This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

H1908.73

Harvard College Library

BEQUEST OF

GEORGINA LOWELL PUTNAM

OF BOSTON

Received, July 1, 1914.

210

HISTOIRE

UNIVERSELLE

publiée par une société

DE PROFESSEURS ET DE SAVANTS

sous la direction

DE M. V. DURUY

PARIS. — TYPOGRAPHIE LAHURE
Rue de Fleurus, 9

CHRONOLOGIE

UNIVERSELLE

SUIVIE

DE LISTES CHRONOLOGIQUES ET DE TABLEAUX GÉNÉALOGIQUES

PAR CH. DREYSS

Agrégé d'histoire, Recteur de l'Académie de Chambéry

QUATRIÈME ÉDITION

corrigée et continuée jusqu'en 1872

SECONDE PARTIE

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

—

1873

H 1908.73
Harvard College Library
July 1, 1914.
Bequest of
Georgina Lowell Putnam

2381-6/2

NOV 13 1916

CHRONOLOGIE UNIVERSELLE

SECONDE PARTIE.

CINQUIÈME PÉRIODE.

1789-1872.

DIVISION GÉNÉRALE.

L'histoire contemporaine ne sera pas, comme les périodes précédentes, l'objet d'un aperçu général. Un cours résumé n'y suffirait pas; il faudrait des jugements suivis, une appréciation morale et politique étendue en raison de l'intérêt qui s'attache aux événements et de l'importance des personnages qui y tiennent la place principale. Nous ne pouvons que distinguer, dans cette période de quatre-vingt-deux ans qui à elle seule emporte presque autant de développements que toutes les autres, les principales phases du mouvement européen. De 1789 à 1799, c'est l'époque de la révolution française dont les principes féconds mériteront de survivre à l'œuvre de violence accomplie au dedans et au dehors. Napoléon domine l'époque suivante, 1799-1815, disposant des trônes, des territoires, mais ne pouvant étouffer chez les peuples l'esprit d'indépendance. De 1815 à 1848, on assiste aux efforts intérieurs des peuples pour se constituer avec des libertés nécessaires; le gouvernement représentatif est en vigueur dans les États de l'Occident; la Grèce et la Belgique s'affranchissent, les anciennes colonies espagnoles deviennent des républiques. La révolution de février 1848 ouvre une nouvelle époque d'agitation : les tentatives de la démocratie et du socialisme sont étouffées, la restauration du principe de l'autorité a lieu non-seulement en France, mais au centre de l'Europe. La France redevient, pour un temps, sous Napoléon III, la première puissance militaire : avec le concours de l'Angleterre elle arrête la Russie sur le chemin de Constantinople. Mais quand en combattant pour l'affranchissement de l'Italie elle veut réserver Rome au Pape, elle ne peut plus

compter sur l'alliance des Italiens ; quand elle fait des vœux pour l'affranchissement de la Pologne, elle s'aliène de nouveau la Russie.

Le principe des nationalités triomphe en Italie ; il est invoqué avec succès par un petit peuple de la région du Danube, par les Roumains, qui peuvent même renverser impunément le prince qu'ils ont élu. Mais la Russie étouffe ce qui restait de la nationalité polonaise. La Prusse et l'Autriche la laissent faire, alors qu'elles sont unies pour démembrer le Danemark. L'intervention de la France au Mexique est une faute bientôt cruellement expiée : la Prusse peut vaincre l'Autriche et l'exclure de l'Allemagne. La France aurait besoin de paix pour fonder un régime de liberté que l'Empire, à cause des embarras et des échecs de sa politique extérieure et du déchaînement des partis révolutionnaires, ne peut plus refuser, dans son intérêt même. Le succès d'un nouveau plébiscite l'enhardit à provoquer la Prusse. Les Allemands sont prêts : conduits par la Prusse, ils brisent la puissance militaire de la France, en inondent de soldats et en démembrent le territoire, et, après la capitulation de Paris qu'honore du moins sa résistance prolongée, espèrent mettre le comble à la ruine d'un grand État en exigeant une énorme rançon. La reconstitution de l'Empire allemand pour la Prusse qui a agrandi l'Allemagne est la conséquence immédiate de cette guerre. La dénonciation du traité de Paris de 1856 concernant la neutralisation de la mer Noire, en est la conséquence indirecte, au profit de la Russie, alliée secrète de la Prusse contre la France. L'Angleterre, toujours neutre, quelque secousse qui agite l'Europe, ayant laissé écraser la France, est forcée d'abandonner la Turquie à elle-même. Le Pape, dont l'infaillibilité a été proclamée par un Concile œcuménique réuni au Vatican, par suite de la catastrophe de la France subit les Italiens dans Rome. Le jour même où Rome reçoit le roi d'Italie, un de ses fils prend la route de Madrid : il a accepté la couronne arrachée deux ans auparavant par une révolution aux derniers des Bourbons qui occupaient un trône européen. La France, depuis ses désastres, est redevenue une république : république bientôt ensanglantée et avilie par les fureurs de la Commune de Paris, l'œuvre du parti radical et socialiste. Ce gouvernement de fait subsiste sans constitution nouvelle, représenté par une Assemblée, expression de la souveraineté nationale, et par un Président l'élu de l'Assemblée, dans lequel se personnifie une politique conservatrice, si nécessaire à la restauration de la dignité, du crédit, des institutions libérales d'un grand pays tombé bien bas.

Pendant toute cette période, l'Angleterre échappe aux crises violentes, aux orages révolutionnaires par sa fidélité aux principes constitutionnels de 1688 et par son esprit sagement réformateur. Son génie commercial sait, comme sa politique, s'inspirer de la liberté : après avoir résisté au système du blocus continental, elle offre au monde le *libre échange* ou tout au moins une véritable modération de droits, en même temps qu'elle poursuit l'abolition de la traite des nègres.

Les merveilleux effets de la vapeur et de l'électricité semblent inviter les peuples à se rapprocher et à mettre en commun leurs découvertes industrielles.

Par suite, l'Amérique est en contact incessant avec l'Europe. Les États-Unis qui ont été, pendant soixante-dix ans, pour les autres républiques américaines si troublées, un exemple de grandeur et de stabilité démocratiques, se sont divisés sur la question de l'esclavage. La guerre de la sécession laisse encore ses traces moins dans le domaine matériel où les pertes sont presque réparées que dans l'ordre politique et social. La grande République, qui a atteint à peu près ses limites territoriales, ne cesse de croître en population.

L'esclavage semble condamné à disparaître de toute terre américaine, de toute colonie possédée par des Européens.

C'est depuis 1789 qu'un nouveau monde, l'Océanie, est véritablement découvert et peuplé par les Européens. L'ancien Orient a vu tomber ses barrières. L'Inde est une province d'un royaume européen; la Perse est entamée par les influences rivales de l'Angleterre et de la Russie; les Russes laissent peu de parties du Turkestan indépendantes; une colonie française est imposée à l'Indo-Chine. Les Anglais et les Français forcent l'entrée de Pékin pour que la Chine ouvre ses ports au commerce de toutes les nations. Le Japon lui-même commence à sortir de son isolement séculaire. La vieille Afrique, cernée par la France au nord, par l'Angleterre sur tout son pourtour, percée à l'intérieur par les explorations d hardis voyageurs, est associée à l'immense mouvement européen qui enlace le monde des mille liens du commerce et de la civilisation.

L'exploitation des mines de Californie et d'Australie change la valeur de l'or sur tous les marchés de l'Europe. Les crises monétaires sont fréquentes. Le papier-monnaie est employé sans de trop graves perturbations. Les prix de toutes choses augmentent incessamment. Par l'extension de l'industrie et du commerce, par le développement donné aux travaux publics, par l'établisse-

ment de sociétés pour la création et l'entretien de lignes de chemins de fer, les valeurs mobilières se multiplient à l'infini. Quarante-trois milliards peuvent en deux jours (fin de juillet 1872) répondre à l'appel de la France sollicitant, pour payer une partie de sa rançon, l'emprunt le plus formidable qui ait jamais été risqué, un emprunt de trois milliards.

CHRONOLOGIE.

1789.

Angleterre. — Nouvelle guerre contre Tippo-Saëb, avec l'alliance des Mahrattes.

Autriche. — L'exécution des décrets de réforme cause une révolution dans le Brabant et le Hainaut (2 janv.). Les Autrichiens ferment l'université de Louvain et les colléges d'Anvers et de Malines; suppression de la charte de joyeuse entrée du Brabant (18 juin). Défaite des Autrichiens (27 oct.). Joseph II révoque en vain l'édit du 18 juin (22 nov.). Bruxelles est au pouvoir des rebelles (déc.); ils convoquent pour le 11 janvier un congrès national.

Autriche, Danemark, Russie, Suède et Turquie. — Après le coup d'État d'avril, qui rend son pouvoir absolu, Gustave III recommence les hostilités contre les Russes, mais sa flotte est battue à Swenka-Sund, dans le Skager-Rak (24 août). Le Danemark est obligé de se déclarer neutre (9 juill.). — Souvarov gagne sur les Turcs la bataille de Fokschany, au nord-est de la Valachie (31 juill.). Journée plus décisive à Martinestie, près du Rimnik (22 sept.). L'Autrichien Laudon prend Belgrade, conquête qui lui ouvre la Servie (9 oct.). Potemkin prend Bender, sur le bas Dniester (15 nov.).

États-Unis. — La constitution présentée en 1787 à l'adoption de tous les États, est enfin sanctionnée par tous. George Washington est président. — Population totale : 3 930 000 âmes.

France. — A l'approche des états généraux, formation de réunions politiques du nom anglais de clubs : le club Breton, à Versailles, berceau de la société des Jacobins. Désignation des partis à l'occasion des élections : démocrates, aristocrates. — Troubles à Paris : une populace furieuse dévaste la maison et la manufacture de papiers peints de Réveillon, au faubourg Saint-Antoine (29 avril). Révolte à Marseille le 30. — Ouverture des états généraux à Versailles par le roi, après une procession solennelle (4, 5 mai); 291 membres du clergé; 270 de la noblesse; 584 du tiers état, qui a vingt-trois voix de plus que les deux autres ordres réunis. Discours de Louis XVI; rapport de Necker sur l'état des revenus et des dépenses : il propose divers moyens pour combler le déficit, surtout la voie des emprunts. — Le tiers état siége dans la salle commune. Les débats au sujet de la vérification des pouvoirs révèlent nettement la pensée du tiers de concentrer en une seule assemblée les trois ordres; il demande la vérification en commun (du 6 mai au 17 juin) : les députés dont les pouvoirs sont vérifiés se forment, sur la motion de Sieyès, en assemblée nationale (17 juin). Serment du Jeu de Paume : tous les membres présents jurent avec le président Bailly de ne se séparer qu'après avoir donné une nouvelle Constitution à la France (20 juin). Séance royale (23 juin) : après le départ du roi, Mirabeau, un des députés du tiers, quoique noble, décide le tiers à ne pas se retirer : « Nous sommes ici par la volonté du peuple,

nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes. » La personne des députés est déclarée inviolable (493 voix contre 34). A la demande du roi, le clergé et la noblesse se réunissent au tiers état (27 juin). L'assemblée nationale se déclare constituante (9 juill.). — Disgrâce de Necker, ordre royal d'exil (11 juill.). Fermentation dans la capitale. Atroces excès commis par quelques milliers de forcenés (12, 13 juill.). Prise de la Bastille par le peuple parisien (14 juill.); il commence aussitôt à la démolir. Le roi consent au renvoi des troupes allemandes, qu'avait demandé l'assemblée (15 juill.). — Commencement de l'émigration : fuite du comte d'Artois, dernier frère du roi, du prince de Condé et de sa famille (16 juill.), et bientôt de beaucoup de gens de la cour. — Bailly est nommé maire de Paris ; le héros de la guerre d'Amérique, La Fayette, commandant de la milice parisienne. Adoption de la cocarde tricolore. — Le roi vient à Paris pour calmer l'effervescence du peuple, dont il recueille encore les acclamations (17 juill.) ; il retourne à Versailles où il sera dominé par la reine et les courtisans. — Nouveaux troubles à Paris ; vengeance atroce de la populace sur la septuagénaire Foulon et son gendre Berthier (22 juill.). — Rappel de Necker ; il est fait premier ministre (28 juill.), recomposition du cabinet. Nuit du 4 août : l'assemblée, avec un élan sublime de patriotisme dont l'exemple est donné par les privilégiés, abolit tous les priviléges ; ces résolutions, formulées en dix-neuf articles, sont présentées au roi. L'assemblée décerne à Louis XVI le titre de restaurateur de la liberté française (13 août). Elle décrète la liberté des opinions religieuses et de la presse les 23 et 24. — Ardente discussion au sujet du *veto* que le roi pouvait mettre aux décrets de l'assemblée : Mirabeau combat avec une grande éloquence, mais sans succès, la proposition du *veto* suspensif qui permettait, quand une loi avait été refusée par le roi, de la représenter dans la législature qui suivait immédiatement celle où le roi aurait apposé son *veto* (11 sept.). Repas offert par les gardes du corps aux officiers du régiment de Flandre arrivé à Versailles (1er oct.). Le même jour on présente au roi le premier chapitre de la nouvelle constitution et la Déclaration des Droits de l'homme. — Emeute mise en branle à Paris, surtout par des femmes du peuple qui se plaignent de la cherté et de la rareté du pain (5 oct.) ; portée jusqu'à Versailles, où sont massacrés les gardes du corps dans le palais même (6 oct.). — Le roi est forcé de revenir à Paris : il est reçu à l'hôtel de ville entre deux haies de piques ; il se rend aux Tuileries. L'assemblée nationale vient siéger à Paris (12 oct.) ; elle s'installera dans le manége, près des Tuileries, du côté de la rue Saint-Honoré. — Décrets de l'assemblée ; les biens ecclésiastiques sont mis à la disposition de la nation (2 nov.) ; les parlements resteront en vacance jusqu'à nouvel ordre, le 3 ; création des assignats, hypothéqués sur le produit des biens ecclésiastiques dont la vente est ordonnée jusqu'à concurrence de quatre cents millions (17 décembre). — Loi sur les municipalités et sur la division en départements (22 déc.). — Le premier numéro du *Moniteur* officiel paraît le 5 mai. — Journaux issus de la révolution. A l'ouverture des états généraux, Mirabeau fait *le Courrier de Provence*, Gorsas *le Courrier de Versailles*, Brissot *le Patriote français*, Barrère *le Point du jour*. La veille du 14 juillet apparaît le plus populaire, *les Révolutions de Paris*, rédigé par Loustalot-Prudhomme ; la veille des 5 et 6 octobre, *l'Ami du peuple*, par Marat ; *les Annales patriotiques*, par Carra et Mercier. Bientôt après, *le Courrier du Brabant*, de Camille Desmoulins, le plus spirituel de tous ; puis, l'un des plus violents, *l'Orateur du peuple*, par Fréron, fils du célèbre ennemi de Voltaire. Deux hommes vont

prêcher la république, Brissot et C. Desmoulins. — Création de la *société des Amis des arts* (juill.). — Mort de Joseph Vernet, paysagiste de marine. — *Charles IX*, tragédie de J. Chénier.

Suède. — Gustave III s'est fait donner, malgré la noblesse, par les trois ordres du clergé, des bourgeois et des paysans, un pouvoir presque illimité, et surtout le droit de faire la guerre ou la paix en vertu de l'acte de réunion et de sûreté (avril). Il casse le sénat.

Turquie. — Mort d'Abdul-Hamid. — Avénement de son neveu Sélim III, âgé de vingt-huit ans (avril).

1790.

Angleterre. — Burke, dans ses *Réflexions sur la révolution française*, s'en déclare l'adversaire acharné.

Autriche. — Toutes les provinces belges, excepté le Luxembourg, proclament leur indépendance (4 janv.). Congrès national à Bruxelles. L'empereur s'adresse au saint-siége, à l'Angleterre, à la France, à la Prusse pour faire rentrer ses peuples dans le devoir. — Symptôme d'insurrection en Hongrie. L'empereur rétablit la constitution hongroise (janv.), renvoie à Bude la couronne de saint Étienne, maintient seulement l'édit de tolérance et l'abolition de la servitude. — Sa mort à quarante-neuf ans (20 févr.). Son épitaphe par lui-même : « Ci-gît Joseph II qui fut malheureux dans toutes ses entreprises. » Son frère, Léopold II, âgé de quarante-trois ans, grand-duc de Toscane, lui succède d'abord comme roi de Bohême et de Hongrie, et souverain des Pays-Bas. Il ne garde des réformes de Joseph II que celles qui sont compatibles avec les constitutions des États. La révolte du Brabant continue.

Autriche, Pologne, Prusse, Russie, Suède et Turquie. — La défiance de la Prusse à l'égard de l'Autriche et de la Russie l'engage à contracter alliance avec la Porte : une armée est envoyée en Silésie (16 janv.). Espoir de la Pologne : Frédéric-Guillaume promet aux Polonais de les défendre, s'ils sont attaqués pour cause de réforme de leur Constitution (29 mars). — Succès des Autrichiens contre les Turcs, dans les régions du Danube, sous le prince de Cobourg : à la suite d'un tremblement de terre, les Turcs, superstitieux, évacuent Orsova, à la limite de la Transylvanie, de la Valachie, de la Servie (16 avril). Les Autrichiens arrivent à Widdin et à Giurgevo, qu'ils ne peuvent prendre. — Succès des Suédois contre les Russes, sur mer, à Swenska-Sund, où ils avaient été battus dix mois auparavant (9 juill.). — Au congrès de Reichenbach, en Silésie (du 27 juin au 27 juill.), la Prusse, la Hollande et l'Angleterre promettent d'aider l'Autriche à soumettre les Belges, si elle veut conclure la paix avec la Porte séparément de la Russie et ne prétendre par le traité à aucun agrandissement de territoire ; Léopold s'engage à rétablir l'ancienne Constitution des Pays-Bas. — Léopold renonce au grand-duché de Toscane, en faveur de son second fils l'archiduc Ferdinand (21 juill.). — Paix de la Suède avec la Russie, sans profit pour la Suède (14 août) ; ses finances sont appauvries. Trêve de neuf mois entre l'Autriche et la Porte (19 sept.). Les hostilités ne continuent qu'entre les Turcs et Catherine II. — Léopold est élu empereur d'Allemagne (30 sept.). Il s'engage par sa capitulation impériale à réclamer auprès de la France en faveur des princes allemands qui viennent d'être dépouillés de leurs anciens droits dans les provinces de Lorraine, de Franche-Comté, d'Alsace. — Répression de l'insurrection belge : les Autrichiens partout vainqueurs occupent Limbourg, Verviers à l'est de Liége (sept.), Namur (25 nov.), Bruxelles (3 déc.) et bientôt Ostende. La convention de la Haye entre l'Angleterre, la Prusse et la Hollande, garantit les Pays-Bas à

l'empereur (10 déc.). — Progrès des Russes : Souvarov prend d'assaut la ville d'Ismaël, tête de défense de la frontière ottomane, sur la branche la plus septentrionale du bas Danube : il y fait un horrible carnage (22 déc.). — Ouverture du congrès de Szistowa, entre Nicopolis et Giurgevo, pour décider de la paix entre l'Autriche et la Porte (30 déc.). Catherine II ne veut pas encore poser les armes.

États-Unis. — Mort de Franklin (17 avril) ; deuil public de deux mois.

France. — Fermentation révolutionnaire. Exécution du marquis de Favras, accusé de conspiration contre l'assemblée (18 janv.). Troubles à Marseille, à Bordeaux, à Béziers, difficilement réprimés (févr.). — L'assemblée pose les bases d'une nouvelle organisation administrative, civile et judiciaire ; elle proclame l'égalité de tous devant la loi (21 janv.), et fonde l'unité territoriale de la France ; elle absorbe les pouvoirs de la royauté et enchaîne l'Église. La division en provinces, qui rappelle des différences locales d'intérêts et d'usages, fait place à quatre-vingt-trois départements qui tirent leurs noms de distinctions toutes physiques, de fleuves et de montagnes (15 janv.) : subdivision des départements en districts, cantons et municipalités. Le roi, au sein de l'assemblée, s'engage à défendre et à maintenir la constitution. Tous les députés prêtent serment de fidélité à la nation, à la loi et au roi (4 févr.). Suppression des vœux monastiques (13 févr.). Égalité des partages dans les successions, suppression des substitutions et des droits des aînés, abolition des droits seigneuriaux (24 févr.). Création de la municipalité de Paris, divisée en quarante-huit sections (6 mai). Sur la proposition de M. de Talleyrand, évêque d'Autun, décret au sujet de l'établissement de l'uniformité des poids et mesures ; des académiciens français devront s'entendre avec la Société royale de Londres pour déterminer l'unité des mesures nouvelles (8 mai). A l'occasion de l'équipement de quatorze vaisseaux, ordonné par le roi, l'assemblée discute à qui appartient le droit de proposer et de décider la guerre, et ne garde, après un discours de Mirabeau, que le droit de décision (22 mai). La liste civile du roi est fixée à 25 millions (9 juin). Avignon renonce à obéir au pape et décrète sa réunion à la France (11 juin). Suppression de tous les titres de noblesse, des ordres militaires, des livrées, des armoiries, de toute espèce de distinction entre les Français (19 juin). L'assemblée fixe le nombre des métropoles ecclésiastiques et des évêchés (7 juin), et décrète la constitution civile du clergé (12 juill.) : quatre-vingt-trois évêchés, autant que de départements, au lieu de cent trente-cinq ; suppression des chapitres, abbayes, prieurés, chapelles et bénéfices ; les évêques et les curés seront nommés par les mêmes collèges électoraux qui disposeront des administrations civiles ; les vicaires formeront un conseil permanent auprès des évêques ; les curés choisiront leurs vicaires. Cette Constitution rendait les curés presque indépendants des évêques, et les évêques du pape. Le roi ne se prononcera que le 24 août sur un décret qui troublait sa conscience. — Fête nationale de la Fédération au Champ de Mars (14 juill.) : des députés de tous les corps de l'armée, des quatre-vingt-trois départements, la garde nationale de Paris, le roi, sont unis dans un même serment pour la défense de la constitution ; la messe est célébrée par l'évêque Talleyrand. — Création des juges de paix et des tribunaux de conciliation (5 août). Abolition du droit d'aubaine le 6. L'institution du jury est posée en principe pour le jugement des affaires criminelles le 16. Les ecclésiastiques sont exclus de toutes fonctions publiques comme incompatibles avec leur ministère le 25. — Insurrection militaire à Nancy ;

trois régiments se mettent en révolte contre leurs officiers (août). Nouveaux troubles dans le midi, surtout à Nîmes. — Démission du ministre Necker (4 sept.) ; il sort de France, sans être regretté, et se retire à l'entrée de la Suisse, dans sa terre de Coppet. — L'assemblée constituante, après sa retraite, s'empare de la direction du trésor public. Suppression des parlements et des cours de justice : nouvelle organisation judiciaire (7 sept.); le tribunal de cassation sera constitué le 10 nov. Émission de huit cents millions d'assignats pour acquitter la dette publique; quatre cents millions étaient déjà en circulation (29 sept.). — Le roi change ses ministres de la guerre, de la marine, des sceaux (oct. et nov.). — L'assemblée décrète que les évêques, les curés, tous les ecclésiastiques, tous les fonctionnaires publics doivent jurer serment de fidélité à la nation, à la loi et au roi, maintenir la constitution, suivre les décrets relatifs à la constitution civile du clergé (27 nov.); il y eut beaucoup de réfractaires. — Le roi donne enfin sa sanction au décret du 27 nov. sur ce serment (26 déc.) : 58 ecclés. au sein de l'Assemblée, le curé Grégoire le premier, prêtent serment à cette constitution (27 déc.). — La maréchaussée devient la gendarmerie (21 déc.). — Leblanc invente la soude artificielle.

1791.

Allemagne. — Mort de Mozart, l'auteur de *Don Juan*, de la *Flûte enchantée*, d'une messe de *Requiem*.

Angleterre. — Débats au parlement sur le Canada ; c'est l'occasion de la rupture entre Burke et Fox. — Le haut et bas Canada auront chacun un gouverneur et un conseil exécutif nommé par le roi, un conseil sur le modèle de la chambre des lords, et une assemblée législative dont les membres seront élus par les colons.

Autriche et Turquie. — Traité de paix signé à Szistowa (4 août) : l'Autriche ne garde que le territoire de l'Unna, affluent à droite de la Save, frontière de la Croatie autrichienne et de la Croatie turque, et Vieux-Orsova, sur la rive gauche du Danube, entre la Transylvanie autrichienne et les provinces turques de Valachie et de Servie.

États-Unis. — Le territoire de Vermont, détaché de New-York, forme un nouvel État.

France. — Menace de l'Autriche : l'empereur porte plainte au nom des princes allemands qui avaient des possessions en Alsace ; l'assemblée constituante décrète une augmentation de troupes (28 janv.). Bientôt les chefs des émigrés, le comte d'Artois, le prince de Condé et le prince de Rohan, lèvent des soldats à Coblentz et à Worms. — Le serment civique est refusé par la plupart des membres ecclésiastiques de l'assemblée, par les curés de Paris et par les évêques (janv.) : serment prêté par l'archevêque de Sens, Loménie de Brienne, ancien ministre, par les évêques d'Autun et d'Orléans qui se sont jetés dans les fonctions civiles et ont fini par se marier ; par l'évêque de Viviers, le Jean-Jacques du clergé. Sacre des premiers évêques constitutionnels à Paris, par les mains de M. de Talleyrand (25 fév.). Des brefs de Pie VI (10 mars, 13 avril), menacent des peines de l'Église les ecclésiastiques qui se soumettront à la constitution civile. — Violences de la révolution. Le peuple de Paris se porte à Vincennes (28 févr.); il ne peut démolir que les parapets du donjon. Quelques centaines de jeunes gens, dévoués à la personne du roi qui paraît menacée au milieu des excès des partis, échappent avec peine à la fureur populaire : on les a appelés les Chevaliers du poignard. — Décrets constitutifs : établissement des tribunaux de commerce dans les principales villes du royaume (4 janv.) ; abolition du privilége de la compagnie du Sénégal, le commerce de cette colonie devient libre pour tous les Français;

abolition du monopole pour la culture du tabac (12 févr.); suppression des jurandes, des maîtrises et des corporations, qui affranchit toutes les industries le 13; création des patentes qui serviront de base à un impôt productif sans oppression le 13; abolition des droits d'entrée perçus aux barrières de Paris; tarif de douanes qui laisse entrer franches de droits les matières premières et les subsistances (15 mars). — Mort de Mirabeau, le plus grand orateur de l'assemblée constituante, qui dans ses derniers jours s'était fait le défenseur de la monarchie (2 avril). Deuil public; funérailles nationales: il est le premier déposé à l'église Sainte-Geneviève qui devient, par un décret de l'assemblée (4 avril), le Panthéon, et sera le tombeau des grands hommes. — Le roi n'est pas même libre de se rendre à Saint-Cloud (18 avril). — Reconstitution des ministères (27 avril): la charge de ministre de la maison du roi est supprimée et remplacée par le ministère de l'intérieur; celle de contrôleur général des finances devient le ministère des contributions et des revenus publics; les titres de chancelier et de garde des sceaux font place à celui de ministre de la justice, chargé du sceau de l'État. — Institution de la haute cour de justice, chargée de connaître de tous les crimes et délits des grands fonctionnaires publics, et des crimes contre la sûreté de l'État; elle est composée d'un haut jury et de quatre grands juges, pris parmi les membres du tribunal de cassation (10 mai). — Concession des droits civils aux mulâtres des colonies (15 mai); ce sera une cause de luttes terribles entre les mulâtres et les blancs à Saint-Domingue. — M. Guillotin, docteur en médecine, fait adopter la machine inventée par lui pour l'exécution des sentences capitales (31 mai). — Un décret de l'assemblée ôte au roi le droit de faire grâce (5 juin). — Fuite du roi avec la reine, ses enfants et sa sœur, par la route de Montmédy, tandis que Monsieur se dirige vers Mons (21 juin). Reconnu à Varennes, au nord-ouest de Verdun, il est ramené à Paris, accompagné par trois députés (25 juin), et sera comme prisonnier de la nation dans son palais. — L'assemblée qui ne songe pas à renverser la monarchie ordonne qu'un gouverneur sera désigné pour l'héritier du trône (28 juin). — Ordre aux émigrés de rentrer en France sous deux mois (9 juill.). — Translation au Panthéon des cendres de Voltaire (11 juill.); celle des cendres de J.J. Rousseau sera décrétée le 27 août. — Seconde fédération (14 juill.). — M. de Bouillé, le général des troupes de Lorraine, qui devait favoriser la fuite du roi, est renvoyé pour être jugé devant la haute cour qui siégera à Orléans (15 juill.). — Un décret maintient la suspension pron. contre le roi jusqu'à ce qu'on lui ait présenté la constitution. Des pétitionnaires, qui demandent la déchéance du roi, se rassemblent au Champ de Mars; proclamation de la loi martiale; le maire Bailly et le chef de la garde nationale La Fayette, dissipent les rassemblements par la force (17 juill.). Imposition triple sur les biens des émigrés qui ne sont pas rentrés (1er août.). — Germes de guerre civile. Agitation de la Vendée par suite du serment demandé aux ecclésiastiques; les ministres y envoient deux commissaires (juill.) — Danger extérieur de la révolution. Congrès de Pilnitz, en Saxe, au sud-est de Dresde; l'empereur et le roi de Prusse promettent aux émigrés français et offrent à Louis XVI l'appui des souverains allemands; le comte d'Artois y assiste: la déclaration de Pilnitz est publiée le 27 août. — Le mariage est déclaré n'être aux yeux de la loi qu'un simple contrat civil (août). — La Constitution est terminée (3 sept.); elle est présentée au roi par soixante membres de l'assemblée. Le roi envoie sa sanction (13 sept.). La Constitution, qui porte en tête la déclaration des droits de l'homme, déclare la France une monarchie héréditaire; le pouvoir lé-

gislatif appartient à une assemblée de députés élus par la nation, le pouvoir exécutif au roi dont la personne est déclarée inviolable et sacrée. Louis XVI vient à l'assemblée, il signe la constitution et jure de la maintenir (14 sept.). — Avignon et le comtat Venaissin sont déclarés partie intégr. de la France (14 sept.); les réclamations des princes allemands possessionnés en Alsace sont mises à néant (28 sept.). — Dernière séance de l'assemblée constituante; le roi y vient annoncer la clôture des travaux de l'assemblée (30 sept.). L'œuvre immortelle de la constituante, dans ses dispositions fondamentales, étrangères à la forme du gouvernement, régit encore la France. — Ouverture de l'assemblée législative (1er oct.); elle est plus hostile à la royauté que la constituante : les clubs ont décidé des élections, dont ont été écartés, par un décret du 20 mai, tous les membres de la première assemblée. Un décret proposé par Couthon le montagnard, soutenu par Vergniaud, abolit les mots Sire et Majesté (4 oct.) : le décret fut rapporté le lendemain. — Mouvements d'insurrection plus vifs en Vendée et en Bretagne; des troupes sont envoyées contre les chouans. Massacres dirigés par l'atroce Jourdan, à Avignon; à Marseille, à Aix, troubles sanglants. — Sur la demande de Louis XVI qui déclare avoir accepté la Constitution, le roi de Prusse et l'empereur d'Allemagne retirent leur offre de protection armée (16 oct.).—Convention entre la Suède et la Russie (19 oct.): Gustave III veut se mettre à la tête d'une sorte de croisade monarchique contre les révolutionnaires de France. —Le roi oppose son *veto* aux décrets de l'assemblée qui menacent de mort les émigrés s'ils ne rentrent pas en France au 1er janvier, et privent de leur traitement les prêtres s'ils ne prêtent pas le serment civique (nov.). — Pétion, ennemi déclaré de la royauté, est nommé maire de Paris, à la place de Bailly (17 nov.). — Léopold II proteste contre le décret du 23 septembre qui anéantit les réclamations des princes allemands en Alsace (3 déc.). Le roi vient annoncer à l'assemblée qu'il est prêt à traiter en ennemis les princes allemands qui favoriseront les rassemblements d'émigrés dans leurs États (14 déc.). Rochambeau et Luckner, sont nommés au command. des arm. du Nord et du Rhin (16 déc.). — Émission considérable d'assignats en nov. et déc. — Traité sur l'*aliénation mentale*, de Pinel.

Italie. — Mémoire de Galvani *sur les forces de l'électricité dans le mouvement musculaire*.

Pologne. — Nouvelle constitution, après une longue discussion, décrétée par acclamation (3 mai) : royauté héréditaire destinée à la maison électorale de Saxe, après la mort du roi régnant; abolition du *liberum veto* et de la loi d'unanimité; pouvoir législatif exercé par la diète qui se compose du roi, du sénat, des nonces, et se réunit tous les deux ans; pouvoir exécutif par le roi et par six ministres responsables; les habitants des villes libres éliront leurs juges et auront des députés à la diète; protection de la loi et du gouvernement promise aux paysans; mais les nobles gardent leurs droits entiers sur la terre. Déclaration solennelle de la diète contre les fauteurs de désordres intérieurs et d'oppression étrangère. Enthousiasme dans toute la Pologne. — Offre honteuse du roi de Prusse : il soutiendra la nouvelle constitution, si la Pologne veut lui céder Thorn et Dantzig, sur la basse Vistule (23 mai); refus de la Pologne. La maison de Saxe refuse l'expectative de la couronne polonaise.

Prusse.— Nouveau code, œuvre de Cramer, grand chancelier (20 mars).

Russie et Turquie.— Préliminaires de paix, signés à Galatz, sur le bas Danube (11 août). — Dépit de Potemkin qu'un nouveau favori,

Platon Zoubof, remplace auprès de Catherine II. Sa mort presque subite (15 oct.).

1792.

Allemagne, Autriche et Prusse. — Alliance de l'Autriche et de la Prusse contre les révolutionnaires de la France (7 févr.). — Mort de l'empereur Léopold II (1er mars). Son fils aîné François II, âgé de vingt-quatre ans, lui succède aussitôt en Bohême et en Hongrie; il est couronné empereur (14 juill.).

Angleterre. — Les Anglais s'avancent jusqu'à la capitale de Tippoo-Saëb, Seringapatam, et l'obligent à leur abandonner la moitié de ses États, à payer une forte contribution de guerre (18 mars). — Premier volume de la *Philosophie de l'esprit humain*, par l'Écossais Dugald-Stewart, élève de Reid, dont les *Recherches sur l'entendement humain* datent de 1763. — Mort du peintre Reynolds.

Danemark. — Refus de se joindre à l'Autriche et à la Prusse contre la France (avril). — Décret pour faire cesser à la fin de l'année la traite des nègres dans les colonies (16 mai).

Espagne. — Disgrâce, exil du premier ministre, le comte Florida Blanca, que remplace le comte d'Aranda, autrefois ambassadeur et ministre sous Charles III (9 janv.).

États-Unis. — Décret pour la fondation d'une capitale fédérale, du nom de Washington, sur le Potomak entre la Virginie et le Maryland : elle ne sera le siége du gouvernement qu'en 1800, après la mort du président sous la présid. de John Adams.

France et Autriche, Prusse, Savoie. — Des ministres et des fonctionnaires publics sont, par la volonté de l'assemblée, décrétés d'accusation et renvoyés devant la haute cour d'Orléans (janv.); même le chef de la garde dite constitutionnelle, donnée à Louis XVI. — Le roi choisit ses ministres parmi les plus modérés du parti révolutionnaire, les Girondins dont l'éloquence, fatalement prévoyante, est appuyée, chez quelques-uns, sur de solides vertus : Joseph Servan, à la guerre; Roland, à l'intérieur; Clavières, banquier de Genève, aux finances (mars). — Prohibition de tout costume ecclésiastique et religieux (5 avril). — La peine de la déportation sera décrétée contre les ecclésiastiques qui ne se soumettront pas à la constitution civile du clergé (27 mai). — L'assemblée n'attend pas l'invasion imminente des Autrichiens : elle fait déclarer la guerre à François II par Louis XVI (20 avril). Premières hostilités à la frontière de Flandre et de Hainaut, malheureuses pour les Français. Assassinat du général Théobald Dillon, accusé de trahison. Création nouvelle de trois cents millions d'assignats. Succès de La Fayette devant Maubeuge; le vieux Luckner, maréchal, prend Menin, Ypres et Courtrai (20 juin). — Projet de formation d'un camp de vingt mille hommes sous Paris, à l'occasion de la guerre étrangère; présenté par le ministre de la guerre à l'insu du roi, il est accepté par l'assemblée (8 juin). — Opposition du roi aux décrets du 27 mai et du 8 juin; il renvoie, le 12, ses ministres girondins qui emportent les regrets de la nation et de l'assemblée. Journée des clubs et des faubourgs contre la royauté constitutionnelle (20 juin) : les Amis de la Révolution, siégeant dans le couvent des Jacobins de la rue Saint-Honoré, et la Société des droits de l'homme, inspirée par les passions ardentes de Robespierre, de Danton et de Marat, siégeant dans la maison de l'Observance des Cordeliers, en face de l'école de chirurgie, lancent les sans-culottes des faubourgs Saint-Marceau et Saint-Antoine contre le château des Tuileries; ni la garde nationale, ni le maire Pétion ne défendent la famille royale, la vie même du roi est menacée : le peuple se retire, Louis XVI garde le titre de roi. La Fayette quitte l'armée du Nord comme pour menacer les factieux qui ont

brisé la constitution ; il retourne au camp, sans avoir rien fait (30 juin). Pétion et Manuel, le procureur général de la commune, sont protégés par l'assemblée contre le directoire du département de Paris (juill.). — Violation du territoire français par les Prussiens (juill.). Ils s'avancent par la Moselle vers la Meuse. Décret pour une levée de quatre cent cinquante mille hommes ; la patrie est proclamée en danger (11 juill.), enrôlements volontaires. Nouvelle fédération au Champ de Mars (14 juill.). Ardeur des clubs et des fédérés ; pétitions pour la suspension du pouvoir exécutif et le jugement du roi. Arrivée à Paris des volontaires marseillais qui ont rendu populaire le chant de guerre de la révolution, *la Marseillaise*, composé par Rouget de l'Isle, natif de Lons-le-Saunier. L'empereur et le roi de Prusse arrivent à Mayence; le roi de Sardaigne se déclare contre nous (23 juill.). Manifeste des puissances, signé par le duc de Brunswick, général en chef des armées coalisées (25 juill.). Déclaration des princes français, datée de Bingen, dans la Hesse-Darmstadt (2 août). Les Prussiens approchent de Thionville, dans le département de la Moselle (5 août). — Sanglante journée du 10 août, préparée par les clubs, accomplie, sans que la commune s'y oppose, par les Marseillais et le faubourg Saint-Marceau, par les meneurs de l'hôtel de ville et le faubourg Saint-Antoine Attaque furieuse des Tuileries ; assassinat de Mandat, commandant de la garde du château ; usurpation des fonctions municipales par Danton, Tallien, Billaud-Varennes et Collot-d'Herbois, sous le nom de commissaires de la Commune; les gardes nationaux, les gentilshommes et les Suisses qui veulent défendre le roi, reçoivent des ordres contradictoires ; massacre des Suisses; le roi ne sauve sa vie et celle de sa famille qu'en se rendant au sein de l'assemblée. Le château des Tuileries est la proie de bandes féroces. Dans la soirée, l'assemblée décrète qu'une Convention nationale sera formée, que le chef du pouvoir exécutif est provisoirement suspendu de ses fonctions. Nouveau ministère, où rentrent Servan, Roland, Clavière ; Monge a la marine, Danton, la justice; Lebrun, les affaires étrangères. La famille royale et Louis XVI sont bientôt enfermés dans la tour du Temple. Le brasseur Santerre, un des auteurs du 10 août, est fait commandant de la garde nationale parisienne. Beaucoup d'arrestations. Tribunal extraordinaire pour juger ce qu'on appelle les crimes du 10 août, c'est-à-dire tout ce qui a été fait pour la défense du roi (18 août). La Fayette passe à l'étranger avec une partie de son état-major (20 août) : on les arrête, ils seront enfermés à Wesel, puis à Magdebourg, enfin à Olmutz, en Moravie. — Le maréchal Luckner est remplacé par le général Kellermann (23 août). Les Prussiens prennent Longwy, au nord-ouest du département de la Moselle (23 août), Verdun se rend, Frédéric-Guillaume marche vers Paris. Beaucoup de royalistes sont arrêtés à Paris. — Massacres dans les prisons de Paris, à la Force, à la Conciergerie, à l'Abbaye-Saint-Germain, aux Carmes (2, 3, 4, 5 sept.) : après des jugements dérisoires, femmes, prêtres, ministres, soldats, périssent par la hache et la massue des septembriseurs. Les prisonniers d'Orléans, transférés à Paris pour y être jugés, sont massacrés dans la rue de l'Orangerie à Versailles (9 sept.). — Un décret ordonne l'envoi à la Monnaie de tous les objets d'or et d'argent appartenant aux églises (9 sept.). — Les assemblées primaires nomment les électeurs qui doivent former la Convention nationale. — Derniers actes constitutifs de l'assemblée législative : le divorce est autorisé (20 sept.); suppression de l'ordre de Malte pour la France (sept.). — Les Prussiens dans la Champagne (14 sept.). Première victoire des troupes de la révolution, près de Sainte-Menehould, à Valmy (20 sept.) : Dumouriez, avec

vingt-quatre mille hommes, y bat le maréchal Clairfait et quatre-vingt mille Prussiens; habiles manœuvres du général Kellermann.

— Ouverture de la troisième assemblée (21 sept.) : la Convention siége aussi dans la salle du Manége. Dès la première séance, sur la proposition de Collot d'Herbois, Pétion étant président, la Convention décrète à l'unanimité que la royauté est abolie. Depuis le 22 septembre tous les actes sont datés de l'an 1er de la république française. Le sceau de l'État porte un faisceau surmonté du bonnet de la liberté, ayant pour exergue : *République française*. Les cordeliers et les jacobins exaltés occupent les bancs les plus élevés de la Convention et forment la Montagne; les girondins dirigent le côté droit et chercheront à retenir la révolution ; le centre forme la Plaine. — Après une séance pleine de violence, où Marat est accusé par le plus éloquent des girondins, Vergniaud, où Danton et Robespierre reprochent aux girondins de vouloir morceler la France en petits États et d'encourager le fédéralisme, un décret, sur la proposition de Tallien, proclame la république une et indivisible (25 sept.). — Suppression de la haute cour de justice, instituée en mai 1791 (25 sept.); activité du tribunal criminel extraordinaire.—Pendant le règne de la Convention, le pouvoir exécutif appartient en fait, quoiqu'il y ait toujours des ministres, aux vingt-quatre comités, successivement créés au sein de l'assemblée. Le comité de la constitution qui date du 29 sept., se compose des philosophes Sieyès et Condorcet, de Thomas Payne, Américain, récemment nommé citoyen français, des girondins Gensonné, Vergniaud, Pétion, Brissot, Barrère, membres du centre, de Danton, qui a été préféré à Robespierre. Importance du comité des assignats, des comités de sûreté générale et de défense générale, et plus tard du comité de salut public.—Faciles succès contre le roi de Sardaigne ; nos armées enlèvent la Savoie et Nice (24, 28 sept.). Ingratitude de la république envers le général Montesquiou, qui avait conduit l'expédition. — Retraite des Prussiens hors de la Champagne et du territoire français, du 30 sept. au 21 oct. — Mais les Autrichiens bombardent Lille, à boulets rouges, pendant plusieurs jours (29 sept.) : héroïque défense des habitants ; levée du siége (7 oct.). — Le général français Custine prend Spire et Worms (30 sept.), et bientôt Mayence et Francfort-sur-le-Mein (21 oct.). — Peine de mort décrétée contre les émigrés qui seront pris les armes à la main ou qui rentreront en France (9 oct.).—Succès rapides dans la Belgique autrichienne. Victoire de Dumouriez, à Jemmapes (6 nov.), suivie de la prise de Mons ; d'autres généraux enlèvent Tournai, Gand, Charleroi ; Dumouriez entre à Bruxelles le 13; conquête de toutes les places importantes depuis Ostende, Ypres, Furnes, Bruges, à l'ouest, jusqu'à Liége, sur la Meuse où se porte Dumouriez.—Mais Francfort est livrée aux Prussiens par un corps de Hessois qui est resté dans la place ; la garnison française est massacrée (28 nov.).—La Savoie a demandé l'incorporation à la France (21 nov.) : elle forme le nouveau département du Mont-Blanc, chef-lieu Chambéry; Nice sera le chef-lieu d'un autre département, des Alpes maritimes. — Les dénominations de citoyen et de citoyenne deviennent de rigueur dans les actes publics et dans les relations sociales. — Sur la demande de Merlin de Thionville, une commission de vingt-quatre membres formée par la Convention, commence à rechercher les éléments du procès qu'on veut intenter au roi (16 oct.). Accusation formidable lancée en vain par Louvet, orateur des girondins, et par Lanjuinais, contre Robespierre, le chef de la Montagne (29 oct., 5 nov.). Le comité de législation, à la Convention, demande la mise en accusation de Louis XVI (7 nov.).

Commencement de la discussion le 15. La Convention décrète que Louis XVI sera jugé par elle (3 déc.). Il est interrogé par le président le 11. Il écrit son testament dans la prison du Temple le 25. Sa défense est préparée par l'avocat Tronchet, membre de l'assemblée constituante, et, sur le refus de M. Target, par son ancien ministre, M. de Malesherbes.

Pologne. — L'ancienne constitution, dont les vices étaient favorables au despotisme des seigneurs et à l'intervention étrangère, est réclamée par la noblesse. Confédération des seigneurs à Targovitz, au sud-est de la province de Kief (14 mai), avec l'appui de l'ambassadeur russe le 18. La Prusse laisse les Polonais lutter seuls contre les armes et les intrigues de la Russie, réconciliée avec la Porte; leur chef, Kosciusko, tient tête avec huit mille hommes à vingt mille hommes à Dubienka, près de Lublin (17 juill.). Faiblesse ou trahison du roi Poniatowski; il accède à la confédération de Targovitz le 23; les défenseurs de la patrie sont abandonnés; abolition de tous les décrets de la diète de Varsovie de mai 1791.

Portugal. — Aliénation mentale de la reine Marie: son fils, le prince de Brésil, est nommé régent (16 févr.).

Russie et **Turquie.** — La France, l'Angleterre et la Prusse, puissances médiatrices, obtiennent pour l'empire ottoman le traité d'Iassy (9 janv.): la Russie ne garde de ses conquêtes que le pays situé entre l'embouchure du Boug et celle du Dniester, où se trouve la forteresse d'Oczakoff, où s'élèvera bientôt Odessa; la cession de la Crimée et du Kouban lui est confirmés; la Porte garantit la tranquillité de la Géorgie.

Suède. — Clôture de la diète tenue à Gefle, au nord-est du fleuve Dal (26 janv.). — Assassinat de Gustave III, dans un bal masqué, par un noble, Ankarstroëm (16 mars). Le roi meurt le 29, de sa blessure. Le nouveau roi, Gustave IV, enfant, a pour régent son oncle, le duc de Sudermanie, qui change le ministère et abandonne quelques-unes des réformes du dernier règne.

1793.

Allemagne. — Senefelder découvre la lithographie à Munich. — Ouvr. de Fichte *sur la Rév. fr.*

Angleterre. — Résultat du voyage de Vancouver, qui a cherché vainement une communication entre l'Atlantique et le Pacifique en passant au nord de l'Amérique septentrionale; il visite les comptoirs russes, l'archipel du roi George et du prince de Galles, près duquel une grande île reçoit son nom et celui de Quadra, Espagnol qu'il rencontre dans ces parages. — Mackensie a parcouru les pays qui séparent le grand Océan de la baie d'Hudson.

États-Unis. — Washington, réélu président en nov. 1792, rentre en fonctions le 4 mars. Principe de neutralité dans la guerre entre la France et l'Angleterre. Efforts pour sauver les Américains de l'esprit révolutionnaire.

France. — Issue du procès de Louis XVI. Moins d'un mois après le premier interrogatoire, la discussion est close (7 janv.): plaidoirie de M. de Sèze, jeune avocat, pour le roi. Mouvements populaires à Marseille et à Rouen. — Quatre questions soumises successivement au vote de la Convention (du 15 au 19 janv.): 1° Louis est-il coupable de conspiration contre la liberté publique et d'attentat contre la sûreté générale? Unanimité. 2° Y aura-t-il appel au peuple? 745 membres, 286 seulement pour l'appel. 3° Quelle peine sera infligée? 749 membres; 387 pour la mort sans condition, 334 pour la détention et la mort avec condition, 26 absents ou non votants. Philippe-Égalité (le duc d'Orléans) a voté pour la mort; les girondins ont, par leur vote, donné la majorité aux montagnards leurs ennemis: Vergniaud

président, prononce le décret fatal. Louis, par l'organe de ses défenseurs, interjette appel à la nation. Robespierre obtient que l'assemblée passe à l'ordre du jour, c'est-à-dire rejette l'appel. 4° Y aura-t-il sursis à l'exécution ? 690 votans, 310 seulement pour le sursis. Décret de la Convention pour l'exécution dans les vingt-quatre heures; Louis XVI fait demander vainement un sursis de trois jours pour se préparer à mourir. On lui accorde le confesseur qu'il désigne; il peut voir sa famille, dont il est séparé depuis le 16 déc. — Exécution sur la place Louis XV après ces paroles attribuées à son confesseur : « Fils de saint Louis, montez au ciel. » (21 janv.) Victime sanglante d'une révolution qu'il n'a pas provoquée, qu'il n'a pas su prévenir, qu'il n'était pas assez fort pour diriger, il laissait en face les uns des autres, prêts à s'entre-détruire, des partis qui n'avaient été un instant d'accord que pour le perdre. — Le dauphin, qui est à la tour du Temple avec sa mère et sa sœur, est déclaré roi de France, sous le nom de Louis XVII, par son oncle Monsieur, retiré en Westphalie, qui prend le titre de régent (28 janv.). — Régime de la terreur jusqu'au 9 thermidor (27 juillet 1794).

France et Allemagne, Angleterre, Autriche, Espagne. — Dangers extérieurs de la république : l'Angleterre est l'âme de la première coalition, qui réunira successivement toutes les puissances, excepté le Danemark et la Suède. A Rome, assassinat d'un secrétaire de légation française (13 janv.). A Londres, renvoi de notre ambassadeur le 24. La Convention déclare la guerre à l'Angleterre (1er févr.), au stathouder de Hollande, à l'Espagne (7 mars) : elle a décrété une levée de trois cent mille hommes (24 févr.). Elle annule tous les traités de commerce et prohibe l'entrée de beaucoup de produits étrangers (1er mars). Déclaration de guerre de l'empire d'Allemagne à la France le 22. Alliance, sans effet alors, de la Russie avec l'Angleterre le 25 : la Russie et la Prusse sont occupées de la Pologne. — Les Anglais profitent de la guerre déclarée pour enlever aux Français dans les Antilles Tabago, dans les Indes Pondichéry (avril). — L'évêché de Bâle conquis est réuni à la France sous le nom de département du Mont-Terrible, chef-lieu Porentruy (23 mars); il sera plus tard agrégé au Haut-Rhin. — Dangers intérieurs. En Vendée, commencement de la guerre civile au nom du trône et de l'autel (févr.). Le général Dumouriez, après la bataille de Nerwinde, à l'ouest de Louvain, à la suite de laquelle il a été forcé de battre en retraite (18 mars), se déclare ouvertement contre la Convention le 25. Il livre à l'ennemi quatre commissaires de l'assemblée qui étaient venus pour s'assurer de sa personne (1er avril) : mais son armée reste fidèle à la république, il se réfugie dans le camp autrichien le 2. Puissance terrible du comité de sûreté générale, créé au sein de l'assemblée pour rechercher non-seulement les criminels mais les suspects; du tribunal révolutionnaire, installé sur la proposition de Danton, pour les punir; du comité de salut public, décrété après la trahison connue de Dumouriez. Ce comité, composé de neuf membres, disposera souverainement des moyens de défense intérieure et extérieure (6 avril). Un de ses membres, Cambon, portera une main hardie sur le système financier; Danton donne au comité l'influence de son parti. Les jacobins font décréter d'arrestation le duc d'Orléans et sa famille (6 avril) : l'un de ses fils, le duc de Chartres, a passé la frontière avec Dumouriez. — Journées révolutionnaires contre les girondins (31 mai, 2 juin) : soutenus par le peuple des faubourgs et des sections qui entourent la Convention, les jacobins font décréter d'accusation d'abord vingt-deux députés de la Gironde, et presque tous les députés qui ne siégent pas à la Montagne.

ou dans la Plaine. Révolte de la Gironde et du Calvados; insurrection à Marseille, à Lyon, contre la tyrannie de la Montagne, qui, par les ramifications du club des jacobins, étend son influence sur toute la France. La guerre de Vendée, qui est marquée moins par des batailles en règle que par des escarmouches continuelles, des siéges de villes et des massacres, est portée dans une partie de la Bretagne, de l'Anjou et du Poitou : un des chefs vendéens, Cathelineau, ancien tisserand, est tué dans une attaque contre Nantes (juin).—Constitution de 1793 (24 juin) : elle a pour base la souveraineté du peuple, à la sanction duquel elle est présentée. Avant le vote populaire, assassinat de Marat par Charlotte Corday, jeune fille de vingt-quatre ans (13 juill.). Le tribunal révolutionnaire venge le monstre : Charlotte Corday meurt sur l'échafaud le 17. Par un décret de la Convention, au nom du comité de salut public, Marie-Antoinette est enfermée dans un cachot de la Conciergerie (2 août). Sanction de la constitution de 1793 par le peuple (10 août) : 1 801 918 votent pour, 11 610 contre. —Les dangers croissent aux frontières. Les Espagnols envahissent le Roussillon (juin-août). Le roi de Naples est entré dans la coalition (12 juill.). Les Autrichiens avec des Anglais et des Hanovriens, conduits par Clairfait, prennent Valenciennes et Condé, sur l'Escaut (juill.). Mayence et Landau sont menacées. La Convention décrète la levée en masse pour la défense de la liberté (16 août). Carnot est chargé d'organiser la guerre. La réquisition générale et permanente a fourni plus d'un million d'hommes. Toulon est livré par ses habitants aux Anglais le 27. Le général Custine, pour n'avoir pas bien défendu Mayence, est condamné à mort et exécuté le 28. —Emprunt forcé d'un milliard sur toutes les propriétés. — Progrès de la coalition. Si le duc d'York attaque sans succès Dunkerque et est battu un peu au sud-est, à Hondschoote, par le général Houchard (8 sept.), l'Autrichien Clairfait prend le Quesnoy, entre Valenciennes et Cambrai le 10, et le duc de Brunswick gagne dans la Bavière rhénane, la bataille de Pirmasens, entre les Deux-Ponts et Landau le 14. Les Autrichiens, sous le prince de Cobourg, perdent contre le général Jourdan la bataille de Wattignies, près de Lille (15, 16 oct.); mais avec Wurmser ils ont forcé les lignes de Weissembourg, sur la Lauter, au nord de l'Alsace (13 oct.), et le duc de Brunswick gagne au nord-est des Deux-Ponts la bataille de Kaiserlautern (30 nov.). Nouveaux alliés de l'Angleterre, le grand-duc de Toscane, frère de l'empereur (8 oct.) et le Portugal. — Délire de la révolution aux abois. La guillotine s'élève dans presque tous les départ. Pour l'application de la loi des suspects (17 sept.), plus de quarante mille comités révolutionnaires furent installés. Loi du maximum (27 sept.) : toutes les denrées de première nécessité sont taxées. Insurrection de Lyon, réprimée avec cruauté après un siége de soixante-dix jours (oct.). Horrible profanation des cercueils à l'abbaye de Saint-Denis, d'où les rois sont exhumés par décret de la Convention. Le tribunal révolutionnaire présidé par Herman, sur les paroles de l'accusateur public Fouquier-Tinville, condamne à mort Marie-Antoinette; elle meurt avec courage sur l'échafaud (16 oct.). Exécution des vingt et un girondins, Brissot, Vergniaud, etc. (31 oct.); du duc d'Orléans (6 nov.); de M^me^ Roland, qui avait été l'âme des conseils des girondins le 8 (son mari, alors fugitif, se tua en apprenant sa mort); de Bailly le 11; du général Houchard, condamné pour n'avoir pas profité de ses avantages sur les Anglais et sur les Autrichiens le 17; de la comtesse du Barry, qui n'eut pas la résignation de tant de femmes vertueuses, victimes de la terreur (8 déc.). — Culte de la déesse Raison, établi par décret de la Convention (10 nov.) sur la demande de

Commune, à l'église de N.-D. Faction des athées; l'évêque constitutionnel de Paris n'est plus chrétien. Immondes saturnales sur les places publiques et dans les églises. L'astronome Lalande prononce un discours contre l'existence de Dieu. — Inauguration du calendrier républicain (24 nov.). Douze mois égaux, chacun de trente jours; les mois sont divisés en trois décades. Nouvelle dénomination des mois, conforme à l'état des saisons: 1° mois d'automne : vendémiaire, brumaire, frimaire; 2° d'hiver : nivôse, pluviôse, ventôse; 3° de printemps : germinal, floréal, prairial; 4° d'été : messidor, thermidor, fructidor. L'année commence le 22 septembre : l'ère nouvelle date du jour de la fondation de la république, 22 sept. 1792. Le 24 nov. 1793 représente le 4 *frimaire* de l'AN II de la république. — Fin heureuse du siége de Toulon; Napoléon Bonaparte, qui commandait l'artillerie sous le général Dugommier, décide la retraite des Anglais (19 déc.). — La grande guerre finit contre les Vendéens au Mans et à Savenay (déc.). Les lignes de Weissembourg et de Lauterbourg sont reprises à l'ennemi le 27. — Dans les Antilles, des Français de Saint-Domingue livrent plusieurs points de l'île aux Anglais par jalousie contre les mulâtres, par crainte des nègres. — Le Jardin du Roi, à Paris, devient le Muséum d'histoire naturelle (10 juin). — Expériences du télégraphe aérien de l'abbé Chappe (12 juillet).

Pologne, Prusse et Russie. — Manifeste du roi de Prusse adressé à l'Europe (mars). Second démembrement de la Pologne opéré par les armées de Prusse et de Russie. La meilleure partie de la grande Pologne, moins la Masovie, avec Dantzick et Thorn sur la basse Vistule, et Czenstokowa, dans la petite Pologne, à l'est de la Silésie, formeront la Prusse méridionale (25 mars). La plus grande partie de la Lithuanie et de la province méridionale de Volhynie, qui comprennent les affluents de la rive droite du Dniéper, et, plus au sud, de la Podolie, vallée supérieure du Boug jusqu'au Dniéper, est occupée par les Russes (9 avril). La diète polon., réunie à Grodno sous la pression de vingt mille Russes, se résigne à un traité de part. avec la Russie (13 juill.) et la Prusse (25 sept.) : ce qui reste est garanti à la république et au roi.

1794.

Allemagne. — Hahnemann de Saxe pratique l'homéopathie. — *Idée de la doctrine de la science*, par Fichte.

Allemagne, Angleterre, Autriche, Espagne, France, Hollande, Italie, Prusse et Savoie. Les Anglais enlèvent la Martinique, la Guadeloupe, Sainte-Lucie, la Dominique. La Corse est soulevée par le général Paoli qui veut la livrer aux Anglais. L'amiral Hood amène des troupes (28 févr.); Bastia, au nord-est, Calvi, au nord-ouest, sont occupées. L'île prête serment à George III (18 juin). — Les Espagnols sont chassés du territoire (mars). — Hoche, commandant de l'armée de Moselle et Rhin, et Pichegru sauvent Landau, au nord de l'Alsace, d'où sont repoussés les ennemis. — Pichegru, envoyé à l'armée du Nord, commence une nouvelle invasion de la Belgique autrichienne (26 avril). — Le même jour l'empereur François II gagne sur la Sambre une victoire près de Landrecies qui se rend, mais Jourdan délivre Maubeuge, et gagne la bataille de Fleurus, au nord de Charleroi (26 juin). — Agression française au delà des Alpes : Masséna traverse la Savoie pour tomber sur le Piémont (7 avril). Victor-Amédée III et les Autrichiens le font rétrograder jusqu'aux côtes de Gênes. — Le parti français opère une révolution à Genève (19 juill.). Agitation dans le pays des Grisons et dans la Valteline. — Course de l'armée française au delà des Pyrénées à la poursuite des Espagnols (nov.).

— Pendant que Pichegru achève la conquête de la Belgique, Daendels franchit sur la glace le Wahal, bras du Rhin inférieur, et entre en Hollande (25 déc.).—La Prusse, engagée dans la question de Pologne, et l'empire germanique, qui n'a rien à gagner à la continuation de la guerre, négocient avec la France (8, 27 déc.).

Angleterre. — Propagande révolutionnaire. Le parlement vote la suspension de l'acte de l'*habeas corpus*. — Warren Hasting est acquitté. Mort du sanscritiste W. Jones.

Danemark et Suède. — Convention pour le maintien du droit des neutres qui doivent jouir de la liberté de navigation (27 mars).

Espagne. — Faveur scandaleuse de don Manuel Godoy, qui a déjà été fait duc d'Alcudia. La reine, qui est ouvertement hostile à la révolution française, lui donne les pouvoirs de premier ministre (9 avril).

France. — Décret pour l'affranchissement des nègres dans les colonies (5 févr., 16 *pluv.*). A Saint-Domingue les Nègres armeront contre les blancs, avec Toussaint-Louverture à leur tête. — Horreurs de la guerre de Vendée. Les royalistes perdent un chef habile, Henri de La Rochejaquelein, tué peu de temps après l'affaire du Mans (mars). D'Elbée, généralissime depuis la mort de Cathelineau, vaincu en 1793, pris dans l'île de Noirmoutier, a été fusillé (janv.) Stofflet, sorti des derniers rangs de la milice et du peuple, après la mort de La Rochejaquelein, s'empare du commandement de l'armée dite catholique et royale. Charette, ancien lieutenant de vaisseau, n'est que peu de temps d'accord avec Stofflet. Tous les habitants du pays sont mis hors la loi, et la Convention ordonne la destruction des villages, l'enlèvement des femmes et des enfants.—Défense de faire aucun prisonnier (26 mai). —Les missions des principaux montagnards et jacobins dans les provinces sont marquées par des atrocités révoltantes ; Carrier à Nantes, les noyades ; Tallien à Bordeaux ; Barras et Fréron à Marseille et à Toulon ; Maignet dans le comtat Venaissin ; Collot d'Herbois à Lyon ; Fouché à Nantes, à Nevers, à Moulins, à Lyon ; Lebon dans le Pas-de-Calais, son pays natal, etc. — Le tribunal révolutionnaire satisfait les vengeances des jacobins contre leurs rivaux les cordeliers : exécution d'Hébert, dit *le père Duchesne*, de Ronsin, d'Anacharsis Cloots, etc. (24 mars, 4 *germ.*) ; de Danton, de Lacroix, de Chabot, de Camille Desmoulins, le plus célèbre pamphlétaire de la révolution, de Hérault de Séchelles (5 avril, 16 *germ.*) ; de Chaumette, ancien procureur de la commune, qui a inventé les fêtes dites de la Raison (13 avril, 24 *germ.*). —Les ministères sont remplacés par des commissions exécutives (1er avril). Excès croissant de la terreur : pendant trois mois des charretées de victimes sans distinction d'âge, de sexe, de condition, de parti, se succèdent tous les jours à l'échafaud établi à la place Louis XV, dite de la Révolution, et au rond-point de la barrière du Trône. Le chimiste Lavoisier meurt avec les autres fermiers généraux dont on connoissait les richesses (8 mai, 19 *flor.*). Mme Élisabeth, sœur de Louis XVI, est condamnée à mort (10 mai, 21 *flor.*).— Un décret de la Convention, sur la proposition de Robespierre, déclare que le peuple français reconnaît l'existence d'un Être suprême et l'immortalité de l'âme (7 mai, 18 *flor.*). Fête de l'Être suprême : journée triomphante de Robespierre (8 juin, 20 *prair.*).— Les exécutions ne cessent pas. Mort du maréchal duc de Mouchy, âgé de soixante-dix-neuf ans, et de sa femme, âgée de soixante-six ans (13 juill., 25 *mess.*). Mort du poëte André Chénier (25 juill.). — Journée du 9 *thermidor* (27 juill.). Sur la dénonciation de Tallien, Robespierre est décrété d'accusation. Il se réfugie au sein de la commune. Comme il ne soulève pas le peuple

contre la Convention; il est arrêté le même jour à l'hôtel de ville avec Couthon, Saint-Just et Henriot; Lebas et Robespierre le jeune ont demandé à partager son sort. Robespierre, qui s'est brisé la mâchoire en essayant de se brûler la cervelle, est conduit à la guillotine (10 *therm.*, 28 juill.). Le lendemain meurent 71 de ses partisans. — Fin du règne de la terreur : suspension des exécutions. Réorganisation des comités de salut public et de sûreté générale avec un pouvoir restreint (24 août, 7 *fruct.*). Liberté rendue aux personnes arrêtées comme suspectes. La Convention s'attribue les fonctions de la Commune de Paris, qui avait si souvent imposé ses volontés à l'assemblée : ces fonctions seront remplies par des commissions exécutives (2 sept.; 16 *fruct.*). Le club des jacobins est fermé (11 nov., 21 *brum.* AN III). Les soixante-treize députés arrêtés à la suite du mouvement du 31 mai 1793, sont rétablis dans leurs fonctions à la Convention (déc.). Le représentant Carrier est puni de mort pour tous les crimes commis à Nantes pendant sa mission (15 déc.). Abolition de la loi du *maximum* (24 déc., 4 *niv.*). Le commerce ne se relèvera pas de longtemps. Affreuse disette. — Création de l'École centrale des travaux publics, ou École polytechnique (11 mars). — Geoffroy-Saint-Hilaire ouvre le premier cours de zoologie qui ait été fait en France (6 mai). — Le télégraphe aérien de l'abbé Chappe, organisé de Paris à Lille, est inauguré par la nouvelle de la prise de Condé sur les Autrichiens (30 nov., 10 frim.). — Fondation d'un musée des monuments français, par Albert Lenoir.

Italie. — Volta de Côme découvre la pile électrique. Une éruption du Vésuve détruit la ville de Torre del Greco.

Perse. — La dynastie des Kadjars, d'origine turcomane, natifs du Mazandéran, s'établit définitivement, après quarante-cinq ans d'efforts, avec Aga-Mohammed.

Pologne et Autriche; Prusse; Russie.—Vaste mouvement patriotique organisé en Pologne dans l'armée : Kosciusko en est le chef. A Cracovie, siége antique de la puissance des rois, dont elle garde les tombeaux, est renouvelé le serment à la constitution du 3 mai 1791 (24 mars). Au nord de cette ville, à Raslavice, Kosciusko, qui a des pouvoirs de dictateur, bat douze mille Russes (4 avril). A Varsovie, massacre d'une partie de la garnison russe le 17. Progrès du mouvement dans les provinces; mais les bourgeois et les paysans ne soutiennent pas avec ardeur les nobles qui n'abandonnent pas leurs priviléges. Excès de démagogie à Varsovie, à Vilna : les vrais amis de la constitution sont effrayés. — Prussiens et Autrichiens viennent à la curée avec les Russes. Bataille gagnée par le roi de Prusse (8 juin) : une trahison lui livre Cracovie (15 juin). Les Autrichiens s'avancent jusque dans le palatinat de Lublin. Les Russes se jettent sur la Lithuanie avec Souvarov. — Défaite de Kosciusko à Macejovice, sur le San (10 oct.). Souvarov renouvelle à Praga les horreurs qu'il a commises à Ismaïl, en 1790 (4 nov.). Reddition de Varsovie. Stanislas Poniatowski reçoit de Catherine l'ordre d'abdiquer. Le partage définitif est débattu pendant près d'un an entre les trois puissances.

1795.

Allemagne. — Premier ouvrage de Schelling, élève de Fichte, à Tubingue : *sur la possibilité d'une forme générale de la philosophie.* — *Prolégomènes* de Wolf sur Homère. Ouvrages de Jean-Paul Richter, romancier et philosophe. — *Almanach des muses*, par Schiller et Goethe.

Allemagne, Angleterre, Autriche, Espagne, France, Hollande, Italie, Prusse et Rus-

sie. — Pichegru achève la conquête de la Hollande. Prise d'Amsterdam, après un combat livré sur la glace au milieu des marais qui l'entourent (19 janv.). Le stathouder se retire en Angleterre. — Les Français prennent la place forte de Roses, au sud-est des Pyrénées orientales (3 févr.). L'Espagne négocie pour la paix. — Paix signée à Paris entre la république et le grand-duc de Toscane, frère de l'empereur (9 févr.). — Paix de Bâle conclue par la Prusse avec la France (5 avril, 16 *germ.*) : l'Allemagne septentrionale, la Saxe et la Franconie sont déclarées neutres; les Français garderont Clèves jusqu'à la paix générale. L'Autriche et les États méridionaux de l'Allemagne continuent la guerre. — Traité de paix entre la France et la Hollande (16 mai) : le stathoudérat est aboli; la France garde la Flandre hollandaise; alliance offensive et défensive entre les deux républiques. — Les Français occupent en Espagne Bilbao et Vitoria (17 juill.). Agitation révolutionnaire dans les pays qu'ils parcourent. Traité de paix à Bâle (22 juill., 4 *therm.*) : l'Espagne renonce à sa part de la colonie de Saint-Domingue. — Catherine II envoie des vaisseaux aux Anglais contre la France (22 juill.). — Déclaration de guerre de l'Angleterre à la Hollande notre alliée (19 sept.). Attaque des colonies hollandaises du cap de Bonne-Espérance, de Ceylan, et de Malacca. — En Allemagne, la guerre continue en dehors des possessions prussiennes. Les Français prennent Dusseldorf (6 sept.) et Manheim le 20, que Wurmser reprend; l'Autrichien Clairfait bat Jourdan à Hochst, à l'ouest de Francfort (11 oct.), et force nos lignes fortifiées devant Mayence le 29. — En Italie, les Autrichiens sont battus par Schérer à Loano, entre Albinga et Finale (23 nov.). — Suspension d'armes entre les Français et les Autrichiens.

Chine. — Abdication de l'empereur mantchou Khian-Loung après un long règne de cinquante-neuf ans : ami des arts et des lettres, auteur de plusieurs ouvrages dont un traduit en français dès 1770, l'*Éloge de la ville de Moukden*, conquérant de toute la Tartarie jusqu'à la Perse, persécuteur des chrétiens. Son fils Kia-Kin régnera vingt-cinq ans.

Espagne. — L'agitation révolutionnaire des provinces du nord a décidé de la paix avec la France (22 juill.). — Le principal ministre, don Manuel Godoy, duc d'Alcudia, reçoit, après le traité, le titre de prince de la Paix.

France. — Division de Paris pour les reg. d'état civil en douze arrondissements (23 févr.). — Pacification momentanée de la Vendée par les traités séparés des principaux chefs des chouans, Charette (17 févr., 29 *pluv.*) et Stofflet (20 avril, 1er *flor.*) qui n'avaient pu s'accorder. — L'ancien parti des jacobins tente une insurrection, avec les faubourgs de Paris, contre la majorité de la Convention (1er avril, 12 *germ.*). L'accusateur public du tribunal révolutionnaire, Fouquier-Tinville, meurt sur l'échafaud (6 mai). Nouvel effort du parti des jacobins (1er *prair.*, 20 mai) : du pain et la constitution de 93 sont le cri des masses, qui assiégent et sont sur le point d'emporter la Convention; mort déplorable du député Ferraud, fermeté du président Boissy d'Anglas; la garde nationale des sections voisines des Tuileries dégage l'assemblée et décide le triomphe des modérés. Décret renouvelé contre Collot-d'Herbois, Barrère, Billaud-Varennes, Vadier, (25 mai, 6 *prair.*); ils ne sont que déportés. Abolition du tribunal révolutionnaire (31 mai, 12 *prair.*). — Mort de Louis XVII, âgé de dix ans, dans la prison du Temple (8 juin, 20 *prair.*); Monsieur, l'aîné de ses oncles, alors à Vérone, prend le titre de Louis XVIII, roi de France et de Navarre. L'échange de la fille

de Louis XVI contre les représentants du peuple que Dumouriez avait livrés aux Autrichiens en avril 1793, est autorisé (30 juin). Les Anglais débarquent et abandonnent, sur la côte de Quiberon, en Bretagne, un corps d'émigrés (21 juill., 3 *therm.*); il est écrasé par le général Hoche. — Constitution de l'AN III décrétée par la Convention (22 août, 5 *fruct.*) : dans le préambule, déclaration non-seulement des droits, mais des devoirs de l'homme et du citoyen; le pouvoir exécutif sera à un directoire de cinq membres; le pouvoir législatif à deux conseils électifs, les Anciens et les Cinq-Cents. Elle est soumise à la sanction du peuple. Vote des assemblées primaires; 1 057 380 votent pour, 49 975 contre (23 sept., 1er *vend.*, 1er jour de l'AN IV). Un décret de la Convention ordonne la dissolution de tous les clubs (29 sept.). Quelques sections de Paris veulent empêcher l'établissement de la nouvelle constitution, journées du 12 et du 13 *vendémiaire* (4, 5 oct.) : habiles mesures de défense prises par Napoléon Bonaparte, lieutenant de Barras; il emploie le canon contre les rebelles. — La haute cour de justice, supprimée en 1792, est rétablie (sept.). Condamnation de Joseph Lebon (9 oct., 17 *vend.*). — Par décret de la Convention, les Pays-Bas autrichiens réunis à la France forment neuf départements (1er oct., 9 *vend.*) : les Deux-Nethes, chef-lieu Anvers; la Dyle, chef-lieu Bruxelles; la Lys, chef-lieu Bruges; l'Escaut, chef-lieu Gand; Jemmapes, chef-lieu Mons; Sambre-et-Meuse, chef-lieu Namur; les Forêts, chef-lieu Luxembourg; l'Ourthe, chef-lieu Liége; la Meuse-Inférieure, chef-lieu Maestricht. — Avant-dernière séance de la Convention (25 oct., 3 *brum.*) : décret pour la création de l'Institut national. Par différents décrets la Convention avait établi des écoles primaires; des écoles centrales, devenues depuis les lycées; les écoles spéciales de médecine et de droit; l'école normale, pépinière de professeurs pour les sciences et les lettres; l'école vétérinaire. La Convention a établi le système métrique (7 avril 1795) : le mètre, qui représente la dix-millionième partie de la distance de l'équateur au pôle, est pris pour unité; l'unité se multiplie en décamètre, hectomètre, myriamètre, se subdivise en décimètres, centimètres, millimètres. — Dernier décret de la Convention (26 oct., 4 *brum.*) : amnistie pour tous les délits purement révolutionnaires, à l'exclusion de ceux qui se rattachent aux menées royalistes. Clôture de la Convention. — Installation des nouveaux pouvoirs : le Directoire, qui réside au Luxembourg, le conseil des Anciens, qui siége aux Tuileries, le conseil des Cinq-Cents, qui siége dans la salle du Manége, occupée tour à tour par la Constituante, la Législative et la Convention. Ils dureront quatre ans, jusqu'au 19 brumaire an VIII (10 nov. 1799). Les directeurs nommés par les deux conseils sont Rewbell, Barras, le plus influent malgré son cynisme et sa paresse, La Réveillère-Lepeaux, Letourneur, Carnot à la place de Sieyès, qui n'a pas accepté. Les commissions exécutives établies le 1er avril 1794 font place à des ministres (5 nov.). Un ministère de la police générale va être créé. — Décret pour un emprunt de 600 millions (10 déc.). — La fille de Louis XVI est échangée (31 déc.).

Hollande. — Abolition du stathoudérat (mai).

Pologne et **Autriche, Prusse, Russie.** — Accord entre la Russie et l'Autriche pour le partage de la Pologne (3 janv.). — La Courlande, qui était de la mouvance de la Pologne, se soumet volontairement à la Russie (18 mars); le fils de Biren, Pierre, renonce à la souveraineté le 28. — Troisième et dernier partage de la Pologne (24 oct.). La Prusse obtient les districts situés entre le Niémen jusqu'à Grodno exclusivement et le Bog, affluent oriental de la Vistule, avec les terri-

toires de Bialistok et de Plock, la province de Varsovie jusqu'à la Pilica, affluent occidental de la Vistule, et un petit district du palatinat de Cracovie ; l'Autriche, la plus grande partie du palatinat de Cracovie et tout le pays de la Pilica au Bog ; la Russie, le pays à la droite du Niémen et du Bog, le reste de la Lithuanie et de la Volhynie. La Pologne est rayée de la liste des États européens. Stanislas Poniatowski continue à vivre avec une pension que lui font les trois puissances spoliatrices.

Prusse. — Grand zèle pour améliorer la condition des paysans et répandre la civilisation allemande par la justice et l'instruction publique dans les provinces polonaises que lui attribue le partage.

1796.

Allemagne, Angleterre, Autriche, France, Italie et Sardaigne.—L'Irlande, sous l'influence des idées françaises, cherche à se détacher du royaume uni. Vagues propositions de paix de l'Angleterre à la France (11 mars). — En Italie, merveilleuse campagne de Bonaparte, âgé alors de vingt-sept ans. Première victoire sur les Autrichiens à Montenotte (11 avril, 22 *germ.*); elle les coupe des Piémontais. Nouvelles rencontres à Millesimo, sur la Bormida (14 avril) ; à Dego, sur le même fleuve le 15. Victoire sur les Piémontais à Mondovi, le 22 ; armistice accordé au roi de Sardaigne. Course rapide de Bonaparte au nord du Pô ; il bat Beaulieu au pont de Lodi sur l'Adda (11 mai), et est maître du Milanais. La Sardaigne conclut la paix en cédant à la France la Savoie et les comtés de Nice et le Tende, dans les Alpes maritimes. Le général français Masséna occupe Vérone, possession vénitienne (3 juin); le sénat de Venise intime à Louis XVIII, qui résidait alors à Vérone, l'ordre de quitter le territoire. Occupation de Bologne, de Ferrare (19 juin) et bientôt d'Ancône. Le saint-siége paye une contribution en argent, en vivres, en objets d'art. Réception magnifique faite au général Bonaparte par le grand-duc à Florence. Masséna prend possession des lignes du Tyrol (6 juill.). Le siége de Mantoue est commencé (18 juill.). — Mais en Allemagne l'armée française, qui devait venir du Rhin sur le Danube rejoindre l'armée d'Italie, est partagée en deux corps sous Moreau et Jourdan, ce qui empêche l'unité d'action et le succès. Kléber et Lefebvre, aux ordres de Jourdan, ayant passé le Rhin à Dusseldorf, battent les Autrichiens à Altenkirchen (4 juin, 16 *prair.*). Passage du Rhin par Moreau près de Strasbourg (24 juin) ; il prend le fort de Kehl, (1er juill.). Plusieurs combats ; l'archiduc Charles se retire sur le Danube (août). — Au milieu des hostilités, utiles traités, signés à Berlin, avec le roi de Prusse, pour une nouvelle démarcation de territoire ; à Paris, avec le duc de Wurtemberg, qui renonce à Montbéliard, dans la Franche-Comté ; traité avec le margrave de Bade, dont les États longent le Rhin (5, 7, 22 août). — L'archiduc Charles est vaincu par Moreau à Neresheim (10 août) ; mais il bat Bernadotte, lieutenant de Jourdan, à Neumark le 23, atteint Jourdan lui-même à Amberg, l'oblige à se replier sur le Mein et bientôt même, après la bataille de Wurtzbourg (3 sept.), derrière la Lahn (19 sept., troisième jour supplémentaire de l'AN IV) : perte regrettable du jeune général Marceau. La retraite de Jourdan oblige Moreau à rétrograder. Savante retraite de Moreau (oct.) : il remonte la vallée du Danube pour aller rejoindre directement celle du Rhin par la route des villes forestières ; plusieurs engagements ; il repasse le Rhin à Huningue (26 oct.). L'archiduc Charles perdra trois mois à l'attaque du fort de Kehl, en avant de Strasbourg. Jourdan est provisoirement remplacé par Beurnonville.—En Italie, éblouissante campagne de Bonaparte contre

le général autrichien Wurmser qui vient de l'armée du Rhin. Victoire à Lonato, au sud-ouest du lac Garda (3 août), et à Castiglione, au sud de Lonato le 5, où se distingue surtout Augereau. Une campagne de six jours a valu vingt mille prisonniers et cinquante pièces de canon. Les Autrichiens sont bloqués dans Mantoue. Les Français remontent la vallée étroite et profonde de l'Adige (4 sept.) : journée de Roveredo, au-dessous de Trente, qui est occupée. Bonaparte poursuit Wurmser dans les gorges de la Brenta, et gagne encore près de la Brenta la bataille de Bassano le 8. Wurmser se fraye péniblement un chemin jusqu'à Mantoue où il est entièrement renfermé après avoir perdu un nouveau combat entre le faubourg Saint-George et la citadelle le 19. — Traité de paix signé à Paris avec le roi de Naples (10 oct.). Le duc de Modène est déclaré déchu. Formation de la république cispadane par la réunion de Modène, Reggio, Bologne et Ferrare (16 oct.). Les Lombards sont aussi disposés à se donner un gouvernement républicain. — Nouveaux efforts de l'Autriche : le maréchal Alvinzi s'avance de la Piave sur la Brenta, et bientôt prend position sur les hauteurs de Caldiero, près de Vérone. Dangers de l'armée française ; Bonaparte choisit son champ de bataille au milieu de marais dominés par des chaussées qu'il occupe ; journées d'Arcole (15, 16, 17 nov.), éclatante victoire. Retraite des Autrichiens dans le Tyrol. — Conférences de lord Malmesbury à Paris depuis le 23 oct. ; ses exigences. Tentative malheureuse du général Hoche et de l'amiral Truguet sur l'Irlande qu'on voulait soulever. Rupture des conférences (19 déc.). — Dans l'Indostan, alliance de Tippoo-Saeb avec les Français contre l'Angleterre.

Espagne. — Traité d'alliance offensive et défensive avec la France (19 août) ; déclaration de guerre de l'Angleterre (7 oct.).

États-Unis. — État nouveau admis dans l'Union, le Tennessée, qui depuis six ans avait été détaché de la Caroline du nord.

France. — Bonaparte qui venait d'être nommé commandant en chef de l'armée d'Italie (23 février) épouse Joséphine Tascher de La Pagerie, veuve du vicomte Alexandre de Beauharnais, dont elle a eu deux enfants, Eugène et Hortense (8 mars). — Fin de la guerre de Vendée. Stofflet qui a reçu de Louis XVIII le titre de lieutenant général, livré à l'armée républicaine, est conduit à Nantes et fusillé (févr.). Charette a le même sort (29 mars). Le général Hoche, par sa modération à l'égard des populations, mérite le titre de pacificateur de la Vendée. — Abolition des assignats dont l'émission s'est élevée à quarante-quatre milliards ; trente-deux milliards qui étaient encore en circulation sont déclarés hors de cours. Les mandats territoriaux forment un nouveau papier-monnaie (18 mars). — Projet d'insurrection du journaliste Gracchus Babeuf, rédacteur du *Tribun du Peuple*, qui proposait le partage des terres et des richesses entre les citoyens pauvres et attaquait avec violence le Directoire et les deux conseils (10 mai, 21 *flor.*). Il est traduit devant la haute cour nationale qui siégera à Vendôme ; un an de procédure. — Les mandats territoriaux sont retirés de la circulation (16 juill., 28 *mess.*). Embarras des finances. — Conspiration des jacobins : attaque de nuit sur le camp de Grenelle (9 sept., 23 *fruct.*), on les reçoit à coups de baïonnette ; plusieurs ex-conventionnels, parmi les prisonniers qui passeront devant une commission militaire. — Les Cinq-Cents font décider qu'il sera payé un quart en numéraire des arrérages du dernier semestre de cette année aux rentiers et aux pensionnaires de l'État (sept.). — Le traité avec le duc de Wurtemberg réunit à la France Montbéliard, dans la Franche-Comté (7 août). — Bona-

parte envoie une expédition en Corse pour en chasser les Anglais (22 oct., 1er *brum.* AN V). — Nouveaux tarifs de douanes, prohibitifs des produits étrangers (10 *brumaire*, 31 octobre), excepté pour les articles alimentaires; droits modérés sur les denrées coloniales. — *De l'influence des passions sur le bonheur des individus et des nations*, par Mme de Staël. — *Exposition du système du monde*, de Laplace.

Hollande. — Une Convention nationale décrète l'abolition des États-Généraux (1er mars). Proclamation de la république batave. — Les Hollandais alliés de la France perdront plusieurs de leurs colonies dans les deux Indes. Leur flotte est battue et prise par les Anglais devant le cap de Bonne-Espérance (15 août).

Italie. — Résultat des victoires de la France : formation de la république cispadane par la réunion de Modène et Reggio, Bologne et Ferrare (16 oct.). — Mort du roi de Sardaigne, Victor-Amédée III, après vingt-trois ans de règne (16 oct.). Avénement de son fils, Charles-Emmanuel IV.

Perse. — Mort d'Aga-Mohammed, premier prince Kadjar. Avénement de son neveu Feth-Ali-Châh.

Portugal. — Neutralité déclarée entre la France et l'Angleterre (17 sept.).

Russie. — Le roi de Géorgie, Héraclius, ayant imploré contre les Perses l'appui de la Russie, le comte Zouboff, frère du favori de Catherine II, prend sur la mer Caspienne, dans le Daghestan, la ville de Derbent (11 juin). Progrès jusqu'au fleuve Kour (l'ancien Cyrus). — Mort de Catherine II d'une attaque d'apoplexie, à soixante-sept ans, après trente-cinq ans de règne (17 nov.). Avén. de son fils, Paul Ier, à quarante-deux ans. Il est ouvert, hostile aux principes de la révolution française. Il veut réformer la discipline militaire et l'imposer aux nobles.

1797.

Allemagne. — Poëme d'*Hermann et Dorothée* de Goethe.

Allemagne, Angleterre, Autriche, Espagne, France et **Italie.** — Les Espagnols, alliés de la France sont battus par les Anglais au cap Saint-Vincent, au sud-ouest du Portugal (14 févr.); ils perdent dans les Antilles l'île de la Trinité le 18. — En Allemagne, l'archiduc Charles couronne heureusement la campagne de 1796 par la prise du fort de Kehl (9 janv.); cinquante et un jours de tranchée ouverte, belle défense de Desaix. Le Directoire donne à Hoche le commandement de l'armée de Sambre-et-Meuse; à Beurnonville, celui de l'armée du Nord; à Moreau, celui de l'armée de Rhin et Moselle. — Suite de la campagne d'Italie : la guerre est décisive, quoique Bonaparte n'ait que vingt mille hommes. Triple victoire (14, 15, 16 janv.) : la première journée est à Rivoli où se signale Masséna; la seconde au faubourg de Saint-George devant Mantoue; la troisième devant le palais de la Favorite, entre Saint-George et la citadelle de Mantoue. Wurmser est forcé de capituler (2 févr.) : les Autrichiens évacuent l'Italie. Dans cette mémorable campagne, en dix mois, moins de cinquante mille Français ont détruit, outre l'armée piémontaise, trois armées formidables d'Autrichiens, trois fois renforcées. — Bonaparte envahit les États de l'Église qu'il sait favorables à l'Autriche. En quinze jours, occupation d'Imola, de Forli, de Césène, de toute la Romagne, d'Urbin, d'Ancône (du 1er au 17 févr.). Il arrive à Tolentino entre Macerata et Camerino (17 févr.); y conclut un traité qui, outre une contribution de trente millions, cède à la France Avignon, le comtat Venaissin, les trois légations de Ferrare, Bologne et Ravenne (19 févr.). Prétentions des patriotes hostiles au pape. — Nouvelle campa-

gne de Bonaparte, nécessaire contre les Autrichiens que vient commander l'archiduc Charles, le sauveur de l'Allemagne. Il les bat près du Tagliamento (16 mars), et les rejette au nord des Alpes dans le Tyrol, la Styrie et la Carinthie : occupation de Klagenfurt, au nord de la Drave supérieure (29 mars). Il court sur la route de Vienne, malgré le soulèvement des provinces vénitiennes et les Pâques véronaises pendant lesquelles trois cents Français malades sont massacrés dans les hôpitaux (9 avril). A Léoben, sur la Muhr, à trente lieues de Vienne, Bonaparte consent prématurément à des préliminaires de paix (18 avril, 29 *germ.*) : l'Autriche cède à la France les provinces belges, renonce à la Lombardie, où Bonaparte veut fonder une république alliée de la France; elle obtient en dédommagement les États vénitiens de la terre ferme, l'Illyrie, l'Istrie et la haute Italie jusqu'à l'Oglio; Venise, traitée comme une ennemie qui se préparait à nous trahir, restera cependant indépendante et doit être dédommagée avec les pays qui sont à la disposition de la France. — Ces préliminaires arrêtent les débuts heureux sur le Rhin que Hoche a franchi à Neuwied (17 avril), où une victoire lui ouvrait la route de Francfort, et Moreau au-dessous de Strasbourg le 20. — En Italie, Bonaparte, pour venger le massacre des Français à Vérone, fait décider la chute du sénat de Venise (12 mai); une division française est introduite dans la ville le 20. A Gènes, un mouvement démocratique donne naissance à la république ligurienne (22 mai et 14 juin). Bonaparte crée la république cisalpine par la réunion de la Lombardie autrichienne, des territoires de Bergame, Brescia, Crème, etc., autrefois possédés par Venise, de Mantoue, Modène, Massa et Carrara (9 juill.) : fédération à Milan. — Inutiles conférences de Lille entre la France et l'Angleterre (du 6 juill. au 17 sept.). — Bonaparte dicte à l'Autriche le traité signé à Campo Formio, près d'Udine, dans le Frioul (17 oct., 26 *vend.* AN VI). L'empereur reconnaît à la France sa frontière naturelle, la ligne du Rhin et livre Mayence; mais l'Autriche n'est pas chassée complétement de l'Italie, elle garde le pays à l'est de l'Adige et de Mantoue; Venise et les possessions vénitiennes, Frioul, Istrie, Dalmatie, bouches du Cattaro, lui sont abandonnées; les îles Ioniennes, autrefois à Venise, passent à la France; la république cisalpine renferme au sud les légations de Bologne, de Ferrare et la Romagne, au nord la Valteline et Bormio, sur le haut Adda; le duc de Modène doit être indemnisé par le Brisgaw, terre d'empire voisine du Rhin. M. de La Fayette, captif à Olmutz depuis cinq ans, est mis en liberté. Le Directoire se hâte de ratifier le traité qui n'était cependant pas conforme à ses instructions. Retour de Bonaparte en France (déc.). — Un congrès s'ouvre à Rastadt, au nord du pays de Bade, pour traiter de la paix entre la France et l'empire germanique, et désintéresser les petits princes allemands des bords du Rhin (9 déc.); il traînera en longueur. — Les Français prennent possession de Mayence et du fort de Cassel le 29. — Violente émeute à Rome, où les républicains prétendent s'imposer à l'ambassadeur français, Joseph Bonaparte, frère aîné de Napoléon, le 28 : un général français est assassiné; la France demandera réparation par les armes.

Angleterre. — La Banque pendant vingt-deux ans ne paye plus en espèces.

États-Unis. — Washington n'est plus candidat à la présidence. L'élu est John Adams, né dans le Massachusetts, célèbre jurisconsulte; il a été pendant huit ans vice-président de l'Union; opinions très-modérées.

France. — Les théophilanthropes, dont Larévellière Lepeaux, un des Directeurs est le protecteur, remplacent le culte de la déesse Raison par des cérémonies de pur déisme.

— Intrigues des royalistes (31 janv.). La société de Clichy pousse à la chute du Directoire. Le renouvellement d'un tiers des membres du corps législatif introduit même des royalistes dans les deux conseils (20 mai). Letourneur, membre sortant du Directoire, est remplacé par François Barthélemy, favorable aux clichyens. — Exécution de Babeuf, le communiste (25 mai). — La majorité du Directoire sévit, avec l'aide des troupes d'Augereau, contre les partis hostiles à la république. Journée du 18 *fructidor* (4 sept.). Envahissement des deux conseils par la force armée; arrêt de déportation à Cayenne, contre deux directeurs, Barthélemy, et Carnot, qui s'enfuit, contre cinquante-trois députés, onze des anciens, quarante-deux des cinq-cents, contre plusieurs journalistes, Suard, Sicard, La Harpe, Fontanes, etc.; les journaux sont mis pour un an sous l'inspection de la police: nouvel arrêt de bannissement contre les émigrés et les Bourbons restés en France. Une lettre du général Moreau prouve les liaisons du général Pichegru avec le parti royaliste. Les directeurs déportés sont remplacés par Merlin de Douai et par François de Neufchâteau (10 sept., 24 *fruct.*). — Disgrâce de Moreau à cause de ses révélations tardives au sujet de Pichegru. Son armée est réunie à celle de Hoche, Hoche est emporté en quelques jours par une maladie à Wetzlar (18 sept.): il laisse à vingt-neuf ans une pure et glorieuse mémoire. Soupçons d'empoisonnement, sans preuve. Funérailles magnifiques au Champ de Mars. Augereau reçoit le commandement de l'armée d'Allemagne. — Retour de Bonaparte (15 *frim*, AN VI). Réception triomphale le jour où il remet aux mains des directeurs, au palais du Luxembourg, le traité de Campo Formio. — *Essai sur les Révolutions*, par Chateaubriand, publié à Londres.

Prusse. — Mort de Frédéric-Guillaume II, à 53 ans (16 nov.). Avénement de son fils, Frédéric-Guillaume III, à 27 ans. Il réforme l'administration de la cour fort corrompue sous le dernier règne, et les impôts.

Turquie. — Depuis trois ans, Sélim III applique à ses peuples les institutions européennes; des officiers français exercent ses troupes; imprimerie à Constantinople. — Révolte du pacha Pazvantoglou; maître quelque temps de Belgrade, il extermine une armée du grand seigneur, près de Widdin, sur le Danube. Il ne se soumettra qu'à des conditions avantageuses.

1798.

Angleterre, France, Hollande, Italie, Russie, Suisse et Turquie. — Influence des idées françaises s'appuyant sur la force. Révolution en Hollande, provoquée par l'envoyé français Delacroix, ardent démocrate: plusieurs membres du corps législatif de la Haye sont exclus ou arrêtés (22 janv.); l'assemblée s'organise en Convention, et forme une constitution à peu près semblable à celle de la France. Réaction du parti modéré (12 juin); le chef du nouveau mouvement, le général Daendels, est venu s'entendre à Paris avec le Directoire. — Révolution à Rome, quand le général français Berthier arrive avec une armée. Les patriotes abolissent le gouvernement pontifical et forment une république (15 févr., 27 *pluv.*). Pie VI, âgé de quatre-vingts ans, enlevé de son palais, est transporté en Toscane, les biens des cardinaux bannis ne sont pas épargnés; déprédations, surtout de la part de Masséna qui a remplacé Berthier. Le pape sera traîné d'exil en exil jusqu'en France. La république ligurienne a son corps législatif installé à Gênes (17 janv.), comme la république cisalpine a le sien à Milan. — Révolution en Suisse, où six cantons seulement, sur treize, étaient démocratiques. Le pays de Vaud veut s'affranchir de la domina-

tion du canton aristocratique de Berne (janv.) : refus du sénat bernois ; médiation et bientôt intervention armée de la France en faveur du pays de Vaud, dont les députés se constituent en gouvernement démocratique, à Lausanne, sous le nom de république lémanique. Les Vaudois envahissent le canton de Berne. Le général français, Brune, enlève Fribourg d'assaut et force Berne à une capitulation. L'ancienne ligue suisse est abolie (12 avril). Proclamation de la république helvétique une et indivisible ; peu goûtée dans les cantons démocratiques, qui préfèrent leur ancien gouvernement. La constitution de la nouvelle république est rédigée dans l'assemblée nationale de Bâle. La première législature helvétienne siége à Arau. Les Français ont saisi les caisses publiques dans les cantons aristocratiques. Les Grisons n'adhérant pas aux nouvelles idées politiques, leur pays est envahi par les Français. — Mulhausen, ville d'Alsace, alliée de l'ancienne ligue helvétique, est réunie à la France (févr.), ainsi que Genève, république libre (26 avril). — Le Directoire après avoir pensé, en oct. 1797, à une descente en Angleterre s'arrête, sur la demande de Bonaparte, à une expédition en Égypte, avec l'espoir de ruiner ainsi le commerce des Anglais dans les Indes : l'Angleterre reste seule maintenant de la première coalition contre la république. Le gouvernement français ne croit pas s'aliéner la Porte en portant la guerre contre les mameluks, sujets souvent rebelles : Talleyrand ministre des affaires étrang. doit être envoyé à Constantinople. Préparatifs de Bonaparte (mars, avril) : il associe à l'entreprise des savants, des artistes, des ingénieurs, des dessinateurs, des géographes, Monge, Berthollet, Fourier, etc. C'est l'ancienne armée d'Italie qu'il emmène en Égypte. Départ de Toulon (19 mai). Sur la route, l'amiral anglais, Nelson, est évité. Prise facile de l'île de Malte (12 juin). Débarquement en Égypte (1er juill.). Alexandrie est enlevée. Marche sur le Caire, bataille des Pyramides le 21 ; nos divisions, formées en carrés, triomphent des meilleurs cavaliers du monde, commandés par le bey Mourad. Le Caire, de l'autre côté du fleuve, est occupé. Soins donnés à l'organisation du pays, au bien-être des soldats. Création de l'Institut d'Égypte. L'escadre qui reste dans la rade d'Aboukir, à l'est d'Alexandrie, contrairement aux ordres de Bonaparte, y est attaquée par Nelson (1er août) : immense désastre. — La Porte, à l'instigation de l'Angleterre, déclare la guerre à la France (12 sept.). — Bonaparte reste le maître de l'Égypte. Insurrection au Caire, durement réprimée (21 oct. 30 vend.) Desaix fait la conquête de la haute Égypte. — Le Directoire, encouragé par une insurrection des Irlandais qui sont cependant battus à Vexford (5 juin), tente un débarquement à Killala, au nord-ouest de l'Irlande (23 août) : nos troupes sont forcées de se rendre prisonnières. — Seconde coalition contre la France. — L'Autriche conclut une nouvelle alliance avec Naples (18 mai), et demande le concours d'une armée russe (26 oct.). Le roi de Naples, séduit par les promesses de l'Angleterre, rompt la paix (24 nov.). Rome, attaquée par les Napolitains, est évacuée par le général français, Championnet (26 nov.) ; mais Macdonald est vainqueur des Napolitains à Civita Castellana (l'ancienne Véies) (4 déc.). Le Directoire déclare la guerre aux rois de Naples et de Sardaigne le 6. Charles-Emmanuel, surpris dans Turin, est forcé de renoncer à la souveraineté du Piémont le 9. Il se retire en Sardaigne avec sa famille. Championnet rentre à Rome le 15. L'armée française marche sur Naples. — Alliance de la Porte avec la Russie le 23. Le czar envoie une armée contre les Français vers l'Italie. Les plénipotentiaires français à Rastadt menacent de la guerre si les gouverne-

ments allemands laissent passer les Russes (2 janv. 1799).

Angleterre. — Révolte de l'Irlande; on y proclame et applique la loi martiale. — *Expérience sur l'éducation, faite à l'école des garçons à Madras,* par l'Écoss. André Bell qui y a été chapelain; publié à Londres. Lancaster ouvre à Londres la première école d'enseignement mutuel connue en Europe et dispute à Bell la priorité de la découverte. — Essai sur le principe de la population par l'économiste Malthus.

Haïti. — Les nègres, avec Toussaint-Louverture, chassent les blancs de la colonie française, et les Anglais, qui les soutenaient, s'emparent même de la partie espagnole de l'île. Proclamation d'indépendance. Mais les Espagnols garderont toujours une partie de l'est.

France. — Mesures insuffisantes pour combler le déficit dans les recettes de l'année (26 mai); elles engagent plus étroitement aux mains des acquéreurs les domaines nationaux, aliénés dès les premiers temps de la république. La chasse et la pêche sont affermées. — Conscription militaire, comprenant tous les Français en état de porter les armes, de vingt à vingt-cinq ans (21 août, 4 *fruct.*). — Établissement à Paris du Conservatoire des arts et métiers, (15 mai), où sont réunis les machines, outils, dessins, instruments des arts, qui étaient disséminés dans trois dépôts. — Paris reçoit les monuments et les objets d'art enlevés des villes d'Italie, entre autres les *Chevaux de Corinthe* (18 juill.). — Première exposition des produits de l'industrie (sept.).

Russie. — Avénement du dernier roi de Géorgie, Georges XI, fils d'Héraclius qui avait régné trente-huit ans : mêmes conditions de tutelle imposée par la Russie.

1799.

Angleterre, Autriche, France, Hollande, Italie, Russie, Suisse et Turquie. — Championnet met en fuite les lazaroni qu'avait armés le roi, et occupe la ville de Naples (23 janv.). Établissement de la république parthénopéenne. Le roi de Naples est réduit à la Sicile comme le roi de Piémont à la Sardaigne. — La flotte combinée des Russes et des Turcs enlève aux Français Corfou (1er mars) et les autres îles vénitiennes de la mer Ionienne. — Difficulté pour le Directoire d'administrer, outre la France, la Hollande, la Suisse et l'Italie, partagées en républiques. Les généraux donnent l'exemple du pillage. Le Directoire charge alors des commissions de l'administration civile et financière des pays occupés : résistance de quelques généraux, Championnet est destitué, Joubert donne sa démission. — Prévision d'une nouvelle guerre générale. Faute du Directoire, qui nomme général en chef de l'armée d'Italie, au lieu de Moreau, Schérer, usé par l'âge et les infirmités : Macdonald commandera l'armée de Naples, Masséna celle d'Helvétie, Jourdan celle du Danube, qui n'est pas assez forte, Bernadotte celle du Rhin, Brune celle de Hollande. Moyens insuffisants remis aux généraux. L'archiduc Charles passe le Lech. Déclaration de guerre du Directoire à l'Autriche (12 mars, 22 *vent.*), un an et demi après la paix de Campo Formio. La seconde coalition réunit l'Angleterre, l'Autriche, une partie de l'empire germanique, Naples, le Portugal, la Russie, la Turquie, les États barbaresques. — En Allemagne, première rencontre à Stockach, au nord-ouest du lac de Constance (22 mars). Jourdan vaincu se replie à l'entrée des défilés de la forêt Noire. Heureusement pour nous le conseil aulique défend à l'archiduc de pousser vers le Rhin. — En Italie, l'Autrichien Kray bat les Français sur l'Adige (30 mars) et au sud-est de Vérone, à Magnano (5 avril). Mouvement rétrograde de Schérer sur le Mincio, sur l'Oglio, sur l'Adda. Le Russe Souvarov, qu'on appelait l'in-

vincible, vient commander l'armée combinée des Russes et des Autrichiens en Italie. Schérer remet le commandement en chef à Moreau, qui sert dans son armée (27 avril). Fatale journée de Cassano, sur l'Adda, le 28. Moreau, n'ayant plus que vingt mille hommes, se retire au delà du Pô, puis au confluent du Pô et du Tanaro, puis aux environs de Gènes, pour faire sa jonction avec Macdonald, qui, arrivant de Naples par la Toscane, débouche trop tard dans les plaines de Plaisance (juin), soutient trois combats contre Souvarov sur la Trébie (17, 18, 19 juin) et, vaincu, se retire sur Gènes où il retrouve Moreau. La Lombardie et l'Italie sont perdues. — La concentration des armées du Rhin et de Suisse, depuis Dusseldorf sur le bas Rhin, jusqu'au Saint-Gothard, entre les mains de Masséna, est jusqu'ici sans profit. — A Rastadt a été commis le plus odieux attentat contre le droit des gens : assassinat des plénipotentiaires français (28 avril). — En Italie Joubert, nommé général en chef à trente ans, est forcé de livrer la bataille de Novi (15 août) : il est tué au début de l'action. Moreau, qui prend le commandement, ne peut que guider la retraite. — En Suisse, admirable campagne de Masséna. Il prévient l'arrivée de Souvarov, passe la Limmat, pour écraser, à Zurich, le corps russe de Korsakov et l'armée autrichienne qui le soutient (25, 26 sept., AN VIII, 3, 4 *vend.*). Les Russes sont culbutés dans Zurich. Lorsque Souvarov arrive, il est réduit lui-même à une retraite désastreuse ; le czar rappelle les troupes qu'il commande. Si l'Italie reste au pouvoir des Autrichiens, les armées prêtes à envahir la France sont chassées de la Suisse et rejetées en Allemagne. — En Hollande, des Russes et des Anglais débarquent sous le commandement du duc d'York, au Helder (27 août). La flotte hollandaise du Texel se rend aux Anglais. Mais Brune bat les Anglo-Russes (19 sept.) ; ils capitulent à Alkmaer, neuf mille Russes sont faits prisonniers (6 oct.). Le reste évacue la Hollande le 18. — En Orient marche de Bonaparte sur la Syrie (févr.). Prise d'El-Arisch, de Gaza, de Jaffa. Les prisonniers sont passés au fil de l'épée. Long siége de Saint-Jean d'Acre ou Ptolémaïs, au pied du mont Carmel ; soixante jours de tranchée ouverte, pertes considérables, plusieurs assauts ; habileté de l'amiral anglais Sidney-Smith. Arrivée de la grande armée turque : victoire de Bonaparte au mont Thabor, au sud-est de Saint-Jean d'Acre (16 avril). Le siége continue, mais l'armée est décimée par la guerre et par la peste. Bonaparte la ramène en Égypte (20 mai). Une armée turque, débarquée devant Aboukir, est complétement détruite (24 juill.). Bonaparte est décidé, par les nouvelles qu'il reçoit du continent, à abandonner l'Égypte, il laisse son armée victorieuse sous le commandement de Kléber (22 août, 5 *fruct.*). — Dans l'Indostan, chute de notre allié Tippoo-Saëb : il a recherché l'amitié de Bonaparte, maître de l'Egypte, mais n'a pu être soutenu par la France. Deux fois battu par les Anglais, il soutient un siége d'un mois dans sa capitale Seringapatam, qui est prise d'assaut ; il meurt les armes à la main après un règne de dix-sept ans (4 mai). L'État de Mysore est partagé par les Anglais avec les petits nababs indiens.

États-Unis. — Mort de George Washington, retiré depuis deux ans dans la vie privée.

France. — Le duc d'Angoulême, fils aîné du comte d'Artois, épouse à Mittau, en Courlande, la fille de Louis XVI (10 juin). — Discordes dans le gouvernement. Le sort exclut du Directoire Rewbell, administrateur honnête et éclairé, détesté de Barras, et y fait entrer Sieyès, qui a été ambassadeur à Berlin (16 mai). Les élections de l'an VII, pour le renouvellement des conseils, sont favorables aux jacobins. Déchaînement contre le Directoire : après un an

d'exercice; Treilhard en est éliminé comme illégalement élu (16 juin); il est remplacé par Gohier, homme sans mérite. Honteuse alliance de Barras et de Sieyès contre leurs collègues Larévellière Lepeaux et Merlin de Douai, qui, accusés d'incapacité et de trahison, donnent leur démission (18 juin, 30 *prair.*); Roger-Ducos et le général Moulins entrent au Directoire, qui n'en devient pas plus homogène. Changements dans le ministère: aux finances, retraite de Ramel, qui a rendu de grands services; il est remplacé par Robert Lindet, cher aux patriotes, respectable à tous les partis; aux affaires étrangères, retraite de Talleyrand; à la justice, nomination de Cambacérès; Bernadotte à la guerre. — Ressources extraordinaires: levée des hommes de toutes les classes, emprunt forcé de cent millions. — Loi des otages contre les parents des émigrés ou ci-devant nobles (12 juill.). — Le nouveau ministre de la police, Fouché, sur lequel les jacobins auraient dû pouvoir compter à cause de ses antécédents, aide le Directoire contre eux: clôture du club du Manége; arrestation des auteurs de onze journaux hostiles au Directoire, surtout à Sieyès (août, sept.). Désorganisation générale; guerre civile imminente, dangers au dehors. Sieyès disait qu'il fallait, pour sauver la France, une tête et une épée. — Retour soudain de Bonaparte. Son débarquement à Fréjus (8 oct., 17 *vend.* AN VIII). Enthousiasme qu'il inspire. Il arrive à Paris; les mécontents de tous les partis le recherchent. Sieyès se rapproche de lui; Fouché est plein de zèle, Sieyès, assuré de Roger-Ducos, et Bonaparte préparent la journée du 18 brumaire, qui doit emporter le Directoire et les conseils et créer un autre gouvernement. Décret pour la translation du Directoire et des conseils à Saint-Cloud, et la remise du commandement général à Bonaparte. Ce décret préparé pendant la nuit par la commission des Anciens est voté le matin par le conseil (18 *brumaire*, 9 nov.). Bonaparte s'est assuré du concours des généraux présents à Paris, excepté Bernadotte, ex-ministre de la guerre, et Augereau. Bonaparte, à la barre des Anciens, parle de la république, mais non de la constitution. Démissions de Sieyès et de Roger-Ducos, depuis longtemps prêtes; suspension des municipalités de Paris; démission lâchement cédée par Barras; vains efforts de paroles tentés par les deux autres directeurs, Moulins et Gohier, pour défendre la constitution. Le lendemain, à Saint-Cloud, grand péril en face des conseils: aux Cinq-Cents Bonaparte, menacé d'être mis hors la loi, en danger pour sa vie, se décide à faire évacuer la salle par la force. Les Anciens et une fraction des cinq-cents instituent un consulat provisoire, qu'on défère à Bonaparte, Roger-Ducos et Sieyès. Les conseils ajournés sont remplacés par deux commissions qui devront rédiger une nouvelle constitution de concert avec les consuls. On pouvait croire alors que l'armée n'était, comme au 13 vendémiaire an IV et au 18 fructidor an V, qu'un auxiliaire de la révolution: mais l'avénement du pouvoir absolu était proche. — Derniers travaux du Directoire: organisation de l'école Polytechnique, et perfectionnement du système métrique (nov.). — Le consulat provisoire et les deux commissions de constitution entrent en charge (11 nov.). Mesures réparatrices (13 nov.): abolition de la loi du 12 juill. sur les otages; rappel des prêtres insermentés et des victimes du 18 fructidor; adoucissement des décrets contre les émigrés. Création d'une caisse d'amortissement pour opérer successivement le rachat de la dette publique (27 nov., 6 *frim.*). — Constitution de l'an VIII, inspirée par Bonaparte, peu conforme au plan qu'avait tracé l'utopiste Sieyès (24 déc., 3 *niv.*): un premier consul, assisté de deux consuls à voix consultative, le gouvernement a seul

l'initiative des lois ; un sénat conservateur de soixante membres, chargés de veiller au maintien de la constit., choisis pour la première fois par les consuls, il siégera au Luxembourg ; un tribunal de cent membres pour discuter les lois présentées par les consuls, il siégera au Palais-Royal ; un corps législatif de trois cents membres, chargé de sanctionner ou de rejeter les propositions discutées, il siégera comme les cinq-cents depuis 1798 au palais Bourbon ; les tribuns et les législateurs seront choisis par le sénat sur une liste de candidats nationaux formée elle-même sans le concours réel du peuple ; importance du conseil d'État. Bonaparte, premier consul, s'adjoint Cambacérès, ancien membre de la plaine à la Convention, et Lebrun, ancien coopérateur du chancelier Maupeou : les consuls résident aux Tuileries. — Laplace commence à publier sa *Mécanique céleste ;* Georges Cuvier, ses *Leçons d'anatomie comparée.* — Le comte Joseph de Maistre, d'origine française, né à Chambéry, ennemi de la révolution et de la philosophie, publie à Lausanne ses *Considérations sur la France.* — *De la littérature, considérée dans ses rapports avec les institutions sociales,* par Mme de Staël. — Début du *Journal des Débats.* — *Inscription* trilingue de Rosette découverte par un officier français.

Italie. — Dans le roy. de Naples, après le départ des Français, la capitale est en proie à une réaction royale qui égale les plus épouvantables scènes de notre révolution. Mouvement contre les patriotes, dirigé par le cardinal Ruffo (12 juin) ; capitulation violée ; intercession de l'Angleterre implorée vainement. Listes sanglantes de proscriptions, confiscations et meurtres. Rentrée de Ferdinand IV à Naples (13 juill.). — Mort de Pie VI à Valence, en Dauphiné, comme en captivité ; il a été pape vingt-cinq ans (29 août).

Russie. — Mort du roi de Géorgie Géorgès XI. Il laisse ce royaume au czar, mais le peuple défend son indépendance dans les montagnes.

1800.

Allemagne. — Haydn est âgé de cinquante-huit ans, et Beethoven en a vingt-huit ; lorsque Weber, à quatorze ans, écrit déjà un opéra. — Achard, chimiste de Berlin, fait connaître sa découverte du sucre de betterave.

Allemagne, Angleterre, Autriche, France, Italie et Turquie. — En Égypte, triste situation de l'armée française depuis le départ de Bonaparte. Traité d'El-Arisch, conclu par Kléber avec le grand vizir et l'Anglais Sidney-Smith pour l'évacuation (janv.), désavoué par le gouvernement de Londres. Les hostilités recommencent. Victoire de Kléber près des ruines d'Héliopolis, entre le Nil et le désert, au sud-est du Caire (20 mars) ; il poursuit les Turcs jusqu'à la frontière de Syrie, reprend la ville du Caire qui s'était insurgée derrière lui. En trente-cinq jours, il a reconquis l'Égypte sur les Turcs et sur les Égyptiens révoltés. Le chef des mameluks, Mourad-Bey, fait sa soumission. Kléber est assassiné au Caire par un fanatique musulman parti de la Palestine ; il meurt le même jour que Desaix à Marengo (14 juin). Le commandement passe aux mains moins habiles du général Menou. — Après des offres de paix faites inutilement à l'Angleterre par le premier consul, Moreau franchit le Rhin (mars), pénètre en Souabe, bat les Autrichiens à Engen au nord-ouest du lac de Constance, à Moskirch au sud de Sigmaringen, à Biberach à l'est du lac Federsée (avril) ; les impériaux se retirent sur Ulm. Bonaparte se porte contre le feld-maréchal Mélas qui, avec cent trente mille hommes, maître de toute l'Italie, était entré dans Nice, et se disposait à passer le Var pour pénétrer en Provence. Brillante campagne de quarante jours avec une armée de réserve de qua-

rante mille hommes, réunis en quelques mois sous les murs de Dijon. Son départ (6 mai) : le grand Saint-Bernard franchi le 23, il descend dans la vallée d'Aoste, sur les derrières de Mélas; entre à Milan (2 juin) : nouvelle proclamation de la république cisalpine le 4. Les Autrichiens sont entre le premier consul et le général Suchet, posté à l'ouest des Alpes. La ligne d'opérations de Mélas est coupée; il revient sur Nice, sur Turin, sur Alexandrie. Au nord-est d'Alexandrie, près de Montebello, victoire d'avant-garde, due surtout au général Lannes (9 juin), prélude d'une grande journée. A Marengo, au sud-est d'Alexandrie, quarante mille Autrichiens, soutenus par une nombreuse cavalerie, sont écrasés par vingt-deux mille hommes, dont deux mille cinq cents cavaliers; arrivée presque inattendue de Desaix, il est blessé mortellement sur ce champ de victoire; vigueur du jeune général Kellermann, fils du vainqueur de Valmy (14 juin, 25 *flor.*). Marengo décide du sort de l'Italie; convention de Mélas avec Suchet pour remettre toutes les places du Piémont, de la Lombardie, des légations (16 juin). Les Autrichiens se retirent au delà de l'Oglio. Retour de Bonaparte à Paris (2 juill.).—Nouveau traité de l'Autriche et de l'Angleterre à Vienne (20 juin) : l'Angleterre fournira des subsides.— Les succès de Moreau qui s'avance en Bavière, ceux de Lecourbe dans le pays des Grisons, décident l'armistice de Parsdorf, ville de Bavière, dont profiteront les Autrichiens (15 juill.). Les députés de l'Autriche signent des préliminaires de paix le 28; la cour de Vienne, qui reçoit des subsides de l'Angleterre, ne les ratifie pas. Elle demande cependant une prolongation d'armistice de quarante-cinq jours, l'obtient en cédant Philippsbourg sur le Rhin, Ulm et Ingolstadt sur le Danube (20 sept., 3e jour complémentaire de l'an VIII). Conférences pour la paix à Lunéville, au sud-est de Nancy, sans résultat. — En Italie, témérités provoquantes des Napolitains et des Toscans. L'insurrection de la Toscane donne un prétexte aux Français pour prendre possession de Florence et des principales villes du grand-duché (15 oct.). — L'Autriche ne négociant pas sérieusement, Bonaparte fait ouvrir la campagne d'hiver par Moreau (28 nov.). Moreau doit franchir l'Inn et marcher sur Vienne, pendant que Macdonald passera du pays des Grisons dans le Tyrol, que Brune forcera l'Adige au delà du Mincio. En Allemagne, bataille mémorable perdue par l'archiduc Jean près de la forêt de Hohenlinden, à l'est de Munich; utile concours des généraux Ney, Grouchy, Grenier, Drouet, surtout Richepanse (3 déc.). Moreau passe l'Inn le 10, s'avance dans l'Autriche, occupe Salzbourg le 15; bat les Autrichiens sur la Traun le 18, prend Lintz sur le Danube, Steyer sur l'Ens, s'approche de Vienne. Par l'armistice de Steyer, l'empereur promet de signer immédiatement la paix, quelle que soit la détermination de ses alliés le 25. Macdonald, bravant les horreurs de l'hiver, a pénétré dans le Tyrol italien; Brune a passé le Mincio et l'Adige. — Après vingt-six mois de blocus, les Anglais ont forcé les Français de leur remettre Malte (25 sept.). Le premier consul en fait cession au czar; les Anglais la refusent à Paul Ier, qui se détache alors de la coalition et renouvelle contre l'Angleterre la ligue armée des neutres de 1780 avec la Suède, le Danemark et la Prusse (16 déc.). Il envoie un ambassadeur à Paris.

Angleterre. — Incorporation de l'Irlande à l'Angleterre et à l'Écosse; un seul parlement pour les trois royaumes (2 juill.). L'acte d'union prive les catholiques, si nombreux en Irlande, du droit d'élection et de représentation. — George III renonce au titre de roi de France porté par tous les princes anglais depuis Édouard III en 1336. — Dans

l'Indostan, la compagnie acquiert tout le pays de Karnatic, à l'est du royaume de Mysore, devenu son domaine. — James Grant, le premier, traverse le détroit de Bass, entre la Nouvelle-Hollande et l'île de Diemen, pour entrer à Port-Jackson, sur la côte sud-ouest de ce continent. — John Turnbull entreprend un voyage autour du monde; il visitera la Nouvelle-Galles, les îles de la Société et de l'archipel Sandwich.

Danemark. — Les Anglais qui, depuis la fin de 1799, entravaient le commerce maritime des puissances neutres et visitaient les vaisseaux, même lorsqu'ils étaient convoyés, *ont capturé* une flottille danoise avec son convoi (25 juill.).

France. — Menaces du gouvernement consulaire contre les républicains extrêmes, anciens députés, journalistes ou anciens jacobins (5 *janv.*, 15 *niv.*); cent trois devaient être déportés : menace sans exécution. — A Luçon, traité de Bonaparte avec les derniers chefs de la Vendée, Bernier, curé de Saint-Lô, qui avait assisté à toute l'insurrection, Châtillon, d'Autichamp, Suzanet (17 janv.). Soumission des chefs des bandes bretonnes, La Prévalaye et Bourmont; Frotté, pris, est fusillé. Georges Cadoudal, fils d'un meunier du Morbihan, battu à Grandchamp, dans le Morbihan, par Brune, capitule et passe en Angleterre. Le culte catholique est protégé en Vendée et en Bretagne. — Une sœur de Bonaparte épouse le général Joachim Murat, âgé de vingt-neuf ans, fils d'un aubergiste gascon (20 janv.). — La constitution de l'an VIII est acceptée par 3 011 007 suffrages contre 1562 (7 févr., 18 *pluv.*); celle de 93 en avait eu 1 801 918; celle de l'an III 1 057 380. — Division de la France en préfectures et sous-préfectures (17 févr., 28 *pluv.*). — Établissement de la banque de France (janv.-mars). — Traité d'amitié et de commerce avec les États-Unis (30 sept., 8 *vend.* AN IX). — Heureuses mesures financières : les rentiers commencent à être payés en argent. Projets de réparation de routes. — Complot d'Arena et de Ceracchi pour assassiner Bonaparte à l'Opéra; découvert (10 oct.). Complot de la machine infernale : explosion dans la rue Saint-Nicaise lorsque la voiture du premier consul le conduisait à l'Opéra (24 déc., 3 *niv.*). Plusieurs personnes sont tuées, Bonaparte est sauvé par la vitesse de ses chevaux. La police accuse les démocrates plutôt que les chouans; plusieurs arrestations; mise en jugement des prévenus du complot du 10 oct. — Le Génevois Mallet, journaliste français, défenseur, même avant 1789, et conseiller sévère de la royauté, meurt en Angleterre dans la pauvreté (10 mai). — La Tour d'Auvergne, nommé par Bonaparte premier grenadier des armées de la république (mai), a été tué en Allemagne, près de Neubourg (juin).—*Recherches physiologiques sur la vie et la mort*, de Bichat, médecin à dix-neuf ans.

Haïti.—Toussaint-Louverture se fait donner, par les nègres, le titre de président à vie.

Italie. — Élection tardive de Pie VII, né en Romagne (14 mars); le conclave était réuni à Venise depuis décembre.

Russie et Turquie. — Les sept îles Ioniennes, enlevées par la France à Venise en 1797, et aux Français par la flotte russo-turque en 1799, sont constituées en république par un traité entre la Russie et la Turquie (21 mars); elles payent tribut à la Porte. La Porte obtient Prevesa, au nord de l'île de Sainte-Maure, Parga, en face de l'île de Paxo, et d'autres points de la côte. Le gouvernement de Céphalonie, de Sainte-Maure et de Téaki (ancienne Ithaque) est organisé par Capo d'Istria, fils d'un boucher de Corfou, âgé alors de vingt-quatre ans.

Turquie. — Toute la côte d'Al-

banie est occupée par Ali, patha de Janina, qui règne en despote depuis dix-huit ans.

1801.

Allemagne. — La *différence de Fichte et de Schelling*, par Hegel, élève de Fichte, alors professeur à Iéna.

Allemagne, Angleterre, Autriche, Danemark, Espagne, France, Italie, Portugal, Russie et Turquie.—L'Autriche signe encore un armistice en Italie, à Trévise (16 janv.). Signature du traité de Lunéville par Joseph Bonaparte, frère du premier consul, et par M. de Cobentzel, au nom de l'empire et de l'Autriche (9 févr., 20 *pluv.*) : l'empire ratifie le traité de Campo Formio et reconnaît les républiques batave, helvétique, ligurienne, cisalpine ; l'Autriche reconnaît la formation d'un royaume d'Étrurie pour la branche espagnole de Parme, au détriment de Ferdinand III, frère de l'empereur ; le principe de la sécularisation des domaines ecclésiastiques en Allemagne comme moyen d'indemnité est accepté. — L'Espagne, sur les menaces de la France, déclare la guerre au Portugal, allié de l'Angleterre ; le prince de la Paix conduira les troupes d'invasion (22 févr.). — Menacée par une armée que conduit Murat, la cour de Naples signe le traité de Florence (18 mars) : elle abandonne à la France son droit sur l'île d'Elbe ; elle fermera les ports des Deux-Siciles aux Anglais. — Traité de la France avec l'Espagne (21 mars) : Louis Ier, fils de l'infant don Ferdinand qui règne à Parme, a reçu de Bonaparte la Toscane et le titre de roi d'Étrurie, mais l'Espagne reconnaît qu'à la mort de son père don Ferdinand, le duché de Parme, Plaisance et Guastalla, passera à la France. — Exaspération de l'Angleterre contre les neutres auxquels s'adjoint la Prusse (12 févr.). L'embargo est mis sur tous les vaisseaux russes, danois, suédois, dans les ports du royaume-uni. Les amiraux Nelson et Parker forcent le passage du Sund dans la Baltique (21 mars), le franchissent presque sans difficulté parce que la côte suédoise n'est pas défendue, se portent devant Copenhague : bataille navale très-meurtrière (2 avril) ; suspension d'armes le 9 ; le Danemark se retire du traité de la neutralité armée qu'annule la mort de Paul Ier. Le nouvel empereur de Russie, Alexandre Ier, fait accepter à l'Angleterre et aux puissances du nord une convention qui repose sur le principe invoqué par les neutres « le pavillon couvre la marchandise : » la contrebande de guerre est exceptée. Elle nécessite la visite des bâtiments ; les îles danoises et suédoises seront restituées par les Anglais (17 juill.). — L'Égypte est perdue pour les Français. Dix-huit mille Anglais avec le général Abercrombie, débarqués à Aboukir, battent Menou (8, 28 mars, 9 avril) ; abandon du Caire et même d'Alexandrie aux Anglo-Turcs (27 juin). L'Égypte est évacuée après trois ans d'occupation (2 sept.) ; une bien petite partie de l'armée revoit la France : les troupes anglaises restent dans le pays. — Sur le continent se complète l'œuvre de pacification générale. L'électeur de Bavière accède au traité de Lunéville qui le dépouille au profit de la France de ses possessions sur la rive gauche du Rhin. Après l'attaque d'Olivenza et de la province portugaise d'Alentejo par le prince de la Paix, le Portugal signe le traité de Badajoz, dicté par la France et l'Espagne (29 sept., 7 *vend.* AN X). Traité de Saint-Ildefonse, par lequel l'Espagne cède à la France la Louisiane (1er oct.). Même l'Angleterre signe à Londres des préliminaires de paix avec la France (1er oct.). A Paris est signée la paix entre la Russie et l'Espagne le 4 ; entre la Russie et la France qui garantissent toutes deux la république des Sept-Îles le 8. Préliminaires de paix entre la France et la Porte le 9. Congrès ouvert à

Amiens pour la paix définitive avec l'Angleterre.

Angleterre. — Dangers intérieurs, résultats de la lutte acharnée contre la France pendant huit ans: accroissement formidable de la dette portée à douze milliards cent neuf millions de francs; affreuse disette. Soulèvement du peuple; il dévaste les villes et les campagnes. Ardeur de l'opposition parlementaire contre Pitt qui cependant avait doublé le commerce, les revenus et la marine de l'Angleterre. Première convocation du parlement-uni des trois royaumes : Pitt demande l'émancipation pour les catholiques irlandais auxquels il l'avait fait espérer en obtenant l'acte d'union. Refus du roi, qui est protestant dévot. Démission de Pitt après dix-sept ans de ministère (8 févr.). — Cabinet formé par Addington; lord Hawkesbury remplace M. Grenville aux affaires étrangères : tous deux amis et créatures de Pitt. Nouvel accès de démence du roi (févr.-mars). — Dans l'Indostan, acquisition des territoires du nabab d'Arcate, à l'ouest de Madras.— Flinders complète la reconnaissance de la côte méridionale de la Nouvelle-Hollande. — Premier acte du parlement pour la construction d'un chem. de fer.—Recens. de popul. pour l'Angleterre et pays de Galles : 8 872 980; avec l'Écosse, 11 millions.

États-Unis.— Thomas Jefferson, né comme Washington en Virginie, est le nouveau président (4 mars) dévoué depuis 1773 à la cause de l'indépendance et de la démocratie, célèbre par ses écrits philosophiques et politiques, habile financier et diplomate, vice-président de l'Union depuis 1797.

France. — A l'occasion de la machine infernale, cent trente républicains sont déportés par un simple sénatus-consulte, demandé et obtenu dans une séance de nuit (4 janv.). Les vrais auteurs du complot, enfin découverts, sont livrés à des tribunaux militaires spéciaux dont la formation soulève les plaintes du parti constitutionnel, surtout dans le tribunat. Condamnation à mort et exécution de quelques-uns des conspirateurs du 10 octobre (9 janv.).— Aussitôt après le traité de Lunéville, organisation de l'administration française dans les pays de la rive gauche du Rhin que nous reconnaît l'empire (mars) : 4 départements, du Roër, chef-lieu Aix-la-Chapelle; de Rhin-et-Moselle, chef-lieu Coblentz; du Mont-Tonnerre, chef-lieu Mayence; de la Sarre, chef-lieu Trèves.— Restauration de la religion catholique, œuvre du premier consul. Il n'est pas aidé par le concile d'évêq. constitut. tenu à Paris (29 juin). Le cardinal Consalvi signe le nouveau concordat au nom de Pie VII (15 juill.); ratification par le pape. Bonaparte a obtenu la déposition des évêques anciens titulaires; une nouvelle circonscription épiscopale en soixante siéges au lieu de cent cinquante-huit; l'attribution à l'État de la police des cultes; la substitution d'un salaire pour les prêtres à une dotation territoriale; la consécration par l'Église de la vente des biens nationaux; les archevêques et évêques doivent être nommés par le gouvernement et recevoir du saint-siége l'institution canonique.— Le culte catholique redevient public.— Pour célébrer la paix générale, grande fête le 18 *brum.* AN X; lord Cornwallis, plénipotentiaire au congrès d'Amiens, reçoit du peuple de Paris un accueil sympathique. — Traités renouvelés avec la régence d'Alger, qui reçoit encore un tribut (27 déc.). — *Atala* de Chateaubriand, publié dans le *Mercure de France*. — *Idéologie* de Destutt de Tracy. *Traité de minéralogie* de Haüy.—Le journaliste Rivarol meurt à Berlin. — Métier inventé par Jacquart, fils d'un tisserand lyonnais.— Exposit. de l'industrie à Paris. Première machine à vapeur. Recensement : 27 349 003 âmes.

Hollande.—Nouv. constit. (oct.).

Russie.—Les nobles s'irritent des

réformes milit. ; Paul Ier, plein d'estime et d'admiration pour le premier consul, était odieux à l'ambassadeur anglais. Complot tramé par le comte de Palhen, gouverneur militaire de Saint-Pétersbourg; projet d'assassinat, caché sous un projet d'abdication forcée, accompli au palais Michel dans la nuit du 23 mars (12 en style russe). Avénement de son fils aîné, Alexandre Ier. — Premiers actes d'Alexandre Ier : il abolit la chancellerie secrète d'inquisition, la confiscation, la torture; il réduit les impôts, rappelle les bannis. Il accorde la liberté de l'imprimerie, laisse introduire des livres français. — Annexion de la Géorgie (25 sept.). Guerre dans le Caucase.

Suisse. — Constit. de la rép. helvétique par l'influence de Bonap.

1802.

Angleterre. — *Revue d'Édimbourg*, fondée par les Whigs (oct.).

Angleterre, France et Turquie. — Paix signée à Amiens par lord Cornwallis et Joseph Bonaparte, le plénipotentiaire de Lunéville (25 mars, 4 *germ.*) : l'Angleterre consent à toutes les acquisitions continentales de la république française, reconnaît l'existence des républiques secondaires, restitue nos colonies; mais elle obtient dans les Antilles l'île espagnole de la Trinité et l'île de Ceylan, possession hollandaise qui complète la domination britannique dans les Indes; elle doit évacuer le cap de Bonne-Espérance et Malte, réservée pour l'ordre déchu. — Traité entre la France et la Porte (25 juin). La paix est rétablie sur toutes les mers comme sur le continent.

États-Unis. — École militaire, créée à Westpoint, au nord de New-York. — Fulton, né en Pensylvanie, qui cherchait à intéresser à ses découvertes la France et l'Angleterre, particulièrement pour ses appareils de guerre sous-marine, construit à Paris avec le concours de Livingston, l'ambassadeur de sa nation, un grand bateau à vapeur. — Le pays d'Ohio, à l'ouest de la Pensylvanie, que les Européens n'ont commencé à habiter qu'en 1763, est admis au rang d'Etat.

France. — La prospérité renaît; encouragement des travaux : industrie, commerce extérieur, canaux, ports, ponts, routes, monuments. Brillant hiver, affluence d'étrangers, cour du premier consul. Mariage de son frère Louis Bonaparte avec Hortence de Beauharnais, fille de sa femme (9 janv.). Ordre et réformes dans l'administration. Les premiers livres du code civil, préparés en 1801 par le conseil d'État, mal accueillis par le tribunat, sont retirés par le premier consul. Le nouveau président élu du Corps législatif, Dupuis, l'auteur de l'*Origine de tous les cultes*, est hostile au concordat comme Grégoire et Daunou, qui ont été, malgré le premier consul, proposés pour des places vacantes au sénat. Court voyage à Lyon où une diète d'Italiens le proclame président de la république italienne (26 janv.); grande revue des armées d'Italie et d'Égypte. Retour à Paris; renouvellement légal d'un cinquième du corps législatif et du tribunat par le scrutin du sénat, favorable au gouvernement. — Session extraordinaire pour faire convertir en lois le concordat, le traité d'Amiens, et différents projets sur l'instruction publique et la création de la Légion d'honneur, etc. (du 5 avril au 20 mai). Adoption par le corps législatif et le tribunat du concordat et de la loi réglementaire des cultes sous le nom de *lois organiques* (8 avril, 18 *germ.*). C'est le sujet d'un discours mémorable de M. Portalis devant le corps législatif, le même jour où l'Institut met au concours cette question : *De l'esprit et de l'influence de la réformation de Luther*, sur laquelle Charles de Villers remportera le prix en 1804. Le concordat est inauguré en grande pompe par le premier consul, avec l'éclat de l'ancienne cour, dans l'église Notre-Dame, le jour de Pâques (18 avril, 28 *germ.*).

Le dimanche et les quatre grandes fêtes religieuses sont rétablis. Abandon du système décadaire, bien qu'on conserve le calendrier républicain. Sénatus-consulte pour donner amnistie pleine et entière à tous les émigrés qui rentreront avant le 1er *vend.* AN XI (26 avril). Adoption, à une grande majorité, du projet de loi qui réorganise l'enseignement (1er mai) : fondation de quarante lycées avec cinq mille cent vingt bourses et un *fonds* annuel de trois millions cinq cent quatre-vingt-quatre mille francs, restauration de l'étude des langues mortes; éducation tout à fait militaire. La création de la Légion d'honneur est votée au Conseil d'État par 14 voix contre 10; au tribunat par 56 contre 38; au corps législatif par 170 contre 110 (19 mai). — Le sénat n'ayant prolongé le consulat que pour dix ans (6 mai), le peuple vote le consulat à vie : 3,568,885 sur 3,577,259 votants. Au tribunat, Carnot seul a voté contre. Le sénat proclame Napoléon Bonaparte premier consul à vie (2 août, 14 *therm.*). Remaniement de la constitution, favorable à l'autorité monarchique (4 août) : tous les colléges électoraux d'arrondissement et de département seront élus à vie par les assemblées de canton, qui représentent seules le peuple; le sénat, qui est porté à cent vingt membres, peut modifier la constitution et la suspendre, dissoudre le corps législatif, et casser les décisions des tribunaux; le tribunat, réduit à cinquante membres, est comme une section du conseil d'État; l'assemblée législative ne sert qu'à voter les décrets. Le premier consul peut désigner son successeur. Il a, outre les Tuileries, Saint-Cloud. Suppression du ministère de la police, que remplace une direction générale attachée au ministère de la justice. — Le Piémont, dont la possession nous a été reconnue par les traités, est réuni au territoire français et forme six départements (11 sept.) : la Doire, chef-lieu Ivrée; la Sésia, chef-lieu Verceil; le Pô, chef-lieu Turin; la Stura, ch.-l. Coni; Marengo, ch.-l. Alexandrie; le Tanaro, ch.-l. Asti. A la mort du duc de Parme et Plaisance, ses États selon la convention du 21 mars 1801, sont occupés (9 oct., 17 *vend.* AN XI). — Travaux intérieurs. Canaux de l'Ourcq et de Saint-Quentin, canal de Nantes à Brest; digue de Cherbourg. Grand chemin du Simplon, dans les Alpes du Valais. Route du mont Genèvre, entre les sources de la Durance et celles de la Doire ripaire. Projets de colonies militaires en Italie et dans les départements du Rhin. Réorganisation de l'Institut qui sera partagé en quatre classes. Largesses au clergé. — Sensation produite par le *Génie du Christianisme*, de Chateaubriand, il relève les beautés morales et poétiques de la religion. — *Delphine* : de Mme de Staël. — Début de Charles Nodier : *Stella ou les Proscrits.* — Travaux philosophiques de Cabanis, de Maine de Biran, de Bonald. — *Lettres d'un habitant de Genève à ses contemporains*, ouvr. socialiste du comte de Saint-Simon. — L'esclavage est rétabli aux colonies (20 mai).

Haïti. — Le général français Leclerc, venu avec vingt mille hommes, se rend maître par surprise de Toussaint-Louverture, qui, envoyé en France y mourra. Soumission d'un autre général des noirs, Jacques Dessalines. La fièvre jaune autant que la guerre décime l'armée française. Mort de Leclerc (2 nov.). L'insurrection recommence de tous côtés.

Iles Ioniennes. — Guerre civile depuis la naissance de la république; un plénipotentiaire russe vient apaiser les troubles. La Russie garantit la constitution. Le secrétaire d'Etat Capo d'Istria, ranime l'esprit grec : écoles, enseignement de la langue et de la littérature de la Grèce ancienne.

Italie et **Suisse.** — La république cisalpine n'existe plus que de nom depuis qu'elle a accepté pour président le premier consul (26 janv.), surtout après l'incorporation du Pié-

mont à la France (11 sept.).— Le Valais forme une république particulière (3 avril).— En Sardaigne, abdication de Charles-Emmanuel IV (4 juin); son frère Victor-Emmanuel I lui succède. — Troubles en Suisse. Médiation du premier consul; il fait entrer une armée de trente mille hommes (21 oct.).

Russie. — Nouvelle organisation du service administratif : un ministre à la tête de chaque département (20 sept.). Création des ministères de l'intérieur et de l'instruction publique. — Le sénat devient un corps intermédiaire entre le prince et la noblesse. — Taganrog, au fond de la mer d'Azof, prend rang parmi les premiers ports de commerce.

1803.

Allemagne. — Mort de Herder, l'auteur des *Idées sur l'histoire de l'humanité*.

Allemagne, Autriche, France, Prusse et Russie.—La ferme volonté du premier consul qui met à profit tour à tour l'ambition de la Prusse et l'orgueil de la Russie, puissance médiatrice, fait résoudre, après un an de laborieux efforts, la question si compliquée du remaniement du territoire, au moyen de la sécularisation des principautés ecclésiastiques. Part faite à la Prusse dans la Westphalie et la Hesse. L'archev. de Salzbourg est donné à l'ancien grand-duc de Toscane, l'archiduc Ferdinand, qui est fait électeur. Des anciens électeurs ecclésiastiques, un seul est conservé, celui de Mayence qui est chancelier de l'empire, mais son siége est transporté à Ratisbonne. Trois nouveaux électeurs protestants, Bade, Wurtemberg, Hesse. Le collége des villes libres est réduit à huit membres : Augsbourg, Nuremberg, Ratisbonne, où siége la diète, Wetzlar, où siége depuis 1688 la chambre impériale, Francfort, Lubeck, auxquelles on adjoint Hambourg et Brême, qui dépendaient du Hanovre. Un octroi est établi sur le Rhin pour trouver les sommes nécessaires au complément de toutes les indemnités. Ces résolutions sont acceptées par la diète de Ratisbonne (24 mars). Mais bien des questions ne sont pas encore résolues.

Angleterre et France. — Les Anglais refusent d'évacuer Malte (1er mars). Les Français entrent en Hollande et dans le Hanovre; Bonaparte ferme aux Anglais les ports de France, de Hollande et d'Espagne; il arrête même les sujets de la Grande-Bretagne. Nouveau projet de descente en Angleterre : grands préparatifs à Boulogne. Bonaparte exige l'alliance du roi de Naples, occupe les Abruzzes et la Pouille, ainsi qu'Ancône et Civita-Vecchia dans les États de l'Église. — Les Anglais enlèvent aux Hollandais nos alliés, Surinam, Démérary et Esséquibo dans la Guyane (19 sept.). — Neutralité imposée par Bonaparte au Portugal et à l'Espagne qui donneront des subsides à la France (30 nov., AN XII).

Angleterre. — Troubles en Irlande (25 juill.). — Dans l'Indostan, lutte contre Holkar, chef d'un État du même nom au milieu des Mahrattes.

États-Unis. — La France leur cède (30 avril), moyennant soixante millions, la Louisiane. Elle prend rang d'État presque aussitôt.

France. — École militaire spéciale à Fontainebleau (janv.). Ecole d'arts et métiers à Compiègne (févr.). — Restriction de la liberté de la presse par la censure (27 sept.). — *Traité d'économie politique* de J. B. Say. La réimpression en sera interdite. — Essai du bateau à vapeur de l'Américain Fulton à Paris (9 août). Mais le premier consul, pour le projet de descente en Angleterre, ne s'y fiera pas.

Haïti. — Les Français sont refoulés jusqu'au Cap par les noirs Jacques Dessalines et Christophe, et par le mulâtre Pétion. Grand désas-

tre de Rochambeau (nov.). Vengeances des noirs sur les blancs et sur les mulâtres.

Iles Ioniennes. — Nouvelle constitution plus précise (6 déc.); influence de la Russie.

Italie. — Mort de Louis Ier, roi d'Étrurie (27 mai). Son fils, âgé de quatre ans, est sous la tutelle de sa veuve.

Prusse. — Elle reste neutre entre l'Angleterre et la France.

Russie. — Accroissement des forces de terre et de mer. — Ukase pour l'amélioration de l'instruction publique (5 févr.): subvention donnée aux universités de Dorpat, en Livonie, et de Vilna. Projet de création d'universités à Saint-Pétersbourg, à Kharkov, à Kasan. — Ukase pour favoriser l'affranchissement des paysans (20 févr.). — Odessa, ville qui date de vingt ans, reçoit pour gouverneur un Français émigré, le duc de Richelieu, auquel elle devra sa prospérité commerciale (mars). — Voyage autour du monde, de Krusenstern.

Suisse. — Acte de médiation du premier consul (19 févr.). La confédération comprendra dix-neuf cantons; on ajoute aux treize anciens l'Argovie, la Thurgovie, Saint-Gall, les Grisons, le pays de Vaud, le Tessin. La diète fédérale se tiendra alternativement dans les grandes villes. Chaque canton a sa constitution particulière. Le landamman est le premier magistrat de la république. Abolition de tous les priviléges de naissance et de localités.

Turquie.—Les Wahabites, sectaires musulmans qui ont pris la Mecque, menacent le Caire que sauvent les mameluks; ils enlèvent Médine (30 juill.).

1804.

Angleterre. — Nouveau ministère Pitt (15 mai).—Brevet pris par l'Allemand Winsor pour l'éclairage au gaz, invention due presque en même temps à l'ingén. franç. Lebon et à l'ingén. angl. Murdoch. — Première caisse d'épargne établie à Tottenham, dans le Middlesex, par Mrs. Priscilla Wakefield. Fondation de la société Biblique.

Autriche.—Impr. d'État à Vienne.

France. — Le parti des chouans émigrés ourdit à Londres une conspiration contre le premier consul; George Cadoudal a pour complice Pichegru. Arrivés à Paris, ils entraînent le général Moreau. Leur arrestation (15 févr., 25 *pluv.*).— Acte odieux de violence et de colère: le premier consul fait enlever, dans le grand-duché de Bade, au château d'Etteinheim, à trois lieues au delà du Rhin, le duc d'Enghien, petit-fils du prince de Condé (15 mars); translation à Vincennes, condamnation à mort par une commission militaire, exécution dans les fossés du château (20 mars). Le général Pichegru est trouvé étranglé dans sa prison du Temple (5 avril). Le czar et le roi de Suède, beaux-frères du grand-duc de Bade, invitent la diète germanique à demander à la France satisfaction pour la violation du territoire allemand (7 mai). — Le *Code civil*, en trois livres et en 2281 articles, est adopté par le corps législatif. — L'empire héréditaire est voté par le tribunat, le corps législatif et le sénat. Napoléon Ier est proclamé empereur à Saint-Cloud (18 mai, 28 *flor.*). Un sénatus-consulte modifie la constitution: toute publicité est détruite, les séances du sénat deviennent secrètes comme celles du conseil d'État; monarchie militaire avec des princes, les frères de l'empereur, Joseph et Louis; avec des grands dignitaires, un archichancelier et un architrésorier, Cambacérès et Lebrun ex-consuls, et avec des maréchaux, des chambellans, des pages. Aigle des Césars. Le décret impérial du 29 *floréal* (19 mai) nomme dix-huit maréchaux: Berthier, Murat, Moncey, Jourdan, Masséna, Augereau, Bernadotte, Soult, Brune, Lan-

nes, Mortier, Ney, Davoust, Bessières, Kellermann, Lefebvre, Pérignon, Sérurier. Pendant ses dix ans de règne, Napoléon n'a nommé que huit maréchaux nouveaux. Issue du procès instruit contre George Cadoudal : vingt condamnations à mort (10 juin); douze exécutions; Moreau, condamné à deux ans de détention, est banni ; il passera aux États-Unis. Les suffrages du peuple, exprimés sur des registres, accordent l'hérédité de la couronne impériale à la famille de Bonaparte : 3,572,329 contre 2,569 (6 nov., 15 *brum.* AN XIII). Pie VII vient sacrer Napoléon à Paris dans l'église Notre-Dame (2 déc., 11 *frim.*). — Sept cents millions de dépenses, cinq cent soixante millions de revenus ordinaires. Nouvelles ressources financières : vingt-deux millions du subside italien, quarante-huit du subside espagnol, vingt des cautionnements, et quelques millions en biens nationaux. Rétablissement des contributions indirectes sur les objets de consommation, surtout les boissons, vins, eaux-de-vie, bière, cidre ; création d'un personnel de la perception, sous le titre de régie des droits réunis; la perception se fait au moyen de l'exercice, les matières imposables sont taxées sur les lieux où elles sont récoltées et fabriquées. Le sel n'est imposé qu'en Piémont. — Les savants Gay-Lussac et Biot font un voyage aérostatique. — Sous le titre d'*Oupnekhat*, traduction en extraits, des Védas, les plus anciens livres sacrés des Indous écrits en langue sanscrite, par l'orientaliste Anquetil Duperron. Il meurt en 1805.

France et **Angleterre, Autriche, Espagne, Russie, Suède, Turquie.** — L'empereur Alexandre demande que le royaume de Naples et l'Allemagne septentrionale soient évacués par nos troupes, et que la maison de Sardaigne soit indemnisée de ses pertes (21 juill.). — L'empereur d'Allemagne, quand Napoléon a reçu le titre d'empereur, prend le titre d'empereur d'Autriche, avec le nom de François Ier (11 août). — Napoléon au camp de Boulogne, d'où il espère lancer sa flotte contre l'Angleterre. Le lendemain de la Saint-Napoléon (16 août, 28 *therm.*), distribution des croix d'honneur à l'armée, en présence de cent cinquante mille hommes. La mort de l'amiral Latouche-Tréville, qui commandait l'escadre de Toulon, fait ajourner la descente à l'hiver. — L'empereur Alexandre cesse toute relation avec la France (28 août). — Le roi de Prusse veut rester neutre (26 sept.). Alliance étroite de la Suède avec l'Angleterre (3 déc.). — L'Espagne, alliée de la France, perd trois galions d'Amérique chargés d'argent, qui sont enlevés par les Anglais (5 oct.). Elle déclare la guerre à l'Angleterre (12 déc.). — L'ambassadeur ottoman quitte Paris le 13.

Haïti. — Le noir Jacques Dessalines chasse les Anglais, et se fait proclamer empereur sous le nom de Jacques Ier (8 oct.) ; il règne en tyran.

Italie. — Pie VII rétablit l'ordre des jésuites à Naples et en Sicile (3 juill.). —Napoléon exige le renvoi du ministre de Naples, Acton.

Turquie. — Révolte des populations chrétiennes de Servie, opprimées par le pacha de Belgrade Pasvan-Oglou et par les beys turcs ; elles auront pour chef le fils d'un pâtre de Bosnie, Czerni-Georges.

1805.

Allemagne. — Mort de Schiller, à quarante-six ans : poëte dramatique, et historien de la *Révolution des Pays-Bas*, de *la guerre de Trente ans* (9 mai). Il était ami de Goëthe, et vivait comme lui à Weimar.

Angleterre. — Progrès de la consommation du charbon de terre à Londres : cette année, quatre mille huit cent cinquante-six cargaisons, contenant un million trois cent cinquante mille tonnes. — Walter Scott

est déjà célèbre par des poésies empruntées aux légendes gaéliques et par des ballades.

États-Unis. — Réélection de Thomas Jefferson à la présidence.

France et **Allemagne, Angleterre, Autriche, Hollande, Italie, Prusse, Russie.** — Napoléon veut constituer sur le modèle de l'empire tous les États voisins de la France dont le Directoire avait fait des républiques. Il accepte la monarchie héréditaire d'Italie que lui offre la consulte d'État de la république cisalpine (18 mars). La principauté de Piombino, en Toscane, est donnée à la princesse Élisa, sœur de Napoléon, mariée au sénateur Bacciochi. — Constitution plus monarchique de la Hollande (15 mars): le pouvoir exécutif est remis à un pensionnaire d'État, Schimmelpenninck. — L'Angleterre organise la troisième coalition. Traité d'alliance avec la Russie (11 avril). — L'empereur reçoit à Milan la couronne de fer des Lombards (26 maj); il nomme vice-roi son fils adoptif Eugène de Beauharnais. Le sénat de Gènes demande l'incorporation à la France (4 juin). La petite république de Lucques est convertie en principauté pour être donnée au prince et à la princesse de Piombino le 23. — Napoléon revient à Boulogne (3 août): il a cent trente-deux mille hommes, quinze mille chevaux, deux mille petits bâtiments de transport; il attend que ses flottes ouvrent la mer. « Si nous sommes maîtres douze heures de la traversée, écrit-il le 4 août, l'Angleterre a vécu. » — L'Autriche accède à la coalition (9 août). — La faute de Villeneuve, commandant de l'escadre de Toulon, qui, après avoir combattu l'amiral Calder pour débloquer le Ferrol, au nord-ouest de l'Espagne, rebrousse vers Cadix au lieu de marcher sur Brest, où est bloqué notre amiral Ganteaume; la connaissance positive des projets de l'Autriche, décident la levée du camp de Boulogne (27 août). — Plan de l'immortelle campagne de 1805. — Quatre-vingt mille Autrichiens, sous l'archiduc Ferdinand et le général Mack, ont passé l'Inn, envahi Munich et chassé l'électeur allié de la France (8 sept.); trente mille, sous l'archiduc Jean, occupent le Tyrol; cent mille, sous l'archiduc Charles, s'avancent sur l'Adige. Deux armées russes doivent se joindre aux Autrichiens. — Le roi de Naples signe une convention de neutralité avec la France (21 sept.). — Activité de Napoléon : en un mois, cent cinquante mille hommes sont transportés du camp de Boulogne à la frontière de l'Alsace avec quatre cents pièces de canon (27 août-25 sept.). Décret du sénat pour une levée de quatre-vingt mille hommes (23 sept., 1er *vend.* AN XIV). Départ de Napoléon (24 sept.). Organisation de la grande armée en sept corps; réserve de cavalerie sous Murat; garde impériale, corps d'élite de sept cents hommes, avec de l'artillerie; grenadiers d'Oudinot. — L'empereur se porte vers la Bavière, le long des Alpes de Souabe, pour tourner le général Mack. Violation de la neutralité prussienne par nos troupes qui traversent le territoire neutre d'Anspach en Franconie (3 oct.). Passage du Danube (6 oct.): l'empereur veut prendre position au delà, entre les Autrichiens et les Russes. Une campagne en quinze jours. Des corps d'armée du général Mack, qui s'est établi à Ulm, sont battus à Wertingen (8 oct.); à Gunzbourg (9 oct.); le 10, occupation d'Augsbourg; le 12, de Munich. Elchingen, au nord-est d'Ulm, sur la gauche du fleuve, est emportée par Ney (14 oct.). Mack capitule avec trente mille hommes (20 oct.). — En Italie, Masséna arrête le prince Charles et passe l'Adige, la Piave, le Tagliamento (oct.). — Mais l'amiral Villeneuve perd, malgré le concours dévoué de l'amiral espagnol Gravina, la bataille de Trafalgar contre Nelson, qui est tué (21 oct.). — Napoléon, après Ulm, précipite son mouvement sur Vienne, où il

arrive le 13 nov. — Il marche contre les Autrichiens et les Russes qui se sont réunis en Moravie. Mémorable victoire d'Austerlitz, le jour anniversaire du couronnement de l'empereur (2 déc., 11 *frim.*); armistice avec les Autrichiens (6 déc.); les Russes obtiennent de se retirer immédiatement. — Pendant les négociations pour la paix avec l'Autriche, Napoléon signe des traités particuliers avec Bade, le Wurtemberg, la Bavière (10, 12, 20 déc.). Traité avec la Prusse (15 déc.): le Hanovre est cédé à la Prusse, qui livre à la France le marquisat d'Anspach, destiné à la Bavière, la principauté de Neufchâtel, et le duché de Clèves entre Meuse et Rhin, contenant la place de Wesel sur le Rhin.—Traité de Presbourg avec l'Autriche (26 déc.): Napoléon se réserve l'Italie entière, l'Istrie et la Dalmatie; il donne à la Bavière les évêchés d'Eichstett et de Passau, la Souabe autrichienne, la ville et l'évêché d'Augsbourg, le Tyrol; au Wurtemberg, une partie de la Souabe et du Brisgau; à Bade, une partie du Brisgau et de l'Ortenau; les électeurs de Wurtemberg et de Bavière sont reconnus rois par l'Autriche, le souverain de Bade se contente de son titre d'électeur; tous trois, affranchis des droits d'origine féodale qu'exerçait sur eux l'empereur, auront les mêmes prérogatives que lui sur la noblesse immédiate de leurs États : ainsi, dans une partie considérable de l'Allemagne, le pouvoir est centralisé au profit des souverains territoriaux. Faible indemnité pour l'Autriche : biens de l'Ordre teutonique sécularisés à titre héréditaire pour un des archiducs. Ce traité, dans les limites duquel Napoléon aurait dû se maintenir, bien conçu pour le repos de l'Italie et de l'Allemagne, complète l'abaissement de l'Autriche, commencé par le traité de Campo-Formio, continué par celui de Lunéville. Il consacre l'empire comme la paix de Lunéville, après Marengo, a sanctionné le consulat,—Napoléon déclare que Ferdinand IV de Naples a cessé de régner (27 déc.): ce prince, après Trafalgar, avait violé le traité de neutralité en recevant d'une escadre anglo-russe dix-huit mille hommes (19 nov.).

France. — Nouveau tarif de douanes (6 févr., 17 *pluv.*). Aggravation des droits sur le café, le sucre, le cacao, le thé, les objets de luxe, le coton, le fer, etc. — Le territoire génois, incorporé à la France (4 juin), formera trois départements : Gênes, chef-lieu Gênes; Montenotte, chef-lieu Savone; Apennin, chef-lieu Chiavari. — La suppression du calendrier républicain est décidée (9 sept., 22 *fruct.*) : l'AN XIV ne dépassera pas le 1er janvier 1806, on sera repris le calendrier grégorien. — Mme de Staël en Italie écrit *Corinne*.

Russie et Turquie.—La Russie obtient la liberté de navig. sur le Phase, fleuve d'Arménie (22 fév.). Elle y bâtit deux forts. Traité d'alliance renouvelé pour neuf ans (30 déc.).

1806.

Allemagne.—*Mithridate*, ou tabl. de toutes les langues par Adelung.

Angleterre.—Mort de William Pitt à quarante-sept ans (23 janv.). Ministère plus enclin à la paix : Fox aux affaires étrangères; Grenville, premier lord de la trésorerie, est principal ministre; M. Windham à la guerre; M. Gray à l'amirauté. — Congrève, officier d'artillerie, invente les fusées qui portent son nom (janv.) : elles seront essayées contre les ports de France. — La mort de Fox (sept.) sera favorable au parti de la guerre. — La comp. des Indes hérite du dernier rejeton du Mogol.

États-Unis.—Fulton navigue en bateau à vapeur sur l'Hudson.

France. — 1806 est la plus belle année de l'empire, comme 1802 fut la plus belle du consulat. Paris reçoit les drapeaux pris sur l'ennemi (1er janv.). Napoléon assiste à Munich au

mariage d'Eugène Beauharnais avec la princesse Auguste de Bavière, le 14. Accueil triomphal à Paris le 26. On lui donne le titre de Grand. Le sénat consacre un monument à sa gloire et à celle de l'armée. — Par décret impérial, l'église de Saint-Denis est consacrée à la sépulture des empereurs; celle de Sainte-Geneviève (le Panthéon) est rendue au culte (20 févr.). — Rétablissement du crédit public et privé, le trésor est reformé avec les contributions levées en pays conquis. Le ministère des finances sera pendant huit ans, de 1806 à 1814, aux mains habiles et intègres de M. Mollien. Avec un effectif militaire de quatre cent cinquante mille hommes et des besoins de service considérables, le budget ne dépasse pas sept cents millions, et, en ajoutant les frais de perception, huit cent vingt. Extension des droits des contributions indirectes, rétablissement de l'impôt sur le sel; nouvelle organisation de la trésorerie et de la banque de France; liquidation des arriérés. Projets de travaux d'art : à Paris, colonne de la place Vendôme faite avec le bronze des canons enlevés à l'ennemi, sur le modèle de la colonne Trajane de Rome; arc de triomphe sur la place du Carrousel, achèvement du Louvre et des Tuileries, arc de l'Étoile, fontaines; canaux du Rhône au Rhin, du Rhin à l'Escaut; routes de Tarare, de Metz à Mayence. — Création de l'université impériale, avec un corps enseignant, sur le projet de l'administrateur de l'instruction publique, M. Fourcroy (6 mai). — Adoption du code de procédure civile (9 mai). — Adjonction au conseil d'État de maîtres de requêtes; il connaîtra de tous les marchés passés avec le gouvernement (juin). — Organisation du conseil des prud'hommes à Lyon (18 mars). — Exposition de l'industrie à Paris (sept.-oct.). — *Les Pestiférés de Jaffa*, de Gros, commencent une réaction contre l'école académique de David. — Population : 29 107 425 âmes.

France et Allemagne, Autriche, Hollande, Italie. — Ferdinand IV se retire en Sicile (15 janv.); Masséna entre à Naples avec Joseph Bonaparte, frère aîné de l'empereur, alors âgé de trente-huit ans (15 févr.); organisation nouvelle du royaume. Le prince Eugène, vice-roi d'Italie, occupe les États vénitiens cédés par le traité de Presbourg; le général Molitor, la Dalmatie. Au sud de ce pays, les bouches du Cattaro sont prises, malgré le traité, par les Russes qui, depuis deux ans, ont garnison à Corfou (4 mars). — Système d'empire avec des royautés vassales, des grands-duchés et des duchés, comme dans l'empire germanique; les rois et ducs conserveront leur qualité de grands dignitaires de l'empire français : résolutions présentées au sénat pour être converties en articles des constitutions de l'empire (mars, avril-juin). Statut constitutionnel de la famille Bonaparte (30 mars) : Joseph Bonaparte est créé roi de Naples et de Sicile, Gaëte seule lui résiste avec le secours des Anglais. Louis Bonaparte est donné pour roi à la Hollande (5 juin). Massa-Carrara a été réunie au duché de Lucques, donné à Élisa, sœur de l'empereur, le duché de Guastalla à son autre sœur, la belle Pauline, mariée au prince Borghèse, qui le vendit bientôt au royaume d'Italie pour quelques millions. Murat, époux de Caroline Bonaparte, a le grand-duché de Berg et de Clèves (15 mars). La principauté souveraine de Neufchâtel est attribuée au maréchal Berthier (mars); celle de Bénévent à Talleyrand, celle de Ponte-Corvo à Bernadotte, beau-frère de Joseph (juin). Napoléon réserve dans les États vénitiens douze fiefs sous titre de duchés, quatre dans le royaume de Naples, un dans la principauté de Massa, trois dans les pays de Parme et Plaisance, qu'il donnera successivement à d'illustres serviteurs, sans aucun pouvoir féodal, mais avec une part dans le quinzième des revenus et une por-

tion des domaines nationaux. L'archi-trésorier Lebrun est fait duc de Plaisance ; l'archichancelier Cambacérès refuse toute terre ducale. Des dotations, des titres de comtes et de barons seront affectés aux différents services militaires et civils. — Napoléon achève l'organisation de son empire et d'un nouveau système européen en créant sous la protection de la France la confédération du Rhin (12 juill.). Le siége de la nouvelle diète est à Francfort. La Prusse et l'Autriche sont laissées en dehors. Deux colléges : I. Collége de rois, comprenant : 1° le prince primat, ex-électeur de Mayence ; 2° le roi de Bavière, auquel sont données les villes libres de Nuremberg et de Ratisbonne ; 3° le roi de Wurtemberg ; 4° le grand-duc de Bade ; 5° le grand-duc de Berg, Murat ; 6° le grand-duc de Hesse-Darmstadt. II. Collége des princes : ducs de Nassau-Usingen-Weilbourg ; princes de Hohenzollern-Hechingen-Sigmaringen ; princes de Salm-Salm ; Salm-Kirbourg ; Isambourg ; Aremberg ; Lichtenstein ; Leyen. La noblesse immédiate, enclavée dans les territoires de ces différents États, est définitivement incorporée ; elle perd les droits souverains de législation, de juridiction suprême, de haute police, d'impôt, de recrutement. Les princes, réunis en confédération du Rhin, notifient à la diète de Ratisbonne leur séparation du corps germanique (1er août) : l'empire d'Allemagne, après mille six ans, cesse d'exister. François II en abdique le titre (6 août). — La Prusse avec l'assentiment de Napoléon a pris possession du Hanovre (28 janv.)

France et Angleterre, États-Unis, Prusse, Russie. — Le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume, demande que les troupes françaises repassent le Rhin (août) et, excité par l'entourage de la jeune reine, Louise-Amélie, part pour l'armée (21 sept.). — La Prusse est le principal élément de la quatrième coalition. — Napoléon part de Paris le 26 sept. Premiers succès à Schleitz, entre la Saala supérieure et le haut Elster (9 oct.) ; à Saalsfeld (10 oct.). Les deux armées prussiennes sont défaites le même jour, l'une à Iéna, sur la Saala, entre Weimar et Gera, par Napoléon en personne ; l'autre à Auerstaedt, à quatre lieues au nord, par le maréchal Davoust (14 oct.) : mort du duc de Brunswick, neveu et élève du grand Frédéric ; complète désorganisation. Napoléon ménage la maison de Saxe. Bernadotte est vainqueur des Prussiens à Halle (16, 17 oct.). Napoléon à Postdam (25 oct.) à Berlin (28 oct.). Capitulation du prince de Hohenlohe ; puis de Blucher à Lubeck (6 nov.). Reddition de Lubeck (7 nov.), de Custrin, de Magdebourg sur l'Elbe (8 nov.). Il ne reste de la monarchie prussienne que la Silésie et la Prusse orientale. — L'Angleterre défendant (mai) commerce aux neutres sur les côtes de France et d'Allemagne, depuis Brest jusqu'aux bouches de l'Elbe, Napoléon établit, par un décret daté de Berlin, le blocus continental (21 nov.) : tout commerce avec l'Angleterre est interdit à la France, à ses alliés, aux pays qu'occupent ses armées ; prohibition de toutes marchandises anglaises. — Inutiles négociations d'armistice dans les conférences de Charlottembourg, à l'ouest de Berlin (nov.) ; le baron de Stein pousse le roi de Prusse à la guerre. — Entrée des Français en Pologne. Enthousiasme des Polonais : Murat et Davoust à Varsovie (28 nov.). Napoléon signe à Posen le traité qui fait roi l'électeur de Saxe. Napoléon à Varsovie (15 déc.). — Arrivée de cent vingt mille Russes sur la Narew, affluent oriental de la Vistule. Napoléon les coupe de la mer, et les jette dans l'intérieur boisé, marécageux et inculte de la Pologne ; combats de Czarnovo, Pultusk, Golymin, Soldau (26 déc.). Il ne peut les poursuivre à cause du mauvais état des routes. Quartier d'hiver de Napoléon sur la Vistule, entre le Bog, la Narew, l'Ukra. — Dans l'espoir de compen-

ser les effets du blocus continental, l'Angleterre fait un traité d'amitié, de navigation et de commerce avec les États-Unis (31 déc.).

Haïti. — Le noir Henri Christophe, le mulâtre Pétion, assassinent l'empereur Jacques Ier Dessalines. Après sa mort, leur rivalité sanglante.

Russie et **Turquie.** — Dans le Daghestan, sur la mer Caspienne, les Russes occupent Derbent (3 juill.); elle sera plusieurs fois conquise et perdue; ils prennent au sud la province de Chirvan. — Dissentiment entre les deux cours au sujet de la Valachie et de la Moldavie, dont les hospodars, Constantin Ypsilanti et Morousis, dévoués à l'Angleterre et la Russie, ont été déposés par la Porte. Napoléon envoie au sultan, pour l'affermir, le général Sébastiani. Quoique Sélim rétablisse les hospodars, les Russes prennent Jassy (29 nov.) et Bukarest (27 déc.).

Turquie. — Guerre d'indépendance de Servie : Czerni-Georges, chef des Serviens, prend Belgrade d'assaut (13 déc.).—En Égypte, puissance du gouverneur ou vice-roi, le pacha Mehemet-Ali, qui se dit du même âge que Napoléon : originaire de la Roumélie, sans éducation, d'abord marchand, puis corsaire, chef de bande, il s'est élevé, à force d'astuce, de courage et de cruauté, au gouvernement d'un pays livré à l'anarchie.

1807.

Angleterre.—Le cabinet Grenville, qui s'était maintenu après la mort de Fox, se retire parce que George III refuse les concessions promises aux Irlandais (mars). Ministère Canning. Dissolution du parlement, nouvelles élections aux cris de : à bas les papistes; majorité considérable pour le cabinet (juin).— Il n'a pas secondé à temps la coalition sur le continent.

Angleterre et **Danemark, France, Pologne, Portugal, Prusse, Russie, Suède.** — Un ordre du cabinet britannique décrète la confiscation de tous les bâtiments se rendant en France ou dans les pays alliés de la France (7 janv.). — Campagne d'hiver en Silésie. Prise de Glogau et de Breslau par les Français (7 janv.). — Siége de Dantzick. — Les Français, menacés d'être surpris par les Russes dans leurs quartiers d'hiver de la Vistule, sont d'abord vainqueurs à Mohrungen (25 janv.), deux fois encore entre la Passarge et l'Alle, et près de l'Alle, à Hoff (5, 7 févr.). Enfin, Napoléon gagne à Eylau, avec 54 000 hommes contre 72 000, la plus sanglante de ses victoires (8 févr.) : les Russes sont poursuivis jusqu'aux bords de la Prégel. — Merveilleuse activité de Napoléon à Osterode et à Finkenstein, pour nourrir l'armée, la recruter, et administrer l'empire. Armée de réserve de cent mille hommes créée en Allemagne, contre l'Autriche, qui refuse son concours : elle sera composée de quarante mille Français avec des Allemands, des Italiens, des Hollandais, des Espagnols, sous le maréchal Brune. Encouragements aux manufactures, au commerce. Surveillance des journaux de Paris, de l'Académie, de l'Opéra; ordre d'expulsion de Mme de Staël, qui publie *Corinne*. — Neutralité absolue imposée aux Suédois (18 avril). Capitulation de Dantzick, après avoir résisté au maréchal Lefebvre du 19 mars au 26 mai. — Les Russes qui ont repris l'offensive, battus à Heilsberg (10 juin), sont écrasés à Friedland le jour anniversaire de Marengo (14 juin). Soult occupe Kœnigsberg (16 juin). Quartier général de Napoléon, sur le Niémen, à Tilsitt. Il accorde un armistice au roi de Prusse et à l'empereur de Russie (22 juin). Célèbre entrevue des deux empereurs, sur un radeau, au milieu du Niémen. Traités de Tilsitt (8 juill.) : Napoléon rend au roi de Prusse la vieille Prusse, la Poméranie, le Brandebourg, la Silésie; Dantzick est réservé pour devenir ville libre;

la Prusse n'a plus Magdebourg, sur l'Elbe; les provinces à la gauche de ce fleuve et le grand-duché de Hesse-Cassel forment un royaume de Westphalie pour Jérôme Bonaparte, qui a conquis la Silésie; reconstitution d'un État polonais avec les duchés de Posen et de Varsovie, sous le titre de grand-duché de Varsovie, pour le roi de Saxe qui est admis dans la confédération du Rhin; reconnaissance par Alexandre Ier de toutes les créations européennes de Napoléon; les princes d'Oldenbourg et de Mecklembourg doivent être rétablis dans leurs souverainetés; la Russie sera médiatrice entre la France et l'Angleterre, la France entre la Porte et la Russie. Articles secrets au sujet des bouches du Cattaro que doit restituer la Russie, de Joseph Bonaparte qui doit être reconnu comme roi des Deux-Siciles; de Magdebourg, qui sera rendue à la Prusse si le Hanovre reste au roi de Westphalie. Conventions occultes contre l'Angleterre et la Turquie que Napoléon n'espère plus diriger depuis la chute de Sélim (9 juill.). — Les opérations militaires ont été admirables; mais, depuis 1805, en construisant un édifice immense, trop vite, avec des fondements mal assis, Napoléon s'est fait des ennemis irréconciliables, et n'a que des amis impuissants ou douteux. — Effets du blocus continental. La Suède restant fidèle à l'Angleterre, Brune est chargé d'occuper la Poméranie suédoise et de se tenir prêt à assiéger Stralsund (13 juill.). Le Danemark est entraîné dans la coalition continentale contre les Anglais. Développement maritime de la France : occupation des bouches du Cattaro, des îles Ioniennes, de Raguse, dont prend possession le général Marmont (14 août); constructions navales au Texel, à Brest, à Lorient, à Rochefort, à Cadix, à Toulon. — Affreuses représailles exercées par l'Angleterre sur le Danemark, puissance pacifique, comme elle a fait déjà sur la Turquie (févr., mars); attentat au droit des nations. Entrée d'une flotte dans le Cattégat (1er août), dans le Sund le 3; arrivée devant Copenhague le 16; trois jours et trois nuits de bombardement parce qu'on refuse aux Anglais la flotte et un arsenal réputé très-riche (2, 3, 4 sept.). Indignation de l'Europe. — La politique continentale de Napoléon contre l'Angleterre est adoptée par l'Autriche (traité de Fontainebleau, 10 oct.), le Danemark, la Prusse. Il encourage Alexandre Ier à enlever aux Suédois la Finlande et lui fait espérer les provinces turques du Danube. Il réorganise la flottille de Boulogne; envoie le général Junot, avec 23 000 hommes, prendre possession du Portugal, faible allié de l'Angleterre (17 oct.). La famille de Bragance s'embarque pour le Brésil (27 nov.). Junot à Lisbonne le 30. — L'Angleterre complète le blocus maritime par de nouveaux ordres du cabinet (11 oct.) : tous les bâtiments, destinés pour les ports de l'empire français, doivent d'abord se rendre en Angleterre et y payer une taxe. Déclaration de guerre à la Russie qui demande satisfaction pour le Danemark et la paix avec la France (déc.). Dans les Antilles, occupation des colonies danoises de Saint-Thomas, de Saint-Jean, de Sainte-Croix (27 déc.). — Napoléon déclare dénationalisé et de bonne prise tout bâtiment qui aura abordé en Angleterre ou dans ses colonies (17 déc.).

Espagne et France. — En Espagne, un roi imbécile, une reine adultère, un indigne favori, le prince de la Paix. Par le traité secret de Fontainebleau, Napoléon partage le Portugal avec l'Espagne (27 oct.). Arrestation du prince des Asturies, scènes honteuses; dégradation de la maison royale.

États-Unis.—Puissance de la vapeur éprouvée par Fulton : en quatre jours un bateau fait le double trajet de New-York à Albany sur l'Hudson, aller et retour.

France. — Après la courte ses-

sion du 16 août au 21 sept., suppression du tribunat; épuration de la magistrature; institution de la cour des comptes; nouveau code de commerce; création de titres de noblesse héréditaire pour récompenser les services civils et militaires, principautés, duchés, comtés, baronnies; des majorats pourront être constitués pour les fils aînés des nouveaux nobles; augmentation du nombre des cures dans les campagnes. Napoléon demande à chaque classe de l'Institut des rapports approfondis sur la marche des lettres, des sciences et des arts depuis 1789. Rétablissement du cérémonial de l'ancienne cour. — Napoléon part pour l'Italie (16 nov.). Il ordonne partout où il passe des travaux d'utilité publique, à Milan, à Venise, à Udine, à Palma-Nova, à Mantoue. — La régente d'Étrurie abdique et ce pays est réuni à la France (12 déc.). — Le décret qui déclare dénationalisé tout bâtiment qui aura abordé en Angleterre ou dans les colonies, est daté de Milan (17 déc.). — Eugène de Beauharnais reçoit le titre de prince de Venise. Travaux pour lier Gênes au Piémont, le Piémont à la France. Retour à Paris (1er janv. 1808). — *Histoire des républiques italiennes*, par de Sismondi. — L'académie des sciences couronne les travaux de Davy sur l'électricité — Chateaubriand publie *René*.

Haïti. — Le mulâtre Pétion se fait, à Port-au-Prince, président de la rép. des mulâtres. Henri-Christophe est toujours le chef des nègres.

Turquie et Angleterre, Russie. — Attaque audacieuse des Russes et des Anglais contre l'empire ottoman; trois corps russes ont passé le Dniester; l'amiral anglais Duckworth force les Dardanelles (19 fév.). Terreur à Constantinople; l'ambassadeur de France, général Sébastiani, des officiers français d'artillerie et du génie soutiennent Sélim III. Impuissante démonstration de Duckworth devant Constantinople (2 mars). — En Égypte, les Anglais enlèvent Alexandrie (20 mars). — Les Serviens ont pris Sabacz et Nissa (fév.); ils se réunissent aux Russes. — Déposition de Sélim III, odieux aux ulémas et aux janissaires qu'il voulait réformer et rendre moins puissants (29 mai); il est relégué dans le sérail. Avénement de Mustapha son cousin. — Les Anglais sont chassés d'Alexandrie (22 sept.).

1808.

Autriche. — Armements considérables : usage de la conscription; réorganisation de la landwehr; landsturm ou levée en masse.

Danemark. — Mort de Christian VII, à soixante ans, après quarante-deux ans de règne (13 mars). Son fils, Frédéric VI, lui succède.

France. — Organisation de la nouvelle noblesse par décret impérial (1er mars) : dix-huit titres de duchés. Neuf sont des noms de terres vénitiennes : Dalmatie, Soult; Istrie, Bessières; Frioul, Duroc; Bellune, Victor; Conégliano, Moncey; Trévise, Mortier; Vicence, Caulincourt; Padoue, Arrighi; Rovigo, Savary. Neuf sont des souvenirs de gloire personnelle : Valmy 1792, Kellermann; Castiglione 1796, Augereau; Rivoli 1797, Masséna; Montébello 1800, Lannes; Elchingen 1805, Ney; Auerstedt 1806, Davoust; Dantzick 1807, Lefebvre; Raguse 1807, Marmont; Abrantès 1807, Junot. — Fondation de l'université impériale (17 mars, 17 sept.). M. de Fontanes est le premier grand maître. — Résolution fatale de Napoléon au sujet des Bourbons d'Espagne et du gouvernement pontifical : il veut changer la dynastie en Espagne et s'emparer des États romains, dont les légations étaient déjà réunies au royaume italien. Il aura un million de soldats. — Ayant besoin de l'alliance russe, il laisse Alexandre enlever la Finlande au roi de Suède (févr.). — Premier ouvrage, longtemps obscur, du réformateur socialiste Charles Fourier, fils d'un marchand de draps de

Besançon : la *Théorie des quatre mouvements* pose déjà le principe de l'association des hommes en capital, en travail et en talent, par groupes, séries, phalanges, au moyen de l'attraction passionnée, dont il fait un principe social.

France et Angleterre, Espagne, Italie, Portugal, Russie.—Napoléon emploie odieusement la ruse à l'égard de l'Espagne. Il cherche à décider la fuite de Charles IV en Amérique (févr.). Entrée de Murat, avec une armée, en Espagne (10 mars). Insurrection à Aranjuez pour empêcher la fuite du roi, dans la nuit du 17 au 18 mars; elle décide, le 19, la chute du prince de la Paix, Manuel Godoy, et l'abdication du roi en faveur du prince des Asturies, Ferdinand VII. Murat diffère de reconnaître le nouveau roi; les Français entrent à Madrid le 23. Napoléon, sous prétexte de prononcer comme arbitre entre les deux rois, les attire à Bayonne (avril). — En Italie, il fait occuper Rome sur une menace d'excommunication de Pie VII (2 avril), s'empare des légations, d'Urbin, d'Ancône, de Macerata, de Camerino. Un sénatus-consulte réunit à l'empire les duchés de Parme et Plaisance et le ci-devant royaume d'Étrurie (24 mai). Quatre nouveaux départements : Ombrone, chef-lieu Sienne; Arno, chef-lieu Florence; Méditerranée, chef-lieu Livourne; Taro, chef-lieu Parme. — Arrivée à Bayonne de Ferdinand VII et de Charles IV (20, 30 avril). Charles abandonne la couronne moyennant une riche retraite en France; Ferdinand ne cède ses droits à la famille Bonaparte que lorsqu'il apprend qu'une insurrection des Espagnols à Madrid a été victorieusement réprimée par les Français (2 mai). Choix malheureux de Joseph Bonaparte pour la couronne d'Espagne. L'insurrection et les assassinats menacent déjà de toutes parts les Français; la junte de Séville organise la résistance au nom de Ferdinand VII (27 mai). Joseph Bonaparte entre en Espagne avec de nouvelles forces (9 juill.). L'Angleterre, alliée de la junte de Séville, lui a envoyé des troupes sous Wellesley et Moore (4 juill.). — Murat reçoit la couronne de Naples à laquelle renonce le nouveau roi d'Espagne, et abandonne à Napoléon son grand-duché de Berg (juill.). — Victoire du maréchal Bessières à Medina del Rio Seco, au nord-ouest de Valladolid (14 juill.). Humiliante capitulation du général Dupont à Baylen, au nord-est d'Andujar (20 juill.). Joseph est forcé de se retirer à Burgos (1er août). En Aragon, résistance opiniâtre de Saragosse, sous Palafox; les Français lèvent le siége (15 août). — En Portugal, quatorze mille auxiliaires anglais arrivent avec Wellesley (31 juill.). Combat sans résultat de Vimeiro (21 août). Junot cerné dans Lisbonne signe la capitulation de Cintra, et évacue le Portugal le 30. Napoléon rappelle soixante mille hommes cantonnés en Prusse (3 juill.), et aplanit par un traité les différends qui existent encore entre les deux États (6 sept.). Levée de cent soixante mille conscrits (4 sept.). — Napoléon à Erfurth (27 sept., 14 oct.) : il se montre aux souverains des États de la confédération du Rhin, visite la cour de Weimar illustrée encore par Wieland, et par Goëthe qui reçoit de lui à Erfurth la décoration de la Légion d'honneur. Entrevue avec Alexandre. Les deux maîtres de l'Occident et du Nord se garantissent la soumission de l'Europe. Napoléon marchera en Espagne, Alexandre attaquera la Suède. — Napoléon emmène en Espagne quatre-vingt mille vieux soldats venus d'Allemagne (7 nov.). Victoires à Burgos, le 10; à Espinosa dans la chaîne des Cantabres, le 12; à Tudela au sud-est de la Navarre, le 23; à Sommo-Sierra, dans des défilés inexpugnables entre la vieille et la nouvelle Castille, le 13. Entrée de Napoléon à Madrid (4 déc.). Pardon général. Décrets pour l'abolition de l'inquisition, la réduc-

tion des deux tiers des couvents, l'augmentation des traitements des curés; la garantie de la dette publique, la restitution aux provinces des dépenses que leur coûtent le séjour des Français et l'insurrection; l'abolition des droits féodaux, la suppression des barrières de province à province, que remplaceront des douanes aux frontières; l'organisation de la cour de cassation qui sera suivie de l'abolition de toutes les justices seigneuriales et particulières (4 déc.). Malgré ces bienfaits, Napoléon aura toujours contre lui le parti de l'indépendance nationale et celui de la religion, la junte de Séville et les moines. Capitulation de Roses le 6 et de Barcelone le 17. — Les Anglais débarquent à la Corogne et marchent sur Saldagna au nord-ouest de Burgos (15 déc.). — Napoléon quitte Madrid le 22. — Le roi de Prusse doit aux sollicitations d'Alexandre l'évacuation de son territoire par les Français (déc.).

Italie.—Joachim Murat a fait son entrée royale à Naples (6 sept.).

Prusse. — Nouvelle organisation de l'armée. Abolition des priviléges accordés à la naissance dans la collation des grades (6 août); déjà, depuis le 10 octobre 1807, les places du gouvernement ne doivent être conférées qu'au mérite sans égard aux titres de noblesse.

Russie et **Suède.**—Alexandre, avec l'assentiment de Napoléon, dépouille de la Finlande (18 mars) son beau-frère, Gustave IV, qui renonce, par une convention, à tout le pays à l'est du fleuve Kémi (19 nov.). — Gustave IV, mécontent des gardes suédoises, les dégrade.

Turquie. — Un pacha dévoué à Sélim III, Barayctar, provoque une révolution; déposition de Mustapha IV (28 juill.). Mais Sélim III est égorgé dans le sérail. Barayctar fait proclamer Mahmoud II; il se rend odieux aux janissaires en favorisant, comme sous Sélim, un corps rival, les seymens. Les janissaires font un horrible carnage des seymens (14 nov.); incendie de plusieurs quartiers de Constantinople, le sérail est forcé. Barayctar, avant de périr dans son palais embrasé, a ordonné la mort de Mustapha le 16. Mahmoud promet d'abolir le corps des seymens.

1809.

Allemagne, Angleterre, Autriche, Espagne, France, Italie, Portugal et **Russie.**—Soult bat vingt mille Anglais près de la Corogne, qui capitule (19 janv.). Saint-Cyr prend Tarragone après avoir enlevé le camp retranché de Llobregat; Victor fait mettre bas les armes devant Tarragone au corps de Venegas, hardi guerilla. Joseph rentre à Madrid le 22. L'empereur arrive à Paris le 23. Soult entre au Ferrol le 27, puis a Vigo, et marche en Portugal, sur Oporto, qu'il prendra le 29 mars. Siége mémorable de Saragosse, qui a recommencé après la bataille de Tudela en nov. 1808: huit mois d'attaque, vingt-huit jours de tranchée ouverte, vingt-trois jours de combat dans les rues, les maisons, les monastères, les églises; capitulation accordée à Palafox (21 févr.). Victoire de Gouvion-Saint-Cyr près de Tarragone (25 févr.); de Sébastiani à Ciudad-Real (27 mars); de Victor à Medelin, sur la route de Badajoz le 28. Les Portugais et les Espagnols attaquent la Guyane, aidés par les Anglais depuis le 12 janv. — Dans les Antilles, les Anglais enlèvent la Martinique (24 févr.). — Guerre imminente avec l'Autriche depuis févr. Napoléon forme de la Toscane un grand-duché pour sa sœur Élisa, princesse de Lucques et de Piombino (2 mars), et donne le grand-duché de Berg au fils mineur du roi de Hollande, Louis Bonaparte, en se réservant l'administration. Création d'une école de cavalerie à Saint-Germain en Laye (8 mars). — Les hostilités sont dénoncées par l'archiduc Charles (9 avril). Guerre de la cinquième

coalition: les dynasties, les peuples, le sacerdoce, le commerce réagissent contre l'empire français. — Les brûlots du colonel Congrève détruisent douze vaisseaux français devant l'île d'Aix, à l'embouchure de la Charente (12 avril). — L'archiduc Charles passe l'Inn (9 avril) et enlève Munich. Napoléon est le 18 à Ingolstadt. Victoire d'Abensberg à l'est d'Ingolstadt le 20; le 21, prise de Landshut sur l'Iser; combat héroïque soutenu à Eckmühl, par Davoust; le 22; le 23, prise de Ratisbonne, blessure de Napoléon au talon. Victoire d'Ebersberg au confluent de la Traun. Napoléon est devant Vienne (10 mai); commencement de bombardement; l'archiduc Maximilien capitule le 13. — Insurrection nationale du Tyrol, depuis le 8 avril, sous André Hofer; Lefebvre entre dans Insprück (19 mai). — Dans le nord de l'Allemagne, des associations dites Tugend-bund (liens de vertu) provoquent l'insurrection au nom de la patrie allemande; courses armées des majors prussiens Katt et Schill, de Doernberg, et du duc de Brunswick-Oels (du 3 avril au 31 mai). — De Vienne, Napoléon décrète la réunion des États romains à l'empire (17 mai). — La grande armée autrichienne étant en Moravie, Napoléon passe le Danube. Sanglantes journées d'Aspern et d'Essling, où est tué le maréchal Lannes (21, 22 mai). La rupture des ponts n'a permis qu'à une partie de l'armée de combattre. Quarante jours d'admirables travaux feront de l'île Lobau une place d'armes formidable. — Les Polonais n'étant pas soutenus par les Russes, alliés perfides de Napoléon, ne peuvent empêcher Varsovie de tomber au pouvoir de l'archiduc Ferdinand (fin d'avril). — Les troupes d'Italie aux ordres du prince Eugène, arrêtées quelque temps par l'archiduc Jean à Sacile, à l'est de la Piave (10 avril), le battent à Caldiero, le 29, le poursuivent sur la Piave (8 mai), sur le Tagliamento le 10; occupation de Trieste le 18; retranchements forcés à Malborghetto et à Tarvis, dans les Alpes Juliennes; quartier général au delà des Alpes, sur la Drave, à Villach le 20. Eugène est à Laybach, sur la Save le 22; vainqueur de Jellachich le 25, il est sur la Muhr, à Léoben le 26, et, pendant que l'archiduc Jean se jette en Hongrie, fait sa jonction avec la grande armée en Styrie, près du Sommering, sur la Muhr le 27. — Marmont, qui gardait la Dalmatie, va rejoindre aussi la grande armée par Laybach (3 juin), et Grætz en Styrie le 24. — En Italie, le pape oppose aux violences de Napoléon l'excommunication (10 juin). — Quinze mille Siciliens et Anglais menacent Naples (12 juin). Enlèvement du pape (6 juill.), qui est conduit à Savone. — En Allemagne, répression des insurrections du Tyrol, du Vorarlberg et de l'Allemagne centrale (juin). — Victoire d'Eugène à Raab sur l'archiduc Jean (14 juin); prise de Raab; siége de Presbourg par Davoust le 27. — La grande armée passe le Danube (4 juill.). Mémorable journée de Wagram le 6. Armistice de Znaïm en Moravie (11 juill.); les conférences pour la paix dureront plus de deux mois. — L'Angleterre, qui, en Afrique, nous enlève le Sénégal, prend Flessingue (15 août), qu'elle gardera quatre mois. — En Espagne, Suchet bat l'Espagnol Blake, près de Saragosse (15 juin), et, au sud-est, à Belchite le 18. Lutte péniblement soutenue par le roi Joseph à Talavera-la-Reina sur le Tage, contre Wellesley, qui sera nommé vicomte de Wellington (28 juill.). Jourdan, Victor, Soult, Ney, Mortier, sont peu d'accord. Venegas est vaincu par Sébastiani à Almonacid au sud-est de Madrid (21 août). Rien de décisif: la présence de Napoléon serait nécessaire. — Attentat de l'Allemand Stars à Schœnbrunn sur Napoléon; le traité de Vienne est signé au nom de l'Autriche par le prince de Lichtenstein (14 oct.). La confédération du Rhin s'agrandit du pays de Salzbourg et d'une partie de la haute Autriche, la

Sans des enclaves de la Bohême, le grand-duché de Varsovie de la nouvelle Gallicie et de Cracovie, la Russie d'une partie de l'ancienne Gallicie; l'empire français garde, sous le nom de provinces Illyriennes, les pays de Goritz sur l'Isonzo, de Trieste, de Carniole, de Villach, une partie de la Croatie, le littoral hongrois, l'Istrie autrichienne, la rive droite de la Save qui sera la limite entre les deux États; l'Autriche adhère au système continental contre l'Angleterre. — Victoire de Soult à Ocana au sud-est d'Aranjuez (19 nov.). L'Andalousie est ouverte aux Français. Beau fait d'armes à Alba du Tormès, au sud-est de Salamanque le 25. Occupation de Girone (10 déc.).

Espagne.—Décrets du roi Joseph contraires à l'esprit espagnol : abolition de tous les couvents (18 août); suppression de la grandesse et de tous les titres non renouvelés par lui le 20; suppression de tous les ordres de chevalerie, excepté l'ordre royal d'Espagne, créé en 1808, et l'ordre de la Toison d'or (18 sept.).

États-Unis. — Le congrès, pour garder une stricte neutralité entre la France et l'Angleterre, exclut des ports des États les vaisseaux des deux nations (1er mars). — Élection présidentielle : Jefferson a refusé une troisième candidature. Presque unanimité en faveur de James Madison, né dans la Virginie.

France. — A Schœnbrunn même, Berthier est nommé prince de Wagram; Davoust, prince d'Eckmühl; Masséna, prince d'Essling, avec des châteaux et des dotations considérables (15 août); dotations aux amputés; pensions aux veuves, adoption des orphelins. — M. Régnier, ministre de la justice, est fait duc de Massa-Carrara; Champagny, ministre des affaires étrangères, duc de Cadore; Gaudin, ministre des finances, duc de Gaëte; Fouché, ministre de la police, duc d'Otrante; Clarke, ministre de la guerre, duc de Feltre; Maret, ministre secrétaire d'État, duc de Bassano (19 nov.). — Divorce de Napoléon et de Joséphine (16 déc.). — Publication de Chateaubriand, *les Martyrs*; de Joseph de Maistre, *le Pape*.

Haïti. — Le général français Ferrand, après s'être maintenu pendant cinq ans contre les noirs, ne peut tenir contre les Espagnols et les Anglais. Convention pour évacuer l'île (7 juill.).

Iles Ioniennes. — Deux seulement, Corfou et Sainte-Maure, échappent aux mains des Anglais (oct.).

Italie. — Murat supprime à Naples tous les ordres religieux (9 sept.).

Russie, Suède et Turquie. — Alexandre déclare la guerre à la Porte. Les Russes prennent Giurgevo, au sud de la Valachie (1er avril), passent le Danube; mais la bataille de Tartariza, à l'est de Silistri, est indécise (22 oct.). Tormassov prend, à l'embouchure du Rouni (ancien Phase), le fort de Poti (14 nov.). — Succès contre la Suède troublée à l'intérieur : les Russes à Tornéa (26 mai); ils occupent la Bothnie occidentale jusqu'à Uméa. Le traité signé à Frédérikshamm, à l'ouest de Viborg, leur laisse la Finlande et la Bothnie jusqu'à la Tornéa avec les îles d'Aland (17 sept.).

Suède. — Révolution (13 mars). Le conseil, l'armée, le peuple sont d'accord contre Gustave IV parce qu'il persévère dans l'alliance anglaise, politique désastreuse pour la Suède. Il est retenu prisonnier dans un château. Conseil de régence sous la présid. du vieux duc de Sudermanie, Charles son oncle. Abdic. de Gustave IV le 29. Son oncle, par décision de la diète, devient roi (5 juin). La Constit. est remaniée. Charles XIII n'a pas d'héritier direct. — Traité de paix avec le Danemark (11 déc.).

Turquie. — Nouvelle révolte de la Servie (juill.). — Les Wahabites

qui ont menacé la Syrie et pris Damas, détruisent le commerce des Anglais dans le nord du golfe Persique.

1810.

Allemagne. — Imitation des principes d'organisation française : division du royaume de Bavière en neuf cercles, de celui de Wurtemberg en douze départements (1er oct. ; 12 nov.).

Angleterre. — Agitation réformiste. Troubles à Londres au sujet de Francis Burdett (avril).

Angleterre, Autriche, Espagne, France, Hollande, Italie, Portugal, Sicile et Suède. — La Suède accède au blocus continental contre l'Angleterre (6 janv.). En retour, Napoléon lui restitue la Poméranie. — Les Anglais nous enlèvent la Guadeloupe (3 févr.). — Succès des Français en Espagne (janv.). Ils prennent Jaen, Cordoue, Carmona, de Grenade. Séville se rend à Soult (1er févr.); la junte se réfugie dans l'île de Léon, et bientôt à Cadix. — Un sénatus-consulte réunit à l'empire français l'État de Rome qui formera 2 départements, Rome et Trasimène (17 févr.); le pape est réduit à la souveraineté spirituelle avec une dotation; Rome reçoit le titre de seconde ville de l'empire. Le royaume d'Italie est agrandi du Tyrol méridional que cède le roi de Bavière (28 févr.) : le roi sera indemnisé par la cession de Ratisbonne. — Napoléon oblige son frère, le roi de Hollande, à observer le blocus continental et à interdire à ses sujets tout commerce avec l'Angleterre (16 mars). Napoléon se fait céder, comme gage, le Brabant hollandais et la Zélande. — Second mariage de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise à Saint-Cloud (1er avril). — Réunion à l'empire du Brabant hollandais qui forme le département des Bouches-du-Rhin, chef-lieu Bois-le-Duc (27 avril); les îles de la Zélande forment le département des Bouches-de-l'Escaut, chef-lieu Middelbourg (15 mai). La frontière française du Rhin est alors complète. Louis Napoléon ne veut pas rester roi sans indépendance; il abdique (3 juill.). L'empereur réunit la Hollande à l'empire (9 juill.) : Amsterdam sera la troisième ville de l'empire. — Blocus continental poursuivi à outrance : ordre de brûler toutes les marchandises anglaises dans la France et dans les États alliés (18 et 19 août). — Inutile tentative de Murat pour débarquer en Sicile où domine encore l'influence anglaise (oct.), la flotte de Toulon ne sort pas pour appuyer Murat. — Masséna est chargé de réduire le Portugal (mai). Junot enlève Astorga; Ney Ciudad-Rodrigo (10 juill.); Masséna Alméida (28 août), mais il perd contre Wellington la bataille de Busaco à quelque distance de Coïmbre (15 sept.). Wellington occupe une triple enceinte de défense dans les lignes inexpugnables de Torres-Vedras au nord-ouest de Lisbonne. Retraite forcée des Français. — En Espagne, Victor assiége la junte dans Cadix; Suchet prend Lérida (14 mai) et Mequinenza, au confluent de l'Ébre et de la Ségre. — Réunion du Valais à l'empire (12 nov.) : il forme le département du Simplon, chef-lieu Sion. — Organisation de la Hollande en départements (13 déc.) : Bouches-de-la-Meuse, chef-lieu la Haye; Zuyderzée, chef-lieu Amsterdam; Yssel supérieur, chef-lieu Arnheim; Bouches de l'Yssel, chef-lieu Zwolle; Frise, chef-lieu Leuwarden; Ems occidental, chef-lieu Groningue. Réunion des territoires maritimes qui s'étendent jusqu'au delà des bouches de l'Elbe, avec les villes hanséatiques et l'importante ville de Lubeck, qui ne formera cependant qu'un chef-lieu d'arrondissement; départements : d'Ems-supérieur, chef-lieu Osnabruck; Ems-oriental, chef-lieu Aurich; Bouches-du-Weser, chef-lieu Brême; Bouches-de-l'Elbe, chef-lieu Hambourg. Une partie de la Westphalie composera, le 27 avril 1811, le département de la Lippe, chef-lieu Munster : c'est un démembre-

ment du grand-duché de Berg. L'alliance du Danemark et de la Suède assure l'exécution du blocus continental. Le même jour, décret pour une levée de cent soixante mille hommes de terre et de mer (13 déc.). — Les Anglais nous enlèvent l'île de France (3 déc.).

Espagne. — Agitations de ses colonies. Dans l'Amérique du sud, la province de Caracas refuse obéissance à la junte de Séville (19 avril). Révoltes du Mexique, du Chili, de Buenos-Aires, du Paraguay, qui dépend de Buenos-Aires. Dans la Floride occidentale demande d'admission dans la confédération des États-Unis.

France. — Berthier, prince de Wagram, fait à la cour de Vienne la demande de la main de Marie-Louise (3 mars). Mariage civil à Saint-Cloud (1er avril); mariage religieux au Louvre (2 avril). — Napoléon et Marie-Louise visitent la Belgique et tout le bassin de l'Escaut du 27 avril au 1er juin. Institution de l'école de Brest. — Au retour, disgrâce de Fouché (3 juin). Le duc de Rovigo, Savary, le remplace à la police générale.—L'empire français comprend maintenant cent trente départements, peuplés de quarante-deux millions d'hommes, parlant quatre idiomes, français, italien, flamand ou hollandais, allemand, ayant avec bien des diversités autant de religions. La vice-roy. de l'Italie, les prov. Illyriennes, l'île d'Elbe ont leur gouvern. particulier.—Régie des tabacs (29 déc.). — Code pénal. — L'Institut décerne trente-cinq prix décennaux pour les meilleurs ouvrages de lettres, de sciences et d'art.— L'abbé Maury, cardinal, accepte, malgré la défense de Pie VII, et gardera jusqu'en 1814, l'archevêché de Paris (14 oct.). — Travaux scientifiques de Cuvier, Al. Brongniart, Delambre, l'Allemand Gall venu à Paris depuis 1807, Gay-Lussac, Thenard. —Exposition brillante au Louvre des ouvrages des artistes vivants, particulièrement de David, Gros, Guérin, Gérard émules de Girodet et Prudhon. — *L'Œdipe* de Ingres. — *Traité de la défense des places*, par Carnot.

Prusse. — Mort de la reine Louise-Amélie à Strélitz, à trente-quatre ans (21 août). — Université ouverte à Berlin (15 oct.). — Nouvelle organisation de toutes les fonctions publiques ; toute l'administration est soumise au contrôle du chancelier (27 oct.). Abolition des communautés et des corporations.

Russie. — Organisation du conseil suprême, qui discutera tous les projets de lois (1er janvier). — Création du corps des voies de communication.—L'extension du territoire de l'empire français, les exigences du système continental, dont souffrait la Russie, sans profiter de la guerre de la France contre l'Angleterre, indisposent Alexandre. Il prépare ses armées, ouvre ses ports aux marchandises anglaises et prohibe celles de la France (31 déc.).

Russie et Turquie. —Les Russes, sous Kaminski et Langeron, émigré français, passent le Danube près d'Hirchova ; siége et capitulation de l'importante place de Silistrie ; le grand vizir est bloqué dans Schumla (mai-juillet), après qu'un corps russe a menacé Varna. — Les Russes sont reçus en amis sur le territoire des Serviens (oct.).

Suède. — Charles XIII, qui n'a pas d'enfant, adopte, comme héritier présomptif, Charles-Auguste de Holstein-Augustembourg, d'une branche cadette de sa maison et de la maison de Danemark (10 janv.). Ce prince, âgé de quarante-deux ans, meurt d'une attaque d'apoplexie (29 mai). On le croit empoisonné. La populace massacre, le jour de ses funérailles, le comte de Fersen, accusé de ce prétendu crime (21 juin). Un parti national se forme pour le maréchal français Bernadotte, beau-frère de Joseph-Napoléon, qui, en 1807, avait bien traité des Suédois pris à Stralsund ; Bernadotte accepte l'offre de

la succession au trône, assentiment de Napoléon. Les états généraux d'Œrebro, sur la proposition du roi, le proclament prince royal (21 août). Charles XIII l'adopte pour fils. Bernadotte se fait protestant, il prête serment (1er nov.). Agé de quarante-six ans, il a déjà un fils de onze ans. —La Suède déclare la guerre à l'Angleterre (17 nov.).

1811.

Amérique du sud et Espagne. — En Amérique, le Paraguay se détache tout à fait de la métropole, proclame son indépendance, et se donne un directeur, le docteur Francia, avocat né à l'Assomption, âgé de cinquante-trois ans. — Au Mexique, défaite du chef des rebelles, Hidalgo.

Angleterre. — Démence du roi; le parlement nomme régent le prince de Galles, mais il ne pourra ni conférer la pairie ni accorder des offices en survivance (8 janv.). — Prem. école d'adultes dans le pays de Galles. — Soc. anglicane pour l'inst. primaire à Londres. — Premier bateau à vapeur anglais sur la Clyde, d'une force de trois chevaux. — Loi contre la traite. — Population : 13 millions.

Angleterre, Espagne et France. — L'Espagne est l'unique théâtre, en Europe, de la guerre entre Napoléon et l'Angleterre. Suchet prend Tortose (2 janv.), Tarragone (28 juin), Sagonte (30 oct.) et attaque Valence, dépôt général des ressources du parti national (26 déc.): il est fait maréchal. — A l'ouest et au sud de l'Espagne, progrès de Soult. Une bataille lui livre Olivenza (22 janv.), une autre Badajoz, capitale de l'Estrémadure (11 mars). Bataille meurtrière et indécise d'Albuera (16 mai). Cependant les Anglais rentrent en Portugal (17 juin). Vaine tentative de Wellington sur Ciudad-Rodrigo, au sud-ouest du royaume de Léon, que ravitaillent les troupes françaises (sept.).

Autriche. — Sorte de banqueroute par la patente impér. du 20 fév.

États-Unis. — La Floride qui, en se séparant de l'Espagne, avait demandé à entrer dans l'Union, est l'occasion de dissentiments avec l'Angleterre. Rupture prochaine, surtout à cause du droit de visite vexatoire exercé par les croiseurs anglais sur les navires de commerce (oct.) : combat entre une frégate américaine et une corvette anglaise.

France et Russie. — Le duché d'Oldenbourg, enclavant des possessions françaises entre l'Ems et le Weser, est réuni à l'empire quoique son souverain soit beau-frère d'Alexandre Ier (18 févr.). Dépit de la Russie.

France. — Naissance d'un héritier de l'empire (20 mars); il reçoit le titre de roi de Rome. — Chateaubriand, qui a été élu à l'Académie française à la place de Joseph Chénier, n'est pas admis à prononcer son discours de réception où il juge les actes de la révolution et la mort de Louis XVI (24 avril). — Captif de l'empereur, Pie VII refuse l'institution catholique des évêques de l'empire. Réunion inutile d'un concile national à Paris (juin-juill.) Cependant les quatre-vingt-quinze évêques assemblés décident que, six mois après la notification faite au pape, si l'institution canonique des évêques nommés n'est pas donnée, l'institution par le métropolitain sera suffisante; le métropolitain lui-même sera institué par le plus ancien évêque de la province (5 août). Le décret est confirmé par une bulle pontificale datée de Savone (20 sept.). — Régie des tabacs. Un ministère des manufactures et du commerce (22 juill.). — Voyage de deux mois dans le nord de la France et en Hollande (19 sept.-11 nov.). Immenses travaux à Anvers, où un bassin ayant vingt-six pieds d'eau peut contenir quatre-vingt-dix vaisseaux de ligne. — Décret contre la liberté de la presse, daté des bords de l'Escaut (26 sept.). La censure sera pratiquée par les autorités locales; dans quatre-vingts villes de

l'empire, pourra être publiée une feuille périodique d'affiches, d'annonces et d'avis divers. — Organisation définitive de l'Université impériale (15 nov.). — Appel sous les drapeaux, comme à la fin de 1810, de cent vingt mille hommes (déc.).

Haïti. — Le noir Henri-Christophe, malgré l'opposition du chef des mulâtres, Pétion, reste maître de la plus grande partie de l'île. A quarante-quatre ans, il reçoit des nègres le titre de roi (3 avril). Sa cour au Cap, au nord-ouest. Organisation européenne : noblesse héréditaire de ducs et de comtes, formée parmi les nègres, création d'évêchés, d'églises, d'écoles, d'établissements scientifiques. Pétion garde le sud avec Port-au-Prince.

Hollande. — Les Anglais lui enlèvent le riche comptoir de Batavia (26 août).

Prusse. — Améliorations intérieures. — Inauguration de l'université de Breslau, dans laquelle a été fondue celle de Francfort (19 oct.).

Russie et **Turquie.** — Les Russes, unis aux Serviens, prennent Belgrade (10 févr.). Un nouveau grand vizir les arrête. Retraite de Koutousoff, mais il rase toutes les forteresses au sud du Danube. Combat au sud de Roustchouk (4 juill.); les Turcs reprennent Giurgevo, mais cerné à Slobovia, le grand vizir est obligé de se rendre prisonnier (14 oct.). Suspension d'armes.

Turquie. — En Égypte, le pacha Méhémet-Ali fait massacrer tous les beys mameluks qu'il a attirés au Caire (1er mars). Il confisque leurs terres : tous les fellahs qui les cultivaient deviennent ses serviteurs et ses fermiers en même temps qu'ils sont ses sujets.

— Célèbre comète de 1811, vue en septembre et octobre.

1812.

Allemagne. — *De la Science Symbolique et de la Mythologie*, par le docteur Fréd. Creuzer, 1er volume.

Angleterre. — Système socialiste exposé par Robert Owen. Dans *ses nouvelles vues de société*, ou *Essais sur la formation du caractère humain*, il prétend fonder le règne de la bienveillance sur l'irresponsabilité humaine, sur la communauté des intérêts, combinée avec l'égalité de droits.

Angleterre, Espagne, France et **Sicile.** — Prise de Valence, par le maréchal Suchet qui est nommé duc d'Albufera (9 janv.). Mais Wellington prend Ciudad-Rodrigo (19 janv.) et Badajoz (7 avril). — Les cortès publient à Cadix la constitution de 1812 (19 mars) : la souveraineté réside dans la nation; le pouvoir exécutif appartient au roi; il partage la puissance législative avec les cortès; responsabilité des ministres; liberté de la presse excepté pour tout ce qui a rapport à la religion; point de priviléges pour les impôts. — En Sicile, par l'influence du chef anglais lord Bentinck, le roi Ferdinand abdique (12 janv.); son fils, François, reçoit le titre de vicaire général, et la reine Marie-Caroline d'Autriche est renvoyée (7 mai). Constitution libérale sur le modèle de la constit. anglaise (juin) : la féodalité est abolie; la puissance législative est exercée, en partage avec le roi, par un parlement composé de deux chambres. — Wellington gagne sur Marmont la bataille décisive de Salamanque ou des Arapiles (22 juill.). Le vainqueur entre dans Madrid (11 août). Soult lève le siége de Cadix le 25, pour rejoindre Marmont. Wellington, arrêté pendant trente jours devant le château de Burgos, se retire vers le Portugal. Joseph rentre dans sa capitale; la moitié de la péninsule lui reste. Mais les deux cent soixante-dix mille hommes occupés au sud des Pyrénées feront faute à Napoléon au centre de l'Europe en 1813. — Les Portugais du Brésil enlèvent aux Espagnols Montevideo, sur le golfe de Rio de la Plata.

États-Unis. — Guerre déclarée par le congrès à l'Angleterre conformément à la proposition de son président M. Clay (18 juin) : elle durera plus de deux ans. — Admission, au rang d'État, de la Louisiane, achetée à la France depuis neuf ans.

France et **Russie.** — Napoléon se préparant à attaquer la Russie, la Prusse lui promet vingt mille hommes (24 févr.) et l'Autriche un contingent (24 mars). En stipulant avec l'Autriche l'échange de la Gallicie contre les provinces Illyriennes, Napoléon paraît vouloir créer un royaume de Pologne qui ferait équilibre à la Russie comme les royaumes de Bavière et de Wurtemberg font équilibre à l'Autriche et ceux de Saxe et de Westphalie à la Prusse. Ultimatum de l'Angleterre : elle veut que la dynastie de Ferdinand soit reconnue en Espagne (23 avril) ; ultimatum de la Russie le 24 : que les Français se retirent derrière le Rhin. Ces deux puissances ont gagné la Suède (21 mars) à qui Napoléon a refusé la Norvége. — Napoléon est aux prises avec la sixième coalition. Capitulation renouvelée avec la Suisse pour en tirer des régiments, le 28. — Napoléon à Dresde, où il tient une cour de rois. Alexandre Ier met fin à la guerre avec la Porte par l'avantageux traité de Bucharest (28 mai). — Déclaration de guerre (22 juin). Forces de Napoléon : cinq cent soixante-dix mille hommes, soixante mille chevaux, onze cent quatre-vingts pièces de canon ; dix corps d'armée. Forces des Russes supérieures en nombre. — Passage du Niémen, aux environs de Kowno (24 juin) ; les Russes se retirent sur la Duna, le laissent occuper Vilna, capitale de la Lithuanie, le 28. Il y reste dix-sept jours et n'accorde pas aux Polonais le rétablissement du royaume de Pologne. Les Français remontent le long de la Duna. Au delà de Polotsk, rude rencontre d'Ostrowno (25 juill.) qui précède l'occupation de Vitepsk le 28. Le prince Bagration a été battu à Mohilev, sur le Dniéper le 23. Prise de Dunabourg, entre la Courlande et la Livonie (2 août). A Smolensk, Barclay et Bagration évitent une bataille générale le 17 : la ville est enlevée de vive force avec de grandes pertes ; les Russes, en se retirant, incendient les villes et dévastent les provinces : ce système de défense sera suivi partout. Une faute de Junot empêche la destruction de l'armée de Barclay sur les hauteurs de Valoutina, près du Dniéper (20 août). Saint-Cyr est vainqueur à Polotsk et est fait maréchal. Entrée des Français à Viasma le 30 : cette ville était déjà incendiée. Enfin, près de la Moskowa, dans la position de Borodino, à vingt lieues de Moscou, une bataille est livrée par le feld-maréchal Kutusov (7 sept.) : elle coûte aux Russes cinquante mille hommes. Le lendemain, encore un combat à Mojaïsk. Entrée de Murat à Moscou le 14, de Napoléon le 15. Le gouverneur Rostopchin incendie la ville. Napoléon, malgré l'approche de l'hiver, perd quatre semaines à Moscou, en attendant la paix. Première neige (13 oct.). — Retraite le 18. Il faut déjà combattre, à Winkowo, près de la Nara. Napoléon sort de Moscou le 19. Évacuation complète de cette ville le 23. Victoire du prince Eugène à Malo-Jaroslavetz, le 24. Kutusov veut nous devancer dans Smolensk ; un de ses corps d'armée, près de Viasma, est culbuté par Davoust et le prince Eugène (2 nov.). La retraite devient désastreuse quand le froid s'élève le 7. Toute l'armée est réunie à Smolensk le 9 ; effroyables désordres, avec une multitude affamée. Nécessité d'arriver à la Bérésina avant l'ennemi : marche dans cette direction (13 nov.). Accroissement subit du froid, les 14, 15 et 16, seize et dix-huit degrés au-dessous de zéro ; pertes considérables d'hommes et de chevaux ; les traînards sont la proie des Cosaques. Les troupes sont après le combat de Krasnoï, à Orcha sur le Dniéper, au nord de Mohilev, le 19. Le Polonais Dombrowski défend la

tête du pont de Borisov sur la Bérésina contre l'avant-garde de l'armée de Volhynie que commande Tchichakov, le 23. Cette rivière, large de quarante toises, charriant des glaces, est presque inabordable à cause des marais, le 24. Napoléon préside aux travaux du passage les 26 et 27. Double combat sur les deux rives de la Bérésina contre l'armée de Volhynie, et contre l'armée de la Duna que commande Wittgenstein, le 28. Victor recueille les blessés, les bagages, l'artillerie et les traîneurs qui sont encore à la rive gauche le 29 : les ponts enfin sont brûlés. — L'armée se dirige sur la route de Vilna. Napoléon date de Malodeozeno le vingt-neuvième bulletin de la grande armée, qui répandit tant d'effroi et de douleur en France (3 déc.). Napoléon part incognito en laissant le commandement à Murat, le 5 ; et rentre aux Tuileries la nuit du 18 au 19. — Après le départ de Napoléon, cruel état de l'armée. Vingt-huit degrés de froid. Les quarante mille hommes qui peuvent encore marcher et combattre arrivent à Vilna, dénués de tout. Trois armées russes les poursuivent : mouvement rétrograde jusqu'à Kowno, sur le Niémen, et successivement jusqu'à Kœnigsberg, Varsovie, Posen ; Murat ne garde même pas la ligne de la Vistule. Les Prussiens ne sont pas des alliés plus utiles ou plus fidèles que les Autrichiens ; leur général, York, capitule le 31 : ce qui réduit Macdonald, qui avait eu des succès au n. du Niémen, à la retraite. — Le bar. de Stein anime les Prussiens.

France. — Napoléon a supprimé toutes les corporations religieuses dans les départements réunis à la France en 1810 (8 janv.). — Le pape est conduit de Savone à Fontainebleau (20 juin) : la présence de prélats italiens et français ne déguise pas une captivité réelle. Actes arbitraires et persécutions contre les membres du clergé qui n'acceptent pas les dernières décisions au sujet de l'institution canonique des évêques. — Le jour de l'évacuation de Moscou, conspiration du général Mallet, à Paris ; elle est près de réussir (23 oct.). Une commission militaire juge les coupables le 29, douze conjurés sont exécutés. — Le lendemain de la publication du vingt-neuvième bulletin, arrivée imprévue de Napoléon (18 déc.). Tous les corps de l'État montrent encore une obéissance sans bornes. — La désastreuse campagne de Russie commence la ruine de l'empire : la nation est accablée par les conscriptions, les impôts, le blocus, les cours prévôtales, les droits réunis : les peuples et les dynasties aspirent à se relever.

Norvége. — Université créée à Christiania (10 avril) ; elle ne sera ouverte qu'en 1813.

Russie et **Turquie.**—La guerre, suspendue par l'armistice du 14 octobre 1811, a recommencé le 19 janvier : passage du Danube par les Russes (févr.). Traité secret pour une paix définitive, à Bucharest, en Valachie (28 mai) : la frontière russe est reculée du Dniester au Pruth, et comprend la Bessarabie ; cession aux Russes d'une branche du bas Danube jusqu'à l'embouchure ; la Servie reste soumise à la Porte, mais elle sera gouvernée équitablement avec un conseil national sans pacha. L'armée russe du Danube sert contre Napoléon à la Bérésina.

1813.

Allemagne, Angleterre, Autriche, Espagne, France, Prusse, Russie et **Suède.** — Fin de la campagne de Russie. Murat abandonne le commandement que prend le prince Eugène (16 janv.). Un mois de séjour à Posen, bien utile aux héroïques débris de la grande armée. Les ponts de Crosen et de Francfort, sur l'Oder, sont brûlés. Berlin est le dernier terme de la retraite (21 févr.). — Le sénat accorde à Napoléon trois cent cinquante mille hommes (11 janv.). Le budget des dépenses pour 1813 est

fixé à un milliard cent cinquante millions (rapport du 25 févr.). Napoléon réservé, en cas de minorité, la régence à l'impératrice (5 févr.). Formation de la garde d'honneur à cheval (3 avril) : elle sera composée de jeunes gens riches qu'il oblige au service quoiqu'ils aient satisfait à la loi de la conscription. — Frédéric-Guillaume appelle aux armes toute la population virile de la Prusse (3, 9, 10 févr.); et bientôt s'adresse au patriotisme de tous les Allemands le 19. Kutusov, à Kalich, déclare la confédération du Rhin dissoute. Discours de Fichte; pamphlets de Kotzebue; chants patriotiques de Kœrner et de Fr. Schlegel. L'Autriche se concerte déjà secrètement avec la Russie et l'Angleterre (29 mars). Alliance de la Suède avec l'Angleterre, moyennant des subsides et la promesse de la Norvège danoise (3 mars). — Septième coalition. — Napoléon est forcé de laisser en Espagne deux cent mille hommes qui ne pourront que se tenir sur la défensive. — Départ de Napoléon pour Mayence (15 avril). Il fera la campagne avec une armée de conscrits et presque sans cavalerie. Journée de Weissenfels, sur la Saala (1er mai); le 2, journée de Lutzen, contre soixante mille Russes et quarante-cinq mille Prussiens; Napoléon ne peut poursuivre les vaincus faute de cavalerie. A Dresde, il raffermit son alliance avec le vieux roi de Saxe. Quatre jours de combat avec les troupes russes et prussiennes en Lusace à Bautzen, Wurtchen, Hochkirchen (19, 20, 21, 22 mai). Les Français vainqueurs arrivent jusqu'à l'Oder près de Breslau. — Renouvellement de l'alliance du Danemark avec Napoléon (29 mai). — Napoléon se décide à accepter la médiation de l'Autriche; armistice de quarante jours (3 juin). Congrès ouvert à Prague (5 juill.). Convention particulière de l'Autriche avec les alliés (9 juill.); elle complète ses armements. — Désastreux effet des nouvelles de l'Espagne. Joseph, qui a abandonné Madrid (28 mai), est battu à Vitoria au nord de l'Èbre (21 juin) : fuite précipitée, jusqu'à Tolosa, où le général Foy contient l'armée. Soult est envoyé par Napoléon pour organiser l'armée de défense (21 juill.). Les Anglais assiégent Pampelune et Saint-Sébastien. — Au congrès de Prague, propositions de l'Autriche : partage du grand-duché de Varsovie, entre la Russie, l'Autriche et la Prusse; indépendance des villes hanséatiques; reconstruction de la Prusse avec une frontière sur l'Elbe; cession à l'Autriche de toutes les provinces illyriennes avec Trieste. Elles sont soumises tardivement à Napoléon, qui est à Dresde (8 août). Son adhésion presque complète; mais elle arrive après la dissolution du congrès (10 août); l'armistice est dénoncé. Déclaration de guerre de l'Autriche à la France (15 août). — Seconde campagne contre la septième coalition. Les confédérés ont cinq cent mille hommes en trois armées : 1° de Bohême, sous Schwartzenberg; 2° de Silésie, sous le Prussien Blücher; 3° du nord sous Bernadotte; outre cent mille hommes sur l'Elbe inférieur et en Pologne, et des forces autrichiennes considérables en Italie. Moreau est dans le camp des alliés depuis le 16 août. Napoléon a trois cent mille hommes en onze corps. — Ney est forcé d'abandonner ses positions en Silésie (21 août). Attaque de Schwartzenberg sur Dresde; grande bataille (27 août) : Moreau est tué, Napoléon ne peut achever sa victoire faute de cavalerie. Oudinot est repoussé par Bernadotte à Gross-Beeren au nord de Wittemberg, Ney à Dennewitz, au nord-est, où deux divisions saxonnes passent à Bernadotte (5 sept.). Macdonald vaincu en Silésie par Blücher, sur la Katzbach (26 août), est ramené au delà de Gorlitz, en Lusace. Vandamme se heurte avec dix-huit mille hommes contre soixante-dix mille Russes et Autrichiens, entre Kulm et Tœplitz, au nord de la Bohême; il est pris avec une partie de l'armée (31 août). — A Tœplitz, triple alliance signée par les souverains d'Autriche, de Prusse, de

Russie (2, 9 sept.) ; elle rétablit le *statu quo* de 1809 pour l'Autriche, de 1805 pour la Prusse.—La retraite de Macdonald sur Dresde permet la jonction en Saxe des armées alliées. Napoléon se concentre sur Leipsick. Malgré la défection de la Bavière (8 oct.), position prise pour combattre en avant de Leipsick. Schwartzenberg et Blücher livrent trois combats en un même jour à Wachau (16 oct.) : Poniatowski est fait maréchal. Journée de Leipsick, à laquelle prend part la nouvelle armée russe amenée de Bohême par Benningsen ; horrible ravage de l'artillerie de part et d'autre ; cent trente mille hommes sont vaincus par trois cent mille, les troupes de Saxe et de Wurtemberg ont tourné leurs armes contre nous, le 18. Napoléon ordonne la retraite par Lindenau sur Lutzen : le pont de l'Elster, entre Leipsick et Lindenau, est détruit trop tôt, vingt mille hommes de l'arrière-garde restent sur la rive droite séparés de Napoléon ; beaucoup trouvent la mort dans les flots ; triste fin de Poniatowski. — Retraite avec confusion sur le Rhin par Erfurth, Gotha, la Fulde, et la Kintzig ; hordes de Cosaques sur nos flancs, Blücher à notre poursuite. Nos nouveaux ennemis les Bavarois, sous Wrède, après l'horrible bombardement de Wurtzbourg, se font écraser à Hanau en voulant nous fermer le passage (30 oct.). Napoléon et son armée à Mayence (2-8 nov.).—Le dernier combat de la campagne est livré par le général Bertrand sur la rive droite du Mein, près de son confluent avec le Rhin, à Hocheim, avant de rentrer en deçà de la frontière. Danger pour notre territoire comme en 1799. — Davoust est enfermé dans Hambourg ; Dantzick est investie. Les Russes bloquent Magdebourg et Torgau, sur l'Elbe (28 oct.) et occupent Cassel, sur la Fulde ; Saint-Cyr capitule dans Dresde (11 nov.). Reddition de Stettin le 21. Le Prussien Bulow entre à Amsterdam le 24, y proclame le rétablissement de la maison d'Orange ; reddition d'Utrecht (2 déc.) et bientôt de Bréda. Les Suédois à Lubeck le 4. Armistice du Danemark avec les Russes le 15. — Violation de la neutralité de la Suisse (21 déc.) : Schwartzenberg entre en France par le pont de Bâle. Genève ouvre passage aux Autrichiens. — En Italie, inutile victoire d'Eugène à Caldiero (15 nov.). Ferrare, Ravenne sont prises par les Autrichiens. — En Espagne, défensive sur les Pyrénées. — Déclaration des alliés, à Francfort ; ils séparent la cause de Napoléon de celle de la nation française (4 déc.). — Napoléon, par le traité de Valençay, rend l'Espagne à Ferdinand VII (11 déc.).

Angleterre. — Depuis 1793, l'Etat a emprunté 433 millions de livres sterl. et payé 261 millions d'intérêt.

Danemark et Suède.—Le roi de Danemark, notre allié, ayant déclaré la guerre à la Suède (3 sept.) et à la Russie (22 oct.), après la bataille de Leipsick, Bernadotte marche contre le Holstein avec une partie de l'armée du nord : les Danois sont rejetés au delà de l'Eider.

France. — Napoléon obtient du pape à Fontainebleau des articles qui doivent servir de base à un concordat. Rétractation du pape (23 mars). Napoléon n'en prescrit pas moins l'obéissance au nouveau concordat, et même substitue, pour l'institution canonique, le métropolitain au souverain pontife. — Au centre de la France s'organise une association royaliste pour préparer une restauration des Bourbons (mars).— Après les désastreuses journées de Leipsick, le sénat accorde une levée de trois cent mille hommes (déc.). Un décret de l'empereur mobilise cent quatre-vingt mille hommes de garde nationale pour la défense intérieure. Lorsqu'il ordonne la perception d'un supplément d'impôt, résistance du corps législatif : la session, ouverte le 15 déc., est ajournée et, dans l'allocution aux députés, le 1er janvier 1814, Napoléon traite les oppo-

sants de factieux et de traîtres vendus à l'Angleterre. Les défections intérieures coïncident avec l'invasion étrangère.—*L'Allemagne*, ouvrage de Mme de Staël, publié à Londres. *Tibère*, trag. de Mar.-Jos. Chénier. *Hist. des littératures du midi de l'Europe*, par le Génevois Sismondi.

Pays-Bas.—Guillaume-Frédéric, âgé de quarante et un ans, est proclamé souverain des Pays-Bas (1er déc.).

Prusse. — Au moment de commencer la guerre contre la France, le roi a fondé l'ordre de la croix de fer (10 mars.) — Comme c'est au nom des principes libéraux invoqués par les rois que l'Allemagne s'est levée contre Napoléon, dans un édit de finances, il promet de donner à ses peuples une part légitime de pouvoir par l'établissement d'une assemblée représentative (27 oct.).

Russie. — Traité de frontière avec la Perse (12 oct.).

Turquie. — En Servie, ouverture du conseil national, à Kragojévast (janv.). La guerre est recommencée avec les Turcs (juill.). Les Serviens perdent Sabatz, sur la Save, et Belgrade (5-14 oct.), et font leur soumission : leur chef, Czerni Georges, se retire en Russie.

1814.

Amérique du sud.— Au Paraguay Francia, consul depuis 1813, se fait dictateur. Administration très-cruelle, mais vigoureuse; prospérité de l'État. Comme sous le gouvernement des jésuites, l'entrée du pays est interdite aux étrangers. Le pouvoir du clergé catholique est aboli.

Angleterre, Autriche, France, Prusse, Russie, etc. — Invasion du territoire français. Schwartzenberg a franchi le Rhin à Bâle (31 déc.), et s'avance par l'Alsace et la Franche-Comté. Passage du Rhin, au confluent du Necker, à Manheim, par l'armée prussienne sous Blücher (1er janv.); elle s'avance par la Lorraine. L'armée du nord sous Bernadotte a déjà envahi la Hollande et pénètre dans la Belgique. Réunion des trois souverains de Russie, Prusse, Autriche à Vesoul, le 23; quartier général à Langres, où Schwartzenberg arrivera, où il sera rejoint par Blücher le 25. — Du côté des Pyrénées, les Anglais passent la Bidassoa sous Wellington. En Italie, Murat accède à la coalition dans l'espoir de garder la couronne de Naples, le 11. Le Danemark a été forcé de conclure le traité de Kiel avec la Suède et l'Angleterre le 14.—Napoléon n'a que soixante mille hommes contre des forces six fois plus nombreuses; Châlons-sur-Marne est le point de rendez-vous. — Il laisse partir Pie VII de Fontainebleau pour retourner à Rome, le 23. — Campagne de France. Napoléon va se poster (25 janv.) à Vitry-le-Français, entre Blücher, qui veut descendre la Marne, et Schwartzenberg, qui veut descendre la Seine pour tomber sur Paris; il court de l'une de ces deux armées à l'autre et les bat tour à tour, mais les victoires en se multipliant l'épuisent. — Premier engagement heureux à Saint-Dizier contre Blücher, le 27. Victoire de Brienne, le 29. Mais la pénible bataille de la Rothière (1er févr.) le force à se replier jusqu'à Troyes, et ensuite jusqu'à Nogent-sur-Seine. Lorsque Blücher s'avance sur Paris, Napoléon l'écrase dans les combats de Champ-Aubert, le 10, de Montmirail, le 11, de Château-Thierry, le 13, et de Champ-Aubert encore, près de Vauchamps, le 14 : Blücher se retire sur Châlons.—Schwartzemberg, à son tour, menace Paris. Napoléon quitte Blücher pour arrêter la marche des Autrichiens; les combats de Guignes, Mormans, Nangis le 17, font reculer l'ennemi jusqu'à Montereau, où il essuie de grandes pertes le 18. Les Autrichiens sont battus encore à Méry-sur-Seine : les Français rentrent dans Troyes le 24. Napoléon y fait punir une manifestation royaliste qui y avait eu lieu le 11. — Mais Soult se replie des Pyrénées sur Toulouse, Augereau des

Alpes sur Lyon; Maison, de la Belgique sur les places fortes du département du Nord. — L'armée de Bernadotte se réunit aux corps de Blücher, qui va de nouveau pouvoir s'avancer sur Paris. — Napoléon n'a pu se résoudre à accepter les limites de 1789 que pose comme ultimatum le congrès de Châtillon-sur-Seine. Les puissances ont signé entre elles le traité de Chaumont pour poursuivre de concert la guerre contre la France, si elle n'accepte pas ces conditions (1er mars). Elles ne paraissent pas songer encore à la restauration des Bourbons, quoique le duc de Berry soit venu d'Angleterre et ait débarqué à l'île de Jersey (12-14 janv.), le duc d'Angoulême à Saint-Jean-de-Luz (2 févr.), et que le comte d'Artois leur père soit à Vesoul depuis le 21 février. — Napoléon marche sur la Marne pour arrêter le second mouvement de Blücher vers Paris (3 mars). Blücher, qui lui échappe près de la Ferté-sous-Jouarre et près de Soissons, se retire sur Laon. Bataille indécise de Craonne le 7. Napoléon se replie sur l'Aisne, occupe Soissons, enlève Reims aux Russes le 13, entre à Épernay le 17. — Le second mouvement de Schwartzenberg sur Paris ramène Napoléon dans le bassin de la Seine. Il manœuvre pour opérer sur les derrières de l'ennemi, pour le couper du Rhin et ramasser les garnisons des places fortes. En route, il livre le combat d'Arcis-sur-Aube le 20, et fait une pointe jusque sur Saint-Dizier. Mais toutes les forces alliées, réunies à Châlons-sur-Marne le 23 mars, courent sur Paris, dont la route est ouverte. Napoléon a décrété trop tard une levée en masse le 5. — Deux cent mille hommes partent de Châlons (25 mars). Lyon a été occupée par les Autrichiens le 21. Alexandre a reçu à Troyes par M. de Vitrolles les premières ouvertures pour le rétablissement des Bourbons. Bordeaux est la première ville qui se soit déclarée pour eux en accueillant le duc d'Angoulême le 12. Les alliés descendent la Marne sur les deux rives, combattent Mortier et Marmont à Fère-Champenoise, et à la Ferté-Gaucher le 27; arrivent à Meaux le 29, et bientôt devant Paris. Fautes du conseil de régence; incurie du roi Joseph : l'impératrice-régente et le roi de Rome ont été emmenés à Blois. Fatales journées du 29 et du 30 mars; impuissante défense sur la butte Chaumont. Capitulation de Paris (31 mars). Napoléon, qui n'a quitté Saint-Dizier que le 28, arrive trop tard à cinq lieues de Paris, à Fromenteau, le 30 au soir; il se concentre sur Fontainebleau. — Entrée des alliés dans Paris (31 mars). Le sénat nomme un gouvernement provisoire de cinq membres où l'abbé de Montesquiou représente les royalistes (1er avril), et prononce la déchéance de Napoléon et l'abolition du droit d'hérédité dans sa famille le 3. A Fontainebleau, où les maréchaux refusent de marcher sur Paris, abdication de Napoléon en faveur de sa femme et de son fils. La défection, à Essonne, de Marmont décide Alexandre à rejeter le projet de régence du roi de Rome le 3. Napoléon se résigne à une abdication absolue (6 avril). Le sénat déclare que le peuple français appelle librement au trône Louis-Stanislas-Xavier de France, frère du dernier roi (6 avril). La cocarde blanche est prise par la garde nationale de Paris, le jour où Soult gagnait contre Wellington la bataille de Toulouse, stérile victoire, dernier événement de cette héroïque campagne de 1814 (10 avril). Napoléon ne doit garder que la principauté de l'île d'Elbe, le 11. Marie-Louise aura les duchés de Parme et Plaisance. Il essaye de s'empoisonner. Le comte d'Artois vient aux Tuileries comme lieutenant général du royaume (12 avril). Touchants adieux de Napoléon à ses vieux soldats; il part pour l'île d'Elbe où l'accompagneront quelques centaines de braves le 20 avril. Le même jour Louis XVIII quitte sa retraite d'Hartwell, à quarante-trois milles de Londres, et, comme roi

de France, fait une entrée solennelle à Londres. Désastreuse convention d'armistice négociée par M. de Talleyrand, le 23 avril : elle réduit la France à ses frontières du 1er janvier 1792, et livre aux alliés cinquante-trois places fortes, douze cents bouches à feu, trente et un vaisseaux, douze frégates, perte équivalant à deux cent soixante millions. Louis XVIII débarque à Calais le 24 avril ; la fille de Louis XVI, duchesse d'Angoulême, le prince de Condé, le duc de Bourbon l'accompagnent. Marie-Louise quitte la France le 26 avril. Un mois après, l'ex-impératrice Joséphine Beauharnais meurt à la Malmaison (29 mai). — Louis XVIII s'arrête à Compiègne (29 avril), où viennent le visiter les trois souverains (1er mai) ; Alexandre l'engage à donner à ses peuples ces institutions libérales. A Saint-Ouen, près de Saint-Denis, le roi publie une déclaration qui jette les bases du gouvernement représentatif (2 mai). Entrée de Louis XVIII à Paris (3 mai). — Premier ministère de la Restauration (13 mai) : M. de Barentin aux sceaux qu'il avait eus sous Louis XVI, M. de Talleyrand aux affaires étrangères, l'abbé de Montesquiou à l'intérieur, le comte Dupont à la guerre, l'abbé Louis aux finances, M. Malouet à la marine et aux colonies, M. de Blacas à la maison du roi ; point de ministre de la police, mais un directeur général, M. Beugnot, qui succédera à M. Malouet, mort en septembre. — Essais de reconstruction de l'ancien régime. Tous les princes reçoivent des titres de colonels généraux des gardes nationales, des Suisses, de l'infanterie de ligne, etc., le 13 et le 15. Le duc d'Angoulême, grand amiral, le 18. Maison militaire du roi sur le pied d'autrefois, le 23 : Berthier et Marmont deviennent capitaines des gardes du corps. Le roi aura des gardes de la Porte et des Cent-Suisses (15 juill.). — Traité de Paris (30 mai) ; on nous rend un tiers de l'immense matériel livré par l'armistice ; la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane ; l'Angleterre garde les îles Sainte-Lucie et Tabago aux Antilles, l'île de France et Malte ; l'Espagne obtient la partie de Saint-Domingue acquise à la France par le traité de Bâle en 1795. — Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, octroie la charte constitutionnelle : séance royale au palais Bourbon (4 juin) ; Louis XVIII y réunit le sénat et le corps législatif qui devient, sans élection nouvelle, la chambre des députés des départements. Principes de la charte : royauté héréditaire, deux chambres, une élue, l'autre composée par le roi ; vote de l'impôt ; liberté publique et individuelle ; liberté de la presse et des cultes ; inviolabilité des propriétés, même des biens nationaux vendus ; ministres responsables ; juges inamovibles ; pouvoir judiciaire indépendant ; dette publique garantie ; maintien des pensions, grades, honneurs militaires de l'ancienne et de la nouvelle noblesse, de la Légion d'honneur (avec l'effigie de Henri IV au lieu de celle de Napoléon) ; les emplois civils et militaires accessibles à tous les Français ; nul ne sera poursuivi pour des opinions et des votes. La chambre des pairs est composée de cent cinquante-quatre membres, dont quatorze maréchaux de l'empire et quatre-vingt-onze illustrations de la révolution ; elle siégera au palais du Luxembourg. Les membres des deux chambres prêtent serment de fidélité au roi. — Les grandes institutions, Conseil d'État, Cour de cassation, Cour des comptes, Université, sont conservées. — Ouverture du congrès de Vienne, sous la présidence de Metternich, 1er nov. Auparavant, les plénipotentiaires de la Russie, de la Prusse, de l'Autriche, de l'Angleterre avaient décidé qu'ils régleraient sans le concours de la France la distribution des territoires disponibles. Ils compteront non par étendue de terrain, mais par tête d'homme. Les faits accomplis ont résolu la question pour la Belgique et la Hollande, la

Norvége, le Hanovre, la Lombardie, la Savoie et le Piémont. Après la décision du congrès, le roi de Sardaigne joindra Gènes à ses États (30 déc.). Questions à débattre surtout pour la Pologne, la Saxe, dont le roi est resté jusqu'au dernier moment l'allié de Napoléon, et pour Venise. Quoique la coalition se soit formée au nom de l'indépendance des nations et de la légitimité des souverains, le roi de Prusse veut s'approprier la Saxe; l'Autriche veut Venise; le czar la Pologne. M. de Talleyrand demande la restauration des Bourbons de Sicile à Naples (déc.).

Angleterre, Danemark, Norvége et Suède. — Le traité de Kiel, signé par le Danemark avec la Suède et l'Angleterre, livre à la Suède, en échange de la Poméranie et de Rugen, et comme compensation de la Finlande abandonnée à la Russie, la Norvége danoise; il laisse à l'Angleterre l'île d'Heligoland au nord des embouchures de l'Elbe et du Weser conquise en 1807; l'Angleterre stipule l'abolition de la traite des nègres (14 janv.): elle ajoutera cette clause à tous ses traités. — Résistance de la Norvége à la domination suédoise. Elle prend pour régent le pr. royal de Danemark Christian-Frédéric (19 févr.), qui est fait roi. Constitution votée à Eidsvold, au n. de Christiana (17 mai); peu modifiée après la convention de Moss par laquelle la Norvége accepte le roi de Suède (14 août). Le storting de Christiana prononce la réunion (4 nov.); mais la Norvége garde sa constitution nouvelle; plus de priviléges héréd.

Angleterre et Hanovre. — Le Hanovre est érigé en royaume pour la maison régn. d'Angleterre (26 oct.).

Angleterre. — La première locomotive à vapeur sur des rails de fer est due à George Stephenson. — Restriction du monopole commercial de la compagnie des Indes.

Autriche et Italie. — Un soulèvement du peuple de Milan facilite le rétablissement de l'autorité autrichienne en Lombardie (20 avril): beaucoup de patriotes auraient voulu conserver la nationalité italienne avec le prince Eugène pour roi. — Restauration du grand-duché de Toscane, et du duché de Modène. — Parme, Plaisance et Guastalla sont réservés à l'impératrice déchue, Marie-Louise. — Le pape rentre à Rome (24 mai). Il recouvre toutes ses possessions, excepté Avignon, le comtat Venaissin et une partie du district de Ferrare. — Il rétablit l'ordre des jésuites (7 août) et l'inquisition le 15. — Naples est encore aux mains de Murat. — Le roi de Sardaigne Victor-Emmanuel a déjà recouvré la Savoie et le Piémont. Rétablissement de l'ancien régime et des jésuites.

Espagne. — Ferdinand VII, auquel Napoléon a rendu la liberté et la couronne en déc. 1813, reçoit des cortès l'invitation de jurer la constitution avant de monter sur le trône (8 janv.). Il dissout les cortès (10 mai); rétablit l'inquisition et les jésuites. Ceux qui ont pris part au mouvement constitutionnel sont recherchés; sentences d'emprisonnement, d'exil, et de mort. — Insurrection au Mexique, dirigée par Morelos ou Morales; proclamation d'indépendance. Répression par le général espagnol Murillo en 1815. — Le Chili, révolté depuis quatre ans, est soumis par le général Osorio dont les sanglantes représailles décident de nombreuses émigrations à Buenos-Aires. — Au nord, les révoltés de Venezuela et de la Nouvelle-Grenade sont combattus par Murillo.

États-Unis. — Les Anglais prennent Washington, la capitale fédérale (24 août); le Capitole, où siége le congrès, et plusieurs édifices publics sont incendiés. Mais les Anglais sont défaits au lac Champlain. Traité de paix signé à Gand sauf ratification. L'un des cinq négociateurs américains, M. Clay, du Kentucky, fait écarter la clause qui devait accorder aux Anglais le droit de navi-

guer sur le Mississipi depuis son embouchure jusqu'à sa source (24déc.).

France. — Louis XVIII gouverne avec les deux chambres. Session législative du 4 juin au 30 déc. — Ordonnance royale sur la marine (22 juin). Projet de loi sur la censure pour limiter la liberté de penser et d'écrire, présenté le 5 juill., discuté en août et sept., publié le 21 oct. : vingt censeurs royaux. — Présentation du budget (12 juill.) : 805 469 000 francs d'anticipations, ou de fonds détournés et dévorés à l'avance par le gouvernement impérial ; l'ensemble des dettes monte à 1 645 469 000 fr. Loi pour le payement des dettes (40 millions) contractées par la famille royale à l'étranger (sept.). Loi pour la restitution des biens nationaux non vendus (4 nov.). — Suppression des écoles milit. de Saint-Cyr et de Saint-Germain (30 juill.) ; reconstit. du Prytanée milit. de la Flèche qui devient école royale ; rétabliss. de l'école milit. de Paris sur les bases de la création en 1751. — Une ordonn. permet aux archev. et évêq. d'établir dans chaque départ. une école ecclésiastique (5 oct.). — Responsabilité des imprimeurs dans les délits de presse (loi du 21 oct.). — Soult est ministre de la guerre (3 déc.). — Prorogation des chambres au 1er mai 1815 (30 déc.). — Trav. d'Abel de Rémusat sur la Chine. — L'*Egypte sous les Pharaons*, de J.-F. Champollion d'après les hiéroglyphes. — Le *Censeur* journal de Dunoyer et Comte.

Pays-Bas. — Les puissances alliées décident la réunion de la Belgique aux Pays-Bas hollandais pour le nouveau roi de la maison d'Orange (21 juill.). M. de Capellen l'administre.

Suisse. — Changement de la constitution fédérale. Nouvel acte (8 sept.) : la diète siégera alternativement dans les cantons de Zurich, de Berne et de Lucerne ; aucun canton n'aura de sujets, en dépit des prétentions élevées par Berne sur les pays qui lui avaient autrefois appartenu. Trois nouveaux cantons ajoutés aux dix-neuf anciens, Genève, le Valais, Neufchâtel (14 sept.).

1815.

Angleterre. — A la fin de la lutte avec Napoléon, dette consolidée et non consolidée de vingt et un milliards. — Le bill des céréales pour l'admission des grains étrangers sera débattu bien des années. — Lord Elgin vend les marbres du Parthénon au British Museum.

Angleterre, Autriche, France, Prusse, Russie, etc. — Suite du congrès de Vienne. Traité secret entre l'Autriche, la France et l'Angleterre, contre la Russie à laquelle cependant les Bourbons doivent leur restauration (3 janv.). L'Autriche fait conserver les deux tiers de la Saxe au vieux roi Frédéric-Auguste avec Leipsick que réclamait cependant la Prusse (28 janv.) ; la Prusse acquiert sept cent mille Saxons, le duché polonais de Posen et beaucoup de pays sur le Rhin et la Moselle, qui constitueront le grand duché prussien du Bas-Rhin, rempart nouveau contre l'ambition de la France. Plus de nation polonaise. Alexandre cependant n'obtient pas la Pologne entière : la Prusse garde le duché de Posen ; deux villes sont indépendantes, Thorn sur la basse Vistule, que protégeront la Prusse et la Russie, Cracovie sur la haute Vistule, que protégeront la Russie et l'Autriche : le reste sera à la Russie comme royaume constitutionnel (janv.). Le nouvel acte fédéral de Suisse est confirmé par le congrès (19 mars) : vingt-deux cantons ; les territoires de Bâle, de Berne et de Genève sont agrandis. Par décision du congrès, Guillaume d'Orange qui a la Hollande et la Belgique prend le titre de Guillaume 1er roi des Pays-Bas (16 mars).

En France, cérémonie expiatoire pour Louis XVI et Marie-Antoinette (21 janv.). — Amoindrissement de l'Université impériale par l'ordonnance qui fait des arrondissements

d'instruction publique autant d'universités (17 févr.). — Intrigues du duc d'Otrante, Fouché. — Napoléon repart en France. Départ de l'île d'Elbe, avec sept cents hommes de vieille garde, trois cents Corses, cent quarante Polonais, les généraux Bertrand, Drouot, Cambronne, etc. (26 févr.). Il débarque au golfe Juan, près de Cannes (1er mars). A Digne, proclamation au peuple français, il parle en citoyen, promet des libertés constitutionnelles le 4. Louis XVIII convoque immédiatement les chambres, déclare Napoléon Bonaparte traître et rebelle, et enjoint de lui courir sus le 6. Napoléon passe à Gap, à la Mure; entre Vizille et Grenoble, le colonel Labédoyère lui amène le 7e régiment de ligne; Grenoble ne se défend pas. Marche sur Lyon le 8. Les troupes l'accueillent aux cris de : Vive l'empereur; maître de la seconde ville de France, il agit dès lors en souverain dix jours après son débarquement (10 mars). — Décrets du 11 au 13 mars : amnistie pour les fonctionnaires; confiscation des biens des princes de la maison de Bourbon, suppression des titres de noblesse féodale, renvoi des émigrés à l'étranger, abolition de la cocarde blanche, dissolution des deux chambres; réunion des colléges électoraux à Paris en assemblée extraordinaire du champ de mai pour modifier les constitutions de l'empire et assister au couronnement de l'impératrice Marie-Louise et de son fils. — Ney, parti de Paris le 6 tout dévoué au roi, subit en route l'influence commune; et à Lons-le-Saulnier, dans le Jura, avant d'avoir vu Napoléon, déclare à ses soldats « que la cause des Bourbons est à jamais perdue » (13 mars). — Proclamations de Louis XVIII aux Français, à l'armée (11, 12 mars). La chambre des députés déclare nationale la guerre contre Napoléon Bonaparte, le 18 mars. Napoléon a quitté Lyon le 13; passe à Macon, à Chalons-sur-Saône, à Autun le 15, à Auxerre où le rejoint Ney le 17. Louis XVIII quitte Paris le 19. Napoléon entre aux Tuileries le soir du 20 mars. — Époque dite des *Cent-Jours*, du 10 mars au 22 juin. Louis XVIII réside à Gand, dans les Pays-Bas, gardant ses titres et faisant acte d'autorité, rendant des ordonnances, etc., comme s'il eût été sur le trône, et conservant son ministre au congrès de Vienne. — Pendant les Cent-Jours, le gouvernement de l'empereur a des tendances plus libérales; la nation semble aussi plus jalouse de ses libertés. Ministère formé avec Caulaincourt, Maret, Cambacérès, Gaudin, Decrès, Davoust, le comte Mollien; l'adjonction de Carnot, républicain sincère, qui accepte le ministère de l'intérieur, est un gage de liberté donné à la nation; l'intrigant Fouché a malheureusement encore le ministère de la police (21 mars). Liberté la plus absolue rendue à la presse le 24. Les lois faites par les assemblées nationales contre les émigrés sont appliquées à la famille royale le 25. Adresse du conseil d'État (25 mars) : elle reconnaît que la souveraineté réside dans le peuple; que l'empereur est appelé à garantir par des institutions tous les principes libéraux. Réponse favorable de l'empereur. Il prend le commandement en chef de la garde nationale de Paris, le 26. Décret pour l'abolition de la traite des nègres le 28. Rétablissement de l'Université d'après le décret du 17 mars 1808, le 30. Direction générale des cultes donnée à M. Bigot, ancien ministre, le 31. Suppression, par décret, à partir du 1er juin, du droit de circulation sur les boissons et du droit de consommation générale sur l'eau-de-vie (8 avril). — La cause royaliste n'est pas soutenue dans les départements. Le duc de Bourbon qui était à Angers le 20 mars n'entraîne pas les populations de la Vendée. La duchesse et le duc d'Angoulême s'embarquent successivement (1er, 11 avril); M. de Vitrolles un des plus ardents royalistes a été arrêté à Toulouse le 5. Le duc d'Orléans est passé

en Angleterre, il ne va pas à Gand auprès de Louis XVIII.

Dès le 13 mars, les députés des quatre grandes puissances à Vienne, Angleterre, Prusse, Autriche, Russie, déclarent Napoléon ennemi et perturbateur du monde ; le 25, ils s'engagent à armer chacune cent cinquante mille hommes pour maintenir les dispositions du traité de Paris et du congrès. Adhésion de Ferdinand VII d'Espagne (2 mai). La Suède n'y adhère pas. Convention militaire pour la formation de trois armées : 1° sous Schwartzenberg ; 2e sous Blücher et Wellington ; 3e sous Alexandre (31 mars). Napoléon a fait cependant des ouvertures pacifiques (30 mars). Mais aucune puissance ne veut le reconnaître comme empereur des Français. Une proclamation de Gand annonce que l'Europe ne reconnaît comme roi de France que Louis XVIII (14 avril). Les troupes anglaises se réunissent en Belgique où Wellington arrive (5 avril). Traité de subsides entre l'Angleterre et ses trois alliés le 30. — Napoléon organise la défense de la France et prépare la rédaction de la constitution qui doit être substituée à la charte. Formation de trois mille cent trente bataillons de gardes nationales, chacun de sept cent vingt hommes (10 avril). Création de corps francs le 22 : ils seront peu utiles. Fédération bretonne le 24 ; l'exemple est imité à Paris et dans plusieurs départements. — La nouvelle constitution n'est présentée que comme un acte additionnel aux constitutions de l'empire (22 avril). Soumis à la sanction du peuple, cet acte réunit la presqu'unanimité des votes, 4206 opposants. Solennité du champ de mai (1er juin) ; serment de l'empereur. Ouverture de la session des deux chambres des pairs et des représentants (3 juin). — L'insurrection royaliste agite la Vendée depuis mai. M. Louis de La Rochejaquelein est tué près des sables d'Olonne (4 juin) : la rébellion sera étouffée en vingt jours par les généraux Lamarque et Travot.

L'acte final du congrès de Vienne est signé par les plénipotentiaires des huit puissances : Autriche, Angleterre, Russie, Prusse, France, Espagne, Portugal, Suède (9 juin). Ce traité qui fixe l'état de l'Europe est en cent vingt articles.

Campagne de Belgique : elle dure huit jours. — Napoléon qui veut surprendre l'ennemi arrive à Avesnes (14 juin). Il a quatre armées : cent mille hommes, seize mille chevaux et la garde impériale. — En Belgique sont réunis les Prussiens et les Anglais sous Blücher et Wellington, avec des Belges, des Hollandais et des Hanovriens. — Désertion fatale du général Bourmont lorsque Napoléon franchit la frontière le 15 juin. L'empereur débouche par Charleroy pour séparer les Prussiens des Anglais, le 16. Affaire de Ney aux Quatre-Bras contre les Anglais, mal conduite ; sanglante bataille de Ligny contre les Prussiens qui sont rejetés sur la Meuse et semblent coupés des Anglais (16 juin). Napoléon marche aussitôt contre les Anglais le 17 ; il s'arrête en avant du mont Saint-Jean, non loin de Waterloo, et charge Grouchy d'empêcher Blücher de se réunir à l'armée anglaise. Nuit affreuse, pluie par torrents ; les soldats sans feu et sans repos. Journée du 18 juin : Wellington livre bataille parce qu'il espère le concours de Blücher sur sa gauche ; Grouchy, en effet, laisse l'espace libre aux Prussiens. Dès le début du combat, arrivée d'une première armée prussienne, sous Bulow. Cependant Napoléon était vainqueur quand survient le général Ziethen du corps de Blücher. Désordre dans nos troupes, défaite, retraite confuse, pertes immenses. Napoléon est de retour au palais de l'Élysée le soir du 20 juin. — Les Vendéens sont vaincus à la Roche-Servière au nord de Bourbon-Vendée par Lamarque et Travot (20 juin) ; un de leurs chefs, Auguste

de La Rochejaquelein, propose une suspension d'armes (22 juin). — La chambre des représentants, déjà hostile à Napoléon avant la campagne de Belgique, se déclare en permanence sur la proposition de La Fayette (21 juin). On parle de déchéance (22 juin). L'empereur abdique, mais proclame son fils, Napoléon II, empereur des Français. La chambre ne tient pas compte de cette réserve. Elle nomme une commission exécutive de gouvernement, composée de Fouché, Carnot, général Grenier, auxquels la chambre des pairs adjoint Caulaincourt et le baron Quinette. Le 5 pour 100, qui le jour de Waterloo était à 53, le 22 est à 55, le 23 à 60. — La commission exécutive s'installe aux Tuileries et désigne des plénipotentiaires pour traiter avec les alliés. Relations de Fouché avec le royaliste de Vitrolles. Retour de Louis XVIII. Sorti de Gand le 22 juin; à Bavai, en France, le 24; à Cambrai le 28. Marche forcée des Prussiens et des Anglais sur Paris. Nos troupes, ralliées, pouvaient leur infliger quelque désastre imprévu. Napoléon, retiré à Malmaison, demande le commandement, seulement pour quelques jours. Carnot y consent; ses collègues refusent. Napoléon part pour Rochefort (29 juin). — L'armée campée à la Villette, entre Saint-Denis et Paris, s'indigne des lenteurs du gouvernement, qui ne met pas Paris en état de défense; adresse énergique de dix-sept généraux (30 juin). Un corps prussien est taillé en pièces près de Versailles par Exelmans. Seconde capitulation de Paris (3 juill.); l'armée française se retirera derrière la Loire. Douleur des soldats et du peuple. Entrée des Prussiens dans Paris (7 juill.): ils chassent des Tuileries la commission exécutive; chambre des pairs et chambre des représentants fermées. Rentrée solennelle de Louis XVIII avec le drapeau blanc et la cocarde blanche (8 juill.). La seconde restauration est due à Fouché comme la première à Talleyrand, tous deux renégats de la république et dociles instruments du gouvernement impérial. Ils seront réunis dans le premier ministère de Louis XVIII. — Les troupes alliées de toute nation affluent à Paris; les trois souverains de Russie, d'Autriche et de Prusse y arrivent (10 juill.). Les départements sont couverts de soldats étrangers, plus d'un million d'hommes; réquisitions, excès de toute sorte, misère des habitants; ils résistent en Alsace, dans les Vosges, la Lorraine, la Champagne. Les troupes françaises de quelques places fortes ne veulent pas se rendre: siége soutenu à Longwy; héroïque conduite de cent trente-cinq hommes à Huningue, du 25 juin au 27 août; réduits à cinquante, ils sortent avec les honneurs de la guerre; Auxonne ne capitule que le 27 août. — Les alliés exigent la dissolution de l'armée retirée derrière la Loire. Elle est licenciée le 16 juillet. Le licenciement et la réorganisation se poursuivent jusqu'en novembre. — Embarqué sur *le Saale* depuis le 8 juillet, Napoléon se trouve en face d'une croisière anglaise, dont le capitaine, Maitland, lui propose de le conduire en Angleterre auprès du prince régent. Napoléon se rend à bord du vaisseau anglais *le Bellérophon* le 15, écrit au prince régent qu'il vient, comme Thémistocle, s'asseoir au foyer britannique. Convention signée à Paris par lord Castlereagh, Wellington et Metternich (2 août): les puissances regardent Napoléon comme leur prisonnier, et sa garde est confiée au gouvernement anglais. Le cabinet de Londres choisit pour sa résidence l'île de Sainte-Hélène, rocher nu, insalubre, au milieu de l'océan Atlantique. Il passe sur *le Northumberland*, qui le conduira à Sainte-Hélène: MM. Bertrand et de Montholon avec leurs femmes, Gourgaud, Las Cases l'accompagnent (7 août). — Les souverains de Russie, de Prusse et d'Autriche signent le traité de la sainte alliance (14 sept.): manifeste religieux plus que politique,

déclaration de charité et de fraternité universelle, imaginée par Alexandre et par une illuminée allemande, la baronne de Krüdner. Wellington n'y accède pas à cause de ses termes vagues. Adhésion de la France et des puissances de second ordre.—Traité de paix avec les alliés (20 nov.). La France garde les frontières de 1790, moins Philippeville, Marienbourg, Bouillon, Sarrelouis et Landau; destruction des fortifications de la ville d'Huningue; indemnité pécuniaire de sept cents millions aux alliés; occupation de nos places fortes par cent cinquante mille hommes pendant cinq ans; restitution réciproque des prisonniers; confirmation du traité de Paris du 30 mai 1814 et de l'acte final du congrès de Vienne du 9 juin. Conventions annexées au traité pour le payement de l'indemnité, l'occupation de la ligne militaire par les alliés, les réclamations des gouvernements étrangers et de leurs sujets contre la France, les réclamations des sujets du roi d'Angleterre contre le gouvernement français. La paix de 1815 coûtera à la France 1 994 800 000 francs. La guerre lui a coûté pendant vingt-trois ans, de 1790 à 1814, en appels, levées, conscriptions, 4 556 000 hommes. — Le jour du traité avec la France, les quatre grandes puissances concluent entre elles un traité qui confirme celui de Chaumont 1er mars 1814, celui de Vienne 25 mars 1815 contre Napoléon et sa famille, et pour le maintien de la paix en France; elles conviennent de tenir à des époques déterminées des congrès pour discuter les grands intérêts communs, en vue du repos et de la prospérité des peuples.

Autriche et Italie. — Le roi de Naples, Murat, quand Napoléon a quitté l'île d'Elbe, déclare d'abord qu'il reste fidèle aux puissances alliées (5 mars); il assure ensuite Napoléon de son concours. Il fait occuper Rome que quitte Pie VII le 22; appelle toute la péninsule à l'indépendance le 31, entre à Modène après un combat contre les Autrichiens (4 avril). D'après la résolution prise par le congrès de Vienne, une proclamation de l'empereur d'Autriche a annoncé la formation du royaume lombard-vénitien et sa réunion à la monarchie autrichienne le 7. Les Autrichiens battent Murat près de Modène, à Carpi, et dans les environs de Ferrare, à Occhiobello; le 14 ils sont à Florence; le 22 à Rome; le 2 mai à Aquila dans les Abruzzes. Vainqueurs à Macerata le 3, ils s'avancent jusqu'à Ponte Corvo et San Germano le 9. Pie VII quitte Gènes pour retourner à Rome le 16. Murat s'enfuit le 19. A Naples, les lazaroni massacrent les Français et leurs partisans le 21; entrée des Autrichiens le 22; de Ferdinand IV, le 3 juin : il venait de régler la constitution de la Sicile sur les bases des institutions de 1812 (16 mai). — Restauration du pape; les trois légations, la Romagne, Bologne et Ferrare, sont rendues à Pie VII (18 juill.). — Tentative de restauration de Murat. Il part d'Ajaccio avec deux cents hommes (28 sept.); aborde à Pizzo sur la côte de la Calabre ultérieure (8 oct.); il est arrêté par les habitants, livré à un tribunal de guerre, condamné à mort et fusillé une demi-heure après, le 13. Priviléges accordés à la commune de Pizzo le 18.

Confédération germanique. — L'acte fédératif est arrêté par le congrès de Vienne, dans le même esprit qui avait présidé à l'établissement de la confédération du Rhin en 1806 (8 juin). L'Allemagne forme une confédération composée de principautés souveraines et de quatre villes libres, tous les États de la confédération sont égaux en droits. Une diète à Francfort, sous la présidence de l'empereur d'Autriche, doit maintenir l'indépendance des États fédéraux et assurer la paix intérieure entre les États; elle a le droit d'intervenir dans les différends entre les sujets et le souverain d'un État. Trente-huit États : empire d'Autri-

che, royaume de Prusse, de Saxe, de Hanovre, de Wurtemberg, de Bavière, etc. Deux modes de réunion de la diète : en assemblée générale, 70 voix ; en assemblée ordinaire, 17. —L'article 13 de l'acte fédéral est un engagement contracté par tous les princes de la Confédération de donner chacun une constitution à leurs peuples. Le prince de Nassau a le premier appliqué cet article. — Protestation des princes qui avaient les droits de princes immédiats avant le remaniement opéré par Napoléon en 1806, et qui ne les recouvrent pas par l'acte fédéral du 8 juin (14 juin).

Espagne. — Dans l'Amérique du nord les rebelles s'étendent, conduits par Mina, jusqu'au nouveau Mexique ; ils prennent Acapulco, le port le plus important du Mexique, sur l'océan Pacifique. Mina fait prisonnier par le vice-roi Apodaca est exécuté (11 déc.). — Dans la province de Venezuela, nouvelle révolte, d'abord à l'île Margarita au nord-est (15 nov.). Son chef est Bolivar, natif de Caracas. Il combat le général espagnol Morillo.

États-Unis. — Victoire éclatante du général Jackson sur les Anglais à la Nouvelle-Orléans (8 janv.). Signature définitive de la paix. Le congrès travaille à restaurer le crédit public et le commerce ; délibération sur la banque ; défrichements ; construction de routes ; question douanière.

France. — Dans l'époque dite des *Cent-Jours*, gouvernement impérial de Napoléon du 10 mars au 22 juin. Son abdication le 22. — Retour de Louis XVIII, le 8 juillet. Ministère dans lequel entrent Talleyrand et Fouché. Le gouvernement de la seconde restauration est fatalement entraîné à des actes de vengeance ; excès affreux de la réaction royaliste, surtout dans les départements. — A Nîmes, 17 juillet, la garnison est en partie massacrée ; horreurs commises par Trestaillon. — Convocation des colléges électoraux pour former une nouvelle chambre des députés : elle doit se composer de 402 membres (13 juill.) ; les présidents des colléges électoraux seront nommés par ordonnance royale le 28. Une ordonnance retranche de la liste des pairs vingt-neuf membres qui ont siégé pendant les Cent-Jours, le 24. Ordonnance de proscription (24 juill.) : 19 personnes qui ont trahi le roi avant le 23 mars seront livrées aux conseils de guerre ; ceux qui ont servi le gouvernement de Napoléon depuis le 23 mars seront exilés. —Le maréchal Brune est assassiné à Avignon (2 août). Arrestation du maréchal Ney le 5. — Révocation de toutes les autorisations accordées précédemment aux journaux, le 8 ; une commission de censure pour l'examen de tous les écrits périodiques. — Le général Ramel est massacré à Toulouse le 15. — Le colonel de Labédoyère est fusillé à Paris le 19. — Scènes sanglantes à Nîmes et aux environs, à la veille de l'ouverture des colléges électoraux les 19, 20 et 21 : des Autrichiens viennent y rétablir l'ordre. — Renouvellement de la chambre des pairs par des nominations royales, le 17 ; la pairie est déclarée héréditaire, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture le 19. — Le maréchal Moncey, qui a refusé de siéger comme juge de Ney, est destitué et condamné à trois mois de prison le 29. — A Bordeaux, exécution des frères Faucher le 27. — Organisation d'une garde royale (1er sept.). — Disgrâce de Fouché (19 sept.), de Talleyrand le 24. — Cabinet sous la présidence du duc de Richelieu, caractère digne et loyal, qui profitera de l'amitié personnelle de l'empereur Alexandre pour alléger nos charges. M. Decazes est ministre de la police. — Le gouvernement persévère dans la voie de réaction. Création d'une commission pour rechercher la conduite des officiers de tout grade qui ont servi pendant les Cent-Jours (12 oct.). — Loi pour la suspension de la

liberté individuelle (18-23-27 oct.). Loi relative aux cris, aux actes et aux écrits séditieux (16 et 28 oct.-7 nov.). — Procès du maréchal Ney par un conseil de guerre composé des maréchaux Jourdan, Masséna, Augereau, Mortier, et des généraux de division Gazan, Villate, Claparède (9 nov.). Le conseil se déclare incompétent le 10. Le jugement est renvoyé à la cour des pairs les 11 et 17. — Nouvelles violences à Nîmes, le jour où, avec l'autorisation du gouvernement, les églises protestantes doivent se rouvrir le 12; le général Lagarde, commandant le département, est grièvement blessé. — Proposition pour l'établissement de cours prévôtales (17 nov.); elle sera votée le 20 déc. — Condamnation capitale de M. de Lavalette qui s'est emparé de la direction des postes au 20 mars (21 nov.). — Communication aux deux chambres par le duc de Richelieu, du traité du 20 novembre avec les alliés, le 25. Procès du maréchal Ney. Ouverture des débats devant la chambre des pairs (4 déc.): il est défendu par MM. Berryer et Dupin. Sentence de mort : 139 voix sur 161 votants (6 déc.). Il est fusillé à Paris le 7. — Lavalette, qui devait être exécuté le 21, s'évade grâce au dévouement de sa femme (20 déc.). — Projet de loi établissant deux degrés d'élection parlementaire, l'élection cantonale ou du premier degré, et l'élection de département à laquelle ne sont admis que ceux qui payent trois cents francs d'impôts, outre soixante propriétaires les plus imposés, les archevêques et évêques et les hauts fonctionnaires; mille francs d'impôt pour être éligible (18 déc.) : environ 17 200 électeurs. — Le jour anniversaire de la mort de Louis XVI devient un jour de deuil général (28 déc.). — Révision du tarif des douanes (17 déc.). — Première édition des *Chansons* de Béranger. — Première chaire de sanscrit créée en Europe pour M. de Chézy, chaire de chinois pour Abel Rémusat au Collége de France

Pays-Bas. — Les notables convoqués par le roi rédigent une constitution (8 août); sanction donnée par le roi malgré l'opposition du clergé catholique belge le 24. Le roi jure de la maintenir (21 sept.).

Portugal. — Le prince régent qui habite toujours le Brésil, fait brûler à Goa, dans l'Indostan, les actes de l'inquisition (25-27 mai). — Il proclame la réunion du Portugal, du Brésil et des Algarves en un seul royaume (16 déc.).

Prusse. — Déjà, le 3 juin 1814, a été créé un ministère d'État, sous la présidence du chancelier. Promesses libérales (22 mai) : une représentation nationale doit être établie à Berlin; au 1er septembre doit se réunir une commission de fonctionnaires publics et d'habitants des provinces pour préparer l'organisation des états provinciaux, de la représentation du pays, et rédiger l'acte constitutionnel. — Accroissement territorial : l'ancienne Poméranie suédoise et l'île de Rugen sont reconnues à la Prusse par le Danemark, que la Suède a déjà dépouillé de la Norvége (4 juin). — Nouvelle organisation de la landwehr pour tenir la nation sous les armes (21 nov.).

Russie. — Alexandre prend le titre de roi de Pologne (30 avril). — Constitution donnée à ce royaume (27 nov.). — Voyage de découvertes, entrepris de Behring dans l'Océanie, par le capitaine Kotzebue, sous le patronage du comte de Romanzof, avec Chamisso, l'aut. de *P. Schlemilh*

1816.

Allemagne, Autriche et Prusse. — La diète germanique, constituée par le congrès de Vienne, tient sa première séance à Francfort (1er oct.), sous la présidence de l'Autriche. — Lippe-Schauembourg, Schwartzbourg-Rudolstadt, Saxe-Weimar, Waldeck, obtiennent de leurs princes une constitution représentative. — Le roi de Bavière

accepte le pacte fédéral de l'Allemagne (18 juin), et adhère à la sainte alliance (8 août). — Mort du roi de Wurtemberg, Frédéric; son fils Frédéric-Guillaume Ier a trente-cinq ans. — En Autriche, emprunt qui devient le point de départ des métalliques 5 0/0. Le Tyrol obtient une représent. nationale (13 avril). Les prov. Illyriennes avec l'Istrie et une partie du Frioul, sont érigées en royaume; comme les prov. lombardes réunies au territoire vénitien, elles reçoivent des institutions spéciales (3 août). — En Prusse, les corvées sont rendues susceptibles de rachat en faveur des paysans. Uniformité de poids et mesures (16 mai). Fr. Bopp crée la science de la philologie comparée.

Amérique du sud et Espagne. — Bolivar recommence la guerre d'indépendance dans le Venezuela avec 3500 hommes ramenés d'Italie. Il bat une flotte espagnole près de l'île Margarita (9 mai), et établit à Barcelone, à l'ouest de Cumana, un gouvernement provisoire. — L'indépendance des provinces-unies de la Plata est proclamée à Tucuman; la constitution établit deux chambres et un président, une haute cour de justice, des juntes électives et électorales. Discordes entre les unitaires et les fédéralistes.

Angleterre. — Mariage de Charlotte, fille du prince régent, avec le prince Léopold de Saxe-Cobourg (2 mai). Elle mourra au bout d'un an et demi de mariage. — Expédition de lord Exmouth contre les pirates d'Alger (27 août). Un traité impose au dey rendu la liberté à tous les esclaves chrétiens, le 30. Le dey est massacré par la soldatesque turque (3 oct.) : le nouveau dey terminera les fortifications redoutables d'Alger. — Premier roman de Walter Scott, *Waverley*.

Danemark. — En compensation de tout ce que lui a fait perdre son alliance avec Napoléon, il obtient le duché de Saxe-Lauenbourg, sur le bas Elbe, qui fait partie de la confédération germanique.

États-Unis. — Le territoire d'Indiana qui s'étend du fleuve Ohio au lac Michigan, occupé en partie encore par des tribus indiennes, entre dans l'Union comme État.

France. — Organisation de l'Institut royal : quatre académies, académie française, académie des inscriptions et belles-lettres, académie des sciences, académie des beaux-arts (21 mars). — La loi électorale est rejetée par les pairs (3 avril). Dissentiment entre le gouvernement et les chambres. — Mouvement insurrectionnel aux environs de Grenoble, dirigé par Didier, aux cris de : Vive l'empereur (5 mai). Répression rigoureuse par le général Donnadieu. — Nouveau tarif de douanes (28 avril). Réduct. de l'impôt du sel. On augmente les contribut. directes. — Abolition du divorce (8 mai). — Le duc de Berry, second fils du comte d'Artois, épouse Marie-Caroline, petite-fille du roi de Naples Ferdinand IV (17 juin). — Promotion de maréchaux : Clarke, duc de Feltre, cadet en 1781; le duc de Coigny, mousquetaire en 1752; le comte de Viomesnil, lieutenant en 1747; le comte de Beurnonville, volontaire en 1774 (3 juill.). — Le général Mouton-Duvernet est fusillé le 26. — Dissolution de la chambre dite introuvable (5 sept.). Nouvelle législature (4 nov.) : seulement 258 députés payant mille francs de contributions directes, choisis, en vertu d'une ordonnance royale, par une élection à deux degrés d'arrondissement et de département. — Chateaubriand, à cause de son écrit : *La monarchie selon la charte*, est destitué de son titre de ministre d'Etat (20 sept.). — Missions dans les départem. pour ranimer la foi catholique; persécutions. — Première compagnie de bateaux à vapeur.

Haïti. — Pétion, mulâtre, chef de la partie du sud-ouest, se fait donner la présidence à vie, il réside à Port-au-Prince.

Italie. — Ferdinand IV, roi de Naples et de Sicile, se fait appeler Ferdinand Ier roi des Deux-Siciles (22 déc.).

Pays-Bas. — Guillaume Ier entre dans la sainte alliance (21 juin).

Portugal. — Mort de la reine Marie. Son fils, le prince régent, déjà roi du Brésil, prend le titre de roi de Portugal (20 mars). Jean VI continue à résider à Rio-Janeiro, la régence en Portugal est laissée à la merci des Anglais.

Russie. — Un ukase abolit la servitude personnelle des paysans de l'Esthonie russe (8 juin). — Moscou est reconstruite. — Dans le voisinage de Novogorod, premier essai de colonies militaires, d'après le système des colonies moraves de l'Allemagne; une portion de terre est attachée à chaque maison des villages colonisés, qui appartiennent à la couronne; les colons cultivent la terre et sont exercés aux manœuvres militaires.

Turquie. — L'Hétérie, ou société formée à la fin de 1814 à Odessa pour préparer l'affranchissement du peuple hellénique, est persécutée même par les Russes. L'un des sept premiers adeptes, découvert à Saint-Pétersbourg, passe en Morée où il est tué : l'association se disperse, mais ne périt pas. — En Servie, les Turcs brûlent les villages, empalent les hommes, outragent les femmes; nouvelle révolte des chrétiens. Le fils d'un pâtre, comme Czerny Georges, Milosch Obrénovitch, devient chef des insurgés.

1817.

Allemagne, Autriche et Prusse. — Dans le Wurtemberg, Frédéric-Guillaume Ier ouvre l'assemblée des États promis par son père (23 mars). Il propose une constitution; les chambres la rejettent; il les dissout (4 juin). — L'admission du prince de Hesse-Hombourg, avec les droits de souveraineté immédiate, porte le nombre des États à trente-neuf (7 juill.). — A la fête du jubilé pour le troisième siècle de la réformation, le roi de Prusse invite les deux grandes Églises protestantes à se réunir.—La célébration de la fête de la Wartbourg, en souvenir de la retraite de Luther, est signalée par des discours séditieux contre les gouvernements qui n'ont pas encore donné de constitution à leurs peuples (18 oct.).—En Autriche, les pays polonais de Gallicie et de Lodomirie reçoivent de l'empereur une représentation nationale qui ne se réunira que sur la demande du prince (13 avril) : une constitution est préparée. — En Prusse, création d'un conseil d'État (20 mars). L'université de Wittemberg, berceau de la réforme luthérienne, est réunie à l'université célèbre de Halle, sur la Saale (12 avril) : les étudiants de la Saxe prussienne sont ainsi concentrés sur un seul point, plus près de la grande ville littéraire de Leipsick qui est restée au roi de Saxe. L'université d'Erfurt sera de même supprimée en 1818.

Amérique du sud et Espagne. — La république de Buenos-Aires envoie le général Saint-Martin pour révolutionner de nouveau le Chili contre les Espagnols. Après une grande victoire du parti national, le congrès du Chili est assemblé à Santiago (12 févr.); gouvernement républicain, O'Higgins directeur. — Le congrès du Paraguay nomme le docteur Francia dictateur à vie. — Le congrès national de Venezuela organise les moyens de défense contre les Espagnols (8 mai). Bolivar brûle une partie de la flotte ennemie près de Barcelone et s'empare de la Guyane espagnole avec la capitale Angostura sur l'Orénoque. L'île de Margarita est enlevée à Morillo (juill.). Installation du gouvernement de Venezuela (10 nov.).

Angleterre. — Troubles causés par le manque de travail. Suspension de l'acte d'*habeas corpus* (3

mal). — Rejet de la pétition des catholiques irlandais pour obtenir l'émancipation, les 10 et 16. — Le prince régent, par la mort de sa fille unique, la princesse Charlotte, n'a plus que ses frères pour héritiers (6 nov.). — Guerres heureuses contre les Mahrattes. Influence anglaise étendue jusqu'à l'Indus; Molhar-Raou, fils d'Holkar, est battu.

Espagne et **Portugal.**—L'Espagne refuse de rendre aux Portugais Olivença, située à l'est du Guadiana. Par représailles, ils enlèvent à l'Espagne, en Amérique, la province de la Banda orientale ou Montevideo (20 janv.).

Espagne. — Les puissances alliées donnent d'inutiles conseils à Ferdinand VII, livré à l'influence des jésuites; la persécution ne cesse pas contre les constitutionnels. — Conspiration des généraux Lascy et Porlier (avril, juill.); elle leur coûte la vie.

Etats-Unis. — Règlement avec l'Angleterre pour la navigation et la défense du côté du Canada (1er mars). —Le territoire appelé Mississipi entre dans l'Union avec le rang d'Etat.—Le nouveau président est J. Monroe, de la Virginie, qui avait commandé contre les Anglais en 1814. — Colonie de nègres libres en Afrique (Liberia).

France. — Pendant la disette de 1816-1817, la France est nourrie par les blés de la Russie méridionale, achetés à grands frais. — Lutte constante entre les ultra-royalistes et les constitutionnels. — Nouvelle loi électorale (5 févr.) : tout Français payant trois cents francs de contributions directes est électeur à trente ans; une seule assemblée électorale par département; le cens de l'éligibilité est fixé à mille francs; l'assemblée se renouvelle annuellement par cinquième. — Loi contre la liberté individuelle, le 12. — Loi sur la presse le 28 : les journaux ne paraîtront qu'avec l'autorisation du roi. — Le ministre Richelieu obtient qu'à partir du 7 avril le territoire soit évacué par un cinquième de l'armée d'occupation (10 févr.).—Un attentat contre le gouvernement en faveur de Napoléon ou de son fils est puni par vingt-huit condamnations capitales que prononce la cour d'assises de Bordeaux (6 mai).—Nouveau concordat conclu avec Pie VII (juin-juill.) : il ne sera pas mis à exécution. 42 nouveaux siéges épiscopaux (27 juill.). — Restitution de la Guyane à la France par les Portugais (28 août, 8 nov.). — En ouvrant la session des chambres, le roi annonce qu'il n'y aura plus de cours prévôtales (5 nov.). — Voyage d'exploration scientifique dans l'hémisphère austral par M. Louis de Freycinet. — Le général Lallemand, condamné à mort par contumace à la rentrée des Bourbons, essaye d'établir au Texas dans le Mexique une colonie régie par des lois spartiates, sous le nom de Champ d'asile. — Premier volume de *l'Essai sur l'indifférence en matière de religion*, de l'abbé de Lamennais. — *Examen des doctrines médicales* par Broussais, méd. matérialiste. — Premier éclairage au gaz à Paris.— Mort de Mme de Staël à Paris.

Iles Ioniennes. — Nouvelle constitution qui les place sous le protectorat plus direct de l'Angleterre : le pouvoir exécutif est aux mains d'un sénat de cinq membres dont le président est nommé par l'Angleterre; les sénateurs, élus par les députés qu'envoie chacune des sept îles, doivent être agréés par le roi (29 déc.).

Italie. — Marie-Louise d'Espagne, sœur de Ferdinand VII, est reconnue princesse héréditaire de Lucques, avec l'expectative de Parme, que Marie-Louise, ex-impératrice des Français, gardera sa vie durant (24 nov.).

Pays-Bas. — Guillaume Ier met un droit sur la navigation du Rhin que le congrès de Vienne avait voulu rendre libre. — Traité de commerce avec le Danemark et l'Amérique du nord. — Rétablissement de l'univer-

sité de Louvain (6 oct.); ouverture de celle de Gand le 9. — L'archevêque de Gand ne voulant pas prêter serment à la constitution, est déposé.

Portugal. — Le général Freyre d'Andrade conspire contre la régence, ou plutôt contre l'influence de l'Anglais Beresford; sa mort et celle de douze complices (18 oct.).

Russie. — L'empereur institue un sénat en Pologne (26 févr.). — La diète de Courlande décrète l'affranchissement des paysans (14 avril). — Principes de tolérance religieuse exprimés dans un rescrit de l'empereur (fév.). — Avantages promis aux juifs qui embrasseront le christianisme (avril). — Les privilèges de port franc sont accordés pour trente ans à Odessa (juin). — Un traité fixe les frontières entre la Russie et la Prusse (11 nov.) Mariage du grand-duc Nicolas avec une fille du roi de Prusse.

Suède. — Un parti essaye d'agir contre le prince royal de Suède, Bernadotte; répression (mars). La Suède adhère à la sainte-alliance (mai).

Turquie. — La ville d'Albanie, Parga, après une héroïque résistance contre Ali, pacha de Janina, se confie aux Anglais.

1818.

Allemagne. — La servitude est abolie dans le royaume de Wurtemberg (1er janv.). — D'après l'acte fédéral, Saxe-Cobourg-Saalfeld (19 mars), Bavière (26 mai), Bade (22 août), reçoivent des constitutions de leurs princes. — Organisation militaire de l'État fédéral. — Le fils de Napoléon et de Marie-Louise est nommé par son aïeul duc de Reichstadt, petite seigneurie enclavée dans le cercle de Bunzlau, au nord-est de la Bohême (22 juill.). — Le roi de Prusse, qui a supprimé les universités peu florissantes de Paderborn, de Munster, de Duisbourg, fonde pour ses États du Rhin celle de Bonn (18 oct.). — Musée national de Bohême.

Amérique du sud et Espagne. — Déclaration de l'indépendance du Chili (1er janv.); une défaite du directeur de la république O'Higgins, est compensée par la victoire du général de Buenos-Aires, Saint-Martin, qui détruit l'armée espagnole à la bataille de Maypo, dans le Chili même, au sud de Santiago (5 avril). — Bolivar, le chef militaire de la république de Venezuela, obtient des troupes auxiliaires de l'Angleterre, qui admet son envoyé. Les États-Unis de l'Amérique du nord lui envoient un ambassadeur (1er juill.).

Angleterre. — Traité avec les Pays-Bas (4 mai), avec l'Espagne (23 sept.), pour l'abolition de la traite des nègres. — Premier établissement d'école d'enfants à Westminster. — L'Indien Molhar-Raou abandonne une partie de son territoire, et se reconnaît vassal des Anglais, qui pourront lever sur ses terres trois mille hommes de troupes auxiliaires (6 janv.). — Singapour est acheté.

Danemark. — Création d'une banque nationale (6 avril). — Traité de commerce avec la Prusse (17 juin).

Égypte. — Destruction de la puissance des Wahabites qui, depuis six ans, étaient poursuivis en Arabie même par Méhémet-Ali, pacha d'Égypte, et par son fils Ibrahim. Leur chef Abdallah, conduit à Constantinople par Méhémet-Ali, y est mis à mort. — Méhémet-Ali, avec des Français à son service, donne à son armée une organisation européenne; l'agriculture, l'industrie, le commerce, la marine, les entreprises dans l'intérieur de l'Afrique, et les voyages scientiques, sont favorisés. Le canal de Mahmoudie, qui doit joindre le Nil à l'ancien port d'Alexandrie, a coûté, sans profit, beaucoup d'hommes et d'argent.

Espagne. — Pour lutter contre le mouvement d'indépendance qui a gagné toutes les colonies américaines, le gouvernement est réduit à

acheter à la Russie quelques vaisseaux. — Manque de travail; misère affreuse; fièvre jaune. Irritation nationale.

États-Unis. — Admission au rang d'États de l'Illinois et de l'Alabama. L'Alabama contient plusieurs peuplades indiennes, les Alabamas, les Chérokis, les Criks, les Chactas. — Le traité de comm. avec l'Angleterre est renouvelé pour dix ans (2 oct.).

France. — Première loi de conscription qui règle le recrutement et l'avancement (10 mars). — Congrès des souverains alliés, à Aix-la-Chapelle, pour statuer sur l'évacuation du territoire français par les troupes étrangères (29 sept.). Traité du 9 oct.: l'armée d'occupation se retirera le 30 novembre; la France payera deux cent soixante-cinq millions pour compléter l'exécution de l'article 4 du traité du 20 nov. 1815. Visite des souverains de Prusse et de Russie à Louis XVIII (28 oct.). Déclaration du congrès avant de se dissoudre (22 nov.). Les troupes d'Autriche, de Russie, d'Angleterre, de Prusse ont quitté leurs quartiers généraux de Colmar, Maubeuge, Valenciennes, Sedan, du 11 au 22 nov., après trois ans d'occupation. — Des officiers français et belges conspirent en faveur de Napoléon II (16 nov.). — En ouvrant les chambres, Louis XVIII annonce la libération complète du territoire (10 déc.). — Retraite du ministère Richelieu (29 déc.). — Le minist. de la police est supprimé; M. Decazes devient ministre de l'intérieur, le général Dessolles ministre des affaires étrangères; M. de Serre, président de la chambre des députés en 1817, à la justice: M. Portal, la marine; le baron Louis, les finances. — Création de la caisse d'épargne. — L'état-major commence la nouv. carte de France. — L'enseignement de l'histoire est introduit dans les collèges royaux. — *Philosophie anatomique* de Geoffroy Saint-Hilaire: il tient pour l'unité de composition. — Fondation de la société biblique protestante de Paris. — *Considérations sur la révolution française*, ouvrage posthume de Mme de Staël. — *Les Messéniennes* de Casimir Delavigne.

Haïti. — Mort du mulâtre Pétion, président dans la partie de l'île où ne régnait pas le noir Henri-Christophe (27 mars): il laisse l'État prospère. Le général Boyer lui succède avec le même titre.

Italie. — Concordat conclu par Pie VII avec le royaume des Deux-Siciles, qui avait été régi longtemps, pour la partie italienne, par les principes du concordat de Napoléon (16 févr.). — Tremblement de terre en Sicile dans les régions voisines de l'Etna; il est ressenti dans la Calabre, et même sur les côtes de Provence le 20.

Pays-Bas. — Premières colonies agricoles en faveur des pauvres, fondées par la Société néerlandaise de bienfaisance, sous la présidence du prince Frédéric, d'après le projet du général Van der Boschen. — Pour rendre au royaume-uni sa nationalité, l'emploi de la langue française est interdit dans les actes judiciaires (18 juill.).

Portugal. — Les associations secrètes des francs-maçons, auxquelles on attribue des tendances révolutionnaires, sont interdites sous peine de mort. Joug honteux de la tutelle anglaise.

Russie. — La noblesse de la Livonie manifeste le vœu que la liberté soit rendue aux paysans. — L'empereur ouvre la diète de Pologne par un discours en français (mal): l'assemblée discute et adopte un code pénal uniforme pour tout le royaume de Pologne; un code de procédure criminelle est annoncé. — *Histoire de Russie*, par Karamsin.

Suède. — Mort de Charles XIII (5 févr.). Avénement du prince royal Bernadotte Charles-Jean, âgé de cinquante-trois ans, qui prend le nom de Charles XIV. Son couronnement

en Suède (11 mai); en Norvége, à Drontheim (7 sept.). — Traité de commerce avec les États-Unis (4 sept.). — La diète de Norvége, ouverte depuis la mort du dernier roi, assure les principes de l'indépendance nationale.

Suisse. — A Fribourg, par décision du conseil souverain, rentrée des jésuites (15 sept.).

1819.

Allemagne. — Fermentation démagogique et révolutionnaire, entretenue par les associations secrètes et surtout par la burgenschafft, association qui s'était formée depuis plusieurs années au sein des universités. L'ardeur d'indépendance, exploitée par les gouvernements contre la France jusqu'en 1814, se retourne contre eux. Les champs d'exercices gymnastiques, qui donnaient le goût des armes, sont fermés à Berlin (15 mars), et peu après ils le sont presque partout. — L'auteur dramatique Kotzebue, qui était depuis des années au service de la Russie, est assassiné à Manheim par un étudiant, Sand, affilié aux sociétés secrètes (23 mars). Le meurtrier essaye de se tuer; sa blessure retarde son procès pendant un an. — Congrès de ministres allemands à Carlsbad, en Bohême, pour établir une police plus rigoureuse dans les universités et combattre les tendances démocratiques (août). — La diète fédérale de Francfort vote un édit de censure qui doit pendant cinq ans s'appliquer dans tous les États allemands. Les universités sont mises sous la surveillance de procureurs généraux investis des pleins pouvoirs des gouvernements (20 sept.). La commission d'enquête établie à Mayence poursuit les ennemis de l'ordre établi. — Le Wurtemberg reçoit de son roi une nouvelle constitution (29 sept.). — Le gouverneur général du royaume de Hanovre, le duc de Cambridge, septième fils de George III d'Angleterre, se conforme aussi à l'art. 13 de l'acte fédéral et donne une constitution. — Négociations sans effet avec la cour de Rome, pour la rédaction d'un concordat du 19 mars au 10 oct. — Congrès à Vienne pour aviser aux moyens d'étouffer ou de punir les menées du libéralisme (du 25 nov. au 15 mai 1820). — Le Zollverein prussien commence. — Exil de Goerres, le patriote de 1814.

Amérique du sud. — Lord Cochrane, nommé amiral du Chili, ravage les possessions espagnoles. — La république fédérative de Buenos-Aires remanie pour la seconde fois en trois ans sa constitution (24 mai). — Les peuples de la Banda orientale, à l'est du fleuve Uruguay, qui se sont détachés de la province de Buenos-Aires, nomment protecteur le démocrate Artigas. — A Montevideo, qui ne fait pas partie de la Banda, conspiration des Espagnols contre la garnison portugaise (26 nov.); elle est réprimée. — La guerre d'indépendance est portée par Bolivar avec succès dans la Nouvelle-Grenade. Victoire à Boyaca, à vingt lieues au nord-est de Santa-Fé de Bogota (7 août); ses troupes entrent à Santa-Fé le 10; les Espagnols y sont massacrés (11 sept.). La Nouvelle-Grenade forme, avec l'alliance de Venezuela, une république indépendante sous le président Santander. Le congrès souverain des républiques de Vénezuela et de la Nouvelle-Grenade, assemblé à Angostura, sur le bas Orénoque, proclame la réunion des deux républiques en un seul État sous le nom de république de Colombie : la province de Quito, au sud-ouest, est comprise dans l'État (17 sept.).

Angleterre. — La popularité du réformateur socialiste Robert Owen diminue; il a mis contre lui l'opinion religieuse en accusant ouvertement toutes les religions de mensonge et d'impuissance, et l'opinion radicale en contestant l'efficacité des projets de réforme électorale : il échoue comme candidat à la députa-

Quiroga et Riego (5 janv.); elles réclament la constitution de 1812 : le mouvement d'insurrection gagne les provinces. Le roi cède (8 mars), convoque les cortès le 6, prête serment à la nouvelle constitution et abolit l'inquisition le 9; il bannit les jésuites, rétablit la liberté de la presse le 10. Les biens de l'inquisition serviront à amortir la dette publique. — Le czar se déclare prêt à combattre de tout son pouvoir cette révolution (2 mai). — Les anciennes cortès s'assemblent à Madrid (9 juill.). L'archevêque de Séville est nommé président, le général Quiroga vice-président; le roi vient dans l'assemblée renouveler le serment de fidélité à la constitution. Mais bientôt se forme une junte catholique, hostile au gouvernement constitutionnel. — Au Mexique Iturbide, un créole, se tourne contre le vice-roi Apodaca.

États-Unis. — Ratification du traité conclu avec l'Espagne au sujet des Florides (24 oct.). — Le Maine, détaché du Massachusets, est admis comme Etat indépendant. — Missions protestantes aux îles Sandwich.

France. — Assassinat du duc de Berry, second fils du comte d'Artois, par Louvel; ce prince laisse sa veuve enceinte (13 févr.). — Nouveau projet de loi électorale, qui rétablit l'élection à deux degrés; proposition restrictive de la liberté individuelle; demande du rétablissement de la censure contre la presse le 15. Nouveau ministère, à la tête duquel est placé, malgré lui, le duc de Richelieu (20 févr.). Pendant qu'on discute la loi électorale, rassemblements séditieux à Paris (2, 3, 5, 6 juin). Exécution de Louvel le 7. Les rassemblements sont réprimés (9 juin). Vote de la loi électorale par 154 députés contre 93, le 12, par 141 pairs contre 56, le 28. Clôture de la session (22 juill.). — Découverte d'une conspiration militaire dans la garnison de Paris (20 août). — Naissance d'un héritier du trône, fils de la duchesse de Berry (29 sept.); Henri-Dieudonné reçoit le titre de duc de Bordeaux, la première ville qui s'était déclarée pour les Bourbons le 12 mars 1814. — Le roi nomme ministres secrétaires d'État et membres du conseil des ministres, MM. Lainé, ancien président de la chambre des députés, de Villèle, de Corbière, qui a la présidence du conseil royal de l'instruction publique (19 déc.). — Mort des maréchaux Kellermann et Lefebvre (13, 14 sept.). — Déclaration comme d'abus contre l'évêque de Poitiers (13 déc.). — Marine royale : 76 navires 8 760 hommes d'équipage. — Mort du baron de Montyon, riche philanthrope. — Fr. Ampère conçoit la possibilité d'appliquer à la télégraphie les notions électro-magnétiques découvertes par le Danois Oerstedt. Il constate l'aimantation temporaire du fer par des courants d'électricité, principe essentiel de la télégraphie électrique. — Premières *Méditations* de Lamartine. — La *Vénus de Milo* en France.

Malte. — Inutile attaque des Français. — Menacé par une insurrection militaire, le roi des nègres, Henri Ier Christophe, se brûle la cervelle (6 oct.). La population accepte pour chef Boyer, le président de Port-au-Prince (21, 23 oct.). Les Espagnols se maintiennent dans la partie orientale.

Italie. — Insurrection dans les Deux-Siciles comme en Espagne; elle est faite aussi par l'armée, gagnée aux principes des sociétés secrètes des carbonari. Révolte de la garnison à Nole, Ponte-Corvo, Bénévent (1er, 4, 5 juill.). Le général Pepe, à Avellino, comme le général Quiroga en Espagne, demande une constitution le 6. Le duc de Calabre proclame la constitution même de l'Espagne le 7. Le roi prête serment à la constitution le 13 après la nouvelle d'une émeute à Palerme le 7.

Pays-Bas. — Le budget n'est accepté par les États-Généraux qu'avec une grande diminution dans les impôts (18 févr.). — Guerre des Hollandais, dans l'île de Sumatra, avec

le sultan de Palembang, au sud-est de l'île, qui avait été installé par les Anglais. Palembang deviendra tributaire en 1821, malgré les Anglais.

Portugal. — Comme en Espagne, des troubles éclatent lorsqu'on veut faire embarquer six mille hommes pour le Brésil. Le mouvement libéral d'Oporto, auquel s'associe une partie de l'armée, a pour objet la convocation des cortès (24 août). Le royaume est proclamé monarchie constitutionnelle sous la maison de Bragance. La régence de Lisbonne, soumise à l'influence anglaise, est abolie; junte provisoire (2 sept.). Une nouvelle constitution est faite sur le modèle de celle de l'Espagne. Le roi se déclare pour les cortès.

Russie. — Bannissement des jésuites (25 mars) : ils trouvent asile dans la province autrichienne de Gallicie. — Plusieurs projets de loi du gouvernement sont rejetés par la diète de Pologne (sept.). L'empereur la déclare close, ses dernières paroles sont sévères (23 oct.). Formation de confédérations secrètes en Pologne.

Russie et Autriche, France, Prusse. — Le prince de Metternich a provoqué la réunion des confér. de Troppau, dans la Silésie autrichienne, pour étouffer les révolutions qui surgissent en Europe (31 août). Les souverains de Russie, d'Autriche et de Prusse s'y rendent. On y invoque les principes de la sainte-alliance et la nécessité d'affermir les trônes légitimes. Adhésion de la France, neutralité de l'Angleterre. Le congrès se transporte à Laybach, dans le royaume d'Illyrie (déc.).

Suède.—Le roi s'occupe d'abolir les corporations et de rendre les professions libres.

Turquie. — Ali, pacha de Janina, se révolte contre la Porte. Il appelle les Grecs à l'indépendance pour s'en faire des auxiliaires. — La société de l'Hétérie, formée depuis cinq ans pour la délivrance de la Grèce, prend pour chef Alexandre Ypsilanti, âgé de vingt-huit ans, fils de l'ancien hospodar de Moldavie, enclin comme son père à la politique russe : sa famille était Fanariote.

1821.

Allemagne et Prusse.—Conformément à l'acte fédéral, un gouvernement constitutionnel est établi à Saxe-Cobourg (8 août). — La libre navigation de l'Elbe est l'objet d'un traité entre diverses puissances commerçantes de l'Allemagne (23 juin). — Création d'une compagnie rhénane prussienne pour les Indes occidentales. — Un concordat conclu avec le pape règle la condition de l'Église catholique dans les États prussiens (16 juill.) : il y aura deux archevêques, à Gnesne dans le duché de Posen, et à Cologne, et six évêques; à partir du 1er janv. 1833, la dotation de l'Église doit être établie en rentes foncières. — Dans le grand-duché de Bade, fusion des deux Églises luthérienne et calviniste (29 juill.). — Inauguration de la statue de Martin Luther à Wittemberg (1er nov.).

Amérique du sud.— Après une victoire décisive de Bolivar sur Murillo, le général espagnol (24 juin), la Colombie donne une forme définitive à sa constitution, qu'elle modèle sur celle des États-Unis (20 août) : Bolivar, le libérateur, est nommé président pour quatre ans. Carthagène est prise par capitulation le 30. Les Espagnols ont encore des positions dans la Nouvelle-Grenade. — Le vice-roi espagnol du Pérou est défait par Saint-Martin, qui prend possession de la capitale, Lima (12 juill.). Saint-Martin est proclamé protecteur du Pérou (8 août); il donne une constitution à la république péruvienne (8 oct.).—O'Higgins reste directeur du Chili. — Le docteur Francia, dictateur du Paraguay, qui n'a rien à craindre pour son pouvoir avec une armée de trente mille hommes bien disciplinés, ne prend

aucune part à l'affranchissement du reste de l'Amérique. — Montevideo, qui redoute le despotisme du démocrate Artigas, protecteur de la Banda orientale, déclare vouloir être réunie au Brésil (15 juill.).

Angleterre. — La demande d'émancipation pour les catholiques d'Irlande est rejetée à la chambre haute (18 avril). — Couronnement solennel de George IV à Westminster (19 juill.). La femme du roi, quoique déclarée innocente par la chambre des pairs, n'y est pas admise. Elle meurt (7 août). — Population de l'Angleterre, du pays de Galles et de l'Écosse : 14 391 601 âmes; de l'Irlande : 6 801 827. — Le second voyage du capitaine Parry, au nord de l'Amérique septentrionale, a pour résultat la détermination de la presqu'île de Melville, entre la baie d'Hudson et le détroit du Prince-Régent.

Autriche, Deux-Siciles, Piémont, Prusse et **Russie.**—Congrès de Laybach. L'empereur Alexandre vient assister aux conférences, où est appelé le roi des Deux-Siciles, Ferdinand Ier (18 janv.). Ce prince qui, avant de quitter l'Italie, a juré la constitution napolitaine, annonce de Laybach à son fils, le prince régent, que les grandes puissances veulent rétablir par la force l'ancien état de choses le 28. L'armée autrichienne passe le Pô, bat le chef de l'armée nationale, le général Pépé, à la frontière des Abruzzes, près de Rieti (8 mars), entre à Naples après la dissolution du parlement le 24. — Dans le même temps, révolution du Piémont, où Santa-Rosa demande la constitution espagnole de 1812. Victor-Emmanuel, pour ne pas céder, abdique en faveur de son frère, Charles-Félix (13 mars) : celui-ci déclare conserver l'ancienne forme de gouvernement le 23. Les Autrichiens viendront en aide au parti royal. — Avant la clôture du congrès, déclaration où sont flétries « les fausses doctrines et les criminelles associations qui ont appelé sur les peuples rebelles le glaive de la justice » (12 mai). — Le roi des Deux-Siciles rentre à Naples, abolit la constitution, rétablit les jésuites (15 mai). Les troupes de l'Autriche occuperont l'Italie pendant trois ans. — L'Angleterre persiste à rester neutre dans les affaires de la péninsule.

Brésil et **Portugal.** — Plusieurs provinces du Brésil, entre autres Para et Bahia, se déclarent pour la constitution promulguée en Portugal (1er janv.); elle est proclamée et acceptée par le roi à Rio-Janeiro (févr.). Contre le vœu des Brésiliens, le roi Jean s'embarque avec de grandes richesses pour l'Europe, laissant la régence à son fils don Pedro, mais avec un ministère portugais; arrivé en Portugal (28 avril), il prête serment à la constitution (4 juill.).

Espagne. — La nation est partagée en libéraux ou constitutionnels, et en serviles ou ultra-royalistes. Le clergé, qui regrette la suppression des couvents et l'abolition des ordres religieux, encourage la formation d'une armée de la foi. Dissentiments entre le roi et les cortès. Révolte en Navarre contre la constitution (déc.). L'armée demande le renvoi des ministres. Des troubles sur plusieurs points. — Au Mexique Iturbide proclame (24 février) un plan de garanties favorable au clergé; il l'impose, à la suite de la convention de Cordova au nouveau vice-roi O'Donoju, se fait appeler généraliss. de l'empire (24 août). Il entre à Mexico (27 sept.), y établit un gouvern. provisoire et une junte réservant le titre d'empereur à Ferdinand VII ou au prince de sa race qui régnerait sur le Mexique affranchi.

États-Unis. — Le territoire de Missouri est détaché du nord de la Louisiane, et forme un État indépendant, membre de l'Union. Sa constitution admet l'esclavage : débat dans le congrès à ce sujet entre les États du nord et les États du sud, États à esclaves, qui gagnaient par cette admission une voix fédérale. Com-

promis présenté par M. Clay, adopté par le congrès; une ligne de démarcation est tirée entre les États libres et les États à esclaves. — Reconnaissance des nouvelles républiques de l'Amérique du sud (févr.).

France. — Plus de quatre ans après l'assassinat du maréchal Brune, un des coupables, livré à la cour d'assises de Riom (département du Puy-de-Dôme), subit la peine capitale (25 févr.). — Le domaine de Chambord, acheté par une souscription nationale sous le nom du comte de Calonne, est offert au duc de Bordeaux (5 mars). — Mort de Napoléon à Sainte-Hélène, âgé de moins de cinquante-deux ans. Les iniques procédés du gouverneur sir Hudson Lowe avaient aggravé les conditions rigoureuses réglées par le gouvernement de Londres (5 mai). Son corps enseveli à Sainte-Hélène reste aux mains des Anglais jusqu'en 1840, où il sera rapporté en France. — Une loi établit la censure des journaux (26-28 juill.). — A la chambre des députés, les deux oppositions de droite et de gauche discutant l'adresse votent d'accord cette phrase ambiguë : « Nous nous félicitons, sire, de vos relations constamment amicales avec les puissances étrangères, dans la juste confiance qu'une paix si précieuse n'est pas achetée par des sacrifices incompatibles avec l'honneur de la nation et la dignité de la couronne » (26 nov.). Triomphe du côté droit : MM. de Villèle aux finances, de Montmorency aux affaires étrangères, de Peyronnet à la justice, Corbière à l'intérieur (15 déc.). Procès de Béranger pour un second recueil de chansons (déc.). — *Simple discours* de P. L. Courier. — *De l'Église gallicane*, et *Soirées de Saint-Pétersbourg*, ouvrage posthume de Joseph de Maistre. — *Histoire des Français* de Sismondi, de 1821 à 1843; 31 volumes. — J. de Champollion déchiffre l'écriture hiéroglyphique des Égyptiens; le zodiaque de Dendérah est à Paris. — Création de l'éc. des Chartes; de l'Acad. de médecine; de la Soci. de géographie. — Popul. : 30 461 875 âmes.

Haïti. — La partie orientale, qui relevait de l'Espagne, se détache de la métropole, et se proclame en république (1er déc.). Le nom de la ville de Domingo sert à désigner le nouvel État dominicain.

Russie. — Tout commerce est interdit aux nations étrangères avec les îles Aleutiennes, situées entre le Kamtchatka et l'Amérique russe, dont les limites maritimes sont déterminées (oct.). L'empereur attire par des privilèges tous les négociants russes ou étrangers qui voudront, dans l'espace de dix ans, établir une maison de commerce en Géorgie et dans les provinces russes du Caucase (oct.). — Le capitaine Billinghausen dépasse la position de l'île Macquarie et découvre deux îles très-petites, Pierre Ier et Alexandre Ier, qui sont les plus reculées vers le pôle austral.

Suède et Norvége. — Le Storthing de Norvége supprime la noblesse héréditaire (9 mai). Le roi Charles-Jean réclame du moins une indemnité en faveur des nobles dont les privilèges sont abolis, et propose la création d'une noblesse nouvelle, qui sera donnée comme récompense des services rendus au pays.

Turquie. — Début de l'insurrection hellénique. Le chef de l'Hétérie grecque, Alexandre Ypsilanti, vient de Russie, mais sans le concours du czar, appeler à l'indépendance les Moldaves, les Valaques et les Grecs (mars) : ses soldats sont surtout des Arnautes, barbares indisciplinés issus des montagnes d'Albanie et d'Illyrie. — Les Grecs de Morée massacrent ou chassent les Turcs et prennent pour chef son frère Démétrius. Vengeances exercées par la Porte : elle fait mourir le patriarche de Constantinople et quatre évêques (22 avril), et persécute les populations chrétiennes en Thrace, en Macédoine, en Asie Mineure. Les insulaires de Psara, au nord-ouest de Chio, de

Spetzia et d'Hydra, au sud de l'Argolide, arment pour la guerre d'indépendance. Pas d'unité de commandement, pas de système politique. Un sénat est convoqué à Calamata, en Messénie, par Mavromicalis, qui ne peut rattacher à lui les autres chefs (mai). — Alexandre Ypsilanti, qui combat dans les provinces danubiennes, est défait (10 juin) et fuit chez les Autrichiens qui le gardent prisonnier. — Son frère Démétrius, venu à Hydra, reconnu stratége (19 juin), perd bientôt le commandement. Succès des Grecs à Nauplie de Malvoisie, au sud-est de la Laconie; à Navarin, à Cassandra (l'ancienne Potidée), aux Thermopyles (août, sept.). Tripolitza, au cœur de la Morée, enlevée d'assaut (17 oct.), devient le siége d'un gouvernement provisoire. Constitutions rédigées à Missolonghi (1er nov.), à Salona le 11. Un congrès ouvert à Épidaure, en Argolide, par Démétrius Ypsilanti et Mavrocordato (15 déc.), prépare la rédaction de l'acte d'indépendance. — Les troupes de Kourschid pacha étaient occupées alors à bloquer Ali dans Janina.

1822.

Allemagne. — Réunions plus fréquentes, mais sans danger pour les gouvernements, des piétistes luthériens qui affectent une austère piété et des mœurs sévères. — Cures miraculeuses du prince allemand Alexandre de Hohenlohe, chanoine à Grosswardein en Hongrie, qui a des imitateurs.

Amérique du sud. — Le président de la république de Colombie, Bolivar, gouverne avec modération et désintéressement. La guerre continue contre l'Espagnol Murillo, qui reprend Maracaïbo (sept.). — Au Pérou, Saint-Martin remet à un congrès le pouvoir qu'il exerçait avec le titre de protecteur (20 sept.). Il se retire en France, où il mourra en 1850, âgé de soixante-douze ans. Le général colombien Sucre dirige presque souverainement cette république. — Au Chili, abdication d'O'Higgins : le pouvoir exécutif passe à une junte provisoire. — Le dictateur du Paraguay, Francia, négocie secrètement une alliance avec l'Espagne contre les autres colonies révoltées, et s'engage à les combattre si on veut reconnaître ses pouvoirs. Organisation européenne; il divise le territoire en six départements.

Angleterre. — Le parlement rejette encore le bill d'émancipation des catholiques d'Irlande (19 juin). La disette ajoute à l'irritation des Irlandais. Troubles. Suspension de l'acte d'*habeas corpus*. — Suicide du principal ministre Castlereagh, Irlandais, et marquis de Londonderry, si dur pour ses compatriotes (12 août). Canning devient principal ministre. — Invention de la stéréotypie. — Mort du poëte Shelley en Italie.

Brésil et Portugal. — Le prince régent du Brésil, don Pedro, que son père a rappelé au Portugal, déclare aux Brésiliens qu'il ne les abandonnera pas (15 janv.). La nation demande à se séparer du Portugal. Assemblée des députés brésiliens (23 févr.) : l'indépendance du Brésil est proclamée (1er août). Nouvelle constitution (30 août). L'assemblée nationale, à Rio-Janeiro, nomme don Pedro empereur héréditaire et constitutionnel du Brésil (12 oct.). Son couronnement (1er déc.). — L'infant de Portugal, don Miguel, second fils de Jean VI, par les conseils de sa mère, sœur du roi d'Espagne, aspire au pouvoir royal. Il entreprend sans succès de détrôner le roi et de chasser les cortès (2 juin).

Espagne. — Les cortès divisent le royaume en cinquante-deux départements (29 janv.). Elles veulent traiter avec les colonies révoltées. — Les rétrogrades espèrent déjà l'intervention de la France : des royalistes et des moines passent au nord des Pyrénées. Complot de la garde royale contre la constitution; dans le palais de Madrid elle proclame roi absolu Ferdinand VII (1er juill.). Beaucoup de gardes royales sont massa-

crés par la milice nationale le 7. Changement de ministère (6 août). Formation d'une junte royaliste et d'une régence suprême à Urgel, le 16. Un trappiste qui commande les troupes anticonstitutionnelles est battu le 20.

États-Unis. — Le message présidentiel annonce que l'Union regardera comme attaque personnelle toute entreprise d'une puissance européenne pour rétablir en Amérique le régime colonial.

France. — Dangers, fautes, et rigueurs du gouvernement. La faveur dont abusent les ultra-royalistes, les jésuites et les missionnaires provoque les conspirations et les émeutes, suivies bientôt de lois de répression et de condamnations capitales : les non-révélateurs sont punis comme les complices. Développement des sociétés secrètes, affiliées à la secte des carbonari; elles se proposent le renversement du gouvernement à main armée. — Affaires de Béfort, et de l'école de Saumur. Trois sentences de mort (20 févr.); tentative du général Berton sur Saumur le 24. — Troubles sanglants à l'école de droit le 5 mars; suspension des cours le 6. — Découverte d'un complot à la Rochelle parmi les sous-officiers du 45e régiment de ligne le 17. Nouvelles lois sur la presse (17, 18, 25 mars). — Exécution capitale par suite de la conspiration de Toulon, le 10 juin. Arrestation du général Berton le 17. La cour d'assises de Colmar condamne à cinq ans de prison quatre non-révélateurs (13 août). — M. de Villèle, ministre des finances, devient président du conseil (4 sept.). — Exécution des quatre sergents de la Rochelle sur la place de Grève le 21. Six condamnations capitales prononcées par la cour d'assises de Poitiers dans l'affaire du général Berton (12 sept.). Sentence capitale à Strasbourg contre le lieutenant-colonel Caron pour tentative d'embauchage (1er oct.). Exécution de Berton (5 oct.). Troubles à l'école de médecine; la Faculté est supprimée (18, 21 nov.). — Suspension du cours d'histoire de M. Guizot à la Sorbonne (12 oct.). — Suppression de l'école normale. — *Odes et Ballades* de M. Victor Hugo. — Société Asiatique, due à Sylvestre de Sacy. — L'ingén. Fresnel crée les phares à feu et à réflecteur. — Etud. hiéroglyphiques de Champollion le jeune.

France et Angleterre, Autriche, Espagne, Prusse, Russie. — Congrès de Vérone où viennent le roi de Prusse (20 sept.), les empereurs d'Autriche et de Russie (15, 17 oct.). L'Angleterre, qui y est représentée par le duc de Wellington, ne veut pas d'une intervention armée en Espagne; elle ne paraît s'intéresser qu'aux affaires d'Orient et d'Italie, et poursuit l'abolition de la traite des nègres, pour laquelle se mettront d'accord les cinq puissances le 1er déc. Les diplomates français MM. de Montmorency et de Chateaubriand proposent d'intervenir contre les constitutionnels d'Espagne, la France se charge de la guerre (20 oct.) : adhésion de l'Autriche, de la Prusse, de la Russie le 30; l'Angleterre restera neutre. Une note circulaire des cours continentales considère les révolutions de Grèce, d'Espagne, de Naples, de Turin, comme étant toutes de même origine et dignes du même sort; mais on ne prend pas de mesures répressives contre les Grecs, que la Russie et l'Angleterre aiment mieux laisser aux prises avec les Turcs (14 déc.). — M. de Chateaubriand devient ministre des affaires étrangères le 28.

Haïti. — La partie espagnole de l'île reconnaît pour président Boyer, qui réunit ainsi l'île entière (2 févr.).

Italie. — Pendant l'occupation autrichienne, les amis de la liberté sont recherchés pour être mis à mort ou bannis. — Conspiration découverte et punie à Palerme (9 janv.) : ordonnance royale d'amnistie pour les affiliés des sociétés secrètes. — Les Autrichiens évacuent le Piémont (31 déc.), sauf cinq mille hommes qui resteront encore neuf mois.

Mexique. — Les cortès proclament l'indépendance de la nation (févr.) : elle est reconnue par les États-Unis (févr.) et par la république du Pérou (avril). Les troupes proclament empereur Iturbide sous le nom d'Augustin Ier (18 mai) : une partie des Mexicains veut la république.

Pays-Bas. — Création d'une banque néerlandaise à Bruxelles. — La langue hollandaise doit être introduite dans toutes les écoles et à partir du 1er janv. dans tous les tribunaux (26 oct.) : les avocats belges pourront se servir encore du français jusqu'en 1825.

Russie. — Le grand-duc Constantin, à cause de son mariage illégal, transfère son droit d'héritage à son frère le grand-duc Nicolas. — La franc-maçonnerie est interdite. — Les Russes qui habitent les cercles d'Irkoustk, d'Ockhotsk, de Kamtchatka, en Sibérie, sont exemptés de la conscription militaire (août).

Suède. — Travaux d'utilité publique. Canaux. Routes. Jonction opérée entre le lac Wener et le lac Wetter. Navigation organisée entre la mer Baltique et la mer du Nord.

Suisse. — Dans les cantons de l'est, troubles religieux.

Turquie. — Le congrès d'Épidaure rédige et promulgue l'acte d'indépendance de la Grèce (1er, 27 janv.). L'état sera gouverné par un sénat de cinquante-neuf membres, sous la présidence d'Ypsilanti, et par cinq conseillers que préside Mavrocordato : ce conseil a le pouvoir exécutif. Mécontentement des chefs militaires qui ne reçoivent pas de fonctions publiques. — Chute sanglante d'Ali-Pacha : il est lâchement assassiné dans une conférence que lui propose Kourschid-Pacha devant Janina (5 févr.). — Suite de la guerre d'indépendance. Corinthe a été prise par Démétrius Ypsilanti. Mais Chio est saccagée par le capitan-pacha (11 avril). Le Grec Canaris fait sauter le vaisseau amiral du capitan-pacha (19 juin). Dissentiment entre les Grecs Colocotroni et Mavrocordato. Mavrocordato a entrepris de protéger les Souliotes, que chasseront encore les Turcs (24 déc.) : vaincu à Arta (ancienne Ambracie), il s'est fortifié dans Missolonghi, près du golfe de Patras ; dans l'intervalle les Grecs ont perdu Corinthe (20 juill.). En Morée, Napoli de Romanie (ancienne Nauplie de l'Argolide), est vivement attaquée par les Grecs, qui la forceront à capituler le 11 janvier 1823. — Le vice-roi d'Égypte envoie des vaisseaux contre les Grecs : les tempêtes et les brûlots lui causent de grandes pertes. — Conduite oblique de l'empereur Alexandre : il ne veut pas secourir ouvertement un peuple qui combat pour l'indépendance, ses troupes quittent même les frontières de Moldavie et de Valachie. L'Angleterre et l'Autriche invitent la Porte à chercher des moyens d'accommodement. La cause grecque trouve des sympathies en Allemagne.

1823.

Allemagne et **Prusse.** — Arrêté de la diète sur l'organisation définitive de l'Allemagne (3 août). — En Prusse les états provinciaux sont organisés en états généraux (5 juin) : c'est l'exécution incomplète de la promesse d'un gouvernement représentatif, qui remonte au 22 mai 1815.

Amérique centrale. — La vice-royauté espagnole de Guatemala, au sud du Mexique, proclame tardivement son indépendance et se constitue en États-Unis de l'Amérique centrale (1er juill.) : président, don Manuel Jose d'Arco. Elle est reconnue par le Mexique.

Amérique du sud. — Traité d'alliance défensive de la Colombie avec la république de la Plata (8 mars). Après une victoire à Quito sur Murillo, Bolivar ouvre le sénat colombien (8 mai). — Il donne des secours aux Péruviens attaqués encore par

un vice-roi espagnol, prend pour eux la ville de Lima (1er sept.), et mérite du congrès péruvien le titre de Libérateur. — Au nom de ses concitoyens de la Colombie, il chasse les Espagnols de la dernière place qu'ils possédaient au nord, Puerto Cabello, à l'ouest de Caracas (8 nov.). — La constitution du Chili est modifiée. Freyre est nommé dictateur (19 juill.). Nouveaux troubles.

Angleterre. — Émigration d'Irlandais au Canada favorisée par le parlement. Le Canada a 960 000 colons européens, en grande partie catholiques; cette colonie coûte annuellement à l'Angleterre 709 000 livres sterling. — Les prohibitions en matière de commerce sont combattues au parlement et dans la presse par Huskisson; le ministre Canning lui donne la présidence du bureau du commerce. — Les capitaines Powel et Weddel terminent un voyage de deux ans au sud du cap Horn. Découverte des îles Powel ou Orcades australes, stériles et tristes, entourées de glaces; de l'archipel Sandwich; de la Géorgie; de la terre de la Trinité.

Brésil. — L'empereur don Pedro, pour compléter la séparation avec le Portugal, rappelle tous les Brésiliens, et renvoie en Europe les soldats portugais (8 janv.). — Le congrès limite ses pouvoirs (28 juill.); il le dissout. Une nouvelle assemblée fait une constitution plus favorable à l'autorité du prince (11 déc.). — L'Anglais Cochrane est nommé amiral.

Espagne et France. — L'Autriche, la Prusse et la Russie rappellent de Madrid leurs ambassadeurs en signe de rupture avec le gouvernement constitutionnel et les cortès (9 janv.). Proclamation de la régence royaliste d'Espagne, siégeant à Toulouse. Louis XVIII, en ouvrant la session législative, annonce la guerre d'Espagne : cent mille hommes seront conduits par le duc d'Angoulême, fils aîné du comte d'Artois (28 janv.). — Départ du prince (15 mars). Les cortès se transportent à Séville où Ferdinand VII est forcé de les suivre le 20. De Bayonne, proclamation du prince français au peuple espagnol (2 avril). Cinq corps d'armée sous deux maréchaux, Oudinot et Moncey, et trois lieutenants généraux (ci-devant généraux de division), Molitor, prince de Hohenlohe, Bordesoulle : réserve sous le général Lauriston; une division est composée exclusivement d'Espagnols. — Passage brillant de la Bidassoa (7 avril). Course facile et heureuse jusqu'à Madrid (24 mai) : les généraux constitutionnels, même Mina, en Aragon, n'ont pas pu arrêter la marche des Français. Le duc d'Angoulême reconnaît à Madrid, où déjà a eu lieu une réaction sanglante, la régence proposée par les conseils de Castille et des Indes, le 25 : le duc de l'Infantado la préside. Deux colonnes mobiles marchent sur l'Andalousie et l'Estrémadure, tandis que le second et le quatrième corps s'étendent de Barcelone à Sagonte et à Valence. — Les cortès emmènent Ferdinand VII de Séville à Cadix, le déclarent en état d'empêchement moral et nomment une régence provisoire (12 juin). Le corps de Bordesoulle arrive à Port-Sainte-Marie, au nord-est de Cadix, et la bloque le 24. La régence royaliste reçoit la soumission de deux généraux constitutionnels, Morillo à l'entrée de la Galice (10 juill.), Ballesteros repoussé de Sagonte et vaincu à Guadix, à l'est de Grenade (4 août). Ordonnance, rendue à Andujar, à l'est de Cordoue, par le duc d'Angoulême pour empêcher les arrestations arbitraires et les exécutions sanglantes ordonnées par le parti royaliste (8 août). Les officiers français ouvrent les prisons : protestation de la régence d'Espagne. Succès du duc d'Angoulême au Trocadero, position entre Cadix et l'île de Léon, bien fortifiée et défendue par mille sept cents hommes d'élite et cinquante bouches à feu le 31. Fin de la guerre en Galice le 27. Capitu-

lation de Pampelune (17 sept.). Le général Riégo, auteur du soulèvement militaire de l'île de Léon en janv. 1820, est pris le 27. Les cortès rendent la liberté à Ferdinand VII qui quitte Cadix (1er oct.); il est reçu à Port-Sainte-Marie par le duc d'Angoulême. Cadix est bientôt occupée par les Français. Les cortès disparaissent. Le duc d'Angoulême a déjà repris la route de France. Le général Riégo, jugé par une cour civile, est exécuté à Madrid (7 nov.). Ferdinand VII rentre dans sa capitale le 13.

États-Unis. — Le gouvernement, pendant l'intervention armée de la France en Espagne, déclare qu'il considérera comme attentatoire à son indépendance toute tentative des puissances européennes contre les états de l'Amérique du sud (29 nov.). Il approuve les efforts faits par les Grecs et les Portugais pour s'affranchir (déc.).

France. — L'école de médecine de Paris est réorganisée (2 févr.). — Manuel, pour une appréciation du jugement de Louis XVI par la Convention (26 févr.), est déclaré exclu de la chambre des députés (3 mars), et enlevé de la salle le 4. Agitation même dans la rue.—Travaux historiques de MM. de Barante, Guizot, Thiers. — Le capitaine Duperrey achève un voyage scientifique dans l'Océanie : vingt-cinq mille lieues en trente et un mois et demi, sans la perte d'un seul homme, sans malades, sans avaries. — La chambre est dissoute (24 déc.). — Carnot meurt en exil à Magdebourg.

Haïti. — Boyer prévient ou punit avec fermeté les troubles que provoquent les anciens colons français, dépouillés de leurs possessions depuis trente ans. — Organisation européenne.

Iles Ioniennes. — Le commissaire anglais, lord Guilford, institue à Corfou une université qui s'ouvrira en mai 1824.

Italie. — Mort de Pie VII (20 août). Léon XII est élu (27 sept.). Les jésuites recouvrent leurs colléges et l'éducation de la jeunesse. Il annonce un jubilé général pour 1825.

Mexique. — Iturbide, sentant que le pouvoir va lui échapper, le dépose aux mains d'un congrès (19 avril). Il s'embarque pour l'Italie : l'ambition le ramènera vers l'Amérique. Le président du congrès, Victoria, organise les États-Unis mexicains sur le modèle des États-Unis du nord (16 déc.).

Portugal. — Le parti hostile à la constitution compte sur l'intervention française, mais l'Angleterre annonce qu'elle repoussera toute attaque. Au moment où l'armée française s'approche de la frontière, nouvelle révolte impuissante de don Miguel qui déclarait la constitution abolie (27 mai) : il est envoyé à Vienne. La jour anniversaire d'une tentative de réaction en 1822, un nouveau mouvement rend l'influence à la reine, sœur du roi d'Espagne (1er juin) : le roi abolit la constitution, tout en promettant une charte, le 5. Quand le duc d'Angoulême a quitté l'Espagne, l'assemblée nationale qui ne craint plus d'intervention armée, présente au roi Jean VI une constitution qu'il accepte (17 nov.). Les Anglais ressaisissent leur influence (11 déc.).

Russie. — Interdiction des livres étrangers qui traitent de la politique dans un sens contraire aux principes de la sainte-alliance (avril). — Par suite de la renonciation de son frère puîné Constantin, l'empereur reconnaît publiquement pour son successeur son second frère, le grand-duc Nicolas, âgé de vingt-sept ans (16 août). — Jardin botanique à Saint-Pétersbourg. Travaux de routes et de canaux, dirigés par le duc de Wurtemberg. — Délimitation de frontières avec la Perse : l'Aras au sud du Kour coule presque tout entier dans l'empire russe qui comprend encore, au delà, la ville de Gomeri au sud d'Érivan.

Suède. — Ouverture de la diète (23 janv.) : la session durera onze mois. Les trois états ne veulent pas de la publicité des débats. — Adoucissement de la condition des paysans. — Une conspiration contre la vie du roi est découverte.—Un parti évoque en vain le souvenir de Gustave IV, le roi banni en 1809 qui est retiré en Suisse (déc.).

Suisse. — Les exhortations de Mme de Krudner ont entraîné les âmes enthousiastes à une dévotion exaltée. L'association mystique des momiers se détache complétement de l'Église dominante (déc.).

Turquie. — Un incendie détruit à Constantinople plusieurs milliers de maisons (1er mars). — Guerre hellénique. Marcos Botzaris, Albanais, de Souli, se dévoue et meurt à Missolonghi, comme Léonidas (juill.). Corinthe est reprise par les Grecs (2 oct.). Ambition rivale des chefs grecs : Colocotroni renverse Condouriotis et Mavrocordato, il met de son côté le conseil exécutif : intervention énergique du corps législatif. — Le grand poëte d'Angleterre, lord Byron, après s'être associé aux projets d'émancipation de l'Italie, se rend au milieu des Grecs à trente-cinq ans, leur prodigue sa fortune, les aide à établir des presses et des postes, négocie pour eux un emprunt en Angleterre, fait des efforts pour rallier les partis.

1824.

Allemagne. — Mesures préventives contre les tendances révolutionnaires, arrêtées à Johannisberg (duché de Nassau), par les ambassadeurs d'Autriche, de France, de Prusse, d'Angleterre et par des ministres des états allemands (juin). La diète fortifie le principe monarchique et ordonne la prorogation de la loi provisoire sur la presse (26 juill.). Une commission examinera les vices de l'enseignement. — Constitution dans la Saxe-Meiningen (4 sept.).— Douane supprimée entre la Hesse-Darmstadt et Bade (8 sept.). — Contestations entre le royaume des Pays-Bas et les états allemands du Rhin, au sujet de la libre navigation du fleuve.—*Les Doriens*, ouvrage historique capital d'Ottfried Müller.

Amérique du sud. — A Buenos-Aires, traité de commerce avec la Colombie. De Las Heras reçoit les pouvoirs de capitaine général (3 mars) et de directeur (mai). Suspension d'armes de quatorze mois avec les Espagnols (juill.). Buenos-Aires reçoit des ambassadeurs de l'Angleterre et des États-Unis. — Le libérateur du Pérou, Bolivar, ne peut empêcher les troupes espagnoles de prendre Callao, place importante près de Lima (5 févr.), d'attaquer même Lima, devant laquelle il est vaincu par Canterac, Arequipa au sud-ouest de Cuzco, et Potosi, presque à l'extrémité sud du Pérou. Les rivalités des généraux espagnols sont favorables à la cause de l'indépendance. Bolivar, qui a été nommé dictateur, a le temps de réorganiser son armée. Sucre, avec des troupes auxiliaires que lui amène du Chili O'Higgins, bat Canterac à Junin, au nord-est de Lima (6 oct.), et reprend Lima, le 26; dans le haut Pérou, il est vainqueur des généraux La Serna et Valdès à La Paz Ayacucho, au sud-est du lac Titicaca : le général Canterac capitule et retourne en Europe. Les Espagnols gardent cependant encore Callao, et occupent, avec leur chef Olaneta, le sud-est du Pérou. — Au milieu de la guerre, Bolivar invite tous les états américains et même le dictateur du Paraguay, Francia, à un congrès, à Panama, pour ne former qu'une seule confédération (déc.). — Congrès général à Buenos-Aires pour l'établissement d'un gouvernement central qui s'applique aux provinces de l'ancienne vice-royauté espagnole de Buenos-Aires (22 déc.). — Constitution vicieuse au Chili, trop grande influence du clergé; embarras des

finances. Démission du dictateur Freyre, une assemblée de notables le rappelle au pouvoir; il prépare la révision de la constitution. — Francia crée un conseil d'état de vingt-deux députés qui prend part aux affaires. Bonplan, retenu malgré lui au Paraguay, construit une route. Les armes seules peuvent y être importées.

Angleterre. — Abrogation des lois sur les coalitions d'ouvriers. — Différends avec Alger (31 janv.): transaction (26 juill.). — Au nord de la côte d'Or et de la côte des Esclaves en Guinée, où veulent pénétrer les Anglais, vive résistance des Achantis qui habitent un pays fertile et riche en mines (janv.-juill.). — Convention avec les Pays-Bas pour l'abolition de la piraterie dans la mer des Indes (17 mars). Les établissements des Pays-Bas sur le continent indien sont cédés à l'Angleterre qui, en retour, renonce à ses possessions de l'île de Sumatra. — Guerre avec les Indiens birmans, à l'est du Bengale (janv.): le chef anglais Campbell s'empare de l'ancienne capitale Pégu (déc.). — L'ingénieur français, Brunel, commence le tunnel de Londres au-dessous de la Tamise (juill.). — On forme une galerie nationale de tableaux et statues.

Brésil. — L'empereur accepte la nouvelle constitution (9 janv.), et prête serment (25 mars). Tentative de révolte dans la régence de Fernambouc, réprimée par l'amiral lord Cochrane. — L'indépendance est reconnue par les États-Unis (26 avril). — Découverte de quatre riches mines d'or.

Espagne. — Réactions sanglantes encouragées par la présence de l'armée française. Acte d'amnistie illusoire (1er mai). Nouveaux troubles. Les constitutionnels cherchent un asile en Afrique et à Gibraltar; mais même sur la côte de Tarifa, ils sont atteints par les royalistes espagnols et par les Français (août). Corps de volontaires royaux, organisé et payé par les moines. Il est décidé que les troupes françaises resteront au delà du 1er janv. (10 déc.). Zéa Bermudez est le plus modéré dans le ministère.

États-Unis. — L'Union maintient son principe de réciprocité pour la liberté du commerce, et négocie avec toutes les nations pour le faire reconnaître (8 janv.). — Règlement de frontières maritimes avec la Russie (avril): elles sont fixées au 54° latitude nord. — Réception brillante faite au général La Fayette à New-York (16 août). Le congrès lui décerne une récompense nationale en argent et en terres (9 déc.). — Le réformateur socialiste anglais, Robert Owen, fonde dans le district d'Indiana, sur les bords de la Wabash, un établissement industriel, New-Harmony, où les principes de la communauté ne réussirent pas comme à New-Lanark en Écosse. Beaucoup d'imitateurs cependant aux États-Unis.

France. — Ouverture de la session (23 mars): annonce d'un projet de conversion des rentes. — Adoption de la loi qui rend la chambre septennale (juin). — Chateaubriand, qui n'approuve pas le projet de conversion des rentes, est remplacé aux affaires étrangères par le baron de Damas (4 août). Reconstitution du cabinet: l'évêque d'Hermopolis est nommé ministre des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique. — La censure est rétablie, par ordonnance (15 août), pour les journaux et les écrits périodiques. — Projet d'indemnité en faveur des émigrés. — Fondation de l'école forestière de Nancy. — Mort du roi (16 sept.). — Son frère le comte d'Artois, Charles X, lui succède à soixante-sept ans. — Charles X déclare vouloir maintenir la charte. Ouverture de la session (22 déc.): le roi annonce le projet d'indemnité qui sera soumis aux chambres en faveur des propriétaires dépouillés pendant la révolution. On peut craindre une réaction. —

Fondation du journal le *Globe*. — Le *Massacre de Chio* d'Eug. Delacroix est le triomphe du romantisme dans la peinture ; esprit différent de Gros, Léopold Robert, Ingres, Heim.

Haïti. — Boyer demande au pape et à la France la reconnaissance de l'indépendance de l'île. Il l'obtient du saint-siége (24 juill.), mais les archevêques et évêques américains ne sont pas autorisés à se soumettre. Mauvais accueil en France : Boyer se prépare à résister (oct.).

Italie. — Le roi de Piémont, Charles-Félix, rétablit la corvée ; les Vaudois sont persécutés. — Dans le duché de Lucques, Charles-Louis, âgé de vingt-cinq ans, marié à une princesse de Sardaigne, succède à sa mère, sœur du roi d'Espagne Ferdinand VII (13 mars). — Mort de Ferdinand III, frère de l'empereur François Ier, grand-duc de Toscane dès 1790 (18 juin) ; son fils Léopold a vingt-sept ans. — Léon XII encourage tous les gouvernements à la propagation de la foi (3 mai) ; il favorise les prédications des missionnaires en plein air (24 sept.). — Dans les Deux-Siciles, la secte révolutionnaire des baraptistes est réprimée par des condamnations capitales (mai) : beaucoup sont bannis à Tunis. Réduction, par économie, de l'armée autrichienne ; enrôlement de Suisses.

Mexique. — Insurrection au nom d'Iturbide avant son retour d'Europe. Iturbide est mis hors la loi, arrêté dès son arrivée, et fusillé (10 juill.) à Tampico.

Portugal. — Toujours excité par sa mère et espérant le concours du parti du clergé, don Miguel se révolte contre son père, qui cette fois n'est sauvé que par la fermeté des ambassadeurs étrangers (30 avril). Le prince est envoyé de nouveau à Vienne : il passe par Paris ; la reine est surveillée (18 juin). — Rétablissement des anciennes cortès. Amnistie générale. — Conspiration pour don Miguel, à Lisbonne ; elle avorte, est punie (25 oct.).

Russie. — Projet de grande route entre les deux capitales de l'empire, de communication entre la mer Noire et la mer Baltique par des canaux dérivés du Dniéper et du Niémen. — L'empereur visite les mines d'or de l'Oural, au delà d'Orembourg : il est reçu par la grande tribu indépendante des Kirghiz, alliée de l'empire (oct.). — Terrible inondation à Saint-Pétersbourg (19 nov.).

Suède et Norvége. — En Norvége résistance à l'incorporation ; le storthing refuse au roi le *veto* absolu et l'établissement d'une nouvelle noblesse. — Université à Christiania (21 juill.).

Suisse. — Anarchie religieuse et politique. Les cours de France et de Rome encouragent les catholiques. Puissance des jésuites dans le Valais. Mesures répressives prises par les protestants de Berne contre les catholiques. Désordres des meniers dans le pays de Vaud. Genève est un foyer des sociétés secrètes qui agitent l'Italie, surtout Naples.

Turquie. — Question grecque. Politique protectrice de l'Angleterre et de la Russie : le ministre Canning, malgré Wellington, soutient les Grecs par des négociations : il est favorable à un emprunt du gouvernement grec (21 févr.). Un conseiller d'état russe négocie à Constantinople en faveur des Grecs, de concert avec l'Angleterre. — Mort de lord Byron à Missolonghi (19 avril). — Ardeur de la guerre maritime. Les Turcs massacrent les Grecs dans l'île de Psara, au nord-ouest de Chio (juill.). La flotte de Miaulis et de Canaris leur donne la chasse, sauve Samos, bat une partie de la marine ottomane dans les eaux de Chio (oct.), va chercher l'autre jusque dans la mer de Candie (nov.). — La lutte sur terre est sans résultat. — Colocotroni se révolte ouvertement contre le

président Mavrocordato que soutient Conduriotis (déc.).

1825.

Allemagne et **Prusse.** — Débordements de la mer sur la côte hollandaise et allemande.— Le commerce du Rhin souffre de l'établissement de plusieurs douanes par les états allemands que traverse le fleuve, et des prétentions des Pays-Bas sur le transit du bassin inférieur.—L'agitation révolutionnaire a pour foyer le Wurtemberg, où plusieurs condamnations sont décrétées : on enferme les condamnés dans des forteresses.—En Bavière, Louis Ier succède à son père Maximilien-Joseph (13 oct.). — Diète provinciale de Silésie, (2 sept.).—Mort de Jean-Paul Richter.

Amérique du sud et Brésil. — Tentative malheureuse des Chiliens sur la grande île espagnole de Chiloé (31 janv.) : le gouverneur de l'île compte sur l'appui des Russes et des Français. — Traités de la Colombie avec Buenos-Aires, Guatemala, les États-Unis, le Mexique. Traité de commerce avec l'Angleterre qui l'a reconnue le 13 janvier. — Après de nouvelles défaites des Espagnols dans le Pérou supérieur, le congrès du Pérou nomme de nouveau Bolivar dictateur avec des pouvoirs très-étendus (10 mai). Bolivar forme une assemblée de représentants pour le haut Pérou, le 16 ; les provinces de la Paz, de Potosi, de Charkas ou Chiquisaca, à l'est du Potosi, de Cochabamba, au nord du Potosi, de Santa-Cruz, à l'est de Cochabamba, se déclarent indépendantes du Pérou inférieur, se constituent en État sous le nom de Bolivia, en prenant Bolivar pour protecteur ; la future capitale devra s'appeler de son nom; le général Sucre reçoit le titre de vice-président. Cette séparation du Pérou en deux états sera cause de longues et sanglantes rivalités nationales et d'inimitiés violentes contre Bolivar. — Le congrès général de Buenos-Aires publie une première loi fondamentale, et établit un gouvernement sous de Las Heras. La chambre des représentants donne à l'état le nom de Provinces-Unies de Rio de la Plata, ou république argentine (18 mars). — Les dévastations commises sur le territoire brésilien par les habitants de la Banda, à l'instigation de Buenos-Aires, mettent aux prises Buenos-Aires et le Brésil. Le chef de la Banda, Artigas, est forcé de fuir et meurt dans le Paraguay. La Colombie et le Pérou se déclarent contre le Brésil; Bolivar forme un camp d'observation dans le haut Pérou. — La Banda se donne un gouvernement provisoire (14 juin). Ses troupes battent celles du Brésil (12 oct.), pendant que l'armée de Buenos-Aires assiége la grande ville de Montevideo, qui relève du Brésil. Incorporation de la Banda orientale à la république de la Plata (27 oct.); déclaration de guerre du Brésil à Buenos-Aires (10 déc.) : l'empereur du Brésil déclare les ports de Rio de la Plata en état de blocus. — Abolition des ordres monastiques au Paraguay. — Francia se prononce ouvertement pour le roi d'Espagne ; il déclare la guerre à Bolivar, mais ne commence pas les hostilités. Il ne prend pas part au congrès universel de Panama, qu'avait provoqué Bolivar : Buenos-Aires s'est aussi déclaré contre ce congrès.

Angleterre. — Malgré l'accord des catholiques de l'Angleterre et de l'Irlande, le bill d'émancipation des catholiques est encore rejeté (25 avril). — Traité de commerce avec les villes libres d'Allemagne (2 déc.). — Progrès aux Indes orientales : Campbell poursuit ses succès dans l'empire des Birmans; il fait alliance avec le prince de Siam. Un traité cède à la compagnie des Indes le territoire maritime d'Arakan, qui commence un peu au sud de l'embouchure du Gange, d'Yé, au sud-est du golfe de Martaban, de Tavai, plus au sud, et de l'archipel de

Merghi, qui s'étend par l'extrémité méridionale jusqu'à la péninsule de Malacca (30 déc.). Le roi d'Ava, qui ne ratifie pas le traité, souffre deux mois de guerre. — Le capitaine Franklin navigue de nouveau dans l'océan Glacial arctique, pour compléter les recherches que fait encore le capitaine Parry dans une troisième expédition maritime; il va des bouches du Mackensie au cap de Glace. — On rétablit les lois contre les coalitions d'ouvriers. Crise commerciale et monétaire.

Danemark.—Protection donnée à la marine. Concession de priviléges à une compagnie de commerce de la Baltique (7 juin).

États-Unis. — Nouveau président, Quincy Adams, fils de l'ancien président, John Adams, encore vivant. —Intervention auprès des cours d'Espagne, de France et de Russie pour faire reconnaître les états qui se forment dans l'Amérique du sud. — Différends maritimes avec l'Angleterre : médiation de la Russie.

France.— Vote de la loi d'indemnité pour les émigrés (24 mars) : un milliard sera réparti entre eux.— Vote de la loi du sacrilége (15 avril). Vote de la loi de la conversion des rentes : la rente 5 pour 100 est réduite en inscriptions de rente 3 pour 100, au taux de 75 francs (1er mai). — Sacre de Charles X, à Reims; il prête serment à la charte (29 mai). — Le général La Fayette débarque au Havre, de retour de son voyage d'Amérique (5 oct.). — Mort du général Foy, orateur renommé du parti libéral (28 nov.). — Flotte royale : 158 bâtiments, 15000 hommes d'équipage. — Un bâtiment baleinier, capitaine Guédon, pénètre pour la première fois dans le détroit de Lancaster, au delà de la baie de Baffin. — *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, de M. Augustin Thierry. — Premier volume de la traduction de *la Symbolique*, de l'Allemand Creuzer, sous le titre de *Religions de l'antiquité*, par M. Guigniaut; elle sera achevée en 1851.

Haïti. — La France accorde l'acte d'émancipation et reconnaît l'indépendance de l'île, moyennant une indemnité de cent cinquante millions à payer en cinq ans aux anciens colons français et l'exemption de la moitié des droits de douane pour ses vaisseaux (17 avril). Ratification par le sénat d'Haïti (11 juill.). Le chargé d'affaires français prétend que la liberté de gouvernement n'entraîne pas la liberté de territoire.

Italie. — Le roi de Piémont ne permet d'apprendre à lire et à écrire qu'à ceux qui possèdent quinze cents livres. — Ouverture du dix-neuvième jubilé général : affluence à Rome. — Nouvelle prison de l'inquisition, bientôt remplie d'hérétiques. Répression rigoureuse de toute tentative de mouvement libéral. — Mort du roi des Deux-Siciles, Ferdinand Ier, après soixante-cinq ans de règne (3 janv.). François Ier, son fils, a quarante-six ans. Les troupes autrichiennes qui occupent encore le royaume sont utiles surtout contre les brigands des montagnes. Réduction de ces troupes (28 mai).— Instit. archéol. à Rome.

Mexique. — Première session du congrès de la république fédérative (janv.-mai). Différents états se constituent. Augmentation de la marine et de l'armée. Alliance avec la Colombie, avec l'Angleterre et les États-Unis, qui ne peuvent obtenir la reconnaissance du Mexique par l'Espagne. Le pape reconnaît le président de la république, Victoria (juin). Avec l'aide des marins transfuges de deux vaisseaux de guerre espagnols, prise de Saint-Jean d'Ulloa, fort qui commande la Vera-Cruz (18 nov.) : le pays est tout à fait affranchi.

Pays-Bas. — La religion divise les deux parties du royaume-uni. Les missionnaires, qui excitent le clergé à se tenir en dehors de la constitution, sont exclus (août). Défense de fréquenter des écoles étran-

gères. — A propos de l'élection d'un évêque d'Utrecht, censure et excommunication pontificale (18 août).

Portugal. — Les biens de l'inquisition sont consacrés à amortir les dettes de l'état. — L'Angleterre décide Jean VI à reconnaître l'indépendance du Brésil (15 mai, 29 août). Ratification solennelle : Jean conserve seulement le titre d'empereur (15 nov.).

Russie. — L'empereur ouvre la diète de Pologne (13 mai). Il cherche à améliorer la condition des juifs. La diète vote l'institution du crédit foncier. L'empereur venu avec l'impératrice à Taganrog, y meurt. Le grand-duc Constantin, rappelant sa lettre du 14 janv. 1822 et le manifeste impérial du 16 août 1823, laisse le trône à son frère puîné, Nicolas Ier ; il garde le gouvernement de la Pologne qu'il exerce depuis 1815. Conspiration dans l'armée au nom de la république slavone (26 déc.) : la haute cour de justice frappera trente-six coupables.

Suède et Norvége. — Canaux de jonction entre les fleuves des deux pays. Musée d'antiquités norvégiennes, formé dans la vieille ville de Bergen. Des missionnaires sont encore nécessaires en Laponie.

Turquie. — Guerre hellénique. Ibrahim, fils de Méhémet-Ali, prête un puissant concours au sultan ; il prend Candie, touche à Modon (mars), et à Navarin (18 mai), sur la côte sud-ouest de Morée, pendant qu'une armée de Reschid-Pacha parcourt l'Acarnanie et l'Étolie, arrive jusqu'à Salone, au sud du mont Parnasse, qui est enlevée aux Grecs ; Missolonghi subit un nouveau siége. Ibrahim pénètre au cœur de la Morée, prend Tripolitza (23 juin). Colocotroni, auquel un commandement a été rendu, et Démétrius Ypsilanti, sont battus (juill.). Résistance de Missolonghi : deux assauts (28 juill., 29 août). Trois jours après une tentative de Canaris pour brûler la flotte égyptienne dans le port d'Alexandrie (10 août), le capitan-pacha va prendre en Égypte une nouvelle armée pour envelopper Missolonghi que vient attaquer aussi Ibrahim.

1826.

Allemagne, Autriche et Prusse. — Le roi de Prusse convoque des états provinciaux dans le grand-duché de Posen (12 mai) et dans ses possessions rhénanes (29 juin). — Les Pays-Bas, menacés par la Prusse, accordent la liberté de transit par le Leck, branche peu navigable du Rhin inférieur (10 sept). — L'empereur interdit dans ses états le commerce des esclaves (7 août). — Par suite de la mort du duc de Saxe-Gotha sans héritier direct (févr. 1825), les quatre duchés de Saxe sont réduits à trois ; partage du territoire entre les princes survivants (15 nov.) ; ils exerceront ensemble à la diète les mêmes droits qu'avaient les quatre ducs. — Mort du compositeur Weber.

Amérique du sud et Brésil. — La guerre est désastreuse également pour le Brésil et pour Buenos-Aires. Le Brésil est réduit à enrôler des Irlandais et des Allemands ; il ne veut pas de la médiation de l'Angleterre. — Révolution dans la république argentine : les chefs de l'armée ne veulent plus du gouvernement fédératif, mais les provinces prennent les armes contre Buenos-Aires et chassent les partisans du système central. Nouvelle constitution. — Au Chili, incorporation des îles Chiloé. Organisation fédérative : l'amiral Blanca président. Troubles excités par le général O'Higgins, qui s'empare des îles Chiloé : Blanca abdique (sept.). — Bolivar revient dans le Pérou, à Lima, où ses pouvoirs lui sont confirmés (4 mars). Dans la Colombie il a pour rival son ancien compagnon d'armes, le général Paez, qui se révolte au nord (avril). Bolivar vient jusqu'à Santa-Fé-de-Bogota, dans la Nouvelle-Grenade, convoque une assemblée nationale extraordi-

noire, force Paez à s'avouer vaincu. — La place de Callao, près de Lima, investie par terre et par mer (10 juin), est arrachée enfin aux Espagnols; elle capitule le 15. Bolivar est nommé président à vie du Pérou, il pourra désigner son successeur (18 août). La constitution de Bolivar est proclamée dans le Pérou pendant qu'il retourne dans la Colombie (7 déc.). — Le congrès universel de Panama a arrêté un traité d'alliance offensive et défensive entre les républiques américaines (juin-juill.). — Au Paraguay, abdication du dictateur Francia pour deux mois (août-oct.); il reprend le pouvoir sans aucun trouble.

Angleterre, France, Grèce, Russie et Turquie. — Dans la question grecque, diplomatie anglo-russe : le duc de Wellington et le comte de Nesselrode arrêtent dans un protocole, qui est d'abord gardé secret, que la Grèce doit être pacifiée; ces deux puissances s'interdisent à l'avance toute conquête (4 avril). L'ambassadeur russe demande à la Porte que toutes les réclamations de la Russie, qui s'accumulent depuis le traité de Bucharest en 1812, soient résolues par des commissaires le 5. — Suite de la guerre : Missolonghi succombe le 22; cruautés des Égyptiens. Dévastation de la Morée par Ibrahim. Cependant les principaux éléments du gouvernement grec, la députation exécutive et le comité de l'assemblée nationale, siégent à Nauplie en Argolide. Les Maïnotes, au sud de la péninsule, repoussent Ibrahim de leurs côtes et de leurs montagnes. A Samos, désastre du capitan-pacha. Mais l'Eubée est aux Turcs qui ont refoulé le colonel français Fabvier, volontaire au service des Grecs. — L'Angleterre offre à la France de prendre part au projet de pacification de la Grèce : M. Canning vient conférer à Paris (18 sept.); lord Cochrane part pour la Grèce. — La Russie, occupée d'une nouvelle guerre avec les Perses, que repoussera le général Paskewitz (sept.), hâte la conclusion d'un traité particulier avec la Porte : le traité signé à Ackerman, au sud de l'embouchure du Dniester, ajoute au traité de Bucharest, en faveur des Russes, la libre navigation sur la mer Noire; un divan, ou conseil d'État national, régira les principautés ottomanes de Moldavie et de Valachie; les armées turques sortiront de la Servie, à laquelle tous ses priviléges seront rendus; les Turcs auront garnison seulement dans les forteresses (6 oct.). Les Russes resteront néanmoins d'accord avec la diplomatie anglo-française. — Désunion des Grecs favorable à la Porte. Les marins d'Hydra et de Spetzia, au sud de l'Argolide, n'acceptent pas la décision de l'assemblée nationale qui siége en nombre incomplet à Égine (nov.), ils feront la guerre séparément et exerceront la piraterie même contre des Grecs. Une nouvelle assemblée nationale, rivale de celle d'Égine, siége à Castri, au sud-est, dans l'Argolide. — Dans les Pays-Bas, dans les états prussiens, dans toute l'Allemagne, excepté en Autriche, des souscriptions s'ouvrent en faveur des Grecs. De jeunes Grecs sont reçus dans les universités allemandes, surtout en Bavière. Une frégate donnée par les États-Unis arrive en Grèce (6 déc.).

Angleterre. — Poids énorme de la dette nationale. Disette. Le manque de travail multiplie les banqueroutes. Canning, en dépit de l'aristocratie qui ne voulait pas laisser ouvrir les ports aux denrées étrangères, achète du blé au dehors. — Aux Indes orientales, heureux traité avec le roi d'Ava (févr.) : l'état d'Assam, au nord-ouest, dans le bassin supérieur de Bramapoutra, est déclaré indépendant des Birmans, ce qui le met réellement sous la tutelle de la compagnie anglaise. — Le gouvernement ordonne l'exploration de toutes les côtes de l'Amérique méridionale pour l'utilité de la navigation générale : le travail durera dix ans.

Espagne. — Soixante mille volontaires royaux. Le roi ne garde plus que quinze mille Français, surtout à Pampelune et à Cadix (juin). L'enseignement est confié aux jésuites.

États-Unis. — Les Anglais n'acceptent pas le droit d'égalité en matière de commerce que proposent les États-Unis; ils ferment aux vaisseaux de l'Union les ports de toutes leurs colonies (27 juill.). Le principe de la réciprocité commerciale est suivi par les États-Unis avec la France, les Pays-Bas, le Danemark, la Prusse, l'Espagne et le Portugal. — La tribu indienne des Chérokis, au nord des États de Georgie et d'Alabama, obtient d'avoir un représentant dans le congrès. — Mort de Jefferson et de John Adams.

France. — Notre marine demande raison des insultes faites au pavillon pontifical par les infidèles de Tunis et de Tripoli (févr.). — Exercices du jubilé (févr.). — Mémoire du comte de Montlosier contre les jésuites, combattu par M. de Bonald et par le ministre des affaires ecclésiastiques à la chambre des députés (24 mai). La cour royale se déclarera incompétente pour prononcer sur la dénonciation de M. de Montlosier, qui sera renouvelée sous forme de pétitions à la chambre en 1827 (18 août). — L'abbé de Lamennais est traduit en police correctionnelle pour son ouvrage : *De la religion considérée dans ses rapports avec l'ordre politique et civil* (22 avril). — A l'occasion des exercices des missionnaires, troubles à Rouen (18 mai), à Brest (14, 17 oct.), à Lyon le 31. — Dans la loi sur les substitutions, la partie du projet, qui établit le droit d'aînesse, est rejetée (mai). — Dernier ouvrage de Saint-Simon, *le Nouveau christianisme* : il demande l'amélioration la plus rapide possible de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre. Sa doctrine sociale aboutit à cette formule révolutionnaire : *A chacun selon sa capacité, à chaque capacité suivant ses œuvres.* Sa mort à soixante-quatre ans (19 mai). — Projet de loi sur la police de la presse, destructif de la presse, de toutes les libertés publiques, désastreux pour le commerce, attentatoire aux droits de la propriété (29 déc.) : loi d'amour selon les uns, loi vandale selon Chateaubriand. — Prospérité de l'industrie et du commerce. Les impôts directs sont réduits de dix-neuf millions. — Première halle d'asile ouverte à Paris. — *Essai sur le pali*, ou langue sacrée des bouddhistes de la presqu'île au delà du Gange, par E. Burnouf et Lassen.

Haïti. — Le président proteste contre les prétentions de la France (mars). — Il encourage la culture, mais est trop sévère contre les planteurs.

Italie. — Le roi de Piémont livre l'enseignement aux jésuites et aux frères ignorantins. — Le pape prolonge l'année du jubilé. Ses états sont agités par quelques tentatives des sectes politiques et par les prédications des missionnaires. Utiles réformes dans l'administration. — Les Autrichiens évacuent successivement la Sicile et tout le royaume de Naples (d'avril à déc.).

Mexique. — Traités de commerce avec la France, la Prusse, le Wurtemberg. — Flotte espagnole détruite par la tempête (4 sept.). — Le congrès abolit tous les titres de noblesse et défend d'admettre dans le pays aucune famille espagnole. — L'état du Texas s'attache plusieurs tribus indiennes établies sur son territoire.

Pays-Bas. — Établissement de consulats à Guatemala, à Lima, à Mexico, comme déjà à la fin de 1825 à Buenos-Ayres.

Portugal. — Mort de Jean VI (10 mars) : don Pedro son fils, l'empereur du Brésil, est reconnu roi le 26. Il reste au Brésil envoie une let-

velle constitution (19 avril). Il sera reconnu par sa mère, par don Miguel, son frère, qui est toujours à Vienne, par le clergé, la noblesse et le peuple. — Le Brésil et le Portugal ne devant pas obéir au même prince, il renonce à la couronne de Portugal en faveur de sa fille, doña Maria da Gloria, âgée de moins de sept ans, qui doit épouser don Miguel, son frère (2 mai). Leur sœur est régente en Portugal. — Les absolutistes prennent les armes pour faire roi don Miguel, qui cependant jure fidélité à la constitution et accepte par procuration la main de sa nièce (oct.) : vaincus, ils fuient en Espagne. L'Angleterre envoie le maréchal Beresford se mettre à la tête des troupes de la régence : cette intervention irrite la nation. Pendant que les cortès sont réunies, les miguélistes rentrent en vainqueurs dans la province de Tras-os-Montes, et proclament don Miguel roi absolu (26 nov.).

Russie. — Révolte à Kief, punie par cinq exécutions capitales (janv.). Couronnement de Nicolas Ier à Moscou (3 août).

Turquie. — A Constantinople, révolte des janissaires, jaloux de la formation d'une nouvelle milice par le sultan (29 mai) ; ils sont massacrés : destruction de ce corps formidable par Hussein-Pacha.

1827.

Allemagne, Autriche et Prusse. — Le roi de Bavière qui a déjà transporté à Munich l'université de Landshut y réorganise l'Académie des sciences, commence un nouveau château et un musée. Il permet à beaucoup d'officiers de passer en Grèce et leur conserve leur solde entière. — Mort du vieux roi de Saxe, Frédéric-Auguste, qui avait commencé son règne comme électeur en 1763 (mai) : son frère Antoine lui succède. — Fondation de quatre nouveaux colléges de jésuites dans la Gallicie autrichienne. — En Prusse, le rituel doit être pratiqué avec zèle par les théologiens protestants qui aspirent aux emplois ecclésiastiques : résistance de quelques prédicateurs de Berlin.

Amérique centrale. — Révolte de l'état de San-Salvador, au sud du golfe Honduras.

Amérique du sud. — Désastre des Brésiliens dans la guerre avec la république argentine : leur territoire est envahi par la Valleja, capitaine général de la Banda orientale, auquel se réunissent des troupes étrangères qui avaient accepté la solde de don Pedro. Le dictateur du Paraguay menace aussi le Brésil, mais en même temps est en contestation avec Buenos-Aires au sujet de transfuges. — Au centre de la république argentine, la province de Cordova se sépare et prétend à l'indépendance (5 juill.). — Le directeur du Chili, Freyre, ne garde ses pouvoirs que deux mois (janv.-mars). Bonne administration du nouveau directeur Pinto : on s'occupe d'une constitution nouvelle. — Jalousie des généraux Santander, Santa-Cruz, Paez contre Bolivar qui a cherché à introduire dans la Colombie la constitution de la Bolivia. Les troupes colombiennes, dans le Pérou, se révoltent, abolissent la constitution bolivienne (janv.) ; le général Santa-Cruz est élu président du Pérou. Dans la Colombie, abdication de Bolivar (7 févr.). Le congrès de Colombie lui rend le pouvoir ; sa douceur et sa sagesse dans la répression des révoltes. Le congrès tenu à Bogota, dans la Nouvelle-Grenade (3 août), convoque à huit mois de là une grande assemblée nationale pour réformer la constitution de la Colombie : Santander est toujours le chef d'un parti qui veut la détruire.

Angleterre, France, Grèce, Russie et Turquie. — Lord Cochrane engage les assemblées nationales d'Égine et de Castri à se concentrer à Damala au sud de l'Ar-

golide (8 avril). Les commandements sont partagés entre lord Cochrane comme grand amiral et Church comme généralissime des troupes de terre contre les Turcs. La Grèce essaye de se constituer, en se donnant un président auquel sont associés trois membres de la régence : Jean Capo d'Istria, le Grec de Corfou qui, vingt-cinq ans auparavant, a contribué à l'organisation des sept îles Ioniennes, toujours dévoué à la cause hellénique quoique au service des Russes, est nommé président (17 avril). — Défaite de Cochrane et de Church devant Athènes (6 mai), qui sera forcée de capituler le 5 juin. Décrets pour l'établissement d'une commission de gouvernement qui siégera à Napoli de Romanie ; pour une enquête sur l'emploi des deniers de l'État, dont sont très-avides et prodigues beaucoup de prétendus défenseurs de la cause grecque ; pour l'exclusion des prêtres des fonctions publiques ; pour la liberté de la presse (17 mai). — Après d'inutiles négociations pour obtenir de la Porte la pacification de la Grèce (avril), les trois grandes puissances, par une convention à Londres, s'engagent à demander que les Grecs n'aient plus que des autorités choisies par eux ; ils payeront au sultan un tribut annuel, les Turcs quitteront la Grèce mais seront indemnisés : par un article secret, elles résolvent de prendre les armes en cas de refus (6 juill.). — Les Turcs ne veulent pas suspendre les hostilités. Les trois escadres de l'amiral français de Rigny, du vice-amiral anglais sir Éd. Codrington, du Russe Hyden, gagnent sur la flotte égypto-turque que commande Tahir-pacha, après trois heures et demie de combat, la victoire de Navarin (20 oct.). — Le sultan appelle tous ses sujets à une guerre nationale et religieuse, surtout contre les Russes (déc.). — Le Français Fabvier attaque Chio ; Church et Hastings, compagnons de Cochrane, Missolonghi ; les chefs grecs, la Thessalie. Mais Ibrahim-pacha ravage la Morée. Les trois puissances ont renouvelé leur traité (20 déc.). — La Prusse et même l'Autriche paraissent disposées à s'entremettre pour les Grecs.

Angleterre. — Mort du duc d'York, frère puîné de George IV, son héritier présomptif : le droit de succession passe à son second frère, le duc de Clarence, âgé de soixante-deux ans (5 janv.). — Mort du premier ministre George Canning (8 août). Ses efforts pour abaisser le prix du blé l'avaient fait détester des grands possesseurs de terres. Il a pour succ. comme premier lord commissaire du trésor, lord Goderich que lui-même avait recommandé. Mais Wellington, plus agréable à l'aristocratie, obtient le commandement en chef de l'armée ; il devient bientôt principal ministre (22 déc.). — Mort du plus éminent disciple du réformateur socialiste Robert Owen, M. Abram Combe, auquel la colonie communiste d'Orbiston près d'Édimbourg devait sa prospérité. Robert Owen continue la propagande de ses doctrines inapplicables. — *Histoire constitutionnelle de l'Angleterre* par Hallam.

Espagne. — En Catalogne, révolte des absolutistes, sous le nom d'apostoliques, contre un roi qui est cependant tout dévoué aux jésuites : une junte instituée à Manresa, près du mont Serrat, proclame roi le frère de Ferdinand, don Carlos (28 août) ; les rebelles sont battus.

France. — Discussions sur les jésuites, à la chambre des pairs, à l'occasion de la pétition hostile de M. de Montlosier, à la chambre des députés à l'occasion d'une pétition toute contraire (janv.). — Le projet de loi sur la police de la presse, contre lequel a protesté même l'Académie française (25 janv.), modifié dans ses dispositions les plus vexatoires, est voté par les députés (12 mars). Le ministère craint qu'il ne passe pas à la chambre des pairs, et le retire (17 avril). Joie des libéraux, tentative

d'émeutes. Cris contre les ministres, à la revue de la garde nationale passée par le roi au Champ de Mars (29 avril); ordonnance immédiate de licenciement. Langage d'opposition de Chateaubriand à la chambre des pairs (18 juin). — Clôture de la session le 22. — Ordonnance, contre-signée Corbière, Villèle et Peyronnet, pour le rétablissement de la censure le 24. — Dissolution de la chambre des députés (5 nov.) : les colléges électoraux sont convoqués pour le 17 à l'arrondissement, pour le 24 au département. Création de soixante-seize pairs. Les élections paraissent favorables aux libéraux. Troubles graves à Paris; tentatives de barricades dans les quartiers Saint-Martin et Saint-Denis les 19 et 20. — Rupture avec Alger, pour l'offense faite au consul général par le dey Hussein-pacha qui règne depuis 1818 (avril). Le blocus des ports de la Régence est déclaré. Commencement des hostilités (4 oct.). — *Histoire de la Révolution d'Angleterre*, par M. Guizot. — *Cromwell*, drame de M. Victor Hugo; la préface est le manifeste des romantiques. — René Caillé arrive à Tombouctou. — Champollion trouve l'alphabet hiéroglyphique. Travaux analogues de l'Anglais Young. — Chemin de fer de St-Etienne.

Haïti. — Papier-monnaie. Suppression de tous les droits pour l'exportation des produits du sol (févr.). — Application des principes de l'administration française. Augmentation de l'armée et de la flotte.

Italie. — Léon XII négocie des concordats avec la Suisse et les Pays-Bas. — Nouvel évêché à Bâle. — Quatre évêchés fondés dans les Pays-Bas, à Amsterdam, à Bruges, à Bois-le-Duc, à Limbourg; un archevêché à Malines. — Archevêché fondé à Fribourg, en Brisgau, dans le grand-duché de Bade; évêché à Rothenbourg, dans le royaume de Wurtemberg; à Mayence, dans la Hesse-Darmstadt; à Fulde, dans la Hesse-Cassel.

Mexique. — Répression de la révolte du moine Avenas. Deux partis, les royalistes et aristocrates, les démocrates ou yorkinos. Ceux-ci obtiennent le bannissement des ecclésiastiques et une nouvelle constitution fédérative (4 oct.), ainsi que le bannissement de tous les Espagnols (4 déc.).

Portugal. — Des troupes anglaises, commandées par Clinton, viennent soutenir les constitutionnels à Lisbonne; cependant la cour de Londres déclare ne pas vouloir se mêler des débats intérieurs (janv.). — Divisions dans le parti de la régente qui a disgracié le ministre de la guerre Saldanha. — Mouvement militaire des absolutistes. — Don Pedro, dans l'espoir de conserver la couronne de Portugal à sa fille, nomme régent son frère, don Miguel, avec l'obligation de maintenir la charte (3 juill.). Don Miguel qui est toujours à Vienne est proclamé roi par les partisans de la monarchie absolue : la régente qui n'a pas remis ses pouvoirs sévit contre eux (2 nov.). — Don Miguel quitte Vienne; il passe par Londres pour se rendre à Lisbonne et exercer la régence (6 déc.).

Russie. — Succès contre les Perses : prise d'Érivan près de l'Aras (13 oct.). Négociation pour la paix.

Suède. — Elle obtient de la Porte le passage de ses vaisseaux par les Dardanelles et toute protection dans les ports de l'empire (28 août).

Suisse. — Nouveau noviciat de jésuites à Estavayer, à l'est du lac de Neuchâtel, près du canton de Vaud où est nombreuse la secte mystique des momiers.

1828.

Allemagne. — Le roi de Prusse protége tous les intérêts nationaux, commerce, sciences, arts, industrie. Traités de commerce avec la Hesse-Darmstadt (8 mars), le Brésil (6 avril), les villes hanséatiques (4 oct.). — Forteresse prussienne d'Ehrenbreitstein, en face de Coblentz, pour commander la Moselle et le Rhin (août). — Comme

les douanes multipliées entravent le commerce, les objets même de subsistance manquent dans une partie de l'Allemagne centrale. Plusieurs petits états s'entendent à Cassel pour demander la liberté du commerce (24 sept.).—Quoique la commission de recherches établie à Mayenne depuis 1819 ne dénonce aucun complot révolutionnaire, les universités sont surveillées.—5e édition de l'*Histoire de la médecine* du professeur Sprengel. —Les *Etrusques* par Otf. Muller.—*Mon. Germaniæ historica* par Pertz.

Amérique centrale. — Les rebelles de San Salvador battent Jose Arcos, le président de la république de Guatemala; il renonce au commandement de l'armée (sept.).

Amérique du sud et Brésil. — La nouvelle Convention nationale de la Colombie se déclare pour le maintien de la constitution bolivienne (mars). Les Péruviens se jettent sur la Bolivia pour réunir ce pays au leur, et obligent le président Sucre à abdiquer et à se retirer en Colombie; ils envahissent aussi la Colombie. Les Colombiens alors ont recours à Bolivar qui est nommé Libérateur et président avec des pouvoirs souverains (27 août) : quand le général Santander conspire, il laisse un tribunal militaire le condamner à mort, mais se contente de le bannir. Sucre va punir les Péruviens de leur tentative sur Bolivia (déc.). — Guerre sans activité entre le Brésil et Buenos-Aires. — Utiles travaux du président de Buenos-Aires, Dorego: organisation des milices des villes et des campagnes; colonisation de la côte de la baie Blanche, au sud-ouest; écoles; mais il restreint la liberté de la presse, et augmente les impôts. — Préliminaires de paix entre Buenos-Aires et le Brésil (27 août) : la Banda orientale et Montevideo doivent être libres et former la république cisplatine sous la protection des deux états et de l'Angleterre pendant cinq ans.—Mais la nouvelle république se déclare indépendante, et se donne un chef provisoire, Suarès (13 déc.). — Le président de Buenos-Aires, Dorego, ayant reçu de l'argent du Brésil pour hâter la conclusion de la paix, est déposé. Présidence de Ribadavia (déc.). Soulèvement excité par Dorego; il est pris et fusillé. — Au Chili, nouvelle constitution : deux chambres (6 août). Administration éclairée de Pinto. Insurrection sans effet à Santiago.

Angleterre. — Ministère Wellington (25 janv.), exclusion des whigs, Palmerston et quelques autres membres de l'ancien cabinet restent au pouvoir; adjonction du comte d'Aberdeen et de sir Robert Peel. Tendances aristocratiques, peu de sympathie pour les Grecs et pour les libéraux du Portugal. — Le parlement entrave l'importation des grains étrangers. Il refuse l'émancipation des catholiques au nom de laquelle s'agite l'Irlande : troubles sanglants, l'orateur O'Connell remue les masses.

Angleterre, France, Grèce, Russie et Turquie. — La Grèce se constitue sous l'influence russe : le gouvernement provisoire dit Panhellénion, composé de vingt-sept membres, qui administrera les finances, l'intérieur et la guerre; il a pour chef Jean Capo d'Istria (24 janv.). Répression courageuse des brigandages des pirates grecs. On reprochera à d'Istria sa préférence pour les familles fanariotes qui avaient exercé des fonctions sous le gouvernement ottoman. L'administration commence à devenir régulière; écoles, hôpitaux. — Subside mensuel de la Russie, de l'Angleterre, de la France. — La Russie a demandé à l'empereur d'Autriche de mettre en liberté Alexandre Ypsilanti qui est comme prisonnier à Vienne depuis 1821; Alexandre meurt avant de quitter cette ville (31 janv.). — Fabvier battu à Chio, Cochrane repoussé de Candie, quittent la Grèce. Démétrius Ypsilanti et Church commandent l'un dans la Grèce orientale, l'autre

dans la Grèce occidentale. Mavrocordato fait partie du Panhellénion. — Ibrahim-pacha est toujours redoutable en Morée. — Les Russes, délivrés de la guerre de Perse par un traité qui leur livre la province d'Arménie jusqu'au mont Ararat (22 févr.), déclarent la guerre à la Porte pour violation prétendue du traité d'Ackerman (26 avril). Le Pruth (7 mai), le Danube (8 juin), sont franchis; Varna, près du littoral de la mer Noire, assiégée le 20 juill. ne sera prise que le 11 oct. Résistance de Schoumla, devant laquelle sera perdu un matériel considérable. Retraite derrière le Danube. — D'un autre côté Paskewitz, le vainqueur des Perses, attaque la frontière ottomane d'Asie Mineure; il s'étend de Kars à Poti, sur la mer Noire (juin, août), prend Bayazid au nord-ouest du mont Ararat (8 sept.). Des débris du corps des janissaires accueillent les Russes. — L'intervention anglo-française décide l'évacuation de la Morée par les Égyptiens : le traité signé par sir Ed. Codrington à Alexandrie même (6 août), est appuyé par l'arrivée de quinze mille Français en vue de Navarin, le 29. Cependant l'évacuation est lente (du 16 sept. au 5 oct.). Les Français se retirent (29 déc.).— Les chefs grecs occupent la côte d'Arta, Salone et la Livadie (ancienne Béotie) : les Turcs sont encore maîtres à Candie. — On songe à fixer les limites de la Grèce qui veut être indépendante. Conférences à Poros au sud d'Égine; la Porte n'y prend pas part.

Espagne. — La retraite définitive des troupes françaises, après plus de cinq ans d'occupation, encourage les volontaires royaux, les apostoliques et les carlistes, à se venger des constitutionnels que Ferdinand VII ne frappe pas assez à leur gré : les carlistes ne veulent plus le reconnaître (oct.). — Embarras financier du gouvernement, endetté envers l'Angleterre et la France. — Tentative contre les colonies affranchies.—Mort à Paris, en exil, du poëte D. Moratin.

États-Unis.—Comme les exigences britanniques enveniment la rivalité commerciale, les élections présidentielles sont favorables à André Jackson, qui il y a quinze ans a pris part à la guerre contre les Anglais (déc.). Il est préféré au président actuel, John Quincy-Adams.

France. — Chute du ministère Villèle qui a duré six ans (4 janv.). Cabinet Martignac : MM. Martignac à l'intérieur, Roy aux finances, Portalis à la justice, comte de la Ferronays aux affaires étrangères, de Caux à la guerre, dont l'administration est sous la haute main du duc d'Angoulême; le commerce et les manufactures forment un ministère séparé; l'instruction publique est enlevée à M. Frayssinous qui reste encore ministre des affaires ecclésiastiques. M. de Chabrol garde la marine. MM. de Villèle, Corbière, Peyronnet, sont faits pairs de France. — Une commission est chargée de rechercher les mesures que peut nécessiter l'exécution des lois, dans l'enseignement des écoles ecclésiastiques secondaires ou petits séminaires (20 janv.). M. de Vatisménil est nommé grand maître de l'Université (1er févr.), et ministre de l'instruction publique le 10. La chambre a été ouverte le 5 : elle est recomposée dans un esprit libéral. Retraite de MM. de Frayssinous, et de Chabrol (3 mars). — M. de Villèle, accusé dans les chambres pour un déficit de 415 millions et pour violation de la charte, est défendu par M. de Martignac lui-même (14 juin). — Ordonnances du roi sur les petits séminaires, le 16. Protestation de l'épiscopat par un mémoire au roi (1er août). Les jésuites, auxquels l'enseignement est interdit, trouveront accueil en Piémont. — Lois libérales sur la révision annuelle des listes du jury (2 juill.); sur les journaux et écrits périodiques, le 18 : tout Français majeur jouissant des droits civils pourra sans autorisation préalable publier un journal.—Crédit de 1 200 000 fr.,

affecté à l'instruction ecclésiastique secondaire (20 août). — Réorganisation de l'Université. — Les cours de MM. Guizot, Cousin, Villemain ont été rouverts à la Sorbonne. — *Les Orientales* de M. Victor Hugo.

Haïti.—Célébration enthousiaste de l'anniversaire de la fondation de la république (1er janv.). — Sédition à l'est, réprimée par le président en personne (mars); après l'exécution des chefs, amnistie accordée aux autres. — Abolition d'impôts onéreux; emprunts en France.

Italie. — Les carbonari sont frappés par le gouvernement pontifical.—Les brigands de la principauté citérieure occupent une armée du maréchal napolitain Caretto : plusieurs sont exécutés.

Mexique.—Discordes sanglantes des partis. Le général Bravo, vice-président, se met à la tête d'un soulèvement des aristocrates ou escosesos; il est battu. Le président Pedraza donne trop d'espoir de retour aux Espagnols bannis; les démocrates font main basse sur la capitale (déc.). Abdication de Pedraza. Guerero, qui lui succède sur la recommandation de Victoria, rétablit le calme.

Pays-Bas. — Le clergé catholique, dans ses différends avec le gouvernement, n'est pas appuyé par les États-Généraux. Difficulté d'application du concordat au sujet de l'évêché d'Amsterdam. — Réorganisation de l'armée. Formation des gardes communales dans le sud. — Les tendances absolutistes du gouvernement provoquent la violence de la presse.

Portugal. — Don Miguel passe de Londres à Lisbonne, prête serment dans la forme constitutionnelle comme régent (22 févr.). Sa mère le pousse à dissoudre les cortès. Les troupes anglaises, dont la présence était encore un encouragement pour le parti libéral, sont rappelées par Wellington (11 mars). A Lisbonne la municipalité et la garnison veulent le faire roi (25 avril). Des cortès extraordinaires convoquées à cet effet (3 mai), le proclament (29 juin), malgré la révolte de plusieurs villes importantes, surtout Oporto; il accepte la couronne. Défaite des généraux constitutionnels, Palmella et Villaflor, Oporto est prise par les absolutistes (3 juill.). Fuite des constitutionnels en Espagne, en France, en Angleterre. — Don Pedro veut bloquer les ports du Portugal, comme il avait fait de ceux de Rio de la Plata, mais ses ressources maritimes sont insuffisantes. Il se décide à envoyer sa fille en Europe. Dona Maria conduite en Angleterre (sept.) y est reçue comme reine légitime (déc.); mais Wellington qui ne veut qu'entretenir la discorde dans la péninsule, ne reconnaît pas l'ambassadeur des constitutionnels, Palmella, et il ne consent à l'embarquement de trois ou quatre mille réfugiés portugais, allemands, irlandais, qu'à la condition qu'en sortant des ports britanniques, ils ne seront pas conduits directement sur le Portugal : ils doivent se rendre à Terceira, une des Açores portugaises, à cinq cents lieues à l'ouest de Lisbonne.

Suisse. — Discordes religieuses. Défiances politiques. La résistance de quelques cantons empêche l'adoption des mesures les plus favorables au bien-être général et à la défense extérieure, comme l'unité des poids et mesures, la suppression des douanes intérieures, la réunion d'un camp d'exercice commun.

1829.

Allemagne. — Langueur du commerce à cause des droits onéreux qu'acquittent tous les produits de l'agriculture et de l'industrie en traversant les différents états; émigration d'ouvriers en Pologne, en Russie, en Amérique. — Le traité de commerce conclu par la Prusse, sur les bases d'une entière liberté, avec

la Hesse-Darmstadt, la Bavière, le Wurtemberg, est le fondement du zollverein, union douanière (*zoll*, douane) (24 avril) : l'union commerciale de l'Allemagne centrale conclue déjà le 24 sept. 1828 est constituée (1er juin). — La navigation du Rhin est l'objet de nouveaux règlements entre la Prusse et les Pays-Bas. — Contestation déjà ancienne des états de Brunswick contre leur duc, portée devant la diète : le duc Charles, détesté de ses peuples, s'en va vivre à Paris, sans renoncer au pouvoir. — Seconde partie de *Faust*, publiée par Goëthe, âgé de quatre-vingts ans.

Angleterre. — Politique de Wellington : empêcher la force militaire et l'influence de la Russie de grandir en Orient, empêcher les principes libéraux de prendre possession du gouvernement en Portugal et en France. L'ambassadeur de France à Londres, M. de Polignac, est regardé déjà comme le champion de l'absolutisme. — Wellington et Robert Peel font présenter au parlement le bill pour l'émancipation des catholiques dont ne voulaient ni le gouvernement ni les chambres depuis vingt-cinq ans (5 mars) : ils seront affranchis de toutes les incapacités, des impôts et des peines qui pesaient sur eux à cause de leur religion ; ils jouiront de l'égalité politique. Vote des chambres, sanction du roi (30 mars, 10 et 13 avril). — M. O'Connell, premier membre catholique du parlement, demande l'abolition ou rappel (*repeal*) de l'Union qui a rivé l'Irlande à l'Angleterre, et la formation d'un parlement irlandais distinct (23 avril). — Le capitaine Ross entreprend un voyage d'exploration au nord de l'Amérique septentrionale, au delà du détroit de Lancastre.

Angleterre, France, Grèce, Russie et Turquie. — Progrès des Grecs : le président Capo d'Istria fait occuper Prevesa qui ferme le sud-ouest du golfe d'Arta (ancien golfe d'Ambracie) et le passage des Thermopyles ; il fortifie l'isthme (janv.). Le Français Fabvier reçoit de nouveau le commandement des troupes régulières. — Convention de Londres arrêtée entre les trois puissances : la Grèce aura pour frontière, au nord, une ligne tirée du golfe d'Arta au golfe Volo (ancien golfe de Magnésie) (22 mars). Elle est mal accueillie par les Grecs au congrès d'Argos. Capo d'Istria rend compte au congrès de son administration (juill.). Les côtes de la Turquie asiatique sont ravagées par Miaulis et Canaris. Prise de Missolonghi et de Thèbes ; siége d'Athènes par les Grecs. — Les Turcs sont occupés surtout de la lutte directe à soutenir contre les Russes : Reschid-pacha commande les armées de terre en Europe contre Diebitch ; le Russe Paskewitz reste en Asie où on évite une guerre nouvelle avec la Perse, malgré l'assassinat de l'ambassadeur russe à Téhéran (12 févr.). — Succès éclatants des Russes sur la route de Constantinople, par terre et par mer. L'amiral Hyden bat une flotte égyptienne près de Candie (18 févr.) ; la flotte russe de la mer Noire prend en Thrace Sizéboli, sur le golfe de Bourgas, au sud de Varna, le 28. Diebitch bat Reschid-pacha, près de Silistri, sur le Danube (11 juin), prend Silistri le 30. — L'empereur Nicolas, qui s'est fait couronner à Varsovie et a juré de régner pour le bien de la nation polonaise conformément à la charte d'Alexandre Ier (24 mai), va visiter le roi de Prusse à Berlin alors que la France et l'Angleterre sont prêtes à intervenir par la diplomatie pour arrêter les succès des Russes. — Passage du mont Balkan, par Diebitch ; il reçoit le surnom de Zabalkanski et la dignité de feld-maréchal. Il peut se diriger vers Sizéboli ou vers Andrinople. D'autres corps d'armée russe soutenus par la flotte de Greich, prennent Missévria, Bourgas au nord de Sizéboli, Ateboli au sud, et, successivement le long de la

côte, Alnada et Midiah (juill.-août). Sur le continent les progrès de Diebitch le mènent jusqu'à Andrinople (20 août). Une division de son armée perce au sud, en descendant la Maritza, jusqu'à Enos pour se concerter avec la flotte de la mer Égée; une autre court dans la direction de Constantinople. Paskewitz de son côté a pris en Arménie Erzeroum (8 juill.), et menacé Trébizonde, dont le pacha est vaincu (24 août). — L'intervention des grandes puissances arrête la marche triomphante des Russes sur Constantinople, par le traité d'Andrinople (14 sept.) : la Russie renonce à toutes ses conquêtes en Europe, le Pruth et le bas Danube continuent à servir de limites; mais les bouches du Danube sont cédées aux Russes, la rive droite turque dans le delta que forme le fleuve restera inhabitée sur une lieue de profondeur, cependant les Autrichiens sont établis à Galatz; libre navigation pour les Russes de la mer Noire, dans la Méditerranée; en Asie la Russie rend la plus grande partie du pays d'Akhaltsikhé, de Kars, de Bayazid, d'Erzeroum; la Moldavie et la Valachie seront gouvernées par des hospodars à vie, sous la suzeraineté de la Turquie qui perd son droit de possession; la Servie sera indépendante avec un chef héréditaire qui portera le titre de prince : ces pays sont sous la protection de la Russie; l'indépend. polit. de la Grèce est reconnue par la Porte. — Règl. organique pour les Roumains.

Espagne. — Ferdinand VII, âgé de quarante-cinq ans, perd sa troisième femme (mai). Quatrième mariage avec une fille du roi de Naples, Marie-Christine, âgée de vingt-trois ans (11 déc.). — Nouveaux efforts contre le Mexique; l'expédition ne tient pas deux mois (juill.-sept.).

France. — Dès le début de la session des députés, alliance, contre le ministère, entre le côté gauche, le centre gauche et une fraction du côté droit. Ayant à choisir pour la présidence de la chambre entre les cinq membres qui ont eu la majorité des suffrages, le roi préfère à Casimir Périer Royer-Collard, libéral austère et inflexible (1er févr.). Le côté droit tout entier s'abstient dans le vote des paragraphes de l'adresse, rédigée en réponse au discours royal; il n'y a que 221 votants. Le ministère ne peut concilier les partis. Les deux projets de loi sur l'organisation départementale, et l'organisation municipale, paraissent au côté gauche trop aristocratiques, trop démocratiques au côté droit. Les projets sont retirés (8 avril). Clôture de la session (31 juill.). —Nouveau ministère moins libéral avec le prince de Polignac, ambassadeur à Londres, et le général comte de Bourmont (8 août). Les ministères de la marine et de l'intérieur, refusés par MM. de Rigny et de La Bourdonnaie, sont donnés au baron d'Haussez et à M. de Montbel, le 23. M. de Polignac, ministre des affaires étrangères, a la présidence du conseil (17 nov.). M. Guernon-Ranville est nommé ministre des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique, le 18. Influence de l'aristocratie et des congrégations religieuses. — Nouvelle insulte reçue des Algériens. Un vaisseau parlementaire est criblé de boulets par l'artillerie du port d'Alger (3 août). — *Le Nouveau monde industriel et sociétaire*, du réformateur socialiste Fourier, a pour objet de régler dans le détail et de montrer à l'œuvre l'association agricole des phalanstériens. Edition complète des *Mémoires du duc de Saint-Simon*, 1829-31. — *Vendidad-Sadé*, le livre liturgique le plus intéressant de Zoroastre, qui fait partie du Zend-Avesta, publié par l'orientaliste E. Burnouf, de 1829 à 1843. — Le capitaine Dumont d'Urville, commandant l'*Astrolabe*, termine après trois ans un voyage scientifique de circumnavigation en Océanie. — Voyage de Champollion le jeune en Egypte et en Nubie 1828 et 1829.

Italie. — Mort de Léon XII (10 févr.); élection de Pie VIII (30 mars). L'encyclique du 24 mai ne défend pas seulement les sociétés secrètes; elle atteint la liberté des cultes et de l'enseignement et le mariage civil. — Les jésuites et les inquisiteurs sont ouvertement protégés.

Pays-Bas. — Réunion de toutes les oppositions contre le roi, accusé d'abuser de son autorité. Comme les États-Généraux peuvent seuls renouveler l'impôt accordé pour dix ans en 1819, les catholiques s'allient aux libéraux dans la seconde chambre et refusent d'accorder les impôts si la cour ne fait pas de concessions. Le gouvernement et le ministre de Maanen sont forcés de céder. — Violence de la presse. — Antipathie de plus en plus marquée entre la Hollande et la Belgique.

Portugal. — L'expédition des réfugiés portugais, destinée pour l'île de Terceira au nom de la reine, est repoussée de ces rivages par une escadre anglaise (16 janv.). Mais les partisans de don Miguel ne peuvent enlever l'île à ceux de dona Maria (11 août). — L'Angleterre reconnaît don Miguel comme roi de fait. Dona Maria quitte l'Angleterre pour retourner au Brésil (29 août); don Miguel déclare ne pas vouloir l'épouser. — Affreux régime royal de don Miguel : dans cette année, onze cent vingt-cinq personnes exécutées ou assassinées, quarante mille sept cent quarante bannies, vingt-huit mille cent quatre-vingt-dix emprisonnées.

Suisse. — Anarchie et faiblesse.

1830.

Allemagne, Autriche et Prusse. — Influence des révolutions française et belge de juillet et d'août. — Le peuple de Brunswick chasse le duc et met à sa place (6 et 28 sept.) son frère Guillaume, qui donnera un statut avec l'assentiment de la diète. — Dans la Saxe royale, troubles à Leipsick; elle reçoit de meilleures institutions municipales et une garde communale (2, 4 sept.). Courte révolution à Dresde, le 9. Le roi Antoine partage le pouvoir avec son neveu Frédéric, le 13; une nouvelle constitution promise est donnée. — Mouvements dans les duchés saxons, à Altenbourg, Iéna, Weimar (12, 18, 21 sept.). — Dans la Hesse électorale, mouvement populaire (6 sept.); le grand-duc accorde une garde civique (2 oct.). et réunit des états qui délibéreront sur une constitution, le 16. Les bâtiments de la douane sont détruits à Hanau, sur le Mein, à la frontière de la Hesse-Darmstadt. — Dans le grand-duché de Bade, troubles à Manheim (2 oct.). — Une insurrection est prévenue à Milan par des arrestations; des troupes sont répandues dans la haute Italie (sept.). L'archiduc Ferdinand, héritier du trône, âgé de trente-sept ans, est couronné roi de Hongrie (28 sept.). — En Prusse, seulement une tentative d'ouvriers à Elberfeld, au sud-est de Dusseldorf (1er sept.), et un mouvement à Berlin. Le roi nomme son frère Guillaume gouverneur des provinces rhénanes. — Décision de la diète de Francfort : en cas de troubles les états s'engagent à se secourir mutuellement et à réprimer la presse (21 oct.).

Amérique du sud. — Dans les provinces de la Plata, la guerre continue entre les fédéralistes et les unitaires. Les fédéralistes dominent à Buenos-Aires; toute-puissance de Rosas. — Message du président Bolivar au congrès colombien de Bogota (20 janv.) : il manifeste l'intention de se retirer parce qu'on le soupçonne d'aspirer à la tyrannie. Révision de la constitution; elle devient à peu près semblable à celle des États-Unis : seulement le président sera pour la première fois élu par le congrès, ses fonctions pour huit ans, rééligibilité après huit autres années; la religion catholique est seule recon-

nue comme culte public. Bolivar déclare qu'il n'acceptera pas la présidence (27 avril); son départ est un triomphe (9 mai). L'anarchie recommence, impuissance du président élu par le congrès, malgré ses talents et ses vertus, Mosquera. Ambition du général Florès dans la province de Quito. Mort violente du général Sucre. La mort de Bolivar, quelques mois après sa retraite, est un deuil public (17 déc.).

Angleterre. — Misère publique toujours croissante; budget en déficit de 560 000 liv. sterl. On demande la réduction des traitements. — Proposition de réforme parlementaire, pour proportionner la représentation à l'importance numérique des localités; elle est appuyée par l'économiste Huskinson. — Mort de George IV (26 juin). Son frère, le duc de Clarence, Guillaume IV, lui succède à soixante-cinq ans. Il conserve le ministère Wellington, mais les whigs, qui avaient jusque-là soutenu le cabinet, se rangent dans l'opposition. — Influence de la révolution française de juillet. Le parlement recomposé par de nouvelles élections, renverse le ministère sur une question de liste civile. Cabinet whig: lord Grey, lord Brougham, lord John Russel; Palmerston est secrétaire d'État (2 nov.) — Entre Liverpool et Manchester, premier chemin de fer pour le transport des voyageurs (sept.); emploi de la locomotive Stephenson.

Danemark et **Suède.** — Après la révolution parisienne, troubles à Copenhague, facilement apaisés. Demande de réformes dans le Slesvig danois, à Kiel et à Flensburg; commencement de sédition (oct.-nov.). — Le roi de Suède ne permet pas aux Norvégiens de célébrer la fête du 17 mai, anniversaire de la constitution d'Eidsvold de 1814 (14 sept.).

Espagne. — Décret royal pour l'abolition de la loi salique : les filles sont déclarées habiles à succéder (29 mars). Naissance de l'infante Isabelle (11 oct.). Le roi la désigne pour son héritière. Protestation de don Carlos et des Bourbons de Naples et de Lucques, issus d'une sœur de Ferdinand VII. Révolte de carlistes. Mouvement organisé à Paris par des réfugiés du parti constitutionnel, sous les ordres de Mina. Pendant neuf ans les christinos et les carlistes vont ensanglanter l'Espagne.

France. — Un hiver rude et prolongé, la cessation des travaux, la cherté du pain ont accru la misère. — Ouverture de la session (2 mars) : à la chambre des députés, 221 constituent la majorité pour une adresse hostile au ministère (15, 16 mars). Les chambres sont prorogées au 1er septembre, le 19. Ovations et encouragements adressés aux 221. Dissolution de la chambre des députés (16 mai) : les colléges d'arrondissement sont convoqués pour le 23 juin, ceux de département pour le 3 juillet; la chambre pour le 3 août. — Modification du cabinet: M. de Chantelauze, premier président de la cour royale de Grenoble, est nommé garde des sceaux; M. de Montbel passe aux finances, laisse l'intérieur à M. de Peyronnet, l'ancien collègue de MM. Villèle et Corbière; le baron Capelle aux travaux publics (19 mai). — Fête au Palais-Royal (31 mai) : Charles X assiste à cette fête; agitation populaire. — Pendant que l'Autriche accorde la paix au Maroc qui l'a insultée (19 févr.), que le roi de Piémont envoie une expédition inutile contre le bey de Tunis (21 mai), la France fait la conquête d'Alger. Départ de l'expédition sous le comte de Bourmont, le vice-amiral Duperré conduit la flotte (25 mai). Débarquement à l'ouest d'Alger, près du cap de Sidi-Ferruch (13 juin); combat heureux de Staouëli le 19. Quartier général sur le plateau qui domine le fort l'Empereur (29 juin); le fort est pris (4 juill.). Capitulation d'Alger, le 5. M. de Bourmont est fait maréchal, le 18.

L'ex-dey d'Alger, Hussein-pacha, se rendra d'abord en Italie. Expédition sur Blidah, au sud-ouest d'Alger; sur Oran, dont le bey fait sa soumission pour un instant; sur Bone, où se porte le général Damremont. — Les élections sont hostiles au ministère. Présentation au roi d'ordonnances contraires à la charte (21 juillet). Il les signe, le 25: suspension de la liberté de la presse périodique, et restrictions de toute publication, qui équivalent à l'abolition; abolition de la loi d'élection; dissolution de la chambre des députés; convocation fixée au 28 sept. Le roi reste à Saint-Cloud. Le tribunal de première instance les déclare illégales. Protestation des journalistes, rédigée dans les bureaux du *National*, le 26; ses presses sont saisies ainsi que celles du *Temps*. — Révolution des 27, 28, 29 juillet (mardi, mercredi, jeudi); lutte du peuple de Paris contre les troupes du roi, surtout la garde royale et les Suisses; l'uniforme de la garde nationale reparaît au milieu des barricades, on se bat aux cris de : vive la charte. Un parti peu nombreux veut substituer la république à la monarchie. Une commission municipale s'établit à l'hôtel de ville. Charles X retire trop tard les ordonnances. La garde nationale est rétablie sous le commandant en chef La Fayette (30 juill.). Diverses réunions de députés présents à Paris. Proposition de déférer au duc d'Orléans la lieutenance générale avec le rétablissement de la cocarde et du drapeau tricolores; il accepte (31 juill.), est reçu à l'hôtel de ville entre La Fayette et le banquier Laffitte. Il convoque le 1er août les chambres pour le 3. L'abdication de Charles X et du dauphin en faveur du duc de Bordeaux le 2, mentionnée à l'ouverture de la session le 3, est sans effet. Charles X, qui de Saint-Cloud s'était retiré à Rambouillet, prend déjà avec sa famille la route de Cherbourg, protégé par des commissaires du gouvernement provisoire, le 4. — A la chambre des députés, proposition Bérard, pour que la charte soit modifiée, et la couronne offerte au duc d'Orléans avec le titre de roi des Français, le 6; rapide discussion, elle est votée par 219 sur 252 présents (7 août). Le soir même, adhésion des pairs : 89 contre 15. — Louis-Philippe Ier, âgé de cinquante-sept ans, prête, en présence des deux chambres, le serment exigé par la nouvelle charte (9 août). L'aîné de ses huit enfants nés de Marie-Amélie, princesse de Sicile, est âgé de vingt ans. Son avénement est le triomphe de la bourgeoisie et de la classe moyenne. — Premier ministère : les départements sont à MM. le général Sébastiani, de Broglie, Guizot, Dupont de l'Eure, baron Louis, général Gérard; MM. Casimir Périer, Bignon, Dupin, Laffitte, sont ministres sans portefeuille (11 août). — Charles X passe de Cherbourg, avec sa famille, en Angleterre (16 août). — Manifeste saint-simonien signé Bazard-Enfantin, affiché à Paris le 30 juill.; il est signalé à la chambre des députés comme prêchant la communauté des biens et la communauté des femmes. *Le Globe* se ralliera au saint-simonisme (11 nov.). — Mort du duc de Bourbon (27 août). Le jeune duc d'Aumale, quatrième fils du roi, est son légataire. — Ministère Laffitte (2 nov.), composé d'une partie du premier cabinet, MM. Dupont, Gérard, Sébastiani, avec l'adjonction de MM. le général Maison, Montalivet à l'intérieur, Mérilhou; retraite des doctrinaires MM. Guizot et de Broglie : M. Laffitte désirait que la royauté, entourée d'institutions républicaines, aidât la France à effacer les honteux traités de 1815. — Mort de Benjamin Constant (8 déc.). — Procès des ministres de Charles X devant la cour des pairs, décidé par la chambre des députés le 27 sept., quatre sont présents; vive agitation, tentative de soulèvement à Paris. Sentence de détention perpétuelle (21 déc.). — *L'Avenir*, journal fondé par l'abbé de Lamennais et M. de Montalem-

bert. — La Fayette quitte le commandement de la garde nationale (26 déc.); Dupont de l'Eure le ministère. — Le général Clauzel, commandant en chef en Algérie, réforme l'administration, crée le corps auxiliaire des zouaves, essaye la colonisation de la plaine de Métidja, au sud d'Alger. Expédition nouvelle de Blida (17 nov.); occupation dans l'Atlas du col de Ténia, malgré le bey Titterie, dont la capitale, Médéah, à vingt-cinq lieues d'Alger, reçoit garnison, le 22. Réclamation de la Turquie, défiance de l'Angleterre. — Débat zoologique entre Cuvier et Geoffroy-Saint-Hilaire : le second écrit sur les *Principes philosophiques de l'unité de composition;* Cuvier sur *la variété de composition dans les animaux.*

Grèce. — Étroites limites fixées conformément à la convention de Londres du 22 mars 1829 Wellington reconnaît sa complète indépendance (4 janv.). — Léopold de Saxe-Cobourg, veuf d'une fille du roi George IV depuis 1817, choisi par les puissances protectrices pour être roi (3 févr.), résigne la couronne (21 mai). — La conférence ouverte à Londres, en nov., propose d'étendre la frontière du nord. — Révolte à Syra, une des Cyclades, et dans le Maïna ou Magne en Morée. — Pénurie du trésor public, insuffisance des souscriptions envoyées de l'Occident. — Samos, qui s'affranchit, veut se réunir à la Grèce.

Italie. — Après la révolution parisienne, troubles en Savoie, à Annecy, réprimés par le roi. — Mort du roi de Naples, François Ier (8 nov.). Ferdinand II lui succède à vingt ans et demi. — A Rome, mort de Pie VIII (30 nov.); vacance jusqu'en févr. Tentative de soulèvement pour changer le gouvernement.

Mexique. — Après la déposition du général Guerero, guerre civile : il veut ressaisir le pouvoir; il sera fusillé en 1831 à Acapulco.

Pays-Bas, Belgique et Hollande. — De Potter, qui a déjà été incarcéré pour ses écrits contre le roi, est accusé de nouveau de haute trahison et exilé pour huit ans. Il vient à Paris (30 avril). — Le roi permet le libre usage de la langue française dans les tribunaux (4 juin). — Après les journées parisiennes, révolution à Bruxelles (25 août) : les troupes royales sont chassées. Cependant les Belges, tout en négociant leur séparation de la Hollande, songent à prendre un roi dans la maison d'Orange. Le prince Frédéric, second fils du roi Guillaume, marche avec des troupes sur Bruxelles : bataille dans les rues, victoire du peuple (25 sept.). Insurrection de toute la Belgique, défaite des troupes hollandaises. Le roi déclare qu'il restreint son autorité aux provinces du nord (20 oct.) : Luxembourg et Anvers bombardé le 26 oct. ne veulent plus le reconnaître. Les puissances qui avaient contribué à la formation du royaume-uni, Prusse, Angleterre, Autriche, Russie, France se réunissent en conférence à Londres. Armistice (4 nov.). Le nouveau gouvernement français réunit cinquante mille hommes à la frontière belge pour empêcher toute intervention armée des puissances. — Suspension d'armes favorable aux Belges; ils gardent leur territoire comme en 1814 (17 nov.), mais le Luxembourg doit rester à la Hollande. — Les Belges adoptent la monarchie constitutionnelle, mais excluent la maison d'Orange; incertitude sur le choix d'un roi. L'autorité ecclésiastique est déclarée indépendante du pouvoir civil en récompense du concours que le clergé a prêté à la cause de l'indépendance.

Portugal. — Mort de la reine mère (6 janv.). État déplorable des finances et de l'armée. Le roi don Miguel est sur le point de livrer à l'Angleterre, pour s'acquitter de ses dettes, les deux tiers des droits d'entrée sur les objets de commerce. — Une régence s'établit, au nom de la

reine dona Maria, dans l'île de Terceira, sous la direction de Palmella (15 mars). — Dona Maria est allée rejoindre son père au Brésil.

Russie. — Mortalité causée par le choléra-morbus, qui a traversé la Perse, a éclaté à Tiflis (juin), à Astrakhan (juill.), à Saratov (août), à Kazan (sept.), à Moscou (oct.). — Soulèvement de la Pologne, au moment où l'empereur prépare une expédition contre le gouvernement français de juillet. Révolution à Varsovie (29 nov.); le grand-duc Constantin est forcé de quitter la Pologne. Formation d'un gouvernement provisoire. Dictature donnée à Clopicki, ancien soldat de Napoléon (5 déc.). Les Polonais voudraient la réunion de toutes les anciennes provinces et l'invasion immédiate de la Lithuanie: mais Clopicki restreint la révolution dans les huit palatinats de la Pologne russe, et négocie avant de combattre. Diète à Varsovie (19 déc.); elle confirme à Clopicki la dictature qu'il avait déposée; Czartoriski, Radzivil, Ostrovski participent au gouvernement. Armée de cent cinquante mille hommes. Proclamation de l'empereur contre les Polonais (24 déc.). Ils combattront sans alliés.

Suisse. — Agitation démocratique à Bâle, à Fribourg (oct., déc.). Dans plusieurs cantons, révision de la constitution. La France et l'Autriche qui, après juillet, défendent des principes différents, sont sur le point de violer la neutralité de la Suisse. La neutralité est consacrée par une diète extraordinaire de Berne (25 déc.).

Turquie. — Milosch, chef des Serbes dans la guerre d'indépendance, est déclaré par les Serviens prince héréditaire.

États-Unis. — Réconcill. avec l'Angleterre. Entente commerciale. — Concile des Mormons, présidé par Jos. Smith.—Les Chactas et les Chisakaws, dont les terres sont couvertes de colons chrétiens, se retirent au delà du territoire de l'Union à l'ouest du Mississipi. — Prétentions sur une partie du territoire mexicain du Texas. — Le président Jackson, dans son message, annonce un projet de modification à la constitution touchant l'élection présidentielle (7 décembre): projet sans résultat.

1831.

Allemagne. — Le grand-duc de Hesse-Cassel accepte la constitution (janv.). Il sera forcé de nommer régent son fils, Frédéric-Guillaume (30 sept.). — Troubles dans le Hanovre: le duc de Cambridge, nommé vice-roi par le roi d'Angleterre (22 févr.), donnera une constitution. — Le choléra-morbus éclate à Dantzick, et se répand dans le nord. — Acte de navig. du Rhin avec les Pays-Bas (31 mars).

Amérique du sud. — Début de la première assemblée législative de la Bolivia (24 juin). La république est reconnue par la France. Paix avec le Pérou. — Depuis la mort de Bolivar, supériorité du parti fédéraliste à la Colombie; rappel du général Santander, qui avait été banni à perpétuité par Bolivar en 1828. Les représentants des provinces centrales, réunis en convention à Bogota, brisent l'indivisibilité de la république colombienne (20 oct.), et, par une loi fondamentale, proclament la séparation de Venezuela d'avec la Nouvelle-Grenade: la décision est ajournée pour les peuples de l'Équateur (17 nov.). On réserve aussi d'établir un lien fédéral entre les diverses parties de la Colombie démembrée.

Angleterre. — Agitation causée par les demandes de réforme parlementaire pendant que l'Irlande a la guerre des dîmes contre l'église établie; on veut l'abolit. de la pairie et de tous les priviléges héréditaires; on propose de refuser les subsides à la couronne. — Bill de réforme, présenté par le ministre lord John Russel le 1er mars. rejeté par les Communes le 19 avril; dissolution; la nouvelle

chambre vote le bill, les pairs le rejettent. — Soulèvement à Bristol ; Wellington y est brûlé en effigie. — Invasion du choléra (oct.) — Popul. 16 500 000 âmes. *Recherch. expérim. sur l'électricité*, de Faraday.

Angleterre, Belgique, France et Hollande. — Indécision du congrès de Belgique : il présente, pour le trône, le duc de Nemours, second fils du roi des Français, et le duc de Leuchtemberg, fils d'Eugène Beauharnais. Le duc de Nemours est choisi (3 fév.) ; son père refuse, le 17. Léopold de Saxe-Cobourg, élu alors, est accepté par la conférence de Londres (4 juin) ; il est convenu que le Luxembourg et le Limbourg appartiendront à la Belgique. Léopold Ier prête serment à la constitution et jure de maintenir l'intégrité du territoire. — Invasion de la Belgique par les fils du roi de Hollande et par le prince de Saxe-Weimar (5 août) ; faciles succès. Intervention armée de la France ; cinquante mille hommes sous le maréchal Gérard ; retraite des Hollandais. Suspension d'armes ; nouvelles négociations. — La conférence de Londres formule le traité des vingt-quatre articles qui laisse à la Hollande une partie des territoires du Luxembourg et du Limbourg avec Maestricht, partage la dette publique des pays belges entre la Belgique et la Hollande, déclare libre la navigation du Rhin et de l'Escaut, restitue Anvers à la Belgique (15 oct.). La Hollande n'y adhère pas. L'Angleterre et la France veulent le lui imposer (30 oct.) ; et, en le plaçant sous la garantie des cinq puissances signataires, elles en prescrivent la ratification par la Hollande dans les deux mois (15 nov.). La conférence décide la démolition de cinq forteresses de Belgique qui sont entretenues contre la France depuis les traités de 1815, Menin, Ath, Mons, Philippeville, Marienbourg (14 déc.). L'armée française reste aux frontières.

Angleterre et France.—Traité pour la répression de la traite des noirs (30 nov.) : un droit de visite réciproque pourra être exercé à bord des navires de l'une et de l'autre nation, les bâtiments de guerre exceptés, le long de la côte occidentale d'Afrique, autour de Madagascar, de Cuba, de Porto-Rico, près des côtes du Brésil.

Autriche et Italie. — Élection de Grégoire XVI (2 févr.)—Le 3, mouvement insurrectionnel à Modène ; le duc s'enfuit à Mantoue. Le 4, révolution à Bologne, dans les États de l'Église ; établissement d'un gouvernement provisoire, formation de la garde nationale ; l'archevêque, le prolégat, les troupes du pape se retirent ; le 7, insurrection à Ferrare. Le 14, l'archiduchesse Marie-Louise est chassée de Parme. Plusieurs villes des États pontificaux, Urbin, Pesaro, Pérouse, Spolète, Terni, Narni, adhèrent au gouvernement des provinces-unies de l'Italie, dont le siége est établi à Bologne (25 févr.) : Vicini est nommé président, Zucchi généralissime. — Malgré la protestation de l'ambassadeur de France à Rome, trente mille Autrichiens, sous le général Frimont, envahissent l'Italie centrale. Rétablissement des souverains de Parme et de Modène. Les Autrichiens à Ferrare et à Bologne (21 mars). Le pape promet par la convention d'Ancône amnistie entière aux insurgés (27 mars). Avénement de Charles-Albert, de la branche Carignan (27 avril).—Memorandum des grandes puissances au Pape (21 mai).

Brésil et Portugal.— Don Miguel traite en ennemis les Anglais et les Français ; il les croit complices des défenseurs de Terceira, île dévouée à dona Maria. Demande de réparation de la cour de Londres (mai). L'amiral français Roussin prend les vaisseaux portugais dans l'embouchure du Tage (11 juill.) Don Pedro est revenu en Europe pour défendre les droits de sa fille ; avant de quitter le Brésil il a abdiqué la couronne impériale en faveur de son fils, Pedro II, âgé de cinq ans. Il

est reçu en Angleterre, et en France où il passe les derniers jours de juillet; une expédition à laquelle doivent prendre part des réfugiés portugais, des volontaires français, anglais, irlandais, est favorisée sous main par l'Angleterre (août); la France empêche l'Espagne de soutenir don Miguel. Il réprime cruellement de nouvelles révoltes à Lisbonne. Occupation des îles Açores, voisines de Terceira, par. Villaflor, au nom de don Pedro. —Au Brésil, malheureux effets d'une minorité. Institution d'une garde civique, mal accueillie par les nègres et les mulâtres, et par les troupes régulières (juill.). Insurrection sanglante à Fernambouc, à Rio-Janeiro (sept.-oct.); exaspération des gens de couleur. — La traite des noirs est abolie au Brésil (7 nov.).

Danemark. — Effet tardif des promesses de 1815 (28 mai): quatre assemblées provinciales doivent être établies : 1° pour les îles danoises; 2° le Jutland; 3° le duché de Slesvig; 4° le duché de Holstein; elles seront composées de membres élus directement par les propriétaires. Dans le Holstein et le Slesvig, demande de la noblesse et des prélats pour une constitution et une diète communes.

Espagne. — Influence prédominante du parti apostolique auprès de Ferdinand VII. — Tentative de Torrijos; il débarque à Algésiras; répression cruelle.

États-Unis.—Proposition de reviser le tarif des droits de douanes qui doublent le prix des marchandises européennes pour le planteur du sud, et exposent par réciprocité les produits américains à acquitter des droits considérables en Europe.

France. — Éléments d'agitation religieuse et politique : les saint-simoniens; les républicains démocrates; les apôtres d'une Église française; M. Lamennais, dans le journal *l'Avenir*, propose la réforme de l'Église.—Manifestation légitimiste dans l'église de Saint-Germain l'Auxerrois (14 févr.): le peuple saccage l'archevêché de Paris; les croix sont arrachées des dômes et des flèches des églises.—Retraite de M. Laffitte. Cabinet du 13 mars : Casimir Périer premier ministre, avec MM. Sébastiani, aux aff. étrangères; Soult, à la guerre; baron Louis, aux finances; Barthe, à la justice; Montalivet, à l'inst. publique et aux cultes; d'Argout, au commerce et aux travaux publics; de Rigny, à la marine (15 mars). Vigueur et habileté de Casimir Périer. — Loi municipale libérale (21 mars). —Une loi bannit à perpétuité les Bourbons de la branche aînée (24 mars).— Premier procès du parti républicain devant la cour d'assises de Paris (avril): acquittement par le jury.—La chambre d'abord prorogée est dissoute (3 mai). — La France reconnaît devoir aux États-Unis vingt-cinq millions, en indemnité des dommages que les décrets de confiscation de Napoléon, dans sa lutte contre l'Angleterre (1806-1807), avaient causés au commerce américain. — Nouvelle législature (23 juill.) : l'opposition recrute le général Lamarque, Fr. Arago, Duvergier de Hauranne, Thiers, Garnier-Pagès. — Casimir Périer tient tête aux républicains dans la rue, et dans la presse; il arrête les mouvements des carlistes au sud et à l'ouest de la France. — Après la prise de Varsovie par les Russes, troubles à Paris (20 sept.). — La loi qui abolit l'hérédité de la pairie est votée par les deux chambres (18 oct., 28 déc.). — Sanglante insurrection à Lyon (22 nov.): les ouvriers en soierie avaient demandé l'établissement d'un tarif. — Lois sur les pensions des armées de terre et de mer, votées le 11 et le 18 avril.—En Algérie, nouveau commandant en chef, le général Berthezène, qui avait contribué à la conquête en 1830. Expédition de Médéah contre les Arabes et les Kabyles, redoutables habitants des montagnes (juin). — Population, 32 569 223 âmes. —

Notre-Dame de Paris de V. Hugo. — *Robert le Diable*, opéra de Meyerbeer.

Grèce. — Discordes sanglantes. Capo d'Istria, toujours suspect de dévouement à la Russie, est aux prises avec la famille des Mavromicali, chefs des Maïnotes, avec Miaulis, Mavrocordato, Conduriotis. Ces derniers soulèvent les îles d'Hydra et de Spetzia. Le gouvernement fait arrêter Pierre Mavromicali. Miaulis surprend l'île de Poros, au sud d'Égine (23 août). Assassinat de Capo d'Istria dans une église (9 oct.); les coupables, le frère et le fils de Pierre Mavromicali, perdent la vie. Le frère de Capo, Augustin, lui succède : il est d'abord d'accord avec Colocotroni et Coletti; il préside l'assemblée nationale ouverte à Argos (10 déc.). Contre-gouvernement établi à Hydra.

Pologne et Russie. — La Pologne, après d'inutiles négociations, se décide à la guerre; noble conduite de Lelevel, Clopicki dépose la dictature, Radzivill est nommé généralissime, mais pour trop peu de temps (18 janv.). La régence nationale, sous la présidence de Czartoryski, prononce la déchéance de la maison de Romanov. — Marche des Russes sous Diebitch, le vainqueur des Turcs en 1829 (5 févr.). Faciles succès jusqu'à Praga, aux portes de Varsovie, le 25; le dégel ne permet pas de franchir la Vistule. Invasion du choléra; médecins français en Pologne. Le Polonais Dwernicki se jette au sud-est dans la Volhynie, et excite un soulèvement qui se propage en Lithuanie et en Samogitie, derrière les Russes; mais battu, il se réfugie en Gallicie (21 avril) : il sera désarmé par les Autrichiens malgré le principe de non-intervention admis par l'Autriche et la Prusse. Diebitch vainqueur du nouveau généralissime Skrzynecki, à Ostrolenka, près de la Narev (26 mai), marche à Pultusk, au nord de Varsovie. Il y meurt peut-être du choléra (10 juin), comme le grand-duc Constantin en Lithuanie, à Minsk, le 27. — Nouveau généralissime russe, Paskewitch. Scènes anarchiques à Varsovie entre les chefs polonais; Dembinski est fait généralissime. Après la nuit du 15 août, Krukowiecki est fait dictateur. Paskewitch, qui a passé la Vistule, livre l'assaut à Varsovie (6 et 7 sept.) Abdication de Krukowiecki. Capitulation de Praga (8 sept.); elle est consentie par Malachowski. La Pologne est réduite à Cracovie. Émigration de Polonais en Allemagne, surtout en Prusse. — Palmerston n'a pas voulu intervenir avec la France.

Suède. — Pour éviter le choléra, interruption de toutes relations avec les états voisins; établissement de sociétés de tempérance.

Suisse. — La liberté de la presse, l'égalité des droits politiques, la publicité des délibérations sont admises dans la plupart des cantons. — Sur le territoire de Bâle, beaucoup de communes de la campagne qui ne peuvent pas faire reconnaître leurs droits, forment un conseil séparé à Leichstall, au sud-est de la ville (août). — A Neufchâtel, tentative sans succès contre la souveraineté prussienne (oct.).

Turquie. — Les réformes de Mahmoud sont mal accueillies : le peuple y répond par des incendies; embrasement du quartier de Péra, à Constantinople; révolte en Macédoine, à Scutari, ville de Bosnie; à Bagdad. Peste et choléra. — Le pacha d'Égypte fait attaquer la Syrie par son fils Ibrahim sous prétexte de venger une insulte personnelle contre le pacha de Saint-Jean d'Acre (oct.-déc.).

1832.

Allemagne. — Beaucoup d'associations patriotiques. Célébration bruyante de la fête anniversaire de la constitution bavaroise de 1818, à Hambach, dans la Bavière rhénane (27 mai). — Après les journées insurrectionnelles des 5 et 6 juin à Paris, décret sévère de la diète en faveur des droits des souverains (28 juin). Décret pour limiter la liberté de la

presse, interdire les réunions politiques, les associations et fêtes populaires (5 juill.); les princes sont invités à se réunir pour la défense commune.—Mort de Goëthe; sa sépulture à Weimar auprès de Schiller et de leur protecteur le prince Charles-Auguste.

Amérique du sud. — Le parti des fédéralistes l'emporte dans les provinces argentines de Cordova, de Corrientes, de Mendoza, de Santiago de l'Estero.—Courses des tribus indiennes dans la Cisplatine : la tribu des Charruas est détruite. Factions vaincues par le président Ribera (juin-août). — Les trois républiques distinctes de la Colombie ont chacune leur président; Venezuela le général Paez, la Nouvelle-Grenade le général Santander, l'Équateur, qui comprend le pays du sud, le général Florès (mars). Projet d'alliance fédérale (10 mars), admis par le congrès de Venezuela à Caracas (29 avril), et, après une courte guerre pour des questions de territoire, par la Nouvelle-Grenade et l'Équateur (8 déc.).

Angleterre, Autriche, Belgique, France, Grèce, Hollande, Italie, Prusse et **Russie.** — Complication des questions belge et italienne. Le traité de Londres du 15 nov. 1831 est ratifié sans condition par la France et l'Angleterre (31 janv.); les trois autres puissances qui ont contribué à la formation du royaume de Belgique, la Prusse, l'Autriche et la Russie, n'y accéderont que sous réserve (18 avril, 4 mai).— La France, pour ne pas laisser les habitants des légations à la merci des troupes autrichiennes et des vengeances pontificales, a occupé Ancône de vive force (22 févr.). — Influence de la France en Grèce, par le parti constitutionnel de Coletti. Les trois puissances protectrices, Russie, Angleterre et France, dans la conférence de Londres, désignent au choix des Grecs un prince allemand, le second fils du roi de Bavière, Othon, âgé de 17 ans (févr.). Les Grecs l'acceptent pour roi (mars) : une régence gouvernera jusqu'à l'époque de sa majorité fixée au 1er juin 1835. La frontière du royaume est étendue au nord, avec le consentement de la Porte; elle sera formée par une ligne tirée de l'ouest à l'est, du golfe d'Arta au golfe Volo, en renfermant Zeitoun et l'île de Négrepont. Rivalité entre Augustin Capo d'Istria qui est le président d'un congrès tenu à Napoli di Romanie (Nauplie) et Coletti, qui installe une nouvelle régence constitutionnelle et fait occuper des forteresses par les Français. — La dynastie de juillet est moins jalouse de son influence en Italie qu'en Belgique. Les Français admettent dans Ancône des troupes pontificales (1er août); ils ne peuvent plus s'opposer à de nombreuses proscriptions.—Mariage du roi des Belges avec la fille aînée du roi Louis-Philippe, la princesse Louise (8 août). La Hollande n'accédant pas au traité du 15 nov., une flotte anglo-française sous Malcolm, malgré les protestations de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie, va bloquer l'Escaut (8 nov.); une armée française sous Gérard et Haxo investit la citadelle d'Anvers (15 nov.), qui est prise malgré la défense du général Chassé (23 déc.). — En Grèce, après de nouvelles luttes de parti, le congrès de Nauplie reconnaît le roi Othon (8 août), mais, contre la volonté des trois puissances, rédige une constitution que le roi doit adopter. Le roi ne viendra qu'en 1833. Le parti anglais a pour chef Mavrocordato. — En Italie, découverte d'une conspiration qui devait appeler aux armes toute la péninsule (22 nov.).

Angleterre. — Le bill de réforme parlementaire est encore arrêté par les chambres. Retraite du ministère whig (9 mai); Wellington essaye vainement de former un cabinet. Retour de lord Grey (18 mai); John Russel fait enfin adopter le bill

même par les pairs (4 juin). Le droit d'élection est donné à quiconque, domicilié en Angleterre, paye un loyer de 1250 francs dans les comtés, de 250 dans les bourgs ; et, même, pour les bourgs, sans considération de loyer, aux citoyens admis aux franchises d'une ville, aux membres des corporations municipales, aux personnes taxées pour les pauvres ; pour les comtés, aux clercs de paroisse, aux maîtres d'école, aux ministres dissidents, à certains officiers publics. Tout bourg au-dessous de mille habitants perd le droit de représentation, ce qui fait disparaître 60 bourgs pourris, en réduit 47 à un seul représentant; au contraire vingt-sept villes, Liverpool, Manchester, etc., et de nouveaux quartiers de Londres élisent des députés en raison de leur population. Le nombre des députés à élire est proportionné à l'impôt des terres et surtout à celui des maisons. En tout, 658 députés, dont 105 pour l'Irlande, 54 pour l'Écosse. Il n'est question ni de suffrage universel, ni de scrutin secret, ni de l'abréviation de la durée des parlements.—Fin du voyage d'exploration du capitaine Ross : il a reconnu en entier, au nord de l'Amérique septentrional, le détroit du Prince-Régent, qui est à l'ouest de la terre de Baffin.

Brésil.—La régence de don Pedro II se défend contre les fédéralistes (mars) et contre les partisans de l'ex-empereur (avril, oct.).

Espagne. — Grave maladie de Ferdinand VII (20 sept.); il confie le pouvoir à sa femme qui gouverne avec Zea Bermudès (6 oct.). Les carlistes pris les armes à la main sont fusillés.

États-Unis.—Choléra très-violent depuis juin. — Questions financières irritantes. Le président Jackson, en haine de l'aristocratie commerciale, refuse sa sanction au renouvellement de la charte de la banque fédérale (10 juill.). L'Union est sur le point de se dissoudre à l'occasion du bill de réduction des droits de douanes, qui ne satisfait pas les États agricoles du sud, le 14 : la législature de la Caroline du sud rejette ce tarif. A l'ouverture du congrès, message modéré et ferme du président, qui était assuré alors d'être réélu (5 déc.). — Les Mormons au Missouri.

France.—Reforme du code pénal; introduction des circonstances atténuantes (28 avril). — Ravages du choléra, de mars à sept. Il emporte Casimir Périer (16 mai) et 18 400 victimes.—La duchesse de Berri, venue d'Italie, a traversé la France pour soulever la Vendée au nom de son fils Henri V (mai) ; l'insurrection est étouffée. La duchesse se réfugie à Nantes.—A Paris, prise d'armes des républicains le jour du convoi du général Lamarque, journées des 5 et 6 juin, mise en état de siége.—Mort du duc de Reichstadt, fils de Napoléon à Schœnbrunn, en Autriche (22 juill.). — Procès des saint-simoniens qui pratiquaient la vie commune à Ménilmontant, près de Paris, sous la direction de M. Enfantin (27 août). Condamnation, emprisonnement, dispersion de la famille. — Activité de l'école de Fourier; les sectaires rédigent un recueil périodique : *la Réforme industrielle* ou *le Phalanstère*. — Cabinet du 11 octobre qui dure jusqu'au 22 février 1836 : MM. Soult, président, à la guerre; de Broglie, aux affaires étrangères; Thiers à l'intérieur; Guizot, à l'instruction publique; Humann, aux finances; Barthe, Rigny, d'Argout restent. — Arrestation de la duchesse de Berri à Nantes (7 nov.) : elle sera retenue prisonnière au château de Blaye, au nord de Bordeaux. — Ouverture des chambres, coup de pistolet tiré sur le roi (19 nov.). — En Algérie, nouveau commandant en chef, le duc de Rovigo, Savary. Prise de Bone (mars). Oran est bien défendue (mai); les approches d'Alger sont protégées contre les pillages des Arabes (sept.-oct.).

Travaux intérieurs.—Mort de Champollion (4 mars); de G. Cuvier (13 mai).

Mexique. — Insurrection du général Santa-Anna à la Vera-Cruz (janv.). Il reconnaît cependant pour président constitutionnel le général Gomès Pedraza qui doit rester président jusqu'au 1er avril 1833 (nov.-déc.); les élections nouvelles se préparent en faveur de Santa-Anna.

Portugal. — Premiers succès de don Pedro; conquête d'Oporto, (8 juill.). Don Miguel l'assiége inutilement. Charte constitutionnelle au nom de dona Maria II. Palmella va négocier en Angleterre pour la reine, que soutiennent l'amiral Sartorius et le comte de Villaflor. Don Miguel, pour s'attacher le parti clérical, rétablit les jésuites (30 août). — Violence du choléra.

Russie. — La Pologne est réunie à l'empire avec un statut (25 févr.). Paskewitz est fait prince de Varsovie.

Suède. —Achèvement du canal de Gotha qui unit la mer du Nord et la Baltique.

Suisse. —Les communes de la campagne de Bâle protégées par la diète (12 mai) forment un canton distinct, Bâle-Campagne (22 août). Cette séparation n'est pas approuvée par Lucerne, Uri, Schwitz, Unterwalden, Valais, Neufchâtel. Les trois cantons primitifs, Uri, Schwitz, Unterwalden ne se sont pas fait représenter à la réunion du Rutli, destinée à rétablir la concorde (12 août).— Projet de réforme fédérale présenté à la diète constituante qui se tient à Lucerne (15 déc.) : rapport de M. Rossi, citoyen de Genève, natif d'Italie, pour l'extension des pouvoirs de la diète; l'établissement d'une cour fédérale; l'élection pour quatre ans d'un magistrat suprême, landamman, assisté d'un conseil; l'uniformité des poids, mesures et monnaies; l'égalité de traitement entre les citoyens; la suppression des douanes intérieures; le choix d'une capitale fixe. Il n'a pas de suite.

Turquie.—Invasion triomphante des provinces de Syrie et d'Asie Mineure par Ibrahim, le fils du vice-roi d'Égypte. Prise de Saint-Jean d'Acre (21 mai), de Damas (13 juin); victoire à Hems sur Husseln-Pacha, l'exterminateur des janissaires; prise d'Antakieh (ancienne Antioche) (1er août). L'émir Beschir, chef des Druses du Liban, n'a pu l'arrêter. Au delà du mont Taurus, à l'ouest de la province de Caramanie, à Konieh, victoire sur le grand vizir Reschid-Pacha, célèbre dans les guerres contre les Grecs et les Russes, qui est fait prisonnier (21 déc.). Il est sur la route de Constantinople.

1833.

Allemagne, Autriche et Prusse.— L'agitation révolutionnaire, entretenue par les associations patriotiques, fait tort à l'opposition constitutionnelle qui combat les décrets de la diète de juin et juillet 1832 dans les chambres de Wurtemberg et de Bade (mars).—Mouvement tenté à Francfort par les associations arminienne et germanique (3, 4 avril). Les étudiants, la presse, les réfugiés polonais sont l'objet de mesures sévères de la part de la Prusse, de Bade, de Wurtemberg, de Bavière. Une association générale des burchenschaff, ou sociétés secrètes, est découverte à Tubingue, dans le Wurtemberg (22 juin); arrestations et bannissements en Wurtemberg, en Bavière, en Autriche. La diète établit un tribunal central, composé par l'Autriche, la Prusse et la Bavière, pour arrêter les essais de révolution (8 août). Congrès de diplomates, représentant les souverains, à Teplitz, au nord-ouest de la Bohême; congrès des souverains de Prusse, d'Autriche et de Russie à Münchengratz, au nord-est de Prague (août-sept.). Les réfugiés polonais, à la demande du czar, doivent quitter la Prusse et l'Autriche pour passer en Amérique (27 oct., 2 nov.). — L'union commerciale ou zollverein, essayée par

les traités de 1829, est reconstituée et étendue par de nouveaux traités entre la Prusse, la Bavière, le Wurtemberg, le royaume et les duchés de Saxe (22-30 mars). Les chambres du royaume de Saxe adoptent le traité de douane avec la Prusse (17 sept.).

Amérique du sud.—A la Plata, guerre contre les tribus indiennes de l'ouest, qui menaçaient surtout les états fédérés de Cordova et de Santa-Fé.

Angleterre. —En Irlande, provocations ardentes d'O'Connell pour demander le rappel (*repeal*) de l'acte d'union du 1er janvier 1801, et la convocation d'un parlement irlandais séparé (janv.). Ouverture du parlement-uni, reconstitué sur les bases de la réforme (29 janv.). O'Connell y réclame la séparation, et menace l'Angleterre d'une révolte de l'Irlande. — Bill du parlement, plus sévère contre les Irlandais (5 mars). — Occup. des îles Falkland ou Malouines, près de la Terre de Feu. — On supprime l'école d'architect. navale.

Angleterre et **France.** — Convention supplémentaire, conclue à Paris, pour préciser les cas où peut s'exercer le droit de visite réciproque et les caractères propres à faire reconnaître les bâtiments de commerce qui se livrent à la traite des noirs ou qui sont armés pour ce trafic (22 mars).

Angleterre, Belgique, France et **Hollande.**—La solution de la question hollando-belge est toujours différée. La Hollande entrave la libre navigation de l'Escaut. Attaque combinée des flottes de France et d'Angleterre, empêchée par une tempête (27 mars). La Russie, la Prusse et l'Autriche se font médiatrices pour la Hollande. L'embargo mis sur les vaisseaux hollandais est levé (21 mai). Préliminaires de paix entre la Hollande et la Belgique (5 juin). Nouveaux dissentiments au sujet de Maëstricht et du partage du Luxembourg : menaces de guerre (oct.-nov.).

Brésil.—Au nord-ouest, à Para, horribles massacres commis pendant trois jours contre les Portugais par les gens de couleur. Intervention courageuse des consuls de France et des États-Unis.

Espagne. — La cause dynastique et constitutionnelle des christinos n'est pas soutenue franchement par le ministre Zea Bermudès (mars). Don Carlos, banni par le roi son frère en Portugal, prend le titre de légitime héritier du trône (18 avril). Décret de bannissement perpétuel à Rome. Ferdinand VII renouvelle la déclaration faite en faveur de sa fille, enfant de quatre ans (20 juin). Il meurt (29 sept.). Avénement d'Isabelle II; régence de Marie-Christine, sa mère, avec un conseil composé, en majorité, de ministres libéraux, auxquels est adjoint Zea Bermudès. La reine est reconnue par la France et l'Angleterre. Les carlistes proclament Charles V et se révoltent (oct.), surtout dans les provinces basques et la Navarre : les Bourbons de Naples et de Lucques, d'origine espagnole, protestent contre l'avénement d'Isabelle. Don Carlos est poursuivi jusqu'aux confins du Portugal (14 déc.).—Population : 12 386 841 âmes.

États-Unis.—Loi de compromis, dite loi de Clay, qui l'a proposée le 12 févr., pour réconcilier la Caroline du sud; elle est votée par les deux chambres (févr.-mars), signée par le président le 2 mars. Le nouveau tarif de douanes est décroissant. Jackson prend possession pour la seconde fois du pouvoir présidentiel. — Sur la question de la banque fédérale, l'Union se partage en deux camps. Le président, qui est hostile à la banque, en fait enlever, sans l'avis et en l'absence du congrès, les dépôts du gouvernement.

France. — Irritante question des forts détachés, que le gouvernement veut faire construire autour de la capitale comme moyen de défense. Les rédacteurs de *la Tribune* sont appelés devant les pairs pour répon-

dre d'articles offensants (avril).—Les réfugiés polonais, qui paraissent dangereux à tous les gouvernements, inquiétés en France, se retirent sur le territoire suisse (30 avril). L'Autriche n'en veut pas à la frontière du canton du Tessin (12 mai). Ils sont invités à retourner en France pour être envoyés de là en Amérique, à Alger, en Angleterre, en Portugal, en Égypte (8 nov.); on veut les y obliger, ils refusent (11 déc.). — Au château de Blaye, la duchesse de Berri qui a déclaré (22 févr.) être mariée secrètement au comte Lucchesi Palli met au monde une fille (10 mai). Le gouvernement lui permet de partir pour la Sicile (juin). — Travaux des chambres. Loi pour l'établissement, aux colonies, de conseils auxquels peuvent être admis les hommes de couleur (24 avril). Organisation départementale. Loi sur l'instruction primaire présentée le 28 juin. Étude des grandes lignes de chemins de fer qui peuvent être établies en France. —Le gouvernement suspend la construction des forts détachés, considérés comme menaçants pour la liberté (juill.).—Danger social. Coalitions d'ouvriers, au sujet des questions de tarif et pour la demande de réformes radicales (oct.-nov.). Manifeste de la société des Droits de l'homme, dont les principes auraient eu l'adhésion de Robespierre; elle n'est pas éloignée de la loi agraire et du partage des biens. *La Phalange* remplace *le Phalanstère* comme organe de la doctrine des fouriéristes. — En Algérie, Abd-el-Kader, émir de Mascara, au sud-est d'Oran, depuis la fin de 1832, étend son autorité sur toute la province; considéré comme un envoyé de Dieu, il combattra avec succès pendant quinze ans. Les Français prennent à l'est d'Oran la position maritime d'Arzew (5 juin), et s'établissent définitivement à Mostaganem, entre Arzew et l'embouchure du Chéliff (juill.-août). Dans la division de Bone, lutte avec le bey de Constantine; prise du port de Bougie (oct.). Nouveau commandant en chef, le général Voirol.

Grèce. — Arrivée du roi Othon (6 févr.). Il est reçu avec enthousiasme. Trois régents l'accompagnent. Amnistie générale. Défense de porter des armes. Formation d'un ministère. Organisation du royaume. Division en trois provinces : Morée, Livadie, les îles (1er mars); cour de justice à Nauplie, Missolonghi, Thèbes (6 mars); un conseil d'État; division en dix départements ou nomes, quarante-sept provinces ou éparchies; Athènes sera le siége du gouvernement. Dissolution de toutes les troupes grecques, régulières et irrégulières (1er mai). Les Palicares jouissant de l'amnistie sont admis dans la gendarmerie (1er juin). — Ordre de chevalerie du Sauveur (1er juin). — Influence des jésuites déjà établis à Négrepont, en Attique, en Livadie. — Les percepteurs ont de la peine à recouvrer l'impôt.—Renouvellement des factions. Disgrâce de Colocotroni. — Un parti hostile à la régence veut déclarer Othon majeur et lui imposer une constitution. — Les troupes françaises quittent la Grèce, après cinq ans d'occupation (11 août). — L'Église grecque est déclarée indépendante (13 août); elle s'organise dans un synode convoqué à Nauplie. — Après de nouveaux troubles, Mavrocordato et Coletti entrent dans le même ministère. Suppression des journaux politiques (déc.).—Acquittement à la Porte de l'indemnité promise pour l'extension des frontières. — La régence demande des soldats à la Bavière et à la Suisse plutôt qu'à la Grèce.

Italie.—Menées révolutionnaires contre les gouvernements. A Gènes et dans le Piémont, arrestations et condamnations capitales (13, 17 juin). La conspiration de la Jeune Italie est organisée par Mazzini et par le réfugié polonais Ramorino, dont la famille est originaire de Savoie. Tentative contre Parme, réprimée par les Autrichiens (27 oct.). La présence des Français à Ancône rassure

ies populations contre l'absolutisme pontifical.

Mexique.—Présidence de Santa-Anna, le candidat des démocrates. Nouvelles insurrections (mai) : un parti veut le faire dictateur ; d'autres combattent pour le renverser. Santa-Anna réprime les rébellions (oct.). — Ravages du choléra. — Le congrès réhabilite la mémoire d'Augustin Iturbide, un des principaux auteurs de l'indépendance, supprime l'obligation de payer les dîmes ecclésiastiques, rompt les vœux monastiques. — Nouvelle menace d'insurrection du général Bravo.

Portugal. — La guerre continue entre les deux frères. L'Angleterre prête plus que la France un concours actif à don Pedro. Oporto souffre des attaques incessamment renouvelées de don Miguel, de la famine, du choléra. Villaflor, duc de Terceira, et Palmella soumettent en courant les Algarves (juin) ; le capitaine anglais Napier, qui a remplacé Sartorius, détruit la flotte miguéliste à la hauteur du cap Saint-Vincent au sud-ouest de cette province (5 juill.) ; marche du duc de Terceira sur Lisbonne, il y est reçu avec enthousiasme le 24 : dona Maria et la charte constitutionnelle sont proclamées. Oporto est vainement attaquée au nom de don Miguel, par le général français Bourmont, qui ne reconnaît pas la dynastie de juillet (26 juill.). Don Pedro à Lisbonne (28 juill.). Il s'aliène le clergé en renvoyant le nonce, en supprimant des couvents ; le pape l'excommunie. Don Miguel et Bourmont menacent Lisbonne, mais Palmella amène des renforts d'Angleterre. Arrivée à Lisbonne de dona Maria, âgée de quatorze ans et demi (11 sept.). Nouvel effort de Bourmont contre Lisbonne, empêché par Saldanha ; don Miguel est repoussé au nord-est jusqu'à Santarem (10 oct.), il ne quitte pas encore le Portugal. Funeste rivalité de Palmella et de l'Anglais Napier.

Russie, Servie et Turquie. — La Russie offre ses secours au sultan contre les troupes de l'Égypte qui, victorieuses à Konieh, ont été lancées par Ibrahim jusqu'à Brousa. Flotte russe dans le Bosphore (20 févr.) : bientôt quinze mille Russes débarquent à Scutari. Quarante-cinq mille se rendent par terre sur la route de Constantinople (avril). Vains efforts de la diplomatie française pour soustraire la Porte à ces terribles protecteurs ; notre ambassadeur, l'amiral Roussin, n'a que le vaisseau qui le porte. M. de Varennes fait cependant accepter, à Kutahieh (dans l'Anatolie), par le sultan et Ibrahim, une convention qui a été préparée à Alexandrie avec le concours de l'Angleterre (4 mai). Mais le comte Orloff déclare que l'armée russe restera en Turquie jusqu'à ce que l'armée égyptienne se soit retirée derrière le Taurus, le 5. Ibrahim se décide à se retirer, le 24. Traité d'alliance offensive et défensive pour huit ans entre la Russie et la Porte, signé à Unkiar-Skelessi (échelles des officiers du grand seigneur), sur la côte asiatique du Bosphore, au nord-est de Constantinople (26 juin) : une clause secrète ferme le détroit des Dardanelles à tous bâtiments de guerre étrangers. Progrès des Russes, en soixante ans, marqués par les traités de Kaïnardji 1774, Bucharest 1812, Andrinople 1829, Unkiar-Skelessi 1833. — Protestation de la France et d'Angleterre quand elles connaissent la clause secrète (sept.) ; elles augmentent leurs forces maritimes. Méhémet-Ali, d'accord avec elles, semble prêt à recommencer la guerre et refuse le tribut promis (11 oct.). Le sultan resserre son alliance avec Nicolas, le 17. Méhémet-Ali se décide à payer le tribut (4 nov.). — Déchirements intérieurs de l'empire turc. Révolte de Bosnie et d'Albanie. Tentative d'insurrection à Constantinople. Fréquents incendies. — La Servie obtient du sultan que ses limites soient fixées, que l'impôt annuel soit remplacé par un tribut de cinquante-deux mille ducats (26 août) : le prince

Milosch est confirmé comme prince indépendant pour cinq ans : les Turcs occuperont toujours la citadelle de Belgrade. Utiles réformes de Milosch pendant ses cinq ans de gouvernement : registres de l'état civil rendus aux prêtres partout où habitent des chrétiens ; fabriques, ponts, hôpitaux, postes, lycée, imprimerie ; école pour enseigner la langue nationale ; nouveau mode de prisons pénitentiaires.

Suisse. — Danger de scission. Concordat formé à Sarnen, ville d'Unterwalden, par les cantons aristocratiques de Schwitz, Unterwalden, Neufchâtel, Bâle-Ville (11 avril). La révision du pacte fédéral, d'après le projet Rossi, votée par la diète de Lucerne mais rejetée par les confédérés de Sarnen et par les communes rurales de Lucerne, est ajournée. — Nouvelle diète à Zurich, canton du parti démocratique, où vient de s'ouvrir une université ; elle défend le droit de Bâle-Campagne contre Bâle-Ville, de Kusnach contre Schwitz (19 juin). Guerre fédérale : les confédérés de Sarnen sont battus, dissolution de leur ligue. Neufchâtel fait de vains efforts pour se séparer de la Suisse. Les unitaires proposent, à Zurich, la formation d'un conseil fédéral (25 déc.) ; le parti aristocratique réclame, au nom des libertés particulières des cantons.

1834.

Allemagne, Autriche et Prusse. — Le congrès, tenu à Vienne par les ministres des principaux souverains de l'Allemagne, porte atteinte aux droits de la diète et de la confédération (du 13 janv. à juin) ; il traite du commerce, de la presse, des universités, de la révision de la constitution germanique, de l'institution d'une chambre de justice dite tribunal arbitral pour décider en première instance, sans l'intervention de la diète, des différends qui s'élèveront entre le gouvernement et l'assemblée représentative d'un État. La France et l'Angleterre réclament au nom des principes constitutionnels. La France n'est pas admise au congrès, où elle voulait défendre les droits de la Belgique sur une partie du Luxembourg. La diète de Francfort, conformément aux délibérations de Vienne, décrète l'établissement du tribunal arbitral, qui se compose de deux membres choisis tous les trois ans dans les États que représente chacune des dix-sept voix du conseil ordinaire de la diète (30 oct.) : la Prusse et l'Autriche, gouvernements absolus, sont ainsi appelés à juger des États constitutionnels. — Dans la Hesse-Darmstadt, l'opposition domine à la chambre des députés, influence de M. de Gagern. De nouvelles élections n'ont pas donné la majorité au grand-duc (mai) ; nouvelle dissolution de la chambre (25 oct.), cette fois le gouvernement l'emportera. — En Autriche, la diète de Transylvanie, ouverte à Clausembourg (20 juin), demande la réforme des abus de l'Église, la diminution des traitements ecclésiastiques. — En Prusse, l'assemblée provinciale de Posen réclame une charte constitutionnelle et des garanties de nationalité ; celle des provinces rhénanes une représentation générale du royaume et le maintien de la législation française. — En Bavière, une loi présentée à la chambre des députés (30 mai) pour la construction d'un canal destiné à unir le Rhin et le Danube par leurs affluents, est votée ; l'entreprise sera faite par actions. — Bade, Nassau, Francfort refusent d'adhérer au zollverein, ou union douanière avec la Prusse.

Amérique du sud. — Misérable état des finances à Buenos-Aires. Démission du gouverneur (juin). Le général Rosas refuse le pouvoir. — Dans le Venezuela le congrès décrète l'établissement de la liberté des cultes (18 févr.). — Dans la Nouvelle-Grenade le clergé s'y oppose. Un outrage fait au consul français à Carthagène

en 1833, est réparé (21 oct.). — Soulèvement à Lima (4 janv.). Guerre civile engagée par l'ancien président du Pérou, Gamarra, contre le nouvel élu, le général Obregoso; défaite des rebelles.

Angleterre. — Les chambres écartent toute pensée du rappel de l'Union (avril). Mais pour diminuer les troubles et la misère de l'Irlande, une motion a pour objet de retirer dans ce pays, à l'Église protestante, une part de ses revenus qui sont constitués surtout en dîmes que payaient les catholiques (27 mai); dissentiment dans le ministère, et dans les chambres. Le gouvernement demande le renouvellement de l'acte de coercition accordé en mars 1833, contre les troubles et les crimes communs en Irlande (1er juill.). Retraite de lord Grey (9 juill.); lord Melbourne, président du conseil. — Réclamation de droits par les dissidents de l'Angleterre et par les juifs. — Motions, sans résultat, pour amender les lois sur les pauvres, diminuer la détresse des classes agricoles, abolir la taxe sur la boisson commune, la bière, favoriser l'importation des grains étrangers. — Émeute manufacturière à Manchester et à Londres. — Clôture de la session. Nouveau cabinet (9 déc.) sous la direction de sir Robert Peel; malgré son désir de réforme il s'adjoint encore des partisans de la haute Église et de l'ultra-torysme comme Wellington. Dissolution de la chambre des communes (30 déc.).

Belgique. — Adoption, par les deux chambres, d'un projet de chemins de fer ayant Malines pour point central, se dirigeant à l'est vers la frontière prussienne par Louvain, Liége, Verviers; au nord sur Anvers; à l'ouest sur Ostende, par Gand et Bruges; au midi sur Bruxelles et la frontière française, par le Hainaut : ils seront construits par l'État (mars-avril).

Danemark. — Les quatre assemblées d'états, instituées en 1831, doivent enfin se réunir (mai); elles pourront présenter des propositions et examiner les propositions du roi. — Adhésion aux conventions de la France et de l'Angleterre du 31 nov. 1831, du 22 mars 1833 pour assurer la répression de la traite des noirs (26 juill.).

Espagne et **Portugal.** — Ressemblance de situation des deux jeunes reines; leurs oncles qui prétendent au trône représentent le principe absolutiste; supériorité militaire du parti constitutionnel dans les deux pays. — Le général Saldanha, le duc de Terceira, l'Anglais Napier combattent avec succès pour dona Maria (janv.-avril). — En Espagne, chute de Zea Bermudès; cabinet Martinez de la Rosa, plus favorable au gouvernement représentatif (16 janv.). Il mécontente cependant par un décret d'amnistie avec réserves (7 févr.), par la formation de milices urbaines sur des bases trop étroites le 16. L'insurrection carliste est toujours forte dans le nord; habileté de Zumalacarreggui en Navarre, il use les généraux et les armées christinos. Six décrets royaux suppriment les anciens conseils qui entravaient la marche de l'administration et entretenaient des juridictions abusives (24 mars). Statut royal pour le rétablissement des cortès (15 avril); deux chambres ou ordres (*estamentos*), l'ordre des grands (*proceres*), l'ordre des mandataires du royaume (*procuradores*); les proceres sont nommés à vie par le roi, les procuradores sont élus pour trois ans; pour être procurador, il faut avoir un revenu propre de douze mille réaux (trois mille francs). — Une armée espagnole sous le général Rodil entre en Portugal pour soutenir la cause de dona Maria contre don Miguel, qui a accueilli don Carlos comme roi d'Espagne (16 avril); opération combinée des troupes d'Espagne et de don Pedro. — A Londres, signature du traité de la quadruple alliance (22

avril) : les cours de Madrid et de Lisbonne s'unissent contre don Carlos et don Miguel, avec la coopération armée de l'Angleterre et la promesse de celle de la France, si elle était jugée nécessaire par les parties contractantes. — Don Carlos est bientôt réduit à sortir du Portugal où les miguélistes sont partout repoussés; il s'embarque pour l'Angleterre (fin de mai). Don Miguel, par une capitulation signée à Evora, doit aussi sortir du royaume. — L'Espagne s'avance dans la voie constitutionnelle : décret sur les élections des procuradores (20 mai), elles se feront à deux degrés par des juntes d'arrondissement et par des juntes de province. Nouvelle amnistie plus étendue. Défense de recevoir des novices dans les couvents. — En Portugal, suppression des couvents, sécularisation des moines (28 mai). Convocation des cortès pour le 15 août (28 mai). — Les ambassadeurs des gouvernements absolus, Prusse, Rome, Autriche, Russie, quittent l'Espagne (mai-juin). — Mais l'Espagne n'est pas pacifiée. Les carlistes sont toujours en armes; lutte implacable, les prisonniers sont fusillés des deux côtés. Le général Rodil, après l'heureuse expédition de Portugal, revient contre eux (juin). Don Carlos s'échappe de Londres et reparaît en Navarre (10 juill.). Suppression de l'inquisition, le 15. Invasion subite du choléra à Madrid, le 16 : égarement frénétique du peuple qui croit les fontaines empoisonnées : il massacre les moines le 17. Le gouvernement publie la loi martiale. — Ouverture des cortès par la régente le 24. Par un article additionnel au traité de la quadruple alliance, la France s'engage à ne pas laisser passer de secours au prétendant par les Pyrénées (18 août). On n'est d'accord dans les cortès que pour déclarer exclus du trône don Carlos et ses descendants : vote des proceres (3 sept.), des procuradores (8 oct.). Longues discussions dans la seconde chambre sur la dette étrangère. — Les carlistes, dans le nord, fatiguent Rodil que remplace, sans plus de succès, le général Mina. — Le Portugal se reconstitue. Don Pedro abolit le papier-monnaie (24 juill.); il organise la garde nationale; ouvre les cortès (15 août). Les pouvoirs de régent lui sont continués. Mais la reine, âgée de quinze ans, est déclarée majeure, et on lui propose un époux. Don Pedro renonce à la régence; il meurt à trente-six ans (24 sept.). Ministère sous la présidence du duc de Palmella, le 24. Nouvelle amnistie (20 oct.); mais don Miguel est déclaré banni à perpétuité. Mariage, par procuration, de la reine avec le duc de Leuchtenberg, fils du prince Eugène de Beauharnais (1er déc.).

États-Unis. — Ton insolent du message présidentiel de Jackson, au sujet de la créance française des 25 millions. — Jos. Smith dans l'Illinois; Nauvoo sera la cap. des Mormons.

France. — Vifs débats à la chambre des députés au sujet de la loi contre les associations, qui étaient une des forces du parti républicain (depuis le 11 mars); au sujet des vingt-cinq millions que le gouvernement demandait à acquitter aux États-Unis (avril). Adoption de la loi contre les associations (26 mars). Le projet de crédit est rejeté par la chambre, démission du ministre des affaires étrangères, de Broglie (4 avril). — Insurrections républicaines depuis le 7 avril, surtout à Lyon, où la victoire est chèrement achetée (12 avril), à Saint-Étienne; mouvement à Grenoble, Clermont-Ferrand, Vienne, Châlons-sur-Saône, Marseille; insurrection à Paris (13 avril). Une ordonnance royale charge la cour des pairs du jugement. Suppression de *la Tribune*. — Mort de La Fayette (20 mai); on lui rendra aux États-Unis les mêmes honneurs qu'à Washington. — A la suite de nouvelles élections favorables au gouvernement, Soult est remplacé dans la présidence du conseil et le ministère de la guerre par le maréchal Gérard, qui espère faire décréter une amnistie générale

(18 juill.). La chambre, à peine ouverte le 31, est prorogée (16 août) : question d'amnistie abandonnée. Retraite de Gérard (29 oct.). Un ministère de trois jours (10, 11, 12 nov.). Rentrée de l'ancien cabinet, moins Gérard, que remplace Mortier au ministère de la guerre : MM. de Rigny aux affaires étrangères, Thiers à l'intérieur, Guizot à l'instruction publique, Humann aux finances, Duchâtel au commerce, Persil à la justice. — Premières opérations de la cour des pairs dans le procès d'avril. Violentes attaques du journal *le National*, rédigé par Armand Carrel; il est frappé par la cour des pairs d'une forte condamnation (déc.). — En Algérie, le gouverneur, général Desmichels, négocie avec le bey de Mascara, Abd-el-Kader (janv.). A l'est, les Français venus de Bougie repoussent six mille Kabyles (oct.), le bey de Constantine maltraite les tribus amies de la France. Nouvelle organisation (13 août) : un gouverneur général, un intendant civil, un commandant de la marine; maintien des magistrats indigènes, maures et israélites. Premier gouverneur général, le comte d'Erlon. — Mort de Jacquart. Mort de Champollion le Jeune.

Grèce. — Les Maïnotes s'agitent; soulèvements en Messénie et en Arcadie. La condamnation à mort portée contre Colocotroni, qui avait conspiré en sept. 1833, est changée en une détention de vingt ans. — Dissentiments entre les régents. — Athènes devient le siége des ministères, du saint synode, de la cour des comptes, de la direction générale des postes.

Italie et **Suisse.** — L'armée révolutionnaire de la Jeune Italie, composée d'un millier de Polonais, Allemands et Italiens, sous la conduite du général Ramorino, sort de Suisse où est Mazzini, attaque la Savoie (2 févr.). Échauffourée sans résultat. Toutes les puissances qui ont intérêt à ce que la haute Italie ne soit pas troublée, Sardaigne, Autriche, Bade, Bavière, Wurtemberg, confédération germanique, même Prusse et Russie, demandent au vorort ou directoire fédéral de la Suisse, qui est alors exercé par Zurich, la dissolution des comités révolutionnaires formés par les réfugiés. Le vorort y consent. Ouverture de la diète à Zurich (7 juill.), longs débats entre les cantons; la majorité approuve la conduite du vorort, protestations des députés de Berne et de Lucerne.

Mexique. — Force du président le général Santa-Anna : son rival, le général Bravo, a été vaincu (janv.); l'armée, le clergé, l'aristocratie le favorisent.

Perse. — Mort de Feth-Ali-Chah, après un règne de 38 ans qui a affermi la dynastie des Kadjars. Son petit-fils, le fils d'Abbas-Mirza, Mohammed-Mirza, lui succède.

Russie. — L'empereur défend d'envoyer les jeunes Russes à l'étranger; il limite le droit de voyager et de vivre hors de l'empire (avril). — Jugements rigoureux contre les principaux auteurs de la révolution polonaise. Tous les Polonais fugitifs sont déclarés bannis à perpétuité (16 oct.). — Shamyl est à la tête des Caucasiens.

Suède. — Pétitions et propositions, mal accueillies par la diète, pour la réforme de la constitution. — Le choléra sévit avec violence (juill.-oct.).

Turquie. — La Syrie, cédée par la Porte à Méhémet-Ali, se révolte contre lui (mai). Autre soulèvement en Arabie, dans l'Yemen. — Troubles sur plusieurs points de la Turquie. — Le sultan établit une milice régulière et permanente, rédifi-mansouré, recrutée dans chaque arrondissement militaire (6 août)

1835.

Allemagne, Autriche et **Prusse.** — La diète restreint le droit des ouvriers de voyager à l'étranger (16 janv.). — Mort de François II après quarante-trois ans de règne (2 mars). Son fils Ferdinand I^er^, qui lui suc-

cède à quarante-deux ans, laisse au prince Metternich les fonctions de chancelier de la maison impériale, de la cour et de l'état. — Décret de la diète contre la Jeune Allemagne, qui semble menacer la religion, la morale, et l'ordre social (avril). — En Prusse, établissement, par ordonnance, d'un tribunal unique pour juger les crimes de haute trahison, bien que chaque province ait sa juridiction particulière (25 avril). — En Bavière, les franchises des trois universités sont réduites (juin). — La diète de Hongrie impose à tous, même aux seigneurs, le droit de péage sur le pont de Bude à Pesth, soumet les nobles aux mêmes charges que les autres propriétaires pour les biens-fonds roturiers qu'ils possèdent. — Traité de commerce et de navigation entre l'Autriche et la Grèce sur la base d'une liberté réciproque (4 mars, 9 sept.). Déjà est établie une ligne de paquebots entre Trieste et Patras, et le service de poste est organisé de Vienne à la frontière grecque. — Dans le grand-duché de Bade projet de réforme judiciaire (21 juill.). — Bade (12 mai), Nassau et Francfort (29 déc.), adhèrent au zollverein prussien. — Association d'impôts, ou steuerverein, formée entre le Brunswick et le Hanovre.

Amérique du sud. — Au Chili, effroyable tremblement de terre (20 févr.); trois provinces couvertes de ruines entre Valparaiso et Valdivia. — Dans le Venezuela, insurrection à Caracas contre le président élu, le jurisconsulte Joseph Vargas (8 juill.); réprimée par l'ancien président, le général Paez. — Dans l'Équateur, guerre civile permanente. — La Nouvelle-Grenade est reconnue par le saint-siége. Panama et Porto-Bello sont déclarées ports libres pendant vingt ans; l'importation des esclaves y est interdite. — Rébellion du général Salaverry au Pérou (févr.); le gouvernement a recours à Santa-Cruz, le président de la Bolivia (août). — Dans la Plata, les ennemis du système unitaire donnent pour cinq ans le pouvoir de gouverneur et de capitaine général à Rosas (8 mars, 13 avril); il a pour lui le clergé et les gens de la campagne, les ganchos.

Angleterre. — Graves désordres pendant les élections générales. Majorité contre le ministère de Robert Peel. Il se retire (8 avril). Rentrée de lord Melbourne, avec John Russel et Palmerston. — Bill de réforme municipale (7 sept.) : les corporations qui gouvernent les villes en représenteront plus justement la propriété, l'intelligence et la population. — La chambre haute rejette un bill, relatif à l'Irlande, qu'avaient adopté les communes : une partie des fonds de l'Église devait y être appliquée à l'éducation morale et religieuse de toutes les classes sans distinction de croyance. Prédications ardentes d'O'Connell dans des réunions d'ouvriers à Manchester, à Newcastle, à Édimbourg, à Glasgow.

Belgique. — Institution d'une banque, siégeant à Bruxelles (12 févr.). — Inauguration du chemin de fer de Bruxelles à Malines, première section de la ligne de Cologne à Anvers (5 mai). — La loi sur l'enseignement, votée par les chambres, accorde une liberté absolue (sept.) : point de certificats d'études; composition politique des jurys d'examen; maintien des universités de Liége et de Gand, suppression de celle de Louvain. — Loi restrictive de la liberté des étrangers qui troublaient la tranquillité publique. — Importantes questions de douanes au sujet de l'industrie des tissus de coton et de fil.

Brésil. — Atrocités commises par les Indiens à Para (7 janv.); par les noirs à Bahia, le 25. [illegible], reconquise le 26 juin, est de nouveau saccagée par les Indiens (14 août). Expédition préparée par le nouveau régent (9 oct.).

Danemark. — Les états pro-

vinciaux des îles et du Jutland demandent la publicité des débats (oct.).

Espagne. — Divisions dans le parti constitutionnel; le ministère de Martinez de la Rosa a obtenu avec peine la majorité à la seconde chambre. Émeute militaire à Madrid (18 janv.); troubles à Malaga, à Saragosse, à Murcie (mars-avril). — Le général Valdez commande contre les carlistes (17 avril); la France et l'Angleterre ne veulent pas intervenir directement (17 mai). — Démission de Martinez de la Rosa (7 juin). Cabinet Toreno. Le chef carliste Zumalacarregui est blessé mortellement à Bilbao (16 juin); le commandement des christinos passe au général Cordova. Le gouvernement, pour satisfaire les libéraux, supprime l'ordre des jésuites (4 juill.) et fait préparer une loi sur la liberté de la presse, mais la constitution de 1812 et les fueros ou chartes provinciales sont réclamées par l'insurrection à Saragosse (5 juill.), à Barcelone, où des moines sont massacrés, le 25, dans plusieurs villes de la Catalogne, à Valence, etc. Formation de juntes; les municipalités demandent et s'attribuent de nouveaux pouvoirs; accord des miliciens et des bourgeois. Même à Madrid, tentative d'insurrection (15 août) : mise en état de siége et dissolution de la milice urbaine par le gouvernement. Soulèvement de Cadix le 21 et d'autres villes du midi. Proclamation de la régente à la nation (2 sept.); le 3, décret contre les juntes provinciales. Juntes insurrectionnelles de gouvernement à Barcelone et à Saragosse; junte centrale dans l'Andalousie; usurpation de tous les pouvoirs, établissement ou abolition des impôts, emprunts, levées de troupes, disposition des emplois. Les carlistes pénètrent jusqu'en Catalogne. — Cabinet Mendizabal (14 sept.) : il promet une liberté sage et progressive. Décrets pour l'établissement de députations provinciales; révocation du décret du 3 sept.; transformation de la milice urbaine en garde nationale (28 sept.); convocation des cortès; suppression de la censure préalable en matière de presse (9 oct.); réforme du clergé. Adhésion des juntes provinciales, excepté en Catalogne, où prend racine le parti carliste. Décret pour une levée de cent mille hommes contre les carlistes, le 24. Réhabilitation du général Riégo, un des premiers auteurs de la révolution de janvier 1820, le 31. Ouverture des cortès (16 nov.) : présentation de plusieurs projets de loi touchant les élections, la liberté de la presse, la responsabilité ministérielle. — La Catalogne est mise en état de siége (29 nov.) : Mina y commande contre les carlistes. Les généraux Cordova et Espartero se maintiennent contre les carlistes de la Biscaye. Cabrera, chef de bandes de rebelles, n'a pas de succès en Aragon. — Loi de confiance et de finance demandée aux cortès (21 déc.); discutée du 28 au 31 : le principe en est admis, elle sera votée en janvier.

États-Unis. — Les partisans du maintien de l'esclavage exercent d'indignes violences sur les abolitionnistes et sur les nègres. Application fréquente de la loi de Lynch, juge célèbre de la Caroline du nord au XVI^e^ siècle, qui permettait de se faire justice soi-même.

France. — Démission du maréchal Mortier (20 févr.). Crise ministérielle. Reconstitution de l'ancien cabinet sous la présidence du duc de Broglie (12 mars). Les députés (18 avril) et les pairs (juin) reconnaissent la dette de 25 millions envers les États-Unis, si des explications sont données pour le message du prés. Jackson de déc. 1834. — Abolition des majorats (12 mai). — Le procès des insurgés d'avril 1834 commence devant la cour des pairs (15 mai). Attentat de Fieschi contre la vie du roi (28 juillet); plusieurs victimes, dont le mar. Mortier. Lois de répression demandées aux députés 1° sur

les cours d'assises; 2° le jury et la peine de la déportation; 3° la presse. Arrêt de la cour des pairs contre les insurgés de Lyon, le 13. Vote des projets de lois présentés le 4 : ce sont les lois dites de septembre (9 sept.). Arrêt des pairs (déc.) contre les insurgés d'avril, excepté ceux de Paris, qui ne sont condamnés que le 24 janv. Beaucoup de contumaces. — Lois pour l'établissement d'un service à vapeur par Marseille avec Constantinople et Alexandrie (mai); pour un chemin de fer de Paris à Saint-Germain (juin). — En Algérie, Abd-el-Kader, vaincu par le général Trezel près de la Sig, entre Mascara et Oran (26 juin), le bat à la Macta, petit fleuve à l'est d'Oran, le 28. Nouveau gouverneur général, le maréchal Clauzel (8 juill.). Heureuse expédition contre Mascara avec le duc d'Orléans (nov.); la ville n'est occupée qu'un instant (6 déc.). Bougie est constamment menacée par les Kabyles. — Mort de M. Laîné.

Grèce. — Rivalités des partis; impuissance contre les brigands; impopularité des troupes allemandes et de l'archisecrétaire d'État, le Bavarois Armansperg. — Majorité du roi; son couronnement (juin); amnistie; distribution des terres nationales entre les familles grecques (juill.); formation d'une phalange grecque d'élite (sept.); un conseil d'État tiendra lieu de représentation nationale (nov.). Le roi de Bavière vient visiter son fils (7 déc.).

Hollande. — Une échelle mobile de droits d'importation sur les grains étrangers est proposée en faveur de l'agriculture nationale.

Italie. — Choléra au nord et à l'ouest. — Dans le duché de Modène, nombreuses condamnations politiques.

Mexique. — Guerre civile entre les défenseurs du système fédéral et les partisans de la république unitaire auxquels est favorable le président Santa-Anna. Congrès à Mexico (29 juill.). Adoption de la république unitaire (23 oct.) : chaque département aura un gouverneur et une junte départementale soumise au congrès général de la nation. — Refus d'adhésion et révolte de l'état du Texas.

Portugal. — Mort du mari de la reine, deux mois après son arrivée (28 mars). — Plusieurs crises ministérielles. — Nouveau mariage décidé avec Ferdinand-Auguste de Saxe-Cobourg-Gotha, neveu du roi des Belges (7 déc.).

Russie. — Confiscation et mise en séquestre des biens des réfugiés polonais (14 avril); 2340 sont dépouillés au profit du trésor impérial et des fonctionnaires russes (juill.). — L'empereur et le roi de Prusse se voient à Kalisch (12 sept.); ils se rencontrent avec l'empereur d'Autriche à Tœplitz, le 26. Nicolas va jusqu'à Vienne, revient par Varsovie (22 oct.).

Servie. — Imitation malheureuse des institutions européennes chez un peuple composé surtout de bûcherons et de bergers : le prince Milosch est forcé d'accorder une charte en quatorze articles; conseil d'État; départements ministériels; code Napoléon.

Suisse. — A la diète fédérale de Berne, inutiles propositions pour la révision du pacte. — Dans le canton d'Argovie, le grand conseil ordonne aux ecclésiastiques de jurer fidélité à la constitution et aux lois du canton; résistance des ultra-catholiques : le décret est modifié (nov.)

Turquie. — La régence de Tripoli est remise sous la domination de la Porte (mai). — Travaux intérieurs; routes, postes, théâtres; réorganisation de l'armée; des officiers sont envoyés dans les principales villes de l'Europe, pour y étudier les sciences et la littérature. Ambassadeurs à poste fixe, à Vienne, à Londres, à Paris. — En Égypte, peste et choléra; des médecins européens, surtout des Français, le

docteur Clot-Bey. Défense d'exporter des objets d'antiquité; fondation d'un musée national au Caire (15 août). Établissements d'instruction publique. Rappel des jeunes Égyptiens qui ont étudié en France les sciences et les arts. — Les armées de Méhémet-Ali ne réussissent pas en Arabie. En Syrie, les Druses du Liban, que ne soutient pas l'émir Beschir, se soumettent à son fils Ibrahim (sept.).

— Comète dite de Halley; elle revient tous les 76 ans, c'est sa 25e apparition depuis l'an XIII avant Jésus-Christ.

1836.

Allemagne, Autriche et Prusse. — Le choléra en Autriche, Hongrie, Bohême, Bavière. — En Autriche, compagnie de navig. à vapeur sur le Danube, pour relier Vienne à Constantinople, Smyrne et Trébizonde. A Trieste, autre compagnie du Levant, le Lloyd (18 février). — En Hongrie, la diète décide que ses actes seront rédigés en langue hongroise (4 mars); le sort des paysans est adouci; canaux; chemins de fer; musée national et théâtre à Pesth. Clôture de la diète après trois ans et demi de session (2 mai). — Les jésuites sont rétablis en Autriche (29 mars). — Congrès des états du zollverein à Munich (juill.) : établissement d'un nouveau tarif pour les années 1837-38-39, avec un tableau comparatif des poids et mesures des états associés : l'union est prolongée jusqu'au 1er janv. 1841. — Le steuerverein (association d'impôts) est formé pour jusqu'à la fin de 1841 entre le duché d'Oldenbourg, le Hanovre et le Brunswick (1er août). — En Saxe, mort du roi Antoine, âgé de quatre-vingt et un ans. Avénement de son neveu, Frédéric-Auguste II, régent depuis six ans (6 juin). — Dans le Wurtemberg, loi adoptée par les chambres pour le rachat des corvées, des prestations personnelles et des prestations en nature.

Amérique du sud. — Fin de la guerre civile au Pérou, avec le concours des armées de Santa-Cruz, président de la Bolivia; le rebelle Salaverry est pris et fusillé (18 févr.). Séparation du Pérou en deux états indépendants : Sud-Péruvien; Nord-Péruvien (17 mars, 6 août). Ils se confédèrent avec la Bolivia (28 oct.).—Guerre avec le Chili qui accusait les Péruviens d'avoir favorisé une tentative d'insurrection (août). — Dans l'Équateur, fin de la guerre civile (10 juill.); nouvelle loi fondamentale. — Dans la Nouvelle Grenade, le président Santander fait admettre par le congrès le système métrique des poids et mesures.

Angleterre. — Crise monétaire et commerciale qui résulte des extravagances des spéculateurs, de l'engouement pour les chemins de fer, de la multiplicité des banques en participation par actions, de la hausse générale dans le prix des marchandises.—Résistance des lords aux lois proposées dans l'intérêt de l'Irlande pour la réforme des corporations municipales, et l'emploi du surplus des revenus ecclésiastiques ou dîmes à l'éducation morale et religieuse de toutes les classes du peuple (février à juin). Nombreux meetings. O'Connell trace le plan d'une association générale pour obtenir la solution de ces deux questions (4 juill.). — Adoption par les deux chambres d'un bill de réforme ecclésiastique pour l'Angleterre (11 août) : nouvelle circonscription des diocèses, nouvelle répartition des revenus ecclésiastiques; suppression de beaucoup de bénéfices inutiles et de sinécures; nécessité de six ans d'exercice dans les ordres pour ceux qui prétendent aux dignités; obligation de la résidence; interdiction du cumul. Robert Peel, ministre déchu, a soutenu la loi. — Bills pour l'établissement de registres où seront inscrits les naissances, les mariages et les décès; pour l'amendement des lois qui concernent la célébration du mariage (15 août).

Autriche, Prusse et Russie. — Elles font occuper le territoire libre de Cracovie pour en chasser les réfugiés polonais (17 févr.); ne reconnaissent pas le président de la diète cracovienne, et ajournent la diète indéfiniment (déc.).

Espagne. — Des prisonniers carlistes sont massacrés sans pitié à Barcelone (4 janv.). — Le projet de loi électorale, le rachat des redevances appartenant aux anciennes communautés religieuses, la suppression des couvents amènent la chute du ministère Mendizabal (14 mai). Dissolution de la chambre des procuradores et changement de cabinet tour à tour. Troubles à Madrid (17 juill.). — Proclamation de la constitution de 1812 à Malaga, le 26; mouvement à Saragosse, à Madrid, qui est mise en état de siége. Révolution militaire à la Granja, près de Saint-Ildephonse où résidait la reine régente (12 août); nouvelle insurrection à Madrid. La régente accepte provisoirement, le 14, la constitution de 1812, qui sera proclamée jusqu'à ce que les cortès aient manifesté leur volonté. L'état de siége est levé à Madrid, mais le général Quesada qui avait voulu réprimer l'insurrection est massacré par le peuple. — Ministère Calatrava : mesures libérales, les passions s'apaisent; M. Mendizabal reçoit le ministère des finances (11 sept.). — Des chefs de bandes carlistes parcourent le pays de Valence et l'Aragon; audace de Cabrera (fin d'août et sept.). Gomez pénètre jusque dans l'Andalousie et arrive devant Cordoue (31 sept.), et en revenant au nord, occupe un instant Almaden, la clef de la Manche, de l'Estrémadure et des montagnes de Tolède (24 oct.) : impuissance du général Rodil, alors ministre; au nord, les carlistes assiégent Bilbao, quoique Espartero commande en chef l'armée constitutionnelle, le 25. — Ouverture des cortès constituantes (24 oct.). Elles déclarent encore don Carlos exclu de tout droit au trône et confirment la régence à la reine mère (26 nov.). Une loi d'exception restreint la liberté individuelle (13 déc.). Discussions modérées sur les réformes à apporter à la constitution, du 14 au 27. — Les carlistes ne sont pas chassés du centre de l'Espagne, mais le général Espartero délivre Bilbao le 24. — Avec l'autorisation des cortès, le gouvernement reconnaît l'indépendance du Mexique (déc.) : avantages réciproques de commerce, accordés par les deux nations.

États-Unis. — Après une violente discussion sur la question de l'esclavage, les représentants décident que le congrès ne doit sur cette question intervenir en aucune manière dans les affaires des états (8 févr.). — Violences exercées contre les abolitionnistes à Saint-Louis, dans le Missouri; à Cincinnati, dans l'Ohio. — Admission de deux nouveaux états dans l'Union : l'Arkansas au nord de la Louisiane, pays à esclaves; le Michigan entre les lacs Michigan, Huron, Érié, sans esclaves. Le Wisconsin, district des Hurons ou du nord-ouest, dont la constitution n'admet pas d'esclaves, reçoit un gouvernement territorial — Élections présidentielles favorables au candidat démocrate, Martin van Buren, de New-York, qu'a soutenu le président sortant Jackson (déc.).

France. — Proposition de la réduction de la rente 5 pour 100, discutée, non résolue. Le ministère est en dissolution (5 févr.); M. Thiers se sépare de MM. de Broglie et Guizot. — Exécution de l'assassin Fieschi et de deux complices (16 févr.). — Cabinet Thiers, avec MM. Sauzet à la justice et aux cultes, Montalivet à l'intérieur, Passy au commerce, Pelet de la Lozère à l'instruction publique : restent Maison à la guerre, l'amiral Duperré à la marine, d'Argout aux finances (22 févr.).—Ajournement de la réduction de la rente. — Refus de coopération à une intervention armée en Espagne, que

préparait l'Angleterre (mars). — Voyages des fils aînés du roi, duc d'Orléans et duc de Nemours, à Berlin et à Vienne (mai-juin). — Attentat d'Alibaud contre le roi (25 juin); il est exécuté (11 juill.). — Duel fatal à A. Carrel, rédacteur du *National*, le 22. — Les chambres autorisent l'industrie privée à ouvrir des chemins de fer de Montpellier à Cette, de Paris à Versailles (juill.). — Inauguration de l'arc de triomphe de l'Étoile à Paris, dont la première pierre avait été posée le 15 août 1806 (28 juill.). — Affaire des réfugiés de la Suisse, poursuivie avec trop de vivacité auprès du directoire fédéral de Berne, avec l'adhésion des autres puissances (18 juill.). — Désaccord entre le cabinet et le roi sur la question d'Espagne: le roi veut le licenciement des corps organisés en faveur de la reine. — Cabinet Molé (6 sept.), avec MM. Persil à la justice, Gasparin à l'intérieur, l'amiral Rosamel, Guizot à l'instruction publique, Duchâtel aux finances, le lieutenant général Bernard, Martin du Nord au commerce, les 6 et 19. — Le gouvernement fédéral de Suisse décide la diète à satisfaire la France, qui a renouvelé ses notes menaçantes (sept.-nov.). — Après la mort de Charles X à Goritz, mise en liberté de deux de ses ministres (17 oct.). Louis-Napoléon, neveu de l'empereur, fils de l'ancien roi de Hollande, essaye de soulever la garnison de Strasbourg le 30; il est pris, mis en liberté sans jugement, et envoyé aux États-Unis (13 nov.). — Nouvel attentat contre le roi, le jour où il ouvre la session (27 déc.). — En Algérie, dans la province d'Oran, expédition contre Tlemcen (13 janv.). Malheurs au camp retranché de la Tafna. Le général Bugeaud, qui amène de nouvelles forces, bat Abd-el-Kader à la Sickack, petit fleuve voisin de la Tafna (6 juill.), et ravitaille Tlemcen. Dans la province d'Alger, lutte contre les tribus des Hadjoutes et des Mouzaïas, et contre les Kabyles. Tentative malheureuse du gouverneur général Clausel contre Constantine (nov.); retraite pleine de périls pour ramener l'armée à Bone : le duc de Nemours a pris part à cette campagne. — Population : 33 540 910 âmes. — Tarif des douanes moins prohibitif. — Les *Huguenots*, op. de Meyerbeer.

Grèce.—Troubles en Acarnanie, réprimés par des soldats grecs. —Le jeune roi, laissant le gouvernement à l'Allemand d'Armansperg, part pour l'Allemagne avec son père (mars). Il épouse une princesse d'Oldenbourg, alliée à l'empereur de Russie (22 nov.). — Institutions des conseils de district pour contrôler toutes les affaires provinciales, surveiller les autorités civiles, militaires, judiciaires, ecclésiastiques, et communiquer avec le gouvernement au moyen de députations (déc.). — Athènes aura une université avec quatre facultés (31 déc.).

Hollande. — Le gouvernement dissout l'Église des dissidents qui s'appelaient vrais réformés (5 juill.).

Italie. — Abolition pour l'île de Sardaigne de toute juridiction féodale au civil et au criminel (21 mai); de la corvée personnelle exigée des paysans pour les salines royales.—Le pape rend, dans les légations de Bologne, Ferrare, Ravenne, Forli, toutes les charges à des prélats (30 juin).

Mexique. — L'état du Texas, qui ne veut pas de république unitaire, tient tête au président Santa-Anna : celui-ci est vaincu et pris (12 avril). Sa mise en liberté et son retour causent des troubles. Les États-Unis soutiennent le Texas.

Portugal. — La reine nomme son mari maréchal général de l'armée, et dissout la chambre des députés à peine ouverte (4 juin). Les nouvelles élections sont favorables aux ultra-libéraux. Révolution à Lisbonne (9 sept.) : on y proclame la constitution de 1822, à peu près calquée sur celle de l'Espagne de 1812 que venait d'accepter, après la révolution de la Granja, la mère d'Isabelle II.

La reine est forcée de la jurer. L'opposition du mari de la reine, la protestation de la pairie qui, suivant la constitution de 1822, cesserait d'exister, l'attitude de la flotte anglaise encouragent une tentative de contre-révolution à Lisbonne même pour rétablir la charte de don Pedro: journées des 3, 4 et 5 nov. La garde nationale réunie au camp d'Ourique fait avorter la réaction. Les partisans de la constitution de 1822, renouvelée le 9 sept. 1836, s'appellent septembristes; leurs rivaux les chartistes veulent le retour à la charte de 1832. Nouveau ministère sous la présidence de Sa da Bandeira; les cortès doivent être convoquées. — Tentatives de mouvements miguélistes, excitées par l'apparition du carliste Gomez sur les frontières du sud-est. — Nouvelles divis. administratives. — Abolition de la traite des noirs (10 nov.).

Russie. — Lutte contre les montagnards de Circassie. — Chambre héraldique pour rechercher les titres de noblesse en Pologne.

Suède. — Convention avec la France pour la répression de la traite des noirs (21 mai). — Lutte du roi contre le storthing de Norvége; il en ordonne la dissolution (8 juill.). Le storthing met en jugement et condamne le conseiller d'état norvégien qui n'a pas protesté contre la dissolution (23 août).

Turquie. — Guerre heureusement conduite par Reschid-Pacha contre les montagnards du Kurdistan, soumis à des chefs héréditaires qui ne sont vassaux que de nom (août-sept.). — Insurrections réprimées en Bosnie et en Albanie. — Pour prévenir la peste, établissement de quarantaines, qui n'a rien de commun avec les lois sanitaires prescrites par le Coran.

1837.

Allemagne, Autriche et Prusse. — Le gouvernement de l'Autriche lutte contre les efforts du parti libéral en Hongrie; il rend aux jésuites l'instruction publique en Gallicie. — Service de bateaux à vapeur par la compagnie du Lloyd autrichien qu'a fondée le baron de Bruck, entre Trieste et l'Orient, par Ancône, Corfou, Patras, Candie et de là à Constantinople et à Alexandrie (16 mai). — La constitution du Hanovre excluant les femmes du gouvernement, à la mort du roi d'Angleterre, Guillaume IV, auquel succède sa nièce Victoria, le duc de Cumberland, cinquième fils de George III, Ernest-Auguste Ier, règne en Hanovre (20 juin). Il refuse de reconnaître la constitution de 1833 (5 juill.) la déclare abolie (1er nov.), forme un autre ministère. Sept professeurs de l'université de Gottingue protestent contre la suppression des libertés; ils sont destitués (11 déc.). Réclamations des états allemands de second ordre, en faveur de la constitution abolie. — Le roi de Prusse, qui veut imposer son opinion sur les mariages mixtes entre les catholiques et les protestants, fait arracher l'archevêque de Cologne de sa ville épiscopale (20 nov.). Soulèvement des catholiques à Munster et à Cologne. Protestation énergique du pape (10 déc.). — En Saxe, inauguration du chemin de fer de Leipsick à Dresde (24 avril). — Convention entre la Bavière, le Wurtemberg, Bade, les deux Hesses, Nassau et Francfort, pour préparer l'établissement d'un système uniforme de monnaie (nov.).

Amérique du sud. — Dans la Nouvelle-Grenade, au général Santander succède régulièrement le docteur Marquez (mars). — Continuation de la guerre du Pérou avec le Chili. — Congrès des députés de la Bolivia, du haut Pérou et du bas Pérou; constitution de la nouvelle confédération péru-bolivienne (1er mai): tous les deux ans sera convoqué un congrès général composé d'une chambre de sénateurs et d'une chambre de représentants; tous les dix ans, sera élu un chef de la confédération entre six candidats proposés par les

trois républiques. Ce pouvoir décennal est donné au général Santa-Cruz. — Le dictateur de Buenos-Aires, Rosas, déclare la guerre à la confédération, à cause de l'intervention de Santa-Cruz dans les affaires du Pérou. — Guerre civile dans l'Uruguay entre le président actuel Oribe et l'ancien président Ribera.

Angleterre. — Les lords refusent les réformes qui concernent les corporations municipales et les dîmes ecclésiastiques de l'Irlande. — Déclaration de la majorité de l'héritière du trône, la nièce du roi, fille du duc de Kent, Victoria, âgée de dix-huit ans (24 mai). Mort de Guillaume IV (20 juin). Avénement de Victoria Ire; son oncle paternel, le duc de Cumberland, devient roi en Hanovre. — Dissolution du parlement (17 juill.). Nouvelles élections. Pour préparer un meilleur accueil aux questions irlandaises, avant l'ouverture de la session (20 nov.), O'Connell propose, dans une réunion à Dublin, la dissolution de l'association générale de l'Irlande (31 oct.). — Effets de la crise commerciale : suspensions de crédits et banqueroutes ; chômage des ouvriers dans les villes manufacturières de Liverpool, Birmingham, Manchester ; accroissement de la misère. — Au bas Canada, révolution, excitée par le parti réformiste ou patriote, appelé aussi parti français (août, nov.). — Thomas Spencer découvre les principes de la métallurgie électro-chimique ou galvanoplastie.

Belgique. — Ouverture de plusieurs chemins de fer. — Nouvelle société de Bollandistes.

Brésil. — Révoltes des provinces de Para, de Rio-Grande au nord-est, et de Bahia depuis le 7 nov.

Danemark. — Abolition définitive de la torture (déc.).

Espagne. — Force des carlistes en Catalogne, Valence, Murcie, même dans la Manche. — Les cortès discutent le projet de constitution sur le rapport de M. Olozaga (de mars à juin), suppr. les établiss. monastiques, votent une loi électorale. La constitution est promulguée (18 juin) : elle restreint le pouvoir royal, mais conserve le sénat, pour lequel les électeurs présenteront des candidats au gouvern. — Des lois spéciales sont promises aux Antilles. Amnistie. Les cortès suppr. la dîme ecclésiastique et adjugent tous les biens du clergé à la nation. — Don Carlos et Cabrera s'avancent au centre; Zarrateguy prend Ségovie et se montre aux environs de Madrid. — Honteuses intrigues de la minorité des cortès, et du général Espartero qui, venu pour protéger Madrid, se fait l'âme d'une émeute militaire pour décider la chute du ministère Calatrava (17 août). Nouveau cabinet où cependant il n'entre pas. — Émeutes militaires à Pampelune et dans plusieurs villes. — Marche de don Carlos sur Madrid (12 sept.). Il est repoussé, passe l'Ébre, et rentre en Biscaye. Les carlistes tiennent encore l'Aragon, Valence, la Catalogne. — Nouvelle crise ministérielle (1er oct.). — Clôture de la session des cortès constituantes (4 nov.). Élections pour la formation des deux chambres; troubles. Ouverture des cortès le 19. — Nouveau ministère, le quatrième de l'année ; Espartero est désigné pour le département de la guerre, qu'il n'acceptera pas, M. Mon pour les finances (16 déc.).

États-Unis et Mexique. — Le congrès des États-Unis reconnaît l'indépendance du Texas (févr.). Il n'est pas question de l'adjoindre à l'Union.

États-Unis. — Installation du nouveau président Martin van Buren (4 mars). — Crise commerciale et financière. Les banques suspendent tout payement en espèces. — Nouveaux crimes contre les abolitionnistes, qui cependant ont 1006 sociétés répandues sur tout le territoire de l'Union. — Au congrès, débats très-orageux sur la même question (déc.). — Vain essai de relations avec le Japon.

France. — Procès des complices

du prince Louis à Strasbourg, presque tous militaires ; ils sont acquittés par le jury (janv.). Les députés rejettent le projet de loi pour la disjonction de juridiction dans les causes politiques où des militaires sont impliqués avec des citoyens. — Projet de loi d'apanage. Crise ministérielle ; retraite des représentants du parti doctrinaire, MM. Gasparin, Guizot, Duchâtel, que remplacent MM. Montalivet, Salvandy, et Lacave-Laplagne (15 avril). — Les deux chambres votent la dotation pour la fille aînée du roi et le prince royal, mais non pour le second fils, le 22. — Amnistie politique (8 mai). — Mariage du prince royal avec la princesse Hélène de Mecklembourg-Schwerin (30 mai). — Inauguration du musée historique de Versailles (11 juin). — La question des grandes lignes de chemins de fer est discutée mais ajournée. — En Algérie, le général Bugeaud conclut un traité avec Abd-el-Kader sur la Tafna : l'émir reconnaît la souveraineté de la France, mais notre territoire est délimité (30 mai). Le nouveau gouverneur général Damrémont attaque avec le duc de Nemours le bey de Constantine, Achmet (1er oct.) ; il est tué au siége de Constantine, que le général Valée emporte d'assaut le 13. — Voyage aux terres australes du capitaine Dumont-d'Urville avec les corvettes *l'Astrolabe* et *la Zélée*, de 1837 à 1840. — Premier télégraphe électrique.

Grèce. — Retour du roi (févr.). D'Armansperg, détesté des Grecs, est remplacé par un autre Bavarois, M. de Rudhart. Loi restrictive sur la presse. Projet de retenir les troupes allemandes en Grèce. — Démission de M. de Rudhart (19 déc.). Un ministère composé exclusivement de Grecs.

Hollande. — Traité de commerce avec la Prusse sur le pied de l'égalité (3 juin), et avec l'Angleterre (27 oct.).

Italie. — Le roi de Sardaigne promulgue un nouveau code civil (20 juin). — En Sicile choléra très-violent. Le peuple croit à des empoisonnements, se livre à des violences à Palerme et à Syracuse. Révolte sur plusieurs points ; à Catane, on proclame l'indépendance. Répression vigoureuse et sanguinaire par le général del Caretto ; la Sicile perd ses priviléges politiques : elle n'aura plus de représentation nationale, ni de commission représentative à Naples auprès du ministère (31 oct.).

Mexique. — Le général Bustamente est élu président (mars). — Insurrections militaires à Saint-Louis de Potosi, dans le Nouveau-Mexique, et à Santa-Fé.

Portugal. — Ouverture des cortès constituantes par la reine (26 janv.). — Insurrection des miguélistes dans les Algarves et même aux environs de Lisbonne (févr.). — Prise d'armes des chartistes dans les provinces du nord, sous le maréchal Saldanha qui a pour adhérent le duc de Terceira (12 juill.) ; la cour est obligée de les combattre malgré son peu de goût pour la constitution de 1822 ressuscitée en sept. 1836. — Naissance d'un héritier du trône (16 sept.). Défaite des chartistes, le 18. La reine refuse de sanctionner une résolution prise par les cortès contre leurs chefs. Cependant les libertés constitutionnelles, un instant suspendues, sont rétablies ; le vicomte Sa da Bandeira reste à la tête du cabinet ; discussion des articles de la constitution reprise par les cortès. — Les miguélistes sont encore en armes.

Russie. — Le czar change les divisions administratives de la Pologne (7 mars) ; il y favorise l'introduction du culte gréco-russe. — Le professeur Jacobi, à Dorpat, fait, en même temps que l'Anglais Th. Spencer, la découverte de la galvanoplastie. — Mort du poëte Pouschkine.

Suisse. — Plusieurs cantons revisent leur constitution.

Turquie. — Contrairement aux anciens usages, à l'imitation des princes chrétiens, Mahmoud visite ses

provinces (avril), d'abord le nord de la Turquie d'Europe.

1838.

Allemagne, Autriche et Prusse. — Le roi de Hanovre convoque les états selon les décisions royales de 1819 et 1832 (7 janv.). Ils sont ouverts le 20 févr : nouveau projet de constitution, combattu par la seconde chambre ; elle est prorogée (27 juin). Réclamations inutiles adressées à la diète fédérale (6 sept.). — L'empereur reçoit à Inspruck les hommages des états du Tyrol (12 août), à Milan la couronne lombardo-vénitienne (1er sept.); il fait grâce à quelques prisonniers politiques de 1831 (6 sept.). — Le roi de Prusse ne se réconcilie pas encore avec l'archevêque de Cologne malgré la médiation de l'Autriche; débat avec l'archevêque de Posen au sujet de la même question des mariages mixtes ; troubles à Paderborn et à Coblentz. Reprise des travaux de la cathédrale gothique de Cologne, commencée en 1248. La loi du 3 nov. établit tous les principes de la législation en matière de chemins de fer. — La diète et le grand-duc de Bade décident l'exécution d'un chemin de fer de Kehl à Manheim, d'un autre de Manheim à la frontière suisse par Heidelberg, Carlsruhe, Rastadt, Offenburg, Fribourg. — Dans la Bavière rhénane, à Mutterstadt, inauguration d'une synagogue, avec l'assistance du clergé catholique (24 nov.). — *Annales de Halle* par des Hégéliens.

Amérique du Sud. — Rupture de la confédération péru-bolivienne ; le Pérou septentrional se détache le premier. — Une trahison livre à l'armée du Chili la grande ville péruvienne de Lima (21 août). — Guerre civile dans l'Uruguay. Oribe perd la présidence.

Angleterre. — En Irlande les dîmes ecclésiastiques devront être perçues en même temps que les fermages par le propriétaire foncier. Débats sur la loi des pauvres, sur les corporations municipales, sur la loi des céréales, sur le vote au scrutin secret et la corruption en matière électorale. — Le bas Canada se soulève : le gouvernement présente un bill pour en suspendre la constitution; deux campagnes contre les rebelles. — Couronnement de la reine (28 juin) : brillant accueil fait au maréchal Soult. — Préoccupations de la classe industrielle : salaires et associations d'ouvriers ; excès commis dans les filatures de Glascow ; police des manufactures ; travail des enfants. — Clôture de la session (16 août). — O'Connell, dans un meeting à Dublin, propose de reconstituer l'association catholique afin d'obtenir pour l'Irlande une plus grande part dans la représentation du royaume-uni. — Au bas Canada second soulèvement (nov.); défaite des rebelles, exécutions sanglantes. — En Asie, rivalité d'influence avec la Russie : le schah de Perse Mohammed-Mirza, encouragé peut-être par la Russie, assiége Hérat de nov. 1837 à sept. 1838 ; une diversion maritime des Anglais le force à lever le siége.

Autriche, France et Italie. — Le saint-siége demande à ses alliés à retirer leurs troupes. Évacuation d'Ancône par les Français, qui l'occupaient depuis févr. 1832 (25 oct.). Les Autrichiens ne laissent garnison que dans la citadelle de Ferrare.

Belgique et Hollande. — Le Luxembourg, dont une partie est réclamée par la Hollande, paraît vouloir rester aux Belges tout entier. Les cinq puissances arrêtent le traité des 34 articles; elles sont d'accord pour maintenir la division territoriale établie par le traité des 24 articles en 1831 (11 déc.).

Brésil. — Bahia, révoltée, est en partie incendiée par les nègres affranchis qui combattent contre le gouvernement, et subit les horreurs d'un assaut (mars).

Espagne. — La guerre contre les carlistes accroît l'importance du

général Espartero; il a refusé le ministère de la guerre, mais il est nommé capitaine général des armées de la reine. Don Carlos défend contre lui Estella, au sud-ouest de Pampelune; Morella, place d'armes de Cabrera, au nord de Valence, résistera pendant deux ans.—Nouveau cabinet (août). — Troubles à Valence; tentative d'insurrection à Madrid. — La reine régente ouvre la session extraordinaire des cortès (8 nov.). Les royaumes d'Aragon, de Valence, de Murcie, de Saragosse, sont mis en état de siége. —Encore un changement de ministère. — Les généraux Cordova et Narvaez, qui font ombrage à Espartero, sont accusés de trahison. Espartero reçoit le commandement des gardes nationales.

Etats-Unis.—Elections parlem., en opposition aux idées démocratiques du président Van Buren. —Réforme du régime des banques à New-York. — Jowa, district des Sioux, a un gouvernement territorial; il n'admet pas d'esclaves.

France. — Le ministère Molé, menacé par la coalition des doctrinaires et du centre gauche, l'emporte cependant sur la question des fonds secrets (12 mars). — Lois sur l'organisation départementale, l'état-major de l'armée, les justices de paix, les aliénés. — Débats sans solution sur la conversion des rentes et les chemins de fer. — Convention avec la Sardaigne pour l'extradition réciproque des malfaiteurs (23 mai). — Mort du diplomate Talleyrand à Paris (mai). — Naissance du comte de Paris, fils aîné du duc d'Orléans (24 août). — Louis-Napoléon, naturalisé dans le canton de Thurgovie, pour épargner des embarras à la Suisse passe à Londres (20 sept.).— Rosas, en haine de Santa-Cruz, le président de la Bolivie ami de la France, a persécuté les résidents français: le contre-amiral Leblanc bloque les ports de la république argentine (29 mai). La chambre des représentants de la Plata approuve Rosas, le même jour. Occupation de l'île Martin-Garcia qui domine l'embouchure de l'Uruguay (11 oct.). — Préjudice fait à nos nationaux au Mexique : plaintes inutiles; une escadre française, présente notre ultimatum (21 mars). Le président et le congrès du Mexique sont disposés à résister. Le contre-amiral Baudin et le prince de Joinville, troisième fils du roi, bombardent et emportent en quatre heures le fort de Saint-Jean d'Ulloa, qui défend la Vera-Cruz (27 nov.). La Vera-Cruz capitule. Négociations.

Italie.— Naples adhère aux conventions de la France et de l'Angleterre pour la répression de la traite (1er févr.).

Portugal. — Insurrection armée d'ouvriers et de gardes nationaux à Lisbonne, vaincue par la troupe de ligne (1er mars).—Constitution achevée par les cortès, sanctionnée par la reine; clôture des cortès constituantes (4 avril). Amnistie pour tous les délits politiques depuis sept. 1836, le 10. — L'établissement de taxes et de tarifs municipaux cause des troubles à Braga, à Lisbonne. — Naissance du duc d'Oporto, prince royal (31 oct.).

Russie. — Canalisation du Volga et du Don. Chantier maritime à Odessa. Amélioration de la navigation du Dniéper. Chemin de fer de Saint-Pétersbourg à Moscou.—L'empereur visite les cours de Stockholm, Berlin, Munich, Dresde, Weimar.

Suède. — Pavillon spécial pour le commerce norvégien, demandé par le conseil de Christiania, accordé par le roi (avril). — La fabrication du fer, une des grandes richesses de la Suède, est déclarée libre (nov.).

Turquie. — Méhémet-Ali réclame l'hérédité pour le gouvernement de l'Égypte et celui de la Syrie : la Porte prétend se reserver le second. Préparatifs de guerre. Sur les représentations de la France et de l'Angleterre (juin), Méhémet-Ali se décide à envoyer le tribut. — Suppression de la dignité de grand vizir et

de la cour de justice qu'il présidait. Création d'un conseil délibérant. — Reschid-Pacha est accueilli avec distinction à Rome (26 sept.). — Il va conclure à Londres un traité de commerce, qui détruira, pour les Anglais, l'effet du traité d'Unkiar-Skélessi trop favorable aux Russes.

1839.

Amérique du sud. — Le Chili demande, comme condition de la paix avec le Pérou, la dissolution de la confédération péru-bolivienne. Défaite de Santa-Cruz par les Chiliens; révolte de son armée; il abdique la dignité de chef de la confédération. Gamarra n'est chef que de la république péruvienne. Paix du Pérou avec le Chili.

Angleterre. — Débats du parlement sur l'organisation du Canada, la question irlandaise, la proposition de suspendre la constitution de la Jamaïque, qui s'est révoltée. Opposition systématique faite au ministère. Il se retire à la suite d'un échec sur la Jamaïque (7 mai). Sir Robert Peel ne peut former un cabinet. Retour du cabinet Melbourne. — Les chartistes demandent l'admission au parlement des représentants des classes laborieuses pour faire réformer les lois dont se plaint le peuple : la loi des céréales, surtout en prohibant les grains étrangers, tient à un prix élevé les denrées de première nécessité au profit de l'aristocratie qui possède les terres. Insurrections chartistes dans plusieurs villes manufacturières, à Birmingham, etc. — Motion contre la corruption et l'intimidation employées dans les élections. Motion pour réformer l'éducation. — Réforme postale d'après les idées de Rowland-Hill, 10 c. pour les lettres. — Abrogation définitive des lois sur les associati. d'ouvriers. — La banque emprunte cinquante millions de numéraire à la banque de France (21 juill.). — Pour le service des malles avec les Indes occidentales, projet de bat. à vapeur transatlantiq. — Traités de commerce et de navigation avec l'Autriche, la Porte, la France (juill.-août). — Expédition du gouverneur général de l'Inde sous prétexte de châtier des alliés infidèles, les princes de Candahar et de Caboul. Sur la route, occupation du Scind, à l'embouchure du fleuve; prise de Candahar (24 avril), de Ghizni (d'où est venu le nom d'Afghans) (21 juill.), de Caboul, au nord-est (7 août). Conquête d'une partie de l'Asie centrale, bien près de la Perse, où domine l'influence russe. — Rupture avec la Chine parce que l'empereur interdit le commerce de l'opium : 20 000 caisses de ce poison sont jetées à la mer, à Canton (7 juin). — En Arabie, à l'entrée de la mer Rouge, prise d'Aden, en représailles d'une prétendue injure reçue du cheik. — Une seule province au Canada.

Autriche. — L'empereur ouvre la diète de Hongrie (6 juin); conflit législatif; agitation sanglante hors des états, propositions faites aux chambres sur l'institution d'une banque nationale, la liberté de la presse, la liberté de la parole dans la diète, le droit de propriété des paysans.

Autriche, Prusse et Russie. — La chambre des représentants de Cracovie ne se réunira plus que quand le sénat le trouvera bon avec l'assentiment des puissances (24 juin).

Belgique et Hollande. — Solution du différend au sujet du Luxembourg et du Limbourg qui restent partagés; la partie Holland. du Luxembourg seule est reconnue membre de la confédérat. german. Le traité conclu par la Hollande et la Belgique (19 avril) devient commun à l'Angleterre, la France, l'Autriche, la Prusse, la Russie, et la conf. germ. (5 sept.). Neutralité de la Belgique. Droit de péage sur l'Escaut pour les Hollandais.

Danemark. — Mort de Frédéric VI (3 déc.). — Christian VIII.

Espagne. — Don Carlos cédant à son premier ministre, l'absolutiste Texeiro, destitue son commandant

général, le modéré Maroto, que les soldats vengent par des exécutions sanglantes à Estella (17, 19 févr.). Il le met hors la loi; retire ensuite cette déclaration. Espartero, qui s'est emparé de la ligne de Vitoria au fleuve Durango, près de Bilbao, et a reçu de la reine le titre de duc de la Victoire, accueille les ouvertures de Maroto. Maroto trahit don Carlos, entraîne les troupes sous ses ordres et signe le traité de Bergara, au nord de Vitoria (31 août): ce traité met fin à la guerre avec don Carlos qui, en effet, passe en France (14 sept.); il doit résider à Bourges, le 16. La Navarre et les provinces basques sont affranchies de la guerre. Comme l'a promis le duc de la Victoire à Maroto, les cortès adoptent la loi qui confirme les fueros des provinces basques et de la Navarre, en attendant qu'ils puissent être modifiés (7 oct.). — Dissolution des cortès, le 31. De nouvelles élections vont mettre en présence les exaltés et les modérés de tous les partis. — Fin tragique de l'un des plus sanguinaires des carlistes, le comte d'Espagne (7 nov.). L'Aragon et la Catalogne sont agités par la présence de Cabrera.

États-Unis.—Partout, excepté à Boston et à New-York, les banques suspendent leurs payements en espèces.

France.— Horrible tremblement de terre à la Martinique (11 janv.). — Effet de la coalition parlementaire; crise ministérielle. Prorogation, le 31, puis dissolution de la chambre (2 févr.). Retraite du cabinet Molé (8 mars). — Ministère intérimaire (31 mars). Essai de combinaisons ministérielles. Après de nouvelles élections, ouverture des chambres (4 avril). — Prise d'armes du parti républicain à Paris (12 mai), la dernière jusqu'en 1848. — Cabinet Soult, avec MM. Teste à la justice, Schneider à la guerre, Duperré à la marine, Duchâtel à l'intérieur, Cunin-Gridaine au commerce, Dufaure aux travaux publics, Villemain à l'instruction publique, Passy aux finances. — Procès des accusés du 12 mai devant la cour des pairs (27 juin); arrêt (12 juill.): une seule sentence de mort qui n'est pas exécutée. Discussions des chambres sur les tribunaux de commerce, la propriété littéraire, les chemins de fer de Lille à Dunkerque, de Paris à Orléans, de Paris à Rouen, etc., les routes en Corse, les canaux, l'amélioration des ports. — Colonie agricole, pour les jeunes détenus, à Mettray, près de Tours. —En Algérie, sous le gouverneur général le maréchal Valée, progrès pacifiques de la domination française; institutions d'hospitalité, d'éducation, de finances, de culte. Il reconnaît avec le duc d'Orléans la contrée entre Constantine et Alger, par Djimmilah, Sétif, les Portes de Fer, hautes murailles calcaires que les Arabes n'empêchent pas de franchir (28 oct.), le fort d'Hamza, Alger (2 nov.). Hostilités d'Abd-el-Kader, dans la plaine de la Métidja, au sud d'Alger, et dans la province d'Oran, entre Mostaganem et Mazagran — Paix avec le Mexique, qui nous donne une indemnité de guerre (9 mars, 6 août). — Les hostilités continuent dans la Plata. Le contre-amiral Leblanc laisse des marins à Montevideo pour la défense commune (12 oct.); tous les Français de ces parages sont appelés à combattre contre Rosas. — Daguerre, perfectionnant les essais de Niepce, qui remontent à 1814, invente la photographie, ou moyen de fixer presque instantan. sur une planche de métal la lumière du soleil: elle sert surtout pour faire des portraits. — Affre devient archevêque de Paris.

Italie. — Premier chemin de fer, de Naples à Castellamare, aux deux points opposés du golfe de Naples (4 oct.).

Mexique. — Santa-Anna redevient président. Il veut envoyer l'ex-président, Bustamente, contre les Texiens; mais il tombe du pouvoir.

Retour de Bustamente à la présidence.

Prusse. — Condamnation par le roi, et déchéance de l'archevêque de Posen, qui n'a pas accepté sa décision touchant les mariages mixtes : il est détenu à Colberg ; protestation du pape en consistoire secret (8 juill.).

Russie. — Réunion à l'Église gréco-russe des grecs-latins des provinces occidentales. Protestation du pape (22 nov.). — Les généraux Radetzky et Grabbe sont occupés contre les peuples du Caucase, les Abases et les Tchétchens. — Déclaration de guerre au khan de Khiva, en Tartarie, voisin des étapes des brigands kirghis ; le général Péroski part d'Orenbourg, sur l'Oural, pour aller les combattre (1er déc.). — Un ukase consolide, avec une réduction déterminée, les assignats, papier-monnaie qui date de Catherine II, alors fort déprécié.

Servie. — Abdication du prince Milosch, amenée par une faction militaire instrument de la Russie et de la Porte. Son gouvernement était actif, réformateur, mais violent. Son fils aîné Milan, nature inerte, meurt bientôt. Le second, Michel, règne.

Suisse. — Agitation du Valais au sujet de la révision de la constitution cantonale. — A Zurich, révolution au profit du parti populaire et antireligieux (1-6 sept.) ; le docteur allemand Strauss y a répandu ses doctrines hostiles à l'Église. — Dans le Tessin, révolution (4 déc.) : conservation du statut ancien, de la religion, des corporations religieuses.

Turquie. — Hostilités avec l'Égypte : Ibrahim défait le général du sultan Hafiz-Pacha, à Nezib (ancienne Nisibe), au nord-est d'Alep (24 juin). Il est arrêté par l'intervention de la diplomatie française. — Mort de Mahmoud II (30 juin). — Avénement de son fils Abdul-Medjid, âgé de seize ans. — La flotte turque, livrée à Méhémet-Ali par celui qui la commande (14 juill.), est conduite dans les eaux d'Alexandrie. — Note des cinq grandes puissances à la Porte pour l'inviter à ne faire aucune concession définitive à Méhémet-Ali sans leur intervention (27 juill.). — Hatti-schérif, ou ordonnance signée de la main du sultan, lu solennellement dans la plaine de Gulhané, près de Constantinople (3 nov.) : sorte de charte, qui établit la taxation de chacun suivant sa fortune, l'assiette et la perception des impôts sans arbitraire ; plus d'inégalité dans le service militaire ; suppression de la justice secrète, plus de confiscation et de poursuites contre les héritiers des criminels punis. — Réformes dans l'instruction, dans l'administration des subsistances.

1840.

Allemagne. — Dans le Hanovre, nouvelle loi d'élection, et constitution peu libérales votées par l'assemblée d'états où plusieurs corporations municipales n'ont pas envoyé de députés ; promulgation (août). — Réformes du code pénal dans les pays de Bade, Wurtemberg, Hesse-Darmstadt, Brunswick ; dans le Brunswick, peine de mort seulement pour les crimes de haute trahison et de meurtre.

Amérique du sud. — La république de l'Équateur est reconnue par l'Espagne (16 févr.). — Le dictateur Francia meurt d'une attaque d'apoplexie à quatre-vingt-cinq ans, après vingt-six ans d'un pouvoir terrible et sans limites, qui a fait régner l'ordre et ramené l'abondance au Paraguay (sept.). Quelques mois d'anarchie : on reviendra d'abord au gouvernement consulaire.

Angleterre. — Débats au parlement sur l'Irlande, les chartistes et les socialistes. — Mariage de la reine avec le prince Albert de Saxe-Cobourg-Gotha (10 févr.). — Discussion, sans solution, touchant l'enregistrement des électeurs et la réforme des corporations municipales en Irlande ; les droits existant sur les céréales que défend encore sir Robert Peel

comme représentant des tories; l'abolition de la peine de mort, dans certains cas; la condition des jeunes détenus.—Tentative d'assassinat sur la reine (10 juin).—Première campagne dans les mers de Chine : le capitaine Elliot occupe l'île de Chousan, au sud-est de Nanking (5 juill.). — Débat au sujet des soufres de la Sicile dont l'exploitation était monopolisée par une compagnie française; le roi de Naples menacé de la guerre se prépare à résister. Négociations par la médiation de la France; abolition du monopole; la compagnie est indemnisée (26 avril-21 juill.).

Angleterre, Autriche, France, Prusse, Russie et Turquie. —Question d'Orient. Lord Palmerston craint l'ambition de Méhémet-Ali pour l'influence anglaise en Orient; il se rapproche de la Russie qui est favorable à la Porte, tient à l'écart la France où M. Thiers, ministre depuis le 1er mars, s'est déclaré pour le vice-roi. M. Guizot est depuis février ambassadeur à Londres. Les quatre puissances, Angleterre, Russie, Autriche, Prusse, décident entre elles, par le traité de Londres, sans demander la participation de la France, qu'on offrira à Méhémet-Ali l'administration héréditaire de l'Égypte avec une partie de la Syrie, de la mer Rouge au lac de Tibériade, et Saint-Jean d'Acre, mais seulement comme gouverneur à vie (15 juill.). Armements de la France, qui était mise en dehors du concert européen (29 juill.). — Le traité du 15 juillet est notifié à Méhémet (17 août). Il proteste; laisse écouler les délais fixés pour l'acceptation, et est déclaré déchu par la Porte. Bombardement de Beyrouth, sur la côte de Syrie, par le commodore anglais sir Charles Napier (11 sept.); elle est occupée par les Turcs; les Égyptiens évacuent Sidon, le 21 : la flotte française n'a pas paru. Note de M. Thiers (8 oct.) : tandis que les puissances refusent à Méhémet-Ali l'hérédité de la Syrie, il met comme condition à la conservation de la paix son maintien dans la souveraineté de l'Égypte, qu'elles ne songent pas à lui enlever. — Peu après la chute du cabinet Thiers le 29, Saint-Jean d'Acre, bombardée, se rend (4 nov.); retraite d'Ibrahim; l'émir Beschir abandonne la cause du pacha; nouvelle révolte des populations syriennes. Convention provisoire de Méhémet-Ali avec le commodore Napier, le 27.

Brésil. — L'empereur Pedro II est déclaré majeur (23 juill.). Il fait le serment de maintenir l'intégrité et l'indivisibilité de l'empire. Amnistie. Nouveau ministère.

Espagne.—Les cortès ne paraissent pas assez libérales : émeute à Madrid (24 févr.), la ville est mise en état de siége. Le pouvoir des députations provinciales et des autorités de commune est restreint par de nouvelles lois. — Extinction de la guerre carliste : les chefs Cabrera et Balmaseda sont forcés, par les généraux Espartero et Concha, de passer en France (juin-juill.). — Nouveaux troubles à Madrid pendant que la reine régente est à Barcelone avec ses enfants (14 juill.); et bientôt à Barcelone, le 18. La reine régente se retire à Valence. Junte provisoire de gouvernement à Madrid (1er sept.). La régente nomme, le 16, Espartero président d'un cabinet qu'il composera à son gré. Elle est obligée d'abdiquer la régence (12 oct.) et bientôt arrive en France le 19. Le ministère formé par Espartero constitue avec lui une régence provisoire. La jeune reine est ramenée à Madrid; la junte formée le 1er septembre se dissout. — Abolition de la police secrète.

États-Unis.—Les élections présidentielles sont favorables au général Harrison qui défend le système des banques contre son compétiteur le président actuel (déc.). — Le parti de l'abolition, ou du sol libre (*free-soil*), commence à avoir la supériorité numérique sur ses adversaires : 13 états sans esclaves avec 9 millions de population contre 12 à esclaves

qui en ont 7 millions, sans compter le Delaware dont la position est indécise; dans la chambre des représentants, sur 223 membres, abstraction faite du Delaware, le nord en avait 135, le sud 87. — Traité de commerce avec le Hanovre, la Belgique, le Portugal. — Le président reçoit des présents du sultan de Mascate, sur la côte sud-est de l'Arabie.

France. — Manifestation en faveur d'une réforme qui élargirait le cadre des électeurs parlementaires (12 janv.) A la chambre, pour la dixième fois, l'opposition réclame contre le nombre toujours croissant des députés fonctionnaires; discussion sans effet (7 févr.). — Projet de dotation pour le duc de Nemours; pamphlet de M. de Cormenin; rejet par la chambre (20 févr.). Chute du ministère Soult. — Ministère Thiers, avec MM. de Rémusat, Jaubert, Pelet, Cousin, Vivien, Cubières, Gouin, Roussin (1er mars).—Discussions dans les chambres sur le travail des enfants dans les manufactures. La conversion des rentes, adoptée par les députés, est rejetée par les pairs. Prorogation du privilége de la banque. Loi sur la translation des restes de Napoléon, qui aura lieu avec l'assentiment de l'Angleterre (mai). — Déclaration de la majorité des députés et du président du conseil contre la réforme électorale (16 juin). Clôture de la session (15 juill.). — Triste rôle dans la question d'Orient. Armements, quand on apprend le traité de Londres du 15 juillet. — Seconde tentative de Louis-Napoléon : il vient d'Angleterre à Boulogne (6 août) : arrêté, traduit devant la cour des pairs (28 sept.), il est condamné à l'emprisonnement perpétuel (6 oct.). — Au milieu des préparatifs de guerre, ordonnance royale relative aux fortifications de Paris (13 sept.). La note du 8 octobre est comme la désertion de la cause de Méhémet-Ali.—Nouvel attentat contre la vie du roi (15 oct.). — Chute du ministère Thiers (29 oct.). Cabinet du 29 octobre sous la présidence de Soult, ministre de la guerre, sous l'influence prépondérante de M. Guizot, ministre des affaires étrangères; M. Duchâtel a le ministère de l'intérieur : MM. Teste, Humann, Duperré, Villemain. Il durera, en se transformant, jusqu'au 24 février 1848. — Nouvelle session (5 nov.). Ardentes discussions sur la politique extérieure. — Dans les eaux de la Plata commandent tour à tour contre Rosas MM. Leblanc, Baudin, Mackau. Traité de l'amiral Mackau avec Arana, l'envoyé de Rosas (29 oct.) : le principe des indemnités dues aux Français est reconnu; le traitement de la nation la plus favorisée sera accordé à la France en matière de commerce; restitution par les Français de l'île Martin-Garcia. Nos alliés de l'Uruguay protestent contre le traité. — En Algérie, résistance héroïque de 123 Français avec le capitaine Lelièvre contre 12 000 Arabes, à Mazagran, au sud de Mostaganem (3–6 févr.). Occupation de Cherchell sur la côte, à l'ouest d'Alger (15 mars); de Médéah au delà du col de Mouzaïa franchi le 12 mai; de Miliana qui est aussi en avant du cours du Chéliff (8 juin) : le duc d'Orléans et le duc d'Aumale, quatrième fils du roi, prennent part à l'expédition. Courses rapides et fructueuses contre plusieurs tribus. Nouveau gouverneur général, le général Bugeaud pendant sept ans (29 déc.). — Flotte : 228 navires, 35 000 marins. — Translation des restes mortels de Napoléon, amenés par le prince de Joinville. Réception magnifique à Paris par l'arc de triomphe de l'Étoile (15 déc.). Funérailles aux Invalides.

Grèce.—Conspiration d'une société secrète dite orthodoxe, au profit de la faction russe; un des chefs, le ministre de l'intérieur Glarakis, est destitué (5 janv.). — Négociations pour un traité de commerce avec la Porte; la nation y est contraire.

Hollande.—Abdication de Guillaume Ier (7 oct.). Guillaume II, son fils. Les ministres sont déclarés responsables; leur contre-seing sera nécessaire pour tout arrêté royal, le 10.

Mexique. — Guerre civile entre les centralistes ou unitaires et les fédéralistes.

Portugal. — Dissolution des cortès. Nouvelle session. Émeute à Lisbonne (16 août) : mesures répressives; suspension de la liberté individuelle, de la liberté de la presse; tribunal de guerre. — Conflit avec l'Espagne au sujet de la navigation et du commerce du Douro.

Prusse.—Mort de Frédéric-Guillaume III (7 juin). Frédéric-Guillaume IV son fils. A l'occasion du couronnement, suppliques des états de Kœnigsberg : ils rappellent les déclarations du 22 mai 1815 et l'acte fédéral du 8 juin de la même année qui promettaient une représentation nationale (5 et 7 sept.). — L'archevêque de Posen est rendu à son église.

Russie.—Persécution religieuse en Pologne; l'évêque de Podlaquie, qui a réclamé auprès de l'empereur en faveur de son église, est arrêté et enfermé à Mohilev dans un couvent de dominicains. — Échecs en Circassie. — Après l'expédition peu heureuse contre le khan de Khiva, une convention donne la liberté aux captifs russes (31 oct.); l'ambassadeur du khan vient à Orembourg.

Suède. — Succès des idées libérales : nouvelle organisation du conseil d'état; les ministres sont déclarés responsables; la composition des deux chambres est rendue élective; l'ordre de la noblesse perd ses droits d'hérédité : on conserve cependant la distinction des classes et des ordres.—Extension de l'instr. primaire.

Texas. — République indépendante. Traité de limites avec les États-Unis. Elle est reconnue par la France. Traités de commerce avec l'Angleterre, la Hollande, la Belgique.

1841.

Allemagne. — Progrès des chemins de fer : dix déjà terminés sur un espace de 600 kilomètres dans les états de l'union douanière, cinq sur un espace de 300 dans les domaines autrichiens. Ouverture de la ligne de Berlin à Coethen, qui se relie à la ligne de Magdebourg sur l'Elbe et à Leipsick (10 sept.). Projet de ligne sur la rive droite de l'Elbe entre la Prusse, le Mecklembourg, le Danemark, Brême, Hambourg. — Accessions au zollverein de Brunswick, Lippe-Detmold, Hesse-Hombourg. —Le *Système national d'économie politique* du docteur List du Wurtemberg montre tous les avantages du Zollverein. — Dans le Hanovre, esprit rétrograde de la seconde chambre, récemment constituée. Nouveau code pénal militaire : châtiments corporels pour les soldats et sous-officiers.

Amérique centrale.—La confédération s'est dissoute : Guatemala, Nicaragua, Honduras sont séparés. Dans le Guatemala, dictature de l'Indien Carrera.

Amérique du sud. — Rosas, toujours président de la république argentine, délivré des hostilités avec la France par le traité du 29 oct. 1840, opprime ses ennemis de l'Uruguay, le président Ribera et Lavalle. Exactions et cruautés. — L'Uruguay, menacé d'une invasion, demande la médiation de l'Angleterre. A ce sujet, singulier message de Rosas à la chambre des représentants de Buenos-Aires (27 déc.). — Au Pérou, le général Santa-Cruz revient de son exil les armes à la main; il rentre à Lima.

Angleterre, Autriche, France, Prusse, Russie et Turquie — Solution de la question d'Orient. Hatti-schérif du sultan (13 févr.) : la position de Méhémet-Ali est déterminée à l'égard de la Porte; il n'a que l'Égypte à titre héréditaire, et le droit d'hérédité ne lui donne aucun

rang supérieur à celui des autres vizirs; restriction apportée à sa puissance militaire; gouvernement seulement viager des dépendances indirectes de l'Égypte, Nubie, Darfour, Cordofan, Sennaar, etc. La flotte turque, qui avait été livrée à Méhémet-Ali le 14 juillet 1839, sort du port d'Alexandrie et rentre dans le Bosphore de Thrace (16 mars). La France prend part, avec les quatre grandes puissances, au traité des détroits, par lequel le sultan s'engage à fermer à toutes les nations indistinctement le Bosphore et les Dardanelles, et les puissances prennent sous leur garantie le principe de la clôture des détroits (13 juill.): c'est l'abolition de la clause secrète du traité d'Unkiar-Skélessi de 1839, favorable aux Russes.

Angleterre et France.—Procédé de MM. de Ruolz et Elkington pour la dorure et l'argenture des métaux par la voie galvanique, qui donnera aussi des dépôts de platine, de cuivre, de plomb, de cobalt, de nickel, de zinc, etc.

Angleterre. — Échec du ministère whig, quand il propose la réduction de droits sur les bois de construction, sur les sucres étrangers. Motion de non-confiance, présentée par le chef des tories, sir Robert Peel; majorité d'une voix dans les communes (5 juin). Prorogation, puis dissolution du parlement, le 22 et le 23. Nouvelles élections, favorables aux tories. Ouverture du parlement (24 août); l'adresse des chambres est hostile au ministère, il se retire le 30. Cabinet formé par Robert Peel avec lord Lyndhurst, lord Stanley, sir James Graham, le duc de Buckingham, lord Wellington, ministre sans portefeuille (3 sept.). Prorogation du parlement jusqu'à la nouvelle année. — Naissance du prince de Galles (9 nov.). — Fin des premières hostilités avec la Chine. Capitulation de Canton (mai). Négociations déloyales de l'empereur. Il fait mourir ses officiers vaincus (juill.). Seconde campagne dirigée par le plénipotentiaire sir Henri Pottinger (août): en deux mois, nouvelle occupation de l'île de Chousan; prise d'Amoy, Chin-haë. Ning-Pô défendue par une forte citadelle, au nord-est de la province de Tché-Kiang (13 oct.).—Dans l'Afghanistan, où l'armée d'invasion avait détrôné le shah Dost Mohammed, les troupes anglaises de la citadelle de Caboul sont massacrées (21 nov.); parlementaire tué en trahison (25 déc.). Retraite désastreuse le 5 janv.: les soldats sont tués ou pris en sortant de leur camp fortifié près de Caboul; sur quinze mille hommes, trois cents qui survivent sont faits prisonniers. — Avantageux traité de comm. avec la Perse par l'interv. de la Russie, à la condition de quitter Therreh, ville au sud de la Perse. — Sir James de Brooke devient rajah de Sarawak sous le soudan de Bornéo. — Population: 27 millions.

Belgique.—Un pr. d'assoc. douanière avec la France est entravé par la jalousie des Anglais.— Conspir. orangiste, découverte et déjouée (29 oct.).

Espagne. — Tentatives partielles de résistance. — Mesures touchant l'agriculture, les haras, la marine, les finances. Tarifs de douanes protecteurs. — Session des cortès (mars-août). Les deux chambres donnent la régence à Espartero, duc de la Victoire et de Morella; il prête serment (8 juil.). Celui qui a eu le plus de voix après lui, M. Augustin Arguelles, est nommé tuteur le 10. Protestation de la reine Marie-Christine et du général Narvaez le 19. — Les cortès décident que le clergé sera doté avec les revenus des anciennes propriétés de l'Église, devenues biens nationaux. — Insurrections à Pampelune, sous le général O'Donnell (oct.). Mouvement à Madrid en faveur de la reine mère, par les généraux Diégo Léon et Concha. Espartero se porte dans le nord; les juntes de Barcelone et de Valence sont dissoutes; les provinces basques sont me-

nacées de perdre leurs fueros qui du moins seront modifiés.—L'ordre est rétabli quand s'ouvrent les cortès (26 déc.).

États-Unis. — Le général Harrison, président depuis mars, meurt le 4 avril. Le vice-président Tyler, d'après la constitution, lui succède. — Discussions avec l'Angleterre au sujet des frontières de l'état du Maine. — L'institution d'une banque nationale est acceptée dans deux projets différents par le congrès : double *veto* du président.—Neutralité dans la question du droit de visite : insinuations inutiles de l'Angleterre pour obtenir une décision contre la traite (sept.-oct.).

France.—Irritation causée par la solution donnée à la question de la Plata, et à la question d'Orient. Plusieurs procès de presse. — Loi sur les fortifications de Paris (avril). — Loi sur le travail des enfants dans les manufactures, du 22 mars. — Troubles à Toulouse (5 juill.); à Lille (20 août); à Clermont (9 sept.) et à Mâcon. — Attentat sur la personne du duc d'Aumale (13 sept.). Jugement et condamnation par la cour des pairs (nov.-déc.); un journaliste est frappé pour complicité morale. — Concurrence croissante faite aux sucres de canne par les sucres indigènes de betterave. — Ouverture du chemin de fer de Strasbourg à Bâle (sept.). — Population : 34 230 178 âmes.

Grèce. — Banque nationale (11 avril). — Nouveau cabinet; M. Mavrocordato est rappelé de l'ambassade de Londres pour le diriger (6 juill.); mais le roi s'entoure encore de Bavarois. Mavrocordato se retire (22 août).

Hollande. — Guillaume II prépare une charte constitutionnelle pour le Luxembourg qu'il vient visiter (juin). — Un tr. de commerce avec la France conclu en juillet 1840, est promulgué le 30 juin.

Mexique. — Santa-Anna redevient président. — L'Yucatan se sépare comme le Texas, et forme une république indépendante.

Portugal. — Solution des difficultés avec l'Espagne au sujet de la navigation du Douro (janv.).—Amélioration du commerce et des finances. Réorganisation de la garde nationale. Contre-coup ressenti des événements d'octobre en Espagne.

Prusse. — Plusieurs assemblées provinciales réclament la liberté de la presse, la publicité des débats, une représentation nationale (9 avril). Vœu exprimé par les municipalités de Breslau, de Kœnigsberg.—Le roi rend la presse plus libre; il établit une commission permanente des états, composée de douze membres par province. — Un nouveau code pénal est préparé.— Entrevue à Varsovie avec son beau-frère Nicolas (16 sept.).— Bienveillance exercée à l'égard de ses sujets polonais.— Négociation avec Rome pour arranger le différend de l'archevêque de Pologne. — Le philosophe Schelling est appelé à Berlin dans une chaire de professeur, et au conseil de l'instruction publique.

Russie. — La Pologne sera administrée comme une province russe (6 et 18 sept.): déjà, depuis 1832, plus de conseil d'état ni de cour de justice supérieure. Toute propagande catholique y est empêchée.

Suède. — Force croissante de l'opposition dans l'ordre des paysans, même dans la chambre des nobles. — Réforme du conseil d'état. Projet de réforme de la constitution. — Projet d'union entre les trois royaumes scandinaves.

Suisse. — Dans le canton d'Argovie qui est morcelé entre les deux communions, les catholiques prennent les armes pour défendre leurs libertés : ils sont vaincus; le grand conseil supprime tous les couvents (13 janv.): La diplomatie intervient en faveur des catholiques. Une diète extraordinaire convoquée à Berne (15 mars, accorde le rétablisse-

ment des couvents. Résistance du canton d'Argovie où dominent les protestants (5 avril). La question des couvents devient une question fédérale (12 mai) : la diète ordinaire obtient d'Argovie quelques concessions ; elle se proroge sans rien terminer ; seconde session (25 oct.), pas de majorité dessinée ; l'affaire est ajournée (3 nov.). — A Genève révolution démocratique (22 nov.). — Élections générales pour la formation d'une assemblée qui doit reviser le pacte fédéral (déc.) ; la majorité est favorable à la réforme.

Turquie.—Retraite du ministre des affaires étrangères, Reschid-Pacha (15 mars) ; les réformes qu'il avait commencées continuent néanmoins. — Soulèvement des populations chrétiennes opprimées, en Syrie, en Macédoine, en Bulgarie, en Crète. En Syrie les Druses et les Maronites se déchirent. Le gouverneur de Bulgarie, Mustapha-Pacha, oppose aux rebelles les féroces Arnautes, brigands d'Albanie. En Crète, des Grecs prennent part à l'insurrection. — Installation d'un évêque protestant à Jérusalem sous la protection de l'Angleterre et de la Prusse : la nomination a été faite la première fois par l'Angleterre.

1842.

Allemagne. — Incendie terrible à Hambourg (5 mai) : il dure plusieurs jours.—En Bavière, à peu de distance de Ratisbonne, inauguration du Walhalla, sorte de Panthéon qui renfermera les statues de tous les grands hommes de l'Allemagne (19 oct.) : le discours du roi respire la pensée de l'unité allemande.

Amérique du sud. — Le congrès du Paraguay nomme deux consuls.

Angleterre. — Misère du peuple et déficit. — Après la retraite du duc de Buckingham, Robert Peel est plus à l'aise pour présenter, quoique tory, des plans de réforme (févr.). Sans demander la révocation absolue des lois des céréales, il fait adopter un bill qui les modifie. Établissement d'une échelle mobile de droits, de manière que le blé importé coûte moins cher à la masse du peuple. La discussion est plus vive sur le bill qui crée l'income-tax, ou taxe du revenu : tous les revenus au-dessus de 150 liv. sterl. sont imposés ; le gouvernement en espère cent dix millions : le bill remanie à fond le tarif des revenus, diminue les droits sur la viande, le poisson, le houblon, les pommes de terre, le riz, les graines, les bois de construction. — Discussions sur la corruption électorale. —Troubles dans les districts manufacturiers. Déclamations et menées des chartistes. Deux attentats contre la reine. — En Irlande, agitations toujours renouvelées pour le rappel de l'union. — Troisième expédition contre la Chine sous l'amiral Parker. Soixante-dix bâtiments, dont deux de 74, et huit frégates, viennent jusqu'à l'embouchure du grand fleuve Yang-tsé-Kiang. Dévastation sur la rive gauche, de Tchin-Kiang-Fou, à quarante milles de Nanking, près du canal impérial qui porte aux provinces du nord et à Péking le riz, le thé et les soieries des provinces du midi (du 20 au 22 juill.). Nanking est menacée. Traité de Nanking négocié par trois mandarins (29 août) : vingt et un millions de dollars (120 millions de francs) accordés comme indemnité ; les ports de Canton, Amoy, Fou-Tchou-Fou, Shang-haï, Ning-Po seront ouverts au commerce anglais ; cession de l'île de Hong-Hong, dans la baie de Canton ; restitution des prisonniers ; traitement sur le pied d'égalité des officiers des deux nations. Retraite des Anglais, le 20 sept.—Dans l'Afghanistan, après les désastres de 1841, mouvement rétrograde des garnisons anglaises de Ghizni, de Djellalabah, au sud-ouest de Kandahar. Le général Pollock tient cependant les Afghans en échec. Il bat quatorze mille hommes et entre dans Caboul (13 sept.). Le traité avec Ukhban-Khan rend les

prisonniers anglais, mais décide l'évacuation. Retraite sur le Sutledje, l'affluent le plus oriental du Sind; atrocités commises par les Anglais en se retirant, dévastation des villes et des campagnes, ils détruisent Caboul et Djellalabah. — En Perse, établissement d'un consul à Tabriz (ancienne Tauris), et d'un résident commercial à Téhéran la capitale; la Perse aura des agents de commerce à Bombay et à Londres.

Angleterre, États-Unis et France. — L'Angleterre, qui a fait acccepter, le 20 déc. 1841, à la Russie, à l'Autriche et à la Prusse, un traité général qui modifie le droit européen au sujet de la répression de la traite des nègres et étend les zones maritimes déjà soumises au droit de visite, n'obtient l'adhésion ni de la France ni des États-Unis. — Les quatre puissances ratifient à Londres (20 févr.). — En France les chambres verraient dans l'adhésion à ce traité une honte et un danger pour notre marine. Le protocole est fermé le 7 nov. sans que la France ait signé. — Les États-Unis, par leur traité particulier avec l'Angleterre, se réservent le droit de faire eux-mêmes la police de leurs vaisseaux en ce qui concerne la traite, et ne reconnaissent pas le droit de visite réciproque (9 août).

Autriche. — En Hongrie refus d'adhérer au zollverein prussien; création d'une banque nationale (févr.).—Des chemins de fer doivent être exécutés de Vienne à Prague; à Trieste (18 mai); de Prague à Dresde (11 déc.).

Belgique.—Conspiration : quatre sentences capitales rendues par la cour d'assises du Brabant (25 mars). — La France, dans l'espoir d'attirer la Belgique à une union douanière, conserve pour elle seule l'ancien tarif sur les toiles et les fils de lin étrangers, qu'elle avait élevés dans l'intérêt de la fabrication nationale (16 juill.). La Belgique réduit les droits sur nos vins et sur nos soieries, mais accorde les mêmes avantages à l'Angleterre (28 août), à l'Espagne (25 oct.).—Loi organique sur l'instruction publique (23 sept.) : l'éducation sera jointe à l'instruction; l'enseignement moral et religieux aura la première place dans les écoles primaires; libre concurrence, pas d'intervention de l'état. Le clergé surtout gagne à la loi.

Espagne. — Souffrance de l'industrie et du commerce en Catalogne; Espartero projette avec l'Angleterre une union commerciale dont ne veut pas la nation. Révolte à Barcelone (13 nov.); établissement d'une junte provisoire. Les cortès sont prorogées. Le régent va combattre l'insurrection; bombardement (3 déc.) et mise en état de siége de Barcelone; mesures barbares, contribution extraordinaire : noble conduite du consul de France, M. Ferdinand de Lesseps. — Symptômes de la chute d'Espartero.

France. — La majorité de la chambre rejette une proposition relative à l'extension du cercle des incompatibilités et à la réduction du nombre des députés fonctionnaires (7 févr.), et le 14, une autre proposition pour l'adjonction des capacités aux listes d'électorat politique. — Mort du ministre des finances, M. Humann (25 avril); M. Lacave-Laplagne lui succède. — Pendant la discussion de la loi des chemins de fer, accident terrible sur le chemin de fer de Versailles, rive gauche; près de cinquante victimes, et dans ce nombre le contre-amiral Dumont-d'Urville (8 mai). — Vote de la loi : elle a l'importance de celle de 1811 pour les routes (11 juin). Système de neuf grandes lignes : sept partant de Paris, sur la frontière belge par Lille et Valenciennes; sur l'Angleterre par un point du littoral de la Manche; sur la frontière de l'Allemagne par Nancy et Strasbourg; sur la Méditerranée par Lyon, Marseille et Cette; sur la frontière d'Espagne par Tours, Poitiers, Angou-

ème, Bordeaux, Bayonne; sur l'Océan par Tours et Nantes; sur le centre par Bourges; deux autres grandes lignes relieront la Méditerranée au Rhin par Lyon, Dijon, Mulhouse; l'Océan à la Méditerranée par Bordeaux, Toulouse, Marseille. Les dépenses de construction seront partagées entre l'état, les localités et l'industrie privée; crédits affectés à plusieurs lignes. — Dissolution de la chambre (12 juin). — La dernière session s'est préoccupée des souffrances de plusieurs industries: les sucres, les vins, les toiles et fils de lin. Une ordonnance, dans l'intérêt de la fabrication nationale, élève les tarifs sur les toiles et les fils de lin (26 juin): exception pour la Belgique (16 juill.), afin d'obtenir une réduction de droits pour nos vins et nos soieries. — Mort déplorable du duc d'Orléans par une chute de voiture (13 juill.): son fils aîné, le comte de Paris, n'a pas quatre ans. Convocation extraordinaire des chambres le 26. Loi organique de régence (30 août): majorité fixée à dix-huit ans; le régent sera l'héritier le plus proche dans l'ordre de succession au trône. — En Algérie, soumission de beaucoup de tribus. Plus de sécurité; les colons se multiplient; activité commerciale. — Dans l'Océanie, prise de possession des îles Marquises par le contre-amiral Dupetit-Thouars (1er mai).

Portugal. — Insurrection chartiste à Lisbonne (25 janv.); mollement combattue par le gouvernement qui subit avec contrainte la constit. de 1838. La charte de don Pedro de 1826 est rétablie; ministère Costa Cabral (10 févr.). — Traité avec l'Angleterre pour la répression de la traite des nègres (juin). — Nouvelles élections à deux degrés d'après la charte. Ouverture des cortès (10 juill.); la majorité semble favorable aux chartistes.

Prusse. — Le roi crée des comités des états provinciaux (21 juin): la diète de chaque province élira des commissaires qui séjourneront à Berlin, et que le gouvernement consultera quand il le jugera à propos. Première session des comités, ouverte le 19 oct.; elle durera moins d'un mois: discussion sur la diminution de l'impôt et sur l'établissement d'un grand réseau de chemins de fer qui seront exécutés avec les ressources de l'état. — Ordonnance libérale sur l'enseignement dans les provinces polonaises; la langue polonaise sera seule employée (11 juill.). — Le roi pose la première pierre des nouveaux travaux de la cathédrale de Cologne: « La patrie, dit-il, ne distingue pas les catholiques des protestants, mais les confond dans l'unité allemande. » (4 sept.)

Russie. — Le pape fait appel à l'opinion publique sur les souffrances de l'Église catholique en Russie et en Pologne (22 juill.). — Ukase relatif à l'émancipation des serfs: mal accueilli par les nobles, propriétaires fonciers. — Succès de Shamyl (mai).

Servie. — Révolution populaire, sans l'interv. des grandes puissances, contre le pr. Michel Obrenovitch; il est déposé (14 sept.). Élection d'Alexandre, petit-fils de Czerny Georges, âgé de dix-huit ans; il a été élevé à Odessa: cependant Nicolas lui sera moins favorable que les cours de Vienne et de Londres. — Le sultan le confirme.

Turquie et **Valachie.** — Déposition du waïvode Alexandre Ghika, sollicitée peut-être par la Russie, confirmée par la Porte (26 oct.).

1843.

Allemagne. — Le zollverein compte plus de vingt-deux états, et embrasse une population de vingt-sept millions. Négociations d'alliance avec les États-Unis.

Amérique du sud. — Guerre de Rosas contre le président de l'Uruguay, Ribera, avec l'aide d'Oribe, ancien président. Intervention inutile de la France et de l'Angleterre,

Oribe bloque Montevideo où le commerce français a de grands intérêts.

Angleterre. — Crise sociale et politique, ressentie même dans l'Écosse et dans le pays de Galles. — En Irlande, formation d'un corps de délégués du rappel, adhésion des évêques catholiques, ressources financières du parti; O'Connell repousse les avances des chartistes; son adresse au peuple irlandais. Les meetings semblent préparer une insurrection. Le gouvernement fait adopter le bill des armes : sa proclamation de défense est moins puissante que la parole d'O'Connell pour empêcher le meeting de Clontarf où arrivaient déjà les députés de Liverpool et de Manchester (8 oct.). Devenu l'objet de poursuites judiciaires le 14, O'Connell félicite cependant les Irlandais de leur attitude pacifique, le 20; il est décrété de mise en accusation par la cour d'assises de Dublin (8 nov.). Procès différé jusqu'au 6 janvier.—Ligue contre les lois de la couronne sur les céréales (*anti-corn-law-league*), formée par M. Cobden pour faire triompher le principe de la liberté de commerce, ou libre échange, contre le système qui prohibe les denrées et les productions étrangères; journaux, brochures, meetings dans vingt-six comtés. — Invasion de l'état Scind, à l'embouchure de l'Indus (févr.-mars); résistance des Béloutchis musulmans. Troubles du royaume de Lahore, favorables aux Anglais.—La Chine, par un nouveau tarif, est ouverte au commerce européen sans privilége pour aucune nation (27 juill.).

Autriche. — En Hongrie, ouverture de la diète de Presbourg par un discours de l'empereur en latin (20 mai). Elle discute une nouvelle législation criminelle, l'organisation des municipalités et de la censure. Première exposition de l'industrie nationale à Pesth (20 sept.). — La diète provinciale de la basse Autriche réclame la communication des comptes, la suppression des corvées, et plus de liberté dans les délibérations.

Belgique. — Achèvement du chemin de fer d'Anvers à Cologne (13 oct.).

Espagne. — Despotisme militaire d'Espartero. Il dissout les cortès (3 janv.). Prompte succession de deux cabinets qui ne peuvent s'entendre avec la seconde chambre. Nouvelle dissolution des cortès (26 mai). Révoltes sur plusieurs points. Il assiége et bombarde Séville, qui lui résiste (21-28 juill.). Il quitte l'Espagne sur un bâtiment anglais. Déjà un des premiers chefs de l'insurrection, le général Narvaez, a été fait lieutenant général des armées de la nation (24 juill.). Ministère Lopez. Les cortès sont invitées à déclarer la reine majeure par anticipation (oct.). Vote de la loi de majorité (8 nov.); Isabelle II n'a que treize ans; elle prête serment (10 nov.).—Ministère Olozaga. Dissentiment personnel d'Olozaga avec les généraux Serrano et Narvaez; il veut faire signer de force, à la reine, un décret de dissolution des cortès; résistance de la reine; destitution d'Olozaga, chute du cabinet. Discussion dans la seconde chambre au sujet de la conduite d'Olozaga; il fuit sur la route du Portugal (17 déc.). — Ministère Gonzalès Bravo. Suspension des cortès (27 déc.). On est disposé à recevoir la mère de la reine.

États-Unis.—Projet de mise en accusation du président Tyler pour actes de corruption, malversations, crimes de haute trahison; rejeté au congrès seulement par 127 voix contre 83.—Conflit avec l'Angleterre au sujet du vaste et riche territoire de l'Orégon, qui touche à l'océan Pacifique. Le bill pour l'incorporation est sanctionné par le sénat. — Le prophète Miller, qui a formé depuis dix ans la secte des millenaires, a encore des disciples même après le 23 avril 1843, où il avait fixé irrévocablement et sans remise la fin du monde. Il vit jusqu'en 1849.

France. — Désastreux tremblement de terre à la Guadeloupe (3 févr.). — Ouverture des chemins de Paris à Rouen (2 mai); et à Orléans, le 3. — Vote de la loi sur les sucres, qui intéresse l'industrie indigène et la production coloniale. Ajournement des lois sur le recrutement, le conseil d'état, les patentes, la réforme des prisons, la pension de retraite des magistrats et des fonctionnaires civils, le rachat des canaux, les ministres d'état, le chemin de fer du Nord. On écarte les propositions sur l'exclusion de la chambre des fonctionnaires publics et des députés intéressés dans les compagnies financières; la réforme des lois de septembre 1835, l'abolition du scrutin secret pour le vote à la chambre; l'instruction secondaire. — Mariage de la princesse Clémentine, fille du roi, avec le prince Auguste de Saxe-Cobourg (20 avril); du prince de Joinville avec une sœur de l'empereur du Brésil (7 mai). — La reine Victoria vient visiter la famille royale au château d'Eu (2 sept.). — Voyage du duc de Bordeaux en Angleterre (nov.): des légitimistes, même cinq députés, viennent le saluer à Belgrave-square; il n'est pas reçu par la reine. — Voyage du duc de Montpensier, cinquième fils du roi, dans le midi de la France; du duc de Nemours dans l'ouest. — Ardent débat entre l'Église et l'Université : déclaration comme d'abus contre l'évêque de Châlons (2 nov.). — *La Phalange,* revue périodique des fouriéristes, est remplacée par un journal quotidien, *la Démocratie pacifique.* — Incursions d'Abd-el-Kader jusqu'aux portes d'Alger. Sa smala, qui comprend sa famille, ses tentes et ses troupeaux, lui est enlevée par le duc d'Aumale (16 mai). Son lieutenant, Sidi-Embarek, est tué (11 nov.). Développement de la colonisation civile et militaire. Ordonnance de navigation et de douanes pour faciliter l'écoulement des produits algériens et l'introduction en Algérie des produits français (16 déc.). Le gouverneur général Bugeaud est fait maréchal de France. — Dans l'Océanie, établissement du protectorat français sur les îles de la Société : résistance de la reine de Taïti, Pomaré, dominée par des missionnaires anglais; le contre-amiral Dupetit-Thouars occupe le pays, que le gouvernement ne gardera pas (5 nov.). — Acquisition de Mayotte, une des îles Comores, à l'ouest de Madagascar.

Grèce. — Révolution du 3 septembre, accomplie surtout par les chefs du parti russe, MM. Kalergi et Metaxa. Le roi promet une constitution; nouveau ministère; élections. L'assemblée nationale est ouverte (8 nov.): discours du roi. Vérification des pouvoirs; projet d'adresse en réponse au discours du roi. Élaboration d'une constitution.

Haïti. — Boyer, président depuis vingt-cinq ans, odieux comme mulâtre à la race des noirs, est renversé par une insurrection. Démission, abdication (mars); il passe à Cuba, plus tard résidera en France. — La partie orientale avec Domingo reste à la population espagn. indépend.

Italie. — Tentative d'insurrection à Bologne (août). Le parti de la Jeune Italie tend à la révolution.

Perse. — Nouvelle religion prêchée par Mirza-Aly-Mohammed le Bâb, doctrine panthéiste qui aura beaucoup de partisans et de martyrs.

Russie. — Billets de crédit à cours forcé, remboursables pour une partie en numéraire.

Russie et **Turquie.** — En Valachie, élection d'un hospodar, M. Bibesco (janv.): bien accueillie par la Porte, et même d'abord par la Russie. Son administration sera ferme et nationale. — En Servie, la Russie, hostile au prince Alexandre, demande une nouvelle élection par l'assemblée nationale (27 juin). Alexandre est réélu à l'unanimité. La Porte confirme (14 sept.).

Suisse. — Agitation entretenue par l'affaire des couvents d'Argovie, par une tentative révolutionnaire à Genève, par la propagation des doctrines des communistes, par les troubles du Tessin et du Valais.

1844.

Allemagne, Autriche et Prusse. — Exposition de l'industrie germanique à Berlin. En Prusse, association centrale pour le bien-être des classes ouvrières. Troubles graves dans la Silésie prussienne et autrichienne, dans la Bohême, au sujet d'une question de salaire et de la misère des ouvriers des manufactures (juin). Projet d'exposition de l'industrie autrichienne à Vienne pour 1846. — Le zollverein, en dehors duquel restent Hambourg, Brême, Lubeck, et le Hanovre, est encore restreint par le traité de commerce et de navigation de ces quatre états avec la Grande-Bretagne. Compensation, par le traité de la Prusse avec la Belgique (1er sept.), qui est préjudiciable au commerce de la Hollande, de l'Angleterre et de la France.

Amérique du sud. — Les volontaires français de Montevideo, qui prennent part à la guerre contre Rosas et Oribe, refusent de poser les armes quand la France, de concert avec l'Angleterre, offre sa médiation; ils se font dénaturaliser. Siége de Montevideo continué par Oribe. — Le congrès du Paraguay remplace le consulat, partagé entre Alonzo et Lopez, par la présidence décennale qui est donnée à Lopez (mai): c'était un docteur en droit comme Francia, d'une famille de fermier estanciero.

Angleterre. — Embarras du ministère, entre la ligue d'abolition contre les lois sur les céréales, et une nouvelle association agricole qui veut les maintenir complétement. — Loi qui limite le droit d'initiative de la banque. — Bill sur les chemins de fer: il décide, à l'avantage de l'état et du public, le transport des troupes, le service des postes, le règlement des tarifs; concessions accordées à la population pauvre. — Motion sur la durée du travail dans les ateliers. — Protestation des Communes en faveur des libertés de l'Irlande. — O'Connell est condamné par le jury de Dublin (févr.). — John Russel propose une enquête sur l'état de l'Irlande. — Début de l'association des équitables pionniers de Rochdale.

Espagne. — Essais d'organisation intérieure; marine, finances, vente des biens nationaux, exploitation des tabacs; dispositions plus favorables au clergé. — Révolte d'Alicante réprimée (mars). — Retour de la mère de la reine: elle retrouve au pouvoir, ou voisins du pouvoir, ceux qui étaient tombés avec elle. — Projets de décret sur la garde nationale et sur la presse, mal accueillis. — Cabinet Narvaez (8 mai). Réformes financières. Les cortès, recomposées par des élections, sont ouvertes par la reine (10 oct.). Projet de réforme de la constitution. Exécutions sanglantes à l'occasion de la révolte du général Zurbano. La conversion des rentes est décidée; projets pour la constitution civile du clergé; pour l'abolition de l'esclavage.

États-Unis. — Question de l'Orégon toujours pendante avec l'Angleterre. — Le dissentiment s'accroît avec le Mexique, parce que l'annexion du Texas à l'Union paraît inévitable. — Traité de commerce avec la Chine, avec les priviléges dont jouit la Grande-Bretagne. — Élection présidentielle (déc.): le candidat démocratique, M. Polk, l'emporte sur celui des whigs conservateurs, M. Clay. Des treize états à esclaves, cinq seulement, Delaware, Maryland, Caroline du nord, Kentucky, Tenessée, soutiennent M. Clay. Candidat séparé des abolitionnistes. — Télégraphe électr. de Washington à Baltimore. — Jos. Smith, le chef des Mormons est tué (17 juin) à Nauvoo.

France. — Les députés légitimistes, qui en 1843 ont visité le duc

de Bordeaux en Angleterre, déclarés flétris dans l'adresse en réponse au discours du roi, donnent leur démission et se font réélire.—Étude d'un nouveau système pénitentiaire, pas de loi. — Discussion sur la liberté de l'enseignement, projet ministériel, rapport de M. Thiers. — Lois sur la chasse, les patentes, les brevets d'invention. — On ne résout pas les questions de la réforme postale, du domicile politique, de la réduction du timbre des journaux, des incompatibilités parlementaires.—Dès février, affaire Pritchard : ce missionnaire anglais avait excité les indigènes et la reine de Taïti contre les Français; ils l'arrêtent et le chassent quoique consul. Robert Peel demande pour lui une réparation (31 juill.). — L'empereur du Maroc Muley-Abder-Rhaman a envahi l'Algérie française (30 mai). Ses cavaliers sont châtiés (15 juin). Ouchda est prise à l'entrée du Maroc, le 19. Bombardement de Tanger par le prince de Joinville, avec une faible escadre (6 août). Brillante victoire du maréchal Bugeaud sur le petit fleuve de l'Isly, voisin de la frontière, le 14. Le 15, bombardement de Mogador, à l'ouest de la ville de Maroc, par le prince de Joinville. — La rupture avec Londres est conjurée par le vote de l'indemnité Pritchard. — Peu après, convention de Tanger (20 sept.) : le Maroc accorde à la France peu d'avantages réels ; la mise hors la loi d'Abd-el-Kader semble alors illusoire. — Visite solennelle du roi à la reine Victoria (12 sept.). — A l'est de la plaine d'Alger, résistance des Kabyles, voisins du fleuve Isser, malgré une heureuse campagne du duc d'Aumale au printemps. Le maréchal vient décider la soumission de deux grandes tribus (27 oct.). — Lutte de l'Église et de l'Université, et, par contre-coup, de l'Église et de l'état. — Exposition brillante de l'industrie à Paris. État florissant du commerce et du crédit public. Cependant les spéculations aventureuses, le jeu de l'agiotage au sujet des chemins de fer, les excès d'une concurrence illimitée qui tue les petites industries au profit des grands capitalistes, font craindre une crise. — Discussion passionnée de la question de l'émancipation des noirs dans nos colonies : le gouvernement cherche un régime de transition. — Première crèche, à Chaillot (nov.). — Traité de commerce avec la Chine, conclu par l'ambassadeur de Lagrené (24 oct.). — *Introduction à l'histoire du Bouddhisme indien*, par E. Burnouf. — Mort de Geoffroy-Saint-Hilaire, célèbre zoologue et anatomiste (19 juin).

Grèce. — Discussion, vote par l'assemblée nationale, promulgation de la constitution (mars) : la foi grecque est une condition de l'hérédité de la couronne; deux chambres; la pairie est conférée par le roi et à vie. — Ministère Mavrocordato (30 mars). Élections parlementaires entachées de corruption; désordres et révoltes. — Cabinet composé par MM. Coletti et Metaxas, qui représentent, l'un l'influence française, l'autre l'influence russe (15 août). Le roi ouvre la session (19 sept.).

Haïti. — Guerrier est président des noirs pendant onze mois.

Italie. — La Romagne demande vainement au saint-siége des codes, une administration régulière. — Les *Espér. de l'Italie*, par le Cte Balbo.

Mexique. — Mouvement dirigé par le général Paredès. Protestation des députés, à Mexico, contre Santa-Anna (1er déc.). En son absence, un de ses lieutenants dissout le congrès. Les députés se mettent en communication avec le peuple : le palais est attaqué; nouveau gouvernement le 7, le général Herrera est président par intérim. Le peuple se déclare partout contre Santa-Anna, ses troupes l'abandonnent : déclaré traître à la patrie, mis hors la loi, fait prisonnier, il implore le congrès pour qu'on lui laisse la vie.

Portugal. — Prise d'armes du

parti libéral à Torres-Novas, à Almeida (28 avril). Capitulation. — Concordat avec le saint-siége, favorable à la cour de Rome.

Russie. — En Pologne, projet d'instruction élémentaire; nouvelle circonscription administrative; les huit gouvernements de l'ancien royaume sont réduits à cinq : Radom, Lublin, Varsovie, Plozk, Augustowo, chef-lieu Suwalki (5 août); suppression de la société de tempérance, utile cependant aux classes pauvres.

Suède.—Mort du roi Bernadotte (27 janv.). Son fils, Oscar Ier, lui succède. Le parti libéral présente à la diète un projet de réforme de la constitution; il est rejeté. Lois sur l'administration civile et politique.

Suisse. — L'affaire des couvents d'Argovie, qui reste sans solution, a provoqué le manifeste des sept cantons catholiques, qui jettent les fondements d'une alliance séparée ou sonderbund : Lucerne, Uri, Schwitz, Unterwalden, Zug, Fribourg, Valais. —Troubles du Valais. Les libéraux du bas Valais, qui ont formé l'association de la Jeune Suisse, sont vaincus par les hauts Valaisiens, auxquels est favorable le vorort ou gouvernement directorial de Lucerne : interdiction du protestantisme (mai). — Division sur les questions de l'Argovie et du Valais, entre la diète et le vorort. — Le canton de Lucerne, sur la demande de l'évêque diocésain, a appelé les Jésuites pour leur confier l'éducation; cause de troubles. Agitation dans les cantons radicaux. — *Cours éducatif de langue maternelle* écrit en français et publié à Paris, du P. Girard, célèbre instituteur de l'ordre des cordeliers du canton de Fribourg.

Turquie. — En Albanie, révolte à l'occasion du recrutement ordonné par le sultan; les Albanais massacrent les chrétiens : affreux brigandages réprimés par Reschid-Pacha. — Tendance des gouvernements de Moldavie et de Valachie à émanciper les serfs et à éloigner les juifs.

1845.

Allemagne et Prusse.—Mouvement religieux : nouvelle Église catholique, formée dans la Prusse rhénane par le prêtre silés. J. Ronge; Eglise catholique apostolique, prêchée dans la Pologne prussienne, par Czerky. Le concile de Leipsick met à nu leurs dissentiments. La Société des amis des lumières professe des principes de communisme et de fraternité, redoutables pour les gouvernements.—Troubles de Leipsick, où la religion sert de prétexte (12 août). Le roi de Saxe se déclare contre les novateurs (14 sept.). Le roi de Wurtemberg ne peut les empêcher de tenir un nouveau concile à Stuttgard. — En Prusse, mesures de répression contre les dissidents catholiques. Adresse des magistrats municipaux de Berlin contre les dissidents protestants, les piétistes, qui datent de 1679, et auxquels le roi est favorable. — Tendances libérales des états de Silésie, Posen, Prusse proprement dite. Le roi ne veut accorder ni la liberté de la presse, ni la publicité des débats, ni un code pénal ayant pour base la législation française.

Amérique du sud. — Dans l'Équateur, le général Florès est contraint d'abdiquer la présidence (18 juin); il est exilé pour deux ans.—Au Paraguay, un décret ouvre enfin ce pays aux Européens (20 mai).

Angleterre. — Robert Peel fait passer un bill pour la dotation du séminaire catholique romain de Maynooth en Irlande (3 avril). — Lois répressives autant contre les manifestations des orangistes protestants en Irlande que contre celles des repealers. — Dissidence dans le parti d'O'Connell : des prélats catholiques ne veulent pas de lutte et espèrent des concessions du gouvernement. Le saint-siége blâme les membres de l'Église qui prennent part à l'agita-

tion. — Robert Peel veut modifier les lois sur les céréales, opposition des ministres ; démission du cabinet (10 déc.). Vains efforts de lord John Russel pour constituer un ministère whig ; Robert Peel rentre au pouvoir. — Dans les Indes orientales, les possessions danoises sont achetées (2 févr.). Les Anglais profiteront des révolutions accomplies dans le Pundjab, bassin supérieur de l'Indus : le seul chef qui pouvait contenir les Seikhs est mort le 21 décembre 1844. — Consommation du charbon de terre à Londres : 2695 navires employés au transport de 11987 cargaisons contenant 3 403 320 t. — Départ de J. Franklin pour les mers pol. du N.

Autriche.—Prospérité des finances : recettes ordinaires, 160 566 000 florins ; dépenses, 152 755 000.

Belgique. — Crise des subsistances par la maladie des pommes de terre. Loi sur l'enseignement primaire. Enquête sur le travail des enfants. Caisse de secours ou de retraite en faveur des ouvriers. Convention commerciale avec la France (13 déc.).

Espagne. — Vigueur du ministère Narvaez. Il châtie cruellement ceux qui se sont associés à l'insurrection du général Zurbano : pris dans les montagnes, Zurbano est fusillé (janv.). Les délits de presse seront jugés par un tribunal spécial. Constitution du 23 mai, plus monarchique que celle de 1837. — Don Carlos à Bourges abdique en faveur de son fils aîné, le comte de Montémolin (4 juin). Manifeste du nouveau prétendant. Menées carlistes dans les provinces basques. — Concordat avec le saint-siége (7 juin) : la reine, qui a fait suspendre la vente des biens de l'Eglise, est reconnue par le pape ; projet de dotation du culte et du clergé. — La quinta, réquisition qui prend pour l'armée un homme sur cinq, cause des troubles dans le cercle de Barcelone. — Loi pénale contre la traite des nègres. Répression du vagabondage.

États-Unis. — Les représentants adoptent un bill pour l'annexion du Texas (27 janv.). — La Floride, admise comme état, commence à avoir des députés au congrès (3 mars). — Le nouveau président, Polk, se prononce pour l'occupation de l'Orégon. — Le sénat de l'Union, 27 voix contre 25, consent à l'incorporation du Texas (1er mai). Au Texas, le sénat et le congrès votent l'annexion (18, 19 juin et 4 juill.). Déclaration de guerre par le Mexique. Le consul américain, à Mexico, amène une solution pacifique ; l'annexion est admise. — Importance croissante de la secte socialiste des mormons, après la mort de Joseph Smith : au nom de la Bible, ils réclament la communauté des biens et annoncent le paradis sur la terre ; fanatiques et braves, ils ont parcouru toutes les régions de l'ouest, souvent alliés avec les sauvages pour ruiner la démocratie américaine ; ils émigrent de Nauvoo et de l'Illinois, vers les Mont. Roch. avec leur nouv. chef Brigham Young.

France. — Lutte ardente de l'opposition parlementaire pendant deux mois. — Satisfaction donnée à l'opinion publique dans la question de la répression de la traite, sans avoir recours au droit de visite : nouveau traité avec l'Angleterre (29 mai). — Le pape fait rappeler les jésuites de France.—Les chambres admettent le principe de l'émancipation des esclaves. Loi sur les caisses d'épargne, trésor collectif des petites fortunes, gardé par l'état. Loi sur le conseil d'État. Le vote public, à la chambre, est substitué au vote secret. Lois sur les chemins de fer, du Nord, de Paris à Strasbourg, de Paris à Lyon, de Lyon à Avignon, de Tours à Nantes. — En Algérie, insurrection générale des Kabyles, excités par Abd-el-Kader. Courses menaçantes d'un autre chef, Bou-Maza. Aux grottes du Dahra 530 Arabes périssent par le feu (20 juin). — Ratification d'un traité avec le Maroc (6 août). — Massacre des 450 compagnons du colo-

nel Montagnac dans une embuscade, à Sidi-Brahim, près de Djemmâ-Ghazaouat, au nord-ouest de la province d'Oran (22 sept.). Défaite des Kabyles par les généraux Lamoricière et E. Cavaignac. Abd-el-Kader tente un mouvement vers l'est; à Alger on mobilise trois bataillons de la milice urbaine. L'émir retourne vers les montagnes du sud. — Rupture avec le Mexique, pour une insulte faite au représentant de la France (mai). — Dans la Plata, impuissance de la médiation, tentée en commun avec l'Angleterre, pour le maintien absolu de l'indépendance de l'Uruguay, pour la protection de nos résidents et de notre commerce. Brillant combat des escadres combinées contre Rosas à la pointe d'Obligado, au delà de Buenos-Aires, déjà bloquée (20 nov.). — D'après les conventions du 7 novembre 1844, traité de commerce avec l'iman de Mascate, qui réside à Zanzibar dans l'île de Zanguebar. — Expédition entreprise en commun avec l'Angleterre contre les indigènes de Madagascar d'où notre colonie de Bourbon tire ses vivres; malheureuse attaque contre Tamatave (15 juin). — En Chine, l'empereur qui vient d'accorder à tous ses sujets la libre pratique de la religion chrétienne, permet aux Français et aux autres étrangers d'élever des églises dans les cinq ports ouverts au commerce par le traité avec l'Angleterre.—Importance agricole donnée au sésame.

Grèce.—Soulèvement en Achaïe, Messénie, Acarnanie.—L'association secrète des frères adoptifs prépare des conspirations dans la garnison de Nauplie, dans le corps de la marine à Hydra.

Haïti. — Mort de Guerrier, le président du Cap. Pierrot, de la race noire, proclamé président par l'armée, s'établit au Cap. Il attaque la région espagnole du sud-est, et est vaincu sur terre et sur mer. — Mesures arbitraires prises contre les étrangers (oct.).

Italie. — Essai de réforme douanière, abaissement des tarifs dans les états romains. Insurrection de Rimini (23 sept.).

Mexique. — Élection du général Herrera à la présidence (15 août).

Russie. — Révision de la législation de la Pologne, mal accueillie des habitants. — Courte visite faite par le czar au pape, pendant qu'il persécute les catholiques en Pologne (déc.).

Suisse. — Dans le canton de Vaud, mouvement radical à Lausanne. — Les corps francs, organisés par le parti démocratique pour lutter contre les cantons catholiques, sortent du territoire d'Argovie, se jettent sur celui de Lucerne (30 mars). Ils sont défaits. — Notes des puissances étrangères au sujet des corps francs.—Ouverture de la diète ordinaire à Zurich qui est canton directorial (7 juill.) : on discute, sans rien résoudre, sur l'introduction des jésuites dans le canton de Lucerne, sur les couvents d'Argovie, sur la révision du pacte fédéral. — Assassinat de M. Leu d'Ebersol, chef du parti catholique à Lucerne (19 juill.). —Ramifications en Suisse de la Jeune Allemagne, association révolutionnaire.

Turquie. — Insurrections dans l'Albanie (juill.). Dans le Liban, les Druses commettent d'atroces cruautés contre les chrétiens maronites; désarmement des rebelles demandé par les représentants des états chrétiens. — Décrets pour l'organisation de l'instruction publique.

1846.

Allemagne et **Prusse.**—L'opposition lutte pour obtenir la liberté de conscience; synode à Berlin (5 janv.). Tous les ans la diète provinciale de la Prusse rhénane réclame des libertés politiques et une constitution. — Dans le Wurtemberg, les assemblées des sectaires néo-catholiques sont placées sous la surveillance de la police. — Le gouverne-

ment de Bade permet aux dissidents de célébrer un culte privé, sous le titre d'association des partisans de la confession de Leipsick. — Le gouvernement de Saxe-Weimar reconnaît provisoirement la communauté des catholiques allemands. — Rupture des négociations du Hanovre avec le zollverein (6 mai).

Allemagne et Danemark. — Le roi de Danemark veut unir plus étroitement à son royaume les duchés allemands du Holstein, du Slesvig et de Saxe-Lauembourg : lettre patente du 8 juillet. Les états du Holstein protestent, le 24 ; ils sont dissous, ainsi que ceux du Slesvig. A Francfort, protestation en faveur de la nationalité allemande des duchés, et de l'intégrité du territoire germanique.

Angleterre. — Le ministère tory reconstitué par Robert Peel, le 2 janvier, propose aux chambres, le 22, l'abolition complète des *corn-laws*, ou lois sur les céréales, et de toutes les prohibitions qui entravaient les importations étrangères pour les denrées alimentaires de première nécessité et pour les matières premières de l'industrie : c'est le triomphe du libre échange. L'ensemble de la loi pour la réforme des tarifs est adopté par les communes, et bientôt même par les lords (25 juin). Mais les communes rejetant un bill de coercition pour l'Irlande, où la misère multiplie les assassinats et les incendies, le ministère se retire, le 29. — Le cabinet whig, formé par lord John Russel, continue la réforme commerciale de Robert Peel et conserve la taxe du revenu, *income-tax*, établie en 1842 par Robert Peel. — Les désordres croissent en Irlande. Scission dans le parti du rappel ; parti de la Jeune Irlande, sous M. Smith O'Brien. — Dans les Indes orientales, prétextant une attaque de l'armée sikhe, sur la frontière anglaise, en décembre 1845, le gouverneur général de l'Inde, sir Henri Hardinge, marche sur le royaume de Lahore, bat les Sikhes à Sobraon près du Sutledje (10 févr.), arrive sous Lahore, et par un traité, le 22, obtient une contribution d'un million et demi de livres sterling avec le territoire fertile, situé entre le Sutledge et le Beyah (ancien Hydraote) qui contient un million d'hommes ; le prince ou maharajat de Lahore est placé sous la surveillance d'un résident anglais ; son ministre Gholab-Singh, un des négociateurs du traité, reçoit la souveraineté d'une partie du pays des montagnes, et devient son égal. — Mort du peintre Haydon (juin).

Autriche, Prusse et Russie. — Insurrection polonaise. L'agitation commence dans la Posnanie prussienne (14 févr.) ; elle est aussitôt étouffée. Dans la Gallicie autrichienne, tentative à Tarnow le 17 ; mais les paysans, que rien n'attache à la cause des nobles polonais, se tournent bientôt contre eux, à l'instigation des fonctionnaires autrichiens. Inaction de la Lithuanie et de la Pologne russe. — A Cracovie, gouvernement provisoire (22 févr.) ; il est renversé par les Autrichiens qu'aident la Prusse et la Russie (3 mars). — Dans la Gallicie, pendant plusieurs mois, affreuse jacquerie des paysans contre les nobles polonais. L'Autriche accorde aux paysans l'abolition des corvées (13 avril). — Incorporation de la république de Cracovie à l'empire d'Autriche avec l'assentiment de la Prusse et de la Russie (11 nov.). Protestation de l'Angleterre et de la France.

Belgique. — Triomphe du parti catholique pur ; cabinet formé par M. de Theux. — Traité de commerce avec la Hollande (29 juill.).

Danemark. — Le gouvernement donne aux paysans de la couronne les moyens de passer de l'état de fermiers à celui de propriétaires (juill.).

Espagne. — Le projet de mariage de la reine occupe toute l'Europe, surtout l'Angleterre et la France. — Ministère Isturitz. — Insurrection en Galice. — La reine annonce que les cortès seront con-

voquées à l'occasion de son mariage avec l'infant don François, duc de Cadix, son cousin (29 août); sa sœur doña Louisa doit épouser le duc de Montpensier, cinquième fils du roi des Français : déplaisir de l'Angleterre. Les cortès, ouvertes le 14 septembre, approuvent. Attitude hostile de l'ambassadeur anglais. Célébration des deux mariages (10 oct.).

États-Unis. — Vote conciliant du sénat sur la question de l'Orégon (15 avr.). Les Anglais auront le nord jusqu'au 40° lat. — L'annexion du Texas, pays à esclaves, est consommée (15 fév.). Les territoires d'Iowa et de Visconsin sont admis comme États (4 et 6 août). Les Mormons vont, au delà des montagnes rocheuses, occuper le pays d'Utah. — Nouv. tarif de douanes. — Pratique de l'éthérisation pour faciliter les opérations chirurgicales, inventée par Horace Wels et Jackson, exploitée avec brevet par Morton. — Machine à coudre d'Élias Howe junior.

États-Unis et Mexique. — Guerre, après l'annexion du Texas (févr.). Près de Matamoras, vers l'embouchure de Rio-Grande-del-Norte (9 mai), le général Taylor avec 2500 hommes, bat 6000 Mexicains. Le président Plok déclare la guerre engagée (11 mai). Vaines négociations pour la paix. Occupation par les Américains (juill.) de Monterey, port principal de la Nouvelle-Californie, qui est annexée à l'Union. — Au Mexique, révolution faite par les fédéralistes : retour de Santa-Anna; les départements reprennent le rang d'états confédérés (22 août). — Conquête par les Américains (22 août) de Santa-Fé, capitale du Nouveau-Mexique, qui est aussi annexée. Taylor marche avec sept mille hommes sur Monterey, capitale de la province du Nouveau-Léon.

France. — Vive opposition à la chambre des députés pendant la session du 27 déc. au 3 juillet. Débats sur l'instruction secondaire, sur le trop grand nombre de fonctionnaires admis à la chambre. — On réduit l'impôt du sel, le droit d'octroi sur les bestiaux, la taxe des lettres. — Crédit extraord. de 93 millions, et crédit supplément. annuel de 13 millions pour la marine militaire. Crédits pour les chemins de fer, les canaux, etc. — Projet de loi sur les livrets des ouvriers, adopté par les pairs. — Deux attentats contre la vie du roi (16 avril, 29 juill.). — Évasion du prince Louis-Napoléon du fort de Ham (25 mai). — Mariage du duc de Bordeaux avec la sœur aînée du duc de Modène, François V. — Les élections générales fortifient le parti conservateur : session provisoire (17 août). — Inauguration des chemins de fer de Tours (25 mars) et du Nord (14 juin). — Crise des finances et des subsistances. Mauvaise récolte de l'année précédente; maladie des pommes de terre. Situation critique de la banque. Diminution du revenu public. Troubles dans les grands centres de population ouvrière, aux bassins houillers de la Loire (mars) et de Valenciennes, dans le faubourg Saint-Antoine à Paris (oct.). Inondation de la vallée de la Loire (18 oct.). — En Algérie, Abd-el-Kader sort des déserts, fond sur le territoire de Titteri et se montre chez les Kabyles du cercle de Dellys. La déira de l'émir qui contient ses réserves en argent, en provisions et ses prisonniers, est poursuivie sur le territoire marocain par le général E. Cavaignac; les tribus marocaines restent neutres. L'émir fait décapiter trois cents des prisonniers de Sidi-Brahim, dont il n'espère pas une forte rançon (mai). Ordonnance du roi relative à la propriété des colons (21 juill.). — Traité de commerce et de navigation avec le Chili (15 sept.). — Résultat des voyages des frères Antoine et Arnaud d'Abbadie, depuis 1843. Ils reconnaissent au sud de l'Abyssinie, à la frontière méridionale de l'Inaria, au milieu des tribus gallas, la source principale du fleuve Blanc ou vrai Nil, vers le 4° degré de latitude (19 janv.). — M. Leverrier, en cherchant les raisons des perturbations de la

planète Uranus, découvre par le calcul l'existence et la position d'une nouvelle planète soupçonnée déjà par Lalande (1er juin et 31 août). La planète annoncée, le *Neptune*, est vue à Berlin par l'astronome Galle (23 sept.). — La découverte du fulmi-coton ou coton-poudre d'un chimiste de Bâle, M. Schœnbein, est produite à l'Académie des sciences de Paris (5 oct.).—Population : 35 400 486 âmes.

Grèce. — Embarras financiers.

Haïti. — Le général Pierrot est renversé (mars); le général Riché devient président des noirs. Nouveau pacte constitutionnel.

Hollande. — Révision de la loi fondamentale par les états généraux avec l'agrément du roi.

Italie. — A Modène avénement de François V (21 janv.), qui devient beau-frère du duc de Bordeaux.—En Sardaigne et en Toscane, réforme de l'instruction publique. — Mort de Grégoire XVI (1er juin.) : il s'était opposé à toute réforme. Élection de Pie IX, né à Sinigaglia, âgé de cinquante-quatre ans (16 juin). Décret d'amnistie politique (16 juill.) : enthousiasme populaire. Choix libéral du secrétaire d'état, le cardinal Gizzi. La réforme de l'administration, de la justice civile et criminelle est préparée. — Manifestation contre l'Autriche le jour anniversaire de la défaite des Autrichiens à Gènes en 1746 (5 déc.).—Entraîné par l'exemple, le roi de Naples abolit les commiss. militaires créées depuis vingt ans pour juger les délits politiques.

Portugal. — Les septembristes se révoltent encore dans la province du Minho. Chute du ministère Cabral à l'occasion d'un projet de réforme des impôts. — Les chartistes font nommer un ministère Saldanha (6 oct.). — Junte à Coïmbre ; elle déclare la reine déchue et proclame une régence. Mais Bonfim, un de ses chefs, est défait et pris (23 déc.).

Russie. — Traité de commerce avec la Porte (30 avril) : la Russie n'obtient que des avantages égaux à ceux dont jouissent la France et l'Angleterre. — Inauguration d'un nouveau code pénal (13 mai) : la peine du knout est abolie. — Ukase en faveur des paysans-fermiers en Pologne. — Choléra à Saint-Pétersbourg (26 nov.) : il dure trois ans.

Suisse. — Extension du parti radical, à Berne, où la constitution cantonale est revisée, et à Zurich, canton directorial. — Les sept cantons catholiques, Lucerne, Uri, Schwitz, Unterwalden, Zug, Fribourg, Valais, forment un sonderbund, ou alliance séparée. — A Genève, révolution au profit des radicaux (6 oct.). — A Berne, désordres causés par le parti des corps francs ; leur ancien chef, M. Ochsenbein, paraît déjà trop modéré.

Turquie. — Inauguration d'une école polytechnique par le sultan et Reschid-Pacha (15 oct.).

1847.

Allemagne et **Prusse.** — Lettres patentes du roi de Prusse pour la convocation d'une diète générale des états (3 févr.). Les princes, comtes et seigneurs y auront 80 voix, l'ordre équestre 231, les villes 182, les communes rurales 124. En dehors des états siégera la curie des seigneurs. Ouverture des états (mai). L'assemblée réclame le droit de recevoir le compte annuel de l'administration de la dette publique, de garantir tous les emprunts ; de délibérer sur toutes les lois générales y compris les impôts ; de n'être suppléée dans l'accomplissement de ses fonctions par aucune autre assemblée, même sortie de son sein. Clôture de la session (24 juin). Recès royal en réponse aux vœux de l'assemblée (24 juill.). — Condamnations sévères contre les insurgés polonais de 1846 (déc.).—Le nouvel électeur de Hesse-Cassel (29 nov.), Frédéric-Guillaume, régent depuis 1831, refuse de prêter serment à la constitution.

Angleterre. — Cherté des cé-

réales comme dans toute l'Europe ; disette de coton en Amérique ; rareté des capitaux. Cependant les réformes continuent en matière d'enseignement ; au sujet des catholiques et des juifs ; pour le système pénal ; pour l'armée. Adoucissement apporté aux maux de l'Irlande. — Mort d'O'Connell (16 mai). — Élections générales ; minorité des protectionnistes. — Progrès de l'influence anglaise dans l'Afghanistan et le royaume de Lahore. — En Chine, les Anglais, à cause de la mauvaise foi du gouvernement impérial, menacent Canton (1er avril) et obtiennent de nouveaux avantages de commerce.

Autriche. — État des finances : recettes, 167 738 000 florins : dépenses, 168 798 000.

Autriche et Italie. — Pie IX reçoit le premier ambassadeur adressé par la Porte à Rome (20 févr.). Institutions de charité, création de salles d'asile, d'écoles primaires ; organisation nouvelle des tribunaux, de l'administration civile et de l'enseignement, avec le concours des prélats les plus capables et de quelques laïques. Soins donnés aux chemins de fer, à l'armée, à l'agriculture. Édit favorable à la presse (15 mars). Institution d'une assemblée de notables, choisis par le prince, mais ayant voix consultative (19 avril). Garde civique. Conseil d'état (12 mai). Institutions municipales données à Rome. Publication pour la première fois du budget pontifical. Organisation du conseil des ministres (29 déc.). Dans toute la péninsule, cris de reconnaissance, d'amour et de dévouement. — En Toscane, décret assez libéral de Léopold II sur la presse (6 mai). Un code est préparé. Organisation de la garde nationale. — Le roi de Sardaigne, Charles-Albert, réforme la procédure criminelle et les institutions communales. — L'empereur d'Autriche fait occuper Ferrare malgré les énergiques protestations du cardinal-légat (16 août). Manifestation à Turin contre l'Autriche et contre les jésuites (30 sept.). — Symptômes d'agitation dans les autres états de l'Autriche, en Styrie, en Carinthie. L'empereur retire aux états de Bohême le droit de voter les impôts (14 oct.) En Hongrie, force croissante d'un parti constitutionnel. — Abdication du duc de Lucques, en faveur du grand-duc de Toscane (5 oct.). Il devient, par la mort de Marie-Louise, duc de Parme et de Plaisance (déc.).

Belgique. — Élections favorables au parti libéral. Nouveau cabinet dans ce sens (12 août) : MM. Ch. Rogier, Frère-Orban, etc.

Espagne. — Intrigues domestiques. Deux ministères en peu de temps. Nouveau cabinet du général Narvaez (4 oct.).

États-Unis et Mexique. — Bataille acharnée entre Taylor et Santa-Anna près de Saltillo, à l'ouest de Monterey (22 févr.). Le général Scott prend la Vera-Cruz, après sept jours de siége (29 mars). Santa-Anna est vaincu par lui près de Jalapa, au nord-ouest (18 avril). Les Américains occupent Puebla ; deux combats acharnés aux approches de Mexico (août). Santa-Anna fait transférer le congrès, le siége du gouvernement à Queretaro et est investi de la dictature. Mexico est prise (15 sept).

France. — Crise des subsistances. Rareté du numéraire. Émeute dans l'Indre, à Buzançais (13 janv.). La banque émet des billets de deux cents francs. Les blés de la Russie nous viennent en aide. — Force apparente du ministère qui a dans la chambre la majorité la plus considérable que l'on ait vue depuis dix-sept ans. Toute proposition de réforme est rejetée : 98 voix de majorité (mars) contre le projet Duvergier de Hauranne qui demandait l'abaissement du cens, l'élévation du nombre minimum des électeurs, l'admission des capacités, l'accroissement du nombre des députés. — Remaniement ministériel, 14 mars et 8 mai : M. Hébert est à la

justice.—Des procès de malversations et de corruption portent une atteinte morale à l'administration, surtout celui qui est jugé par la cour des pairs (17 juill.) : un général et un ancien ministre sont condamnés. — Propagande réformiste par des banquets; à Paris au Château-Rouge (9 juill.); à Mâcon le 18; à Lille le 7 nov. Le discours de M. Ledru-Rollin, à Lille, marque des tendances radicales dont sont bien éloignés les chefs de l'opposition dynastique qui demandent la réforme.—Retraite du maréchal Soult; il reçoit le titre de maréchal général. M. Guizot devient président du cabinet qu'il dirige réellement depuis sept ans (19 sept.). — Mort de la princesse Adélaïde, sœur du roi (déc.). — En Algérie, le schérif Bou-Maza se rend (12 avril); Abd-el-Kader est dans le Maroc. Expédition du maréchal gouverneur Bugeaud contre la grande Kabylie (6 mai). Il quitte l'Algérie pacifiée. Le duc d'Aumale est nommé gouverneur général (20 août). Abd-el-Kader, qui intrigue contre l'empereur du Maroc, Muley-Abd-er-Rhaman, est cerné et se rend au général Lamoricière (23 nov.). Comptoir de la banque de France à Alger (16 déc.). Régime municipal établi par ordonnance (28 sept.).—En Cochinchine, le commandant Lapierre, avec une frégate et une corvette, venge les persécutions exercées contre des missionnaires (15 avril).—Traité de commerce avec la Perse (24 juill.). — Nouveaux désastres, en commun avec les Anglais, dans l'expédition contre les Howas de Madagascar. — Comptes généraux de l'année 1847, réglés en janvier 1850 : ressources, 1 383 750 685 francs; dépenses, 1 605 302 685 francs.—Ouverture du chemin de fer d'Amiens à Boulogne (13 mars); de Rouen au Havre, le 20; du chemin de fer atmosphérique de Saint-Germain (24 avril); du chemin d'Orléans à Vierzon et à Bourges (27 juill.); de Creil à Compiègne (21 oct.).—Les *Girondins* de M. de Lamartine.

Grèce. — Mort du président du conseil, M. Coletti, représentant de l'influence française (6 sept.).

Haïti. — Mort du président Riché, après un règne orageux. Présidence du noir Soulouque, âgé de quarante-huit ans, brave, mais très-cruel et de talent médiocre (1er mars).

Portugal.—Impuissance du gouvernement contre les septembristes. Intervention armée de l'Angleterre; son escadre prend, près d'Oporto, celle de la junte (31 mai). Vengeances sanguinaires et déloyales exercées par le gouvernement; protestation des trois puissances alliées, France, Espagne et Angleterre (5 juill.).

Russie. — La disette et la crise commerciale de l'Europe l'enrichissent. Ses grains s'écoulent par Odessa dans toutes les parties du monde. Prêt à la banque de France; achat de rentes anglaises et hollandaises; énormes produits des mines d'or, surtout dans les monts Ourals.

Suisse. — La diète fédérale, qui se tient à Berne, canton radical, vote la dissolution du sonderbund et l'expulsion des jésuites (20 juill.). L'arrêté du 20 juillet sera exécuté par les armes (4 nov.). Cinquante mille hommes sont mis sous le commandement du général Dufour, de Genève. Campagne de dix-neuf jours, du 10 au 29 nov. : les sept cantons, d'abord Fribourg, puis Lucerne, etc., quoique favorisés sous main par l'Autriche et par la France, ne peuvent tenir; anéantissement du sonderbund.

Turquie. — En Valachie, l'assemblée et le prince Bibesco sont d'accord pour affranchir quatorze mille familles, plus de soixante mille Bohémiens esclaves. — Union douanière avec la Moldavie; les douanes des deux pays sont affermées pour six ans (nov.). — Nouvelles écoles.

1848.

Allemagne, Autriche, Italie et Prusse. — Troubles à Pavie, à

Padoue (8 févr.), à Bergame le 15; loi martiale proclamée à Milan le 22. — Après la révolution de février en France, le roi de Prusse, par M. de Radowitz, propose à l'Autriche la réforme du pouvoir central. La diète germanique invite les gouvernements à envoyer à Francfort des hommes de confiance pour reviser la constitution fédérale (10 mars).—Une réunion de quelques libéraux à Manheim prépare la formation d'une représentation nationale (27 févr.). Nouvelle assemblée de cinquante et un membres à Heidelberg (5 mars); comité des sept : tous les membres des diètes et des chambres législatives allemandes sont invités à se réunir le 30 à Francfort pour discuter ce projet (12 mars). — Abolition de la censure dans le Wurtemberg, dans Bade (1er mars). En Bavière, la seconde chambre doit être remplacée par une autre, élue sur des bases plus larges, le 3. — Concessions faites par tous les gouvernements de second ordre. Dispositions moins conciliantes du Hanovre, le 7. Une commission populaire force l'électeur de Hesse à céder aussi, le 9 et le 11. Concessions du roi de Prusse, le 5 : la diète réunie jouira du droit de périodicité. La table des états de la diète hongroise, sur la proposition de L. Kossuth, demande à Vienne un ministère responsable, purement hongrois et une réforme constitutionnelle, le 3. Assemblée des étudiants à Vienne et pétition pour l'abolition de la censure, le 11. Réunion de bourgeois à Prague pour obtenir l'égalité des nationalités et les libertés de la Bohême, le 12.

Révolution à Vienne : chute de M. de Metternich (13 mars).—Manifeste des gouvernements de Prusse et d'Autriche pour l'institution, auprès de la diète, d'une chambre d'états, dont les membres seront nommés par les députés mêmes dans tous les pays constitutionnels, le 15. —Décrets de réforme donnés par le roi de Saxe, le 16. Le roi de Prusse abolit la censure le 17. — Révolution à Berlin, le 18. — La diète hongroise abolit toutes les corvées et redevances des paysans, sans rachat qui indemnise les nobles, le 18. Insurrection à Milan, le 18. Un gouvernement provisoire se forme à Venise; les Autrichiens évacuent la ville, le 22. Nomination d'un ministère hongrois sous la présidence du comte Louis de Batthyany, le 23. — En Bavière, le roi Louis a abdiqué en faveur de son fils Maximilien II, le 20. Nouvelles concessions du roi de Hanovre, le 20 et le 22. Ouverture des états de Bavière, le 22.—Une insurrection à Parme et à Plaisance force le duc à quitter le pays, le 20. Le roi de Sardaigne fait appel aux Lombards et aux Vénitiens pour la guerre d'indépendance contre l'Autriche, le 23.—Le roi de Prusse promet la réorganisation nationale du grand-duché de Posen, le 24, et s'offre à soutenir les duchés de Slesvig et de Holstein, révoltés contre leur souverain, le 24.—Nouvelles concessions de l'Autriche à la Hongrie (31 mars). — La diète germanique, qui s'est adjoint des hommes de confiance, décide que les gouvernements feront procéder à l'élection de représentants nationaux, 1 sur 70 000 âmes.

Une assemblée préparatoire (*Vor-Parlament*) de cinq cents membres se réunit à Francfort dans la salle de couronnement des empereurs (31 mars). Le comité des sept demande un chef fédéral avec des ministres responsables; un sénat, composé des représentants de tous les états; une chambre du peuple, à l'élection de laquelle concourraient tous les citoyens allemands, et qui aurait un député sur 50 000 âmes; le Slesvig et la Prusse orientale seront représentés; l'Allemagne s'intéressera au rétablissement de la Pologne. Un comité de cinquante membres doit travailler, avec l'ancienne diète germanique, à préparer une nouvelle constitution fédérale et la convocation d'une assemblée constituante (1er avril).—Le comité des cinquante

condamne le mouvement républicain et armé de Hecker et Struve à Donauschingen, le 12. — L'ouverture de l'assemblée constituante est fixée au 18 mai, le 22. — Ouverture de la seconde diète de Berlin (2 avril) : on y préparera la formation de l'assemblée où les représentants du peuple doiveut discuter la nouv. constit. représentat. de la Prusse. Le roi abolit les peines corporelles dans l'armée. Il fait admettre dans le territ. de la conféd. plusieurs distr. du grand-duché de Posen, le 22 avril. Prise d'armes dans cette province; capture d'un des chefs Mierolawski, 11 mai.)—Dans le grand-duché de Bade, guerre contre les bandes républicaines de Hecker et de Struve (20 avril). Mise en état de siége de Manheim le 29, jusqu'au 11 mai. — Acte de constitution des états autrichiens, octroyé par l'empereur, d'après le modèle de la constitution belge (25 avril). Révolte à Cracovie; bombardement, capitulation le 26 et le 27. Les comtes de Thun et Deym proposent la réunion d'un congrès slave à Prague (1er mai). La concession faite à la Hongrie d'un ministère des finances et d'un ministère de la guerre, séparés et indépendants de l'administration centrale, n'est utile qu'à la classe noble des magyars : les Valaques de Transylvanie, qui en craignent le joug, veulent l'égalité et l'union (15 mai). Émeute à Vienne, des étudiants et des gardes nationaux, contre la constitution du 25 avril, qui n'a pas été délibérée par les représentants du pays, le 15 : une constituante est promise pour le mois de juillet. Fuite de l'empereur à Inspruck (17 mai); ministère provisoire.

Réunion de l'assemblée constituante germanique à Francfort dans l'église Saint-Paul (18 mai). Président : H. Gagern. Les constitutions des états particuliers devront se conformer aux principes de la constitution générale, le 27. Elle est favorable à la résistance des duchés danois (5 juin). Décrets pour l'établissement d'un pouvoir central provisoire, qui sera conféré par l'assemblée à un vicaire de l'empire, le 27. L'archiduc d'Autriche Jean est élu le 29. Assentiment de la Prusse (4 juill.). Protestation du Hanovre le 7. L'archiduc prend possession de sa charge à Francfort, le 12 juillet; abdication officielle de l'ancienne diète germanique entre ses mains.

Réunion de l'assemblée constituante prussienne à Berlin (22 mai); émeute (14 juin). — A Vienne, barricades, esprit révolutionnaire des étudiants composant la légion académique (25, 26 mai).

En Italie, énergie du maréchal Radetzky et du prince Félix de Schwartzenberg, ex-ambassadeur à Naples. Marche du maréchal, de Vérone à Mantoue; victoire à Curtatone contre des Toscans et Napolitains (29 mai) : mais Peschiera capitule le 30; une inutile tentative est faite sur la tête de pont du Mincio à Golto, que gardent les Piémontais. Le gouvernement provisoire de Lombardie proclame le vote des communes pour la réunion à la Sardaigne (8 juin), dont les troupes sont victorieuses à Rivoli le 10. Les auxiliaires romains sont cependant réduits à repasser le Pô par capitulation le 10; Trévise bombardée et Padoue se rendent aux Autrichiens le 14; ils rentrent dans la forteresse de Palma-Nova le 25.

Gouvernement provisoire de Bohême (29 mai).—La diète de Klausenbourg vote la réunion de la Transylvanie à la Hongrie, moyennant l'égalité des nationalités, le 30. — Ouverture du congrès slave de Prague, où se réunissent, pour traiter de l'égalité, des Slaves d'Autriche, de Russie, de Turquie (2 juin) : Palacky est staroste. A Prague, barricades, la princesse de Windisgratz est tuée, le 12; soumission le 17. —Ouverture de l'assemblée nationale de Hongrie, à Pesth, par l'archiduc Étienne, qui représente le roi (5 juill.).

Composition du ministère germanique : MM. Schmerling, Hecksher, de Peucker (14 juill). Les couleurs

fédérales, noire, rouge et jaune, placées du haut en bas horizontalement, doivent être adoptées par toutes les forces militaires de l'empire, le 16. Le pouvoir central autorise la Prusse à conclure, au nom de la confédération, un armistice avec le Danemark (7 août). Irritation du parti révolutionnaire qui veut la continuation de la guerre; scènes tumult. à Francfort le 16 sept.; des troupes autrichiennes et prussiennes viennent de Mayence protéger le parlement. Barricades le 18; deux députés sont assassinés. Répression, désarmement des habitants le 19.—Nouvelle prise d'armes de Struve à la frontière badoise (22 sept.); combat le 24, Struve est pris.—Sédition à Cologne.

En Italie, Ferrare, ville romaine, est occupée par les Autrichiens (14 juill.); protestation du saint-siége le 18. Bataille de Custozza entre les Piémontais et les Autrichiens, le 25. Ceux-ci passent le Chiese et l'Oglio le 30; occupation de Crémone le 31; passage de l'Adda (1er août); ils arrivent à Lodi le 3. Les républicains de Milan, qui ont pour chef Mazzini, s'isolent de Charles-Albert (28 juill.). Aux environs de Milan, Radetzki est vainqueur des Piémontais, à San Donato (4 août). Le 5, capitulation de Milan à laquelle consent Charles-Albert. Modène est occupée par les Autrichiens, le 7. Bombardement de Bologne, où ont été assassinés des officiers autrichiens, le 8. Armistice entre l'Autriche et la Sardaigne, dont toutes les troupes quitteront le territoire lombard et le territoire vénitien. Résistance de Venise, qui se proclame en républiquel e 10. Reddition de Brescia, Bergame, Peschiera, du 13 au 14.—L'empereur a quitté Inspruck pour retourner à Vienne le 8, où l'assemblée constituante a été ouverte le 22 juill. Troubles à Vienne (23 août, 12 sept.). — L'Autriche accepte la médiation anglo-française pour les affaires d'Italie (3 sept.). Menaces de Radetzky au canton du Tessin, refuge de Lombards rebelles, le 15.

La révolte de la nation croato-esclavone contre le gouvernement séparatiste de la Hongrie est une diversion utile pour l'Autriche, qui encourage sous main le ban de Croatie Jellachich (juill.) : manifeste de la nation croate (30 juill.), du ban Jellachich (6 août). L'empereur déclare (4 sept.) ses sympathies pour le ban, qui part de Warasdin, passe la Drave et entre en Hongrie le 11. Le comte Batthyany, président du conseil des ministres en Hongrie, fait un appel au peuple pour une levée en masse, le 14. L'empereur nomme le comte Lamberg commandant des troupes hongroises, le 25. Protestations des représentants de la Hongrie le 27. Assassinat de Lamberg à Pesth le 28; formation d'une commission des six, investis de pouvoirs illimités pour résister à l'Autriche.— En Autriche, création de billets du trésor donnant intérêt cinq pour cent (30 août). L'assemblée constituante de Vienne supprime toutes les sujétions des paysans à l'égard des seigneurs et affranchit leurs propriétés foncières, le 31; sanction donnée par l'empereur (7 sept.).

Nouvelle révolution à Vienne quand l'empereur veut faire partir des troupes pour l'armée croate contre les Hongrois (6 oct.). Le ministre de la guerre, comte de Latour, est assassiné. Complicité entre les partis révolutionnaires d'Autriche et de Hongrie; cependant les députés de la diète autrichienne, qui se trouvent à Vienne, protestent contre la révolution le 12. Une offre de congrès de tous les états héréditaires n'est pas acceptée par l'empereur, alors retiré à Olmutz, qui investit du commandement suprême le prince de Windisgratz, le 23. Le ban empêche les Hongrois d'entrer en Autriche. Vienne est mise en état de siége le 20. L'empereur annonce, le 22, la translation de la diète, de Vienne à Kremsier, en Moravie, pour le 15 nov. Vienne, bombardée depuis le 28, est prise le 31. — Insurrection à Lemberg (Léopol), en Gallicie; bom-

bardement, mise en état de siége (2 nov.).—Robert Blum, membre du parlement de Francfort, est fusillé à Vienne comme complice de la dernière insurrection, le 9. Nouveau cabinet, sous la présidence du prince Félix de Schwartzenberg, le 21. — Première séance de la diète de Kremsier (22 nov.); promesses constitutionnelles du ministère, le 27. Abdication de l'empereur Ferdinand Ier, qui se retirera à Prague. Avénement de son neveu, François-Joseph, âgé de dix-huit ans (2 déc.). — Le 7, commencement des hostilités contre la Hongrie, qui ne reconnaît pas pour roi François-Joseph : Kossuth a constitué un ministère le 24 nov. Elle est attaquée au nord par le comte Schilk, qui occupe Eperies, enlève Kachau (10 déc.); à l'ouest par le ban Jellachich. Occupation, le 18, de Presbourg; Windisgratz prend Wieselbourg le 27.

En Prusse, ouverture d'un congrès démocratique à Berlin (26 oct.). Le comte de Brandebourg, oncle du roi, qu'on sait peu libéral, est chargé de former un cabinet (1er nov.). Mécontentement de l'assemblée nationale. Elle est transférée de Berlin à Brandebourg le 8. Essai de résistance. Berlin est mise en état de siége. Mesures de rigueur. La diète est dissoute (5 déc.): Frédéric-Guillaume octroie une nouvelle constitution qui établit deux chambres; tout citoyen de trente ans, domicilié depuis un an, est électeur pour la seconde chambre. Les chambres sont convoquées pour le 26 février.

Le parlement de Francfort décide qu'aucune partie de l'empire allemand ne pourra être réunie en un seul état avec des pays non allemands; il n'y aura qu'une union personnelle pure entre les pays de diverses origines (27 oct.). Mécontentement exprimé par la Carinthie (13 nov.). — Stérile réclamation contre la translation du parlement de Berlin à Brandebourg, le 14; et, le 16, contre la condamnation de Robert Blum, député du parlement, fusillé à Vienne. H. Gagern devient président du conseil des ministres de l'empire (18 déc.). La publication des lois fondamentales du peuple allemand est décrétée par le ministère de l'empire, le 21. Ces lois suppriment la noblesse, abolissent les fidéicommis, sans indemnité : on proteste (28 déc.).

Angleterre.—Procession révolutionnaire des chartistes à Londres (10 avril).—Agitation en Irlande. Arrestation de Smith O'Brien (3 août); les autres chefs sont Mitchell et Meagher. Prise d'armes dans plusieurs comtés (12 sept.). — Le gouvernement est favorable à la cause de la révol. dans les pays étrangers, en Italie, en Sicile, en Hongrie; l'Angleterre est l'asile des démocrates français, fugitifs, surtout depuis les journées de juin. — La Cafrerie anglaise, capitale Kings-William-Town, est organisée dans le genre de l'Algérie française : agents politiques, postes fortifiés, stations militaires avec garnisons. Elle est peuplée seulement de noirs. —Mort de lord G. Bentinck, chef du parti protectionniste (21 sept.).

Belgique. — Elle reste calme et confiante sous un gouvernement constitutionnel, sagement libéral.

Danemark. — Mort de Christian VIII (28 janv.). Avénement de son fils Frédéric VII. Rescrit royal le 28, pour l'établissement d'une constitution représentative, commune au royaume et aux duchés. — A Kiel, les électeurs du Slesvig-Holstein, réunis pour nommer des députés à l'assemblée constituante danoise, déclarent s'opposer à l'idée d'un état danois uni, qui incorporerait les duchés (8 févr.).—Abolition de la censure dans les duchés (10 mars). — Révolution en faveur de l'unité des duchés; gouvernement provisoire à Rensbourg le 24. Une diète vote, à 74 voix contre 2, la réunion du Slesvig à la confédération germanique (3 avril). Des troupes prussiennes arrivent à Rensbourg, au nom de la diète, le 7. Un envoyé du

Slesvig est reçu par la diète germanique, le 22. Le général prussien de Wrangel enlève la ville de Slesvig le 23 avril jour de Pâques; prise de Flensbourg le 25. Il avance dans le Jutland. La France, l'Angleterre et la Russie interviennent. Armistice de Malmoé pour sept mois, entre le Danemark et la confédération germanique (26 août); les deux puissances nommeront un gouvernement commun pour les duchés La constitution, votée par la constituante des duchés, est sanctionnée par le gouvernement provisoire (9 sept.). Installation d'un nouveau gouvern. mixte. — Ouverture de la diète constituante de Danemark (24 oct.).

Espagne. — Troubles à Madrid (26 mars). Mise en état de siége; suspension des garanties constitutionnelles. Arrestation d'Olozaga (30 mars). — Rupture diplomatique avec l'Angleterre, dont le ministre, sir Henry Bulwer, a donné d'importuns avis (12 juin). — Premier chemin de fer, de Barcelone à Mataro, 27 kilom. (28 oct.)

États-Unis et Mexique. — Convention de paix (2 févr.). La frontière entre les deux états est marquée par le Rio Grande del Norte depuis son embouchure jusqu'à la frontière méridionale du Nouveau-Mexique qui est cédé à l'Union ainsi que la Nouvelle-Californie; les États-Unis donneront au Mexique quinze millions de dollars (81 millions de francs), la même somme qu'ils avaient payée autrefois pour la Louisiane.

États-Unis. — Un ingénieur américain découvre, en Californie, des mines d'or le long des fleuves, surtout du Sacramento et du San Joaquin. — Élection du général Taylor à la présidence (7 nov.).

France. — Ouverture du chemin de fer de Marseille à Avignon (janv.). — Le discours de la couronne, au début de la session, a accusé « les passions aveugles ou ennemies. » (28 déc. 1847.) Ardeur de propositions de réformes surexcitée par les événements d'Italie. Vive discussion à la chambre des députés touchant le droit de réunion. Organisation du banquet du 12e arrondissement par quatre-vingt-douze membres de l'opposition pour le 22 (18 févr.). Les députés se désistent le 21. Vote d'accusation contre le ministère, présenté par l'opposition (mardi 22 févr.). Commencement des troubles; nouvelle révolution de trois jours. Le maréchal Bugeaud, qui commande la 1re division militaire, ne reçoit pas l'ordre de repousser l'émeute par la force. La convocation tardive de la garde nationale, qui se réunit aux cris de: Vive la réforme!; la nouvelle d'un ministère Molé, puis d'un ministère Odilon Barrot et Thiers le 23; l'abdication du roi en faveur de son petit-fils; la proposition de la régence de la duchesse d'Orléans faite dans une séance orageuse de la chambre des députés, n'empêchent pas la chute de la dynastie, le 24. Combat sanglant devant le Palais-Royal; pillage des Tuileries après la fuite précipitée du roi. Gouvernement provisoire (24 févr.): Dupont de l'Eure, Lamartine, Crémieux, F. Arago, Ledru-Rollin, Garnier-Pagès, Marie; secrétaires: Arm. Marrast, rédacteur du *National*; L. Blanc, auteur de l'*Organisation du travail* et historien de la première révolution; Ferd. Flocon, rédacteur du journal *la Réforme*; Albert, ouvrier. Ministère sous la présidence de Dupont; MM. Lamartine aux affaires étrangères, Crémieux à la justice, Ledru-Rollin à l'intérieur, Mich. Goudchaux aux finances, Fr. Arago à la marine, le général Bedeau à la guerre, Carnot à l'instruction publique et aux cultes, Bethmont au commerce, Marie aux travaux publics. Le général E. Cavaignac est nommé au gouvernement de l'Algérie M. Garnier-Pagès à la mairie de Paris. — Proclamation de la république le 25. Abolition de la peine de mort pour crimes politiques, le 26. Création des ateliers nationaux, qui

désorganiseront le travail, et coûteront près de quinze millions en moins de deux mois. Commission de gouvernement pour les travailleurs; elle siége au palais du Luxembourg, sous la présidence de L. Blanc et Albert, partisans du socialisme. — Adhésions au gouvernement. Députations de toutes sortes. — Abolition des titres de noblesse, le 29. Suppression du serment politique (1er mars). — Manifeste pacifique de M. de Lamartine pour les puissances étrangères, le 2. — Abolition du marchandage; la journée de travail est fixée à dix heures, le 2. — Paris a un maire. — Décret pour la form. d'une ass. constituante de neuf cents membres élus au suffrage universel sur scrutin de liste, au chef-lieu de canton; ils auront une indemnité de vingt-cinq francs par jour; l'Algérie et les colonies éliront les représentants, le 5. Commissaires départementaux et circulaires de M. Ledru-Rollin. — La bourse, fermée depuis le 23 février (le cinq pour cent à 116,26; le trois à 73,75), rouvre le 7 (le cinq à 93,25, le trois à 57). Les clubs s'ouvrent de toutes parts; le cinq tombe à 73, puis à 68. Atteinte portée aux livrets de la caisse d'épargne, le 9. Décret pour autoriser la banque à suspendre ses payements en espèces et à émettre des billets de cent francs, le 15. Levée sur les quatre contributions directes d'un impôt de quarante-cinq centimes, le 16. Manifestation imprudente de la partie modérée de la garde nationale (16 mars). Manifestation contraire des clubs et des ouvriers des ateliers nationaux, le 17; ils demandent l'éloignement des troupes de Paris. — Le remboursement des bons du trésor est suspendu, le 17. — Tentatives d'ouvriers belges et français pour envahir le territoire belge le 25 et le 29; et de Savoyards pour l'établissement à Chambéry d'un gouvernement provisoire (3 avril). — Élections pour l'assemblée constituante sous l'influence des commissaires et des circulaires. Le cinq pour cent descend à 50 francs, le 5 il se relèvera péniblement. Seizième bulletin de la république, menaçant pour le parti modéré; manifestation socialiste, refoulée par les forces de la garde nationale (16 avril). L'inamovibilité est enlevée à la magistrature, le 17. Décret d'abolition de l'esclavage aux colonies, le 27. Réunion des banques départementales à la banque de France. Insurrection socialiste à Rouen, réprimée par la garde nationale le 27; une autre à Limoges le 30. — Ouverture de l'assemblée constituante : elle proclame de nouveau la république (4 mai). Le gouvernement provisoire résigne ses pouvoirs, le 6. L'assemblée, sur les instances imprudentes de M. de Lamartine, qui n'ose pas se charger seul du gouvernement, forme une commission exécutive de cinq membres : MM. Arago, Garnier-Pagès, Marie, Lamartine, Ledru-Rollin (10 mai). Sous prétexte d'une pétition à présenter en faveur de la Pologne, envahissement de l'assemblée; sa dissolution prononcée par Huber : cet attentat est aussitôt réprimé par la garde nationale (15 mai). Suppression de plusieurs clubs. Arrestation de Barbès le 15; de Blanqui, le 26. Le général Cavaignac devient ministre de la guerre (18 mai). Fête de la Concorde, le 21. — Agitation et discussions ardentes dans l'assemblée, au sujet des ateliers nationaux, dès les premiers jours de juin. — L'élection de Louis-Napoléon Bonaparte dans trois départements est validée par l'assemblée, le 13. Présentation du projet de loi de la nouvelle constitution, le 19. — Les ateliers nationaux sont dissous (23 juin). L'insurrection éclate; batailles sanglantes dans Paris (23, 24, 25, 26 juin). Démission de la commission exécutive; l'assemblée, présidée par Senard, déclare Paris en état de siége, confère tous les pouvoirs au général Cavaignac qui ne dispose que d'une armée peu nombreuse. Les gardes nationales des départements, appelées par l'assemblée le 24, accourent à Paris; l'archevêque de Paris, M. Affre,

plusieurs généraux et deux représentants sont tués. Décret de transportation contre les insurgés, le 27. Cavaignac est nommé chef du pouvoir exécutif, le 28; il compose un cabinet où entrent MM. Senard, général Lamoricière, Goudchaux. Cérémonie funèbre pour les victimes de juin (6 juill.). — Le gouvern. nomme à Paris une commission municipale (3 juill.). — Arm. Marrast élu prés. de l'assemblée le 19 sera réélu de mois en mois. —Décret de l'assemblée contre les clubs et les sociétés secrètes, le 28. Rapport de la commission d'enquête sur les journées de juin et sur leur corrélation avec l'attentat du 15 mai (3 août). Les insurgés de juin sont transportés à Belle-Ile-en-mer, depuis le 5; beaucoup sont traduits devant les conseils de guerre. Loi contre les crimes et délits de la presse, le 9; le cautionnement des journaux, qui avait été aboli par le gouvernement provisoire, est rétabli. Autorisation de poursuites accordée par l'assemblée, le 25, contre Louis Blanc et Caussidière qui était préfet de police au 15 mai; ils se réfugient en Angleterre.—Loi sur la colonisation de l'Algérie (19 sept.); seize transports de colons jusqu'en décembre. L'état leur fournira pendant trois ans les moyens de vivre et de travailler; au bout de ce temps, ils seront propriétaires de la terre qu'ils auront cultivée.—Nouvelle élection de Louis Bonaparte par le département de l'Yonne (26 sept.). — L'état de siége est levé à Paris (19 oct.). — Fin du vote des articles de la constitution le 24. L'élection présidentielle est fixée par l'assemblée, le 26, au 10 déc. Clôture du vote sur les amendements apportés à la constitution par le comité constituant (4 nov.). Fête pour la proclamation de la constitution (12 nov.): elle établit une république démocratique avec un président pour quatre ans, élu au suffrage universel, rééligible seulement au bout de quatre ans; une assemblée législative de 750 membres élus pour trois ans au suffrage universel et direct par scrutin de liste, sans condition de cens, la révision de la constitution est possible dans la dernière année d'une législature si le vœu exprimé par l'assemblée réunit les trois quarts des suffrages; elle ne peut être faite que par une assemblée nouvelle de révision.—Offres de protection faites au pape par le gouvernement, quand l'assassinat de M. de Rossi, son ministre, et la révolte du peuple l'ont décidé à fuir de Rome, le 27.—Élection pour la présidence (10 déc.). Le général Cavaignac, qui était l'un des candidats, dépose ses pouvoirs; les ministres donnent leur démission. Louis-Napoléon Bonaparte, qui a la majorité des suffrages (cinq millions six cent mille sur sept millions de votants), est proclamé président de la république par l'assemblée, et prête serment de fidélité à la constitution (20 déc.). Il résidera à l'Élysée. Premier ministère présidentiel (25 et 29 déc.): MM. Odilon Barrot, Drouyn de Lhuys, Falloux, général Rulhières, Passy, Tracy, L. Faucher, Lacrosse et Buffet. — Dépenses publiques de 1848 : 1 746 660 000 francs; l'excédant des dépenses sur les recettes fournies par les contributions de toute nature est de 404 millions. — Inauguration du chemin de fer de Dieppe (juill.). — Mort de Chateaubriand à quatre-vingts ans (4 juill.).

Hollande. — Une commission, nommée par le roi, rédigera une nouvelle loi fondamentale (17 mars).— Réforme promise au grand-duché de Luxembourg le 23. — Le roi sanctionne la nouvelle constitution (13 oct.); liberté, égalité pour les cultes.

Italie. — Révolte à Messine (6 janv.), puis à Palerme, et bientôt dans toute l'île. Bombardement de Palerme. Les concessions offertes par le roi (18, 19 janv.), sont refusées; les Siciliens demandent un parlement national à Palerme et constituent un gouvernement provisoire. La révolution est conduite par le prince de Pantellaria, les marquis de Rudini et de Spedalotto, le major-

général don Ruggiero Settimo. Révolte à Naples le 27. — Le roi promet une constitution sur les bases de la charte française, le 29. Amnistie pour tous les délits politiques depuis 1830 (1er févr.). La constitution promise pour les Deux-Siciles est publiée le 10.—Le roi de Sardaigne, Charles-Albert, promet aussi une loi constitutionnelle (8 févr.). Il admet les Albigeois à la jouissance de tous les droits civils et politiques, le 17.—En Toscane, émeute à Livourne (6 janv.). Le grand-duc accorde une représentation nationale avec deux chambres (11 et 15 févr.).—Charles-Albert publie la constitution promise (4 mars), ministère sous le comte de Balbo de mars à juillet : deux chambres; liberté de la presse; liberté des personnes; inamovibilité des juges; garde civique. — Constitution parlementaire donnée par le pape : deux chambres avec voix consultative; le cens d'électeur est de douze scudi (15 mars). — Un mois après la révolution de France, ouverture du parlement insurrectionnel de Palerme le 25. Il décrète la déchéance du roi de Naples et de sa dynastie (13 avril). — Gouvernement provisoire à Modène et Reggio (9 avril); à Parme, le 11. — La guerre est engagée par les Sardes et les Lombards contre l'Autriche ; succès de Charles-Albert à Pastrengo, près de l'Adige (30 avril). Pie IX condamne ceux qui prêchent une république italienne dont on veut que le pape soit le chef, le 29.—Mouvement à Rome, parce qu'il ne veut pas combattre l'Autriche (1er mai). Le comte Mamiani est à la tête d'un nouveau ministère, le 3 : les affaires de politique étrangère forment un secrétariat distinct de celles de l'Église.—Ouverture du parlement des états sardes à Turin, le 6.—Le duché de Plaisance vote son incorporation au royaume de Sardaigne, le 10.—Insurrection à Naples ; victoire des troupes royales pour lesquelles se déclarent les lazzaroni (15 mai) : le roi ne retire aucune concession ; ses vaisseaux sont avec ceux de Sardaigne et de Venise, en rade de Trieste, contre l'Autriche ; le général Pépé combat avec les Piémontais.—Ouverture de l'assemblée constituante à Rome (3 juin). Les Romains ont fourni un corps d'auxiliaires contre l'Autriche sous le général Durando.—Le roi Charles-Albert signe l'acte de réunion de la Lombardie à la Sardaigne (10 juin). — Ouverture du parlement de Naples (1er juill.). — L'assemblée de Venise, ouverte le 3, vote le 4 l'incorporation de Venise à la Sardaigne. — Le gouvernement sicilien est reconnu par la France (8 juill.). Il appelle, le 11, le duc de Gênes, fils puîné du roi Charles-Albert, au trône constitutionnel de Sicile.—Le parlement de Turin confère au roi pleins pouvoirs pendant la guerre, le 29. Mais les républicains avec Mazzini dominent à Milan : composition d'un comité de défense qui s'isole du roi, le 28. La capitulation de Milan (5 août) rend aux Autrichiens la Lombardie, ramène le duc François V à Modène le 5, et décide Venise, qui résiste malgré l'armistice conclu par Charles-Albert le 9, à se proclamer en république le 10 : Manin est à la tête du gouvernement. — Les chambres de Rome sont prorogées, le 27, jusqu'au 16 nov. — Le roi de Naples envoie des troupes contre Messine (2 sept.); elle est bombardée jusqu'au 7. — Soulèvement à Livourne contre le grand-duc (4 oct.).—Première séance des états-réunis de l'Italie, à Turin, sous la présidence de Vincent Gioberti, Romeo, Mamiani (10 oct.).—Prolongation de l'armistice avec l'Autriche, votée le 21 par les députés de Sardaigne : 77 contre 58.—En Toscane, dissolution de la chambre des députés (3 nov.).—A Rome, assassinat de M. de Rossi, ministre du pape (15 nov.). Le peuple révolté demande la reconnaissance de la nationalité italienne, une constituante et la guerre d'indépendance, le 16; ses chefs usurpent le pouvoir. Ministère Galletti, le 21. Le pape quitte Rome

pour se réfugier dans les états de Naples, le 24. Une constituante sera convoquée pour tous les états de l'Italie, afin de préparer un acte fédératif (13 déc.). — En Sardaigne, ministère Gioberti (16 déc.); dissolution du parlement, nouvelles élections.—Initiative prise par l'Espagne auprès des cours catholiques en faveur du pape, le 21.

Perse. — Mort de Mohammed-shah (6 sept.). Son fils aîné, Nasr-ed-Din, lui succède à dix-huit ans. Le premier ministre Mirza-Agassi, exilé à Bagdad, est remplacé par Mirza-Tagui.

Portugal. — Clôture des cortès (15 août) : la reine se félicite que la paix intérieure n'ait pas été troublée.

Russie. — Manifeste impérial, à l'occasion du mouvement révolutionnaire de l'Europe (26 mars) : l'empereur ne menace pas de la guerre; mais il ne veut pas de propagande dans ses états. — Choléra et grande sécheresse.

Suède. — Concours prêté au Danemark contre les duchés révoltés. Entrevue des deux rois à Malmoé (7 juin).—Mort du chimiste Berzélius (7 août).

Suisse. — Dans le canton du Valais, la réunion des biens ecclésiastiques au domaine national est admise en principe par un décret du peuple (11 janv.). On ne demandera aux ordres que l'excédant de leur revenus, le 29. La congrégation du grand Saint-Bernard ne veut pas en faire connaître l'état.—Dans le canton de Fribourg, la séquestration des biens des couvents est décrétée (29 mars). —Nouvelle constitution fédérale projetée le 8 : une diète composée d'un conseil national et d'un conseil d'État; un conseil fédéral ou pouvoir exécutif; un tribunal fédéral. Adoptée le 27 juin par la majorité des états, elle est votée par les cantons (1er sept.) et déclarée loi fondamentale, le 12. Ouverture du conseil national à Berne (6 nov.) : cette ville est reconnue comme siége unique de la confédération, le 28.

Turquie. — Reschid-pacha, le ministre réformateur, est subitement disgracié, et remplacé par Sarim-pacha (27 avril); il redevient grand vizir le 11 août.—En Valachie, révolution à Bucharest (23 juin); chute du prince Bibesco. Essai de reconstitution de la nation roumaine. Les Russes, sous prétexte de prévenir tout mouvement révolutionnaire, passent le Pruth (9 juill.), et campent près d'Iassy. Les troupes turques entrent aussi dans la Valachie le 30. Les deux gouvernements semblent d'intelligence pour rétablir les anciennes autorités. Le commissaire de la Porte, Fuad-effendi, supprime la lieutenance princière, qui a remplacé en Valachie le gouvernement provisoire (25 sept.); il nomme seul caïmacan. Constantin Cantacuzène. Une armée russe, qui entre en Valachie (27 sept.) est bientôt à Bucharest (12 oct.). — A cause de la maladie de Mehemet-Ali, Ibrahim-pacha son fils est investi de la vice-royauté d'Égypte, et nommé vizir (1er sept.). Mort d'Ibrahim (10 nov.). Ses pouvoirs passent à son neveu, Abbas-pacha, le 25.

1849.

Allemagne, Autriche et Prusse. — Le parlement excluant l'Autriche décide que la dign. de chef de l'empire sera conférée à un pr. régnant de l'Allemagne (19 janv.), et qu'elle sera héréditaire (27 mars) : il vote la constit. avec les lois fondam., le suffrage universel est établi, 12 avril. Malgré les succès de l'Autriche en Italie, il confère l'empire au roi de Prusse (28 mars). Réponses équivoques de Frédéric Guillaume IV (3 avril). L'Autriche déclare que l'assemblée de Francfort a outre-passé ses pouvoirs, et rappelle ses députés, le 5 et le 8. — Les gouvernements de Wurtemberg et de Bavière ne sont pas non

plus favorables à la constitution fédérale, le 19 et le 23; mais la chambre du Wurtemberg l'accepte, le 22. Le roi de Prusse, pour n'être pas à la merci de la démocratie qui dépouille l'Autriche, refuse définitivement l'empire tant souhaité pour lui par M. de Radowitz (28 avril), le lendemain de la résolution annoncée par l'empereur de Russie d'intervenir en Hongrie. — Dans le Hanovre, la Bavière rhénane (Palatinat), la Prusse rhénane, le Wurtemberg, la Saxe royale, irritation du parti révolutionnaire, parce que les gouvernements ne veulent pas reconnaître la constitution et les lois fondamentales faites à Francfort. Insurrection à Dresde en faveur de la constitution allemande (3 mai) : intervention de troupes prussiennes pour le roi, le 5; la révolte est réprimée le 9. Le ministère de l'empire donne sa démission au vicaire l'archiduc Jean, parce qu'il ne s'est pas opposé à cette intervention de la Prusse, le 10. Insurrection dans le grand-duché de Bade, à Rastadt (11 mai), à Offenbourg, à Carlsruhe; alliance avec les révolutionnaires du Palatinat bavarois qui sont aussi en armes, le 17. L'esprit de révolte gagne la Hesse-Darmstadt le 24. — Le roi de Prusse rappelle de Francfort les députés prussiens (14 mai) : déclaration analogue des gouvernements de Saxe le 21, et de Hanovre le 23. Démission de beaucoup de députés, et même de M. H. Gagern.—Le roi de Prusse essaye de reconstituer à son profit l'unité allemande, au moyen du traité, dit des trois rois, conclu avec les rois de Saxe et de Hanovre pour maintenir la sûreté intérieure et extérieure de l'Allemagne (26 mai), et d'un nouveau projet de constitution le 28. Le parlement de Francfort, pour être plus près des pays qui se sont soulevés au nom de la constitution, alors que les troupes prussiennes combattent l'insurrection dans le grand-duché de Bade, s'établit à Stuttgard : cent cinq membres viennent y siéger et remplacent le pouvoir central par une régence (6 juin). Le gouvernement de Wurtemberg fait arrêter beaucoup de membres, le 18; l'assemblée n'est plus possible. Une fraction des centres du parlement de Francfort se réunit encore à Gotha le 25; ils sont cent quarante-sept le 27; puis à Hornau (17 juill.).—Longue et pénible lutte du général prussien Peucker contre les insurgés de Bade, du Palatinat rhénan, et d'une partie du Wurtemberg, qui se sont donné un gouvernement provisoire (juin-juill.); Mieroslawski commande les Badois. Les Prussiens prennent Offenbourg (2 juill.), Fribourg le 7, Rastadt le 23. Le grand-duc de Bade rentre dans ses états le 18 août, accompagné du prince de Prusse. Cette insurrection est étouffée en même temps que se termine la guerre de Hongrie.—Le conseil d'administration, décrété par le traité des trois rois le 26 mai, se réunit le 19 juin à Berlin : cinq membres.—Entrevue des souverains d'Autriche, de Prusse et de Saxe, à Pilnitz (7 sept.). — La Prusse et l'Autriche conviennent de la formation d'une commission d'empire, composée de deux membres prussiens et deux autrichiens pour remplacer le pouvoir central actuel (30 sept.). L'archiduc Jean, vicaire de l'empire, remet le pouvoir à ces commissaires (20 déc.).—La Prusse fait fixer au 31 janvier par le conseil d'administration fédéral, siégeant à Berlin, les élections du parlement allemand, et décide qu'il se tiendra à Erfurt, ville prussienne (17 nov.). Opposition du Hanovre, de la Saxe, de la Russie et de l'Autriche; mais vingt-sept gouvernements allemands ont adhéré au traité du 26 mai. — L'opposition parlementaire, qui rattache ses espérances à la constitution fédérale de Francfort, est en majorité dans le Wurtemberg, où le vieux roi Guillaume dissout l'assemblée (22 déc.); dans la Saxe royale où une intervention armée de l'Autriche paraît imminente (déc.); dans le Hanovre où la seconde chambre menace les biens des couvents et les

priviléges des seigneurs (30 nov.); dans la Hesse-Darmstadt où les élections sont favorables à la démocratie (déc.). Dans le grand-duché de Bade, prolongation de l'état de siége et de la loi martiale (23 déc.). A Francfort, coup d'état du sénat contre la constituante (31 déc.). — En Prusse, où la seconde chambre a été dissoute le 27 avril, le roi donne une nouvelle loi électorale pour la composition de cette chambre d'après le principe de l'impôt et de la capacité combiné avec le principe du suffrage universel indirect (30 mai). Ordonnance contre le droit de réunion (29 juin); contre la vente des imprimés le 30. Levée de l'état de siége à Berlin (28 juill.) Les chambres discutent la constitution octroyée par le roi. Le gr.-d. de Posen restera, comme avant mars 1848, en dehors de la conféd. (16 nov.). Le prince de Hohenz.-Sigmaringen cède sa principauté (7 déc.).

Amérique du sud.—A Buenos-Aires, feinte abdication du général Rosas (oct.); il se fait charger par les représentants du peuple de tout le pouvoir exécutif. — Traité avec l'Angleterre (24 nov.), semblable à celui qu'a signé l'amiral français Le Prédour.

Angleterre. — Nouvelle loi de navigation, qui permet aux navires construits à l'étranger d'être enregistrés en Angleterre comme navires anglais, sans payer de droits. — Le port d'Aden (Arabie), à partir du 1er janvier, sera ouvert au commerce de toutes les nations. — Acquisition des comptoirs danois en Guinée. — Lutte contre les Afghans, et contre les Indiens de Lahore ou Sikhs. Prise de Moltan, à l'est du Sind sur le Tchénab. Les Afghans menacent Peichawer (déc. 1848-janv. 1849). Plusieurs chefs des Sikhs, entre autres Schir Singh, se rendent (14 mars). Le Pendjab est incorporé à l'empire anglais; la souveraineté des Sikhs n'existe plus, le 29.—Mort du fameux forgeron de Gretna-Green, à la frontière sud-ouest de l'Écosse (janv.), qui, pendant vingt-trois ans, jusqu'à l'abolition de l'ancienne loi écossaise sur les mariages, a célébré tant de mariages, souvent contre le gré des parents. — Nouvelle bourse au charbon à Londres, inaugurée le 30 oct.—Robert Stephenson exécute un chemin de fer suspendu, qui traverse le détroit de Menai et joint l'île d'Anglesey à la terre ferme de Carnarvon; le pont tunnel est achevé le 20 juin. — Popul. 29 millions.

Autriche, Hongrie et Italie. — Réouverture de la diète autrichienne, à Kremsier (3 janv.). Le ministère n'accepte pas ce principe des lois fondamentales formulées à Francfort, que tous les pouvoirs de l'état émanent du peuple, le 4. La diète alors rejette le premier paragraphe du projet de constitution autrichienne, le 10. Les succès momentanés en Hongrie décident l'empereur à dissoudre la diète de Kremsier; il octroie d'Olmutz une constitution qui embrasse tous les peuples de la monarchie, et en promettant le respect des diverses nationalités, les réunit par les liens d'une centralisation puissante (4 mars). — Guerre de Hongrie. Windisgratz entre à Bude (5 janv.). Le général Bem, réfugié polonais, bat les Autrichiens aux environs d'Hermanstadt en Transylvanie. Les Russes, qui stationnent en Valachie, entrent à Kronstadt (1er févr.), à Hermanstadt le 4; mais sont rejetés en Valachie (20 mars). Gœrgey, avec une autre armée hongroise, refoule Windisgratz sur Pesth (6 avril); les Hongrois prennent Waitzen au nord de cette ville, le 11. Welden remplace Windisgratz le 12. La diète magyare proclame l'indépendance de la Hongrie et la déchéance de la maison de Hapsbourg; Kossuth est président provisoire (14 avril). La forteresse hongroise de Comorn reste à Gœrgey, le 20. Pesth est aux Hongrois le 24. Le quartier général de l'armée autrichienne, dont le jeune empereur se déclare le commandant

en chef, est à Presbourg (6 mai). La Russie, qui conclut une convention avec la Turquie au sujet des principautés danubiennes (30 avril), est libre de concourir, comme elle l'a annoncé le 27, à la répression de l'insurrection hongroise qui pouvait s'étendre à ses provinces polonaises. — Courte et heureuse campagne des Autrichiens en Italie. Dénonciation de l'armistice (12 mars) : manifeste de Charles-Albert, adressé à l'Europe le 13. Abdication du duc de Parme, l'infant Charles II, en faveur de son fils, le 14. Retraite du duc de Modène le 19 ; les Autrichiens occupent la citadelle de Modène. Radetzky passe le Tessin le 20. Il bat le roi sarde à Novare (23 mars). Abdication de Charles-Albert en faveur de l'aîné de ses fils. Armistice le 26 : occupation par les Autrichiens de la citadelle d'Alexandrie. Brescia, révoltée contre les Autrichiens depuis le 25, est prise d'assaut (1er avril). Seize mille Autrichiens occupent le duché de Parme, le 5 ; ils entrent à Livourne, après deux jours de résistance (11 mai) ; à Bologne le 16 ; à Florence le 21 ; à Ancône, après un bombardement (18 juin). Les révolutionnaires de Rome vont avoir à se défendre contre une armée française débarquée à Civita Vecchia le 25 avril. — La guerre de Hongrie est plus facile, après les succès de Radetzky en Italie, et avec le concours des Russes dont plus de cent mille viennent par Cracovie (6 mai), et par la Bukovine le 16. Kossuth est cependant reconnu par le parlement de Debreczim comme gouverneur de Hongrie, le 14. Bude subit trois assauts du 17 au 21. Haynau remplace Welden dans la direction de la guerre, le 30. — Jellachich qui attaque par le sud-ouest, prend Neusatz en face de Peterwardein (11 juin). Efforts des Hongrois contre les Autrichiens, stationnés dans l'île de Schutt entre Presbourg, Raab et Comorn, le 16. L'empereur de Russie vient lui-même à Cracovie le 14, et lance de nouvelles armées au nord et au nord-ouest ; elles reprennent Eperies et Kaschau le 22 et le 24. Le gouvernement magyar est transféré de Pesth à Szegedin (2 juill.). Les Russes prennent Debreczim, le 3, les Autrichiens Bude, le 11. Le corps russe de Paskewitz enlève Waitzen le 17 ; mais les Szeklers de Transylvanie entrent en Moldavie le 23, et Gœrgey reporte la guerre au nord, du côté du Sajo sur la Theiss le 26. Les Russes prennent de nouveau Debreczim, tandis que Haynau porte son quartier général à Szegedin (1er août). — Un de leurs chefs, Luders, contient Bem en Transylvanie le 6. Ils occupent Grosswardein le 8. Haynau est vainqueur près de Temesvar. Dernière résistance de Bem et de Dembinski entre Temesvar et Arad, sur le Maros, le 9. Kossuth remet les pouvoirs à Gœrgey, le 11. Celui-ci capitule, près d'Arad, à Vilagos ; il somme vainement le général Klapka, commandant de Comorn, de l'imiter (14 août). Bem, Dembinski, Preczel, Kossuth, se réfugient sur le territoire ottoman. Les réfugiés sont bientôt l'objet d'une demande d'extradition, adressée à la Porte par l'Autriche le 24, et par la Russie le 26, parce que beaucoup d'entre eux étaient polonais. La guerre de Hongrie se termine enfin, après un an de luttes héroïques pour l'indépendance, par la reddition de Comorn (27 sept.). — Après la capitulation de l'armée hongroise, Venise se soumet aux Autrichiens (22 août). — Plan d'une réorganisation administrative de l'empire (26 juin). — Établissement d'une taxe sur le revenu (oct.). Le papier-monnaie impérial est sans crédit, tout en étant en circulation. Excédant considérable des dépenses sur les recettes. — Vengeances exercées sur les Hongrois : beaucoup d'exécutions, depuis le 6 oct. ; mort du comte Louis de Batthiany, qui présidait, avant l'insurrection, le conseil des ministres en Hongrie. Réorganisation de l'administration de la Hongrie (12 et 17 oct.) ; on y publie la constitution autri-

chienne du 4 mars, base des futures constitutions provinciales (2 déc.). —Nouvelle organisation civile et militaire des provinces italiennes. — L'Autriche commence à avoir un *Bulletin des lois de l'empire* (1er nov.).

Danemark. — Les hostilités recommencent de la part des Danois contre les Allemands auxiliaires des insurgés du Slesvig et du Holstein (3 avril). Perte de deux vaisseaux danois au port d'Eckernfœrde au sud-est du Slesvig, le 5. Les troupes slesvico-holsteinoises prennent Kolding, dans le Jutland, le 20, et bombardent Fridericia (16 mai). Victoire des Danois près de cette ville sur les Prussiens auxiliaires (6 juill.). Armistice pour six mois et protocole de paix, sous la médiation de l'Angleterre, entre la Prusse et le Danemark (10 juill.); protestation des États du Slesvig, le 19. Une commission administrative s'établit dans le Slesvig, à Flensbourg, au nom du roi (25 août). — Vote de la constit. libérale promise par le roi en janv. 1848 (25 mai). Elle sera sancti. par le roi le 5 juin. Il se réserve le droit de lever les impôts jusqu'au 31 mars 1850. Élections pour la prochaine assemblée législative, favorables au ministère (déc.).

Espagne. — Cabrera est aux prises avec les troupes royales, en Catalogne (7 janv.). Il est arrêté à la frontière de France (23 avril). — Réforme des tarifs de douanes (17 juillet) un peu plus libérale qu'en 1841; encore des prohibitions. — Trois jours de crise ministérielle : le cabinet Narvaez est rétabli (21 oct.). Réforme administrative (28 déc.).

États-Unis.—Agitation permanente au sujet de la question de l'esclavage. M. Clay, retiré depuis sept ans du congrès, rentre au sénat (déc.). — Le district des Mandanes, à l'ouest du fleuve Missouri, où l'esclavage n'est pas admis, prend rang, comme territoire de l'Union, sous le nom de la rivière Minesota (déc.).—Rapide développement de la Californie. Assemblée constituante à Monterey; vote d'une constitution qui exclut les esclaves (nov.). — Les Mormons du grand Salé font reconnaître territoire de l'Union leur pays d'Utah ou Deseret.—Première caisse de thé, venue directement de la Chine par l'isthme de Panama (oct.). On commence à cultiver le thé dans la Caroline du sud.—Mort du prophète Miller, auteur de la secte des millénaires.—Tentative d'aventuriers sur Cuba (sept.).

France. — L'impôt du sel est réduit depuis le 1er janv. — Projet de loi contre les clubs, prés. le 27 : l'ass. refuse de voter l'urgence. — La réduct. de la garde mobile est le prétexte de quelq. désordres, le 29. — Les accusés du 15 mai 1848 sont jugés par la haute cour siég. à Bourges (7 mars). — Loi sur le conseil d'État (3 mars). On réglem. le suffr. univers. (15 mars). — M. Proudhon, écrivain socialiste, qui a essayé de constituer la banque du peuple, est condamné, pour délit de presse, à trois ans de prison, le 28. — Le procès de Bourges se termine par des condamnations contre Barbès, Blanqui, Sobrier, Raspail, etc. (2 avril). — Premier vote favorable à une expédition d'Italie, en vue seulement de garantir le territoire piémontais, à la suite du désastre de Novare (31 mars). Départ d'un corps d'armée sous le général Oudinot (22 avril); il débarque à Civita Vecchia, et se dirigera contre la république romaine, après d'inutiles offres de pacification. — Pétitionnement contre l'assemblée constituante, qui consent à convoquer une assemblée législative; élections (13 mai). Un des derniers actes de la constituante est l'abolition de l'impôt sur les boissons, à partir du 1er janvier 1850, le 18. Elle se dissout le 26.—Le 28, s'installe l'assemblée législative. M. Dupin, l'aîné, est nommé président de l'assemblée (1er juin) : l'élection sera renouvelée tous

les trois mois, jusqu'à la fin de 1851 (1er juin). — MM. Dufaure, de Tocqueville et Lanjuinais entrent dans le cabinet (1er juin). Message du président le 6. — Ravages faits par le choléra depuis deux mois; il emporte le maréchal Bugeaud, le 10. — L'expédition contre Rome, regardée comme une violation de l'article de la constitution qui défend d'attenter à la liberté des peuples, est l'occasion de violents débats à l'assemblée, et de la tentative d'insurrection du 13 juin: habiles mesures du général Changarnier; poursuites contre M. Ledru-Rollin et d'autres représentants. Insurrection sanglante à Lyon, le 15. — Suppression des clubs pour une année, le 19. — Le siége de Rome, conduit par les généraux Oudinot et Vaillant, se termine par l'occupation le 3 juillet.—Loi sur la presse (9 et 27 juill.).— L'assemblée décide, le 28, qu'elle se prorogera du 13 août au 30 sept. — Loi sur l'état de siége (9 août).—Message du président à l'assemblée; changement de ministère, malgré l'accord qui existait entre le cabinet et la majorité (31 oct.) : plus de président du conseil. MM. Ferd. Barrot, Ach. Fould, Rouher, Dumas, Bineau, Parieu, contre-amiral Romain-Desfossés, Lahitte. — Fin des débats de la haute cour de Versailles, jugeant l'attentat du 13 juin (13 nov.); dix-sept sentences de déportation. — Le gouvernement demande le rétablissement de l'impôt sur les boissons (11 déc.); adoption du projet, le 20. Projet de loi relatif aux instituteurs communaux, pour en donner la nomination aux préfets, le 13. — Déficit de deux cent quinze millions, dans la balance entre les dépenses et les recettes.—En Algérie, un faux Bou-Maza, dans les tribus du Jurjura, est tué (2 oct.). Siége de Zaatcha, ville rebelle de l'oasis de Biskara (province d'Oran), défendue par les Zibans et les Ouled-Nails; il dure cinquante et un jours. Zaatcha est rasée (26 nov.). — Un différend avec le Maroc a été aplani le 8 nov. — Mort du maréchal Molitor (28 juill.).

Haïti. — Victoire des Dominicains, sous Santana, sur les Haïtiens que commande Soulouque (22 avril). — Cruautés de Soulouque. Il se fait nommer empereur sous le nom de Faustin (25 août) et fonde deux ordres de chevalerie. — Seconde expédition contre les Dominicains (nov.).

Hollande. — Mort de Guillaume II (17 mars); son fils Guillaume III lui succède.—Minist. Thorbecke (oct.).

Italie. — Ouverture de la constituante romaine (5 févr.). — Le grand-duc Léopold II quitte Florence et déclare qu'il ne consent pas à une constituante italienne, dont les adhérents ont été frappés d'excommunication, par Pie IX, le 1er janvier (7 févr.). Gouvernement provisoire à Florence, le 8. — Proclamation de la république à Rome le 9 par l'assemblée constituante; les biens ecclésiastiques sont déclarés biens nationaux, le 13. — Proclamation de la république à Florence, le 18. — Ferrare est occupée un jour par les Autrichiens, pour obtenir satisfaction de violences commises contre des soldats de l'empereur le 19. — Vente d'objets d'art par le gouvernement romain.— Projet de réunion des républiques de Florence et de Rome; des subsides seront accordés à Venise qui résiste toujours, le 27. — Le roi de Naples offre aux Siciliens un gouvernement séparé avec un vice-roi (28 févr.). Il dissout les chambres napolitaines, et les ajourne indéfiniment (12 mars).— Charles II, duc de Parme, abdique en faveur de son fils Charles III, le 14. —Défait à Novare par les Autrichiens qu'il a provoqués, Charles-Albert abdique le 23. — Avénement de son fils, Victor-Emmanuel, qui conclut aussitôt un armistice. Insurrection de Gênes contre le nouveau roi (du 30 mars au 4 avril). — Les Autrichiens rétablissent le gouvernement de Parme, au nom du duc Charles III (6 avril). — A Florence, rétablissement du gouvernement du grand-duc, le 12. — Succès des Napolitains en Sicile (avril); prise de Catane, Syra-

cuse, Agosta, Noto; soumission de Palerme, le 23. — Pie IX invoque le secours de l'Autriche, de la France, de l'Espagne, de Naples (20 avril). Un corps d'armée française part pour Civita Vecchia le 22, y débarque le 25, sous le général Oudinot. Tentative sur Rome qui ne veut pas rendre au pape ses pouvoirs, 30. Le roi des Deux-Siciles entre aussi avec une armée sur le territoire romain, le 30; mais il est repoussé par Garibaldi (9 mai). Quatre mille Espagnols viennent avec le général Cordova (27 mai). L'assemblée romaine refuse de recevoir les Français comme alliés et amis (19 mai.) Les négociations de M. de Lesseps, envoyé français, sont encore un retard utile aux Romains, le 31. Le général Oudinot prend la villa Panfili à l'entrée de Rome (3 juin); siége de Rome; attaque difficile des bastions. La constituante renonce à la défense, le 30 juin. Occupation de Rome par les Français (3 juill.); cessation du triumvirat révolutionnaire de Mazzini, de Garibaldi, d'Avezzana; l'assemblée constituante se dissout. Les Français, qui proclament la restauration de la souveraineté pontificale (15 juill.), occupent Rome, encore en 1863, même après la rentrée du pape. — Traité de l'Autriche avec Parme (3 juill.), et bientôt avec Modène, pour convenir des bases d'un tarif de douane commun. — Charles-Albert, l'ex-roi de Sardaigne, meurt à Oporto en Portugal (28 juill.). Ouverture des chambres à Turin, le 30. Traité de paix avec l'Autriche, à Milan (6 août). — Neuf jours après la capitulation de l'armée magyare de Georgey, soumission de Venise aux Autrichiens (22 août). — Le président de la république française, dans sa lettre du 18 août, désirait pour les Romains une amnistie générale, la sécularisation du pouvoir administratif, le code Napoléon et un gouvernement libéral. Venu de Gaëte à Portici le 4 sept., le pape promet, par un *motu proprio*, un conseil d'état avec voix consultative, une représentation municipale, des réformes judiciaires et administratives (12 sept.). — A Naples, mesures de rigueur, décrets d'exil et d'arrestation contre le parti libéral (sept. et oct.). — Dans le grand-duché de Toscane, comme à Rome le 12 sept., le décret d'amnistie fait beaucoup d'exceptions (21 nov.). — En Piémont, de nouvelles élections préparées par un manifeste pacifique et constitutionnel du roi (20 n.), donnent une assemblée conservatrice et favorable au ministère Azeglio. Ouverture des chambres par le roi (20 déc.).

Russie. — Les dépenses de la guerre de Hongrie amènent un déficit de trente millions de roubles d'argent. Émission de la 22e et de la 23e série des billets du trésor de l'empire, pour six millions de roubles (nov.). — Conformément à l'ukase de 1845, les juifs devront, à partir du 1er janvier, prendre le costume national russe ou le costume français, ou payer un impôt annuel. — Population dans les quarante-neuf provinces : 54 092 300 âmes. — Sentence d'une commission militaire contre les auteurs d'un complot (déc.) : vingt et une condamnations à mort, commuées par l'empereur.

Suisse. — Adoption, par le conseil des États, du système monétaire, et du système des poids et mesures de France (nov.). — Embarras diplomatiques à cause des réfugiés démocrates.

Turquie. — Convention de Balta-Liman avec la Russie, au sujet des principautés danubiennes (30 avril) : les hospodars de Moldavie et de Valachie seront nommés pour sept ans par le sultan; le règlement organique de 1831 reste en vigueur; suspension momentanée des assemblées de boyards que remplacera un divan; jusqu'à la pacification des pays voisins, la Russie peut, comme la Turquie, y laisser dix mille hommes. — La Porte destitue l'hospodar de Moldavie, Michel Stourdza (25 mai). Stirbey, nommé hospodar de Vala-

chie le 29 juin, est investi le 14 juill. En Moldavie, est nommé le prince Gr. Ghika. — Mort de Méhémet-Ali, à Alexandrie, à quatre-vingts ans (1er août). — Différend avec l'Autriche et la Russie, à cause des réfugiés hongrois et polonais, dont la Porte refuse l'extradition (17 sept.). Intervention officieuse de l'Angleterre et de la France; l'amiral anglais Parker paraît même dans les Dardanelles. La Russie se contente de demander l'internement (31 déc.).

1850.

Allemagne, Autriche et Prusse. — La démocratie est encore puissante dans plusieurs états (janv.). — Réformes intérieures en Autriche. Publication successive des constitutions provinciales, décrétées en déc. 1849 (janv.-févr.). Réorganisation judiciaire de la Hongrie (11 janv.). Autorité maritime centrale établie à Trieste (30 janv.). — En Prusse, après le vote des chambres, promulgation de la constitution revisée (1er févr.). Loi sur l'administration communale et provinciale (11 mars); elle restera sans exécution. Acquisition des principautés de Hohenzollern (20 mars).

La Prusse active les élections pour la formation du parlement fédéral d'Erfurth, convoqué pour le 20 mars au nom des états qui font partie de l'Union restreinte (13 févr.). — Convention de Munich, entre la Bavière, la Saxe et le Wurtemberg, pour la reconstitution de l'état fédératif, avec une assemblée représentative de trois cents députés, dont cent pour l'Autriche, cent pour la Prusse, cent pour les autres membres de la confédération (27 févr.) : projet accepté par le Hanovre et l'Autriche. L'Autriche songe à établir une union douanière austro-allemande, pour absorber le zollverein dirigé par la Prusse. — Ouverture de la diète d'Erfurth (20 mars) : deux chambres, celle des États, celle du peuple. Fluctuations du roi de Prusse, qui n'ose pas se déclarer ouvertement contre l'Autriche; attitude menaçante du ministre autrichien Schwartzenberg; conseils modérateurs du ministre de Prusse, M. de Manteuffel. La chambre du peuple, 125 voix contre 89, adopte la constitution allemande du 28 mai 1849 (13 avril). Clôture de la session le 29; le collége des princes de cette diète d'empire doit se réunir à Berlin pour représenter l'Union restreinte. Vigueur de l'Autriche : le prince de Schwartzenberg adresse un appel à tous les états allemands pour reconstituer la diète de 1815 à Francfort (26 avril). Cependant la commission fédérale provisoire, instituée le 30 sept. 1849, est continuée le 30. — Ouverture à Berlin du congrès des princes alliés de la Prusse, représentant vingt états secondaires (10 mai.) Le même jour, ouverture de l'ancienne diète germanique de Francfort par le plénipotentiaire de l'Autriche, le comte de Thun (10 mai) : y sont représentés les royaumes de Saxe, Hanovre, Wurtemberg, Bavière, le Luxembourg et la Hesse-Hombourg. Dernière séance du congrès des princes et des représentants des villes libres à Berlin; le conseil d'administration doit être remplacé par un conseil princier (16 mai). La Prusse refuse de reconnaître à l'assemblée de Francfort, où elle envoie des députés pour des conférences libres, le caractère de congrès traditionnel. A Varsovie, conférences sur les affaires d'Allemagne entre l'empereur de Russie, le ministre Schwartzenberg et les princes de Prusse (27 mai). — L'assemblée de Francfort proclame le retour au conseil fédéral restreint des dix-sept, selon le mode de 1815 (15 juill.). L'Autriche réclame pour l'assemblée de Francfort la ratification du traité conclu, le 2 juill., par la Prusse avec le Danemark au nom de la confédération. Elle convoque à Francfort le conseil restreint des dix-sept, pour remettre en activité la diète fédérale (10 juill. et 14 août). La Prusse refuse d'envoyer des députés à Francfort (25 août). Installation du conseil restreint de Francfort

(2 sept.). — Ordonnances inconstitutionnelles de l'électeur de Hesse (4 et 7 sept.). L'électeur fuit de Cassel le 13, est à Francfort le 15. Décision du conseil restreint de Francfort, en sa faveur, le 21; la Prusse, d'accord avec le conseil princier de Berlin, proteste contre les résolutions de la prétendue diète de Francfort. La rupture entre l'Autriche et la Prusse est imminente. La Prusse recule : l'Union restreinte se dissout; la constitution votée à Erfurth est annulée (8 oct.). Cependant, quand les troupes fédérales entrent dans la Hesse, les troupes prussiennes y accourent (1er nov.); et, si la retraite de M. de Radovitz, le 5, paraît un gage de paix, le 6 le roi de Prusse mobilise l'armée et la landwehr. — Conférences de M. de Manteuffel, principal ministre depuis la mort récente du comte de Brandebourg, et de M. de Schwartzenberg, à Olmutz (29 nov.): la Prusse et la diète de Francfort doivent agir en commun dans les questions de Hesse et de Holstein; des conférences libres de plénipotentiaires de tous les états allemands s'ouvriront à Dresde pour délibérer sur la question fédérale. Ouverture des conférences de Dresde (23 déc.); elles dureront jusqu'au 23 février 1851.

Dans tous les états, efforts de restauration de l'autorité monarchique. Ordonnances rigoureuses contre la presse, dans la Saxe royale (3 juin); dans la Prusse, le 5. L'état de guerre et la loi martiale, décrétés le 27 oct. 1849, se perpétuent dans le grand-duché de Bade. Dans la Hesse-Darmstadt, comme dans la Hesse électorale, refus du vote de l'impôt (21 sept.); dissolution des chambres, le 27; convocation extraordinaire (9 oct.). Dans le Mecklenbourg-Schwerin, une sentence arbitrale du Hanovre, de la Saxe et de la Prusse, condamne la constitution du 10 oct. 1849; les députés ne peuvent plus se réunir (22, 24 sept. et 16 oct.). Ministère moins libéral dans le Hanovre (28 oct.). Dans le Wurtemberg, depuis le 2 juillet, lutte entre le gouvernement et les chambres qui voient une violation de la constitution dans l'adhésion au traité de Munich du 27 février, et à la formation de l'assemblée plénière et du conseil restreint de Francfort; la troisième assemblée de révision de la constitution, ouverte le 4 oct., est prorogée le 11. — En Prusse, ouverture tardive des chambres (22 nov.) : leur esprit, comme celui du peuple, est enclin à la guerre avec l'Autriche. Irritation causée par la nouvelle des conventions arrêtées à Olmütz du 29 nov. au 1er déc.; prorogation. Population au 30 juin : 16 330 186 âmes. — En Autriche, la langue slavone est reconnue langue officielle de la Croatie (26 juin). Tribunal suprême de justice organisé à Vienne (août) : le sénat de Vérone y sera transféré. Organisation politique de la Hongrie (sept.). Constitution provinciale de la Gallicie (oct.). Économie pour le trésor, par le renvoi de quatre-vingt mille hommes (juill.). Restriction fiscale mise à la liberté de la presse (19 sept.). — Congrès universel des amis de la Paix, à Francfort sur le Mein (22 août). — Premi. banque populaire de Schulze-Delitsch (Saxe).

Amérique centrale. — Démission du président de Costa-Rica, le général Castro, qui a fondé la république (juin).

Amérique du sud et **Brésil.** — Convention entre les États-Unis et l'Angleterre pour la construction d'un canal à travers l'isthme de Panama (19 avril). — A la Nouvelle-Grenade, sur la demande du parti libéral, le président, le général Lopez, expulse les jésuites, qui avaient été appelés sous la présidence du général Herran (20 mai). — Dans l'Équateur, confusion, prise d'armes des partis, danger de démembrement. — Au Brésil, loi qui assimile la traite des nègres à la piraterie (juill.). — Au Chili, la franchise des ports est promise aux navires de toutes les nations qui accorderont le même privilége (août). — Le général San-Martin, un des libé-

rateurs du Chili et du Pérou, meurt en France (août).

Angleterre. — L'acte prohibitif de navigation de 1651 cesse d'être en vigueur (1er janv.). — Réclamations exercées par le ministre des affaires étrangères, lord Palmerston, contre le gouvernement grec pour des intérêts très-secondaires ; arrivée d'une flotte anglaise au Pirée le 15, ultimatum de vingt-quatre heures signifié le 16, violences exercées par l'amiral William Parker dès le 18 ; la Grèce reste calme et dévouée à son gouvernement, qui est forcé, parce que l'Angleterre ne tient pas compte de la médiation française, acceptée le 4 févr., de céder à l'ultimatum (26 avril). La France rappelle son ambassadeur de Londres (14 mai). Solution du différend, honorable pour la France (20 juin). — Bills proposés par le gouvernement pour l'amélioration de l'administration commerciale et politique des colonies : elles jouiront du système représentatif (8 févr.). — Mort de sir Robert Peel, deuil public (2 juill.). — M. Rothschild, élu par la cité de Londres, est exclu du parlement parce qu'il ne peut pas prêter le serment des chrétiens (26 juill.-1er août). — Un édit de Pie IX rétablit la hiérarchie catholique en Angleterre : un métropolitain, le cardinal de Westminster, M. Wiseman, et douze évêques (24 et 29 sept.) ; agitation et meetings anglicans. — Le trajet entre Plymouth et Lisbonne (trois cent vingt et une lieues de France) est fait en soixante-cinq heures (juill.). — Établissement de télégraphe sous-marin, essayé de Calais à Douvres (29 août). — Depuis septembre, construction par souscription, sous le patronage du prince Albert, d'un palais, tout en fer et en verre, dans Hyde-Park, à Londres, pour l'exposition universelle de l'industrie. — Stéréoscope de David Brewster. — Expédition à la recherche de J. Franklin, sous le capitaine Mac-clure, par le détroit de Behring.

Belgique. — Ratification du traité de navigation du 17 nov. 1849 avec la France (7 févr.) : réciprocité de conditions pour les transports d'un pays à l'autre et sous les deux pavillons. — Progrès croissants du commerce extérieur. — Reconstitution du ministère libéral du 12 août 1847 (11 août). — Mort de la reine Louise-Marie, princesse d'Orléans, à trente-huit ans (11 oct.).

Chine. — Mort de l'empereur Tao-Kwang (25 févr.) ; avénement de son quatrième fils, Y-Ching, âgé de dix-neuf ans.

Danemark. — Pénibles négociations à Berlin, avec la médiation de l'Angleterre, pour résoudre la question des duchés de Slesvig et de Holstein. La Prusse et les insurgés des duchés violant l'armistice, le ministère et la seconde chambre de Danemark sont décidés à recommencer la guerre (juin). Paix de Berlin (2 juill.), quinze jours après qu'une flotte russe a paru dans les parages des îles danoises, pour appuyer le droit du Danemark. A Londres, ouverture d'un protocole, que les grandes puissances sont appelées à signer pour la paix. L'armée du Slesvig-Holstein, composée en grande partie d'Allemands, n'en veut pas moins envahir le Slesvig. Elle est vaincue près des hauteurs d'Idstedt (25 juill.). Le protocole de Londres est signé par la France, la Russie, l'Angleterre, la Suède, le Danemark (2 août) ; par l'Autriche le 23 ; abstention de la Prusse, qui est toujours favorable à la cause insurrectionnelle des duchés. Décrets du roi en faveur du Slesvig reconquis (août). La diète des duchés s'ouvre à Kiel (9 sept.) ; les hostilités, que la lieutenance insurrectionnelle recommence, rendent à son armée Eckœrnfœrde, vaste port du Slesvig sur la Baltique (12 sept.), et Tonningen, à l'ouest de l'embouchure de l'Eider, le 29 : Friederikstadt est pendant six jours bombardée par les Holsteinois (29 sept.-5 oct.). Ils sont repoussés. Détresse de la diète de Kiel (oct.). Le

ministre de Prusse, M. de Radovitz, invite enfin la régence de Kiel à s'accorder avec son souverain (23 oct.).

Espagne. — Loi de comptabilité générale pour l'administration des finances publiques (janv.).—Les relations diplomatiques, rompues avec l'Angleterre depuis le 17 mai 1848, sont reprises à la demande de l'Espagne (30 mars, 23 avril).—Tentative, sans succès, d'aventuriers américains, partis de la Nouvelle-Orléans avec le général Lopez, contre l'île de Cuba (18 mai). — Naissance d'un prince des Asturies; il meurt aussitôt (12 juin). — Nouvelles élections favorables au ministère Narvaez (31 août).

États-Unis. — Convention Clayton-Bulwer avec l'Angleterre au sujet de l'influence des deux nations dans l'Amérique centrale, et du canal qui doit traverser l'isthme (19 avril). — Les Mormons établis à Deseret (ruche d'abeilles) accueillent tous les ennemis des institutions démocratiques et des religions reconnues. — Mort de John C. Calhoun, de la Caroline du sud, qui était depuis 1832 le champion de l'esclavage (31 mars). — Mort du président Taylor (9 juill.). D'après la constitution, le vice-président, Fillmore, succède à Taylor. — Compromis touchant la question de l'esclavage, proposé par M. Clay (janv.); il demande que l'esclavage ne puisse s'établir dans les contrées qui jusqu'ici en étaient exemptes. Le sénat vote l'admission, comme état, de la Californie, dont la constitution n'admet pas d'esclaves, et le bill qui fixe le gouvernement territorial du Nouveau-Mexique; mais il rejette le bill de compromis (15 août). La chambre des représentants vote les bills pour la Californie et le Nouveau-Mexique (6 sept.). La Californie forme le trente et unième état. Déjà l'Orégon, pays sans esclaves, a été au commencement de cette année érigé en territoire. Le même rang est donné au pays de l'Utah, où les Mormons n'admettent pas d'esclaves (sept.). L'esclavage est exclu du district fédéral de Colombia (sept.). Dans l'intérêt des états à esclaves, un bill ordonne l'extradition des esclaves fugitifs, qui se retirent dans les états sans esclaves (13 sept.); agitation des abolitionnistes dans le nord. — Incessantes découvertes d'or dans la Californie. — Mort de Marguerite Feller, qui a exercé une grande influence sur le développement philosophique de l'esprit américain (15 juill.). — Au 1er juin 1850, population : 23 246 301 âmes, six millions de plus qu'en 1840, accroissement plus rapide dans les états libres que dans les états à esclaves.

France. — Jérôme Bonaparte est nommé maréchal de France (2 janv.). — Vote d'une loi temporaire sur les instituteurs communaux, dont la nomination et la révocation dépendront des préfets (12 janv.). Adoption de la loi organique sur l'enseignement (15 mars) : nouveau conseil supérieur; chaque département a une académie; part faite au clergé et à l'enseignement libre. — Création, sur plusieurs points du territoire, de grands commandements militaires (12 févr.). — Élections partielles pour l'assemblée législative, favorables au parti socialiste, à Paris (15 mars, 29 avril). La majorité de l'assemblée et le ministère y répondent par une loi qui restreint le suffrage universel (31 mai) : 433 voix contre 241. — Loi sur la déportation pour crimes politiques (8 juin); la vallée du Valthau dans les îles Marquises, et l'île de Noukahiva, sont les lieux désignés. Belle-Île-en-mer recevra aussi des déportés (décret du 23 juill.). — Crédit de deux millions cent soixante mille francs, voté par l'assemblée pour les frais de la présidence de la république (24 juin). — Loi rigoureuse sur la presse : obligation du timbre, d'un cautionnement plus élevé, de la signature des articles politiques (16 juill.) : 392 voix contre 265. Elle sera appliquée le 26 sept. L'assemblée décide qu'elle se prorogera du 11

août au 11 nov. (17 juill.); nomination d'une commission de permanence. — Plusieurs lois d'assistance publique ont déjà été votées, pour la caisse des retraités, pour les sociétés de secours mutuels, pour les logements insalubres, pour l'éducation et le patronage des jeunes détenus. Adoption de la loi sur la caisse de secours mutuels (15 juill.). — Une loi abroge le cours forcé des billets de banque décrété en févr. 1848 (6 août). — Pendant les trois mois de prorogation de l'assemblée, agitation de tous les partis. Deux manifestes des montagnards. Voyage du président dans les départements de l'est, les moins favorables à la cause de l'ordre (du 12 au 28 août); dans la Normandie (du 3 au 13 sept.). — Mort du roi Louis-Philippe à soixante-dix-sept ans, au château de Claremont, dans le comté de Surrey (26 août). — Le comte de Chambord, à Wiesbaden (duché de Nassau), reçoit les légitimistes; lettre circulaire du 30 août contre la doctrine de l'appel au peuple. Essai de fusion des deux branches. Soixante-quatre conseils généraux sur quatre-vingt-cinq discutent la question de la révision de la constitution. Revues de Satory (fin de sept. et oct.). Complot socialiste puni par le tribunal d'Oran (13 oct.). Arrestations, à Lyon, à Avignon, pour un autre complot qui embrassait plusieurs départements du midi (fin d'oct.). — L'assemblée, revenue le 11 nov., engage d'ardentes discussions; désaccord entre une partie de la majorité et le pouvoir exécutif. — Peu d'opérations militaires en Algérie. — Arrivée du premier steamer transatlantique américain, *le Franklin*, en destination directe de New-York au Havre (fin d'oct.). — Fréquents voyages aérostatiques. — Mort du physicien Gay-Lussac (9 mai); du romancier Balzac (août).

Grèce. — Pendant que se résout aux dépens de la Grèce, malgré l'intervention de la France, le triste conflit avec l'Angleterre, traité de commerce avec la Russie (24 juin). — Assassinat du ministre des cultes (1er sept.).

Haïti. — La guerre entre l'empereur Soulouque et la république dominicaine traîne sans résultat. — Traité de navigation et de commerce entre Soulouque et l'Angleterre (6 mai). — Mort du président Boyer à Paris (10 juill.).

Hollande. — Abolition de tous les droits de navigation sur le Rhin néerlandais en faveur de tous les états riverains de ce fleuve, qui accorderont au pavillon hollandais les mêmes avantages qu'à leur pavillon national (15 sept.).

Italie. — A Turin, les chambres adoptent le traité de Milan conclu avec l'Autriche le 6 août 1849 (9-18 janv.). Emprunt de quatre-vingts millions (26 janv.). La loi présentée par le ministre des cultes, Siccardi, abolit les juridictions ecclésiastiques en matière civile et criminelle, et supprime le droit d'asile des églises, malgré une protestation du cardinal Antonelli, secrétaire d'État du saint-siége (9 avril). L'archevêque de Turin, Franzoni, qui défend au clergé d'obéir à cette loi le 18, est arrêté et conduit prisonnier à la citadelle (4 mai). Protestation nouvelle du cardinal Antonelli, le 14. Lettre de l'archevêque, portant refus de sacrement et de sépulture au chevalier de Santa-Rosa, membre du cabinet qui a présenté la loi. Scènes de désordre à ses funérailles (7 août). L'archevêque refuse de renoncer à son siége, et est transféré à Fenestrelles (août). L'archevêque de Cagliari résiste à un édit royal de 1836 (sept.). Sentences d'appel comme d'abus, rendues contre ces deux archevêques, à Cagliari le 21, à Turin le 25 sept. Le Piémont entre dans la voie du libre échange, par la loi de douane et de navigation promulguée le 12 juillet. Le comte Cavour, journaliste distingué, entre au ministère en oct. — En Toscane, le

grand-duc décrète d'office le budget des recettes et des dépenses pour l'année 1850 (févr.). Convention avec l'Autriche pour l'entretien des dix mille Autrichiens qui gardent le pays (22 avril). Voyage du grand-duc à Vienne (août). Au retour, suspension du statut constitutionnel, dissolution de l'assemblée des députés, suppression de la liberté de la presse (21 sept.). — Le pape rentre à Rome, le 12 avril. La France y a toujours une armée. Les promesses du *motu proprio* du 12 septembre 1849 sont tenues en partie le 10 sept. : formation de cinq départements ministériels, et d'un conseil d'État; attributions étendues du principal secrétaire d'État. Utiles mesures financières pour éteindre le papier-monnaie, créé par le gouvernement républicain (30 août, 14 oct.). Rétablissement de la hiérarchie catholique en Angleterre (24 sept.). Promotion de quatorze cardinaux, le 30. — Agitation à Palerme, au nom de la constitution de 1812 (27 janv.) : six exécutions militaires. Nouvelle tentative de soulèvement (18 mai). Décret royal pour réprimer la presse dans les Deux-Siciles (13 août).

Mexique. — Dix-huit candidats à la présidence; élection du général Arista (29 sept.). — Le choléra à Mexico.

Portugal. — Attaques très-vives contre le premier ministre, le comte de Thomar (janv. et févr.). — Loi très-sévère contre la presse. — Deux bâtiments de guerre américains entrent dans le Tage pour faire valoir une ancienne réclamation de l'Union (28 juin); le roi de Suède sera pris pour arbitre (juill.).

Russie. — Lutte toujours difficile contre les Circassiens qui ont pour chef Shamil-bey; ses succès du 23 avril au 26 mai. Il est repoussé au delà de la ligne des Lesghiens (juin-juill.). — Mouvements de paysans contre la noblesse, dans plusieurs provinces, réprimés (août). — Nouveaux tarifs moins prohibitifs.

Suède. — Le choléra, pour la première fois, en Suède, dans la Scanie (août), même à Christiania (oct.).

Suisse. — Asile des vaincus du parti démocratique d'Allemagne, d'Italie, de France, elle est menacée d'une occupation militaire, par la Prusse et l'Autriche d'abord, à cause des menées démagogiques qu'on attribue aux réfugiés (janv.). Circulaire du conseil fédéral (4 févr.), pour l'expulsion de certains réfugiés allemands. Les réfugiés seront internés (12 août). — Le conseil national, ouvert le 5 avril, accède à la résolution prise par le conseil des États, d'adopter le système monétaire de France (25 avril). — Au Valais, la congrégation du grand Saint-Bernard ne voulant pas faire connaître l'état de sa fortune, pour que le trésor prenne l'excédant du revenu conformément au décret du grand conseil cantonal du 29 janv. 1848; quelques-uns de ses immeubles sont mis en vente (9 nov.). L'intervention amiable de la France continue, avec l'autorisation du grand conseil. — Tentative du parti ultra-modéré pour enlever la ville de Fribourg (4-5 oct.). — Première ascension du mont Bernina, dans le canton des Grisons, qui a 4052 mètres au-dessus du niveau de la mer (oct.). — Population totale : 2 393 931 âmes.

Turquie. — Les relations diplomatiques, interrompues avec l'Autriche au sujet des réfugiés hongrois, sont rétablies (6 avril). — Un firman du grand seigneur crée au Caire et à Alexandrie des tribunaux de commerce mixtes, comme il en existe à Constantinople (30 mars). — Choléra en Égypte, à Malte, à Tunis, à Tripoli. — Curage des bouches du Danube, commencé le 1er octobre.

1851.

Allemagne, Autriche et Prusse. — Question fédérale. Conférences de Dresde (déc. 1850 au 15 mai) : divers essais de la Prusse pour former un conseil exécutif fédéral.

L'Autriche demandant l'incorporation de tous ses états indistinctement dans la confédération, la Prusse refuse, et est réduite à demander pour elle et pour ses alliés de siéger de nouveau à l'ancienne diète de Francfort. — Décisions de la diète restaurée (23 août) : répression de la liberté de la presse recommandée à tous les gouvernements ; abolition des droits fondamentaux, promulgués en 1848 et renouvelés en mars 1849, dans tous les états de la confédération. La Prusse et l'Autriche renoncent à l'entretien d'une flotte fédérale (23 août). Les provinces de Prusse et de Posen, entrées dans la confédération depuis 1848, doivent en sortir (3 oct.). — En Prusse, les chambres évitent tout débat irritant en passant à l'ordre du jour sur la discussion de l'adresse (7, 8 janv.). Session jusqu'au 9 mai ; vote de trente-quatre projets de loi, nouveau code pénal, loi sur l'impôt du revenu à répartir par classes d'imposables, fixation du budget de 1851. — Circulaires qui suspendent, au profit des anciennes classes privilégiées, l'application de la loi organique du 11 mars 1850 (15, 17 et 28 mai) : création d'un administrateur par commune rurale, rétablissement des assemblées d'États pour les cercles, et des assemblées d'Ordres pour les provinces. Inauguration à Berlin de la statue de Frédéric le Grand (31 mai). Le roi va prendre possession de Hohenzollern-Hechingen et Sigmaringen (23 août). Session nouvelle (27 nov.). — Important traité de la Prusse, au nom du zollverein, avec le Hanovre, l'Oldenbourg et Brême, membres du steuerverein (association d'impôts), formé en 1835, (7 sept.) : mais Hambourg, les deux Mecklenbourg et les duchés danois restent en dehors de l'alliance douanière. — En Autriche, lettres de cabinet du 20 août, et dépêches circulaires du 26, qui équivalent à l'abolition de la constitution du 4 mars 1849. Le Hongrois Kossuth, dont l'internement à Kutaya (Asie Mineure), a cessé le 1er sept., passe par Marseille, Lisbonne, Southampton, où il s'embarque pour les États-Unis (20 nov.). Loi sur l'organisation des arts et métiers, qui restent divisés en corporations (déc.). Progrès des recettes publiques ; réduction de la dette du trésor envers la banque, et de la circulation du papier-monnaie. — Convocation à Vienne, pour le 2 janvier 1852, d'une conférence douanière de tous les gouvernements, afin de délibérer sur une union austro-allemande ; inquiétude de la Prusse, membre prépondérant du zollverein. La Saxe, la Bavière et le Wurtemberg sont favorables au projet de conférence (déc.). — En Bavière, égalité civile accordée aux juifs par une loi (29 juin). — Restriction de la liberté de la presse dans le Mecklenbourg-Schwerin (12 juill.). — Dissolution de la diète réunie d'Anhalt-Dessau-Kœthen ; des diètes séparées d'Anhalt-Dessau, et d'Anhalt-Kœthen (21 juill.). — Dans le Wurtemberg, l'armée est relevée du serment prêté à la constitution (3 sept.). — En Bavière, les députés rejettent une proposition individuelle qui portait qu'à l'avenir les budgets ne seraient votés que pour un an (24 oct.). — A Brême, débat engagé entre le sénat et l'assemblée des bourgeois, au sujet de la révision de la constitution (27 sept., 8 oct., 29 déc.). — A Nassau, abolition de la constitution par le grand-duc (nov.) ; ordonnances grand-ducales (31 déc.). — Dans Saxe-Cobourg-Gotha, opposition parlementaire au veto absolu du duc (16 déc.). — A Oldenbourg, vote sur la révision de la constitution (29 déc.). — Mort du roi de Hanovre, Ernest-Auguste, à quatre-vingt et un ans (18 nov.). Son fils, George, qui lui succède quoique aveugle de naissance, a trente-deux ans. Nouveau ministère. Tendance à l'ajournement des réformes judiciaires qui étaient défavorables aux nobles et aux privilégiés, et que les deux chambres réclament (déc.). — Mort de Priessnitz, le fondateur de

la méthode curative par l'hydrothérapie (déc.).

Amérique centrale. — Nouvelle révolution à Nicaragua (4 août); le président don Joseph Laucano Pineda est enlevé par le général rebelle Muñoz, ex-ministre de la guerre. Rivalité entre le sénat et la faction de Muñoz.

Amérique du sud et Brésil. — Calme du Pérou : au président, le général Castilla, succède pacifiquement le général Echenique (20 avril). Utiles travaux du congrès. — Au Chili, avénement pacifique du nouveau président don Manuel Monti (18 sept.). Insurrection dans le nord, contre laquelle agit le général Bulnès. — Dans l'Équateur, élection présidentielle du général Urbina. — Dans la Plata, révolte, contre le président Rosas, du général Urquiza, gouverneur d'Entre-Rios. Avec cinq mille hommes, il marche contre la Banda orientale, pour renverser Oribe, qui assiége toujours Montevideo; il est soutenu par quinze mille Brésiliens. Capitulation d'Oribe; Urquiza à Montevideo (8 oct.); traités entre Montevideo et le Brésil. Urquiza passe le Parana pour attaquer directement Rosas (déc.).

Angleterre. — Débat (dès févr.) sur le projet de bill du ministre John Russel, pour empêcher les évêques catholiques de prendre des titres diocésains de villes ou de provinces; vote par les communes (4 juill.), par les lords le 30. Le projet de bill, pour l'admission des juifs au parlement, adopté par les communes le 3 juillet, est rejeté par les lords le 17. Position difficile du ministère qui est presque en minorité. Clôture de la session (8 août); prorogation jusqu'au 4 nov. — Exposition universelle de l'industrie, à Londres, dans le palais de cristal, construit à Hyde-Park (du 1er mai au 11 oct.). Récompenses décernées par un jury international de toutes les nations qui ont exposé : 172 grandes médailles, dont 80 à l'Angleterre, 56 à la France qui ne comptait que pour un onzième dans le nombre total des exposants; 2792 médailles ordinaires ou de seconde classe. — Retraite du ministre des affaires étrangères, lord Palmerston, qui paraissait trop favorable aux réfugiés républicains (22 déc.). — Différend entre les unions ouvrières, et les maîtres, auxquels l'*amalgamated society* des machinistes et mécaniciens veut imposer des conditions pour le règlement et le prix du travail (24 déc.). Les principaux maîtres décident que si une seule de leurs maisons est mise en interdit par la société réunie, elles fermeront toutes ensemble leurs ateliers le 10 janvier. — Fondation d'une association dite de défense catholique, qui réunit Anglais et Irlandais.—En Irlande, système d'assassinats organisé par les ribbonistes. — Au nord du cap de Bonne-Espérance, lutte pénible du gouverneur sir Harry Smith avec les Cafres.—Sept missionnaires anglais, perdus sur la côte de Patagonie, y meurent de faim.—Traité avec les îles Sandwich, signé à Honolulu (10 juill.).—Découverte de gisements dans les mont. d'or de l'est de l'Australie. — Première communication sous-marine et presque instantanée, entre l'Angleterre et la France, par le télégraphe électrique, dont le fil est tendu de Douvres à Calais (29 sep.); le service de la correspondance est organisé en novembre. — Mort de l'historien Lingard (18 juill.). — Population de l'ensemble du royaume-uni : 27 738 94 âmes; l'Irlande compte pour 6 515 794. L'Angleterre et le pays des Galles n'avaient en 1750 que 6 517 035 âmes. A Londres, 2 359 640 âmes. L'Irlande a 65 000 maisons inhabitées; désertion effrayante vers l'Amérique.

Belgique. — Le projet ministériel du rétablissement de l'impôt sur la succession en ligne directe trouve de la résistance dans le parti de la grande propriété. Démission du mi-

nistère (mai) ; le roi le conserve. Le sénat rejette la loi (2 sept.). Ajournement des chambres le 3, dissolution du sénat le 5. Élections sénatoriales, le 27. Nouvelle session (4 nov.). Vote par le sénat, 46 contre 6, d'un amendement conciliatoire touchant la loi, auquel s'est rallié le cabinet (22 nov.) : l'impôt sera moins productif, n'atteignant ni les biens meubles, ni les immeubles hérités à l'étranger. — Révision des deux premiers livres du code pénal (nov.) ; suppression de peines infamantes ; adoption du système cellulaire pour les travaux forcés à temps et la réclusion ; la peine de mort est maintenue.

Danemark.—Plus de résistance armée dans les duchés : l'assemblée du Slesvig-Holstein approuve les propositions de la lieutenance, qui tendent à toute cessation d'hostilités (11 janv.).—Plusieurs crises ministérielles au sujet de la conduite à suivre à l'égard des duchés et de la désignation définitive d'une ligne de succession royale, sur laquelle est consultée la Prusse. La majorité de la diète danoise, réunie depuis le 4 nov., voudrait la participation des duchés aux principes libéraux de la loi fondamentale (18 nov.). Opposition du nouveau cabinet à cette union constitutionnelle entre le Slesvig et le Danemark ; le roi ne veut rendre au Slesvig que les Etats provinciaux consultatifs de 1831 et 1834. La seconde chambre combat le programme ministériel (26 et 27 nov.). —Constitution et représentation nationale, accordées à l'Islande (21 mai). L'assemblée, ouverte le 7 juillet, rejette le projet de constit. ; elle est dissoute.—Mort du physicien Œrsted.

Espagne. — Retraite du cabinet Narvaez (11 janv.). Ministère Bravo Murillo, pris aussi dans le parti conservateur, mais moins capable d'en tenir unis tous les éléments. Débat parlementaire sur le règlement de la dette étrangère. Dissolution des cortes (7 avril). Élections favorables. Nouvelle session (1er juin). Le règlement de la dette étrangère est enfin voté (juin-août). Loi du règlement de la dette publique (1er août). — Naissance d'une fille de l'infante Luisa Fernanda, sœur de la reine, duchesse de Montpensier (28 août). — Nouvelle expédition du général Lopez, partie de la Nouvelle-Orléans, contre Cuba (août). Il est pris et pendu à la Havane (1er sept.). Ordonnances de réforme pour l'administration de Cuba (1er oct.). — Concordat avec le saint-siége, publié le 19 oct. —La proposition Olozaga sur l'inviolabilité des députés est soustraite à la discussion parlementaire, comme intempestive (1er déc.). Suspension de la session le 9. — Naissance d'une princesse des Asturies, le 20.—L'ancien ministre de Charles IV, don Manuel Godoy, prince de la Paix, meurt à Paris à quatre-vingt-trois ans (oct.).

États-Unis. — Court différend avec l'Espagne au sujet de l'expédition de Lopez contre Cuba (août-sept.). — Un chemin de fer unit le Canada à Boston (sept.). — Accueil cordial, mais sans caractère officiel, fait à Kossuth, l'ex-chef de la république hongroise (déc.). — M. Clay renonce définitivement à la vie politique (déc.). — Incendie de la bibliothèque du congrès (24 déc.). — État du commerce extérieur : importations pour 223 406 272 dollars ; exportations, 217 523 201. — Mort de Fenimore Cooper, l'auteur du *Dernier des Mohicans*, de *la Prairie*, de tant de romans qui ont fait connaître à l'Europe les Indiens de l'ouest (14 sept.).

France.—Le commandement en chef de l'armée de Paris est retiré au général Changarnier (10 janv.). Remaniement ministériel, le même jour. Vote de blâme de l'assemblée contre le cabinet, le 18. Message présidentiel ; cabinet de transition, le 24. Nouveau ministère parlementaire, dont les éléments sont empruntés en partie aux cabinets de décembre 1848 et du 30 octobre 1849 : MM. Baroche, Fould,

Léon Faucher, Buffet, Rouher, Chasseloup-Laubat, Crouseilhes, général Randon, Magne, tous décidés au maintien de la loi du 31 mai 1850; pas de président du conseil (10 avril). Vote favorable de l'assemblée, le 11. Loi organique de la garde nationale, discutée en mai. — L'assemblée entre dans la troisième année de sa législature (28 mai); la question de révision de la constitution, peut, d'après l'art. 111, être discutée; mais les trois quarts des voix de l'assemblée actuelle sont nécessaires pour qu'il y ait convocation d'une constituante. Pétitions diverses pour la révision totale, pour la révision partielle, et la prorogation de la présidence. Discussion d'une proposition collective de représentants, du 14 au 19 juillet; elle est votée par 446 contre 278, mais la minorité a cent voix en sus du quart. L'assemblée se proroge du 10 août au 4 nov. — Pendant la vacance parlementaire, vœux de révision, émis par quatre-vingts conseils généraux. Procès politique devant le conseil de guerre de Lyon; trois sentences de déportation (fin août). Arrestation d'affiliés des réfugiés de Londres (1-3 sept.). Plusieurs procès de presse (août-sept.). Troubles dans l'Ardèche mis en état de siége le 12 sept.; dans l'Allier; le Cher et la Nièvre mis tous deux en état de siége le 21 oct. — Démiss. du cabinet (14 oct.). Ministère du 26 oct. : MM. Casabianca, Lacrosse, Fortoul, Ch. Giraud, Thorigny, Daviel, général Saint-Arnaud, le comte Turgot, Lefebvre-Duruflé; M. de Maupas, préfet de police. — Retour de l'assemblée (4 nov.). Message du président; il propose l'abrogation de la loi du 31 mai, qui est un obstacle à la révision légale, et annonce l'intention de persister dans la politique d'ordre et de résistance à l'anarchie. Projet ministériel de loi électorale sur les bases de l'abrogation; l'assemblée refuse l'urgence; elle décide à la majorité de sept voix, 355 contre 348, qu'elle ne passera pas à une seconde délibération, le 13. Rejet d'une proposition des questeurs pour déterminer le droit de réquisition directe de troupes que la constitution donne au président de l'assemblée, le 17. La loi du 31 mai est battue en brèche dans la discussion sur le titre II de la loi organique d'administration municipale, titre qui traite de l'électorat; mais la majorité d'une voix, 321 contre 320, refuse de réduire à un an, au lieu de trois, le domicile électoral le 29. Le projet de loi organique, élaboré par le conseil d'état, sur la responsabilité du président et des agents du pouvoir exécutif, est l'objet d'irritantes discussions au sein d'une commission, depuis le 22. Application de la loi du 31 mai dans l'élection isolée d'un représentant à Paris (1er déc.). — Événements du 2 décembre. Dans la nuit du 1er au 2, arrestation d'un grand nombre de représentants. Décret présidentiel, contre-signé du nouveau ministre de l'intérieur, de Morny : dissolution de l'assemblée; rétablissement du suffrage universel; abrogation de la loi du 31 mai; convocation du peuple dans ses comices du 14 au 21; mise en état de siége des départements compris dans la première division militaire; dissolution du conseil d'État. Proclamations du président au peuple et à l'armée; il annonce qu'il va soumettre aux suffrages de tous les citoyens les bases d'une constitution, renouvelée du système du premier consul. Ministère : MM. de Morny, général de Saint-Arnaud, Fould, Rouher, Magne, Casabianca, Fortoul, Turgot, Th. Ducos. Commission consultative où sont inscrits beaucoup de membres de l'ancienne assemblée dont quelques-uns protestent. A la bourse, le cinq pour cent hausse de 2 fr. 10 c. Suppression temporaire de plusieurs journaux. Magnan commande à Paris où il y a quelque résistance armée; le représentant Baudin est tué sur une barricade le 3. Pas de mouvement à Lyon, où commande en chef le général Castellane. Dans plusieurs départements émotion vive, et lutte

sanglante, du 3 au 16; décrets de mise en état de siége; arrestations très-nombreuses; envoi de commissaires extraordinaires : les désordres les plus graves sont à l'est, dans l'Allier, la Nièvre, la Drôme, les Basses-Alpes, le Var; sur quelques points, essai de jacquerie. Décret qui rend au culte l'église Sainte-Geneviève, le 6. Décret de transportation à Cayenne ou en Algérie des malfaiteurs coupables de rupture de ban, et des membres de sociétés secrètes, le 8. Décret pour l'établissement d'un chemin de fer de ceinture à Paris, le 11. Crédit pour secours annuels et viagers, aux anciens militaires de la république et de l'empire, le 14. Interdiction du travail sur les chantiers de l'État le dimanche et les jours fériés, le 15. — Hausse de toutes les valeurs et reprise des affaires, du 2 au 20 déc. — Vote sur le plébiscite du 2 décembre (20 et 21 déc.); recensement général et présentation du procès-verbal au prince-président, le 31, par la commission consultative, dont M. Baroche est vice-président : sept millions cinq cent mille suffrages donnent au prince Louis-Napoléon, élu président pour dix ans, tous les pouvoirs pour faire une constitution conforme au plébiscite. — Le cadre d'activité des officiers généraux, et le cadre d'état-major, sont rétablis comme avant les décrets du 28 avril et du 3 mai 1848 (20 déc.). Modification apportée à l'organisation de la gendarmerie, et promotions dans les cadres d'activité et d'état-major, le 22. Répartition du territoire en vingt et une divisions militaires, supprimée après le 24 février 1848, rétablie le 26. Dissolution et reconstitution de la commission municipale et départementale de la Seine, le 27. — En Algérie, expédition contre la petite Kabylie, dans le triangle de Milah à Djijelli et à Philippeville, votée par l'Assemblée, accomplie par le général de brigade, Saint-Arnaud, du 8 mai au 17 juillet; il est fait général de division. Loi du 17 juin pour soumettre à un ensemble de règles générales les propriétés des indigènes et celles des Européens. Progrès du faux chérif Bou-Baghla, d'abord dans le cercle de Deliys au delà de l'Isser, puis au centre du pays kabyle chez les Maatka, les Guechtoulas, les Flissas (sept.-oct.) : ces tribus de la grande Kabylie sont frappées, mais il n'est pas poursuivi chez les Zouaouas (nov.). — Sur les côtes du Maroc, à cause d'actes de piraterie, dont satisfaction n'a pas été obtenue, bombardement de Rabat et de Salé par le contre-amiral Dubourdieu (26 nov.); accommodement le 29, que ne ratifie pas l'empereur du Maroc. — Décret réglementaire sur le service à bord des bâtiments de la flotte (15 août); il sera complété par le règlement du 28 août 1852. — Mort des maréchanx Dode de La Brunerie, Sébastiani (20 juill.), Soult (26 nov.). Harispe, âgé de quatre-vingt-trois ans, qui a servi surtout en Espagne; Vaillant, général du génie, qui a dirigé le siége de Rome en 1849, sont faits maréchaux (11 déc.). Mort de la duchesse d'Angoulême, à Frosh-dorf, résidence ordinaire du comte de Chambord, à soixante-treize ans (19 oct.). — Le principe de la concession des chemins de fer aux compagnies prévaut dans la loi qui concerne la continuation de celui de l'ouest (13 mai). Inauguration par le président de la section de la ligne de Lyon, entre Tonnerre et Dijon (1er juin); de la section de la ligne de Bordeaux, entre Tours et Poitiers (1er juill.). Ouverture de la section d'Angers à Nantes (17 août) : plus de lacune entre Nantes et Paris. Mise en exploitation d'une partie de la ligne de Strasbourg, entre Bar-le-Duc et Commercy (18 nov.). Loi qui autorise le gouvernement à concéder le chemin de fer de Lyon à Avignon (1er déc.). — Pose de la première pierre des nouveaux bâtiments de la halle centrale à Paris (sept.). — Réception faite à Paris au lord maire de Londres, venu avec la commission royale du jury de l'Exposition

universelle (2 août). — Conventions littéraires avec le Hanovre (20 oct.) et l'Angleterre (2 nov.). — Le capital de la dette inscrite, qui était au 24 février 1848 de 3 954 085 910 francs, est au 31 déc. de 5 709 671 728. En quatre années 1848-51, en dehors des recettes et des produits ordinaires, 946 millions de ressources extraordinaires ont été épuisés. — Population : 35 781 821 âmes.

Grèce. — La répression de la piraterie est accomplie par des marins français (sept.).

Haïti. — Armistice pour douze mois, entre la république dominicaine et le gouvernement de Port-au-Prince, par la médiation de la France et de l'Angleterre (22 oct.).

Iles-Ioniennes. — Dissolution du parlement, par le lord haut-commissaire, en vertu d'une proclamation de la reine Victoria du 14 nov. (22 déc.) : le parlement doit se réunir tous les ans au lieu de tous les deux ans.

Italie — Dans le grand-duché de Toscane, décret de dissolution générale de la garde nationale (24 oct.). Suppression de plusieurs chaires d'enseignement à Pise, pour la théologie, la jurisprudence, l'agriculture. — A Turin, débat porté par les chefs de l'opposition parlementaire, Brofferio et Valerio, sur les affaires ecclésiastiques et les difficultés du gouvernement avec Rome (nov.)

Mexique. — Malheureux état du pays, sous la présidence d'Arista. Révolution de Sierra-Madre, nom d'un lac et d'une montagne au sud de l'embouchure de Rio-Grande, dans l'état de Tamaulipas : les chefs des rebelles, les généraux Cavales et Carvajal, prennent Camargo, et attaquent Matamoras (sept.-oct.). Le trésor est vide. Les Anglais réclament avec menace l'acquittement de la dette. Le président propose au sénat de traiter avec eux de la concession d'un passage par l'isthme de Tehuantepec, que sollicitaient dans le même temps les États-Unis.

Perse. — Le schah Nasr-ed-din destitue (18 nov.) et fait mourir son premier ministre, Mirza-Taqui-Khan, partisan des réformes et mal vu des Anglais. Il n'est pas sauvé par la protection russe.

Portugal. — Mouvement militaire accompli aux portes de Lisbonne, à Cintra, par le maréchal Saldanha, avec le comte des Antas et plusieurs chefs septembristes, contre le ministre Cabral, comte de Thomar (8 avril). Le 9, prorogation des cortès au 2 juin. Oporto se donne à Saldanha. Il reçoit la présidence du conseil avec les départements de la guerre et de l'intérieur, et le commandement en chef de l'armée. Son entrée à Lisbonne (15 mai); un ministère, le 23, convocation de nouvelles cortès pour le 15 sept., à l'effet de modifier la constitution. Décret électoral très-démocratique (20 juin), désapprouvé par le parti chartiste modéré. Remaniement ministériel (juill.). Ouverture des cortès par la reine (15 déc.).

Russie. — Suppression de la barrière des douanes entre la Russie et la Pologne (juill.). — Dans le Caucase, soumission de l'audacieux naïb Hadji-Mourad, qui était sur la rive droite de l'Argoun (20 nov.). — Projet d'expédition contre Khiva, en traversant le pays des Kirghiz, couvert de forts russes, d'Orembourg au lac Aral, dans le temps où la compagnie anglaise des Indes songe à faire de Lahore une capitale de présidence.

Suède et Norvége. — Mouvement communiste en Norvége, dans la province de Drontheim à Levanger (mars), même à Drontheim. Cinquante et un accusés; condamnation en déc. : le principal chef, directeur d'une société politique, dite ouvrière, est condamné à vingt-sept ans d'esclavage, c'est-à-dire de travaux forcés. — Les israélites sont admis par une loi sur le territoire norvégien (sept.).

Suisse. — Mouvement d'insur-

rection dans le canton de Fribourg (mars). — Expulsion par le gouvernement de quelques réfugiés français (24 mars, 23 juill.). — Élections générales pour le renouvellement de l'assemblée fédérale qui se compose du conseil national et du conseil des États (fin d'oct.). Elle se réunit le 1er déc. Quoique le président élu par le conseil national, le 2, ne soit pas du parti radical, les anciens membres du conseil fédéral ou pouvoir exécutif, qui appartiennent tous à ce parti, sont réélus pour quatre ans par les deux conseils législatifs, le 4; le docteur Furrer, député de Zurich, est nommé encore président du conseil fédéral. Partage des départements ministériels comme l'année précédente : MM. Furrer, politique; Druey, justice et police; Munzinger, finances; Ochsenbein, militaire; Franscini, intérieur; Frel, commerce et péages; Nœff, postes. — Vote de la loi sur les poids et mesures, calquée sur le système métrique de France (12 déc.). — Expulsion de réfugiés français, le 26. — Le gouvernement du Valais ratifie les ventes, faites le 17 nov. 1850, d'une partie des biens de la congrégation du grand Saint-Bernard; elle proteste (5 oct.).

Turquie. — Débat diplomatique avec la France, au sujet de la possession des lieux saints, que les Grecs réclament pour leur culte avec la protection de la Russie. — Les relations avec l'Autriche sont compromises par la mise en liberté de Kossuth (1er sept.). — Différend avec l'Égypte, au sujet du tanzimat, c'est-à-dire de l'exercice du droit de vie et de mort. — Essai de réforme financière. — En Égypte, tracé définitivement arrêté pour le chemin de fer d'Alexandrie au Caire, que construiront des Anglais; il passera à travers le Delta (déc.). — Mort de l'émir Beschir, prince du Liban.

— **Éclipse de soleil**, totale et centrale (28 juill.), attendue encore, comme au moyen âge, avec crainte dans certains pays, quoique déterminée d'avance par la science astronomique.

1852.

Afrique. — La colonie américaine des noirs libres, à Libéria, constituée en État en 1847 sur le modèle des États-Unis, est reconnue successivement (1847-54) par les États-Unis, l'Angleterre, la Belgique, la Prusse, le Brésil; un traité avec la France, conclu en 1852, est ratifié en 1856.

Allemagne, Autriche et Prusse. — La diète renonce à la flotte fédérale, créée en 1848; malgré les efforts du congrès hanovrien, elle doit être dissoute (3 avril), elle cesse d'exister le 3 mai. Les six vaisseaux restants sont vendus à la compagnie anglaise du Lloyd (déc.). — Pour préparer les bases d'un traité de douanes qui puisse être soumis à tous les États allemands, congrès à Vienne, ouvert le 5 janvier, clos le 10 avril; protocole final le 22. La Bavière, la Saxe, le Wurtemberg, Bade, les trois Hesses et Nassau se rallient aux principes de l'Autriche, et s'engagent à les appuyer dans le congrès douanier de Berlin : le Brunswick, l'Oldenbourg, Francfort et les villes hanséatiques, qui sont réprésentées, n'y adhèrent pas. La Prusse n'y a pas eu de députés. Le congrès du zollverein s'est ouvert à Berlin sans plénipotentiaire autrichien, le 19 avril. Les adhérents de l'Autriche, qui forment la coalition dite de Darmstadt, voudraient amener la Prusse à des concessions : elle s'y refuse le 7 juin. Déclaration des États de la coalition, le 10 juillet; déclaration prussienne du 20; les coalisés veulent tout d'abord un traité de douanes et de commerce (21 août); la Prusse propose, avec l'accession du Steuerverein, le renouvellement du zollverein pour douze ans, le 31. Une conférence douanière de la coalition à Munich (17 sept.) trouve les offres de la Prusse insuffisantes. Rupture des conférences

douanières de Berlin (28 sept.). Nouvelle conférence des coalisés à Vienne (30 oct.). Traité qui prolonge l'union de douanes et de commerce entre la Prusse et les États de Thuringe (26 nov.). — Toutes les propositions concernant le Holstein et la question danoise sont acceptées par la diète dans la séance restreinte du 29 juillet : 15 voix contre 2. — En Autriche, décrets destinés à remplacer définitivement la constitution du 4 mars 1849, signés le 31 déc. 1851, publiés le 1er janvier : l'empereur reprend l'ancien titre de majesté apostolique, impériale et royale. Il visite Venise, Vérone, Trieste, la baie de Muggia (28 févr.). Mort du prince de Schwartzenberg, d'apoplexie, à cinquante-deux ans (5 avril) : il n'y a plus de ministre-président, l'empereur se réserve la direction suprême; les affaires étrangères sont données à M. de Buol Schauenstein, beau-frère du baron de Meyendorff qui est ministre de l'empereur de Russie à Vienne. L'empereur visite la Hongrie (juin-juill.). Introduction dans les provinces hongroises du code pénal composé en 1803, remanié en 1848 (27 mai); le code civil allemand, refondu en 1811, est déclaré applicable dans la Hongrie, la Transylvanie et la Croatie (déc.). Traité de douanes avec la Porte (mai). Nouveau code pénal et lois sur la presse : pas de journaux sans privilége du gouvernement (2 juin). Accroissement des revenus publics par les chemins de fer, par la navigation des fleuves; économies dans le service administratif; facile emprunt de trente-cinq millions de florins sur la place de Londres (juin). Nouvel emprunt de quatre-vingt millions de florins (9 sept.). Loi sur les brevets, s'étendant à toute la monarchie (10 oct.). Traité d'union douanière avec Parme et Modène (août). Extension de l'étude de l'allemand dans le royaume lombard-vénitien (nov.). L'empereur va par Dresde à Berlin; il rencontre le roi d'Hanovre et le duc de Brunswick (déc.). — En Prusse, débats législatifs sur la révision de la constitution, du 5 janv. au 28 avril, surtout en ce qui concerne la division en ordres, les fiefs et les fidéicommis dont le rétablissement est demandé, et la composition de la première chambre, que le roi veut transformer en pairie héréditaire. Message royal (28 avril) : à partir du 7 août, l'article de la constitution relatif à l'organisation de la première chambre sera aboli; cette organisation dépendra du roi. La proposition du message est rejetée par la seconde chambre : 181 contre 113 (6 mai). Clôture de la session, le 17. Application rigoureuse de la loi sur la presse. Le rétablissement du timbre, qui affecte surtout les journaux étrangers, sera en vigueur le 1er juillet. Un seul tribunal suprême pour toute la monarchie, même pour les provinces rhénanes (mars). La première chambre est maintenue, par ordonnance royale, dans sa composition actuelle jusqu'au 7 août 1853; la nouvelle chambre devra être, comme la précédente, le produit de l'élection (sept.). Procès des communistes à Cologne (oct.-nov.). Nouvelles élections parlementaires, favorables au ministère. Ouverture des chambres (29 nov.); le président du conseil déclare que la voie légale sera suivie dans le développement de la constitution, mais que la royauté ne veut pas être entravée. Projet de loi relatif à la première chambre (7 déc.); proposition de ne convoquer les chambres que tous les six ans et pour deux ans, d'abroger l'ordonnance communale, et de revenir aux vieilles coutumes communales des provinces. Le choléra dans la Pologne russe et dans la Prusse propre. Population : 16 355 011 âmes. — A Cassel, abolition de la constitution du 5 janvier 1831 et de la loi électorale de 1849, par une résolution de la diète (27 mars). Nouvelle constitution octroyée par l'électeur (13 avril); ouverture des chambres (6 juill.). Dans le Hanovre et l'Oldenbourg, discussions

sur la constitution. A Brême, elle est supprimée par le sénat, d'accord avec un commissaire fédéral (29 mars). Dans le Wurtemberg, ordonnance royale pour l'abrogation des droits fondamentaux (2 avril); le 17, retrait du projet de constitution revisée, présenté en juin 1851; prorogation des chambres après le vote des budgets de 1852 à 1855 (6 sept.). Dans la Hesse-Hombourg, abolition, par ordonnance, de la constitution promulguée le 3 janvier 1850 (23 avril). En Bavière, un nouveau serment sera prêté par l'armée (9 juin). — Mort du grand-duc de Bade, Charles-Léopold-Frédéric, à soixante et un ans (24 avril); avénement de son fils aîné Louis, atteint de maladie mentale; son second fils Frédéric est corégent. Prorogation de l'état de siége jusqu'au 1er sept. (26 juill.); il est supprimé le 1er sept. — Une résolution de l'assemblée plénière de la diète détruit, dans la ville libre de Francfort, ce qui reste des institutions de 1848 (5 oct.). — Mort des peintres Cornélius et Waechter. — *Agnès Bernauer*, tragédie de Fr. Hebbel.

Amérique du sud et **Brésil.** —Défaite de Rosas à Santos-Lugares ou Caseros, par Urquiza, commandant avec Mitre les troupes du Brésil, de l'Uruguay et de l'Entre-Rios (3 févr.). Rosas s'enfuit sur un bâtiment anglais et arrivera bientôt en Europe. Entrée des vainqueurs à Buenos-Aires, le 18; gouvernement provisoire dans cette ville sous la présidence de don Vincent Lopez. Traité conclu à Montevideo, entre le Brésil, l'Uruguay, et les États d'Entre-Rios et de Corrientes (avril). — Conférences de San-Nicolas-de-los-Arrayos, sur la frontière du nord de Buenos-Aires, entre les gouverneurs des treize provinces de la république argentine (mai) : Urquiza est élu directeur provisoire jusqu'à la réunion en août d'un congrès général qui doit poser les bases d'une constitution fédérative. Opposition de la chambre des représentants de Buenos-Aires, Urquiza la dissout, suspend les journaux : quelques décrets d'exil, sans actes de violence (23 juin). Il admet le principe de la libre navigation pour les pavillons étrangers, dans les eaux de la Plata, du Panama et de l'Uruguay, à partir du 1er oct. (31 août). Révolution contre lui pendant qu'il est absent de Buenos-Aires (11 sept.); un gouvernement militaire s'y établit. Urquiza a pour lui tous les autres États. — Déclaration de guerre de la Nouvelle-Grenade contre le Pérou et l'Équateur. — A l'Équateur, expédition avortée du général Florès (juill.). — A la Bolivie, améliorations dues au président, le général Belzu. — Au Brésil, projet de navig. à vapeur sur le fleuve des Amazones. La traite des noirs est supprimée par une convent. avec l'Anglet.

Angleterre. — Projet de loi du ministre John Russell pour l'organisation d'un corps de cent vingt mille hommes de milice locale, sorte de garde nationale non mobile (16 févr.). Un amendement de lord Palmerston, son ancien collègue, pour rendre le service de la milice général, c'est-à-dire pour que les miliciens puissent être employés sur tout le territoire du royaume-uni, a onze voix de majorité, le 20. Démission du cabinet. Malgré les antécédents protectionistes des nouveaux ministres, le comte Derby (lord Stanley), premier lord de la trésorerie, et M. d'Israëli, chancelier de l'Échiquier, leur programme ne menace pas les réformes de Robert Peel, le 27. Cependant l'ancienne ligue contre la loi des céréales ressuscite à Manchester (2 mars). Vote du bill de la milice dans le sens de Palmerston (avril). La taxe du revenu est renouvelée pour une année (mai). — Loi sur les sociétés coopératives, qui sera complétée en 1854 et 1862. — Le parlement, qui datait du 18 nov. 1847, est prorogé pour les élections générales (1er juillet). Les élections, qui ne sont pas favorables au rétablissement de la pro-

textile commerciale, donnent une majorité indécise au cabinet. — Une proclamation royale, qui défend la célébration, en public, avec cérémonies extérieures, du culte catholique (15 juin), est l'occasion d'une lutte sanglante en Irlande, à Stockport. — A la mort du docteur Murray, le pape fait passer à son siége archiépiscopal de Dublin le docteur Cullen, ancien chef du séminaire irlandais à Rome, qu'il avait déjà porté à l'archevêché primatial d'Armagh; installation en juillet. — Fin de la querelle entre les ouvriers mécaniciens et leurs patrons (5 avril) : le conseil exécutif de la société des ouvriers annule sa circulaire du 24 déc. 1851. — La chambre des lords n'étant pas favorable au traité conclu par le gouvernement avec la France au sujet de l'extradition mutuelle des criminels, en modification de celui de 1843, le projet de ratification est retiré (15 juin). — Mort de Wellington à 83 ans (15 sept.); deuil public, il est enseveli à l'église Saint-Paul (18 nov.). Le parlement, ouvert le 4 nov., se déclare contre le ministère, à l'occasion du budget, par la coalisation des lords Aberdeen, Russell, et sir J. Graham. Ils forment avec Palmerston, lord Granville, Gladstone, le marquis de Lansdowne, un brillant cabinet (déc.). — La guerre continue avec les Cafres sous le nouveau major général Cathcart (mars). — Guerre déclarée aux Birmans (janv.) : envoi rapide de troupes, de Calcutta et de Madras, par bateaux à vapeur (27 et 31 mars). Conquête de Rangoun et d'Artaban (avril); l'Irawaldi est remonté, prise de Prome (9 oct.). — En Australie, les colons abandonnent le travail de la terre pour la recherche de l'or; 87 000 émigrants britanniques s'abattent sur ce pays. — Premier télégraphe sous-marin entre Holy-Head, île voisine d'Anglesey, et Kingstown, près de Dublin (juin). Télégraphe électrique de Calcutta à Kidjeri. — Marine militaire en janv. : à flot, 70 vaisseaux, 63 frégates; en chantier, 18 vaisseaux, 8 frégates; 150 bâtiments à vapeur, dont 4 vaisseaux, 5 frégates et 6 corvettes à hélice prêts à armer. — Pour les trois royaumes, 11 105 kilomètres de chemins de fer. — Balance financière de l'année qui finit le 5 juillet 1852 : l'excédant des recettes sur les dépenses est de 1 745 442 livres sterl. (43 636 050 fr.). — De sept. 1851 à août 1852, importation de deux cent millions d'or australien. — Mort de l'illustre poète irlandais Thomas Moore, l'ami de lord Byron (26 févr.).

Belgique. — Élections pour le renouvellement d'une partie du sénat et de la chambre des députés (8 juin) : sur 54 élus, 33 libéraux, 21 cléricaux. Démission du ministère du 12 août 1847, qui ne se sent pas une majorité assez forte (juill.); il reste (août), sauf M. Frère-Orban, qui quitte les finances. — Pénibles négociations commerciales avec la France qui demande un traitement de faveur pour ses vins et ses soieries, et l'interdiction des réimpressions en Belgique d'ouvrages français; elle intimide en augmentant les droits sur les houilles et fontes belges (14 sept.). Démission du cabinet (29 sept.) : ajournement des chambres au 26 oct. Un cabinet libéral modéré n'est reconstitué que le 31 oct. par M. Henri de Brouckère. Un projet de loi sur la presse, pour réprimer les offenses envers la personne ou l'autorité des souverains étrangers, sollicité par la France, est vivement débattu (nov.-déc.); adoption dans les deux chambres, le gouvernement français se montre plus facile sur les conventions commerciale et littéraire (9 déc.) — Conversion en quatre et demi pour cent des emprunts de 1840, 42, 48 (nov.).

Danemark. — Ordonnance royale du 28 janvier, conforme aux désirs de la Prusse et de l'Autriche : le Slesvig et le Holstein ne participeront pas à la constitution parlementaire de la monarchie; ils n'auront que des États provinciaux distincts et des ministres spéciaux,

responsables uniquement devant le roi ; plus de ligne douanière sur l'Elder. Dans les deux chambres du Danemark, projet d'adresse contre la résolution du gouvernement (6 et 12 mars), retiré dans chacune par un ordre du jour motivé, le 13 et le 16. Clôture de la session le 20. — Conférence de Londres entre les signat. du premier protocole, Angleterre, France, Russie, Suède, Prusse et Autriche, pour régler la succession au trône (28 avril) ; désignation de Christian de Sleswig-Holstein-Glucksbourg et des héritiers mâles légitimes (il a quatre enfants) de sa femme actuelle, princesse de Cassel, petite-fille du roi Frédéric VI (8 mai) : le principe d'intégrité de la monarchie est reconnu comme permanent. Echange des ratific. le 19 juin. La diète germ. adhère à l'ordonn. du 26 janvier (29 juill.); mais n'est pas invitée à ratifier le traité du 8 mai. — Dissol. de la sec. chambre (4 août). — Présentation d'un projet de loi au sujet du changement à apporter dans l'ordre de succession au trône (8 oct.). Publication à la fin de nov. du protocole de Varsovie, arrêté le 5 juin, à ce sujet, avec l'empereur de Russie, qui est le chef de la branche aînée de Holstein-Gottorp. — Les liens de fraternité se resserrent entre les Scandinaves : une exposition des beaux-arts et de l'industrie doit avoir lieu tous les ans, alternativement dans chacune des trois capitales (janv.) ; elle s'ouvre à Copenhague (6 août).

Espagne. — Dissolution de la législature (7 janv.). Ordonnance contre la presse, le 10. — Attentat contre la reine : elle est blessée (2 févr.) ; exécution de l'assassin, le 7. — Modification du tarif de douanes (2 avril). — Décret très-sévère sur la police de la presse, surtout à l'égard des éditeurs responsables, le 5 : plusieurs journaux cessent de paraître le 5 mai. Le gouvernement conserve cependant la constitution. — La construction du chemin de fer de l'Ebre à la Biscaye est concédée à une compagnie (août). — Création d'une caisse centrale des dépôts volontaires et de comptes courants (1 oct.). Les détenteurs de la dette différée peuvent obtenir des titres de la dette consolidée de trois pour cent (3 oct.). Conversion des bons de prime de l'emprunt Lafitte de 1820 (5 nov.). — Mort de Castanos duc de Baylen, le contemporain de Wellington (sept.). — Les étrangers ne pourront professer en Espagne que la religion catholique (25 nov.). — Les cortès, ouvertes le 1er déc., sont dissoutes le lendemain, à cause du choix d'un président constitutionnel par les députés. Le nouveau projet de constitution est publié, mais ne pourra être discuté par la presse ; publication des budgets pour 1853 ; rétablissement des majorats pour les grands d'Espagne. Fusion des oppositions modérées des deux chambres (6 déc.). Narvaez est du comité directeur. Interdiction des réunions électorales, le 8 ; le 9, mission pour Vienne imposée à Narvaez ; manifeste du comité le 10. Nouveau cabinet, le 14, sous le général Roncali, et M. Llorente à l'intérieur ; il promet de soumettre aux cortès la révision de la constitution (17 déc.). — Tremblement de terre à Cuba (20 et 28 août, et le 26 nov.) ; à Manille (16-19 sept.).

États-Unis. — Vitesse prodigieuse de la navigation transatlantique dans la saison d'hiver : *l'Artic*, parti de New-York le 7 févr. à midi, arrive à Liverpool en neuf jours trois quarts. — Expédition projetée contre le Japon, encore fermé au commerce de toutes les nations. Publication des instructions données le 10 juin 1851 au commodore Perry ; il part le 28 nov. — Des Chinois viennent par milliers travailler et s'enrichir aux mines d'or de la Californie ; ils ont un temple à San-Francisco (nov.) — Candidats à la prochaine élection présidentielle : le président actuel Fillmore ; surtout le général Scott, désigné par la convention whig de Baltimore, dont une partie est pour le

ministre Daniel Webster; le général honoraire Franklin Pierce du New-Hampshire, adopté par la convention démocratique (juin). — Mort de M. H. Clay, le plus grand citoyen de la seconde génération américaine (29 juin); du ministre Daniel Webster, grand orateur aussi, comme Clay et Calhoun (24 oct.). — La majorité présidentielle est pour Fr. Pierce (déc.). — La France et l'Angleterre ne peuvent obtenir des États-Unis qu'ils se joignent à elles pour garantir à l'Espagne la possession de Cuba (2 déc.). — Projet présenté au sénat, pour un chemin de fer, de la vallée du Mississipi à San-Francisco, en Californie (22 déc.). — Marine militaire : 11 vaisseaux, 15 frégates, 10 bâtiments à vapeur. — L'*Oncle Tom*, ou la vie des nègres en Amérique, roman contre l'esclavage, par Mme Henriette Beecher Stowe; immense succès dans les deux mondes.

France. — Te Deum à l'occasion du vote du 20 déc.; réceptions aux Tuileries; rétablissement de l'aigle de Napoléon (1er janv.). Les délits de presse seront déférés à la police correctionnelle (1er janv.). La monnaie sera frappée à l'effigie du président, le 3. Décrets de transportation, d'expulsion définitive, ou de bannissement temporaire contre soixante-dix-neuf ex-représentants, dont plusieurs étaient prisonniers depuis le 2 décembre, le 9 : beaucoup se retirent en Belgique. Décrets de dissolution et de réorganisation de toutes les gardes nationales, le 11. — Constitution du 14 janvier, donnée en vertu des pouvoirs que lui a délégués le vote populaire, par le prince Louis-Napoléon, président pour dix ans : 8 titres, 58 articles. Elle organise les grands corps de l'État : un sénat, gardien et interprète de la constitution, composé de membres à vie, à la nomination du président; un corps législatif, élu par le suffrage universel pour six ans, que le président convoque tous les ans en session trimestrielle, qu'il peut ajourner, proroger, dissoudre, qui discute et vote les lois sans le droit d'initiative, ni d'amendement; un conseil d'État, à la nomination du président, qui rédige les projets de loi et les soutient devant le corps législatif; une haute cour de justice; les maires sont à la nomination du pouvoir exécutif; serment politique. — Création d'un ministère de la police, et d'un ministère d'État (22 janv.): MM. de Maupas et de Casabianca; modifications ministérielles : MM. Abbatucci aux sceaux, Fialin de Persigny à l'intérieur, Bineau aux finances. Décrets pour que les biens personnels de la maison d'Orléans soient vendus dans le délai d'un an; pour que ceux qui devaient être réunis au domaine de la couronne à l'avénement du roi Louis-Philippe et dont il a fait donation à ses enfants le 7 août 1830, retournent à l'État, le 22. Rétablissement des titres de noblesse, le 24. Réunion du ministère de l'agriculture et du commerce à celui de l'intérieur, le 25. Nomination du conseil d'État, sous la vice-présidence de M. Baroche, et du sénat, sous la présidence du prince Jérome, le 25 et le 26. Décret organique pour l'élection des députés au corps législatif : un député pour trente-cinq mille électeurs, en tout 261; l'Algérie et les colonies ne seront pas représentées; convocation des colléges pour le 29 (2 févr.). Décret sur la presse, le 17. Les candidats présentés par le gouvernement passent partout, à cinq ou six exceptions près. Le sénat et les députés sont convoqués, le 6 mars, pour le 29 : M. Billault est nommé, le 9, président du corps législatif. Un décret règle à l'avance les rapports du président avec le conseil d'État, le sénat, le corps législatif, le 23. — Concession à l'industrie privée des chemins de fer de Lyon à Avignon, de Paris à Lyon (3 et 5 janv.). Décret pour l'établissement d'un réseau complet de télégraphie électrique, le 6. Modifications apportées aux commandements et directions d'artillerie, le 15. Ra-

chat des droits attribués à trois compagnies de canaux, le 21. Augmentation des corps militaires permanents en Algérie (14 févr.). Décret sur l'immigration des travailleurs libres dans les colonies (13 févr. et 30 mars). Réorganisation du travail dans les prisons (26 févr.). Décret relatif à l'organisation du crédit foncier le 28. Limite d'âge fixée pour la retraite des magistrats (2 mars). Il y aura au Louvre un musée des souverains. La banque réduit le taux de ses escomptes de 4 à 3 pour 100, le 3 mars; son traité avec l'État, le 4, est avantageux pour tous deux. Décret sur le corps enseignant le 10. Remboursement de la rente cinq pour cent dans vingt jours, le 5 avril, ou conversion en quatre et demi (14 mars) : le cinq était presque stationnaire depuis huit jours à cent cinq environ; par la conversion, l'État bénéficie de dix-huit millions. Décret organique de la Légion d'honneur le 17. Fixation, par décret du 18, du budget général, recettes et dépenses, pour 1852. Décret pour l'achèvement du Louvre, le 18. Réunion à la commune de Lyon des trois groupes de population formant l'agglomération lyonnaise, la Croix-Rousse, Vaise et la Guillotière, le 25. Décret sur la décentralisation, le 25 : beaucoup d'attributions sont enlevées à l'autorité centrale et aux bureaux ministériels, pour être données aux préfets. Un grand nombre de décrets, les 26, 27, 28, 29 mars : le code civil reprend son nom de code Napoléon; organis. des soci. de secours mutuels; un conseil central est accordé aux églises réformées, etc. — L'état de siége, décrété le 2 déc., est levé le 27 mars. La session est ouverte par le président aux Tuileries (29 mars) : mise en vigueur de la constit. Absence et refus de serment de trois députés dont E. Cavaignac, le 30. Dotation du président, fixée par le sénat, à douze millions (1er avril). — Travaux du corps législatif, du 29 mars au 28 juin : des 93 projets de loi qui lui sont présentés, 2 seulement, faute de temps, ne sont pas votés; 25 d'intérêt général, 56 d'intérêt départemental ou communal. Lois sur la refonte des monnaies de cuivre (19 avril); sur la réhabilitation des condamnés (18 mai); sur le règlement des comptes des années 1848 et 49; sur la prorogation du monopole des tabacs; sur le renouvellement intégral des conseils généraux, communaux et d'arrondissement, etc.; sur les interdictions de séjour dans le département de la Seine et dans les communes de l'agglomération lyonnaise (26 juin); sur les chemins de fer de Paris à Cherbourg, de Lyon à la Méditerranée, de Bordeaux à Cette, le 27. Le budget pour 1853, discuté du 22 au 28, est voté par 214 voix sur 215 présents. Il fixe les dépenses à 1 489 341 358 fr. Clôture de la session par un message présidentiel. Sénatus-consulte sur l'organisation de la haute cour de justice, voté le 5 juillet, jour où la session du sénat est close. — Nouveau plan d'études pour les lycées (10 avril); programmes d'enseignement (30 août), une part plus grande est faite aux sciences, amoindrissement de l'enseignement de l'histoire et de la philosophie. — Pour terminer les opérations de la conversion des rentes, 4 403 436 francs de rentes trois pour cent ont été inscrits au grand-livre de la dette, le 27. — A Paris, au Champ de Mars, cérémonie de la distribution des aigles à l'armée (10 mai). — La protestation de la maison d'Orléans contre l'exécution du décret du 22 janvier, qui ordonne le retour à l'État des biens dont Louis-Philippe a fait donation à ses enfants le 7 août 1830, est l'objet d'un débat devant le tribunal de première instance de la Seine, qui se déclare compétent (23 avril). Le gouvernement élève le conflit, le 28. Arrêt du conseil d'État, qui déclare que l'exécution et les effets du décret, acte politique et de gouvernement, ne peuvent être soumis à l'appréciation de l'autorité judiciaire (19 juin). — Nomination des maires dans toutes

les communes ; élection par le suffrage universel des conseils généraux, municipaux et d'arrondissement, décrétée le 7 juillet. — Modification du cabinet (29 et 30 juil.) : MM. Drouyn de Lhuys aux affaires étrangères, Magne aux travaux publics, Fould au ministère d'État ; M. Baroche, vice-président du conseil d'État, prend rang au conseil des ministres. — Évacuation complète du bagne de Rochefort, tous les forçats ayant été déportés à Cayenne (juillet). — Pose de la première pierre pour l'achèvement du Louvre (25 juillet). — Rentrée en France, permise à quinze des personnes frappées par les décrets du 9 janvier (7 août). — Fête de l'anniversaire de la naissance de Napoléon, le 15. — Inauguration des deux dernières sections du chemin de fer de Paris à Strasbourg, entre Commercy et Nancy le 17 juin, entre Nancy et Sarrebourg, pour compléter la ligne jusqu'à Strasbourg, où vient le président à cette occasion, le 17 juillet. Concession à une compagnie du chemin de fer à construire de Bordeaux à Cette, avec embranchements sur Bayonne et sur Perpignan (22 août). Nouvelle section ouverte à l'ouest de Chartres (7 sept.) ; ouverture de Bordeaux à Angoulême (20 sept.) ; de Forbach à Saarbruck (14 nov.). — L'institut agronomique de Versailles est supprimé le 17 sept. — Une conv. de commerce avec la Belgique conclue le 29 nov., fait quelques dégrèvements de tarif, et consacre la garantie réciproque de la propriété littéraire : ratification seulement le 10 déc. après d'irritants débats, dont la politique internationale est l'objet. — Vœux émis par des conseils d'arrondissement et des conseils généraux pour que les pouvoirs soient perpétués entre les mains du président ; même par quelques-uns pour le rétablissement de l'Empire. Voyage du président dans le midi, par Bourges, Lyon, Bordeaux, Tours, du 14 sept. au 16 oct. ; il est accueilli par les cris de : Vive l'Empereur ! il dit à Bordeaux, le 9 : « l'Empire c'est la paix. » Passant par Amboise, il rend la liberté à Abd-el-Kader, qui devra séjourner à Brousse, en Asie. Rentrée triomphale à Paris. Projet de sénatus-consulte relatif à l'Empire (4 nov.) ; M. Troplong, premier président de la cour d'appel, est rapporteur ; vote à l'unanimité moins un. Le sénatus-consulte est présenté au président à Saint-Cloud, comme en 1804 au consul à vie (7 nov.). Manifestes du parti révolutionnaire des réfugiés de Londres, et protestation du comte de Chambord. Votes du peuple, les 20 et le 21, recensés par le corps législatif : 7 839 552 oui ; 254 501 non ; 63 609 bulletins annulés ; 2 062 798 abstentions. La déclaration du corps législatif est portée au président le 1 déc. Le 2, Napoléon III est proclamé Empereur par la grâce de Dieu et la volonté nationale ; sont faits maréchaux, Leroy de Saint-Arnaud, Magnan, et de Castellane. Sénatus-consulte pour constituer la liste civile et la dotation de la couronne. Décret organique adressé au sénat pour régler l'ordre de succession au trône (18 déc.) ; droits réservés à la descendance masculine de son oncle Jérôme. Le pouvoir monarchique est encore fortifié par le sénatus-consulte du 23, qui interprète et modifie la constitution du 14 janvier 1852, d'après la constitution de 1804 et les décrets de l'Empire. Trente-sept nouveaux sénateurs, dont le marquis de Pastoret, et de La Rochejacquelein, anciens légitimistes (31 déc.). Nomination à plusieurs charges de la maison impériale, pour les maréchaux Vaillant, Saint-Arnaud, Magnan. — *Le Pays*, dès le 15 oct. a passé acte devant notaire pour prendre le titre de *Journal de l'Empire*. — Suppression de l'Institut agronomique de Versailles, créé après 1848 (24 oct.). — Société de crédit mobilier, autorisée (nov.) ; de crédit foncier (10 déc.). — La rue de Rivoli à Paris est ouverte jusqu'à l'Hôtel de Ville (14 déc.) — Achèvement du canal de la Marne au Rhin, commencé en 1841 (nov.). — Traité d'association télégraphique avec la

Belgique, la Hollande, la Prusse (4 oct.). — Contrat entre la compagnie maritime des messageries nationales qui fait le service de la Méditerranée et la société du Lloyd autrichien. — Difficultés commerciales avec les îles Sandwich, comme l'atteste le discours du roi des îles à l'ouverture de son parlement (13 avril). — Accroissement des recettes de douanes, d'impôts et de revenus indirects. — Marine militaire au 1er janv. : à flot, 25 vaisseaux et 38 frégates; en chantier, 21 vaisseaux et 18 frégates; 108 bâtiments à vapeur, dont 3 vaisseaux, 1 frégate, 2 corvettes à hélice prêts à armer. — En Algérie, soumission de quatre-vingt-douze délégués des dix-sept fractions des Zouaouas, tribu du Djurjura, dans la grande Kabylie (avril). Travaux de route, par les troupes, dans la Kabylie centrale. Agitation, à l'est et au sud, toujours entretenue par de prétendus chérifs, Boû-Barghla, Bou-Séba. — Le chérif d'Ourgla est forcé dans Laghouat, ville des oasis, à 120 lieues au sud d'Alger, prise d'assaut par le général Pélissier (4 déc.). — Mort du maréchal Marmont à Venise (mars). — Mort des maréch. Gérard (17 avril), Excelmans (juill.); des érudits Walckenaër (27 avril) et E. Burnouf, qui laisse une trad. du *Lotus de la bonne foi*, ouvrage sanscrit sur le bouddhisme (28 mai); du sculpt. Pradier (5 juin). — Fouilles heureuses d'un Français à l'Acropole d'Athènes. — Nouvelle congrégat. de l'oratoire. — Fond. de la société de l'hist. du protestant. franç.

Grèce. — Agitation religieuse, parce que le gouvernement reconnaît, par un traité récent, la suprématie du patriarche de Constantinople, répudiée depuis la proclamation de l'indépendance. Le moine fanatique Christophoros Papoulaki soulève le Magne (pays des Maïnotes), dans la Morée. Les députés adoptent à l'unanimité le projet de loi sur l'organisation et les attributions du saint synode, présenté le 16 juin. Le moine est pris (juill.). Le synode est institué (2 août). — Ouragan terrible sur toutes les côtes (26 sept.). — Protocole de Londres du 26 nov., publié le 27 déc., ratifié le 1er févr. par la France, la Grèce, la Bavière, la Grande-Bretagne, la Russie, pour régler l'ordre de succession; tout successeur de la couronne devra professer la religion de l'Église orthodoxe orientale. — Mort de L. Condouriotis, Hydriote fameux dans la guerre d'indépendance.

Hollande. — La seconde chambre discute l'impôt sur les rentes et les capitaux (mars); combattu, il est retiré par le gouvernement. — Traité sur la contrefaçon littéraire avec la France, rejeté par les États. — Adoption de la loi sur la conversion du quatre pour cent. — Marine militaire : 7 vaisseaux, 7 frégates, 26 bâtiments à vapeur.

Iles Ioniennes. — La langue grecque est déclarée, au lieu de l'italien, la langue officielle (janv.).

Italie. — A Naples, retraite du président du conseil, le vieux marquis Fortunato (20 janv.); la présidence passe à M. Ferdinand Troia. Heureuse administration de la Sicile sous le général Filangieri, depuis 1849; percement de routes; règlement favorable à l'acquisition de biens de mainmorte par des particuliers. Abolition du conseil d'État créé en 1848; à la place, la consulte d'État avec ses anciennes attributions. — A Turin, vote du traité de commerce avec l'Autriche (11, 21 janv.). Le budget de recettes et de dépenses est pour la première fois fixé par les chambres (janv.). Loi sur la presse (25 févr.). Clôture de la session, le 28. Modifications ministérielles : MM. Galvagno au sceau et aux cultes, Cavour aux finances avec la marine, qu'il avait déjà; il n'y a plus de ministère d'agriculture et de commerce. Troubles en Sardaigne, à Sassari; état de siége (févr.-mars). Nouvelle session, 4 mars. Le roi est autorisé à exécuter le traité de commerce et de navigation conclu le 14 février

avec la France (9 avril). Mort de M. Pinelli, président de la chambre des députés, le 23. M. Ratazzi, candidat des libéraux avancés, est élu à sa place (12 mai). Crise ministérielle, recomposition du cabinet, toujours sous la présidence de M. d'Azeglio, sans M. Cavour le représentant de la gauche, le 22. A la chambre des députés, vote de l'impôt personnel et mobilier, 11 mai; de l'impôt foncier en Sardaigne, 22 juin; de la loi qui concerne le contrat civil de mariage, 5 juillet. — Nouveau cabinet (3 nov.), sous la présidence du comte Cavour, ministre des finances; le général Dabormida, aux affaires étrangères; restent trois anciens ministres, le général La Marmora, Paleocapa aux travaux publics, Buoncompagni à la justice. La fraction, droite de MM. Revel et Balbo, vote avec le ministère. Encyclique de prélats contre la loi sur le mariage civil. La discussion en commence au sénat le 15 déc.; mal accueilli, le projet est retiré le 21. — En Toscane, abolition du statut fondamental et de la garde civique (6 mai) : le conseil d'État est maintenu, mais séparé du conseil des ministres. Cependant le marquis Boccella, chef du parti absolutiste, est écarté du ministère (juill.). Attentat à la liberté de conscience dans la personne de Madiai et de sa femme, protestants, qui ont cherché à opérer des conversions (juin). Tentative d'assassinat, en plein jour, sur le président du conseil Baldasseroni (21 oct.). Rétablissement de la peine de mort; diverses aggravations de peines (16 nov.). — A Rome, première convocation de la consulte d'État, qui doit s'occuper des besoins des provinces et des finances (19 nov.). — Mort à Paris, à 51 ans, de l'abbé Vincent Gioberti, penseur, publiciste, écrivain, qui depuis 1843 a tenté l'union des États de l'Italie, mêlé surtout aux affaires du Piémont depuis 1848 (26 oct.). — En Italie, 725 kilomètres de chemins de fer. — Eruption de l'Etna (sept.-nov.).

Mexique. — Extension, permanence, impunité de l'insurrection. Le congrès décrète la mise en accusation de deux ministres (16 oct.).

Perse. — Ravages faits par le choléra. — Tentative d'assassinat sur le shah, par des sectaires Babis, dont il avait fait mourir le chef (août). Supplice de quatre cents Babis.

Portugal. — La discussion sur le projet de réforme de la constitution ne commence aux cortès que le 10 mars. Crise ministérielle : les cortès, quelque temps suspendues, votent enfin l'acte additionnel de la charte constitutionnelle; le prince royal prête serment à la constitution (8 juill.). Les députés n'approuvent pas tous les décrets rendus par le ministère Saldanha pendant sa dictature, le 20. — Dissolution du parlement; budget des recettes et des dépenses pour 1852-53, publié par ordonnance royale (août). — Concession à une compagnie de la construction du chemin de fer de Lisbonne à la frontière d'Espagne (11 août.) — Décret du 30, défavorable à la Banque, qui était en hostilité avec le ministère. — Nouvelle loi électorale : un cens élevé est exigé des électeurs; élections à un degré. Les cortès ne doivent s'ouvrir que le 2 janvier. Les ministériels, alliés aux septembristes, l'emportent dans les élections (déc.). — Plus de monopole pour la compagnie des vins d'Oporto (13 oct.); réduction de droits. — Syst. métrique franç. pour les poids et mesures. Création d'écoles agricoles (29 déc.). — Un impôt foncier unique (le 31 déc.)

Russie. — Les fils de propriétaires nobles, dans les gouvernements de la Lithuanie autrefois polonaise, sont obligés de prendre du service dès l'âge de dix-huit ans (mai). — Le czar voit l'empereur d'Autriche à Vienne, le roi de Prusse son beau-frère à Postdam (mai). — Mort du prince de Leuchtenberg, gendre du czar (5 nov.). — Choléra à Saint-Pétersbourg (nov.-déc.). — 320 kilomètres de chemins de fer. — Marine mili-

taire : 43 vaisseaux, 48 frégates, 24 bâtiments à vapeur.

Suède et Norvége. — Sectes étrangères au christianisme dans le Finmark norvégien (janv.). — Banque de crédit foncier à Christiania, à l'instar de celles de Prusse (janv.).

Suisse. — Nouvelles ventes des immeubles de l'hospices du grand Saint-Bernard, ordonnées par le gouvernement du Valais (7 mars et 28 nov.). — Une loi du grand conseil du Tessin supprime les corporations religieuses et confisque leurs biens (juin); expulsion des capucins (19 nov). — Votes, ou manifestations politiques, qui mettent en minorité le parti démocratique, à Berne le 18 avril, à Fribourg le 24 mai, le 22 août et le 30 sept., dans le Valais le 20 juin. — Les plus modérés des sept membres du conseil fédéral, MM. Naeff et Frei, sont élus, par les deux chambres réunies, président et vice-président de la confédération pour 1853 (23 juill.). — A Genève, réélection des membres du conseil d'État (nov.) : James Fazy et le général Dufour passent ensemble par une transaction entre les révolutionnaires et les conservateurs, avec l'appui du parti catholique. — Difficultés avec la Prusse, qui revendique la souveraineté du canton de Neufchâtel; protocole de Londres, signé par l'Angleterre, l'Autriche, la Russie, la Prusse, la France (24 mai) : menaces de la Prusse (nov.); la Russie et l'Autriche ne sont pas favorables à la confédération. — Réseau du télégraphe électrique reliant Genève, Lausanne, Berne, Bâle, Zurich, Saint-Gall, Coire (2 août).

Turquie. — Du 26 janvier au 6 mars, disgrâce momentanée de Reschid-Pacha; il redevient grand vizir. — Solution de la question des lieux saints, engagée depuis quelque temps avec la France (janv.); de l'affaire du tanzimat, engagée avec le vice-roi d'Égypte, au sujet de l'exécution des sentences capitales (avril-mai) : heureuse mission de Fuad-Effendi. — L'impôt sur le revenu et le recrutement deviennent des occasions de désordres. Brigandages impunis dans la Syrie (mai-juin). — Restriction mise à la liberté presque illimitée dont jouissent les imprimeurs étrangers à Constantinople (mai), — A la suite de nouveaux différends avec la France, changement de ministère; Aaly-pacha devient grand vizir, Fuad-Effendi lui succède aux affaires étrangères (5 août). — Satisfaction donnée à la France sur l'incident de Tripoli. — Pour la première fois, recours au crédit européen par le gouvernement, sous le nom de la banque de Constantinople, pour obtenir 50 millions des places de France et d'Angleterre (7 sept.); résistance politique de la Russie et de l'Autriche, et du vieux parti turc, le marché est annulé (16 oct.). Difficulté de se procurer de l'argent; l'Égypte est autorisée à emprunter en Angleterre; interdictions des monnaies étrangères, et même des monnaies turques qui ne seraient pas de ce règne ou du précédent (nov.), — Défense de la navigation étrangère dans le Bosphore et sur le littoral turc. — Le pacha d'Égypte essaye d'interdire la descente du Nil aux barques de blé qui viennent du haut pays (16 sept.): les consuls étrangers protestent. — En Syrie, révolte des Druses, à cause du recrutement. — Soulèvement des Monténégrins; l'Herzegovine refuse l'impôt; Omer-Pacha marche avec 25 000 hommes vers l'Albanie (déc.).

— Dans tous les pays, développement de la télégraphie électrique.

1853.

Allemagne, Autriche et Prusse. — Traité de commerce, de navigation, des douanes, des monnaies, pour douze ans, entre la Prusse et l'Autriche (janv.-févr.); adhésion des États du zollverein. Mise en vigueur du traité conclu entre l'association du Steuerverein, et les États

du zollverein (5 avril), sanction législative donnée en Prusse à ces traités, et modifications de tarifs (9 avril). — En Prusse, la seconde chambre rejette une motion présentée en faveur des missions et des établissements des prêtres catholiques (janv.); bref pontifical concernant les mariages mixtes; rescrit du ministre de l'intérieur contre la secte des mormons. Réorganisation, par le roi, de l'ordre des chevaliers de Saint-Jean de Malte, dont son frère, le prince Charles, est fait grand maître (17 mai). Des arrestations à Berlin (mars); dissolution des associations de secours hygiéniques; suppression du dernier journal démocratique, la *Gazette du Peuple*; la seconde chambre ne veut pas prohiber la vente des imprimés étrangers (23 avril). Vote d'un impôt sur les chemins de fer (7 mai). Consentement des chambres à la nomination, par le roi, des membres héréditaires ou à vie de la première chambre. La première chambre ne veut pas, contrairement au vote de la seconde, que la période parlementaire soit de six ans au lieu de trois (18 avril). Ordonnance pour l'organisation municipale des provinces orientales de la monarchie (30 mai). La session, close le 31 mai, reprend le 28 nov. Mort du général Radowitz (25 déc.). — En Autriche, commencement d'insurrection à Milan (6 fév.), avec des proclamations de Mazzini et de Kossuth; les gouvernements helvétique et sarde s'efforcent de ne pas paraître complices; exécutions et confiscations, contribution hebdomadaire exigée de la ville de Milan; le séquestre est mis (13 fév.) sur les biens de tous les sujets lombardo-vénitiens, émigrés depuis 1848 et même depuis 1820; le Piémont, assisté de l'Angleterre, essaye de conjurer l'exécution de ce décret. Attentat d'un Hongrois contre l'empereur (18 fév.); il est exécuté le 26; à Pesth, comme en Lombardie, condamnations et exécutions militaires (mars). La Suisse est sommée d'expulser tous les émigrés indistinctement, et de rappeler les capucins chassés du Tessin. Memorandum du Piémont, du 16 avril, véritable manifeste adressé à toutes les cours de l'Europe; vote à Turin, sur la propositon du roi, d'un prêt à faire aux émigrés lombards naturalisés sardes, dont les biens ont été séquestrés par l'Autriche (12 mai); rupture des relations diplomatiques de l'Autriche avec la Suisse (21 mai). La couronne de Hongrie, le manteau de saint Etienne, cachés par les Hongrois en 1848, sont retrouvés dans le Banat (sept.), et reportés à Vienne; l'usage de l'allemand est imposé dans les colléges de l'Etat, en Hongrie (nov.). Chemin de fer de Vérone à Brescia (19 nov.). — Dans le Wurtemberg, les députés veulent bien rétablir la peine de mort en matière politique, mais non la bastonnade (mars). — Dans le grand-duché de Bade, le professeur Gervinus, accusé d'abord de haute trahison pour son *Introduction à l'histoire du XIXe siècle*, est condamné à dix mois de prison (mars), et destitué par l'intervention de la diète. Lutte du gouvernement contre l'archevêque catholique de Fribourg, au sujet de l'expulsion des jésuites, et d'un droit de contrôle exercé par le grand-duc depuis 1808 : l'archevêque a recours à l'excommunication (nov.). — A Cassel, abolition, par ordonnance, du mariage civil institué le 28 oct. 1848 (16 avril). — En Saxe, mariage du prince Albert avec la princesse Carola Wasa (18 juin). — En Hanovre, l'article du projet de révision de la constitution, concernant le cens électoral pour la première chambre, étant rejeté par la seconde chambre (21 juin), le projet est retiré. — École de librairie, fondée à Leipsick, (janv.). — Mort à Berlin du géologue Léopold de Buch (4 mars); de L. Thieck, un des chefs de l'école romantique allemande (28 avril).

Amérique du Sud. — Une escadre d'Urquiza, venue pour bloquer Buenos-Aires (avril), passe à l'ennemi

(28 juin); une partie de ses troupes se donne au général Florès. Troubles à Montevideo; Oribe s'enfuit (18 juill.). — Le président de la Bolivie, le général Belzu (27 janv.), celui du Pérou, le général Echenique (15 avril), décrètent la libre navigation des eaux de leur pays. Démêlé et guerre entre ces républiques. — Dans la Nouvelle-Grenade, lois pour la séparation des pouv. civils et religieux, pour la validité des mariages civils; adopt. du syst. décimal franç. (juin). — Tr. de navig. fluviale entre le Paraguay et la Républ. Argent. sans Buenos-Ayres

Angleterre, Autriche, France, Russie et Turquie. — Pendant la guerre des Turcs contre les Monténégrins, corps d'observation autrichien à la frontière, sous le ban Jellachich (janv.). Le comte de Leiningen porte, au nom de l'Autriche, un ultimatum que la Porte accepte (fin de fév.); il ne concerne pas seulement le Montenegro, mais les réfugiés hongrois et polonais qui servent dans l'armée turque, les chrétiens de Bosnie et d'Herzegovine. — La Russie réclame le droit de protéger les chrétiens du rite oriental dans la Turquie d'Europe; ils sont onze millions sur quinze millions d'habitants: mission du prince Mentschikoff, ministre de la marine, qui inspecte une flotte de vingt-sept bâtiments de guerre, à Sébastopol, et trente mille hommes en Bessarabie, avant d'arriver à Constantinople (28 fév.). Ses exigences et ses formes blessantes (2 mars). — La France et l'Angleterre tiennent prêtes leurs flottes, dans les eaux de Salamine et à Malte, pour protéger la Turquie; c'est surtout le retrait, ou la réduction des concessions accordées pour les Latins dans les lieux saints en 1852, au marquis de Lavalette, que veut la Russie; un firman du 5 mai les renouvelle. Ultimatum Mentschikoff, rejeté; épuisement de tous les délais. Le sultan confirme à tous ses sujets non mahométans, leurs droits religieux (6 juin). Le dernier ultimatum apporté le 9, est rejeté le 17. Les flottes d'Angleterre et de France, sont venues à Besika, d'où, en trente-six heures, on peut arriver à Constantinople. D'après l'ordre du czar du 27, le général prince Gortschakoff passe le Pruth avec son armée (2 juill.). Conférence de Vienne, note diplomatique des grandes puissances; la Russie l'accepte (3 août), la Porte y fait quelques modifications (29 août), dont le czar ne veut pas. Agitation nationale et religieuse, à Constantinople, pour la guerre. Conférences particulières des souverains de Russie, Autriche et Prusse, à Olmutz, Varsovie, Postdam (sept.-oct.). La Porte veut l'évacuation des principautés, par les Russes, ou la guerre (9 oct.). Inutile projet présenté par l'Autriche et la Prusse (20 oct.). Les flottes combinées, de France et d'Angleterre franchissent les Dardanelles, jusqu'à Constantinople, du 22 au 28. Le général Baraguay-d'Hilliers y est nommé ambassadeur le 30. Le Danube est franchi par une division de l'armée turque d'Omer-Pacha (28 oct.); premiers combats près d'Oltenitza et de Turtukai désavantageux aux Russes (4 nov.). Les hostilités commencent aussi en Asie Mineure, du côté de Batoun, et au nord-est de Kars. Les Turcs, à cause des pluies, reprennent position derrière le Danube sans être inquiétés (14 nov.); ils gardent Kalafat en face de Widdin. Une note autrichienne du 11 nov., nouvel essai de conciliation, est refusée par la Porte le 25. La surprise et la destruction par les Russes d'une partie de la flotte turque dans la rade de Sinope (30 nov.), des échecs des Turcs en Asie (nov.-déc.), donnent plus de chance de succès aux propositions des quatre puissances, rédigées à Vienne, le 5 déc.; le divan y adhère le 31.

Angleterre. — Des évêques et ministres de l'Église demandent le rétablissement d'une assemblée ecclésiastique délibérante, comme avant 1728 (fév.); opposition des métro-

politains de Cantorbéry et d'York. — Lord J. Russell reste ministre sans portefeuille; le comte de Clarendon a les affaires étrangères (21 fév.) Une motion de J. Russell, tendant à faire cesser certaines incapacités civiles pesant sur les juifs, votée par les communes (24 fév.), est rejetée par les lords (29 avril). Le chancelier de l'Échiquier, M. Gladstone, fait adopter, en principe, douze résolutions qui ont pour objet la diminution de la dette (8 avril); il voudrait éteindre peu à peu l'income-tax, réduire quelques tarifs, établir l'impôt sur les successions et sur la transmission de la terre. — Le droit fiscal sur les annonces des journaux est aboli. — Bill relatif au gouvernement de l'Inde (24 août). — Communication par télégraphe sous-marin avec la Belgique (mai); avec la Hollande (juin). — Une exposition universelle à Dublin (12 mai). — Un vaisseau à vapeur, à hélice, de cent-trente canons, le duc de Wellington. — Les Cafres consentent à la paix (fév.). — La guerre continue contre les Birmans, qui ne veulent pas reconnaître l'annexion de la province de Pégu au territoire anglais; le général Godwin meurt près de Rangoun (oct.). — Ouverture à Bombay du premier chemin de fer de l'Inde (16 avril). Accaparement de la succession du rajah de Nagpour. — Mort de G. Cockburne, qui a accompagné Napoléon à Saint-Hélène; de Ch. Napier, le conquérant du Sinde. — L'expédition du capitaine Mac-Clure, partie en janv. 1850, se fraye un passage, tant sur mer que par les glaces, du détroit de Behring au détroit de Davis, par lequel son lieutenant Creswell rentre en Europe (oct.).

Belgique. — Majorité du duc de Brabant déclarée à dix-huit ans (9 avril). Il parcourt l'Allemagne avec son père, de Berlin à Vienne, à Dresde, à Gotha. Il épouse à Bruxelles l'archiduchesse Marie, fille du palatin de Hongrie Joseph, qui est mort en 1847 (22 août). Le roi et les époux vont en Angleterre. — Loi sur les subsistances (30 nov.) : admission des denrées étrangères, prohibition de la sortie de la pomme de terre.

Chine. — Progrès des rebelles, s'avançant toujours du midi vers le nord. Ils occupent Nankin (20 mars), et le point de jonction du grand canal impérial, avec le Yang-Tsé-Kiang. Les consuls européens, à Shang-Haï, conviennent de rester neutres (12 avril). L'usurpateur le plus important, Tien-Te, se dit descendant de la dynastie des Ming, à la neuvième génération. Déjà maîtres de Canton, ils entrent à Amoy (18 juin), que les impériaux, d'abord battus près de cette ville (12 sept.), leur reprennent (11 nov.). Depuis le 7 sept., une bande est à Sang-Haï; ils dépassent l'importante ville de Tien-Hiu, qui sert de port à Pekin. On prête à tort aux insurgés un certain penchant pour le christianisme.

Danemark. — Télégraphe électrique d'Elseneur à Copenhague (janv.). — Le Volksthing ne veut pas de la translation de la barrière des douanes, de l'Elder à l'Elbe (13 janv.). — Le nouvel ordre de succession au trône, qui exclut la ligne féminine, et laisse ainsi une chance éventuelle à la maison de Russie, présenté à la diète le 17 mars, ne réunit pas les trois quarts de voix qui constituent la majorité légale (18 avril). Dissolution des deux assemblées, le 19. Note singulière du comte de Nesselrode (11 mai). Le projet de succession au trône est voté par les deux chambres réunies (24 juin). Publication de cette loi (31 juil.) : le trône est destiné à la descendance masculine du cousin du roi, Chrétien de Slesvig-Holstein-Sonderlbourg-Glucksbourg. — Un projet de modifications à apporter à la loi fondamentale, annoncé la veille de la clôture de la session (20 juill.), menace encore la diète ouverte le 3 oct.

Espagne. — Décret sur la presse,

empruntée en partie au décret de 1845; la discussion ne sera interdite que 1° sur le principe de la monarchie, et sur la légitimité d'Isabelle, qui en est le symbole; 2° sur le régime représentatif (2 janv.). — Le comité électoral de l'opposition modérée est toujours en dissentiment avec le ministère : de Bayonne, Narvaez sollicite en vain le droit de rentrer. Martinez de la Rosa, candidat du gouvernement, est élu président des députés (1er mars), mais les quatre secrétaires du bureau sont de l'opposition. Le sénat, malgré une promotion nouvelle du 12 fév., n'accueille pas les mesures adoptées contre la presse (5 mars). Lecture d'un projet royal de réforme constitutionnelle (29 mars). Des sénateurs, membres des cours de justice, sont destitués comme opposants, par M. Llorente, qui a été tour à tour ministre de l'intérieur, des finances, de la justice. Discussions orageuses sur les concessions de chemin de fer, attribuées à des influences extra-légales (7 avril). Cloture des Cortès, le 9, sans le vote du budget. — Nouveau cabinet du 15 avril au 19 sept., sous la présidence du général Lersundi, ministre de la guerre; il promet conciliation, tolérance, moralité, mais manque d'énergie. Suppression de droits de douanes pour 456 articles. Décret pour l'émission par le trésor de 300 millions de réaux (75 millions de fr.), en bons du Trésor, qui doivent remplacer la dette flottante. — M. Sartorius, comte de San-Luis, qui était du dernier ministère présidé par Narvaez, est à la tête d'une nouvelle administration. Narvaez est autorisé à rentrer (24 sept.). Réunion des cortès (19 nov.). Au sénat, la discussion sur les chemins de fer est favorable à l'opposition; suspension de la session (12 déc.); des sénateurs sont destitués. — Mort de Donoso Cortès, marquis de Valdegamas, orateur et publiciste, alors ambassadeur à Paris (3 mai). On ramène en même temps de cette ville le corps de Moratin, auteur dramatique. — Ouverture du chemin de fer d'Aranjuez à Temblèque, dans la direction de Valence (30 juin).

États-Unis. — Le nouveau président le général Pierce, installé le 4 mars, paraît favorable aux idées de conquête et d'agrandissement, comme le général Polk. W. Marcy, du Massachussets, est secrétaire d'État, et a les affaires étrangères. Ratification du traité avec le Mexique, pour qu'une voie de communication puisse s'établir par l'isthme de Te huantepec neutralisé (14 avril). Le commodore Perry, reçu par les autorités japonaises à Ouraga, près de l'entrée sud de la baie d'Yédo (14 juillet), obtient une station et un dépôt de charbon de terre, dans les îles Leotchou. — M. Soulé, de la Louisiane, désigné ministre plénipotentiaire pour l'Espagne (août), s'est déclaré ouvertement pour la conquête de Cuba.—Différend, avec l'Autriche à cause de l'arrestation à Smyrne, d'un Hongrois naturalisé Américain (juin-sept.). — Exposition universelle à New-York (14 juillet). — Négociations pour obtenir l'abolition, sans condition, de l'impôt danois du Sund. — La machine calorique du suédois Ericson fait marcher un navire, dans la baie de New-York, avec une vitesse de neuf à quatorze milles à l'heure (janv.).

France. — Le mariage de l'empereur avec Mlle Eugénie Montijo, comtesse de Teba, fille d'un général grand d'Espagne, est annoncé le 22 janv., et célébré le 29 aux Tuileries, le 30 à Notre-Dame. Des grâces politiques. Un statut règle la condition et les obligations des membres de la famille impériale (21 juin). — Session du 14 fév. au 28 mai. Avertissements donnés à trois journaux de Paris (mars-avril). La loi sur les conseils de prud'hommes confère au gouvernement la nomination des présidents, et permet de les choisir en dehors des éligibles et des électeurs. D'après la loi sur les pensions civiles, toutes doivent être inscrites au grand-livre de la dette publique. La com-

position et la déclaration du jury, en matière criminelle, sont modifiées. Budget voté pour 1854 : pour les recettes, 1 520 millions, les dépenses 1 516. Au lieu de la peine de mort pour les crimes politiques, demandée dans un projet de loi du 11 mai, on vote la déportation dans une enceinte fortifiée. — Jugement, en cour d'assises, de deux complots politiques de juin et juill. (nov.). — Suppression du ministère spécial de la police (21 juin). — Le journal *l'Univers*, frappé par une ordonnance de l'archevêque de Paris (17 fév.), est soutenu par le pape (31 mars); l'ordonnance est retirée (8 avril). Le gouvernement déclare ne pas vouloir porter atteinte au mariage civil (6 avril). — Décrets pour une exposition universelle à Paris, en 1855, de l'industrie et des beaux-arts (mars-juin). — Ligne de fer complète entre Paris et Bordeaux (juill.). — Faveurs douanières accordées à la houille et aux fers étrangers (22 nov.); et au coton brut de la Grande-Bretagne (28 déc.). La culture du coton est encouragée en Algérie. — Les impôts et revenus indirects donnent beaucoup plus qu'en 1852, année déjà bien supérieure à 1851. — Grâce au télégraphe électrique depuis le 30 oct. les fonds anglais du matin sont cotés officiellement, chaque jour, à la Bourse de Paris. — A cause de la mauv. récolte, importat. considér. de grains (juillet-nov.). — La digue de Cherbourg est achevée après soixante-dix ans. — En Océanie, prise de possession de la Nouvelle-Calédonie (24 sept.). — En Algérie, le gouverneur-général Randon, avec les généraux Bosquet et Mac-Mahon, frappe les kabyles des monts Babors, entre Sétif, Bougie et Djidjelli (du 18 mai au 6 juin); travaux de route. — Mort d'Adrien de Jussieu, le dernier d'une grande famille de botanistes (29 juin); de Fr. Arago (2 oct.).

Grèce. — Tremblement de terre à Thèbes (18 août).

Haïti. — Le général Santana, devenu président de la république Dominicaine (fév.), soutient brutalement l'institution du mariage civil contre l'archevêque (mars). Il fait expulser l'ancien président Baez.

Hollande. — Le pape croit pouvoir, sous le ministère Thorbecke, né en 1848 de l'alliance des protestants radicaux et des catholiques, rétablir une province catholique dans le consistoire secret du 4 mars : Utrecht sera métropole, avec des suffragants à Harlem, Bois-le-Duc, Breda, Ruremonde. Le gouvernement qui n'a pas été averti, le roi, plus encore que le ministère, s'associe au mécontentement des journaux et des chambres (avril). Le cabinet se retire. Nouvelles élections. La hiérarchie catholique est mise en vigueur. Session extraordinaire (14 juin) : projet de loi soumis à la seconde chambre, relatif à la surveillance à exercer sur les différentes communions religieuses, tout en laissant les cultes libres (1er juillet). L'union des protestants et des libéraux modérés le fait passer à la seconde chambre (août), et à la première (8 sept.). En application de la loi, le gouvernement reçoit la communication officielle du pape (oct.). — Le ministère maintenu dans le grand-duché du Luxembourg depuis 1848 est changé (sept.) — Les îles Moluques sont ouvertes par une loi au commerce de toutes les nations (sept.).

Italie. — En Sardaigne, aliénation par une loi votée dans les deux chambres (janv.-févr.), d'une rente de deux millions. Trois ans de détention infligés par le tribunal d'appel de Gênes pour prédication protestante et distribution de Bibles (janv.). Télégraphe électrique entre Turin et Chambéry, Chambéry et Gênes (janv.); Turin et Milan (déc.). Chemin de fer, de Turin à Savigliano (mars), de Turin à Gênes (6 déc. et 21 févr. 1854). Vote du prêt demandé pour les émigrés lombards, devenus sujets sardes (mai). Le frère du roi, Ferdinand, duc de Gênes, va à Pa-

ris et à Londres (mai). Mort du comte de Balbo, ancien président du conseil (3 juin), Modifications apportées par une loi au code de commerce (avril) ; les députés votent l'adoption provisoire du code de procédure civile (10 juin). Quelques troubles à Turin (18 oct.), à Aoste (déc.). Une loi votée par les députés pour le transport à la Banque nationale de la trésorerie générale de l'État, et pour l'établissement d'une banque d'escompte et de circulation en Sardaigne, est rejetée par le sénat (18 nov.). Clôture de la session le 20 ; nouvelles élections en vue d'entraîner le sénat par l'opinion publique. Elles sont favorables au ministère. Le roi ouvre la session par un discours patriotique (19 déc.). — En Toscane, les époux Madiai, à la demande de leurs coreligionnaires anglais, sont mis en liberté, hors de l'Italie (16 mars). Guerrazzi, ancien ministre de l'époque révolutionnaire 1848-1849, est condamné à un exil perpétuel (juill.). Plus d'élection pour la formation des représentations municipales (14 juill.), — A Rome, arrestations, après une tentative de débarquement d'émigrés (août). — A Naples, décret royal contre les blasphèmes proférés par les militaires (mai).

Mexique. — Le président Arista, vaincu par l'anarchie, résigne ses pouvoirs et quitte Mexico (6 janv.). Court passage aux affaires de Cevallos, qui violente le congrès. Le général Uraga se prononce pour le rappel de Santa-Anna ; élu président le 17 mars, il arrive de Cuba à la Vera-Cruz (1er avril), à Mexico le 6 ; le 9, Arista s'embarque pour l'Angleterre. Santa-Anna proclame une loi de censure, interdit les monnaies étrangères, réorganise l'armée, fait un nouveau règlement de douanes plus libéral. Rappel des jésuites. Beaucoup d'ordres d'exil. Il se fait donner la dictature, avec le droit de désigner son successeur (déc.).

Perse. — Toutes sortes de fléaux : inondation, choléra, typhus, surtout à Téhéran ; tremblements de terre et sauterelles, surtout à Shiraz et à Caschan (avril-mai). — Convention avec l'Angleterre : les Persans n'enverront pas de troupes à Hérat, à moins que cette place ne soit attaquée et ne leur demande des secours.

Portugal. — Le bill d'indemnité demandé par le duc de Saldanha pour les actes de sa dictature après l'insurrection de 1851, est voté par les pairs, à la suite d'une fournée de vingt membres, et même par les députés (avril). — La reine meurt, en couches de son huitième enfant (15 nov.). L'aîné, D. Pedro V, âgé de 16 ans, est roi sous la régence de son père Ferdinand, qui prête serment à la constitution dans les cortès (19 déc.).

Russie. — Confiscation des biens des réfugiés polonais qui n'ont pas cru devoir profiter de l'amnistie accordée par le czar (avril). — Ouverture d'une section du chemin de fer entre Pétersbourg et Varsovie (31 oct.). — Extension dans le Turkestan, sous la conduite du général Perewski, gouverneur d'Orenbourg, qui n'avait pas été heureux contre le khan de Khiva en 1840. Malgré la réunion des khans de Khiva et de Boukhara, Khiva est prise (11 déc.) ; le khan se retire à Boukhara. — Exposition des beaux-arts à Helsingfors en Finlande (avril). — Mort de d'Oettinger, écrivain distingué (avril), et du tragédien Karatigon.

Suède. — Première exposition des beaux-arts à Drontheim (juin). Choléra en Norvége, surtout à Christiania (juill.-août).

Suisse. — Délibération sur le projet de code pénal fédéral ; on hésite à adopter l'article concernant les outrages publics faits à une nation étrangère, à un souverain ou à un gouvernement étranger (janv.) — Lors de la rupture des négociations avec l'Autriche (21 mai), le conseil

fédéral ordonne la mise sur pied de guerre du contingent au complet, le 28; la direction du différend lui est attribuée par le conseil national (28 juill.). — Dans le canton de Fribourg, tentative d'insurrection démocratique (22 avril); troubles sanglants au sujet d'élections à Bulle, de la part des radicaux (1 mai et 28 juin). Le candidat du parti radical, qui est le parti du gouvernement, à la députation du conseil national, est vaincu par le candidat des conservateurs (juin). — A Neufchâtel, le grand conseil révoque le conseil d'Etat (23 mai). — A Genève, la liste des candidats du parti fusionné, pour le conseil d'Etat, l'emporte sur la liste du gouvernement, du parti radical de M. Fazy (nov.).

Turquie. — En Servie, la propagande des moines slaves est soutenue par la Russie, malgré le prince Alexandre (janv.). En Moldavie, l'hospodar prince Ghika, malade, abdique (4 fév.), reprend la direction des affaires, y renonce enfin à cause du séjour des Russes (2 nov.). — A Smyrne, brigandages et pirateries impunis, de la bande d'Yanni Cattergi, il n'est arrêté qu'en oct. — En Egypte, Abbas-Pacha se montre dévoué contre la Russie. — Il veut interdire l'exportation des céréales; plaintes de gouvernements européens, la mesure est retirée (15 nov.).

1854.

Allemagne, Angleterre, Autriche, France, Grèce, Prusse, Russie et **Turquie.** — Question et guerre d'Orient. Les flottes française et anglaise entrent dans la mer noire (4 janv.). Mouvement offensif des Turcs sur le Danube en avant de Kalafat, des Russes plus à l'est contre Matchin en face de Brahilov (janv.) Sommation faite par l'Angleterre et la France aux Russes, pour qu'ils évacuent les principautés avant le 30 avril (27 fév.). Manifeste tendant à la guerre, de l'empereur russe. — Neutralité reconnue de la Perse, de la Suède et du Danemark. — On publie en Angleterre des notes diplomatiques, secrètes et confidentielles, échangées de janv. à avril 1853 entre la Russie et l'Angleterre, à propos d'un projet éventuel de partage de l'empire ottoman. — Convention qui lie la Turquie envers ses deux alliés, avec des promesses de réforme en faveur de tous les chrétiens (12 mars): ils annoncent, le 27, leur déclar. de guerre. Ils se concertent le 10 avril pour maintenir l'intégrité de l'emp. Ottoman. La Turquie rompt avec la Grèce; bientôt des troupes franç. au Pirée. Shamyl, le chef des Caucasiens, envoie une députation au sultan, mais ne fera pas de diversion utile. Un protocole, qui doit servir de base à la paix future, n'est signé par la Prusse que le 6 avril : l'Autriche est plus intéressée dans la question d'Orient, par le voisinage des principautés et de la Servie, elle forme une alliance militaire conditionnelle avec la Prusse (20 avril). L'adhésion de la confédération germanique à cette convention, après bien des conférences, sera sans effet (24 juill.). La Russie agit en Valachie comme en pays conquis. Siége de Silistrie, désastreux pour les Russes (avril-juin): la garnison suffit pour faire lever le siége; le prince Gortschakoff succède, dans le commandement sur le Danube, à Paskiewitz. Dès le 31 mars, l'armée française commence à arriver à Gallipoli : Varna est la place d'armes des alliés; ils y sont décimés par le choléra. Lord Raglan et le maréchal Leroy de Saint-Arnaud sont commandants en chef : le prince Napoléon est à la tête d'une division. Une convention du 14 juin, autorise un corps autrichien à occuper la Valachie abandonnée par les Russes. — Dans la Baltique, la plus grande des îles Aland, Bomarsund, place fortifiée si voisine de Stockholm, est bombardée par les Anglais (21, 26, 27 juin); l'armée française, sous Baraguay-d'Hilliers, contribue à l'enlever (13, 16 août), avec le concours des flottes de sir Napier et de Parseval-

Deschênes. — Echecs des Turcs en Asie, à Bayazid (29 juill.), et à Kars (7 août). — La Russie rejette de nouvelles propositions conciliantes de l'Autriche (26 août). — Les Français partis de Varna (5 sept.), et les Anglais de Baltchick le 7, débarquent, au nombre de 50 000, en Crimée à Eupatoria, avec un corps turc, le 14. Victoire près de la rivière de l'Alma, sur cinquante mille Russes, le 20. On tourne Sébastopol qu'on ne peut pas encore attaquer : établissement au sud, des Français au cap Chersonèse et plus tard à Kamiesch, des Anglais à Balaklava, le 28, le prince Menschikoff tient la campagne. L. de Saint-Arnaud, déjà malade avant de commander dans la journée de l'Alma, meurt à bord, le 29; Canrobert a le commandement en chef. — Travaux de tranchée devant Sébastopol. La tranchée est ouverte (9 oct.); feu des alliés, par terre et par mer, le 17; la flotte russe est paralysée dans le port; on bombarde les forts extérieurs. Combat de Balaklava : les Turcs attaqués sont soutenus par la cavalerie anglaise, qui perd beaucoup de monde par ses charges téméraires (25 oct.). — Menschikoff et le général Liprandi, avec des renforts venus du Danube, et des réserves des provinces méridionales, sous les yeux des grands-ducs Michel et Nicolas, tentent d'enlever la droite des Anglais devant la place; combat obstiné d'Inkermann, victoire anglo-française (5 nov.). Le siége se prolonge, intempéries fatales, quelques sorties des assiégés; ouragan terrible pour les escadres alliées. — L'Autriche et la Prusse semblent s'engager davantage contre la Russie, par un article additionnel au traité du 20 avril (26 nov.); auquel adhère la diète (9 déc.). — Traité séparé de l'Autriche avec la France et l'Angleterre (2 déc.). — Les vice-amiraux sir Edmund Lyons et Bruat remplacent dans la mer noire Dundas, et Hamelin qui est fait amiral en même temps que Parseval-Deschênes.

Allemagne, Autriche et Prusse. — Loi fédérale contre les réunions politiq. d'associat. ouvrières. — L'empereur épouse Elisabeth, de la branche ducale de Bavière (24 avril). Il lève l'état de siége en Italie et en Hongrie. L'émission de papier-monnaie avec valeur et cours forcés, est interdite (23 fév.). Décret pour un emprunt de 350 millions de florins au moins, de 500 millions au plus (26 juin); il s'en présente 506 m. — En Prusse, le gouvernement, tout en voulant rester neutre dans la question d'Orient, demande aux chambres un emprunt de 30 millions de thalers, (18 mars); le ministère de la guerre lui-même se déclare contre l'alliance russe, qui serait pour l'Allemagne, dit-il, un parricide; sa démission (mai). La première chambre doit se composer de membres héréditaires, et de membres nommés à vie par le roi; loi et ordonnance (oct.). Dans la nouvelle session, M. de Wincke demande encore vainement qu'on prenne un parti entre les puissances occidentales et la Russie (15 déc.). — Dans le grand-duché de Bade, la lutte continue entre le gouvernement et l'archevêque de Fribourg. — En Saxe, mort du roi Frédéric-Auguste IV, par une chute (9 août); son frère Jean lui succède. — Exposition de l'industrie à Munich. — Chemin de fer sur les rampes du Sommering. — Mort de Eickhorn historien du droit (juill.); du philos. Schelling (août). — Le *Gladiateur de Ravenne*, tragédie anonyme, jouée d'abord à Vienne, fait grande sensation; elle est de Fred. Halm, pseudonyme du comte Munch Bellinghausen.

Amérique centrale. — Carrera se fait proclamer empereur. — San-Salvador est presque détruite par un tremblement de terre (18 avril).

Amérique du Sud et Brésil. — Dans les troubles de Montevideo, à la demande du gouverneur provisoire, le colonel Florès, intervention diplomatique, puis armée du Brésil;

José Amaral amène quatre mille hommes (mars). Après la paix, Florès est élu président. — Buénos-Ayres reste toujours en dehors de la confédération argentine, dont les douze provinces nomment Urquiza président (mars); la ville de Parana, dans l'Entre-Rios, est déclarée territoire fédéral. Traité avec Buénos-Ayres (20 déc.). — Au Paraguay, réélection à la présidence de don Carlos-Antonio Lopès (mars). — Au Brésil, mort de D. José Clémente Péreira, d'une active et inépuisable charité (mars). Premier chemin de fer (mai). — Au Pérou, exportation considérable de guano, excellent engrais tiré des petites îles Chinchas devant Lima.

Angleterre. — Le prince Albert est l'objet de démonstrations blessantes de la part de la foule, à l'ouverture du parlement (31 janv.) : lords Aberdeen et John Russell revendiquent pour lui la part qu'il a le droit de prendre dans les conseils de la reine. — A cause de la guerre, la taxe sur le revenu sera doublée d'abord pour six mois (mars). — Belle flotte dans la Baltique de vaisseaux de ligne, à hélice et à voile, sous le vice-amiral Ch. Napier. — Ordre en conseil, favorable au commerce des neutres pendant la guerre (15 avril). — Le projet de réforme électorale de J. Russell. est ajourné (11 avril). — Les Communes mêmes rejettent le bill pour l'admission des juifs dans le parlement (25 mai). — Dans cette session, close le 12 août, modification de la loi fondamentale sur la marine marchande; établissement du contrôle direct des Communes, sur les frais attachés à la perception des revenus publics; mesures pour améliorer la direction de l'université d'Oxford; loi contre la corruption électorale. — Nouvelle session (12 déc.). Bill de la milice, et bill de l'enrôlement des étrangers. La guerre a révélé la mauvaise organisation militaire : pas de conscription, pas de landwehr, ni approvisionnements, ni service hospitalier; on a de la peine à avoir des soldats. — Retour du capitaine Mac-Clure, qui a découvert le passage du N.-O. de l'Amérique. — Mort du Dr. Barth, et de H. Waddington, intrépides voyageurs au centre de l'Afrique. — Mort du duc de Portland, débris de la génération politique des Burke, Wyndham, Fox (27 mars). — Ouverture du palais de cristal de Sydenham, près de Londres, sorte de musée de tous les âges (16 juin). — Nouvelle université catholique. — Mort de l'artiste dramatique, Ch. Kemble, émule de Kean et de Macready (12 nov.).

Belgique. — Loi libérale sur les brevets d'invention. — Démission du ministère (25 août), retirée le 17 sept. — Troubles à l'occasion de la cherté des grains, même à Bruxelles, au commencement de sept. — Le duc et la duchesse de Brabant vont à Vienne (25 déc.).

Danemark. — Le ministère Oersted prétend octroyer la constitution de toutes les parties de la monarchie sans communication préalable à la diète; opposition des chambres (fév.). Coup d'État (30 mai) : arrestation de plusieurs rédacteurs de journaux. Coup d'État (29 juill.), en vertu d'une ordonnance signée en conseil le 26 : promulgation de la constitution projetée. Elle établit un conseil du royaume, dont trente membres seulement, sur cinquante, seront élus par les diverses parties de la monarchie; ils auront voix consultative sur les questions de finances, voix délibérative sur l'établissement d'impôts nouveaux : protestation de la société constitutionnelle (29 août). Les élections pour le Wolksting, à Copenhague, sont favorables à l'opposition. Dans le nouveau conseil du royaume, une minorité assez considérable voudrait une chambre constitutionnelle de l'ensemble de la monarchie (oct.) La chambre du peuple du Danemark est dissoute (21 oct.): de nouvelles élections (1 déc.) sont contre le ministère, auquel ne donnent pas raison

non plus les tribunaux, dans vingt-deux procès de presse. Chute du cabinet. Le programme du nouveau ministère Bang (13 déc.) est conforme aux vœux émis, que le parlement ait le pouvoir législatif dans les questions financières, et le droit de faire les lois. — Le commerce avec l'Islande est rendu libre pour toutes les nations.

Espagne.—Défense de laisser circuler un manifeste d'opposition de la presse (3 janv.). Naissance d'une princesse le 5; elle meurt le 8. Plusieurs généraux, qui ont adhéré à ce manifeste, reçoivent un ordre d'exil (17 janv.), et sont rayés des cadres de l'armée. Insurrection militaire à Saragosse (20 fév.; soulèvement d'ouvriers à Barcelone (29 mars). Embarras financier : décret royal pour l'emprunt forcé de semestre de contribution (19 mai); la banque de St-Ferdinand doit se charger de payer à l'étranger le prochain semestre de la dette publique (7 juin). Révolution militaire (28 juin) : deux mille cavaliers de la garnison de Madrid rejoignent hors de la capitale un des généraux condamnés à l'exil, Léopold O'Donnel, qui devient le chef de l'armée constitutionnelle. Le brigadier Echague, les généraux Dulce, Ros de Olano, Serrano servent le mouvement; un combat est gagné à Vicalvaro, le nom en restera au parti vainqueur. La plupart des grandes villes se déclarent avant Madrid, où on se bat les 17, 18, 19 juill. Espartero se montre assez tard à Saragosse; il est appelé pour former un ministère. Le parti républicain est en minorité. Juntes et clubs partout; irritation contre la reine Marie-Christine. Les décrets de janvier contre les généraux sont révoqués (24 juill.); promesses libérales de la reine, le 26. Ministère Espartero; L. O'Donnel, à la guerre. Il est fait maréchal, ainsi qu'Évariste San Miguel, qui a été nommé capitaine général à Madrid. Retour à la loi de la presse du 17 oct. 1837; rétablissement des députations provinciales, d'avril 1843; les Cortès constituantes sont convoquées pour le 8 nov. : il n'y aura qu'une chambre; la question dynastique est mise hors de discussion (12 août). Le jour du départ de Marie-Christine exilée, barricades à Madrid, le 28. La reine ouvre les Cortès, et se confie dans la nation. Le ministère se reconstitue (30 nov.). Difficultés de la situation : dette flottante énorme, beaucoup d'impôts ont été abolis par les juntes, emprunt de 54 millions de réaux péniblement contracté par le ministre des finances, Collado; désorganisation de l'armée; le communisme dans beaucoup de villes; l'abolition des droits d'octroi est réclamée. Le ministère a besoin d'un vote de confiance (4 déc.). L'abolition des droits d'octroi, à laquelle est contraire O'Donnel, n'est repoussée par les Cortès, qu'à une majorité de douze voix, le 27, dans une séance très agitée : Espartero n'y assiste pas. Démission de M. Collado, le 28; son successeur, le duc de Sevillano, appartient à la haute banque et est grand propriétaire. Quelques troubles dans les provinces. — Le choléra, une partie de l'année.

États-Unis. — Traité avec le Mexique, qui vend une partie de ses provinces de Chihuahua et de Sonora (janv.). — Deux nouveaux territoires sont formés, le Nebraska, et le Kansas; liberté leur est laissée d'admettre ou non l'esclavage, qui n'est considéré au congrès, que comme « une institution particulière. » — Conflit avec l'Espagne, pour la saisie à la Havane, d'un bâtiment de commerce de l'Union (15 mars). — Traité avec le Japon, qui ouvrira deux ports au commerce américain, Hakodade dans l'Yéso, Pimoda dans l'Iasu (31 mars); il est communiqué au sénat (14 juill.). — Pour une injure diplomatique, bombardement de San Juan de Nicaragua ou Greytown (juill.). — Nouvelle échauffourée de Raousset-Boulbon, par la Californie, dans le Sonora; il est pris et fusillé par les Mexicains (12 août).

— Projet de médiation dans la guerre d'Orient (déc.). — Mort du patriarche des Mormons, J. Smith, à Deséret (28 juin).

France. — A Paris, la taxation du pain est au-dessous du prix du blé; caisse de service de la boulangerie (16 janv.). Malaise des affaires; mauvais compte-rendu de la Banque à la fin de janvier. Le taux de l'escompte de la banque est porté à 5 pour 100. — Ouverture de la session (2 mars). A l'occasion de la guerre, projet d'un emprunt de 250 millions, voté à l'unanimité par les députés le 6, par le sénat le 9. Il est l'objet d'une souscription nationale : plus de 99 000 souscripteurs pour 467 millions. Loi, pour que le contingent militaire de 1855, au lieu d'être de 80 000 hommes, soit de 140 000 (avril). — Abolition de la mort civile par une loi votée le 2 mai. — Établiss. de pénitenciers pour les forçats dans les colonies (loi du 30 mai).—Par la loi votée le 27 mai il n'y a plus que 16 académies, et les préfets auront la haute direction de l'instr. primaire. — Loi sur le libre écoulement des eaux provenant du drainage. Loi sur le livret des ouvriers. — Le budget pour 1855 est fixé à 1566 millions pour les recettes, 1564 pour les dépenses. — Une division de garde impériale (5 mai).— Huit millions sont affectés, par décret, à l'exéc. des dispos. testam. de Napoléon Ier (5 août); on en publiera la corresp. — Le maréchal Vaillant succède au ministère de la guerre, à Leroy de St-Arnaud, nommé général en chef de l'armée d'Orient (11 mars; M. Billault, au ministère de l'intérieur, à M. de Persigny (23 juin). Après Bomarsund, Baraguay d'Hilliers est fait maréchal (28 août). — Grâce de Barbès (3 oct.). — Session annoncée (28 nov.) pour le 26 déc. Le discours impérial mentionne, comme une espérance d'alliance offensive, le traité du 2 déc. avec l'Autriche. Projet de loi pour un emprunt national de 500 millions, voté par les députés le 28, par le sénat le 30; un décret du 31 ouvre la souscription publique. — En Algérie, courses militaires jusque dans les oasis d'Ouargla, de Metlili et chez les Beni-Mzab; utile concours du kalifat Si-Hamza (janv.-fév.). Travaux de la route carrossable de Boghar à Laghouat, par Djelfa. Le gouverneur général Randon opère contre les Kabyles Zouaouas du haut Djurjura, dans la vallée du Sebaou, surtout les Beni-Hidjer, qu'excite le faux chérif Bou-Bargla (juin-juill.). Réorganisation du service des bureaux arabes départementaux (8 août). Tuggurt où était venu se réfugier l'ancien chérif d'Ourgla, est emportée (2 déc.). Bou-Bargla est tué par un caïd qu'il avait attaqué (26 déc.). — Les trois colonies à sucre perdent tout droit électoral (30 mai). La justice est réorganisée dans les colonies (juill.-août.) — Nouveau traité de commerce avec la Belgique, concessions réciproques (27 fév.); on ratifie en même temps les conventions littéraires et commerciales du 22 août 1852 (avril). — Sections nouvelles de chemins de fer : à l'ouest jusqu'au Mans (28 mai); d'Épernay à Reims (4 mai); de Châlons à Lyon, de Valence à Avignon (juin); lacune entre Lyon et Valence. — Intensité du choléra à Paris, depuis nov. 1853; dans les départ. du centre, de l'est et à Marseille. — Mort de Peyronnet (janv.), et de Villèle (mars), ministres de Charles X, du baron de Vitrolles (1er août), du comte Théodore de Lameth (19 oct.); de l'abbé de Lamennais (27 fév.); des amiraux Roussin et Ch. Baudin; du savant archéologue Raoul-Rochette (5 juill.), du poëte Baour-Lormian (déc.); de Léon Faucher non réconcilié avec l'empire (15 déc.).

Hollande. — Nouveau règlement pour l'administration coloniale des Indes (sept.) : l'abolition de l'esclavage est admise en principe.

Italie. — En Sardaigne, dans la sesssion du 19 déc. 1853 au 16

juillet, soixante projets de loi d'intérêt général discutés. Pour la première fois, la loi sur le bilan de l'Etat est votée avant la fin de l'année à laquelle il est destiné. Prise de possession de l'administration des biens qui appartiennent au séminaire de Turin (10 mars). Les modifications et additions du code pénal, attaquées par les partisans des priviléges et de l'autorité du clergé, sont votées par les députés (14 mars) et par le sénat (21 juin). Les droits de succession et d'insinuation ou de transcription sont réglés, par les chambres, avec augmentation au profit du trésor. Projet de loi pour supprimer les communautés et corporations religieuses, si nombreuses, riches et puissantes (28 nov.). — A Parme, assassinat du duc (27 mars); régence de sa veuve, sœur du comte de Chambord, au nom d'un enfant de six ans, Robert. Des décrets impopulaires sont retirés. Tentative d'insurrection (22 juill.). Reconstitution de l'université (25 nov.). — A Rome, procès des meurtriers du ministre Rossi assassiné en nov. 1848 (mai); une exécution capitale (22 juill.). Mort du savant cardinal Angelo-Mai (9 sept.). Bulle promulguée en présence de deux cents évêques, pour mettre au nombre des dogmes l'opinion de l'Immaculée Conception de la Sainte-Vierge (10 déc.). — Choléra, de Gênes à Messine (juill.).

Mexique. — Mort de l'ancien président Herrera, à Mexico (mars).

Perse. — Guerre avec le sultan de Mascate, auquel est enlevée la place de Bender-Abassi (déc.) — Intervention militaire dans les troubles du Caboul et du Candahar.

Portugal. — Le régent ouvre les cortès (2 janv.). Le système décimal doit être appliqué aux monnaies d'or et d'argent (29 juill.). — Mort du poëte, le vicomte d'Almeida Garreth (déc.).

Russie. — Pour la guerre, papier-monnaie et appel aux dons patriotiques.

Suède. — Le projet du gouvernement, au sujet d'un tarif de douanes plus libérales, est rejeté par la diète (5 fév.). — L'ordre de la bourgeoisie ne veut pas du projet de réforme parlementaire. — Atteinte à la liberté de conscience : sept femmes qui se sont faites catholiques, sont poursuivies comme des criminels d'après la loi de 1686 (fév.). — Mort à Trieste du sculpteur Fogelberg, élève de Canova et de Thorwaldsen (20 déc.).

Suisse. — Le conseil national abroge la loi du canton de Berne sur la presse, comme contraire aux principes de la constitution fédérale (13 janv.). On vote la création d'une université et d'une école polytechnique fédérale. M. Ochsenbein, un des membres importants du conseil fédéral, n'est pas réélu aux élections du conseil national (nov.). L'assemblée fédérale s'ouvre le 4 déc. Election des conseillers fédéraux, le 6 : MM. Furrer, Frei, Hérosé, Druey, Staempfli, Naeff, Munzinger, Franscini.

Turquie. — Le vice-roi d'Egypte, Abbas Pacha, sensuel, avare et cruel, est étranglé par deux de ses mamelucks (14 juill.). L'oncle d'Abbas, Said, l'aîné des fils survivants de Méhémet-Ali, lui succède comme le plus âgé de la famille. Il a eu une éducation européenne. Ses premières mesures sont favorables au commerce des céréales et à la condition des fellahs.

1855.

Allemagne, Angleterre, Autriche, France, Prusse, Russie, Sardaigne, Suède, Turquie. — Le siége de Sébastopol se continue sans progrès marqué (janv.-mars) ; attaques réciproques. Admirables travaux de défense de l'ingénieur russe Totleben. Osten-Sacken essaye d'enlever Eupatoria à l'armée récemment débarquée d'Omer-Pacha. L'armée française, sous Canrobert, est réorganisée en deux corps : Pélissier, Bosquet. On y envoie de

la garde impériale. Nouvelle conférence à Vienne. La Prusse, qui refuse de mobiliser ses troupes comme le réclame l'Autriche (3 janv.), demande cependant à y être admise, le 21. La diète germanique n'est pas plus portée que la Prusse à la mobilisation; la Bavière voudrait seulement qu'on se mît sur le pied de guerre. La Sardaigne se fait l'alliée de la France et de l'Angleterre; elle fournira 20 000 hommes (janv. et mars). La mort de l'empereur Nicolas (2 mars) ne change rien à la situation. Inutile bombardement sur la gauche de Sébastopol, du 9 au 22 avril; Omer-Pacha est venu au siége. Dans les conférences de Vienne (mars-avril), la Russie refuse de réduire sa flotte dans la mer Noire, et d'accepter l'exclusion de tous les bâtiments de guerre à quelque nation qu'ils appartiennent. L'Autriche licencie 100 000 hommes (mai-juin); elle paraît s'éloigner de la politique occidentale. Pélissier succède à Canrobert qui reste à la tête d'une division jusqu'en août (16 mai). On enlève le cimetière de Sébastopol, et les ouvrages entre le bastion central et la baie de la Quarantaine (22-24 mai); on occupe la ligne de la Tchernaia, le 25. Expédition anglo-française dans la mer d'Azof, le 24; plein succès, on coupe la route de la flèche d'Arabat. Prise du mamelon Vert devant Sébastopol (7 juin); le 18, assaut infructueux, et avec des pertes considérables par les Français contre la tour Malakoff, par les Anglais contre le Grand Redan. Lord Raglan meurt, le 28, du choléra qui est encore très-violent. Sorties et attaques très-vives des Russes en juill. Victoire contre l'armée extérieure de Liprandi qui attaque nos lignes de la Tchernaia, au pont de Traktir; bravoure des Sardes (16 août). Un feu très-vif contre la place est recommencé le 5 sept.; le 8, assaut donné au bastion Malakoff, ou Kornilof, qui a reçu des réserves considérables, il est enfin emporté par les divisions Bosquet et Mac-Mahon. Les ruines sanglantes de Sébastopol sont abandonnées, le 9, par le prince Gortschakoff qui coule bas ses vaisseaux et garde tout le nord de la baie et le fort du Nord. Le 12, Pélissier est nommé maréchal; le commandant dans la mer Noire, Bruat, est nommé amiral le 15. On fait sauter tous les travaux de fortifications des Russes. — Au Kamtchatka, une flotte alliée détruit Pétropaulowski (17 avril), et menace les Russes aux bouches du fleuve Amour. — Dans la Baltique, bombardement de Nystadt en Finlande (2 juillet); de Loviza, le 5; des magasins extérieurs de Sweaborg (8-11 août). — Une armée est encore jetée à Eupatoria pour agir sur les derrières des Russes de Crimée, et les couper de Pérékop; on prend aussi les hauteurs de Baïdar à l'est de Sébastopol (sept.); la flotte enlève Taman et Fanagoria, places voisines de Kertch. L'empereur de Russie, Alexandre II, visite Nicolaïef, arsenal à l'embouchure du Boug, Odessa et la Crimée. Une expédition anglo-française, à l'aide de batteries flottantes, prend Kinburn, en face d'Otchakof, à l'entrée du Liman où se réunissent le Boug et le Dniéper. — Rude hiver 1855-56 pour l'armée alliée qui reste en Orient. — L'amiral Bruat meurt en mer du choléra en revenant en France (19 nov.). — En Asie, succès des Russes : Mouravief assiége Kars défendue, pour les Turcs, par l'Anglais Williams et le colonel de Schwartzenberg; divers combats (juin-sept.). Omer-Pacha, envoyé tardivement par mer au N. E. de l'Asie Mineure, force le passage de la rivière d'Ingour (5 nov.), marche sur Kutaïs : entreprise inutile pour Kars. Kars, en proie à la famine et au typhus, capitule le 28. — Canrobert, envoyé à Stockholm, où il arrive le 6 nov., obtient un traité (21 nov.) qui lie la Suède envers la France et l'Angleterre contre la Russie. Le traité est publié le 19 déc.

Allemagne, Autriche et Prusse. — L'empereur a une fille (5 mars). — En Autriche, le baron

de Bruck devient ministre des finances (janv.). Nouveau code pénal (fév.). Nouvelle loi sur le mariage : la cérémonie religieuse prime et au besoin rend inutile l'acte civil. Concordat signé avec la cour de Rome le 18 août, ratifié le 25 sept., communiqué par le pape en consistoire secret (3 nov.). Il rend libres les rapports des évêques avec Rome ; il abolit les lois de Joseph II, en ce qui concerne les personnes et les choses ecclésiastiques. Des articles séparés ou complémentaires, datés aussi du 18 août, ne sont publiés qu'en fév. 1856. Les archevêques de Milan et de Venise usent bientôt (déc.) de leur nouveau droit de censure ecclésiastique sur les livres. Des congrégations centrales, sortes d'assemblées de notables, instituées en 1815, réorganisées en 1848, sont convoquées pour Milan et Venise (15 juill.). — Cession à une compagnie austro-française des chemins de fer de Bohême et de Hongrie. — En Prusse, l'enseignement du polonais est rétabli dans les collèges de la province de Posen (juin). Le roi restitue aux princes et comtés médiatisés les droits dont ils jouissaient au 1er janv. 1848, notamment la juridiction privilégiée (nov.). — Dans le grand-duché de Cobourg-Gotha, loi de succession, au profit de la descendance du prince Albert, marié à la reine Victoria (avril), lui et son fils aîné exceptés. — Dans le Hanovre, les familles nobiliaires instituées en corps équestre se sont fait rendre, par la diète de Francfort, leurs priviléges enlevés par la constitution du 5 sept. 1848 (12 avril). Les autorités municipales, les corporations, les chambres se déclarent pour la constitution de 1848. Les chambres sont closes avant que la discussion se soit engagée (13 juill.). Le président du conseil, alors absent, est en dissentiment avec le gouvernement. Nouveau cabinet. Dissolution définitive de la seconde chambre (1er août). — Dans le Wurtemberg, dissolution de la diète (17 août) ; nouvelles élections. — La seigneurie de Kalphausen est incorporée, par convention, au grand-duché d'Oldenbourg (29 mai).

Amérique du Sud. — Ouverture du chemin de fer de Chagres à Panama, après cinq ans de travail (28 janv.) : 35 millions de dépenses, 80 kilom. — A Montevideo, le président Florès veut restreindre la liberté de la presse qui combat sa réélection (10 août). Révolution ; fuite de Florès. Le docteur Bustamente est président temporaire. Nouvelle révolution très-sanglante (24-27 nov.) ; elle est dirigée par Munoz, de la couleur rouge foncée. Oribe chef du parti blanc, Florès du parti rouge, se mettent d'accord pour soutenir Bustamente.

Angleterre. — Souffrances de toutes sortes de l'armée de Crimée. — A la chambre des Communes, M. Roebuck propose une enquête sur la conduite administrative de la guerre d'Orient. Lord J. Russell déserte à l'avance le cabinet dont il est président (21 janv.). La proposition d'enquête est votée le 29 ; le cabinet, taxé d'ignorance, d'incapacité, d'impuissance, se retire le 30. Nouveau ministère Palmerston. Les budgets de la marine, de l'armée et de l'artillerie sont plus que redoublés. Motion contre la vénalité des grades ; meetings pour la réf. des abus administratifs. Abolition du timbre des journaux. Vote d'un emprunt nécessité par la guerre. La motion Roebuck contre le ministère est rejetée (20 juill.). Une faible majorité, le 21, consent à garantir avec la France 5 mille liv. st. de l'emprunt turc. Prorogation du Parlement (14 août). — La reine en France, reçue avec enthousiame à Paris (18-27) ; le roi de Sardaigne visite la reine (déc.). — Le nouveau lord maire de Londres est pour la première fois un israélite. — Ressources considérables offertes à miss Ninghtingale, si dévouée en Crimée, pour organiser des institutions hospitalières. — Télégraphe électrique de Bombay (1er fév.), en

communication avec Lahore, Agrah, Calcutta, Madras. — Traité avec Dost-Mohamed (30 mars). — Traité avec le Japon, du 14 oct. 1854, ratifié le 9 oct. Nangasaki et Hakodade sont ouverts aux navires anglais. — Mort de l'auteur des romans de *Jane Eyre*, *Shirley*, *Villette*, Currer Bell, pseudonyme de Charlotte Bronte, fille d'un vicaire de campagne de l'Yorkshire.

Belgique. — Crise ministérielle (du 2 au 29 mars). Politique modérée et libérale du nouveau cabinet sous la présidence du vicomte Vilain XIV; M. Dedecker à l'intérieur. Elections pour le sénat favorables au ministère. Le duc de Brabant visite l'Europe et l'Egypte. Troubles d'ouvriers près de Namur (19 août).

Brésil. — Réforme électorale dans le sens libéral acceptée par le chef du cabinet, le marquis de Pavana, votée par les députés.

Chine. — Le consulat français à Shanghaï, étant menacé par les rebelles, les Français aident les troupes de l'empereur à reprendre cette ville (18 fév.). Les impériaux reprennent Canton.

Danemark. — Le projet tendant à modifier la loi fondamentale de 1849 est adopté dans les chambres. On veut, dans la seconde chambre, mettre en accusation le dernier ministère Œrsted, sous prétexte de violation de la loi des finances. Le roi approuve le projet de constitution générale de la monarchie; elle est promulguée (29 juin) dans le conseil suprême de la monarchie qui l'adopte le 23 juill.; les représentants des duchés de Holstein et de Slesvig font des réserves. Session extraordinaire des deux chambres danoises (11 août) : le ministère leur demande en les menaçant, si elles refusent, d'un coup d'Etat, de voter la mise en vigueur simultanée des modifications à faire à la loi fondamentale danoise et du projet de constitution générale de la monarchie. Discussions orageuses, surtout dans la seconde chambre, parce que le principe de la constitution générale restreint beaucoup le nombre des électeurs. On vote enfin (14 et 26 sept.). Le roi sanctionne la grande charte adoptée par les chambres, et la loi électorale (2 oct.); la 1re chambre ne relève plus du suffr. universel. — Disgrâce du pr. Ferdinand, oncle du roi et hér. présomptif, qui les désapprouve. — Création d'un ministère spécial de l'intérieur (oct.). — Plus de monopole de commerce pour le gouvernement dans les îles Feroer, à partir du 1er janv. 1856 (avril). — L'abolition des droits du Sund est demandée par les États-Unis et par la seconde chambre de Prusse (avril).

Espagne. — Session des Cortès constituantes du 8 nov. 1854 au 17 juill. 1855, sans intervalle. La discussion sur les bases à donner à la constitution et sur les projets de finances, des agitations, des révoltes carlistes ou démocratiques incessamment renouvelées sur plusieurs points, occupent les Cortès et le pays. Le nouveau ministre des finances, Madoz, fait approuver le projet de mise en vente des biens, redevances et droits appartenant à l'Etat, aux communes ou au clergé, aux établissements et corporations de bienfaisance et d'instruction publique (fév.). Suppression des droits d'octroi par une loi (fév.). Expédients de finances : essai d'emprunt et émission de titres. Pour les bases de la constitution, une seule religion, mais on ne sera pas poursuivi à raison de ses opinions et croyances; une chambre unique, mais point de sénat mixte. Emeute à Madrid (10 avril), quand on discute la loi qui interdit à la garde nationale de délibérer. La loi sur la vente des biens de mainmorte est sanctionnée par la reine (1er mai). Espartero a de la peine à gouverner; il est réduit à demander aux Cortès la suspension des garanties constitutionnelles (30 mai). Lui et O'Donnel rompent de plus en plus avec les révolutionnaires de l'assemblée, aux-

quels se rattache Madoz, ministre déchu. Bruil, qui le remplace aux finances, cherche une augmentation d'impôts. Les Cortès repoussent le projet d'emprunt forcé (4 juill.) : les souscriptions volontaires sont insuffisantes. Après le vote du budget, où on prévoit un déficit de 20 millions de francs, les Cortès s'ajournent jusqu'au 1er oct. (17 juill.). Le nonce du pape quitte Madrid. — Le choléra sévit, surtout dans le midi. — Au retour des Cortès, O'Donnel est l'objet d'interpellations violentes, à cause de sa modération; il obtient un vote de confiance (3 déc.). Les débats sur la constitution sont terminés le 14 déc. — Mort de l'infant don Carlos à Trieste, à 67 ans (10 mars). — A Cuba, découverte d'une conspiration et d'un projet d'expédition américaine, rigueurs exercées par le gouverneur Concha (fév.-mars).

Etats-Unis. — Ravages de la fièvre jaune à la Virginie (juill.-août). — Différend avec l'Angleterre, au sujet de l'interprétation du traité Clayton-Bulwer de 1850 en ce qui concerne le Nicaragua, de l'occupation séculaire de Balise par les Anglais, des enrôlements pratiqués par l'Angleterre, en Amérique, pour la guerre d'Orient. — Vives discussions au congrès au sujet du Kansas où des planteurs du Missouri et de l'Arkansas ont amené des esclaves; des colons abolitionnistes, venus du nord, leur résistent (déc.), — Le coton produit près de 3 millions de balles.

France. — La souscription nationale de l'emprunt de 500 millions donne plus de deux milliards, avec 179000 souscripteurs (3-14 janv.). Réduction de l'intérêt des bons du Trésor (20 janv.). — Dans la session, close le 11 avril, loi sur la création d'une caisse de dotation de l'armée pour les rengagements, les remplacements dont se chargera l'État, et pour les pensions militaires; loi d'organis. munic. qui met Paris et Lyon sous des commissions administratives. Le budget atteint 1 600 millions. — Explication donnée par le *Moniteur* sur l'expédition d'Orient qui se prolonge: partie militaire (11 avril), partie politique le 16. L'empereur et l'impératrice à Londres, du 16 au 22; réception enthousiaste. Attentat sur l'empereur à Paris, par un Italien, le 28; le coupable est exécuté (mai). Persigny va ambassadeur à Londres à la place de Walewski qui sera ministre des affaires étrangères jusqu'en janvier 1860. — Courte session extraordinaire, annoncée le 20 juin, du 2 au 13 juill. Mécontentement contre l'Autriche exprimé dans le discours de l'empereur. Encore un emprunt national de 750 millions, voté le 5; le contingent pour 1856 est fixé à 140 000 hommes, le 6. Loi pour la garantie par le gouvernement, en commun avec l'Angleterre, d'un emprunt turc de 125 millions. Vote de nouveaux impôts sur les alcools, sur le transport des chemins de fer; second décime de guerre sur les contributions indirectes. — Pour l'emprunt, 316 864 souscripteurs offrent 3,652 millions. — La reine d'Angleterre à Paris avec son ministre Clarendon, du 18 au 27 août; elle rend même hommage au tombeau de Napoléon Ier. — Au moment de la prise de Sébastopol, retour inaperçu à Paris d'Abd el-Kader, qui va prendre la route de Damas (11 sept.). — Le duc et la duchesse de Brabant sont reçus aux Tuileries (12 oct.). Le roi de Sardaigne en France avec son ministre, le comte de Cavour; au retour de Londres, il revient encore par Paris (22 nov. 8 déc.). — Augmentation de la garde impériale (déc.). Fête militaire pour la rentrée à Paris d'une partie des troupes de Crimée (29 déc.). — Restriction des libertés des cinq classes de l'Institut (14 avril). — L'Exposition universelle de l'industrie et des beaux-arts, à Paris, dure du 15 mai au 15 nov. — Saint-Étienne devient chef-lieu de département (25 juill.). Un évêché est créé à Laval (30 août). — Sections nouvelles de chemins de fer : de Valence à

Lyon (15 avril), de Mantes à Lisieux (juin), de Lisieux à Caen (déc.), du Mans à Laval (14 août); de Strasbourg à Haguenau (18 juill.), à Mayence (23 oct.); de Saint-Quentin à Erquelines sur la route belge de Cologne (15 oct.). — A Paris, se constitue une commission européenne pour le percement de l'isthme de Suez; une association internationale pour l'établissement de poids, de mesures, de monnaies uniformes. — Mort de Dupont de l'Eure, de Ch. Lacretelle, du peintre en miniature Isabey, tous trois octogénaires (mars-avril); du physiologiste Magendie, du sculpteur Rude (oct.), de M. Molé, dernier du nom (24 nov.).

Grèce. — Beaucoup de brigandages et de pirateries impunis. — Le ministre de la guerre, général Kalergi, qui est ennemi du parti russe, insulte personnellement le roi; nouveau cabinet (3 oct.). Manifestations de ce parti à Athènes.

Haïti. — Soulouque, qui attaque les Dominicains, est battu encore et mis en fuite.

Hollande. — On vote l'abolition du droit de mouture et du droit de tonnage; un plan de réorganisation de l'établissement naval du royaume; une convention littéraire avec la France. — Traité avec le Japon pour l'extension des priviléges de commerce (29 nov.).

Italie. — A Turin, pendant la discussion du projet de suppression des communautés et corporations religieuses, mort de la mère du roi (10 janv.), de sa femme le 20, de son frère le duc de Gênes (fév.) et, plus tard, d'un fils au berceau. Monitoire du pape, à l'occasion de ce projet. Il est voté par les députés (2 mars). Au sénat, la discussion est suspendue par l'offre des évêques de se charger eux-mêmes d'une partie des frais du culte (26 avril). Crise ministérielle; l'ancien cabinet revient avec M. Cavour. Un amendement qui ménage les droits acquis fait passer la loi au sénat (22 mai); les députés la votent ainsi amendée le 28. Un décret royal supprime presque aussitôt 334 maisons de religieux ou religieuses. — L'alliance avec la France et l'Angleterre a été discutée dans les chambres (fév.-mars); une convention financière avec ces puissances facilite un emprunt de 25 millions. Le général Alexandre de La Marmora meurt du choléra en Orient (juin). Les Sardes y sont sous la direction suprême des Anglais. Le roi va visiter (nov.-déc.) les deux souverains ses alliés, à Paris, à Londres. — En Toscane, l'état de siége qui durait à Livourne depuis le 11 mai 1849 est levé (2 janv.). Plus de troupes autrichiennes ni en Toscane, ni dans le duché de Modène (mai). Entière franchise rendue aux villes et ports d'Ancône et de Civita-Vecchia, qui l'avaient perdue le 1er fév. 1850 (1er mars). Plus d'état de siége dans le duché de Parme (17 juin). Dans le royaume de Naples, rigueurs odieuses du gouvernement, arrestations nombreuses et usage de la bastonnade (juin-juill.). — Fléaux de toute sorte : choléra, misère, brigandage organisé, surtout dans les États Romains. — A Rome, tentative d'assassinat sur le cardinal Antonelli (12 juin); sur le général des jésuites Beckx (9 juill.). — Manifeste de Mazzini pour pousser le peuple à l'insurrection, publié à Gênes (30 juin). Tentative dirigée contre le duché de Modène, arrêtée par la police sarde à la Spezzia. Deux agents de Mazzini sont pris à Rome (13 nov.). — Funérailles à Turin (11 août) du général G. Pepe dont la carrière militaire avait commencé dans son pays à Naples, en 1799, et fini à Venise en 1849. — Le roi de Naples se tient dans une stricte neutralité entre les puissances occidentales et la Russie vers laquelle il incline. Causes particulières de mécontentement données à l'Angleterre et à la France (août); elles obtiennent la disgrâce du directeur de la police Mazza, et du prince d'Ischitella, ministre de la

guerre depuis le 15 mai 1848. — A Modène, par décision ducale, le mariage aura tous ses effets civils sur la déclaration du curé (7 nov.).

Japon. — Tremblement de terre à Jeddo; il détruit cent mille maisons.

Mexique. — Insurrection militaire près de Matamoros et de San-Luis Potosi. Santa-Anna quitte Mexico (9 août), et, par la Vera-Cruz, s'enfuit à la Havane. — Président et assemblées provisoires. — L'ex-président Arista vient de mourir aux Etats-Unis.

Perse. — Guerre avec le Khan de Khiva, qui est poignardé par la trahison de ses alliés les Turcomans. — Surprise d'Hérat, dont le souverain, Mohamed-Saïd, est livré à l'ivrognerie et détesté de son peuple. — Traité de commerce avec la France (juillet).

Portugal. — Le jeune roi visite l'Europe (avril-août). — Au retour, devenu majeur, il prête serment de fidélité à la constitution, dans les Cortès (20 sept.), et commence à gouverner.

Russie. — Mort de l'empereur Nicolas Ier, après une courte maladie (2 mars). Alexandre II, son fils, manifeste l'intention d'accomplir les désirs et les projets de Pierre Ier, de Catherine II, d'Alexandre Ier et de Nicolas. Règlement de la succession au trône (2 juin), les enfants de l'empereur étant encore jeunes. — Levées considérables ordonnées pour la guerre : douze hommes sur mille (mai); dix (nov.). On a de la peine à maintenir le papier-monnaie en circulation. — Mort du philol. comte Serg. d'Ouwaroff. — Mort en Orient du poëte polon. Adam Mickiewicz l'hôte de la France. — Il n'y a encore que 1 045 kil. de chem. de fer.

Suisse. — Réconciliation du canton du Tessin avec l'Autriche, moyennant une indemnité aux capucins (18 mars). — Les conseils s'opposent à tout enrôlement pour le service militaire étranger (juill.). — A Genève, les socialistes, unis aux conservateurs, sont battus dans les élections du conseil d'État cantonal.

Turquie. — Influence du conseil du Tanzimat; il règle la pénalité contre la concussion, et l'application des nouveaux décrets sur l'admission des chrétiens dans l'armée. — Traité de commerce avec la Grèce. — La commission scientifique européenne, formée par l'initiative d'un Français, Ferd. de Lesseps, pour étudier le projet de percement de l'isthme de Suez, réunie à Paris en octobre, part le 8 novembre de Marseille, arrive le 18 à Alexandrie. — Le bey de Tunis, Ahmed, mort le 31 mai, était favorable à la civilisation européenne, Révolte militaire dans le pays de Tripoli (juill.).

1856.

Afrique. — Mort du sultan de Mascate et de Zanzibar, Saïd, après un règne de cinquante ans (18 oct.): il a maintenu en Arabie l'indépendance du royaume d'Oman contre les Wahabites, et consolidé en Afrique le pouvoir contesté de sa famille; il a conclu des alliances commerciales et politiques avec l'Angleterre (1822, 1829, 1845), les Etats-Unis (1833), la France (1844).

Allemagne, Angleterre, France, Grèce, Naples, Prusse, Russie, Sardaigne, Turquie. — De grands préparatifs maritimes en Angleterre, en vue de l'attaque de Cronstadt. — Conseil de guerre des trois puissances alliées, aux Tuileries (10 janv.). On achève de faire sauter les docks, bassins et forts de Sébastopol; l'hiver y est très-rigoureux jusqu'à la fin de mars, ravages du typhus. — L'Autriche, très-active pour la paix, décide la Russie à accepter des propositions qui doivent servir de préliminaires (16 janv.). Congrès à Paris : princi

paux membres, le comte Waleski, ministre des affaires étrangères de France, qui sera président, le comte de Buol et le baron de Hübner d'Autriche : lord Clarendon, et lord Cowley ; le comte Orloff et le baron de Brunnow, de Russie ; le comte de Cavour, de la Sardaigne ; et Ali-Pacha. Le jour où il s'auvre, conclusion d'un armistice jusqu'au 31 mars (25 fév.). La Prusse n'y est admise (12 mars), que parce qu'au sujet des détroits, on modifie les traités de 1840 et 1841, qu'elle a signés. Signature de la paix le 30 mars; les conférences continuent pour achever les protocoles, jusqu'au 16 avril ; le traité, ratifié le 27 avril, est accompagné de 24 protocoles : évacuation des territoire occupés de part et d'autre, la Turquie est placée sous la garantie générale des puissances européennes ; le sultan leur communique le firman qu'il a octroyé à ses sujets chrétiens ; la mer Noire est neutralisée, interdite aux bâtiments de guerre de toutes les puissances, et ouverte au commerce libre ; les deux puissances riveraines admettent des consuls dans leurs ports, et ne conservent sur le littoral (il s'agit de Nicolaïef) aucun arsenal militaire maritime; le Danube sera accessible à toutes les marines, la frontière russe de Bessarabie sera rectifiée ; les principautés danubiennes, Moldavie et Valachie, que la France, l'Angleterre et la Russie, voudraient voir réunies en un seul État, restent sous la suzeraineté de la Porte, elles garderont leurs priviléges sous la garantie des puissances qui concourront à leur réforme intérieure. La Russie s'engage à ne maintenir aucun établissement fortifié dans les îles d'Aland. Une déclaration du 16 avril, annexée au traité, pose ces principes : la course maritime est abolie ; à l'exception de la contrebande de guerre, le pavillon neutre couvre la marchandise ennemie, la marchandise neutre n'est pas saisissable sous pavillon ennemi ; les blocus, pour être obligatoires, doivent être effectifs, c'est-à-dire maintenus par une force suffisante, pour interdire réellement l'accès du littoral à l'ennemi. Dans les conférences, la Sardaigne insiste sur la nécessité de réformes politiques en Italie, de sécularisation à Rome. Un traité particulier du 15 avril, ratifié le 29, connu en mai par la communication qui en est faite au parlement de Londres, est une sauvegarde de plus accordée à la Turquie, par la France, l'Angleterre et l'Autriche. — L'évacuation de la Crimée est complète le 5 juill. Kars est rendue le 7 août. Ismaïl n'est livrée par les Russes que démantelée. Contestation au sujet de Belgrad, petite ville de Bessarabie, de l'île des Serpents, dans la mer Noire, que la Russie retient. L'occupation des principautés par les troupes de l'Autriche, la présence d'une flotte anglaise dans la mer Noire se prolongent au delà du 28 oct., délai fixé. A ce sujet, crise ministérielle en Turquie (oct.) : le cabinet d'Aali-Pacha fait place à un cabinet Reschid-Pacha. — Le roi de Naples est pressé par la France et l'Angleterre de rendre son gouvernement plus juste et plus libéral ; elles menacent d'envoyer une escadre (juin-sept.). La Russie se plaint de cette intervention, et de notre occupation prolongée en Grèce (2 sept.).

Allemagne, Autriche et Prusse. — En Autriche, une conférence ecclésiastique est annoncée par le ministre des cultes, M. de Thun, pour décider de certaines applications du concordat (25 janv.). Ordonnance relative à la sanctification du dimanche (mars). Cette conférence a lieu à Vienne, sous la direction des archevêques de Vienne, Prague et Graetz ; influence du nonce, le cardinal Viale-Prela ; usage de la langue latine, grand secret (avril). Patente impériale au sujet du mariage des catholiques (8 oct.). Une école d'enseignement supérieur à Feldkirch, dans le Tyrol, est confiée aux jésuites. — On songe à prévenir, par une loi, le morcellement de la propriété fon-

cière. Les statuts d'une banque hypothécaire sont sanctionnés par l'empereur (16 mars). — Il a une seconde fille (12 juill.) — Voyage en Italie avec l'impératrice (17 nov.) : à Trieste, à Venise. Décret qui lève les séquestres mis sur les biens des émigrés lombards, amnisties politiques (2 déc.). — En Prusse, dans la chambre des seigneurs, pétitions pour le rétablissement des peines corporelles (fév.); les députés rejettent le projet (28 avril). Nouvelle loi, fatale aux libertés commerciales des villes rhénanes. Rescrit concernant les affaires de bourse. Le prince Adalbert, grand amiral, est assailli sur les côtes du Maroc par les pirates du Riff (10 août). — En Hanovre, la mise en vigueur de la constitution de 1840 à la place de celle de 1849, cause une crise ministérielle (fév.); la seconde chambre ne vote le budget que d'après les principes de 1849 : dissolution des chambres (9 nov.). — Dans le grand-duché de Bade, le régent Frédéric devient grand-duc, son frère aîné Louis étant incapable (6 sept.). Son mariage avec la nièce du roi de Prusse, Louise, le 21; amnisties. — Arrestation, à Leipsik du Grec Constantin Simonides, faussaire en manuscrits. — Mort du philologue Fréd. Hermann (janv.); du poëte H. Heine, à Paris (17 fév.); du baron de Hammer, historien et orientaliste, à Vienne (26 nov.).

Amérique centrale. — Walker, flibustier américain, du parti démocratique, s'empare du Nicaragua; s'y fait élire président (juill.). Guerre avec la république de Costa-Rica.

Amérique du sud et Brésil. — Dans l'Uruguay, Florès et Oribe font élire comme président définitif, D. Gabriel Pereira, qui est riche et probe. — Traités de commerce du Brésil avec le Paraguay (avril), avec la Confédération argentine (juill.) — Au Chili, réélection régulière du président en fonctions, M. Monti (juill.). — Au Brésil, mort d'un ministre éminent, le marquis de Parana. Recensement : 7 677 800.

Angleterre. — A l'ouverture du parlement, le discours de la couronne est ferme et pacifique (31 janv.). On annonce l'émission d'un emprunt de 5 mille liv. st. et la consolidation de 3 mill. liv. st. de bons de l'Echiquier (15 fév.) — La chambre des lords, où il n'y a que des titres héréditaires, proteste contre la pairie viagère, donnée par le gouvernement au juriste sir James Parke, sous le nom de lord Wensleydale (fév.). Après de longs débats, lords et communes adoptent le bill relatif aux pairies à vie, et la juridiction d'appel des lords (juill.). La suppression du serment d'abjuration; la suppression de la donation accordée il y a douze ans au collége catholique de Maynooth, occupent les communes (avril). — La paix de Paris est acceptée sans enthousiasme, mais sans opposition; on blâme la mauvaise direction de la campagne de Kars, l'abandon du droit de visite et de saisie sur les neutres. Magnifique revue navale à Spithead, par la reine (23 avril). Le duc de Cambridge, qui a pris part à la guerre de Crimée, est nommé commandant en chef de l'armée (13 juill.). — Visite, à la cour, du prince Frédéric de Prusse (mai); projet de mariage avec la fille aînée de la reine. — Petite démonstration chartiste à Londres (15 sept.). — Aux Indes, le roi d'Oude, capitale Lucknow, est déclaré déchu; le résident général, Outram, prend possession de ce vaste pays, qui a plus de quatre millions d'habitants (fév.). Lord Dalhousie fait place comme gouverneur général, à lord Canning (1er mars). — Une partie de la famille royale d'Oude vient en Angleterre (juin). — La Perse, ayant envoyé des troupes contre Hérat, la guerre lui est déclarée par les Anglais (1er nov.); ils prennent le fort de Bender-Bushire (10 déc.), et l'île de Karrak. — Pas de solution du différend avec les États-Unis : ils ren

voient le représentant britannique Crampton (29 mai). L'Angleterre renonce, en faveur de la république de Honduras, à l'île de Roatan, et aux îles de la baie de Honduras, que réclament aussi les États-Unis. — En Chine, divers griefs, sans réparation. Pour un nouvel outrage, le contre-amiral Seymour bombarde les forts à l'entrée de Canton (24-28 oct.). Les Américains se joignent aux Anglais. — En Australie, ouverture solennelle du parlement à Melbourne, par le gouverneur de la colonie (25 nov.). — Après d'heureuses explorations dans le centre de l'Afrique, le Dr. David Livingston revient sain et sauf à l'île Maurice (13 août).

Belgique. — Les modifications demandées par la France à la loi relative à l'extradition politique, soulèvent des débats dans les chambres, mais sont votées (fév.-mars). Malgré des plaintes exprimées dans les conférences de Paris, les lois constitutionnelles sont déclarées suffisantes pour réglementer et contenir la presse (mai). — Les évêques de Gand et de Bruges attaquent violemment l'enseignement libéral des universités de Gand et de Liége; réponse de professeurs de Bruxelles et de Gand (oct.). Esprit de conciliation du ministre de l'intérieur, M. Dedecker, à ce sujet, devant les représentants (nov.). — Congrès économique européen, à Bruxelles (oct.).

Chine. — Tremblement de terre à Yoo-Tching, à 30 kil. de Pékin. Un des fils de l'empereur y périt.

Danemark. — La diète du Holstein porte plainte contre le ministre du duché, Scheele: le roi refuse la demande de mise en accusation (16 fév.). — Le procès des ministres du cabinet Oersted, de 1853, a commencé devant la haute cour, le 30 janv.,): ils sont tous acquittés (24 fév.). Le conseil du royaume est ouvert par le roi (1er mars); les onze députés du Holstein, à ce conseil, demandent en vain que la constitution générale et la loi électorale soient soumises aux diètes des trois duchés (avril). — La diète du Holstein envoie devant la haute cour d'appel de Kiel le ministre Scheele; mais la cour se déclare incompétente (1er sept.). — Un nouveau ministère, plus libéral (oct.).

Espagne. — Tentative démocratique pour soulever la milice qui garde le palais des cortès (7 janv.). — O'Donnel est le chef avoué du parti progressiste modéré: modification du ministère dans ce sens, le 15. — L'état de siége est levé dans les provinces d'Aragon, de Burgos, de Navarre (7 fév.). Adjudication, aux enchères publiques, du chemin de fer à construire de Madrid à Saragosse (7 mars). Le gouvernement demande une contribution indirecte de 60 millions, équivalente au produit des impôts de consommation qui ont été supprimés. — O'Donnel tient bon contre les émeutes démocratiques ou socialistes de Valence (6 avril), de Valladolid (22 juin), et contre les propositions de censure d'une fraction des cortès. Espartero, qui s'est montré pour l'inauguration de travaux de chemins de fer, à Valladolid, Burgos, Logrono, Saragosse (24 avril-10 mai), parle en monarchiste constitutionnel. — Le rapport contre la reine mère, lu le 7 juin, surexcite l'assemblée et les masses. Célébration de l'anniversaire du 7 juill. 1854. — La reine se sert d'O'Donnel pour opérer une contre-révolution. Nouveau cabinet conservateur sous sa présidence, sans Espartero; Rios Rosas est ministre de l'intérieur (14 juill.). Une partie des cortès et de la garde nationale se déclarent contre ce ministère; deux jours de combat à Madrid, 14 et 15; à O'Donnel se rattachent les généraux Concha, Ros de Olano, Dulce et Serrano. Lutte sanglante à Barcelone, à Saragosse qui capitule le 1er août; le 4 seulement, Espartero quitte Madrid. Décrets pour la dissolution et la réorganisation des municipalités et

députations provinciales, la dissolution de la milice nationale dans toute l'Espagne, la suspension indéfinie des élections municipales, la dissolution des cortès constituantes (du 26 juill. au 2 sept.). La constitution de 1845 est rétablie (16 sept.), avec un acte additionnel assez libéral. O'Donnel et Rios Rosas consentent à la suspension de la vente des biens ecclésiastiques; elle est décrétée le 24; une ordonnance royale lève le séquestre mis sur les biens de Marie-Christine, le 27. Narvaez, à peine revenu de Paris, décide la démission du cabinet O'Donnel (12 oct.) : il est président d'un nouveau ministère. Suspension de la vente même des biens de l'État, des communes, des établissements publics; révocation, le 14, de l'acte additionnel du 16 sept; le concordat de 1851 est remis en pleine vigueur; amnistie pour la dernière insurrection de juillet, et confirmation des fonctions et grades conférés en juill. 1854 (19 oct.) La presse est replacée sous la législation du 6 juill. 1845 (2 nov.). Troubles à Malaga, le 11. L'élection générale des municipalités est fixée au 5 fév. (3 déc.). On remédie à la crise alimentaire, par des achats à l'étranger. Rétablissement des contributions indirectes, supprimées depuis deux ans (15 déc.). Un emprunt de 75 millions de francs est adjugé le 17 à une maison française. — École centrale d'agriculture (sept.). Une école des chartes (oct.). — Rétablissement des rapports diplomatiques avec la Russie (14 déc.).

États-Unis. — La question de l'admission comme État du Kansas, territoire à esclaves, passionne le congrès; l'admission est votée par le sénat, où dominent les démocrates, partisans de l'esclavage (3 juill.). A la chambre des représentants, même débat sur l'esclavage, à l'occasion du budget de l'armée; les républicains abolitionnistes refusent d'abord de le voter. Le président n'obtient le vote que dans une session extraordinaire (21 août). Démocrate lui-même, il met hors la loi les abolitionnistes du Kansas, vaincus par les colons venus du Missouri. — Les élections présidentielles sont favorables encore à un démocrate partisan de l'esclavage, M. Buchanan, contre M. Fremont (déc.).—L'usurpation de Walker, au Nicaragua, a été reconnue par le président Pierce (15 mai).

France. — A l'ouverture de la session qui dure du 3 mars au 2 juill., le discours de l'empereur fait espérer la paix. Cependant les 140 000 hommes de la classe de 1855 sont appelés à l'activité (6 mars). Naissance d'un prince impérial (16 mars). Le 18, sont faits maréchaux, Canrobert, Bosquet, et Randon, gouverneur général de l'Algérie. Le traité de Paris et les protocoles, communiqués au sénat et au corps législatif (28 avril), sont publiés le 29. Le comte Orloff, le 29, notifie à l'empereur l'avénement au trône d'Alexandre II; le comte de Morny ira ambassadeur en Russie. Une loi élève les pensions des veuves des militaires et des marins de la dernière guerre (3 mai). Elle a coûté la vie en Crimée à 95 000 Français, par les blessures ou les maladies. — Le droit de distribution de bulletins électoraux est diversement interprété par les tribunaux; arrêt de la cour de cassation (26 mars), et circulaire ministérielle (24 avril), qui le limitent. Par un sénatus-consulte, de grands pouvoirs sont attribués à l'administration de la dotation de la couronne (avril). Rétablissement de la loi de 1807, qui attribue une pension de 20 000 fr. aux grands fonctionnaires, à leurs veuves et enfants. — Cent millions sont destinés à encourager le drainage. — Loi sur les société. commerciales (17 juill.).— Budget pour 1857: dépenses, 1 698 millions; recettes, 1 709. — Inondations terribles dans les bassins du Rhône et de la Loire (mai-juin): l'empereur visite les départ. les plus maltraités, souscript.

très-abondantes en France et chez nos alliés, dix millions sont votés par le corps législatif. — Cérémonie du baptême à Paris; un cardinal représente le pape qui est parrain (14 juin). Le pr. Napoléon part pour un voyage d'exploration dans les mers du nord, le 16. Projet de sénat. cons. pour la régence, qui est attribuée à la mère du prince mineur; présenté le 17 juin, adopté le 8 juill., promulgué le 17. Des rentes de 200 000 francs sont votées pour chacune des trois filles du roi Louis-Philippe, ou pour leurs héritiers (2 juill.). — Evacuation complète de l'Orient, du 11 avril au 12 août. Depuis le début de la guerre, plus de 300 000 hommes y ont été transportés; on en a perdu 70 000. Le maréchal Pélissier est fait duc de Malakoff, avec dotation de cent mille francs (22 juill.-14 août). — Le ministre Fortoul, mort le 7 juill., est remplacé à l'instruction publique par un chef de la magistrature, M. Rouland (13 août). — Sections nouvelles de chemins de fer: de Dôle à Besançon (avril); de Poitiers à Niort (juill.); de Bordeaux à Toulouse; de Marseille à Aix (30 août). — En Algérie, secousse de tremblement de terre, surtout à Philippeville (21 août). Expéditions des divisions Renault et Yusuf, contre les Kabyles Guetchoulas, du Djurjura (sept.); ils sont rejoints par le maréchal Randon (oct.). On commence à pratiquer la vente des terres, à titre définitif, au lieu de concessions temporaires et conditionnelles. — Le capitaine Magnan, avec le vapeur *le Lyonnais*, explore le Danube depuis ses bouches jusqu'à Belgrade, et en parcourt plusieurs affluents, le Sereth, le Pruth, la Save. — Traité avec le roi de Siam, signé à Bangkok (15 août). — Les *Contemplations*, de V. Hugo, sont publiées à Paris. — Projet d'un recueil des anciens poëtes français, par les soins du gouvernement (12 fév.). — Mort du statuaire David d'Angers (6 janv.), du compositeur Ad. Adam (3 mai); d'Aug. Thierry (22 mai), du peintre Paul Delaroche (4 nov.), de M. de Salvandy (15 déc.).

Grèce. — Efforts pour réprimer le brigandage.

Haïti. — A San-Domingo, démission forcée du président Santana. Son prédécesseur B. Baez exilé par lui en 1853 est reporté, sans guerre civile, à la présidence (sept. oct.).

Hollande. — Sur le lit de l'ancienne mer d'Harlem, entièrement desséchée par la puissance de la vapeur, installation d'une commune (avril). — Nouveau ministère, plus exclusivement protestant; mais il déclare qu'il respectera toute conviction religieuse (5 juill.). La seconde chambre choisit un catholique parmi les candidats à la présidence (17 sept.). — Dans le grand-duché de Luxembourg, le projet de modifier la constitution pour la mettre en harmonie avec le régime de la confédération germanique, soulève une vive opposition des députés (28 oct.); le budget ne peut être voté (20 nov.); la constit. modifiée est promulg. par ordonn., et la chambre dissoute, le 27. — Projet de réforme pénitentiaire.

Italie. — En Sardaigne, emprunt de 30 millions voté à l'occasion de la guerre de Crimée (jan.-fév.); approbation donnée aux efforts de M. de Cavour dans le congrès de Paris pour l'amélioration du sort politique des Italiens (7 mai). Pour les travaux de fortification d'Alexandrie, un million du gouvernement et une souscription nationale. — A Parme, rétablissement de la censure (11 fév.), état de siége et appui des Autrichiens. — Dans les Etats du pape, les Autrichiens ne sont plus qu'à Ancône et à Bologne (oct.). Exposition de l'industrie indigène à Rome. — Insurrection à l'est de Palerme, à Cefalu (22 nov.), et sur quelques autres points; tentatives d'assassinat sur le roi à Naples (8 déc.). Le promoteur du mou-

vement sicilien, baron Bentivegna, est fusillé le 20.

Portugal. — Projet d'emprunt pour la construction de chemins de fer, accueilli par les députés, non soutenu à la chambre des pairs par le roi ; le ministère Saldanha se retire (juin). Troubles à Lisbonne sous prétexte de la cherté du pain (8 et 10 août). Inauguration du chemin de fer de Lisbonne au Carregado (28 nov.) ; il doit être prolongé jusqu'à la frontière d'Espagne.

Russie. — Nouvelle organisation des colonies militaires de la frontière asiatique, composées de Cosaques et de Baskirs. — Mort du prince Paskewitch à Varsovie (1er fév.) ; le prince Gortschakoff lui succède dans ce gouvernement. Le comte Orloff, un des signataires de la paix de Paris, est fait président du conseil de l'empire, prince de Berg et gouverneur de Finlande. Le comte de Nesselrode a pour succ., au ministère des aff. étrang., le prince Alexandre Gortschakoff (mai). Fêtes du couronn. impérial à Moscou (7 sept.) ; des grâces politiques, surtout en Pologne, pour les faits de 1825 et de 1830. — Inauguration, après douze ans de travail, du grand canal de Wiborg à Saïma (7 sept.). — Concession à une compagnie étrangère de quatre grandes lignes de chemins de fer à construire en dix ans : 1° de Varsovie à Saint-Pétersbourg avec embranch. vers la frontière de Prusse ; 2° de Moscou à Nijni-Novgorod ; 3° de Moscou à Théodosie (Caffa) ; 4° de Koursk ou Orel à Libau (côte de Courlande).

Suède. — Premier chemin de fer, à locomotives, de Nora à Orebro (5 mars). — Projet de loi sur la liberté religieuse (déc.).

Suisse. — Insurrection royaliste à Neufchâtel (3 sept.), aussitôt réprimée. La Prusse réclame l'élargissement des prisonniers, avec la médiation de la France ; la confédération demande du roi la reconnaissance égale de l'indépendance du canton, qui est un fait depuis 1848. On se prépare à la guerre, ardeur militaire de la confédération ; le Wurtemberg et l'Autriche paraissent disposés à entraver le passage des troupes prussiennes.

Turquie. — Décret, ou Hatti-Humayoun, contenant vingt et un points de réforme, surtout en faveur des chrétiens de toutes sectes (21 fév.). L'égalité des cultes, la tolérance religieuse irritent la population turque ; violences, particulièrement en Asie, contre les chrétiens (mars-avril). — Loi d'expropriation au profit de tous les travaux d'utilité publique (avril). — En Moldavie, sous le valvode Grég. Ghika, le divan général vote l'abolition de l'esclavage (janv.). Vœu exprimé par les Moldo-Valaques d'être réunis en un seul État. Sont nommés, par la Porte, caïmacans provisoires, en Moldavie, Thed. Balsch, qui appartient à l'ancien parti russe ; en Valachie, à la place du prince Styrbey, l'ex-prince Alex. Ghika (juill.). — En Égypte, ouverture du chemin de fer d'Alexandrie au Caire (1er janv.). La commission internationale adopte pour le percement de l'isthme de Suez le projet d'un canal, avec tracé direct de Suez à Péluse, de préférence au tracé indirect de Suez sur Alexandrie (2 janv.). — Dans Candie, ravages d'un tremblement de terre à la Canée (12 oct.).

1857.

Allemagne, Autriche et Prusse. — Un code de commerce est préparé pour toute l'Allemagne, dans des conférences à Nuremberg (janv.). Convention monétaire entre l'Autriche et les Etats du Zollverein pour les monnaies d'or et d'argent. — Pendant le séjour de l'empereur en Italie, le vieux Radetzky quitte toutes ses charges ; le frère de l'empereur Maximilien le remplace comme gouverneur. Amnistie universelle décrétée à Milan (25 janv.). Mêmes faveurs aux Hongrois pen-

dant que l'empereur est à Bade (mai). — En Prusse, les députés réclament contre les exemptions en matière d'impôt foncier, contre l'instabilité de l'époque de convocation des chambres (fév.), contre les projets de modifications intempestives de la constitution; ils refusent d'imposer les maisons des particuliers; votent (28 mars) une augmentation de l'impôt du sel, que rejette la chambre des seigneurs (23 avril). Prohibition, par une loi, des billets de banque étrangers pour le payement des créances (mai). Le mariage des individus divorcés dépendra des consistoires et du conseil supérieur ecclésiastique (8 juill.). Les juifs ne seront plus admis aux examens de droit (juill.). — Dans le grand-duché de Bade, et dans le Wurtemberg (4 juin), convention ecclésiastique avec Rome. — Ouverture du chemin de fer, de Milan à Venise (oct.). — Le roi de Prusse, malade, délègue, pour trois mois, le gouvernement à son frère Guillaume, plus jeune que lui seulement de deux ans (23 oct.), héritier du trône et marié. Cette délégation sera incessamment renouvelée. — La crise financière, dont souffrent les États-Unis et l'Angleterre est conjurée, en Prusse par la suspension des lois sur le taux de l'intérêt (27 nov.), et à Hambourg par la formation, au moyen de souscriptions, d'un fonds de garantie qui payera tous les effets réguliers de commerce. — Mort à Dresde (nov.), funérailles à Berlin du statuaire Berlinois Rauck.

Amérique centrale. — Le flibustier Walker, vaincu par le général Mora, président de Costa-Rica, est obligé de renoncer au Nicaragua; capitulation de la ville de Rivas (mai); il passe à la Nouvelle-Orléans, s'en échappe pour retourner au Nicaragua, est pris par un commodore des Etats-Unis, et envoyé à New York avec ses cent cinquante compagnons (déc.). Il va attendre, en liberté à Washington, qu'on décide sur la validité de son arrestation.

Amérique du Sud. — Au Paraguay, le président se fait donner pour successeur son fils le général Solano Lopès par de singulières élections (14-17 mars). — A Montevideo, fièvre jaune (mars-avril). Oribe meurt à 70 ans, après avoir loyalement aidé le président Pereira, dans la dernière lutte électorale (12 nov.). — Au Pérou, tentative pour expulser la convention nationale, à cause de l'opposition qu'elle fait au dictateur Castilla chef de la révolution de 1854, et président provisoire (2 nov.)

Angleterre, Autriche, France, Prusse, Russie, Sardaigne, Turquie. — Encore un protocole signé à Paris pour l'annexion à la Moldavie de Bolgrad et de l'île des Serpents, à la Turquie du Delta du Danube, pour l'évacuation, au 30 mars, de la mer Noire par les Anglais, des Principautés par les Autrichiens (6 janv.). On apprend, par les débats du parlement de Londres (fév.), l'existence d'une convention signée au temps de la guerre par la France, pour garantir à l'Autriche, temporairement, ses possessions italiennes si elle prenait part à la lutte active contre la Russie. Les troupes françaises quittent le Pirée (28 fév.). Un traité, signé à Paris, consacre la délimitation des frontières turco-russes en Bessarabie (18 juin). — En Moldavie, le nouveau caïmacan Vogoridès emploie tous les moyens de corruption et de violence pour empêcher l'élection au divan national de candidats favorables à l'union des Principautés. Le ministre de Belgique à C. P. est accusé par la Porte de provoquer les Moldo-Valaques à faire roi le second fils de son souverain. Les élections faites à Jassy (19 juill.) sont l'objet de protestations de la France, de la Russie, de la Sardaigne et de la Prusse; de là la chute de Reschid-Pacha qui ne voulait pas de l'union (31 juill.); nouveau cabinet d'Aali-Pacha. Le sultan maintenant cependant la validité des élections, les quatre puis-

sances rompent les relations diplomatiques à Constantinople (6 août). L'Angleterre et l'Autriche que lie un traité secret (juin) sont contre l'union. Visite de l'empereur des Français à la reine d'Angleterre, à Osborne dans l'île de Wight (6-9 août) : compromis, auquel adhère l'Autriche pour l'annulation des élections. La Porte la décrète. Les relations diplomatiques sont reprises le 20. — Les nouvelles élections dans les deux Principautés sont plus favorables à l'union (sept.) : dans toutes deux, le Divan se prononce pour l'autonomie avec réserve des droits de la Porte, pour l'union sous un prince de dynastie occidentale, pour un gouvernement représentatif, pour la neutralité de l'Etat (oct.) Le Divan est déclaré dissous par la Porte que soutiennent l'Autriche et l'Angleterre (déc.). — Entrevue des empereurs de France et de Russie, à Stuttgard, chez le vieux roi de Wurtemberg, uni par mariage aux deux familles (25-28 sep.); des empereurs de Russie et d'Autriche à Weimar (1er oct.). — Traité de navigation entre tous les Etats riverains du Danube, signé à Vienne (6 nov.) — L'ambassadeur lord Stratford de Redcliffe quitte Constantinople, en congé (12 déc.).

Angleterre, Inde et Perse. — La discussion sur les affaires de Chine met le ministère Palmerston en minorité, aux Communes, par la coalition des conservateurs et des peelistes, de Disraëli et Gladstone, sur une motion de Cobden (4 mars). Dissolution du parlement; le ministère a la majorité dans les nouvelles élections; il annonce des motions pour la réforme parlementaire, qui cependant sera ajournée, et pour la formule du serment politique (mai). — A la chambre des lords, le projet de bill pour la réforme de la législation sur le divorce, avec substitution de la juridiction civile à celle des cours ecclésiastiques et de la chambre des lords, est combattu surtout par les évêques de Cantorbéry et de Londres (mai): il subit les trois lectures. Il est discuté par les Communes, qui accordent à tout ministre de l'Église le droit de se refuser à bénir l'union d'une personne dont l'adultère a été la cause du divorce. Ainsi amendé, il retourne aux lords, qui le votent (24 août). Sir Creswell-Creswell est le premier juge de la Cour des divorces (1857-1863). — L'admission des juifs au parlement, par la suppression de certains termes du serment, est votée par les Communes, mais rejetée encore par les lords (20 juill.). — Par lettres patentes royales, lues en conseil, le prince Albert obtient le titre et la dignité de prince-époux (25 juin). — Négociations pour la paix avec la Perse à Paris, entre lord Cowley et Ferruk-Khan; le traité signé le 4 mars est ratifié à Teheran (le 14 avril). La Perse s'interdit de chercher jamais à s'emparer d'Hérat qui forme, comme Candahar, comme Caboul, un Etat indépendant. Ces trois Etats afghans doivent rester séparés. Le 8 fév. les Persans ont été battus près de Bushire par le général anglais Outram; il a pris Mahommerah le 26 mars. — Révolte des troupes indiennes au Bengale parce qu'on porte atteinte à leurs idées religieuses (mai); c'est en même temps une vaste conspiration politique et militaire. Pillage, massacre de familles européennes. Les insurgés d'abord vaincus et dispersés à Merrut, occupent Delhi, y proclament roi le fils du grand mogol. Quelques régiments se laissent désarmer à Calcutta. Désorganisation générale dans cette province. Le général Barnard meurt du choléra devant Delhi; le général sir H. Lawrence de ses blessures dans Lucknow. L'armée d'Oude et le contingent de Gwalior se révoltent. Cruautés affreuses dans Cawnpore, surtout par Nanajee-Saïb, le fils adoptif d'un peishwa déchu. Bataille acharnée des insurgés de Neemuch contre la garnison d'Agra. Même dans la pré-

sidence de Bombay, révolte d'un régiment. Le général anglais Havelock rentre dans Cawnpore (17 juillet), détruit Bithoor, livre un combat le 29. Les Sikhs restent dévoués à l'armée anglaise. — Malgré la gravité des affaires de l'Inde, le parlement est prorogé (28 août). — Dehli n'est pris qu'après une attaque acharnée du 14 au 20 sept. ; pertes nombreuses des Anglais ; ils se trouvent comme enfermés dans la ville conquise. Le roi de Dehli, âgé de 90 ans, pendant sa fuite se rend ; ses deux fils, pris, sont tués. Le général Havelock, venant de Cawnpore, ravitaille (sept.) Lucknow où est enfermé et enveloppé le général Outram. Le général en chef, sir Colin Campbell, parti de Calcutta le 27 oct., après plusieurs sanglants combats, délivre Lucknow le 17 nov., fait exécuter par sentence militaire (20 nov.) des membres de la famille royale de Dehli. Le général Havelock meurt de dyssenterie le 25. Campbell, après le général Windham, est aux prises avec le contingent indien de Gwalior ; Lucknow ne peut être gardé. — Contre-coup de la crise financière des Etats-Unis ; le taux d'escompte de la banque monte à 8 % (oct.) ; à 9 %, même à 10 % (9 nov.). Elle est autorisée à émettre de nouvelles banknotes pour prêter à ce taux (12 nov.). Session extraordinaire ouverte par la reine (3 déc.), à l'occasion de cette mesure de finances, qui doit être légalisée. Malgré l'opposition de MM. Disraeli et Gladstone, qui invoquent la charte de la banque de 1844, la motion est adoptée par les Communes (11 déc.). — Occupation, par la compagnie des Indes, de l'île de Périm, à l'entrée de la mer Rouge, entre Moka et Aden. — Un traité du 9 déc. 1856 avec le Maroc, exécutoire depuis le 11 avril, donne le droit d'avoir des consuls dans les villes de l'intérieur, et la faculté, pour les Anglais, de voyager et de résider dans le pays. — Les recettes publiques, pour l'année qui a fini en juin, ont été de 71 067 82 liv. st. ; les dépenses de 71 756 710. L'impôt du revenu, pour l'année qui a fini le 5 avril, a donné 16 millions et demi liv. st. Dans les Indes, les recettes totales des présidences ont été, dans l'année 1856-57, de 28 891 299 liv. st. ; les dépenses de 26 599 461. Une augmentation de budget est demandée pour la marine. La flotte de guerre anglaise comprend 42 vaisseaux de lignes, 42 frégates ; la flotte française 40 vaisseaux de ligne, 37 frégates. — Un congrès d'éducation populaire à Londres (juin), — A Manchester, une exposition d'objets d'arts du Royaume-Uni, à laquelle envoient d'autres nations (mai). — Un des explorateurs de l'Afrique centrale, le docteur Vogel, est retenu par l'ordre du sultan du Wadaï, à Wara. — Arrivent au British Museum d'admirables débris du tombeau de Mausole, trouvés à Budrun, près d'Halicarnasse.

Belgique. — Ardente discussion, à la chambre des représentants, sur un projet de loi relatif à l'administration des établissements et des fondations de bienfaisance, qui favoriserait l'exploitation exclusive de la charité par le clergé et les couvents, et l'extension illimitée de leurs richesses. Principaux opposants : Rogier, Frère, Verhægen ; défenseurs : Malou, de Theux. Le principe essentiel en est voté le 27 mai. Manifestations violentes, à Bruxelles et dans plusieurs villes, contre les gens d'église et leurs maisons. Le roi ajourne les chambres. Des adresses témoignent de l'opinion de la bourgeoisie contre la loi. Le roi déclare la session close, et ajourne le projet (13 juin.) — Mariage de la fille du roi, la princesse Charlotte, avec le frère de l'empereur d'Autriche Ferdinand Maximilien (27 juill.). — Les élections municipales, qui donnent une majorité hostile à la loi sur les institutions de charité, entraînent la démission du ministère (2 nov.). Nouveau cabinet : Ch. Rogier à l'intérieur, Frère-Orban aux finances (9 nov.). Dissolution des chambres ;

élections pour le 10 déc. Trois membres de l'ancien cabinet ne sont pas réélus. La session s'ouvre le 15.

Brésil. — Nouveau cabinet sous la présidence du marquis d'Olinda, qui a été régent pendant la minorité de l'empereur (4 mai). Même politique de concorde que sous M. de Parana. — Nouveau tarif de douanes moins élevé. Il sera en vigueur le 1er juillet.

Chine. — Une flotte de jonques est détruite par les Anglais, non sans pertes, dans divers combats près de Canton, 25-29 mai, et 8 juin. Le plénipotentiaire lord Elgin arrive à Hong-Kong (3 juillet). Elgin et l'amiral Seymour, comme le baron Gros, plénipotentiaire français, et l'amiral Rigault de Genouilly, déclarent la rivière de Canton en état de blocus. Ils occupent sans résistance (15 déc.) l'île de Honan, en face de Canton. Canton est bombardé depuis le 22 par 4600 Anglais et 900 Français ; on occupe les remparts et la partie haute (28-29 déc.)

Danemark. — Le mouvement du scandinavisme, ou union des trois royaumes, favorable à la Suède, effraye le Danemark; circulaire du ministre des affaires étrangères M. de Scheele (20 fév.). — La diète du Slesvig demande des réformes dans le sens allemand, et l'égalité de représentation des divers peuples de la monarchie au parlement général ; refus de l'impôt. Le commissaire du roi dissout l'assemblée ; l'impôt sera perçu en vertu d'une ordonnance royale (mars). La Prusse et l'Autriche prétendent toujours déférer à la diète germanique la position des duchés. Démission des ministres (avril). Ils rentrent, faute d'autre combinaison, excepté M. de Scheele (14 mai). — La diète du Holstein n'est pas favorable au projet de constitution soumis par le gouvernement ; ton modéré cependant des chefs de l'opposition le baron de Blohme et le baron de Scheele-Plessen (août) ; la commission en propose le rejet (2 sept.), que vote la Diète le 9. La Prusse et l'Autriche déférent à la diète germanique l'affaire des duchés (31 oct.). Le président du conseil en Russie, le prince Gortschakoff n'appuie leurs réclamations qu'avec une certaine réserve (1er déc.). — Convention à Copenhague, avec toutes les puissances, pour le rachat des péages du Sund et des Belts à partir du 1er avril (14 mars.)

Espagne. — Les cortès sont convoquées pour le 1er mai (16 janv.) ; les élections auront lieu conformément à la loi de mars 1846. Très-peu de progressistes sont élus, ni Espartero, ni Olozaga, ni Madoz. Troubles à Malaga ; état de siége, à l'occasion d'une vaste conspiration qui devait éclater le 10 mai. — Au sénat, les généraux vicalvaristes de 1854, mis en cause par une interpellation inopportune, sont défendus vivement par O'Donnell, Manuel de la Concha. Le ton conciliant de Narvaez n'est pas imité par d'autres ministres, le marquis de Pidal et M. de Nocedal (mai-juin). Le gouvernement demande aux députés la mise en vigueur provisoire d'un projet de loi sur la presse du 16 mai, qui ne sera qu'ultérieurement discuté (22 juin). Dans la province de Séville, mouvement révolutionnaire (30 juin) ; état de siége et rigueurs militaires. La concession pour la presse est faite par les députés le 4 juill., par le sénat le 10. — L'emprunt contracté en déc. est approuvé par les députés (2 juill.). — La réforme constitutionnelle est votée par les deux chambres selon le vœu du gouvernement, le 13. Clôture de la session le 16. — Des intrigues de palais décident la retraite du cabinet Narvaez (4 oct.). L'amiral Armero est chargé de former un cabinet. Les Cortès qui devaient être convoquées pour le 30 oct. le sont pour le 30 déc. (20 oct.). Entrent dans le

cabinet Martinez de la Rosa aux affaires étrangères, Mon aux finances, Bermudez de Castro à l'intérieur. — Naissance d'un prince des Asturies 28 nov. ; il reçoit au baptême le nom d'Alphonse (9 déc.). — Inauguration de la canalisation de l'Ebre, le 19 juillet. — Population : 16 340 000 âmes.

États-Unis. — Exclusion de quatre représentants qui ont vendu leur vote (fév.). — Le général Cass du Michigan, est secrétaire d'Etat sous le nouveau président Buchanan. — Affreuse misère dans le Michigan. — A New-York, conflit sanglant entre la police du gouverneur et celle de l'administration municipale (juin-juill.) — Le gouverneur du territoire d'Utah, chez les Mormons, Brigham Young, se met en opposition avec les lois fédérales. — Crise financière, surtout par suite de la dette flottante des chemins de fer. Panique sur la place de New-York comme en 1837 ; suspensions des payements de toutes les banques de New-York et de Boston.

France. — L'archevêque de Paris est assassiné par un prêtre, dans une église (3 janv.) ; exécution du coupable, le 30. — Nouvel arrêt peu libéral de la cour de cassation, au sujet des bulletins électoraux (30 janv.). — Un appel comme d'abus, demandé au conseil d'Etat, par le gouvernement, contre l'évêque de Moulins (fév.), est prononcé (6 avril). — Session du 16 fév. au 28 mai. Impôt sur les valeurs mobilières ; suppression du second décime de guerre, établi en 1855, sur les droits d'enregistrement, et du droit de timbre sur les avis imprimés ; mesures pour la transform. success. de la flotte ; subvent. de 14 millions pour trois lignes de paquebots transatlantiques ; nouveau code de justice militaire ; on demande désormais, en temps de paix, 100 000 hommes au lieu de 80 000 ; prorogation du privilége de la Banque, le nombre de ses actions est doublé, elle accepte un traité avantageux pour le trésor public ; le budget est porté pour les dépenses de 1858, à 1717 millions, les recettes à 1737. — La législature de 1851 à 1857 a produit 240 lois d'intérêt général, 730 d'intérêt départemental ou communal. — Modification, par un sénatus-consulte, de l'article de la constitution, qui règle le nombre des députés (27 mai) : la population de quelques départements ayant diminué, on accorde, outre un député par 35 000 électeurs, un député de plus, à raison de 17 500 électeurs, au lieu du chiffre de 25 000 exigible jusqu'ici. Il y aura ainsi, pour la prochaine législature, 1857-62 267 députés. — Les coll. électoraux sont convoqués (30 mai) pour le 21 juin ; le gouvernement présente des candidats. Il n'y a en tout que sept élections d'opposition radicale, à Paris, Lille et Lyon. — Un complot, ourdi à Londres auprès de Mazzini, contre la vie de l'empereur, entraîne la condamnation, en cour d'assises, de trois Italiens, l'un à la déportation, deux à la détention (7 août). — A l'occasion du différend de la Prusse avec la Suisse, le prince Napoléon va à Berlin (8 mai). Visite en France du frère du czar, Constantin, et du roi de Bavière (mai). — Nomination d'un grand aumônier de la cour, le nouvel archevêque de Paris cardinal Morlot (14 août) ; le bref du pape est du 31 mars. — Inauguration des constructions qui réunissent le Louvre aux Tuileries, après cinq ans de travail (14 août). — Camp de Châlons, grande école de manœuvres d'où l'empereur se rend (sept.) par Strasbourg et Carlsruhe à Stuttgard, pour voir l'empereur de Russie. Il y revient par Heidelberg, Forbach, Metz. — Mort subite du général E. Cavaignac, ancien chef du pouvoir exécutif en 1848 (28 oct.). Mort de la duchesse de Nemours à Claremont (10 nov.). — La Banque de France, suivant celle d'Angleterre, porte l'escompte à 7 %, puis à 8 % pour trente jours, même à 10 pour

soixante jours (16 nov.). Une lettre de l'Empereur au Ministre des Finances éloigne la perspective de tout moyen empirique pour remédier à la crise. — Nouveau ministre de la justice, M. Royer, que remplace, comme procureur général à la cour de cassation, M. Dupin qui a occupé ces fonctions de 1830 à 1852 (16 nov.). — Le corps législatif est ouvert pour la vérification des pouvoirs (28 nov.); refus de serment de MM. Goudchaux et Carnot, trois autres opposants prêtent serment. — La *Presse* est suspendue pour deux mois (4 déc.). — En Algérie, extension des attributions du gouverneur général, des préfets, des chefs militaires, par un décret du 30 déc., publié le 4 janv. Décret pour un collége arabe-français à Alger (14 mars). Prix impérial de 20 000 francs, pour encourager la culture du coton. L'établissement de lignes de chemins de fer est décrété (8 avril). Campagne du gouverneur général, avec 25 000 hommes sous les généraux Renault, Yusuf, Mac-Mahon, pour soumettre enfin, dans la grande Kabylie du Djurjura, les Zouaouas (24 mai-15 juill.); les Beni-Raten, à l'est du fort de Tizi-Ouzou, dans la vallée du Sebaou, sont frappés les premiers; route de 25 kil. ouverte au milieu des montagnes, en dix-sept jour, pour relier Tizi-Ouzou à Souk-el-Arbâ, point culminant; fort Napoléon. Les derniers réduits sont les Beni-Yeni, et les Illiten. Décret pour une école préparatoire de médecine et de pharmacie, à Alger (4 août. — Communication par télégraphe électrique, entre Marseille et l'Algérie (nov.) Recensement de la population européenne de l'Algérie: 167 670 âmes. — Au Sénégal, échange de quelques petits points de territoire avec les Anglais (mars). Guerre avec les Maures de la rive gauche du fleuve, contre lesquels la race noire, jusque-là asservie, est de peu de secours. L'arachide, plante oléagineuse, est l'élément principal du commerce. — A Madagascar, les Français sont chassés, comme tous les étrangers, de la capitale des Hovas, Tananarive. — Traité de commerce avec la Russie, plus favorable que celui de 1846, à cause du nouveau tarif des douanes russes (14 juin). — Difficile question d'extradition avec les Etats-Unis, au sujet d'employés qui ont emporté des millions à une compagnie de chemin de fer; procédure pendant trois mois, à New-York, avant que l'extradition demandée par le gouvernement français soit accordée (29 mai). — Promulgation (28 déc.) d'un traité conclu le 15 août 1856 ratifié le 24 août 1857 avec le royaume de Siam; il est utile à la religion et au commerce. — Une loi a fait passer sous l'autorité directe du gouvernement l'École centrale des arts et manufactures de Paris, fondation particulière qui date de 1829. — Nouvelles sections de chemins de fer: de Toulouse à Cette (avril); de Laval à Rennes (mai); de Niort à la Rochelle (6 sept.), à Rochefort le 7. — Inauguration du canal de Caen à la mer (24 août). — Projet de tunnel sous-marin entre la France et l'Angleterre, par l'ingénieur Thomé de Gamond, en utilisant le banc de Varne, au centre même du détroit. — Le journal *l'Assemblée Nationale*, fondé le 29 févr. 1848, après une suspension de deux mois, devient le *Spectateur* (8 sept.). — Les *Mémoires* de Marmont, duc de Raguse, donnent lieu à un procès au nom des filles du prince Eugène Beauharnais calomnié (juin-juill.). — Mort du poëte Alfred de Musset (mai); de Béranger (16 juill.); de l'helléniste Boissonade (sept.); d'Aug. Comte, fondateur depuis 1822 de la doctrine matérialiste et athée du positivisme (7 sept.), — Recensement au 1er janv.: 36 039 364 âmes.

Haïti. — Armistice de deux ans, entre Soulouque et les Dominicains, sur les instances de la France et de l'Angleterre (fév.) — Dans la répu-

blique de San-Domingo, soulèvements sur plusieurs points contre des mesures financières du président Baez (juill.). Il est vaincu, et réduit à fuir (août).

Italie. — En Sardaigne, échange de reproches avec l'Autriche, pour la conduite de la presse dans les deux pays (fév.-mars). Le vote des députés pour les fortifications d'Alexandrie (16 mars) ajoute aux griefs. Le projet de transférer la marine militaire, de Gênes à la Spezzia, a aussi un sens politique ; il est voté (8 mai). — Parme n'a plus de troupes autrichiennes, après huit ans d'occupation (5 fév.). — Levée de l'état de siége dans la province d'Ancône (19 mai). — Le concordat de 1818 avec Rome est complété, pour les Deux-Siciles, par huit décrets qui le rapprochent du nouveau concordat autrichien, au profit de la puissance spirituelle et temporelle de l'Eglise. — Une conspiration mazzinienne est découverte à Gênes (29 juin). Insurrection à Livourne (30 juin et 1er juill.) réprimée. Des insurgés du même complot débarqués à Sapri, près de Policastro, ayant pour chef un mazzinien Ch. Pisacane, sont vaincus. — Le pape va jusqu'à Florence, Pise et Lucques (août). — Début des travaux de mine, pour le chem. de fer du mont Cenis, sous les yeux du roi de Sardaigne et du prince Napoléon (31 août). — Manin, l'ancien président du gouvernement de Venise en 1849, meurt à Paris (22 sept.). — Mort à Turin du comte Siccardi, jurisconsulte et homme d'Etat (29 oct.). — En Sardaigne, nouvelles élections générales, favorables à la droite. Sur la proposition du président du conseil, les députés votent une enquête pour rechercher l'abus des influences religieuses dans les dernières élections (31 déc.). — Tremblements de terre dans les territoires de Salerne et Potenza (17 déc.)

Mexique. — Troubles continuels contre le président Comonfort. Désordres religieux à la Vera-Cruz et à Puebla. — Le flibustier Crabbe, qui a envahi le Sonora par la Californie, est fusillé (avril). — Coup d'Etat annoncé depuis longtemps : les troupes de Comonfort marchent sur Mexico ; le congrès est dissous ; arrestations ; il est proclamé dictateur (17 déc.).

Portugal. — Pédro V ouvre pour la première fois les cortès (janv.). — Suppression de la ferme des tabacs, admise en principe par les députés. — A Lisbonne, épidémie de fièvre jaune et de fièvre typhoïde très-meurtrière (6 000 décès, d'août à déc.) ; belle conduite du roi.

Prusse et Suisse. — La guerre au sujet de Neufchâtel est empêchée par les propositions conciliantes de la France. La Suisse consent à élargir les prisonniers de sept., pour faciliter la conclusion (janv.). Conférences à Paris, ouvertes le 5 mars : les grandes puissances règlent les conditions, qui sont ensuite soumises aux représentants de la Prusse et de la Suisse : le roi renonce à ses droits de souveraineté, il ne garde que le titre de prince de Neufchâtel ; il renonce même à une indemnité pécuniaire, d'abord réclamée. Le traité signé à Paris (26 mai) est accepté par le conseil national et le conseil des états de la Suisse (11, 12 juin) ; échange des ratifications à Paris le 16.

Russie. — Tarif de douanes plus libéral. — Première décision pour l'affranchissement des paysans, par la noblesse lithuanienne à Grodno (7 mars) ; et bientôt aussi dans les gouvernements de Vilna et de Kowno. Le servage doit être aboli progressivement en douze ans (2 déc.). — Le grand-duc Constantin, frère de l'empereur, parcourt l'Europe, étudie surtout, à titre d'amiral, les institutions et les travaux militaires et maritimes de la France à Toulon, Paris, Cherbourg ; courte visite à la reine d'Angleterre (30 mai). — Pro-

mulgation (avril) d'un traité qui ouvre au commerce trois ports, du Japon, Simoda, Chakodade, Nangasaki. Il a été conclu le 20 janv. 1855 et ratifié à Simoda le 7 déc. 1856. — Mariage du dernier frère de l'empereur, Michel avec Cécile de Bade (28 août). — Inauguration du chemin de fer, de Saint-Pétersbourg à Lowa route de Varsovie : 128 verstes ou 137 kilom. (31 août).

Suède. — Pour la première fois on pratique la délibération commune des quatre états de la diète, au sujet du grand réseau des chemins de fer suédois (4 juin) ; une partie seulement pourra s'exécuter avec les sommes votées. — Le tribunal suprême et le comité de législation ne veulent pas du projet de loi qui aurait donné un peu plus de liberté religieuse (août). — Le roi malade ne peut gouverner. Il faut dans les deux royaumes qu'un article de la constitution soit modifié par les Etats pour que le prince royal puisse être régent (sept.). — Le projet de loi sur la liberté religieuse est rejeté, après sept jours de débat, même par l'ordre des paysans (oct.). L'ordre de la bourgeoisie seul y est favorable.

Suisse. — Conflit du canton de Vaud avec le gouvernement fédéral, au sujet du projet de chemin de fer qui doit relier Genève et le lac à Berne par le canton de Frébourg (août-sept.).

Turquie. — Le prince Danilo, du Montenegro, s'agite beaucoup de Vienne à Paris, de Paris à Vienne (avril-mai). Il paraît disposé à être plus docile envers la Porte. — En Egypte, meilleur mode d'assiette et de perception de l'impôt, même dans le Soudan, que visite le vice-roi. Détermination d'une liste civile. Il dissout l'expédition, formée de savants de France, d'Angleterre, d'Allemagne, pour la recherche des sources du Nil. — A Tunis, jugement religieux et supplice d'un juif, accusé d'avoir blasphémé Mahomet (juin) ; lois pour l'égalité civile, l'abolition des monopoles, la liberté de commerce et le droit complet de propriété accordé aux Européens. — L'ex-prince de Moldavie, Grég. Ghika, se suicide à Paris (24 août). — Mouvements insurrectionnels de chrétiens, maltraités par les fermiers d'impôts, dans le midi de l'Herzégovine, dans la Bosnie et l'Albanie.

1858.

Afrique. — Au nord du cap de Bonne-Espérance, les Anglais reconnaissent comme état indépendant, après une lutte qui dure depuis 1836 les Boërs, population blanche, mélange de diverses races d'Europe, qui habitent depuis le 25e lat. sud jusqu'à 35 milles à l'ouest de la rivière de Natal. C'est la république de Trans-Vaal, nom de la rivière qui traverse le territoire : un président est élu pour sept ans, le Hollandais Boshoff.

Allemagne, Autriche et Prusse. — Mort du vieux maréchal Radetzky à Milan (5 janv.). — Une patente impériale du 27 avril qui doit être mise en vigueur le 1er novembre modifie le régime monétaire ; il y aura perte de quinze pour cent sur les monnaies de cuivre, et de près de cinq pour cent sur les petites monnaies d'argent : fermentation dans les classes inférieures. Conformément à une convention du 24 janvier 1857, une ordonnance du 30 août limite, mais pas assez encore, l'émission du papier-monnaie qui depuis 1848 est presque le seul moyen d'échange ; la conservation de valeurs anciennes et la création de nouvelles laissent régner la confusion et l'arbitraire. La dette publique est de deux milliards 400 millions de florins, ou de six milliards de francs. — Conspiration panslaviste à Lemberg (Galicie), parmi des étudiants, des professeurs, des ecclésiastiques (juin). En Lombardie, quelques

réformes au sujet de l'impôt foncier, du contingent militaire, des beaux-arts (16 juill.). — L'empereur a un fils (22 août). — Nouvelle loi sur le recrutement de l'armée autrichienne (oct.), à peu près comme en France. L'Université de Pavie est fermée. Agitation à Milan, aux cris de : Vive l'Italie, vive le roi Victor Emmanuel (fin de déc.). — Le fils de Guillaume le prince de Prusse, Frédéric épouse la fille ainée de la reine Victoria (25 janv.). La chambre des députés à Berlin fait plus d'opposition que la chambre des seigneurs à l'augmentation de l'impôt sur le sucre de betterave (avril). Elle vote la construction du chemin de fer de Kœnigsberg à la frontière russe. Le prince Guillaume, par décret royal du 7 octobre, devient régent. Les deux chambres, réunies, reconnaissent sans discussion qu'un régent est nécessaire, évitant de décider si c'est l'invitation royale ou l'article 56 de la constitution qui est le motif déterminant de l'institution de la régence (25 oct.). Il prête serment le 26. Nouveau ministère sous la présidence du prince de Hohenzollern-Sigmaringen : il reste trois ministres de l'ancien cabinet. Dans les élections, le parti féodal est battu ; il y a beaucoup moins de grands propriétaires élus. — En Bavière, le gouvernement a contre lui la majorité des chambres. Un nouveau mode d'élections ne lui est pas plus favorable. L'opposition se manifestant même dans les séances préparatoires de la seconde chambre, elle est dissoute (3 oct.). — Mort de Frédéric Creuzer, né à Marbourg dans la Hesse-Electorale, longtemps professeur à Heidelberg, auteur de la *Symbolique* (16 févr.). Mort de Varnhagen-Ense à Berlin (11 oct.).

Amérique du sud. — A Montevideo, le président Pereira réprime cruellement une insurrection (janv.-févr.). — Au Pérou, le président Castilla bat des rebelles à Arequipa (13 janv.), emporte cette ville d'assaut (7, 8 mars). Il est réélu (oct.). — Au Vénézuéla, le général Monagas, cédant aux révoltes, donne sa démission de président (15 mars). Il se met sous la protection du corps diplomatique. Le nouveau président, Castro, entré d'abord en lutte avec les représentants de la France et de l'Angleterre (août).

Amérique et Angleterre. — Communication, par télégraphe sous-marin, après deux tentatives infructueuses, entre Valentia, ville d'Irlande, à 12° 30' de longitude occid. de Paris, et Saint-Jean-de-Terre-Neuve, à 55°. L'horloge de Saint-Jean-de-Terre-Neuve est, de 2 heures 45 minutes, en retard sur l'horloge de Valentia. Première dépêche le 16 août. Echange de compliments, par télégramme, entre le président des Etats-Unis et la reine Victoria (22 août). Mais bientôt le câble sous-marin se brise.

Angleterre, Belgique, France, Italie et Suisse. — Effets de l'attentat commis, le 14 janvier à Paris, sur la personne de l'Empereur, par des réfugiés italiens venus d'Angleterre ou de Jersey. En Belgique, un journal le *Drapeau*, qui l'approuve (17 janv.), est déféré aux tribunaux ; un projet de loi, concernant la police des étrangers, est présenté le 19, c'est la prorogation d'une loi du 22 sept. 1835 ; il est voté à l'unanimité, sans discussion, par les députés, le 3 février. Le 25, est votée une loi, au sujet des poursuites à exercer contre les offenses commises envers les souverains étrangers (80 voix contre 14). — Après une note française assez menaçante, du 20 janvier, le conseil fédéral de Berne provoque, auprès du gouvernement de Genève, une enquête sur la conduite des réfugiés italiens ; plusieurs sont internés (12 févr.) ; le gouvernement de Genève dissout la société italienne de secours mutuels. Par ordre fédéral sont expulsés douze réfugiés

français, dix-sept italiens (mars). — En Angleterre, sur une dépêche du ministre de France du 30 janvier, lord Palmerston annonce la présentation d'un bill au sujet des réfugiés reconnus auteurs ou complices d'assassinat à l'étranger; on les traitera comme criminels de haute trahison. Des adresses de militaires français, qui provoquaient l'Angleterre, suscitent le discours violent de M. Roebuck aux communes (5 févr.); une dépêche française atténue l'effet de ces adresses le 6; le 10, la présentation du bill est autorisée par 299 voix contre 99 : lord John Russell est parmi les opposants. L'amendement Gibson, impliquant un blâme contre le gouvernement pour n'avoir pas riposté à la dépêche française du 30 janvier, est adopté le 20 par 224 voix, dont MM. Gladstone et Disraeli, contre 215. Démission du cabinet; ministère Derby-Disraeli. Il se déclare aussi favorable au maintien de l'alliance française. La chambre reçoit avis, 12 mars, d'une réponse française, honorable pour les deux pays. Un Anglais, complice de l'attentat du 14 janvier, a été taxé, dès le 10 février, par la police, à 200 livres sterl. pour qui le livrera. Un Français, complice aussi, arrêté en Angleterre le 14 février, passe devant divers tribunaux selon les lois anglaises; le 17 avril, il est acquitté sur le chef de félonie ou de complicité du crime. Les formalités de passeport, nécessaires maintenant pour venir en France, sont très-impopulaires. Au sujet de la question des réfugiés, brochure en France du 11 mars : *Napoléon III et l'Angleterre*. — Un manifeste de Mazzini paraît à Gênes le 9 janvier, cinq jours avant l'attentat qui avorte à Paris. A Turin, la France suscite un projet de loi sur les conspirations contre les souverains étrangers et sur la manière de les punir (févr.). La commission de la chambre des députés le rejette, même après des modifications, le 13 mars (5 voix contre 2). A la discussion publique (12-23 avril), opposition de M. Brofferio. Le ministre Cavour insiste sur la nécessité de l'alliance française; le principe de la loi est adopté le 23 par 100 voix de majorité, malgré l'opinion contraire de la commission. Un amendement adoucit la pénalité.

Angleterre, Autriche, France, Prusse, Russie et Turquie. — Le divan de Moldavie, au moment où il clôt ses séances (janvier) se justifie, par un acte public, des accusations portées contre lui à Constantinople. Le projet d'union des deux principautés est répudié, comme trop favorable à l'influence russe, par un vote de la chambre des communes, le 4 mai (292 voix contre 114); le nouveau ministre Disraeli, l'ancien ministre Palmerston combattent la motion d'union présentée par M. Gladstone, que défendent lord Cecil, Roebuck, L. John Russell. Disraeli allègue que la France et l'Angleterre sont d'accord sur cette question. Une nouvelle conférence des grandes puissances à Paris à ce sujet (mai-août) : les Principautés sont réorganisées sous le nom de Provinces-Unies; elles auront, chacune, une assemblée législative, un hospodar choisi parmi les nationaux par l'assemblée, et, en commun, siégeant à Fokschany, une commission centrale, une haute cour de justice et un tribunal de cassation. Cette convention est ratifiée le 2 octobre. — Au sujet du Monténégro, où la guerre a recommencé (22 févr.) entre les habitants et les Turcs, pour la possession de la vallée de Grahovo, située à l'ouest sur la route de Trébigne, la Turquie est invitée (mai) à accepter un règlement de frontières, la France et l'Angleterre étant décidées à agir pacifiquement et de concert. Après une nouvelle collision, 11 mai, la Porte fait suspendre les hostilités le 14. Une commission des grandes puissances, réunie à Constantinople, attribue aux Monténégrins le territoire de Grahovo, sans aucun droit de suze-

raineté pour les Turcs (25 oct.). — Sir Henri Bulwer a succédé à lord Stratford de Redcliffe dans l'ambassade de Constantinople ; mais Stratford est retourné auprès du sultan avec une mission spéciale ; il a été reçu solennellement le 25 sept. — Milner Gibson, Gladstone, L. John Russell, amènent la chambre des communes à déclarer sur la motion de M. Roebuck que l'honneur et l'intérêt de l'Angleterre ne sont pas incompatibles avec l'exécution du canal de l'isthme de Suez (1er juin) ; mais le vote est défavorable à l'entreprise : 290 voix contre 62.

Angleterre et Inde.—Meurent à un mois l'une de l'autre, la reine du royaume d'Oude, dont un fils est alors prisonnier des Anglais à Calcutta (janvier), et son second fils le prince Mirza (février). Le vieux roi, proclamé par les rebelles de Dehli, condamné par une commission militaire (février), sera déporté aux îles Andamans. — Bill pour l'abolition du gouvernement de la Compagnie des Indes, présenté par le ministre lord Palmerston (12 févr.). Il est lu une première fois. Le cabinet étant tombé à propos du bill relatif aux réfugiés politiques, le cabinet Derby-Disraeli présente un nouveau bill pour l'Inde (26 mars) : la cour actuelle des directeurs serait remplacée par un conseil que présiderait un ministre de la couronne. Pendant ce temps, sir Colin Campbell, aidé du prince indien du Népaul, avec ses lieutenants Outram et Francks, ayant 50 000 hommes, emporte enfin la ville de Lucknow tout entière (19 mars) ; mais 25 000 insurgés lui échappent dans le Rohilcund au nord et dans les districts situés à l'est de Benarès. Campbell engage contre eux une campagne d'été. Aux Communes, de la fin de mars à la fin de mai, sont l'objet de vives discussions qui entraînent la démission d'un membre du cabinet, le comte d'Ellenborough, président du bureau de contrôle (affaires des Indes), et compromettent le cabinet tout entier : 1° la dépêche du comité secret de la cour des directeurs de la Compagnie traçant au gouverneur général Canning la conduite à suivre à l'égard des provinces reconquises ; 2° la proclamation de Canning, datée du 14 mars, qui menaçait de spoliation presque tous les propriétaires indiens. Se sont réunis contre le ministère lord Palmerston, lord John Russell et les peelistes ; il est soutenu aux Communes par Roebuck et Bright ; la motion de censure, présentée contre le gouvernement parce qu'il avait publiquement blâmé la proclamation de Canning qui agréait à la majorité des Communes, est retirée (21 mai), surtout quand on apprend qu'aux Indes même sir James Outram, à Lucknow, trouve excessive une condamnation générale des propriétaires indiens. Au sud du Gange et de la Djemnah, dans le bassin de ses affluents du sud-ouest, le Chumbal et le Belwa, sont reprises Kotah, Ihansi, villes du Rajpoutana (30 mars, 3 avril) ; mais la garnison de Kotah s'échappe comme à Lucknow, et le prince indien de Scindia, fidèle aux Anglais, est vaincu par les rebelles de Calpee sur le Djemnah, au nord-est de Ihansi (juin). Gwalior, tombé au pouvoir des fugitifs de Calpee et de Ihansi, est repris après un combat de quatre heures, par sir Hughes Rose (26 juin) ; la Ranee de Ihansi est tuée à Gwalior. Campbell, le général en chef dans l'Inde, est récompensé par le titre de lord Clyde. Même à l'ouest du Sutledje vont se soulever et seront massacrés deux régiments de cipayes, désarmés et internés à Moultan (31 août). Aux Communes se poursuit la discussion sur le nouveau bill de de l'Inde ; lord Palmerston adhère à ce projet ministériel dont le principe est le même que le sien : la métropole se substitue à la compagnie dans le gouvernement indien. Après les trois lectures aux Communes, le bill est admis par les lords ; sanction royale le 2 août ; il est mis en vi-

gueur le 2 sept. Lord Stanley entre le premier dans le cabinet comme secrétaire d'Etat pour l'Inde. Canning, l'ex-gouverneur général, est vice-roi (1er nov.).

Angleterre. — Le taux des escomptes de la Banque est réduit à 4 pour 100, et bientôt (4 février) à 3 pour 100. — Au Canada, par désignation royale, après de longues hésitations, Ottawa, ville récente, est préférée, comme capitale administrative, à des villes plus anciennes ou plus illustres, Québec, Montréal, Kingston, Toronto, à cause de sa position plus centrale (février). Opposition du parlement canadien. — Dans l'île de Nouvelle-Calédonie, à peu de distance de la frontière nord-ouest des Etats-Unis, sont reconnus (mars) et exploités de riches dépôts d'or. — Traité de commerce et de navigation avec la république de Nicaragua : les forces britanniques assureront la protection et la sécurité des propriétés et des personnes à travers l'isthme. — Les lords consentent enfin, après sept ans de résistance, sur la motion du comte de Lucan, à l'admission des Israélites à la chambre des communes, avec le serment usité devant les cours de justice (143 voix contre 97), le 2 juillet. Le 26, siége alors aux Communes M. de Rotschild. — Le 2 août est prorogé le parlement. — Court démêlé avec la France, à cause de la capture, par des navires anglais, du *Regina-Cœli*, dont les passagers, nègres libres, ont massacré l'équipage français. — Mort de l'économiste Thomas Tooke, auteur de l'*Histoire des Prix*, 6 vol., 1838-1857 (26 févr.). — Mort de Robert Owen, qui a appliqué si longtemps, sur les ouvriers de New-Lanark, ses idées de réforme sociale (novembre). — Tendance au retour vers la confession auriculaire, reprochée à quelques ministres anglicans. — Mise à flot, après deux mois d'effort, d'un bâtiment gigantesque, le *Leviathan* (31 janv.).—Agence de nouvelles télégraph. organisée par l'allem. Reuter.

Belgique. — Un projet de loi du gouvernement relatif aux fortifications d'Anvers, longuement débattu par les représentants, est rejeté par 53 voix contre 39 (4 août). Le projet est retiré, la session close. A la nouvelle session, certains termes du projet d'adresse sur la loi touchant l'assistance publique irritent la droite; elle se refuse à la discussion, se retire de la chambre. — Bruxelles est le siége du congrès de la propriété littéraire et artistique (27 sept.); il se prononce contre le principe de perpétuité, réclamé pour cette propriété. — Inauguration, par le roi, du chemin de fer qui relie Bruxelles à Arlon, ch. l. de Luxembourg (27 oct.).

Brésil. — Ouverture d'une première section du chemin de fer Pedro II (mars).

Chine. — Le gouverneur de la province de Canton, Yeh et le général tartare sont faits prisonniers par les Anglais (5 janv.). Le premier est envoyé à Calcutta Il avoue avoir fait mourir, depuis 1853, pendant la grande révolte, 60 000 personnes dans les supplices. Lord Elgin et le baron Gros envoient à Sou-Tchou-Fou, capitale de la province de Kiang-Sou, à 36 heures au nord de Shanghaï, dans l'espoir de négociations directes avec la cour de Pékin. Négociations inutiles. Français et Anglais entrent alors dans le golfe de Peiheek ou Petchéli, pour attaquer les forces chinoises dominant l'entrée de la rivière de Peiho, dont un affluent passe à Pékin; des forts défendus par 138 canons sont pris (20 mai); les alliés remontent le Peiho jusqu'à Tien-Tsin, qui est pris (4 juin). Arrivent les plénipotentiaires des trois puissances, France, Angleterre, Russie, dont le général Mouravief n'a pas agi avec les chefs militaires d'Angleterre et de France. Le négo-

clateur russe est le comte Poutiatine. Traité du 28 mai pour les Russes : ouverture des ports de la Chine, cession définitive des territoires situés à la gauche du fleuve Amour, distants de 500 milles de l'ancienne frontière de Sibérie. Traités de Tien-Tsin pour l'Angleterre le 26 juin, pour la France le 27 : un ambassadeur chinois sera reçu à Londres et à Paris, un ambassadeur anglais et un Français à Pékin; il y aura à Pékin un collége anglais, comme il y a un collége russe; cinquante millions d'indemnités pour l'Angleterre, quinze pour la France ; la Chine sera ouverte aux étrangers munis de passeports : le christianisme sera toléré. L'empereur de Chine ratifie le 3 juill. Le commerce de l'opium est régularisé (9 nov.). Les Européens ne peuvent se soutenir à Canton sans combat.

Cochinchine. — Expédition franco-espagnole pour punir des attentats contre des missionnaires et des prêtres. Débarquement à Tourane (31 août); on commence à occuper les forts. Ressources longtemps insuffisantes contre une défense bien organisée. Attaque du Camlé (6 oct.); combat de Mi-Thi (20 déc.); prise du fort de Don-Naï le 21. Climat destructeur, inaction forcée.

Danemark. — L'assemblée générale, ou Risgraad rejette une proposition du Holstein, tendant à modifier pour lui la constitution commune du 2 oct. 1855 (3 fév.); cependant, sur les instances de la Conf. germ., cette constitution est abrogée pour le Holstein et le Lauenbourg (6 nov.).

Espagne. — Le ministère se retire (14 janv.), parce que la reine ne veut pas dissoudre les cortès, auxquelles elle a promis et promettra encore (26 avril) la réparation du préjudice qu'a causé à l'Église la vente de ses biens. Cabinet Isturitz, avec la constitution de 1845 pour programme. Discours de M. Bravo-Murillo, accusé d'intentions réactionnaires (26 janv.). Projet de loi sur la presse plus libéral (27 mars). Un projet de fusion dynastique avec les carlistes est mis par le gouvernement (avril). Dures paroles adressées au gouvernement par l'Angleterre sur la traite des noirs. Léopold O'Donnell est encore appelé aux affaires (1er juillet). Décret relatif à la rectification des listes électorales. — La ligne de chemin de fer de Madrid à Alicante, par Aranjuez, Albacète, Almanza, ouverte le 9 février, est inaugurée par la reine (mai) : la reine va par mer à Valence, parcourt la Vieille-Castille et les Asturies. — La chambre des députés, dissoute le 15 septembre, doit revenir le 1er déc. — Un décret rétablit (2 oct.) le désamortissement pour les propriétés civiles, moins les biens ecclésiastiques, ordonné par la loi du 1er mai 1855. — Démonstration armée contre le Mexique, au sujet de vexations fiscales contre les sujets espagnols; accord en décembre.

États-Unis. — Longs débats au congrès, au sujet du Kansas. Ce territoire, qui demande à devenir État, s'est donné à Lecompton une constitution qui admet l'esclavage ; mais la majorité des habitants y est contraire : elle avait été violentée par une véritable invasion de Missouriens. Le vote du congrès est un échec pour la politique présidentielle qui favorise l'extension de l'esclavage : les deux chambres décident (avril) que le Kansas deviendra État moyennant la ratification de la constitution Lecompton par la population territoriale. Si elle est rejetée, le territoire ne pourra plus demander son admission au rang d'État qu'après avoir atteint le chiffre de 95 000 âmes. Le peuple du Kansas, comme on s'y attendait, rejette une constitution odieuse. L'admission est ajournée. — Admission de nouveaux États à constitution libre, le Minesota, l'Orégon. — Le bill des crédits supplémentaires pour deux exercices 1858-1859, demandé par le gouvernement, est rejeté par les représentants (avril). — Chez les Mormons,

à la cité du lac Salé, est reçu sans résistance le gouverneur envoyé à la place de Brigham-Young. Ils paraissent disposés à émigrer au sud, vers la Sonora (juin). — Différend avec l'Angleterre, au sujet du droit de visite (depuis avril). — Au sénat, le congrès écarte la proposition d'abroger le traité Clayton-Bulwer, d'après lequel les deux puissances s'engagent à ne prendre pied ni l'une ni l'autre dans l'Amérique centrale. — Les puissances de l'Europe, l'Angleterre exceptée, attribuent au docteur Morse, inventeur d'un appareil télégraphique qui porte son nom, une récompense personnelle de 400 000 francs (23 août). — Une malle, avec des lettres et six voyageurs, va de San-Francisco (Californie) à Saint-Louis en 23 jours et 4 heures, du 16 sept. au 9 oct.

France. — Attentat qui avorte contre la personne de l'Empereur aux portes de l'Opéra (14 janvier). Trois bombes fulminantes blessent 156 personnes, en tuent 8. Les coupables arrêtés sont des Italiens qui avaient vécu réfugiés en Angleterre ou à Jersey, Pierri de Florence, Rudio, dit Da Silva, de Venise, Orsini des Etats-Romains, et son domestique Gomez. Le 18, le discours de l'Empereur, ouvrant la session, annonce un projet de modification à la loi électorale. Le 20, suppression, par décret, du *Spectateur*, journal bourbonien; de la *Revue de Paris*, périodique républicain. Le 27, sont créés cinq grands commandements pour les troupes de l'intérieur, à Paris, Nancy, Lyon, Toulouse, Tours, sous des maréchaux qui sont désignés le 13 février : Magnan, Canrobert, Castellane, Bosquet, Baraguey-d'Hilliers. Un décret 1er février désigne l'Impératrice pour la régence, et, à son défaut, les princes français suivant l'ordre d'hérédité; est institué un conseil privé destiné à devenir conseil de régence : deux princes français, l'archevêque de Paris, le maréchal Pélissier, le ministre d'Etat, les présidents du sénat, du corps législatif, du conseil d'Etat, et le comte de Persigny; est présenté au corps législatif un projet de loi relatif à des mesures de sûreté générale. Nouveau ministre de l'intérieur, le général Espinasse, le 7. Le 8, un sénatus-consulte, voté à l'unanimité, exige le serment de fidélité à l'Empereur de tout candidat à la députation. Le 19 est adopté le projet de loi de sûreté générale par 227 voix contre 24; cette loi sera transitoire jusqu'au 31 mars 1865; les mesures ne pourront être prises par le ministre de l'intérieur que sur l'avis des autorités administrative, militaire, judiciaire du département; vote par le sénat le 25, la loi est publiée le 27. Le procès des assassins du 14 janvier commence le 23 févr.; le 26, ils sont condamnés à mort, excepté le domestique d'Orsini; le 14 mars, supplice de Pierri et d'Orsini. Les généraux Changarnier et Bedeau, exclus de France depuis le 2 déc. 1851, sont autorisés à y rentrer, le 28 févr. Echauffourée républicaine à Châlons-sur-Saône (6 mars). Nouveau préfet de police (16 mars), Boitelle à la place de Pietri. Le 23, nouvel ambassadeur de France en Angleterre, le duc de Malakoff à la place de Persigny. — Un projet de loi, soumis au corps législatif, pour le rétablissement des titres de noblesse et la mise en vigueur de l'art. 259 du Code pénal de 1810, appuyé d'un article du *Moniteur* du 6 avril, est voté le 7 mai, avec 23 voix de minorité. — Le projet de loi, relatif à la convention passée entre l'Etat et la ville de Paris, pour de grands travaux à accomplir dans la capitale (en dix ans on doit dépenser 180 millions, dont 50 ou 60 à la charge de l'Etat), présenté le 6 avril, est voté le 8 mai, avec 45 voix de minorité; c'est le dernier jour de la session. — Il y a eu trois réélections à Paris le 26 avril; deux sont pour l'opposition. — Le budget de 1859 est fixé à 1766 millions pour les dépenses,

1773 pour les recettes. — La duchesse d'Orléans, mère du comte de Paris, meurt en Angleterre, à Richmond (18 mai); elle est ensevelie auprès du roi Louis-Philippe. — Du 29 avril au 25 mai, l'entrée de l'*Indépendance belge* est suspendue. — Une circulaire du ministre de l'intérieur, publiée le 21 mai, recommande aux préfets d'amener les commissions administratives des établissements charitables, hôpitaux, hospices, bureaux de bienfaisance, à vendre leurs propriétés foncières pour les transformer en rentes sur l'Etat, et d'employer tous les moyens pour vaincre les refus de concours. Nouveau ministre de l'intérieur, le 14 juin, M. Delangle. — Un sénatus-consulte règle la compétence de la cour de justice, destinée à juger, pour crimes d'État, les ministres, ambassadeurs, sénateurs, conseillers d'Etat (juin). — Algérie et colonies sont réunies en un seul ministère, donné au prince Napoléon (24 juin). En Algérie, au lieu d'un gouverneur-général, un commandant supérieur des forces de terre et de mer, le général Mac-Mahon (2 sept.). Institution de six nouvelles sous-préfectures : Médéah et Milianah, Mascara et Tlemcen, Guelma et Sétif; de cinq commissariats civils à Aumale, Nemours, Djidjelly, Souk-Arras et Batna (17 oct.). Décrets de décentralisation : les attributions des préfets et des commandants militaires sont étendues; création de conseils généraux, dont les membres sont à la nomination de l'Empereur; dans chaque province, le budget sera préparé par le préfet et le commandant militaire, et présenté par le préfet au conseil général (28 oct.). La presse en Algérie ne sera plus soumise aux restrictions ajoutées en 1855 au décret organique du 17 février 1852 (30 oct.). Un conseil supérieur et permanent de l'Algérie et des colonies est créé le 5 déc. — Au Sénégal, traité après une guerre de trois ans, avec le roi des Trarzas (20 mai); le commerce entre les Français et ce peuple se fera par Dagana sur le fleuve. — A Bangkok (Siam), pour la première fois, est reçu un consul français par le roi lui-même. — Conflit avec le Portugal, au sujet du navire *Charles et Georges*, chargé d'émigrants noirs, engagés sur les côtes d'Afrique pour être travailleurs libres dans les colonies françaises. Il a été pris le 29 nov. 1857 par un vaisseau portugais, qui le soupçonnait de se livrer à la traite. Le Portugal, ne recevant que des conseils officieux et timides de l'Angleterre, comme la France refuse toute médiation, rend le navire, met en liberté le capitaine, accorde une indemnité (oct.). Bientôt après (30 oct.), une lettre de l'Empereur au ministre des colonies a pour objet de rechercher le meilleur mode de recrutement de travailleurs libres pour les colonies. — Souscription publique universelle, ayant son siége à Paris, pour le canal maritime de Suez, travail européen qu'a autorisé le vice-roi d'Égypte (nov.); le Français, Ferdinand de Lesseps, est le concessionnaire. — Inauguration du chemin de fer et du bassin à flot de Cherbourg (4 août). L'Empereur y reçoit la reine Victoria. Il parcourt la Normandie, la Bretagne. — Progrès de toutes les lignes de chemins de fer : Culoz est le point de jonction entre les lignes de Lyon et Genève, et avec la ligne Victor-Emmanuel, qui porte sur Aix et Chambéry (août); dernières sections ouvertes de Paris à Mulhouse (avril, mai); ligne transversale dans le chemin du nord, de Busigny à Somain (juill.); section des Ardennes, de Rethel à Charleville, devant Mézières (sept.); sections en Normandie, d'Alençon à Argentan (février); de Lizieux à Pont-l'Evêque (juillet); dans le midi, de Narbonne à Vernet, près de Perpignan (févr.); de Montauban à Saint-Christophe, près des mines d'Aveyron (août). — Liberté du commerce de la boucherie à Paris, décrétée le 24 février, en vigueur le 1er mars; suppression de la caisse

de Poissy.—Nouvelle organisation du comité des travaux historiques et des sociétés savantes de provinces, surveillance et protection par le gouvernement (22 févr.). — Miracle de Lourdes (Hautes-Pyrénées), depuis le 21 février; une commission d'examen est nommée par l'évêque de Tarbes (août). — 1er volume de la *Correspondance de Napoléon Ier*, publ. par une commission qui sera modifiée en 1864.—1er volume des *Mémoires de M. Guizot pour servir à l'histoire de mon temps* (avril).— Procès, condamnation, et grâce auxquelles donnent lieu l'ouvrage de Proudhon : *De la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise*, et un article de Montalembert : *Un Débat sur l'Inde au Parlement anglais* (oct.-déc.). — Mort de la grande tragédienne Rachel (3 janvier); du P. jésuite Félix Ravignan, prédicateur (février); du naturaliste Bonpland à 85 ans, dans la province de Corrientes (Plata), le 4 mai; du peintre Ary-Scheffer (juin); du comte Portalis à 81 ans (5 août).

Grèce. — Ouverture de la navigation du détroit de l'Eubée (6 janv.). — Décret pour l'établissement d'un musée à Athènes (12 juillet), pour le rétablissement à Athènes des anciens jeux olympiques (sept.). — Tremblement de terre, ressenti dans l'Attique (21 fév.); il détruit la ville de Corinthe qui datait de 1833. — Mort, à 85 ans, de Georges Conduriotti, hydriote célèbre dans la guerre d'indépendance.

Haïti. — Baez abandonne à Santana, par un accord, la présidence de la république dominicaine (12 juin). — Soulèvement républicain contre Soulouque.

Iles-Ioniennes. — Le projet anglais au sujet de Corfou, qui deviendrait comme Malte et Gibraltar possession britannique, est l'objet (déc.) d'une protestation de Corfou, dont le vœu est l'annexion à la Grèce libre. Mission de M. Glastone.

Italie. — En Sardaigne démission du ministre de l'intérieur Ratazzi (janv,). Il est décidé par les députés, que l'enquête qui a été votée en principe sur les abus d'influence, attribués au clergé dans les élections, sera faite au sein de la chambre, non par les tribunaux (19 janv.). Les élections complémentaires sont favorables au gouvernement. Débats au sujet d'un projet d'emprunt de 40 millions : depuis dix ans, la dette a monté de 145 à 680 millions : en 1848, il y avait un excédant de recettes de deux millions, en 1858 déficit de huit, mais les revenus du trésor ont augmenté de 56 millions. Nouveau ministre des finances, M. Lanza (18 oct.) — Conflit avec Naples au sujet de la capture en pleine mer, *in nullius territorio*, à la fin de 1857, d'un bâtiment à vapeur sarde, le *Cagliari*, suspect d'avoir porté des insurgés sur le côté des Deux-Siciles, à Ponza; comme deux mécaniciens sont anglais, Naples accorde satisfaction à l'Angleterre, et par suite à la Sardaigne (juin). — En Toscane, dix-huit condamnations, dont huit à mort, contre les insurgés de Livourne, du 30 juin 1857 (mars). — A Rome, le marquis de Campana, qui s'est formé un riche musée, précieux surtout par les antiquités romaines et italiennes, après un long procès, est condamné pour péculat à vingt ans de galères. L'enfant d'un juif de Bologne, Mortara, baptisé à l'insu de ses parents (23 juin), est enlevé à sa famille et élevé à Rome sous le patronage du pape dans la maison des catéchumènes : émotion en Europe.

Japon. — Traités de commerce : 1° avec un envoyé des Etats-Unis, Harris; 2° lord Elgin (août), 3° l'amiral russe Putiatine, 4° le baron Gros, qui viennent tous trois des côtes de Chine (9 oct.). Les Anglais auront un ambassadeur à Yeddo. Seront ouverts au commerce, en 1859 Nangasaki (dans l'île de Kiu-Siu), Kanagawa port d'Yeddo à 15 milles,

Hakodaddo (au sud de l'île Yeso près de Matsmai); Yeddo en 1862, Osaka en 1863. Les exportations ne payeront qu'un droit de 5 %, les importations de 20 %.

Mexique.— Les ennemis du dictateur Comonfort bombardent Mexico (11-20 janv.); organisent un gouvernement modéré, conservateur, sous la présidence intérimaire de Zuloaga, qui retire les lois spoliatrices du clergé, rétablit les fueros des prêtres et de l'armée, et ordonne la restitution des biens vendus. Les puros (rouges purs), parti qui gouvernait avec Comonfort, ont encore pour chef Juarez à Queretaro; plusieurs Etats se déclarent contre Zuloaga. Luis Osollo, ancien élève de l'Ecole Saint-Cyr, qui s'est distingué dans le combat des rues de Mexico en janv., nommé commandant général des forces armées, prend aux puros Queretaro, Guadalaxara, avec toute l'administration de Juarez; mais il meurt de maladie à trente ans, à San Luis de Potosi. — Tremblement de terre sur un espace de 300 lieues, surtout à Mexico (19 juin). — Passent au pouvoir en peu de temps, Zuloaga, Baer et un des généraux de Zuloaga, Robles (déc.)

Perse. — Des révoltes de provinces. — Mirza Akakhan, premier ministre depuis sept ans, est arrêté lui et ses fils restituent des millions.

Portugal. — Le roi épouse Stéphanie de Hohenzollern. — Projet d'abolition de l'esclavage aux Colonies pour dans vingt ans.

Russie. — Comité central établi par l'empereur, pour la question de l'émancipation des paysans (15 janv.). L'académie des sciences de Saint-Pétersbourg met au concours : de l'*abolition du servage*. Il y a en Russie 109,000 propriétés : sur 70,000 familles de propriétaires, 1400 possèdent de mille à dix mille paysans; il y a, en tout, 20,750,000 paysans. Les nobles se montrent favorables à l'émancipation dans le gouvernement de Nowgorod, même dans ceux de Moscou et de Charkow. — Institution d'un conseil de ministres, délibérant en commun sur les affaires d'intérêt général, sous la présidence de l'empereur, comme dans les autres Etats européens : les ministres des affaires étrangères, de la guerre, des finances, conservent leurs audiences impériales séparées. — Traité de commerce et de navigation avec la Belgique (9 juin). Ligne de navigation commerciale, établie entre Saint-Pétersbourg et le Hâvre. Villefranche, sur la côte de Nice, sert d'entrepôt aux paquebots russes de la Méditerranée.

Suède. — Nouveau projet de loi, sur la liberté de conscience, rejeté encore par les ordres des nobles et du clergé (fév.). Dans la chambre des nobles, la majorité opposante n'est que de deux voix; la chambre des paysans, parce qu'elle ne trouve pas le projet assez libéral, ne l'accepte qu'à quatre voix de majorité, la bourgeoisie qu'à trois. Un arrêt de la cour royale de Stockholm condamne à l'exil, à la privation de tout héritage, de tout droit civil, six femmes converties au catholicisme (19 mai). — Bourgeoisie et paysans rejettent un projet de fortifier Stockholm (fév.). — Un incendie détruit une partie de Christiania (13 avril). — Beaucoup d'actes du régent, mal accueillis par la noblesse (avril-mai). — Assemblée scandinaviste près de Helsingborg à Ramlosa (4 juillet).

Suisse. — Chemin de fer de Genève à Lausanne.

Turquie. — Mort subite de Reschid-Pacha (6 janv.). — Progrès de l'insurrection dans l'Herzegovine (juin), en même temps que dans le Montenegro. — En Bosnie pénurie,

exactions causées surtout par l'impôt. Les rayas ne connaissent pas encore le Hatti-Houmayoun de 1856. — Succès de l'expédition d'Omer Pacha jusqu'à Bagdad, contre les Arabes nomades (mars). — Pluies désastreuses en Syrie (mars). — En Candie, plusieurs districts, surtout la Canée, à l'occasion des impôts et des corvées établies pour les routes, demandent les priviléges dont jouit Samos. On leur accorde surtout l'égalité du service militaire (juin) : le gouverneur est remplacé. A la Canée, nouvelle agitation sanglante des Musulmans contre les Grecs (3 juill.). — Après une tentative d'assassinat sur le consul anglais à Belgrade, des Européens sont massacrés à Djedda près de la Mecque, notamment le vice-consul d'Angleterre et le consul de France (15 juin). Les vaisseaux des deux puissances bombardent Djedda (25 juillet). Par ordre du commissaire que le sultan a envoyé à Djedda, dix sur quinze des principaux coupables sont pendus (4 août). Deux des fauteurs seront exécutés le 12 janvier. — Projet d'économie et d'amélioration financière, déclaré par le sultan (26 août); il exclut du ministère un beau frère et quatre gendres. — En Bosnie, prise d'armes des rayas, réprimée (oct.). Cependant Kiani-Pacha est rappelé à Constantinople. — En Servie, est demandée et accordée la convocation de la Skuptchina (oct.) : il y aura un député par 350 contribuables et deux députés du clergé par chaque cercle : l'ouverture en est fixée à Belgrade au 12 déc. Le 20 déc., la Skuptchina demande l'abdication du prince Alexandre Karageorgewich; il se retire le 22, dans la forteresse turque; le 23, il est déposé. L'assemblée veut le remplacer par Milosch Obrenovitch qui a été détrôné en 1839. — L'héritier présomptif du pacha d'Égypte, Ahmed fils d'Ibrahim, meurt par accident, noyé dans le Nil (mai). — A Tunis, une municipalité est établie par le bey (20 août). Il autorise l'institution d'une banque mixte anglo-tunisienne (11 oct.). — Tronçon du premier chemin de fer turc, de Smyrne à Aïdin (oct.).

1859.

Afrique. — Mort de l'empereur du Maroc, Muley-Abderaman, à 80 ans, après 37 ans de règne (août). Quatre prétendants; guerre civile.

Allemagne, Angleterre, Autriche, France, Italie, Prusse, Russie, Sardaigne, Turquie. — Campagne diplomatique, prélude de la guerre d'Italie. — Les mouvements de troupes autrichiennes vers la Servie et les principautés, et la situation tendue de l'Italie où luttent d'influence occulte ou publique l'Autriche et la Sardaigne, dirigée par le comte de Cavour, fournissent à la France l'occasion de se déclarer contre l'Autriche. Les paroles de Napoléon III à l'ambassadeur autrichien le 1 janv., de François-Joseph I à l'ambassadeur de France le 4, le discours de Victor-Emmanuel ouvrant les chambres avec ces mots : « Je ne puis être insensible aux cris de douleur de l'Italie » (10 janv.), le mariage de sa fille Clotilde avec le prince Napoléon (30 janv.), un peu après le mariage du duc de Calabre avec une sœur de l'impératrice d'Autriche, la brochure gouvernementale : *Napoléon III et l'Italie*, ont leur effet malgré le désir de l'Angleterre (discours de la reine, ouvrant la session 3 fév.), qu'on maintienne pure la foi des traités publics. Le discours de Napoléon III, devant les chambres (7 fév.) n'atteste encore qu'une situation anormale; des notes du *Moniteur*, 5 et 15 mars, calment les espérances ou les appréhensions de guerre. L'Autriche armant autour de la frontière piémontaise, les chambres de Turin acceptent le 4 févr. et votent le 9 un projet d'emprunt de 50 millions pour armements; l'emprunt est amplement couvert. Le 2

février, il est question aux chambres de Londres d'un projet d'évacuation simultanée des états du pape, sur sa demande, par les Français et les Autrichiens; mission à Vienne de lord Cowley, ambassadeur en France. Le 18 mars, la Russie propose un congrès; adhésion conditionnelle de l'Angleterre, tardive de l'Autriche. Plaintes du ministre des affaires étangères d'Autriche, le comte de Buol, auxquelles répond une dépêche du comte de Cavour adressée (27 mars) à l'ambassadeur sarde en Angleterre; irritation diplomatique, et armements des deux parts. Dès le 1 mars, ont leurs instructions secrètes les chefs de la société nationale italienne, inspirée par Garibaldi. Le comte de Cavour est appelé par l'empereur à Paris (24 mars). L'Autriche, comme condition d'un congrès, demande (avril) le désarmement préalable de la Sardaigne, puis le désarmement général. L'Angleterre veut bien le désarmement si le Piémont et les autres états italiens sont admis au congrès; note favorable à cette idée, du *Moniteur* français du 19 avril. La Russie et la Prusse, d'accord avec la France et l'Angleterre qui l'a proposé, consentent à ce que les états italiens soient admis, comme au congrès de Laybach, pour présenter leurs vœux et leurs opinions; le désarmement aurait lieu préalablement par une commission de six membres dont un sarde (note du *Moniteur* français du 21 avril). L'Autriche refuse et somme la Sardaigne de désarmer et de licencier ses corps francs; elle lui donne trois jours pour répondre (23 avril). Le *Moniteur* français du 23 avril annonce, en même temps que cette sommation, la formation de plusieurs corps d'armée : outre Pelissier à Nancy et Castellane à Lyon, quatre corps actifs formeront l'armée des Alpes, sous les maréchaux Baraguey-d'Hilliers, Canrobert, les généraux Niel et Mac-Mahon; le prince Napoléon a un commandement séparé (5e corps); le maréchal Randon, nommé d'abord major-général, deviendra ministre de la guerre (5 mai) par échange avec le maréchal Vaillant. Le roi de Sardaigne, 23 avril, demande aux chambres pleins pouvoirs exécutifs et législatifs au moment de se mettre à la tête de ses troupes; ils lui sont accordés le 24 par les députés (110 voix contre 24), le 25 par le sénat à l'unanimité. M. de Cavour répond le 26 à l'ultimatum autrichien. La Prusse propose des mesures militaires à la Confédération, en cas d'éventualité (23 avril), sans avoir l'intention d'assister l'Autriche. — Quant à la vieille question de l'union des Moldo-Valaques, la conférence européenne rouverte le 7 avril, malgré l'appui que prête l'Autriche aux Turcs qui voudraient annuler la double élection de Couza comme Hospodar, confirme cette double élection (19 avril). — Guerre d'Italie, avril-juillet. — Le roi de Naples qui a accordé, le 10 janvier, des grâces ou des mutations de peines politiques pour des procès de 1848-1849, mais qui renvoie les procès de presse devant les conseils de guerre, s'abstient dans la lutte. La duchesse de Parme voudrait rester neutre. Zèle impuissant de l'archiduc François d'Este, duc de Modène, pour l'Autriche. Le grand duc de Toscane qui a aboli (mars) la loi sur la liberté de la presse, est sourd aux conseils de M. Matteucci (25 avril); invité (27 avril) par ses officiers ou à s'unir au Piémont, ou à abdiquer, il ira avec sa famille se retirer à Bologne; son peuple fera cause commune avec la Sardaigne et la France (25 mai). La neutralité de Rome est admise. — Armements de la Prusse et de la Russie, mais sans agir. Immobilité de la Confédération germanique. Neutralité déclarée de l'Angleterre. — La médiation de l'Angleterre, offerte au dernier moment, retient un instant les Autrichiens à la frontière du Tessin, avec leur général en chef, Guilay. Le Tessin franchi, 29 avril, ils sont sans coup férir à Novare, à Verceil;

ils couvrent les territoires de Plaisance, Modène et Reggio. Ils se fortifient surtout sur la Sesia. Les Français, venus par Gênes, occupent le bassin de la Scrivia à l'est d'Alexandrie. La proclamation de Napoléon III marque le but de la guerre et la circonscrit : affranchir l'Italie jusqu'à l'Adriatique (2 mai) ; il part le 10 de Paris pour Gênes et pour Alexandrie, où il prend le commandement en chef ; Victor-Emmanuel qui se fait son lieutenant est à Casal ; Garibaldi, commandant des chasseurs des Alpes, manœuvre vers le lac Majeur. Le chef du 15e corps, le prince Napoléon, est envoyé à Livourne pour organiser l'armée Toscane qui a reçu déjà de la Sardaigne le général Ulloa. Le 18, les Autrichiens sont délogés en face de Valenza (sur le Pô, au nord d'Alexandrie), par le canon Napoléon III qui porte à 2600 m. Le 19, ils évacuent Verceil et font sauter le pont sur la Sesia ; leur quartier-général est à Mortara à l'est, ils occupent encore jusqu'à Bielle au nord, à Tortone au sud. Le 20, premier engagement important de 7000 alliés, attaqués par 13 000 Autrichiens du comte de Stadion, à Montebello entre Voghera et Casteggio. Victoire de la division Forez du corps Baraguey-d'Hilliers, et de Sonnaz, général de cavalerie sarde. Les agresseurs sont repoussés sur la route de Casteggio à Stradalla, et se retirent derrière le Pô. Inutiles atrocités commises par le général autrichien Urban près de Casteggio. La division sarde Cialdini franchit la Sesia à Verceil. Garibaldi, d'Arona au S. O. du lac Majeur, entre dans la Lombardie Autrichienne à Varèse, favorisé par l'insurrection ; il force l'entrée de Côme, occupe Lecco, la Valteline se soulève ; l'Autriche, de son côté, fait appel aux Tyroliens. Le quartier général des Autrichiens est porté de Mortara à Garlasco pour se rapprocher de la frontière Lombarde et de Pavie. Mais ils ont encore des forces considérables à l'est de Verceil, à Robbio dont ils s'emparent, 29 mai. Trois fois en deux jours, à Palestro, entre Robbio et Mortara, ils attaquent Victor-Emmanuel, disputent la victoire à Cialdini, et au 3e régiment de zouaves de la division Trochu (corps de Canrobert) : 21 000 hommes de chaque côté. Pour tourner l'ennemi qui est encore en force entre Valenza et Mortara, Napoléon III se porte, 30 mai, d'Alexandrie sur Verceil, avec le corps Niel (1 juin) entre dans Novare, commence à opérer le passage du Tessin, le 3, qu'assure l'engagement de Turbigo. Le 4, il gagne une grande bataille à Magenta, à l'est de Buffalora, près d'une station de chemin de fer, en perdant 5000 hommes des corps Mac-Mahon et Canrobert, contre quatre corps de Guilay : 20 000 ennemis hors de combat, 7000 prisonniers, 4 canons, 2 drapeaux ; le premier choc a été soutenu pendant deux heures dans des débouchés étroits, par la garde impériale : Mac-Mahon est fait maréchal de France et duc de Magenta ; Regnaud de St-Jean d'Angely le commandant de la garde, maréchal. Les Lombards, comme en 1848, demandent l'annexion au Piémont. Napoléon et Victor-Emmanuel, le 8 juin, entrent à Milan ; le même jour victoire à Melegnano (Marignan, au S. E. de Milan), de 16 000 hommes du corps Baraguey-d'Hilliers contre 18 000 hommes du corps de Benedeck, qui a attaqué. Le 8 encore, Garibaldi, auquel est opposé Urban, de Monza va occuper Bergame. Le 8, proclamation de Napoléon aux Italiens : « Mon armée ne mettra aucun obstacle à la manifestation de vos vœux légitimes. Unissez-vous pour l'affranchissement de votre pays. Organisez-vous militairement sous les drapeaux de Victor-Emmanuel ; ne soyez aujourd'hui que soldats, demain vous serez citoyens libres d'un grand pays. » Prompte retraite des Autrichiens à l'est ; ils se replient et de la Lombardie et des États romains, au delà de Bres-

ca où entrent Garibaldi, et bientôt l'Empereur et Victor-Emmanuel le 18 juin. Les alliés occupent, même au delà de la Chiese, Lonato, Montechiari, Castiglione, le 21. — L'empereur d'Autriche, parti de Vienne pour l'Italie le 29 mai avec le général Hess, arrivé à Vérone le 31, se décide à tenter un grand effort. Il vient de remplacer le vaincu de Magenta, Gullay, par le général Schlick comme commandant en chef (17 juin). Si la Russie lui est hostile (une circulaire russe du 27 mai, publiée au milieu de juin, regrette que l'Autriche ait attaqué le Piémont et que quelques états de l'Allemagne cherchent à étendre la guerre en dehors de la Péninsule), en Prusse est décrétée la mobilisation de six corps sur neuf, environ 250 000 h.; deux doivent être dirigés sur le Rhin au commencement de juillet, trois sont réservés contre la Russie qui a 120 000 h. à la frontière. De Villafranca, qui est sur la ligne du chemin de fer de Vérone à Mantoue, il vient à Vallegio plus près du Mincio, franchit la rivière dont il a laissé approcher les Français. Il espère, en occupant les hauteurs de Cavriana et de Solferino entre Castiglione et Volta, rejetter par une attaque vigoureuse les Français et les Sardes au delà de la Chiese. Son quartier général à Cavriana; il a 170 000 h. contre 145 000. Grande bataille de Solferino (24 juin), dans un espace de cinq lieues, de quatre heures du matin à huit heures du soir : chaleur étouffante, orage. Napoléon III empêche les Autrichiens de le tourner, de les couper de Victor Emmanuel qui a de la peine à garder ses positions, à la gauche, plus près du lac de Garda, à Dezenzano : le corps de Canrobert surveille le coté de Mantoue. La victoire donne aux Français 3 drapeaux, 30 canons, 6000 prisonniers; les pertes sont de 15 000 h. pour les Français, de 5 500 pour les Sardes. Le général Niel est fait maréchal. Napoléon III s'établit à Cavriana; François-Joseph repasse le Mincio, revient à Vallegio puis à Villafranca, il laisse le commandement en chef au général Hess. Les alliés ont bientôt, après le passage non disputé du Mincio, leur quartier général à Vallegio. Ils sont dans le quadrilatère, que gardent Peschiera (au sud du lac de Garda) et Mantoue, Vérone et Legnago placé à douze lieues plus bas sur l'Adige. Ils reçoivent le 5e corps du prince Napoléon qui a amené par Pontremoli (21 juin), Fornovo (24) et Parme (25), 30 000 Français et 10 000 Toscans. Les Sardes commencent l'investissement de Peschiera; un corps français observe les débouchés du Tyrol, un autre Mantoue. L'amiral Romain-Desfossés conduit l'escadre, de la côte Albanaise d'Antivari, à l'extrémité nord de l'archipel Illyrien qui ne fait pas partie de la Confédération germanique, à l'île Lossini, où il prépare, avec des canonnières, le siège de Venise. — Emotion en Allemagne, par les victoires des Français et par l'extension politique des Sardes dans toute la haute Italie, dans les Romagnes, en Toscane où la consulte d'état sera ouverte, le 7 juillet, par un commissaire plémontais. Agitation en Hongrie. Le 25 juin, la Prusse propose à la Diète d'envoyer un corps d'armée sur le Rhin. Le 4 juillet, elle demande le commandement en chef des corps fédéraux mobilisés et le commandement de toutes les troupes fédérales qui pourront être levées; elle fait des propositions de médiation à l'Angleterre et à la Russie. Le 7, l'Autriche propose à la Diète (l'attaque de Venise par la flotte française devait avoir lieu le 10) de mobiliser tous les contingents fédéraux sous le commandement du prince régent de Prusse. — Le 8 juillet, à la demande de Napoléon III, suspension d'armes jusqu'au 15 août, signé à Villafranca, quartier-général de François-Joseph. M. de Cavour vient inutilement de Turin au quartier-général des alliés. Entrevue des deux empereurs à

Villafranca, le 11. Ils arrêtent entre eux les bases de la paix, plus avantageuses pour l'Autriche que la France ne l'avait projeté d'abord quand les grandes puissances offraient leur médiation : « Il y aura une confédération italienne sous la présidence honoraire du pape; l'empereur d'Autriche cède ses droits sur la Lombardie à l'empereur des Français qui les remet au roi de Sardaigne. Il conserve la Vénétie, partie intégrante de la confédération italienne. Les princes dépossédés seront rappelés. Amnistie générale. » Étonnement de la France et de l'Europe. « La lutte, dit le 12 Napoléon III à ses soldats, allait prendre des proportions qui n'étaient plus en rapport avec les intérêts que la France avait dans cette guerre formidable. » Il ne voulait pas non plus, dit-il aux grands corps de l'État à son retour à St-Cloud, accepter pour auxiliaire, en Italie, la révolution. Autres causes pour la France de ces préliminaires de paix précipités : climat brûlant, maladies, insuffisance des préparatifs pour le siége des places du quadrilatère. Causes pour l'Autriche, d'après le manifeste de François-Joseph daté de Laxembourg, près de Vienne : ses alliés naturels l'ont abandonné; défiance qu'inspirait leur médiation tardive. L'Europe, dira encore Napoléon III au nonce du pape, a été en général si injuste envers moi au début de la guerre, que j'ai été heureux de conclure la paix dès que l'honneur et les intérêts de la France ont été satisfaits. — Premier effet de ces préliminaires : démission de M. de Cavour qui a poussé vivement à faire sortir de la guerre toutes les conséquences territoriales et politiques favorables à l'affranchissement général, au Piémont et à la liberté (13 juillet). Inquiétude de l'Angleterre, comme si la paix avec l'Autriche était une menace de guerre contre elle. 60 000 Français restent en Italie sous le maréchal Vaillant. — France, Autriche et Sardaigne cident, le 18, que des conférences pour la paix auront lieu à Zurich. Les plénipotentiaires s'y rendent le 6 août; la paix est signée entre la France et l'Autriche le 17 oct., avec la Sardaigne le 10 nov.; ratification le 22. En septembre, les préliminaires de Villa-Franca sont annulés, en fait par les demandes d'annexion au Piémont, de la Toscane, de Modène, de Parme, des Légations : Victor Emmanuel répond à leurs députés qu'il soutiendra leurs vœux dans les conseils de l'Europe. Cependant le traité ratifié le 23 nov. réserve les droits des princes dépossédés. Napoléon III, dès le 9 sept., a annoncé qu'il n'y aurait pas d'intervention armée en faveur des accroissements de la Sardaigne : « La France, la seule puissance en Europe qui fasse la guerre pour une idée, a accompli sa tâche. » Une lettre du 20 oct. à Victor Emmanuel contient ses vues sur le règlement de la question italienne; il désapprouve, après le 10 nov., le choix fait par les quatre assemblées de l'Italie centrale, du prince de Carignan comme régent. Par le traité de Zurich, la Sardaigne prend à sa charge les 3/5 de la dette du Mont-de-piété Lombard-Venitien, et pour 40 millions de florins de l'emprunt national autrichien de 1854; la France en avance une partie à la Sardaigne. François-Joseph qui garde Peschiera et Mantoue accorde une amnistie politique pour la Vénétie (23 nov.). Il est convenu qu'un congrès réunira à Paris les puissances signataires du traité de Vienne. — La brochure française *le Pape et le Congrès* exprime l'opinion du gouvernement contre le pouvoir temporel du pape, et sur le sacrifice inévitable des Romagnes. Le journal de Rome proteste contre cette brochure (30 déc.). L'effet qu'elle produit paraît ajourner indéfiniment le congrès annoncé pour le 5, puis pour le 10 janvier. — L'affaire des principautés a été l'objet d'une nouvelle conférence à Paris (6

sept.) : l'envoyé turc y annonce que le sultan concède exceptionnellement, et pour cette fois seulement, la double investiture à l'Hospodar Couza. — Peu après la visite de l'envoyé autrichien, fils du célèbre diplomate, le prince de Metternich, à Napoléon III aux bains de St-Sauveur dans les Pyrénées, le roi des Belges, dont deux enfants sont mariés en Autriche, va jusqu'à Biarritz conférer avec l'Empereur au sujet des affaires de l'Europe (17 sept.) — L'empereur de Russie vient par Varsovie à Breslau, pour une entrevue avec le prince-régent de Prusse, son oncle (23 oct.). L'entente est rétablie secrètement. — Napoléon III fait connaître ses intentions pacifiques à l'égard de l'Angleterre, par une lettre à des négociants de Liverpool (30 nov.).

Allemagne, Autriche et Prusse. — L'Autriche, pendant la guerre avec la Sardaigne et la France, n'est pas assistée par la Confédération. Quelques petits princes prennent avec éclat du service dans ses troupes. Le Hanovre propose, le 13 mai, à la Confédération, la formation d'une armée sur le haut Rhin; le 25 le roi de Saxe ouvrant les chambres parle des traités du droit Européen, qui sont menacés. La Prusse prétend se réserver d'apprécier le moment opportun pour l'action. — Dès que les hostilités commencent, à Vienne le ministre des affaires étrangères, comte de Buol, est remplacé par le comte de Rechberg (mai). Triste état des finances : abondance et dépréciation du papier monnaie; un nouvel emprunt de 75 millions de florins, soit 150 millions de francs, payables en espèces métalliques (7 (mai) est mis, pour les 3/5 à la charge des provinces Lombardo-Vénitiennes. Mort, à Peterwardein, à 58 ans, du ban de Croatie, Jellachich, qui a joué un rôle considérable en 1848-49 (20 mai). Mort à Vienne du vieux diplomate le prince de Metternich (11 juin). On espère des réformes, par la retraite du ministère du comte Grünne ; mais le cardinal Rauscher reste influent. Entre les préliminaires de Villafranca et la paix de Zurich, en Vénétie quelques grâces politiques; l'état de siège est levé (sept.) Règlement plus libéral de l'église protestante en Hongrie, Croatie et Slavonie (sept.) Démission (oct.) du ministre de la police, M. de Hubner, qui était assez clément envers la presse. Concessions aux juifs pour la validité des mariages (29 nov.) Une loi règle l'exercice de l'industrie (27 déc.). Nouvelle patente impériale sur l'amortissement de la dette (23 déc.). — En Prusse, le fils du régent a un héritier (janv.). Est nommé ministre de l'intérieur, le comte de Schwerin, assez libéral. Démission du ministre de la guerre de Bonin, après l'entrevue de Breslau qui rétablit l'entente entre le prince régent et son neveu le czar. — Pendant la guerre d'Italie, mais surtout depuis la paix résolue à Villafranca, divers projets, émanant de petits États (conférences d'Eisenach et de Hanovre) sont favorables à l'hégémonie de la Prusse, et à l'établissement d'une constitution unitaire allemande; la Prusse, qui cependant n'a pas agi contre la France, semble appelée à sauvegarder l'indépendance et l'unité nationale. Déclaration d'Eisenach (14 août), association pour la formation d'un parti national ayant son siége à Francfort (16 sept.). L'Autriche s'étant plainte (4 sept.) de la participation du duc Ernest de Cobourg-Gotha à ce mouvement, il argue de son titre de souverain indépendant. Les partis se retrouvent en présence dans la question fédérale de Hesse-Cassel : deux camps, l'un avec la Prusse, veut le rétablissement pur et simple de la constitution abolie de 1831, réclamée par la majorité des Hessois; l'autre, avec l'Autriche, demande le maintien de la constitution révisée en 1852 d'un commun accord entre la Diète et le souverain

régnant. Vote du 12 nov. à la Diète de Francfort : se déclarent dans le sens prussien la Hesse électorale, les états de Thuringe, Oldenbourg, les villes Hanséatiques ; deux abstentions, le reste dans le sens autrichien. La Diète, pour ne pas blesser la minorité, renvoie une seconde fois la question à la commission. La Bavière, alliée de l'Autriche, convoque à son tour les petits et les moyens États (conférence de Wurtzbourg, 22 nov.) pour qu'ils manifestent leur souveraineté vraiment indépendante, au lieu de se courber sous l'hégémonie prussienne. — Dans le grand duché de Bade, concordat avec le pape, presque semblable à ceux de Wurtemberg et d'Autriche, très-favorable au clergé (déc.). Il est mal accueilli par la bourgeoisie et les chambres. — Mort à Berlin d'Alexandre de Humboldt (6 mai), du géographe Karl Kitter (sept.)

Amérique centrale. — Dans le Costa Rica, le président Mora est enlevé, de surprise, par des soldats (14 août) et transporté par mer au Guatemala.

Amérique du Sud. — Quito est presque détruite par un tremblement de terre (23 mars). — Révolution au Venezuela. — Au Chili, pendant la fête de l'anniversaire de l'indépendance à Valparaiso, insurrection qui coûte la vie au général Vidauroi (18 sept.). — Dans la Plata, guerre entre Buénos-Ayres et Urquiza, chef de l'armée fédérale de la république argentine. Urquiza force le passage de Martin-Garcia et est vainqueur à Cepada (nov.). Traité de paix par la médiation du Paraguay, préférée aux offres combinées de la France, de l'Angleterre et du Brésil; démission préalable du président de Buenos-Ayres, Alsina. La paix négociée promptement au village de San José de Florès, près de Buenos-Ayres, est ratifiée par les deux gouvernements (11 déc.). Ce pacte d'union consacre le retour de Buenos-Ayres dans la confédération.

Angleterre. — Le prince de Galles fait son tour d'Europe : en Italie, même à Rome, en Espagne et à Gibraltar, à Malte. — Aux Indes, érection du Punjab en quatrième présidence, comprenant les États au-delà et en deçà du Sutledj, et le territoire de Dehli ; 22 millions d'habitans (1 janv.) Le chef Tantia-Topee, brahmane, allié de Nana-Saïb à Cawnpore, qui a combattu à la Jumma contre le général Wyndham, longtemps poursuivi par les Anglais, pris enfin, jugé par une cour martiale, est pendu (18 avril). Mécontentement et commencement de révolte des troupes européennes de l'ancienne Compagnie, qu'on a fait passer, sans leur aveu, sous l'autorité directe de la couronne. Le vice-roi, lord Canning, rend aux chefs Indiens, qui ont été fidèles pendant la révolte, le droit d'adoption d'après les anciens usages de leurs familles, qui leur avait été refusé depuis douze ans. Dans un durbar tenu à Cawnpore, il reçoit leurs tributs et leur fait des présents (3 nov.). — Accueil fait, même dans la plus haute société, aux exilés napolitains (mars). Cependant peu de sympathies effectives pour l'Italie dans la guerre d'indépendance. Le ministère Derby, déjà ébranlé par la discussion de son projet de réforme électorale que modifie sensiblement L. John Russell, quand revient la chambre que des élections ont renouvelée (7 juin) est blâmé pour ses tendances autrichiennes (11 juin). Russell, un de ses principaux adversaires, compose, avec lord Palmerston, comme lui partisan de l'indépendance italienne, le nouveau cabinet (16 juin) ; Gladstone est chancelier de l'Echiquier. Lord Lyndhurst, lord Elcho, à la chambre haute, regrettent le rôle passif de leur pays dans les affaires d'Italie. — Coalition d'ouvriers à Londres ; elle se prolonge (août,

sept.) — Quand l'Espagne entre en guerre avec le Maroc, engagements qu'on lui impose : 1° ne pas occuper Tanger au-delà de la ratification d'un traité de paix (6 oct.) 2° ne prendre, pour le garder, aucun point sur les détroits, le 21. — Abolition de la peine du fouet dans l'armée (9 nov.). Depuis, elle a été rétablie. — Conflit avec les États-Unis qui ont occupé (juillet) l'île San-Juan, entre l'île Vancouver et la terre-ferme, presqu'à l'embouchure de la rivière Fraser, précieuse aujourd'hui à la colonie aurifère de Nouvelle-Columbia anglaise. — L'expédition du capitaine Mac-Clintock trouve sur la côte de l'île du Roi William (mer polaire) un journal de l'expédition de sir John Franklin, allant jusqu'au 25 avril 1848, et signé par les capitaines Crosier et Fitz-James : on y apprend que les bâtiments *Erebus* et *Terror* ont été abandonnés le 22 avril 1848 au milieu des glaces, et que John Franklin était mort le 11 juin 1847. — Mort de l'historien Hallam à 81 ans (janv.) ; de l'ingénieur Brunel, constructeur du vaisseau *Great-Eastern*, et du chemin de fer *Great-Western* (sept.) ; de lord Macaulay, grand écrivain politique, âgé de 59 ans (déc.)

Belgique — Institution, au ministère de l'intérieur, de trois divisions générales : 1° instruction publique. 2° beaux-arts, lettres et sciences. 3° agriculture et industrie. — L'héritier du trône, le prince de Brabant, a un fils appelé comte de Hainaut (12 juin). — Débats parlementaires au sujet des fortifications d'Anvers que veut pousser le général Chazal, ministre de la guerre. Les représentants rejettent une proposition d'ajournement (19 août). Le principe de la loi est voté aussi par le Sénat (6 sept.)

Brésil. — Le projet de loi ministériel, pour obliger les Banques à payer leurs billets en monnaie métallique dans un délai de trois ans, n'ayant à la seconde chambre qu'une faible majorité, démission du cabinet (août). Nouveau ministère, formé par M. Ferraz, sénateur, ancien président de la province de Rio-Grande-du-Sud. — L'Empereur entreprend un voyage de plusieurs mois dans six des provinces du Nord (1 oct.)

Chine. — L'ancien gouverneur de Canton, Yeh, meurt à Calcutta. — Les plénipotentiaires de France et d'Angleterre, remontant au-delà de Tientsin vers Pékin, où ils devaient être reçus, trouvent le Peï-ho barré par une triple estacade. Ils tentent de la forcer, sans succès. Le ministre américain Ward n'est reçu à Pékin qu'à des conditions humiliantes (9 août) ; le traité de Tientsin est ratifié à Pei-Lang (ou Piet-Lang) sans qu'il ait vu l'empereur.

Cochinchine. — L'expédition franco-espagnole, qui a reçu des renforts, se porte tour à tour dans la rivière de Tourane, voisine des lignes de défense de la capitale Hué, et plus au sud dans la rivière de Saïgon, où a lieu l'affaire brillante de Kin-hoa (20 avril). Négociations sans effet. Succès dans la baie de Tourane (18 nov.)

Danemark. — Résolution royale au sujet des duchés, notamment pour le budget (23 sept.).

Espagne. — Procès de l'ancien ministre Collantès. — Inauguration d'une section du chemin de fer de Madrid à Saragosse, jusqu'à Guadalajara, 60 kil., par Vicalvaro, Alcala de Henarès, etc. — Accord et enthousiasme de la nation pour la guerre contre les Marocains, qui menacent constamment les Présides. L'ultimatum expire le 15 oct. Le président du conseil, O'Donnell, part pour l'Afrique comme général en chef (8 nov.) Lutte d'abord très-pénible et de peu de succès contre les Marocains, qui prennent incessamment l'offensive, près de Ceuta, et sur la route de Té-

tuan ; pertes considérables par les maladies. Victoire importante des Espagnols le 30 déc. — Division générale du royaume, y compris les Baléares, en cinq grands districts militaires, comme en France (3 nov.) — Convention avec le Saint-Siége, due à M. Rios-Rosas, pour lui faire accepter les faits accomplis au sujet du désamortissement des biens du clergé (25 nov.)

États-Unis. — **Insurrection d'esclaves à Harpers-Ferry, à 80 milles de Washington, dans l'État de Virginie, au milieu des solitudes des Alleghanys** (oct.) Leur chef, **le capitaine Brown, abolitionniste fervent,** pris, est **condamné à mort et exécuté** à Charlestown. A ce sujet, manifestations abolitionnistes dans presque toutes les villes des États libres, surtout à New-York (déc). Quatre compagnons de Brown, dont deux nègres, ont le même sort. Encore une révolte, toute de noirs, à Bolivar, près de Saint-Louis (déc.) Dans le Maryland, État à esclaves comme la Virginie, proposition faite à la législature de réduire en esclavage et de distribuer aux habitants de l'État les hommes de couleur libres, environ 90.000. Le message du président Buchanan (27 déc.) approuve les rigueurs déployées contre Brown et les siens ; il rappelle pour favoriser l'invasion de l'esclavage au Kansas, cette décision de la cour suprême « que tout citoyen a le droit de transporter ses biens de toute sorte, y compris ses esclaves, sur les territoires communs appartenant à tous les États de la confédération et d'y être protégé par la Constitution fédérale. »

France. — Rétablissement du conseil du sceau des titres (pour la noblesse), qui avait été créé le 1er mars 1808 (8 janv.) Après le mariage du Prince Napoléon avec la Princesse Clotilde de Sardaigne (30 janv.), un sénatus-consulte élève à 2,200,000 fr. la dotation de la famille impériale. Le prince Napoléon cesse d'être ministre de l'Algérie et des colonies (7 mars) ; il a pour successeur le comte de Chasseloup-Laubat. — Pour la guerre d'Italie, sont demandés au Corps-Législatif un contingent de 140,000 hommes au lieu de 100.000 sur la classe de 1858, et un emprunt de 500 millions. L'emprunt est souscrit jusqu'à 2 milliards 307 millions. L'Empereur, partant pour l'Italie, laisse sa femme comme régente (10 mai), avec les conseils du prince Jérôme. Persigny remplace à Londres le duc de Malakoff. — Dans cette session, close le 28 mai, est votée une loi très-favorable à la plupart des compagnies de chemins de fer ; est votée, après une enquête préparatoire décrétée le 9 fév., l'extension des limites de Paris jusqu'aux fortifications. — Fête nationale pour la rentrée à Paris des troupes d'Italie (14 août) ; beaucoup de grâces politiques le 16; suppression, le 17, des avertissements donnés aux journaux; mais la législation de févr. 1852 sur la presse est maintenue (note du *Moniteur*, 18 sept.) — Sont créés sept grands arrondissements militaires, six en France sous des maréchaux, dont Mac-Mahon à Lille, Niel à Toulouse ; un en Algérie, sous le général de division Martimprey. — Lettres pastorales, souvent vives, de beaucoup d'évêques, en faveur du pouvoir temporel du Pape, menacé dans les Romagnes ; vues nettes et calmes de l'Empereur dans un discours prononcé à Bordeaux le 11 oct. Brochure violente de Montalembert, qui vaut un avertissement au *Correspondant*, le 30. Le 2 nov. M. Billault remplace le duc de Padoue au ministère de l'intérieur. A la fin de l'année, plusieurs avertissements à des journaux, et saisies de brochures politiques. Le préfet de police est chargé de la sûreté générale pour toute la France sous le ministre de l'intérieur (30 nov.) Vive émotion produite partout, par la brochure gouvernementale le *Pape et le Congrès ;* réclamations des feuilles et des écrivains du parti catholique

(déc.) — Exécution de la loi portant les limites de Paris jusqu'à l'enceinte fortifiée ; il y aura vingt arrondissements municipaux ; soixante membres du conseil municipal nommés par l'Empereur (1er nov.) ; le régime de l'octroi de Paris sera étendu jusqu'aux nouvelles limites à partir du 1er janv. 1860. La superficie de Paris est ainsi, au lieu de 3,288 hectares, de 7,802. — Malgré la guerre, les recettes du budget, indirectes et directes, sont en progrès sur 1858. — Courte et brillante campagne d'un mois (6 oct.-10 nov.), par le général Martimprey contre les Marocains qui s'agitent à la frontière de l'Algérie depuis la mort de l'empereur Abderaman, et qu'il a fallu déjà combattre le 11 sept. Un de leurs schérifs vaincus est Mohammed-ben-Abdallah ; ascension chez les Beni-Snassen : prise du col de Aïn-Tacouralt ; on tombe sur les Zekkoava ; le caïd d'Ouchda est puni. — Dans l'affaire de Sidi-Sadok, jugée par le conseil de guerre de Constantine, seize condamnations capitales (fin d'août). — Tout recrutement d'émigrants noirs pour nos colonies est interdit à la côte orientale d'Afrique et à Madagascar (6 janv.,) pour échapper même au soupçon de traite. — La station navale de la Réunion descend à Bali (Madagascar), malgré les Sakalavas (fév.) — Dans la Nouvelle-Calédonie, répression d'une révolte d'indigènes : trois Anglais, leurs complices, sont fusillés après un jugement militaire. — Le traité avec le Japon est ratifié à Yeddo (22 sept.), un abbé servant d'interprète. — Sections de chemins de fer ouvertes de Sedan à Doncheri, (mai), de Moulins à Montluçon (nov.) — Inauguration de l'archevêché de Rennes, métropole restituée à la Bretagne (5 juin). — Mort d'Alexis de Tocqueville, écrivain publiciste (16 avril) ; du géomètre Poinsot (déc.) ; de l'archéologue Ch. Lenormant à Athènes (24 déc.) — *Légende des Siècles*, de Victor Hugo.

Haïti. — Le général Geffrard, chef du parti républicain, ayant battu deux fois Soulouque, Soulouque se retire sur Port-au-Prince (10 janv.), reprend un instant l'avantage, puis est réduit à s'enfuir. Geffrard est fait président. Complot contre Geffrard, qui coûte la vie à sa fille (3 sept.)

Hollande. — Inauguration du chemin de fer Guillaume-Luxembourg tourné vers la France (4 oct.)

Iles Ioniennes. — M. de Gladstone ne peut que promettre des réformes au nom de la reine d'Angleterre. Le parlement de Corfou exprime le vœu de la réunion à la Grèce (25 janv.) Refus positif du gouvernement britannique.

Italie. — Victor-Emmanuel, qui a reçu des Chambres pour la cause italienne à laquelle il s'est dévoué le 10 janvier, un emprunt de cinquante millions le 9 avril, de pleins pouvoirs exécutifs et législatifs pendant la guerre (23-24 avril), en prenant le commandement de ses troupes contre l'Autriche, confie l'administration à son cousin Eugène de Savoie-Carignan (26 avril), sous le ministère libéral du comte de Cavour. La guerre dure du 29 avril au 8 juillet. La société nationale italienne, animée de passions révolutionnaires, donne un chef aux corps francs, Garibaldi. La duchesse de Parme, mère du jeune duc Robert, quitte deux fois son territoire et se retire enfin par Vérone en Suisse, terre neutre ; elle proteste dignement le 9 juin, et encore le 26, de Saint-Gall, contre l'usurpation et l'incorporation Piémontaise. Protestation violente le 11, du duc de Modène François dont les Etats reçoivent pour gouverneur extraordinaire au nom du Piémont le docteur Farini, bien des fois renouvelée lorsqu'il s'est fait le soldat de l'Autriche. La Toscane, Massa et Carrare se placent sous la dictature du roi de Sardaigne (fin d'avril). Mort du Roi de Naples, longtemps malade, Ferdinand II, âgé de 49 ans (22 mai). Son fils François II, né de

Christine de Savoie, marié à une sœur de l'impératrice d'Autriche, a 23 ans : il accorde une amnistie politique. Beaucoup de villes de la Romagne, après Magenta et Melegnano, se prononcent pour la cause italienne, mais Victor Emmanuel déclare ne pas vouloir de la dictature dans les villes du Pape. Pérouse, qui s'est révoltée pour l'indépendance est replacée sous le joug après un combat de plusieurs heures avec 2,000 Suisses (21 juin). A la veille de Solferino, le *Moniteur* français (24 juin) justifie cette dictature momentanée, sollicitée par les populations délivrées ou abandonnées. Des circulaires de M. de Cavour font pressentir des changements de territoires. La Toscane qui a un commissaire piémontais, M. Buoncompagni, incline vers l'autonomie plutôt que vers l'annexion. M. d'Azeglio est nommé commissaire militaire du gouvernement Piémontais à Bologne ; un Piémontais va commander les troupes des légations. Ravenne et Ancône offrent leur clefs à l'amiral français : il les refuse. — Solferino étant suivi brusquement des préliminaires de Villafranca, une partie des espérances du ministère Cavour pour son pays et pour la liberté sont brisées : sa démission, deux jours après (13 juillet). Il était ministre depuis quatre ans. Le comte d'Arese, seigneur lombard, sénateur du Piémont depuis 1849, ami particulier de Napoléon III, chargé de former un cabinet, fait bientôt place à M. Ratazzi, président de la Chambre des députés (19 juillet) : Ratazzi a l'intérieur ; le général de la Marmora est ministre de la guerre, président du Conseil ; Dabormida a les affaires étrangères. En Savoie des pétitions isolées pour l'annexion à la France. Rigueurs exercées envers quelques journaux de Savoie et de Lombardie. Visite solennelle du roi à Milan (7 août). — Août et septembre, les peuples de la haute Italie et de l'Italie centrale convergent vers Victor-Emmanuel. En Toscane, dès le 15 juillet, sur l'avis d'une consulte d'Etat, est décidée la convocation d'une assemblée constituante, pour laquelle on appliquera la loi électorale du 3 mai 1848. Le Grand-Duc abdique vainement en faveur de son fils (21 juillet) ; celui-ci vient même à Paris solliciter la protection de Napoléon. L'université de Pise est reconstituée le 31 juillet. Après le départ (2 août) du commissaire Piémontais Buoncompagni, le toscan Ricasoli ministre de l'intérieur, président du Conseil, est animé du même esprit. Les colléges électoraux se réunissent le 7 août ; le 16, l'assemblée vote la déchéance de la dynastie de Lorraine, le 20 l'annexion à la Sardaigne. Le docteur Farini, devenu dictateur à Modène et à Parme, fait voter pour l'annexion le 21 août à Modène, le 12 septembre à Parme. Au milieu d'août se forme une ligue défensive des États de l'Italie centrale, y compris les Légations dont le prince Ercolani est le délégué. Garibaldi est nommé général en chef de l'armée toscane, appelée 11e division de l'armée d'Italie. Il se montre à Modène, à Parme un peu avant leur vote d'annexion. Les Légations et les Romagnes ont aussi leurs élections (26 août) ; une assemblée, ouverte le 2 septembre, décrète, le 6, l'abolition du pouvoir temporel du pape, le 7 l'annexion. Chaque État annexé adopte les armes, le drapeau, le système de monnaie du Roi élu ; on prépare la suppression des lignes de douane, qui aura lieu le 11 octobre. Toutes les réponses de Victor-Emmanuel, le 3 septembre pour la Toscane, le 15 pour Modène et Parme, le 24 pour les Romagnes, sont provisoires, subordonnées à la ratification par l'Europe « qui a affranchi la Grèce, la Belgique et les Principautés Danubiennes. » — Le cardinal Antonelli reste à la tête du gouvernement pontifical : seulement il cesse (11 août) d'être président du Conseil d'Etat. Le représentant de la Sardaigne à Rome reçoit ses passeports (1er octobre) à cause de l'adhésion du roi (24 septembre) aux

vœux des Romagnes. — Désordres intérieurs. A Parme, est massacré par la populace un ancien officier du duc père du jeune prince Robert, le colonel Anviti (6 octobre); pas de répression immédiate. — Mesures de surveillance contre le clergé toscan; de là les protestations de quatre prélats. — Victor-Emmanuel cherche surtout à s'assimiler la Lombardie cédée par l'Autriche : la Cour de cassation du royaume est transportée à Milan; création de dix-sept grands centres administratifs, dix pour les anciennes provinces, sept pour le territoire Lombard, il y a un gouverneur et un sous-gouverneur, les intérêts locaux sont confiés à un conseil choisi parmi les électeurs de la province. — Malaise, impatience des peuples qui, après avoir voté l'annexion, sont sans souverain. Les assemblées de Bologne et de Parme votent à l'unanimité (7 octobre), celle de Toscane à l'unanimité moins une voix, le 9, la régence du prince Eugène de Savoie-Carignan. Les Romagnes, en l'attendant, confèrent pleins pouvoirs au dictateur de Parme et Modène (8 novembre). Cette élection d'un régent Piémontais étant désapprouvée par Napoléon III et Victor-Emmanuel, le prince Eugène délègue ses pouvoirs au commandeur Buoncompagni, qui devient une sorte de président honoraire des provinces de l'Italie centrale : il est accepté comme tel par le gouvernement toscan de Ricasoli, et par les trois autres provinces qui restent unies sous le nom d'Emilie, Farini étant leur dictateur avec un ministère unique siégeant à Modène (8 décembre). Garibaldi a donné sa démission des fonctions de général en chef de l'Italie centrale, quand le roi de Sardaigne a refusé de faire régent le prince Eugène son cousin (19 novembre). — A Naples, révolte de régim. Suisses (juill.), cruell. réprimée. Le direct. gén. de la police, à Palerme, est poignardé en plein jour (nov.). Le denier de St-Pierre produit beaucoup.

Japon. — Les Européens ne sont reçus encore qu'à Yoku-hama, ville nouvelle à quatre milles de Kanagawa, à 20 de Yeddo. A la suite de violences qu'ils commettent (26 novembre), plus de transactions commerciales.

Mexique. — Le président Juarez déclare propriété nationale tous les biens de l'église (13 juin). Miramon lui tient tête. Guerre civile perpétuelle.

Perse. — L'ancien ambassadeur en France et en Angleterre, Ferruck-Khan, devenu premier ministre, a une heureuse influence. Une ambassade est envoyée pour séjourner à Paris ou à Londres. — Premier télégraphe électrique, entre la capitale et le camp royal de Sultanié, à 60 lieues.

Portugal. — Mort de la jeune reine (16 juillet).

Russie. — Nouveau traité avec la Chine (13 juin), — Schamyl, qui s'est renfermé avec 400 murides dans le fort de Gounib est fait prisonnier par le prince Bariatinski. Il est envoyé à Saint-Pétersbourg.

Suède. — Mort du roi Oscar (8 juillet). L'aîné de ses quatre enfants, Charles XV, âgé de 33 ans, n'a encore qu'une fille.

Suisse. — Neutralité maintenue pendant la guerre d'Italie. — A la suite des événements de Pérouse (juin) et de Naples (juillet) l'assemblée fédérale interdit tout enrôlement de nationaux dans les troupes étrangères (30 juillet).

Turquie. — Les principautés s'entendent pour élever à l'unanimité le même prince, Alexandre Cousa colonel, qui prend le nom de Jean I; l'élection a lieu par les députés de Moldavie le 17 janvier; par ceux de Valachie le 5 février. Il promet de gouverner conformément à la constitution délibérée par la commission Européenne le 19 août 1858. Il forme un ministère pour chaque principauté sous la présidence d'anciens caïmacans. L'assemblée de Moldavie demande que les deux assemblées se réunissent à Fokschany; celle de Va-

lachié laisse au prince à juger de l'opportunité de cette réunion, et seulement pour des circonstances extraordinaires et urgentes. Ouverture de la commission centrale à Fokschany (10 mai); suppression de tous priviléges et monopoles (20 juillet. Le Sultan ratifie, conformément à la decision du Congrès de Paris de 1856, que les Principautés ont si ingénieusement interprétée, la double élection de Couza. L'assemblée nationale à Jassy, à Bucharest est convoquée, mais est dissoute le même jour (18 déc.), parce qu'elle n'est pas législative. — En Servie, la Skuptchina, avant l'arrivée du prince Milosch, décrète la reconstitution du Sénat, la destitution de tous les ministres (31 janvier). A son arrivée il se proclame prince héréditaire. La Skuptchina, ouverte le 22 septembre à Kraguyewatz, accorde à l'héritier présomptif Michel, fils de Milosch, le commandement des armées. — Le vice roi d'Egypte interdit un instant la continuation de travaux commencés sans son autorisation, pour le percement de l'isthme de Suez (9 juin). Le sultan ne promet lui-même l'approbation que si l'Angleterre se met d'accord, sur cette question, avec les autres puissances de l'Europe. — Mort du bey de Tunis Sidi-Mohammed (22 sept.); Sidi-Sadok lui succède. — Conspiration contre la vie du Sultan, découverte (17 septembre); il change en exil les sentences de mort, promet des réformes intérieures (15 oct.). Omer-Pacha reçoit un ordre d'exil. Destitution soudaine du visir Kebrisli qui voulait qu'on réglât les dettes du harem et du sérail (fin de décembre.)

1860.

Afrique. — En Éthiopie, au milieu des guerres civiles du royaume de Tigré entre le jeune Négoussié, prince légitime, depuis quatre ans, favorable aux chrétiens et à leur évêque, M. de Jacobis, et l'usurpateur Theodoros, aborde une nouvelle mission française (janv.). Le capitaine de vaisseau Russel pénètre, avec grand péril, au cœur du royaume et retourne ensuite au poste français de Massouad. L'usurpateur Theodoros lâche prise pour aller défendre ses possessions au delà du Taccasé, envahies par les Gallas musulmans et l'armée Choa. — M. de Jacobis, après vingt ans d'apostolat, meurt de maladie (31 juillet) à peu de distance de la mer Rouge, près d'Emcoullon, voisin de Massouad. — Les Anglais convoitent, en face de Massaouad, d'Adulis et de l'île Dissie, l'archipel madréporique de Dhalac, habité par des pêcheurs de perles, qui a un port accessible à de grands navires.

Allemagne, Angleterre, Autriche, Espagne, France, Italie, Prusse, Russie, Sardaigne, Suisse, Turquie. — Sortie violente du pape contre la brochure *Le Pape et le Congrès*, qui, en l'engageant à renoncer aux Romagnes, lui fait cependant espérer la garantie de ses autres possessions par le congrès (1er janv.). Cette garantie offerte par la France n'est pas promise par l'Angleterre. Dans l'encyclique du 19 janvier, Pie IX déclare « qu'il ne peut renoncer à un territoire qui appartient à tous les catholiques, et affaiblir les droits, non-seulement des princes de l'Italie qui ont été dépouillés injustement de leurs domaines, mais encore de tous les princes qui ne pourraient voir avec indifférence l'introduction de certains principes pernicieux. » En Angleterre, on s'émeut dans les chambres du projet d'annexion de la Savoie et de Nice à la France, résolu secrètement, même avant la guerre, entre Paris et Turin; proposition d'adresse de lord Normamdy; vivacité de ton des lords Grey, Schrewsbury, Derby (7 février). A la fin de janvier, l'Angleterre a proposé, au sujet de l'Italie, 1° qu'il n'y ait pas d'intervention étrangère; 2° que rien ne soit tenté sur la Vénétie; 3° que l'Italie centrale recommence le vote pour l'annexion; 4° que jusqu'au vote, le Piémont s'abstienne de toute action; 5° que les troupes françaises

soient retirées prochainement de Rome. Le discours de l'Empereur ouvrant les chambres (1er mars) annonce le projet sur la Savoie, et conseille le maintien de l'autonomie en Toscane, de la souveraineté du pape dans les Romagnes avec le vicariat exercé par Victor-Emmanuel. Le 3, le cardinal Antonelli repousse ce vicariat : « La question est politique et religieuse à la fois, le pape ne transigera jamais. Quant aux réformes, il les promulguera quand les provinces insurgées seront revenues sous son autorité. » Le 10 et le 11, l'Emilie et la Toscane se donnent, par le suffrage universel, à la Sardaigne. — L'annexion de la Savoie et de Nice irrite les Anglais et les Prussiens; indifférence apparente de l'Autriche et de la Russie aux propositions de protestation de l'Angleterre. La Suisse, qui a espéré la cession par la France des territoires de Faucigny et de Chalais, neutralisés comme la Suisse par les traités de 1815, proteste vivement le 15, s'adresse, le 19, aux puissances signataires de ces traités. Elle n'aura pour elle, avec l'Angleterre et la Prusse, que la Suède (27 mars). Le 21, Napoléon III déclare ne pas songer à revendiquer sur d'autres points nos frontières naturelles. Le traité avec Victor-Emmanuel, signé le 24, est ratifié le 27; troupes françaises à Chambéry le 29. L'Autriche paraissant disposée à garder seulement sa frontière de Vénétie, mouvement de retraite des troupes françaises qui étaient encore en Lombardie. — Le pape ayant une armée sous Lamoricière, on croit (1er mai) que l'occupation française va pouvoir cesser; Antonelli (11 mai) recule seulement au mois d'août le départ des dernières troupes de Civita-Vecchia, mais la Sicile est envahie par Garibaldi : l'occupation française sera indéfinie. Toute souscription pour l'expédition de Garibaldi est interdite en France (15 mai). Pendant cette invasion, l'Autriche et la France déclinent les demandes d'intervention de François II (juin). — La France ayant demandé l'admission de l'Espagne, qui vient de se signaler contre les Marocains, au rang des grandes puissances (30 mai), l'Autriche refuse (12 juin) dans la crainte que la même demande ne soit faite pour le Piémont. — Le prince régent de Prusse, à la clôture des chambres (23 mai), à Saarbruck, où est inauguré le chemin de fer (le 26), à Dantzig, déclare que jamais ne sera perdu un pouce de terre allemande. Une note du *Moniteur* français (1er juin) rejette toute pensée de troubler la paix de l'Europe. — La Russie essaie de ressaisir son influence, en réclamant, par l'envoi de 50,000 hommes sur le Pruth, les promesses faites en 1856 par le sultan aux chrétiens de ses États. Omer-Pacha, par contre, reparaît en Roumélie. Le 5 mai, le ministre des affaires étrangères de Russie, le prince Gortschakoff, le prend de haut, dans une conférence à Saint-Pétersbourg, avec les représentants des puissances; émotion dans la chambre des Communes, le 15. Une circulaire russe du 20 explique la démarche du 5, en adoucit l'effet. La France et la Russie acceptent qu'une enquête sur la condition des chrétiens soit faite par le gouvernement ottoman (mai); le grand visir s'en charge lui-même. — Après la prise de possession de la Savoie et de Nice (14 juin), Napoléon III, pour témoigner de ses intentions pacifiques, va à Bade conférer avec le prince régent de Prusse et avec les souverains de Bavière, de Wurtemberg, de Bade, de Darmstadt, de Saxe-Cobourg, de Saxe-Weimar, même les rois de Hanovre et de Saxe, le premier, décidé par la visite qu'il a faite quelques jours auparavant à Berlin, le second, cédant à l'exemple donné par les autres rois (16, 17 juin). — Nouvelle protestation de la Suisse contre l'annexion. — Le massacre des chrétiens de Syrie est vivement ressenti en France. Le sultan exprime à Napoléon III sa douleur de

pareils événements et le désir d'y remédier énergiquement (16 juill.). La France provoque pour une prompte répression l'entente des puissances, en manifestant le désir de vivre en bonne intelligence avec tous ses voisins surtout avec l'Angleterre (27 juillet). Convention européenne signée à Paris (3 août) : un secours de 6,000 hommes sera fourni à la Porte par la France; il y aura 12,000 hommes au plus pour le contingent des autres Etats; la Syrie sera occupée six mois au plus, sans agrandissement de territoire pour personne. — En septembre, est résolue une entrevue des souverains de Prusse, Russie, Autriche. Le prince régent de Prusse voit d'abord, le 24, à Aix-la-Chapelle, la reine Victoria, belle-mère de son fils; un peu après, entrevue à Coblentz du ministre lord John Russell et du baron de Schleinitz, ministre des affaires étrangères de Prusse. — En présence des nouveaux événements de l'Italie (Garibaldi court sur Naples), la France renforce seulement les troupes qui protégent le pape à Rome; une note anglaise du 31 août, publiée à la fin de septembre, interdit à la Sardaigne toute pensée sur la Vénétie, et toute idée de nouvelle cession à la France. Encore des discours pacifiques de Napoléon III, à Marseille et à Alger (10 et 19 sept.). Le memorandum qu'il adresse au czar sur sa demande (24 sept.) porte surtout que dans le cas où la Vénétie serait attaquée par le Piémont la France n'interviendra pas si les Allemands n'interviennent pas non plus. Représentations de la Prusse à la Sardaigne, qui envahit Naples (13 oct.); le 19, l'ambassadeur russe est rappelé de Turin. Le lendemain du plébiscite des Deux-Siciles en faveur de Victor-Emmanuel (21 oct.) et de la promulgation de la nouvelle constitution autrichienne, entrevue à Varsovie des trois souverains du Nord avec leurs ministres (22-24 oct.). Elle est de peu d'effet. — Le blâme dont l'Autriche, la Russie, la Prusse frappent les actes du roi de Sardaigne est réprouvé, le 27, par lord John Russell, qui rappelle à l'appui des Italiens la date anglaise de 1688 et rejette la responsabilité sur ceux qui, en 1820 et en 1843, ont provoqué, accompli, sanctionné la ruine des institutions libres à Naples. — M. de Cavour répond (9 nov.) à la note de blâme du gouvernement prussien du 13 oct. — La Bavière, alliée par mariage aux maisons de Naples et d'Autriche, rompt avec le Piémont (déc.). — La brochure française : *L'empereur François-Joseph devant l'Europe,* qui lui recommande la cession de la Vénétie, est mal accueillie en Autriche.

Allemagne, Autriche et Prusse. — En Prusse, où les chambres sont réunies du 12 janvier au 23 mai, on se préoccupe de l'état de l'Europe, d'une alliance soupçonnée entre la France et la Russie, du danger que peuvent courir les provinces rhénanes. Discussion importante par les députés, de la réorganisation de l'armée; le budget est voté sans difficulté, quoique le parti féodal opposant soit soutenu maintenant par les catholiques. Le discours de clôture du prince-régent éloigne toute idée de pactiser avec la France pour la frontière du Rhin. La proposition faite par le gouvernement à la chambre des seigneurs de consentir au mariage civil est rejetée (févr.). Le 3 octobre seront créés 18 pairs à vie, pour tâcher de déplacer la majorité au profit des idées de réforme. — Accord, en Prusse, du ministre des affaires étrangères, le baron de Schleinitz, et des députés sur les questions fédérales de la Hesse et du Slesvig (avril, mai). Le 21 avril, est adoptée, à Berlin, la motion du député de Vincke, qui propose de faire rétablir légalement dans la Hesse-Cassel la constitution de 1831, arbitrairement remplacée par une constitution octroyée, que la Diète de Francfort, le 26 mars 1852, a garantie. — L'électeur se fondant sur une résolution de la Diète du 24 mars octroie, 30 mai,

une nouvelle constitution, qu'il adresse à la Diète le 14 juin ; protestations dans toutes les classes de la société hessoise ; réserve en faveur de la constitution de 1831 par les députés de Cassel élisant leur président en nov. (43 voix contre 5). — A Carlsruhe, la chambre des députés rejette le concordat conclu avec le Saint-Siége; 45 voix contre 15. Changement dans le ministère (avril). Le ministre Stebel présente aux députés (22 mai) six projets de loi destinés à régler la question ecclésiastique dans un sens libéral favorable à la tolérance et au pouvoir civil. — Concordat conclu entre le grand duc de Hesse-Darmstadt, protestant, et l'évêque de Mayence pour fixer les rapports de l'Eglise catholique et de l'Etat ; il est favorable à l'indépendance de l'Eglise. — L'association nationale allemande (comité de Cobourg, déclaration de Heidelberg) a pour ennemis les gouvernements des royautés secondaires, qui craignent de devenir vassalles de la Prusse; opposition déclarée à cette association par le ministre de l'intérieur du Hanovre, M. de Borries, qui insinue qu'on pourrait trouver des alliances au dehors (5 mai); sa faveur grandit auprès du roi. Le roi de Bavière visite plusieurs petites cours allemandes dans une pensée de conciliation (juin); il va d'abord à Stuttgard. Le roi de Hanovre visite à Berlin le prince-régent qui, après cette visite reçue, se rend à Bade. A Bade, avant et après l'entrevue de Napoléon III qui calme leurs inquiétudes extérieures (16, 17 juin), les princes allemands confèrent entre eux sur la réorganisation des rapports fédéraux : l'empereur d'Autriche n'est pas venu à Bade. A Tœplitz (26 juillet), entrevue de François-Joseph I et du régent de Prusse ; l'empereur visite ensuite séparément les rois de Saxe et de Bavière. Le 30, réunion à Wurtzbourg des ministres de la guerre des principaux Etats secondaires pour préparer la révision de l'organisation militaire fédérale. A l'occasion de l'inauguration du chemin de fer de Salzbourg à Munich, manifestations d'union entre l'Autriche et la Bavière (12 août); le 15, la ligne est ouverte de Vienne à Munich. L'assemblée générale de l'association nationale se tient à Cobourg (4-6 sept.) sous la présidence de M. de Benningsen, chef de l'opposition dans la seconde chambre hanovrienne. Elle témoigne peu de sympathie pour le mouvement italien qui menace d'arracher la Vénétie à l'Autriche. — En Autriche, sont levées beaucoup d'interdictions qui frappaient les juifs (janv.); ils obtiennent le droit d'acquérir des propriétés immobilières dans presque toutes les provinces (18 fév.). Des protestants de Hongrie, réunis à Debreczim (11 janvier) réclament contre la patente impériale du 13 sept. 1859 attentatoire à leurs priviléges; l'empereur ne reçoit à Vienne que les deux présidents de leur députation. Deuil national en Hongrie à la mort du comte Etienne Széchenyi, écrivain patriote, habile économiste (8 mars). Réforme politique entreprise par l'empereur. Le 5 mars, il donne une plus grande extension au conseil de l'empire : à côté des archiducs, des hauts dignitaires ecclésiastiques, civils et militaires, siégeront extraordinairement 38 conseillers, choisis sur une liste de candidats dressée par les états provinciaux. Ce conseil examinera le budget, les mesures financières, les projets de législation générale, les objets soumis aux représentations provinciales. Un emprunt de 200 millions de florins, décreté pour toute la monarchie le 18 mars, n'a de souscriptions en dix jours (7-16 avril) que pour 60 millions. La situation critique des finances n'est pas la cause unique de la disgrâce du ministre des finances, le baron de Bruck (22 avril); son nom est mêlé à un procès de malversations (détournement de vivres pendant la campagne d'Italie), il se tue le lendemain ; un des prévenus du procès Eynatten, M. Richter, directeur du crédit mobilier, condamné le 13 déc.

à un mois de prison et à deux jours de jeûne, mourra le 3 janv. 1861. Le gouvernement militaire de la Hongrie est donné à un hongrois, le général Benedek (19 avril). Le 31 mai, s'ouvre à Vienne le conseil de l'empire institué le 5 mars; on ne publiera qu'un extrait de procès-verbal des délibérations. Par ordonnance du 31 mai, publiée le 13 juin, la congrégation centrale du royaume lombard-vénitien qui n'avait que voix consultative obtient voix délibérative. Le conseil de l'empire reçoit quelques révélations importantes, surtout au sujet des finances, des dépenses de l'armée de terre et de mer. Son consentement préalable sera désormais nécessaire pour asseoir de nouveaux impôts (17 juillet). Beaucoup de membres demandent une constitution générale, des libertés politiques pour les nations de la monarchie réunies sous un sceptre unique, et la révision du concordat. Les discussions en assemblée générale commencent le 12 sept., d'abord sur les finances : la dette publique est déclarée de 2331 millions de florins, soit 5 milliards 590 millions de francs, le déficit de 1858 est de 60 millions de florins, celui de 1859 de 246. Le concordat, et la situation de la presse inspirent surtout M. Maager, de la Transylvanie (15, 23 sept.). On débat la question de l'autonomie hongroise. Pour la constitution politique de la monarchie deux projets en présence : la majorité (35 voix fournies par l'élément hongrois ou aristocratique), demande autant de représentations partielles qu'il y a de nationalités réunies sous le sceptre de l'Autriche; la minorité (16 voix, dont M. Maager, qui représentent l'élément allemand) ne voudrait qu'une seule monarchie. Les archiducs Guillaume et Léopold et le cardinal-archevêque Rauscher votent contre les deux propositions dans la séance de clôture (27 sept.). Diplôme impérial du 20 oct., véritable constitution due au comte Goluchowski, ministre d'État : liberté des cultes, égalité de tous devant la loi et devant l'impôt, admissibilité de tous aux fonctions publiques; deux ordres de représentation : le conseil de l'empire sera composé de cent membres nommés par l'Empereur sur la présentation des diètes provinciales, il aura dans ses attributions les finances, les routes, le commerce, le vote du budget de l'empire et l'organisation militaire; la Hongrie qui reçoit des institutions conformes à la fois à ses traditions et aux idées de progrès aura un chancelier de cour faisant partie du ministère, et enverra des députés au conseil d'empire pour régler sa part dans le contingent annuel et dans le budget général; la composition et les attributions des diètes provinciales seront en rapport avec leurs habitudes et traditions, chaque nation réglera chez elle l'enseignement, la justice et l'administration locale, puisqu'on supprime à Vienne les trois ministères de l'intérieur, de la justice et des cultes; des statuts provinciaux sont promis. Ces statuts sont successivement publiés : ils ne donnent aux diverses classes qu'une représentation distincte avec le vote par ordre, mais en satisfaisant chaque nationalité. Les sectes dissidentes et les juifs n'obtiennent pas une équitable représentation; adresses des protestants de la Carinthie (nov.). Tous les conseils communaux de l'empire, qui doivent concourir à nommer les représentants dans les Diètes vont être soumis à la réélection (nov.). Agitation de la Hongrie : un parti nombreux veut le retour absolu aux institutions de 1848, qui la séparaient du gouvernement central de l'empire. A la fin d'octobre, le général Benedek en quitte le gouvernement militaire pour celui de la Vénétie. Impopularité du baron de Vay, nommé chancelier de cour de Hongrie. Dans plusieurs comitats, à Pesth, à Gran, protestation en faveur de ces institutions. — Le comte Goluchowski impopulaire à Vienne à cause de ses statuts provinciaux, est remplacé comme ministre d'État

par M. de Schmerling (Antoine), avocat et premier président de cour, qui, député au parlement de Francfort en 1848, avait proposé avec ardeur le rétablissement de la dignité impériale (13 déc.). Le comte hongrois, Ladislas Teleky, exilé qui est arrivé à Dresde avec un faux passeport anglais, est arrêté et livré à l'Autriche qui le remet en liberté (déc.) : il se trouve ainsi lié moralement envers l'Autriche. Une circulaire de M. de Schmerling, de ton libéral, a pour objet l'exécution pure et simple du diplôme constitutif du 20 oct. (23 déc.). Il n'y est pas question de la révision du concordat. Les billets de banque reçoivent un cours forcé, le 26, en Vénétie comme ailleurs; les intérêts de l'emprunt national seront payés en billets de banque avec un agio proportionné. Le 27, sont déclarés incorporés à la Hongrie le banat de Temesver et la vayvodine de Servie (Carlovitz) qui en avaient été détachés en 1849. Cette satisfaction accordée aux Hongrois est l'objet de réclamation des Serbes et des Roumains du banat pour le maintien de leur langue et de leur nationalité. Les chefs du parti progressiste en Hongrie, MM. Deak et Coetvos, appelés à Vienne par l'empereur, ont conféré avec M. de Schmerling et le baron de Vay. — Mort de l'orientaliste Bernstein, professeur à l'Université de Breslau (5 avril). Mort à Bonn du chevalier de Bunsen, à 79 ans; diplomate prussien, érudit, égyptologue, un des fondateurs avec Gerhard de l'Institut archéologique de Rome.

Amérique centrale et Angleterre. — Traité Dallas-Clarendon, entre les États-Unis et l'Angleterre, pour la cession à la république de Honduras de la colonie anglaise de Balize et des îles de la Baie, moyennant le maintien de toutes les libertés dont les habitants jouissaient sous ce protectorat; il s'applique le 20 mai. — Walker attaque Truxillo (août); pris par le gouvernement de Honduras, il est fusillé (12 sept.). — A Costa-Rica, le président Mora tente une révolution, il est vaincu, pris et fusillé (oct.).

Amérique du Sud. — A Montevideo, élection calme d'un président par le Sénat et la chambre des députés formant assemblée générale (1er mars) : c'est un ami de la paix, de l'ancien parti blanc, don Bernardo Berro. — Dans la Plata, Urquiza fait élire président son protégé M. Derqui, qui le nomme (5 mars) commandant en chef de l'armée et de la flotte. Serment de toutes les autorités à la constitution nouvelle (21 oct.) : grandes fêtes de réconciliation, surtout à Buenos-Ayres. — Au Venezuela, condamnation de l'ex-président, le général Castro, pour trahison; il a son pardon, il quitte le pays (août).— Du Chili se détache l'Araucanie où se fait roi un Français obscur, Antoine de Tounens, sous le nom d'Orélie-Antoine I. — Au Pérou, tentative d'assassinat sur le président Castilla (25 juill.; 23 nov.).

Angleterre. — Le discours d'ouverture de la reine (23 janv.) fait allusion au traité de commerce avec la France, comme négocié seulement; il est signé le jour même. Richard Cobden est un des négociateurs. Ratifié le 4 février, il est communiqué le 11 aux Chambres. Ce traité repose sur de larges concessions réciproques. Quelque opposition dans les Communes, parce qu'en principe les questions de tarif ne doivent pas être subordonnées à des conventions étrangères; on regrette l'article qui autorise l'exportation de la houille anglaise avec une liberté indéfinie. Par l'effet du traité et par quelques autres suppressions de droits, le tarif anglais se trouve réduit et simplifié : il n'y a plus que 44 articles imposés; les principaux sont le tabac, le sucre, le café, le thé, le vin, les bois de construction. Comme par les concessions

de douanes le Trésor va perdre 9,400,000 livr. sterling, il faut maintenir et augmenter l'income-tax. — Vives discussions (fév.-mars) au sujet du projet d'annexion de la Savoie à la France, sans que l'opposition soit plus disposée que le ministère à rompre avec la France. Aux Communes, lord John Manners s'élève ardemment contre la politique française : M. Bright, ami de Rich. Cobden, qui défend le traité de commerce pour les avantages matériels qu'il peut donner ne voit que les intérêts étroits de son pays. L'adresse des Communes, qui approuve le traité de commerce n'est votée que le 10 mars; le 29 mars, adoption de la motion Lindsay pour obtenir de la France l'abrogation mutuelle des droits de navigation et l'assimilation complète du pavillon des deux pays. Le ministre lord John Russell, qui tente de donner à la question de la Savoie un caractère européen en s'appuyant sur la protestation de la Suisse (26 mars), et qui voudrait que l'Angleterre cherchât des alliés en Europe, revient à un ton modéré (19 avril). Aux Communes, les plus violents contre la France sont MM. Kinglake, Robert Peel, Horsmann; à la Chambre des lords, lord Normamby qui accuse (23 avril) l'ambassadeur en France lord Cowley de n'avoir pas révélé des projets, connus de lui officieusement depuis juill. 1859; lord Cowley vient lui répondre. Mouvement militaire : la reine reçoit (8 mars) les officiers de tous les corps de volontaires qui sont près de 70,000; expériences du canon Whitworth, de portée supérieure au canon Armstrong; publication du rapport sur l'état actuel des défenses nationales, 16 juin, deux jours après la prise de possession de la Savoie, pendant que Napoléon III visite les souverains allemands à Bade; revue des volontaires par la reine dans Hyde-Park le 23; sir Robert Peel, même jour, se plaint encore aux Communes que l'Europe, sur la question de la Savoie, n'ait pas été consultée. — Le Bill de réforme électorale et politique qui passe à la seconde lecture le 3 mai, est retiré par le ministère le 11 juin. — Parmi les taxes indirectes qu'a fait supprimer le chancelier de l'échiquier Gladstone, mais en élevant l'income-tax jusqu'à 10 pences, la taxe sur le papier, qui rapportait 1 million et demi de livr. st. et dont l'abolition n'a passé que difficilement aux Communes, est maintenue par les lords, à 98 voix de majorité (21 mai). Conflit entre les deux chambres, les Communes étant blessées du refus de sanction d'un bill voté par elles, quoique la Chambre des lords ait bien le droit de ne pas sanctionner; moyen de conciliation trouvé par les Communes elles-mêmes. — Une association s'est formée à Liverpool dans le but de faire remplacer les impôts indirects par une taxe directe sur le revenu ou la fortune. Le parti manufacturier ou de Manchester, qu'on appelle le parti démocratique, avec Cobden et Bright, est favorable à la France, qui entre dans la voie du libre échange. — Le parlement si souvent entretenu de la Savoie, des affaires d'Italie et de Syrie est prorogé le 28 août. — Le prince de Galles, qui a parcouru toute la Méditerranée achève son long voyage par le Canada et les États-Unis où il est cordialement reçu (sept.-oct.). — Aux Indes, projet de budget soumis au conseil par M. Wilson pour l'exercice 1860-61; il propose, pour stimuler la consommation, des réductions de taxes; l'augmentation de l'impôt sur le sel et un impôt sur le tabac lui étant refusés, il demande l'établissement de l'impôt des patentes et de l'impôt du revenu; le déficit ayant été, dans le dernier exercice, de plus de 230 millions de francs, il en prévoit encore un de plus de 160 millions. — De la colonie du Cap, est séparée administrativement la Cafrerie anglaise (30 oct.). — Premier voyage du vaisseau géant, Great-Eastern, de Southampton à New-York

(17-28 juin). — Mort de l'ingénieur Joseph Lock, qui avait perfectionné la locomotive Stephenson (sept.); de l'amiral lord Cochrane comte de Dundonald, à 85 ans (oct.); de l'amiral sir Charles Napier, fameux en Syrie en 1840, à 65 ans (nov.); de lord Aberdeen (Georges Gordon), âgé de 77 ans (déc.); de lord Dalhousie, âgé de 48 ans, qui a été gouverneur de l'Inde du commencement de 1848 à mars 1856.

Belgique. — Mort du bourgmestre de Bruxelles, Charles de Brouckere (avril). — Projet de loi du ministre des finances, Frère-Orban, pour l'abolition des octrois que remplaceraient d'autres ressources; voté par les représentants (juin), amendé par le sénat, il est de nouveau voté par les représentants (18 juill.). Satisfaction de la nation; adresses des chambres et des provinces au roi; on fête, avec enthousiasme, l'anniversaire de son avénement (21 juill.).

Brésil. — L'empereur rentre dans sa capitale après un voyage de quatre mois au Nord (11 fév.). Lois sur les banques et sur la réforme électorale. Projets de loi discutés, par la seconde chambre sur les mariages mixtes, sur la réforme du Conseil d'État; par la première, sur le statut personnel des fils d'étrangers nés au Brésil.

Chine. — Le gouvernement chinois rejetant l'ultimatum anglo-français, douze mille anglais, sous l'amiral Hope et le général Grant, un corps français sous le général Montauban commencent la campagne (avril), pendant que les rebelles Taïpings saccagent Soutchéou, et s'approchent de Shang-Haï, que les Européens défendront contre eux. Occupation, sans coup férir, de l'île de Chusan, où s'établit une commission anglo-française; les Français sont à Woo-Sung et dans la rade de Chou-Fou sur le golfe de Petchéli. Prise des forts et de la ville de Pétang-ho, sur un bras de rivière parallèle au Peïho, au n.-n.-ouest (1er août); attaque des positions fortifiées du Peïho: les Chinois ont là deux camps fortifiés, et cinquante pièces de canon de gros calibre; le 21 août, est emporté d'assaut le plus important des cinq forts, celui de Takou; capitulation qui livre tout le pays du Peïho jusqu'à Tien-tsin, qui est à 38 milles anglais des forts de Takou, à 68 de Pékin. Tien-tsin est une ville de 300,000 âmes. Les plénipotentiaires européens, lord Elgin et le baron Gros, y arrivent le 26; les plénipotentiaires chinois n'ayant pas de pouvoirs suffisants pour traiter, les alliés marchent sur Pékin, battent le général tartare San-ko-lin dans le guet-à-pens où il espérait les prendre, à Chang-kia-Wang (18 sept.), et, le 21, à Palikao, à trois lieues en avant de Pékin, près du canal qui relie le Peïho à Pékin: 40,000 Chinois ou Tartares, soutenus de cavalerie et de forte artillerie, sont dispersés. L'empereur s'enfuit sur le chemin de Moukden. En représailles de violences exercées contre des Français et Anglais qui s'étaient aventurés jusqu'à Tong-tchou, ville de 400,000 âmes, on pille un des palais d'été de l'empereur (7 oct.); le 13 octobre, entrée des alliés à Pékin. Traités de Pékin, signés avec les Anglais le 24, avec les Français le 25 octobre. Ambassadeurs et commandants d'armée sont réunis. Les ratifications du traité de Tien-tsin de 1858 sont échangées; le port de Tien-tsin est le plus important des ports ouverts au commerce européen, les deux puissances auront un ambassadeur à Pékin; une forte indemnité pécuniaire; restitution des églises et des cimetières destinés aux Européens. — Le 17 novembre les alliés sont de retour de Pékin à Tien-tsin. — Le général Ignatief obtient aussi du prince Kong, frère de l'empereur, un nouveau traité (14 nov.), qui étend les priviléges du commerce russe, et porte la frontière au sud des bouches du

Saghalien, du 53e de lat. nord au 42e dans un pays maritime très-riche.

Danemark. — Nouveau ministère composé par l'évêque Mourad, constitutionnel modéré (24 fév.) — Mort à 82 ans, du jurisconsulte Oestedt, ancien ministre (1 mai); de l'auteur dramatique Jean-Louis Heiberg, à 69 ans (25 août). — Recensement : 2,605,000 âmes dont 1,600,000 pour le royaume de Danemark ; 400,900 pour le Sleswig ; 544,419 pour le Holstein; 50,146 pour le Lauenbourg.

Espagne. — Rude campagne contre les Marocains qui, pour se défendre, prennent plusieurs fois l'offensive. Sous O'Donnell, commandent les généraux Echague, Zavala, Prim, Rios de Olano. Combat aux Castillejos, à six lieues de Tétuan, vivement disputé (1 janv.) ; autres combats le 4 et le 11 sur la route de cette ville, à laquelle ne mène qu'une route non carrossable. Tout près de Tétuan, combat sur les hauteurs du cap Negro, où débarque la division Rios. Attaques des Marocains, repoussées le 23, le 31, et le 4 février. Tétuan se rend le 6. O'Donnell est fait duc de Tétuan, Prim marq. de Castillejos. Une entrevue d'O'Donnell et d'un frère de l'empereur n'amène pas la paix le 23. La flotte espagnole bombarde Larache le 25, et Ercilla, le 26. Le combat de Gualteras, à une lieue de Tétuan (23 mars) permet de marcher sur Tanger. Le 25, préliminaires de paix ; armistice ; un traité le 26 avril. La principale condition est une indemnité de guerre de 20 millions de piastres (100 millions de francs), dont répond aux Espagnols la conservation provisoire de Tétuan : un représentant de l'Espagne résidera à Fez, où sera fondée une maison de missionnaires. O'Donnell revient à Madrid. — Est publiée le 14 janvier la convention du 25 août 1859 convenue par M. Rios-Rosas avec le Pape, qui suspend la vente des biens de l'Église et qui reconnaît au clergé le droit d'acquérir encore, de conserver et de tenir des biens en usufruit. — Règlement d'une créance de l'Angleterre pour fournitures pendant la guerre civile contre les carlistes (15 janv.) : elle est arrêtée à douze millions et payée aussitôt. — Tentative carliste, près des bouches de l'Ébre, par le général Ortega, capitaine-général des îles Baléares (2 avril) ; le comte de Montemolin, Carlos-Louis, est présent au coup de main. Les soldats ne suivent pas leur général ; il est arrêté dans sa fuite le 6, et fusillé. Autres exécutions, pour le même complot, à Palencia et à Bilbao. Le comte de Montemolin et son frère Ferdinand sont arrêtés le 21, à Amposta, près de Tortose ; ils renoncent à leurs prétentions sur la couronne par lettres datées de Tortose le 23. Un décret royal du 1er mai accorde amnistie à ceux qui, expatriés, voudront rentrer, moyennant serment de fidélité à la Reine et à la Constitution. Le frère de Montemolin, Jean, adresse de Londres aux Cortès une déclaration qui maintient ses prétendus droits (2 juin). Le sénat à l'unanimité, le 18, déclare qu'il ne recevra pas le manifeste carliste de Jean, daté de Londres le 16. Les deux infants, Montemolin et Ferdinand, à Cologne, le 15 juin, ont rétracté l'acte de renonciation du 23 avril. — Le budget pour 1861 voté en juin établit les recettes ordinaires à 1,934 millions de réaux, les dépenses ordinaires à 1,926 millions de réaux : les recettes et dépenses extraordinaires sont à un chiffre égal : 418 millions de réaux, dont 245 millions pour le produit des ventes des biens nationaux. — Les biens de l'Église, acquis par l'État, d'après une convention avec le Saint-Siége du 25 avril continueront à être vendus (13 juin) — Quinze arrestations pour propagande de protestantisme (sept.) : restent en prison MM. Alhama et Matamoras. —

Voyage de la Reine dans les provinces de l'Est, dans les îles Baléares et à Barcelone, à son retour de Madrid (17 oct.), tentative de régicide. — Discussion orageuse à l'occasion de la dotation d'une infante (21 nov.), surtout de la part de M. Olozaga ; elle est votée cependant à une grande majorité : 132 voix contre 15. — Protestation impuissante en faveur des Bourbons de Naples (oct. ; nov.) — Ouverture du chemin de fer de Valladolid à Burgos (25 oct.).— Inondations désastreuses. — Population : 15 673 536 habitants.

États-Unis. — Après une lutte de deux mois, est élu enfin un Président de la Chambre des Représentants, William Pennington 1 fév.) — Conflit entre le Président de l'Union et les Représentants, quand la Chambre vote la nomination (5 mars) d'un comité de cinq membres pour rechercher des abus d'autorité et d'influence reprochés au pouvoir exécutif. — Une ambassade du Japon arrive à Washington (14 mai). — Sous la présidence de Buchanan, qui touche à son terme, le droit de visite des bâtiments négriers portant pavillon américain n'a presque jamais été exercé par les Anglais ; à New-York se sont construits impunément beaucoup de bâtiments négriers qui allaient s'approvisionner à la côte d'Afrique et de là à Cuba vendre les nègres, surtout en 1859 et 1860. — Après de longs débats préparatoires pour l'élection présidentielle, l'emporte (6 nov.), par la voix de tous les États libres, excepté New-Jersey, le représentant du parti abolitionniste, M. Abraham Lincoln, de Springfield, dans l'Illinois, petit-fils de pionnier, pionnier lui-même, puis avocat et député. C'est le triomphe du parti républicain contre le parti démocrate qui est composé des 15 États à esclaves, dans le Centre et le Sud. M. Lincoln n'a pas eu une seule voix dans les États à esclaves, et il avait dans le Nord trois compétiteurs, dont Stephen Douglas, sénateur de l'Illinois, partisan modéré de l'esclavage. Un des griefs des États à esclaves du Sud est le tarif ultra-protecteur des douanes fédérales, qui les force à se pourvoir dans les manufactures des États du Nord d'articles qu'ils trouveraient à meilleur marché en Europe. Déjà à Charles-Town et dans la Géorgie, on menace de se séparer de l'Union. Le dernier message du Président Buchanan (4 déc.) maintient les droits acquis des propriétaires d'esclaves, et manifeste le désir qu'ils soient confirmés expressément. Deux secrétaires d'État, celui de la trésorerie, Cobb de l'État de Géorgie, celui des affaires étrangères, le général Cass, qui appartient au Nord, mais qui a été, en 1848, candidat du parti de l'esclavage, quittent le cabinet pour se réunir au parti séparatiste (15 déc.) La Caroline du Sud se sépare la première de l'Union par le vote unanime des 169 membres de sa législature (20 déc.) : la déclaration d'indépendance de cet État porte sur ce que les lois constitutionnelles qui doivent protéger les propriétaires d'esclaves ne sont pas respectées dans les États du Nord. Les troupes de cet État s'emparent du fort Moultrie, de la douane, de l'hôtel des Postes, de l'arsenal. Au milieu de déc. : au Congrès, propositions de conciliation de MM. Crittenden et H. Douglas, sénateurs influents du parti démocrate ; elles sont trop favorables au parti de l'esclavage.

France. — M. Walewski est remplacé au ministère des affaires étrangères par M. Thouvenel, ambassadeur à Constantinople (4 janv.). — Le 15 janvier paraît au *Moniteur* une lettre, adressée le 5 au ministre d'État par l'Empereur, qui contient le programme de réformes économiques très libérales pour l'agriculture, l'industrie et le commerce; le système de prohibition doit être abandonné; les matières premières, la laine et le

coton, seront affranchies de tout droit; la houille sera rendue transportable à moins de frais. Approbation éclatante de la nation anglaise, libre échangiste. Le 21 janvier les Chambres sont convoquées pour le 23 février : le 14 février, l'ouverture en sera remise au 1er mars. On apprend par le discours de la reine Victoria (le 23 janvier) le traité de commerce pour dix ans, signé ce jour même avec les Anglais, avant l'enquête promise aux industriels français, et qui est réclamée par une pétition couverte de signatures de manufacturiers du Nord et de l'Est. Les négociateurs français ont été Baroche et le ministre Rouher. Il n'est publié qu'après l'Adresse approbative des Communes à la Reine, le 11 mars. Suppression de droits de navigation sur plusieurs rivières. – La brochure : *Le Pape et le Congrès* en a suscité beaucoup d'autres. L'*Univers*, principal organe du parti pontifical, et qui publie une nouvelle encyclique du Pape, est supprimé le 30 janvier. Second avertissement au *Correspondant* pour un article d'Albert de Broglie. L'évêque d'Orléans, Dupanloup, défend ardemment le Pape. La *Bretagne*, journal de Saint-Brieuc, est supprimé (15 février). Des pétitions en faveur du Pape sont soutenues au Sénat par tous les cardinaux, et par quelques membres laïques (29 mars). Le *Moniteur* publie par exception ces délibérations. A cause de l'excommunication majeure, lancée le 26 mars, par Pie IX, contre ses spoliateurs en Romagne, il est interdit, suivant le concordat, de publier en France aucun bref ni bulle ou rescrit sans le consentement du gouvernement (1er avril). Second avertissement à l'*Ami de la religion*. Au Corps législatif, à l'occasion du contingent des 100 000 hommes, discussion sur les affaires d'Italie (11 et 12 avril). La loi concernant le tarif nouveau des laines, des cotons et autres matières premières, objet d'une assez longue discussion au Corps législatif, qui la vote le 2 mai (4 voix contre) passe au Sénat le 4. La loi du 23 mai réduit les droits sur le sucre, le café, le cacao, le thé. — Le 30 mai, la session qui a duré trois mois, est prorogée jusqu'au 30 juin. — La Savoie et Nice ayant voté leur annexion en avril (pour l'arrondissement de Nice, sur 30 706 inscrits, 25 743 oui), sénatus-consulte du 12 juin pour l'acceptation. Le 14, prise de possession et fête publique en France; à Paris, une revue où pour la première fois depuis 1851 la garde nationale est appelée à côté de l'armée : les derniers restes de l'armée française d'Italie ont quitté la Lombardie avec le maréchal Vaillant. On établit dans les deux pays annexés une ligne de douanes, avec régime exceptionnel comme dans le pays de Gex pour le territoire de l'extrême frontière. Trois départements nouveaux : Savoie : chef-lieu Chambéry; Haute-Savoie, chef-lieu Annecy; Alpes-Maritimes, chef-lieu Nice, département auquel on ajoute l'arrondissement de Grasse; une cour impériale à Chambéry ; on forme une 22e division à Grenoble (détachée de Lyon) pour y comprendre la Savoie (12 juin). — Avertissements donnés à la *Presse* (15 mai), au *Courrier de Paris* (10 et 20 juin), à l'*Opinion nationale*, le 20. La brochure : *Les anciens partis* est saisie le 1er juin, et condamnée le 22. La *France d'outre-mer*, journal de la Martinique, est suspendu pour un mois (26 mai) pour s'être plaint du nouveau régime de douanes comme défavorable aux colonies. La publicité est donnée : 1° après le 14 juin, à une discussion du 30 mai, au Sénat, sur une pétition concernant les associations ou congrégations religieuses; 2° le 21 juin à une discussion des 21, 22, 23 mai, sur des pétitions relatives au traité de commerce : le traité et le principe du libre échange sont défendus par MM. Michel Chevalier et Baroche. — L'Empereur, qui a perdu (29 janvier) la grande duchesse Stéphanie, nièce du général Beauharnais, fille adoptive de Napoléon Ier,

perd (24 juin) son oncle, le prince Jérôme, âgé de 76 ans. — Le gouvernement dément le bruit d'un nouvel emprunt (26 juin). — Un avertissement à la *Gazette de Lyon* pour avoir publié sans autorisation un ordre souverain du Pape (29 juin). — Même au Corps législatif, les diverses questions sont plus étudiées et il en est révélé davantage au public. La session se prolonge jusqu'au 21 juillet. — Dans le budget, les dépenses pour 1861 sont fixées à 1840 millions. L'application des nouvelles lois de douanes a pour résultat, dans le budget de 1860, une diminution de recettes de 90 millions : on y supplée par l'emploi de sommes affectées à l'amortissement pour 26 millions, par l'augmentation de l'impôt sur les alcools, sur les tabacs. — Formation de la réserve de l'armée sur de nouvelles bases, sans diminuer l'effectif; on ne retiendra pas les soldats aussi longtemps sous les drapeaux. — Un tir national à Vincennes (oct.). — A Paris, concours général (juin) des animaux reproducteurs, des procédés et des machines agricoles. Pour la reproduction chevaline, encourag. donnés à l'industrie privée. — A cause des craintes qu'inspirent les récoltes, les droits d'importation des grains et farines sont réduits (22 août), on établit un droit uniforme; suspension de l'échelle mobile jusqu'au 30 septembre 1861. — Le 23 août, l'Empereur commence un voyage d'un mois en Savoie, à Nice, en Corse, en Algérie, où le Bey de Tunis vient lui rendre visite; à Mahon (15 septembre) il ne rencontre pas la Reine d'Espagne. — En Algérie, réforme de la justice musulmane, avec faculté pour les musulmans de contracter sous l'empire de la loi française (décret du 31 décembre 1859, publié le 11 janvier.). Est autorisée l'entrée en franchise de toutes les productions du Soudan et du Sahara (25 juin). Dans la subdivision de Batna, on a réduit (mars) les tribus soulevées du Hodna. — Au Sénégal, l'assassinat du souverain des Maures, Trarzas, qui régnait depuis trente ans (septembre) ne rompt pas la paix avec la France, les assassins, ses neveux, étant écartés ou mis à mort par son fils aîné. — Traité de commerce avec les Birmans par l'influence du général Maha d'Orgoni : il est publié en octobre. — Succès à Saïgon, au sud de la Cochinchine (novembre). — Suppression de la *Gazette de Lyon* comme journal trop ultramontain (20 octobre); au même titre, la *France centrale* de Blois est suspendue pour deux mois (20 novembre). — M. Walewski devient ministre d'État (23 nov.). — Décret du 24 novembre pour donner aux grands corps de l'État une participation plus directe à la politique générale du gouvernement, et un témoignage éclatant de confiance : le Sénat et le Corps législatif voteront chaque année une Adresse en réponse au discours de l'Empereur; le règlement du Corps législatif est modifié pour favoriser les amendements; la publicité des séances du Sénat et du Corps législatif sera immédiate et complète; il y aura des ministres sans portefeuille, qui défendront devant les Chambres les projets de loi. Ce décret comprend en même temps la suppression du ministère de la maison de l'Empereur, du ministère de l'Algérie, le remaniement du ministère d'État, qui reçoit les haras et plusieurs services dépendant jusque là du ministère de l'instruction publique, la nomination de Chasseloup-Laubat à la marine et aux colonies, de Pélissier au gouvernement général de l'Algérie. — Le 26, sont nommés, à l'intérieur, M. Persigny; aux finances, M. de Forcade la Roquette; Billault et Magne deviennent ministres sans portefeuille. Le 3 décembre mêmes fonctions données à Baroche, qui reste président du conseil d'État. Le 4, le grand maréchal du palais, Vaillant, prend le titre de ministre de la maison de l'Empereur. Le 5, est publiée une circulaire libérale du nouveau ministre de l'intérieur aux préfets,

au sujet du pouvoir discrétionnaire que donne à l'administration la loi de février 1852 sur la presse. Le 10, sont retirés tous les avertissements dont ont été frappés les journaux; et le 19 sont supprimées les poursuites judiciaires encourues pour faits de presse. — L'Impératrice, dont la sœur, la duchesse d'Albe, est morte le 16 septembre, voyage incognito en Angleterre et en Ecosse (fin de novembre); elle est reçue à Windsor (4 décembre); son retour le 13. — Le 30 novembre est publiée la dernière convention complémentaire du traité de commerce avec les Anglais. On n'exige plus des Anglais de passeport pour la France (décembre). — Suppression de la *France d'outremer*, journal de la Martinique, qui réclame contre la position que le nouveau régime de douanes fait aux colonies. — Le budget du nouveau Paris a été porté en janvier pour 1860, à 103 millions et demi, recettes et dépenses se compensant. — Mort du maréchal comte Reille, le dernier des promotions antérieures au règne actuel (mars). A la mort de l'amiral Parseval-Deschênes (juin) est fait amiral Romain-Desfossés (9 juillet). Mort de M. de Vatimesnil, ministre libéral de 1828 (novembre).

Grèce. — La Chambre des députés ayant choisi son président dans l'opposition est dissoute. Le général Kalergis est rappelé de l'ambassade de Paris pour former un cabinet (3 décembre).

Haïti. — Nouvelle conspiration contre le président Geffrard; trois coupables, condamnés, sont fusillés (27 octobre).

Hollande. — Dans la seconde Chambre, débats sur le régime territorial dans les colonies océaniques. On propose de substituer au système mahométan, qui suppose l'Etat propriétaire unique et absolu du sol et qui réglemente le travail des fermiers dans les moindres détails, le régime de la propriété privée et le travail libre. Nouveau ministère où entrent pour les colonies, à la place de M. Rochussen, M. Loudon, partisan déclaré de ces réformes, et pour les affaires étrangères M. Van Zuylen Nievelt, quoique beau-fils de M. Rochussen.

Italie. — M. de Cavour, désigné pour prendre place au congrès projeté à la fin de 1859, et qui avait obtenu de Victor-Emmanuel la convocation prochaine d'un parlement commun aux Piémontais et aux Lombards, forme un nouveau cabinet de bon augure pour l'Italie (21 janv.) : dans ce ministère, la guerre est donnée au général Fanti qui avait partagé avec Garibaldi le commandement de l'armée de l'Italie centrale; l'instruction publique à Mamiani. — A Rome, après une adresse des nobles en faveur du pape, manifestation du peuple en faveur de l'union, contenue par le général français (22 janv.). — En Toscane, est proclamé le statut constitutionnel du royaume Sarde, avec la loi électorale du royaume du 20 nov. 1859 (20 janv.). Comme le projet de la cession de la Savoie et de Nice (la patrie de Garibaldi) à la France est révélé à l'Europe par les débats des chambres anglaises (janv.) et par un discours de Napoléon III (1 mars), l'annexion des provinces de l'Émilie et l'union de la Toscane au trône constitutionnel du Piémont s'accomplissent par le suffrage universel (10 et 11 mars); dans l'Émilie, sur une population totale de 2 127 000 âmes, 427 512 votans, dont 426 006 pour l'annexion; en Toscane, sur 1 806 940 âmes, 386 445 votans, dont 366 511 pour l'union, 14 925 pour un royaume séparé. Le 10, décret royal d'annexion de l'Émilie; le 22 de la Toscane, qui conserve l'autonomie administrative. Le 23, est nommé lieutenant du roi pour la Toscane le prince de Carignan avec M. Ricasoli comme gouverneur-général. M. Farini devient

ministre de l'intérieur dans le cabinet Cavour; il n'y a plus de ministère des provinces de l'Emilie. Le 18, le roi a convoqué pour le 25 les colléges électoraux des provinces de Bologne, Ferrare, Forli, Ravenne, Massa et Carrare, Modène, Reggio, Parme, Plaisance, comme de la Toscane, pour envoyer des députés au parlement national de Turin. Le 24, Victor Emmanuel signe l'acte de cession de la Savoie à la France. — A Naples, agitations secrètes, soupçons du gouvernement, mesures illégales d'arrestation ou d'exil (mars); le général Filangieri est remplacé, dans la présidence du conseil, par le prince Cassaro. — A Rome, quelques troubles, le jour de la St-Joseph, fête de Joseph Garibaldi (19 mars). Excommunication majeure prononcée par le pape contre les envahisseurs des États de l'Eglise: l'acte daté du 26, est publié le 28 mars. Il proteste aussi auprès du corps diplomatique. Protestations analogues des ducs de Modène et de Toscane, et de l'Autriche et de la duchesse de Parme, toujours retirée à Zurich (24, 25, 28 mars). — Victor Emmanuel ouvre à Turin les chambres italiennes (2 avril); la disposition particulière à la Toscane, qui garde ses lois et son organisation propre, est indiquée comme momentanée. M. Lanza, candidat du gouvernement, est élu président de la chambre des députés par 129 voix sur 219 (10 avril). Garibaldi, irrité de la cession de Nice et de la Savoie, demande, par un ordre du jour motivé, bien avant que les chambres aient à ratifier la cession, la liberté du vote dans l'acte de suffrage universel auquel ont été appelées la Savoie et Nice pour s'annexer à la France : les ministres Cavour et Farini promettent le maintien de toutes les garanties constitutionnelles (12 avril). Les décrets royaux, relatifs à l'annexion de la Toscane et de l'Emilie, ont à la chambre des députés l'unanimité, moins une voix; 4 ils sont votés par le sénat. Le roi sarde a ainsi 11 millions de sujets. — Le 14 avril, le parlement est renvoyé jusqu'au 1 mai, à cause du voyage du roi dans les nouvelles provinces, et sans doute aussi à cause du vote qui a lieu alors à Nice et en Savoie. Les votes y sont presque unanimes (15 et 22 avril) pour l'annexion à la France. Le roi est reçu (16 avril) à Florence; il visite Pistoia, Lucques; le clergé l'accueille comme le reste de la population; il va de Bologne à Modène le 4 mai. — C'est alors qu'à Bologne paraît le réquisitoire du procureur fiscal au tribunal de première instance, contre le rapt de l'enfant juif Mortara. — Le général français Lamoricière, qui vit hors de France depuis le 2 déc. 1851, est nommé (7 avril) au commandement des troupes pontificales; son premier ordre du jour est un manifeste contre l'esprit de révolution: il organise cette armée avec un colonel français, le marquis de Pimodan. Les troupes sont échelonnées du côté des territoires annexés à la Sardaigne. Le pape espère pouvoir se passer de la protection armée de Napoléon III. — En Sicile, insurrections réprimées; à Palerme (4 avril), à Carini (au N. O.), à Messine, où le corps consulaire proteste contre de graves excès commis par les soldats (13 avril), à Trapani. Le 10 mai, manifestation nouvelle à Palerme. — Gênes, patrie de Mazzini, dont l'action souterraine est redoutée par les annexionnistes modérés, monarchistes constitutionnels, est le foyer secret où se prépare l'invasion de la Sicile par les compagnons de Garibaldi. Le docteur Bertani, ancien médecin lombard, qui habite Gênes depuis 1848, va présider aux enrôlements successifs qui se jetteront sur la Sicile et plus tard sur les provinces napolitaines. Garibaldi veut venir en aide à l'insurrection Sicilienne qu'il n'a pas provoquée, mais dont la persistance lui fait espérer le succès. Son départ de Gênes, le 6 mai, sur des bâtiments d'une compagnie de

commerce : 1300 volontaires, beaucoup de fils de famille de Lombardie et de Venise; George Manin, et Nino Bixio, etc., aux cris de : Italie et Victor-Emmanuel; souscriptions dans toute l'Italie du nord; des volontaires hongrois, particulièrement Turr et Tuckery qui sera tué en Sicile, des volontaires polonais. Il touche la côte pontificale à Talamone, fait appel aux Romains. Le territoire du pape sera violé, quelques jours après, par la bande des volontaires de Zambianchi, Orsini, etc. partie de Toscane (19 mai). Les mille de Garibaldi débarquent à Marsala, au S. O. de Trapani sous les yeux de deux bâtiments anglais (11 mai); rude combat, le 16, contre les troupes de Palerme que commande le général Landi, à Calatafimi, entre Marsala et Alcamo, près de cette dernière ville. Le gouvernement de Naples accuse de complicité Victor-Emmanuel au nom duquel, sans l'avoir consulté, Garibaldi se proclame dictateur. Le 22, Garibaldi occupe les hauteurs qui entourent Palerme. Le général Lanza, octogénaire, envoyé de Naples à Palerme, fait inutilement des promesses d'amnistie et de constitution aux Siciliens. Partout des comités insurrectionnels; cependant Messine, Catane, Syracuse, Girgenti sont encore tranquilles. Garibaldi décide la formation de huit régiments d'infanterie sicilienne pour prendre rang à la suite des 52 régiments du nouvel État italien. Son élan, dans une lutte très-sanglante, ne lui donne, le 27, que la ville neuve de Palerme. Lanza est maître encore des forts et s'appuie sur la flotte; il bombarde la partie de la ville prise par Garibaldi. Garibaldi nomme un secrétaire d'État et des ministres, pendant l'armistice accordé à la demande du général Lanza (1 juin). Le roi François II sollicite vainement de la diplomatie européenne la garantie de ses Etats, moyennant des institutions libérales. Le 6, convention d'évacuation : Lanza livre Palerme entière, mais ses 18 000 hommes des forts obtiennent de se retirer sur Naples et sur Messine, où se concentrent les garnisons de Girgenti qui s'est soulevée et de Catane; un camp retranché est formé à Reggio. Des volontaires pour la Sicile partent incessamment de Gênes; 3000 sont amenés par le colonel de Medici; le comte Amari, exilé Sicilien, réfugié à Gênes, est nommé représentant à Turin du gouvernement de Garibaldi; il fait président du conseil et dictateur substitut à Palerme, le prince Torrearsa. — Alors se consomme le sacrifice de la Savoie et de Nice. Les députés à Turin, depuis le 21 mai, discutent le projet de loi pour la cession à la France; émotion de tous les orateurs; le ministre Cavour déclare que même pour Venise il ne céderait pas une palme de terre italienne; Farini, Buoncompagni parlent en faveur de cette cession, qui est la fin du Piémont pour l'affranchissement de l'Italie; Ratazzi combat le projet, voyant dans la politique de Cavour plus de disposition à l'envahissement qu'à l'affranchissement. Vote le 29 mai : 33 voix contre, 23 abstentions. Vote du sénat le 11 juin : 10 voix contre. Le roi signe immédiatement. La France prend possession le 14 juin. — A Rome s'organise une compagnie franco-belge, de volontaires pontificaux. — Le roi de Naples, d'après les conseils du prince Petrulla, son ambassadeur à Vienne, et du commandeur Martino, chargé récemment d'une mission auprès de Napoléon III, paraît disposé à accorder une amnistie générale, une constitution, l'alliance avec le Piémont, le drapeau tricolore italien, une vice-royauté en Sicile (25 juin). Le 26, nouveau cabinet formé dans ce sens par le commandeur Spinelli, ancien exilé, avec M. de Martino aux affaires étrangères; le drapeau constitutionnel est arboré à Naples par le gouvernement. Mais le 27, scènes de désordre, le ministre de France est insulté gravement; l'état de siège,

déclaré le 28, n'empêche pas de nouveaux troubles. L'état de siége est levé le 2 juillet, la constitution de 1848 proclamée et remise en vigueur, comme si elle n'avait jamais été abolie; les lois sur la presse de 1848 et 1849 sont rétablies, les chambres convoquées pour le mois de septembre; rétablissement provisoire de la garde nationale, mais le 15 et le 20, à Naples, désordres et mouvement réactionnaire par des soldats de la garde royale. — Garibaldi, circonvenu par des partisans de Mazzini, fait arrêter et embarquer de force de Palerme M. Lafarina, dévoué à M. de Cavour (7 juillet). — Le colonel garibaldien Medici, parti de Gênes le 3 juillet avec des volontaires, attaque Melazzo sur le chemin de Messine, que défend le général Bosco; le 20, Garibaldi contribue à enlever cette place, dont le château-fort se rend le 21. Par une convention du général napolitain Clary, le 28, Messine sans les forts est livrée à Garibaldi. — Nombreuses défections autour de François II; démission du général Nunziante, qui ne se donnera qu'un mois après à Victor-Emmanuel. Le général Ulloa, exilé de 1849, qui a combattu contre l'Autriche en 1859, hostile en 1860 à l'union avec la Sardaigne, est un des derniers conseillers de François II. L'oncle du roi, le comte de Syracuse, se livre au parti piémontais. — Victor-Emmanuel écrit en vain au dictateur-soldat pour le dissuader d'envahir la terre-ferme. Mazzini se montrant à Gênes, on craint son influence dans le mouvement qui pousse l'Italie vers l'unité. — Le prodictateur de Sicile proclame le statut sarde, avec obligation de serment à Victor-Emmanuel (5 août). Le cabinet sicilien, remanié par Garibaldi, reçoit M. Crispi chargé de l'intérieur et de la sureté publique, qui est plus Mazzinien que monarchiste; M. Amari a les affaires étrangères. — Circulaire de Farini, ministre de l'intérieur à Turin, contre les sectes antimonarchistes (13 août); il tente d'arrêter les désertions qui affaiblissent l'armée du roi au profit des bandes de Garibaldi, il n'autorise les enrôlements de volontaires que pour la Sicile, parce que l'on craint quelque tentative contre les villes pontificales. — A Naples, inertie et incertitude. Le comte d'Aquila, oncle du roi, est éloigné (13 août), comme ennemi du roi ou comme ennemi du parti de la liberté. — Un navire garibaldien entre dans le port napolitain de Castellamare (14 août). Invasion et insurrection en Calabre. Garibaldi lui-même débarque le 19 au cap dell Armi, au sud de Reggio; des gouvernements provisoires s'organisent dans tout le midi. Prise de Reggio, même du fort. François II, auquel le général Bosco reste seul fidèle, rejette au dernier jour de sept. les élections pour le parlement (21 août). Garibaldi s'avance par Pizzo, Monteleone, Salerne où il débarque le 5 sept. François II, n'ayant plus auprès de lui qu'un ministre Spinelli, le 6, quitte Naples par mer : l'armée napolitaine est concentrée à Capoue. Le 7, Garibaldi entre à Naples, devançant son armée; il proclame la souveraineté de Victor-Emmanuel; ministère où il réunit Cosenz, un de ses lieutenants, chargé de la guerre, M. Liborio Romano, la veille ministre de François II, chargé de l'intérieur, un autre ministre de François II, le général Pianelli, chargé de la justice; est nommé par Garibaldi directeur de la guerre Dussauget qui avait été, sous François II, commandant de la garde nationale de Naples. En même temps il dissout des comités formés sous l'influence de M. de Cavour. Le ministre Farini et le général Cialdini visitent Napoléon III à Chambéry (28 août); les espérances dynastiques du prince Murat ont été contenues par une note du *Moniteur* français du 31 août. — Anxiété de M. de Cavour : pour soustraire à Garibaldi la direction exclusive et l'extension indé-

finie du mouvement révolutionnaire, il faut que les Sardes occupent les États pontificaux, sans cependant toucher à Rome où est le drapeau français. Il demande, le 7 sept., au cardinal Antonelli, l'expulsion des troupes étrangères, et, n'attendant pas la réponse qui vient le 11, menace les États de l'Église. Le ministre de la guerre Fanti ayant un commandement dans l'armée, Cavour prend l'intérim de ce ministère. L'insurrection s'étend dans les Marches et dans l'Ombrie; Urbin et d'autres villes proclament l'annexion; le roi reçoit leurs députations à Turin (11 sept.); il annonce aux troupes qu'elles vont restaurer les principes d'ordre moral. Garibaldi, dans une proclamation au peuple de Palerme, datée de Naples (10 sept.), vient de déclarer que la question italienne ne peut être résolue qu'au Quirinal; Rome et Venise sont dans toutes ses proclamations; à cette passion pour l'unité se joignent sa rancune de la cession de Nice, et sa haine du pouvoir temporel du pape. La France envoie deux nouveaux régiments à Rome (12 sept.), et rappelle son ambassadeur de Turin, le général piémontais Cialdini ayant franchi la frontière des Marches à cause du danger que courait Fossombrone (au sud d'Urbin) révoltée contre le pape. Cialdini entre à Urbin sans résistance, attaque et prend Pesaro, qu'abandonnent 1200 allemands soldats pontificaux (le 12). Le 11, le général Fanti, en venant par la frontière pontificale, a occupé Citta di Castello, presque aux sources du Tibre, au nord de Pérouse; insurrection d'Orvieto qui force la garnison allemande à capituler; le général suisse Schmidt est pris en défendant Pérouse, le 14; Foligno, Todi sur le chemin de Spolète se donnent à Fanti; Jesi et Osimo, à peu de distance d'Ancône, se donnent à Cialdini. Le général du pape, Lamoricière, est à Spolète, entre Ancône qui a une forte garnison, et Gaète où se tient toujours François II avec de nouveaux ministres et 50 000 hommes derrière le Vulturne, auxquels, le 8, il a promis de résister. François II engage, le 14, le commandant de la garnison de Messine à tenir bon dans les forts. Tous les corps garibaldiens sont arrivés à Naples le 15; Garibaldi nomme Bertani secrétaire-général de la dictature. Un instant sont présents à Naples en même temps Crispi, Mazzini, Ledru-Rollin; le parti annexioniste est délaissé par le gouvernement du dictateur. Il va à Palerme installer un nouveau prodictateur, Mordini, né Toscan, plus dévoué que Depretis à sa politique d'action (le 17). Il est en hostilité marquée avec la politique de Cavour. Il exile de Naples le général Bosco et le cardinal-archevêque Sforza. Courte crise, décisive pour les Piémontais : Lamoricière avec le général Pimodan arrive à marches forcées à Macerata contre Cialdini; pendant ce temps les Piémontais prennent Spolète; Lamoricière attaque Cialdini en se portant sur Ancône avec 11 000 hommes le 18; de là le combat de Castel-Fidardo, entre Ancône et Loretto, auquel prennent part 4000 hommes de la garnison pontificale d'Ancône, pertes considérables pour un bataillon de volontaires français dévoués au pape près de Loretto; Pimodan est blessé à mort. Lamoricière vaincu est enfermé et bloqué dans Ancône; il avait eu quelque espérance vague qui ne s'est pas réalisée, du concours de l'armée française de Rome. Fanti et Cialdini se joignent à Macerata. Le 21, Viterbe est occupée. Lamoricière, serré en même temps par la flotte sarde, se rend prisonnier de guerre à Fanti, le 29. — Pendant ces rapides succès des généraux de Victor-Emmanuel, l'armée propre de Garibaldi avec le hongrois Türr échoue (19-23 sept.) dans l'attaque sur Capoue et sur les lignes de Cajazzo, plus à l'est. Au nord du Vulturne, acharnement de part et d'autre; Cajazzo reste aux troupes

de François II. Le commandant de Baia, où est le dépôt général des poudres, Livrea, reste fidèle à François II. L'influence prépondérante de Bertani décide à Naples la démission du ministre Romano; nouveau cabinet. Décret inouï du gouvernement de Garibaldi, qui accorde une pension à la famille d'un assassin de Ferdinand II en 1857 (25 sept.)—L'avant-garde des Piémontais arrive à Tivoli, à six kilomètres de Rome; la présence des Français à Rome protége le patrimoine de Saint-Pierre. — Victor-Emmanuel part de Turin pour Bologne et Rimini, à la limite des pays déjà annexés (29 septembre). Le Parlement de Turin s'assemble le 2 octobre afin d'autoriser le gouvernement à accepter et à établir par décrets royaux l'annexion à l'Etat des provinces de l'Italie centrale et méridionale dans lesquelles il y aura un vote libre. M. de Cavour exprime l'espoir que bientôt l'Italie sera une, moins Rome et Venise. Le 4, Victor-Emmanuel, à Ancône, annonce sa pensée d'aller en avant. Il est heureux pour l'avenir du Piémont et de l'Italie que les Garibaldiens aient de la peine à repousser (1 octobre) l'attaque des troupes royales de François II, près de Caserte au sud de Capoue. Dans la bataille dite du Vulturne, François II est à la tête de 20 000 hommes, contre Garibaldi, assisté de deux bataillons sardes, débarqués à Naples par l'escadre de l'amiral Persano. Les troupes piémontaises entrent par trois points, le 9 sur le territoire napolitain. Depuis le 6, y est prodictateur M. Pallavicino Trivulcio, représentant du parti modéré, qui invite Mazzini à quitter Naples. et en fera sortir même M. Crispi. Elles n'auront que huit jours après, le 17, leur premier engagement, à Isernia, dans la province de Molise, avec les troupes napolitaines : c'est l'avant-garde de Cialdini. Dans l'intervalle, à Turin, les Chambres discutent le projet de loi relatif aux nouvelles annexions. A la Chambre des députés, le rapporteur est un Toscan, M. Andreucci; M. Ferrari se prononce ardemment pour le fédéralisme (8 octobre); il attaque M. de Cavour. Bertani, accusé personnellement comme trop Garibaldien, est plus modéré que M. Lafarina qui a été si maltraité en Sicile par Garibaldi. Le 11, M. de Cavour accueille l'appel à la conciliation fait par M. Bertani; il est prêt à tendre la main à Garibaldi; un ordre du jour particulier rend hommage au soldat de la nationalité italienne. La loi n'a contre elle que six voix. Au sénat, où est rapporteur M. Matteuci (13 octobre), douze voix d'opposition; discours hostile du marquis de Brignole. La session sera close le19. Le 11, à Naples, il a été décidé que le vote pour l'annexion des provinces continentales aurait lieu le 21; cette décision est étendue à la Sicile, qui, d'après le vœu de Garibaldi et de Mordini, son prodictateur, se devait borner alors à élire des députés pour un Parlement national. Le vote des Deux-Siciles pour Victor-Emmanuel est de 1 310 266 voix; ce résultat sera proclamé le 3 novembre. Un décret de Garibaldi du 23 octobre indemnise aux dépens des Bourbons ceux qui ont souffert pour la liberté en 1848. Le prodictateur incorpore Bénévent au royaume d'Italie, le 27. M. Farini est nommé de Turin commissaire extraordinaire à Naples; le marquis Montezemolo en Sicile. M. Minghetti, un des chefs du mouvement des Romagnes, succède à Farini comme ministre à Turin. L'Ombrie et les Marches, qu'administre le marquis Pepoli (de la branche Napoléon Murat), votent l'annexion en Ombrie, 97 040 voix; dans les Marches 133 783. Protestation du cardinal Antonelli le 4 novembre. — Courte campagne de Victor-Emmanuel au sud, malgré la présence de l'escadre française (Le Barbier de Tinan), qui empêche l'escadrille piémontaise de canonner le camp des Napolitains à l'embouchure du Garigliano. Il s'approche de Capoue par Teano et

Sessa (26 octobre). Le 29, Cialdini tente de forcer le passage du Garigliano. Le général Della Rocca (1er novembre) ouvre le feu contre Capoue. La capitulation du 2 livre Capoue avec de grands dépôts d'armes; mais les 8000 hommes de garnison sortent honorablement. Le général piémontais Sonnaz passe le Garigliano. Les troupes de François II se replient sur Gaëte où François II a auprès de lui sa femme, ses frères encore jeunes, ses sœurs. L'escadre française, qui ne reconnaît pas le blocus décrété par le Piémont, le protége de ce côté. Les ambassadeurs qui étaient accrédités auprès de François II vont à Rome où est sa mère. Le 7 novembre, deux mois après Garibaldi, Victor-Emmanuel fait son entrée à Naples : alors cesse la dictature de Garibaldi. Au moment de partir pour Caprera, petite île près de l'île d'Elbe, dans sa proclamation d'adieu, le 8, il n'oublie pas Venise, de même que le 31 octobre, dans une distribution de drapeaux à Naples, il a témoigné sa sympathie pour la Hongrie : il ajourne la guerre au printemps. — Il faut réprimer à Naples des agitateurs garibaldiens et des lazzaroni. Des colonnes mobiles piémontaises sont envoyées contre les populations déjà révoltées dans beaucoup de provinces, qui ne veulent pas du gouvernement de Turin : ce brigandage organisé, qu'encourage la royauté déchue, dure près de deux ans. Les ordres barbares décrétés par le général piémontais Pinelli contre tout rebelle dans les Abruzzes seront révoqués par le lieutenant général Farini, le 5 décembre. Des commissions mixtes d'officiers de l'armée régulière et de généraux de Garibaldi sont chargées (12 novembre) de réorganiser les corps garibaldiens. François II continue à s'adresser aux princes de l'Europe pour le maintien de ses droits : sa circulaire diplomatique du 12 novembre constate que Napoléon III a donné seul aux autres, mais en vain, l'exemple de sortir de l'apathie à son égard. Les Français de Rome occupent Terracine, dernière ville pontificale sur la route de Gaëte. Cialdini assiége Gaëte où le général Bosco est venu, le 13 novembre, rejoindre François II; les travaux de siége sont dirigés par un habile ingénieur savoisien, le général Menebrea; on emploie les pièces Cavalli, qui portent à 4000 mètres. — C'est pendant que Victor-Emmanuel est à Naples, qu'il accepte l'union au royaume italien des Marches et de l'Ombrie (22 novembre); les jésuites y sont abolis, le mariage civil y est décreté. Il est à Palerme le 1 décembre; ses proclamations sont toutes dans le sens de l'union et de la concorde; il y reste cinq jours. Un décret daté du 23 décembre supprime toutes les condamnations politiques qui ont été prononcées du 15 mai 1848 au 25 juin 1860, dans le royaume des Deux-Siciles. Des décrets datés de Naples, le 25, annexent définitivement la Sicile, Naples, les Marches et l'Ombrie. Le 28, est close la session du Parlement de Turin; dissolution de la Chambre, nouvelles élections décrétées pour former le nouveau Parlement italien. —Le 11 déc., a été remise à François II, par l'amiral français qui est devant Gaëte, une lettre de Napoléon III, qui déclare injuste l'agression du Piémont mais qui engage le Roi à ne pas résister plus longtemps et lui annonce le départ prochain de la flotte française; François II ne cède pas. — Le denier de Saint-Pierre est réclamé dans tous les États catholiques pour le Pape. L'allocution de Pie IX, le 17 décembre, déplore avec véhémence tous les malheurs arrivés cette année à l'Eglise en Italie et dans les autres parties du monde, et les progrès de la propagande protestante. — Le comte de Syracuse, oncle de François II, est mort inopinément à Pise, à 47 ans (4 décembre). — Mort du chevalier Bartolommeo Borghesi, illustre archéologue, près de Saint-Marin, à 80 ans (avril); ses manuscrits sont achetés par Napoléon III.

Japon.—Assassinat en plein jour à Yeddo, d'un sous-interprète du consulat général anglais : c'est le quatrième meurtre tenté contre des Européens depuis quatre mois (29 janvier). — Le Régent est blessé par dix-sept assassins (24 mars.)

Mexique. — Miramon longtemps soutenu par l'argent des prêtres, détesté à cause de ses violences, a contre lui les deux chefs militaires du parti libéral Degollado et Gonzalez Ortega. Vaincu le 22 décembre, il rentre à Mexico presque seul ; il ne peut se défendre avec 2,000 hommes de garnison. Le jour de Noël, Ortega prend possession de la capitale ; le 27, le garnison de Puebla se déclare pour le vainqueur.

Portugal. — Mort du duc de Terceira, président du Conseil (avril). Nouveau cabinet, présidé par M. de Loulé. M. d'Avila, économiste, un des chefs de l'opposition devient ministre des finances et des affaires étrangères. Il fait passer un projet de loi présenté par ses adversaires pour le remaniement de l'assiette de l'impôt, et l'amélioration du système de perception.

Russie. — La langue polonaise doit être employée pour l'enseignement, dans les gouvernements de Kief, de Podolie, de Volhynie (septembre). C'est à Varsovie qu'a lieu l'entrevue des souverains de Russie, Prusse, Autriche (22, 23 octobre). A Varsovie, démonstration nationale à l'occasion de l'anniversaire de la révolution polonaise (25 novembre). — Chemin de fer de Saint-Pétersbourg à Dunabourg (novembre); 700 kilomètres. — Mort de la mère de l'Empereur, âgée de 62 ans, à Saint-Pétersbourg (1er novembre).

Suède et Norvège. — Sacre de Charles XV et de la reine à Stockholm (3 mai). — Dans le storthing norwégien est supprimé l'article de la Constitution qui permettait au roi de nommer gouverneur général ou lieutenant du roi en Norwége un suédois ou un norvégien (mai). Surcroît de démonstrations populaires à Christiania, dans la fête anniversaire de la constitution démocratique de 1815 (18 mai). — Abolition de l'usage des passeports (octobre).

Turquie. — Sur les représentations des grandes puissances (mai), enquête faite par le grand vizir Mehemet-Kiprisli sur la condition des chrétiens dans les provinces d'Europe. Il reçoit de nombreuses plaintes et réprime des abus, surtout à Silistri et Roustchouch, entre Schumla et Varna. — Dans le Liban, guerre civile entre les Druses et les Maronites (juin). Les Druses brûlent des villages maronites, massacrent des chrétiens, quelquefois avec l'aide des soldats turcs surtout à Saïda (Sidon) à Hasbeya, à Beyrouth, à Zabli, à Damas, à Der-el-Kamar situé au centre des districts mixtes. Violation des consulats Européens, sans respect pour les personnes; massacres et incendies. A Damas du 9 au 14 juillet, la population fanatique se rue sur les chrétiens : innombrables victimes ; assassinat du consul hollandais, le consul américain est blessé ; inaction, fuite ou complicité des autorités turques ; des chrétiens trouvent un refuge et une protection énergique auprès d'Abd-el-Kader. Le sultan, étranger à ces crimes, envoie en Syrie Fuad-Pacha ministre des affaires étrangères. La France prend l'initiative auprès des puissances de l'Europe de mesures rigoureuses de répression. Fuad-Pacha arrive à Beyrouth le 16 juillet ; nombreuses arrestations et exécutions sommaires, par son ordre : Kurchid-Pacha gouverneur de Syrie paraît être un des coupables. Sont fusillés le muchir Ahmed, ancien général en chef de l'armée de l'Arabistan, gouverneur de Damas; Ali Bey un de ses complices; Osman-Bey, qui a trahi les chrétiens de Hasbeya (8 septembre); cent soixante-sept exécutions. Le

corps français débarquent à Beyrouth au commencement de septembre; une colonne entre à Der-el-Kamar. A la fin d'octobre, l'expédition française revient de l'intérieur à Beyrouth. Fuad-Pacha déclare le kaïmakanat des Druses, qui jusqu'ici était régi par une commission spéciale, incorporé à l'empire. Des commissaires européens parcourent tout le pays, fixent l'indemnité à trente millions, dont deux tiers à la charge du gouvernement turc; le reste doit être acquitté par les Druses. Sur 30 000 Druses, Musulmans et Mutualis qui ont pris part à cette levée sanglante contre les chrétiens, en sont désignés 4000, et sur ce chiffre 1200 plus particulièrement coupables et passibles de l'indemnité. — Troubles dans l'Albanie. — Le prince de Montenegro, Danilo, meurt assassiné (13 août). Son neveu, Nikizza Petrovich Niegosch, lui succède à dix-neuf ans. — Mort du prince de Servie Milosch (26 septembre). Son fils Michel Obrenovich prend le pouvoir comme prince héréditaire. — Le bey de Tunis donne une constitution libérale (décembre). — Ouverture du chemin de fer de Tchernavoda qui est au coude du bas Danube, à Kustendjé qui touche à la mer (4 octobre). — Emprunt international (fin de novembre); un comité sera chargé de surveiller la rentrée des revenus donnés en garantie, le service régulier des intérêts, et l'amortissement. Il est pris par un Français, Mirès. — Eclipse entière de soleil (18 juill.).

1861.

Afrique. — En Abyssinie est défait par l'usurpateur Théodore et mis à mort le jeune roi Négoussié qui était allié de la France (mars). — Dans l'île de Madagascar, meurt à Tananarive, après trente-trois ans d'un règne sanguinaire, la vieille reine des Hovas, Ranavalo (16 août). Son fils Ra-Koto se débarrasse d'un cousin qui lui dispute le trône et du chef du parti malgache; il devient le roi Radama II, favorable aux Français et aux chrétiens. Des commissaires anglais, venus de l'île Maurice, luttent d'influence auprès de lui avec le Français Laborde. — Au Maroc, le pacha de Tanger, Sidi-Mohammed-el-Khabit, chargé depuis 1850 des relations avec les représentants des puissances chrétiennes, hostile à la France en 1851, en 1860 à l'Espagne, est remplacé.

Allemagne, Autriche et Prusse. — Mort du roi de Prusse, Frédéric-Guillaume IV, âgé de 65 ans (2 janv.), suivie presque aussitôt de celle de deux de ses dévoués serviteurs, Henri d'Arnim, ancien ministre d'État; le 5, le général de Gerlach, le 10. Le nouveau roi, son frère, Guillaume I, accorde une amnistie politique le 12 : il ouvre les Chambres le 14. M. de Schleinitz reste ministre dirigeant. Les députés votent comme amendement à l'Adresse cette proposition de M. de Vincke, qu'il n'est de l'intérêt ni de la Prusse ni de l'Allemagne de s'opposer à la consolidation progressive de l'Italie (6 fév.); mais rejettent une motion qui voudrait pousser les États allemands vers l'unité nationale en mettant la Prusse en opposition avec l'Autriche. L'adresse, de ton assez libéral, votée le 8, a contre elle une grande partie de la fraction catholique et toute la fraction polonaise. Le 2 mars, MM. de Waldeck et de Vincke parlent encore de l'utilité d'un parlement central et d'un empereur purement allemand. La Chambre des seigneurs rejette le projet de loi sur le mariage civil, et est hostile au projet du ministre des finances, M. de Patow, sur la péréquation de l'impôt foncier; elle se rallie plus volontiers à la proposition du comte d'Arnim pour l'accroissement d'impôts payés par les classes non privilégiées; elle vote la péréquation de l'impôt seulement en mai : les anciens princes médiatisés contribuent à faire la majorité. Le ministre de l'agriculture, comte

Pückler, qui depuis la première diète tenue en 1847 est l'ami du roi, se charge du portefeuille de la maison royale (juin). Coup de pistolet tiré contre le roi à Bade par un jeune étudiant de Leipsick, fougueux partisan de l'unité germanique (14 juillet); il est condamné par la cour d'assises de Bruchsal à vingt ans de détention (24 sept.) Le parti féodal et piétiste, dont est l'organe la *Gazette de la Croix*, dans un programme électoral prend la défense du mariage ecclésiastique, de la Chambre des seigneurs et de l'autorité du roi; il est favorable au gouvernement des communes et des corporations par elles-mêmes. Ce parti perd le docteur Stahl, professeur et publiciste, juif converti au protestantisme. Fêtes du couronnement, cérémonie politique dont les détails ont été longtemps concertés par les ministres, du 14 au 31 oct.; la veille du sacre à Kœnigsberg, le 17, le roi parle aux deux Chambres de la royauté comme de droit divin. Modifications apportées à la Chambre des seigneurs par décret (7 nov.): le nombre des représentants de la propriété foncière est réduit de 90 à 41. Il y en a sept pour la Silésie, quatre pour la Westphalie, cinq pour chacune des autres provinces. Les élections du 6 déc. sont favorables au parti progressiste.— Pendant toute cette année, en Autriche, le gouvernement est aux prises avec les prétentions et les rivalités des provinces ou royaumes et des diètes particulières. La députation de Gallicie et Cracovie demande l'indivisibilité du pays, une diète spéciale pour les affaires de la province, l'emploi de la langue polonaise dans l'administration et les écoles; elle demande à ne pas être représentée dans le conseil de l'Empire, qui doit se réunir à Vienne d'après la patente du 20 oct. 1860 (3 janv.). Le 5, décret électoral commun à tous les pays de la monarchie, excepté pour la Hongrie, la Transylvanie, la Croatie, la Vénétie qui doivent avoir des règlements électoraux distincts. Le 8, la diète hongroise est convoquée à Bude. Presque tous les comitats hongrois veulent le retour à l'état légal de 1848, qui, entre autres choses, établit la diète non à Bude, mais à Pesth. Dans ce royaume, il y a un arriéré d'impôts de plus de quinze millions de florins; le gouvernement annonce, le 16, qu'il les fera rentrer rigoureusement. Le même jour, 16 janvier, le cardinal prince-primat de Hongrie recommande la modération aux comitats dans l'intérêt de leur patrie. Le chancelier de Hongrie, le baron de Vay, cherche à s'entendre, le 14 février, à Bude, avec les palatins du royaume. Le 12, troubles à Fiume que se disputent les Slaves de Croatie et les Magyars; état de siége. Le 4 fév. la présidence du conseil passe du comte de Rechberg, qui reste ministre des affaires étrangères, à l'archiduc Régnier. — Nouveaux statuts pour toute la monarchie, datés du 13 fév., publiés le 26. Cette constitution organise et le conseil ou représentation de l'Empire et les diètes. La représentation se compose de deux Chambres: 1° une Chambre des députés, 343 membres, élus par les diètes provinciales de telle manière que les différentes espèces de représentations que renferme chaque diète y soient en proportion égale; 85 députés sont destinés à la Hongrie, 115 aux régions où il n'y a presque pas d'Allemands, Gallicie, Dalmatie, Croatie, Vénétie; 76 aux pays moitié allemands, moitié slaves, Bohême, Moravie, où s'agitent beaucoup les Tchèques, 67 aux pays où les Allemands dominent, Autriche, Saltzbourg, Tyrol, etc. 2° une Chambre haute dont les membres sont les uns à titre héréditaire, les autres à vie, désignés parmi les grands propriétaires, les hauts dignitaires, les chefs du clergé, les notabilités des lettres, sciences et des arts. Budgets, lois concernant les impôts, emprunts, contrôle des dettes publiques, examen des recettes et des dépenses de l'État sont du

ressort des deux Chambres. Extension des droits des diètes provinciales, rendues toutes fort nombreuses; partout encore y est maintenue la coutume de représentation par ordres : clergé, grands propriétaires, chambres de commerce, villes et communes rurales ; les priviléges des diètes ne varient plus, comme dans le plan du 20 octobre 1860, selon l'étendue du pays, l'état de sa législation civile et la teneur de ses chartes originelles. Le Conseil et les Diètes auront droit d'initiative, mais sans intervenir dans la conduite du gouvernement et dans le contrôle de la politique étrangère. Il n'est pas fait mention, dans cette constitution, de la liberté de la presse. Toutes les Diètes particulières destinées à faire les élections pour le Reichsrath ou conseil de l'Empire doivent s'ouvrir le 6 avril. Il est question du couronnement de l'empereur comme roi de Hongrie, et de l'élection d'un palatin pour ce royaume : projet sans effet. La Croatie et la Transylvanie, qui réclament les bases de l'organisation de 1790, prétendent rester séparées de la Hongrie, comme la Dalmatie s'isole de la Croatie, comme la vayvodie de Carlovitz s'isole de la Slavonie, de la Croatie, de la Dalmatie et des frontières militaires, comme la Hongrie de l'Autriche. En Hongrie, le parti libéral, dirigé par M. Deak, journaliste, se prononce contre l'acceptation du diplôme impérial du 20 oct. 1860, ne veut pas de députés hongrois dans le Reichsrath qui siégera à Vienne. L'empereur rejette le programme séparatiste de M. Deak. Les débats des conseils municipaux sont de nouveau déclarés publics (27 mars) d'après la loi communale du 17 mars 1849 abolie le 15 janvier 1852. Le culte protestant de la confession d'Augsbourg et de la confession helvétique est l'objet d'une patente libérale (avril) : ce qui suscitera des réclamations violentes du clergé du Tyrol. La diète de Gallicie, ouverte sous la présidence du prince Léon Sapieha (15 avril), dans son adresse, réclame l'autonomie. A Prague, discussion orageuse : MM. Riegers, Palacki, Brauner protestent en langue tchèque au nom du parti slave contre le règlement octroyé et contre la loi électorale ; la diète cependant (18 avril) procède à l'élection des députés pour le Reichsrath. En Vénétie, les élections des députés, réglées par une ordonnance séparée du 24 mars ne peuvent avoir lieu faute du nombre légal de conseillers dans la réunion des conseils communaux de Vérone, Venise, Vicence, Padoue : quelque agitation à Venise en faveur d'un député libéral, M. Schuselka (16 avril). La diète d'Istrie, refusant comme celles de Croatie, d'Esclavonie, de Hongrie, de Transylvanie, de nommer des députés, est prorogée (16 avril). L'empereur nomme pour la chambre haute du Reichsrath 56 membres à titre héréditaire, 30 à vie, dont MM. de Thun, de Rechberg, de Prokesch, les généraux de Hess, Nugent, Benedek, Degenfeld, le poëte dramatique Grilspartzer, l'historien slave Palacki, le juif Rothschild ; point de désignations, à la chambre haute, pour les provinces dont les diètes n'ont pas nommé de députés. — Le 29 avril, s'ouvre à Vienne le Reichsrath, encore bien incomplet ; il manque pour la chambre des députés 144 membres. Le discours de l'empereur parle d'institutions libres et de liberté. La chambre des députés presse le ministre d'État, M. de Schmerling, d'agir contre les diètes récalcitrantes ; elle désire vivement l'unité et l'indivisibilité de l'empire. Suicide à Pesth (8 mai) du comte Ladislas Teleki, chef du parti démocratique hongrois, placé douloureusement entre ses devoirs de patriote et ses promesses à l'empereur qui l'a renvoyé libre. En Hongrie, le parti légal ne veut toujours, *more majorum*, que l'union personnelle envers le roi de Hongrie, et non la fusion dans la monarchie au-

trichienne ; projet d'adresse dans ce sens, discuté par la diète à Pesth; et les plus avancés ne voudraient même admettre François-Joseph comme roi qu'après un acte d'abdication formelle de la couronne de Hongrie par son père et par son oncle Ferdinand V, qui, en déc. 1848, lui ont cédé leurs droits sur l'empire. M. de Schmerling avoue (10 juin) aux chambres du Reichsrath qu'il n'est encore qu'une représentation restreinte et partielle de l'empire; aussi le 11, M. Rieger, le comte de Clam et quarante-neuf députés expriment le vœu que les délibérations soient suspendues jusqu'à ce qu'il soit complété. Autres propositions : que le Reichsrath se réunisse tous les ans, et, en cas de dissolution, au bout de trois mois; qu'il ait le droit d'initiative en ce qui concerne les lois; que les ministres soient déclarés responsables. La loi votée par les députés sur l'inviolabilité des membres du Reichsrath sort restreinte des délibérations de la chambre haute, le 21. Les deux chambres protestent de leur dévouement à l'empereur contre l'opposition de la Hongrie (3 juillet). — L'empereur et son conseil se déclarant contre l'adresse hongroise, démission du chancelier de Hongrie, M. Vay; il est remplacé par le baron de Forbach, gouverneur de Bohême (15 juillet). Un rescrit impérial du 21 qui rejette les propositions de l'adresse, œuvre du parti de M. Deak, est lu à la diète de Pesth le 22. — Au Reichsrath, pendant la discussion de la loi féodale par les députés, violent orage, le 26, à l'occasion d'un discours du député Brauner défendant les droits historiques de la Bohême. Le 30, dans une commission des députés, vote favorable à la liberté de l'industrie et des associations industrielles. — Depuis le 31 juillet, à Prague, scènes de désordre; les étudiants tchèques se séparent des étudiants allemands; outrages et violences contre les juifs dans leurs maisons et leurs synagogues. — La diète d'Agram (Croatie) refuse d'envoyer des députés à Vienne comme elle a refusé d'en envoyer à Pesth (3 août); elle propose, le 4, l'abolition de l'institution des confins militaires, elle demande qu'on y organise les comitats, et que les communautés militaires libres actuelles soient érigées en villes libres royales; le 5, elle rejette les propositions du Ban concernant le règlement des objets d'intérêt commun avec les autres peuples de la monarchie. — En Hongrie se continue, d'après l'ordre du gouvernement, la perception forcée des impôts que quelques comitats voulaient refuser, puisqu'ils n'avaient pas été votés par la diète hongroise depuis 1848. Les députés de Pesth et les magnats acceptent le 9 et le 10 août le projet Deak en réponse au rescrit impérial du 22 juillet; l'empereur décrète la dissolution de la diète. Cette dissolution est déclarée illégale par les députés de Pesth et les magnats, mais ne s'en accomplit pas moins, par un commissaire royal, le 22. Le gouvernement proteste auprès des obergespans, chefs des administrations provinciales du royaume de Hongrie, de l'intention de respecter l'indépendance et l'autonomie garantie à la nation en 1790; la diète est ajournée à six mois au lieu de trois (terme prescrit par les lois de 1848), pour donner le temps d'une conciliation pacifique. Mais bientôt presque tous les comitats et même les obergespans sont suspendus à cause de leur opposition persistante; à Pesth, à Gran où le cardinal-primat Jean Scitowsky condamne la levée des recrues non ordonnée par la diète, à Arad, à Bacs, à Comorn (août-nov.). — Même au Reichsrath, quelques députés demandent pour la Hongrie le retour aux lois de 1848 (28 août). Élaboration par les commissaires du Reichsrath de plusieurs projets de loi sur la liberté religieuse, la liberté individuelle, la liberté du foyer domestique (sept.-oct.). M. de Schmerling présente aux

députés (4 oct.) un projet de loi, assez libéral, sur la presse. — Par patente impériale du 12 oct., publiée le 16, est ordonnée la perception des impôts directs pour 1862, dans la forme et suivant les proportions de la patente du 8 oct. 1860, parce que le Reichsrath n'a pas eu le temps de voter le budget de 1862; le ministre de la justice, M. Plener, s'excuse auprès du Reichsrath (4 nov.) de cette mesure exceptionnelle. — Le 5 nov., un rescrit impérial suspend provisoirement en Hongrie la lieutenance de Bude, les comitats, même les municipes, et établit un régime militaire sous le comte Pallfy, feld-maréchal. La Croatie est approuvée de se tenir à l'écart de la Hongrie (20 nov.); mais la diète d'Agram est close, et on ne lui promet pas la suppression des charges exceptionnelles très-anciennes imposées aux confins militaires. — A Stuttgart, le concordat catholique du 8 avril 1857, sanctionné par l'ordonnance royale du 21 déc. 1857, est combattu par les députés; sur leur demande (16 mars); le roi l'abolit 13 juin; une loi (nov.) en tient lieu. — A Heidelberg, pour la première fois, est nommé professeur ordinaire un juif, M. Weil, auteur de l'histoire de *Mahomet et des califes* (août). A Stuttgard, la seconde chambre, à l'unanimité moins un, vote la loi qui accorde aux juifs et autres dissidents tous les droits politiques (17 sept.). Le Mecklembourg seul maintient l'inégalité légale. Pour la première fois, un député juif dans la chambre de Carlsruhe (nov.). — La chambre des députés de Bavière vote à l'unanimité, moins une voix; la suppression de la loterie (22 oct.). — A Cassel, la constit. de 1831 est réclamée par le comité de la Chambre des députés (juin). Elle est dissoute (1er juillet). Les élections du 20 nov. ramènent les partisans de la Constit. de 1831. — Conv. milit. des duch. de Cobourg et Gotha avec la Prusse (1er juillet.) — Loi sur la liberté de l'industrie, en Saxe (22 oct.). — Le code de commerce allemand, adopté en Prusse le 1er juin, est voté en Bavière le 23 oct., le 30 dans le royaume de Saxe, le 31 dans le duché de Nassau. — Le péage de Stade (sur le bas Elbe) est l'objet d'un traité de rachat entre les États riverains et limitrophes (21 juin); Oldenbourg seul réserve ses droits particuliers. Le 22 avril, résolution signée à Hanovre, pour l'abolition, moyennant un dédommagement (2 857 000 thalers allemands), pour le roi de Hanovre, auquel concourent proportionnellement toutes les puissances commerçantes. — Projet prussien d'une flottille de canonnières sur la mer du Nord, que la Prusse commanderait sous pavillon hanséatique; assentiment de Brême, Hambourg, Oldenbourg; résistance du Hanovre. — Les États secondaires, par leurs délégués réunis à Wurtzbourg, sur le rapport du Bavarois von Pfordten, demandent que les corps de l'armée fédérale qui ne sont pas composés de Prussiens ou d'Autrichiens soient commandés par un chef distinct (juill.). — *Le Duc de Gotha et son peuple*, brochure publiée à Leipsick par le prince Ernest de Gotha, où il traite de son gouvernement et de la reconstitution de l'Allemagne. Le National-Verein, le parti de l'unité nationale, se réunit le 26 juillet à Dantzig; 320 membres sous la présidence d'un membre de la chambre des députés de Berlin, M. H. Behrend, discutent et votent sur ces questions : que la Prusse ait la direction militaire et diplomatique de l'Allemagne, que le parlement national allemand soit convoqué, que la Prusse devienne un État constitutionnel offrant toute garantie à la liberté, que pour cela y soit transformée radicalement la chambre des seigneurs, qu'elle forme en s'entendant avec les États du littoral une flotte allemande qui serait sous son commandement. Le 5 août, le roi de Prusse se rencontre à Bade chez le grand-duc, avec le roi de Saxe. Le frère de l'empe-

reur, l'archiduc Maximilien, gendre du roi des Belges, se félicite dans un banquet municipal, à Southampton, aux applaudissements du député anglais Roebuck, de ce que l'Autriche est devenue une monarchie constitutionnelle (14 août). Dans la réunion du National-Verein à Heidelberg sous la présidence de Benningsen de Hanovre, discours et motion favorable à la rénovation constitutionnelle de l'Autriche (22 août). On y résout, le 24, d'y former, par souscriptions, une flotte nationale de chaloupes canonnières à vapeur. — La diète (août) commande 520 canons rayés pour les places fédérales, et vote pour leur armement cinq millions et demi de florins. L'armée fédérale, dont le contingent obligatoire n'est que de 452 000 hommes, est à l'effectif de 643 000; l'Autriche qui ne doit que 142 000 hommes, en a, à l'effectif, 182 000; la Prusse qui ne doit que 120 000, en fournit le double. Le Hanovre propose à la diète la construction et l'armement de cinquante chaloupes canonnières (31 oct.).—Saxe-Cobourg propose la réforme de la constitution de 1815 (31 octobre). Autre plan de réforme, du baron de Beust, ministre d'État du roi de Saxe, daté du 15 oct., adressé le 10 nov. à l'Autriche, 11 déc. à la Prusse. Il est réfuté par le ministre des affaires étrangères de Prusse, le comte de Bernstorff, le 20. — Congrès catholique de Munich (sept.), où le théologien Dollinger rétracte ses opinions contre le pouvoir temporel des papes. — Congrès d'économistes à Stuttgart. — Une mission envoyée de Prusse en Perse, 1860-1861, dans un but scientifique, autant que politique et commercial. — Traité de commerce négocié par la Prusse pour elle, pour les États du Zollverein, les deux Mecklembourg et les villes hanséatiques avec la Chine à Tien-tsin (2 sept.). — Mort (sept.) de l'historien Fr. Christophe Schlosser, né en 1776, professeur à Heidelberg dès 1817 (25 oct.); du jurisconsulte Ch. de Savigny, âgé de 83 ans, chef de l'école historique, né à Francfort-sur-le-Mein, il a enseigné le droit à Marbourg, à Landshut, et depuis 1810 à Berlin où il est mort : il a été ministre de la justice en Prusse, en 1842.

Amérique, Angleterre, Espagne, France, Italie, Pologne et Turquie. — Au parlement britannique, attaque injuste de lord Palmerston contre l'Espagne à propos de la traite des noirs à Cuba; riposte (4 mars) du général O'Donnell, premier ministre, devant le sénat espagnol. — Nouvelle conférence à Paris des représentants des cinq grandes puissances (5-19 mars) pour décider que les troupes françaises resteront en Syrie jusqu'au 5 juin. La tribune anglaise, d'après les lettres et rapports du commissaire de Syrie, lord Dufferin, est trop clémente pour les Druses. Dès le mois de mai, motion à demi provocatrice de lord Strattford de Redcliffe à la chambre haute dans le cas où les Français n'évacueraient pas la Syrie au terme fixé. — L'Angleterre reconnaît (30 mars) à Victor-Emmanuel II le nouveau titre de roi d'Italie, que lui a conféré le parlement italien de Turin; la Suisse en fait autant. Une note du *Moniteur* français du 4 avril répudie toute solidarité avec le programme dynastique de Joachim Murat, adressé le 27 mars aux Napolitains. — Les déclarations de l'Angleterre semblent mettre sur le même pied le gouvernement de l'Union américaine et les séparatistes du Sud; la France, moins explicite, se borne à être neutre (juin). — L'Autriche et l'Espagne proposent collectivement à la France (28 mai) un accord entre les puissances catholiques, relativement au pouvoir temporel du pape; refus de la France (6 juin), qu'imitent l'Angleterre, la Prusse et la Suède, signataires aussi des traités de Vienne. M. de Cavour étant mort le 6 juin, le 25 la France reconnaît Victor-Emmanuel roi d'Ita-

lie et renoue à Turin les relations diplomatiques, avec des réserves sur la question romaine : les troupes françaises restent à Rome. L'ambassadeur d'Italie arrive à Paris le 30 juillet. — A la chambre des Communes, une motion relative à la Pologne (3 juillet); il ne s'agit d'aucune intervention, même morale. — Inquiétudes en Angleterre, même en Italie, au sujet de la Sardaigne, que la France, suppose-t-on, voudrait obtenir du roi d'Italie : exprimées par M. Ricasoli le 1er juillet, par lord Russell aux Communes le 20 juillet et par le député Roebuck; calmées par une note de la France le 26 août. — Lord Palmerston se plaint encore du mode de travail obligatoire, pratiqué en Égypte pour le canal de l'isthme de Suez (1er août). — Napoléon est visité (6 août) par le nouveau roi de Suède, Charles XV, accompagné de son frère Oscar, qui de Cherbourg va en Angleterre et retourne de là en Norvége; par le nouveau roi de Prusse et le roi des Pays-Bas (oct.); par les deux frères du roi de Portugal (1er nov.). — Convention entre la France, l'Angleterre et l'Espagne (31 oct.) pour une action en commun contre le président du Mexique, Juarez, qui ne tient pas compte de leurs réclamations commerciales ou politiques; elles s'engagent à n'occuper d'une manière permanente aucun point du territoire, à n'obtenir aucun avantage exclusif, à laisser les Mexicains libres de choisir la forme de leur gouvernement, à n'intervenir au profit d'aucun prince en particulier. Les Espagnols doivent envoyer 3000 hommes, les Français 2500, les Anglais seulement des forces maritimes.

Amérique du Sud et Brésil. — Dans la république argentine, profonde anarchie : assassinat impuni du gouverneur de l'État de San-Juan. Le général Urquiza, comme gouverneur particulier de l'État d'Entre-rios, paraît menacer l'indépendance de la République Orientale. Commandant en chef des forces de la confédération, il pousse le président Derqui à des mesures extrêmes contre Buenos-Ayres, dont les députés et les sénateurs ne sont pas reçus avec équité au congrès fédéral de Parana (juin). Le général de Buenos-Ayres, Mitre, prépare la guerre; Cordova, Jujuy, Tucuman, Santiago lui sont favorables. Derqui ayant, avec une armée, intimidé Cordova, le gouvernement fédéral menace de conditions encore plus rigoureuses Buenos-Ayres : il se réserve le droit absolu de régler par des lois les taxes de douane, il occupe militairement l'île Martin-Garcia, il ne laisse des troupes à l'État de Buenos-Ayres que contre les Indiens. Inutile médiation de la France, de l'Angleterre, du Pérou. En juillet, Urquiza avec quinze mille hommes, Mitre avec dix mille entrent en campagne : victoire du général Mitre (17 sept); Urquiza se retire dans son État d'Entre-Rios Victoire (22 nov.) d'un autre général de Buenos-Ayres, Florès; la plupart des États se déclarent pour cette ville. — Dans la Bolivie, est renversé, sans effusion de sang (janv.), le président Linarès; gouvernement provisoire jusqu'à l'ouverture des chambres, fixée au 1er mai. — Au Brésil, le ministre Ferraz, qui a rendu un grand service en reconstituant les banques et les autres institutions de crédit, accomplit avec impartialité les nouvelles élections quadriennales. Nouveau cabinet avec le marquis de Caxias, doyen de l'armée; aux finances, M. Paranhos. Publication d'une loi sur la validité des mariages entre non-catholiques. — Dans la Nouvelle-Grenade, usurpations de Mosquera; il s'empare de la capitale Bogota (18 juillet); met en fuite le président Calvo, en fait fusiller les défenseurs, menace de mort l'ancien président, le docteur Mariani Ospina; il fait reconstituer par le congrès les États-Unis (20 sept.), mais plusieurs chefs tiennent contre lui, à Panama, à Popayan, dans l'État d'Antioquia. — Au Venezuela,

est fait président, avec pouvoir dictatorial, le général Paez (sept.). — Tremblement de terre (20 mars) qui détruit la ville de Mendoza, sur la grande route, ouverte, à travers les Pampas, de Buenos-Ayres à Valparaiso au pied des Andes, entre deux volcans éteints, au centre d'un double courant électrique. — Au Paraguay, chemin de fer de l'Assomption. Traité de comm. avec le Zollverein.

Angleterre. — Souffrances cruelles des classes ouvrières, par l'insuffisance des arrivages du coton américain, la guerre civile ayant commencé aux États-Unis. Le *Morning-Post* se montre favorable aux révoltés du Sud, à cause de leur tarif libéral concernant le coton. Aux Indes, de Calcutta à Lahore, crise de subsistance. Le Parlement, ouvert le 5 février, vote des sommes considérables pour l'armement maritime. D'après l'exposé du budget de Gladstone, chancelier de l'Échiquier, pour 1862 (15 avril), l'armée de terre et de mer absorbera 28.285 000 liv. st.; l'intérêt de la dette 26 180 000 liv. st.; le chiffre total des dépenses sera de 69 900 000 liv. st. Dans les présomptions du revenu, portées à 71 823 000 liv. st., l'income-tax figure pour plus de 11 millions de l. st.; dans l'année 1860-61, l'excise est resté au-dessous de l'évaluation pour le houblon, la drèche, les spiritueux. L'abolition des droits sur le papier, demandée par la France, ne passe qu'à une faible majorité aux Communes, à la seconde lecture le 2 mai, le 31 mai à la troisième, parce que la France n'accordait pas, par réciprocité, la libre exportation de ses chiffons: concession qu'elle fait quand son traité de commerce avec la Belgique lui en livre les tissus. — Les armements maritimes de la France lui sont vivement reprochés à la tribune par le ministre lord Palmerston, Lindsay, lord Clarence Paget, Packington, le capitaine Jervis. — Le Parlement est prorogé le 6 août. — Dans l'intervalle de la session, violences de la presse, quand on croit que la France songe aux provinces prussiennes du Rhin (oct.). — Lord John Russell passe de la chambre des Communes, où il a siégé pour la première fois en 1813, à la chambre Haute. Aux Communes, il a inauguré le grand bill de réforme de 1832, concouru à l'établissement de la liberté du commerce, et à l'abolition des lois qui excluaient les Israélites du Parlement. Il était depuis vingt ans député de la cité de Londres. — Le 30 juillet, est élu à sa place, dans la cité, le candidat libéral du gouvernement, M. Wood, contre le lord-maire Cobbitt, qui, un peu après, est réélu, par exception, à ces fonctions. — Dans le district méridional de Lancashire, où est Manchester, centre et foyer du parti radical qui veut, avec M. Bright, les doctrines de la Ligue, la séparation de l'Église et de l'État, et les parlements triennaux, une élection aux Communes est vivement disputée entre le candidat tory, qui l'emporte, et le candidat radical, que M. Cobden est venu en vain soutenir de sa présence (17 août). — Mort du lord chancelier Campbell, âgé de quatre-vingts ans (23 juin); pair depuis 1841, il était président de la chambre des Lords. — Mort du ministre de la guerre démissionnaire, lord Herbert (2 août). — Mort du chef des peelistes, sir James Graham, qui avait été ministre en Sicile auprès des Bourbons dépouillés de Naples par Napoléon Ier. — Mort du prince Albert, le mari de la reine (14 déc.). — Premier vaisseau de guerre cuirassé, *le Warrior;* ses machines ont une force de 1250 chevaux-vapeur. — L'association pour l'avancement des sciences sociales, dont le président est lord Brougham, très-active depuis sa fondation en 1859, est exceptionnellement précédée par un Français, Michel Chevalier, un des inspirateurs du traité de commerce. Elle comprend six sections: 1° législation; 2° éducation;

3° lois pénales envisagées au point de vue du redressement des condamnés ; 4° hygiène publique ; 5° économie sociale, et 6°, depuis 1860, commerce et législation internationale. Elle a tenu ses séances en 1859, à Bradford, centre métallurgique pour les forges et fonderies dans l'Yorkshire, en 1860 à Glascow, en 1861 à Dublin. — Recens. décennal (avril) : 29 031 164 âmes, un million et demi de plus qu'en 1851, malgré le chiff. de l'émigration : 2 249 350 âmes, dont 1 231 000 sortis de l'Irlande. En Irlande 5 798 957 âmes, dont 693 000 seulement de l'église établie. — Loi rigoureuse votée contre les immigrants chinois par la chambre basse de la Nouvelles-Galles du Sud. — Création de l'ordre de l'Étoile de l'Inde, comprenant, outre la souveraine et le grand maître, qui est le gouverneur général de l'Inde, vingt-cinq chevaliers nommés par la reine, dont le nizam de Hyderabad, les maharajah de Gwalior, Cachemire, le nabab de Rampore. — Traité avec le roi de Lagos, voisin des royaumes de Dahomey et de Benin, pour mettre fin, sur cette côte, à la traite, et avoir une nouvelle échelle de commerce.

Belgique. — Importantes discussions (fév.-avril) dans les deux chambres sur la proposition de Dumortier, député de la droite, qui a pour objet de donner cours légal à la monnaie d'or française. Elle est vivement combattue par le ministre des finances, Frère-Orban, qui s'appuie sur ce que l'argent ne manque pas et qu'il est, d'après les lois belges, l'étalon monétaire. Les députés la votent le 5 mars, le sénat le 13 avril ; retraite du ministre. — A Gand, grève d'ouvriers tisserands depuis le 30 avril. A Mons, grève des ouvriers charbonniers du Borinage (juillet) ; désordres, intervention de la force armée et du ministre de l'intérieur, Ch. Rogier. — Recomposition du cabinet (26 oct.) : Ch. Rogier a les affaires étrangères, Frère-Orban rentre aux finances. Entrevue du roi avec le roi des Pays-Bas à Liége (19 octobre) ; chemin de fer de Liége à Maëstricht ; traité de commerce, autre signe de réconciliation entre les deux nations. Projets de loi soumis aux chambres sur la conscription et la révision de la contribution personnelle. Débats de l'adresse : le ministère est accusé vivement par la droite pour avoir reconnu le royaume d'Italie.

Chine. — L'empereur Hien-Foung reste toujours à Jehol, au nord de Pékin que les Anglo-Français ont quittée pour passer l'hiver à Tien-tsin. A Pékin, s'est installé l'archimandrite Goury, à la tête du collége russe. L'empereur a nommé chef du bureau des affaires étrangères, son frère, le prince Kong, le négociateur des conventions de Pékin, qu'assistent Houen-siang et Kouei-liang, le négociateur du traité de Tien-tsin de 1858. Entrée solennelle à Pékin, des ambassadeurs français et anglais, Bourboulon le 25 mars, le 26, Bruce, frère de lord Elgin. L'exploration du fleuve Bleu, l'Yang-tse-kiang, par l'escadrille anglaise, sous l'amiral Hope, est poussée jusqu'à plus de deux cents lieues, bien au delà de Nankin dont les insurgés, depuis huit ans, occupent et ruinent le territoire ; les Anglais tentent vainement de rentrer dans l'Inde par le Thibet ; les insurgés les forcent à se replier. Une compagnie anglaise s'organise pour le cabotage et l'exploitation de tous les grands cours d'eau de la Chine et du Japon. — Quelques succès des troupes impériales contre les insurgés, dans la province de Petchéli et dans la province de Kiang-sou, dont une ville importante, Tching-kiang, à 65 kil. est de Nankin, est abandonnée par eux. L'insurrection sévit toujours dans les provinces du sud-ouest voisines du Thibet, et autour de Shang-haï où les Anglo-Fran-

çais ont encore des troupes comme à Takou, comme à Tien-tsin — L'empereur meurt à Jehol (22 août). Il laisse un fils de sept ans confié à huit conseillers, dont n'est pas son frère Kong. Kong devient le conseiller de la mère de l'empereur, régente.

Cochinchine. — Une partie des troupes françaises de Chine renforce, près de Saïgon, l'expédition franco-espagnole (janv.). Combats acharnés des 24 et 25 février contre les Annamites armés de six mille fusils de fabrique française. Trois mille Européens, sous le vice-amiral Charner, attaquent les positions retranchées de Ki-hoa, avec le concours de huit bâtiments du contre-amiral Page qui remonte la rivière de Saïgon. Prise de Mytho près du fleuve Cambodge; les passes fangeuses en sont franchies sous une chaleur de 45° (avril). Le vice-amiral est maître de Saïgon et de toute la basse Cochinchine, moins Bienhoa dont la forter. est prise par le contre-amiral Bonard. On n'est pas en mesure d'attaquer Hué, capitale de l'empereur Tu-Duc. Les indigènes se refusent à servir comme auxiliaires des Européens.

Danemark. — Résistance du gouvernement aux menaces des États allemands, qui veulent soustraire le Slesvig comme le Holstein à l'administration commune de la monarchie (janv.). La France, l'Angleterre, la Russie, invitent la couronne à chercher des moyens de conciliation (janv.). La diète de Francfort n'accorde (12 fév.) qu'un délai de six semaines, avant l'exécution, par les armes, de la résolution fédérale. Le roi fait présenter aux États du Holstein, réunis à Itzehoe, un plan de constitution commun à tous les territoires de la monarchie (mars); les États n'en veulent pas. Le gouvernement ne leur permet pas de s'occuper, en matière de finances, d'autre chose que du budget spécial au duché de Holstein; dernière séance, sans transaction (11 avril). — Est nommé ministre de l'intérieur, M. Orla Lehmann, qui veut l'autonomie du Holstein pour mieux assurer l'indépendance des autres territoires danois à l'égard de la diète germanique.

Espagne. — Meurent, inopinément, à quelques jours de distance, deux des trois fils de D. Carlos, Ferdinand, le 27 déc. 1860, le comte de Montemolin, le 13 janvier, et le lendemain, sa femme, à Trieste. Reste l'infant Jean, marié à une sœur du duc de Modène, qui est à Londres. Meurt une fille de la reine, tout enfant (oct.). — Aux Cortès, le principe de la souveraineté nationale est invoqué par un orateur progressiste comme la base principale de l'autorité de la reine; répliques du président du conseil O'Donnell et du président de la chambre des députés, Martinez de la Rosa, en faveur d'un autre principe, la tradition et l'hérédité. (7 mars.) Un mouvement républicain et protestant à Lorca; les rebelles (7 juillet) sont cernés, en Murcie, à Loja, qui est repris le 5 par les troupes. Circulaire vigoureuse du ministre de l'intérieur, Posado Herrera, contre les publications religieuses et les sociétés publiques (9 juillet). Forte amende prononcée contre un journal qui demande une chambre unique et le droit d'association (août). Tentative de sédition républicaine à Médina-Cœli (4 nov.). M. Martinez de la Rosa est réélu président des députés contre M. Rios-Rosas auquel les oppositions réunies donnent 89 voix (8 nov.). — Les négociations traînent avec le Maroc qui ne trouve pas l'indemnité promise, 200 millions de réaux; (28 oct.), quelques jours après la réception faite, à Madrid, à l'ambassadeur marocain, frère de l'empereur, nouvelle convention pour que 60 millions de réaux, au moins, soient payés avant l'évacuation de Tétuan par les Espagnols. — Projet du gou-

vernement pour l'immigration à la Havane de soixante mille noirs libres de l'Afrique. — Est reprise (18 mars) la partie autrefois espagnole de Haïti, avec la connivence du président de la république dominicaine, le général Santana, à peine affermi depuis ses luttes contre Baez et Valverde, qui y reste gouverneur au nom de l'Espagne : l'égalité est proclamée entre les blancs et les hommes de couleur. On reçoit à Madrid, l'ex-président du Mexique, Miramon, sans doute en haine de Juarez, son successeur (9 oct.). — Chemin de fer de Séville à Cadix (13 mars); de Madrid à l'Escurial (9 août); de Barcelone à Saragosse (16 sept.); de Saragosse à Pampelune.

États-Unis. — La grande majorité des dix-sept États, territoires ou districts qui contiennent, à côté d'une population libre de huit millions et demi, quatre millions d'esclaves, par le vote de conventions, non par le suffrage direct des masses, se déclarent pour la séparation avant le 4 mars, date de la prise de possession du nouveau président, Abraham Lincoln. Les 9 et 19 février, à Montgomery (Alabama) une Convention des États à esclaves, la Caroline du Nord, le Mississipi, la Floride, l'Alabama, la Géorgie, la Louisiane, le Texas, l'Arkansas, la Caroline du Sud, le Tennessée, la Virginie, le Kentucky, le Missouri, dont une partie reste fidèle à l'Union, organise un gouvernement provisoire, avec un président élu pour six ans, le général Jefferson Davis, élève de l'école militaire de Wespoint, où se sont formés presque tous les officiers qui serviront la cause des États confédérés; il s'était distingué dans la guerre du Mexique. Le 13 janvier, au sénat de Washington, vaine tentative de conciliation par M. Seward, du parti républicain, par le président Buchanan et des Virginiens (fév.). Le Congrès de Washington fait quelques remaniements au tarif de douanes, mais le laisse encore trop protectioniste, au profit du Nord; il reconnaît comme État le Kansas, dont la constitution, qui n'admet pas l'esclavage, a été tant discutée depuis 1854 (30 janvier). Le nouveau président, que les démocrates tentent d'assassiner à Baltimore, ville du Maryland, État à esclaves, mais non révolté, choisit pour ministre des affaires étrangères, M. Seward; il refuse d'entrer en négociations avec les commissaires du Sud : franchise de ses déclarations contre l'esclavage, mais pas de mesures efficaces contre les rebelles. Ce n'est qu'au bout de quarante jours (15 avril) qu'il appelle sous les armes 75 000 miliciens. Il convoque le congrès pour le 4 juillet. Le congrès du Sud qui a voté tout d'abord une constitution protectrice des droits que s'attribuent les propriétaires d'esclaves dans tous les États et sur tous les territoires de la confédération, qui a décrété l'armement de 50 000 hommes et désigné des commissaires pour le représenter en France et en Angleterre, établit un nouveau tarif de douanes avec des droits fort réduits, et laisse le président Davis lever 150 000 hommes et autoriser des lettres de marque (17 avril). Les côtes de la Caroline du Sud sont dégagées par le général de Beauregard, d'origine francaise, officier du génie, qui enlève aux fédéraux du Nord, devant Charlestown, le fort Moultrie et le fort Sumter (13 avril). Les confédérés séparatistes du Sud excluent leurs ennemis des ports et arsenaux maritimes de la Virginie, État à esclaves, qui devient bientôt le principal champ de bataille des deux partis : Richmond, capitale de la Virginie, s'érige en rivale de Washington, à laquelle est hostile aussi le Maryland. Destruction des ponts de chemins de fer qui conduisent d'une ville à l'autre. Le président Lincoln ordonne le blocus des ports de la Virginie et de la Caroline du Nord. Mauvais état des corps fédéraux composés purement

d'Yankees ; armements, et service d'intendance insuffisants ; peu d'ardeur de cette population d'industriels et de marchands ; indiscipline, et jalousies locales. Le Sud est mieux monté en artillerie, en munitions, en officiers ; plus d'esprit militaire chez les planteurs qui deviennent soldats. Le recrutement des volontaires s'y fait plus facilement qu'au Nord. Le message de Lincoln au Congrès réuni extraordinairement le 4 juillet, justifie l'appel de l'armée, la suspension de l'*Habeas corpus*, la demande de 400 000 hommes et de 400 millions de dollars (deux milliards de francs). — Premier engagement considérable près du petit cours d'eau de Bull-Run, voisin de Manassas, point de jonction du chemin de fer d'Alexandrie, qui est si proche de Washington, et du chemin de fer de la Virginie occidentale qui se dirige de là sur Richmond ; défaite du général des fédéraux, Mac-Dowell (18 juillet). Échec plus grave, le 21, à Manassas-Jonction : combat de neuf heures, gagné par le général sécessioniste Beauregard, renforcé du corps de Johnston, tandis que le corps Patterson n'est pas venu en aide à Dowell, Dowell, qui a éprouvé de grandes pertes, recule jusqu'à Fairfax sur la route d'Alexandrie ; il n'est pas poursuivi au delà. Mac-Clellan, général de 35 ans, qui a appris la guerre en Crimée, remarqué parmi les fédéraux par ses succès dans la Virginie occidentale, restée sympathique à l'Union, est appelé au commandement de l'armée du Potomac. — Congrès des États séparatistes à Richmond ; message belliqueux de J. Davis. — A Washington, session d'un mois (juillet-août) : bills qui autorisent le blocus des ports des insurgés, la confiscation des biens des rebelles, y compris les esclaves employés à des travaux de guerre ; qui autorisent la construction de navires cuirassés et de batteries flottantes ; toute liberté d'action est laissée au président pour réprimer la rébellion, il pourra émettre cinquante millions de bons du Trésor, emprunter, au besoin, deux cents millions. Ces bons du Trésor, émis à 7,30 pour cent d'intérêt, sont pris par les banques de New-York, Boston, Philadelphie. Un jour d'humiliation et de prières est décrété par le Président, le 12 août, pour le dernier jeudi de septembre. Il sanctionne, avec hésitation, la résolution du Congrès, pour la mise en liberté des esclaves appartenant aux rebelles. Le 11 sept., il réprouvera, comme trop radicale, une proclamation du général Frémont, commandant dans le Missouri, qui offre (30 août) la liberté à la population servile. — Dans le Missouri, dont le Nord est resté fidèle à l'Union, les fédéraux ont perdu (10 août), sous le général Lyon, un combat au S. O. de Springfield ; Lexington, qui leur est vivement disputé (12-17 sept.), ne reste pas aux confédérés, que commande le général Price. La Virginie occidentale, par le vote d'une convention populaire, forme un État nouveau sous le nom de la rivière de Kanawka (août-nov.). Frémont occupe, dans le Kentucky, où la majorité est pour l'Union, le poste de Cairo, voisin du confluent de l'Ohio et du Mississipi, et dans le Missouri, Saint-Louis. — Un autre général des fédéraux, Butler, bombarde et prend (28 août) les forts du cap Hatteras, à la côte de la Caroline du Nord ; sur ce point, un mouvement unioniste. Les fédéraux occupent une petite île qui intercepte les communications entre Mobile, port de l'Alabama, et la Nouvelle-Orléans (sept.). Les territoires de Nébraska, de Dacotah (pays des Sioux), de Washington se déclarent pour l'Union. Le territoire indien, à l'est du Nouveau-Mexique, et l'Arizona, au sud du Rio-Gila, sont pour le Sud. La tribu des Cherokees lui offre son concours dans l'Arkansas. Les lignes télégraphiques de Washington à la ville du Lac-Salé, dans l'Utah (20 oct.), à Sacramento, dans la Californie, le 24, sont inaugurées par des paroles

de fraternité et de dévouement à l'Union. — Le commissaire destiné par le Sud à la France est John Slidell ; à l'Angleterre, James Mason. M. Seward, ministre des aff. étr. de l'Union, répudie comme acte d'intervention inqualifiable toute interprétation de la constitution fédérale par l'Angleterre. — Échec pour les fédéraux sur le Potomac (fin d'oct.). — Les deux envoyés, Mason, Slidell, sont arrêtés sur un paquebot anglais, *le Trent*, par un navire des fédéraux (8 nov.). L'Angleterre menace l'Union, avant de savoir qu'ils ont été remis en liberté, l'arrestation ayant eu lieu sans l'ordre du gouvernement fédéral (déc.). — Les banques, dans le Nord, suspendent les payements en numéraire (31 déc.) — La flotte unioniste, sous Burnside, doit attaquer les côtes de la Caroline du Nord (déc.).

France. — Décret pour l'affranchissement d'un grand nombre de matières premières utiles à l'industrie ; comme on a déjà supprimé les droits de douane sur la laine et le coton, on exempte de tout droit les peaux brutes, les graines oléagineuses, les fruits oléagineux, les graisses, le chanvre, le lin, les minerais, le cuivre pur, le plomb (5 janv.) ; on diminue les surtaxes de navigation sur ces matières amenées sous pavillon étranger ; on abolit le drawback, ou la restitution de droits à la sortie des produits fabriqués avec ces matières premières. Suppression des droits de surtaxe (3 fr. par 100 kil.) établis sur les sucres étrangers import. par nav. français (16 janv.) : cette faveur douanière est préjudiciable aux colonies françaises. Une pétition des colons de la Réunion vient demander au sénat l'égalité de droits de toute sorte avec la métropole. — Par arrêt du tribunal civil de la Seine (fév.), et par arrêt de la cour d'appel (juillet), d'après les décisions du conseil de la famille impériale de juillet 1856 et de juillet 1860, sont rejetées les prétentions des Paterson à l'héritage du prince Jérôme, oncle de l'Empereur. — Premier avertissement au *Courrier du Dimanche* pour un article sur le suffrage universel ; expulsion du rédacteur en chef, qui est un étranger (29 janv.). — Vote du sénatus-consulte qui donne plus de publicité aux séances du sénat et du corps législatif (2 fév.). — Ouverture des chambres le 4 février : l'Empereur proclame le principe de non-intervention en Italie ; la garnison française reste à Rome pour la sécurité du saint-père. On commence à publier l'exposé annuel de la situation de l'empire. — Une brochure, *la France, Rome et l'Italie*, qui reproche au Pape de ne faire aucune concession, sera l'objet d'une réponse du cardinal Antonelli le 26 février. Un mandement de l'évêque de Poitiers, touchant la question pontificale, est déféré comme d'abus, en conseil d'État le 28 février ; il sera condamné le 30 mars. — Au sénat, assez vive discussion sur le projet d'adresse ; le prince Napoléon combat avec ardeur toute pensée de restauration du pouvoir temporel (1er mars) ; 61 voix demandent en vain contre 79 le maintien à Rome de cette souveraineté temporelle sur laquelle repose l'indépendance de son autorité spirituelle. Au corps législatif, l'adresse est débattue pendant dix jours, 11-21 mars. Outre les ministres sans portefeuille, Granier de Cassagnac se porte le défenseur du gouvernement. Un député breton, Keller, voudrait l'intervention des armes françaises pour le pape. Outre les cinq de l'opposition qui se partagent l'examen de toutes les questions de politique étrangère et intérieure, parlent le plus souvent Pouyer-Quertier sur les conséquences pour l'industrie française du traité de commerce avec l'Angleterre, Devinck sur la faculté de virements de fonds concédés aux ministres par le Sénatus-consulte du 25 décembre 1852 et sur l'accumulation des crédits supplémentaires, Goudin sur les impôts qui augmentent et sur

les emprunts déguisés sous le nom d'obligations et d'annuités trentenaires destinées aux travaux publics; le vicomte Anatole Lemercier, très-zélé catholique, sur la situation du pape. Le président de Morny, après les ministres sans portefeuille, Billault et Baroche, demande pour l'Empereur un vote de confiance. L'amendement qui voulait retirer de l'adresse ces mots : «.... la résistance du pape à de sages conseils... », obtient 90 voix contre 161. — La session dure au corps législatif jusqu'au 27 juin; au sénat jusqu'au 29. Le projet de loi relatif aux droits de douanes concernant les grains, farines et autres denrées alimentaires, amène l'abolition de l'échelle mobile qui faisait varier le prix du blé dans les départements, suivant l'abondance relative de l'entrée ou de la sortie des grains; il n'y a que 12 voix contre (29 mai). Le projet présenté le 30 mai modifie en quelques parties le décret organ. du 17 février 1852 sur la presse : deux condamn. n'entraîneront plus de plein droit la suppr. d'un journal (loi du 12 juill.) Le 5 juin, commence la discussion du budget par les députés. M. Magne, ministre sans portefeuille, ancien ministre des finances, soutient le débat. L'abus des crédits supplémentaires est critiqué dans les deux chambres. Une pétition a déféré au sénat comme inconstitutionnel le décret du 9 janvier 1861, qui étend au département de la Seine l'application du décret du 24 mars 1852 si favorable à l'omnipotence des préfets; le département de la Seine avait été formellement exclu (art. 7) : la pétition, discutée depuis le 6 juin, est renvoyée, le 29, jour de la clôture, à une commission spéciale. Le retrait des lois d'exception et de sûreté générale est vainement demandé par les cinq; les ministres sans portefeuille déclarent tout aussi nécessaire le patronage exercé par le gouvernement dans les élections. Les lois qui améliorent les pensions de l'armée de terre et de l'armée de mer sont votées le 15 et le 17 juin. Une loi augmente de 1325 kilom. les réseaux de chemins de fer à exécuter; pour la part d'exécution qui revient à l'État, un décret du 4 juillet autorisera l'émission de 300 000 obligations trentenaires, il se présentera des souscriptions pour 4 690 000. Est discuté, le 26 juin, le projet de loi qui affranchit le commerce de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Réunion des entraves résultant du vieux pacte colonial du dix-septième siècle : ces colonies seront ouvertes aux étrangers, pourront vendre et s'approvisionner au dehors. Les défenseurs de notre marine marchande voudraient, pour qu'elle pût se préparer à une concurrence nouvelle, que cette loi du 3 juillet ne fût exécutoire qu'au 1er juin 1862; l'exécution en est fixée au 1er sept. — Le sénat s'occupe d'une pétition demandant que les titres de noblesse accordés par Napoléon Ier soient déclarés héréditaires, alors même que la condition attachée par le décret organique à la transmission de ces titres, c'est-à-dire l'institution d'un majorat, n'a pas été remplie (avril). — Une note du *Moniteur* (23 avril) invite la presse à ne pas encourager en Pologne des espérances auxquelles l'Empereur ne pourrait donner satisfaction. — A l'occasion d'une pétition relative aux affaires de Syrie, le sénat examine si, d'après l'article 45 de la Constitution, on peut, par pétition, appeler l'attention du sénat sur la politique étrangère du gouvernement (7 mai). — Dans les chambres, aucun témoignage public de sympathie pour M. de Cavour, mort le 6 juin. Le 26 juin, le royaume d'Italie est reconnu par l'Empereur. — Saisie d'une brochure du duc d'Aumale (14 avril); condamnation en police correctionnelle de l'éditeur et de l'imprimeur (4 mai). Une circulaire du ministre de l'intérieur Persigny menace de saisie administrative toutes publications faites au nom de personnes bannies ou exi-

.ées du territoire (13 mai). Saisie administrative (5 juin) d'un ouvrage du duc de Broglie, non encore mis en vente. — Condamnation de L.-Aug. Blanqui pour société secrète (14 juin). — Suppression, dans le département du Nord, de plusieurs congrégations religieuses non autorisées (avril). Circulaire du ministre de la justice, Delangle (8 avril), pour rappeler les articles 201, 204, du Code pénal, aux ministres du culte qui transgressent les lois. — Décret sur la décentralisation (12 avril), qui complète le décret du 25 mars 1852 : il y aura moins d'ajournements et moins de formalités pour les affaires essentielles et urgentes des communes et des arrondissements; le ministre de l'intérieur laisse plus de pouvoirs et aux préfets et aux sous-préfets. Institution (27 juin) de conférences périodiques entre les préfets de départements liés les uns aux autres par la similitude des intérêts et des habitudes. — Sont signés avec la Belgique (1er mai) un traité de commerce favorable aux échanges de toute nature, une convention de navigation, une convention pour la garantie réciproque de la propriété littéraire, artistique, industrielle; un acte additionnel à la convention postale du 3 déc. 1857. — Grève d'ouvriers de la compagnie des forges et chantiers de la Méditerranée, depuis le 28 juin. — Plusieurs journaux de province sont poursuivis pour reproduction incomplète des séances du sénat (juillet). Avertissements à *la Gironde* pour un article sur le budget et le Corps législatif (11 juillet); à l'*Ami du Peuple* d'Angers, comme trop ultramontain (juillet-août). — Une lettre de l'Empereur datée du camp de Châlons (18 août) promet 25 millions, à partager entre sept exercices, pour les chemins vicinaux. — L'insuffisance de la récolte nécessite depuis oct. des achats au dehors très-coûteux. Suppression de tous droits de navigation extérieure pour les chargements des grains, farines, riz, etc. — Premier avertissement à la *Revue des Deux-Mondes* pour un article sur l'état alarmant des finances (16 oct.). — Le comité supérieur siégeant à Paris et les comités provinciaux de la société de Saint-Vincent-de-Paul sont dissous. — Lettres de l'Empereur du 12, publiées le 14 novembre, pour annoncer un prochain sénatus-consulte qui limitera la prérogative du souverain en matière de finances et augmentera le droit de contrôle du Corps législatif; l'Empereur renonce à la faculté des crédits supplémentaires ou extraordinaires décrétés dans l'intervalle des sessions. D'après le mém. de Fould qui devient (14 nov.) ministre des finances, ces crédits ont monté, de 1851 à 1858, à deux milliards 400 millions; à près de trois milliards jusqu'en 1861. De là le chiffre énorme des découverts, 963 millions, et l'augmentation incessante de la dette flottante. Le ministre des finances devra être consulté pour tous travaux ou mesures qui ajouteront aux charges budgétaires. Le sénat. cons. du 31 déc. voté en deux séances établit qu'on pourvoira aux besoins imprévus ou insuffis. dotés à l'aide de virements et qu'il n'y aura de crédits suppl. et extraord. qu'en vertu d'une loi. — Sont acquises du pr. de Monaco les comm. de Menton et de Roquebrune (2 fév.) — Achat du musée Campana de Rome, précieux en vases, médailles, marbres antiques. Inauguration du pont de Kehl, pont fixe avec une partie mobile, qui relie les chemins de fer français et allemands (6 avril). Convention pour un canal international des houillères de la Sarre (avril-juillet). Organisation, par décret, de la direction générale des services civils en Algérie, sous le gouverneur maréchal duc de Malakof (13 avril). Au Sénégal, soumission de la côte de Cayor et expédition de la Cazamance, assez loin au sud du fleuve : le colonel du génie Faidherbe est remplacé (oct.), pour un an et demi, par un capitaine de vaisseau. Réception solennelle à Fontainebleau des ambassadeurs siamois, les premiers qui soient venus

en France depuis 1685. Traité du 1er juillet, promulgué le 10 août, qui autorise la France à tirer des provinces anglaises de l'Inde des travailleurs libres destinés aux colonies; on avait déjà obtenu, le 25 juillet 1860, une immigration de six mille coolies. Augmentation (14 août) du corps d'état-major de la marine, qui avait été réglé en 1846. — Mort du maréchal Bosquet, âgé seulement de cinquante ans (fév.); est fait maréchal de France d'Ornano, qui était depuis cinquante ans général de division. Mort de Scribe, romancier et auteur dramatique (fév.). Mort, à Sorèze (21 nov.), du P. Lacordaire, restaurateur en France, depuis vingt ans, de l'ordre des frères Prêcheurs, qui avait succédé à l'Acad. française à Alexis de Tocqueville; il y avait été reçu le 24 janv. par M. Guizot. Mort du naturaliste Isidore Geoffroy Saint-Hilaire (10 nov.).—Arrestation, procès, condamnation en 1re instance, acquittement en appel du banquier Mirès (fév. 1861-avril 1862); prison préventive de quatorze mois. — Recensement : 37 382 225 âmes, dont 669 059 des territoires nouvellement réunis; population de Paris : 1 667 841, dont 90 000 indigents. En tout, 373 arrondissements, 2938 cantons, 37 510 communes.

Grèce. Conspiration militaire; quelques arrestations (28 mai); les principaux conjurés sont le journaliste Palamidas et Bulgaris. — Attentat de l'étudiant Drousios contre la reine (18 sept.) pendant que le roi est en Allemagne (18 sept.). — Encore le jour de son retour est découverte une conspiration militaire (30 oct.).

Haïti. — Les Haïtiens menacent un instant les Espagnols dans la partie dominicaine réoccupée. Le président Geffrard donne satisfaction à l'Espagne (6 juillet).— Concordat de Geffrard avec le pape : le pape a la nomination du haut clergé; il y a un archevêque, quatre évêques, lesquels pourront être de race blanche.

Hollande. — Retraite du ministre des affaires étrangères van Zuylen Nievelt, peu favorable à la politique libérale inaugurée par M. Loudon, que la seconde chambre veut pratiquer à l'égard des colonies et qu'applique le nouveau gouverneur général des Indes, le baron Sloet-économiste distingué (11 nov.). — Projet d'émancipation des esclaves de Surinam. — Longs débats à la seconde chambre, sur le budget, dont est rejeté le chapitre des dépenses imprévues ou extraordinaires (déc.).

Iles Ioniennes. — Nouveaux projets d'annexion à la Grèce, au moyen du suffrage universel, dans la session ouverte le 13 mars. Le 24, le gouverneur général l'ajourne à six mois. A Zante, conflit sanglant entre le peuple et la garnison anglaise.

Italie. — Le ministre Cavour prépare la composition du nouveau parlement italien, tente d'organiser l'administration du Midi, contient les exaltés du parti garibaldien, en même temps qu'il travaille à enlever au Bourbon des Deux-Siciles ses dernières positions militaires. — Les colléges électoraux sont convoqués le 2 janvier pour le 27; le parlement pour le 18 février. — Le prince Eugène de Carignan va comme lieutenant du roi à Naples, avec le chevalier Constantin Nigra, diplomate très-jeune, pour ministre responsable; le général della Rocca est nommé au commandement de l'armée du Midi. En Sicile, Lafarina et Cordova, ce dernier économiste et écrivain, tous deux cavouriens, ministres de la lieutenance, sont en désaccord avec Crispi; la garde nationale se partage entre eux : la lieutenance reste à Montezemolo, dont le principal conseiller est le marquis de Torrearsa. Quelques arrestations à Naples, à Palerme, dans le parti d'action mazzinien ou dans le parti muratiste. Le prince de Carignan organise, d'après les avis de M. Poerio, un nouveau

conseil de lieutenance : Liborio Romano, l'ex-ministre bourbonien, est ministre de l'intérieur ; aussi est-il élu dans huit colléges pour le parlement italien. Le ministre de l'intérieur à Turin, M. Minghetti (3 déc.-9 janv.), rappelle les lois contre les enrôlements illicites et les émissions d'emprunts non autorisés, pour couper court aux projets des garibaldiens ou mazziniens contre Venise ou contre le gouvernement. Aux élections, ont de la peine à passer Brofferio, Crispi, Guerrazi, Mordini ; ne passeront que plus tard, dans les élections partielles, Bertani, l'organisateur à Gênes des expéditions de Garibaldi, Aurelio Saffi, ancien collègue de Mazzini à Rome, Philippe de Boni, autre mazzinien, rédacteur du journal *il Popolo d'Italia*. Sont élus 58 exilés, 42 anciens députés de l'opposition de 1848, 7 lieutenants de Garibaldi, élu lui-même à Naples ; beaucoup de nobles, princes, comtes, barons, commandeurs, chevaliers, beaucoup d'avocats, docteurs et professeurs. Progrès de la réaction bourbonienne dans les Abruzzes et les Calabres, réprimés avec trop de violence par le général Pinelli autour d'Ascoli : il perd un instant son commandement. Opposition au gouvernement de Turin d'évêques napolitains, notamment du cardinal-archevêque de Naples, Sisto Riario Sforza. La garde nationale compte déjà dans le royaume de Naples 257 000 hommes. — Le siége de Gaëte, suspendu pendant dix jours par la médiation de la France du 8 au 19 janvier, est repris par le général Cialdini ; départ de la flotte française, dont la présence protégeait François II ; l'amiral italien Persano bombarde par mer depuis le 22 ; la jeune femme de François II, princesse de Bavière, sœur de l'impératrice d'Autriche, partage tous les périls du siége. Un armistice de quinze jours demandé par les assiégés que décime le typhus est refusé le 12 février. Le 13, capitulation, après quatre-vingt-dix jours de résistance ; la garnison, composée de 11 000 hommes, sortira avec les honneurs de la guerre ; mais restera prisonnière jusqu'à la reddition de la citadelle de Messine. On y trouve des munitions considérables, plus de 700 pièces de canon, 60 000 fusils. Rome devient l'asile de la maison de Bourbon ; elle sera le foyer des conspirations et tentatives de restaurations, du brigandage organisé pour troubler dans les provinces du Midi le gouvernement nouveau. Un mois après la capitulation de Gaëte, le vieux général bourbonien Fergola, enveloppé par Cialdini et Persano, obtient des conditions honorables en rendant la citadelle de Messine (13 mars). Le 20, la dernière place qui tenait pour François II, Civitella del Tronto, près d'Ascoli, bombardée quatre jours, se rend au général italien Mezzacapo. Depuis le 20 février, l'Angleterre a cessé toutes relations politiques avec François II. Il reste, des 70 000 hommes de l'armée de François II, environ 15 000, qui, ne prenant pas de service dans la nouvelle armée italienne, seront dangereux pour la paix publique. — Un décret royal (17 février) fait cesser en Toscane l'autonomie administrative, le régime des lieutenances n'est maintenu que provisoirement à Naples et en Sicile. — A Naples, où déjà ont été rendus exécutoires (déc. 1860) le Code pénal, le Code de procédure pénale, réformés à Turin en 1859, avec la loi sur l'organisation judiciaire actuellement en vigueur dans le reste de l'Italie, décrets du 17 février, préparés par l'avocat Mancini, conseiller des affaires ecclésiastiques, pour l'abolition du concordat du 16 février 1818, l'abolition des commissions diocésaines qui administraient les bénéfices vacants, la suppression des couvents non reconnus utiles pour l'éducation ou pour l'assistance publique, l'administration des biens monastiques par la caisse ecclésiastique de l'État qui pensionnera les moines supprimés, pourvoira à l'instruction populaire et aux études ecclésiastiques,

améliorera la condition du clergé inférieur, l'exclusion des évêques et des prêtres de l'administration des fondations pieuses. Il y aura quelques troubles à l'occasion de la suppression des couvents. Spaventa pour la police, Imbriani pour l'instruction publique, font aussi d'utiles réformes. — Ouverture du nouveau parlement italien à Turin par le roi (18 février). Il rappelle ce que l'Italie, libre et unie presque tout entière, doit à sa vaillante jeunesse conduite par Garibaldi, aux armes de la France, aux bons offices de l'Angleterre, au statut constitutionnel du 4 mars 1848. Il conseille la prudence, mais la continuation des armements. Le 21, est présenté au sénat le projet de loi qui accorde le titre de roi d'Italie à Victor-Emmanuel II et à ses successeurs; il est voté, le 26, par 129 voix contre 2. Le président du sénat, nommé le 4 février, est Ruggiero Sottimo, comte de Fitalia, descendant des anciens rois de Sicile. Les députés, qui ont élu président Ratazzi (219 voix sur 242 votants) le 7 mars, après une courte discussion le 13, où M. Brofferio reproche à Cavour d'avoir enlevé l'initiative de ce projet de loi aux représentants de la nation, le votent, à l'unanimité moins une voix. Le 14 mars, jour anniversaire de la naissance de Victor-Emmanuel, fête nationale, tentée même dans la Vénétie autrichienne. Le 20 mars, reconstitution du cabinet pour y fondre tous les éléments italiens, sous la présidence du comte Camille Benso de Cavour, qui garde les affaires étrangères et la marine; restent Fanti à la guerre, Minghetti à l'intérieur, Cassini à la justice, Peruzzi aux travaux publics; Denec-Satis, ancien professeur napolitain longtemps exilé, reçoit l'instruction publique; Natoli, baron sicilien, l'agriculture et le commerce; Bastogi, député et banquier de Livourne, les finances; Niutta, premier président de la cour de cassation de Naples, est ministre sans portefeuille. Inauguration à Turin (23 mars) d'une statue de Manin. A la chambre des députés, où Garibaldi ne viendra siéger que le 18 avril, fréquentes interpellations au sujet de son armée de volontaires et de ses lieutenants. La pensée de M. de Cavour se produit souvent à la tribune : L'Église libre dans l'État libre, avec Rome pour capitale, mais en n'entrant à Rome que si est consentante la France, qui sera priée de retirer ses troupes. Tout autre est le programme de Mazzini, dans *l'Unità Italiana* de Milan, qui veut forcer le gouvernement et l'armée régulière à suivre Garibaldi contre les Français et les Autrichiens. Une lettre du prince Lucien Murat, en posant sa candidature, soutient l'idée de l'unité fédérale comme conforme au développement historique et au génie de l'Italie (27 mars); le général Ulloa favorise une pétition muratiste. Le député Ferrari réclame l'autonomie napolitaine et le gouvernement des provinces du Midi pour Garibaldi. Vaste conspiration réactionnaire découverte à Naples (6-7 avril); arrestation d'un duc et d'un comte, cinq évêques compromis; énergie de M. Spaventa; mesures de M. Imbriani pour la réforme et l'extension de l'enseignement. Gardes nationales et troupes régulières sont aux prises avec les bourboniens et les brigands dans la province de Chieti, à Venouse, Melfi, Foggia. — Garibaldi, en répondant, dans sa retraite de Caprera, à des députations des sociétés ouvrières et de l'association unitaire de Milan, accuse l'ingratitude du gouvernement envers ses volontaires; il voudrait un vaste armement national par la mobilisation et la mise en activité immédiate dans les Deux-Siciles des cadres de l'armée des volontaires, pour frapper la réaction et même la France à Rome. Le décret du 11 avril pour la formation d'un corps de volontaires en trois divisions dont feraient partie les officiers garibaldiens est l'occasion des récriminations violentes de Garibaldi, siégeant pour la première fois à la chambre des dé-

putés, le 18 avril, côté gauche. Il attaque en particulier le ministre de la guerre, le général Fanti; les généraux garibaldiens membres de l'assemblée, Bixio, Cosenz, Medici, etc., le 19, donnent la démission de leurs grades; le ministre Cavour les décide le 20 à la retirer; l'ordre du jour proposé par M. le baron de Ricasoli, sorte de compromis plus favorable au gouvernement qu'à Garibaldi, réunit à l'appel nominal 194 voix contre 77. La conduite parlementaire de Garibaldi, étant traitée de factieuse par une lettre de Cialdini, le 21, il faut l'intervention du roi pour réconcilier Cialdini et Garibaldi, Garibaldi et Cavour. Par décrets du roi (6 mai) prennent rang dans l'armée Cosenz comme major général; Bixio, Medici, Türr le Hongrois, Sirtori et Sacchi comme lieutenants généraux. — Projets du gouvernement, présentés aux députés le 29 avril, pour la fusion en une seule dette publique de toutes les dettes des divers États, et pour un emprunt de 500 millions, le déficit étant déclaré de 314 millions. — Kossuth passe à Turin; la question hongroise paraît en faveur. — A Naples, à la fin d'avril, encore une conspiration de bourboniens, venus par les États romains, même par Civita-Vecchia. Chiavonne est un des principaux chefs. Loi martiale et rude guerre contre le brigandage dans les Abruzzes, la Capitanate et la Basilicate. Le prince de Carignan quitte la lieutenance de Naples; il est remplacé (20 mai) par le comte Pouza San Martino qui, après la défaite de Novare (1849), avait fait partie du premier ministère de Victor-Emmanuel; il a été gouverneur de Gênes. San Martino gouvernera deux mois. Le député napolitain Ricciardi demande (18 mai) la confiscation pour l'État et les communes des biens du clergé. Le clergé est défendu par le Sicilien Émeric Amari; Cavour fait rejeter la proposition. Dans toutes les provinces napolitaines les élections des conseillers municipaux et provinciaux se font avec calme et pour le parti de l'ordre. — La commission de la chambre des députés (17 voix contre 6) rejette le système des régions pour l'administration générale des provinces italiennes, comme étant une ombre de fédéralisme. — Le projet de Garibaldi pour l'armement de 220 bataillons de garde nationale est accepté à l'unanimité par la commission. — Après une courte maladie (30 mai-6 juin), l'Italie perd son grand citoyen le ministre Cavour: deuil national, sépulture royale. — Le 11 juin, le baron toscan Ricasoli, riche seigneur protestant, associé depuis 1847 au mouvement italien, qui depuis 1859 a poussé la Toscane à l'annexion, l'Italie à l'unité, devient président d'un cabinet où restent MM. Minghetti, Bastogi, Peruzzi; M. Miglietti, avocat de Turin, a la justice; Scialoja, économiste napolitain, a le commerce; le général du génie Menabrea, la marine; même politique que sous M. de Cavour, avec des formes plus roides et plus d'impatience de ne pouvoir atteindre à Rome. — Les députés votent le 20 l'unification de toutes les dettes publiques (229 voix contre 9); le 24, le projet d'armement de Garibaldi (218 contre 30). Le royaume d'Italie étant déjà reconnu par l'Angleterre, la Suède, le Danemark, la Suisse, le Portugal, est reconnu le 25 par la France, avec des réserves, non avec des conditions, et bientôt par la Belgique. Vote d'urgence pour autoriser le gouvernement à continuer la levée des impôts au delà du 1er juillet, le budget n'étant pas voté. Vive discussion sur le projet d'emprunt; il est voté le 1er juillet (242 voix contre 14). M. Farini défend l'alliance française; M. Ricasoli fait repousser une pétition qui réclame le rappel de Mazzini. Le projet de loi provisoire pour l'administration des provinces par régions, après deux jours de lutte, est voté, tel que l'a conçu M. Minghetti, le 6 juillet (150 voix contre 66). Le général Cialdini reçoit le commande-

ment des provinces du Midi où le brigandage sévit toujours, avec des pouvoirs qui équivalent à une lieutenance : il arrive à Naples le 9 juillet ; le comte Pouza San Martino se démet bientôt de ses fonctions ; démission de M. Spaventa comme s'était déjà retiré, après la mort de Cavour, M. Mancini. Le sénat vote, le 8, la loi sur l'unification des dettes publiques, le 13 l'emprunt, le 20 la loi d'armement de Garibaldi avec une minorité de 23 voix. Le 23 juillet clôture de la session. Le 24 juillet, est publié le décret qui institue le grand-livre de la dette publique. La rente est à 70 fr. 90 c. L'emprunt de 500 millions se couvre et au delà.— Cialdini, contre les brigands des montagnes, surtout dans le Matese entre Campo-basso, Isernia, Benevent, contre les soldats et officiers pontificaux qui entretiennent l'agitation du Midi, se sert des gardes nationaux autant que des troupes régulières ; il fait appel à tous les libéraux, même à des chefs du parti de l'action. Des partisans de François II tentent un débarquement près d'Ascoli (21 août). Une circulaire de Ricasoli (24 août) dénonce Rome comme foyer incessant des troubles napolitains. L'espagnol Borgès, ancien lieutenant du Carliste Cabrera, débarqué sur les côtes de Calabre au nom de François II (15 septembre), ne tient que deux mois et demi ; il sera pris et fusillé à Tagliacozzo le 8 décembre.— Inauguration du chemin de fer de Forli à Bologne (1er septembre) ; de Rimini à Forli le 4 octobre par les fils du roi. Le roi est allé lui-même (14 septembre) à Florence pour l'inauguration d'une Exposition de l'industrie et des arts ; pendant cette exposition, un congrès d'ouvriers (21-29 septembre) est livré à l'influence des mazziniens. Le roi revient à Turin (8 octobre) par Bologne. Activité des travaux publics entre Naples et Ancône. — Mariage, au Vatican, de Charles frère de l'ex-grand-duc de Toscane avec une sœur de François II (20 sept.). — Popularité du P. Passaglia, ex-jésuite, auteur d'une brochure contre le pouvoir temporel des papes. — Ricasoli, qui s'est attribué (2 sept.) le ministère de l'intérieur, réorganise (10 oct.) toute l'administration centrale et l'administration des provinces, en vue de l'unité ; pouvoirs importants, donnés aux préfets et aux communes ; plus de lieutenance à Naples, ni en Sicile, où le général Della Rovere, devenu ministre de la guerre, avait eu pour successeur le général Pettinengo ; ni de gouvernement particulier en Toscane (23 oct.). Les cultes sont adjoints au ministère de la justice, par décret publié le 22. Le 31 arrive à Naples, que quitte Cialdini, comme chef du gouvernement militaire et comme préfet, le général Alph. de la Marmora, en même temps que le ministre de la justice et des cultes Miglietti y va réorganiser les tribunaux suivant la nouvelle loi pour le 1er janvier. Dans le midi, tous les ordres monastiques, excepté ceux qui s'occupent de l'instruction publique et des hôpitaux, et le Mont-Cassin, sont sécularisés. — Naples et Palerme ont été déclarées ports libres (1er oct.).— Le roi inaugure (9 nov.) le chemin de fer de Milan à Plaisance, le 10 de Bologne à Ancône. — La question italienne n'avance plus, la solution ne pouvant venir que des Français maîtres de Rome.— Mort du P. Ventura en France (août) ; du poëte national Nicolini à Florence (20 sept.).—Éruption du Vésuve (8 déc.).

Japon. — Assassinat à Yedo d'un Hollandais qui avait servi d'interprète pour les traités négociés par l'Amérique, l'Angleterre et la Prusse (15 janv.). — Toutes les légations étrangères se retirent quelques jours. Tentative d'assassinat sur la légation anglaise, encore à Yedo (5 juillet).

Mexique. — L'ex-président Miramon s'échappe, arrive à la Havane. — Le colonel Benito Juarez

est élu président dans le congrès par 61 voix contre 55 (juin). État de siége : dictature sans limites, établie par une loi spéciale. La guerre civile continue ; violences réciproques de Juarez et du général Marquez, chef des réactionnaires, qui menace Mexico même. Juarez dilapide les biens du clergé, et, par une loi du 17 juillet, est autorisé à suspendre pour deux ans les assignations destinées à la dette contractée à Londres et aux conventions étrangères. — Attentat, à Mexico (14 août), sur la personne du ministre de France et sur trois sujets anglais, après l'expulsion brutale de l'ambassadeur d'Espagne. Comme il y a, au Mexique, 25 000 étrangers, surtout espagnols et français, ces trois nations, blessées dans leur honneur ou leurs intérêts, forment, pour agir en commun, la convention de Londres (31 oct.), à laquelle refusent de se joindre les États-Unis (4 déc.). Ultimatum des représentants de France et d'Angleterre à Juarez (24 nov.). Le 15 déc. le congrès s'ajourne en lui donnant pleins pouvoirs. Le corps espagnol, sous le général Prim, débarqué le 17 à Vera Cruz, occupe la ville et le fort de St-Jean d'Ulloa sans résistance.

Portugal. — Projet de loi de douanes, très-libéral, présenté aux députés par M. d'Avila, ministre des finances et des affaires étrangères (janv.). — Au sujet de la réorganisation des sœurs de charité, division entre les ministres ; rassemblements populaires. L'agitation publique s'étend à d'autres questions : la réforme du sénat, la réorganisation de l'armée, l'importation libre des céréales, la liberté de l'enseignement, un gouvernement progressiste, l'union péninsulaire à laquelle est favorable le maréchal Saldanha. Un décret royal supprime l'ordre des sœurs de charité, qui était le prétexte des troubles. — Deux frères du roi, D. Luis, duc d'Oporto, et D. Juan, duc de Béja, à Paris, et à Compiègne, auprès de Napoléon III (1er nov.). — Meurent d'une fièvre paludéenne, coup sur coup, le 6 nov., D. Fernando, troisième frère du roi, âgé de 15 ans ; le 11, le roi lui-même, âgé de 24 ans, regretté de ses peuples. Avénement du duc d'Oporto, Luis Ier. Son frère puîné le duc de Béja meurt en déc.

Russie et Pologne. — Fermentation des esprits en Pologne, où on soupçonne que des mesures militaires sont prises en commun par la Russie et l'Autriche. A Varsovie et à Lublin grande manifestation populaire avec le costume et le drapeau national, pour le 25 février, jour anniversaire de la bataille de Grochow, village tout près de la ville et du faubourg de Praga (1831) ; quelques blessés. Tumulte sanglant, bien plus grave, le 27, jour de séance publique de la Société agronomique, fondée depuis trois ans, véritable représentation du pays, très-nombreuse (4600 membres), qui, dès le 24, sous la présidence du comte André Zamoyski, avait émis le vœu qu'on constituât propriétaires du sol les paysans que le gouvernement voulait maintenir dans la condition de fermiers. L'ordre est rétabli par un comité de bourgeois ; le 2 mars, funérailles solennelles des victimes : cent mille personnes en habits de deuil, sans armes. Impuissance du gouverneur-lieutenant, le prince Michel Gortschakoff. En Pologne, en Lithuanie, partout se signe une adresse à l'empereur, pour réclamer la constitution de 1815, suspendue en 1831, et l'autonomie. L'empereur, très-irrité contre les rebelles, promet cependant un conseil d'État, qui doit remplacer l'assemblée générale des départements du sénat dirigeant, institué le 18 septembre 1841, la réforme des écoles, une municipalité élue par les citoyens dans les principales villes. — Un manif. impérial du 19 février décrète l'émancipation du paysan russe ; où il aura l'usufruit perpétuel de la terre, à charge

de redevances déterminées et avec le titre d'obligé, ou il sera entièrement libre, ayant racheté ses fermes et acquis des terres avec l'autorisation du seigneur. Presque aussitôt, le 18, le gouverneur civil de la Pologne, Muchanoff, invite les paysans à dénoncer leurs seigneurs rebelles et à les livrer. Il est obligé de quitter Varsovie précipitamment. Son successeur désigné, le Russe Platonoff, partage l'impopularité du ministre secrétaire d'État Karnicki et du gouverneur lieutenant Michel Gortschakoff. Est chargé de l'administration des cultes et de l'instruction publique un Polonais catholique, le marquis Wielopolski, compromis en 1831, mais qui incline vers la Russie, parce qu'elle est slave comme la Pologne, et qui ne désire ancun changement violent dans les droits de l'empereur. A Varsovie, le gouvernement laisse se constituer un gouvernement municipal provisoire; la garde civique, pour le maintien de l'ordre, est augmentée. Adresse sympathique de la Société agricole de Gallicie à celle de Pologne, le 27 mars. Le 31, mouvement tumultueux à Kalisch. A Varsovie, toujours mêmes signes de deuil, théâtres fermés, réunions, sans armes, dans les églises. Après l'arrêté (6 avril) qui supprime la Société agronomique, démonstration immense devant le château; les soldats russes, dont dix sont blessés, deux sont tués, tuent ou blessent cent dix-sept personnes; nombreuses arrestations. Lublin s'agite aussi. A Cracovie, cérémonie religieuse pour les victimes. L'armée de Pologne est portée de 40000 hommes à 85000; contribution infligée à Varsovie pour l'entretien des troupes. Trois des six corps qui composent l'armée active de l'empire sont mis sur le pied de guerre; deux sont destinés à occuper la Pologne. — Fermentation même en Volhynie, et à Kaminiec, dans la Podolie, autre province ruthène, autrefois polonaise. — Une insurrection à Kasan. Les paysans s'agitent dans les gouvernements de l'est; à Penza, une véritable bataille. — Ukase pour l'abolition des corvées dans le royaume de Pologne à partir du 1er octobre (16 mai); elles seront rachetées d'après un taux déterminé; c'est toujours le système de baux à perpétuité, au lieu du droit immédiat et absolu de propriété que la Société agronomique de Varsovie voulait assurer aux paysans sur une certaine portion des biens qu'ils cultivaient. — La Pologne perd, le 14 mars, à Posen, le comte Titus de Dzialynski, si dévoué depuis 1831; à Paris, le 29 mai, Joachim Lelevel, et, le 15 juillet, le vétéran de l'émigration, le prince Adam Czartoryski, pour lequel eut lieu, le 22, un service funèbre dans toutes les églises de Varsovie. — Le prince Michel Gortschakoff étant mort à Varsovie le 30 mai, le général Sukhozanett, gouverneur de Pologne par intérim, installe (18 juillet) le nouveau conseil d'État polonais, qui n'est guère composé que de fonctionnaires, au quel doivent passer les attributions de la chambre héraldique instituée en juillet 1836: la tenue des registres généalogiques et l'immatriculation des gentilshommes dans ces registres sont confiées, par règlement impérial du 5 juin, aux conseils de gouvernement. Est désigné pour la lieutenance de Pologne le général comte Lambert, catholique, d'une famille originaire de France, qui avait réorganisé les colonies militaires de la Russie méridionale. Avant son arrivée, effort national pour célébrer dans toutes les églises l'anniversaire (12 août) de la réunion de la Pologne à la Lithuanie; à Varsovie, à Lublin, à Cracovie, à Kowno, à Vilna, manifestations analogues; arrestations, déportations. A Vilna, le 18, collision entre la population et la troupe; l'état de siége est proclamé dans toute la province de Lithuanie. Il est question de célébrer le 12 septembre, jour anniversaire de la délivrance de Vienne par

J. Sobieski, comme un souvenir de l'ingratitude de l'Autriche. Toutes les provinces de l'ancienne Pologne sont invitées à concourir à la célébration de l'anniversaire de la première assemblée tenue il y a quatre cent quarante-huit ans, en 1413, le 2 octobre, entre les Polonais, les Lithuaniens et les Ruthènes, à Haroldo, sur le Bug, dans le district de Chelm, palatinat de Lublin. Le 10 octobre, jour correspondant au 2 avec les différences de calendrier, affluence de plusieurs milliers que l'évêque de Lublin devait bénir; la manifestation n'a pas lieu, aucune violence des Russes. Les élections pour la formation du conseil municipal à Varsovie, commencées le 23 septembre, donnent le comte André Zamoyski, le général Jacques Levinski, le chanoine Wyszynski, et un artisan. Requête, le 25, des évêques de Pologne contre les restrictions apportées aux droits de l'Église et au libre exercice de la religion catholique. Manifestation aux obsèques de l'archevêque de Varsovie. Autre manifestation annoncée pour le 15 octobre, jour anniversaire de la naissance de Kosciusko; malgré la proclamation de l'état de siége à Varsovie le 14, elle a lieu; affluence dans les églises, et, après les arrestations et les profanations par les troupes, devant les églises fermées. Les 15 et 16, arrestation de seize cent soixante-dix-huit personnes; beaucoup jetées dans les forteresses ou dans les régiments cantonnés en Sibérie; prêtres, vieillards et femmes éprouvent les représailles des Russes. Les signes de deuil sont toujours conservés. Le 14, à Cracovie, visites à la colline Kosciusko. — Suicide du gouverneur militaire de Varsovie, le général Gerstenzweig, qui était en même temps directeur général de la commission administrative. Le général comte Lambert, malade ou trop peu rigoureux est remplacé dans la lieuten. du roy. par le général Luders. Le conseil d'État de Varsovie est suspendu par décret (fin d'oct.). — Troubles dans les universités de Saint-Pétersbourg, Moscou, Kasan. — Etat de siége en Volhynie, Ukraine et Podolie. — L'île de Tsu-sima entre Nangasaki et Shang-haï est occupée. — Chem. de fer de Moscou à Vladimir ; de Pétersbourg à Varsovie.

Suisse. — Dernière section du chemin de fer qui contourne le nord du lac de Genève, entre Lausanne et Villeneuve (avril). — Conflit avec la France: 1° dans le village français de Ville-la-Grand, limitrophe du canton de Genève (août, oct.); 2° au sujet de la vallée des Dappes, entre les forts français des Rousses et de l'Écluse, dont le droit de propriété est incertain depuis 1815 (oct.).

Turquie. — Troubles sanglants perpétuels dans l'Herzégovine; les rebelles sont aidés par les Monténégrins; le blocus de la côte par les vaisseaux turcs, les menaces ou les promesses de libertés locales par Omer-Pacha, sont sans effet. Les Turcs bombardent Spizza de la côte du Monténégro (28 juin). Guerre entre les Monténégrins et la garnison turque près du lac de Scutari. Expédition des Monténégrins contre la ville de Niksik, à l'entrée de l'Herzégovine (19 sept.); le 27, dans les défilés de Douga, bientôt sur Trebigne, capitale de cette province, dont ils coupent les communications du côté de Raguse (fin d'oct.). — En Servie, mécontentement causé par le voisinage des Tartares de Crimée, implantés en Bulgarie; des familles bulgares, persécutées comme chrétiennes, émigrent en Servie (avril). — Le pape sacre à Rome (14 avril) l'archimandrite Joseph Jocolski, créé, sans titre spécial, archevêque et vicaire apostolique pour les Bulgares, qui, tout en conservant leur rite, quittent l'Église grecque. Le 27 avril, il est de retour à Constantinople. Il abjure bientôt et revient au schisme (juin). — Le prince des Provinces-Unies Couza pratique le

principe de neutralité envers l'Autriche et la Russie, en décidant le départ de réfugiés hongrois et polonais (janvier). Elles sont partagées en quatre circonscriptions militaires. Les deux assemblées séparées d'Iassy, de Bukarest émettent le vœu de délibérations communes sur la question concernant les rapports entre les paysans et les propriétaires (avril). Dans chaque principauté, un nouveau ministère (mai). A Bukarest, imposante manifestation de quarante mille personnes (23 juin) pour l'union moldo-valaque, dans une fête anniversaire du mouvement national de 1848. La chambre de Bukarest reproche au ministère (4 juillet) d'avoir toléré la pétition en faveur de l'union et de la réforme électorale; d'avoir refusé des comptes, justifiant de l'emploi de plusieurs millions. Le 6, démission du cabinet; le 31, nouveau ministère sous la présidence de Jean Cantacuzène, de la droite modérée, qui avait pris, en avril, l'initiative du projet d'union législative : la chambre est prorogée. Nouveau cabinet en Moldavie (17 oct.). Une commission centrale présente au Prince, à Bukarest, l'adresse relative à la réunion des chambres des deux principautés (oct.). La Porte reconnaît cette union temporaire (nov.); elle est proclamée le 23 déc. — Un édit de 1849 qui interdit aux juifs certaines professions est renouvelé à Bukarest (17 juin). — Le bey de Tunis, Si-Sadok, prête serment à la nouvelle constitution qu'il a donnée à ses peuples (avril). Il n'a qu'une femme. — La commission internationale, réunie à Beyrouth, où meurt en prison le chef druse Said-Bey, cherchant les moyens de punir les auteurs du massacre des chrétiens en Syrie, dont 250 sont envoyés en exil à la côte barbaresque de Tripoli, de réparer les désastres, de reconstituer l'administration de la montagne, prépare la convention, signée à Constantinople, le 9 juin, par Aali-Pacha, avec les représentants des grandes puissances : Henry L. Bulwer pour l'Angleterre, la Valette pour la France, Prokesch-Osten pour l'Autriche, Goltz pour la Prusse, Lobanow pour la Russie. Comme il y a 200 000 chrétiens contre 28 000 Druses et 17 000 musulmans, on établit à Deir-el-Kamar un gouverneur unique et chrétien, ayant rang de muchir, qui, nommé par le sultan, en relèvera directement : il est amovible, mais ne peut être révoqué qu'à la suite d'un jugement; il nommera, sous sa responsabilité, les agents administratifs, instituera les juges, percevra les impôts : une milice locale, point de troupes turques, excepté sur la réquisition du gouverneur; deux conseils (medjlis), l'un judiciaire, l'autre administratif, chacun de douze membres, représentant toutes les croyances; égalité de tous devant la loi; plus de priviléges féodaux. Le sultan nomme gouverneur du Liban le général arménien Daoud-Effendi, qui arrivera à Beyrouth le 6 juillet. — A Constantinople, difficultés financières; soldats et fonctionnaires civils sont mal payés; émission de nouveaux caïmés, d'abord pour trois cents millions de piastres (10 avril); on doit en émettre un milliard deux cent cinquante millions, et établir une banque d'échange. Mort du sultan, à 38 ans (25 juin). Son successeur n'est pas l'un de ses treize enfants, dont l'aîné a vingt ans, mais son frère Abdul-Aziz, né le 9 février 1830, plus énergique et désireux de réformes. Il est fidèle aux conventions faites avec l'Europe. Le ministère des affaires étrangères, d'abord retiré à Fuad-Pacha, qui est en Syrie, lui est rendu; Aali-Pacha, un instant ministre des affaires étrangères, est fait grand vizir (6 août); en nov. ils échangent leurs fonctions. Kiamil-Pacha est présid. du conseil de justice. — Plusieurs traités de commerce, sur des bases libérales avec la France (29 avril), la Belgique (10 oct.), l'Angleterre, l'Italie; protection douanière accordée au sel et au tabac indigène, principaux éléments de revenus. — En Servie, la

Skoptchina, réunie à Krayujevatz (19 août-1er sept.), réforme l'organisation de cette assemblée, qui doit n'être convoquée, en temps ordinaire, que tous les trois ans, et celle du sénat; vote l'établissement d'une garde nationale de 80000 hommes, d'une armée permanente de 6000, dont sont exclus les juifs; invite le prince Michel à adopter un successeur. — En Égypte, plus de bastonnade dans l'armée et la marine (juillet). Crue démesurée du Nil, désastreuse dans le moyen et bas pays (sept.-oct.).

— Essai de télégr. transatlantiq.

1862.

Afrique. — Dans Madagascar, Radama II, qui échappe à une tentative d'assassinat, est couronné (22 sept.) à Tananarive, en présence des envoyés de France et d'Angleterre : ils négocient des traités de commerce. — Dans le Soudan central, le marabout noir El-hadj-Omar, chassé du Sénégal par les Français, qui l'ont combattu de 1854 à 1859, occupe avec ses fils les royaumes de Tombouctou, Djenni, Kaarta sur le Niger supérieur. — Guerre entre le roi de Dahomey, qui est le vassal des Anglais et un roi puissant de l'intérieur, leur ennemi, le roi d'Abekouta.

Allemagne, Autriche et Prusse. — Affaires fédérales : l'éternelle question de Schleswig-Holstein, le débat de l'électeur de Hesse avec ses sujets réclamant la constitution de 1831, le tr. de commerce, de la Prusse avec la France, la défense marit. de la confédér., les projets de réforme de la constit. de 1815. — La Prusse, avec laquelle l'Autriche ne veut pas partager l'hégémonie, reconnaît le roy. d'Italie (18 févr.) — Le Danemark dénonce à l'Europe (25 mars) la prétention nouvelle de la diète à disputer sur l'état civil et polit. des communes allemandes du Schleswig, pays qui ne relève pas comme le Holstein de la Confédér. — A Cassel (5 janv.) est encore dissoute la seconde chambre, déjà dissoute le 8 déc. 1860 et le 1er juillet 1861, parce qu'elle a le 2 janv. maintenu sa réserve en faveur de la constitut. du 5 mars 1831; le prince demande (26 avril), à ceux qui voudront exercer leur droit d'électeurs une adhésion par écrit à la loi électorale de 1860, qui n'est pas dans l'esprit de la constitution de 1831. La diète de Francfort, et surtout la Prusse menacent l'électeur; il rompt avec la Prusse (20 mai), puis cède aux injonctions de la diète (21 juin); à la fin de novembre, il reprend ses ministres et convoque de nouveau les chambres. — Le traité de commerce conclu (29 mars) entre la France et la Prusse, qui croyait s'être assurée à l'avance du consentement des États du Zollverein, trouve une résistance prolongée, non-seulement en Autriche, Bavière, Wurtemberg, mais en Hanovre et dans quelques petits États; accepté à Berlin par la chambre des députés le 25 juillet, par les seigneurs à l'unanimité, le 1er août, il devient définitif le 2. — Projet, arrêté à Hambourg (mai) de construire quatre forteresses fédérales maritimes, et d'armer des canonnières et des corvettes cuirassées. — Le parti réformiste représenté par d'anciens membres ou des membres actuels des chambres des divers États, dans des réunions à Francfort, à Eisenach, à Cobourg, à Weimar, discute des projets de constitution fédérale. La Prusse avec les duchés de Saxe et de Hesse, a son plan d'union restreinte, qui la rendrait l'égale de l'Autriche. L'Autriche, d'accord avec les États du midi coalisés à Wurzbourg, propose de remettre le soin des réformes organiques à une assemblée de délégués des divers parlements allemands, qui siégerait à côté de la diète de Francfort. — A Anhalt-Cœthen, la constitution de 1848 remplacée en 1859 est invoquée par un député comme seule légitime (26 juin). — A Hanovre, ajournement indéfini des chambres

(3 juillet). Cependant, démission (21 août) du ministre de Borries; un nouveau cabinet de nuance libérale (déc.). — A Carlsruhe, les députés votent l'égalité civile pour les Israélites (25 avril). En Bavière, un médecin juif ne peut prendre rang à l'université d'Erlangen (déc.). — En Prusse, dissentiment entre le roi et la chambre des députés, à propos de l'extension donnée par le gouvernement depuis 1859 à l'armée régulière, en concurrence avec la landwehr, dont l'organisation vieillie, qui date de 1814, aurait besoin d'un remaniement absolu; les dépenses supplémentaires, faites pour l'armée à titre provisoire, sont l'objet de violentes critiques. Dans la session ouverte le 14 janvier, les députés demandent à voter le budget par chapitres spéciaux (mars). Dissolution. Quelques changements dans le cabinet. Les élections sont favorables au parti progressiste. La nouvelle session étant ouverte (19 mai) non par le roi, mais par le président du conseil, quelques députés proposent qu'il n'y ait pas d'adresse au roi; langage constitutionnel et conciliateur de M. de Vincke; l'historien Sybel est un des organes du centre gauche. L'adresse qui est votée est reçue sèchement par le roi; il renvoie les progressistes à son programme de 1858. Le ministre des finances, Von der Heydt, défend habilement devant les chambres le traité de commerce avec la France. Il demande (10 sept.) que les députés votent les dépenses faites pour l'armée, toujours à titre provisoire, sans rien préjuger de la future loi d'organisation militaire. Les chefs des diverses fractions progressistes, Sybel, de Vincke, etc., sont près de consentir; mot malheureux du ministre de la guerre; rupture violente. Le projet du budget militaire de 1862 est rejeté (23 sept.). M. Bismark-Schœnhausen, ministre plénipotentiaire du roi à Paris et auparavant à Saint-Pétersbourg et à Francfort, entre dans le cabinet, d'où sortent le ministre des finances Von der Heydt, et bientôt, le 9 octobre, le ministre des affaires étrangères Bernstorff. Il devient président du conseil. Le 11 oct. la chambre des seigneurs se déclare contre les amendements apportés par les députés au budget. Le 13, à la chambre des députés, la commission du budget décide que le gouvernement en autorisant une dépense rejetée par la chambre agirait contre la constitution. Prorogation des chambres le même jour. Le 29 déc. elles sont convoquées pour le 14 janvier. Dans l'intervalle, adresses de quelques provinces favorables à la politique royale, manifestations plus nombreuses et souscriptions pour les députés libéraux. — En Autriche, formation d'un ministère spécial de la marine (26 janvier). Il y a en tout 129 bâtiments, ayant une force de 11758 chevaux, et 996 canons; l'effectif est de 18185 hommes. Projet de loi sur la responsabilité des ministres devant le Reichsrath, présenté (1er mai) aux députés; sur l'accroissement de l'effectif de l'armée, au-dessus du pied de paix (24 mars); sur le budget de 1863 (17 juillet). Les dépenses prévues sont de 362 millions et demi de florins, outre 35 pour les besoins extraordinaires de l'armée; le déficit sera de 93 millions qu'on couvrira par une augmentation d'impôts, par la rente d'une partie des obligations de l'emprunt de 1860, déposées à la banque nationale, par un emprunt. Le déficit général de 1862 a été de 58 millions pour les dépenses ordinaires, de 52 pour les dépenses extraordinaires de l'armée et de la marine. Un dissentiment entre les deux chambres est résolu au moyen d'une commission parlementaire mixte. Le 13 déc., les seigneurs votent la loi financière et le budget pour 1863, dans les termes adoptés par les députés. Clôture (18 déc.) de cette session qui a produit des lois sur la presse individuelle, sur le code pénal, sur l'abolition partielle des obligations féodales, sur le contrôle de

la dette publique, sur la constitution de la banque, dont les rapports avec le trésor sont fixés. En Hongrie, quelques mesures de compression, mais non sanglantes. Projet de statut pour la Vénétie (déc.); la diète qui sera constituée aura le droit de le réviser. — Mort du pr. Autr. Windischgraetz (mars); de l'ancien min. de Hesse-Cassel Hassenflug (oct.). — Mort à Tubingen, du poëte Uhland, âgé de 76 ans, célèbre par ses *lieder*, ses drames, ses chants patriotiques (nov.) — Un pont sur le Rhin à Mayence pour le passage des chemins de fer (déc.).

Amérique du Sud. — Dans la Plata, le général Mitre n'abuse pas de la victoire remportée au nom de Buenos-Ayres. Le congrès fédéral, qui se réunit dans cette ville (26 mai), décide que la capitale permanente de la confédération ne sera choisie qu'en 1863; qu'en attendant, Buenos-Ayres continuera d'être, et pour trois ans, le siége des autorités nationales; il reconnaît les dettes de l'ancien gouvernement fédéral. Mitre est reconnu comme président. Le congrès se sépare le 20 oct. — A Montevideo, conflit avec la France et l'Angleterre, pour des indemnités inutilement réclamées au sénat en faveur de leurs nationaux. — Au Paraguay, le fils de l'ancien président, feu D. Carlos Antonio Lopez, D. Francisco Solano Lopez, est élu à la présidence par le congrès (nov.).

Angleterre. — *Le Morning Chronicle* cesse de paraître (mars) après 92 ans. — Détresse du Lancashire. par l'insuffis. du coton américain. Les chefs d'industrie suffisent par des sacrifices personnels et par d'abondantes souscriptions, sans les secours directs du trésor public, à soulager les ouvriers qui s'entr'aident eux-mêmes au moyen de leurs associations. Il n'est exporté en 1862 que 91 millions 500000 livres de coton filé, au lieu de 178 millions en 1861, 197 millions en 1860. Projets de médiation anglo-française entre les combattants des États-Unis, imaginés au moins par les journaux. Motion de M. Lindsay aux communes (18 juillet) pour que, par médiation ou autrement, on fasse cesser, de concert avec les autres puissances, cette guerre civile américaine. — En Irlande, sont assassinés beaucoup de propriétaires qui ont augmenté leurs fermages ou qui réclament d'anciens arrérages. —Exposition universelle d'industrie et d'arts, à South-Kensington, près de Londres, ouverte le 1er mai; distribution des récompenses le 11 juillet. — Le projet de l'adoption du système métrique français, débattu d'abord par un comité de quinze membres formé (avril) dans le parlement, est l'objet d'une enquête pendant laquelle sont entendus même des étrangers venus pour l'exposition; zèle réformateur de MM. Ewart, Cobden, Benjamin Smith, Pollart-Urquhart, Finlay: le vieux système anglais est défendu par l'astronome royal Georges Airy. — Meetings à Londres en faveur de Garibaldi blessé en combattant l'armée de Victor-Emmanuel, et protestation contre l'occupation de l'armée française à Rome, surtout le 28 sept. — Le déficit de l'année budgétaire 1861-62 est de 2 millions 400 000 liv. st., quoique le revenu ordinaire soit accru d'un income-tax de 10 à 11 millions. Dépenses toujours très-considérables pour l'armée et la marine: en 1861, elles ont emporté 29 millions et demi de liv. st. sur 72 millions; 4 millions de plus qu'en 1858. — Lord Elgin (mars) est le nouveau gouvern. général de l'Inde. La dépense pour l'armée dans l'Inde, qui était en 1859 de 20 millions de liv. st., est fixée à 12, le tiers du budget, pour 1862. Au lieu de 350 000 soldats indigènes, 125 000; au lieu de 90 000 soldats européens, 70000. Mort à cinquante ans, en Angleterre (juin), de lord Canning revenu récemment de l'Inde, où il avait été gouverneur général depuis juillet 1855. Le roi de Delhi meurt à Rangoun, sur la côte anglaise du

pays des Birmans (11 nov.). Au Canada, l'assemblée législative, par l'influence des représentants du Bas-Canada d'origine française, rejette le bill qui devait augmenter les moyens de défense militaire (mai). En Afrique, prise de possession d'un port de la côte de Lagos, dont le souverain, ennemi du roi de Dahomey, obtient en retour une pension de mille liv. st.: nouveau moyen d'empêcher la traite des nègres dans ces parages d'où on peut tirer de l'huile de palme, du coton, de l'indigo, des Arachides. — Le prince de Galles va à Constantin., à Athènes, à Malte (mai-juin). — Mariage de sa seconde sœur, Alice, avec le pr. Louis de Hesse Darmstadt (1er juillet). — Mort de sir Jam. Ross, le navigat. des mers arctiques.

Belgique. — Traité de commerce et de navigation avec la Grande-Bretagne (23 juillet); avec la Chine (8 août); avec la Suisse (11 déc.). Conventions avec la Russie (30 juillet) pour la protection réciproque de la propriété littéraire, avec la Grande-Bretagne (13 nov.) pour la reconnaissance réciproque des sociétés par actions. — Mort de M. Verhaegen, ancien prés[t] de la chambre des représentants (déc.), un des fondateurs de l'Université libre de Bruxelles.

Brésil. — Conflit avec l'Angleterre au sujet de nègres pris sur des navires faisant la traite et qui n'ont pas été mis aussitôt en liberté, de naufragés d'un bâtiment anglais pillés sur une côte à demi déserte, de l'arrestation de trois officiers d'une frégate anglaise. L'envoyé anglais, M. Christie, exerce des représailles sur des bâtiments brésiliens, à six milles du port de Rio-Janeiro (déc.). — Au milieu de la discussion de l'adresse, l'alliance d'une fraction du parti conservateur et du parti libéral entraîne la chute du cabinet Caxias (21 mai). Zacarias, chef de l'opposition, forme un ministère qui dure cinq jours (24-30 mai); n'obtenant pas de l'empereur la dissolution des chambres, il se retire. Nouveau cabinet, composé en partie d'anciens ministres, sous la présidence du marquis d'Olinda, qui a été régent pendant la minorité et plusieurs fois président du conseil : le marquis d'Abrantès a les affaires étrangères.

Chine. — Autour de Shang-Haï, lutte ardente entre les rebelles Taépings et la division navale anglo-française, sous les ordres de Hope et Protet, contre-amiral français, qui veut protéger l'établissement européen de Wou-Sung. Les Taépings sont vaincus (13 mars) à Soo-King et perdent Tsingpoo; mais à la prise de Najoor ou Nexio, Protet est blessé mortellement (17 mai). Les Anglo-Français occupent encore Kahding (24 oct.); un rayon de trente lieues reste libre autour de Shang-Haï.

Cochinchine. — Succès des Franco-Espagnols dans la Basse-Cochinchine; de Mytho, déjà occupée, ils vont, sous le contre-amiral Bonnard, prendre la citadelle de Vinh-long, résidence d'un vice-roi ennemi (20-23 mars), où sont enlevés soixante-huit canons et des approvisionnements considérables de riz; ils protègent contre l'armée vaincue la place de commerce de Cho-Len, peuplée en partie de Chinois, et la ville de Phuoc-Loc. Le traité signé à Saïgon le 5 juin cède à la France les trois petites provinces de Bien-Hoa, Saïgon, ou Gia-Dinh, Mytho, ou Dinh-Tuong et l'île de Poulo-Condor. Il ne sera promulgué en France que le 1er juillet 1863.

Danemark. — Liberté générale de l'industrie (1er janvier). — Armements multipliés à cause des menaces de la Confédération germ. — Le conseil suprême est ouvert le 25 janv. Le paragr. 37 de la constit. du 2 oct. 1855 est modifié : la majorité absolue dans le conseil du royaume, au lieu d'être de 41 voix sera de 31, 35 voix contre 3 votent cette modification (8 février); le roi la sanctionne le 12. La

diète de Francfort s'émeut de cette disposition qui peut favoriser des changements préjudiciables au Holstein. Le Danemark proteste auprès de la France, de l'Angleterre, de la Russie et de la Suède contre les prétentions germaniques (8 mai). Deux dépêches anglaises (24 sept., 15 nov.) prennent la défense non-seulement du Holstein, mais du Schleswig; dépêche russe aussi vive (déc.); elles demandent l'abolition de la Constitution commune et générale du 2 octobre 1855.

Espagne. — Le cabinet sort victorieux de l'épreuve de l'adresse, combattue par Rios-Rosas, un de ses anciens adhérents, Olozaga, un progressiste, Gonzalès Bravo, chef des modérés, Rivero, un démocrate (janvier.) — La convention du 15 février avec la France pour le règlement définitif de la dette contractée en 1823 est l'objet de vifs débats à la chambre des députés (5 et 6 mai), à cause du projet du ministre des finances Salaverria, de ne pas tenir compte du contrat de 1850, et d'enlever à la dette française une partie de ses garanties en Espagne; le payement de cette dette est voté (6 mai) par 121 contre 12; au sénat, elle est approuvée sans discussion. La convention est promulguée à la fin de juin. — Débats sur l'expédition mexicaine abandonnée (juin); la conduite du gouvernement est attaquée. — Trois protestants, Matamoros, Trigo, Alhama, à Grenade, sont condamnés pour pratique et propagande religi. à sept ans de galères (avril). — La reine est bien accueillie dans les provinces du Midi (7 oct.). — Les cortès, ouvertes en décemb. 1861, discutent d'abord sur le désaccord qui s'est élevé avec la France dans la question mexicaine. Le général Prim, comte de Reuss, commandant du corps expéditionnaire, est accusé, dans le sénat, de trop de condescendance envers Juarez, par le marquis de Miraflorès, par Bermudez de Castro, par le général José de la Concha, marquis de la Havane. Le président du conseil, O'Donnell, et le ministre des affaires étrangères M. Calderon-Collantès couvrent le général Prim (29 déc.).

États-Unis. — Le théâtre de la guerre civile s'élargit : il s'étend à tout le bassin du Mississipi central et inférieur, aux affluents que ce fleuve reçoit de l'est; lutte constante sur les côtes de l'Atlantique, dans la Caroline du nord, et dans la Virginie. — En janv. et fév. progrès des unionistes dans le Kentucky, le Tennessée et au nord-ouest de l'Arkansas, pendant que leur flotte, sous Burnside, ravage les côtes de la Caroline du Nord. A l'emb. de la riv. de James, dans la rade de Hampton, en vue du fort Monroë, rencontre furieuse de deux bâtiments cuirassés, *le Merrimac* des confédérés ou séparatistes, *le Monitor* des fédéraux ou unionistes (8 et 9 mars). Mac-Clellan déchargé (11 mars) du command. général des fédéraux conserve le command. dans la Virginie et la Caroline du Nord. — L'avis émis par le président Lincoln (6 mars) de proposer aux États à esclaves restés fidèles à l'Union d'abolir l'esclavage avec l'assistance du gouvernement fédéral qui fournirait des indemnités pécuniaires est l'objet d'un premier vote, d'abord par les représentants (88 contre 31) et bientôt par le sénat (31 voix contre 10) le 2 avril : trois sénateurs du Kentucki, de la Virginie, du Missouri, sont favorables au projet. Le 3, le sénat vote l'abolition immédiate de l'esclavage, moyennant indemnité, dans le district fédéral de Colombia où est Washington (29 voix contre 14); après le vote des représentants (93 contre 29), sanction par le président, le 16. Bientôt, à la fin d'avril, le sénat vote la reconnaissance par l'Union des républiques d'Haïti et de Liberia; les représentants, à la fin de mai, ratifieront ce vote du sénat. — Traité pour dix ans, avec l'Angleterre (7 avril) qui établit le droit de visite réciproque par les croiseurs

anglais et les croiseurs de l'Union sur les navires suspects de se livrer à la traite. — Deux jours de combat très-sanglants, sur le territoire de l'État d'Alabama, à la frontière de l'État de Mississipi (6 et 7 avril). Cette bataille, dite de Corinthe, ou Pittsbourg, ou Shiloah, d'abord gagnée par les généraux confédérés qui sont les assaillants, Beauregard et Johnstone, leur permet seulement de se retirer dans les fortifications de Corinthe. Ils perdent l'île n° 10, important arsenal tout près de la rive tennessienne du Mississipi. Le bassin central du grand fleuve est ainsi ouvert aux fédéraux. Une autre de leurs armées, le 12, prend Huntsville sur le chemin de fer qui relie Memphis, que baigne le Mississipi, et Charlestown. Le 11, leur général Hunter, avec des canonnières, a bombardé et pris le fort Pulaski, sur le Savannah; il va déclarer émancipés tous les esclaves du Sud qui ont été enrôlés malgré eux par les confédérés. Si le président Lincoln n'adhère pas à cette grande mesure, du moins Hunter organise un régiment d'esclaves fugitifs. Depuis le 13, la flotte fédérale attaque les forts Jackson et Philips, qui protégent les approches de la Nouvelle-Orléans, foyer ardent du parti séparatiste; le 23, belle action de mer qui ne sauve pas cette ville; sa reddition le 28 avril, trois jours avant celle des forts; Bâton-Rouge a le même sort. Les confédérés détruisent pour des millions de francs, du coton et du sucre, à la Nouvelle-Orléans et sur la route de la Nouvelle-Orléans à Memphis. — Burnside bombarde et prend le fort Macon, un des arsenaux de la Caroline du nord. — Yorktown, si voisine de Richmond, le chef-lieu du gouvernement sudiste, depuis le 5 avril, est menacée par le général Mac-Clellan. But inconnu du voyage fait à Richmond par le ministre de France qui est en résidence à Washington. Dès le 17, Frédéricsbourg, qui est à soixante milles au nord de Richmond, est attaqué par le général des fédéraux Mac-Dowell; Banks serre de près Richmond du côté du Rappahannock. Richmond est déserté, le 26, par le congrès sudiste. Les confédérés qui évacuent Yorktown sans combat le 3 mai, le 6 se retirent de Williamsbourg sur Richmond; un autre corps des fédéraux est débarqué à Westpoint à vingt milles de Williamsbourg. Norfolk, Portsmouth, et l'arsenal que les séparatistes occupent depuis plus d'un an sont aux fédéraux; les confédérés font sauter (11 mai) leur vaisseau cuirassé *le Merrimac*. Mais les vaisseaux blindés de l'Union, même *le Monitor*, ne peuvent servir à enlever Richmond; échec de cette flotte le 20. Le 24. les abords de Richmond sont dégagés par l'insuccès du général Banks qui, battu par Jackson à Winchester, se replie sur Williamsbourg, et sur le Potomac; Mac-Dowell est en péril sur le Rappahannock; Mac-Clellan se bat, deux jours, 30 et 31 mai, à cinq milles de Richmond, à Chickahominy sans succès décisif. Le général de l'Union, Fremont, bat le général Jackson, sur la route de Winchester à Strasbourg, mais sans résultat. Quatre semaines après, Richmond est sauvé par les combats qui durent cinq jours, du 25 juin au 1er juillet : Mac-Clellan vaincu ne s'éloigne pas beaucoup de ce théâtre d'opérations militaires. Il peut se joindre à l'armée que commande Burnside. Le président Lincoln vient visiter et encourager l'armée qui a tant lutté depuis trois mois sans atteindre son but. — A l'ouest, la position de Corinthe, importante pour les confédérés, est défendue par leur général Beauregard; le 9 mai, il gagne une victoire près de là, au village de Farmington, sur John Pope; mais le 28, il est obligé d'abandonner Corinthe au général Halleck. Les fédéraux prennent encore : 1° après un combat des flottes sur le Mississipi (6 juin), la place de Memphis; 2° Chattanoga, dans l'est du Tennessée. De Corinthe, Halleck administre mili-

tairement tout l'ouest. — Rigueurs exercées dans la Nouvelle-Orléans, même contre les femmes ardentes séparatistes, par le général unioniste Butler; il ne ménage pas les étrangers, Hollandais, Anglais, Français. — Les ports de la Nouvelle-Orléans, de Beaufort (Caroline du nord), de Port-Royal (Caroline du sud), qui sont en état de blocus depuis le 19 avril, d'après la déclaration du 12 mai du président Lincoln, devraient être ouverts au commerce à partir du 1er juin. — Échec des fédéraux devant Charlestown, en attaquant James Island (14 juin). — Au congrès de Washington, il est constaté (en avril) que la guerre aura coûté un milliard cent vingt-cinq millions depuis juin 1861. Les taxes sont reconstituées. Plainte des chambres de commerce de New-York, Boston, Philadelphie. On vote la mise en vente d'immenses espaces inoccupés entre le Mississipi et l'océan Pacifique, en les réservant au travail libre; on reconnaît (9 mai) la constitution de l'Arizona, territoire sans esclaves; on autorise la construction d'un chemin de fer entre San-Francisco de Californie et Saint-Joseph du Missouri, à travers des pays fermés à l'esclavage. Est votée l'abolition de l'esclavage, dans tous les Territoires de l'Union, par les représentants (85 voix contre 50) le 12 mai, par le sénat le 9 juin. La confiscation des biens des fonctionnaires du gouvernement confédéré qui ne poseront pas les armes d'ici à soixante jours est votée par les représentants (82 voix contre 68) le 26 mai, mais ils ne veulent pas d'un projet de confiscation des esclaves. — Après l'échec des fédéraux devant Richmond (25 juin-1er juillet), dans le Nord, énergiques résolutions et nouveaux armements. Le président Lincoln autorise la saisie de toute propriété de confédérés, employée dans un but militaire, et permet l'emploi des nègres pour les besoins de la guerre. Il décrète, à défaut de volontaires, la conscription : cause de vives agitations, surtout de la part des citoyens seulement naturalisés; résistances à l'enrôlement dans le Missouri, à l'impôt dans l'Indiana. — Le président du Sud, Jefferson Davis, menace de mort les officiers fédéraux faits prisonniers, si des citoyens du Sud pris sans armes sont mis à mort. Les confédérés ont recours aussi à la conscription. — Suite d'échecs pour les fédéraux (août), par l'habileté des généraux Jackson et Lee, opposés dans la Virginie à Burnside, Pope, Banks, Mac-Dowell, et Mac-Clellan général en chef de l'armée du Potomac. Le corps de Pope est celui qui a le plus à souffrir, 1° près de la rivière du Rapidan (9 août) contre Jackson; 2° à Manassas-Jonction, où la guerre avait commencé en 1861, le 30, contre Lee. Le 31, Burnside évacue Frédériksbourg, placée à égale distance de Washington et de Richmond. Les confédérés menacent la capitale de l'Union et songent à passer par le haut Potomac dans le Maryland, État à esclaves, pour y réveiller l'esprit séparatiste. Ils sont rejetés au delà de cette rivière, par une victoire de Mac-Clellan sur Lee (15 sept.). — Mac-Clellan, accusé de tiédeur pour la cause de l'abolition, perd le commandement de l'armée du Potomac, comme en 1861 on avait reproché trop de zèle pour la même cause au général Fremont. Une proclamation du président Lincoln (22 sept.) pose le principe de l'émancipation des esclaves à partir du 1er janvier 1863, au moyen d'indemnités; vote approbatif des représentants en décembre (80 contre 150). Démarche inutile de la France (30 oct.) auprès de l'Angleterre et de la Russie pour amener une suspension d'armes de six mois entre le gouvernement de Washington et le Sud. — Burnside, devenu général en chef de l'armée du Potomac, combat trois jours (13-15 déc.), d'abord pour se porter au sud du Rappahannock; puis, quand ce mouvement a échoué, pour dérober sa retraite au général Lee. Combats

heureux pour les confédérés dans le Kentucky et le Tennessée (fin de déc.). Banks, qui a remplacé Butler à la Nouvelle-Orléans et à la tête de l'armée du golfe, réoccupe Baton-Rouge que les confédérés, le 6 août, avaient pris, mais dispute vainement aux confédérés (27-29 déc.) Wicksbourg, point important plus au nord sur le Mississipi. — Le corsaire confédéré l'*Alabama*, de construction anglaise, commet beaucoup de ravages. — Les Indiens Sioux profitent de la guerre civile pour porter le fer et le feu dans le Minnesota (août). — En juin, époque où se ferme l'année financière, les recettes de l'Union sont de 854 millions de dollars, dont 530 fournis par l'emprunt, 49 par les douanes, 1 800 000 par les impôts directs; les dépenses ont été de 570 millions; les forces de terre ont monté à 800 000 hommes; les forces de mer consistent en 323 steamers et 104 navires à voiles. — Le sénat vote (déc.) pour les dépenses de l'armée jusqu'en juin 1864, 731 millions de dollars.

France. — Ouverture de la session le 27 janvier. Les découverts montent à 963 millions; une réforme sérieuse dans les finances est résolue; il y aura désormais deux budgets: dans le budget extraordinaire figurent les dépenses accidentelles, temporaires, qui doivent s'ajuster à un revenu déterminé, temporairement de même, pour cet objet. La conversion facultative des rentes 4 et demi %, des rentes 4 %, et des obligations trentenaires, est annoncée. Au sénat, à propos de l'adresse, débats sur la question romaine, sur la société de Saint-Vincent-de-Paul, sur la liberté de la presse et la liberté électorale. Le projet d'une dotation de 50 000 fr. de rente à attribuer au général Montauban, comte de Palikao, qui serait réversible sur ses descendants, mal accueilli dans les bureaux du Corps législatif et par l'opinion (févr.), est retiré par le gouvernement (4 mars). Succès de la conversion facultative, résultant de la loi du 12 fév.; la soulte, somme complément. déboursée par le rentier, produit au trésor 755 millions. Le supplém. de taxes, de 112 millions, proposé pour le budget de 1863, dans le projet primitif atteint beaucoup le sel et le sucre. Après le renvoi de 32 000 soldats dans leurs foyers, on demande comme en 1860 et 1861 un contingent de 100 000 hommes; le taux d'exonération est de 2 500 fr. Dans le budget tel que le vote le corps législatif le 25 juin, on renonce à la surtaxe du sel, on rétablit temporairement le double décime sur l'enregistrement, on augmente le prix des papiers timbrés, on crée l'impôt des chevaux et voitures. Les dépenses ordinaires pour 1863 sont fixées à 1 721 581 077 fr.; les voies et moyens à 1 729 941 118 fr.; l'excédent de recettes doit donc être de 8 360 041 fr. Pendant la discussion générale du budget, principales questions débattues; la spécialité du vote budgétaire, la loi de sûreté générale, la diminution du nombre des électeurs à Paris malgré l'augmentation du nombre d'habitants depuis 1857, la situation de la presse en province et à Paris, les charges qui grèvent la propriété foncière, l'impôt du revenu. Le monopole des tabacs est prorogé à l'État jusqu'au 1er janvier 1873. Les ministres ne doivent pas dépenser au delà des crédits ouverts à chacun d'eux (décret du 31 mai). Les suppléments de crédits de l'exercice de 1862, qui dépassent les crédits ouverts par la loi des finances du 28 juin 1861 et par diverses lois spéciales, de 177 795 382 fr., dont 43 pour la guerre, 67 pour la marine, font l'objet d'une loi spéciale votée par le corps législatif: à cette occasion, le ministre sans portefeuille, Billault, fait espérer que l'expédition du Mexique ne sera pas détournée de son objet, qui est d'obtenir réparation pour l'honneur national et les intérêts lésés (26 juin). Parmi les pétitions examinées par le sénat, celle de l'archevêque de Rennes au sujet

d'une nomination d'instituteur est écartée par la question préalable (7 mai); longs débats sur le décret du 4 mars 1862, dont l'objet est d'autoriser les travaux relatifs à la dérivation de la Dhuis vers Paris, que des pétitions dénoncent comme inconstitutionnel (mai et juin). Le nombre des pétitions déposées au sénat va toujours croissant : en 1858, 178; en 1860, 301; en 1861, 551; en 1862, 719. La session est close le 2 juillet. — Le 8, de Morny est fait duc — Le 18, le prince Napoléon a un fils. — Des délégués des ouvriers vont à l'Exposition de Londres (mai-juillet). — Avertissem. au *Progrès de Lyon* (24 juin); suppress., après deux avertiss. en janvier, de *l'Orléanais* (25 juillet); procès civil du *Courrier du Dimanche*, à cause du changement de propriétaires; avertissement à *la Guyenne* de Bordeaux (17 août), à *l'Opinion nationale* (8 déc.). — Procès politique de Miot et Greppo, ancien représentant de 1848 (juillet). — Drouyn de Lhuys remplace Thouvenel aux affaires étrangères (15 oct.): il est moins favorable à l'Italie. — Traité pour la délimitation avec l'Espagne (14 avril); avec la Suisse au sujet de la vallée des Dappes (8 déc.). — Constitution de la société du Prince Impérial, pour prêts et secours aux familles laborieuses (avril). — Règlement général de comptabilité publique (31 mai), travail d'une commission nommée en 1859 pour réviser et compléter l'ordonnance du 31 mai 1838. — Le principe de l'adjudication par la voie de publicité et de concurrence est appliqué à des concessions de chemins de fer (mai). Convention avec l'Italie pour le chemin de fer du Mont-Cenis (mai). Ouverture du chemin direct de Lyon à Grenoble (14 juin), de Pont-l'Evêque à Honfleur (7 juillet), d'Alger à Blidah (15 août). — Inauguration à Saint-Nazaire (14 avril) de la ligne de vapeurs transatlantiques qui dessert les Antilles et le golfe du Mexique. — Pour le service postal de l'Indo-Chine, des stipulations financières ont été votées par le Corps législatif. Inaugur. à Marseille (19 oct.) du premier bateau qui dessert cette ligne; communic. régulières avec l'Egypte, Aden, les Indes, Saïgon, récemment cédé par les Annamites, la Chine. Un point de ravitaill. pour cette ligne est acquis à l'entrée de la mer Rouge, le port d'Oboch. — Premi. ambassade du Japon à Paris (avril). — Le cheikh Othman, des Touaregs-Azguer, venu avec deux autres chefs de sa tribu à Biskra, à Alger, est reçu à Paris (fin de mai); une convention de commerce est signée avec cette tribu (26 nov.) à Ghadamès, à la frontière du pays de Tripoli, pour faciliter les relations à travers le grand désert et le Soudan. — Traité d'amitié et de commerce (12 sept.) avec le nouveau souverain de Madagascar, Radama II : la France aura un agent consulaire à Emyrne ; un Français obtient l'exploitation de mines et la mise en culture de vastes terrains. — Une agence consulaire est instituée en Guinée, sur la côte du royaume de Dahomey, à Whydad (déc.). — Crise produite dans quarante départements par la disette du coton américain; souffrances surtout dans la Seine-Inférieure, où on prend l'initiative d'une souscription générale en faveur des ouvriers; la fin de l'année est particulièrement douloureuse. — Le conseil d'État, réuni en présence de l'Empereur, adopte à une très-forte majorité (fin de nov.) le système de la liberté de la boulangerie à Paris : la taxe du pain serait supprimée, la caisse de la boulangerie abolie, le nombre des boulangers cesserait d'être limité. — Honneur rendu par l'Empereur à la mémoire de Richard Lenoir, un ouvrier devenu, sous le premier Empire, un des plus grands manufacturiers, à propos de l'inauguration du boulevard du prince Eugène à Paris (7 déc.). — Un rapport du ministre des finances à l'Empereur (27 déc.) constate pour l'exercice de 1862 un découvert de 35 millions, résultant surtout de la guerre du

Mexique et du remboursement de primes à l'exportation de sucres. — Par décret du 29 déc., pour le renouvellement du corps législatif en 1863, le nombre total des députés à élire, en raison de la population électorale de chaque département, est de 283. — Mort du compositeur Halévy (avril); de l'ancien chancelier duc Pasquier, à 96 ans (5 juill.); de l'archevêque de Paris, le cardinal Morlot, grand aumônier de l'Empereur, primicier de Saint-Denis (29 déc.). — Expos. à Paris (1er mai) des richesses du musée Campana : statues, sarcophages, vases, bijoux étrusques, grecs, romains, byzantins; et du spécimen du *Testament d'Auguste*, retrouvé à Ancyre. — Deux prem. vol. de l'*Inventaire sommaire des archives départem. antérieures à* 1790.

Grèce et Iles Ioniennes. — Le ministère présidé par Miaulis, dont font partie Botzaris, Christopoulos, André Condouriotis, donne sa démission le 24 janvier. L'amiral Canaris, plus populaire, essaye de former un cabinet. Le 1er février, l'ancien ministère se reconstitue au moment où éclate une insurrection militaire à Nauplie, arsenal du royaume. Une autorité révolutionnaire s'organise à Nauplie le 13; au bout d'un mois seulement, les troupes royales s'emparent, le 12 mars, des fortifications extérieures, le 13 de tous les retranchements de Nauplie. Insurrection dans l'île de Syra (Hermopolis) le 12 mars, réprimée le lendemain. Le 20 mars, un décret d'amnistie, dont est excepté notamment D. Grivas. Le 20 avril, Nauplie est entièrement recouvrée. L'établissement d'une garde nationale est décrété. Dissolution des conseils municipaux de Nauplie et de Syra. Les chambres promises pour le 7 mai, sont ouvertes le 17, au nom du roi, par le président du conseil, qui le 10 avait encore offert sa démission. Projets de loi pour l'établissement d'une garde nationale comme en Italie, pour l'application du suffrage universel à l'élection des députés : il doit y avoir 80 députés au lieu de 146; l'élection aura lieu par province; nul ne pourra être nommé que dans l'arrondissement où il aura été inscrit. Nouveau cabinet (7 juin), sous le général Colcotroni, qui s'attribue le département de l'intérieur. Par l'influence des hétairies, ou sociétés secrètes, animées des passions qui ont fait agir Garibaldi, révolution des 19-24 octobre, qui emporte rapidement la dynastie bavaroise. Le mouvement s'est communiqué des provinces occidentales, de Missolonghi à la capitale; accord entre le peuple et l'armée. Aucune résistance du roi Othon; son abdication. Un gouvernement provisoire de trois membres : Demitri Bulgaris, président; Constantin Canaris, Benizelo Roufos. Théodore Grivas, l'instigateur de la révolution, chef du parti républicain en Acarnanie, meurt à propos pour la cause de la monarchie constitutionnelle. Quelque velléité de revendiquer sur la Turquie les terres peuplées de Grecs. Une assemblée nationale est décrétée : elle aura 280 membres indigènes, c'est-à-dire le double du nombre des députés qui étaient élus sous le roi Othon. L'élection avait lieu sur la base de un député par 10 000 âmes, il y aura un constituant pour 5000 âmes. Embarras pour le choix d'un roi, le protocole de Londres (1830) excluant les membres des dynasties des trois États protecteurs. Candidature improvisée du prince Alfred; second fils de la reine Victoria, très-jeune officier de marine alors en station à Naples : elle est déclinée par Alexandre II et Napoléon III, qui ne veulent pas présenter le duc de Leuchtenberg allié à leur famille (19 nov.), ce qui annule le vote émis en sa faveur par le peuple grec (4-14 déc.). Le père du roi de Portugal, Ferdinand de Saxe-Gotha, refuse les offres des Anglais. Ils annoncent la cession à la Grèce des îles Ioniennes, si elle se donne un gouvernement monarchique constitutionnel qui soit à

leur gré. — L'assemblée législative de Corfou a présenté (4 avril) une adresse au lord h[illegible] commissaire pour l'union à la Grèce. — Le trésor est vide. Brigandage. Armée sans discipline.

Haïti. — Tentative d'insurrection (mai) réprimée. Le chef du mouvement est Salomon aîné, ancien ministre de Soulouque. Condamné à mort (10 juin) par la cour martiale des Cayes, il est exécuté avec treize complices. Quatre exécutions sont suspendues à cause de révélations qui décident de nouvelles arrestations.

Hollande. — Retraite du ministère van Heemstra, parce que sont rejetés plusieurs chapitres du budget. Les autres représentants du parti modéré, van Hall, Rochussen, van Reenem, ne voulant pas ou ne pouvant pas former un cabinet, le pouvoir revient aux mains de M. Thorbecke, chef des progressistes, qui l'avaient perdu en 1853 à cause de l'irritation causée à la majorité protestante par l'établissement de la hiérarchie catholique. Il est près de six semaines (1er fév.-12 mars) à constituer le cabinet. Ouverture des chambres le 23 avril. — Au sud de Bornéo, dans le Banjermassin, succès contre les rebelles qui, en 1860, lors de l'incorporation, avaient massacré les blancs. — Abolition de l'esclavage en Guyane, voté par la seconde chambre, en juillet (49 voix contre 4), moyennant 300 florins (640 fr.) d'indemnité que le gouvernement payera par tête, sans distinction d'âge ni de sexe.

Italie.— La France ne peut pas obtenir du pape (dépêche de Thouvenel le 11 janvier; réponse d'Antonelli le 18) qu'il transige de fait avec le nouveau gouvernement de l'Italie. Le cabinet Ricasoli, à cause du vote du 25 février où il a trop cherché les suffrages des députés de la gauche, se retire le 1er mars. Ministère Ratazzi du 3 mars, complété en avril par la nomin. du général Durando aux affaires étrangères, de Conforti à la justice, de Matteucci à l'instruction publique; A. Petiti a la guerre, Persano la marine, Sella les finances. Ce cabinet va durer neuf mois. Nouvelle période d'attente et d'incertitude, la solution de la question romaine ne pouvant pas être arrachée à la France. — Mort du prince de Capoue, oncle de François II, à Turin (21 avril). Fiançailles à Munich (avril), et bientôt (12 mai) mariage du grand duc de Toscane, Ferdinand, avec une sœur du ro François II. — Des détachements français de Rome concourent, avec les troupes italiennes, à donner la chasse aux brigands à l'entrée du royaume de Naples, surtout à Chiavone. — La session à Turin est interrompue, pendant six semaines, jusqu'au 3 juin. Voyage d'un mois de Victor-Emmanuel, par Livourne, à Naples et à Messine; il revient par Gênes (22 avril-20 mai), Il est rejoint à Naples, où il se rencontre avec le vice-roi d'Egypte, par les ambassadeurs de France, d'Angleterre, de Suède, de Belgique; il y reçoit la visite de son gendre, le prince Napoléon, qui sera le 25 mai à Palerme. Tous les ministres viennent successivement de Turin à Naples. Inauguration dans les Deux-Siciles du nouveau règlement judiciaire (1er mai). Première pierre du nouveau port de Naples, posée par le roi le 18. Hausse de l'emprunt italien de 70 à 72, parce qu'on espère un prochain arrangement de l'État avec la maison Rotschild, pour la construction du grand réseau des chemins de fer napolitains. Le 15 mai est découvert un complot formé par d'anciens compagnons de Garibaldi, dont le colonel Nullo, pour envahir le Tyrol autrichien par le mont Stelvio; arrestation à Sarnico, à l'ouest du lac Iseo, où sont saisies des armes et munitions de guerre; troubles sanglants à Brescia, à Bergame; démonstration populaire en faveur des

prisonniers. Garibaldi se fait garant pour eux; il s'irrite de la conduite du gouvernement, conforme cependant au droit international. Le parti Mazzinien se remue à Naples, à Salerne, à Gênes, où sont saisis les papiers de la société émancipatrice. Le tir national est suspendu dans la province de Lombardie. — Les amis de la cause italienne s'inquiètent et sont offensés des manifestations qui se produisent à Rome, depuis la fin de mai, en faveur du pouvoir temporel, sous le prétexte de la canonisation des vingt-sept martyrs du Japon en 1597; grande affluence de cardinaux, d'évêques, de prêtres, venant de toutes les parties de la catholicité. Nouvelle proposition française au pape (30 mai) : « Maintien du *statu quo*; l'Italie renoncerait à ses prétentions sur Rome. » Le 8 juin, dimanche de la Pentecôte, cérémonie de la canonisation; allocution du pape contre la révolution italienne; adresse, dans le même sens, de 21 cardinaux et 244 évêques. — Dans le parlement de Turin, débats au sujet de l'affaire de Sarnico; le gouvernement accusé d'avoir eu connaissance de quelque projet d'expédition, obtient un ordre du jour motivé, le 6 juin. Il présente une loi contre les associations politiques, laquelle irrite l'extrême gauche et les amis de Garibaldi, en même temps qu'il met en liberté les détenus de Sarnico. En réponse à l'allocution du pape et à l'adresse des évêques, une adresse au roi, votée le 18 par les députés, « proclame la volonté de la nation et ses droits sur Rome. » Dans les votes, les partisans et collègues de l'ancien ministre Ricasoli se partagent entre le gouvernement et l'opposition : le comte Bastogi et Minghetti soutiennent le cabinet Ratazzi; il est combattu par Peruzzi, Spaventa, Lanza, ancien président de la chambre. — Activité du ministre du commerce, le marquis de Pepoli; projets de loi pour la législation uniforme des sociétés anonymes; pour l'installation d'une société italienne de crédit foncier; pour l'unification des monnaies; pour le complément du système d'irrigation de la province de Lomelline dont les canaux seraient concédés à une compagnie; projet de code forestier; projet de concession à la compagnie Talabot et Rotschild des chemins de fer des provinces méridionales et d'autres chemins en Lombardie (16 juin). Pour les six derniers douzièmes du budget de 1862, encore un vote provisoire, le 29 juin (215 voix contre 81): il n'y aura de régularité financière que pour le prochain exercice. — Le 25 juin est votée la levée annuelle de 45,000 hommes pour l'Italie entière, d'après la loi sarde de 1854 qui demande 2 hommes par 1000 habitants. Ce contingent est soumis à un service de onze années, dont cinq sous les drapeaux, six en congé illimité, ce qui donnera en temps de paix 200,000 hommes, en temps de guerre 388,000. — Effervescence entretenue dans les associations démocratiques par la commission de la société émancipatrice de Gênes, dont Garibaldi est le président; manifeste violent du 25 juin. Garibaldi se porte à l'improviste à Palerme, à Termini, à Palerme encore, à Trapani; son langage passionné contre le gouvernement présent de Rome et contre l'influence française qui en écarte les Italiens, tandis qu'est annoncée au parlement de Turin la reconnaissance du royaume d'Italie par la Russie et par la Prusse (juillet). Le 3 août, proclamation royale « contre ceux qui violent les lois, portent atteinte à la liberté, à la sécurité de la patrie, en se constituant juges de ses destinées. » « Rome ou la mort, » est le cri des partisans de Garibaldi à Catane, où il se proclame dictateur au nom de la nation (19 août), constitue un gouvernement provisoire, et abolit l'impôt impopulaire du timbre et de l'enregistrement. De la Calabre, de la Basilicate, des Abruzzes, de jeunes volontaires courent vers Garibaldi; à Turin, où la session est prorogée, il est déclaré en

état de rébellion : état de siége décrété pour la Sicile où se portent Cialdini et l'amiral Persano, ministre de la marine, et bientôt pour les provinces napolitaines, où le général de La Marmora éprouve le dévouement de la garde nationale au roi et au plébiscite de 1860; dissolution de la société émancipatrice de Gênes. Au Vatican, mesures de défense concertées entre l'ambassadeur de France et le commandant du corps d'occupation (20 août). A Messine, à Avellino, tentative de démonstration en faveur de Garibaldi. Le 25, il s'échappe de Catane, débarque la nuit en Calabre près du cap Spartivento. Mais il succombe bientôt en se heurtant aux 1800 bersaglieri du colonel italien Pallavicini, est vaincu, blessé, pris à Aspromonte, le 29. Transporté à la Spezzia, il y souffre quatre mois d'une balle restée dans la jambe, et n'est rendu qu'à la fin de décembre à sa retraite de Caprera. Cette secousse a mis à l'épreuve le gouvernement national de Victor-Emmanuel. — Décret royal d'amnistie pour ceux qui ont pris part à l'expédition de Garibaldi, les soldats déserteurs exceptés (5 oct.). — Le mariage de la seconde fille du roi, la princesse Pie, avec le roi de Portugal D. Luis Ier, annoncé aux chambres le 11 juillet, a lieu par procuration à Turin le 26 sept. — La France ayant demandé au cabinet de Turin de garantir Rome de toute agression de forces régulières ou irrégulières, il se retranche dans ses droits de puissance indépendante. — En nov., débats dans le parlement au sujet de la conduite du ministère, de l'arrestation illégale de députés considérés comme les complices de Garibaldi, de la position du gouvernement en face de la France toujours maîtresse de Rome. Sans attendre le résultat de la discussion, le cabinet Ratazzi se retire (1er déc.). Tentative pour former un cabinet, tour à tour de M. Pasolini, préfet de Turin, de M. Cassinis, de Cialdini, de Farini, membre du dernier cabinet Cavour. Cabinet formé le 8 décembre sous la présidence de Farini, ministre sans portefeuille : Pasolini aux affaires étrangères; Peruzzi, Minghetti, Menabrea, tous trois anciens membres du cabinet Ricasoli, le premier à l'intérieur, le second aux finances, le troisième aux travaux publics; Pisanelli, un Napolitain, à la justice; della Rovere à la guerre; Ricci, de Gênes, à la marine; Manna, économiste napolitain, ancien ministre de François II, à l'agriculture; Amari, de Sicile, à l'instruction publique. Le budget provisoire est voté pour le premier trimestre de 1863. Sur un rapport du général de La Marmora, gouverneur général des provinces napolitaines, la chambre décide (16 déc.) qu'un comité de neuf membres pris dans son sein étudiera la question du brigandage, avisera aux moyens d'y remédier. La Marmora emploie des détachements mixtes de troupes et de gardes nationaux. Le 22, prorogation des chambres. — Les comités réactionnaires qui subventionnent et dirigent les brigands relèvent d'un comité central siégeant à Rome auprès de François II. — Le déficit pour 1862 est évalué à 418 millions; pour 1863, à 353, dont 127 de dépenses extraordinaires. — Ouverture du chemin de fer de Naples à Rome (1er décembre). De 1860 à 1862, ont été mis en exploitation 753 kil. de chemins de fer. — Rapides progrès de l'instruction publique, secondaire et primaire, dans les provinces du midi. — A Rome, est décrétée (déc.) la mise à exécution de la loi communale, conformément à l'édit du 24 novembre 1850 pour l'élection de nouveaux conseils municipaux; le municipe de Rome sera l'objet d'une ordonnance spéciale.

Japon. — Attentat contre des Anglais, 25, 26, 28 juin, 14 septembre. Les ambassadeurs étrangers transférent leur résidence de Yeddo à Yokohama. Demandes de réparations sans effet. — Le souverain temporel,

ou tycoon, laisse plus d'indépendance aux chefs de l'aristocratie, les daimios.

Mexique. — Les troupes de France et d'Espagne, déjà débarquées pour agir contre le président Juarez, sont arrêtées quelque temps dans leur marche par la convention de la Soledad (10 février), que les représentants des trois puissances, France, Espagne, Angleterre, concluent avec le représentant de Juarez, son ministre des affaires étrangères, le général Doblado. D'après cette convention, on doit entrer immédiatement en négociations pour le règlement des réclamations des alliés et pour la conclusion d'un traité : ils occuperont, dans l'intervalle, Cordova, Orizaba, Tehuancan; si les négociations sont rompues, ils reprendront leur position près de la Vera-Cruz. Avant qu'on sache que cette convention est réprouvée par Napoléon III, les Espagnols, avec le général Prim, comte de Reuss, marquis de Los Castillejos, arrivent à Orizaba; les Français, que commande le général Lorencez, à Tehuacan, à l'ouest des montagnes, les uns et les autres évitant le plus possible le séjour dans les parages de la Vera-Cruz, où sévit la fièvre jaune. Les troupes anglaises (1er mars) s'embarquent sur la flotte stationnée devant la Vera-Cruz. Griefs que donne encore contre lui Juarez : il décrète un emprunt forcé de 10 millions sur les marchands espagnols; il réclame l'arrestation ou l'éloignement du général Almonte, un de ses ennemis, qui accompagne l'expédition française; il fait fusiller un autre partisan de l'intervention européenne, le général Robles (20 mars). Les conférences d'Orizaba (9 avril) entre les commandants et les plénipotentiaires alliés décident leur rupture : Anglais et Espagnols ne veulent pas combattre pour changer la forme de gouvernement, et notamment pour élever un trône où puisse s'asseoir l'archiduc Maximilien, un frère de l'empereur d'Autriche; ils sont décidés à laisser les Français agir seuls. Le ministre de France au Mexique, M. de Saligny, et le vice-amiral Jurien de la Gravière, le 16, déclarent formellement la guerre au gouvernement de Juarez, et datent ce même jour de Cordova un manifeste au peuple mexicain, auquel s'adresse aussi le général Almonte. Marquez, Cobos, divers chefs de bandes, arment contre Juarez. Le 18, le corps expéditionnaire français (7000 hommes) part de Cordova, arrive le 20 à Orizaba après un engagement heureux de cavalerie; on y apprend, le 26, la résolution de Napoléon III de pousser en avant; le 28, il ne traverse la montagne des Cumbres, au delà de laquelle, à l'ouest, est la Puebla, que par un combat acharné, livré, au-dessus du village d'Aculcingo, au corps juariste du général Zarragosa. Juarez, ce même jour 27 avril signe un traité avec le ministre des États-Unis pour un emprunt de 25 millions de dollars, en garantie desquels il promet des provinces : ce traité n'aura pas son effet. — Cette expédition d'Européens au Mexique, qui est un défi à la doctrine Monroe, ne peut être empêchée par les États-Unis, que déchire la guerre civile. — Lorencez, en s'avançant sur Puebla où l'on espérait un mouvement contre Juarez, à trois lieues en deçà, se heurte aux retranchements de Guadalupe (5 mai). Cette position forte, disputée par les zouaves, reste aux Mexicains. Toutefois, est gardé le campement d'Amazoc; on retourne d'Amazoc à Orizaba, où l'on rentre par un combat brillant, commun aux Français et au corps de Marquez, qu'attaquait une portion de la garnison de Puebla sous Zarragosa. Un renfort est déjà arrivé de France, avec le général Douay, à la Vera-Cruz. Une autre armée est préparée, le corps législatif votant à l'unanimité (17 juin) 7 millions pour le ministère de la guerre, 8 pour celui de la marine. Malgré les bandes mexicaines, il n'y a jamais interruption

de communication entre la petite armée postée à Orizaba et la Vera-Cruz, où les maladies font de terribles ravages (mai-oct.). Toutes les troupes embarquées de France, sur 15 vaisseaux et 17 transports, font monter l'effectif à 27 000 hommes et 5000 chevaux, formant deux divisions d'infanterie et une brigade de cavalerie sous le général de division Forez, auquel une lettre de Napoléon III (3 juillet) marque le but politique, monarchique même, autant que militaire et commercial, de l'expédition. — Juarez, qui est à la merci de ses chefs de corps, essaye de se donner l'appui du congrès de Mexico; les députés, à l'unanimité (27 oct.), adoptent son manifeste de défense nationale. — Pour la nouvelle armée française, qui touche la Vera-Cruz à la fin d'octobre, difficulté d'avancer, à cause des pluies et des mauvaises routes; transports et vivres insuffisants. Occupation, le 8 nov., de Jalapa; le 23, des positions de la côte, Medelin, Alvaredo, même de Tampico. Les ressources se concentrent à Orizaba pour marcher contre Puebla.

Perse. — Haines violentes entre les populations schiites de l'Iran (Perse) et les hordes sunnites du Touran (Turkestan) : des Turcomans, pris en attaquant Mesched, ville de Perse, sont fusillés sans pitié (fév.). Ils saccagent encore la province persane de Maganderan. — Guerre continuelle entre les souverains d'Hérat et de Caboul. Le souverain de Caboul, Dost-Mohammed, attaquant Hérat, l'armée persane sous le général Mourad-Mirza, longtemps retenue sur la frontière du Caboul par les obligations du traité de 1857 avec les Anglais, s'apprête de son côté à assiéger Hérat (nov.). Un agent anglais est installé publiquement à Caboul.

Portugal. — Émeutes fréquentes par suite de nouvelles taxes; sur plusieurs points, on brûle les registres et les rôles de contributions (avril-mai). L'enseignement que donnent les sœurs de charité est reconnu par une loi que votent les députés le 26 mai (53 voix contre 8).

Russie et Pologne. — Mort du chancelier d'État, le comte de Nesselrode (22 mars). — Après l'emprunt de 375 millions de francs en 5 % que l'État vient de négocier avec les Rotschild, la Banque, par décret du 9 mai, est tenue d'échanger ses billets contre de l'or et de l'argent à partir du 13 mai; le change des métaux contre du papier diminuera success. jusqu'au taux normal. Projet d'organisation judiciaire (mai) : nul ne sera puni que par un tribun compétent; la procéd. sera publique; établiss. du jury. — Télégraphe entre Londres et la ville de Sibérie Tiunmen, à l'ouest de Tobolsk (24 juin). — Par chemin de fer, Pétersbourg est à 42 heures de Berlin. — Chemin de fer complet de Moscou à Nijni-Novogorod. — Nombreux incendies, particulièrement à St-Pétersbourg (9 juin); mesures sévères de répression — Toutes les écoles militaires du dimanche sont fermées. — Une université est instituée à Odessa pour la Nouvelle Russie (28 juin). — En Pologne (29 avril), à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de l'empereur, dégrèvement d'impôts en faveur de la classe ouvrière; remise ou adoucissement de peines à Varsovie. Première réunion (27 mai) du conseil municipal; André Zamoyski y est présent. Première séance du conseil d'État (10 juin). Le marquis Wielopolski, nommé chef du gouvernement civil, ministre *ad latus* du grand-duc Constantin, frère de l'empereur, fait depuis le 8 juin lieutenant-général du royaume, annonce le 30 au conseil d'État que les correspondances du clergé catholique avec le saint-siége passeront toujours, comme c'était autrefois jusqu'en 1845, par l'intermédiaire du lieutenant de l'empereur. Le 20 juin est publié un ukase du 5 concernant l'égalité civile

des juifs dans le royaume. Divers attentats, produits par les passions qui fermentent en Pologne, le 27 juin, contre le général Luders, qui, blessé grièvement, retourne à Saint-Pétersbourg, le 3 juillet contre le grand-duc Constantin, arrivé depuis deux jours à Varsovie, le 7 et 15 août contre le marquis de Wielopolski. — Un procès-verbal daté du 19 juillet constate que depuis le commencement de l'année ont été arrêtées à Varsovie 14 833 personnes, soit un dixième de la population totale de la ville. Une adresse de nobles de Podolie, assemblés à Kaminiek, demande à l'empereur, conformément aux promesses de 1815, la réunion administrative de la province au royaume de Pologne; aussitôt un ukase (31 oct.) prive de leurs fonctions et défère devant le sénat de Saint-Pétersbourg le maréchal de la province et les maréchaux de districts : ils sont amenés à Saint-Pétersbourg, le sénat ne reconnaît pas dans leur conduite un crime de lèse-majesté (23 déc.). Adresse analogue rédigée par la noblesse de Lithuanie, à Minsk (déc.). A Varsovie, commence (11 déc.) le procès public, devant le tribunal militaire, de soixante-six personnes accusées de société secrète et de projet d'insurrection générale. — Le grand-duc Michel est nommé lieutenant de l'empereur dans le Caucase (déc.).

Suède. — Accueil enthousiaste fait par la population de Copenhague à la jeunesse des universités suédoises de Lund, Christiania, Upsal (mai). On célèbre avec pompe à Stockholm l'anniversaire de la bataille de Pultava (9 juillet). L'entrevue demandée par Charles XV à Frédéric VII a lieu le 17, près de Frédériksborg et d'Elseneur, sans leurs ministres. — La part de responsabilité que doivent avoir les ministres dans la conclusion des traités est l'objet d'un projet de loi discuté par la diète de Stockholm. Le retour annuel des sessions demandé par l'ordre des bourgeois et par l'ordre des paysans n'est pas consenti par l'ordre des nobles. Autorisation des mariages entre chrétiens et juifs.

Suisse. — A Genève, l'assemblée constituante élue pour la révision de la constitution de 1847 ne donne que peu de voix au parti radical de James Fazy (juin). Cependant le projet de constitution du parti modéré est rejeté par les électeurs à une majorité de 459 voix sur 12 000 votants (7 déc.). — Dans l'Argovie, le grand conseil, qui a par une loi attribué aux juifs l'égalité politique, est révoqué par le suffrage direct du peuple : 29 000 voix contre 9 000.

Turquie. — Fuad-Pacha devient grand-vizir, Aali-Pacha ministre des affaires étrangères. Emprunt souscrit à Londres (mars); projet de rétablir la circulation monétaire, en retirant successivement les caïmés, qui sont un papier-monnaie. — Troubles à Alep (mai), dangereux pour les chrétiens. — Le chef des Druses du Hauran, Khaltar-Bey, refuse seul de payer l'impôt; il attaque les convois de troupes aux portes même de Damas. — Appel au monde catholique en faveur des Églises bulgare et grecque, qui se rallient à Rome par le légat apostolique de Constantinople, primat arménien, archevêque grec-uni, chef spirituel des Bulgares unis (avril). — Le prince Jean Couza ouvre (5 fév.) l'assemblée législative commune de Moldavie et Valachie; un seul ministère. Le président du conseil, Barbo-Catardji, est assassiné à la sortie de l'assemblée (20 juin). Les députés donnent pour six mois des pouvoirs de dictature au prince (56 voix contre 36). — La guerre contre les Monténégrins, qui ne cessent d'assaillir le territoire turc tandis que les Turcs, retenus par des traités, s'interdisaient de franchir leur frontière, est poussée plus vigoureusement par Omer-Pacha, assisté de Dervisch-Pacha,

d'Abdi-Pacha, de Hussein-Pacha. Les rebelles sont pris entre les troupes venant d'Albanie sous Abdi, et celles de l'Herzégovine sous Dervisch : la forteresse de Niksick, vivement disputée (mai) reste aux Turcs, qui ne gardent pas (juin) celle d'Ostrog. Des sujets de l'Autriche viennent, contrairement aux traités, des districts de Castel-Nuovo et de Cattaro, combattre avec les Monténégrins. Au milieu de juillet, Dervisch, Abdi, Hussein-Pacha font leur jonction. Le prince Nicolas de Monténégro demande un armistice ; Omer-Pacha n'accorde (commencement d'août) l'ouverture de négociations à Scutari qu'à la condition d'une prompte issue. Les conseils de la Russie portent à la paix le prince Nicolas; son beau-père, chef des montagnards, proteste au nom de l'armée. Lutte acharnée encore du 18 au 25 août, surtout aux défilés de la Douga : défaite des Monténégrins; les Turcs, le 26, occupent Cettigne. Le soin de la pacification est confié à la conférence des puissances européennes à Constantinople, qui a déjà à régler le débat serbe. — En Servie, après des rixes fréquentes entre les chrétiens et les Turcs, et le meurtre d'un enfant serbe, les Turcs, cernés dans la forteresse de Belgrade, bombardent la ville (17-18 juin). Armistice le 18 au soir. La Porte veut que, préalablement à toute négociation, les Serbes suspendent leurs armements; ils refusent : elle ne veut pas être replacée sur le terrain du traité de Belgrade. La conférence européenne à Constantinople décide (4 sept.) qu'il n'y aura plus dans la principauté d'autre juridiction que la juridiction serbe (la population musulmane devant quitter la principauté) ; sur les six forteresses que les Turcs avaient jusqu'ici occupées, ils ne conservent garnison que dans quatre : Belgrade, en rendant le faubourg qui entoure la forteresse, Feth-Islam, Schabatz et Semendria. — Traité pour le Monténégro établi par la même conférence, accepté par les Monténégrins (8-9 sept.) : on stipule la reconnaissance par le Monténégro de la suzeraineté de la Porte, la construction à travers le pays d'une route militaire, que protégeront des fortins ; les Monténégrins obtiennent libre importation et exportation dans tous les ports turcs, particulièrement Antivari. — Des armes et des munitions destinées pour la Servie sont envoyées, contre la foi des traités, de la Russie à travers les Principautés-Unies ; elles sont saisies par les Turcs (déc.) Fréquents transports d'armes de Valachie en Bulgarie. — Traités de commerce de la Porte avec la Russie le 28 fév., en mars avec la Hollande le 4, avec la Suède le 11, l'Espagne le 19, la Prusse et le Zollverein le 20, avec l'Autriche le 22 mai. — Le pacha d'Égypte, Saïd, visite l'Europe ; de la Sicile à Naples, à Rome (mai), à Toulon, Paris, Londres. — Progrès des travaux de l'isthme de Suez ; les travailleurs indigènes, les fellahs se renouvellent par contingents mensuels de vingt mille.

1863.

Afghanistan — Mort (29 mai) de Dost-Mohammed, schah depuis 1829, qui vient de prendre Hérat. Il a désigné pour lui succéder un de ses fils, Shir-Ali; un autre, Mohammed-Schérif-Schan, prend les armes. Intervention des Persans. Guerre civile à Hérat et à Caboul.

Afrique. — A Madagascar, Radama II autorise une comp. française pour l'expl. agric., indust. commerc. de vastes terrains concédés (2 mai). Dans la capitale, Tananarive, révolution de quatre jours (8-12 mai) : les anciens officiers et grands du peuple font mourir les ministres et favoris (menamaso) de Radama II; il est étranglé. Sa veuve, Rabodo, est proclamée par le vieux parti des Hovas, sous le nom de Rasoahery ; elle accepte un conseil qui limite son pouvoir; liberté de conscience maintenue ; abolition du *tanguin*, ou épreuve judiciaire par le poison. On

n'inquiète pas les Européens; mais les traités récemment conclus sont suspendus.

Allemagne, Autriche et Prusse. — Le projet autrichien de réforme fédérale consistant dans la formation, à Francfort, à côté de la diète, d'une chambre de délégués des diverses chambres allemandes, est rejeté dans la diète par 9 voix contre 7 (22 janv.). La Prusse se montre favorable à une représentation nationale issue d'élections directes, mais déclare que pour une pareille réforme il faut l'unanimité de la diète. — Convention à Hambourg entre les États riverains de l'Elbe, pour la modération ou la suppression, par degrés, des droits de péage sur ce fleuve. — Le duc de Saxe-Cobourg-Gotha, Ernest, chef du parti du Nationalverein, qui poursuit l'idée d'un empire allemand sous la dynastie des Hohenzollern, va à Vienne en conciliateur (juin). — Les deux questions de la réforme de la constitution fédérale et de l'acceptation par les divers États du traité de commerce franco-prussien du 2 août 1862, préoccupent tous les gouvernements et tous les parlements de chaque État. Conférences douanières rivales à Munich, à Berlin (juin-nov.). La Bavière surtout proteste contre l'article 31 du traité qui exclut l'Autriche de l'union commerciale avec les autres États. Presque partout est désiré un véritable parlement central. Congrès de journalistes allemands, fondé à Francfort (juillet). Au Hanovre, élections parlementaires en faveur des progressistes. A Hesse-Cassel, session active de sept mois, jusqu'à la fin de juillet; une autre session, close le 1er nov., manifeste un désaccord nouveau entre les députés et l'électeur. Entrevue de l'empereur et du roi de Prusse à Gastein, sur le territoire autrichien (2-3 août). L'empereur projette la réunion d'un congrès de princes à Francfort, pour se concerter sur la réforme de la constitution fédérale; le roi de Prusse refuse de s'y rendre. Ce congrès s'ouvre le 17 août. La plupart des princes sont accompagnés de leurs ministres des affaires étrangères. L'empereur y propose notamment l'établissement, au lieu d'une diète unique, d'un directoire fédéral composé de cinq membres; d'un conseil fédéral remplaçant le conseil étroit (17 voix) de la diète actuelle; d'une chambre des princes composée de tous les États souverains, princes ou villes, auxquels s'ajouteraient deux chargés de pouvoirs des anciens princes médiatisés en 1806; d'une chambre des députés, élus par les chambres des divers États. Concurremment a lieu, à Francfort, depuis le 21 août, la réunion annuelle de l'association centrale des députés des divers parlements allemands; elle adopte à l'unanimité le principe de l'élection directe pour la composition de la chambre des députés fédéraux : ce que demandent aussi trois membres du congrès des princes, le grand-duc de Bade, les ducs de Saxe-Cobourg-Gotha et Weimar. Au congrès des princes, dans le vote final (1er sept.), pas d'unanimité : votent contre l'ensemble du projet Bade, Weimar, Mecklembourg, Waldeck. — La mort du duc d'Anhalt-Bernbourg sans héritier mâle (19 août) fait duc d'Anhalt unique (le 30) le duc d'Anhalt-Dessau-Coethen, prince âgé déjà, qui a un fils et des petits-fils. — En Prusse, où beaucoup de députés fonctionnaires ont été punis de leurs votes d'opposition à la fin de 1862, les chambres ouvertes (14 janv.) par M. de Bismark qui lit le discours du trône, ne se prêtent pas à des avances de conciliation; le discours du président provisoire de la chambre des députés, Grabow, et le projet d'adresse des libéraux, dû à M. de Virchow, combattu vainement par M. de Vincke, voté le 29, reprochent également aux ministres la violation de l'article 99 de la constitution, et les dépenses non comprises dans les budgets de 1861 et 1862, qu'ils ont

faites pour l'organisation de l'armée projetée par le roi, dont ne veulent pas les députés, défenseurs de la loi surannée du 3 sept. 1814 sur le service militaire. On célèbre avec enthousiasme l'anniversaire de l'organisation de la landwehr et de la proclamation du roi Frédéric-Guillaume « A mon peuple », en 1813 (17 mars). Le rescrit royal du 3 février est sans effet. Discussions irritantes sur la politique étrangère, surtout à l'occasion de la Pologne, à laquelle est ouvertement hostile le ministère Bismark. Conflit dans la chambre des députés, relativement au droit d'interrompre les ministres, réclamé par le président (11 mai). Les ministres refusent de paraître désormais à la chambre. Le 22, adresse des députés au roi, au sujet de cette nouvelle crise constitutionnelle. Le 27, la session est déclarée close. Le 28, les conseils municipaux sont invités à ne pas voter des adresses au roi ou à la chambre des députés, comme beaucoup ont fait pendant cette session. Le 1er juin, est établi, en vertu de l'article 63 de la constitution du 31 janvier 1850, le régime des avertissements et de la suppression par décision administrative, pour les journaux et écrits périodiques. La légalité de cette ordonnance est contestée par six journaux de Berlin; ils sont les premiers frappés d'avertissements : conseils municipaux, et assemblées d'électeurs, protestent en vain. Le prince royal, à Dantzick, publiquement, désapprouve, le 5, la conduite du ministère. Réception significative faite dans plusieurs villes aux députés du parti libéral. Des députations de villes envoyées au roi n'obtiennent pas audience. Association à Berlin, 27 juin, pour la défense de la liberté de la presse. La chambre est dissoute le 4 sept. Les nouvelles élections, dans tous les grands centres, sont favorables au parti progressiste et aussi au parti féodal et réactionnaire; les vieux libéraux et les cléricaux sont ceux qui perdent le plus de voix. Quatre Polonais, accusés du crime de haute trahison, comme complices de l'insurrection contre les Russes, sont élus par le duché de Posen. Les chambres sont ouvertes par le roi en personne (9 nov.). Grabow est élu président des députés. Le 19, la chambre des seigneurs, en votant l'adresse, ne condamne pas l'ordonnance du 1er juin. Le débat constitutionnel intérieur est comme suspendu par les discussions ardentes auxquelles donnent lieu les questions de constitution et de succession des duchés de Schleswig-Holstein. Le régime des avertissements pour les journaux est aboli le 21 novembre. Projet d'emprunt (9 déc.) de 11 millions de thalers, pour les armements extraordinaires contre le Danemark. Le 18 les députés déclarent, contrairement à la politique du cabinet (207 voix contre 107), que les fonds de cet emprunt seront employés non-seulement pour la cause fédérale des duchés, mais en faveur du prétendant Frédéric d'Augustenbourg. La réponse royale maintient les prérogatives de la couronne pour la direction des affaires étrangères. — En Autriche, les diètes provinciales s'ouvrent pour tout l'empire, Hongrie et Venise exceptées, le 8 janvier. Dans les discussions du Reichsrath, ouvert au nom de l'empereur, une fois par l'archiduc Renier son cousin, une autre fois par son plus jeune frère Charles-Louis, ton libéral et constitutionnel des ministres comme des députés; le comte de Rechberg, ministre des affaires étrangères, Antoine de Schmerling, ministre d'État, sont les principaux organes du gouvernement. On touche avec calme et netteté toutes les questions : situation de Hongrie et Pologne, réforme fédérale, égalité des confessions religieuses; principaux orateurs, Giskra, Kuranda, Rechbauer, Grocnolski. Dans le projet de budget pour 1864, 52 millions de florins sont demandés, aux dépenses extraordinaires, pour l'amortissement de la dette :

le déficit de 49 millions, des recettes sur les dépenses, devra être couvert, pour 16 millions par de nouveaux impôts, pour le reste par des opérations de crédit. L'ensemble de la dette de l'État envers la banque nationale commence à se réduire. Le projet de loi ministériel sur l'impôt des classes est retiré. — Le Polonais Langiewicz, entré sans armes le 19 mars sur le territoire autrichien après avoir combattu les Russes, est arrêté, enfermé à Josephstadt; il demande vainement (8 avril et 24 oct.) à se rendre en Suisse; il adresse sans succès à la chambre des députés (6 juillet) une pétition pour être mis en liberté. Le général polonais Wysocki, pris en Gallicie, est interné. Un conseiller de tribunal à Lemberg (Gallicie), de nationalité polonaise, est assassiné (oct.). — Comité général d'indépendance en Hongrie, révélé par une proclamation de Kossuth du 26 nov.. — La chambre des députés en Autriche, comme en Prusse, se passionne (nov., déc.) contre le Danemark, dans la question du Schleswig-Holstein; vif débat du Reichsrath (4 déc.), à propos du budget des affaires étrangères : les deux gouvernements retiennent l'ardeur belliqueuse des chambres et du peuple. — L'archiduc Maximilien, parent éloigné de l'empereur, grand maître de l'ordre Teutonique, qui meurt le 1er juin à 81 ans, laisse son immense fortune à sa nièce, fille de l'ancien duc de Modène François IV d'Este, femme du duc de Bordeaux.—Mort du philosophe Jacob Grimm. — Traités de la Prusse avec la Belgique, pour la navigat., la protect. récipr. de la propriété littér. et artistiq., le rachat des droits de l'Escaut, les postes (28 mars, 8 mai). — Congrès à Munich (sept.) de théolog. et savants catholiques.

Allemagne et **Danemark.** — La question du Holstein, même celle du Schleswig qui est étranger à la Confédération germanique, est toute l'année l'objet de notes diplomatiques, et même de préoccupations militaires. Le 5 janvier, le Danemark répond à une note anglaise du 20 novembre, intervenant au profit du Holstein. — Le 30 mars, patente royale qui règle l'autonomie et la position constitutionnelle du Holstein dans la monarchie. Aussitôt protestent l'Autriche et la Prusse, l'une par une note du 13, l'autre par une note du 15 avril, revendiquant pour elles et pour la Confédération tous les droits et titres de nature fédérale ou internationale favorables à l'indépendance constitutionnelle du Schleswig comme du Holstein, reposant sur les arrangements de 1852 ou sur n'importe quelle autre base. Le ministre des affaires étrangères de Danemark M. Hall répond le 16 mai. La Prusse le 23, l'Autriche le 26, insistent. Le 18 juin, à Francfort, la commission de la diète propose de sommer le Danemark de retirer l'ordonnance du 30 mars; la diète adopte (9 juill.) cette proposition. Une prochaine exécution fédérale est résolue le 1er oct. — En Danemark, le prince héréditaire, Frédéric-Ferdinand, oncle du roi, meurt sans enfants (29 juin). — La diète du Schleswig, à peine ouverte, est ajournée par le commissaire royal (17 juillet), vingt-quatre membres du parti allemand refusant de voter dans une question de vérification de pouvoir. — A Copenhague est discutée une nouvelle constitution pour les intérêts généraux et communs du Danemark et du Schleswig. Elle laisse au Schleswig ses États, son ministère, ses privilèges de province. Les efforts du premier ministre Hall entraînent le vote de la chambre ou Rigsraad en troisième lecture (41 voix contre 16). Le roi Frédéric VII, malade depuis quelques jours, meurt le 15 nov. à 55 ans. Son successeur légitime est Christian IX, de la branche de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Glucksbourg, reconnu héritier de la couronne de Danemark et des duchés par le traité de Londres du 8 mai 1852, auquel ont souscrit la Suède, la Russie, la

Prusse et l'Autriche, mais non à la Confédération. Le nouveau roi, âgé de 45 ans, beau-père du prince de Galles, père du roi de Grèce Georges Ier, a pour compétiteur dans les duchés (16 novembre) Frédéric, de la branche d'Augustenbourg, laquelle avait renoncé à tous droits en 1852: Christian IX conserve le ministère Hall, confirme le 18 la constitution votée le 13. Agitation dans le Holstein, mais sans prise d'armes, pour se séparer du royaume uni en reconnaissant le prince d'Augustenbourg : vingt-quatre membres des États de Holstein s'adressent à la diète de Francfort. Dans presque tous les États allemands, princes, parlements et peuple se déclarent pour le prétendant aux duchés, que soutient le Nationalverein, en vue de l'union indivisible du Schleswig et du Holstein sous le drapeau fédéral. La Suède proteste (29 nov.) contre l'intervention allemande dans les destinées du Schleswig. Le grand-duc de Bade et le ministre du roi de Saxe M. de Beust, sont très-violents contre le Danemark. Les gouvernements de Prusse et d'Autriche, qui protestent contre la sanction donnée par Christian IX à la constitution générale votée deux jours avant son avénement, déclarent, de concert, à la diète, le 28, qu'ils reconnaissent le droit de succession réglé en 1852; communication dans ce sens à leurs parlements respectifs, le 1er déc. A Berlin, néanmoins, le 2, 23 députés contre 63 adoptent la motion Virchow pour la séparation des duchés sous Frédéric d'Augustenbourg : la politique du ministre Bismark est réprouvée. A Francfort, dans la diète, où le droit de présence est retiré au plénipotentiaire danois, la majorité, qui paraissait vouloir l'occupation militaire des duchés par les troupes fédérales, se range à la proposition austro-prussienne pour l'exécution fédérale pure et simple, telle qu'elle a été résolue le 1er octobre (7 déc.): sept jours seulement sont donnés au Danemark pour retirer ses troupes des duchés. Le 4, Christian IX a annulé, par patente royale, l'ordonnance du 30 mars concernant la situation constitutionnelle du Holstein. Le 9, les cabinets de Vienne et de Berlin déclarent aux autres puissances signataires du traité de succession de 1852 qu'ils ne s'y conformeront que si le Danemark respecte les droits des duchés auxquels porte atteinte la constitution du 18 nov. — Gotha est le quartier général du prétendant. C'est de là qu'il écrit, le 2 déc., à Napoléon III; la réponse impériale du 10, sympathique pour la nationalité holsteinoise, ne préjuge rien de la question de succession. — Les quatre puissances chargées le 7 de l'exécution fédérale, Autriche, Prusse, Saxe royale, Hanovre, le 15 notifient au Danemark leur entrée prochaine dans les duchés. Le 21, à Francfort, réunion de neuf cents membres de diverses chambres allemandes; ils se prononcent pour le droit du duc Frédéric et pour l'indépendance des duchés unis Schleswig-Holstein; ils forment un comité de trente-six membres. Ils émettent le vœu de la convocation prochaine d'un parlement allemand. Le 24 arrive à Altona (Holstein), le contingent saxon, et successivement les autres : les Danois se sont retirés au nord de l'Eider. A Altona, le 24, à Elmshorn, le 27, des milliers de Holsteinois se prononcent avec enthousiasme pour duc Frédéric, qui a déclaré rétablie la constitution du 15 sept. 1848. A Copenhague, où la session du Rigsraad a été close le 21, démission, le 25, du ministère Hall, auquel le roi proposait de suspendre la constitution du 18 nov., son ouvrage. Il ne se forme un nouveau cabinet que le 31, sous la présidence de l'évêque Monrad, qui faisait partie du ministère Hall. Une motion austro-prussienne à Francfort, le 28, requiert la Diète de sommer le Danemark de retirer la constitution du 18 nov., où, en cas de refus, d'occuper le Schleswig. Le 30, le duc

Frédéric arrive inopinément à Kiel; il fait acte de souverain. Les Danois paraissent décidés à se défendre au nord de l'Eider dans le Schleswig. L'Angleterre propose une conférence européenne spéciale pour régler le débat. (31 déc.)

Amérique centrale. — L'indien Carrera, président du Guatemala, fait la guerre à San-Salvador : cette république, qui est soutenue par celle de Honduras, à son tour déclare la guerre au Nicaragua (janv.-mars). Succès de Carrera; il prend après un siége de 25 jours (25 oct.) et pille la ville de San-Salvador, en poursuit le président Barrios, lequel trouve asile à Panama. Duenas est installé comme président provisoire.

Amérique du Sud. — Au Venezuela, la lutte entre le président général Paez et les fédéralistes, tourne au profit du chef de ces derniers, le général Falcon; vainqueur (avril), il devient président provisoire (17 juin) et convoque (juillet) une assemblée constituante qui doit établir (déc.) un gouvernement légal. La garnison de Porto-Cabello s'est déclarée contre lui. — Le prés. de l'Equateur Florès attaque le prés. Mosquera de la Nouvelle Grenade; vaincu, il fait la paix. — Au Pérou, nouvelle loi monétaire due au ministre des finances, Gaives; elle est calquée sur celle de France, seulement l'unité est cinq fois plus forte : c'est le soleil qui pèse 25 grammes, et vaut 5 francs. Don Ramon, grand maréchal, élu président en avril 1862, meurt (avril); le premier vice-président, le général Pezet, devient président provisoire. — Dans l'État oriental, invasion du général Florès, il ne triomphe pas du président Berro. — Le congrès Argentin reconnaît les dettes qui résultent de la guerre civile fédérale depuis 1838. Chute sanglante d'un chef des fédéralistes, el Chacho.

Angleterre. — Session du 5 février au 28 juillet. L'adresse est votée en une séance. Le projet de budget réduit de cinq millions de livr. st. les dépenses militaires. Abandon du système de sir William Armstrong pour la construction des canons; on modifie aussi le mode de construction des vaisseaux cuirassés. Aux Communes, fréquentes interpellations au sujet de la Pologne, pour laquelle les ministres Palmerston et Russell, dont le langage est sévère contre la Russie, ne veulent pas rompre la paix européenne; M. Roebuck pousse à la reconnaissance de l'État des confédérés esclavagistes, révoltés contre l'Union américaine. — Dans le Lancashire, moins de chômage, moins de souffrances pour les manufactures de coton. — En six mois, du 1er avril au 31 oct., pour l'import. de 4 226 027 quintaux de coton, on doit 37 millions 675 165 liv. st., dont 22 millions à l'Inde, 6 à l'Égypte. — Le bill des fortifications voté le 9 juillet comprend, outre les travaux des villes des côtes, un projet d'arsenal central. — L'exercice de l'année financière, juillet 1862-juin 1863, se solde après le vote du crédit des fortifications (900 000 liv. st.) par un excédant de recettes de 1 159 263 liv. st. — Le revenu total de l'année 1863 jusqu'au 31 décembre présente sur l'année précédente une diminution de 562 809 liv. st., les droits sur le thé étant réduits et l'income-tax produisant moins. — Extension de l'influence anglaise par l'avénement en juin du beau-frère du prince de Galles en Grèce, en nov. de son beau-père en Danemark. — Le projet de l'adoption du système métrique français, dans la discussion de la seconde lecture aux Communes (juillet), est combattu notamment par deux ministres, Glastone, chanc. de l'Échiquier, Milner Gibson président du bureau du commerce. — Les territoires de la baie d'Hudson passent à une compagnie financière qui achète avec toutes les valeurs de la société fondée sous le roi Charles II, le droit d'exploitation et de colonisation. — En Australie, dans la colonie de Vic-

toria, réforme électorale qui apporte quelques restrictions au suffrage universel. — Guerre dans la Nouvelle-Zélande contre les Maories.— L'exposé annuel des finances de l'Inde porte une augmentation de recettes sur l'opium et le sel: les dépenses militaires sont de 14 millions et demi de liv. st. La récolte aux Indes, surtout pour le sucre et le coton, souffre d'une invasion de sauterelles s'abattant des déserts du Sind ou de l'Arabie sur tout le bassin du Gange. — Guerre contre les tribus de montagne du pays de Lahore. Un nouveau gouverneur général, sir John Lawrence. — Mort du gouverneur lord Elgin (20 nov.), qui était, comme lord Aberdeen, sir James Graham, le marquis de Dalhousie, le comte Canning, lord Herbert, morts récemment, du grand parti libéral formé par sir Robert Peel. — A Londres, chemin de fer souterrain de la station de Paddington aux portes de la Cité (janv.). — Le septième grand bâtiment cuirassé, *le Minotaure*, est lancé en décembre; il jauge 6812 tonneaux; sa machine est de 1350 chevaux. — Mort (24 déc.) du romancier Thackeray, âgé de cinquante-deux ans, d'une abondante veine satirique, auteur dès 1847 de *la Foire aux vanités*.

Angleterre et Brésil. — Suite du différend entre ces deux États. Les Anglais n'ayant pas obtenu réparation pour le pillage de leur navire *le Prince de Galles*, naufragé sur la côte brésilienne et pour l'arrestation de trois officiers d'une frégate près de Rio Janeiro, exercent des représailles sur des vaisseaux marchands brésiliens (2 et 3 janv.). L'indemnité qu'ils exigent pour leur navire pillé, est payée le 26 février; mais d'Abrantès, ministre des affaires étrangères du Brésil, proteste. L'envoyé anglais, M. Christie, réclame la mise en liberté, sans condition, de noirs pris sur des navires accusés de faire la traite, qu'une commission mixte a déclarés libres (12 févr.). Le Brésil, à cause des représailles exercées, rompt toute relation diplomatique (28 mai). Le roi des Belges, Léopold, pris pour arbitre, ne donne pas tort au Brésil pour l'affaire des trois officiers (18 juin). L'Angleterre n'accorde aucune réparation. — La Chambre des députés au Brésil est dissoute le 12 mai; les assemblées primaires se réuniront le 9 août pour que la Chambre s'ouvre le 1er janv. — Choléra dans plusieurs provinces, surtout à Lagoas, Sergype, Ceara.

Belgique. — Traité à la Haye (12 mai) obtenu par le ministre des affaires étrangères Ch. Rogier, pour le rachat du péage que prélève la Hollande sur la navigation de l'Escaut depuis le traité du 15 avril 1839. Comme la Belgique, dans l'intérêt du commerce d'Anvers, avait pris à sa charge le péage de tous les autres pavillons, elle négocie en même temps, avec les 26 puissances qui avaient pavillon dans l'Escaut, pour régler leur part proportionnelle de rachat; elle se charge elle-même de payer le tiers de la somme totale qui est fixée par la Hollande à 17 141 540 florins, ou un peu plus de 36 millions de francs. La Suède adhère une des dernières le 26 juin.— Dans les élections qui renouvellent la chambre Belge (juin), à Anvers, passent les cinq candidats de l'opposition locale, dite commission des servitudes, hostile au projet du gouvernement de fortifier Anvers. Le traité du 12 mai est voté à l'unanimité en Belgique, sans opposition en Hollande. Conférence internationale, à ce sujet, à Bruxelles, le 15 juillet. Le 16 traité, qui est mis en vigueur le 1er août. La Belgique paye aussitôt le premier des quatre termes du rachat. Des fêtes nationales célèbrent cette libération de l'Escaut, si utile aux Belges. Par suite, traités de navigation et de commerce entre la Belgique, la Hollande, les villes Hanséatiques, etc.

Chine. — Le général Chen-pao, vaincu par les rebelles, accusé de trahison malgré ses services depuis 1854, reçoit l'ordre de s'étrangler dans sa prison, et obéit (oct.). Le major anglais Gordon concourt à leur reprendre Sou-tchéou. — Le prince Kongne dirige plus seul les relations avec les étrangers. — On commence une église cathol. à Canton (8 déc.).

Cochinchine. — Tu-Duc ayant refusé (déc. 1862) de ratifier le traité avec la France, le vice-amiral Bonard. soutient énergiq. la guerre. Il est ratifié le 14 avril. — Épidémie très-violente à Hué.

Espagne. — Le dernier survivant des fils de D. Carlos, Jean, par une note datée de Londres, reconnaît Isabelle II comme reine et renonce à ses prétentions au trône (8 janv.). — Dans la discussion de l'adresse, la conduite politique et militaire de l'affaire du Mexique est vivement reprochée au cabinet, notamment par un des chefs du parti modéré, Mon, ancien ambassadeur à Paris; la majorité rejette son amendement (150 v. contre 72), ne voulant ni renverser le ministère O'Donnell ni recommencer la campagne du Mexique. Vive attaque par Olozaga. Quoique le vote de l'Adresse (166 voix contre 77) paraisse donner raison au cabinet, le 15 janvier il se disloque; retraite du ministre des affaires étrangères, Calderon-Collantes qui avait la principale responsabilité, des ministres de l'intérieur et de la justice. O'Donnell le reconstitue, mais d'une façon peu homogène : le maréchal Serrano, duc de la Torre, qui avait blâmé, comme gouverneur de la Havane, les actes du général Prim au Mexique, devient ministre des affaires étrangères; Salaverria reste aux finances, le marquis de la Vega de Armijo passe des travaux publics à l'intérieur; Pastor Diaz, un des membres de la faction Rios-Rosas, reçoit la justice. Ce dernier bientôt donne sa démission. Les Cortès sont suspendues. O'Donnell n'obtenant pas de la reine la dissolution de la Chambre quitte le pouvoir qu'il exerçait depuis cinq ans au nom de l'union libérale avec une majorité peu solide, composée d'éléments trop divers (26 février). Sont appelés tour à tour pour tenter de former un ministère, le général Manuel de la Concha, marquis del Duero, président du Sénat, le général Armero, Mon, Narvaez. Le cabinet du 4 mars est formé par le marquis de Miraflores, il a les affaires étrangères; à l'intérieur Vaamonde; à la guerre, Concha, marquis de la Havane. Il n'est complété qu'au mois d'août pour les finances, le commerce, les colonies; le ministre des finances, nommé en mars, donnant sa démission, est remplacé, 4 août, par le ministre des travaux publics Lopez. Le 13 août, dissolution des Chambres. Nouvelles élections; les députés réunis le 4 nov. donnent pour la présidence plus de voix à Rios-Rosas qu'à M. Mon. — Rigueurs contre les protestants de Malaga, comme en 1862 contre ceux de Grenade; condamnés d'abord à la prison, ils sont autorisés à passer en France (mai). Réclamations des délégués des protestants de tous les pays, même de l'alliance israélite universelle. — Premier train de la compagnie du chemin de fer du Nord à travers le Guadarrama (1 juill.) — Tremblement de terre à Manille (3 juin) désastreux comme en 1645. — Insurrection dans Haïti, guerre de race des nègres contre les blancs, combattue par le gouverneur général Santana, plus de 15 000 hommes sont nécessaires; violents incendies; les insurgés brûlent Porto-Plata. A la fin de novembre, la rébellion tient encore surtout dans Cibao. — Convention avec le Maroc pour les limites du préside de Melilla (14 nov.)

États-Unis. — Conformément à ce qui a été annoncé le 22 sept. 1862, est proclamé l'affranchissement des esclaves noirs dans les dix États qui,

au 1er janvier, sont en guerre avec l'Union : Arkansas, Texas, Mississipi, Alabama, Floride, Géorgie, Caroline du nord, Caroline du Sud, partie de la Louisiane, partie de la Virginie ; la mesure est suspendue pour les États mixtes. Le président Lincoln signe la loi qui fait un État de la Virginie occidentale ou Kanawaka, favorable à l'Union. — La guerre contre les confédérés de plus en plus disséminée, atteint toutes leurs positions fortes dans tous leurs États, mais sans résultat décisif. — Les combats livrés par le général des fédéraux Rosencranz devant Murfriesborough près de Nashville (Tennessee), du 26 déc. au 3 janv., n'amènent que le dernier jour la retraite des confédérés. — Les fédéraux, pendant bien longtemps, attaquent sans succès, malgré le concours de canonnières, Vicksbourg, à l'ouest de Jackson, capitale du Mississipi. Leur général Grant, depuis le 1er mai, avec l'armée du Tennessée, marche sur Vicksbourg, il emploie au siége des régiments composés de noirs ; après un rude combat livré à Joe Johnston, il prend (14 mai) Jackson, qui sera reprise, et perdue encore par ce même chef des confédérés Johnston. Vicksbourg soutient contre Grant quarante-sept jours de siége en règle ; 20 000 hommes qui y manquent de vivres se rendent enfin (4 juillet). Grant enlève aussi aux confédérés la forteresse improvisée de Port-Hudson près du Mississipi, que le général Banks, vainqueur dans la Louisiane occidentale (fin d'avril), avait vainement attaquée à la fin de mai et en juin, également avec des régiments de noirs. — L'attaque malheureuse des confédérés contre Helena est suivie de l'invasion de l'Arkansas par les fédéraux ; ils occupent Little-Roch. — De la fin d'avril au commencement de juillet, le général des confédérées Lee est aux prises en Virginie avec le général en chef de l'armée du Potomac, Hooker d'abord, puis Meade ; bien des combats livrés près de la ligne du Rappahannock ; dans l'une de ces rencontres est blessé mortellement (6 mai) le général des confédérés Jefferson Jackson. Lee manœuvre depuis le 13 juin pour menacer, près du confluent de la Shenandoa et du Potomac, les routes de Baltimore (Maryland), d'Harrisbourg et de Pittsbourg (Pensylvanie) comme de Washington. Il réussit d'abord. Émoi dans ces États et à Washington. Lincoln ordonne de lever 120 000 hommes de la milice. Les confédérés ont un instant leur quartier général à Hagerstown dans le Maryland. Meade inaugure son commandement par les combats de Carliste et de Gettysbourg, en Pensylvanie, contre Lee (1, 2, 3 juillet), où est tué un des généraux confédérés Reynolds, journées très-sanglantes qui décident du moins les confédérés à se replier au sud de la Shenandoa : les crues du Potomac leur rendent les gués impraticables. — Charlestown, incessamment menacée par les fédéraux, perd presque l'usage d'une de ses défenses, le fort Sumter, en ruine depuis la fin d'août ; il tient encore — La seconde note de la France au gouvernement de Washington (9 janvier) cherchant les voies d'un accommodement amiable entre le Nord et le Sud, est écartée (6 février) par le secrétaire d'État de l'Union, Seward, lequel décline toute intervention étrangère (9 mars). Le blocus maintenu par l'Union sur les côtes du Sud est une des causes de la sympathie qu'en Angleterre témoignent au Sud des lords (lord Clanricade), des députés (Roebuck), des ministres (Palmerston). Le premier ministre anglais (23 juillet), à propos du corsaire des confédérés l'*Alabama* qui a été acheté en Angleterre, déclare que cet achat est licite, des neutres (Angleterre) pouvant vendre à des belligérants (les confédérés) vaisseaux, armes et munitions. — Lincoln ne reconnaît pas qualité à un envoyé du président du Sud Davis pour traiter de l'échange

des prisonniers et de l'application des règles qui sont en usage entre belligérants. — Troubles sanglants à New-York à propos de la conscription (15-17 juillet); incendies et meurtres. On s'en prend particulièrement aux noirs, pour lesquels la guerre est faite contre le Sud. — Le général des fédéraux Burnside proclame l'état de siége dans le Kentucky. Lee vient jusqu'à Manassas, à l'ouest de Washington, puis recule dans la direction du Tennessee, que la reddition de Cumberland-Gap a ouvert aux fédéraux, pour se porter contre Burnside que combat déjà Longstreet. Lutte entre Longstreet et Burnside dans l'est de cet État, autour de Knoxville, forte position précieuse pour les fédéraux; combats le 16 et le 19 nov. Grant bat le général Baxton-Bragg à Chattanooga, au S. O. de Knoxville, sur la frontière du Tennessee et de la Géorgie où on poursuit les vaincus, et garde ainsi ses communications avec Burnside (23, 24, 25 nov.). Foster succède à Burnside dans le Tennessee. — Engagements fréquents, sans résultats, contre Charlestown. — Expédition de Dana et de Banks dans le Texas, du côté du Rio-Grande et de la frontière mexicaine; une partie de la population est unioniste. — Meade, avec l'armée du Potomac, a de nouveau en tête, près du Rapidan, l'armée considérable de Lee. — Dans la Caroline du Sud, des élections pour le congrès de Richmond indiquent quelques dispositions à revenir à l'Union. Dans l'Ohio, conspiration pour délivrer les prisonniers confédérés et renverser le gouvernement de l'Union. — Le général Butler décrète (5 déc.) l'organisation et l'enrôlement des noirs pour une campagne d'hiver dans la Caroline du Nord. — Les Messages de Davis et Lincoln (7, 8 déc.) donnent la situation comparée des partis. Davis énumère les pertes de l'année et avoue le peu de sympathie des nations européennes pour le Sud, le désastreux effet du papier-monnaie dont il propose la conversion par un emprunt d'un milliard de dollars, la dette est d'un milliard. Lincoln maintient la proclamation relative à l'émancipation des esclaves; il y a déjà sous les drapeaux cent mille esclaves libérés; dans les recettes de l'année (900 millions de dollars), l'emprunt compte pour 776; un emprunt de 460 millions est jugé nécessaire pour les dépenses jusqu'en juillet 1864; développement des forces navales, 588 bâtiments, 34 000 marins, tandis qu'il n'y en avait que 7500 au commencement de 1861. Amnistie est promise (8 déc.) à ceux qui s'engageront par serment à être fidèles à l'Union.

France. — Avertissements à l'*Opinion du Midi*, journal de Nismes, le 5 janvier; le 8, au *Courrier du Dimanche*. Le 12, ouverture de la session, qui durera jusqu'au 8 mai. Le discours de l'Empereur récapitule ce qu'a fait la législature qui va terminer sa période de six ans, de 1858-63, pour la prospérité matérielle, la grandeur politique et morale de la France. Avertissements, le 14, au *Temps*; le 15, à la *Revue nationale*; le 16, au *Journal de la Côte-d'Or*. Le 25, l'Empereur, distribuant les récompenses aux exposants français qui ont pris part à l'Exposition universelle de Londres, parle de cette invasion pacifique sur le sol britannique et des libertés dont l'Angleterre offre le spectacle. — Pour venir en aide aux populations ouvrières si cruellement éprouvées par l'insuffisance du coton, souscriptions privées, centralisées par un comité national de bienfaisance à Rouen, et un crédit extraordinaire de cinq millions. Dans les deux Chambres, les sympathies témoignées par plusieurs orateurs à l'insurrection de la Pologne, revendiquant son indépendance, sont contenues par l'orateur du gouvernement, Billault, ministre sans portefeuille. L'*Insurrection Polonaise*, brochure de Mon-

talembert. Au Sénat, M. Thouvenel défend la politique qu'il a pratiquée en Italie, au nom du souverain, lorsqu'il était ministre des affaires étrangères. Crédit supplémentaire pour couvrir 24 millions de traites du Mexique. Sénatus-consulte du 22 avril, pour régler la propriété en Algérie, dans les territoires occupés par les Arabes. Trois degrés : la propriété collective de la tribu; la propriété du douar, subdivision de la tribu; la propriété individuelle. Un règlement d'administration publique, deux mois après, en prépare l'application. — Les élections générales pour 283 dép. sont l'occasion d'un vif mouvement politique. Une circulaire de Persigny, ministre de l'intérieur (28 mai), accuse de coalition les anciens partis, de 1815, de 1830, de 1848. Les candidatures officielles ont encore une immense majorité dans les scrutins du 31 mai et 1er juin, 8 et 9 juin : en tout, 34 élections en dehors de l'action du gouvernement; tous les candidats non officiels, parmi lesquels M. Thiers, passent à Paris ; une candidature ouvrière à Paris (Tolain) n'a pas réussi. Il a été donné aux candidats de l'opposit. un million 900,000 voix, contre 571 858 en 1857. — Sont déférés au conseil d'État pour cause d'abus un écrit collectif de sept prélats au sujet des élections qui étaient à faire, et une lettre de l'archevêque de Tours du 4 juin. — Le *Phare de la Loire* est suspendu pour deux mois (6 juin). — Un décret du 15, publié le 24, établit que l'exposition des travaux des artistes vivants aura lieu annuellement, à partir du 1er mai 1864. — Décrets du 23 juin avec une note interprétative mise au *Moniteur* : le ministre d'État qui remplace Walewski, Billault, dégagé de toutes attributions administratives, et le nouveau ministre président le conseil d'Etat, Rouher, avec le concours des membres de ce conseil, sont désormais chargés d'expliquer et de défendre les questions portées devant le Sénat et le Corps législatif; les attributions administratives du ministère d'Etat sont partagées entre le ministère de la maison de l'Empereur auquel sont adjoints les beaux-arts, et le ministère de l'instruction publique; les cultes sont réunis à la justice. Sont nommés : Baroche à la justice et aux cultes, Boudet à l'intérieur, Béhic au commerce et aux travaux publics, Duruy à l'instruction publique. Une lettre de l'Empereur au nouveau président du conseil d'Etat, datée du 24, publiée le 28, le presse de chercher les moyens de remédier aux abus de la centralisation. — Deux décrets du 22 juin, préparés par Rouher comme ministre du commerce, publiés, l'un le 30 juin, l'autre le 1er juillet, ont pour objet, le premier l'établissement de la liberté de la boulangerie à Paris à partir du 1er septembre, le second l'annonce d'une exposition universelle des produits agricoles et industriels pour le 1er mai 1867. Un rapport du même ministre, du 22 juin, publié le 2 juillet, nomme une commission pour l'organisation de l'enseignement professionnel dont s'était occupé aussi le ministre de l'instruction publique, Rouland. — Le nouveau ministre de l'instruction publique supprime pour l'enseignement secondaire le nom de logique substitué depuis 1852 au nom de philosophie, rétablit l'agrégation spéciale de philosophie (29 juin), restitue des garanties de justice aux professeurs titulaires (11 juillet), fortifie l'enseignement des lettres et organise l'enseignement de l'histoire contemporaine dans les lycées, travaille à l'organisation de l'enseignement professionnel ou spécial, donne de l'extension à l'enseignement des langues vivantes, autorise, avec l'assentiment du conseil impérial, des cours publics libres (août-nov.). — Avertiss. au *Siècle*, qui demande un plébiscite pour la Pologne, comme « compromettant les intérêts de la grande cause que l'on prétend servir » (23 juillet); au *Sémaphore de Marseille* et au *Mémorial de l'Allier* le

10 août ; le 29 août, suspension pour deux mois de la *France centrale de Blois*.—Mort de Billault (13 oct.); Rouher devient ministre d'État ; le conseil d'État dont Rouland devient président a trois vice-présidents qui seront orateurs du gouvern. devant les chambres. — Décret du 25 octobre qui fait disparaître les rigueurs de l'inscription maritime : le marin ne sera plus levé après l'âge de vingt-six ans; après trois ans d'embarquement, il recevra un congé renouvelable pour les trois dernières années; des exemptions légales sont admises comme pour l'armée de terre; le remplacement est permis; système de primes et de hautes payes pour attirer les engagements volontaires; la Caisse des invalides de la marine est conservée. — Des ambassadeurs annamites sont reçus par l'Empereur (5 nov.). — Ouverture des Chambres le 5 novembre. Le discours de l'Empereur, très-sympathique à l'insurrection polonaise, « à laquelle sa durée imprime un caractère national, » propose à tous les États de l'Europe un congrès pour la solution de toutes les questions pendantes au nord et au midi, les traités de 1815 ayant été renversés presque partout. — La vérification des pouvoirs des députés remplit un mois, jusqu'au 3 décembre; six élections sont annulées; l'opposition dite des cinq sous la précédente législature, s'est renforcée de quelques membres de l'ancienne majorité ou de députés nouveaux qui ont appartenu à d'autres assemblées. Elle est combattue surtout par le président de section du conseil d'État, Thullier. Pendant ces discussions, nombreux avertissements ou communiqués, adressés par l'administration aux journaux à l'occasion des comptes rendus de la Chambre; de là, une pétition adressée au Sénat par un député de la Seine, Darimon (2 déc.). Le 24 novembre est présenté au Corps législatif un projet de loi sur les suppléments de crédits de l'exercice de 1863, dépassant de 93 millions les crédits votés; le projet signale les ressources qu'on y peut affecter; le découvert de 1863 sera de 43 millions. Le projet comprend une demande de sanction pour le décret du 6 septembre 1863 qui autorise à porter de 250 à 300 millions la somme des bons du trésor en circulation. Le rapport du ministre des finances à l'Empereur (1er décembre), signalant un découvert total de 972 millions, y compris les frais des guerres récentes du Mexique et de Cochinchine (270 millions), propose un emprunt de 300 millions. — L'Angleterre seule refuse positivement (25 novembre) l'offre du congrès, adressée à tous les souverains par lettres personnelles de l'Empereur, datées du 4 nov.; la Russie et l'Autriche désirent savoir sur quelles questions et d'après quelles base auraient lieu ces délibérations de souverains et de ministres européens. Une note française du 8 déc. invite tous les États à des conférences ministérielles préliminaires. — Le projet d'emprunt est l'objet d'un amendement Thiers, pour limiter, dès 1864, l'émission des bons du Trésor. Il n'est soutenu que par quatorze voix le jour du vote (24 déc.). Un article au sujet du vote de l'emprunt vaut au *Courrier du Dimanche* une suspension de deux mois (31 déc.). Le *Courrier de Saint-Étienne* a eu, le 15, un second avertissement. — Epreuves de vitesse auxquelles sont soumis les vaisseaux cuirassés, de Brest aux Canaries du 27 sept. au 27 nov. — Mort des généraux Oudinot duc de Reggio (juillet) et Bedeau (novembre) retirés de la vie publique depuis le 2 décembre 1851; du maréchal d'Ornano (octobre). — Mort des peintres Horace Vernet, le troisième et le plus grand du nom (17 janvier); d'Eugène Delacroix (août). Réorganisation de l'École des Beaux-Arts par décret du 13 nov.; l'Académie des Beaux-Arts proteste parce qu'elle n'est plus rien dans la direction de l'enseignement et dans le jugement des concours; le décret

est maintenu, 26 et 28 déc. et 6 janvier 1864. — Décret pour la reconstitut. administr. du Muséum d'histoire naturelle (29 déc.). — La question de la propr. littéraire, tant de fois débattue, est élaborée dans une commission dont le travail sert de base à un projet de loi. — Le prix biennal de 20 000 fr. dont dispose l'Institut pour la seconde fois, attribué en 1861 à M. Thiers comme historien, est donné à M. Jules Oppert, assyriologue. — Le Caire doit au Français Mariette un musée d'antiq. pharaoniques et ptolémaïques. — A Paris, se forme la Société de crédit au travail, à la fois caisse d'épargne, banque de dépôt et d'escompte pour les classes laborieuses (sept.). — Le cons. municipal de Paris arrête le budget de 1864 à 151 millions, la dette fondée est de 268 millions (22 déc.). — Abondance exceptionnelle de la récolte en céréales. — Progrès de presque toutes les lignes de chemins de fer; la section de Périgueux à Agen (3 août) complète une import. ligne centrale. — *Tableau de la puiss. comparée des Etats de l'Europe*, par Maur. Block.

France et Mexique. — Le corps d'expédition se porte d'Orizaba contre Puebla (24 février). Le 18 mars, on arrive devant Puebla où sont accumulées les ressources militaires des partisans du président Juarez. La tranchée est ouverte le 23; les défenseurs de la place combattent dans des forts, dans les îlots de maisons unis aux églises formant des massifs fortifiés, des redans ou quadres, ils tiennent avec la plus grande énergie, se retirant d'un poste dans l'autre pendant un mois; la cathédrale n'est enlevée que le 7 avril; jusqu'au 29, huit assauts qui ne donnent pas la place entière; les renforts amenés aux assiégés par le général Comonfort sont repoussés, à San Lorenzo, par le général Bazaine (8 mai). Le 17, le défenseur de Puebla, Ortega, faute de vivres, se rend sans condition avec 13000 hommes et tout le matériel de la place. 9000 hommes avec Bazaine, que rejoignent 6000 auxiliaires du général mexicain Marquez marchent sur Mexico. En France où la nouvelle du 17 mai arrive le 10 juin, le général en chef Forey est fait maréchal (2 juillet). Le 10 juin, il était entré dans Mexico avec les généraux Marquez et Almonte et le ministre plénipotentiaire français outragé en 1861 par Juarez, deux jours après que les chefs du parti conservateur avaient rendu la ville à Bazaine. Juarez, avec une armée de 6000 hommes se retire à San Luis de Potosi. Presque aussitôt, le 16 juin, est formée une junte supérieure de gouvernement, de trente-cinq membres, choisis entre les notables par le général Forey. Cette junte, le 23, confie le pouvoir exécutif provisoire au général Almonte, à l'archevêque de Mexico alors en France, au général Salas, et avise à former une assemblée de notables constituants. Dans beaucoup de provinces on se déclare contre Juarez. Forey fait sauvegarder l'établissement important des mines d'argent de Real del Monte, au nord de Mexico. Le 10 juillet, l'assemblée proclame empereur, moyennant ratification par le suffrage universel, l'archiduc Maximilien, frère de l'empereur d'Autriche, ou à son défaut celui que choisira Napoléon III. Maximilien donne de Vienne une acceptation conditionnelle: il voudrait un plébiscite. Au milieu de sept. Forey, qui retourne en France en passant par Washington, laisse le commandement en chef à Bazaine. Occupation, le 23 octobre, de Jalapa; travaux de défense entre Mexico et la Vera-Cruz; précautions en vue de la prochaine campagne, Juarez n'étant pas tombé encore. A Mexico, pas de solution politique; deux membres de la régence donnent leur démission, le général Almonte reste seul (nov.); aucune indemnité de guerre n'est encore fixée. Douze mille Français, avec six mille alliés mexicains occupent Queretaro sans

coup férir; Comonfort, entre Celaya et San-Louis (12 nov.), est tué par des partisans mexicains. Negrete min. de la guerre de Juarez, Doblado, Uraga sont ses principaux lieutenants.

Grèce. — L'assemblée nationale se déclare constituée le 24 janv.; le 29, est élu président un avocat du parti de la montagne, Balbis. Le 2 février, elle continue les pouvoirs du gouvernement provisoire : le 3, est proclamé le vote, déjà frappé d'incapacité par la décision des trois puissances protectrices, qui, à la fin de 1862, avait attribué la couronne au prince anglais Alfred. Le 20, l'amiral Canaris se retire du gouvernement provisoire; nouveau ministère formé par les deux membres restants, Bulgaris et Roufos; mais contre eux, le lendemain, est dirigée une révolte militaire par Leotzaros; ils se démettent; l'assemblée prend possession du pouvoir exécutif et le délègue, le 23, à sept ministres dont Balbis. — La diplomatie européenne cherche un roi pour les Hellènes. Le duc régnant de Saxe-Cobourg-Gotha refuse (fin de janv.). Enfin est choisi le second fils du prince héréditaire de Danemark, Guillaume Georges, âgé de 17 ans, dont la sœur est mariée au prince de Galles. Adhésion de l'assemblée nationale, le 30 mars. Des protocoles du 16 et 27 mai, du 5 juin, admettent la vacance du trône, et le donnent au prince danois sous le nom de Georges I, que le roi de Danemark, le 6 juin, reconnaît roi devant trois délégués de la nation grecque : ses successeurs légitimes devront professer la foi de l'Église orthodoxe d'Orient. Le 27 il est déclaré majeur par l'assemblée constituante. — Troubles intérieurs incessants, changements de ministère, le 8 avril, le 12 mai; le pouvoir passe des mains du violent Kyriakos au modéré Christidès; révolte militaire et sanglante à Athènes, le 30 juin, 1 et 2 juillet par des partisans de la faction Bulgaris; ministère, dit de conciliation, sous la présidence de Roufos; brigandages impunis dans la Laconie et la Messénie, lutte entre les paysans et les soldats. L'assemblée réhabilite les condamnés politiques du règne précédent, même le régicide Aristide Dousios. Elle déclare déchus de leurs droits politiques pour dix ans les membres du ministère Miaulis, dit ministère de sang, contre lequel a eu lieu l'insurrection de Nauplie en février 1862 (17 oct.). — L'Angleterre a promis la cession des îles Ioniennes. Le lord haut-commissaire à Corfou proroge l'assemblée à six mois; elle proteste le 28 août. Traité de cession signé à Londres 14 nov., moyennant la neutralité perpétuelle de ces îles et la démolition préalable des fortifications de Corfou. Cette dernière clause est mal accueillie à Corfou et en Grèce. — Georges I, qui passe par Londres, Paris et Vienne, arrive à Athènes le 31 octobre, accompagné d'un diplomate danois, le comte de Sponneck; il forme un ministère Bulgaris, cette faction étant la plus puissante. L'assemblée est toujours systémat. hostile aux modérés. Démission du min. de la guerre à l'occasion de la nouv. organis. de l'armée et de la garde nat.

Haïti. — Le président Geffrard, dans son discours d'ouverture, aux Chambres (27 avril) touche la question de l'admission des blancs aux droits de propriété que leur refuse l'article 7 de la constitution. — Parmi les conspirateurs de l'arrondissement de Dessalines, que juge la cour martiale (juin), dix-sept condamnations à mort dont huit par contumace; le général Legros, son frère et six autres sont exécutés.

Hollande. — Le ministre des colonies change encore (janv.). — Tous les chemins de fer de l'État sont livrés en exploitation à une société placée sous le patronage du crédit mobilier néerlandais.

Italie. — Le ministre de l'intérieur, Peruzzi, provoque (1er janv.)

une souscription nationale pour indemniser les victimes du brigandage dans les Deux-Siciles, et récompenser les citoyens qui se distinguent dans la répression de ce mal politique et social. A Naples, le général de la Marmora ne garde que l'autorité militaire et la haute direction politique : il y a un préfet civil, de même à Palerme. Les sept grands départements militaires ont pour ch.-l. : Turin, Milan, Parme, Bologne, Florence, Naples; Cagliari est une division militaire territoriale.—L'emprunt de 700 millions, discuté par les députés à la fin de février, ne sera pas réalisé immédiatement tout entier. — Le 24 mars, par la retraite du président du conseil Farini, malade, et du ministre des affaires étrangères Pasolini, le cabinet passe sous la présidence de Minghetti, qui garde les finances; Visconti-Venosta a les affaires étrangères. Restent les anciens ministres du cabinet Farini : Peruzzi, général della Rovere, Cugia à la marine, Menabrea aux travaux publics, Michel Amari à l'instruction publique, Pisanelli à la justice et aux cultes, Jos. Manna au commerce. — Section nouvelle du chemin de fer de Naples à Eboli, bénie à Pastena par l'évêque de Cava, Sicilien octogénaire (8 juin). — En votant les articles généraux du budget de 1863, les députés (10 juin) les déclarent applicables, avec une réduction de 5 millions, au budget de 1864. — Modération du ministre des affaires étrangères, répondant à des interpellations sur la question de Rome, sur la question de Pologne.—M. Ratazzi attaque vivement la politique du cabinet; Minghetti riposte en accusant la conduite suivie en 1862 par le cabinet Ratazzi envers la France au sujet de la question romaine; récriminations personnelles; vote de confiance pour le cabinet le 20 juin (202 voix contre 52); duel le lendemain. — Le 6 juillet commence la discussion sur l'impôt mobilier; la Chambre adopte, le 9, le principe, posé par Minghetti, de l'impôt unique comme en Angleterre, et de la répartition par contingent provincial; la déclaration du contribuable est la base de la répartition; la répartition entre les provinces est laissée au gouvernement et au conseil d'État. La loi est votée le 21 juillet (130 voix contre 70). — Projet d'un impôt sur les consommations : il y aurait un droit d'entrée dans les villes, un droit de détail dans les campagnes. — Dans le Midi, persistance du brigandage et conspirations bourbonniennes : Pilone, Chiavone, Tristany, Cipriano Gala, etc. Fréquents procès. Tristany est arrêté par la police française à Rome (fin de juin). Le général Bosco et trois autres généraux de la petite cour de François II (juillet) sont obligés de quitter Rome. Cipriano Gala est un des cinq, munis de passe-ports délivrés par le cardinal Antonelli, que le préfet de Gênes arrête sur un vapeur français : de là un conflit promptement vidé. Loi temporaire désignée du nom du député Pica, un peu draconienne contre le brigandage. — Concession du chemin de fer calabro-sicilien à la compagnie Laffite, votée par les députés le 1er août, le 7 par le sénat; le gouvernement acquiert, en retour, le chemin Victor-Emmanuel. A Naples, une association pour l'encouragement des beaux-arts; une association unitaire constitutionnelle; une société philanthropique ; une caisse d'épargne; une subvention du gouvernement aux écoles primaires, dont les frais sont à la charge des communes. Les officiers de l'état civil sont obligés de recevoir les notifications de mariages entre personnes non catholiques (juillet). Le 1er août, mise en vigueur dans les Deux-Siciles de la nouvelle loi sur les poids et mesures, les mêmes pour tout le royaume. — Une session laborieuse de neuf mois a fini pour les députés le 1er août, quelques jours après pour le sénat. — Un journal protestant, *la Conscience*. — Mort de M. Lafarina, un des fauteurs modérés, constitutionnels, de l'unité

italienne (sept.); du marquis de Brignole-Sale, Génois, qui avait servi comme diplomate sa seconde patrie le Piémont, hostile aux annexions et contraire à la suppression des ordres religieux (oct.) — Traités de commerce et de navigation conclus avec la France le 17 juin; avec l'Angleterre le 6 août; avec la Hollande (nov.). — Le roi, avec ses fils, visite les provinces du Midi (nov.); il va de Foggia à Naples par une nouvelle section de chemin de fer; son retour par Livourne. — Cette année ont été ouverts, jusqu'au 1er nov., 493 kilom. de chemins de fer; doivent être ouverts jusqu'au 31 déc., 272 kilom. — A Naples, l'université restaurée suivant les plans de l'ancien ministre de l'instruction publique Matteucci, a quatre facultés en activité (nov.). Création d'une société nationale d'industries mécaniques. — Nouvelle protestation collective des évêques napolitains contre le régime imposé aux séminaires. — A Rome, procès politique du chevalier Fausti, principal secrétaire du cardinal Antonelli, arrêté en février comme partisan de l'unité italienne; condamné à vingt ans de galères. Réforme postale. Réduction des tarifs de douanes, surtout sur les matières de première nécessité (oct.). Suppression de tribunaux et de juridictions exceptionnelles, conservées dans le règlement législatif et judiciaire du 10 nov. 1834 (28 nov.). — A Turin, la nouvelle session (nov.) discute et vote les traités de commerce avec la France et l'Angleterre; vifs débats sur les désordres de la Sicile, où la résistance à la conscription, jusque-là inconnue, a nécessité des mesures extraordinaires contre les déserteurs et les réfractaires; interpellations de M. Mondes-Reggio, appuyées violemment par Crispi, mises à néant par l'ordre du jour du 10 déc., que demande le président du conseil : 206 voix contre 52. Démission, au sujet de cette discussion, de quelques députés, notamment de Garibaldi, le 22 décembre. Loi pour permettre à tous possesseurs de biens immeubles qui doivent à l'État ou à des corps moraux, couvents, hôpitaux, etc., une rente perpétuelle ou emphytéotique, de se libérer en remettant un titre de rente sur l'État, égal en revenu à la rente dont ils sont débiteurs. — Exposé de l'état des finances au début de la discussion du budget, le 12 déc. : on a couvert le déficit des années 1861-62-63 par les 500 millions déjà réalisés de l'emprunt et par les bons du trésor; les recettes de 1863 ont dépassé de 30 millions celles de 1862. Le projet de budget pour 1864 est adopté (17 déc.) par 177 voix contre 49; le total des recettes ordinaires et extraordinaires est fixé à 672 millions; 124 doivent être tirés de la vente des biens nationaux. — Fête patriotique à Naples pour la translation (11 déc.) du corps de G. Pepe, mort près de Turin le 8 août 1855. — Le brigand Carusco pris près de Bénévent le 10, jugé militairement, est exécuté le 12. — Un vote des députés (159 voix contre 51) proroge jusqu'à la fin de février la loi Pica contre le brigandage. — La loterie est l'impôt qui progresse le plus.

Japon. — L'ultimatum britannique du 6 avril pour les attentats commis en 1862 contre des Anglais, étant sans effet, l'amiral anglais Kiéper bombarde Kagosima, une des villes du prince de Satsuma, ennemi déclaré des Anglais, dont le tycoon, ou souverain temporel, n'a pas pu obtenir lui-même les réparations demandées. Elles promet. — Un décret d'expulsion des étrangers est retiré (nov.). — Le prince de Satsuma accorde l'indemnité demandée (déc.). — Des troupes européennes restent à Kanagawa quoique les étrangers ne doivent être admis qu'à Nangasaki et à Hakodadi.

Portugal. — Abolition de la peine de mort pour les crimes civils et politiques. Abolition des majorats. Le crédit foncier est organisé. Mise en pratique complète du système métrique.

Russie et Pologne. — Le sénat de Saint-Pétersbourg condamne à un an d'emprisonnement les maréchaux de Podolie qui, en oct. 1862, ont demandé la réunion administrative à la Pologne (janv.). — Le 15 janvier, à Varsovie, se pratique entre une heure et huit heures du matin l'enlèvement des jeunes gens par les soldats russes, sous forme de recrutement, nouveau mode odieux de persécution, décrété pour les populations des villes; les paysans sont exemptés, le gouvernement choisit lui-même les conscrits: pas de tirage au sort, pas d'exemptions légales. L'insurrection nationale commence, non-seulement à Varsovie, mais à Plock, Radzin, Siedlce, attroupements considérables, interruption des lignes télégraphiques et des chemins de fer. L'état de siége et la loi martiale sont proclamés, et pour le royaume, et pour les districts de Lithuanie et de Volhynie, qui en sont voisins. Première proclamation du comité d'insurrection nationale, datée de Varsovie le 2 février. Le 17, manifeste et prise d'armes de Louis Mierolawski; sa bande, le 23, est dispersée à Radziejévo. — Le 8, convention entre la Prusse et la Russie pour faciliter aux Russes la poursuite des bandes polonaises sur la terre prussienne, et leur offrir à eux-mêmes un refuge. — Note de la France à la Prusse, le 17, au sujet de cette convention si utile aux Russes; note à la Russie elle-même, le 18, l'invitant à être moins dure pour les Polonais; note à l'Angleterre, le 21, pour préparer un concert de réclamations diplomatiques. L'Angleterre refuse toute action collective. — Langiewicz, du duché de Posen, se déclare dictateur le 10 mars, en vertu d'un décret du comité central révolutionnaire; Mierolawski proteste, le 11, contre ce décret. Le 12, Langiewicz, du quartier général de Sosnowka, organise un gouvernement. Il lutte quelques jours; sa bande est vaincue, dispersée; le 19, il passe sur le territoire autrichien; reconnu, arrêté à Tarnow (Gallicie), le 20, il est interné; il réclamera en vain pour être mis en liberté. Le comité central à Varsovie reprend la direction de la guerre. Du 15 mars est datée la lettre de Felinski, archevêque de Varsovie, annonçant qu'il se démet de ses fonctions de conseiller d'État. — Le 12 avril, publication d'une amnistie impériale pour les insurgés qui poseront les armes d'ici au 1er mai: concession insuffisante, sans effet. — Toutes les puissances, Espagne, Suède, France, Angleterre, Autriche, Hollande, Danemark (mars-mai), adressent isolément des notes à la Russie au sujet de l'insurrection. — La perception des impôts établis par le gouvernement national en Pologne s'opère sans obstacle. Ce gouvernement secret, anonyme, est obéi partout, pour les réquisitions, pour les armes et munitions à fournir, pour la protection des blessés et des fugitifs. De toutes les parties de l'Europe, surtout de la France et de l'Italie, les réfugiés polonais vont combattre pour leur patrie. L'insurrection éclate le 23 avril dans les provinces lithuaniennes de Mohilev et de Witepsk; le 8 mai, dans la Ruthénie ou petite Russie, comprenant la Volhynie, la Podolie, l'Ukraine, autrefois polonaises; les forêts y sont favorables à la guerre de partisans. Dans le sud de la Podolie, où le terrain est plat, les garnisons russes empêchent le mouvement. Nobles, propriétaires, bourgeois, évêques et prêtres, jeunes gens des universités et des écoles supérieures, se font martyrs de la même cause. Les paysans sont sollicités par les promesses du gouvernement à livrer les rebelles. — Le général de Berg, instrument de toutes les mesures tyranniques de Nicolas Ier (1831-1838) en Pologne, y est renvoyé. Sanglantes vengeances ordonnées par le gouverneur général de Lithuanie, Mouravieff, bien plus dur que Nazimoff, auquel il succède en mai. Beaucoup de prisonniers sont fusillés ou pendus en Lithuanie et à

Varsovie; des étudiants, des prêtres, des nobles, entre autres le comte Léon Plater (juin). Des milliers d'insurgés et d'employés catholiques suspects sont déportés dans le centre de l'empire ou en Sibérie; l'archevêque de Varsovie, Felinski, conduit d'abord à Saint-Pétersbourg, est interné à Iaroslaw; l'évêque de Vilna, Krasinski, à Viatka. Spoliations en règle au profit des Cosaques et des paysans, ordonnées par le commandant de la circonscription de Kieff, Annienkoff (24 mai). — Expédition avortée du colonel Lepinski, parti de Malmoé (Scanie) pour Polangen, poste douanier du gouvernement de Vilna (14 juin). Le 18 juin est tué Bogdan Boncza, dont le vrai nom est Conrad Blaszynski, redoutable pendant deux mois pour les Russes dans le gouvernement polonais de Radom. Le 21 juin, l'insurrection éclate dans le gouvernement de Smolensk sous la direction d'un riche seigneur. Le 27 juin est pendu à Vilna le comte Sierakowski (Dolenga), comme Boncza ancien officier dans l'armée russe; des rigueurs horribles seront exercées par Mourawieff même envers la mère et la femme de ce noble Lithuanien. Le 1er juillet, presque simultanément, deux attaques, mais qui, mal concertées, ont échoué, en Volhynie, à la frontière de la Gallicie, par les chefs polonais Horodinski et Wysocki : le premier est tué, le second se retire dans les forêts. Le gouvernement autrichien arrête, comme complice de Wysocki, le prince Adam Sapieha, fils du président de la Diète de Gallicie. La Prusse, de son côté, réprime les mouvements des Polonais sur la route du palatinat de Kalisch au duché de Posen. Milcowski, avec une colonne de volontaires polonais, formée sur le territoire turc, est forcé de violer la neutralité du territoire roumain (12 juillet) pour tenter de pénétrer en Podolie; le prince Couza le fait attaquer, le 15, par 5000 hommes et désarmer; il est ramené à Bukarest. — Les cabinets de Paris, Londres et Vienne, après bien des efforts pour combiner leur action diplomatique en se plaçant sur le terrain de 1815, adressent, les deux premiers, le 17 juin, le troisième, le 18, des notes à peu près identiques, conformes au programme autrichien, portant six points qui seraient la base d'un arrangement de la question polonaise : 1° amnistie complète et générale; 2° une représentation nationale en Pologne avec des attributions analogues à celle de la Diète de Gallicie; 3° admission des Polonais aux fonctions publiques, autonomie administrative; 4° liberté de conscience pleine et entière; plus de restrictions légales contre le clergé catholique; 5° emploi de la langue polonaise dans l'administration, la justice, l'enseignement; 6° un système de recrutement régulier et légal. Cet arrangement que devrait précéder la cessation des hostilités serait confirmé dans une conférence spéciale par les huit puissances signataires du traité de Vienne. Ces notes sont remises le 27 juin au ministre des affaires étrangères, le prince Gortschakoff. Le marquis Wielopolski, consulté, approuve les six propositions. De là, sans doute, le congé qui lui est accordé ou imposé le 7 juillet, de ses fonctions de président du conseil administratif du royaume de Pologne. Cette présidence du conseil administratif est attribuée au chef militaire le général de Berg pendant l'absence du lieutenant de roi le grand-duc Constantin. Dans un conseil de l'empire tenu le 11 juillet, Alexandre II prépare la réponse aux trois puissances. Cette réponse, datée du 14, arrive aux trois cours le 17. La Russie repousse la proposition d'armistice et la conférence spéciale; elle n'admet qu'une transaction particulière avec les deux puissances copartageantes; elle veut avant tout le rétablissement de l'ordre et de l'autorité; se plaint que les insur-

gés trouvent des dispositions trop favorables dans l'occident, foyer des passions révolutionnaires.— Un manifeste du comité polonais siégeant à Paris (26 juin), un autre du gouvernement national de Varsovie (31 juillet) ne s'en tiennent pas aux promesses de 1815 tant de fois violées; ils réclament pour la Pologne l'indépendance dans les limites de 1772. Le 14 juillet à Varsovie, où les Russes sont toujours maîtres par la force, paraît le premier n° de *l'Indépendance*. Le gouvernement national décrète un emprunt de 21 millions de florins à 5 0/0. Il déclare propriétés nationales les biens confisqués par Nicolas I et Alexandre II, et attribués à des généraux et fonctionnaires russes. Assassinat (21 juillet) d'un colonel membre de la commission d'enquête à Varsovie. — Alexandre II ordonne (juillet) une levée de dix hommes par mille pour le mois de novembre, excepté dans les gouvernements insurgés de Lithuanie et Ruthénie, pour avoir 300 000 hommes de plus. — En Lithuanie, les biens de beaucoup de familles insurgées ou seulement suspectes, même parmi les Odnodwortzi (petite noblesse non reconnue par l'État) sont séquestrés, ou donnés à usufruit aux journaliers et aux paysans. Comme on se défie même des paysans, des villages sont repeuplés avec des paysans russes. En Pologne, toutes les autorités urbaines et toutes les autorités locales, par décisions du 15 août, du 21 sept., relèvent de l'administration militaire. Défense pour les femmes (27 oct.) d'être vêtues de deuil, excepté pour la perte de leur père, leur mère, leur mari. Les arrestations et les exécutions continuent. Une école primaire russe est instituée à Varsovie (nov.). — C'est surtout à cause de la durée et du caractère national de l'insurrection polonaise que Napoléon III propose un congrès européen (5 nov.).— L'hiver n'interrompt pas la guerre. — Elle n'a pas produit jusqu'ici chez les Polonais d'homme supérieur pour la direction militaire ou politique. — Le grand-duc Constantin est déchargé de la lieutenance de Pologne (9 nov.) qui reste au général de Berg. Institut. d'une charge de maître gén. de police (27 déc.); elle est donnée à un général. Procès de Stanislas, fils d'André Zamoyski, exilé lui-même depuis un an; incertitudes sur son sort.—Dans le Caucase dégarni de troupes à cause de l'insurrection de Pologne, insurrection entre Tipis, le Karatach et les provinces Lesghiennes (juin).—En Finlande, dispositions peu favorables de l'université d'Helsingfors et de plusieurs municipalités (mai). L'empereur avec ses fils Alexandre et Vladimir, et le prince Nicolas de Leuchtenberg visite (fin de juillet) les travaux de fortification d'Helsingfors et de Tawatchus, point central au milieu des lacs. — On prépare des constitutions provinciales, avec des assemblées territoriales pour tout l'empire partagé en neuf groupes de provinces. — Troubles parmi les paysans dans les gouvernements de Penza, Toula, Saratov; ils refusent ici de se soumettre aux travaux ou aux redevances, las d'accepter le partage territorial. — Les forces maritimes réparties entre la Baltique, la mer Noire, la mer Blanche, la mer Caspienne, le fleuve Aral, le fleuve Amour, sont de 122 bâtiments, 2246 canons, 20 500 matelots.

Suède. — Un projet ministériel est communiqué aux États à Stockholm (14 janv.) pour la suppression de la représentation par États, ou ordres, du clergé, de la noblesse, de la bourgeoisie, des paysans; il y aurait deux Chambres, la première élue par les représentations provinciales avec un cens d'éligibilité assez élevé, la seconde élue par le peuple avec un cens électoral peu considérable. — Le pacifique mouvement d'union scandinave se poursuit. A Gothenborg, un congrès d'économistes, délégués des trois royaumes scandinaves, les 18, 19 et 20 mai;

en juillet, à Stockholm, un congrès mixte aussi de naturalistes, auquel viennent même des Finlandais; à Helsinghorg, près du Sund, des comices agricoles. Visites toutes personnelles échangées entre les deux rois Charles XV et Frédéric VII de Danemark (juillet), le premier reçu avec ses frères au château de Skodsborg, sur les bords du Sund, le second au château de Bachaskog, près de Malmoé. — Le commerce maritime est affranchi des droits de timbre (22 juin). — Meurt à Rome (26 mai) André Munch, professeur d'histoire à Christiania, célèbre par ses recherches d'histoire et d'antiquités scandinaves.

Turquie. — Le sultan, mécontent de l'issue des affaires du Montenegro et de la Servie, accomplit (4 janvier) beaucoup de changements dans la haute administration. Fuad-Pacha n'est plus premier ministre; il est nommé président du grand conseil et a la direction effective des finances; il redeviendra grand-vizir le 2 mai. — Mort du vice-roi d'Égypte, qui régnait depuis 1854, Saïd (18 janvier); son frère Ismaïl lui succède. — Nouvelles intrigues, à l'occasion des travaux du canal de l'isthme de Suez, visités cette année par l'ambassadeur anglais à Constantinople sir Henri Bulwer, par l'ingénieur anglais Hawkshaw, par Abd-el-Kader, par le prince Napoléon, ce dernier du 18 au 23 mai. Le sultan vient en Égypte le 7 avril. La dépêche expédiée le 6 avril de Constantinople par le ministre des affaires étrangères Aali-Pacha, compromet les conventions des 18 et 20 mars, qui ont réglé toutes les questions d'exécution, conformément aux engagements contractés par le gouvernement égyptien envers la compagnie. Le consentement de la Porte, vainement demandé depuis 1854, est lié à la solution préalable de trois questions : la stipulation de la neutralité du canal; l'abolition du travail forcé, la réduction du nombre des ouvriers de 20 000 à 6000, avec un salaire plus élevé; l'abandon par la compagnie des terrains qui bordent les canaux d'eau douce. Ces propositions, transmises par le vice-roi (18 août) sont rejetées (29 oct.) par le Conseil d'administration de la compagnie. Le canal d'eau douce arrive à la mer Rouge le 29 décembre. — Dans les Principautés-Unies, une ligne de chemins de fer est concédée à des Anglais; une autre à des Autrichiens : le crédit mobilier français prend l'entreprise de la banque nationale (juillet). Nouveau ministère (16 oct.) Division entre le prince Couza et la Chambre des députés : son discours à l'ouverture de la session (15 nov.). Il attribue ce désaccord aux passions extrêmes et aux haines intestines. Le projet d'adresse du 3 déc. lui renvoie le blâme. Vote unanime des députés (25 déc.) pour la sécularisation des monastères dédiés, du culte grec. — Le sultan se forme une garde de cent jeunes gens musulmans et chrétiens, choisis dans les diverses provinces d'Europe et d'Asie (déc.). Au moyen de deux emprunts de 1862 et 1863, suppression du papier-monnaie pour 230 millions de francs, et des 3/4 des dettes exigibles pour 399 millions de francs. Premier budget régulier, pour l'exercice commençant le 1 mars 1863, finissant au 28 février 1864 : revenus, 346 millions; dépenses, 342 millions 600 000.

Questions internationales. — Commission internationale à Paris du 11 mai au 9 juin pour aviser à un système simple et uniforme de relations postales; y sont représentés outre les États de l'Europe, les États-Unis, Costa-Rica, Sandwich. — La création d'un observatoire météorologique à Lisbonne complète l'ensemble du service météorologique pour toutes les parties de l'Europe qui font face à l'Atlantique ou à la mer du Nord jusqu'à la Norwége; la prévision du temps est notée et publiée chaque jour.

1864.

Afrique. — Au Maroc, malgré le bon vouloir témoigné par le sultan Sidi-Mohammed à Sir Moses Montefiore, le fanatisme des populations musulmanes éclate contre les juifs dans plusieurs villes, à Fez et Mequinez. Il accorde la liberté de commerce aux Européens. — A Madagascar, suites sanglantes de l'assassinat du roi Radama, tué en mai 1863 (18-19 mai et 18 juillet). Pour insultes envers la reine, le premier ministre, frappé d'une sentence de mort, est exilé et dégradé.

Allemagne, Autriche et Prusse. — Mort du roi de Bavière Maximilien II, à 52 ans (10 mars), un des plus ardents adversaires des prétentions de l'Autriche et de la Prusse. Un parti voudrait son père Louis Ier, qui a abdiqué en mars 1848. Son fils Louis II, âgé de 18 ans, qui lui succède, s'occupe peu des affaires. — Mort du roi de Wurtemberg Guillaume Ier. Son fils Charles lui succède, marié à une princesse russe sans enfant. L'héritier présomptif est un neveu de Guillaume Ier, Frédéric. L'adresse des députés exprime le vœu de la révision de la Constitution (23 juillet). La proposition d'un vote de défiance contre le ministère Linden est rejetée par 78 voix contre 13. — A Cassel, dans les Chambres, opposition au rétablissement du mariage civil, projet d'abolition des maîtrises industrielles et commerciales; conflit avec le gouvernement sur un projet de loi de la presse; la diète est prorogée (2 juillet), pour un temps indéterminé; l'électeur refuse toute signature; une commission de la Chambre qui tient bon (26 octobre), est soutenue par le conseil municipal et le comité de bourgeoisie de Cassel (5 décembre). Les députés (27 contre 17) avisent à mettre le ministère en accusation. — En Saxe-Royale, vœux favorables à la liberté de la presse, dans la Chambre des députés (13 août). — Dans le Wurtemberg, où le ministère est changé le 23 septembre, sont rapportées (décembre) les lois exceptionnelles dont avaient été l'objet depuis neuf ans la presse et le droit d'association. — Dans le grand-duché de Bade, conflit entre le gouvernement et l'archevêque de Fribourg, depuis juillet, parce que les écoles primaires laïques ne relèvent plus exclusivement du clergé, d'après une loi du 29 juin. — Conférences douanières à Munich (juillet), entre la Bavière, le Wurtemberg, Nassau et l'Autriche; à Prague (depuis septembre), entre la Prusse et l'Autriche, unies alors contre le Danemark: sans solution probable. — Traité signé à Berlin (28 juin) pour le Zollverein avec la Russie. — Protocole final du traité de commerce de 1862 avec la France, signé à Berlin le 14 décembre. — A Eisenach, un congrès de journalistes allemands (juin); une assemblée générale du Nationalverein sous la présidence du Hanovrien Benningsen (31 octobre); on incline vers la Prusse. — A Mayence, ass. générale des associations de crédit, présidée par Schultze-Delitsch (août). — Ass. générale des associations catholiques à Wurtzbourg (septembre). — David Strauss vient de donner au bout de 30 ans une édition remaniée de sa *Vie de Jésus*.—En Prusse, la diversion aux débats constitutionnels, à la fois glorieuse et profitable, cherchée aux dépens du Danemark, ne met pas fin à toute opposition parlementaire. La 2e Chambre ayant refusé le 13 janvier le crédit pour les frais de réorganisation militaire, le 19 le projet de loi qui doit modifier l'article 99 de la Constitution relatif au vote du budget, le 22 le projet d'emprunt pour la campagne dans les duchés, la session est close le 25. Dans cette campagne, même devant l'ennemi, point de promotions de sous-officiers au grade d'officier, il faut pour être officier sortir des cadets et des enseignes. La nouvelle organisation militaire,

l'artillerie réformée et le fusil à aiguille Dreyse contribuent à la gloire des armes Prussiennes « inactives depuis près d'un demi-siècle » (ordre du jour du roi, au retour des troupes à Berlin, le 7 décembre). L'excédant budgétaire de 20 millions de thalers est entamé par les frais de cette guerre. Nouvelles acquisitions sur les côtes du Jahde (Oldenbourg). L'affaire dite de Posen où 403 Polonais sont accusés de haute trahison et 47 de complicité, se déroule à Berlin, devant une commission spéciale tirée du tribunal suprême (juillet-décembre). Il n'y a de condamnation à mort que pour les contumaces; 100 sont acquittés; l'habile plaidoyer du professeur Gneist montre les prévenus coupables non contre la Prusse mais envers la Russie. — La convocation des Chambres n'étant pas annoncée, démission de quelques députés dont le professeur Sybel. Un décret du 29 décembre fixe leur réunion au 14 janvier, limite constitutionnelle extrême. Pétitions d'ouvriers pour l'abrogation de la loi de 1845, qui les empêche de se concerter librement et de coopérer à la fixation des salaires (novembre). — En Autriche où la 2e Chambre du Reichsrath n'a pas plus de goût qu'en Prusse pour l'exécution fédérale contre les Danois (janvier), le ministre d'Etat de Schmerling et le ministre des affaires étrangères, le comte de Rechberg, paraissent favoriser, de concert, la liberté de la presse et la liberté de la tribune; leurs discours du 2 février entraînent la majorité des députés. A la Chambre des seigneurs l'archevêque de Vienne cardinal Rauscher et le comte de Thun sont les orateurs réactionnaires. Motion libérale, à la seconde Chambre, pour que les Israélites puissent acquérir des immeubles en Gallicie et en Bukowine; on n'y veut pas d'un projet de législation civile et pénale uniforme pour tout l'Empire. Entre la clôture du Reichsrath restreint du 15 février, et l'ouverture, 12 novembre, du Reichsrath plénier qui est possible depuis que les députés de la Transylvanie consentent d'y siéger, le ministre de la guerre est changé (1er février). De même le chancelier de Hongrie. Désordres et arrestations en Hongrie, à Padoue, en Vénétie, dans le Tyrol italien, à Cracovie, en Gallicie. Vienne a le journal la *Nouvelle presse libre* dep. le 2 sept. L'Empereur avec trois archiducs et le ministre de la guerre se montre en Hongrie. Remplacement (27 oct.) du comte de Rechberg dont la conduite en face de la Diète de la Prusse et des autres puissances a été sans solidité et sans bon résultat, par le général comte de Mendsdorff-Pouilly, gouverneur de Gallicie, dont on espère la réconciliation avec les Polonais de ce pays et les Hongrois. Le Reichsrath dit plénier, ouvert le 22 novembre, n'a ni Hongrois, ni Italiens, la représentation des Polonais n'est qu'à moitié; les députés tchèques de Bohême et de Moravie manquent. A la Chambre des seigneurs, où l'adresse est enlevée en une séance (22 novembre), l'ex-ministre de Rechberg insiste sur l'utilité de l'alliance de l'Autriche et de la Prusse. Les députés discutent la leur du 29 novembre au 6 décembre; le rapporteur est un opposant modéré, le Dr Giskra; presque tous les ministres prennent part aux débats; le ministre Schmerling appuie l'amendement Kaisersfeld qui déclare d'urgente nécessité la convocation des Diètes, notamment de celle de la Hongrie, qui reste en dehors de la constitution; il ne peut empêcher un article de blâme contre le décret qui a établi le 24 février l'état de siége en Gallicie sans le concours du pouvoir législatif. On condamne l'inconsistance de la politique extérieure et les complaisances envers la Prusse, avide d'agrandissements.

Allemagne et Danemark. — Dans la question du Schleswig-Holstein, les gouvernements allemands sont très-partagés : la plupart des

petits États voudraient que les duchés fussent au prince Frédéric d'Augustenbourg ; la Bavière et la Saxe s'inquiètent de la prétention de l'Autriche et surtout de la Prusse, de leur résolution formulée à la Diète (14 janvier) de se charger seules de l'exécution fédérale contre le Danemark. Avant aucune entente des puissances pour la conférence à Londres que l'Angleterre a proposée, non-seulement l'armée fédérale composée de Saxons et de Hanovriens, sous le général saxon Hake, mais l'armée austro-prussienne, qui sera souvent en conflit avec elle, sous le feld-maréchal prussien, le prince Frédéric-Charles, neveu du roi Guillaume, le prince royal de Prusse, en une campagne de huit jours, depuis le 1er février, occupent les duchés presque sans résistance, pas même au Dannewirk ; les Danois sont 40000, mal armés, contre 70000. Même la proposition anglaise d'armistice n'aboutit pas. La Suède ne tente absolument rien pour le Danemark. La Russie qu'on laisse libre, du côté de la Pologne, ne gêne pas diplomatiquement, l'action combinée de la Prusse et de l'Autriche. Pour la conférence de Londres, l'envoyé de la Diète de Francfort (baron de Beust, Saxon), hostile cependant à la Prusse, n'arrive que le 20 avril, deux jours après que les Prussiens ont pris d'assaut (18 avril), les redoutes de Duppel, à l'est de la presqu'île de Sundewit, en face de l'île d'Alsen. Le 29, ils occupent Frédéricia dans le Jutland, qu'ils inondent de leurs troupes. L'armistice est accepté trop tard par le Danemark (9 mai). De Beust va vainement de Londres à Paris (21 mai). Dès le 1er juin, le duc d'Augustenbourg, à Berlin, reçoit avis secret des prétentions de la Prusse sur le canal de la mer du Nord, et sur les territoires situés aux extrémités du canal. Pendant l'armistice prolongé jusqu'au 26 juin, impuissance à Londres, pendant treize séances jusqu'au 25 juin, des diplomates anglais et français qui ne veulent pas, pour le Danemark, rompre la paix de l'Europe, qui sollicitent seulement un appel aux populations des duchés ; la Russie fait quelque effort en apparence pour les conserver au roi Christian IX, sous le régime de l'union personnelle ; entente des souverains et des ministres d'Autriche, de Prusse et de Russie, aux eaux de Kissingen à l'est de Wurtzbourg, puis de Carlsbad, au N. O. de la Bohême (juin, et début de juillet). Ils refusent ce que propose l'Angleterre, l'arbitrage de la France, pour le partage territorial du Schleswig, entre le Danemark et l'Allemagne ; même la Saxe, qui craint quelque annexion prussienne, est pour que le Schleswig ne soit pas partagé, qu'il fasse retour en entier à l'Allemagne. A l'expiration de l'armistice, 26 juin, les fortifications de l'île d'Alsen sont conquises sur les Danois, du 26 au 29. Christian change de ministres (8 juillet), s'adresse pour une transaction définitive qui est inévitable, non à la Diète, dont l'armée est à peine supportée à Rendsbourg par les Austro-Prussiens, mais à ces deux puissances. Rapides négociations à Vienne, du 18 juillet au 1er août ; aucun représentant de la Diète ; M. de Bismark y vient poser les préliminaires de la paix. Le Danemark ne garde que le Jutland, pas même l'île d'Alsen. Il perd un million de sujets sur deux millions et demi. Le roi de Prusse venant des eaux de Gastein (Tyrol), se rend à Vienne (20 août), de là à Munich (le 25), avec son ministre Bismark. Bavière, Saxe, etc., très-irritées ne peuvent rien ; à Weimar, inutile déclaration du comité des 36, formé par le congrès des membres des chambres allemandes, pour sauvegarder l'indépendance du Schleswig, comme membre de la confédération. M. de Bismark voit Napoléon III à Paris le 5 octobre, à Biarritz le 25 ; Napoléon III voit Alexandre II, à Nice, le 28. Le traité draconien de Vienne est signé le 30 octobre : tout ce qui est au sud du

Jutland, est abandonné exclusivement à l'Autriche et à la Prusse. Les deux chambres danoises votent le traité (9-11 nov.) Les ratifications sont échangées à Vienne, le 16. La Diète sur une proposition austro-prussienne renonce à son droit, c'est-à-dire à l'occupation et à l'administration fédérale des duchés, Holstein, Schleswig, Saxe-Lauenbourg, jusqu'à ce qu'on ait décidé de leur sort (5 déc.). Déjà s'accentue la convoitise prussienne, d'abord dans le petit duché de Saxe-Lauenbourg. Une dépêche de Berlin du 13 décembre, adressée à Vienne, conteste une partie des droits territoriaux du duc Frédéric d'Augustenbourg sur les duchés. Une circulaire du 24 aux gouvernements allemands, annonce que les syndics de la couronne de Prusse seront consultés sur l'ensemble des questions juridiques qui se rattachent à cette succession.

Amérique du Sud. — Au Chili (11 janv.), la ville de Copiapo, au nord, est engloutie par un tremblement de terre. Un nouveau volcan s'ouvre entre le Chili et la Bolivie. — Conflit entre l'Espagne et le Pérou, par suite des réclamations anciennes auxquelles celui-ci refuse de faire droit. Une escadre espagnole, sous l'amiral Pinzon, enlève (14 avril), à titre de représailles temporaires, les îles Chincha, abondantes en guano, le plus précieux engrais, principal élément d'exportation. Dans toute l'Amérique, vive émotion comme si l'Espagne prétendait reprendre possession de la terre américaine: ce que nie (21 juin) le ministre des affaires étrangères à Madrid. Le président du Pérou, Antonio Peret, est violemment attaqué par le nouveau président du sénat, le général Castilla (28 juillet), comme étant au-dessous de cette tâche nationale; préparatifs et démonstrations militaires. Un congrès à Lima des représentants de toutes les anciennes colonies espagnoles (sept.), somme l'Espagne d'évacuer les îles Chincha; ce que fait aussi le congrès péruvien (déc.), où la démission du président est demandée. — Le Chili ouvre ses ports aux navires de toutes les nations (nov.). — Autre conflit, entre l'Uruguay, où la présidence vient de passer de Berro à Anastasio Aguirre (mars) et le Brésil, dont la riche province limitrophe, de Rio Grande du Sud, souffre des troubles incessants de l'État oriental. L'ambitieux Florès, auquel le Brésil est favorable, recommence la guerre contre le nouveau président, menace les abords de Montevideo; un armistice (25 juin) ne décide rien. L'entrée des Brésiliens sur la terre de l'Uruguay donne lieu à une protestation du Paraguay (30 août), qui leur attribue aussi des idées de conquêtes; deux provinces argentines, Correntes et Entre-Rios se déclarent contre le Brésil (sept.). Florès n'est pas heureux dans sa nouvelle prise d'armes. Les hostilités sont engagées (déc.) par le Paraguay contre le Brésil qui est en guerre avec l'Uruguay. — Dans la République argentine, les élections amènent une lutte sanglante (mars-avril). Le président les ajourne. Il a pour adversaire un ancien adversaire de Rosas, à Montevideo, le général Penaloza. — Dans l'Équateur, le président Garcia Moreno, menacé de révoltes de tous côtés, se déclare dictateur (avril); condamnation et exécution capitale du général Maldonado, qui avait tenté de l'assassiner.

Angleterre. — Naissance du premier fils du prince de Galles (9 janvier). — Session du 4 février au 29 juillet. L'adresse dans les deux Chambres, est votée en une séance. Palmerston répond aux critiques de M. Disraeli, qu'aux États-Unis on pratique le principe britannique de la plus stricte neutralité, qu'en Chine les relations sont bonnes, que la Russie ne veut rien entendre au sujet de la Pologne avant que l'insurrection ne soit étouffée; que la réponse à la proposition française pour un

congrès a été conforme aux habitudes anglaises plus franches et plus simples que celles des États du continent : un congrès n'aurait pu être avantageux que dans des circonstances analogues à celles de 1815. — Le projet de budget porte quelque réduction sur la marine ; ouvre un crédit pour la restauration de l'école d'architecture navale, supprimée en 1833 ; il doit y avoir, à la fin de l'année, 17 navires cuirassés, armés ou à flot, et l'année suivante, 25 ; nouvelle critique des canons Armstrong pour l'armement des vaisseaux. — Interpellations incessantes dans les deux Chambres au sujet de la question danoise. — Un membre du parlement, M. Stanfeld, qui a un poste dans l'amirauté, impliqué par la justice à Paris dans le complot de l'Italien Greco, s'avoue l'ami de Mazzini, autant que de Garibaldi. Plusieurs députés l'attaquent ; il se démet de son poste administratif (4 avril). — Prodigieuses ovations faites à Garibaldi depuis qu'il a débarqué à Southampton, le 2 avril, jusqu'à son départ de Londres, le 22 ; il vient remercier le gouvernement et le peuple anglais des services rendus à la cause de l'Italie ; empressement des plus grands noms de tous les partis, des ministres Gladstone et Russell ; il a la visite du prince de Galles comme celles des corporations ouvrières. — Lord Clarendon qui accepte un poste modeste dans le cabinet, va à Paris (milieu d'avril), préparer une entente au sujet des duchés. Pendant la conférence de Londres, qui ne sauve pas le Danemark du démembrement (25 avril-25 juin), le ministère est sans cesse interrogé ; il est mis à l'épreuve à la Chambre des Communes sur des questions d'ordre secondaire : le bill pour la perception des taxes est en minorité de 4 voix (20 juin) ; le bill pour l'abolition des déclarations religieuses qu'on exige encore à l'université d'Oxford, est en minorité de 2 voix (2 juillet). Violente attaque de l'opposition du 1er au 8 juillet : mais le plus ardent des opposants, Disraeli, n'aurait pas voulu plus que les ministres la guerre avec l'Allemagne pour les duchés danois ; d'après Cobden, il ne faut pas intervenir dans les affaires du continent ; les ministres déclarent que la France et la Russie ont refusé de s'unir par les armes à l'Angleterre ; le refus de la France, M. Disraëli l'explique par le mauvais accueil que l'Angleterre avait fait à l'offre d'un congrès pour la Pologne. Il n'y a de majorité contre le cabinet qu'à la Chambre des Lords (177 voix, dont plusieurs données par procuration, contre 168)). Tous les journaux sont favorables à la politique peu vaillante du ministère et au vote des Communes (313-295) qui le soutient. — Le chancelier de l'échiquier Gladstone, dans un meeting, se montre très-favorable à l'extension du droit électoral (mai). Une proposition en faveur du scrutin secret est rejetée aux Communes (21 juin) par 212, contre 123. — Les cinq sous-secrétaires d'État que l'on prétendait avoir siégé illégalement dans la Chambre des Communes, y obtiennent un bill d'indemnité (5 mai). — Le projet de bill pour l'usage du système métrique des poids et mesures a été repris (mars), avec cette modification qu'il sera non obligatoire mais facultatif. Les ministres Palmerston et Milner Gibson y étaient hostiles. Il passe enfin en seconde lecture à la Chambre des Communes le 21 juillet ; à la Chambre des Lords, il est soutenu par les ministres le duc d'Argyl, le duc de Somersets et par lord Brougham. — La peine du fouet est maintenue dans l'armée par un vote du 10 mars (45 contre 42). — Flagellation pour la première fois appliquée à des criminels condamnés à la détention perpétuelle ou à temps (21 juillet. — Lois votées : pour réserver dans les workhouses métropolitains de quoi abriter et nourrir à la nuit la partie flottante de la population la plus misérable ; pour étendre aux femmes et aux en-

fants employés dans les diverses manufactures les règlements applicables aux usines; pour autoriser la création d'annuités sur l'État, vers lesquelles se porteront surtout les économies des classes ouvrières ; pour activer, par des avances de fonds, les travaux d'utilité publique dans certains districts manufacturiers; pour faciliter la construction de chemins de fer. — Les achats de coton à l'étranger, croissant encore dans l'Inde, en Chine, en Égypte, au Brésil, la vogue des établissements de crédit à responsabilité limitée, véritables banques particulières qui attirent à eux beaucoup de numéraires et de valeurs de banque, font baisser l'encaisse métallique de la banque en même temps que diminue la réserve de ses billets; il y a disproportion entre le numéraire de la banque et la quotité de tous les engagements de banque du pays; dès le 5 mai, l'escompte est élevée à 9 0/0; elle est à 8 en août, à 9 en septembre; elle redescend à 7 0/0 le 24 novembre. — Les associations ouvrières (trad's unions) prétendent intervenir dans les conflits entre les patrons et les ouvriers des manufactures du nord. Les manufacturiers de papier se plaignent d'avoir le chiffon plus cher depuis le traité de commerce de 1860. Il y a incessamment plus d'ouvriers cotonniers ou dépourvus de tout travail (100 000 en juillet, 150 000 en septembre) ou n'ayant qu'un travail partiel (67 000 en juillet, 102 000 en septembre). L'abaissement du prix des fers ayant amené une réduction dans le salaire des ouvriers qui extrayent le charbon, grève de 20 000 ouvriers dans le sud du comté de Stafford. Le Lancashire souffre de la crise du coton et du fer. Après sept semaines de privations par la grève, les charbonniers à Coseley (district de Manchester), vont reprendre le travail à prix réduit (fin d'octobre). Suspension de payements, d'abord à Leeds (18 sept.) d'une compagnie de banque, fondée depuis 32 ans, d'une grande maison de courtage de Liverpool, le 28; et de bien d'autres banquiers, négociants, agents de commission à Londres et dans les comtés. — En Irlande, le clergé catholique se plaint des progrès de la société des missions protestantes, qui célèbre en mai le 15e anniversaire de sa fondation; grande fête orangiste célébrée avec désordre dans toute la province d'Ulster (juillet); une solennité à Dublin (8 août), pour l'érection d'un monument à la mémoire d'O'Connell, mort il y a dix-sept ans, est l'occasion, dans plusieurs villes, et pendant plusieurs jours, à Belfast surtout, de contre-manifestations souvent sanglantes. L'émigration, à cause des mauvaises récoltes de 1861, 1862, 1863, est toujours plus considérable; les États-Unis, en 1863, ont reçu 94 447 Irlandais. — Mort de William Smith O'Brien (juin). — Mort du duc de Newcastle, connu aux Communes sous le nom de Henri Clinton jusqu'en 1851, membre de la Chambre des Lords à la mort de son père. Il est un des derniers parmi les célèbres Peelistes; lui survivent Gladstone, Cardwell, et sir Roundell Palmer. — Catastrophe à 7 milles de Sheffield : dans la nuit du 10 au 11 mars, la rupture d'un immense réservoir, barrage en terre et en maçonnerie sur la rivière de Don, entraîne la mort de plus de 250 personnes et une perte de 14 millions. — Dans l'Amérique du Nord, s'organise le projet de la confédération des provinces britanniques, moins la Colombia, Vaucouver et le territoire du nord-ouest, non contre la métropole, mais pour se garantir des projets d'agression des États-Unis ; il y aurait un parlement fédéral composé de deux chambres : les membres de la chambre haute seraient nommés à vie par la Couronne; dans la seconde, la représentation des provinces serait proportionnée à leur population; quelques garanties spéciales seraient accordées aux Bas-Canadiens, d'origine française.

Projet particulier aux provinces de Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, île du Prince-Édouard, de se réunir en une seule sous le nom d'Acadie; l'Acadie ainsi faite serait égale au Bas-Canada et au Haut-Canada. — En Australie, à Melbourne, est prorogée l'assemblée qui approche de la fin de sa période triennale (juin); elle est moins ultra-démocratique depuis la mort du chef du parti Heeles; on paye 1 shilling pour être électeur, les femmes votent. — A la Nouvelle-Zélande (août), les rebelles, en gage de soumission, livrent leurs propriétés; l'agitation se développe à la fin de l'année. — Aux Indes, abominables saturnales autour du char de Jaggernaut, près de Calcutta, pour les deux grandes fêtes des Hindous, du 18 juin au 6 juillet. Près de Calcutta, 5 octobre, à la venue de la mousson du nord, cyclone, le plus terrible depuis 1708, qui cause la mort de 50 000 personnes et une perte matérielle de 400 millions de fr. Réduction de peuplades sauvages dans le Boutan; on surveille leurs forêts, des districts seront gouvernés par des officiers de l'armée. Brillant durbar tenu à Lahore par le gouverneur général, sir J. Lawrence, où viennent plus de 600 princes ou chefs indiens, même des ambassadeurs du Kokan (18 oct.). Railway de Bombay à l'Inde centrale ouvert le 1er mars. Câble sous-marin du golfe Persique pour relier la côte indienne à la côte arabique. Communication télégraphique entre Bombay et Bagdad (29 déc.). — Les importations de coton, pour toute l'année, dépassent d'un tiers la quantité de 1863; en 1863, 5 978 442 quintaux; en 1864, 7 975 935 quintaux. Les articles de coton exportés ont monté aussi en valeur; en 1863 pour 34 524 000 liv. sterl.; en 1864 pour 45 760 080 liv. sterl. — Quoique les impôts aient été réduits de 2 millions 332 000 liv. sterl., le revenu total de l'année atteint presque le chiffre de 1863; en 1863 jusqu'au 31 décembre, 70 433 628 liv. sterl.; au 31 décembre 1864, 70 125 374 liv. sterl. — Meurt d'accident, à Bath, Speke qui a découvert en 1862 les sources du Nil (sept.). Mort de l'économiste Mac. Culloch (nov.), de John Powler, l'inventeur de la charrue à vapeur (déc.).

Belgique. — Le ministère Rogier ne reste (en janvier) qu'après que le roi s'est adressé en vain à M. de Brouckère membre du centre gauche, à MM. de Theux et Dechamps de la droite à laquelle des élections à Bruges ont été favorables, à M. Nothomb, ministre à Berlin, à d'autres; on a même songé au prince de Ligne. Les élections pour le renouvellement de la moitié des conseils provinciaux relèvent un peu le parti libéral. Sur un ordre du jour présenté par M. Nothomb à la Chambre des représentants, le cabinet n'a qu'une voix de majorité (18 juin); il a un échec dans la discussion du budget. Quand il se rallie à la proposition Orts, du 28 juin, tendant à l'augmentation immédiate du nombre des députés à élire dans les districts dont on a constaté l'accroissement de la population depuis le recensement de 1856 sans attendre le prochain recensement décennal, la droite pendant dix jours ne paraît plus à la Chambre. Il obtient un vote de confiance au sénat le 8 juillet. La Chambre s'ajourne le 12; le 13, la session est déclarée close. Dissolution le 16. Aux élections générales du 11 août, le parti libéral gagne quelques voix. Le 23, s'ouvre une courte session. Le crédit de 5 millions et demi pour fortifier Anvers sur la droite, combattu par la droite et l'extrême gauche, toujours à cause des servitudes intérieures, est voté par 54 v. contre 48, le 3 sept. Le 4 octobre, à Anvers, on commence à démolir les vieux remparts. Une nouvelle session commence le 8 nov.

Brésil. — L'Empereur ouvre (9 janv.) la session qui tient lieu de celle de 1863, supprimée de fait

puisqu'il y a eu dissolution et élections nouvelles. Il annonce que les revenus publics n'ont pas atteint le chiffre de l'exercice antérieur. Le 15, nouveau cabinet sous la direction de Zacarias de Goes e Vasconcellos : il appartient à l'opinion libérale et progressiste qui a la majorité dans la Chambre des députés dont il était le président. Ce ministère promet la réforme de la loi sur la garde nationale, des modifications au régime hypothécaire exigées par le développement de l'agriculture, le développement des voies de communication. Un décret du dernier cabinet (30 déc. 1863) qui avait mis à la retraite sept magistrats inamovibles est un objet d'irritantes discussions. Le 3 mai est close la première session ; et aussitôt est ouverte la seconde où sera voté le budget de l'exercice 1865-1866 et qui se terminera le 3 septembre. Le ministre de la justice, Furtado, devient président d'un nouveau cabinet (sept.) Crise financière et monétaire : aucune proportion entre le taux, relativement modéré, des prêts consentis par la Banque et celui qu'elle paye pour recevoir des souverains (d'or) d'Angleterre ; la monnaie d'argent, le milrei, tombe de la valeur de 5 shellings 7 pence 1/2 à 2 sh. 3 pence et est frappée à ce taux réduit. Énormes banqueroutes de banquiers (sept.) Le cours forcé du papier est décrété, et l'échéance de tous les payements est prorogée au 10 novembre : mesure arbitraire qui réussit.

Chine. — Les ports de l'Empire sont interdits aux vaisseaux des sudistes des Etats-Unis. — La souveraineté de Macao que réclament les Portugais n'est pas reconnue. — Un corps anglo-chinois sous le lieutenant colonel Gordon, un corps franco-chinois sous le lieutenant de vaisseau d'Aiguebelle sont utiles contre les rebelles taëpings (mars-avril). Gordon retourne dans l'Inde. Le contre-amiral français Jaurès va à Pékin conférer avec le prince Kong. C'est une grande armée de Chinois sous deux vice-rois qui emporte enfin au mois d'août Nankin (province de Kiang-Sou), occupée par l'insurrection depuis 1853, et Hou-Tchéou, de Tche-Kiang, plus au sud ; mort violente de plusieurs chefs des rebelles, surtout Tchong-wang pris en fuyant. Ils sont redoutables encore dans la province de Kiang-Si. — Une troupe de 700 chrétiens chinois commandée par un P. jésuite sauve des mains des rebelles un établissement de Jésuites à 200 kil. de Pékin. Les missions des provinces de Houpé et de Kiam-Si obtiennent restitution de propriétés qu'on leur avait confisquées. Un commissaire impérial de province est arrêté pour le meurtre d'un homme d'église.

Danemark. — Pendant la crise des Duchés, Christian IX visite plusieurs fois ses troupes, ne les commande pas ; convocation impuissante tour à tour du Rigsdag, assemblée particulière du royaume sans les Duchés, du Rigsraad assemblée commune même aux Duchés avec laquelle le gouvernement voudrait s'entendre sur l'abolition de la Constitution du 18 novembre sans intervention étrangère ; les deux Chambres du Rigsraad sont en désaccord. Le ministre des affaires étrangères de Quaade est plénipotentiaire successivement à Londres et à Vienne. Après la seconde période des désastres militaires (8 juillet), tombe le cabinet Monrad ; choix malheureux du nouveau chef de cabinet, âgé de 70 ans, M. Bluhme, qui avait travaillé en 1852-1854 à édifier une Constitution commune. Un nouveau Rigsraad est ouvert le 6 août, six jours après les préliminaires de Vienne ; à la suite de quelques séances agitées, ajournement (1er sept.) jusqu'au 3 octobre. Un parti, dans la presse plus que dans les Chambres, soutient les prétentions au trône du prince Frédéric de Hesse-Cassel, alléguant que la loi du 31 juillet 1853, qui était liée au maintien de l'intégrité de la monar-

chie, devient caduque par le fait de la cession des Duchés. Le traité de Vienne du 30 octobre enlève à la monarchie, que nul Etat n'a soutenue, presque la moitié de son territoire, et un million d'habitants sur deux et demi. Au Rigsraad réuni le 5 nov. pour donner la sanction constitutionnelle à ce démembrement, votent contre dans le Folksthing l'ancien ministre Monrad, M. Hage et les députés du Schleswig et des enclaves Jutlandaises (9 nov.); dans le Landsthing, ou Chambre haute (11 nov.), les membres Schleswicois s'abstiennent; on discute les modifications à la Constitution proposées par la Couronne par suite de la perte des Duchés, et une nouvelle loi électorale. — Fiançailles de la princesse Dagmar, fille aînée du roi avec le grand-duc héritier Nicolas (28 sept.).

Espagne. — Au Sénat, est discutée (janvier) « la réforme de la réforme, » c'est le projet du cabinet Miraflores pour modifier la loi de réforme du 17 juillet 1857 en ce qui concerne l'organisation même du Sénat: d'après le projet ministériel le droit attribué aux grands d'Espagne en 1857 par dérogation à la Constitution de 1845 de créer des majorats pour perpétuer dans leurs familles la dignité sénatoriale leur serait retiré, cette dignité cependant serait héréditaire. Un des opposants le marquis de Novaliches, après la démission du cabinet qui est en minorité (14 janvier) et le court passage d'un ministère de transition que préside M. Arrasola, forme avec M. Mon (28 février), un nouveau cabinet qui fait voter par le Sénat (22 mars), sur cette question, le retour pur et simple à la Constitution de 1845; la loi votée par les députés le 15 avril, reçoit le 20 la sanction royale. Les députés votent à une grande majorité, le 27 mai, l'abolition de l'hérédité de la pairie. Une nouvelle loi sur la presse rend vigueur à la censure du diocésain et au pouvoir discrétionnaire du ministre de l'intérieur. — Un sénateur ayant proposé la suppression des fueros (mai), vive agitation dans les provinces Basques. Le général Prim, un chef des mécontents, reçoit l'ordre de quitter Madrid. — La guerre contre les rebelles de Saint-Domingue n'avance pas, coûte beaucoup d'hommes et d'argent. L'ex-président de la République dominicaine, Santana, qui les combattait, meurt des suites d'une blessure. C'est en vain que Gandara, capitaine-général depuis février, enlève (mai) les retranchements de Montechristi défendus par 3000 hommes; les vainqueurs manquent de renforts, sont épuisés par les maladies; les détachements ne peuvent être laissés même sur les points reconquis. — Le roi assiste à l'inauguration des 44 kilom. de chemin de fer qui complètent la coupure des Pyrénées occidentales et joignent Paris à Madrid en 36 heures (15 août). — Nouvelle crise ministérielle (14 sept.). Après M. Mon et O'Donnell, Narvaez est chargé de former un cabinet; c'est le cabinet des anciens présidents du Conseil, Narvaez, Llorente, Armero, Arrazola, Cordova, Lersundi, Gonzalez Bravo à l'intérieur, qui se propose d'être à la fois conservateur et libéral. La presse est mieux traitée. Le général Prim peut rentrer à Madrid. Les Cortès, dissoutes le 23 sept., doivent se renouveler par des élections le 22 nov. et s'ouvrir le 22 déc. Un meeting progressiste (16 oct.) nomme un comité central dont font partie Espartero, Olozaga, le général Prim et Madoz. On augmente la solde des sous-officiers et des soldats. Pénurie métallique du Trésor. Après les élections, on ne laisse plus de liberté à la presse, parce qu'elle a attaqué la monarchie, la reine, la dynastie, la religion (circul. ministérielle du 26 nov.). Double souci: la rébellion des Dominicains auxquels l'Angleterre reconnaît le caractère de belligérants, le différend et la guerre avec

le Pérou. Narvaez qui sent la nécessité de renoncer à Saint-Domingue, donne sa démission le 15 décembre, rentre aux affaires le 17 ; dans le discours de la Couronne le 22, il annonce vaguement un projet de grande importance. Il s'agit d'évacuer, sans grandes pertes, ce qu'on occupe encore dans l'île entre San Domingo, Azua et Bani.

Etats-Unis. — En janvier, la Chambre législative du Maryland, où le gouverneur recommande l'émancipation graduelle des esclaves, nomme Lincoln son président. — A Washington, motion adoptée par les représentants (88 contre 21) pour que toute proposition de négociation avec les confédérés soit rejetée (janvier). Un député de l'Ohio qui proposera la reconnaissance du Sud sera l'objet d'un vote de censure (avril). Comme la dernière levée de 300 000 hommes n'a pas été remplie, le président Lincoln (1e février) ordonne pour le 10 mars un tirage au sort, afin d'avoir 500 000 hommes qui serviront trois ans ou au moins la durée de la guerre. Une majorité de 21 voix, à la Chambre des représentants (fév.), une majorité de plus de 2/3 (6 avril) adoptent le projet d'un amendement à la Constitution, qui abolira moyennant l'assentiment des Etats l'esclavage. Le Congrès adopte la loi de conscription pour les esclaves sujets au service militaire ; les propriétaires fidèles à l'union seront indemnisés (février). Ont été votés (janvier) un droit de 2 cents sur le coton, et une surtaxe de 40 cents par chaque gallon de spiritueux importé. Le payement anticipé de la dette publique est autorisé (mars). Ordre du général fédéral Banks à la Nouvelle-Orléans pour régler le travail des ouvriers agricoles (février). Le parti de l'Etat libre fait des progrès à la Louisiane. — Dans les Etats du Sud, loi du 17 février qui réduit subitement d'un tiers le chiffre nominal des billets émis, réduction et dépréciation dont souffrent surtout les moins aisés ; loi de douanes qui défend l'exportation du tabac, du riz, de la mélasse et du sucre à moins d'autorisation spéciale, et fixe le maximum des droits d'entrée pour articles manufacturés de soie, de laine, de coton. — A Washington, on vote une augmentation de 50 0/0 sur tous les droits d'entrée pour deux mois jusqu'au 1er juillet. — La Virginie Occidentale, dans sa Constitution, déclare l'esclavage aboli (10 mars). Les territoires de Nevada, Colorado, Nebraska, s'ils veulent devenir Etats, ne sont pas autorisés par le Congrès à introduire l'esclavage dans leur Constitution (mars). — Le général des confédérés Lee tient toujours, près du Rapidan à l'Ouest de Fredricksbourg. Butler tente de surprendre les confédérés autour de Richmond, en venant par la voie d'Yorktown. Sherman parti de Wicksbourg (Mississipi) se porte dans la direction de Mobile (Alabama), mais d'abord attaque Selma à l'ouest de Montgomery. Le commodore Farragut tente d'enlever le fort Powell à l'entrée de la rade de Mobile, le bombarde depuis le 25 février sans résultat, se retire le 17 mars. Sherman au sud-est de Wicksbourg détruit les chemins de fer, les ponts, les magasins de grains et de provisions des confédérés ; il y ramène ses 25 000 hommes chargés de dépouilles, il a délivré 10 000 esclaves. Il passe au commandement des armées de l'Ohio, du Tennessee, de l'Arkansas. Pas de succès pour les fédérés en Floride. — Dans la Caroline du Nord, à Kingston, meurent pendus, victimes héroïques de leurs sentiments unionistes, 23 soldats qui ont déserté l'armée des confédérés où on les avait enrôlés de force (mars). — En Louisiane défaite de deux lieutenants de Banks partis de Natchitoch, ville située sur la rivière Rouge, et de Banks lui-même (8-10 avril). Les canonnières des deux partis approvisionnent les armées. — En Virginie, très-important mouvement de Grant as-

sisté de Burnside, rejoint par Hancock, avec 120 000 hommes contre Lee qui en a 100 000, commencé dès le 22 avril; bataille de six jours 5, 6, 7, 9, 12 mai. Un petit affluent du Rapidan, le Vilderness, le village de Spottsylvania sont des théâtres d'action sanglante. Lee, malgré son opiniâtreté, est forcé d'abandonner ses fortifications du Rapidan; pertes énormes de tués et de prisonniers de part et d'autre, les fédéraux vainqueurs ont en mains 8000 prisonniers; mais Grant ne peut marcher, comme il l'avait résolu, en droite ligne sur Richmond, dont Sheridan ne peut que dévaster les abords. Les pluies suspendent les opérations. La diversion de Butler, venu de la Caroline du Nord au sud-est de Richmond par les rivières James et York, n'a pas complétement réussi; le fort de Darling à 10 milles sud de Richmond lui a résisté; il voudrait occuper le chemin de fer de Pétersbourg à Richmond. Lee reçoit une partie des troupes du général Beauregard qui a échappé à la vigilance de Butler. De Washington, des renforts sont envoyés à Grant. Grant, trouvant la position de Lee à Spottsylvania imprenable, cherche depuis le 20 mai un passage vers Richmond, par les rivières North-Anna et Sud-Anna; de là de nouveaux combats supportés surtout par Longstreet et Ewell, généraux des confédérés et par Warren, de l'armée de Grant, que Burnside rejoint. Grant est à 12, puis à 7 milles de Richmond; Lee l'attaque surtout près du Chikalominy, lui fait éprouver de grandes pertes les 2, 3, 4 juin. Butler tient bon de l'autre côté, à l'est de Richmond, à Bermuda-Hundred, aux bouches du James, et fait une démonstration contre Petersbourg. Grant transporte la base de ses opérations sur la rivière James, passe même sur la rive méridionale. La première ligne de défense de Petersbourg est emportée les 16 et 17 juin; Grant et Butler ont fait leur jonction. L'attaque de Grant sur Petersbourg le 17 et le 18 ne réussit pas. Son second corps subit un très-grand désastre le 22. Il ne peut ni couper Richmond de Petersbourg ni tenir le chemin de fer au sud de Petersbourg. Autres échecs des fédéraux, avec Sheridan près de la rivière James, avec Hunter au centre de la Virginie, près de Lynchbourg. — Pour faire lâcher prise aux fédéraux qui cherchent à enlever Richmond, les confédérés opèrent un mouvement offensif au Nord (juillet). Ewell, avec 30 000 hommes, entre dans la vallée de la Shenandoah, au nord-ouest de la Virginie, prend Harper's Ferry et Hagerstown dans le Maryland; des maraudeurs confédérés en Pensylvanie; grande agitation sur cette frontière. Le président appelle sous les armes des milices de New-York, de Pensylvanie, de Massachusets. Au 1er juillet une nouvelle conscription avait été levée dans le Nord pour remplacer ceux qui ont servi pendant cent jours; le 21, seront demandés 500 000 volontaires. L'*Habeas corpus* est suspendu dans le Kentucky. Les confédérés détruisent et brûlent; ils coupent les chemins de fer et les télégraphes entre Baltimore et l'Ohio, Baltimore et Philadelphie; leur général Breckenridge livre combat le 9 juillet, près de Baltimore. Ils pillent autour de Washington. Hunter qui était autour de Lynchbourg suffit à les contenir. Grant ne quitte pas les approches de Pétersbourg. — Les fédéraux n'ont pas ailleurs de succès qui compensent l'effet militaire et moral de cette invasion des Etats du Nord. Sherman, par le Tennessee oriental se dirige vers Atlanta (Georgie), le point de jonction des chemins de fer qui relient Charlestown, Savannah et la région du Mississipi, arsenal et centre d'approvisionnements des confédérés. Des combats sont livrés en mai au général Johnstone avant la prise de Rome enlevée le 20. Un autre chef des confédérés qui a réussi dans le Tennessee occidental, Forrest lui est aussi opposé en juin. En juillet le suc-

cesseur de Johstone, Hood, est plus heureux que lui, contre Sherman, devant Atlanta même (19-22 juillet). Brillant épisode sur mer : le corsaire confédéré l'*Alabama*, capitaine Semmes, qui depuis trois ans a dépouillé plus de 65 bâtiments de commerce du Nord, à sa sortie de Cherbourg, est coulé, après combat, par le navire de guerre fédéral de *Kearsage* (19 juin). — Le projet d'amendement à la Constitution pour l'abolition de l'esclavage ne réunit pas la majorité constitutionnelle nécessaire, les 2/3, dans la Ch. des représentants (juin). — Deux représentants semi-officiels du Sud (18 juillet), conférent au Canada, près des chutes du Niagara, avec le secrétaire du président Lincoln et un autre personnage; on leur répond que le maintien de l'union et l'abandon de l'esclavage seront les bases premières de toute proposition tendant à la paix. — On se prépare aux élections présidentielles de novembre. Lincoln est le candidat des unionistes qui ne veulent plus de l'esclavage (convention de Baltimore). Le secrétaire du Trésor, M. Chase n'est pas longtemps son concurrent; il quitte les finances (juin), y est remplacé par M. Fessenden du New-Hampshire, membre du Sénat depuis dix ans. Le général Fremont a donné sa démission de commandement qu'il occupe dans l'armée du Nord, pour se mettre sur les rangs. La Convention démocratique de Chicago (Illinois), qui voudrait la réconciliation avec le Sud, adopte pour candidat le général Mac-Clellan; le parti formé dans le Nord pour la paix à tout prix en donnant satisfaction aux esclavagistes prend le nom de Hor. Seymour, gouverneur de New-York. Mac-Clellan est avant tout et à tout prix pour l'union. Fremont n'est pas pour le programme de Chicago. Quelque agitation, dans la presse et dans la population, en faveur de la paix (juillet-août). — La guerre continue très-active en Virginie, suivant les plans offensifs des deux généraux en chef, Grant et Lee; en Géorgie avec Sherman; contre Mobile par l'escadre fédérale de Farragut. — Grant échoue, 30 juillet, dans une attaque contre Petersbourg, qu'il avait habilement dissimulée; après des conférences avec le président Lincoln, il recommence le même mouvement, réussit le 5 août, est battu le 13 aux abords de Richmond; un de ses corps, du général Hancock, après de très-sanglants combats, 19 et 21 août, se maintient dans une position fortifiée. Lee, pendent ce temps, envahit la vallée de la Shenandoah. Un de ses corps, du général Early, qui sort du Maryland, est écrasé, le 19 septembre, près de Winchester, à l'ouest de cette rivière, à Bunker-Hill ou Berryville, par Sheridan : le vainqueur est fait brigadier-général. Grant lutte encore sans résultat au nord de la rivière James et au sud-ouest de Petersbourg, les 29 et 30 sept., et 1er octobre. Un de ses corps est à 3 milles de Richmond. Encore un échec du corps Butler, dans une reconnaissance à 4 milles de Richmond (27 octobre). — Farragut réussit à enlever au port de Mobile (Alabama), après le glorieux combat naval du 5 août, où le monitor à éperon des confédérés, le *Tennessee*, lutta à lui seul pendant une heure contre toute la flotte fédérale, ses principales défenses, le fort Powell, les forts Gaines et Morgan. Une armée fédérale vient encore du côté de Pensacola serrer Mobile. — Sherman par la victoire d'Eastpoint, près du railway qui conduit à Macon (1er septembre), enlève enfin, le 2, Atlanta qu'il traite avec rigueur, dont il expulse les habitants. Le président Lincoln, pour cette conquête, ordonne un jour de prières et d'actions de grâces. — Dans la Géorgie et dans la Caroline du nord, sur quelques points, désaffection pour la cause du sud et refus d'obéissance. Le président Davis appelle aux armes tous les hommes de 16 à 50 ans. Il est question (17 octobre)

d'armer les hommes de couleur, mais sans leur accorder tout d'abord l'affranchissement; tout au moins de les employer aux travaux de guerre, avec promesse d'affranchissement à la fin de la lutte. Le vice-président Stephens paraît moins ardent pour cette guerre fratricide. — 30 000 confédérés sous le général Hood menacent, surprennent presque la conquête de Sherman. Puis Beauregard est lancé contre Sherman. Sherman (fin de novembre) se porte à marches forcées d'Atlanta contre Savannah. Trois corps sous ses ordres, aidés par la flottille, l'enlèvent au bout d'un mois (21 déc.) Il y prend 150 canons, 30 000 balles de coton, mais laisse s'échapper l'armée du général Hardee, 12 000 hommes. Les ports de Wilmington déjà attaqué (déc.) (Caroline du nord), et de Mobile (Alabama) sont encore précieux pour les confédérés. — Au nord, Sheridan, dans le bassin de la Shenandoah, est menacé d'être coupé de ses communications avec l'ouest, par le général Forrest. Ce général, maître du chemin de fer de Nashville (Tennessee), n'entre pas en Virginie. C'est au successeur d'Early, au général Longstreet qu'il inflige, 19 octobre, la défaite de Cedar-Creek, tout près du théâtre de sa victoire du 19 septembre. Breckenridge qui refoule un corps des fédéraux dans Knowille (Tennessee), s'avance vers le nord (21 nov.) jusqu'auprès de Cumberland-Gap. Hood tient sur la rivière Tennessee contre le corps des fédéraux du général Thomas non loin de Nashville. — Aux approches de l'élection présidentielle, le Nevada est proclamé Etat, avec une Constitution qui interdit l'esclavage (31 oct.). Indécision dans les Etats les plus importants, la Pensylvanie, New-York, l'Ohio, l'Indiana. A Philadelphie, procession des démocrates, ennemis de la candidature Lincoln; dans le tumulte, l'un d'eux est tué. Au Maryland, grande fête (1er nov.) pour la mise en vigueur de la nouvelle Constitution; il n'y a plus d'esclaves. Le général Butler a le commandement militaire à New-York, à la veille des élections. Le ministre Seward déclare qu'il y aura guerre jusqu'à épuisement de l'un des deux partis. — Au congrès de Richmond, le président Davis dans son message, 7 nov., déclare qu'il n'y aura de paix qu'avec la reconnaissance de l'indépendance du Sud; il désapprouve la conscription générale et l'armement des esclaves, excepté dans les cas de dernière nécessité. — Le 8, élections présidentielles, calmes partout: Lincoln est réélu à une très-forte majorité, même dans l'Etat de New-York (non dans la ville); New-Jersey, Delaware, Kentucky, sont contre. André Johnson, de la Caroline du nord, est élu vice-président. La démission donnée le 8 par Mac-Clellan, un des candidats, de ses fonctions de major-général, est acceptée le 14; le jeune Philippe Sheridan, le vainqueur des journées du 19 sept. et du 19 oct., est fait major-général. On attribue à des sécessionnistes une tentative d'incendie à New-York. — Message du président (4 déc.) et rapports ministériels: le Sud ne peut obtenir la paix que par sa soumission à l'autorité nationale; un amendement à la Constitution pour la suppression de l'esclavage dans tous les Etats est nécessaire; le Nord a assez de ressources pour continuer la guerre. Les dépenses pendant l'année dernière ont été de 865 millions de dollars; pour l'année courante, elles sont évaluées à 1400 millions de doll., avec 788 millions de recettes. A la fin de l'année financière fermée en juillet, la dette était de 1 milliard 740 millions de dollars: on estime qu'en juillet 1865 elle sera de 2 milliards 233 millions de dollars (11 milliards 78 millions de francs). Sur un total de recettes de 884 millions de dollars pour l'année fermée en juillet, l'emprunt en a donné 623. Le ministre Chase avait négocié un emprunt à 6 %, avec libre concurrence sans intermédiaire de banquiers;

il y a eu un emprunt de 100 millions de dollars négocié à la Haye, en sept. Un emprunt de 40 millions a été annoncé en octobre; tendance à transformer les banques d'Etat en banques Nationales, pour qu'il n'y ait pas de banknote en circulation, qui ne soit garantie par le gouvernement. Le 5 nov. il y a 584 banques nationales, dont plusieurs étaient des banques d'Etat. Les dépenses pour la flotte du 4 mars 1860 au 1er nov. 1864, ont été de 238 millions de dollars; il y a, au 1er déc. 671 vaisseaux, en comptant ceux en chantier, 51 000 hommes employés au service de la marine; il y a 22 000 pensions données à des invalides de l'armée, autant à des orphelins, veuves et mères de soldats. Le président décrète une conscription de 300 000 hommes (déc.). — Rapports au Congrès de Richmond (nov.): au 1er oct., 25 dollars en papier en valent 1 en métal; la dépense étant de 1 milliard 400 millions de francs, la recette en impôts de 225 millions, la différence est comblée par des billets; la dette consolidée est de 2 milliards 700 millions de francs, la dette non consolidée de 3 milliards; les appropriations non effectuées montent à 3 milliards 750 millions. — Le message de Lincoln indique une attitude de neutralité dans le Mexique. Les représentants, en avril, ont été unanimes pour une motion contre l'établissement de la monarchie de Maximilien; ils désapprouvent (fin de décembre) les explications données à ce sujet à la France, par le ministre Seward. — Lincoln désapprouve (nov.) l'ordre donné par un général des fédéraux Dix, de poursuivre par delà les frontières Canadiennes des maraudeurs confédérés; il évite de mécontenter les Anglais. — Un navire confédéré, *Florida*, ayant été capturé dans le port de Bahia, par le vaisseau fédéral, *Wachussetts* (7 octobre), satisfaction a été promise au Brésil. — Une exposition de l'Industrie à San-Francisco (septembre). — Mort de John Adams, un des fondateurs de la République, à 93 ans.

France. — Arrestation (3 janv.) de quatre Italiens, pour complot contre la vie de l'empereur au moyen de bombes, Greco, Trabucco, etc.; ils sont condamnés aux assises (26 fév.) à la déportation : même peine prononcée contre Mazzini comme leur complice (mars). — Conformément à la loi du 30 décembre 1863, décret du 12 janvier pour réaliser, par voie de souscription publique, l'emprunt de 300 millions en rentes 3 0/0, au taux de 66 fr. 30 c., jouissance du 1er janvier; seront irréductibles les souscriptions de 6 fr. de rente. Le capital serait représenté par 14 253 393 fr. de rente. Du 18 au 25 janvier, il se présente des demandes pour 219 321 536 fr. de rente. — La session législative dure près de sept mois, du 5 novembre 1863 au 28 mai 1864; pour le Sénat jusqu'au 1er juin; la plus longue depuis 1852; peu remplie cependant : au Corps législatif, la vérification des pouvoirs et la discussion de l'adresse mènent jusqu'à la fin de janvier; le travail des bureaux et des commissions, période de silence, se prolonge deux mois et demi, jusqu'au milieu d'avril; il n'y a de discussion sur les questions législatives et les lois de finances que pendant un mois. Les questions extérieures tiennent peu de place, la Chambre n'ayant pas le droit d'interpellation, alors que la guerre de la Prusse et de l'Autriche contre le Danemark, peut avoir de si graves conséquences. A défaut des ministres, sont envoyés au Corps législatif comme commissaires du gouvernement, non-seulement des conseillers d'État et leurs trois vice-présidents, mais des secrétaires-généraux et des chefs de service, conseillers d'État en service extraordinaire. Le président de Morny intervient quelquefois. — Le projet d'adresse, lu le 4 janvier, est plus pacifique que le discours de l'empereur, et insiste moins sur la Po-

logne; ne dit rien non plus de Rome; beaucoup d'amendements sont présentés sur les divers paragraphes; celui qui demande la rupture diplomatique avec la Russie à propos de la Pologne, rappelle la question romaine et condamne l'affaire du Mexique, ne réunit que 11 signatures; 12, 17, 19 au plus signent les amendements. Les débats durent du 11 au 29 janvier; au vote de l'adresse, 12 voix seulement, contre. M. Thiers a ouvert l'attaque, réclamant la liberté individuelle, la liberté de la presse, la liberté des élections, la liberté de la représentation nationale, l'irresponsabilité du souverain. Principaux orateurs : Berryer, J. Favre, J. Simon, Ern. Picard, Émile Ollivier; quelques opposants modérés, comme Segris (de Maine-et-Loire), le marquis d'Andelarrre, d'autres membres de la majorité, Pouyer-Quertier, Jules Brame, etc., qui réclament avec M. Thiers contre les effets du traité de commerce de 1860. Rouher a pour auxiliaires surtout les trois vice-présidents du conseil d'État, Vuitry, tenant tête à Berryer et à Thiers, sur les questions de finances; Forcade de la Roquette, de Parieu, et des députés Nogent Saint-Laurens, Granier de Cassagnac, baron de Beauverger, Jérôme David. L'amendement contre les candidatures officielles réunit 44 voix; sur le droit d'association, 54; pour l'extension des libertés départementales et municipales, 61; contre la loi de sûreté générale et les lois d'exception, seulement 35; contre l'expédition du Mexique, 47. L'amendement sur la presse n'est même pas l'objet d'un scrutin; 16 voix seulement pour l'instruction primaire plus complète et gratuite. Sur la question Polonaise, déclaration finale du ministre d'État : « La France ne fait pas, sans concert préalable, la guerre à l'étranger, à moins que ses frontières et son honneur ne soient en péril. » Un amendement sur Rome n'a que les 12 voix radicales. — Au Sénat, sont écartées par la question préalable, 1°, 5 février, la pétition Darimon du 2 décembre, concernant les avertissements ou communiqués adressés par l'administration aux journaux à l'occasion des comptes rendus de la chambre; 2°, 12 février, une pétition demandant pour les deux chambres un bureau élu, pour le Corps Législatif la mise en délibération des amendements sans l'examen préalable par le Conseil d'État, la publicité des séances du Sénat; est discutée (18, 19 mars) une pétition qui signale les progrès de la démoralisation et demande des lois plus sévères contre les publications anti-religieuses; elle est soutenue surtout par le nouveau cardinal, de Bonnechose, archevêque de Rouen. — Réélections : à Nismes (19 janvier), passe le candidat officiel (Bravay), dont l'élection est cassée de nouveau le 19 février; à Épinal, un candidat indépendant (Buffet), de même à Cambrai; à Paris, 20 mars, deux candidats de l'opposition radicale, dans le 1er arrondissement Carnot, dans le 5e Garnier-Pagès, qui avait pour concurrent un ouvrier ciseleur, Tolain, l'un des 60 signataires d'un manifeste de démocratie sociale, présenté au nom de la classe ouvrière; aucune réunion électorale n'a été permise. — La presse radicale se plaint de l'insuffisance du projet de loi portant modification des articles 414, 415, 416 du Code pénal, touchant le délit de coalition. — Avant qu'il soit discuté, sont votés (avril) : 1° Le projet qui modifie la loi de 1861 sur la caisse de retraite pour la vieillesse; il élève le maximum de ces rentes viagères de 1000 fr. à 1500 fr.; 2° la loi sur le contingent de 100 000 hommes. On se plaint de la dispense accordée aux frères des militaires engagés ou rengagés avec prime. Cette dispense est précisée, confirmée par une loi spéciale; 3° la loi sur les sucres; c'est la huitième modification depuis trois ans et demi; les représentants de l'industrie indigène font admettre le sucre

indigène au privilége du drawback, que le décret du 24 juin 1861 donnait au sucre étranger comme au sucre colonial (c'est le remboursement pour 79 kilos de sucre raffiné du droit payé à l'entrée pour 100 kilosde sucre brut); le sucre colonial, de son côté, obtient une détaxe plus forte et pour un temps plus long. — La loi sur les coalitions est l'occasion d'une rupture ouverte entre Émile Ollivier qui a accepté d'être rapporteur de la loi, la trouvant comme Darimon suffisamment libérale, et les orateurs de l'opposition Jules Favre et Jules Simon. Elle reconnaît aux ouvriers le droit de se concerter pour débattre les questions du salaire, de main d'œuvre, mais les délits auxquels il donnera lieu sont encore l'objet d'une pénalité spéciale; l'article 415 du Code pénal est seulement modifié. Elle est votée le 2 mai; abstention de Thiers, Berryer, etc. — Loi sur le régime disciplinaire des conseils de prud'hommes, votée le 28 mai. — Loi, votée sans discussion, qui affranchit des dernières servitudes de l'inscription maritime les ouvriers des professions maritimes, charpentiers, calfats et autres ouvriers des ports. — Avant la discussion des lois de finances, une lettre de l'empereur au ministre Fould (15 avr.) montre les espérances de paix de jour en jour plus certaines dans le nord de l'Europe, et fait entrevoir une solution heureuse pour le trésor public de l'affaire du Mexique. — Cette discussion est ouverte (6 mai) par un discours de Thiers, d'intérêt politique autant que financier; à l'occasion des diverses sections du budget, les critiques atteignent même la constitution; colloque d'Ernest Picard, et du président de Morny qui est aux prises aussi avec E. Pelletan; Garnier-Pagès se plaint d'une descente à son domicile et de saisie de lettres sous prétexte de réunions électorales non autorisées. — Un décret du 30 avril modifie dans un sens restrictif l'exercice du droit de pétition auprès du Sénat. — Au Sénat, deux pétitions de 1861 dénonçant comme inconstitutionnel un décret du 9 janvier 1861, qui étendait les pouvoirs du préfet de la Seine, restent toujours sans réponse. A propos d'une pétition, qui demande 1° qu'on réduise et qu'on fixe le taux d'escompte des banques privilégiées, 2° qu'on reconnaisse les droits de la banque de Savoie, doctrines sur les banques, exposées par Michel Chevalier, contraires au privilége d'émission de la banque de France, et par le ministre d'État favorable aux banques d'escomptes mais qui ne veut pas de nouvelle banque d'émission. La Banque de Savoie, quoique soutenue par les Pereire, sera placée sous séquestre par décret du 24 décembre. — Depuis le 10 juin, est publiée par semaine, et non plus par mois la situation de la banque de France. Elle émet des billets de 50 fr. depuis le 21 mars. — On discute au Sénat sur les marchés à terme passés à la Bourse (5 mars); au Corps législatif (25 mai) sur les chèques. — Depuis le 1er mai paraît un *Moniteur du soir*, privilégié comme celui du matin; il se vend 5 c. — Pendant la session, ont reçu des avertissements, l'*Écho du Nord*, le 19 janvier; la *Nation*, le 12 mars; l'*Indépendant de la Charente-Inférieure*, le 3 avril; le *Temps*, le 22 avril. — Dans la question danoise, la France n'a qu'un rôle d'abstention; l'empereur serait d'avis que les populations au sud d'Apenrade (Schlesvig-Holstein) fussent consultées sur le choix d'un souverain, le traité de 1852 étant considéré comme caduc. Après les conférences de Londres fermées le 25 juin, des journaux accusent l'impuissance du gouvernement; l'*Opinion nationale* reçoit un second avertissement le 2 juillet; le 28, la *Gironde* est suspendue pour deux mois, de même, le *Courrier du dimanche*, le 24 août. — Visites faites à l'empereur; en juin, à Fontaine-

bleau par le prince d'Orange et le comte de Flandre; en juillet, à Vichy par le roi des Belges; 27-30 août, au camp de Châlons par le prince Humbert d'Italie, par le ministre de la guerre prussien, M. de Roon. — Les élections pour le renouvellement partiel des conseils généraux et des conseils d'arrondissement (juin) sont assez vivement disputées. — Affaire du duc d'Aumale et de Michel Lévy, éditeur de son *Histoire des Condé*, contre le préfet de police, qui a fait saisir à Paris le 1er volume avant qu'il fût publié; d'après l'arrêt de la Cour impériale (16 juillet), il n'y a pas lieu à ce que la poursuite soit autorisée par le conseil d'État, le préfet ayant agi d'après les instructions de son supérieur dans un intérêt exclusivement public. — Affaire des 13, appelés en justice pour participation à une association non autorisée de plus de vingt personnes à l'occasion des élections générales de 1863, et encore au delà. Le 15 juin, a été faite saisie de papiers et de lettres chez plusieurs d'entre eux à Paris. Ces 13, la plupart membres du barreau de Paris, choisis entre 25 et plus qui faisaient partie de cette association, sont : Garnier-Pagès, Carnot, Dréo gendre de Garnier-Pagès, Hérold, J. Floquet, Clamageran, J. Ferry, Em. Durier, Corbon, Jozon, Hérisson, Melsheim avoué de Schelestadt, Bory, avocat de Marseille. J. Favre, Marie, Grévy, Ern. Picard, Berryer, Crémieux, Dufaure, Desmarets, alors bâtonnier, etc., doivent plaider pour chacun d'eux; plaidoirie unique de J. Favre; ils sont condamnés par le tribunal correctionnel à 500 fr. d'amende (6 août). L'arrêt est confirmé en appel le 7 décembre. — A Londres, toutes les classes de la société font fête à Berryer (nov.). — Dans la session des conseils généraux (dernière semaine d'août), les préfets ou les présidents écartent l'expression de tout vœu politique; Persigny, le théoricien doctrinaire de l'empire, qui, dans le concours régional de Roanne, le 8 mai, opposait aux électeurs des villes les électeurs des campagnes mieux pensants, au banquet du conseil général de la Loire, reprend le parallèle entre les institutions actuelles de la France et celles de l'Angleterre, et prétend que Napoléon III est le fondateur de la liberté en France; mais il ne la désire que pour une génération nouvelle. — La France fait accepter par l'Italie la Convention du 15 septembre, qui lui barre le chemin de Rome. M. de Bismark, après la solution de l'affaire danoise, traverse Paris, se rendant à Biarritz (5 oct.); il a audience de l'empereur le 25. L'empereur rend visite à l'empereur de Russie, à Nice (28 oct.). — Avertissements à l'*Espérance du peuple* de Nantes, 23 oct.; à l'*Union de l'Ouest* d'Angers, le 24 nov.; au *Journal de l'Aveyron*, le 27. — Vuitry reçoit la présidence du conseil d'État à la place de Rouland qui devient gouverneur de la Banque de France (5 octobre). — Deux présidents de section deviennent sénateurs, en même temps que le duc de Montebello, l'archevêque de Paris, et le surintendant des Beaux-Arts, Nieuwerkerke. — Le titre de duc de Montmorency a été conféré par décret (14 mai) à un neveu du dernier du nom, mort en 1862 : de là un procès que lui intentent tous les alliés de la maison de Montmorency, et qu'ils perdent. — Reconstitution quinquennale du conseil municipal de Paris et de la commission départementale de la Seine, par décret du 15 novembre. Dans son discours d'installation, le 28, Haussmann justifie ce mode de nomination à Paris, les citoyens venus de tous les coins de la France n'ayant pas, pour ainsi dire, entre eux de liens d'intérêt municipal, et la politique y devant trop influer sur les décisions du suffrage universel. Dans son rapport budgétaire, perce le désir d'aliéner une partie des revenus de la Ville pour avoir un capital considérable qui permette de

faire en cinq années ce qui en demanderait dix. Les excédants de recettes ordinaires, fournis surtout par l'octroi, dont le public voudrait la réduction, alimentent en partie les dépenses extraordinaires; on a recours à des compagnies pour de grands travaux de voirie. — Un décret du 18 déc. nomme les maires et adjoints des 20 arrondissements. — Un décret du 24 décembre, publié le 3 janvier, nomme membre et vice-président du conseil privé le prince Napoléon. — Lettre de l'empereur du 31 juillet, pour qu'on rebâtisse et complète l'Hôtel-Dieu, à Paris. — Les sociétés coopératives se multiplient. — En Algérie, où on vient de décréter (avril) la mise en vente aux enchères de terrains domaniaux dans les plaines de l'Habra, depuis le printemps mouvement de révolte provoqué par les associations religieuses ou Khouan parmi les tribus du sud de la province d'Oran, et qui gagne les deux autres provinces; il est grave surtout dans les cercles de Géryville (Oran) et de Tiaret, et autour du centre européen de Relizane à 14 lieues de Mostaganem, où le général de division Deligny est assisté des généraux Martineau et Rose et du colonel Lapasset; le feu est en plein Tell. Une proclamation du gouverneur général Pélissier (21 avril) a rappelé en vain les promesses que l'empereur, 6 février 1863, a faites aux Arabes. Il meurt le 22 mai; le général Martimprey est gouverneur général par intérim. Mac-Mahon, duc de Magenta, ne sera nommé à sa place que le 1er septembre. Plusieurs journaux algériens reçoivent des avertissements; défense leur est faite de parler des mouvements du sud. Un des chefs de la rébellion de la province d'Oran, Si-el-Azerey, est tué le 5 juin. A la fin de juin, la résistance est étouffée au sud de la province. Le général Yusuf contient avec le général Liébert le sud de la province d'Alger, le général Desvaux de la province de Constantine. Un décret de juillet subordonne dans les provinces les préfets aux généraux, donne à ceux-ci autorité sur la presse, rend aux indigènes sur plusieurs points leurs lois et coutumes, augmente le nombre de leurs représentants dans les conseils généraux de la colonie. Dès le milieu de juillet, nouvelle insurrection surtout au sud de la province d'Alger, dans le Tell, entre Tiaret, Baghar et Laghouat, et débordant sur les deux autres provinces, notamment à Aïn-Madhi à l'ouest de Laghouat; et jusqu'à l'entrée du Sahara, à l'ouest de Tuggurt, par l'influence du marabout Si-Mohammed-ben-Hamza et de son oncle Si-LaLa : beaucoup de pillages, d'incendies, de meurtres isolés. Action énergique des mêmes généraux qui concentrent habilement leurs forces peu nombreuses. Les généraux Jolivet et Ducrot, les colonels Guiomar, Margueritte, Siroka marquent aussi. En novembre les soldats souffrent, en outre, des pluies et des neiges. Un décret du 31 décembre publié le 10 janvier 1865, établit comme règle universelle et permanente, le système de ventes à bureau ouvert pour l'aliénation des terres du domaine de l'État affectées à la colonisation. — Au milieu de cette insurrection, le Maroc accorde des satisfactions demandées (mai-octobre). — Au Sénégal, des troupes parties de Gorée punissent un chef indigène, Lat-Dior (janvier); disette, épizootie, invasion de sauterelles (nov.). Installation d'un phare sur la pointe occidentale du Cap-Vert. — A Saïgon, travaux administratifs, activité de la colonisation, progrès de l'instruction et de la religion chrétienne; traités de paix et de commerce signés à Hué (15 juillet). — La Nouvelle-Calédonie reçoit en même temps un convoi de forçats, et des émigrants libres de la Réunion; à l'est, occupation militaire des îles Loyally où sont depuis vingt ans des missionnaires anglais. — Nouvelle am-

bassade japonaise à Paris (avril). — Les questions en litige entre la Compagnie de l'Isthme de Suez et le vice-roi, sont résolues, avec l'assentiment de celui-ci, par une décision arbitrale de l'empereur du 6 juillet. — Règlement qui a pour but d'établir des signaux compris de toutes les marines, convenu de concert avec l'Angleterre (juillet). — Protocole final pour le traité de commerce avec la Prusse, signé à Berlin le 14 décembre. — Premier départ, du Havre, de la ligne postale de la Compagnie générale Transatlantique (15 juin). Ligne postale de Suez à la Réunion et à Maurice. — Extension des lignes de chemin de fer, notamment de Rennes à Saint-Malo (27 juin); de Bayonne à Saint-Sébastien par les Pyrénées occidentales à Irun, première station espagnole (15 août); de Grenoble à Chambéry (15 septembre); de Vence-Cagne à Nice, et des Arcs à Draguignan (18 oct.). — A Mulhouse, une école de filature. — La liturgie romaine prend possession du diocèse de Lyon malgré l'opposition de son chef et sans l'autorisation préalable du gouvernement (février-mai). L'auteur de la *Vie de Jésus*, ouvrage anti-catholique, dont se répand beaucoup une petite édition populaire, Ernest Renan est révoqué par décret (11 juin), de son titre de professeur au Collége de France. L'Encyclique du 8 décembre et le *Syllabus*, qui, en condamnant, comme des erreurs, 80 opinions, porte atteinte à des principes de notre droit civil et de notre droit politique, reçoivent mauvais accueil en France. — Le gouvernement tolère, au début de l'année, des conférences littéraires, libres, à la salle Barthélemy, en faveur des blessés polonais : y parlent Legouvé, Saint-Marc Girardin, J. Simon, Wolowski, Odilon Barrot, etc. — Il organise, à la fin de l'année, des soirées littéraires et scientifiques à la Sorbonne, qui se renouvelleront annuellement. Une commission (par décret du 27 février) doit préparer l'organisation d'une expédition scientifique au Mexique. Une Faculté de droit est instituée à Nancy (décret du 9 janvier). Des concours académiques et un concours général sont institués pour les lycées et colléges des départements (28 mai). Une chaire d'économie politique et de droit public est créée à la Faculté de droit de Paris (17 septembre). Les programmes du baccalauréat ès lettres et ès sciences sont modifiés par décret du 27 novembre. Un décret du 4 décembre supprime le régime de bifurcation introduit par le ministre Fortoul dans l'enseignement secondaire. — Le prix de 50 000 fr. pour les applications les plus utiles de la pile de Volta, institué par décret du 23 février 1852, est décerné, après concours, aux appareils d'induction de M. Ruhmkorff (Rapport Dumas, du 4 juillet). — L'empereur crée un prix de 100 000 fr. sur sa liste civile pour récompenser tous les cinq ans une grande œuvre de peinture (août). La liberté des théâtres est décrétée (6 janvier). Le recours de l'Académie des Beaux-Arts contre le décret du 13 novembre 1863 qui lui a ôté le jugement des concours n'est pas admis par le conseil d'État (8-21 juillet). — Les pièces divisionnaires n'auront plus que 835 millièmes de fin, au lieu de 900 (loi du 3 mai). — Mort du maréchal Pélissier, duc de Malakoff (mai); Bazaine qui commande au Mexique est fait maréchal (sept.). — Mort de l'amiral Hamelin (16 janv.); des vice-amiraux Dupetit-Thouars et Penaud (mars); de l'amiral Romain-Desfossés (25 octobre): Charner est fait amiral (15 novembre). — Mort des peintres Alaux, Hippolyte Flandrin, le meilleur des élèves d'Ingres, sincèrement religieux (mars), Dubufe père; du compositeur Meyerbeer, l'auteur des *Huguenots*, de *Robert le Diable*, du *Prophète*, dont il reste l'*Africaine* (2 mai) : son corps est porté de Paris à Berlin. — Mort du philologue Hase, né aussi en Allemagne.

— Mort d'Ampère (27 mars), s'occupant encore de César ; — des poètes populaires du Midi, Reboul de Nismes boulanger (mai) ; Jasmin d'Agen coiffeur (octobre) ; du P. Enfantin, l'un des fondateurs en 1830 du Saint-Simonisme. — Nouvel *Œdipe*, par Ingres octogénaire. Les *Destinées*, poème philosophique, œuvre posthume d'Alfred de Vigny. — *Méditations sur l'essence de la religion chrétienne*, par M. Guizot.

France et Mexique. — La guerre continue indéfiniment : les partisans de Juarez et les chefs isolés du parti national, dont beaucoup ne sont que d'obscurs guérillas, luttent contre les partisans de l'archiduc ou de l'intervention française. L'ancienne organisation de la République en petits Etats souverains a donné à chaque groupe du territoire un arsenal, des approvisionnements de guerre, des canons : on se bat sur toute la surface de ce vaste pays. L'occupation de Guadalaxara par Bazaine (4 janvier), de Zatacetas (6 février), par le général Douay ; la lettre d'adhésion à l'empire de l'éternel prétendant Santa-Anna (29 février) et son embarquement pour la Havane (19 mars) ; l'abandon de Juarez par ses lieutenants Uraga et Doblado ne décident rien. L'archevêque de Mexico n'est plus zélé pour les Français, qui ne défendent pas les immunités de l'Église. L'archiduc, après être allé de Bruxelles à Paris (4 mars), puis en Angleterre, revenu par Bruxelles à son château de Miramar, près de Trieste, ayant renoncé, contre son gré, à tous droits éventuels sur la succession d'Autriche, y accepte solennellement la couronne à laquelle semblent l'appeler des adresses envoyées de toutes les parties du Mexique (11 avril). Décrets du même jour, du nouvel empereur, pour constituer une commission des finances, régler les conditions de souscription d'un emprunt de 8 mill. de liv. st. (201,600,000 fr.) en rentes 6 0/0, au taux de 63 fr. La veille, 10 avril, à Miramar, a été signée une convention avec la France, pour une réduction la plus prompte possible de l'armée française, pour le remboursement des frais de guerre, pour les indemnités dues à des Français, qui ont été l'occasion de l'expédition, pour la remise immédiate à la France de titres de l'emprunt au taux d'émission. Cet emprunt qui paraît si avantageux, que doivent négocier la maison Glyn à Londres, en France le Crédit mobilier, ne sera jamais couvert : de là, défaut de ressources pour le nouveau gouvernement, tiraillements avec la France, impopularité croissante en Europe de l'affaire Mexicaine. Joaquin Velasquez de Léon est ministre d'État. Gutierrez de Estrada accompagne Maximilien et l'impératrice Charlotte à Rome, où ils n'obtiennent pas l'adhésion du Pape à la solution libérale des questions qui touchent aux biens et aux priviléges de l'Église. M. Costa est envoyé de France au Mexique, pour y réorganiser les finances. A Guadalaxara, à Mexico, conspirations, placards incendiaires contre les Français. Maximilien arrive à la Vera-Cruz le 29 mai : le 12 juin à Mexico. La population Indienne lui est généralement favorable. Il s'identifie tant qu'il peut avec les traditions nationales. Il laisse trop d'influence au général Almonte. Il visite une partie des Etats du nord où les troupes françaises agissent activement (juillet-sept.) sous les généraux Castagny, Pierrier, Aymar, Mejia et le colonel Dupin. Les Français occupent Bagdad, port de Matamoros aux bouches du Rio-del-Norte, et même cette ville. Les Juaristes Vidaurri, Cortina font leur soumission, Juarez est en fuite sur Chihuahua (27 sept.). Mais Porfirio Diaz est puissant dans l'Oaxaca, au sud-est de Mexique, où cherché à l'étreindre le général Courtois d'Hurbal, avec le concours du général Douay. L'Empereur se regardant comme le seul maître légitime, dé-

claré « bandits et criminels dignes des rigueurs inflexibles de la loi » ceux qui restent en armes, menacent les personnes et les propriétés (oct.). Il essaye d'organiser les forces rurales du pays. A côté des commissions de gouvernement qui tiennent lieu de ministres, il établit un conseil d'État de neuf membres sous la présidence du jurisconsulte Maria Lacunza (déc.). Malgré l'arrivée inopinée du nonce du Pape, un décret (26 déc.) pose les bases d'un concordat libéral, qui laisse à l'État les biens du clergé nationalisés. Adoption du système métrique; une école d'agriculture; une école du commerce; académie des Beaux-Arts; actif monnayage d'argent.

Grèce. — Esprit d'indiscipline et mutinerie des troupes, à Tripolitza, à Lamia, puis à Missolonghi. L'assemblée vote une amnistie qui rendrait la liberté à des malfaiteurs dangereux. — Troubles à Athènes (9 février), où un journaliste a été maltraité par le fils du maréchal de la Cour; la révocation du maréchal, demandée, n'est pas accordée par le roi; discussion à ce sujet dans l'assemblée; désordres commis par la phalange universitaire; dans le bourg de Ménidi (anc. Acharnes) aux portes d'Athènes, vote de mort, exécuté par la population, avec approbation du conseil municipal du bourg, contre le maire et cinq de ses enfants (26 février). A la suite d'une démonstration populaire, le cabinet Bulgaris dont trois membres viennent d'être changés, se retire tout entier. L'amiral Canaris n'est pas longtemps président d'un nouveau cabinet; il tombe sur une motion présentée à l'assemblée pour le renvoi du conseiller intime du roi le comte de Sponneck; il a fait adopter (avril) la loi électorale pour les îles Ioniennes avec droit de vote pour les Juifs. La citadelle de Corfou étant rasée, les troupes grecques y remplacent les troupes britanniques (2 juin). Le roi parti le 24 mai pour Syra, visite Nauplie, Calamata, Navarin, les îles Ioniennes, avec les chargés d'affaires des trois puissances protectrices; il rentre inopinément à Athènes le 4 juillet. La Prusse et l'Autriche viennent de le reconnaître. Les députés Ioniens parmi lesquels domine l'élément rural, sont reçus à l'assemblée le 2 août. Le 6, nouveau ministère Canaris. Le trésor est toujours à peu près vide; le brigandage n'est pas réprimé; les vols et les assassinats sont fréquents. On discute d'août à octobre les 108 articles de la Constitution, beaucoup de séances très-orageuses; des députés portent pistolets et poignards; une tentative d'assassinat en dehors de l'assemblée sur le ministre de l'intérieur: Le droit de réunion et d'association sera illimité et sans contrôle, la liberté de la presse absolue; abolition de la peine de mort en matière politique; il n'y aura qu'une Chambre; le roi, s'il n'a pas d'enfant, désignera un héritier avec l'accord de la Chambre. Violents débats sur la question de savoir si les îles Ioniennes seront, pour les lois et les impôts, assimilées à la Grèce immédiatement ou peu à peu et dans un temps déterminé; Bulgaris et les Bulgaristes avec quelques députés de Corfou et de Céphalonie réclament l'assimilation immédiate. Le suffrage universel est adopté; la période législative sera de quatre ans. Par message, le roi (16 oct.) insiste pour qu'il y ait un conseil d'État, ce qui n'est voté qu'à une majorité de 12 voix; il se plaint, le 18, des lenteurs des Constituants, ne leur donne que dix jours pour achever. L'assemblée, sur ce second message que 166 voix contre 112 accueillent bien, discute sans désemparer; les deux derniers articles sont votés le 28. Grande majorité pour le vote d'ensemble le 29. Le lendemain est fêté l'anniversaire de l'arrivée du roi à Athènes. La discussion du budget est un nouvel aliment pour l'opposition. Le 28 nov. le roi prête serment à la Constitution

et dissout l'assemblée. Le 15 décembre, crise ministérielle; le 21, le président du nouveau cabinet est le professeur Kuriaku du parti modéré. Le 28, est décidée la création de nouveaux bataillons de gendarmerie, pour réprimer le brigandage.

Haïti. — Exécution (13 fév.) de huit individus, gens de la campagne qui, le 30 déc., près de la capitale, ont égorgé et mangé suivant les traditions africaines du culte vaudou, un enfant de huit ans. — Révoltes et conspirations contre le président Geffrard sont étouffées dans le sang; exécution du général Ogé Longuefosse.

Hollande. — Aux Indes orientales, assez mauvaise récolte en sucre, café, tabac; dans Batavia, choléra violent (mai-juillet), tentative de complot par un jeune métis Portugais.

Italie. — La session ouverte en novembre 1863 dure jusqu'au 22 juillet. En janvier, les deux chambres votent la loi pour la répression du brigandage, l'impôt sur la richesse mobilière. Les réélections du 24 janvier ne sont pas favorables à tous les démissionnaires de décembre; Garibaldi lui-même n'est réélu qu'à Palerme et après ballottage; le *Diritto* qui a publié son manifeste pour la formation d'un comité en vue de travailler à l'unité de l'Italie, a été déféré aux tribunaux. Longtemps sont discutés par les députés le projet de peréquation de l'impôt foncier entre les diverses provinces avec accroissement de cet impôt, par le sénat le projet sur la Banque. Le principe d'une Banque unique est admis comme une nécessité politique, mais le gouvernement veut se réserver le droit d'établir de nouvelles Banques; la Banque nationale et la Banque de Toscane ont leurs partisans : pas de solution législative. Le ministre des finances Minghetti président du conseil, Ratazzi, Lanza qui ne font qu'une opposition modérée sont entendus sur le projet de peréquation de l'impôt foncier que les députés votent le 20 mars, le sénat le 21 juin. Nouveaux projets ministériels : 1° Sur les biens ecclésiastiques, particulièrement ceux des couvents dont on supprimerait le plus grand nombre; on transformerait aussi ceux des évêchés, des fabriques, des prébendes; 2° pour l'extension des pouvoirs administratifs des conseils provinciaux; 3° pour le renvoi aux tribunaux ordinaires de toutes les affaires dont décide le contentieux administratif. — Le comité Garibaldien pour l'union de l'Italie, qui a son siége à Turin, est l'objet de mesures de police le 26 mars. Garibaldi, le 21, est parti pour l'Angleterre avec ses deux fils par Malte et Gibraltar; pendant son voyage triomphal à Londres (avril), il fraternise trop cordialement avec Mazzini chez le réfugié russe Alexandre Herzen, démocrate socialiste. — Pendant son séjour dans l'île d'Ischia (juin-juillet), où se rendent quelques-uns de ses fidèles, on craint un mouvement à Naples; il retourne à Caprera le 19 juillet. — A Turin, à Pavie, troubles peu graves dans les universités quand on y applique le règlement Matteuci pour les études et les examens (avril-mai). — Sur le bruit de certains faits de corruption attribués à des députés dans les actes de la Société italienne des chemins de fer méridionaux, une enquête parlementaire est décidée (fin de mai). Pendant la discussion des lois annuelles de finances, Ratazzi reproche au gouvernement de n'avoir, au dehors, qu'une politique d'attente. Mordini présente le programme de la gauche : extension du droit électoral, changement de la capitale, séparation absolue de l'Eglise et de l'État, guerre révolutionnaire immédiate. Le vote, après un discours de Minghetti, donne une majorité considérable à son cabinet. — Une loi retire aux membres du clergé l'exemption de la conscription; 40 évêques

napolitains et siciliens réclameront au roi lui-même. — Quoique le rapport de la commission d'enquête sur les chemins de fer méridionaux disculpe de tout soupçon de corruption les députés qui sont membres du conseil d'administration (15 juillet), les débats sont très-vifs et passionnés; plusieurs députés qui sont en cause donnent leur démission ou s'abstiennent de voter. — La vente des biens domaniaux s'opérant lentement et produisant peu, l'emprunt de 700 millions de 1863 étant presque absorbé, on cherche des ressources par la cession des chemins de fer que négocie le ministre des travaux publics Menabrea (30 juin) avec la compagnie Rothschild qui a déjà les chemins de fer Lombards; la compagnie des chemins de fer Romains aurait de nouvelles lignes par la Convention du 27 mai. — Aussitôt après la session, à Naples les associations démocratiques des électeurs présidées par le député comte Ricciardi, adversaire de Turin comme capitale, mais unitaire par principe, demandent compte à leurs élus de leur conduite et de leurs votes à la Chambre; le marquis Avitabile du parti libéral modéré, ayant été destitué de la direction du Banco di Popolo chargé du payement des intérêts de la Dette, est porté aux élections municipales de Naples avec Ricciardi et le duc de Donato. — Emotion très-violente produite dans toute l'Italie, par la première nouvelle du traité du 15 septembre, entre Napoléon et Victor-Emmanuel : le chevalier Nigra, ambassadeur à Paris, en a été le négociateur officiel : elle est l'œuvre surtout de Pepoli, ambassadeur de Turin en Russie, allié à la maison Napoléonienne; le ministre des travaux publics Menabrea était parti, 25 juillet, pour Vichy, où était l'Empereur. Par la convention, à laquelle le Pape ne participe en rien, la France s'engage à retirer ses troupes de Rome d'ici à deux ans; l'Italie à respecter, à ne pas laisser attaquer le territoire pontifical, à ne pas faire obstacle à la formation d'une armée défensive du Pape qui peut y appeler des étrangers, à entrer en négociation pour prendre à sa charge la portion de la dette Romaine, afférente aux provinces pontificales déjà annexées : comme garantie de la sécurité du Pape, un protocole établit que d'ici à six mois Florence deviendra la capitale de l'Italie. La convocation des Chambres est annoncée pour le 5 octobre. Le ministère ne prend pas des précautions suffisantes pour prévenir tout désordre à Turin, qui va cesser d'être capitale, et dont la junte municipale partage l'irritation commune; émeute sanglante le soir du 20, et dans la journée du 21 septembre. Quand elle est réprimée, nouveau cabinet où le roi fait dominer à dessein l'élément Piémontais, que représentent La Marmora, président du conseil et aux affaires étrangères, Lanza à l'intérieur, Sella aux finances, Petiti à la guerre. Les radicaux extrêmes, surtout Mazzini (3 octobre), Garibaldi (10 oct.), protestent violemment contre l'abandon de Rome. La convention paraît bien contredire le vote du 29 mars 1861. Le rapport officiel des ministres qui l'ont conclu, publié aussitôt après leur chute, tend à faire disparaître cette contradiction. D'après les dépêches de Drouyn de Lhuys à M. Malaret à Turin, à M. de Sartiges à Rome, la France cherche à hâter dans leur intérêt commun la réconciliation du Saint-Siége et de l'Italie. Son intervention à Rome est en désaccord avec l'objet de la guerre d'Italie de 1859, l'affranchissement de l'Italie de toute intervention étrangère. Manifestations sous toutes les formes des opinions les plus diverses : articles de journaux, brochures, meetings. On est plus calme quand les Chambres s'ouvrent le 24 octobre; toute la correspondance diplomatique échangée à ce sujet est publiée. Une dépêche Nigra du 30 octobre, une autre du président du conseil, La Marmora, du 7 nov. en

réponse à une note de Drouyn de Lhuys à Malaret, du 30 oct., réservent les aspirations du peuple « qui appartiennent à la conscience nationale et ne peuvent être l'objet d'un débat international » ; l'Italie ne devra faire son unité que par les moyens moraux, les forces de la civilisation et du progrès. La physionomie des négociations qui ont produit la convention n'est pas la même dans les dépêches françaises et dans les dépêches italiennes. La plupart des députés Piémontais se résignent au sacrifice de Turin. L'animosité contre Turin fait accepter le transfert de la capitale par beaucoup d'autres. La discussion sur la loi pour le transfert de la capitale dure à la Chambre des députés du 7 au 19 nov., au Sénat du 29 nov. au 9 déc. La Convention est défendue tout d'abord (8 nov.) par l'ancien ministre des affaires étrangères Visconti-Venosta qui en explique l'origine, les avantages, les sacrifices inévitables. Parlent pour le transfert à Florence D'Ondes-Reggio du parti catholique, le président du conseil, Pepoli, Ratazzi, Mordini, avec des raisons très-différentes les unes des autres. Parlent contre, Berti, Boggio, Tecchio un Vénitien, Crispi, le général Pinelli, de Boni et Cairoli. Boggio surtout accuse Pepoli d'avoir travaillé pour Napoléon III, à qui pèse l'occupation de Rome, plus que pour l'Italie. Bruit, non confirmé, de dépêches Drouyn de Lhuys, postérieures à la dépêche de la Marmora du 7 nov., qui garantiraient le pouvoir temporel du Pape dans les limites actuelles sous la garantie collective des puissances catholiques. Au Sénat, M. Massimo d'Azeglio, parle pour, dans l'espoir d'une conciliation entre Rome et l'Italie, si à Rome le Pape voulait bien régner sans gouverner. Le vote donne dans une Chambre 317 voix contre 70, dans l'autre 134 contre 47. Sanction royale, le 12 déc., quand est votée déjà par les deux Chambres l'indemnité demandée pour Turin, 1 million 67,000 fr. de rente. La Cour de cassation y sera transférée. L'archevêque cardinal d'Andrea à Naples rend visite au prince Humbert qui y vient prendre le commandement de la division territoriale (23 déc.) — Pendant la discussion, il est bien souvent question de Venise et de l'Autriche. De petites bandes agitent constamment le Frioul; le gouvernement désavoue toute participation, désarme même des bandes à la frontière du Tyrol, surveille les meetings organisés en faveur des victimes. Circulaire du ministre de l'intérieur contre toutes menées dangereuses (9 déc.). — Le nouveau ministre des finances, Sella, embarrassé pour finir l'année, exerce une sorte de pression pour faire voter vite par les députés avant le 25 novembre une convention, fructueuse pour le moment, avec le Crédit mobilier Italien qui prête 150 millions sur les biens nationaux ; il obtient une anticipation de l'impôt foncier, à laquelle concourent patriotiquement les Communes, une augmentation des impôts sur le tabac et le sel, une retenue plus forte sur le traitement des employés; on réduit les dépenses budgétaires de l'armée, des arsenaux, de la marine; le gouvernement perçoit 3/12 provisoires sur le budget de 1865; une société anonyme est approuvée par décret royal (21 déc.) pour la vente des biens domaniaux du royaume. Aucune mesure nouvelle contre les biens de l'Église. — Par un vote du 15 déc., la loi pour la répression du brigandage est prorogée jusqu'à la fin de 1865. Amélioration évidente; il y a eu moins de brigands arrêtés et fusillés qu'en 1863, ils ont moins de complices ; ils commettent moins d'assassinats : la bande de Ninco Nanco et Crocco est cernée dans la Capitanate. Des quatre brigands napolitains, dits de l'*Aunis* parce qu'ils ont été arrêtés à Gênes sur un navire français de ce nom, autour desquels s'étaient groupés des centaines de gens suspects et de réfractaires, deux,

les frères La Gala, sont condamnés à mort par la Cour d'assises de Santa-Maria (l'ancienne Capoue) 13 mars; mais ils ne sont pas exécutés. Un chef, Crocco Donatelli, trouve un refuge sur la terre Romaine. La bande de Pilone, dans les montagnes, est à peu près détruite. Des brigands d'Isernia, du parti Bourbonien en 1860, sont l'objet d'un long procès en Cour d'assises (mars-août); il y a 20 condamnations aux travaux à perpétuité et d'autres. Des gendarmes pontificaux escortés par un détachement français, sont attaqués près de Veroli, par la bande napolitaine de Fuoco (fin de déc.). — Progrès des chemins de fer de Livourne à Orbitello (mai); de Foggia à Trani (10 août); de Bracchia à Pistoia, qui à travers l'Apennin réunit Bologne à Florence (30 nov.). — Nouveau service de vapeur, faisant huit voyages par mois entre Ancône et Alexandrie (avril). — Télégraphe sous-marin entre Otrante et Vallona, (Albanie) d'où on communique avec tout l'Orient (10 sept.). — Société pour l'organisation de l'enseignement libre à Turin, analogue au « Royal Institution » de Londres, sous les auspices les plus autorisés. A Naples, œuvre dirigée par M. Léopold Rodino pour combattre la mendicité; établissement de travail pour les jeunes filles par association; cimetière particulier pour les Juifs, chapelles protestantes. — Mort du directeur de l'observatoire de Turin Plana (janv.); de Pasini, né à Vicence, auxiliaire utile de Manin et de Tommaseo même avant 1848, membre éminent de la Ch. des députés (mai); de l'ancien ministre de la guerre della Rovere (nov.). — A Rome, application (avril) de la loi électorale promulguée le 25 janvier 1851 pour la formation du conseil municipal; nommé pour six ans, il est renouvelable par moitié tous les trois ans; sur 72 élus, le gouvernement a à choisir 36 nouveaux conseillers municipaux, moitié nobles, moitié bourgeois; le conseil est, en tout, de 80 membres. — L'encyclique du 8 décembre et le *Syllabus*, relevé d'erreurs condamnées par le Pape, au nombre desquelles sont comptées des opinions qui sont admises comme le fondement du droit civil et du droit politique de tous les peuples, publiés alors par l'Eglise romaine, étaient préparés depuis trois ans.

Japon. — Les traités avec les puissances de l'Europe et les Etats-Unis ne sont toujours pas confirmés par le Mikado ou Dairi, sans la sanction duquel ils ne comptent pas pour la nation. quelques promesses que fasse le Taïcoun. Or la Constitution interdit au Mikado toute relation avec l'étranger. — Le Taïcoun fait demander au nom du grand conseil, qui assiste le Mikado, qu'Yokohama soit évacuée par les ministres et les commerçants étrangers. Beaucoup de nobles se retirent à Miako ou Kioto, résidence ordinaire du Mikado; le Taïcoun, ordinairement fixé à Yeddo, y vient aussi. Par suite, le commerce maritime languit. Les Anglais réclament la liberté du commerce des soies. Les envoyés du Taïcoun sollicitent vainement l'adhésion du gouvernement français à la fermeture du port de Kanogawa. Après la nouvelle ambassade Japonaise à Paris, par un traité du 20 juin doivent être réglées les difficultés élevées entre les deux gouvernements depuis 1862 : indemnités pécuniaires et réduction de tarifs sont promises, ainsi que le concours contre le prince de Nagato, au S.-O. de l'île de Niphon, qui ne laisse pas passer les navires français par le détroit de Simonosaki. Ce passage est forcé (8-10 sept.) par les vaisseaux réunis de l'Angleterre, de la France (contre-amiral Jaurès), de la Hollande; assez grande résistance des Japonais bien retranchés, qui ont des pièces en bronze de gros calibre; le prince de Nagato cède avant qu'on bombarde la ville même de Simonosaki. Les représentants de ces trois puis-

sances et des Etats-Unis sont reçus à Yeddo (6 oct.); l'indemnité que le Taïcoun payera au nom du prince de Nagato, est fixée le 22 à 18 millions de francs; il n'est plus question d'écarter les étrangers d'Yokohama, près de laquelle a lieu encore le 21 nov. l'assassinat de deux Anglais; le commerce des soies doit être libre.

Perse. — Revanche prise des défaites de 1862 sur les tribus turcomanes de Ghaï (août). — Télégraphe de Téhéran à Bombay, par Bouschir.

Portugal. — Modifications dans le cabinet (janv.). — Mort (2 avril) du duc de Palmella, auteur de la Constitution, plusieurs fois président du conseil. — Nouvelles élections parlementaires favorables au gouvernement, particulièrement à Lisbonne (11 sept.). — Abaissement du tarif postal avec la France. — Traité de délimitation avec l'Espagne après douze ans de travail.

Russie et Pologne. — En Pologne, l'insurrection continue tout l'hiver sans action importante, par bandes isolées, surtout sous Dombrowski dans le gouvernement de Radom, sous Bossak pseudonyme du colonel Hauke dans les palatinats de Kalisch, Cracovie, Sandomir. Les Russes profitent de la mise en état de siége de la Gallicie autrichienne, le 24 février. En Autriche, en Prusse, expulsion, extradition, exécution d'insurgés polonais. Le gouvernement national de l'insurrection rend encore quelques décrets (mars) : impôt du centième de revenu; translation des pouvoirs administratifs aux chefs militaires. A cause des sympathies que le gouvernement français avait témoignées à l'insurrection, à Saint-Pétersbourg on célèbre le 50e anniversaire de l'entrée des alliés à Paris (30 mars). Les mesures de rigueur, contributions extraordinaires, séquestre mis sur les biens, amendes excessives, déportation au fond de la Russie ou en Sibérie, exécutions capitales, tiennent dans la terreur et sous le joug la population polonaise. Garibaldi dans ses harangues à Londres (12 avril), Pie IX dans un consistoire auquel assiste l'archiduc Maximilien, et dans une Encyclique du 30 juillet, flétrissent les mêmes persécutions. Beaucoup d'évêques renoncent à leurs décrets prescrivant le deuil des églises, même l'archevêque de Varsovie Felinski (24 avril). Sous prétexte d'émanciper les paysans polonais, loi agraire du 22 mars, qui doit avilir la propriété et dépouiller les nobles; la langue polonaise est interdite pour les actes officiels en Pologne (4 avril); offre est faite à la noblesse pauvre de Pologne, de terres pour rien dans les provinces d'Orenbourg et de Samara; défense aux propriét. polonais de transférer leurs biens à d'autres Polon. même pour l'acquittement d'une dette. En Lithuanie et en Ruthénie Blanche, comme en Pologne, on s'applique à ruiner, à évincer la noblesse grande et petite; circulaire secrète du général Mourawieff, à ce sujet, 19 juillet; on veut organiser des colonies de paysans russes, et faire passer les propriétés foncières à des Russes de toutes conditions ou à des Allemands, ou à des Finlandais qui ne soient pas catholiques; non à des Juifs qui pourraient les revendre aux Polonais. Décrets du 11 sept. pour réorganiser en Pologne l'instruction publique et la soustraire à l'influence du clergé catholique; quelques mesures d'apparence libérale, mais anti-polonaises. Décret du 8 novembre s'appliquant dans tout le royaume de Pologne à 110 couvents; on en supprimera 71 qui ont moins de huit membres, moines ou religieuses; 39 sont atteints pour avoir participé à l'insurrection; les propriétés de tous les couvents sont confisquées; leurs propriétés seront administrées par les agents du fisc russe; il y aura désormais des couvents d'Etat, 25 d'hommes, 10 de femmes, dont les membres seront rétribués comme

des fonctionnaires publics. Un même comité constituant, composé des chefs du jeune parti russe, est chargé de la mise à exécution des décrets du 2 mars, du 11 sept., du 8 nov. Des moines sont enlevés de Varsovie, dans la nuit des 27-28 novembre, et transférés en Russie. L'éducation russe et « orthodoxe » s'étend partout. Meurt déporté dans le gouvernement de Penza, l'ancien gouverneur général du royaume de Pologne Wolowski. — Meurent en France (juin), l'ancien chef des Polonais en 1831, chef des Hongrois en 1849, H. Dembinski; la veuve du prince Adam Czartoryski, née Sapieha. — Des complots d'étudiants et d'officiers, dans le gouvernement de Kasan en juin et en novembre, sont punis de mort. — On attribue à la société secrète des nihilistes, socialistes russes plus que polonais, l'incendie prolongé qui détruit la ville de Simbirsk (août-sept.). Il y a beaucoup d'incendies dans le gouvernement de ce nom toute l'année, causés peut-être seulement par l'extrême sécheresse. — Les Circassiens, décimés par les combats livrés aux Russes et par la famine, émigrent en masse, par milliers de familles, sur le territoire turc, moins en Asie qu'en Europe, en partie sur navires russes; affreuse mortalité pendant cette innombrable émigration. Un des chefs circassiens, Mechail Beg, qui essaye un mouvement, est transporté en Crimée puis à Vilna. L'Abasie est occupée militairement et traitée avec rigueur. — Progrès dans le Turkestan, où le Khan de Khokand perd la ville de ce nom et Teschend. — La franchise est accordée (5 avril) au transit des marchandises pour la région du Caucase et de la Perse, par terre et par mer. — Plusieurs séries de papier monnaie sont émises successivement. — Le 5 avril a été contracté un emprunt de 5 millions de liv. st. 5 0/0 que prennent les maisons Hope et Baring. Emprunt de 100 millions de roubles, à 5 0/0, avec lots, par souscription ouverte du 15 au 24 décembre; il est souscrit pour plus de 115 millions. — Promulgation de lois sur l'organisation judiciaire, d'un code pénal, d'un code de procédure civile, d'un code de procédure criminelle pour les juges de paix (16 déc.). — Meurt à Saint-Pétersbourg l'astronome Struve, directeur de l'observatoire de Poulkora (nov.). — Fiançailles du grand-duc héritier avec une princesse danoise (sept.). — L'abstention russe a aidé à la spollation du Danemark par la Prusse et l'Autriche (janvier-oct.)

Suisse. — Série de conventions avec la France conclues le 30 juin : traité de commerce, garantie de la propriété littéraire et industrielle, protection de la propriété des marques et dessins de fabrique, admission des Israélites sur le territoire de la confédération, surveillance des forêts limitrophes. — Autre convention spéciale pour faire disparaître une taxe de séjour exigée des résidents étrangers notamment dans le canton de Genève, où il y a beaucoup d'ouvriers français. La compétence du conseil fédéral pour le traité de commerce, pour la garantie de la propriété littéraire, est contestée par le gouvernement cantonal de Lucerne et celui d'Uri. Le conseil national ratifie, le 24 sept. — Les élections à Genève (21 août) pour la nomination d'un membre du conseil d'Etat local aboutissent, le lendemain, à une journée sanglante, reprochée aux radicaux, dont le candidat ne passe pas James Fazy. Le 16 oct., il sera élu pour le conseil national. Les avocats les plus célèbres de la Suisse défendent aux assises, le 13 décembre, les accusés du 22 août, ils sont tous acquittés le 30. — Le grand conseil du canton de Zurich substitue à la peine de mort la peine des travaux forcés à perpétuité (10 oct.).

Turquie. — Les événements les plus considérables ont lieu dans les Principautés Danubiennes, et dans la régence de Tunis. — Dans les

Principautés, le procédé de sécularisation des monastères dédiés au culte grec est l'objet de protestations de toutes les puissances garantes du traité de 1856, et de la convention de 1858 (janvier). La Chambre de Bucharest n'en vote pas moins, le 27 janvier, l'emprunt destiné à indemniser les communautés. La Porte et la Russie se plaignent d'armements et de dépenses militaires qui sont en désaccord avec le règlement organique de 1858. La Chambre se prononce pour l'institution de la garde nationale dans les villes (4 février). Elle vote l'établissement d'un conseil d'Etat. La Porte ne permet aucun emprunt auprès de la Banque Ottomane, sans son autorisation. La Russie se plaint de la connivence du cabinet avec l'insurrection polonaise. Le conflit de la Chambre avec le ministère Cogolnicheano se précipite 24-26 avril : elle décide le 24, que les fonctionnaires ne prêteront plus serment au prince, mais au peuple; elle refuse le crédit pour l'établissement d'un camp sur les bords du Sereth; elle blâme le ministère, le 26, pour la présentation d'une loi rurale qui tend à faire passer aux paysans la propriété des terres. Le peuple est pour le prince, qui mécontente encore la Chambre par un projet de loi électoral. Le 27, elle est prorogée au 14 mai. Le 14, elle refuse de discuter ce projet. Elle est dissoute. Le prince agit en dictateur, proclame une loi électorale d'esprit démocratique, et un acte additionnel à la Constitution que consacre le plébiscite des 22-24 mai (713 285 oui, 57 non; 70 000 abstentions). Avant le coup d'Etat du 14 mai, il a visité la Moldavie; quand le résultat du plébiscite est officiel le 2 juin, il va le 5 à Constantinople, flatte les représentants des puissances garantes, obtient surtout l'assentiment du gouvernement issu du coup d'Etat du 2 décembre 1851 qu'il paraît prendre pour modèle; le protocole du 27 juin modifie à son profit le statut additionnel à la Convention de 1858, surtout en ce qui concerne le budget l'institution d'un sénat et une nouvelle loi électorale, et satisfait l'esprit national, puisque désormais les Principautés pourront modifier et changer les lois qui regardent leur administration intérieure par le concours légal de tous les pouvoirs établis et sans aucune intervention diplomatique étrangère : ce que fait ressortir sa proclamation du 14 juillet. A coups de décrets élaborés plus ou moins par le conseil d'Etat, créé lui-même par décret, et qui est bientôt en conflit avec la Cour de cassation, les institutions, les réformes se multiplient, de juillet à décembre, avant la réunion des Chambres : loi rurale des 14-28 août que faisait espérer la Convention de 1858, pour abolir la corvée, rendre le paysan propriétaire moyennant une indemnité qu'il payera en 15 ans, non en argent, mais en obligations; système décimal des poids et mesures; loi d'expropriation pour cause d'utilité publique; institution des actes de l'état civil et du mariage civil; création des conseils communaux, des conseils de district; instruction publique obligatoire; code pénal; procédure pénale; code civil calqué sur le code Napoléon, suppression de la peine de mort, introduction du jury en matière criminelle; fondation d'un séminaire catholique à Jassy, droits politiques reconnus aux Juifs; nouvelle loi de recrutement; plusieurs établissements militaires; comices agricoles, haras; une école des beaux arts. Aux élections municipales de Bucharest, malgré la pression exercée par le gouvernement, passent trois ennemis du prince, Bratiano, Golesco, Rosetti. Les conseils généraux (nov.) exaltent les services rendus par le prince. Les élections parlementaires (déc.) lui sont favorables. En ouvrant la session, le 18 déc. dans un long message, il compare ce travail de 7 mois avec les 5 années agitées de la première partie de son règne;

prêtent serment des députés de tout rite, catholique, arménien, protestant. Il annonce le succès de l'emprunt de 48 millions effectué à Londres par suite du vote de déc. 1863, pour indemniser les communautés religieuses. Tous les chefs de l'église Grecque, réunis à Constantinople, 22 septembre, ont protesté contre l'expropriation de l'église. Le prince, avec l'assentiment du gouvernement turc a pu (sept.) contracter à la Banque Ottomane un emprunt de 37 millions de francs. Embarras grave des finances. Travaux de ponts concédés à une compagnie anglaise. — En Servie, la Skuptchina s'associe au vœu exprimé dans le discours du prince Michel (18 août-1er sept.) pour que les Turcs n'occupent même plus Sakhar et le petit Zvornik. — Dans la régence de Tunis, depuis avril, tentative de révolution, et guerre civile prolongée, dans les villes, dans les campagnes, surtout à cause du doublement de la capitation déjà très-lourde. La réduction des impôts, le retrait même de la constitution ne suffisent pas aux Arabes rebelles, exaspérés contre le ministre Kasnadar ; 12 000 hommes de troupes régulières, mal payés, passent à l'insurrection. Dès le mois de mai, sous prétexte de protéger leurs nationaux, se montrent les escadres de la France, de l'Italie, de l'Angleterre, seule favorable à une intervention de Constantinople dans ces débats intérieurs du beylick. Alternative de succès, de revers jusqu'à la fin de l'année pour le bey Sidi-Mohammed ; désorganisation, émigration des Européens. — En Egypte, affermissement du crédit et des finances publiques. Inauguration de courses de chevaux à Gabari près de la mer (2 mai). Défense d'exporter le blé, l'inondation du Nil ayant fait tort à la récolte du maïs. Exécution de mesures rigoureuses contre la traite des nègres que pratiquent des armateurs à Khartoun sur le Nil blanc. La médiation du gouvernement français termine le différend avec la compagnie du canal de Suez. — Est achevée la ligne télégraphique entre la frontière d'Egypte et Beyrouth. Deux lignes d'El-Arisch à Constantinople, l'une pour la correspondance turque, l'autre pour la correspondance internationale (avril). Télégraphe sous-marin de Valona (Albanie) à Otrante (10 sept.); télégraphe de Bagdad à Bombay (29 déc.). La ligne de Bagdad à Constantinople se relie à Sivas à celle de Trébizonde, depuis mai. — En Bulgarie, une imprimerie à Rustuck. Irritation légitime, causée par l'arrivée de milliers de Circassiens, en ce pays qui a déjà reçu, après la guerre de Crimée, des musulmans des provinces méridionales de la Russie. — Près de Bagdad, insurrection d'Arabes ; insurrection en Syrie (août). Dans le Liban, reparaît Jos. Karam un des anciens chefs maronites, échappé de Smyrne (nov.). — Sur les réclamations de l'Angleterre et des Etats-Unis, on pourra publier dans l'Empire des ouvrages de controverse religieuse et des livres protestants (août). Loi sévère contre la presse (déc.). — A Constantinople, crise financière (oct.); l'argent est rare, même à 14 0/0.

Questions internationales. — La société de l'Internationale des travailleurs se constitue, notamment dans les grands centres d'industrie. Elle a son siége à Londres. — A Malines, comme en 1863, congrès catholique, où viennent de France des évêques (Dupanloup), des moines (le P. Félix) et même des laïcs (de Riancey, comme en 1863 Montalembert). Les catholiques libéraux voulant la liberté pour tous et non pas seulement pour l'Eglise, sont en petit nombre; ils sont mal vus en Cour de Rome où on a dissuadé d'organiser à Munich un congrès analogue. — A Amsterdam, se tient le congrès des sciences sociales, tandis que siége à Malines le congrès catholique (sept.-oct.). — A Genève (9 août), s'ouvre le congrès interna-

tional de la société de secours aux soldats blessés sur le champ de bataille; Suisse et France sont seules représentées, le général Dufour préside.

1865

Afrique. — Au Maroc, nouvelle menace de persécution contre les Juifs; dans la nuit du 2 avril, douze chefs de leur communauté, à Tétuan, sont emprisonnés, mis aux fers, par ordre du pacha. Les consuls interviennent. — Guerre continuelle entre les Bassoutos et l'État libre hollandais des Boers, qui ont pour président Braund. Le chef des Bassoutos Mohesh paraît disposé à céder leur territoire aux Anglais de Natal et du Cap. — A Madagascar, les amis du feu roi Radama II conspirent; un ministre, leur complice est banni (février). Émeute à l'occasion du payement de l'indemnité de 900 000 fr. à la station française (1er sept.). — En Abyssinie, l'empereur Théodore, du Tigré, qui est aux prises dans plusieurs provinces avec des prétendants dont un petit-fils de l'ancien souverain Oubié, retient captifs aux fers le capitaine Cameron consul anglais, des missionnaires Stern et Rosenthal, refuse de les rendre à M. Rassam, premier conseiller anglais à Aden, envoyé depuis un an vers lui à ce sujet; maltraite M. Flad qui ne lui a pas ramené d'Angleterre des artisans, des ouvriers mécaniciens, des constructeurs de navires.

Allemagne, Autriche et Prusse. — La question des duchés de l'Elbe, à laquelle le Danemark dépouillé devient étranger, est une cause de tiraillements violents entre les spoliateurs: la Prusse veut se les attribuer; l'Autriche a intérêt, ne pouvant pas les posséder, à en faire un État germanique indépendant. Elle voudrait que les duchés fussent divisés. La Prusse (14 janvier) obtient qu'ils ne le seront pas; l'unique gouvernement provisoire des duchés est établi à Schlesvig (14 janvier). Le vainqueur de Duppel le prince Frédéric-Charles, et le chef d'état-major prussien de Moltke vont conférer à Vienne (14 janvier). La Prusse tient à ce que ses rapports avec les duchés soient fixés par une convention avant qu'on règle la question de succession: ses demandes, formulées le 22 février, sont rejetées par l'Autriche le 5 mars. A Stuttgard, 13 mars, les députés (27 contre 5) demandent au roi de défendre par des actes les droits des duchés et ceux de la Diète dans les duchés. Le 27 mars la Diète décide (9 voix contre 6, le Luxembourg s'abstient) qu'on votera, le 6 avril, sur la proposition de la Bavière, de la Saxe et de Hesse-Darmstadt ayant pour objet de régler la question de succession et d'attribuer au prince d'Augustenbourg l'administration du Holstein. Le 3 avril, ordre est donné de Berlin de transférer à Kiel la station navale de Dantzick. Le 6, à la Diète, la majorité est la même que le 27 mars: les 6 voix de minorité sont la Prusse, le Hanovre, la Hesse-Électorale, le Mecklembourg, la 15e curie (Oldenbourg, Anhalt, Schwartzbourg), et la 17e composée des villes libres. Mépris de la Prusse pour ce vote; elle déclare persister dans l'examen des questions de droit et de ses propres prétentions. Des délégués de 117 associations schleswico-holsteinoises, à Rensbourg (19 avril), réclament vainement une constitution et leur duc légitime Frédéric VII d'Augustenbourg. Répression violente par l'autorité prussienne, dans les villes des duchés, de toute manifestation de sympathies collective ou individuelle, en faveur de ce prince (avril-juillet). A Berlin, dans la chambre des députés, à plusieurs reprises (avril-juin), M. de Bismark et le ministre de la guerre de Roon déclarent que la Prusse seule doit posséder Kiel et protéger l'Allemagne; la commission des syndics de

la Couronne arrive à ce résultat (27 juin), que les prétendants à la succession des duchés n'ont aucun droit, pas plus les uns que les autres; on élude la proposition autrichienne de convoquer les États des duchés. Depuis que la session est close à Berlin (17 juin), les négociations particulières avec l'Autriche, poursuivies depuis six mois pour qu'elle laisse à la Prusse tout le bénéfice de la guerre faite en commun, se continuent dans les villes de bains où se rend le roi Guillaume, d'abord à Carlsbad, puis à Gastein; en quittant Carlsbad, il s'est arrêté (21 juillet) à Ratisbonne. Le 27, la Diète formule encore ses vœux impuissants. A la fin de ce mois, la Prusse paraît résolue à faire la guerre à l'Autriche plutôt que de renoncer à ses prétentions d'agrandissement; elle n'a pas les embarras financiers et les complications de politique intérieure qui paralysent l'Autriche. Allées et venues des diplomates en Allemagne, M. de Beust, de Saxe; M. Von der Pfordten, de Bavière; M. Warnbhüler, de Wurtemberg; le comte Bloome, ministre d'Autriche à Munich; l'ambassadeur de France, à Berlin: pendant lesquelles l'escadre cuirassée de la Russie se montre à Kiel comme à Stockholm et à Copenhague. La solution est la convention de Gastein (14 août), confirmée le 20 à Salzbourg après l'entrevue des souverains et princes d'Autriche, de Prusse, Saxe, Bavière, Hesse-Darmstadt, Oldenbourg, et des ministres qui ont conduit les négociations: la Prusse obtient ce qu'elle demandait le 22 février, le condominium des deux puissances est maintenu à peu près dans les duchés; la Prusse gouvernera dans le Schleswig, l'Autriche dans le Holstein; la Prusse acquerra le Lauenbourg en payant à l'Autriche une indemnité pécuniaire qui sera prise sur les deux duchés. L'Autriche reste donc complice, sans profit, d'un acte de spoliation dont tous les avantages réels sont pour sa rivale; l'établissement (sept.) d'un gouvernement autrichien, civil et militaire sous M. de Gablentz, dans le Hostein, dont la Prusse convoite la possession, sera une nouvelle cause de complications. M. de Bismark visite les cours des États secondaires d'Allemagne (août), plus utilement que M. de Beust un peu après. Impuissance de circulaires diplomatiques de la France (29 août), de l'Angleterre (14 sept.). Dès le 13 septembre la Prusse prend possession du Lauenbourg; le min. Bismark, qui doit l'administrer est élevé à la dignité de comte, le 16. Il visite Napoléon III à Biarritz et à Paris. Quelques protestations contre la convention de Gastein, dans la Diète, le 31 août; elle s'ajourne pour huit semaines; le 18 novembre non-seulement la Prusse, mais l'Autriche refusent d'y discuter la question de l'entrée du Schleswig dans la Confédération. Les membres des États du Holstein et les délégués des associations schleswico-holsteinoises ne cessent de pétitionner auprès de la Diète pour le maintien de leurs droits et de la liberté de l'Allemagne. A Francfort, le nationalverein, dans un congrès où sont venus 275 membres des assemblées électives, convoqués par le comité des 36 (1er octobre), maintient énergiquement le droit d'initiative des populations des duchés; peu de Prussiens y assistent; le comité réuni le 28 reconnaît qu'il est nécessaire, dans l'intérêt de l'Allemagne, que la Prusse ait la haute main dans les affaires militaires et maritimes des duchés; la prétention de la Prusse à devenir pouvoir central y a des défenseurs. La Prusse le 4, l'Autriche le 8, ont menacé le Sénat de l'État de Francfort si on y continue des réunions de ce genre. La réception faite à Eckernfœrde (Schleswig) au duc Frédéric d'Augustenbourg, le 16, est suivie, le 18, de menaces violentes du général prussien Manteuffel. Par ordre prussien la direc-

tion supérieure des associations schleswico-holsteinoises est dissoute (nov.). Il est question d'appliquer au comité des 36, aux réunions du nationalverein, la loi fédérale de 1854 sur les associations. — En Prusse, la session ouverte par le roi, le 14 janvier, dure jusqu'au 17 juin. Fort des résultats militaires obtenus en 1864, bien accueillis par la nation mieux que par la majorité des députés, il espère imposer la solution du conflit constitutionnel engagé depuis 1862 avec les chambres au sujet des dépenses d'organisation militaire indûment faites depuis 1860. M. Grabow, du centre gauche, est réélu président. Le projet de loi militaire présenté (8 février) par le ministre de la guerre de Roon est le même que les députés repoussent depuis cinq ans : il y aurait pour tous 7 années de service dans l'armée, dont 3 en service actif, 4 dans la réserve, et en outre 9 années en 2 bans de landwehr; au delà de ces 16 ans, on passe dans la landsturm. Schultze-Delitsch qui présente et défend une proposition en faveur des associations d'ouvriers (11-15 février), n'est pas partisan de la théorie du Dr Lassalle, tué en duel en 1864, qui réclamait pour ces associations l'assistance de l'État. — Longues et ardentes discussions sur les propositions ministérielles du budget et de la loi militaire, dans les commissions et à la tribune (mars-mai). Le ministre de la guerre exige impérieusement 3 années de service actif dans l'armée permanente, vu l'insuffisance de l'organisation qui remonte au 3 septembre 1814, et le maintien de l'effectif actuel de l'armée permanente (212 000 hommes). A la fin de mai, dans la chambre des seigneurs très-favorable au ministère, le gouvernement est porté à sévir contre les députés opposants, en s'armant de l'article 84 de la Constitution du 31 janvier 1850, sous prétexte d'injures personnelles, de calomnies et autres propos criminels qui se mêlent aux discussions parlementaires. Les députés rejettent : 1° 2 juin les crédits extraordinaires demandés pour la marine, travaux de ports, construction de navires, transfert de la flotte à Kiel (2 juin); exaspération du ministre Bismark, il voudrait un duel avec M. Tirchow, rapporteur de la commission de la marine; 2° le 8, toutes les propositions sur la réorganisation de l'armée; 3° le 13, le projet de loi sur les faits de guerre dans les duchés. Dès le 1er avril a été rejetée la rédaction ministérielle d'un projet pour l'institution de succursales de la Banque hors du territoire prussien. Le jour de la clôture, 17 juin, la Chambre est rudoyée par le ministre Bismark : une ordonnance royale datée de Carlsbad (5 juillet) décrète comme règle d'administration le budget de 1865 arrêté par le ministère, où les frais de réorganisation militaire figurent pour 6 892 752 thalers; et met 500 000 thalers à la disposition du ministre de la marine pour l'artillerie. Manifestation, à Cologne (22 juillet) en faveur des députés opposants; occasion de procès. Poursuites judiciaires contre trois d'entre eux, Twesten, Greist, Virchow, pour paroles outrageantes dans leurs discours à la Chambre. Est supprimée comme politique après décision du tribunal de Berlin, l'association ouvrière des Lassaliens (31 octobre). Propagande tolérée d'une association populaire, du parti réactionnaire et féodal que préside le député Wagener, conseiller de justice, un des inspirateurs de la *Gazette de la Croix*. Il est question (nov.) d'adjoindre à la Chambre des Seigneurs des représentants de la vieille propriété foncière. Les conventions de 1855, qui accordent des priviléges à d'anciens princes immédiats domiciliés en Prusse, sont l'objet d'un examen législatif (7 mai). Le procès des Polonais s'est terminé le 28 avril; dans cette seconde série diverses peines de réclusion, d'emprisonnement, une sentence de mort par contumace. Mort (13 mars), du général Bonnin, qui a

commandé ou a été ministre de 1848 à 1859. — En Autriche, la session ouverte le 12 novembre dure jusqu'au 27 juillet. La discussion des finances en remplit une partie; les députés se plaignent du non-amortissement des dettes, de virements arbitraires, du défaut de précision dans les réductions promises sur les dépenses, de la présentation du budget de 1866 quand celui de 1865 n'est pas encore voté; esprit de conciliation dans les deux Chambres. Un emprunt de 11 millions et demi de florins contracté en février ne suffit pas; en juin il faut en demander un autre au Reichsrath. Déficit budgétaire considérable. Le budget de 1866 est ajourné. Dans la seconde Chambre, discussion sur le paragraphe 13 de la Constitution au sujet de l'état de siége en Gallicie, au lendemain de la décision prise le 6 mars par le gouvernement pour qu'il soit levé le 18 avril : la sanction des Chambres était-elle nécessaire (mars-juin)? Issue (6 février) de procès politiques en Hongrie : pas d'exécutions à mort. L'Empereur se rend à Pesth le 6 juin, voit un des chefs du parti national Deak, nomme chancelier aulique M. de Mailath; projets de réconciliation. Le cabinet qui est en dissolution depuis le 27 juin est reconstitué le jour de la clôture de la session le 27 juillet : M. de Schmerling, comme ministre d'État, a pour successeur le comte de Belcredi; le comte de Mensdorff reste ministre des affaires étrangères; de Plener n'est plus aux finances. L'Autriche en face de la Prusse si envahissante essaye de s'attacher ses états non allemands. La patente du 1er septembre, pour la convocation de la Diète de Transylvanie, promet beaucoup aux Roumains, les plus nombreux en ce pays. Le rescrit du 20 sept. suspend provisoirement l'action du Reichsrath restreint jusqu'à ce que le gouvernement ait présenté aux diètes de Hongrie et de Croatie le diplôme d'octobre 1860 et la patente de février 1861. Inquiétudes, plaintes du parti constitutionnel. Elles se manifestent dans les diètes provinciales de pays non Hongrois ouvertes le 22 nov. Celle de Croatie à Agram s'est ouverte le 12, celle de Transylvanie à Clausenbourg le 19. Amnistie politique générale pour la Gallicie le 18. La diète de la couronne Hongroise est ouverte le 14 déc. à Bude par François-Joseph en personne, bien accueilli des Hongrois, qui déclare se placer sur le terrain légal reconnu de tous, et vouloir, en même temps que l'organisation autonome de la Hongrie, l'union indissoluble de tous les pays de la monarchie. La diète de Croatie paraît être bien moins disposée que celle de Transylvanie à cause des souvenirs sanglants de 1848 à accepter la fusion avec la Hongrie. — Le 24 nov. par simple décret, a été résolu un emprunt de 90 millions de florins pour remplir les obligations de l'État en 1865-1866. — Mort (oct.). du comte de Buol-Schauenstein, diplomate et ancien ministre autrichien. —Traité de commerce de l'Autriche : 1° avec les États du Zollverein, à Berlin le 11 avril, moins bien accueilli par la Chambre de Berlin que par le Reichsrath de Vienne (mai); 2° avec l'Angleterre (déc.). — Traités de commerce du Zollverein avec l'Angleterre et la Belgique, acceptés par les députés de Berlin (17 juin). Traité de commerce des États du Zollverein avec le royaume d'Italie, signé enfin le 31 décembre à Berlin, retardé par la répugnance de plusieurs Etats à reconnaître ce royaume. — Vote par les Chambres de Stuttgard (mars-juillet); de Munich (mai), des traités qui renouvellent le Zollverein. —A Hambourg abolition des octrois (mars). — Dans la Hesse-Darmstadt, le grand-duc d'après le droit que lui donne la Constitution § 75, comme un projet de loi (sur la réorganisation des tribunaux) voté à l'unanimité par la première Chambre n'a qu'un tiers des voix dans l'autre, combine les voix des deux Chambres, fait ainsi la majorité (janv.). En Bavière, la période financière qui était de 6 ans

est réduite à 2 par un vote de la première Chambre (mai). Dans le Wurtemberg, les députés votent (mai) l'abolition de la peine de la bastonnade (juillet), l'abolition de toutes les restrictions mises à la conclusion des mariages. Dans le grand-duché de Bade, heureuse application de la loi, qui compose de pères de famille les conseils locaux des écoles; amnistie complète (27 mai) pour tous les actes de l'insurrection de mai 1849. — Le second fils de la reine Victoria, Alfred, âgé de 21 ans, est reconnu l'héritier présomptif du duc de Saxe-Cobourg son oncle qui n'a pas d'enfant (6 août). — Une commission fédérale à Francfort (août) cherche les bases d'un règlement allemand des poids et mesures. — En septembre plusieurs congrès d'associations ouvrières; d'économistes à Nuremberg; d'associations catholiques à Trèves. — Mort à Berlin (25 nov.) de l'explorateur de l'Afrique, le docteur Barth.

Amérique centrale. — Insurrections dans le San-Salvador et dans le Honduras. Dans le Honduras, la bande du chef rebelle est dispersée (15 juin), et la paix est rétablie. Dans le San-Salvador, le chef rebelle, don Gérard Barrios, qui n'a pas trouvé un asile sûr au Nicaragua, condamné par un conseil de guerre le 18 août, est fusillé le lendemain. Au Guatemala, la mort du président don Rafael Carrera, après 25 ans de gouvernement modéré (4 avril) n'amène pas de révolution, malgré les velléités d'usurpation d'un ancien président de San-Salvador, Carrios.

Amérique du Sud et **Brésil.** — L'alliance contre le président du Paraguay Lopez se noue entre le Brésil, l'Uruguay, où devient président provisoire le partisan du Brésil Florès (avril) et la République Argentine. C'est le commencement d'une guerre qui dure cinq ans. Elle atteint surtout les places riveraines des fleuves qui sont communs aux Etats belligérants. Le président Lopez prend presque partout l'offensive. Des forces considérables sont déployées de part et d'autre; au Brésil on fait appel à la garde nationale, aux volontaires, outre l'armée de ligne. Les flottilles Brésiliennes rendent de grands services pour ravitailler les troupes alliées le long des cours d'eau et tenter de pénétrer dans le Paraguay. L'empereur du Brésil, quand ses provinces sont attaquées (Matto-Grosso, Rio grande de sud) commande quelquefois, ou met à la tête de l'armée ses gendres le comte d'Eu fils du duc de Nemours et le duc de Saxe. C'est après une défaite éprouvée à l'angle que forment l'Uruguay et l'Yantang, près d'Uruguayana (19 août), que les Paraguayens perdent leur conquête de Corrientes, ville et province Argentine (oct.). La province Argentine d'Entre-Rios avec son chef le général Urquiza, sert avec peu de zèle le président de la République Argentine le général Mitre. — Malgré la guerre, activité commerciale et industrielle, et progrès des chemins de fer dans les trois Etats qui combattent le Paraguay. Au Brésil il y a un nouveau cabinet, depuis le mois de mai, sous le marquis d'Olinda; propositions de deux sénateurs contre l'esclavage (mai). Les Chambres votent les subsides pour la guerre. — Au Pérou, le président Pezet est impopulaire pour avoir négocié avec l'amiral espagnol Pareja (janvier). Conspirations politiques et militaires depuis février; elles enlèvent le pouvoir non-seulement à Pezet, mais au vice-président Canseco qui était son ennemi, et le livrant un instant au général Castillo puis au colonel Prado (nov.). — La guerre entre le Pérou et l'Espagne a recommencé depuis février; depuis sept., le Chili, président Perez, se joint au Pérou. Vaste propagande des idées de fraternité américaine contre l'Espagne jusqu'à Panama (nov.). Une corvette espagnole *Covadonga* étant prise par une corvette Chilienne l'*Esmeralda*, le 26 nov.,

l'amiral espagnol Pareja se tue; Mendez le remplace. — Il y a eu dans la nouvelle Grenade, à Panama (mars) une révolution non sanglante; guerre entre Panama et l'État de Cauca (août): Mosquera est élu président de la Confédération (nov.). — Dans l'Equateur, le président Garcia Moreno réprime l'opposition à coups de fusil. — Dans la Bolivie, Belzu qui se fait proclamer président est tué (avril); Malgarejo s'empare du pouvoir; guerre civile. — Au Chili, mise en vigueur du système métrique depuis le 1er janvier.

Angleterre.— Avant l'ouverture de la session qui sera la dernière de la législature (7 février), quelques-uns des promoteurs de la réforme électorale et parlementaire, partisans de la liberté de commerce, de la réduction dés taxes, de la non intervention dans les affaires d'Europe ou d'Amérique, les députés Bright, démocrate étranger au gouvernement, Frédéric Peel, sous-secrétaire d'État aux finances, Milner Gibson, président du bureau du commerce, manifestent leurs opinions devant leurs électeurs (janvier); l'abolition des droits sur la drèche est réclamée par beaucoup d'associations; grève prolongée des ouvriers de forges (puddleurs) dans le Staffordshire; les ouvriers en rubans souffrent beaucoup à Coventry par suite du traité de commerce avec la France. — Le 15 février meurt l'archevêque de Westminster, le cardinal Wiseman; le jour des funérailles, à Londres, le peuple témoigne de son respect. Il aura pour successeur Manning, ancien professeur de l'université protestante d'Oxford. — Le discours de la Couronne (7 février) est tout d'affaires, il ne soulève aucune question délicate. Les Communes votent en seconde lecture (23 février) le bill qui diminue les restrictions imposées pour l'émission du papier aux banques locales, mais sans porter atteinte aux principes des lois de 1844 et 1845. Une banque locale très-ancienne de Birmingham, qui date de 1791, suspend ses payements le 10 mars. On vote une nouvelle réduction dans le port des lettres à l'intérieur. Le budget de la marine sera réduit, mais la flotte cuirassée continue à s'accroître. La question de la peine de mort est mise à l'étude sur la motion du député Ewart. — Mort de Richard Cobden, député de Rochdale, à 60 ans (2 avril). Regrets unanimes, deuil public, hommages rendus par les ministres et par tous les organes de la presse, en Angleterre et en France, à ses efforts incessants depuis tant de législatures dans l'intérêt de la paix européenne, de la liberté du commerce et de l'industrie, et pour de sages réformes politiques. L'accroissement de la richesse publique depuis dix ans est due en partie à l'application de ses doctrines économiques, celles de l'école de Manchester; dans les droits de douanes il ne reste plus que de faibles traces du régime de protection en faveur du blé, du tabac, du sucre. — L'année financière qui vient de finir le 31 mars présente un accroissement de revenu sur l'année précédente de 105 000 liv. sterl., malgré de nombreuses réductions d'impôts; les dépenses effectuées dans cette année sont restées de 611 000 liv. sterl. au-dessous du chiffre voté. On emploiera une partie de l'excédant à réduire la dette nationale. L'exposé financier du ministre Gladstone pour l'année à venir (27 avril) annonce des réductions, demandées par les Chambres, sur le thé, l'income-tax réduit déjà depuis qu'il est ministre de 9 à 4 pences, les assurances contre l'incendie, mais ne satisfait pas aux demandes de réduction considérable du droit sur la drèche. — L'assassinat du président Lincoln est l'objet de manifestations très-sympathiques pour la cause de l'Union dans toutes les classes, et surtout de la part des ministres (fin d'avril), quoiqu'on ait pendant la guerre pour l'esclavage incliné vers le sud. — A la chambre des Communes est reprise (3, 8, 9 mai) la

discussion du bill de réforme électorale proposée par M. Baines pour faire électeurs dans les bourgs ceux qui payent un loyer de 6 liv. sterl. (150 fr.), tandis qu'aujourd'hui il faut payer un loyer de 10 liv. sterl. (250 fr.); un membre du cabinet, secrétaire d'État des affaires étrangères, sir G. Grey, appuie la seconde lecture; le projet est repoussé par 288 contre 214 voix. Une enquête est demandée pour l'extension des franchises parlementaires par un député conservateur, lord Elcho. On vote, en seconde lecture, la suppression du serment spécial exigé des catholiques membres du Parlement (17 mai) : ce qu'avaient inutilement demandé lord Russell en 1854, M.-J. Fitzgerald en 1859. 44 voix de majorité repoussent la motion Berkeley pour le vote au scrutin public (16 juin). — Démission du lord chancelier après un vote de défiance des Communes (4 juillet). Le 6 juillet, la session est close; c'est l'expiration légale de la législature qui date de 1859 et qui a rempli pleinement ses six années. Pendant cette période, accroissement de la prospérité matérielle, développement inouï du crédit, abstention dans les affaires de l'Europe; pas de solution donnée à la demande de réforme électorale, objet des élections générales de 1859. — Dans les élections nouvelles (juillet), les libéraux l'emportent à Londres, élection du publiciste Stuart Mill, les élections des comtés ne sont pas aussi favorables au ministère Palmerston-Russell-Gladstone que celle des bourgs; en Irlande, où il y a des troubles, le parti conservateur est battu; des membres secondaires du cabinet ne sont pas réélus. M. Gladstone, l'élu de l'université d'Oxford depuis 1847, est répudié parce qu'il ne veut plus des vieilles routines dans les rapports de la religion et de l'instruction avec l'État; regrets que témoigne de cet échec le Rév. Pusey; Gladstone passe dans son pays natal, le Lancashire. Les 658 élus se décomposent à peu près en 371 libéraux, 287 conservateurs. — Épizootie meurtrière et contagieuse sur le bétail de boucherie amené du port de Revel aux docks de Londres, qui vient de la Russie ou de la Hongrie (juillet, décembre). On en interdit, pour éviter la contagion, l'importation en Irlande, d'où l'Angleterre tire annuellement 420000 têtes de bétail. Mauvaise récolte des céréales. — Visites qu'échangent à Cherbourg, à Brest, à Portsmouth, les flottes cuirassées (août). — On commence à sévir en Irlande (sept.), contre les Fenians, organisés secrètement en ce pays, au Canada, aux Etats-Unis, avec la prétention de constituer une république, ennemie de l'union Américaine autant que de la couronne Britannique. Les évêques en condamnent les doctrines et les cérémonies. La masse des affiliés se compose d'employés, de boutiquiers, d'ouvriers, de soldats ou colons d'Amérique. Beaucoup d'arrestations, surtout à Dublin et à Cork; on saisit tout le personnel du journal *Irish People* (*le Peuple Irlandais*). Un des chefs, Stephens, s'échappe le 24 novembre des prisons de Dublin. Plusieurs sont condamnés, à la fin de déc., à la servitude pénale pour 20 ans, pour la vie. Il y a des milliers de fenians en Angleterre, en relations avec ceux de l'Irlande. — Les fluctuations du marché du coton brut ou travaillé influent sur l'encaisse de la Banque, et par suite sur le taux de l'escompte qui varie trois fois en dix jours, monte de 6 à 7 pour cent (fin de sept., début d'octobre). — Lord Palmerston meurt à 81 ans (18 oct.) dans l'exercice du pouvoir; mêlé presque constamment depuis plus de cinquante ans à toutes les grandes affaires, sans théories ni doctrines arrêtées, suivant le courant de l'opinion au dedans et au dehors. On l'ensevelit le 27, à l'abbaye de Westminster. Le poste de premier ministre passe à Lord Russell, âgé de 73 ans; Lord Clarendon devient ministre des affaires étrangères; Gladstone, qui reste chancelier de l'échi-

quier, devient le *leader* de la Chambre des Communes; quelques remaniements dans le cabinet, où entrent, comme sous-secrétaire d'Etat des colonies William Forster membre de l'association réformiste de Bradford (à l'O. de Leeds), comme vice-président du bureau de commerce un autre réformiste plus jeune, Goschen l'auteur d'un traité sur la *théorie des échanges*. — Nombreux meetings réformistes. Gladstone, dont on attend une loi de réforme électorale, en parlant à Glascow de ce siècle comme du « siècle des ouvriers », ne leur laisse pas espérer le vote pour tous; encore moins lord Russell; pas même Bright qui accuse trop violemment le luxe, la mollesse, l'égoïsme des riches partout où il parle, le 30 nov. au banquet de Blackburn, bourg au nord de Manchester, le 13 déc. au meeting de Birmingham. — Le projet de confédération des provinces Britanniques dans l'Amérique du nord ne s'achève pas. — On craint pour le Canada l'ambition de la grande République américaine. — A la Jamaïque, une révolte de noirs, la quatrième depuis un siècle. Dans l'est (7-12 octobre) sont massacrés des fonctionnaires et magistrats, des planteurs durs et injustes pour les noirs affranchis dont les familles vivent sur leurs terres; il y a 13000 blancs au milieu de 450 000 noirs; les lois faites par deux chambres locales ne sont appliquées que dans l'intérêt des blancs. Garnison très-peu nombreuse. Le gouverneur qui est en charge depuis 14 mois, Eyre, s'était signalé en Australie. Les marrons, noirs aussi, aident à découvrir et saisir les principaux conjurés. Répression très-rigoureuse au moyen d'une Cour martiale; beaucoup de noirs sont fouettés, fusillés, pendus sans jugement. La première victime de ces rigueurs, peut-être innocente du massacre des blancs, est Gordon, membre de l'opposition dans l'assemblée élective depuis 1862, propriétaire d'un journal, enlevé perfidement et livré à la Cour martiale, pendu (23 oct.) sur la place même où souvent il haranguait le peuple. Un des chefs de l'insurrection Paul Bogles est supplicié le lendemain; puis 16 autres. L'opinion en Angleterre s'émeut; une enquête est décidée. Avant qu'il ne soit suspendu de ses fonctions, le gouverneur Eyre fait modifier la Constitution par une législature nouvelle (nov.-déc.) — Aux Indes, l'exposé budgétaire, envoyé de Bombay par le télégraphe, en quarante heures, est transmis à Londres (4-5 avril). Bombay est éclairée au gaz depuis le 7 oct. Encore la guerre dans le Boutan. — A la Nouvelle-Zélande, guerre continuelle; le général anglais Cameron est rappelé en Angleterre; les Maoris envoient à la reine l'exposé de leurs griefs. Le gouverneur Grey confisque des terres des tribus rebelles. Elles ne se résignent pas à la perte du territoire de Waikato. La motion tendant à séparer la Nouvelle-Zélande des colonies Australiennes est rejetée par le Parlement Australien de Melbourne. — Des questions de budget et de tarif mettent en conflit, à Melbourne, les deux assemblées de ce parlement Australien (sept.); pour la même cause, à Sidney, changement de ministère (déc.). — La reine des îles Sandwich Emma visite l'Angleterre (août-sept.).

Belgique. — A la suite d'incidents parlementaires, duel entre le ministre de la guerre, baron Chazal et un député (avril); un jugement de la Cour de cassation les condamne tous deux à la prison et à une amende. — Dans la seconde chambre l'amendement Orts, voulant faire de l'instruction une condition pour être électeur, n'est pas admis (15 juillet). Est adoptée une loi émanant de l'initiative de la droite du sénat pour obliger les électeurs à fournir la preuve du payement effectif du cens (août). — Nouvelle session ouverte le 14 nov. — Le roi Léopold dont la mauvaise santé avait décidé, en mai, son fils aîné à revenir brus-

quement de l'Orient où il visitait l'Egypte et l'Inde anglaise, meurt le 10 déc. à 75 ans. Unanimes regrets en Europe, à cause de sa haute intelligence et de sa sagesse. Presque tous les souverains se font représenter à ses funérailles. Son fils Léopold II, âgé de 30 ans, marié à une princesse autrichienne dont il a deux fils, lui succède. Il déclare continuer la mission constitutionnelle de Léopold I. — Le typhus contagieux passe de la Hollande en Belgique.

Chine. — Le prince Kong, d'avril à novembre, est en disgrâce ou a peu d'autorité; la mère du jeune empereur ne lui rend tous ses pouvoirs que quelques jours avant les funérailles solennelles du dernier souverain, célébrées à Jehol le 20 nov. — Les Nienfei, rebelles puissants dans le nord, n'ont aucun rapport avec les insurgés mahométans ni avec les Taëpings autres insurgés, de la secte du Nenuphar blanc. — Les populations à cause de ces dangers continuels affluent vers les villes voisines de la mer ou des grands fleuves. — Réclamation du consul des Etats-Unis pour la mort violente d'un de ses nationaux, Burgewine. — Français et Anglais évacuent les forts de Takou, à l'embouchure du Peïho, qu'ils occupaient depuis cinq ans comme garantie de l'indemnité; elle est payée régulièrement.

Danemark. — Très longs débats dans les deux chambres du Rigsraad traitant des affaires communes du Danemark et des duchés, au sujet de modifications à la Constitution proposées par le gouvernement qui voudrait fondre ensemble le Rigsraad, devenu inutile par le fait de la séparation des duchés, et le Rigsdag qui a, lui aussi, deux chambres seulement pour les Iles et le Jutland. Les amis des paysans, dans la seconde chambre, ou Folkething, du Rigsraad, ayant pour chef M. Hansen, réclament la constitution du 5 juin 1849 d'après laquelle le cens électoral pour les élections au Landsthing, ou chambre hante, est moins élevé. Le roi veut désigner 12 des 67 membres du Landsthing. C'est après l'avénement du cabinet du comte Frys Frysemboig (5 novembre) que l'accord s'établit, que les deux chambres votent le projet du gouvernement peu modifié le 7; la session est close le 8. Le Rigsdad qui avait été convoqué (24 sept.) pour le 2 octobre, à peine ouvert, a été ajourné au 20 nov. Il discute, à son tour, le projet de Constitution. Les principaux opposants sont les députés du Folkething Tscherning et Winther. — Copenhague reçoit le premier navire portant le pavillon Schleswico-Holsteinois (1er mai). — Les rois Scandinaves échangent des visites : le roi de Danemark à Malmoë, à la fin de juillet; le roi de Suède à Copenhague, 3 août. Le public Danois lui est peu sympathique à cause de son inaction en 1864.

Espagne. — Le projet de l'abandon de Santo-Domingo adopté le 5 janvier par le comité de la guerre, présenté le 7 par le président du conseil Narvaez aux députés, est voté par eux le 1er avril; le 29, par le sénat; et, après le décret royal du 5 mai, mis à exécution en juin. — 76 nouveaux sénateurs par décret du 30 décembre 1864 publié le 7 janvier. — Crise financière résultant surtout de l'extension de la dette flottante; la caisse des dépôts ne peut suffire à payer. Un projet présenté aux députés (18 janvier) pour l'avance forcée des impôts irrite toutes les classes, même modifié; la Reine annonce le 20 février qu'elle abandonne les trois quarts de son domaine privé pour qu'on le vende au profit de la nation. Le 24, un nouveau ministre des finances, Alexandre Castro président de la seconde chambre. — Nouveau projet restrictif de la liberté de la presse, daté du 28 février, lu au sénat le 4 mars. — Le 6 mars est autorisée la

circulation de toute l'Encyclique et du *Syllabus* du 8 décembre dont avaient déjà parlé tous les évêques. — Emeute à Madrid, d'étudiants surtout (8-10 avril), à l'occasion de mesures de rigueur contre un professeur, journaliste démocrate, Castelar, dont le cours est suspendu : c'est un thème pour l'opposition, dans les deux Chambres. — Un emprunt de 500 millions de réaux (environ 100 millions de francs) par souscription publique, réussit (juin). Une conspiration militaire est découverte et réprimée à Valence. On se défie du général Prim; autorisé à voyager à l'étranger le 28 mai, il est rappelé le 11 juin. — Nouvelles rigueurs demandées au sénat (17 juin) contre la presse. — Le 22 juin au cabinet Narvaez succède un cabinet O'Donnell, de l'union libérale; beaucoup de promesses, tenues au moins à l'égard des délits de presse qui seront déférés au jury (24 juillet); et du régime des élections parlementaires. On négocie pour la reconnaissance du royaume d'Italie, contre laquelle protestent des députés (Nocedal), des évêques (l'archevêque de Burgos), et qui a lieu en août. — La reine parcourt les provinces du Nord; elle est impopulaire à cause de la trop grande influence de la camarilla. — Elle est visitée par Amédée de Savoie, duc d'Aoste, qui vient de Portugal où sa sœur est reine (sept.). Le roi Louiz, en rentrant dans son royaume d'un grand voyage en Europe, ne reste que quelques heures à Madrid (28 déc.), pour éviter les manifestations du parti de l'union ibérique. — Choléra au sud, dans les îles Baléares et à Madrid. — Troubles sanglants à Saragosse à l'occasion du tarif d'octrois (2 oct.). — Conflit avec le Chili, comme déjà on est en guerre avec le Pérou (oct.). — Des élections générales sont décidées (oct.) pour le 1er décembre ; le manifeste progressiste à Madrid (26 nov.) réclame la Constitution de 1856. — La reine rentre à Madrid le 14 déc., ouvre en personne les cortès le 27. — Le conseil d'Etat condamne les évêques qui ont protesté contre la reconnaissance du royaume d'Italie. — Mort de l'infant François de Paule, père du roi (août). — Le chemin de fer est ouvert de Malaga à Cordoue (15 août).

États-Unis. — Mort de l'abolitionniste Everett, du Massachussets, ancien ambassadeur et secrétaire d'Etat (janvier). — Les représentants de l'Union (31 janvier) adoptent, aux deux tiers des voix, le projet voté par le Sénat le 8 avril 1864 pour qu'un amendement à la Constitution abolisse l'esclavage, avec réserve de la ratification par les trois quarts des législatures des Etats. Votent les premières les législatures de l'Illinois, du Rhode-Island, du Maryland, du Michigan, de New-York. Les négociations tentées au fort Monroë, par le vice-président et deux autres délégués du sud (3 février) n'aboutissent pas, le président Lincoln ne voulant suspendre les hostilités qu'après le licenciement des forces des rebelles et le rétablissement de l'autorité nationale dans tous les états, avec la reconnaissance de l'abolition de l'esclavage. Nouvel emprunt par l'Union, de 600 millions de dollars ; on déclare que la dette du sud ne sera jamais reconnue. Organisation du travail des noirs en Louisiane, suivant les modifications apportées au plan du général Banks, par le secrétaire du Trésor; effort pour leur émancipation sociale et intellectuelle (février). Rapides et décisifs succès des fédéraux. — Avec le concours de l'amiral Porter, Sherman enlève Wilmington (22 fév.), qui a perdu en janvier deux forts, ses abris; Columbia, capitale de la Caroline du sud, et Charlestown, à moitié incendiée par les confédérés, sont déjà prises. — Inauguration de la nouvelle présidence de Lincoln (4 mars). Son vœu est pour une paix juste et durable « chez nous, et entre nous et toutes les nations » Crainte de brouille

avec l'Angleterre : des pillards confédérés trouvent asile au Canada où on leur accorde le privilége de belligérants. — En quatre semaines les dernières forces du sud sont brisées par les efforts concertés de Grant général en chef, de Sheridan, qui a l'armée du haut-Potomac (vallée de Shenandoah), et Sherman. Victoire (4, 5 mai), de Sheridan, à Charlottesville qui est à 70 milles à l'ouest de Richmond : riches captures faites par la flottille le 6, autour de Frederichsbourg. L'appel sous les armes d'une partie des esclaves du sud, décidé *in extremis* par le congrès de Richmond, ne leur confère pas la liberté; la suspension de l'*habeas corpus* est en vain demandée par le président Davis. Sherman et son lieutenant Shofield venant du sud, de leur côté, approchent de Richmond; marches pénibles et sanglants combats du 14 au 22, où ils se réunissent après la prise de Goldsborough, sur la route ferrée qui mène de Wilmington à Petersbourg et à Frederiksbourg. Un corps de Grant est attaqué avec fureur devant Petersbourg toute la journée du 25. Le 29, Lee général en chef et ministre de la guerre des sudites fait décider l'évacuation de Richmond; il engage l'action suprême, le 31, devant Petersbourg, écrase un des corps de Sheridan. Mais celui-ci, en personne, ressaisit la victoire le lendemain aux Cinq-Fourches : et le 2 avril Grant enlève Petersbourg. Cette conquête lui donne aussitôt Richmond incendiée par les confédérés qui ne la défendent plus. Pertes énormes de part et d'autre; immense butin. Sheridan s'attache à la poursuite de Lee, dont un lieutenant Ewell se fait écraser le 5, pour sauver les débris de l'armée de Virginie, qui est réduite cependant à capituler tout entière aux mains de Grant le 9 avril. Chute de Raleigh capitale de la Caroline du nord, que Johnston lieutenant de Lee ne défend pas, réservant la dernière armée du sud. Mobile est pris le 12 avril. Le président Lincoln se montre un instant à Richmond : son dernier discours où il exprime ses incertitudes pleines d'honnêteté et ses espérances généreuses pour la reconstitution de l'Union.—Deux jours après, à Washington, au théâtre de Ford, il est assassiné (14 avril) par John Wilkes Booth d'une famille de Maryland, ancien acteur, qui veut venger le sud. Ses complices devaient atteindre Grant et Seward; celui-ci seul est blessé. Perte irréparable pour l'Union, qui aurait eu besoin longtemps encore de son second Washington. — Le meurtrier, qui échappe alors, sera tué, près d'être pris (25 avril) ; quelques-uns de ses complices seront exécutés (7 juillet). — Le nouveau président est le vice-président Andrew Johnson, né dans le Tennessee, ancien ouvrier tailleur, devenu, par le travail, un personnage riche et influent, d'abord démocrate exalté, puis converti à la cause de l'abolition de l'esclavage, strictement juste et sévère, sans bonté, n'inspirant pas la même confiance, n'ayant pas droit aux mêmes sympathies que Lincoln. Il conserve ses ministres, paraît suivre sa politique au dedans et au dehors. — L'amendement de la Constitution concernant l'abolition de l'esclavage est déjà ratifié par les législatures de 20 États; le Tennessee est le 20e; on approche des 3/4 des voix. — L'armée de Johnston, lieutenant de Lee, a le même sort, après que le gouvernement de Washington a rompu un arrangement que Sherman était près de conclure le 18 avril pour accorder aux défenseurs et gouvernants du sud un armistice et une amnistie générale. La lutte recommencée, au bout de huit jours, livre à Sherman lui-même, le 26 avril, grâce au concours de Grant, Meade, Sheridan et Wright quatre corps d'armée, 27 000 hommes, etc. Restent au sud deux armées bien moindres, qui capitulent, l'une au nord de Mobile le 4 mai, l'autre à Bâton-Rouge le 23. Le Texas seul n'est pas reconquis. — Jefferson Davis, depuis qu'il a fui de Richmond,

le 2 avril, poursuivi, traqué, est pris près de Mâcon, le 12 mai, et amené avec l'ancien vice-président Stephens et le directeur des postes du sud, pour être jugés. — Dure et étroite captivité. Il est exposé à être victime de l'exaspération nationale à cause de l'assassinat de Lincoln. — On ne veut pas intervenir au Mexique, mais on n'y reconnaît pas Maximilien. — On commence à licencier des troupes inutiles de terre et de mer après qu'elles ont été reçues en triomphe à Washington. Au 1er juin, la dette fédérale est de 2 milliards 635 millions de dollars; le papier légal en circulation monte à 659 millions de dollars; le nord seul a perdu par les maladies et les blessures, pendant cette guerre, 325 000 soldats. — Le décret d'amnistie, rendu par le président, le 30 mai, contient trop de catégories d'exceptions, qui atteignent tous ceux qui ont concouru avec quelque importance à la rébellion, et notamment les propriétaires riches du sud. Il ne facilite pas la réconciliation. — Dans presque tous les États qui ont tenu pour le sud, fonctionnent difficilement les règlements rendus en faveur des noirs; le bureau des affranchis, fondé à Washington en mars, que dirige le général Howard, a partout des ramifications, des agences locales, pour encourager, rendre obligatoire, moyennant des contrats libres, la reprise du travail auquel souvent le noir se refuse, pour constituer, protéger la famille du noir, l'aider à devenir propriétaire, à s'instruire, à avoir l'usage des droits civils, comme de prêter serment et d'ester en justice. Les radicaux du parti républicain, Wendell Philips, Charles Summer, Thaddeus Stevens, etc., irritent les vaincus du sud en demandant pour les noirs tous les droits politiques. Rixes sanglantes, sur plusieurs points où des troupes de couleur sont en garnison avec des blancs. Même dans des États du nord, l'égalité qu'on veut imposer dans le sud n'est pas pratiquée; l'antipathie de races de couleur survit aux promesses les plus généreuses; des conventions réunies en vue des prochaines élections locales de l'Etat sont animées de l'esprit démocratique, c'est-à-dire contraires aux concessions demandées pour les noirs (Pensylvanie, Ohio, New-York, Connecticut). Des gouverneurs provisoires, désignés par l'autorité présidentielle, dans chacun des États du sud, doivent travailler à y rétablir l'ordre matériel, à y préparer la formation de conventions d'Etat qui auront à délibérer sur la réadmission de l'État dans l'Union selon les lois et institutions fédérales modifiées; la loi martiale est encore partout en vigueur. Vives réclamations, opposition des cours locales. Conflits fréquents, quelquefois sanglants entre les autorités civiles qui défendent le régime ancien, et les autorités militaires qui protégent la transformation sociale. Le Code noir Kentuckien est encore invoqué par la Cour supérieure de cet État. Le parti esclavagiste l'emporte dans les élections de beaucoup d'Etats du sud, pour la formation des conventions d'Etat, pour la nomination du gouverneur auquel doit faire place le gouverneur provisoire. Dans quelques-uns de ces Etats, est réclamé le droit de vote immédiat pour des rebelles amnistiés auxquels ce droit a été temporairement retiré. Le président promet trop (sept.) à des délégués des neuf Etats du sud; la législature du Tennessee le trouve trop favorable aux anciens ennemis de l'Union. Cependant, par une lettre du 24 octobre, il déclare qu'aucun Etat ne sera réadmis dans l'Union, qu'il n'ait voté l'amendement à la Constitution, et qu'on répudiera jusqu'au dernier dollar de la dette confédérée. Le gouvernement paraît abandonner les procès en confiscation contre les principaux fauteurs de l'insurrection. Captivité moins étroite mais pas encore jugement de l'ex-président Davis; l'ex-vice-président Stephens et bien d'autres chefs sont graciés (oct.). — Par les votes des législatures de la Géorgie, de l'Alaba-

ma, des deux Carolines, l'amendement à la Constitution qui abolit l'esclavage et la servitude involontaire réunit les 3/4 de voix exigés par la Constitution (27 sur 36 Etats). — Le message du président Johnson (4 déc.) annonce une politique conciliante envers les Etats du sud; mais leurs députés ne seront pas admis au Congrès à moins d'une décision d'une commission spéciale : ce sera un comité mixte des deux Chambres qui statuera. Il croit que la question du droit électoral pour les noirs doit être soumise à chaque Etat en particulier. Tout en blâmant la conduite de l'Angleterre en faveur des corsaires des confédérés, qui est l'objet depuis le 7 avril d'une active correspondance diplomatique, il ne pousse pas le Congrès à réclamer une réparation. Au sujet du Mexique dont la frontière de Rio Grande est surveillée, il insinue, à l'adresse de la France, que, l'Union ne faisant pas de propagande républicaine, ce système de non-intervention doit être réciproque. — L'armée qui était le 1er mai de 1 million d'hommes, n'est plus que de 200 000 dont 85 000 de couleur. Le budget de la guerre est descendu de 516 millions de dollars à 33. Il y avait, en janvier, 530 bâtiments portant 3000 canons, ayant 50 000 marins; il n'y en a plus que 117, avec 830 canons, 12 128 marins. Il n'y a plus d'escadres du Mississipi, du Potomac; on en conserve cinq qui assurent l'ascendant de l'Union au dehors sur toutes les mers. — Il y a en circulation pour plus de 800 millions de dollars en papier, soit du gouvernement soit des banques nationales. Le secrétaire du trésor Mac-Culloch propose de consolider le papier-monnaie de l'Etat au moyen d'un emprunt contracté en rentes temporaires (obligations remboursables portant intérêt), et de prélever sur le revenu national, qui s'accroîtrait par l'élévation des impôts, une somme annuelle destinée à racheter la dette publique. Cette dette est de 2 714 000 dollars, soit 13 milliards 987 millions de francs. Le déficit de l'année sera de 112 millions de dollars. — Accueil sympathique fait à Paris, où l'Union a pour ministre M. de Bigelow, à un lieutenant de Sherman dans la dernière campagne, Schofield (7 déc.). — Dans le congrès, dès les premières séances, on répudie l'idée de reconnaître un gouvernement imposé à une nation américaine (le Mexique) par les armes européennes. — Une proclamation du secrétaire d'Etat Seward donne sanction à l'amendement à la Constitution qui abolit l'esclavage (18 déc.). Les abolitionnistes radicaux opposent aux bonnes dispositions que prête aux sudistes le rapport du général Grant, celui d'un autre général (Schurz), qui a fait un séjour plus prolongé dans le sud. Il n'y a plus de gouverneurs provisoires que dans la Floride et le Texas; mais la loi martiale subsiste. Des émeutes d'affranchis (fin de décembre), dans plusieurs États du sud. — Les Fenians, presque tous des Irlandais qui ont pris part à la guerre depuis 1861, prétendent s'organiser dans le nord de l'Union en république Irlandaise (oct. déc.); leur congrès se tient à Philadelphie, à Baltimore; à New-York, siége leur président, le colonel O'Makoney, qui a bientôt un rival, Roberts. Leurs prétentions et leur turbulence deviennent un embarras pour bien des années.

France. — Le conseil d'État décide que la dernière partie de l'Encyclique, du 8 déc., qui annonce un jubilé universel, sera seule reçue et publiée; il n'admet ni la première partie de l'Encyclique ni le *Syllabus*, qui contiennent des propositions contraires aux principes sur lesquels repose la Constitution (5 janvier). La presse s'en empare néanmoins, non sans s'exposer aux rigueurs administratives (l'*Union de l'Ouest*, de Maine-et-Loire, est suspendue pour deux mois, 8 janvier), et les évêques sont les seuls à ne pouvoir en traiter librement en chaire ou dans

leurs mandements; beaucoup protestent; quelques-uns sont déférés pour abus au conseil d'État : l'évêque de Moulins, l'archevêque de Besançon; ardeur de l'évêque de Nîmes; esprit conciliateur de l'archevêque de Paris. — Rapport sur les finances du ministre Fould (9 janvier). Le même jour il présente l'état de la banque de France, qui sera prochainement l'objet d'une enquête. L'escompte, le 9 février, est à 4 0/0; il sera, le 9 mars, à 3 1/2; l'encaisse métallique est considérable; cependant la rente 3 0/0 ne monte pas, les affaires sont lourdes et difficiles. — Il n'est pas question de proroger la loi de sûreté générale qui ne devait être en vigueur que jusqu'au 31 mars. — Le pourvoi des Treize (Garnier-Pagès, Carnot, Herold, etc.) est rejeté en cassation (11 février). — La session, ouverte le 15 février, durera jusqu'au 4-7 juillet. Le discours du trône signale le besoin généralement senti de plus de liberté, soit pour l'initiative individuelle, soit pour l'entente et la coalition entre les gens de même industrie, mentionne l'attitude expectante gardée dans la question danoise et la convention du 15 septembre; parle du temple de la guerre comme pouvant être fermé, quoiqu'on ne soit pas revenu du Mexique. La préface du premier volume de l'*Histoire de Jules César*, œuvre de l'empereur, publiée le 25 février, exalte le rôle providentiel de certains hommes, condamne ceux qui, épris de libertés parlementaires, ont renié, en 1815, le premier empereur, et justifie le second empire. — Au début de la session, meurt (10 mars) le président du Corps législatif, le duc de Morny, le principal auteur du 2 décembre; l'intérim de la présidence pendant toute la session sera fait par le vice-président Schneider, un des propriétaires de l'usine du Creuzot. — La plupart des amendements présentés au projet d'adresse n'ont que huit, neuf, quinze signatures; les quinze de l'opposition radicale, où domine la députation de la Seine, sont Carnot, J. Favre, Garnier-Pagès, Guéroult, Havin, E. Pelletan, J. Simon, E. Picard, Dorian, Glais-Bizoin, Lanjuinais, Marie, Magnin, Hénon, Paul Bethmont, élu le 24 janvier dans la Charente-Inférieure. Les attaques de tous les organes du gouvernement et des membres ardents de la majorité font de M. Thiers le chef de l'opposition. — Le Sénat discute son adresse (du 9 au 18 mars) avant que le Corps législatif ait des séances publiques; intempérances habituelles du marquis de Boissy; l'Encyclique et le *Syllabus* ont pour défenseurs les archevêques-cardinaux de Besançon et de Rouen; Rouland et Bonjean soutiennent les doctrines de l'Église gallicane et le droit de l'État; l'archevêque de Paris signale l'esprit d'indépendance des congrégations religieuses à l'égard de l'autorité diocésaine. La convention du 15 septembre est attaquée par le général Gémeau, ancien commandant des troupes d'intervention à Rome, le marquis de la Rochejacquelein, les archevêques-cardinaux de Bordeaux et de Rouen : le ministre d'État demande et obtient un vote de confiance. Thuillier et Chaix-d'Est-Ange, du conseil d'État, ont été avant lui les orateurs du gouvernement. Au scrutin, deux voix contre, l'archevêque de Besançon et le comte de Segur-Aguesseau, très-hostile à l'Italie. Pendant ces discussions au Sénat, reçoivent des avertissements le *Journal des Villes et des Campagnes*, *le Courrier du Dimanche*, *l'Indépendant de l'Ouest*, et, bientôt après, *l'Union de l'Ouest*, de nouveau (26 mars), *le Monde* et le *Phare de la Loire*. — Deviennent sénateurs (15 mars), le nouveau préfet du Rhône, H. Chevreau, chargé à Lyon de grands travaux annoncés par une lettre de l'empereur du 20 février, le premier écuyer de l'empereur Fleury, le commandant de la garde nationale de Paris Mellinet, le premier président de la

Cour impériale de Paris; 29 avril, Sainte-Beuve. — Au Corps législatif, il y a en tout soixante-treize séances publiques, dix-huit consacrées à la discussion de l'adresse, vingt-trois à la discussion des lois de finances, trente-deux à d'autres projets de loi; le reste du temps est rempli par le travail des commissions. Le coup d'État du 2 déc., de quelque côté qu'il soit rappelé, et il l'est le plus souvent par les défenseurs de la politique actuelle, soulève toujours des tempêtes. — Au début de la discussion générale de l'adresse (27 mars), Émile Olivier se sépare de l'opposition parce que le gouvernement paraît faire des avances au parti de la liberté; Thiers réclame les libertés politiques; Thuillier, du conseil d'État, ne donne pas d'espérances. La Constitution ne paraît plus immuable même à des membres de la majorité (Latour-du-Moulin, Josseau, Martel). J. Favre irrite la majorité en invoquant les promesses démocratiques du prince Louis-Napoléon. Le projet d'amendement sur la presse a 73 voix. A propos de l'affaire des treize, Émile Olivier demandent quelque liberté électorale, mais il est mal accueilli. Des députés de la majorité, Gouin, Buffet, Louvet, Segris, qui ont fait inscrire dans l'adresse qu'on ne compromettra pas « la bonne économie des finances » par le développement donné aux travaux publics, ne votent pas l'amendement de l'opposition sur le paragraphe consacré aux finances. La proposition du baron de Veauce, déjà présentée en 1864, pour étendre le droit de tester, de manière que le père de famille puisse laisser à qui il voudra, entre ses enfants, tel immeuble ou telle usine, présentée par 56 signataires, combattue surtout par Marie, qui craint le retour à l'inégalité dans la famille et au droit d'aînesse, n'a que 42 voix. La gratuité absolue de l'instruction primaire, dont le vœu a été émis dans un rapport du ministre Duruy du 1er janvier, mais n'exprimant qu'une opinion personnelle, a dit le 2 janvier une note du *Moniteur*, est réclamée par Havin, Carnot, J. Simon, qui la veulent gratuite et obligatoire. Sur le Mexique, thème d'opposition, de précieux renseignements sont fournis par le député Corta, qui vient d'y remplir une mission financière. Sur la convention du 15 septembre, lutte violente entre Thiers, qui a toujours condamné la politique suivie en Italie, et le ministre d'État. Les partisans du pouvoir temporel du pape demandent en vain qu'on garantisse, outre son indépendance, sa souveraineté temporelle; au scrutin, ils sont 84. Les 15 de l'opposition constante ne peuvent faire introduire quelques mots de sympathie pour les héroïques efforts des États-Unis contre l'esclavage. Ils restent 15 au scrutin sur l'ensemble de l'adresse (15 avril). — Depuis le 28 mars, un nouveau ministre de l'intérieur, le marquis de La Valette, ancien ambassadeur. — L'*Union de l'Ouest*, qui prête au gouvernement le projet d'ajourner la Chambre, a été suspendue pour deux mois (8 avril). — Quand est assassiné le président Lincoln, le Corps législatif n'ayant pas de séance publique, les regrets de la France et l'horreur du crime ont leur expression officielle dans une dépêche de Drouyn de Lhuys, du 23 avril; aucune manifestation publique n'est permise. — La loi du contingent de cent mille hommes a contre elle 64 voix (4 mai). 35 voix seulement (5 mai) soutiennent la réclamation Lanjuinais pour que les procès-verbaux des commissions, surtout de celle du budget, et les documents qui leur sont remis soient communiqués à tous les membres de la chambre. — Au Sénat (12 mai), Dupin, le procureur-général, fait écarter par la question préalable une pétition qui demandait l'hérédité pour les sénateurs; le 27, discussion de pétitions auxquelles l'opinion publique est favorable, contre le projet d'aliénation de quatre-vingt

mille hectares de forêts de l'État qui aurait fourni 100 millions, une partie des 360 millions que le gouvernement voudrait demander pour les travaux publics : il y renoncera. — Lois d'affaires votées en mai : 1° pour encourager l'usage et la circulation des chèques et en assurer le remboursement immédiat (Darimon, de l'opposition, rapporteur) ; 2° pour rendre plus faciles certains travaux agricoles ayant un intérêt collectif, au moyen des associations syndicales ; 3° sur la composition et les attributions des conseils de préfecture dont l'opposition (Bethmont) voudrait la suppression pour renvoyer aux tribunaux ordinaires les affaires judiciaires dont ils décident ; 72 voix voudraient en retirer la présidence aux préfets. La loi sur l'enseignement secondaire spécial est seule votée à l'unanimité (31 mai). La loi sur la mise en liberté provisoire, qui sera de droit pour les délits entraînant au plus deux ans de prison, notamment les délits de presse, combattue par les partisans exagérés de la liberté individuelle, qui la trouvent insuffisante, par les partisans exagérés des intérêts de la société, discutée déjà en mai, ajournée à cause de la question de la surveillance des prisons, n'est votée que le 28 juin (Mathieu rapporteur). — La presse a discuté, la Chambre n'a pas eu le temps de voter divers projets de loi qui lui ont été soumis sur la marine marchande, en vue de supprimer tout droit de pavillon et de douane ; sur l'organisation, surtout sur les attributions des conseils généraux et communaux ; sur une somme de 360 millions à affecter aux travaux publics ; sur l'enseignement primaire, pour faciliter aux communes l'entretien d'écoles gratuites ; sur les sociétés qui ont pour objet les entreprises industrielles et commerciales. Quant aux associations coopératives, qui se multiplient ainsi que les sociétés de crédit au travail, elles ont, depuis janvier, donné lieu à un projet de réforme administrative élaboré par des hommes compétents de tous les partis, la plupart étrangers à la Chambre. — La discussion des lois de finances remplit presque le mois de juin (O'Quin, rapporteur). Il y a un déficit de 35 millions sur les recettes des sucres ; 54 millions de rentes mexicaines n'étant pas négociés figurent à tort aux recettes. Le projet d'annuler les rentes de l'amortissement, lequel depuis des années est purement fictif, prête à la critique. Pourquoi compter dans le budget extraordinaire des dépenses annuellement obligatoires, comme des garanties d'intérêts qu'on va payer à des compagnies de chemins de fer ? La proposition de l'impôt du revenu, par Garnier-Pagès, ne trouve pas de partisans. Vuitry président du conseil d'État, et le ministre d'État se réunissent contre Thiers, le plus habile de tous les opposants à porter la lumière au milieu des cinq budgets qu'on a chaque année à examiner. 50 voix protestent au scrutin contre les 22 millions qu'on va enlever à la Caisse de dotation de l'armée sous prétexte qu'elle doit rembourser un surcroît de dépense annuelle résultant de l'application de la loi de 1855 qui l'a constituée ; Magnin, Ernest Picard, Berryer, le marquis d'Andelarre, se sont élevés contre l'interprétation donnée à la loi de 1855, et contre la mesure de rétroactivité qui frappe la Caisse. Elle est déjà trop riche, et cependant le prix de l'exonération est très-élevé (2 300 fr. pour 1865). D'après le général Allard, l'acte de rétroactivité sera légal si la Chambre le sanctionne. Ces 22 millions seront destinés aux travaux publics. — Les dépenses à la charge de l'État et de la ville pour l'installation d'une Exposition universelle de l'industrie et des beaux-arts à Paris, en 1867, dont une société de garantie doit prendre une partie, sont l'objet d'une loi votée le 29 juin. — Il y a 50 voix (juillet) contre la loi d'emprunt de la ville de

Paris, qui veut faire en cinq ans ce qui en demanderait dix; sa demande de 300 millions a été réduite par la commission à 250. Des membres de la majorité votent contre cette extension des travaux publics qui portent vers les grandes villes les bras nécessaires aux campagnes. Quatre députés de la Seine, ordinairement opposants, Guéroult, Havin, Darimon, Carnot, votent la loi. — La loi qui a pour objet de retirer le caractère de contre-façon à la reproduction des compositions musicales par des instruments mécaniques, comme en fabrique beaucoup la Suisse, à laquelle, dans les conventions du 30 juin 1864, une loi de ce genre a été promise, combattue au nom des droits de la propriété intellectuelle par Marie, a 34 voix contre elle. Au nom de cette propriété, dont le Sénat a la garde comme de tous les principes fondamentaux, la commission du Sénat (Mérimée rapporteur) s'oppose à la promulgation, le 7 juillet, dernier jour de la session. — Avant cette loi (4 juillet) les députés ont voté la convention avec la société Fremy-Talabot, qui prêtera 100 millions en six ans, à 6 fr. 25 c. 0/0, pour encourager, en Algérie, le commerce, l'industrie, les travaux publics : on lui fait d'immenses avantages; Buffet combat la loi comme trop onéreuse; il n'y a que 10 voix contre.— Cette loi est un des résultats du voyage de l'empereur en Algérie. — En Algérie, le marabout Si-Mohamed-ben-Hamza a été blessé mortellement le 4 février; une agitation des tribus du Babor (province de Constantine) a été réduite. Aucun trouble quand l'empereur s'y rend par Lyon (29 avril) et Marseille, le 30. L'impératrice est régente. Dans sa proclamation du 6 mai, il se dit l'empereur des Arabes autant que des Français; beaucoup de promesses aux Arabes, aux colons; il parcourt les trois provinces, va jusqu'à l'oasis de Biskra (31 mai); le Maroc et Tunis l'envoient saluer; l'escadre italienne se montre à côté de nos bâtiments cuirassés. Peu de temps après le départ de l'empereur qui a lieu le 8 juin, le 12, sont levés les avertissements donnés à la presse d'Algérie depuis le 15 mars 1864. Le 21, un télégraphe joint La Calle (extrémité orientale de l'Algérie), les côtes de Tunis et Marsala, en Sicile. Le 22, projet de sénatus-consulte pour régler l'état des personnes et la naturalisation en Algérie : l'indigène musulman et l'indigène israélite seront français; l'étranger, après trois ans de résidence, pourra avoir les droits de citoyen français. Ce sénatus-consulte est voté le 5 juillet. Abd-el-Kader, auquel la France est reconnaissante d'avoir protégé les chrétiens en Syrie contre les menaces de mort des fanatiques musulmans, du 5 juillet au 8 septembre, parcourt la France, l'Angleterre, et, par Marseille, regagne l'Orient. — Pendant la régence de l'impératrice, le discours où le prince Napoléon, à Ajaccio, le 15 mai, fait de Napoléon Ier un démocrate et un apôtre de toutes les libertés, est reprouvé par une lettre de l'empereur datée d'Alger, le 23, mise au *Moniteur* le 27. A la suite de cette lettre le prince donne sa démission de vice-président du conseil privé et de président de la commission décrétée en février pour l'Exposition qui doit avoir lieu en 1867. Un décret de la régente, 8 juin, lève les avertissements donnés à la presse depuis le 1er janvier. L'absence de l'empereur a duré quarante jours, depuis le 29 avril. Un décret (8 août), daté de Plombières, place sous le patronage de l'impératrice, de qui relèvent déjà beaucoup d'institutions hospitalières, un grand nombre d'autres. — Les flottes cuirassées de France et d'Angleterre se donnent ensemble en spectacle tour à tour aux deux pays, à Cherbourg, à Brest, à Portsmouth (du 11 au 29 août); ni Napoléon III ni le prince de Galles ne paraissent. Pendant ce temps, l'empereur va

avec l'impératrice, en Suisse, près du lac de Constance, à Arenenberg, où s'est passée sa jeunesse. — Visites échangées avec la famille royale d'Espagne à Saint-Sébastien, à Biarritz. Le roi de Portugal, M. de Bismark, viennent à Biarritz. — Usant du droit de coalition, beaucoup de corps de travail se mettent en grève : à Paris surtout, les états qui tiennent à la carroserie (sept.), à la chapellerie, les cochers de voitures de place, les tailleurs de pierre; à Lyon, à Saint-Étienne (ouvriers en velours, en sept.). — Après des élections partielles dans les Conseils généraux et au Corps législatif, a lieu le renouvellement quinquennal de tous les conseils municipaux, excepté pour Paris et Lyon, qui n'ont qu'un régime administratif (22-23 juillet); il passe beaucoup d'opposants modérés que le gouvernement, prudemment, n'a pas combattus; l'opposition ne l'emporte qu'à Grenoble, Bordeaux, Marseille. Quelques maires non élus conseillers donnent leur démission. Les choix nouveaux de maires et d'adjoints faits par le gouvernement sont rarement pris en dehors des conseils municipaux. Toutes les questions de décentralisation, de libertés locales pour la commune, le canton, le département, traitées dans les *Varia*, imprimés à Nancy les années précédentes, sont l'objet de conférences tolérées à Nancy auxquelles s'associent, directement ou par la voie de la presse, les représentants les plus éminents de la démocratie avancée, du parti orléaniste, du parti légitimiste. Dans la session des conseils généraux (août) n'est permis aucun écart politique. — Walewski donne sa démission de sénateur, est élu député dans les Landes, nommé par décret (sept.) président du Corps législatif avant que son élection ait été vérifiée. — Le *Courrier du Dimanche* obtient (août) du conseil d'État que soit cassé l'arrêt ministériel du 24 août 1864, qui l'avait suspendu sans que deux avertissements eussent précédé immédiatement la suspension. La publication du procès-verbal des délibérations des conseils municipaux, avec les noms propres, est interdite par une circulaire ministérielle du 16 septembre. Une autre du 22 encourage les préfets à se servir du *communiqué* toutes les fois qu'il y a dans les journaux des assertions inexactes. Les communiqués se multiplient. La *Gazette de France* est avertie (7 octobre) pour avoir discuté des avertissements qui ont et doivent conserver l'autorité de la chose jugée. Des journaux sont poursuivis pour fausses nouvelles. La cour de cassation, chambre des requêtes, rejette le pourvoi du duc d'Aumale et de son éditeur contre le jugement du 16 juillet 1864, qui ne lui permet pas de poursuivre le préfet de police (15 nov.). Est condamné à une amende (1 fr.) un habitant de Sainte-Foy, protestant, pour avoir violé la loi de 1814 qui défend de travailler le dimanche et les jours de fêtes. Le *Phare de la Loire* est l'objet d'une double condamnation pour le rédacteur et le gérant le 20 nov., d'un avertissement le 12 déc. Avertissement au *Courrier du Dimanche*, qui affirme (26 nov.) que punir l'excitation à la haine et au mépris du gouvernement, c'est rendre impossible toute discussion sérieuse de ses actes. Peines disciplinaires prononcées (12 déc.) contre des étudiants en médecine et en droit de Paris qui ont parlé au Congrès de Liége et au meeting de Bruxelles (oct.-nov.) : émotion dans ces deux écoles pendant quelques jours. Cette affaire est l'occasion d'avertissements donnés à l'*Epoque* le 18; le 26 à la *Guyenne* et à la *Gazette du Midi* de Marseille; à l'*Espérance du Peuple* de Nantes, et de l'interdiction momentanée de l'*Indépendance Belge*.—Décret (15 nov.) pour réduire les dépenses militaires; l'armée aura 10 396 hommes de moins, et coûtera 12 645 000 fr. de moins. — Autre économie (21 nov.) de 2 millions et demi, par la réunion des fonctions

de receveurs généraux à celles des payeurs sous le nom de trésoriers-payeurs-généraux. — Rapport du ministre Fould du 20 déc.; il y aura pour 1864 un déficit de 50 millions; une organisation nouvelle de la Caisse d'amortissement est projetée; la dette flottante qui était au 1er janvier de 808 millions est réduite de 25 millions. — Est nommé sénateur (26 déc.) M. de Sacy de l'Académie française, longtemps rédacteur en chef des *Débats*. — Est ratifiée le 6 juillet, est en activité le 1er août, la convention du 8 nov. 1864 avec l'Angleterre, les Pays-Bas, la Belgique relativement à la législation des sucres. Traité de commerce avec la Suède et la Norwége en février; convention avec l'Espagne en juillet; traité avec les Pays-Bas en juillet; ratification (mai-août) des traités de commerce et de navigation et des conventions littéraires passés avec la Prusse et avec les Etats du Zollverein depuis le mois d'août 1862. — Convention avec l'État de Monaco qui l'incorpore dans nos lignes de douanes (9 nov.) — La Banque de Savoie est annexée à la Banque de France qui établit des succursales à Annecy et à Chambéry (avril). — Par la section de chemin de fer de Guingamp à Brest, ligne complète jusqu'à Paris (25 avril. Les chemins de fer d'intérêt local sont l'objet d'une loi (juillet). — Est dénoncée (déc.) la convention conclue en 1843 avec l'Angleterre pour l'extradition des criminels, parce qu'elle est sans efficacité, la législation et la procédure anglaise ne s'y prêtant pas. — A cause du typhus contagieux des bêtes à cornes qui sévit depuis plusieurs mois en Angleterre, en Ecosse, et depuis peu en Hollande, l'importation et le transit en sont interdits sur tout le front du nord, de Nantes au Rhin (5 sept.) : on applique des mesures prohibitives antérieures à 1789. Le choléra apporté d'Alexandrie à Marseille (août) sévit dans le midi; à Paris, du 15 sept. au 15 janv. il produ[illegible] 400 décès; proportion moindre qu'en 1833, 1849, 1853; il se répand un peu au nord-ouest. — La France propose qu'une conférence internationale réunie à Constantinople cherche à arrêter la propagation du choléra par les pèlerins qui viennent de la Mecque. — Il est fait beaucoup pour l'instruction primaire; il y avait en 1863 4 394 cours d'adultes, il y en a à la fin de cette année 30 000, dus surtout au dévouement à peu près gratuit des instituteurs. Il y a plus de 10 000 bibliothèques annexées aux écoles primaires. Des bibliothèques populaires sont créées par des communes, par des sociétés de particuliers. Des cours publics du soir s'établissent partout, et sur tous les sujets excepté la politique et la religion. Pour l'enseignement secondaire spécial, est projetée une école normale supérieure à Cluny; est décrétée (26 août) l'institution d'un conseil supérieur de perfectionnement. Le prix biennal de 20 000 fr. donné par l'Institut, est attribué à des travaux de chimie de M. Wurtz, dont peut profiter la médecine. Une faculté de droit est créée à Douai (décret du 28 avril). Il est décidé (8 nov.) que les lettres, les sciences mathématiques, physiques, naturelles, morales et politiques auront leur place à l'Exposition universelle de 1867; et que des rapports constateront les progrès accomplis, les services rendus depuis cinquante ans dans toutes les branches du domaine intellectuel. — En Algérie, grands désastres par débordements de torrents, par extrême sécheresse, par de nombreux incendies, surtout au sud-ouest et dans l'arrondissement de Blidah (24, 25, 26 août). Si-Lala reparaît dans les environs et au sud de Daya, à quelques lieues de Sebdou (oct.). Le général Lacretelle, surtout le colonel de Colomb, poursuivent les tribus rebelles (nov.-déc.) jusqu'à la limite du pays des Dunes où Si-Lala cherche un refuge pour ses partisans. Une lettre de l'empereur au gouverneur-général Mac-Mahon publiée le

4 nov., condamne bien des parties de l'administration impériale. — Au Sénégal, le nouveau gouverneur, Pinet-Laprade, colonel du génie qui remplace le général Faidherbe, fait une campagne (nov.) dans un Etat riverain de la Gambie, le Rip, contre le Marabout Maba, qui, par le Saloum, voudrait envahir le Djolof, menacer le Cayor ; on lui prend mille hommes, on rentre au bout de douze jours (6 déc.) à Kaolakh. — Au sud de la Guadeloupe, à Marie-Galante, aux Saintes, ouragan dévastateur (6 sept.) ; choléra violent à la Pointe-à-Pitre et à la Basse-Terre (oct.-nov.). — Meurent en janvier Proudhon le publiciste révolutionnaire et socialiste de 1848, réconcilié avec le régime autoritaire issu du 2 décembre ; le colonel Charras une des victimes du 2 décembre, retiré en Suisse, auteur d'un ouvrage sur la campagne de 1815 ; en mai, le maréchal Magnan auquel le maréchal Canrobert succède dans le commandement de la première armée à Paris ; en août l'ancien président de l'Assemblée de 1848 Buchez publiciste ; en sept. le général Lamoricière, brillant soldat en Afrique, serviteur dévoué de la République de 1848 à 1851, malheureux à la tête des armées pontificales ; en nov., le sénateur Dupin, à 82 ans, savant jurisconsulte gallican, habile agronome, dont les fonctions de procureur général à la Cour de cassation, qu'il avait reçues du roi Louis-Philippe, passeront à Delangle, son compatriote de la Nièvre ; en décembre, Alex. Bixio, resté fidèle à ses convictions de 1848 ; — en nov. Jos. Leclerc, doyen de la faculté des lettres de Paris pendant trente ans, l'honneur de l'érudition française.

France et Mexique. — Est institué l'ordre impérial de l'aigle Mexicaine (janv.) — Décrets sur la sécularisation des biens de l'Eglise (26 février), sur la tolérance religieuse, pendant qu'on négocie à Rome au nom de l'empereur sans résultat ; pour l'organisation d'une armée mexicaine qui doit être de 30 000 hommes, au moins de 22 000 ; huit divisions militaires, 50 préfectures (mars). Des volontaires belges forment un corps dévoué, l'impér. Charlotte étant fille du roi Léopold I^er^, Une légion Autrichienne (sous de Thun) est moins bien accueillie par la population. Une banque anglo-française doit être établie à Mexico (février). Projet de chemin de fer de Vera-Cruz à Mexico ; de messageries jusqu'à la Havane et la Nouvelle-Orléans. — A la frontière de Rio-Grande, les sudistes des Etats-Unis témoignent des sympathies à Lopez, chef du parti de l'Empereur qui n'est pas reconnu à Washington. Juarez a toujours un agent (M. Romero, dont les dépêches sont pressantes de février à juillet) auprès de l'Union, qui défend le principe de la forme républicaine et qui se plaint de l'intrusion française. — Guerre incessante, sans merci, soutenue par tous les ennemis de l'étranger, Juaristes ou non, souvent des brigands atroces. Le général de Castagny annonce contre eux les dernières rigueurs (10 février). — La ville d'Oaxaca, dans un pays presque inaccessible, a résisté plus de deux mois sous Porfirio Diaz qui capitule seulement le 9 février ; Diaz est envoyé à Mexico, de là à Puebla, pour être jugé ; il échappera (sept.) et recommencera la guerre. Un autre juariste, Romero, pris dans la province de Michoacan ou Morelia, capitale Valladolid (31 janvier), par le colonel de Potier, après jugement par un conseil de guerre français, est fusillé le 18 mars ; prison et amende pour les journalistes qui le plaignent (4 avril). Dans cette même province le juariste Regules, qui a 3500 hommes, écrase (11 avril) une colonne belge ; Pueblita et Arteaga agissent avec lui ; le premier est tué (23 juin). Les Belges se vengent. Succès des colonels français Clinchant et Potier. Dans le nord-est, (Etats de Durango, et de Nouveau-Léon, capitale Monterey),

succès du juariste Negrete qui a 4 à 5000 hommes et la bande de Cortinas; Escobedo y agit isolément. Le général Mejia, le colonel français Jeanningros, le général Brincourt les contiennent. Au nord-ouest dans Chihuahua, progrès du colonel Garnier. Le statut organique de l'Empire, décrété le 10 avril, trop favorable aux étrangers, est prématuré. Nouveau tarif sur les tabacs; règlement maritime; refonte des monnaies. Voyage de l'empereur dans la direction de la Vera-Cruz, et aux mines de Réal del Monte. Règlement, sur le papier, des réclamations de la maison de banque Jecker. L'emprunt, malgré les leurres, primes et lots, négocié en France, n'est pas couvert; il sera désastreux pour ceux qui en prendront les obligations surtout après la conversion décrétée en août. Deux Français tour à tour, Corta, Langlais, président à l'organisation des finances; à Biarritz (sept.) est signé le traité qui constitue la Banque Mexicaine. Il se fonde une compagnie franco-mexicaine des usines métallurgiques. — Juarez semble perdu. Il a son quartier-général (fin de juillet) à El Passo del Norte, dernière ville tout au nord; il licencie ses dernières troupes (5 sept.), se dirige vers Santa-Fé (Nouveau-Mexique, territoire de l'Union). Douay et Castagny sont au nord, à la tête de deux grands départements militaires. Les troupes françaises ont pénétré dans toutes les directions de ce vaste pays; les impérialistes Mexicains semblent grossir en nombre et en force; des gardes nationales essayent de s'organiser pour la protection des personnes et des propriétés. Cependant sont fréquentes les défections et prises d'armes de juaristes qui avaient demandé amnistie; le brigandage est effréné. — N'ayant pas d'enfant, Maximilien confère, par décret, le titre de princesse à la fille d'Iturbide et le titre de prince aux deux petits-fils d'Iturbide, enfants élevés à Paris. Décret du 3 octobre qui, considérant comme éteintes la république et la présidence de Juarez, défère aux tribunaux militaires tous les individus pris les armes à la main, pour qu'ils soient exécutés dans les 24 heures, s'ils sont reconnus coupables. Changement parmi les ministres. Ils sont Mexicains. Gardent leur influence le Belge Eloin, chef du cabinet de l'Empereur; l'abbé Domenech, aumônier de l'expédition française, de qui relève la presse. D'après le décret du 3 oct. jugement et exécution d'Arteaga et de Salazar pris dans le Michoacan par le colonel impérialiste Mendez (oct.) : les Etats-Unis réclament auprès du gouvernement français contre ces violences. Juarez, qui n'est plus sur la terre mexicaine, par décret du 8 nov., déclare se perpétuer dans la présidence jusqu'à ce que puisse avoir lieu une nouvelle élection; le pouvoir qu'il s'attribue lui est contesté par celui qui présidait la cour suprême au temps de la république, Manuel Ruiz. Tiennent toujours Escobedo du côté de Matamoras à l'extrémité du nord-est, Corona au nord de Mazatlan, port gardé par les impérialistes, Regules dans le Michoacan, Porfirio Diaz dans le Guerrero, au sud de Mexico, à côté de l'Oaxaca où un de ses lieutenant Figueroa s'est soumis : des Autrichiens surtout lui sont opposés. — Décret ordonnant la conscription dans tous les départements. — Voyage de l'impératrice vers l'Yucatan (nov.). — Un bureau de colonisation est sous la direction de l'émigré sudiste, le célèbre météorologiste F. Maury; on espère attirer des immigrants américains après les échecs de la cause du Sud. — Les dépenses de l'empire, pour cette année, ont été de 225 millions de francs; les revenus de 112; il en est dû à la France 225 pour ses frais de guerre. — Les Etats-Unis résistent à toutes les suggestions de la France leur demandant de reconnaître l'empereur, d'avoir envers lui une attitude amicale, de l'admettre seulement comme pou-

voir de fait. Ils se prononcent incessamment contre l'intervention armée d'étrangers qui ont établi un empereur, et les rendent responsables même des actes de sa politique intérieure. (Dépêches de Seward, et de Bigelow ministre des Etats-Unis à Paris; dépêches de Drouyn de Lhuys et de Montholon, ministre de France à Washington).

Grèce. — Un oncle du roi, le prince Jules, mal vu par le ministère, quitte Athènes (3 fév.). Le comte de Sponneck, bien plus détesté, reste comme conseiller intime jusqu'au début de décembre, où il part pour Trieste. Dans l'intervalle plusieurs changements de cabinet. C'est un cabinet Coumoundouros qui renouvelle la Chambre par des élections générales le 26 mai. Deligiorgis est président d'un cabinet formé sous l'influence de Bulgaris, mais sans lui; un cabinet Bulgaris dure dix jours (nov.); encore un cabinet Deligiorgis; puis (10 déc.) un cabinet Roufos, formé sous le patronage de Coumoundoros et de Bulgaris. Les trois puissances protectrices annoncent l'intention d'intervenir. — Brigandage impuni partout: un ancien député de Mégare est assassiné; un brigand qui a envahi la maison du rédacteur de l'*Elpis*, et ses complices sont condamnés aux travaux forcés. — Etat déplorable des voies de communication; impôt spécial proposé pour les améliorer. — Esprit séditieux de l'armée. — Dettes publiques croissantes, au dedans et au dehors. Nécessité d'emprunts nouveaux. — Une église catholique est inaugurée à Athènes (1er avril).

Haïti. — De mai à novembre, insurrection qui livre pour quelque temps le cap Haïtien au général Salnave. Salnave, en violant dans cette ville la demeure du consul anglais, brise sa fortune: les Anglais bombardent le Cap; il est réduit à s'enfuir. La place abandonnée se rend au président Geffrard (nov.). — Sur le territoire dominicain, les Espagnols avant de se retirer, rasent les fortifications de Monte-Christi et de Puerto-Plata. Le traité par lequel ils se désistent de leurs droits est promulgué (oct.) par le général Cabral, nommé protecteur de la république. Il y aura cinq provinces, ayant pour capitales Saint-Dominique, siége du gouvernement, Azua, Santiago, Puerto-Plata, Samana. L'assemblée Constituante porte à la présidence (nov.) le général Buonaventura Baez que le général Cabral va chercher à Curaçao, colonie hollandaise.

Italie et Rome. L'*encyclique* du 8 décembre et le *Syllabus* sont l'occasion de manifestations hostiles à Turin et à Naples (janvier). L'encyclique seule est autorisée à circuler (8 février), dans le royaume. L'évêque de Mondovi (Piémont), qui l'avait publiée sans autorisation, est condamné à trois mois de prison par le tribunal de cette ville. — Les monnaies du pape n'ont plus cours à partir du 26 janvier dans les anciennes provinces pontificales, annexées. — La question de la suppression des ordres religieux agite la Sicile où il y en a beaucoup; on voudrait qu'une partie des biens ecclésiastiques y fût assignée aux communes. — Conflits fréquents avec les évêques, pour la surveillance de leurs écoles et séminaires. Il y a 40 siéges épiscopaux vacants. Trois archevêques sont hors de leurs diocèses. — L'enquête parlementaire sur les désordres sanglants de Turin, du 21 septembre, à la Chambre des députés par le bon vouloir de Ratazzi et de l'ex-ministre Minghetti aboutit (23 janvier) à un ordre du jour conciliant. Au Sénat (février), on ajourne la discussion de pétitions irritantes à ce sujet, envoyées de Turin. — La convention de septembre, la translation prochaine de la capitale à Florence sont l'occasion de nouvelles démonstrations bruyantes et d'attroupements, à Tu-

fin, du 25 au 31 janvier. Cialdini y est laissé pour commander le corps d'armée, quand le roi, 3 février, avec le président du conseil La Marmora va visiter Florence. — Une avance de 150 millions est faite à l'État (janvier) par la Société italienne pour la vente des biens domaniaux; on émet aussitôt, pour représenter ce prêt, des obligations remboursables en 15 ans, qui donnent un intérêt de 9 1/2 pour cent. — La convention pour la vente des chemins de fer de l'Etat à la Compagnie des chemins Lombards est signée le 1er février par le gouvernement avant la discussion par les Chambres. — Les députés commencent la discussion de deux lois importantes: le 28 janvier pour l'unification administrative, le 9 février pour l'unification judiciaire. La première est, en partie, le projet Ratazzi de 1859, avec tendances à donner plus de pouvoir aux préfets à côté desquels est une délégation permanente des conseils provinciaux; d'après la seconde, le mariage civil est établi, mais facultatif, le droit de tester est élargi, il n'y a pas de divorce : on maintient trois cours de cassation, à Turin, à Naples, à Palerme. Longues discussions sur la peine de mort, dont le ministre de la justice Vacca demande le maintien dans l'intérêt de la sûreté publique; un vote (15 mars) y substitue la réclusion cellulaire perpétuelle; le Code pénal voté en 1859 sera étendu à la Toscane. Le mariage civil combattu dans la seconde Chambre par D'Ondes Reggio et Cantù passe même au Sénat (29 mars) avec les projets de loi. — Le Sénat repousse l'article qui abolit la peine de mort (avril). — Le roi trouve bon accueil à Turin quand il y revient le 23 février, et le 20 mars; dans l'intervalle il décrète, le 26 février, amnistie pour les événements du 20-21 sept. Il va à Milan, le 1er mars, puis à Florence. — La loi proposée sur les chemins de fer, dont le ministre des finances Sella, très-violemment attaqué, fait une question de cabinet, comprend, outre la vente des chemins de l'Etat à la Compagnie des chemins Lombards, la réorganisation du réseau de la Compagnie des romains, qui aura tout le littoral de la Méditerranée de Naples à la frontière française, et la révision du traité de 1862, qui a constitué la Compagnie des méridionaux, à laquelle passera la ligne d'Ancône à Bologne. Eléments très-divers parmi les opposants; les députés le votent le 12 avril. Dans les projets financiers du ministre Sella, figurent des augmentations sur l'enregistrement et le timbre, que la commission lui refuse; la suppression des franchises de port de Livourne, Ancône, Messine, qu'on ajourne; un emprunt de 425 millions voté le 25 avril; la suppression des corporations religieuses, objet de milliers de pétitions en sens contraire, qu'on discute à part de la question des biens ecclésiastiques, et que les députés votent le 27. Mais avant que cette question de suppression arrive au Sénat, le projet est retiré le 28, par le gouvernement, qui entreprend à ce moment de négocier avec Rome au sujet des évêchés vacants. Les députés, le 28, dans leur dernière séance à Turin, votent, sur la proposition de Mancini, que Turin a bien mérité de la patrie; il y aura même vote au Sénat, le 16 mai, dernier jour de la session. Le Sénat, le 29 avril, repousse l'article du projet de loi sur le recrutement de l'armée, que les députés avaient voté pour retirer l'exemption du service militaire aux jeunes gens qui se destinent à l'état ecclésiastique. Il ne fait pas obstacle aux autres projets de loi. — La législature, ouverte le 18 février 1861 avec des députés représentant pour la première fois l'Italie entière, a presque épuisé son mandat légal quand, les Chambres devant quitter Turin, de nouvelles élections générales sont inévitables. Elle a fait beaucoup pour l'œuvre nationale. — D'après une circulaire de M. Lanza, ministre de l'intérieur, à propos de la loi sur la suppression des cou-

vents réservée pour la prochaine session (2 mai), le gouvernement, dans les négociations engagées avec Rome en vue de pourvoir aux siéges épiscopaux vacants, sauvegarde les lois et les droits de l'Etat et les prérogatives de la Couronne, et réserve les questions politiques. C'est pourquoi elles n'aboutissent pas, le pape se refusant à ce que les évêques prêtent le serment constitutionnel : elles ont duré du 21 avril au 22 juin entre le commandeur Vegezzi et le cardinal Antonelli. Dans des meetings à Palerme, à Messine, à Turin, on repousse toute idée d'accord avec le Saint-Siége. — Depuis la fin d'avril, à Florence, commencent à s'installer, dans les édifices historiques, palais et musées, les administrations du royaume. Grande fête nationale où sont conviés même des étrangers pour l'anniversaire séculaire de la naissance du Dante, 15 mai 1265; le roi, le 13, y inaugure aussi une Exposition. — Succès national de la souscription à l'emprunt, du 17 au 20 mai; le gouvernement demande 160 millions sur les 425 millions dont l'autorisation a été votée. Le 20, la Compagnie lombarde prend possession des chemins de fer qui lui sont vendus par l'Etat. L'impôt sur la richesse mobilière sera l'occasion de désordres à Brescia, le 30 août. — Ouverture de lignes ferrées, en janvier de Turin à Bari, le 24 mai de Bari à Brindisi : ce qui assure les communications jusqu'à Turin. On projette de relier par le Simplon d'Arona à Sion, pour aller jusqu'à Calais. En face de Plaisance inauguration, 3 juin, d'un pont de chemin de fer sur le Pô; le 14 mai, à travers le Montferrat, voie ferrée de Cavaller Maggiore à Alexandrie, avec pont sur le Tanaro, construite sans aucune intervention de l'Etat. — Sur le territoire pontifical, ouverture (1er avril) du chemin qui mène de Rome à Corese, ancienne Cures. — Le royaume d'Italie est reconnu sans condition par l'Espagne, malgré l'opposition de l'ambassadeur de Madrid à Paris M. Mon ; les présentations diplomatiques ont lieu le 4 août et le 18 septembre. — Le pape ne permet pas (août) que Victor-Emmanuel, roi excommunié, soit le parrain de son petit-fils né du roi de Portugal. — Dislocation du cabinet; le 10 août se retirent, le ministre de grâce et de justice; le 28, le ministre de l'intérieur Lanza, à la suite de l'approbation donnée à une circulaire imprudente du ministre de la guerre qui exigeait en principe l'obéissance passive des officiers. Lanza est remplacé provisoirement par le ministre de l'instruction publique, le baron de Natoli, qui a témoigné son hostilité au clergé en fermant beaucoup de séminaires surtout dans les provinces napolitaines, en en faisant des lycées ou gymnases. — Le choléra sévit à l'est et au sud. — L'état général s'obscurcit au moment des élections décrétées le 7 septembre pour renouveler le Parlement; les élections des 443 députés sont fixées au 22 oct., la convocation au 15 nov. On s'inquiète déjà du projet prêté au ministre des finances de mettre un impôt sur la mouture des grains, et d'augmenter l'impôt sur la richesse mobilière; le déficit prévu pour 1866 s'élevant presque à 280 millions. Le ministre Natoli promet les lois sur la suppression des corporations religieuses et sur la réorganisation des biens ecclésiastiques. Sont en présence deux programmes politiques, le programme de réconciliation et de recueillement de M. Azeglio, le programme d'action de M. San-Martino, qui avec la gauche voudrait Rome et Venise. Les manifestations n'étant pas empêchées pour l'anniversaire des 20-21 septembre 1864 à Turin, pas de trouble grave. — Nomination de 32 nouveaux sénateurs. — Suivant la Convention de septembre 1864, les troupes françaises quittent Frosinone et Velletri; c'est aux troupes pontificales à réprimer le brigandage aux frontières. — A Rome le ministère de la guerre passe des mains de Mgr de

Mérode à un général étranger, Kantzler. — Aux élections générales du 22 octobre, le nombre des électeurs, qui était de 394 000, est accru par l'application de la nouvelle loi sur la richesse mobilière puisqu'on est électeur en payant 40 francs d'impôt; peu d'empressement à voter; le parti de l'ancien ministère Minghetti, la consorteria piémontaise, n'est pas en majorité; progrès de la gauche; Garibaldi passe à Naples; Mazzini, à Gênes, ne manque que de quelques voix. — Le gouvernement commet la faute, après un contrat conclu (11 oct.) avec les banques de Toscane et de Sardaigne pour constituer la Banque d'Italie au capital de 100 millions, de la charger du service de la Trésorerie avant que les Chambres aient pu en décider (nov.) — Le roi va visiter les cholériques à Naples (11 nov.). — Il inaugure en personne le Parlement à Florence (18 nov.). Les députés siégent dans la salle des Cinq-Cents; un avocat, Mari, est élu président (6 déc.), contre Mordini, candidat de la gauche. Dès le 13 est présenté le projet ministériel pour la suppression des corporations religieuses, et annoncé un projet d'impôt sur la mouture, le déficit de 1866 s'élevant à 265 millions. Le 14, cesse l'intérim que faisait à l'intérieur le ministre de l'instruction publique Natoli; ce portefeuille est donné à M. Chiaves. Le 19, le cabinet s'effondre sur un ordre du jour Boggio à propos du service de la trésorerie confié à la Banque sans que les Chambres eussent été consultées: on lui reproche les plans financiers de Sella, la rudesse quelquefois peu parlementaire de La Marmora, les négociations engagées avec Rome. — Le trimestre provisoire du budget pour 1866 est voté. — La loi Pica relative à la répression du brigandage ne sera pas prorogée, quoiqu'il existe encore dans les provinces du midi où agit le général Pallavicini et autour du territoire pontifical, où l'administration romaine s'efforce de suffire à mesure que se retirent les troupes françaises: pour cette œuvre de sécurité les autorités pontificales n'ont pas confiance dans les autorités italiennes. — La Chambre s'ajourne au 15 janvier. — Le nouveau cabinet (3 déc.) a encore pour président La Marmora; Chiaves reste aussi à l'intérieur; Sella aux finances est remplacé par un économiste napolitain, le sénateur Scialoia; Pettinengo est à la guerre, Jacini aux travaux publics, Berti à l'instruction publique. — Le 31 décembre est signé à Berlin le traité avec le Zollverein, ce qui implique la reconnaissance du royaume d'Italie par tous les Etats allemands. — Négociations, sans effet, de l'Autriche pour renouer des relations commerciales, mais seulement avec quelques-unes des provinces italiennes. — Des princes dépossédés essayent, par l'intermédiaire de la France, de se faire rendre leurs biens privés. — Le parti libéral perd le marquis Tupputi, commandant de la garde nationale à Naples (janvier), le sénateur Ridolfi de Florence (février). Mort du général Fantin (avril), de l'économiste napolitain Manna, qui a été ministre (juil). — Formation d'une Société de crédit foncier par la réunion de trois établissements de crédit de Naples, Milan, et Sienne; du crédit immobilier des communes et des provinces à Turin. — A Rome crise monétaire (déc.); taxe de réduction du prix du pain et de la viande.

Japon. — Les ministres de France, d'Angleterre, des Pays-Bas, des Etats-Unis, par un memorandum du 30 octobre, pressent le taïcoun résidant à Yeddo d'obtenir enfin du Mikado résidant à Miako ou Kioto, la sanction des traités conclus depuis 1854. Ils se rendent, chacun avec un navire de sa nation, à Hiogo, qui sert de port à Osaka. Ils demandent l'ouverture anticipée de ce port, et la révision des tarifs douaniers. Le Taïcoun ne peut leur obtenir cette sanction, qu'en intimidant et arrêtant quelques-uns des Daïmios les plus

hostiles aux étrangers. Les ministres retournent à Yokohama.

Portugal. — Le ministère change plusieurs fois en six mois (mars-août), faute de majorité solide dans les Cortès : le duc de Loulé, le marquis sa Da Bandeïra, le vicomte de Castro sont tour à tour chefs de cabinet. — Exposition universelle d'industrie à Oporto inaugurée (18 sept.) par le roi, qui a étudié surtout la marine et l'artillerie; plus de 3000 exposants, dont 2366 portugais, 499 français, 107 anglais. — Un projet de loi pour l'abolition de l'esclavage aux colonies a été annoncé dans le discours royal du 1er août. — Le roi et la reine partent de Lisbonne (4 oct.) escortés de l'escadre cuirassée de France pour un long et lointain voyage; le roi va par Biarritz à Bruxelles, en Italie; de là à Londres et à Windsor; à Bruxelles de nouveau où il assiste aux funérailles du roi Léopold parent de son père; revient par Paris, Madrid (28 déc.) en Portugal. — Les Cortès ouvertes par le régent (nov.) discutent la réforme de la législation civile et l'élaboration d'un Code; le duc de Saldanha est hostile au mariage civil. Les députés votent le projet qui affranchit de tous droits le commerce des vins sur le Douro (26 nov.).

Russie et **Pologne**. — Il n'y a plus de mouvements militaires en Pologne. Un des premiers chefs de l'insurrection, Langievicz, mis enfin en liberté par les Autrichiens (20 février), quitte Josephstadt forteresse de Bohême, se rend en Suisse. — Le plan de réorganisation du royaume de Pologne, arrêté à Saint-Pétersboug où siége un comité spécial présidé par le prince Paul Gagarine, ne fait plus des diverses branches de l'administration du royaume que des divisions de chacun des ministères établis à Saint-Pétersbourg, même pour les finances; Varsovie n'a plus le titre de capitale. Le budget pour le royaume est signé par le prince Paul Gagarine. Le comité constituant qui siége à Varsovie a son budget particulier où figurent les dépenses et les recettes provenant de la mise à exécution des ukases du 2 mars 1864, sur la transformation de la propriété territoriale, au profit des paysans. Le directeur à Varsovie de l'intérieur et des cultes, le prince Tcherkaski d'origine Tartare, très-hostile au latinisme, est un des plus ardents instruments du parti ultra-moscovite, sous l'inspiration de M. Milutine, chargé à Saint-Pétersbourg des affaires de Pologne. Le général Mouravieff du même parti, est remplacé (fin d'avril) dans le gouvernement général de Lithuanie, par le général Kaufman, directeur de la chancellerie du ministère de la guerre à Saint-Pétersbourg. — L'assemblée provinciale de la noblesse de Moscou ayant, par une adresse que votent 270 voix contre 37, demandé la convocation d'une assemblée générale élue par la nation pour discuter les besoins communs de l'empire (22 janvier), est dissoute le 29 après décision du Sénat dirigeant, ses votes et décisions sont annulés; le comte Orlof Davidoff qui a présenté l'adresse au czar est condamné à deux mois de prison, par la première instance criminelle. — Loi sur la presse (avril), régime administratif comme en France; après trois avertissements, suspension temporaire des journaux; pour que la suspension soit définitive, il faut la décision du Sénat dirigeant. — L'impératrice passe l'hiver à Nice. Elle y perd le grand-duc héritier Nicolas, âgé de 23 ans (24 avril). — Emission de 12 millions de roubles de bons du Trésor, afin de couvrir le déficit prévu pour 1865 (décret de juin). — Une Société de crédit foncier se constitue, avec le droit d'émettre des lettres de gage et des métalliques à 5 pour cent. — Décret du 13 juin, aussi rigoureux que celui qui provoqua l'insurrection en 1863, pour la levée en Pologne, du 6 nov. au 7 déc., de 5 hommes par 1000, et, en outre, pour l'arriéré, de 1 1/2

par 1000; promesse d'une prime (sept.) pour chaque réfractaire ou déserteur livré à l'autorité. — Dans la province de Kief, emploi de la langue russe pour l'enseignement, dans les écoles, de la religion catholique. — Le vicaire général, qui administre en l'absence de l'archevêque de Varsovie Felinski, interné depuis deux ans à Jaroslav, est enlevé de nuit (27 octobre), pour être interné à Astrakhan. Défense aux évêques Polonais d'aller à Varsovie. Pendant le recrutement militaire à Varsovie depuis le 6 nov., ne peuvent en sortir les jeunes gens, les chrétiens de 20 à 25 ans, les israélites de 20 à 27 ans. — On exécute à Kazan (23 oct.) après sentence de cour martiale, un lieutenant d'infanterie d'origine polonaise pour un complot découvert à Kazan en 1863. — Par décret de novembre, on lèvera, du 1er janv. au 16 février 1866, 4 hommes par 1000. L'armée est réduite, ainsi que le budget militaire. — Démonstration pacifique d'une flotte cuirassée, encore peu considérable, à Stockholm et à Copenhague, 9 et 20 août. — Pour les neuf gouvernements des provinces occidentales, anciennes provinces polonaises en dehors du royaume, interdiction (22 déc.) aux individus de race polonaise d'acquérir dorénavant une propriété foncière autrement que par la voie de l'héritage légal; et obligation, pour ceux qui auront été déportés, de vendre leurs biens. — En Pologne, un décret du 26 déc. réorganise le clergé séculier catholique romain, en faisant de ses membres des fonctionnaires rétribués, et en lui enlevant ses biens. Le pape qui, dans l'allocution du 29 oct., se plaint des persécutions de l'Eglise en Pologne, dans l'audience habituelle de Noël (27 déc.), renouvelle l'expression de ces plaintes à l'ambassadeur russe, qui de son côté reproche aux catholiques leur esprit de révolte. — Progrès militaire dans le Turkestan; il ne reste plus au khan de Khokand que sa capitale; Taschkend est prise le 28 juin, même Samarcande; l'émir de Bokhara, menacé, accepte la lutte, en fait une guerre sainte. — Stations télégraphiques de Tiflis, Erivan, Nakhtchevan, ouvertes entre la Russie et la Perse (24 mars). — Emigration de Tchetchens du Caucase que des officiers russes conduisent sur les terres de l'empire turc (mai). — Des fièvres épidémiques se répandent de la Sibérie au nord de la Russie (mars-avril). Le choléra au sud-ouest du Caucase (sept.). Par Odessa, depuis le 6 août, il gagne les provinces du Sud

Suède et Norwége.—En Suède, les partisans de la réforme parlementaire, qui avait passé péniblement en première lecture en 1863, en attendant le retour triennal de la session qui n'aura lieu qu'en octobre, y travaillent par des meetings, des adresses, des brochures. Le projet de réorganisation est offert aux discussions des Chambres dans le discours du trône (fin d'oct.); il n'y aurait plus 4 ordres, mais 2 Chambres ayant session annuelle; est maintenu l'ancien principe qu'on ne pourra être représentant que si on appartient à l'Eglise officielle; le synode général ecclésiastique garde tout pouvoir sur les lois. Dans beaucoup de villes, adresses et députations au roi pour obtenir la réforme; agitation du parti libéral, sans désordre; dans une réunion de nobles à Stockholm, le ministre de la justice, baron de Geer, se prononce avec énergie pour la suppression des ordres. Les deux ordres des paysans et des bourgeois votent la réforme facilement. L'ordre du clergé attend la résolution de celui de la noblesse. Dans l'ordre de la noblesse, 710 familles ont leur représentant qui prennent part aux discussions et au vote (4-7 déc.); grand nombre de discours; enfin 391 approuvent contre 294. Le lendemain 8, le clergé accepte la réforme par acclamation. Ovations faites au roi et aux minis-

tres baron de Geer, comte de Manderstroem, baron de Gripenstedt. — Le traité de commerce avec la France est mieux accueilli en Norwége qu'en Suède.

Suisse. — Projet de révision de la constitution fédérale. — Au sujet du traité de commerce avec la France, comme il doit y avoir dans les deux pays égalité de droits sans distinction de religion, le conseil fédéral invite les cantons où les Israélites n'ont pas l'exercice de tous les droits à reviser sur ce point leur constitution intérieure; Bâle-Campagne s'y oppose seul. — A Genève, les élections pour le renouvellement du conseil d'Etat sont favorables aux indépendants, ennemis de la démagogie (12 nov.).

Turquie. — Un conseil privé, composé des chefs des départements ministériels et des administrations, doit se réunir chaque semaine sous la présidence du sultan (19 avril). Le grand-livre de la dette publique est créé; toutes les dettes intérieures y sont inscrites. Elles sont garanties sur les revenus généraux de l'Empire; ces titres de dette deviennent de négociation plus facile sur tous les marchés de l'Europe. — Le choléra répandu par les pèlerins qui reviennent de la Mecque sévit, en même temps qu'en Perse, dans l'Empire Turc, à Bagdad, à Smyrne, à Alexandrie, même près du Liban, à Constantinople où, depuis juillet, il enlève 35 000 personnes en 70 jours. — Grande mortalité parmi les bestiaux. — En sept. à Constantinople, violent incendie qui atteint 2500 maisons, mosquées, etc. — Le projet du gouvernement d'y prendre les biens des mosquées rencontre l'opposition des Ulémas. A défaut de ces ressources, il emprunte à 12 pour cent (oct.) — Dans le Liban, le gouverneur général chrétien Daoud-Pacha, qui réside à Deir-el-Kamar, obtient l'extension de ses pouvoirs, et des forces militaires, composées de cosaques turcs, avec lesquelles il contient les insurgés maronites. Joseph Karam, de retour, essaye de soulever le Kesrowan. — L'Herzegovine, après quelques troubles, est pacifiée (5 juin). — Le prince Nicolas du Montenegro, qu'accompagne le colonel Zega, un Slave du sud, se rend par Trieste à Vienne (mai), paraît rechercher l'amitié de l'Autriche. — Beaucoup de chrétiens de Bosnie émigrent en Autriche et en Servie. — En Servie, grandes fêtes à Belgrade (juin) pour célébrer le 50e anniversaire de l'indépendance, sous les canons de la citadelle Turque. Convention avec la Porte (sept.) qui, moyennant une indemnité, renonce à tout ce qu'elle possédait en dehors des limites de cette forteresse. Divorce du prince Michel, mal accueilli. — En Roumanie, pendant quelque temps le prince Couza obtient tous les votes qu'il désire, le 16 janvier l'approbation des actes du 14 mai et au delà, le 1er février le droit de nommer les métropolitains et les évêques, et, malgré un changement de cabinet, le 16 février, un emprunt pour couvrir intégralement l'indemnité destinée aux couvents dédiés qu'il se propose de supprimer. Les évêques grecs de l'empire Turc protestent contre ce projet (mai-juin). Quand le prince veut appliquer aux dépenses de l'Etat une partie de l'emprunt voté pour indemniser les couvents, nouvelle crise ministérielle (26 juin). Pendant deux mois qu'il parcourt des villes d'eaux, des émeutes à Jassy, à Craiova, à Bucharest, surtout à cause des impôts; on les attribue à des machinations secrètes du gouvernement. Ouvrant les chambres en personne à Bucharest le 17 déc., il constate les bonnes relations avec la Porte, troublées un instant à propos de la possession des îles du delta du Danube, réclamée pour la Moldavie, et des tributs arriérés depuis douze ans; il accorde à la seconde chambre le droit d'interpellation. Une banque d'escompte a été créée par des maisons de Paris et de

Londres. — En Egypte, depuis le 1er janvier, service journalier de batelage de Port Saïd à Suez, en suivant le canal d'eau douce d'Ismaïlia à Suez ; une cargaison de houille, le 15 août, transite d'une mer à l'autre; en déc. une goëlette fait le trajet jusqu'à Suez, par le canal maritime et le canal d'eau douce. L'Angleterre trouve trop considérable la concession promise à la Compagnie du canal, par la sentence arbitrale de la France du 6 juillet 1864, de 23 000 hectares de terres comme annexe indispensable de l'entreprise : or la Compagnie en avait d'abord 133 000. Pour cette détermination de terrains, la sanction du sultan sera nécessaire. Au nom du vice-roi, 8000 indigènes sont employés pour assurer au canal d'eau douce une alimentation plus abondante. Pendant le choléra à Alexandrie (juin), le vice-roi et sa maison n'y restent pas. — A Tunis, amnistie générale pour tous les faits d'insurrection de 1864 (oct.).

Questions internationales. — Conférence internationale à Paris, de délégués de 17 Etats, même de l'Amérique et de l'Océanie (2 mars-13 avril), pour établir un système de communications et de tarifs télégraphiques. Convention du 17 mai. — Communication télégraphique des Indes avec l'Europe par Constantinople et par Alexandrie. — Projet de ligne télégraphique entre les Etats-Unis et la Sibérie Russe pour faire communiquer New-York et Saint-Pétersbourg. — Conférence à Paris (nov.) entre la France, la Belgique, l'Italie (non le Pape), la Suisse, qui auront, à partir du 1er août 1866, une même monnaie divisionnaire d'argent au titre de 835/1000e de fin. — La France, l'Autriche, la Grande-Bretagne, l'Italie, la Prusse, la Russie, la Turquie, règlent à Galatz (2 nov.) la navigation des bouches du Danube. — Dix Etats d'Europe prennent l'entretien du phare du cap Spartel, à l'ouest de Tanger, qu'a construit le Maroc (31 mai). — Nouvel essai des Anglais (juillet) pour établir une communication télégraphique directe à travers l'Atlantique par Valentia (Irlande) et la baie de la Trinité (Terre-Neuve). Le câble est à bord du *Great-Estern*. Il se rompt après huit jours de réussite (2 août). — Le congrès des étudiants, à Liége (30, 31 oct., 1er nov.), et leur meeting, à Bruxelles, le 3 nov., surexcitent les passions révolutionnaires ; des Français y glorifient la terreur et le drapeau rouge, outragent la religion, font appel à la guerre civile.

1866.

Allemagne, Autriche, France, Italie et Prusse. — D'après la convention de Gastein, la Prusse s'étant attribué l'administration du Schleswig, l'Autriche celle du Holstein, mais en maintenant la condominium, toute velléité de réunion des duchés en faveur du prétendant, le duc d'Augustenbourg, au moyen de meetings à Altona, à Kiel, où on demande la convocation des Etats, est rigoureusement réprimée par la Prusse, mollement encouragée par l'Autriche. Elles s'accusent l'une l'autre (janvier-février). Dès le 28 février, à Berlin, où les chambres, tenues en bride par le ministère, sont closes depuis cinq jours, dans les conseils secrets de la couronne, on avise à la guerre comme imminente ; à Vienne où l'entente constitutionnelle avec la Hongrie est à peine ébauchée, la question aussi est agitée. Le 2 mars, la Prusse avoue son désir de s'incorporer les duchés. Une ordonnance prussienne du 11 mars, qui s'applique au Holstein aussi bien qu'au Schleswig, est un défi jeté à l'Autriche. Le 13, l'Autriche commence à armer ; les armements de la Prusse commencés peu après sont bien plus actifs. Par une circulaire du 24 mars aux cours allemandes et par une proposition à la Diète de Francfort le 9 avril, elle réclame une

réforme fédérale immédiate qui lui donne la parité complète avec l'Autriche et qui appelle une assemblée du peuple allemand issue d'élections directes dans chaque Etat. La Bavière, la Saxe-Royale et Saxe-Weimar ne veulent pas suivre la Prusse dans la voie des armes. L'Autriche, le 31 mars, témoigne aussi de son respect pour le vieux pacte fédéral dont elle n'avait pas tenu compte dans les traités de Vienne et de Gastein, concernant les duchés. En Prusse, le gouvernement étouffe tant qu'il peut les manifestations favorables au maintien de la paix, qui sont nombreuses, même à Berlin. Conférences impuissantes des ministres des Etats moyens de l'Allemagne à Augsbourg (avril), à Bamberg (mai). Notes échangées (avril) entre les deux puissances au sujet d'un désarmement réciproque. L'Autriche ne peut rester désarmée devant l'attitude hostile de l'Italie. Dès le 9 mars une dépêche secrète de La Marmora a recommandé la mission du général Govone à Berlin pour préparer une alliance militaire en vue de la conquête de la Vénétie; allées et venues de Govone, de Berlin à Florence. Le traité secret est du 27 mars : le jour où est donné l'ordre d'élever l'effectif des divisions placées sur la frontière Austro-Saxonne et d'armer les forteresses de Silésie. Vive émotion à Venise (20-21 avril) quand l'Autriche en fait enlever les jeunes gens appelés par le recrutement. Le 22, l'Autriche appelle toutes les classes de la réserve. L'Italie se met hâtivement sur le pied de guerre; ses préparatifs sont insuffisants; le 26, l'archiduc Albert prend le commandement à Vérone. Tous les Etats allemands, sentant l'impuissance de la Diète, surtout la Saxe-Royale (ministre de Beust) menacée par les armements de la Prusse, arment, mobilisent leurs troupes, la landwehr est levée partout. L'offre faite par l'Autriche de se servir de la Diète pour résoudre la question des duchés est rejetée par la Prusse (*Moniteur Prussien* du 3 mai). Du 24 avril au 7 mai, la Prusse met sur le pied de guerre et mobilise cinq corps d'armée, puis quatre autres : la concentration des troupes commence le 19 mai. La Diète, par un vote du 9 mai (10 votes contre 5) condamne vainement le projet de guerre entre deux membres de la Confédération. Sur plusieurs points du Rhin (mai et début de juin), manifestations contre la pensée prêtée à la France de s'agrandir en profitant de la guerre austro-prussienne qu'elle n'empêche pas. Il est bruit (20-25 mai) d'un projet de conférence à Paris, par l'entente des puissances neutres, la France, l'Angleterre, la Russie; mais comme l'Autriche serait seule invitée à faire des sacrifices de territoire (Vénétie) dans l'intérêt de la sécurité et de la consolidation du royaume d'Italie, par suite de ses réserves du 28 mai, il n'y aura pas de conférence, d'autant que l'Autriche demande (1er juin) que Rome y soit représentée comme souveraineté temporelle. Le congrès des députés allemands réuni à Francfort le 20 mai se prononce à la fois pour la paix et la convocation d'un parlement allemand. Les souverains de Wurtemberg, de Bavière, de Saxe-Royale ouvrant les chambres (23, 26, 28 mai), annoncent la mobilisation de leurs armées comme une nécessité imposée par l'ambition de la Prusse. Le grand-duc de Mecklembourg, le duc de Cobourg, une partie de la population et les chambres, non les souverains du Hanovre et de la Hesse-Électorale, tiennent pour elle. Le gouvernement de Bade, dont le grand-duc est gendre du roi Guillaume, reste uni aux rois qui ne la soutiennent pas. Le 1er juin, déclarations de l'Autriche et de la Prusse devant la Diète; elles rejettent l'une sur l'autre la responsabilité des armements. L'Autriche, ne tenant plus compte du condominium, demande à la Diète de décider la question des duchés (le 1er juin), et annonce qu'elle va convoquer les

États du Holstein; le 5, elle fixe cette convocation au 11. Le 7, les troupes prussiennes du Schleswig (général de Manteuffel) entrent dans le Holstein, où les troupes Autrichiennes (général de Gablentz) ne feront nulle résistance : ce qui rend impossible la réunion des États le 11 à Itzehoe. Les Autrichiens se retirent par le Hanovre, le pays de Cassel, Francfort, où on n'est pas pour la Prusse. — Le 4 juin, le général de Govone quitte Berlin pour Florence. Le 6, une déclaration de Kossuth, datée de Turin, invite les Hongrois à se tenir prêts contre l'Autriche; il se rend peu après à Florence. Le plan de campagne Prussien d'après lequel les Italiens doivent tourner le quadrilatère de la Vénétie autrichienne est exposé à La Marmora, dès le 6; le 13, il est invité par la Prusse à se concerter avec le comité d'insurrection hongroise. Depuis le 12, les ambassadeurs sont rappelés ou renvoyés de part et d'autre, à Berlin, à Vienne. Le 12, est publiée la dépêche Prussienne du 10, qui pose les bases de la nouvelle constitution fédérale, avec exclusion de l'Autriche; il y aura, à côté de la Diète, une représentation nationale directe; la marine de guerre sera sous la direction de la Prusse; il y aura deux armées de terre, celle du nord commandée par la Prusse, celle du sud par la Bavière. Le 12, la Prusse déclare qu'elle considérera comme ennemis les gouvernements allemands qui voteront la mobilisation de l'armée fédérale demandée par l'Autriche. Ce vote a lieu, le 14, à Francfort, par 9 voix contre 5. Les 5 pour la Prusse, qui elle-même ne vote pas, sont le Luxembourg, les duchés de Saxe moins Meiningen, Mecklembourg, Oldenbourg, la 15e curie et la 17e curie, composée des villes libres moins Francfort. La Prusse déclare sortir de la Confédération en même temps qu'elle réclame la convocation du parlement allemand; le 15, son ultimatum adressé aux gouvernements de Saxe-Royale, de Hesse-Electorale et de Hanovre, auxquels n'est garanti le maintien de leur intégrité territoriale et de leur souveraineté que s'ils sont complétement neutres.—Sur leur réponse négative, la campagne prussienne commence contre eux en même temps que contre l'Autriche qui prétend être l'épée de la Diète. Les contingents fédéraux, qui doivent combattre pour l'Autriche, sont loin d'être dans la proportion que suppose le vote du 14, 9 contre 5. Ils ne lui fournissent pas un seul chef de guerre utile. Fuite précipitée de la famille royale de Saxe sur la route de Vienne; énergie impuissante de la cour de Hanovre; les troupes de la Hesse-Electorale sont sous les ordres du neveu et héritier du landgrave-électeur, marié à une princesse de Prusse. Les capitales du Hanovre et de la Saxe-Royale sont occupées par les Prussiens avant que la Prusse et l'Italie publient (le 19 juin) leur déclaration de guerre contre l'Autriche, datée du 18. Le manifeste du roi de Prusse à son peuple qu'il a préparé de longue main pour un grand développement de puissance, invite l'Allemagne à se reconstituer dans l'intérêt de sa sécurité et de sa grandeur. Le manifeste de Victor-Emmanuel est une déclamation contre l'Autriche, il l'accuse d'avoir troublé l'œuvre pacifique de réorganisation du royaume; il ne dit mot de l'alliance avec la Prusse, qui, par une note du 17, lui a tracé de nouveau le plan à suivre avec le concours du comité insurrectionnel de Hongrie. L'Italie et l'Autriche ont de misérables finances; elles sont réduites à des emprunts et au cours forcé des billets. La perturbation sera moindre en Prusse. L'Autriche a sous Benedek environ 360 000 hommes, 6 corps d'armée que l'on croit redoutables au moins par la cavalerie. Ils seront réduits à ne pas dépasser la Bohême. Les 7e et 8e corps, l'un de Bavarois, l'autre de troupes de Wurtemberg,

de Bade, de Hesse et de Nassau manquent d'organisation suffisante et ne bougent pas. La rapidité avec laquelle la Prusse a couvert de troupes en utilisant les chemins de fer sans trouver de résistance, la Saxe-Royale, le Hanovre, même la partie maritime, la Hesse dont l'électeur est pris, entraine les autres Etats du nord et du centre, excepté Nassau et Francfort où siége la Diète, les uns à être neutres, les autres à lui fournir leurs contingents. Elles exigent sur toute terre ennemie de larges contributions de guerre et d'abondantes réquisitions. — Le prince Frédéric-Charles neveu du roi, homme d'action supérieur, et le prince royal de Prusse vont réaliser en Bohême les plans du roi, de Bismark, de de Moltke, et de Roon. Aucun service ne manque : approvisionnements, munitions, télégraphie militaire, secours aux blessés. — Victor-Emmanuel, comme le roi Guillaume, prend le commandement en chef, avec La Marmora comme chef d'état-major : 4 corps d'armée, sous Durando, Cucchiari, Della Rocca, Cialdini, s'échelonnent au nord et au nord-est de la Haute-Italie, avec la pensée d'envahir et de pousser à l'insurrection la Vénétie et le Tyrol ; Garibaldi, à Côme, commande les volontaires mal équipés, mal armés. La nation accueille avec enthousiasme la déclaration de guerre portée au Sénat, le 20, par le nouveau ministre de l'intérieur Ricasoli ; le 21 le roi part de Florence pour l'armée. La session finit pour les députés le 22, pour le sénat le 23. — Dès que le Mincio est franchi près de Goito, le 1er corps (Durando) avec deux divisions du 8e corps (divisions du prince Humbert et de Bixio) est engagé, avec trop peu de connaissance des positions de l'archiduc Albert, dans une action sanglante et malheureuse à Custozza, le 24 juin. A cause de cette défaite, le corps Cialdini, qui devait agir le 25 au delà de Ferrare, se replie. Les Autrichiens entament la haute Valteline Italienne, et gardent les abords du Tyrol contre les Garibaldiens. Le vainqueur n'ose pas avancer à cause des événements de la Bohême. — Le 23 juin, la 2e armée prussienne, de Silésie, sous le prince royal, par Neisse, aborde la Silésie autrichienne et fait l'épreuve de ses fusils à aiguille, à tir long et très-rapide, sur un régiment de hussards ; le 24, la 1re armée prussienne, sous Frédéric-Charles, de Saxe, entre en Bohême par Reichenberg au sud-est de Zittau. Les points de jonction des chemins de fer, les stations importantes d'où l'Autriche pourrait faire rayonner des troupes, sont l'objet de vives attaques des deux armées prussiennes, qui tendent à se réunir pour courir sur Prague. Combats de chaque jour du 26 au 29 : d'abord par la 1re armée venue de Saxe, à Turnau et à Munchengratz, par la 2e armée venue de Silésie à Nachod, à Trautenau ; puis le 29, par le prince Frédéric-Charles à Gitschin au delà de Munchengratz vers Kœnigsgratz, où tout le 1er corps autrichien (Clam-Gallas), la brigade Kalik et l'armée Saxonne auxiliaire font des pertes aussi cruelles en soldats tués, pris, blessés, que le 10e corps (de Gablentz) frappé à Trautenau. L'armée autrichienne n'a déjà plus de cohésion. Elle a eu sa cavalerie même très-durement atteinte. Les deux armées envahissantes sont en communication, et à proximité l'une de l'autre au-dessus de Josephstadt. Le roi Guillaume est de sa personne à Gitschin le 2 juillet. Le 3, il est présent, dès le matin, à l'action décisive qui dure huit heures, à Sadowa, à deux milles au nord-ouest de Kœnigsgraetz, entre l'Elbe et la Bristruitz, engagée par Benedek, d'abord seulement contre Frédéric-Charles, commune aussi au prince Royal qui est entré en ligne au prix des plus grands efforts. De part et d'autre plus de 200 000 hommes : 672 canons rayés autrichiens ; la plus grande partie des canons prussiens

étaient à âme lisse. Les Saxons aux prises avec le 8e corps prussien (Herwath) partagent le désastre des Autrichiens qui perdent 60 000 hommes tués, beaucoup d'officiers blessés, ou pris ou en pleine déroute; les vainqueurs recueillent 14 000 prisonniers non blessés, 130 canons, 400 chariots remplis de munitions. Retraite des vaincus vers Pardubitz qui relie les chemins de fer de Prague et d'Olmütz; on craint pour Vienne. — L'Autriche n'a rien à espérer de ses alliés d'Allemagne. L'armée Hanovrienne, après des négociations conduites de la part de ses chefs avec duplicité, a capitulé le 29 juin, malgré son succès de Langensalza au nord de Gotha le 27 ; celles du sud n'agissent presque pas, la Bavière moins que les deux Hesse; le prétendant aux duchés de l'Elbe, le duc d'Augustenbourg, s'est retiré à Vienne, le roi de Saxe à Iglau en Moravie; Mayence et Francfort sont menacées par les Prussiens. — Le grand-duc de Luxembourg ne souffre pas de Prussiens dans cette forteresse fédérale. — Cinq mille Garibaldiens tentent vainement (3-5 juillet) de percer au nord-ouest du lac de Garda, près du lac d'Idro, à l'entrée du Tyrol ou du Trentin. — Benedek fait demander, dès le 3 au soir, par de Gablentz, une simple suspension d'armes qui est refusée. La médiation française, offerte le 4 d'abord à l'Autriche, qui consent à céder la Vénétie à Napoléon III, en vue d'une rétrocession à l'Italie, irrite la Prusse et l'Italie, parce qu'elle tend à les désunir : elles veulent poursuivre la guerre l'une à cause de sa défaite, l'autre à cause de sa victoire ; la Prusse aspire à des agrandissements de territoire au moins égaux à ceux que cette médiation promet à l'Italie, en même temps qu'elle veut l'application de son programme du 14 juin qui exclut l'Autriche de l'Allemagne. Dix-huit jours d'actives négociations de la part de la France (Drouyn de Lhuys; Benedetti, ambassadeur à Berlin; le duc de Gramont, ambassadeur à Vienne) pour prévenir l'écrasement complet de l'Autriche et de ses alliés d'Allemagne. Le quartier général prussien est porté toujours en avant à travers la Moravie sur la route de Vienne. Bismark et le roi président aux négociations comme à la guerre ; un aide de camp du roi Guillaume est envoyé à Saint-Pétersbourg. Les troupes fédérales de Bavière, Hesse, Nassau, Francfort, ne tiennent nulle part, en Franconie le 4 à Kissingen, le 14 à Aschaffenbourg, le 16 à Francfort, que les Prussiens vont rançonner largement. Les contingents qu'ils emploient à la garde des pays occupés sont en partie fournis par les Etats secondaires du nord que des traités particuliers lient envers la Prusse. On accueille le triomphe de la Prusse comme un moyen d'arriver à l'unité nationale, à la grande patrie allemande. Les Autrichiens ne se défendent pas mieux : le 8, ils laissent occuper Prague; le 16 juillet, le prince Frédéric-Charles est à Lundenbourg, aux confins de la Moravie et de l'Autriche, pouvant se porter sur Vienne ou sur Presbourg; le 20, les Prussiens étant à Nikolsbourg, un peu à l'ouest, coupent encore mieux toute communication de Vienne avec le Nord. Le 22, ils livrent un dernier combat à Blumenau, près de Presbourg.—C'est de Nikolsbourg qu'est datée, le 21, une suspension d'armes de cinq jours pour le rejet ou l'acceptation par l'Autriche des préliminaires de paix que va dicter la Prusse. — Ses alliés les Italiens ont fait des progrès, sans péril, sur la terre Vénitienne; ils ont pris Rovigo, Padoue, Vicence, Trévise, mais ils n'ont pas attaqué les grandes forteresses. Leur ambition serait de conquérir par eux-mêmes le Trentin, l'Istrie, Trieste. Garibaldi et une division de l'armée régulière (division Medici) avancent peu dans le Trentin. L'escadre commandée par l'amiral Persano avec le vice-amiral Albini et le contre-amiral Vacca, composée de

onze frégates cuirassées, et de quelques frégates en bois, armées depuis peu de temps et mal approvisionnées, en attaquant depuis le 18, Lissa, une des îles de Dalmatie, subit, le 20, un très-grand échec. Le vainqueur, le vice-amiral Tegethoff, avait 7 frégates cuirassées et 16 autres bâtiments. Cialdini est près de l'Isonzo à Udine et Medici n'est plus qu'à huit kilom. de Trente quand commence, le 25, pour l'Italie, la suspension d'armes de cinq jours, conclue par la Prusse, le 21, à Nikolsbourg ; le prince Napoléon était le 19 au quartier général de Victor-Emmanuel, à Rovigo. — D'après le plan prussien pour les préliminaires de paix signés le 26 à Nikolsbourg en même temps qu'un armistice de quatre semaines, la Prusse non-seulement exclut l'Autriche de l'Allemagne et s'attribue la direction diplomatique et militaire d'une Confédération des Etats situés au nord du Mein ; mais elle s'annexe le duché de l'Elbe hors les districts Danois du Schleswig, et les Etats allemands secondaires du nord qui ont été les alliés de l'Autriche ; les instances de la France sauvent seulement l'intégrité territoriale de la Saxe-Royale, convoitée aussi par la Prusse ; elle fera partie de la Confédération du Nord. L'Autriche, outre la cession de la Vénétie pour l'Italie, payera des frais de guerre. La Prusse ne doit rien conclure sans l'Italie. Rude châtiment infligé par les troupes de la Prusse encore pendant dix à douze jours aux Etats du Sud, Bavière, Bade, Wurtemberg, Hesse-Darmstadt, surtout dans toute la Franconie et dans le Palatinat, tant que l'armistice du 21 juillet n'est pas étendu jusqu'à eux ; il ne commence pour eux que le 2 août. Le même jour, 2 août, l'armistice commence pour l'Italie qui, même avant la suspension des hostilités acceptée le 28 juillet, a couvert de ses commissaires les provinces vénitiennes, en attendant le plébiscite qui doit les lui donner : l'acte d'armistice n'a rien mentionné pour le Trentin. Les Etats de l'Allemagne du Sud traiteront avec la Prusse à Berlin : ils en seront quittes pour une indemnité de guerre, que l'intercession de la France rend un peu moins lourde. — Pour l'Autriche, les conférences commencent à Prague, le 10 août, quand la Prusse a déjà écarté le vœu manifesté en secret à Berlin (du 7 au 10 août), par M. Benedetti, de quelque compensation territoriale pour la France. Pour l'Italie, l'armistice avec l'Autriche signé à Cormons en Illyrie, le 12, sans préliminaires de paix, n'amène des négociations directes à Vienne qu'après la signature des conventions de Prague (23 août) où la question de la Vénétie a été résolue en principe. — Dès le 17 août, le ministre Bismark présente à la chambre des députés de Berlin la demande d'incorporation des territoires de Nassau, Francfort, Hesse-Cassel et Hanovre. Le 20 et le 21, tous les États du Sud ont conclu avec la Prusse des traités secrets qui mettent leurs forces à sa disposition contre tout ennemi de l'Allemagne. Les conventions de Prague du 23 août sont conformes aux préliminaires de paix arrêtés par la Prusse. L'ancienne confédération n'existe plus ; l'Autriche devient étrangère à l'Allemagne. Le lendemain de la signature de la paix le 24, dernière séance de la Diète tenue à Augsbourg, sous la présidence du ministre d'Autriche ; on y prend des dispositions concernant l'administration provisoire de la propriété fédérale, question qui reste à débattre entre l'Autriche et la Prusse. Le traité de Prague est ratifié le 30. La Bohême doit être évacuée dans quinze jours. Le choléra, en Bohême et en Moravie, hâtera le départ des Prussiens. Ils rendent à l'Autriche et à ses alliés les prisonniers non blessés, plus de 5000 officiers, plus de 35 000 soldats et sous-officiers ; il reste dans les hôpitaux de la Prusse 13 000 blessés Autrichiens. La perte des Prussiens est de 3964 tués,

16 180 blessés. Le 15 septembre, le baron de Werther va reprendre à Vienne ses fonctions de représentant de la Prusse, qu'il y avait avant la guerre. Le roi de Hanovre dépouillé tout à fait, le roi de Saxe qui n'est plus qu'un préfet civil de la Prusse, vivent près de Schœnbrunn ; ce dernier rentre dans son royaume à la fin d'octobre.—Une circulaire diplomatique de la France (La Valette, ministre par intérim) ferait croire que la France est satisfaite et n'a rien à craindre (16 sept.).—Les conférences de Vienne pour la paix entre l'Autriche et l'Italie ne commencent qu'après la démission du ministre La Marmora, le 3 sept., entre le général Menabrea qui est allé d'abord (12 août) conférer à Paris et le comte de Wimpfen. Un aide de camp de Napoléon III, le général Lebœuf, est à Venise pour s'entendre avec le général autrichien Mœring, sur la rétrocession des places et du territoire de la Vénétie ; l'Italie ne payera d'indemnité ni à la France ni à l'Autriche pour cette cession ; elle prendra seulement la charge de la dette spéciale Lombardo-Vénitienne, c'est-à-dire du Mont-Vénitien (163 millions de francs) et indemnisera l'Autriche pour le matériel de ses places fortes (87 millions). La Vénétie ne coûte donc à l'Italie que 250 millions : traité conclu le 3 oct., ratifié le 14. Le 19 la transmission des droits de souveraineté est effectuée à Venise entre le commissaire français et le commissaire du roi d'Italie. Le vote du 21 pour l'incorporation au royaume donne 651 758 oui, 69 non. Immense satisfaction des Italiens et des Vénitiens. La couronne de fer, que l'Autriche a bien voulu céder, est reçue par Victor-Emmanuel, le 4 nov. à Turin ; le décret d'incorporation est daté de ce jour : « l'Italie est faite. » Le roi est reçu avec enthousiasme à Venise le 7 ; puis dans les autres villes de la Vénétie. —La convention du 15 sept. 1864 pour l'évacuation du territoire pontifical par les troupes françaises, commence à s'exécuter dans le délai voulu (12 déc.), après la mission du général Fleury à Florence ; le 6, le général Montebello, qui les commande, a pris congé du pape ; des troupes pontificales les remplacent. Le parti d'action en Italie ne cherche pas pour le moment à résoudre violemment la question romaine : d'après une circulaire du ministre de l'intérieur Ricasoli du 15 nov., elle ne doit plus être un motif d'agitation. Le 15 décembre, Victor-Emmanuel, en ouvrant les chambres, déclare aux 25 millions d'Italiens, que la patrie est libre.

Allemagne et Prusse.— Impopularité croissante de l'électeur de Hesse-Cassel ; la chambre demande la mise en accusation de l'ex-ministre de la justice et du ministre de la justice actuel ; elle est prorogée (14 mars). — Le grand-duc de Hesse-Darmstadt est l'héritier de son parent le landgrave de Hesse-Hombourg, mort (24 mars) à quatre-vingt-trois ans. — Mort du ministre d'État prussien Auerswald (15 janvier). — A Berlin, le 15 janvier, le ministre Bismark ouvre la session au nom du roi. A la seconde chambre, le président réélu Grabow, le 17, encourage à résister avec énergie et avec union, comme on a fait depuis quatre ans, contre les prétentions ministérielles en matière de budget et de réorganisation de l'armée. Autres causes de débat : la réunion du Lauenbourg à la couronne sans l'assentiment des chambres, les poursuites judiciaires dirigées ou demandées contre des députés, Jacoby, Twesten, Frenzel, etc., à raison de leurs discours à la chambre et à la fête de Cologne (fin de l'année 1865) ou d'articles de journaux. Le 10 février le ministre Bismark est particulièrement violent. La deuxième chambre proteste le 10 (263 voix contre 35) contre la décision de la Cour suprême qui autorise les poursuites ; elle est disposée à ne voter ni le budget pour 1866 ni l'emprunt demandé pour les

travaux de Kiel. Les chambres sont déclarées closes et prorogées jusqu'à la fin de la session, le 23. Une adresse de la chambre haute, le 2 mars, soutient le ministre. Contre-protestation, le 4, de quatre mille électeurs réunis à Cologne; on y condamne, au nom des libertés, l'idée de la guerre avec l'Autriche. — Cette guerre, où la Prusse se donne les apparences du droit au nom de la patrie allemande, par l'union du roi, des princes, des ministres, surtout Bismark et de Roon, des chefs militaires, surtout de Moltke, est conçue, préparée, exécutée, sans le concours des chambres, dissoutes le 9 mai, malgré les adresses de beaucoup de villes et de corporations même à Berlin favorables au maintien de la paix. Breslau est la seule ville dont le conseil municipal approuve la guerre projetée (15 mai). Habiles mesures financières : des caisses de prêt sont fondées (10 mai) pour venir en aide aux classes moyennes que frappe l'appel des réserves et de la landwehr. Six cent cinquante mille hommes sont mobilisés, y compris soixante-quatorze mille de la landwehr; environ mille pièces d'artillerie de campagne. L'armée active est nombreuse et prête pour une grande lutte. Von der Heydt redevient ministre des finances (2 juin). Le 4, les élections primaires pour le renouvellement du parlement sont fixées au 25; l'élection des députés devra avoir lieu le 3 juillet. Le 8, le tribunal criminel de Berlin acquitte le député Twesten. — En Saxe, le ministre, baron de Beust, paraît trop pousser le vieux roi à la guerre contre la Prusse. Dans le Hanovre, le parti du Nationalverein avec son président de Benningsen, hostile au roi Georges V et au ministre du roi de Platen, est favorable à la politique prussienne. Dans la région du Rhin (Hesse, Bade, Palatinat bavarois), manifestations antifrançaises (mai). — Les populations et chambres allemandes suivent peu les gouvernements qui mobilisent leurs troupes contre la Prusse. L'électeur de Hesse, le duc de Nassau, Adolphe, alliés de l'Autriche, sont particulièrement détestés de leurs peuples. A Darmstadt même (13 juin), les députés refusent le crédit demandé pour la mobilisation. Le grand-duc de Bade, gendre du roi Guillaume, quoiqu'uni aux souverains du Sud, est pour la formation d'une grande patrie allemande. Francfort est la seule ville libre ardente contre la Prusse. — Les fils des rois de Saxe et de Hanovre, Charles de Bavière, Frédéric de Wurtemberg, Alexandre de Hesse-Darmstadt, Guillaume de Hanau, neveu de l'électeur de Hesse, servent contre elle dans l'armée fédérale ou dans l'armée autrichienne. Le duc de Cobourg-Gotha est zélé pour les Prussiens. — A Sadowa, où le roi de Prusse, son fils et son neveu commandent, est blessé mortellement un prince de Hohenzollern-Sigmaringen (3 juillet). Enthousiasme à Berlin après cette victoire. La Prusse la met rapidement à profit pour l'accroissement de sa propre puissance en même temps que pour la reconstitution de la patrie allemande. Le ministre Bismark conduit toutes les négociations. Alliées et venues du prince de Reuss, ministre de Prusse à Munich. M. de Beust et le ministre anglais en résidence à Dresde vont à Paris pour obtenir que la Prusse ne s'approprie pas le royaume de Saxe, comme elle va faire de quatre Etats allemands au nord du Mein, outre les duchés danois. Pendant ce temps, elle disperse plutôt qu'elle écrase les troupes fédérales à l'ouest et au sud. Le grand-duc de Mecklembourg-Schwerin commande un second corps de réserve de la Prusse, composé en partie des contingents de ses confédérés du Nord. Des confédérés du Nord, mêlés aux Prussiens, occupent Francfort, si durement rançonné, et la Franconie bavaroise (fin de juillet). Beaucoup de partisans du Nationalverein poussent aux annexions prus-

siennes. — Les préliminaires de paix de Nicolsbourg (au sud de la Moravie), 26 juillet, en retranchant l'Autriche de l'Allemagne, mettent à la merci de la Prusse tous les États allemands amis ou ennemis; elle rectifiera ses frontières au nord du Mein par des incorporations; le royaume de Saxe ne subsiste qu'en étant lié à la future fédération du Nord pour ses relations extérieures et ses forces militaires. — L'armistice de Nicolsbourg n'est pas étendu aux Etats secondaires; les hostilités ne cessent que le 2 août, après que chacun a négocié à Berlin par ses ministres, Pfordten de Bavière, Warnbühler de Wurtemberg, Dalwigk de Hesse-Darmstadt; à Carlsruhe, depuis le 28 juillet, un nouveau cabinet tout prussien. — Le 4 août, une circulaire prussienne pose les bases de la confédération offerte aux Etats du Nord le 16 juin; leurs troupes seront sous le commandement de la Prusse, ils participeront à un parlement allemand qui devra siéger à Berlin. — En Prusse, le 3 juillet (jour de Sadowa), ont lieu les élections des députés; les conservateurs atteignent presque à la majorité; les progressistes et les libéraux ne peuvent plus songer à la résistance. Les chambres sont convoquées d'abord pour le 30 juillet, puis pour le 5 août. La banque de Berlin abaisse en quelques jours le taux de l'escompte de 7 0/0 à 5 0/0. De Brunn en Moravie, le prince royal de Prusse propose une fondation nationale et générale pour les invalides de cette guerre et pour les familles de ceux qui ont succombé (3 août). — Le 5 août, à Berlin, le roi ouvre le parlement; il remercie de ses victoires Dieu et le peuple en armes; il demande un bill d'indemnité pour les irrégularités du budget militaire des années antérieures, cause d'un conflit prolongé avec les députés, cause des récents succès, annonce une extension de territoire, et le dessein de convoquer une représentation nationale des Etats confédérés. Les discours, soit de la couronne, soit des chambres, insistent sur la vocation de la Prusse en Allemagne pour constituer un grand peuple. Le président de la deuxième chambre est encore élu parmi les progressistes, non plus Grabow, mais de Forckenbeck; le rapporteur du projet d'adresse est le progressiste Virchow; le progressiste Twesten se prête au bill d'indemnité désiré par la couronne. Au vote de l'adresse, dont il y a eu six projets, 25 voix seulement contre; quatre de la gauche, dont Jacoby, les Polonais, qui ont en vain réclamé pour eux-mêmes le principe des nationalités, et les catholiques (23 août). Depuis le 17 est présenté un projet de loi de la couronne pour qu'elle soit autorisée à prendre le gouvernement des quatre pays allemands destinés à être unis à la Prusse : Hanovre, Hesse-Électorale, Nassau, Francfort; c'est un droit de la victoire, c'est une nécessité géographique. — La Saxe-Meiningen, dont le souverain avait été l'allié de l'Autriche, échappe à l'incorporation. — Les traités avec les États du Sud, 13 août avec le Wurtemberg, 17 avec Bade, 22 avec la Bavière, sont accompagnés de conventions secrètes pour une alliance offensive et défensive qui ne seront publiées que le 19 mars 1867. Le 18, une partie des vingt et un États conservés au nord du Mein se lie avec la Prusse par un pacte de confédération. Le traité de Prague avec l'Autriche est du 23 août. Rien n'est décidé avec le roi de Saxe, l'hôte de l'Autriche; mais, dès le 16 août, il renvoie le baron de Beust, qui était son ministre depuis dix-sept ans. — La 2e chambre prussienne élabore la loi électorale pour le futur parlement du Nord : aucun membre ne sera poursuivi pour ses déclarations, ses discours, ses votes (Twesten, rapporteur); les élections seront directes, au suffrage universel comme d'après la loi du 12 avril 1849, tandis que la chambre prussienne continue

à être élue par le suffrage indirect et censitaire. — Discussions assez vives, surtout entre les députés Waldeck, Gneist, Hoverbeck et le ministre Bismark, avant le vote du bill d'indemnité, le 3 septembre. — Le 7, est votée la loi des annexions (14 voix contre). Le même jour est déposé le projet pour l'incorporation du Holstein et du Schleswig, sans aucune mention de la rétrocession du nord du Schleswig que le traité de Prague faisait espérer au Danemark. — La loi électorale pour le parlement du Nord est votée le 12 par les députés, le 17 par les seigneurs; il sera de 291 membres dont 56 seulement étrangers aux provinces prussiennes anciennes ou nouvelles. — Grande fête pour la rentrée solennelle à Berlin des troupes victorieuses le 20 et 21 sept.; six personnages y dominent, le roi, son fils, son neveu, Bismark, de Roon, de Moltke; une médaille commémorative est instituée; amnistie politique mais restreinte. — On a levé plus de 200 millions de francs à titre de contributions de guerre, sur le passage des armées de la Prusse. — L'emprunt des 60 millions de thalers demandé par le gouvernement, surtout en vue de renouveler la réserve du « trésor de l'État, dont il use à son gré, distinct de la caisse générale de l'État, longuement débattu dans la 2e chambre, ne passe qu'avec un amendement qui réduit cette réserve. — Pas d'opposition dans la chambre des seigneurs sur tous ces projets de loi. Elle ne veut pas de l'abolition des lois sur l'usure. Elle consent à l'augmentation du capital de la banque. — La session est prorogée du 27 sept. au 12 nov. — M. Twesten, conseiller au tribunal de Berlin, pour un discours prononcé le 4 août, est l'objet de nouvelles mesures disciplinaires et de poursuites judiciaires; un autre député, Frenzel, pour d'anciennes poursuites, est acquitté par la cour d'appel de Berlin (novembre). — Les Prussiens s'organisent, se consolident dans les pays annexés. Ils occupent militairement Mayence, qui reste cependant possession du grand-duc de Hesse-Darmstadt. Celui-ci, dont les États sont partie au nord, partie au sud du Mein, est à la merci de la Prusse au moins pour ce qui est au nord (traité du 3 septembre). — L'alliance prussienne a beaucoup d'adhérents dans les chambres des États du Sud, réunies au sujet des traités de paix et de l'indemnité de guerre (septembre, octobre). L'entrée de Bade dans la confédération du Nord, mais en conservant son autonomie, paraît nécessaire au nouveau ministre des affaires étrangères de cet État, de Freydorf. Peu de disposition des Etats du Sud à constituer une confédération spéciale isolée entre l'Allemagne du Nord prussianisée et l'Autriche. — La Saxe royale souffre de l'occupation prussienne prolongée; le traité signé à Berlin le 21 octobre constitue une véritable incorporation militaire et diplomatique de ce royaume, qui devra entrer dans la confédération du Nord; des troupes prussiennes remplacent presque partout les troupes saxonnes. Le roi Jean réduit à l'autorité civile et aux honneurs de la souveraineté, est de retour à Dresde le 3 novembre. — Un traité du 27 septembre règle un échange de parcelles de territoire entre la Prusse et l'Oldenbourg. — La persistance d'une garnison prussienne à Luxembourg, ancienne place fédérale, est en désaccord avec la rupture des liens fédéraux que la Prusse a prononcée au milieu de juin. — La presse belge s'inquiète des accroissements de la Prusse. — Pour la mise en pratique des principes généraux, empruntés surtout à la constitution de la Prusse, qui doivent servir de base à l'organisation de la confédération du Nord, les chambres des deux Mecklembourg (3 octobre) se montrent prêtes à modifier la constitution de leur pays. — Dès le 5 novembre, la Prusse ajoute à ses huit corps d'armée trois corps

nouveaux recrutés surtout dans les territoires annexés ayant pour quartiers généraux Schleswig, Hanovre, Cassel; la cavalerie est réorganisée et augmentée. — A Francfort, dans le Hanovre, dans le nord du Schleswig, dont la restitution au Danemark avait été presque promise, dans les chambres danoises (discours du trône, 12 novembre), on proteste de toutes les manières contre l'incorporation. Le roi Georges de Hanovre, de sa résidence près de Vienne, encourage les officiers hanovriens à refuser de servir la Prusse. Mesures de vigueur de la Prusse en Hanovre. — Quand les chambres prussiennes reprennent séance le 12 novembre, vivacité de l'opposition libérale dans la seconde chambre (surtout Waldeck, Twesten, Virchow, Lasker, assesseur au tribunal de Berlin) au sujet du projet de dotations pour les généraux et même les ministres qui ont dirigé la guerre, des fonds secrets, du budget de la guerre à propos duquel on demande encore que le service actif soit de 5 ans et non de 7 : comme le gouvernement l'a réglé de lui-même depuis des années. — Le principe prussien de l'obligation universelle du service militaire sans faculté de remplacement est adopté par les chambres de la Saxe Royale avant de l'être par celles de Hesse-Darmstadt (nov.). Le 15 décembre, s'ouvrent à Berlin les conférences dirigées par le ministre Bismark et par M. de Savigny l'ancien représentant de la Prusse à la Diète de Francfort, afin de constituer une confédération des 22 Etats du nord, pour la protection du territoire des confédérés et du droit y régnant, en vue de la prospérité du peuple allemand. — Le 17 visite personnelle du roi de Saxe à la cour de Prusse à Berlin. — Le 20 décembre, à la chambre des députés, très-importants discours du ministre Bismark pour justifier l'incorporation des duchés de Schleswig-Holstein qu'ils vont voter ; il explique l'article du traité de Prague qui concerne le nord du Schleswig. Le 4 janvier le duc d'Augustenbourg déliera les habitants des duchés des serments qu'ils lui avaient prêtés. Le 22 déc. la chambre des Seigneurs, en votant le budget adhère aux réductions qu'y a faites la 2e Chambre. — Loi sur les sociétés coopératives votée, le 16, par la 2e chambre ; elle a repoussé le droit d'autorisation que demandait le gouvernement. Les Seigneurs, le 19, votent enfin la suppression de la loi sur l'usure. — En Bavière, pendant que le conseil d'Etat élabore le projet de loi pour la nouvelle organisation de l'armée, démission du ministre de Pfordten (29 déc.) — Traité de commerce avec l'Italie, traité de navigation avec l'Angleterre, sanctionnés (28 août) par la 2e chambre de Berlin. — Négociations pour un traité de commerce de la Prusse avec l'Autriche (nov.-déc.). — Le prince royal de Prusse assiste aux fêtes du mariage du Czaréwitch (nov.).

Amérique centrale. — Les cinq républiques sont reconnues par l'Espagne : traités de paix et d'amitié (mars).

Amérique du Sud et Brésil. — La guerre du Brésil et de ses alliés, la République argentine et la République orientale contre le président du Paraguay Lopez a pour principal théâtre la presqu'île marécageuse et boisée formée par le confluent du Parana et du Paraguay. Malgré leur nombre, les agresseurs font peu de progrès, Engagements meurtriers près de Paso-de-la-Patria à peu de distance de Corrientes (janv. fév.); sur la rive droite du Parana près du fort Itapiru (avril). Lopez s'appuie sur la forteresse d'Humaita, fait éprouver de grandes pertes aux envahisseurs (mai-juin). La flottille brésilienne sous l'amiral Tamandaré débarque péniblement des troupes de réserve du baron de Porto-Alegre pour bombarder l'ouvrage de Curupaïti qui couronne les falaises aux

approches d'Humaita (sep.). Entrevue inutile (13 sept.) du président Lopez avec les présidents Mitre (des Argentins), Florès (des Orientaux). Les Paraguayens reprennent vigoureusement l'offensive (sept.-oct.). Les coalisés sont désunis. Le commandement en chef de l'armée brésilienne passe au marquis de Caxias. — Les deux républiques alliées du Brésil, par suite de cette guerre prolongée, sont troublées à l'intérieur. La présence du président Florès est nécessaire à Montevideo (sept.). Chez les Argentins la prépondérance que Buenos Ayres s'arroge est combattue par le parti fédéral. — Le Pérou et la Bolivie protestent contre la triple alliance qui menace l'intégrité territoriale et l'indépendance intérieure du Paraguay : la Bolivie surtout (6 juillet) condamne d'avance tout démembrement qui la léserait dans ses propres droits; elle menace d'envahir le territoire argentin. — Au Brésil, activité du commerce; une exposition de l'industrie est ouverte par l'empereur à Rio-Janeiro le 19 octobre. Crise monétaire : une loi prive la Banque du droit d'émettre des billets (sept). Le nouveau cabinet formé en août a pour président le ministre des finances Zacarias. Levée rigoureuse de la conscription militaire. La liberté est promise, pour eux et pour leur famille, aux noirs des domaines de la Cour et des domaines de l'Etat, qui prendront du service dans l'armée. Un décret du 7 décembre ouvre au commerce de toutes les nations à partir du 7 sept. 1867 les bouches de tous les grands fleuves de l'Empire. — La Bolivie pacifiée par le président Melgarejo réorganise son armée, s'occupe de l'exploitation des mines; une tentative démagogique d'indigènes hostiles à la race blanche, coûte la vie à plusieurs (oct.). A Panama, tentative révolutionnaire sans résultat (24 mars). Les évêques de Carthagène et de Sainte-Marthe, en conflit avec le pouvoir central, sont exilés. — Conflit entre la Bolivie et le Chili depuis 1863, au sujet du territoire désert d'Atacama riche en guano; entre le Chili et le Pérou au sujet des dépôts de guano de Mejillones. — Le Chili s'étant fait l'allié du Pérou en guerre avec l'Espagne, Valparaiso est bombardée, 31 mars, au grand préjudice du commerce des neutres. L'amiral espagnol Nunez ne peut atteindre Callao (2 mai). Ces deux républiques, en faveur desquelles se sont déclarés l'Equateur et la Bolivie acceptent en principe (nov.) les bons offices de la France et de l'Angleterre pour un arrangement à conclure avec l'Espagne. — Au Pérou, adoptions de résolutions pour la révision de la Constitution et le mode d'élection du président (28 juillet). — Au Chili, réélection pour cinq ans du président José Joaquin Perez (30 août).

Angleterre. — L'épizootie qui sévit sur la race bovine depuis oct. 1866 est dans toute son intensité en janvier; en quatre semaines le nombre des cas signalés monte de 73 549 à 120 740; très-peu de guérisons. — L'agitation entretenue par les fenians fait établir l'état de siége à Dublin, à Waterford, à Tipperary, etc. (janvier). — Pour la première fois depuis la mort du prince Albert, la reine assiste à l'ouverture du Parlement (6 février). — Quelques remaniements dans le cabinet Russell-Gladstone : le sous-secrétaire d'Etat de la guerre, comte de Grey et Rapon, devient ministre pour les Indes; il a pour successeur le marquis de Hastington; Stansfeld, un des lords de l'amirauté, ami de Garibaldi et de Mazzini, devient sous-secrétaire d'Etat pour les colonies. — A cause de l'épizootie, on vote (16 fév.) l'interdiction du transport des bestiaux jusqu'au 25 mars. — La suppression de l'*habeas corpus* en Irlande est très-rapidement votée (17-18 février), la conspiration des fenians se manifestant partout; M. Bright est seul, aux Communes,

à parler violemment contre le projet de bill. — Adoption en 2e lecture (15 mars) du projet de bill qui doit modifier les formules religieuses du serment prêté par les membres du Parlement. — Le projet de réforme électorale, présenté le 12 aux Communes par le ministre Gladstone, en réduisant le cens, pourrait donner environ 400000 électeurs, de plus, de la classe moyenne qui n'en a qu'un million : il est combattu par Horsman, surtout par Lowe, député du bourg de Calne, chef d'un nouveau parti libéral conservateur, distinct du parti tory, qui craint que par l'invasion et les caprices de la démocratie les libertés parlementaires ne soient compromises; par lord Grosvenor. Le fougueux orateur du parti radical-démocratique, Bright, est un des défenseurs du projet, avec Goschen, banquier et économiste, chancelier depuis peu du duché de Lancaster, Torrens, Onsly. Dans un banquet à Liverpool, 6 avril, le ministre Gladstone, dans un meeting à Londres, le 10, le ministre Russell, en répudiant toute idée de faiblesse envers les fenians, se déclarent engagés envers le parti libéral à donner la réforme électorale et parlementaire. Contre un amendement Grosvenor, ils n'ont qu'une majorité de 5 voix, le 27 avril. Le 7 mai Gladstone présente un projet pour une répartition nouvelle des siéges électoraux, qui donnerait satisfaction aux centres les plus peuplés et formerait des groupes électoraux des bourgs qui le sont peu. La corruption en matière électorale est un thème d'opposition. Le cabinet qui sur plusieurs votes de détail dans ce débat n'a qu'une faible majorité et même est en minorité de 11 voix le 19 juin, le 26 donne sa démission. — Dans l'exposé du chancelier de l'échiquier (mai) ont été proposées de nouvelles réductions ou suppressions de taxes. Les effets de la réduction de l'income-tax ont été sensibles surtout dans les revenus du dernier trimestre de l'année financière close le 31 mars. — Crise financière étrangère aux affaires générales de l'Europe, résultant surtout de la fièvre de spéculation à la baisse sur les actions; chute d'une grande maison de banque, constituée en société par actions. La Banque d'Angleterre (en mai) monte son escompte à 8, 9, 10 pour cent. — Formation d'un cabinet tory, où ne veut entrer aucun des libéraux-conservateurs, qui ont parlé ou voté contre le ministère Russell-Gladstone. Lord Derby est chef de cabinet; son fils, lord Stanley, a les affaires étrangères. Disraeli est chancelier de l'échiquier; Walpole, secrétaire de l'intérieur; le comte de Carnavon, secrétaire des colonies; le général Peel, secrétaire de la guerre; lord Cranbourne, secrétaire de l'Inde; sir John Pakington, premier lord de l'amirauté; sir Stafford de Northcote, président du bureau de commerce. Le cabinet annonce (9 juillet) qu'il ne présentera pas de projet de réforme électorale. Agitation réformiste par des meetings dès le 27 juin, à Trafalgar square, le 23 juillet à Hyde-Park (Londres), avec désordres graves et blessures, le 30 à Agricultural-Hall (Islington), le 8 août à Guidhall. Ils sont dirigés par Edmond Beales président de la ligue de réforme, Georges Howell qui en est le secrétaire, Georges Potter président des associations ouvrières; inspirés, soutenus par John Bright, le colonel Dickson, M. Stuart Mill, M. Taylor. — Vote d'une somme de 145 000 liv. st. pour approprier ou acheter 150 000 fusils se chargeant par la culasse, système Snider (23 juillet). — La suspension de l'*habeas Corpus* en Irlande est prolongée (août). — Prorogation du Parlement (10 août). — Le choléra est violent à Liverpool, à Londres, surtout dans le bas peuple. — Le taux d'escompte de la Banque baisse de 8 à 5 pour cent (août-septembre). — Nouvelle campagne des réformistes par des meetings très-nombreux et des banquets, surtout dans l'ouest et le nord du Royaume, à Brookfield pas loin de Birmingham (27 août), à Manches-

ter (24 sept.), à Leeds (8 oct.), même à Glasgow (16 oct.) et le 31 à Dublin; encore à Manchester le 20 nov.; y assistent et y parlent beaucoup de membres des Communes ; M. Bright qui s'y multiplie est particulièrement violent et acerbe contre son collègue M. Lowe qu'il accuse d'avoir diffamé les ouvriers; résolutions votées en faveur du suffrage universel et du scrutin secret ; le trafic des suffrages est reproché à ceux qui les achètent, non à ceux qui les vendent. La manifestation à Londres (3 déc.) qui devait être d'un million d'ouvriers en réunit 30 000; elle est encore moins nombreuse, le 4, à Saint-James Hall. — Les conspirations des fénians en Irlande donnent lieu à des milliers d'arrestations, à des saisies d'armes. Le parti reçoit de l'Amérique du nord des armes, de l'armée, des hommes. Etat de siége à Limerick. — Par la crue rapide des rivières, inondations dans plusieurs comtés du nord-ouest (nov.). — Terribles explosions du feu grisou dans des houillères au nord du comté de Stafford, près de Barnsley (13 et 15 déc.). — Projet de créer un ministère spécial de l'instruction publique. — Projet de bill, discuté d'abord par les lords (juillet) puis par les communes (août) pour modifier le traité d'extradition conclu en 1843 avec la France et qui a été sans effet, les criminels français trouvant trop de protection dans les formes de la justice anglaise ; en Angleterre on craint toujours d'avoir à livrer des prévenus politiques; on regrette même l'extradition faite par le gouvernement du Canada d'un caissier infidèle de la Banque (sept). Le traité de 1848 restera en vigueur jusqu'en sept. 1867. — Les lois de neutralité, dont la violation est reprochée aux Anglais par le gouvernement Américain, sont soumises à l'examen d'une commission de jurisconsultes anglais (nov.). — Au Canada et au nouveau Brunswick, l'armée et les volontaires se préparent à repousser une invasion des fénians de l'Union (mars) ; beaucoup de fenians sont arrêtés; leurs échauffourées du 1er et du 7 juin. C'est surtout à cause de ce danger que le parlement du haut et bas Canada, et celui du Nouveau-Brunswick travaillent à organiser une confédération en restant unis à la Couronne. La communication avec l'Amérique, de l'Irlande à Terre-Neuve, par le télégraphe transatlantique, accomplie le 27 juillet, est célébrée dans un banquet à Liverpool (1er oct.). Des honneurs sont décernés aux trois auteurs principaux de cette entreprise anglaise. — Aux Indes, par suite du manque de pluie en septembre et octobre 1865 sur les terres d'alluvion cultivées en riz et qui n'ont pas encore d'irrigation artificielle, horrible famine (mai-septembre) dans la province orientale d'Orissa : sur 3 millions d'habitants elle perd 750 000; le gouvernement n'a pas pourvu assez vite à leur assistance. Epouvantable cyclone à Kurrachee, au nord-ouest de Bombay (5 et 6 août). Dans le budget de l'Inde, il n'y a plus d'*income-tax*, cet impôt ayant manqué son but. — Dans le Birman, tragédie de palais (2 août), à laquelle assiste, sans en être victime, le résident anglais. — A la Nouvelle-Zélande, le roi des Maovies fait sa soumission. — En Abyssinie, les agents et missionnaires anglais subissent toujours la tyrannie de l'empereur Théodoros. — Traité avec la reine de Madagascar, ratifié à Antanonativo (juillet).

Autriche. — En Vénétie l'empereur renonce aux mesures de rigueur envers les émigrés, mais non envers les condamnés politiques (1er janvier) ; projets de reconstitution administrative qui auraient isolé Venise du reste de la province, mal accueillis (janv.-fév.). — Dans les diètes de Hongrie, de Croatie, de Bohême (février-mars), débats sur les questions de droit national et d'autonomie, à propos des projets d'adresse: l'empereur avec l'impéra-

trice vient de nouveau à Pesth le 1er février; la diète de Croatie décide (8 mars) l'envoi de députés à la diète de Pesth ; les deux chambres de Hongrie sont en désaccord. — L'Autriche, sur la question des duchés, est mise dans la nécessité de faire la guerre à la Prusse. Misérable état des finances. Armée nombreuse, mais composée d'éléments nationaux trop divers, mal pourvue, inférieure pour l'armement de l'infanterie ; la cavalerie et l'artillerie valent mieux. Un emprunt forcé est décrété en Vénétie. La guerre est faite sans la direction personnelle du souverain ou d'un ministre en tenant lieu. La responsabilité militaire est partagée entre le feld-zeugmestre Benedek et l'archiduc Albert, ce dernier en Italie. D'autres archiducs ont des commandements sans importance. — La Bohême est le principal théâtre de guerre pour les armées d'Autriche et de Saxe réunies. L'Autriche, provoquée par l'Italie alliée secrètement à la Prusse dès le mois de mars, réussit en vain de ce côté. Kossuth, de l'Italie, appelle les soldats hongrois à la révolte contre leur souverain, le 24 juin. — La diète de Hongrie est ajournée le 26. — Au 30 juin, la dette publique présente sur le chiffre arrêté le 31 décembre 1865 une augmentation de 585 millions de francs. — Le lendemain du désastre de Sadowa, bientôt suivi d'une effroyable déroute, Benedek est sans autorité ; on doit traduire en conseil de guerre le commandant du 1er corps de l'armée du nord Clam-Gallas, le chef d'état-major, le chef de la chancellerie des opérations. Le vainqueur de Custozza, l'archiduc Albert est nommé seul commandant en chef, avec le baron de John pour chef d'état-major. Le comte de Mensdorff, ministre des affaires étrangères, a la rude tâche des négociations. Le sacrifice de la Vénétie est fait dès le 4 juillet. La rapidité de l'invasion à travers la Moravie met Vienne en péril ; quelques mesures de défense. Le 14, le médiateur Napoléon III invite secrètement l'Autriche à se résigner aux conditions prussiennes qui l'excluent de l'Allemagne; le 16, grand conseil à Vienne de ministres et d'archiducs. Le 26, à Nicolsbourg, à l'extrémité de la Moravie où est porté le quartier général prussien, sont signés des préliminaires de paix en même temps que l'armistice; la séparation de l'Autriche et de l'Allemagne est consommée. — L'Autriche n'adhère que le 21 juillet à la convention internationale de 1864 pour les secours aux blessés. — Après Sadowa, l'impératrice va se montrer à Pesth aux Hongrois. Le général Klapka avec 1500 volontaires tente vainement de soulever la Hongrie occidentale. Les Bohèmes réclament les mêmes droits que les Hongrois. Il n'est pas question de convoquer le Reichsrath. Régime militaire à Vienne (26 juillet). — Un emprunt volontaire ou une augmentation d'émission des billets d'État pour 200 millions, est déclarée nécessaire (7 juillet). Vingt millions de florins en pièces d'or et d'argent doivent être envoyés à Berlin, comme indemnité de guerre le 2 août; les principaux banquiers de Vienne avancent une partie de cette somme. La réduction des dépenses de la Cour est décrétée (31 août). — Le chef d'état-major du commandant en chef de l'armée, le baron de John devient ministre de la guerre (6 sept.) et bientôt chef de l'état-major général. On travaille à ramener l'armée, par des réductions portant sur toutes les armes, à l'état de paix normal. Projets de réformes militaires sur le modèle de la Suisse et de la Prusse. — Dans un bourg de la Styrie, à Aussée, au sud d'Ischl (9 sept.) des délégués des provinces austro-allemandes avisent aux moyens de conserver des relations amicales avec les Allemands du nord, et de former un groupe autonome, comme les Tchèques, les Hongrois, les Polonais de Gallicie. Un Polonais, le comte de Goluchowski, est envoyé comme lieute-

nant de l'empereur en Gallicie ; Cracovie et Lemberg lui font un accueil cordial (fin de sept.). La convocation immédiate du Reichsrath est demandée par une conférence de députés tenue à Vienne (4 oct.). L'état de siége est levé en Autriche. A Vienne (14 oct.), à Trieste le 26, le conseil communal refuse d'admettre les jésuites venant de Vénétie. L'empereur visite le 18, le 24, les capitales des provinces de Moravie et de Bohême, que les Prussiens n'occupent plus. Il fait ministre des affaires étrangères l'ancien ministre du roi de Saxe, le baron de Beust (25 oct.). Le ministre promet une politique de paix et de réconciliation (2 nov.). Le 19 nov. s'ouvrent non-seulement les autres diètes provinciales convoquées le 14 octobre, mais la diète de Hongrie convoquée le 30. Un ministère responsable est promis à la Hongrie, moyennant une direction commune pour l'armée, les douanes, les contributions indirectes, la dette et le crédit de l'Etat. Le parti dont MM. Deak, Andrassy, Eotvos sont les chefs, se prête à une transaction. Adresse votée dans ce sens par les députés et par les magnats (déc.). La diète de Croatie, comme en 1861, réclame l'autonomie du royaume Tri-Unitaire. Le ministre de Beust se rend à Pesth (21 déc.), voit les chefs du parti libéral modéré. — La loi de finances pour 1867 est publiée le 30 déc. — Après information par la justice militaire à l'égard de Benedek et des généraux d'état-major responsables des opérations de la dernière guerre, toute poursuite cesse (4 déc.). — Un traité de commerce avec la France, négocié en novembre, est signé à Vienne le 11 décembre.

Belgique. — On travaille activement à la démolition des fortifications d'Anvers (fév.). — Dans la discussion de projets de réforme électorale et parlementaire, l'adjonction sur la liste des électeurs des capacités pourvues de diplômes, sans condition de cens, proposée par le gouvernement, est repoussée par plusieurs bureaux de la Chambre des députés comme conduisant au suffrage universel (mars). — En général, la presse s'inquiète des agrandissements de la Prusse, et des projets de s'agrandir prêtés à la France. — Bon accueil fait par le roi aux volontaires Anglais, Français, Hollandais venus au tir international (oct.). Conflit avec la Hollande à propos du barrage projeté par les Hollandais sur l'Escaut oriental pour faire passer un chemin de fer.

Chine. — Guerre continuelle avec les insurgés Nienfeï. Soixante-dix-sept de leurs espions, découverts dans le camp impérial de Hankow, sont mis à mort. — Traité de commerce avec l'Italie ; avec la Belgique. — Déplacement de fonctionnaires hostiles aux missionnaires et aux Européens, même le vice-roi de Nankin. Nouvelle cathédrale catholique française achevée à Pékin ; elle sera inaugurée le 1er janv. 1867.

Danemark. — Réforme définitive de la Constitution, après convocation, tour à tour, du Rigsraad, conseil mixte chargé de délibérer sur les affaires communes à toutes les parties de la monarchie, qui n'a plus sa raison d'être depuis la perte des provinces qui n'étaient pas purement danoises, et du Rigsdag parlement spécial aux Etats purement danois. Ce débat occupe, passionne les Chambres de ces deux assemblées jusqu'au 27 juillet. Le jour où le roi clôt la session de l'ancien Rigsdag, le 28 juillet, il sanctionne la Constitution réformée, d'après laquelle il n'y a plus qu'un seul Parlement, le Rigsdad composé comme auparavant de deux Chambres ; la Chambre haute elle-même, le Landsthing, procède, en partie, de l'élection. Le 12 novembre, est ouverte la session du nouveau Rigsdag. — En juin fiançailles à Copenhague, en nov., mariage à Saint-Péters-

bourg de la fille du roi, la princesse Dagmar, avec le grand-duc héritier de Russie. — Ouvrant les chambres le 12 nov., le roi rappelle la promesse faite par la Prusse, au traité de Prague, de restituer le nord du Schleswig. — Mort d'un ancien chef de cabinet, le conseiller Blume (16 déc.).

Espagne. — Très-fréquentes insurrections militaires : 1° le 3 janvier par deux régiments de cavalerie cantonnés à Aranjuez et à Ocana, imités à Avila, à Zamora, à Barcelone, à Saragosse, à Reuss (Aragon), à Valence. Le principal fauteur de ces troubles, le général Prim, comte de Reuss, s'enfuit en Portugal où il n'est pas toléré à cause des manifestations violentes qu'il y renouvelle contre le gouvernement espagnol; 2° à Madrid, le 22 juin journée sanglante où Narvaez est blessé en combattant les insurgés, mélange de soldats et de gens du peuple sans officiers supérieurs; autre mouvement à Girone. — Le cabinet O'Donnell, dont plusieurs membres ont failli périr dans un guet-apens de chemin de fer le 8 juin, est remplacé (10 juillet) par un cabinet Narvaez, dans lequel Gonzalez Bravo est ministre de l'intérieur. Prorogation des chambres qui avaient accordé au précédent cabinet de pleins pouvoirs politiques et financiers à cause de la crise dont on était menacé par le conflit austro-prussien. Restrictions apportées aux libertés provinciales et municipales, à la liberté de la presse; l'armée est rappelée à la discipline; l'orthodoxie religieuse est protégée. — Agitation des créoles, dans l'île de Cuba, à Puerto-Principe (juin). — Crise financière et métallique. On essaye de suppléer à l'insuffisance de la Banque d'Espagne par la constitution avec privilége d'une banque dite nationale, composée de capitalistes anglais, qui ferait des avances au gouvernement (avril). Une loi est votée pour venir en aide à des Compagnies de chemins de fer (juillet). Le payement par anticipation de deux semestres d'impôts est décrété (23 juillet). — Inauguration du chemin de fer, de Madrid à Cordoue (16 sept.); 23-24 nov. de Madrid à Lisbonne par Ciudad-Real et Badajoz qu'il restait à relier. — La reine qui passe une partie de la saison d'été au nord, au port de Zarauz (août-sept.), va visiter (12 déc.) la cour de Portugal à Lisbonne. Sur le bruit répandu de la dissolution prochaine des Cortès, quelques réunions secrètes de députés, plusieurs même anciens ministres; le président des Cortès Rios-Rosas, le maréchal Serrano, etc., sont arrêtés et déportés dans la nuit du 28-29 décembre; le décret de dissolution est du 30.

États-Unis. — La reconstruction de l'Union moyennant des amendements à la Constitution que prépare un comité de douze membres, et que devront admettre les Etats ci-devant rebelles, après qu'ils auront été votés par le Congrès, occupe incessamment les deux chambres. Presque aussitôt se produit un désaccord violent entre les radicaux des deux chambres, un peu trop ardents dans leur zèle d'abolitionistes, surtout Thaddeus Stevens, Ch. Summer, Wendell Philips, et le président Andrew Johnson qui sous prétexte de faciliter le retour des sudistes à l'Union est trop indulgent pour eux, et qui compromettrait le résultat des succès dus à la politique bien plus nette et plus libérale de son prédécesseur Lincoln. Seward, resté secrétaire d'Etat, se prête à la politique du président. — La concession du droit de suffrage aux noirs, sans condition, dans le district fédéral de Colombie, voté par le Congrès en janv., à la fin de l'année, ne sera pas encore approuvée par le président. Un des amendements à la Constitution les plus débattus a pour objet d'assimiler les noirs aux blancs dans le dénombrement de la population ayant le droit d'élection; là où ce droit ne serait pas accordé aux

affranchis, les blancs, étant comptés seuls comme population électorale, auraient forcément un nombre moindre de représentants. Le bill pour la réorganisation du bureau des affranchis, longtemps dirigé par le général Howard, si nécessaire pour concilier les droits et les devoirs des affranchis et des planteurs et pour mettre les affranchis en possession de terres publiques, où ils pussent être des travailleurs libres ; et le bill relatif à leurs droits civils passent par les diverses épreuves législatives, et rencontrent toujours le mauvais vouloir du président. Il veut surtout les exclure du droit électoral. Il les engage à émigrer au lieu de rester entassés dans le sud. — Ton de véhémence exaltée contre les radicaux « traîtres à l'union » dans un discours qu'il prononce à Washington, le 22 février, jour anniversaire de la naissance de Washington. Tandis que le sénat veut que les Etats ci-devant rebelles soient sans représentants dans les chambres jusqu'à ce que le Congrès ait déclaré qu'ils seraient de nouveau appelés au droit de représentation, dans une proclamation du 2 avril, il déclare que, l'insurrection étant terminée, tous les Etats doivent être gouvernés comme avant la guerre. Le bill des droits civils des affranchis étant voté, à la majorité constitutionnelle (2/3 des votants) par le sénat le 5, par le congrès le 9, devient loi malgré le veto présidentiel. Il en est de même du bill concernant le maintien du bureau des affranchis (juillet), qui avait subi son veto. Les deux chambres se mettent d'accord sur la privation du droit du suffrage universel, qu'on impose à des catégories d'ex-rebelles du sud ; elles ne veulent pas faire directement aux Etats une obligation de conférer le droit de suffrage aux affranchis. Le sénat ne tient pas compte du veto présidentiel au bill d'admission du Colorado comme Etat (mai). Il vote aussi l'admission du Nebraska. La législature du Tennessee ayant ratifié l'amendement à la Constitution qui supprime l'esclavage, le Congrès l'admet de nouveau dans l'Union (juillet). — Plusieurs grandes villes du nord, surtout New-York et Philadelphie, témoignent leurs sympathies à la politique du président Johnson qui a l'air d'être favorable au rétablissement de l'union. Dans une convention des démocrates à Philadelphie, on demande que le Congrès admette la représentation des Etats du sud ; le président (18 août) en saluant ces résolutions comme une seconde déclaration d'indépendance (18 août) déclame violemment contre le Congrès. — La Nouvelle-Orléans est ensanglantée (30 juillet) par suite de la convocation des délégués et partisans de la Convention de 1864, association du parti républicain ou radical qui voulait préparer l'admission des noirs au suffrage universel; beaucoup de victimes dans les deux camps, surtout parmi les noirs qui ont 44 tués, 139 blessés ; état de siége, loi martiale pendant quelques jours; présence utile (2 août) du général Sheridan, major-général de l'armée, plus impartial que le président qui déclare la Convention de 1864 illégale et révolutionnaire. — Le président a cherché à fortifier son influence en s'entourant de ceux qui ont terminé la guerre contre le sud, Grant nommé (juillet) généralissime avec rang suprême, Sherman nommé lieutenant-général, Ferragut nommé amiral. Tout le territoire de l'Union est partagé en 13 départements militaires au lieu de 5. L'ex-président du sud Jefferson Davis, contre lequel le grand-juge de Norfolk (Virginie) a formulé (mai) un acte d'accusation de trahison, est mis en liberté sur parole dans le fort de Monroë. L'ex-vice président du sud, Alex. Stephens, est libre à Philadelphie. Les généraux Butler, Burnside, Banks sont les adversaires déclarés de la politique du président. — Projet de bill pour consolider la dette flottante, par l'émission de titres d'emprunt portant 6 pour cent

d'intérêt en or, et remboursables dans trente ans; le papier-monnaie serait diminué de 10 millions de dollars pendant chacun des six premiers mois ; et, en suite, de 4 millions par mois (mars). En avril, il est signé. Le 1er juin, le capital de la dette est de 13 milliards 200 millions de francs. Le bill des revenus intérieurs qui doit entrer en vigueur au mois de septembre est signé, en juillet, par le président. — Relations toujours tendues, presque hostiles avec l'Angleterre, par ressentiment de sa tolérance envers les corsaires confédérés ; avec la France à cause de l'appui donné encore à Maximilien au Mexique. — Le président laisse les fénians avec leur chef, O'Mahony, puis Stephens, s'organiser à New-York et près des grands lacs pour préparer l'invasion du Canada (mars) ; Stephens vient même à Washington (mai) ; de Buffalo (New-York) des fenians tentent une échauffourée sur la terre Canadienne (juin) ; après leur échec le Congrès leur témoigne de la sympathie, réclame pour que ceux qui ont été pris au Canada ne soient pas jugés, propose d'annuler, annule (27 juillet) la loi de neutralité de 1818, d'après laquelle il n'est pas permis aux fenians de s'immiscer dans les affaires des colonies anglaises. On cesse les poursuites commencées à Buffalo contre des officiers fenians (avril). Leur prétendu président Roberts convoque un congrès général des fenians pour le 4 septembre à Troy dans l'état de New-York. — En même temps échange de témoignages de sympathie entre les autorités Russes et Américaines à Cronstadt et à Saint-Pétersbourg (juillet). — Satisfaction donnée au Brésil (juillet) dont la souveraineté territoriale avait été violée par la capture dans le port de Bahia d'un navire confédéré. — Le président, à l'occasion d'une première pierre à poser à Chicago (Illinois) pour un monument en l'honneur de Stephen Douglas, démocrate de l'ouest, compétiteur de Lincoln à la présidence en 1860, mort peu après l'élection, parcourt tout le nord et le centre jusqu'à Saint-Louis (Missouri), accompagné de Seward, Grant et de Farragut, faisant de nombreuses harangues qui ne lui valent même pas partout les sympathies et le respect des démocrates ; il n'est pas ménagé par les radicaux (28 août-15 sept.). — Les partis se comptent dans les élections locales, de sept.-octobre. Les républicains de Boston choisissent deux hommes de couleur pour candidats à la législature. Des troubles à Baltimore ; le général Grant y est envoyé. — Le gouvernement réclame (27 octobre) contre deux sentences de mort dont le jury de Toronto (Canada) a frappé deux fenians, citoyens des États-Unis : l'exécution en est ajournée (déc.). — Dans le Texas, l'Alabama, les Carolines, la Géorgie, les législatures rejettent l'amendement à la constitution ; violences fréquentes et impunies contre les affranchis ; peine du fouet, abus de l'apprentissage. En Floride, les autorités civiles qui sont esclavagistes sont soutenues par le président. En Virginie le meurtrier volontaire d'un nègre est absous. Dans le Maryland, on vend encore des nègres à l'encan au nom de la loi locale de l'État. La Cour suprême frappe de nullité les jugements rendus pendant la guerre par des commissions militaires dans des Etats où la loi martiale n'avait pas été proclamée (déc.). — Dans son message du 4 déc. le président met au compte du Congrès l'anarchie prolongée, l'isolement où il laisse des Etats du sud qui sont sans représentation à Washington ; il constate la réduction de l'armée et de la flotte, la diminution de la dette, l'accroissement du revenu, mais le chiffre, énorme encore, du papier en circulation. — Un vote des représentants (déc.) exclut du prochain Congrès les représentants des Etats qui ne sont pas reconnus par le Congrès actuel. — La frontière des Settlements de l'ouest est assaillie par quelques

milliers d'Indiens (déc.). — Mort du général Scott (29 mai) à Westpoint : deuil public. — L'usage du système métrique a été retardé par une proposition adressée au Sénat (juillet). — Communication par le télégraphe sous-marin de Trinity-Bay (Terre-Neuve), avec Valentia (Irlande), depuis le 27 juillet.

États-Unis, France et Mexique. — Sur la frontière du Rio-Grande, extrême surexcitation (janvier). Les généraux juaristes demandent à être assistés par des troupes fédérales de l'Union ; elles ne passent la frontière qu'un instant. Drouyn de Lhuys a fait demander (9 janvier) aux Etats-Unis en faveur de Maximilien une simple déclaration de neutralité, qui sera refusée. Le 14, il écrit au ministre de France, à Mexico (Dano), que l'évacuation est résolue en principe, la France étant à bout de sacrifices. Les chefs juaristes s'enhardissent et font des progrès partout au nord, même au centre. La présence du général Douay est nécessaire au nord de San Luis de Potosi. Les États-Unis promettent seulement de ne pas intervenir si les troupes françaises se retirent (12 février) ; mais ils ne souffriraient pas que les Français fussent remplacés par des corps réguliers de volontaires autrichiens que Maximilien se proposait de former. La France, par le baron Saillard, annonce (6 avril) que ses troupes quitteront le Mexique en trois détachements échelonnés de nov. 1866 à nov. 1867. Depuis le 23 février est mort l'ancien conseiller d'État français, Langlais, qui avait entrepris de réorganiser les finances du Mexique. Des brigands ont assailli sur la route de Mexico à la Vera-Cruz, la députation belge dont un officier est tué (4 mars). A mesure que les troupes françaises cherchent à se replier en quittant les régions excentriques, il y a péril pour elles-mêmes, et Maximilien n'a plus d'adhérents armés ; ses rares partisans sont en danger de part et d'autre, beaucoup d'actes d'odieuse barbarie. Le général Almonte envoyé à Paris ne peut pas obtenir (31 mai) de nouveaux efforts de la France pour la cause de Maximilien. Les impérialistes du général Mejia rendent Matamoros par capitulation (juin), Monterey, Saltillo, Tampico, etc. (juillet-août) ; des guérillas redoutables, partout ; la contre-guérille française est sans effet. Des conspirations dans le parti clérical autour de l'empereur, contre lui, attribuées aux partisans de l'ex-dictateur Santa-Anna. Quand Maximilien désigne deux Français pour les postes de ministre de la guerre, de ministre des finances (26 juillet), le gouvernement français refuse son autorisation ; les États-Unis se prononcent contre ces choix (16 août). L'impératrice Charlotte parcourt vainement l'Europe pour chercher des appuis (août-sept.), à Paris, à Bruxelles, en Italie, jusqu'à Rome où se déclare l'altération de ses facultés mentales. Le maréchal Bazaine ne se montre au nord que pour préparer le rapatriement des troupes. Un décret impérial du 14 août a pour objet de réorganiser l'artillerie ; les biens nationalisés ne produisent rien ; rareté ou prix excessif du numéraire ; promulgation d'un livre du Code civil ; une nouvelle section de chemin de fer est ouverte entre Mexico et Puebla. — Une convention du 30 juillet publiée au *Moniteur* de la France le 12 sept., lui attribue à partir du 1er nov. le prélèvement d'une partie des douanes des ports de Vera-Cruz et de Tampico comme compensation d'une partie de ses frais immenses, stériles. A Paris, les fonds ne venant pas du Mexique, les coupons des emprunts mexicains ne sont plus payés depuis le 18 sept. Déjà Tampico est perdu ; il n'y a plus de sûreté entre Mexico et la Vera-Cruz par la route de Jalapa. Le général Castelnau, parti de Saint-Nazaire le 16 sept., a pour mission secrète de préparer Maximilien à abdiquer, tandis que les troupes françaises procéde-

ront à l'évacuation. Maximilien a déjà un nouveau ministère de nuance cléricale sous Theodosio Lares, ministre de la justice. Le triumvirat Castelnau, Bazaine, Dano, essaye de s'imposer à Maximilien pour que sa retraite concorde avec la cessation de l'intervention armée, et n'est pas fâché des visées ambitieuses des différents chefs dissidents surtout Ortega, rival de Juarez toujours absent. Les conseillers de Maximilien qui le tiennent presque sequestré dans une hacienda déserte près d'Orizaba l'engagent à persévérer même sans le concours des Français. L'Union tient bon pour Juarez, comme le seul gouvernement régulier; elle se plaint du retard apporté au rapatriement des troupes françaises quoiqu'on l'ait avertie qu'elles partiraient toutes ensemble d'un même coup en mars 1867 : elle donne mission au général Sherman et au diplomate Campbell d'aller à la Vera-Cruz préparer le retour d'un gouvernement républicain. Leur voyage que ne désapprouvaient pas les trois chefs Français (fin de novembre jusqu'au 3 déc.) est alors sans effet. Comme au début de l'année, un général des troupes fédérales qui a franchi le Rio-Grande est désapprouvé (début de déc.). Conflit entre les trois chefs Français et les conseillers intimes de Maximilien; il paraît, lui aussi, vouloir enfin un appel au pays, et la réunion d'un congrès qui confirmerait ou supprimerait la forme monarchique. Miramon, Mejia, Marquez, par décret (fin de décembre) sont chacun à la tête d'un corps de l'armée impériale. Les contingents autrichiens et belges doivent être rapatriés en même temps que les troupes françaises. Les produits des douanes de la Vera-Cruz réclamés par la France sont une nouvelle cause de discorde entre ses représentants et Maximilien (déc.).

France. — A l'ouverture de la session (22 janvier), le discours de l'empereur fait espérer le rappel des troupes du Mexique et l'apaisement de l'émotion que leur présence avait produite dans les États-Unis; il annonce une enquête sérieuse sur l'état et les besoins de l'agriculture; il se déclare contre les esprits inquiets, avides de libertés politiques. Ce seront les quatre principaux thèmes de discussion dans les deux Chambres. Elle durera jusqu'au 30 juin. — Quelques élections nouvelles (Walewski nommé président, Larrabure) sont contestées. Le gouvernement présente un projet de constitution d'une nouvelle caisse d'amortissement qui disposerait au moins de 20 millions annuellement. Une note (1er février) rappelle aux journaux les dispositions légales qui leur interdisent les comptes rendus critiques des séances. Au Sénat, dans la discussion de l'adresse, est réclamé par plusieurs orateurs le pouvoir temporel du pape; Persigny développe ses théories sur la nécessité d'une autorité forte sans ministres responsables et sans plus grande liberté de la presse; Rouland ne veut pas du régime parlementaire : le ministre d'État voit dans l'état actuel l'alliance de l'autorité et de la liberté. — Au Corps législatif la discussion de l'adresse occupe 20 séances publiques (février-mars) sur 83 en tout. Le *Temps* reçoit un avertissement (25 février) comme ayant outragé les satisfaits silencieux. Projet d'amendement de 36, bientôt 45 députés, dont Buffet en tête, signalant la convenance et l'opportunité qu'il y a à donner à l'acte de 1860 les développements qu'il comporte. Thiers ouvrant la discussion le 26 février revendique surtout les libertés de 89, montre les dangers et les effets du gouvernement personnel. Quelques députés qui commencent à se détacher de la majorité voudraient les ministres à la Chambre. Chesnelong, nouvel élu, défend ardemment le pouvoir temporel du pape, J. Favre fait ajouter à l'adresse un mot sur les duchés de l'Elbe conquis par l'Autriche et la Prusse. Le régime exceptionnel sous lequel sont tenues nos

colonies y est mentionné aussi sur un vote de la majorité. Les mesures économiques prises ou à prendre sont beaucoup discutées. — Le parti protectioniste avec Pouyer-Quertier demande un droit sur le blé étranger entrant en France. Le vice-président du Conseil d'Etat de Forcade La Roquette tient tête à ce parti. L'amendement de l'opposition pour que l'enquête sur l'agriculture soit faite avec le concours des conseils généraux et des conseils municipaux n'a que 41 voix. Un amendement sur la presse dans la discussion duquel M. J. Favre est rappelé à l'ordre n'a que les 17 voix de l'opposition. L'amendement des 45, qui voudraient le droit d'interpellation pour la Chambre, l'obligation pour les ministres de venir au Corps législatif, un adoucissement au régime de la presse. la liberté de réunion pendant la période électorale, discuté les 17 et 19 mars, est défendu par trois des signataires, Buffet, Martel, le marquis de Talhouët. Deux membres de la majorité Jérôme David et Du Miral le combattent; le ministre d'Etat adjure les 45 de ne pas s'exposer à trouver leurs votes unis à ceux des 17; Emile Olivier adhère au programme des 45, programme de tiers-parti; 4 des 17 restent en dehors des 61, qui votent l'amendement. Un amendement de 18 membres du tiers-parti demandant pour la presse la juridiction des tribunaux ordinaires réunit 65 voix. On vote d'ensemble sur l'adresse le 20 mars : il n'y a contre que les 17. — Débats sur la politique extérieure. L'opinion est généralement admise que la Prusse et l'Italie n'oseraient pas autant contre l'Autriche sans l'assentiment secret du gouvernement français, qui aurait quelque vue d'agrandissement territorial du côté du Rhin ou aux dépens de la Belgique. Le 3 mai, à l'occasion du contingent annuel des 100 000 hommes, le ministre d'Etat déclare que le gouvernement ne fait pas un reproche à l'Italie de chercher à profiter du conflit austro-prussien, mais que sa politique est pacifique, qu'il pratiquera une neutralité loyale, qu'il garde une entière liberté d'action; très-éloquent discours de Thiers, défendant le droit impudemment violé par la Prusse et l'Autriche dans la question du Danemark et des duchés, insistant pour le maintien de la paix et l'abstention de la France dans la lutte imminente entre les spoliateurs du Danemark. Le compte-rendu de cette séance du 3 vaut des condamnations à *l'Avenir national*, à *l'Opinion nationale*, au *Temps*, au *Constitutionnel*, un avertissement au *Sémaphore de Marseille*. L'empereur répond indirectement au discours de M. Thiers et aux dispositions visibles de l'Assemblée dans un concours régional à Auxerre, le 6, où il s'élève contre les traités de 1815 dont on veut faire aujourd'hui l'unique base de notre politique extérieure. Avertissements au *Courrier du Dimanche* et à *l'Union de l'Ouest* d'Angers, qui lui reprochent les tendances à la guerre comme moyen de compression intérieure. — Lois d'affaires : 1° sur la marine marchande, à laquelle on veut, après une longue enquête, appliquer les principes de la liberté commerciale et le régime de la concurrence universelle, discutée du 11 au 20 avril; triple objet de la loi, importation en franchise des matériaux nécessaires à la construction des navires, francisation des navires construits à l'étranger, suppression des droits de tonnage et des surtaxes de pavillon; principaux opposants, Pouyer-Quertier, Conseil, Ancel, Plichon; au scrutin, 68 voix contre; la gauche vote pour. 2° sur le courtage des marchandises, qui est déclaré libre moyennant indemnité pour les courtiers actuellement en exercice; courtiers en assurances, courtiers de navires; votée le 29 juin. 3° sur les attributions des conseils généraux, pour qu'ils statuent définitivement sur un grand nombre d'affaires purement départementales, et n'aient pas besoin d'une loi pour contracter des emprunts remboursa-

bles en douze ans. La commission y a consacré 80 séances; Busson-Billault en est rapporteur; discussion publique du 17 au 23 mai. Par un article additionnel, le département de la Seine qui n'a pas de conseil électif ne pourra, ainsi que Paris, contracter des emprunts, établir des impositions extraordinaires sans une loi. 4° sur les droits des héritiers et ayant droit des auteurs. Le projet accorde 50 ans au lieu de 30, durée de la jouissance actuelle; il n'admet pas la propriété littéraire et artistique comme absolue et perpétuelle. Très-longue discussion à deux reprises (juin), le projet ayant été amendé; Marie, le baron de Beauverger défendent le principe de propriété absolue; Paulmier et J. Favre trouvent excessif le droit accordé à la femme. Un article entaché de rétroactivité est rejeté. Au Sénat le rapport est fait par Sainte-Beuve (6 juillet). 5° sur les crimes et délits commis à l'étranger (Nogent-Saint-Laurent rapporteur). Cette loi discutée le 30 et 31 mai modifie les articles 5, 6, 7, 187 du Code d'instruction criminelle; il y a 70 voix contre la modification de l'article 5; la loi est attaquée comme donnant plus de prise contre les délinquants politiques. — La question de dispense du service militaire, des membres des associations religieuses, est discutée, avec passion, au Corps législatif quand vient la loi sur le recrutement annuel (mai), au Sénat sur trois pétitions d'évêques (22-23 juin) et à propos d'une circulaire du ministre Duruy, du 14 février, à laquelle est conforme une circulaire du ministre de la guerre du 26, qui n'accorde l'exemption que si on s'est engagé conformément aux lois à se consacrer pendant dix ans à l'enseignement dans un établissement public du ressort de l'Etat. — Au Sénat 1° on vote (2 mars) l'ordre du jour sur une pétition qui demande le rétablissement de l'organisation synodale appartenant à l'église réformée et reconnue par le concordat, désirée à cause des luttes ardentes entre les orthodoxes protestants et les hétérodoxes rationalistes et radicaux qui contestent la divinité de Jésus-Christ; 2° on vote (10 avril) la question préalable sur une pétition demandant que la constitution fût modifiée pour permettre d'adresser des pétitions au Corps législatif (De La Guéronnière rapporteur); Rouland, le président Troplong, Persigny sont moins intolérants que le procureur-général Delangle; 3° on laisse passer enfin (8 mai), mais avec 22 voix d'opposition, la loi relative aux instruments de musique mécaniques, arrêtée dans la session précédente comme inconstitutionnelle; le baron Brenier défend le droit de propriété que la loi paraît léser; 4° examen de pétitions (1er et 8 juin) relatives au décret du 25 novembre 1865, qui sous prétexte de simple désaffectation d'un domaine de l'Etat, doit conduire à retrancher du palais du Luxembourg des terrains que le gouvernement désire vendre (rapporteur Lefebvre-Duruflé, favorable au décret). La question est agitée le 30 juin, dernier jour de la session, par trois députés de Paris, Pelletan, Ernest Picard, Guéroult. Un décret du 14 août déclare d'utilité publique l'ouverture de voies à travers le jardin; quant à l'aliénation des terrains, elle ne peut avoir lieu que par une loi. — Projets de loi ajournés : sur la contrainte par corps, les conseils municipaux, les sociétés, l'enseignement primaire, les douanes. — Discussion des lois de finances au Corps législatif en 18 séances publiques. D'abord est votée la loi pour reconstituer l'amortissement (Gouin rapporteur), discutée du 5 au 11 juin; parmi les gages affectés à la caisse nouvelle est la nue-propriété des forêts et des chemins de fer. A l'ouverture de la discussion sur les suppléments de crédit de l'exercice de 1866, le ministre d'Etat (12 juin) communique et commente une lettre de l'empereur adressée le 11 au ministre Drouyn de Lhuys sur la neutralité

attentive, qu'on va garder dans la guerre qui est imminente puisque la conférence européenne projetée n'aura pas lieu. D'après cette lettre la Prusse est mal délimitée, l'Allemagne veut sa reconstitution politique, l'Italie doit assurer son indépendance nationale; « nous ne pourrions songer à l'extension de nos frontières, que si la carte de l'Europe venait à être modifiée au profit exclusif d'une grande puissance et si les provinces limitrophes demandaient, par des vœux librement exprimés, leur annexion à la France. » Le ministre invite la Chambre à garder le silence sur les affaires d'Allemagne et d'Italie; il est bien soutenu par le président Walewski. J. Favre, Pelletan, Glais-Bizoin, Thiers n'obtiennent pas la parole. La clôture sur l'incident est prononcée par 202 voix contre 34.— La discussion du budget pour 1867 (Du Miral rapporteur) est enlevée du 13 au 27 juin.— Le baron Jérôme David, le 13, fait encore la justification de l'expédition du Mexique. — Le 19 quand la Prusse et l'Italie déclarent la guerre à l'Autriche une note invite la presse à la discrétion. Le lendemain de la défaite des Italiens à Custozza, 25 juin, séance orageuse : « la France veut la paix, » est le cri de la majorité, qui craint une intervention armée en faveur de l'Autriche; le président empêche de rouvrir la discussion interdite le 12; Thiers, Berryer réclament en vain les droits de la Chambre. — La session est close le 30 juin au Corps législatif.— L'acceptation par l'Autriche vaincue à Sadowa (le 3 juillet), de la médiation française (5 juillet), et la cession que l'Autriche fait de la Vénétie à l'empereur pour qu'il la retrocède à l'Italie sont accueillies comme des signes de force extérieure; mais, dès le 14, on ne peut rien oser contre la volonté bien arrêtée de la Prusse d'exclure l'Autriche de l'Allemagne, de disposer de tout ce qui est au nord du Mein, et de ne rien céder à la France, et l'opinion regarde Sadowa comme une défaite pour nous-mêmes. — Un projet de sénatus-consulte du 6 juillet réserve au Sénat seul le droit de discuter la Constitution, et frappe les contrevenants d'une amende de 500 fr. à 10 000 fr.; mais supprime quelques-unes des entraves du droit d'amendement des députés. Le président Troplong est rapporteur le 12; vote unanime le 14, dern. jour de la session, moins une voix, celle du marq. de Boissy qui meurt peu après.— Un article de Prevost-Paradol dans le *Courrier du Dimanche* du 29 juillet est le motif de la suppression de ce journal le 2 août. — Le 10 août une conversation du ministre Français à Berlin, Benedetti, avec M. de Bismark ne permet pas d'espérer, nulle part, la moindre compensation territoriale; le 12, l'empereur écrit secrètement au ministre de l'intérieur, le marquis de La Valette, pour qu'il n'en soit plus bruit dans les journaux. D'après une note adressée à Londres le 21 et rendue publique, la France n'a pas réclamé Marienbourg et Philippeville. Démission de Drouyn de Lhuys le 1er sept.; en attendant son successeur désigné, qui est l'ambassadeur à Constantinople le marquis de Moustier, le ministre de l'intérieur, marquis de La Valette, fait l'intérim des affaires étrangères. — L'Empereur est alors malade, pendant trois mois de la fin de juillet à la fin d'octobre. Des observations sur sa santé valent des avertissements à plusieurs journaux. — Il ne s'est pas rendu aux fêtes anniversaires de la réunion de la Lorraine à la France, où l'impératrice et le prince impérial le représentent le 15 juillet à Nancy : court séjour à Vichy; il ne va pas au camp de Châlons (août); il part pour Biarritz le 20 sept. Séjour et réceptions à Compiègne (en novembre) comme d'habitude. — On travaille activement à donner à l'infanterie des armes se chargeant par la culasse comme en Prusse. Le fusil de Chassepot, contrôleur d'armes à Paris, est adopté

le 30 août, sous le nom de fusil modèle 1866. D'après une circulaire diplomatique du 16 sept., signée La Valette, la France n'est exposée à aucun danger ; il y a en Europe plus de garanties de paix durable qu'en 1815, mais nous devons perfectionner sans délai notre organisation militaire. Une commission de ministres, maréchaux, généraux de division, chefs de services spéciaux est nommée à la fin d'octobre pour y aviser. Un projet adopté en décembre doit donner 1 232 215 soldats fournis par l'armée active, une réserve en deux bans, une garde nationale mobile. — Manifestations d'opposition par les conseils municipaux de Toulouse, d'Avignon ; ils sont suspendus, l'un le 8 août, l'autre le 22 octobre ; le dernier est dissous le 16 nov. Persigny développe encore, dans un discours prononcé près de Roanne, ses théories sur les institutions démocratiques de l'empire (fin d'août). Le nouveau journal d'Emile Girardin, la *Liberté* reçoit un premier avertissement le 28 oct. — Le parti révolutionnaire a un de ses pamphlétaires Vésinier condamné à Bruxelles à 18 mois de prison et 1000 fr. d'amende (août). Des sectaires de sociétés secrètes, des partisans de sociétés socialistes et anti-religieuses, ouvriers et étudiants, sont arrêtés à Paris le 7 nov. 22 passent en police correctionnelle ; par jugement du 7 janvier 1867, trois (Protot, Tridon, Edm. Levraud) sont condamnés à 15 mois de prison, trois à un an, les autres à 6 ou à 3 mois. — L'autorisation demandée par le duc d'Aumale de poursuivre l'ex-préfet de police à raison de la saisie du 1er vol. de son *Histoire des Princes de Condé* non encore publiée est refusée par le Conseil d'Etat (27-31 mars). — Rapport du ministre Fould (19 déc., sur la situation financière ; pour une seule année, l'année 1865, le Mexique a coûté en dehors des prévisions, ou a fait perdre près de 30 millions ; les prévisions pour l'entretien des corps auxiliaires au Mexique en 1866 sont dépassées de 6 millions ; les pertes de diverse nature sur l'exercice de 1866 sont plus que couvertes par la plus-value des impôts et revenus indirects, il en sera de même pour celui de 1867 ; le budget rectificatif de 1867 aura 77 millions de dépenses supplémentaires pour les ministères de la guerre et de la marine afin de se tenir prêts à toute occasion et de renouveler l'armement ; la dette flottante est montée en une année de 792 millions à 888. L'accroissement des impôts indirects qui donnent en 1866 60 millions de plus qu'en 1865 porte surtout sur l'enregistrement et le timbre, les boissons, les tabacs, les sucres. — Le recensement quinquennal de la population terminé à la fin de l'année donne 680 933 âmes de plus qu'en 1861, 38 067 094 âmes. — La santé publique est cruellement éprouvée par le choléra notamment à Paris et dans toute la région septentrionale (janvier-février) ; il reprend avec violence de juin à octobre. L'impératrice va visiter (4 juillet) les cholériques d'Amiens ; il sévit aussi au sud, à la Ciotat, à Marseille, à Arles ; mesures sanitaires relatives aux arrivages en patente brute du choléra (juin). — Des inondations, dans tout le centre, dans l'ouest et le sud-est de la France ; même près de Paris et dans la région de l'Oise, dans 20 départements ; elles causent moins de pertes et de dégâts qu'en 1856 (sept.-oct.). — La peste bovine diminue, au milieu de l'année ; on ne surveille plus avec rigueur que les frontières du nord ; le typhus reparaissant en Suisse, on rétablit les mesures restrictives (déc.). — En vue de l'enquête agricole, une commission supérieure doit siéger à Paris (décret du 18 mars) ; il y aura des commissions régionales embrassant tous les départements en 6 groupes. L'enquête comportera l'examen de toutes les questions et lois qui touchent à la propriété. — Une caisse des associations coopératives dont des éco-

nomistes indépendants avaient conçu l'idée, est fondée sous la protection de l'empereur (16 juin) presque comme une institution gouvernementale; de même une caisse des invalides du travail, dont J. Favre avait émis l'idée au Corps législatif (lettre impériale du 28 juillet). — Grève des ouvriers des mines de Denain (oct.). Souffrances, griefs des tisseurs en soie à Lyon. Leurs délégués vont du préfet H. Chevreau et du ministre de l'intérieur, jusqu'à l'empereur qui leur vient en aide (oct.-déc.).— Par décret du 31 déc., est réglée à nouveau la nomenclature des établissements dangereux, insalubres ou incommodes; ils sont en moins grand nombre qu'en 1810, les fabriques et usines sachant mieux s'assainir. — Pose du câble télégraphique entre la Corse et Livourne (janvier). — Sections de chemins de fer ouvertes de Bretigny à Vendôme pour conduire vers Tours (fév.), entre Chalonnes-sur-Loire et Cholet (sept.); de Dreux à Laigle (oct.); de Laval à Mayenne (nov.); de Rennes à Brest (nov.); de Massiac à Murat (sept.); de Figeac à Aurillac (nov.); d'Aix à Annecy en Savoie (juillet); de Nantes à Napoléon-Vendée et de Napoléon-Vendée aux Sables (déc.). — Accidents causant mort d'hommes sur le chemin de Poitiers à la Rochelle, à Saint-Maixent (4 sept.); entre Béfort et Dijon, près de la gare de Franois (23 déc.). — Traités de commerce et de navigation avec l'Autriche (11 déc.); en outre, convention consulaire, convention pour la propriété littéraire, arrangement relatif aux successions. — Un décret du 27 déc. fait participer les nations avec lesquelles nous avons des traités de navigation et de commerce aux avantages que la dernière loi, de mai, sur la marine marchande accorde aux vaisseaux français; réserve fiscale contre les Etats-Unis qui leur font payer encore un droit de tonnage. Le droit Américain sera supprimé et la réserve française sera retirée en janvier 1867. — La Convention monétaire signée à Paris le 23 déc. 1865 avec la Belgique, l'Italie, la Suisse pour avoir une monnaie de billon en argent, uniforme, au titre de 835 millièmes, est ratifiée à Paris en juillet, après une loi votée en juin à ce sujet. — Extension de l'enseignement primaire. Un décret du 28 mars réclame la gratuité pour tous les enfants pauvres. Les conseils de département et de commune sont invités (juillet) à concourir aux frais des cours d'adultes, qui se font le soir, extrêmement nombreux partout, et presque partout charge supplémentaire, non rétribuée, pour les instituteurs. — L'enseignement secondaire spécial a des programmes d'études distincts, des jurys chargés de délivrer des diplômes de fin d'études, des conseils de perfectionnements, un conseil supérieur distinct, une école normale à Cluny qui reçoit des boursiers de l'Etat des départements, des communes et des pensionnaires libres, une agrégation distincte (sept.), un lycée-modèle à Mont-de-Marsan inauguré le 15 oct. — Beaucoup de cours libres, de conférences, de réunions littéraires, scientifiques, musicales même, à Paris et en province. — Le décret du 14 avril 1855 qui avait créé une 6e section à l'académie des sciences morales et politiques est annulé par le décret du 9 mai : les membres de cette section seront répartis entre les autres sections. — Lettre pastorale de l'évêque d'Orléans Dupanloup (9 oct.) sur les malheurs et les signes du temps; il signale encore, peu de temps après (déc.) l'athéisme et le péril social. — Ambassade solennelle du Maroc reçue aux Tuileries (2 janvier). — En Algérie, dans le sud ouest, autour et au delà de Saïda et de Geryville, plusieurs douars sont soulevés par Si-Lala, et son neveu Si-Ahmed-ben-Hamza (mars-avril). Le sequestre est mis sur les biens de toute cette famille le 13 mars. Le 16, très-chaude affaire. Energie du lieutenant-colonel de Colomb. Des troupes sont en-

voyées de Laghouat. Terrible invasion de sauterelles dans les trois provinces, depuis le milieu d'avril; elles dévorent tout; dommages immenses; des souscriptions partout en France. Fréquents avertissements aux journaux, accusés de semer la discorde entre les divers éléments de la population et de calomnier l'administration; le *Journal des Colons* d'Alger est supprimé le 22 août. Les colons Européens sont mécontents de ce que beaucoup de terres domaniales aient été abandonnées aux Arabes. L'élément indigène est favorisé dans l'organisation des tribunaux civils musulmans décrétée le 13 déc., des conseils municipaux décrétée le 27. — Au Sénégal, rentrent à Saint-Louis (juin) deux Français retenus longtemps captifs par le souverain de Segou, un lieutenant de vaisseau et un médecin. — La Martinique, la Guadeloupe et la Réunion sont l'objet d'un sénatus-consulte, promulgué le 4 août, qui détend les liens de dépendance envers la métropole, augmente les pouvoirs de leurs conseils généraux; mais les marchandises de France continuent à y entrer en franchise, les colonies pour se faire des recettes ne peuvent frapper de droits que les marchandises étrangères. Le conseil de la Martinique vote (7 sept.) un droit de tonnage, pour les travaux du port de Fort-au-Prince. — En Cochinchine, expéditions 1° d'avril en juillet, pour dégager les abords du fort Tay-Ninh par des Cambodgiens; 2° et plus tard pour protéger le roi de Cambodge allié et tributaire des Français, Nérodon Ier, dont la capitale Ouddong était menacée par Pou-Khom-bô (déc.). — Neuf missionnaires, Français et Espagnols, ayant été massacrés en Corée, le contre-amiral Roze n'obtenant pas réparation (juillet) ne peut qu'enlever une place, Hang-Hoa, voisine de l'embouchure du fleuve qui passe près de la capitale (oct.), qu'on quitte à l'approche de l'hiver. — En Nouvelle-Calédonie, il faut défendre les abords du chef-lieu français Nouméa contre des tribus de cannibales. — A Taïti, à l'ouverture de l'assemblée législative qui ne s'était pas tenue depuis la fin de 1860 (26 mars), le commissaire impérial siége et parle à côté de la reine; en quelques jours sont votées plusieurs lois; Code Napoléon, fondation d'une caisse agricole. — Pertes dans la maison d'Orléans. La reine Marie-Amélie meurt à Claremont près de Londres (24 mars); à ses obsèques beaucoup d'anciens ministres et de serviteurs dévoués de la cause libérale. Le fils aîné du duc d'Aumale, âgé de 21 ans, meurt à Sydney en Australie (24 mai). — Mort, en avril, d'un ancien ministre de Charles X, Guernon-Ranville; en mai, à Lausanne, d'un ancien ministre de la révolution de 1848 Flocon; en octobre, du diplomate Thouvenel, utile dans de grandes fonctions depuis le 2 déc. 1851; en novembre, de M. de Barante, un des vétérans du parti constitutionnel, historien et homme d'état; de Gustave de Beaumont, écrivain philosophe et adversaire de l'esclavage comme son ami Alexis de Tocqueville (avril); de l'artiste, au crayon satirique, Gavarni (nov.).

Grèce. — Toujours même état de désordre intérieur; audace des bandits; vains conseils des trois puissances protectrices; changements fréquents de ministère. La Chambre prorogée en février, l'est encore le 1er novembre à cause des divergences passionnées d'opinions soulevées par l'insurrection crétoise dont on espère un accroissement de territoire. Des milliers de volontaires passent en Crète. Toutes sortes de manifestations en faveur des Crétois, auxquelles s'associe même le roi, malgré la pénurie des finances et la mauvaise organisation de l'armée. Troupes réunies aux confins de l'Epire et de la Thessalie (nov.-déc.). La Turquie demande (26 déc. aux trois puissances protectrices d

rappeler à la Grèce les obligations que les traités lui imposent. La Chambre réunie de nouveau le 22 décembre est plus ardente contre les Turcs que le ministère Bulgaris; le 30 déc. nouveau cabinet, Coumoundouros, de politique agressive.

Haïti. — La nouvelle république des Dominicains est reconnue par le président des Etats-Unis qui étaient restés indifférents quand ils s'étaient séparés de Haïti en 1824. Chute du président Baez (24 avril) à la suite d'un mouvement militaire qui livre le pouvoir, par des élections irrégulières (sept.) au général Cabral. Cabral poursuit les partisans de Baez. Des révoltes contre lui. — Insurrections incessantes contre le président de la république haïtienne Geffrard surtout à l'est. Les rebelles brûlent une partie de la ville de Gonaïves (juill.). Incendies formidables à Port-au-Prince (19 mars et 12 sept.). — Geffrard envoie (oct.-nov.) des troupes soutenir Cabral contre les rebelles Dominicains.

Hollande. — Le cabinet Thorbecke qui datait de janvier 1862 commence à se disloquer par la démission du ministre des finances auquel on reproche quelques abus d'influence électorale; et par le dissentiment entre M. Thorbecke et le ministre des colonies Van den Putte au sujet d'un code pénal aux Indes (janvier). Le nouveau cabinet, sous Van den Putte, ne dure pas. — A Amsterdam mouvement populaire contre la municipalité pendant que sévit le choléra (11 septembre). — La session étant à peine ouverte le 17 septembre, au bout de quinze jours dissolution et élections nouvelles; en novembre, concorde rétablie.

Japon. — Suivant les traités, sont ouverts aux étrangers, sur la base des tarifs actuels, les ports d'Osaka et de Hiégo. Les représentants de la France, le ministre et le commandant de la flotte, sont reçus avec honneur à Yeddo (mars). Convention avec l'Angleterre, la France, les Etats-Unis, les Pays-Bas pour l'établissement d'un nouveau tarif dont la base est un droit fixe de 5 pour cent *ad valorem* sur tous les objets d'importation, et d'entrepôts de douanes, pour la fixation de la valeur réciproque des monnaies, pour la détermination des droits dont les sujets du Japon jouiront à l'étranger (25 juin). — Traité de commerce avec l'Italie (25 août). — Guerre civile entre les Daïmios. Guerre entre le taïcoun et le prince Choishu. Le taïcoun meurt de maladie; son successeur est le prince Sotsbachi (sept.). — Tremblement de terre et incendie à Yokohama (26 nov.).

Italie et Rome. — Une dépêche française du 2 janvier rappelle au nouveau cabinet, à peine constitué par La Marmora, la coexistence des deux souverainetés distinctes, celle du pape réduite aux proportions où elle est aujourd'hui, et celle du roi d'Italie. A Madrid, le projet d'adresse des députés se prononce pour le maintien du pouvoir temporel du Saint-Siége (29 janvier); l'Espagne voudrait une entente entre les puissances catholiques pour le protéger quand les troupes françaises auront quitté Rome; La Marmora se plaint à Madrid de cette ingérence de l'Espagne (5 février); contre-note espagnole du 16. En France, le projet d'adresse du Sénat est presque aussi explicite dans le sens de l'adresse des Cortès d'Espagne, le Corps législatif agite la même question. On travaille à organiser l'armée pontificale pour le moment où manquera la protection directe de la France; à Antibes va se former (par décision impériale du 30 janvier) une légion composée de volontaires français et étrangers, que doit commander le comte d'Argy. — Le plus jeune fils du roi, Oddone, meurt à Gênes (22 janvier). — La nouvelle législation entre en vigueur dans tout le royaume (1er janvier); quelques divergen-

ces d'interprétation, surtout pour le mariage de prêtres qui renoncent à leur caractère sacerdotal. — Le ministère proteste contre les bruits de réduction des intérêts de la dette publique et d'établissement d'impôt sur la rente; il voudrait faire contribuer à l'impôt les revenus de toute nature que donne la terre (exposé du ministre Scialoja, du 22 janvier). Le projet de conférer à la Banque nationale le service de la Trésorerie est enfin voté par le Sénat (1er février). A la Chambre des députés assez longs et vifs débats, à l'occasion d'un vote nécessaire pour l'exercice du budget provisoire (1er février). Le Sénat adopte le projet de supprimer les sous-préfectures (3 mars). — Il vote (25 mars), le projet d'institution du crédit foncier qu'adopteront les députés le 11 juin. Les établissements de crédit se réunissent en congrès pour aviser au moyen de conjurer une crise financière qui est imminente. — L'élection récente de Mazzini à Messine est annulée par les députés (22 mars) à cause des condamnations qui l'ont frappé comme conspirateur. — Actes violents de fanatisme contre des protestants à Barletta (19 mars). — Troubles universitaires à Naples (avril). — Dès le début de mars, entente secrète avec la Prusse pour combattre l'Autriche. A la fin d'avril, comme la guerre est prochaine et qu'on s'y prépare, les discussions parlementaires sont moins ardentes; on vote les projets de finances; l'impôt sur la rente voté par les députés le 17 mai est repoussé par le Sénat le 18 juin; tous les titres de crédit des banques, banque nationale, banques de Naples et de Sicile vont avoir cours forcé; enthousiasme pour la guerre excepté dans le midi; l'épiscopat de la haute Italie s'y montre favorable; Garibaldi, le chef des bataillons de volontaires, dont le nombre grossit incessamment autant à cause du manque de travail que par haine de l'Autriche, aura des députés de l'extrême-gauche à la tête de son état-major. — Une seconde élection de Mazzini (à Forli) est annulée par les députés le 18 juin. — Ils ont voté (9 juin) le principe de la suppression de toutes les corporations religieuses — Ils votent la levée de la classe de 1846 (14 juin). Il y a quatre corps d'armée régulière. — Le lendemain de la déclaration de guerre (18 juin), le 19 le cabinet est remanié : Ricasoli est ministre de l'intérieur et sera d'autant plus influent que La Marmora qui dirige la campagne avec le roi, ministre de nom, n'a plus de portefeuille. Sont ministres : Visconti-Venosta, Cordova et députés tous deux du centre gauche. Le cabinet obtient, par des votes du 22 et du 23 (dernière séance de chaque assemblée) des pouvoirs extraordinaires. La dictature financière est prolongée jusqu'à la fin de la guerre, ainsi que la loi de sûreté générale. Le prince E. de Carignan est régent. — Le 24. combat de Custozza, malheureux pour les Italiens; de même la rencontre navale de Lissa, le 20 juillet. Étant vaincus, il leur est pénible de recevoir, par suite du triomphe de leurs alliés à Sadowa, la Vénétie comme un cadeau de la France ; dans les négociations d'armistice et au delà, ils ne se séparent pas de la Prusse ; la question de Rome est écartée des négociations; ils voudraient le Trentin; l'Autriche sait le défendre et le conserver. — La présence des commissaires Italiens depuis le milieu de juillet prépare dans les villes vénitiennes un plébiscite favorable; les lois italiennes y pénètrent par décret du régent (20 juill.); même la plus récente, qui supprime les corporations religieuses. — L'opinion est très-animée contre le vaincu de Lissa, l'amiral Persano; il sera jugé : une procédure commence. — Le roi se montre depuis le 31 juillet aux provinces vénitiennes. — Par décret du 2 août, un emprunt forcé de 350 millions, effectifs. — Par décret daté de Padoue, amnistie politique (16 août). — La Marmora quitte l'armée et sort du cabinet (17 août);

Cialdini est chef d'état-major; le général Cugia est ministre de la guerre. — Dans les conférences à Vienne pour la paix, l'Italie, que le général Menabrea représente, ne veut prendre à sa charge que la dette spéciale de la Vénétie; elle admet le principe d'une indemnité pécuniaire pour les ouvrages des places fortes qu'elle doit recevoir. — Violente sédition à Palerme (15-23 sept.) où on ne veut ni de la conscription ni de la suppression des corporations religieuses: des réfractaires, des bourbonniens, des séparatistes, surtout des malfaiteurs sont quelques jours maîtres de la ville; les autres villes de Sicile témoignent de leur dévouement à la cause de l'ordre que rétablit par les armes le général Cadorna. — Garibaldi reçoit bon accueil à Florence, le 24. La dissolution de son corps de volontaires décreté le 25 s'opère sans résistance. — Depuis le 11 octobre le Sénat est saisi du jugement de l'amiral Persano; les principaux acteurs de la journée de Lissa entretiennent les journaux de leurs griefs réciproques. — Le traité de Vienne du 3 octobre, ratifié le 14, qui donne à l'Italie la Vénétie toute munie de forteresses, moyennant un plébiscite et 250 millions, s'exécute rapidement; le 16, les troupes italiennes sont à Vérone, le 19 à Venise; le 21, a lieu le vote pour l'incorporation, presque à l'unanimité; elle est décrétée le 4 nov. à Turin où le roi reçoit la députation vénitienne; le 7 il commence par Venise la visite des villes de Vénétie; le 21, il est de retour à Florence. — Par décret du 24 octobre, la Vénétie aura 50 députés à envoyer au parlement italien. — La guerre a coûté 357 millions de francs. — Succès de l'emprunt national des 350 millions, les représentations provinciales en ayant souscrit une bonne partie dès le mois d'octobre et de novembre. Cinq millions de rentes sont émis en secret le 7 nov. dans le but de pourvoir aux premiers payements à faire à l'Autriche (87 millions). — Le Conseil d'Etat fait opposition à la fusion décrétée de la banque nationale et de la banque de Toscane. — En Sicile où les tribunaux militaires sur une centaine de procès, prononcent dix sentences de mort dont trois sont exécutées, l'état de siége est levé à partir du 1er décembre. — Partout le vol à main armée suivi d'assassinat, est fréquent. Même à Venise (1er déc.), faute de pain et de travail une émeute, peu grave. — A Rome, la situation intérieure change peu. Crise monétaire prolongée quoique soient en cours depuis le 18 juin des monnaies nouvelles, qui correspondent aux pièces françaises. Disgrâce signalée du cardinal d'Andrea, comme adhérent à la nouvelle politique italienne (juin). La légion franco-romaine d'Antibes arrive à Cività-Vecchia (15 sept.), et bientôt à Rome le 22, pour servir le pape: il lui préfère les zouaves pontificaux. Dans la crainte de quelque mouvement du parti d'action italien, l'Espagne revient (oct.) sans succès à son projet de ligue des puissances catholiques; l'Autriche ne l'accueille pas. La France renouvelle ses conseils au gouvernement italien (15 octobre), que le pape continue à accuser dans ses allocutions en consistoire, où il condamne tout régime civil conforme aux principes français de 89. La mission du commandeur Mancardi à Paris depuis le 24 octobre pour le règlement de la dette pontificale, qui incombe au gouvernement italien produit la convention du 7 décembre, ratifiée à Florence le 9, qui donne satisfaction au pape sans qu'il ait participé aux négociations. Une circulaire du ministre de l'intérieur Ricasoli (15 nov.), qui demande partout à la fois de l'activité et de la conciliation invite à reprendre leurs siéges tous les évêques, non-seulement ceux qui avaient été éloignés par le gouvernement, mais ceux qui s'étaient retirés à Rome ou ailleurs. Répondant à des évêques (26 nov.), il promet à l'Église une entière liberté, comme aux Etats-Unis. Pour négo-

cier sur la question des siéges supprimés ou vacants, il envoie à Rome (8 déc.), le conseiller d'Etat Tonello. Mais en même temps, depuis le 6, le domaine royal prend possession de tous les biens ecclésiastiques pour en effectuer la conversion en rentes sur l'Etat. — Le 12 décembre, le drapeau pontifical remplace partout le drapeau français, par l'exécution de la convention de septembre 1864: le pape a environ 12 000 hommes de troupes, en partie étrangers. — Le 15, le roi ouvre le Parlement où siégent les députés de la Vénétie, la plupart modérés. M. Mari est réélu président des députés; M. Crispi de l'extrême gauche a eu 68 voix, Mazzini 13. Le 22 est voté l'exercice provisoire pour le 1er trimestre de 1867. — Lignes de chemins de fer ouvertes: de Rome à Foligno, 167 kil, (4 janvier); de Rovigo à Ferrare, ce qui met Venise en communication avec Florence (7 déc.); de Florence au lac Trasimène et à Foligno (déc.); le 23 déc. premier train direct de Florence à Naples. On va de Messine à Catane. — Le canal Cavour, de Chivasso par Verceil et Novare au Tésin près de Turbigo, long de 85 kil., qui a coûté 45 millions, est inauguré par le prince Eugène (12 avril). — La malle des Indes passe pour la première fois à Bari (1er février). — Mort du sénateur Massimo d'Azeglio, homme d'État, publiciste, romancier, artiste (15 janvier); du député Brofferio, orateur, écrivain, poëte, ami particulier du roi (mai); de Farini, qui avait administré au nom du roi l'Emilie et Naples (10 août); de l'ancien ministre Cassinis, par suicide (18 déc.). — Violence du choléra à Naples (août); il est porté par les troupes à Palerme (sept.).

Portugal. — Une convention postale avec la France, contenant enfin des tarifs modérés, conclue le 24 décembre 1865, après le vote des chambres, est en vigueur le 1er sept. — Mort (14 nov.) en Allemagne de D. Miguel, régent en 1827, usurpateur en 1828, dont la carrière finit en 1834; il laisse plusieurs filles et un fils âgé de treize ans.

Russie. — La russification de la Pologne et des huit provinces occidentales est continuée par tous les moyens, sous prétexte de doter également toutes les provinces des mêmes bienfaits d'éducation et d'administration régulière. Fondation, en Pologne, de gymnases et d'écoles normales destinés aux Polonais, aux Russes, aux Grecs-Unis, aux Allemands, aux Lithuaniens, et d'écoles d'externes de jeunes filles où l'on enseignera concurremment les langues et l'histoire de la Russie et de la Pologne (rescrit de janvier), et où tous les cultes auront aussi leur enseignement. Facilités données aux fonctionnaires civils et militaires d'origine russe, employés depuis 1863 dans les huit provinces occidentales, et à tout Moscovite pour y acquérir ou prendre à ferme les domaines libres et les biens confisqués (30 janvier; 9 mars; 22 et 28 août); une caisse de prêts, constituée à ce sujet, reçoit des avances du gouvernement. Milutine, très-ardent contre la propriété polonaise, est nommé secrétaire d'État pour les affaires de Pologne. Plusieurs lycées polonais sont constitués en lycées russes (avril). L'alphabet russe est substitué à l'alphabet polonais même pour l'impression des grammaires polonaises; dans les facultés, les examens devront être passés en langue russe; dans les hautes écoles, l'allemand même prime la langue polonaise, et dans toute école locale de Pologne les divers patois sont admis de préférence à la langue nationale. Toutes les affaires publiques en Pologne doivent être traitées en langue russe. — Les persécutions du clergé catholique en Pologne, après quelques paroles vives du Pape, décident le ministre russe à Rome, le baron de Meyendorff, à rompre toute relation diplomatique (février); il quitte Rome (mars). On

supprime ceux des cinquante-trois couvents catholiques de Pologne qui n'ont pas le nombre voulu de religieux (sept.) Des ecclésiastiques grecs-unis sont persécutés dans le diocèse de Chelm. Le Pape (allocution en consistoire secret, le 26 octobre), qui récapitule et réprouve tout ce que souffre le clergé catholique, condamne cependant toute rébellion et toute participation de membres du clergé à la résistance politique. L'empereur déclare (déc.) que, par suite de la rupture des relations diplomatiques avec Rome, il n'est plus lié par les conventions concernant les affaires du culte catholique. — Un gentilhomme russe, D. Karakozow, âgé de 25 ans, ayant, à Saint-Pétersbourg, attenté à la vie du czar (14 avril), mais sans le blesser, longue enquête confiée au général Mourawieff avec le désir d'y impliquer des Polonais. On lui trouve beaucoup de complices, appartenant à des sectes socialistes russes. Le prince Paul Gagarin préside la cour suprême, dont la sentence de mort contre le coupable est exécutée le 15 septembre. Un médecin russe, Nelsutin ou Ischutine, condamné à mort comme fondateur d'une société communiste (10 oct.), a sa peine commuée le 16. Des 34 autres prévenus beaucoup sont condamnés aux travaux forcés dans des forteresses ou à l'exil en Sibérie. Un seul est Polonais. — En Sibérie, 721 Polonais sur 1200, employés à des travaux de route près du lac Baïkal, tentent une révolte armée qui dure quinze jours depuis le 25 juin ; elle n'est complétement réprimée que le 25 juillet ; 34 d'entre eux sont tués, les autres repris. Des 7 condamnés à mort, 4 sont fusillés. — Pour le recrutement annuel on demande en Pologne (6 août), non-seulement 4 hommes sur 1000, mais en plus 1 et demi pour l'arriéré des années où le recrutement n'a pas eu lieu ; il s'opérera du 15 octobre au 17 novembre. — Mouvement imprévu des Circassiens, enlevant, dans la nuit du 27 août, Soukoum-Kalé. — Guerre heureuse contre l'émir de Bokhara, sous prétexte de la détention d'un envoyé russe (mars-juin); par la perte de Khodjend, la Boukharie est séparée du Kokand. A la paix, les Russes évacuent Tachkend, ville bokharienne de 60 000 âmes, qui appartenait auparavant aux Kokands ; mais une partie des habitants y prêtent serment comme sujets russes (29 sept.). La Russie a sa province du Turkestan. — Par le service de télégraphie et de poste, établi jusqu'à Kiakhta, agence télélégraphique jusqu'à Pékin. — Pour mettre l'armée et la flotte au complet, est décrété (1er nov.) un recrutement dans tout l'Empire, qui prendra 4 hommes sur 1000, du 25 janvier au 15 février 1867. — Le général comte de Berg est remplacé, comme lieutenant de l'empereur en Pologne, par le comte de Heyden (oct.) ; Kaufmann, comme gouverneur des provinces occidentales (Vilna, Kowno, Grodno, etc.), par Baranoff, gouverneur de Livonie, d'Esthonie et de Courlande. Mort du général Mourawieff Karsky (4 nov.). — Célébration (9 nov.) du mariage du grand-duc héritier avec la princesse danoise Dagmar, qui avait dû épouser son frère aîné, mort il y a un an. A cette occasion, quelques remises de peines politiques et d'impôts arriérés ; le titre de feld-maréchal est conféré au comte de Berg.— Abolition (nov.) de servitudes, surtaxes et monopoles féodaux qui dans 450 villes du royaume de Pologne empêchaient des bourgeois et cultivateurs d'acquérir des propriétés foncières. — D'après trois ukases du 31 décembre, le royaume de Pologne ne forme plus, dans l'administration générale des postes de l'Empire, qu'un arrondissement postal dit de l'Ouest; il aura sa direction des finances dépendant étroitement du ministère central ; son administration des provinces et districts est rendue plus russe encore.

La Prusse laisse la Russie anéantir complétement la Pologne, comme la Russie l'a laissée dépouiller le Danemark et chasser l'Autriche de l'Allemagne. L'une et l'autre accusent, en secret, l'Autriche qui a installé en Galicie un gouverneur polonais et qui combat, dans ce pays polonais, l'influence de la race et de la religion russe. — Avertissements à plusieurs journaux, surtout à la *Gazette de Moscou*, qui même est suspendue deux mois pour intempérance de zèle (ses rédacteurs sont des conseillers d'État, Katkof et P. Léontief) et au *Wiest*. — Un nouveau code pénal conserve la peine des verges et des fers. — Chemin de fer de Varsovie à Siedlce (9 oct.) Cérémonie religieuse pour l'installation de l'éclairage au gaz, à Moscou, au Kremlin (27 déc.).

Suède et Norwége. — En Suède, le traité de commerce avec la France n'est adopté par l'ordre du clergé qu'après des débats très-vifs, et en joignant une clause de blâme (février). — En Norwége, le storthing rejette (62 voix contre 48), la proposition de la commission de constitution, qui avait pour objet d'accorder au roi le droit de nommer vice-roi, en ce royaume, l'héritier de la couronne ou son fils dès qu'ils auraient l'âge de majorité fixé par la loi.

Suisse. — Du projet de révision de la constitution fédérale, adopté par l'Assemblée fédérale, la majorité des cantons, votant séparément, n'adopte que les articles concernant l'égalité de tous les cultes et la liberté de conscience (15-18 janvier). — A Berne, le grand conseil vote contre une demande de subside pour un projet de chemin de fer par le Saint-Gothard (24 janvier). — A Soleure, 3000 catholiques protestent contre une mesure d'intolérance de l'évêché (février). — A Genève et à Carouge, centre du radicalisme génevois, scènes violentes pour les élections au grand conseil du canton (11 nov.); les indépendants ou conservateurs en sont victimes. Un projet qui doit modifier la constitution cantonale, adopté par le grand conseil, n'a pas la majorité des votes du peuple, par l'opposition des indépendants. — Emprunt de 12 millions pour renouveler l'armement des troupes fédérales (nov.). Le conseil fédéral est réélu par l'Assemblée fédérale, sauf un membre démissionnaire.

Turquie et Grèce. — Révolte des Maronites dans le district d'Edhen au sud-est de Tripoli, avec Joseph Karam (janvier-mars). Le gouverneur chrétien du Liban Daoud-Pacha recevant des renforts considérables de Beyrouth, a de la peine à les réduire. Jos. Karam qui échappe entretient l'agitation. Il s'adresse en vain au gouverneur Turc de Damas en haine de Daoud-Pacha; et au corps des consuls Européens (déc.). Il séjournera pendant quelque temps en Algérie. — En Tunisie, arrestation et emprisonnement (février) du chef de la dernière révolte Aly-ben-Ghodahem; les impôts arriérés sont réclamés à main armée (août). — Le vice-roi d'Egypte obtient du sultan l'hérédité directe pour son fils (mai); il institue le régime constitutionnel; il ouvre le 25 décembre, le conseil de représentation nationale. Le 19 mars, le sultan a ratifié la dernière convention du vice-roi avec la compagnie du canal de Suez. Le bassin de radoub en avant de Suez est inauguré (11 oct.). Il enverra beaucoup de troupes contre les rebelles de l'île de Candie qu'il convoite. — En Roumanie, opposition contre le gouvernement du prince Couza, manifestée par le sénat (4 février); le 8, démission du cabinet; le 14 suppression du journal la *Sentinelle*; dans la nuit du 22 au 23, plein succès d'un mouvement militaire dirigé par le journaliste C. A. Rosetti contre le prince Couza; on le force à abdiquer, on le laisse s'en-

fuir ; quelques arrestations, pas d'effusion de sang. La majorité, dans les chambres et dans la population, veut l'union et l'autonomie des principautés avec un gouvernement constitutionnel. Elles proclament tout d'abord un prince étranger, le jeune comte de Flandre. Les puissances signataires du traité de Paris en 1858, dont les représentants se réunissent en conférence à Paris depuis le 10 mars, sont, sauf la Russie, pour le maintien de l'union, mais contre l'idée d'un prince étranger. Un mouvement séparatiste tenté à Jassy par des Bulgares, Arméniens et Russes ne réussit pas (15 avril); des troupes purement Moldaves suffisent à le réprimer. La candidature du prince Charles de Hohenzollern, âgé de 27 ans, capitaine à la suite d'un régiment prussien, improvisée on ne sait d'où, réunit presque l'unanimité dans les deux principautés du 14 au 19 avril. Les chambres qui avaient été dissoutes par la lieutenance provisoire le 30 mars, réunies le 11 mai, le 13 sanctionnent cette élection. Le 22, le prince Charles est à Bukarest. La conférence de Paris désapprouve, mais laisse faire; elle n'autorise pas une intervention armée des Turcs qui paraît imminente. Un des membres de la lieutenance provisoire, Lascar Catardji, est président du nouveau cabinet. Violences exercées contre des israélites à Bukarest (30 juin). La nouvelle constitution, votée le 12 juillet, reçoit le serment du prince. C'est sous le ministère de Jean Ghika qu'est votée la nouvelle loi électorale. Le prince qui parcourt les Principautés, après les négociations heureuses du prince Stirbey à Constantinople, va lui-même (24 oct.) y recevoir de la main du sultan l'acte de reconnaissance. Le consul général russe lui fait bon accueil à son retour le 6 nov. Le 27, à l'ouverture des chambres, son message prononcé en langue française constate l'adhésion de toutes les puissances. Le 17 décembre est signée une convention relative à la navigation du Pruth avec l'Autriche et la Russie. — Agitation en Bulgarie, en vue d'une séparation. — La Porte concède aux Montenegrins des terrains de pacage contestés depuis 1859 (27 oct.). — En Crète, dès le mois de mars, révolte des populations des montagnes au nord de la Canée à cause de l'exagération des taxes et des droits de douane. Beaucoup de comités se forment dans toute la région de l'ouest, pour organiser la protestation et la résistance ; un comité central adresse, le 26 mai, au sultan, une supplique des Hellènes, réclamant non-seulement contre l'énormité des impôts, mais contre l'iniquité des tribunaux turcs, l'inégalité des cultes, la violation de la liberté individuelle et des élections municipales. La réponse vizirienne, datée du 23 juillet seulement, est connue des Hellènes le 1er août (19 juillet, style grec); le comité central y réplique le lendemain; et une adresse aux consuls Européens, rédigée par l'assemblée générale des Crétois siégeant à Prosneron, canton d'Apocorona, annonce qu'ils vont prendre les armes; ils arborent les couleurs de la Grèce dont ils voudraient devenir citoyens et des trois puissances protectrices. Un décret daté de Sphakia, le 2 sept. (21 août, style grec) proclame l'union à la Grèce. Dans toute la Grèce, comités d'assistance, agitation pour l'annexion, offre du commandement au général Kalergis qui est né Crétois : le roi ne lui permet pas d'accepter; mais il ne contient pas le mouvement. Les insurgés reçoivent des armes et munitions par Syra. Chio, Chypre, l'Epire sont frémissantes. Le gouvernement concentre des troupes, en grande partie Egyptiennes; le commandant Egyptien, Sahim-Pacha, est en désaccord avec le gouverneur-général de l'île Ismail-Pacha. Mission de conciliation, impuissante, de Mustapha Pacha, ancien gouverneur de Candie, envoyé de Constantinople le 8 septembre.

C'est lui qui va diriger la guerre. Les ministres de France et d'Angleterre plus que celui de Russie appuyent à Athènes l'envoyé Ottoman; l'ambassadeur de France à Constantinople, le marquis de Moustier, qui devient ministre des affaires étrangères, contient, combat les sympathies des Grecs. La lutte armée, depuis septembre, est presque quotidienne; journées sanglantes et indécises, d'abord près des hauteurs qui dominent la Canée. Dans le district de Réthymne, plus à l'est, quelques dispositions à une transaction. Des milliers de familles hellènes sur des vaisseaux russes ou anglais, émigrent dans les îles grecques, ou en Grèce, et y trouvent à peine leur subsistance. Beaucoup, en attendant l'embarquement, souffrent cruellement de la faim et du froid. On se bat beaucoup dans la province d'Apocorona, près de celle de Sphakia dont les montagnes seules restent aux rebelles; ils ont pour refuge aussi les montagnes, plus centrales, de Psiloriti. Un colonel de l'armée grecque Coroneos vient les commander: des volontaires garibaldiens se joignent à eux; Zimbrakaki est un des principaux chefs Crétois. Affaires sanglantes autour des couvents 1° de Carisi près de Vafé, province d'Apocorona (24 oct.). 2° d'Arcadi, près de Rethymo (21 nov.). Lutte sans espoir pour les Hellènes crétois, la France et l'Angleterre n'étant pas favorables à leur émancipation. Le vapeur grec, le *Panhellenion*, qui force le blocus établi par les Turcs, en est à son septième voyage le 15 décembre pour ravitailler les rebelles. — A Constantinople l'*Etoile de l'Orient*, journal trop favorable aux Candiotes, est suspendu pour un mois. — Entente entre les gouvernements de France et de Russie pour la restauration de la coupole du Saint-Sépulcre. — Pénurie du trésor ottoman. Pour la dette étrangère même, le payement du semestre de juillet est différé. — Depuis juin Fuad-Pacha est remplacé dans la charge de grand-visir par Mehemet-Ruchdi-Pacha.

Questions internationales. — La conférence sanitaire internationale, qui fonctionne à Constantinople, présente un programme de mesures préventives, pour empêcher les pèlerins qui se rendent de la Mecque à Médine, de retourner par mer dans leurs pays respectifs, dans le cas où le choléra se serait déclaré parmi eux. — Le choléra venu de l'Asie turque, sévit, au milieu de l'année, dans tout le centre et le nord de l'Europe, jusques et y compris la Hollande, la Belgique, la France, l'Angleterre. Il atteint les Etats-Unis et les Antilles. — Peste bovine, violente dans tout le centre de l'Europe, de la Hollande à la Suisse. — Eruption volcanique à Santorin, et dans les îlots voisins (sept). Légers mouvements de tremblement de terre en France (14 sept.). — Débordements de fleuves, inondations en France, aux Etats-Unis (sept.-oct.). — Code international des signaux maritimes, œuvre d'une commission anglo-française, bientôt adopté par les autres nations. — Télégraphe sous-marin enfin établi sûrement de l'Irlande à Terre-Neuve (27 juillet); un message arrive de Paris à New-York en huit heures (15 août). Le câble atlantique de 1865 est repêché par le *Great-Estern* (fin août). Il y a ainsi deux lignes de télégraphe transatlantique depuis le milieu de sept. — A Genève, s'ouvre le 3 septembre le congrès des délégués de l'Internationale des travailleurs élus par 160 000 ouvriers. La plupart sont d'Angleterre, de France, de Suisse; il y en a peu de l'Allemagne et de l'Italie. Y marquent Malon, Varlin, Murat et Albert Richard, venu de Lyon. Il s'agit surtout d'organiser des grèves immenses dans tous les pays à la fois pour la même industrie. On y proclame la guerre au capital; on se déclare contre le travail des femmes, faisant concurrence aux hommes dans les manufactures.

1867.

Allemagne et Prusse. — Les délégués des Etats qui doivent former la Confédération du nord, siégent en conférence à Berlin (janvier et février) pour jeter les bases des institutions fédérales nouvelles selon les propositions que leur a soumises le cabinet prussien le 15 décembre 1866. La Prusse tient surtout à ce que la Constitution fixe l'effectif de l'armée fédérale sur le pied de paix à tant pour cent de la population de 1867 (art. 56), qui ne pourra être modifié que tous les dix ans, et un budget militaire normal y correspondant, art. 58, autant de fois 225 thalers que comporte l'effectif de paix. Le Parlement fédéral projeté n'aurait ainsi de vote décisif ni dans la question militaire ni dans celle du budget. Mécontentement des libéraux de toute nuance. Le projet de Constitution est voté le 8 février par les délégués. — Pendant cette conférence des délégués, siége le parlement prussien. Opposition assez vive dans les deux Chambres (janvier) au projet de loi concernant l'augmentation du nombre des députés de ce Parlement par suite des annexions, la Constitution prussienne devant être mise en vigueur le 1er octobre dans les pays annexés; le gouvernement ne veut pas être obligé d'augmenter d'autant la Chambre des Seigneurs, les personnages les plus considérables des pays annexés étant encore favorables aux souverains ou Etats dépossédés. Plaintes portées vainement à la Chambre des députés pour l'incarcération d'un négociant de Hanovre qui aurait fomenté en décembre une agitation hostile à la Prusse; pour les contributions énormes de guerre levées en 1866 sur Francfort; pour le régime tout prussien que subit le Schleswig-nord; pour les entraves mises dans le grand-duché de Posen au développement de l'élément national et à la liberté du commerce. Les Chambres votent : 1° Le traité passé par le gouvernement avec le prince de Thurn et Taxis, qui cède ses droits et son matériel de poste pour 3 millions de thalers au lieu de 13 qu'il demandait d'abord; 2° un emprunt de 24 millions de thalers pour construction de chemins de fer; 3° l'abolition du monopole du sel sur lequel sera mis un impôt de 2 thalers par quintal; 4° une loi sur les associations d'industrie et d'exploitation. Dans cette session fermée avec solennité par le roi le 9 février, ont été augmentés les traitements des employés inférieurs et des instituteurs; la Chambre des Seigneurs a refusé le 1er février toute indemnité pour les membres prussiens du Parlement du nord; et, le 4, a restreint la liberté des comptes rendus des délibérations de ce Parlement. — Les élections au Parlement fédéral sont fixées (janvier) pour toute la monarchie prussienne au 12 février; le radical Jean Jacobi, plusieurs libéraux, Waldeck, Unruh, Hoverbeck, Virchow renoncent à se présenter. Le gouvernement aura ses candidats officiels, agréables. Le comité central pour les élections avise à garantir une indemnité aux libéraux qui seraient élus. — Dans les Etats au sud du Mein, les discussions des Chambres de Darmstadt et de Munich (janvier) font ressortir la nécessité de l'union militaire intime avec la Prusse plutôt qu'une confédération distincte du sud qui inclinerait forcément ou vers la France ou vers l'Autriche, et le désir cependant de conserver une sorte d'autonomie. Du 3 au 5 février, conférence à Stuttgard des délégués des quatre Etats du sud pour s'entendre sur la réorganisation de l'armée selon le système prussien qui a fait ses preuves. Un projet conforme est présenté, le 12, aux députés de Munich : ce projet admet des engagés volontaires pour un an, comme en a la Prusse depuis le 3 septembre 1814. — D'après le projet de Constitution fédérale arrêté le 9 février par les délégués, il y a 22 Etats qui forment

une Confédération perpétuelle du nord; le Parlement fédéral ou Reichstag se compose de 296 députés. Il y a un conseil fédéral rappelant le plenum de l'ancienne Confédération de 1814; il comprend 43 voix, dont la Prusse a 17. Les 21 Etats confèrent à la Prusse tous les pouvoirs de la présidence et pour le Reichstag et pour le conseil fédéral. Dans le Reichstag, 60 députés seulement ne sont pas des provinces prussiennes, soit anciennes soit nouvellement annexées. Ils sont fournis par les 6 244 000 habitants des 21 Etats. Le royaume de Saxe, en raison de sa population (2 343 000 habitants) a 23 députés; Meklembourg-Schwerin en a 5; Hesse-Darsmstadt pour la partie de sa population située au nord du Mein en a 3; Saxe-Weimar, Oldenbourg, Brunswick en ont chacun 3; Hambourg est la seule des trois villes hanséatiques qui en ait 3 aussi; etc. La législation fédérale, exercée par les deux assemblées, a un domaine fort étendu qui laisse bien peu de droits aux Chambres de chaque Etat. D'après l'article 11, la présidence (la couronne de Prusse) nomme le chancelier fédéral, qui préside le conseil fédéral, et a la direction des affaires. La période législative du Reichstag est de 3 ans, l'élection est faite par le suffrage universel et direct (art. 21); aucun de ses membres ne peut à une époque quelconque être poursuivi judiciairement ou disciplinairement pour ses votes ou ses paroles prononcées dans l'exercice de ses fonctions (art. 28). Le roi de Prusse, chef de guerre fédérale, nomme les membres des comités permanents du conseil fédéral : 1° pour l'armée de terre et les forteresses; 2° pour la marine. L'organisation et la législation militaire prussienne doivent s'étendre à toute la Confédération. Les douanes, certaines contributions communes, les postes et télégraphes fourniront des recettes fédérales en dehors de ce que les Etats payeront pour l'armée fédérale d'après l'article 58 et pour la marine d'après l'article 50. Un dernier article, 71, stipule que les rapports de la Confédération avec les Etats du sud seront réglés, après l'établissement de la Constitution de la Confédération du sud, par des traités particuliers qui devront être soumis au Reichstag. — Une convention particulière lie étroitement l'armée Saxonne au chef de guerre fédérale (7 février); le 19, le roi de Prusse va visiter à Dresde le roi de Saxe. — Des conventions de la fin de février mettent à la disposition exclusive de la Prusse les contingents d'Anhalt, de Lippe-Detmold, comme déjà elle dispose de ceux de Waldeck et des petits Etats de la Thuringe. — Aux élections du 12 février pour le Reichstag, l'élément conservateur ou ministériel qui domine sur les vieux-libéraux, les libéraux, les cléricaux, s'accuse surtout dans la province de Prusse et les provinces rhénanes; presque partout, hors des grandes villes sont nommés de riches propriétaires; plusieurs membres de la Chambre des Seigneurs sont élus; aucune des six circonscriptions de Berlin ne veut des ministres et généraux de la dernière guerre qui leur étaient proposés; on leur préfère six libéraux, le juif Lasker assesseur, Fr. Dunker, Waldeck, Schultze-Delitsch, etc.; d'Unruh passe à Magdebourg, Michaelis à Stettin, Twesten à Dantzig; les ministres Bismark et de Roon, les généraux de 1866 et le prince Frédéric-Charles sont élus; le gouvernement n'a pas la majorité dans les provinces annexées; dans le Hanovre il ne passe que 8 annexionnistes libéraux dont Bennigsen à côté d'un ancien ministre hanovrien le baron de Münchhausen; Francfort nomme le baron Charles Meyer de Rotschild, indépendant; Braun est un des libéraux nommés à Wiesbaden; le parti danois dans le Schleswig-nord qu'on force à voter envoie MM. Ahlmann et Krugger. En Saxe, 13 sur 23 des élus sont conservateurs anti-prussiens, particularistes. — Le duc Ernest de Saxe-

Cobourg dans une réunion de libéraux du futur Reichstag, le 21 à Gotha, leur recommande l'acceptation en bloc du projet de constitution fédérale. — La session du Reichstag du nord à Berlin, qui a à discuter et à voter la Constitution fédérale dure du 24 février au 17 avril. Elle est ouverte avec grande solemnité par le roi en personne qu'entourent plusieurs princes allemands, et tous les délégués fédéraux ayant Bismark à leur tête. « Depuis des siècles, on n'a pas vu autour d'un souverain allemand une telle assemblée; elle doit fonder l'unité, la liberté et la puissance de l'Allemagne. » Le roi demande que l'entente qui vient de s'établir entre les gouvernements sur le projet actuel de constitution ne soit pas compromise par les modifications qu'y apporterait le Reichstag. « Nous tendrons la main à nos frères de l'Allemagne du sud... » Chacun des Etats, outre le gouvernement prussien représenté par tous ses ministres et par le conseiller privé Savigny, peut avoir son commissaire auprès du Reichstag pour concourir à établir les rapports qui existent entre les assemblées fédérales et les gouvernements. Dès la première séance, on adopte le règlement de la Chambre des députés prussienne. La fraction libérale et nationale, qui comprend 53 membres, se constitue sous la présidence du hanovrien Bennigsen, le président du Nationalverein. Les Polonais, les catholiques et les radicaux peuvent grouper 75 voix. Aux conservateurs de la droite et au centre se joindront souvent des particularistes conservateurs Saxons et Hanovriens. Le bureau est élu pour quatre semaines: sont nommés le 2 mars et seront réélus le 30 mars, à la présidence Simson l'ancien président de l'Assemblée nationale de Francfort en 1848, à la vice-présidence le duc d'Ujest et Bennigsen. Pas d'exposé de motifs du projet de Constitution : ils sont, dit Bismark, dans l'histoire des six dernières années; pas d'examen préalable par une commission; on discute tout de suite, publiquement; deux lectures sont nécessaires pour chaque article. Le ministre Bismark insiste bien souvent et longuement et avec une grande énergie, et non sans âpreté railleuse à l'égard des particularistes parlementaires qui ont fait échouer les tentatives d'union de Francfort et d'Erfurth; sur la nécessité de fonder vite l'Etat allemand en cherchant quelles concessions les Etats particuliers doivent faire à l'ensemble si celui-ci veut être viable. Les libéraux avancés, Twesten, Waldeck, Dunker combattent l'idée d'un budget normal de guerre, qui annulera le rôle du Parlement; la réforme militaire, dit Bismark le 13 mars, à laquelle la Prusse doit son armée victorieuse n'aurait pas été réalisée si personne n'avait eu le courage de gouverner en dépit du vote de la Chambre de 1862. Le 18, où on discute spécialement l'article 1er du projet concernant le territoire fédéral, il dissipe les rêves des Polonais de Posen, qui revendiquent leur nationalité particulière, rejette les protestations des députés du Schlesvig-nord en faveur duquel l'Autriche seule, d'après lui, pourrait invoquer la clause vague de Nikolsbourg, nie toute pensée de menace contre l'indépendance de la Hollande convoitée, disait-on, par la Prusse; et pour répondre aux unitaires, qui craignent que le Luxembourg n'échappe à l'Allemagne et ne devienne Français, et que les Etats du sud ne contractent alliance avec l'étranger, révèle les traités d'alliance offensive et défensive signés secrètement en août 1866, qui les engagent envers la Prusse. Dès le lendemain ces traités sont publiés, à Berlin, à Munich, à Stuttgard. — Rejet, le 19, d'amendements Schrader et Braun tendant à garantir les libertés fondamentales du peuple, et notamment la liberté de la presse et le droit de réunion. Le principe d'un ministère fédéral responsable n'a que 86 voix contre 177. Bismark

ne veut pas, au côté du chancelier fédéral (fonctions qu'il remplira), un conseil des ministres même prussiens qui partageraient avec lui la responsabilité de la direction des affaires fédérales. Il avait adhéré à un projet d'amendement, non suivi d'effet, qui fixait la durée du Reichstag à 6 ans au lieu de 3 qui sont votés. Le principe d'indemnités et de frais de voyage pour les députés, est voté sous forme d'amendement à l'article 29 (nouvel article 32) (30 mars). — L'interpellation Bennigsen (1er av.) au sujet de la question du Luxembourg révélant une crise très-grave de politique extérieure, on presse la délibération et le vote de la suite des articles. Le chef de l'état-major général, de Moltke, le 3, fait maintenir la durée du service actif à 3 ans qu'on voulait réduire à 2. Le 5, on adopte malgré le ministre de la guerre, de Roon, l'amendement Forkenbeck à l'article 56, pour que la présence sous les drapeaux en temps de paix soit de 1 pour cent de la population de 1867 jusqu'au 31 décembre 1871 et non pas pendant 10 ans; au delà du 31 décembre 1871 la législation fédérale décidera des contingents de paix. — La discussion en première lecture est achevée le 8. — La seconde lecture dure deux jours. Elle est reprise le 15 par un discours de Bismark qui, s'étant concerté, dit-il, avec les commissaires fédéraux, répudie, du projet amendé, surtout les amendements concernant les institutions militaires et le droit d'indemnité pour les députés. Une proposition de MM. Carlowitz et Bockum-Dolffs, pour qu'on vote sans changement le projet amendé, soutenue par M. de Reichensperger réclamant le maintien à tout prix de la liberté du parlement et du droit budgétaire, combattue par Bismark, est rejetée. Acharnement sur l'article 32 nouveau, concernant les indemnités; la droite espère, en les refusant, supprimer du Reichstag les prolétaires, l'élément démocratique; le ministre de l'intérieur prussien, commissaire fédéral, comte d'Eulenbourg, obtient le rétablissement de l'ancien article qui les refuse (178 contre 90). Le 16, pour l'organisation militaire on vote, malgré Bismark, un amendement du duc d'Ujest qui, après l'échéance de la période transitoire de cinq ans, finissant au 31 décembre 1871, maintient l'effectif de paix actuel jusqu'à la promulgation d'une loi fédérale, mais qui propose de fixer alors le budget de l'armée sur la base de l'organisation existante par une loi de l'Etat. — Le 16 avril, l'ensemble du projet de Constitution est voté par 230 voix contre 53 fournies par l'extrême gauche, les Polonais et les particularistes. Un des Polonais, Kantak, est rappelé à l'ordre pour sa protestation contre « l'acte de violence qui les a incorporés dans la Confédération du nord. » Les gouvernements fédéraux, le 17, adhèrent au projet. — Le pavillon adopté pour la marine fédérale sera noir, blanc et rouge. — Clôture solennelle du Reichstag, le 17, par le roi. Dans son discours, on applaudit surtout les espérances qu'il donne d'un rapprochement plus intime avec les États du sud et du maintien de la paix (avec la France). — Les parlements de chaque Etat auront à sanctionner cette Constitution votée par le Reichstag. — Pendant cette session, une note du ministre de la guerre de Roon établit que, la population de la Confédération du nord étant d'à peu près 30 millions d'âmes, l'effectif de paix fixé par l'article 56 à 1 pour cent de la population sera d'environ 300 000 hommes; l'armée fédérale formera 13 corps d'armée y compris le corps formé par la garde prussienne. Les troupes du royaume de Saxe forment le 12e corps. La division de Hesse-Darmstadt, par convention du 7 avril, est réunie au 11e corps d'armée fédérale, qui a Cassel pour siége de commandement. — Le 11, alliance offensive et défensive de la Hesse et de la Prusse. — L'union nationale de la patrie commune est l'objet de manifestations en Bavière,

dans le Wurtemberg pendant le différend de la Prusse avec la France au sujet du Luxembourg ; en Wurtemberg retraite de deux ministres, ceux de la justice et de la guerre qui y étaient moins favorables. A Carlsruhe, des membres du comité permanent des Chambres demandent l'accession à la Confédération. — La nouvelle constitution municipale donnée par le roi à Francfort-sur-le-Mein (25 mars) lui laisse moins de libertés que n'en ont beaucoup de villes de la monarchie. — La session du Parlement prussien dont l'objet est surtout de sanctionner la Constitution fédérale, soumise là aussi à deux lectures à 28 jours de distance, dure du 29 avril au 24 juin. Le bureau est composé, par élection, de Forkenbeck comme président, de Havenhagen et du comte Eulenbourg comme vice-présidents : le rapporteur nommé, Twesten, se prononce pour l'adoption comme les orateurs du parti national libéral : opposition vive de Jacobi, au nom des droits du peuple; amendements inutilement présentés par Bockum-Dolffs, Waldeck, Virchow, Hoverbeck. Les députés ajournent (vote du 9 mai) à la session législative ordinaire la reddition des comptes par le ministre des finances pour le crédit de 60 millions de thalers et l'emprunt de 30 millions de thalers autorisés par l'acte du 22 septembre 1866. Il est beaucoup question du Hanovre, d'une part à cause de la nomination d'un magistrat de rang supérieur hanovrien dans les anciennes provinces, de l'autre à cause de conspirations supposées avec la France en cas de guerre. — La convention du 11 mai conclue à Londres ayant mis fin à la question du Luxembourg, le pied de paix de l'armée prussienne sans les contingents fédéraux, est de 253 000 hommes. Le prince royal, le roi et Bismark viennent à Paris pour l'Exposition (juin); ils reçoivent le czar à Postdam. — La Constitution fédérale est promulguée le 24 juin. — Les parlements des autres États confédérés l'acceptent de même sans opposition; et approuvent diverses conventions militaires avec la Prusse. — A Darmstadt, on est moins ardent pour l'entrée du grand-duché tout entier dans la Confédération du nord. — Une conférence douanière à Berlin (3-4 juin) des chefs de cabinet des quatre Etats du sud avec les ministres prussiens décide que ces Etats prendront part à un parlement douanier commun au nord et au sud en vue d'établir une législation douanière et commerciale commune. — A Berlin, le 26 juin, la cour suprême casse l'arrêt de la cour d'appel de cette ville qui avait acquitté le député Twesten, et celui de la cour d'appel d'Insterbourg qui avait acquitté le député Frentzel, poursuivis au sujet de discours prononcés au sein de la Chambre en mai 1866. — Une ordonnance du roi de Prusse datée des eaux d'Ems (Nassau) nomme le ministre Bismark chancelier fédéral (14 juillet); une autre, du 26, institue un Bulletin des lois de la Confédération. Un bureau de chancellerie fédérale est organisé sous la présidence de M. Delbrück, directeur de section au ministère du commerce prussien. — Visitant ses provinces nouvelles de Nassau, Francfort, Hesse-Cassel (juillet-sept.), le roi met sur le compte de la fatalité historique tout ce qui est arrivé en 1866. Il s'empresse d'y tout transformer par ordonnances avant que leurs députés siégent dans la Chambre. Francfort-sur-le-Mein n'a plus le préciput dont elle jouissait aux dépens des autres membres du Zollverein, ni la loterie, supprimée également à Osnabruck et à Hanovre, mais pas à Berlin ; elle est frustrée dans la séparation projetée de la fortune de la ville d'avec la fortune de l'ancien Etat libre. Hesse-Cassel est menacé aussi de l'annexion de son Trésor de l'Etat au Trésor prussien. L'ex-reine de Hanovre quitte enfin ce pays (juillet) : la *Gazette de Hanovre*, qui y était l'organe du parti féodal et du clergé luthérien, cesse de paraître

(1er août). Un très-riche seigneur prussien y vient occuper le poste de gouverneur suprême, et ouvre les États provinciaux le 21 septembre. Des hommes, dits de confiance, préparent (juillet) la nouvelle organisation intérieure de Hesse-Cassel et celle des duchés de l'Elbe, érigés en deux régences. — Un traité du 18 juillet livre à la Prusse pour dix ans toute l'administration dans la principauté de Waldeck. Nouvelles conventions militaires de la Prusse avec les gouvernements Thuringiens et avec le Brunswick (août); avec Hambourg comme avec Brême. — Après la nouvelle conférence douanière commune aux gouvernements des Etats du nord et du sud, ouverte à Berlin le 26 juin, un traité du 8 juillet établit la continuation et pose les bases de la reconstitution du Zollverein. — Le conseil fédéral ouvert le 15 août par le chancelier Bismark que suppléera quelquefois dans la présidence le saxon de Friesen, reçoit les traités de douane conclus avec les Etats du sud, et des projets de loi concernant les postes, l'indigénat, les consulats, la nationalité des navires marchands, les poids et mesures, le budget fédéral. — L'accession au Zollverein est votée à Lubeck, rejetée encore à Hambourg (sept.). — Une réunion de membres du parti progressiste appartenant aux quatre États du sud, tenue à Augsbourg (4 et 5 août) tend à pousser les gouvernements vers la Prusse pour réagir contre les tentatives de division qui pourraient venir de l'Autriche ou de la France. — L'entrevue de François-Joseph et de Napoléon III à Salsbourg (18-23 août) donne lieu précisément à des soupçons de ce genre, dont bientôt ils se disculpent par voie diplomatique : ils n'en sont pas moins l'objet d'une rude dépêche prussienne du 7 sept. publiée le 18. — Les partisans d'une patrie commune se défient du projet annoncé par Frœbel le 22 août de relier les Etats du sud autour du plus grand, la Bavière, pour maintenir leur indépendance, au moyen d'un journal nouveau la *Presse de l'Allemagne du Sud*, qui paraîtrait à Munich. On annonce en septembre que la Confédération du nord avec l'armée active, les réserves, la landwehr peut avoir plus de 800 mille hommes, et plus d'un million avec les forces du sud. — Dans les Chambres du grand-duché de Bade (sept.), bien peu protestent contre l'unité qui serait acquise par le sacrifice de la liberté; surtout MM. Maurice, Mohl et Lindau. — Le roi de Prusse visite la plupart des cours allemandes. — Après de nouvelles élections par application de la constitution fédérale votée dans le Reichstag, clos le 17 avril, session du Reichstag, du 10 sept. au 26 octobre, en même temps que continue à siéger le conseil fédéral composé des délégués des gouvernements confédérés qui élabore les projets de loi, et qui présente aussitôt le projet de budget fédéral. Un Hanovrien est le rapporteur du projet d'adresse concerté par quatre des fractions de la Chambre; elle est adoptée par 157 voix contre 58. On adopte la suppression du monopole du sel, et la suppression de l'obligation des passe-ports dans les Etats de la Confédération. On approuve les réductions de la contribution matriculaire fixée par tête de soldat, lesquelles résultent des récentes conventions militaires de la Prusse avec plusieurs de ses confédérés, sans qu'une loi particulière soit jugée nécessaire pour sanctionner au préalable lesdites conventions. Les traités douaniers du 8 juillet avec les Etats du sud, qui modifient en plusieurs points les dispositions de la Constitution fédérale, ce qui pourrait demander une révision de la Constitution, sont simplement l'objet d'un vote où les 2/3 des voix sont exigibles; il n'y a en première lecture, le 8 octobre, que 2 voix contre. — On vote en première lecture, le 8 oct., la suppression de la limitation du taux de l'intérêt, et celle de la contrainte par corps pour dettes; le 14, la suppression des

restrictions mises au droit de coalition des travailleurs. Vive discussion, le 18 et 19, sur la loi concernant le service militaire fédéral, que deux Saxons, Liebknecht et Bebel, répudient comme l'instrument du despotisme ; Bismark, de Roon, de Moltke montrent la nécessité que le gouvernement puisse, en toute liberté et sous sa propre responsabilité, sans faire éclat par un appel au Reichstag, rappeler sous les drapeaux les hommes de la réserve en congé « pour les renforts nécessaires. » Vote de beaucoup de lois d'affaires, sur les postes fédérales, et sur une convention de poste avec les Etats du sud, sur les consulats fédéraux, sur la liberté de domicile, etc. Les conventions militaires avec les petits Etats confédérés sont approuvées le 22 octobre; les traités douaniers avec les Etats du sud, le 26, après un discours du chancelier Bismark qui ne nie pas qu'il y ait connexité entre ces traités et les traités d'alliance militaire d'août 1866. — Ce même jour, 26 octobre, le roi clôt la session du Reichstag; le 28, il ajourne à quatre semaines le conseil fédéral. Dans cet intervalle il sanctionne les lois sorties de leurs délibérations. — Parmi les Chambres du sud, celles de Bade sont unanimes pour les traités avec la Prusse; ce sont celles du Wurtemberg, qui sanctionnent le plus à regret les traités douaniers, par lesquels le sud est lié à la Prusse. — La Bavière se débat en vain aussi pour conserver à l'égard des droits de douane un veto dont elle jouissait autrefois et que la Prusse tient à se réserver; le chef de cabinet à Munich, le prince de Hohenlohe, voudrait des Etats-Unis Allemands; les traités d'alliance militaire sont votés dans les chambres des deux Etats en même temps que les traités douaniers (du 30 oct. au 4 nov.). — Une dépêche du ministre américain en Prusse, Bancroft (1er nov.) croit trouver des analogies entre l'Allemagne actuelle et les Etats-Unis. — Ratification de tous les traités douaniers, en commun, à la chancellerie fédérale le 7 nov. — Le 15, les duchés de l'Elbe entrent dans le Zollverein. — Le 23, protocoles définitifs des traités de poste, conclus : 1° entre la Confédération du nord, le Luxembourg et les Etats allemands du sud ; 2° entre la Confédération du nord et les Etats allemands du sud, d'une part, l'Autriche de l'autre. Le conseil fédéral les approuve le 6 déc.; le 27, échange des ratifications, pour la mise en vigueur le 1er janvier. — Quand la France écrit à toutes les puissances qui ont des sujets catholiques (9 nov.) en vue de la conférence européenne, qui aurait à régler les rapports du Saint-Siége et de l'Italie, le roi de Saxe renvoie l'invitation à la chancellerie fédérale; la Hesse-Darmstadt qui ne l'imite pas est tancée par une note prussienne, le 24 nov. — A l'égard du député prussien Twesten, le tribunal criminel de première instance de Berlin suivant la voie que la cour suprême lui a tracée le 26 juin, le condamne à deux ans de prison pour son discours du 20 mai 1865 où il aurait « calomnié » le ministre de la justice (11 nov.). Une ordonnance royale du 14, le suspend de ses fonctions de conseiller au tribunal. — Le 15 novembre, le roi ouvre la première session du nouveau parlement prussien comprenant, par des élections générales faites le 30 oct. et le 6 nov., 80 députés des provinces annexées, qui la plupart appartiennent au parti national. Le discours royal insiste sur le but pacifique du mouvement allemand reconnu et apprécié par toutes les puissances de l'Europe, et sur ses relations amicales avec leurs gouvernements. L'élection (20 nov.) fait président des députés de Forkenbeck, vice-présidents Kœller un conservateur et de Bennigsen. Le vote du 27, sur une proposition Lasker, interprète l'article 84 de la Constitution prussienne dans le sens de la liberté de la parole parlementaire, si peu respectée en

MM. Twesten et Frentzel depuis 1865. Le 29, Twesten, dans la commission du budget, traite d'abus de confiance le prélèvement qui a été fait pour indemniser les princes dépossédés sur les 60 millions de l'emprunt de guerre voté en 1866; irritation de Bismark; la commission donne satisfaction au ministre. Le 2 décembre la proposition Lasker a encore la majorité en seconde lecture (188 contre 174. Par suite, démission du ministre de la justice, le comte de Lippe. Il est remplacé par le président de la cour d'appel de Berlin, un roturier, M. Leonhardt, qui sera ministre longtemps aussi. — Les députés du parti danois Schleswig-nord, Kürger et Ahlman, ne voulant prêter serment que sous réserve, sont exclus définitivement par un vote de la Chambre le 7 déc. Les traités d'indemnités conclus par le gouvernement avec les princes dépossédés sont débattus; un amendement de Bennigsen, toujours ardent contre l'ancienne dynastie de Hanovre, porte qu'elles ne seront payées qu'avec une autorisation de la Chambre. L'extrême gauche seule (12 déc.) se refuse à l'augmentation de 1 million de thalers demandée pour la liste civile. Le 14, Virchow se plaint de ce que les nouvelles provinces, dont la Chambre a à voter le budget, aient été organisées par des ordonnances et non par une loi. Le payement de la dette des duchés de l'Elbe, que le gouvernement a à sa charge, est subordonné, par un vote du 21, à l'accomplissement des engagements contractés par le Danemark. Projet d'emprunt de 40 millions de thalers pour des chemins de fer à construire en Hanovre, en Hesse dans la province de Prusse. Le 9, est votée une proposition Bennigsen pour qu'on transporte du budget de la Prusse au budget fédéral le chapitre des dépenses concernant le ministère des affaires étrangères de la monarchie; la proposition, pour établir encore mieux l'unité absolue de l'Allemagne du nord, demandait aussi la suppression des représentants de la Prusse auprès de ses confédérés. — Le 10, le conseil fédéral approuve la suppression des consulats prussiens d'Égypte, de Bosnie, de Smyrne, de Beyrouth, de Moscou, où ont été créés des consulats fédéraux.— A la fin de décembre et au commencement de janvier 1868, les ministres plénipotentiaires de la Prusse présentent leurs lettres de créance auprès de tous les gouvernements de l'Union comme ministres de la Confédération du nord.—Les quatre Etats du sud ont encore une conférence militaire à Munich (4-7 déc.) pour se mettre au pas de l'organisation prussienne et fédérale; Bade a déjà voté (nov.) sa nouvelle loi militaire; Bavière et Wurtemberg votent la leur en décembre. A Stuttgard, le ministre Warnbuhler déclare aux députés que la Chambre sera dissoute si elle prononce l'entrée du royaume dans la Confédération du nord (12 déc.). — Le parti démocratique socialiste des ouvriers allemands, dans une assemblée générale à Berlin (nov.) sous la présidence de M. de Schweitzer, député au Reichstag, se déclare favorable à la Confédération du nord comme pouvant acheminer à l'État unitaire libre dont ils attendent leur complète émancipation politique et sociale; il fait appel aux partisans de Schultze-Delitsch le fondateur des Banques du peuple comme à ceux de Lassalle. La loi présentée par le gouvernement qui règle les sociétés coopératives à capital variable est un peu différente du projet de M. Schultze-Delitsch. — En Bavière et dans le grand-duché de Bade, lutte entre l'épiscopat et le gouvernement soutenu par le parti libéral des Chambres, sur la surveillance et la réforme des écoles (oct.-déc.). A Carlsruhe est prise en considération (6 nov.), une motion en faveur du mariage civil obligatoire. — Mort du peintre prussien Pierre de Cornelius (mars), des philologues Boechk et Fr. Bopp, du savant juriste Mittermaier; de l'inventeur du fusil à ai-

guille Nicolas de Dreyse (9 déc.); du directeur et fermier des jeux de Bade Benazet.

Amérique du Sud et Brésil. — Le président de la Confédération colombienne, Mosquera, en conflit avec le congrès fédéral de Bogota, en guerre avec plusieurs généraux ou présidents des divers États, est arrêté (23 mai), retenu prisonnier, mis en accusation par le conseil législatif, exilé pour quatre ans. Le pouvoir exécutif est exercé par un des vice-présidents du congrès, le général Acosta qui l'a renversé. — Même sort du président Prado, au Pérou, après une longue crise d'agitation et de guerre civile (mai-déc.). La mort d'un de ses compétiteurs, le général Castilla, n'empêche pas sa chute; défait, il est forcé d'abdiquer. Le Pérou et le Chili souffrent de l'état de guerre prolongé, quoiqu'il n'y ait plus d'actes marquants d'hostilité avec l'Espagne. — La guerre contre le Paraguay est ralentie notamment par les troubles civils de la Confédération argentine (janvier-février) s'étendant jusqu'à Buenos-Ayres où on résiste au gouvernement du général Mitre, par ceux de Montevideo (juillet), et par les conflits d'intérêts commerciaux entre les trois confédérés. Très-peu de progrès, quelqu'effort qu'ils fassent, surtout les Brésiliens, soit pour s'avancer par la province de bas Matto-Grosso où ils ont trente-trois jours de marche pénible et de combats (avril-mai), soit pour tourner, au nord-ouest de la forteresse d'Humaïta, les positions de Lopez avec le concours de l'escadre : c'est de ce côté qu'ont lieu des luttes acharnées (sept.-nov.), aux passes de Curupaïti, à Tuyu-Cué, à Pilar, à Tujé. — Au Brésil, heureux effets du décret qui offre la liberté aux esclaves qui prendront les armes pour la défense de la patrie contre le Paraguay; projet pour abolir l'esclavage progressivement jusqu'à l'an 1900 où il n'y aurait plus d'esclaves; règlement (juillet) pour la navigation commerciale, déclarée libre sur le fleuve des Amazones.

Angleterre. — A Londres (25 janvier), plus de quarante personnes sont noyées par la rupture de la glace sur la rivière de Regent's Park. — Le discours de la reine ouvrant la session (5 février) fait espérer que les fenians ne troubleront plus l'Irlande et l'Angleterre, et qu'on pourra ne plus suspendre l'acte d'*habeas corpus*. Mais dès le 11 à Chester 1 500 fénians venus par les trains de Manchester, Liverpool, Halifax, tentent d'enlever un fort; et, le 13, au sud-ouest de l'Irlande, dans le comté de Kerry mouvement d'insurrection auquel concourent des fenians venus d'Amérique. Du 21 au 25 les deux chambres votent de nouveau la suspension de l'*habeas Corpus* en Irlande. — Le 27, les Communes votent un bill d'après lequel les catholiques sont aptes aux fonctions de lord-lieutenant et lord-chancelier d'Irlande. — Le cabinet conservateur Derby-Disraeli présente aux Communes, le 11 février, des résolutions préliminaires d'un projet de réforme électorale, seulement pour l'Angleterre et le pays de Galles, qui conserve les priviléges de l'éducation et de la propriété, mais donne pour bases au droit de suffrage l'impôt et la résidence plutôt que le loyer lui-même, et tient compte de la population pour un remaniement de districts électoraux et une révision des franchises des bourgs : on espère, par des concessions, couper court à des réclamations plus radicales. — Le 5 mars quelques-uns des ministres, plus tories que leurs collègues, trouvant déjà excessives les modifications projetées se retirent; c'est ainsi qu'entrent dans le cabinet sir Northcote, secrétaire d'État pour les Indes, le duc de Buckingham aux colonies, Corry premier lord de l'amirauté, le duc de Richmond, président du *board of trade*. Ce

même jour, le député Lowe exprime la crainte que la démocratie à laquelle les conservateurs eux-mêmes se proposent de conduire l'Angleterre, n'aboutisse à l'anarchie. Il est dans toute cette discussion un des adversaires les plus éloquents du projet de bill, non au même titre que le démocrate Bright. — Le mouvement fenian est très-ardent autour de Limerick, même de Dublin : le peuple réclame pour lui-même la possession du sol avec un gouvernement républicain. — Le projet de bill électoral subit bien des remaniements dans le cours de la discussion, soit en comité, soit en lecture publique. Le cabinet s'y prête pour arriver à une solution ; il renonce notamment à son projet de doubles votes : il se résigne à un amendement (de MM. Gladstone et Ayrton) voté à 81 voix de majorité (2 mai en comité) qui réduit de deux ans à un an la durée de résidence nécessaire pour obtenir le droit de vote. Un amendement Gladstone demandant que la loi n'exige pas le payement personnel de la taxe municipale du loyer et qu'elle accorde le droit de suffrage à toute personne occupant une maison d'une valeur imposable de 5 liv. st. (125 fr.), combattu vivement par le ministre Disraeli est rejeté (13 avril). La ligue de réforme et l'association des ouvriers entretiennent l'agitation par des meetings très-nombreux et des harangues des principaux réformistes dont plusieurs sont membres des Communes, George Potter, Baines, Forster, Stanfeld, O'Donoghues, le lieutenant-colonel Dickson, Bright, notamment à Birmingham le 21 avril, à Leeds le 23, à Londres le 26, et le 6 mai. A la suite de ce dernier, qui a lieu dans le parc royal d'Hyde-Park, démission du secrétaire d'Etat de l'intérieur, Walpole ; M. Hardy le remplace le 10 mai. Le ministre Disraeli accepte ou subit tous les amendements qui concordent avec les principes qu'il a posés comme bases du droit électoral, le domicile et le payement personnel des impôts. Seront autorisés à payer eux-mêmes les taxes, les *compound householders*, ceux qui louent des logements dont les propriétaires se chargeaient de payer les taxes municipales, sauf à s'en faire ensuite rembourser le montant. Le 20 mai, un amendement de Stuart Mill demandant le droit électoral pour les femmes, n'a que 73 voix. — Un vote du 30 prive de leur droit de représentation quatre bourgs pour indignité et corruption dans l'usage du droit électoral. On discute beaucoup sur le nombre de représentants à attribuer aux bourgs en raison de la population ; il n'y aura qu'un député pour les bourgs ayant moins de 10 000 âmes, d'après un amendement Laing, voté le 31 mai à une majorité de 127 voix contre le ministère. Le droit de voter non en personne mais par l'envoi de billets électoraux que proposait le ministère, est rejeté le 21 juin. Une proposition additionnelle, votée le 2 juillet, donne un troisième député à trois grands centres de population industrielle et commerciale, Liverpool, Manchester, Birmingham. Les résolutions récentes sur les actes de violence accomplis par des membres des Trade's unions, appartenant à l'association des couteliers, à Sheffield, font rejeter une demande analogue présentée pour Sheffield et pour Leeds. La proposition de M. Lowe, doctrinaire conservateur, ayant pour objet de ménager aux minorités une représentation équitable, puisque, dans le cas d'une élection triple, les électeurs pourraient donner leurs trois voix à un seul candidat, défendue habilement par lui, appuyée par MM. Stuart Mill, Fawcett, Grey, Cranbourne, combattue par l'orateur démocrate Bright et le ministre Disraeli, est rejetée (5 juillet) par 314 voix contre 173. Le 10 est achevée la discussion en seconde lecture ; la troisième lecture a lieu le 16. — Le bill, dans la discussion de la cham-

bre des Lords (26 juillet-6 août), subit quelques modifications; on vote le 29 et le 30 juillet des amendements Cairns, l'un qui élève de 10 à 15 liv. st. le taux du loyer qu'il faut payer pour avoir le droit de suffrage, l'autre favorable à la représentation des minorités; et le 2 août un amendement Salisbury pour autoriser les bulletins électoraux : trois questions que les Communes avaient résolues négativement. La presse réformiste fait mauvais accueil à ces votes. Un nouveau vote des lords (6 août) annule le premier. — Retournant à la chambre des Communes le projet est modifié encore; les Communes par leur vote du 9, donnent un droit de représentation aux minorités. Ce droit est l'objet d'un second vote approbatif des lords le 13. — La loi électorale reçoit le 15, la sanction de la reine. Le Parlement est prorogé le 21 août. — Les Communes, le 11 juillet, en comité, ont été d'avis d'étendre à d'autres villes qu'à Sheffield l'enquête ordonnée le 5 avril par le Parlement faite sur es actes d'intimidation terribles et sanguinaires que les membres du Trade's union commettent envers les affiliés eux-mêmes. Grève persistante des ouvriers tailleurs; rigueurs qu'ils exercent contre ceux qui veulent travailler; seize condamnations à ce sujet (août) : mais les condamnés sont renvoyés sous caution. — Meetings à Londres, à Manchester, préparés par l'association des classes ouvrières pour aviser à des candidatures d'ouvriers au Parlement (oct.). — La sentence de mort prononcée contre le fenian Burke, convaincu de haute trahison en Irlande, qui devait avoir lieu le 28 mai, par suite de manifestations irrésistibles de l'opinion publique et de démarches de membres du Parlement, a été commuée enfin le jour même fixé pour l'exécution. — La nécessité d'une réforme fondamentale en Irlande, où l'église protestante établie pèse avec d'immenses revenus et de grands priviléges sur la majorité de la population qui est catholique, est démontrée par lord Russell à la Chambre des lords le 25 juin; il obtient seulement qu'on nomme une commission d'enquête. Dans une lettre du 31 août, il voudrait en outre le redressement d'antres griefs, en ce qui concerne les rapports du propriétaire et du locataire irlandais. En vue de conserver l'indépendance et la pureté de l'église catholique en Irlande, un meeting d'archevêques et d'évêques à Dublin déclare qu'on n'acceptera aucune dotation dont feraient les frais les anciens biens de l'église, que le clergé protestant s'est attribués, ni aucun secours de l'Etat. — Nouvelle crise causée par les fenians. Le 18 septembre à Manchester des irlandais armés délivrent deux prisonniers fenians et tuent un policeman; des cinq coupables condamnés à mort le 31 octobre, trois sont pendus le 23 novembre en dépit de toutes les manifestations qui ont lieu à Manchester, Liverpool, Birmingham, Londres même. Depuis, en novembre et décembre, dans plusieurs villes d'Angleterre et d'Irlande, des processions funèbres, suivant l'exemple qui a été donné par 5 000 irlandais à New-York (États-Unis); des meurtres, des incendies, des actes de vandalisme de toute sorte, accomplis ou tentés par des fenians. Ils sont encouragés par l'association fraternelle des fenians d'Amérique. — Autre cause d'agitation (juin-nov.); l'irlandais Murphy, agent de l'union électorale protestante de Londres, déclame dans de nombreux meetings, excite le peuple à se ruer sur les monuments du culte catholique; sur plusieurs points, notamment à Birmingham, conflits sanglants entre les catholiques et les protestants. — Malaise et troubles causés par la cherté des vivres à Exeter et a Belfast (nov.); grande détresse à Londres. Baisse des revenus publics dans le dernier trimestre de l'année.— Le discours de la

reine qui ouvre la session le 19 novembre promet une répression vigoureuse et prompte des attentats des fenians. Lord Russell propose à la Chambre haute (2 déc.) l'extension de l'enseignement des classes ouvrières, la reconnaissance du droit à l'instruction et sans différence de culte, la création d'un ministère de l'instruction publique : motion rejetée. On y vote les subsides nécessaires pour la guerre rendue inévitable avec le souverain de l'Abyssinie Théodoros, qui, malgré l'état de révolte où sont ses peuples, n'a pas tenu compte du nouveau message comminatoire du gouvernement (avril) réclamant la mise en liberté des sujets britanniques. Les deux millions de livres st. seront fournis par l'excédant du budget des recettes (200 000 liv. st.) et par un impôt additionnel de 1 penny sur l'income-tax. Sir Robert Napier est désigné pour commander l'expédition. Préparatifs difficiles ; il faudrait un nombre considérable de coolies ou muletiers de Bombay pour effectuer les transports des munitions et des vivres. Les nouvelles viendront par Senaffe, point de la côte d'Abyssinie où les Anglais ont le télégraphe. Le colonel Merewethe explore la région qui d'Attégerat mène à Antalo, chef-lieu de la province d'Enderta, et une des principales villes du Tigré. Menacé d'invasion, Théodoros, quoique cruel, ne tue pas ses captifs. — Les amis et défenseurs du missionnaire des noirs de la Jamaïque, Gordon, exécuté après jugement d'un conseil de guerre pendant la révolte en 1866, poursuivent pour meutre le gouverneur M. Eyre, le général Nelson, le président du conseil de guerre et un de ses assesseurs; acquittement de M. Eyre, dans son comité à Drayton (fin mars) ; verdict de non lieu à l'égard des autres. Le comité de la Jamaïque renouvellera en vain l'accusation. — La fédération (avril) des colonies du bassin et du golfe du Saint-Laurent, sous le nom de Canadie, haut et bas Canada, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, qui vont former le *Dominion*, avec un parlement commum et des assemblées provinciales est l'objet des votes des Chambres de Londres (février). Elles garantissent l'emprunt pour la ligne rejetée du chemin de fer de Québec à Halifax (avril). La Nouvelle-Écosse est hostile à cette union. Inauguration du chemin du grand tronc américain qui passe à Québec (juillet). — Le vice-roi d'Egypte et le Sultan passent de France en Angleterre (juillet). — Mort de l'historien de l'époque de la Révolution Française et de l'Empire, Archibal Alison (mai), du physicien Faraday, un des derniers élèves de Humphrey Davy (août) ; du statuaire Baily, du paysagiste écossais Mac-Culloch.

Autriche et Hongrie. — En vue d'arriver à un arrangement de la question hongroise et à la constitution de l'ensemble de la monarchie, le ministre comte Belcredi a l'idée de clore la période de six ans des Diètes et du Reichsrath pour toutes les provinces non hongroises et d'appeler ces diètes à nommer les membres d'un Reichsrath extraordinaire, sans que la Diète hongroise soit ajournée : de là la patente du 2 janvier qui convoque les Diètes pour le 11 février et le Reichsrath extraordinaire pour le 25. Presque en même temps (janv.) est publié un projet de réorganisation militaire, qui aura besoin de la délibération constitutionnelle, mais qu'une ordonnance rend immédiatement applicable à toute la monarchie : d'après ce projet qui modifie la loi de recrutement de 1858, tout citoyen peut être requis pour le service de 18 à 45 ans; on appartient à l'armée depuis l'âge de 20 ans pendant 12 ans, 6 ans dans la ligne, les autres dans la première ou la deuxième réserve. — Mauvais accueil fait au projet militaire et à la patente du 2 janvier comme ne tenant

pas compte de la charte de février 1861. Tous les partis, allemands, fédéralistes, slaves s'agitent; imposante manifestation de vingt anciens députés libéraux réunis à Vienne, tous du parti allemand et attachés aux garanties constitutionnelles; mouvement slave à Prague. A Pesth aussi, le parti Deak proteste contre le projet militaire, le droit de régler ce qui se rapporte à l'armée étant une condition vitale de la Constitution hongroise; l'empereur reçoit, le 23 janvier, à Vienne une adresse des magnats et des députés. — Comme les négociations continuent entre le gouvernement et le parti constitutionnel de Hongrie, qui travaille patriotiquement au rétablissement de la concorde et à l'union entre les diverses parties de la monarchie, Beust, remplaçant Belcredi comme président du conseil (2 février), fait abandonner l'idée d'un Reichsrath extraordinaire; promet un ministère hongrois responsable dont le président est déjà désigné, le comte Jules Andrassy, avec M. de Lonyay aux finances, le comte Festetics, le baron Joseph Eotvos, etc., tous députés ou chefs de comitats. Les Diètes ouvertes le 18 février reçoivent avis de ces changements, accueillis le même jour avec enthousiasme à Pesth, où le cabinet hongrois s'empresse de présenter des projets de loi aux chambres (28 février) sur les impôts, le contingent militaire, les municipalités, la presse. Les condamnations politiques en Hongrie sont remises par l'empereur. Opposition violente, d'une part de la Bohême qui veut être autonome comme la Hongrie, et dont la Diète est dissoute le 26; de l'autre, de la Croatie, qui réclame comme en 1861 pour elle-même les droits du royaume tri-unitaire. L'esprit fédéraliste domine en Moravie, en Carniole; en Gallicie on se prête aux élections pour le Reichsrath ordinaire constitutionnel. Il doit s'ouvrir à Vienne le 20 mai. L'empereur va à Bude (Ofen) recevoir le serment de ses ministres hongrois, le 14 mars. Des Tchèques, des Serbes, des Dalmates portent à Moscou, à propos d'une exposition ethnographique, leurs hommages à Alexandre II comme chef de la race Slave. — Deux jours avant l'ouverture du Reichsrath, l'empereur nomme président de la chambre des Seigneurs le prince Charles d'Auersperg, de celle des députés un avocat libéral de Brünn, le Dr Giskra. Le discours de l'empereur du 22 mai, montre la nécessité, après les lourdes épreuves qui ont frappé la monarchie, d'un accord sincère avec la Hongrie pour rétablir sûrement les institutions constitutionnelles. Les adresses des deux chambres déplorent le décret rendu sans leur assentiment, sur la réorganisation de l'armée; les députés demandent qu'on règle le droit d'association et la liberté de la presse, et qu'on revise le concordat. — A Pesth, les députés adoptent le projet de loi concernant les affaires qui sont communes à la Hongrie et à l'empire d'Autriche (29 mai). François-Joseph vient enfin y recevoir, après 19 ans de règne, selon les traditions nationales, la couronne de roi (8 juin); les Hongrois font un accueil très-chaleureux à leur roi, à leur reine, et au ministre de Beust. La monarchie Transleithane comprend tous les territoires qui relevaient autrefois de la couronne de Hongrie. Désormais les deux ministères de la guerre et des affaires étrangères seront communs à l'Autriche et à la Hongrie : la dette courante sera partagée entre elles; liberté de la presse en Hongrie sans restriction. — Le 29, de Beust reçoit le titre de chancelier de l'empire. — Le Reichsrath de Vienne est saisi de projets de loi : 1° sur l'armée; 2° sur la responsabilité ministérielle; 3° sur les modifications à apporter à la constitution de février 1861. Le jury est promis pour les procès de presse. La question de la liberté des cultes est soulevée par un député de Vienne, M. Mühlfeld. Les deux chambres

adoptent la loi relative aux délégations qui seront désignées par elles pour entrer en relation avec des délégations des chambres hongroises et délibérer des affaires communes (juillet). A la fin de juillet les séances sont ajournées jusque en octobre. — Dès le 30 juin l'empereur a su la mort violente de son frère Maximilien fusillé à Queretero le 19. — Aux entrevues de Salzbourg entre Napoléon III et François-Joseph (18-23 août) assistent le chancelier de Beust, le chef du cabinet hongrois Andrassy, quelques autres ministres les uns de l'Autriche, les autres de la Hongrie, l'ambassadeur de Vienne à Paris, l'ambassadeur de Paris à Vienne : la Prusse et la Russie croient à un concert intime de la France et de la monarchie Austro-Hongroise pour obtenir à l'égard du Schlesvig et des Etats du sud de l'Allemagne l'exécution stricte du traité de Prague de 1866, aussi bien que celle du traité de 1856, dont les Russes voudraient être affranchis. L'empereur voit le roi de Bavière près de Munich le 14 septembre. De Beust parcourt plusieurs provinces de l'Autriche : il visite même, le 19, son ancien souverain le roi de Saxe. Une circulaire de M. de Beust sur les entrevues de Salzbourg en réduit à rien les effets politiques. — En Hongrie, L. Kossuth est élu par acclamation député de la ville de Waitzen (1er août). Le général Türr, à Pesth, le 15 sept., reçu avec éclat, parle dans le sens de la conciliation. — A Vienne le Reichsrath élabore un projet de loi fondamentale, concernant les droits généraux des citoyens, droits civils et religieux, pour tous les pays qui y sont ou y doivent être représentés; on voudrait l'abolition du concordat de 1854, surtout pour que le mariage civil fût indépendant de la confession religieuse; et une loi d'Etat qui embrasse le pouvoir exécutif, le pouvoir judiciaire, l'institution d'un tribunal de qui releveront les ministres responsables, la création de tribunaux d'Empire, la réforme du droit civil. Votes successifs dans les commissions ou comités et en assemblée générale. Une pétition de 25 évêques et archevêques, dont le primat Rauscher, pour le maintien du Concordat surtout au sujet du mariage, irrite l'opinion; elle est renvoyée par l'empereur aux ministres responsables. Incident concernant la fille d'un juif de Gallicie, qui rappelle l'affaire du jeune juif Mortara à Rome; porté à la tribune des députés le 16 et le 17 octobre. Le 17 octobre, ils adoptent en troisième lecture la loi fondamentale constitutionnelle, qui revise la constitution de février 1861. — Une proposition supplémentaire, introduite par le parti centralisateur allemand, en élargissant la compétence du Reichsrath pour les affaires déclarées communes à toutes les parties de la monarchie, enlève aux diètes des attributions qui sont bien de leur domaine, par exemple l'organisation de l'instruction publique même primaire. De là, de vifs froissements en Gallicie. Les 46 voix de l'opposition viennent surtout des Polonais, des Tyroliens, des Slovènes et des Dalmates. Le 23, les députés adoptent un projet de loi provisoire sur le mariage : l'acte matrimonial serait indépendant de toute réglementation ecclésiastique. Le 20, ils votent une loi criminelle plus libérale et une loi sur les écoles. La loi sur les tribunaux d'Empire, votée par les députés, a été amendée par la chambre des seigneurs (début de nov.) en ce sens qu'ils seront composés mi-partie des membres des deux chambres. — Du 22 oct. au 4 nov., l'empereur, après une très-courte entrevue avec le roi de Prusse à la gare d'Oos (grand-duché de Bade), vient par Strasbourg et Nancy, à Paris. Le chancelier de Beust, qui l'accompagne ainsi que le ministre Andrassy pousse jusqu'à Londres (2 nov.). L'empereur retourne par Carlsruhe, Stuttgard, Munich (5-6 nov.). — Le 12 nov. les députés commencent la discussion générale

du projet de loi concernant les délégations des deux chambres, qui doivent traiter avec les délégations des chambres hongroises des affaires communes. D'après l'initiative des Hongrois qui y feront une place à l'élément croate, les diverses nationalités de la monarchie cisleithane doivent y être représentées. Vote dans ce sens équitable proposé par le gouvernement, à la majorité de plus des 2/3, le 20. On décide, le 21, que cette loi sur les délégations entrera en vigueur en même temps que la loi fondamentale d'Etat. A la chambre des seigneurs, où l'empereur nomme 21 membres nouveaux, 18 à vie, 3 à titre héréditaire, dans la discussion du projet de révision de la constitution, M. de Schmerling (29 nov.) demande de nouvelles restrictions au pouvoir des diètes provinciales; il est combattu par le rapporteur prince Antoine d'Auersperg et par le chancelier de Beust. Le cardinal Rauscher, tout aussi vainement, élève des objections contre le droit du Reichsrath de voter annuellement les impôts. Cette chambre modifie peu les projets divers votés par les députés auxquels ils retournent pour revenir encore à la chambre des seigneurs, qui adopte en dernière lecture et à l'unanimité la loi constitutionnelle le 13 déc. — A Pesth, le président du conseil est accueilli par des bravos, quand il présente aux députés (25 nov.) un projet de loi pour l'admissibilité des juifs à l'exercice des droits civils et politiques; ce projet sera voté le 20 déc. Les députés discutent depuis le 4 décembre la loi concernant la quote-part contributive de la Hongrie dans le partage de la dette générale de l'empire. Le vote est enlevé, le 7, par une brillante et patriotique improvisation du ministre de l'instruction publique, baron Eotvos. — Ce même projet est discuté par les députés à Vienne, le 11 et le 12 déc. : M. Herbst parle en faveur des intérêts des créanciers de l'Etat. Le ministre des finances, baron de Beke, se félicite de la transaction projetée, à la suite de laquelle chaque partie de la monarchie aura son ministre spécial des finances. Il constate l'élévation du cours des valeurs, et l'augmentation des recettes sur l'année précédente. Mais on est toujours au régime du papier-monnaie. Le budget des pays cisleithans pour 1868 sera en déficit de 53 millions de florins : 248 millions de florins de dépenses, 195 de recettes. On discute l'ensemble de la dette publique concurremment dans les assemblées de Pesth et de Vienne, 13 et 14 décembre, avec le même esprit de pleine lumière et de conciliation. A Vienne, un ordre du jour motivé de M. Berger fait écarter un projet de résolution additionnelle contraire à cet esprit d'accord, en même temps qu'à Pesth un long discours de M. Deak fait ressortir la nécessité politique de participer à la dette publique (14 déc.). La loi sur la convention commerciale et douanière avec la Hongrie est votée à Vienne, le 14, à Pesth le 19. Le 19, à la chambre des seigneurs, devant la commission confessionnelle le cardinal Rauscher combat longuement les projets de loi sur le mariage et sur la séparation des écoles votés par la chambre des députés. Le 20, cette chambre adopte la loi sur la dette publique celle sur la répartition des charges entre les deux monarchies, et le traité de douane et de commerce austro-hongrois. Le 21, à Vienne, le ministre des finances retire le projet de loi relatif à la vente de domaines de l'Etat jusqu'à concurrence de 15 millions de florins, que ne goûte pas la commission du budget. Le 22 le Reichsrath suspend ses séances. Le même jour entre en vigueur le nouveau régime constitutionnel, la sanction impériale étant donnée à la loi constitutionnelle, aux lois fondamentales d'Etat, à la loi sur les délégations. — Les chambres votent le trimestre d'impôts provisoires jusqu'au 1er avril 1868, et élisent les délégués. Les députés pro-

cèdent à l'élection des membres du bureau, conformément à la nouvelle constitution. — Aussitôt sont organisés du 22 au 30 décembre : 1° le ministère de l'empire, commun à toute la monarchie, qui comprend trois membres, pour les affaires étrangères de Beust, pour la guerre le feld-maréchal John, pour les finances le baron Beke ; 2° le nouveau cabinet constitutionnel de la monarchie cisleithane, dont est le chef le président de la première chambre, le prince Ch. d'Auersperg, dont presque tous les membres appartiennent aux chambres : M. de Taaffe a la guerre et la police ; le docteur Giskra, l'intérieur ; Herbst, la justice ; le docteur Hasner, l'instruction publique et les cultes ; Brestel, les finances ; Plener, le commerce ; le comte Albert Potocki, l'agriculture ; M. Berger est ministre sans portefeuille. — Les blés de Hongrie à la fin de 1867 suppléent à l'insuffisance de la récolte dans beaucoup de pays de l'occident, surtout en France.

Belgique. — Emeute violente des ouvriers en charbonnage à Marchiennes-au-Pont, arrondissement de Charleroy, par suite d'une réduction de 10 0/0 brusquement décrétée par les producteurs de fer et de fonte dont les affaires s'étaient ralenties, et après eux par les gérants des charbonnages. Un moulin à farine est saccagé. On fait venir des troupes (1er février). — Dans la discussion d'un projet de réforme électorale, le ministre des finances Frère ne veut pas du suffrage universel comme étant propre à faciliter la corruption, à engendrer le despotisme, ou à favoriser la réaction (23 mars) : le cens électoral est abaissé. — Vote de blâme (22 nov.) contre le ministre de l'intérieur qui avait reproché à un instituteur de ne pas envoyer ses élèves à la messe. Les ministres sont en désaccord sur le projet de réorganisation militaire ; on vote provisoirement le contingent annuel comme d'habitude (19 déc.). — Dissentiment avec le gouvernement des Pays-Bas, par crainte des dommages qui pourraient résulter pour la Belgique des travaux de barrage exécutés dans l'Escaut oriental.

Chine. — Malgré l'opposition des lettrés chinois, est créé à Pékin un collége européen annexe à l'école des langues, où de jeunes lettrés chinois et mantchous seraient instruits dans toutes les sciences modernes en usage en Europe, particulièrement l'astronomie et les mathématiques, nécessaires pour la construction des machines qui servent aux travaux de l'industrie et à la guerre.

Espagne. — La nation est tenue sous la contrainte depuis les mesures prises par les ministres Narvaez et Gonzalez Bravo, les 28-30 décembre 1866. Décret-loi (24 janvier) concernant l'armée. Peine de mort par ordonnance du capitaine général à Madrid, La Pezuela comte de Cheste, contre les auteurs et imprimeurs d'écrits clandestins (15 février). Les mesures de rigueur et d'exception de la fin de décembre sont en partie levées, et le régime de la presse est modifié par un nouveau décret (7 mars) avant les élections générales du 10. Encore un décret de sûreté publique, le 20. Le 30, le ministre Narvaez ouvre les Cortès. Une proposition de blâme de Calderon-Collantes au sujet de l'enlèvement et de l'exil de Serrano duc de la Torre, est rejetée par le sénat le 8 avril. L'opposition au bill d'indemnité demandé par le cabinet est plus longue et plus accentuée au sénat qu'à la chambre élective (avril-mai). M. Nocedal est un des députés qui font le plus de propositions désagréables au cabinet : sur les incompatibilités, sur la réforme de la constitution, l'extension de la loi électorale, la décentralisation. Pauvre état du trésor : on vote (11 mai) une retenue de 5 0/0 sur toutes les

allocations, soldes, pensions, rentes représentant les dettes intérieures, et la conversion des dettes amortissables sans intérêt (4 juillet). La session des Cortès est suspendue le 12 juillet. Une ordonnance du 18 impose une stricte observation du dimanche et des jours de fêtes : il n'y aura ni ateliers ni magasins ouverts, pas même de journaux. — La Catalogne, après la province de Saragosse qui avait eu seulement quelque agitation en juillet, est en pleine insurrection, moins la capitale, contenue par la loi martiale, pendant 15 jours depuis le 15 août. Le comte de Cheste y est alors capitaine général. L'insurrection gagne l'Aragon. Le roi de Portugal est au moment même en visite auprès de la reine à Madrid (19 août). Par précaution, l'état de siége est proclamé aussi dans les provinces d'Asturies, d'Andalousie, d'Estramadure, de Valence. Ce n'est pas le général Prim, ce sont les généraux Pierard, de Moriones, Contreras qui paraissent à la tête des rebelles. La France fait bonne garde à ses frontières : des fugitifs seront internés à Bourges et à Metz. — O'Donnell meurt de maladie à Biarritz (nov.) : Narvaez prend l'initiative des honneurs à lui rendre. — Les souscriptions aux billets hypothécaires émis par le gouvernement donnent de bons résultats (nov.). — L'Angleterre, par des menaces (30 mars) obtient en huit jours satisfaction pour la saisie d'un sloop en contrebande, qui avait eu lieu il y a quinze mois.

Etats-Unis. — L'antagonisme entre le président Johnson et les chambres se produit sous toutes les formes, à propos de toutes les questions législatives où il s'agit du droit de suffrage pour les noirs, et de la reconstruction de l'Union, avec des mesures exceptionnelles que les chambres veulent appliquer aux Etats sudistes. Le veto présidentiel se trouve annulé quand un nouveau vote des chambres confirme les votes précédents, mais aux 2/3 des voix : ainsi (janvier) pour l'institution des droits du suffrage des noirs dans le district de Columbia où est Washington ; (février) pour l'admission du Nebraska au rang d'Etat (ce sera le 37e) avec le droit de suffrage pour les noirs ; (3 mars, dernier jour de la sesion) pour le *military bill* qui assujettit les dix Etats du Sud à cinq grands commandements militaires jusqu'à ce qu'ils aient admis le suffrage universel et la jouissance pour tous de tous les droits civils et politiques sans distinction de race ou de couleur et se soient donné une constitution dans le sens de l'amendement constitutionnel sans que les principaux auteurs de la sécession puissent prendre part à leur réorganisation. Alors seulement ils seraient mis en possession du droit de représentation au congrès. Le bill dû surtout à MM. Elliot, Thaddeus, Stevens, Blaine, acquérant force de loi, le président se conforme au vote constitutionnel des 2/3 et nomme, dix jours après, les commandants de ces cinq districts militaires. Le sénat, craignant que l'ex-président des sudistes ne soit amnistié, abroge par un vote spécial (janv.) la partie d'une loi votée en 1862 qui donnait au président le pouvoir discrétionnaire de proclamer une amnistie des rebelles. Cette lutte intérieure est très-ardente, dans les chambres, dans les journaux. Désaccord même sur les questions de finances. La cour suprême est moins hostile au président. Les chambres décident qu'une commission d'enquête recherchera les éléments d'une mise en accusation du président (janvier). L'avis de cette commission (fin de février) n'est pas qu'on le mette en accusation. Par une loi adoptée aux 2/3 des voix le président ne pourra, sans le consentement du congrès, destituer les grands fonctionnaires notamment les membres du cabinet, dont la nomination doit être approuvée par le sénat. — Une sorte de

ministère de l'instruction publique est constitué par un vote du sénat du 28 février; il sera confié par le président à Henry Barnard, professeur du Connecticut. — Pour relever la production du coton, les droits de la consommation à l'intérieur sont abaissés de 3 cents à 2 1/2, les droits sur les laines et les tissus de laines provenant du dehors sont élevés. — La nouvelle législature (40e congrès) s'ouvre le 4 mars. Les adversaires du président y sont encore plus nombreux. — Première courte session jusqu'au 30 mars. Outre les dix Etats du Sud, sept autres Etats n'y sont pas représentés, leurs élections n'étant pas faites. Une partie de ces élections tardives est favorable à la politique du président. — Le sénat qui siége jusqu'au 20 avril ratifie le traité de cession conclu par les Russes pour leur territoire en Amérique moyennant 7 200 000 dollars en or. D'autres votes seront nécessaires. — Toutes les formalités légales sont accomplies pour la mise en liberté sous caution de l'ex-président Davis; le 14 mai, il quitte la forteresse de Monroë, le 16 il est à New-York. — Une consultation de l'attorney général Stanbery, sur la loi du 2 mars réglant le mode de reconstruction des Etats du Sud, tend à restreindre l'intervention des chefs militaires dans l'administration de la justice civile (fin de mai). Les cours fédérales sont en désaccord avec les pouvoirs militaires. Le président soutient les premières. — Un vote du comité judiciaire (5 voix contre 4) écarte la question de la mise en accusation du président (juin). — Nouvelle session ouverte le 3 juillet. — Le président suspend de ses fonctions (12 août), sans le destituer, ce qu'il ne pourrait faire qu'avec le concours du sénat, le secrétaire d'Etat de la guerre Stanton, nommé par son prédécesseur, favorable aux généraux du parti républicain. Grant lui succède. Sheridan commandant du 5e district militaire du Sud (Louisiane et Texas) et le commandant du 2e district (les deux Carolines) Sickles sont cassés. Le président (7 sept.) proclame une amnistie générale dont il n'excepte que les plus hauts fonctionnaires de l'ancien gouvernement sudiste, les complices de l'assassinat de Lincoln et ceux qui ont maltraité des prisonniers fédéraux. Sur plusieurs points du Sud, conflits entre les juges civils, peu enclins à la reconstruction telle que les chambres l'ont résolue au détriment des sudistes, et les pouvoirs militaires. Les élections pour former les conventions particulières à chaque Etat du Sud qui auront à statuer sur l'adoption ou non des amendements constitutionnels répondent généralement aux principes mis en avant par le congrès; abstentions très-nombreuses de blancs, conservateurs de la constitution primitive; quelques rixes sanglantes de blancs et de noirs. — Le général Grant, discuté déjà comme candidat possible à la présidence, ne se livre à aucun parti. — Dans son message, le président (4 déc.) maintient qu'il faut renoncer aux lois militaires pour le Sud, rendre à tous les Etats le droit de représentation au Congrès, ne pas accorder le suffrage aux nègres. Le Congrès renonce à le mettre en accusation par 108 voix contre 53, le 7 décembre; mais le blâme (117 voix contre 32) de proposer l'abandon de la politique de reconstruction. Le général Ord, du 4e district militaire du Sud (Mississipi et Arkansas) a le sort des commandants Sheridan et Sickles; il est remplacé. La conduite du nouveau commandant du 5e district (Louisiane et Texas), le général Hancock, qui rend vigueur aux libertés civiles, est proposée, par le président, à l'approbation du sénat (17 déc.). — Réduction incessante non-seulement de l'armée, ce qui enhardit des tribus indiennes dans le Dacotah et dans le Kansas, mais de la flotte, dont beaucoup de vaisseaux sont vendus, pour réduire la dette publique qui est encore au 1er janvier 1868 de

2642 millions de dollars ; projet d'emprunt national amortissable en quarante ans. — Différend toujours ouvert avec l'Angleterre comme complice des déprédations de la marine des confédérés depuis 1861. — Les délégués des fenians venus de toutes les parties de l'Union se réunissent en convention sous la présidence du colonel Roberts (sept.). — Câble sous-marin entre la Floride et Cuba (sept.).

France. — Depuis la fin de l'année 1866, l'empereur cherche les moyens de satisfaire dans une certaine mesure l'opinion libérale, plus exigeante à la chambre élective et dans le pays depuis les deux grandes fautes de la politique impériale (intervention au Mexique, attitude dans les affaires d'Allemagne) et devant la nécessité de l'accroissement des charges militaires. Le député Emile Ollivier est consulté directement par l'intermédiaire du président Walewski; un portefeuille ministériel lui est offert. Le 19 janvier, 1° une lettre de l'empereur, adressée au ministre d'Etat, annonce comme prochain un nouveau régime législatif pour la presse et pour le droit de réunion ; et, pour les deux assemblées politiques, substitue à la discussion d'une adresse le droit d'interpellation ; 2° un décret en huit articles réglemente étroitement ce droit nouveau, établit que les interpellations ne seront suivies que d'ordres du jour non motivés ; que les ministres pourront, par délégation spéciale, représenter le gouvernement devant les chambres ; 3° démission de tous les ministres. Le lendemain, sont nommés de nouveau ministres : MM. Rouher (ministère d'Etat et ministère des finances), Vaillant, Baroche, de Moustiers, de la Valette (à l'intérieur), Duruy, Vuitry (conseil d'Etat). De Forcade La Roquette devient ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics ; Randon est remplacé par le maréchal Niel ; Chasseloup-Laubat par l'amiral Rigault de Genouilly. Il ne reste plus qu'un seul vice-président au conseil d'Etat, de Parieu. On rétablit la tribune dans les deux assemblées. Les projets de loi sur la presse et le droit de réunion sont élaborés longuement ; fréquentes convocations du conseil d'Etat aux Tuileries. Ces projets qui transpirent sont par avance l'objet de la critique passionnée des journaux, qui discutent aussi le projet éventuel de réorganisation militaire. Les noms d'Emile Ollivier, Buffet, Segris, Talhouët, sont souhaités au ministère par les libéraux modérés. Un décret du 5 février, publié le 8, réglemente les rapports du sénat et du corps législatif avec l'empereur et avec le conseil d'Etat : le corps législatif va se mouvoir un peu plus librement pour l'exercice du droit d'amendement. — Le 14, l'empereur ouvre la session : il déclare n'être pas effrayé de l'agglomération, de la confédération des grands peuples (Allemagne et Prusse), mais « les conditions de la guerre, étant changées, exigent l'augmentation de nos forces défensives, » il annonce la répartition dans une juste mesure des charges entre tous, en satisfaisant au principe d'égalité. — Cette session durera jusqu'au 24 juillet. Le corps législatif se sent atteint dans un de ses droits par la suppression de l'adresse dont la discussion faisait passer en revue toutes les questions du dedans et du dehors. Comme peu de demandes d'interpellation sont consenties par les bureaux, quatre seulement occuperont un petit nombre de séances, 9 sur 89. Quatre cents amendements sont soumis aux commissions ; 87 se rattachent aux projets de loi qui seront votés ; 121 aux projets qui resteront à l'état de rapports : 1° sur l'armée ; 2° sur les réunions publiques ; 3° sur la presse. La solution de ces trois grandes questions est ajournée. — Le 15 février, projet de sénatus-consulte, qui augmente l'importance du sénat, puisqu'il

pourra demander pour toute loi votée par le corps législatif, s'il juge bon qu'elle soit modifiée, un examen nouveau, auquel le corps législatif ne pourra procéder qu'à une autre session. Le sénatus-consulte tel qu'il sera formulé par le vote du 12 mars, fait du sénat une seconde chambre législative. — Les bureaux du sénat refusent la première demande d'interpellation présentée par le vice-amiral Bouët-Willaumez sur l'insuffisance des crédits accordés pour la transformation de l'artillerie de la flotte. — Au corps législatif la première interpellation, sur la demande d'Ernest Picard, etc., a pour objet (22 février) une circulaire du directeur général des postes, qui cherchait à atteindre (24 janvier), même par la violation du secret des lettres, une lettre autographiée du comte de Chambord. Par la seconde on discute les modifications qu'ont apportées au régime du 24 novembre 1860 les derniers décrets de janvier et février, surtout la suppression de l'adresse : le vicomte Lanjuinais qui l'a lancée et qui la soutient, presque au début, est rappelé à l'ordre, le 25 février; le 26 le ministre d'Etat répond à Jules Favre; Emile Ollivier essaye de se faire écouter pour témoigner sa satisfaction; au vote pour un ordre du jour, il n'y a que 25 voix d'opposition. — Dans la discussion du projet de sénatus-consulte, Persigny attaque avec son ton dogmatique habituel les partisans de la responsabilité ministérielle et les « gladiateurs de la parole » (11 mars). — Les affaires étrangères, notamment les relations avec l'Allemagne et l'Italie, sur la demande d'interpellation de M. Thiers, sont l'objet de quatre jours de débats (14, 15, 16, 18 mars). Berryer, Thiers, Emile Ollivier, qui défend contre Thiers le principe des nationalités dont la légitimité repose sur le libre consentement des peuples, Garnier-Pagès, Jules Favre, le ministre d'Etat sont les principaux orateurs : d'après Thiers, il n'y a plus une seule faute à commettre; Rouher nie toute faute, mais avoue les angoisses patriotiques du gouvernement après Sadowa : toutefois l'Allemagne, partagée en trois tronçons, ne lui paraît pas à craindre. Encore une violente tempête à propos du 2 décembre. L'ordre du jour est adopté par 219 voix contre 44. — Walewski, qui ne tient pas la bride assez serrée aux députés de l'opposition, est amené à donner sa démission de président (29 mars); il redevient sénateur, le 2 avril. — La présidence est conférée à Schneider, vice-président depuis très-longtemps (2 avril); le baron Jérôme David, impérialiste violent, devient un des vice-présidents. — Emile de Girardin a deux procès de presse, l'un pour un article du 1er mars, l'autre pour un article du 9 avril, dans la *Liberté*, sur les questions actuelles; il est condamné chaque fois à une forte amende pour excitation à la haine et au mépris du gouvernement. — La question du Luxembourg, d'où pourrait sortir la guerre avec la Prusse, est l'objet de demandes d'interpellation au corps législatif, non accueillies le 10 et le 25 avril; et d'une communication faite aux deux chambres par le ministre Moustier, le 13 mai, deux jours après le traité de Londres, qui met fin au différend, en assurant l'indépendance du Luxembourg menacée par la Prusse et en décidant le démantèlement de la forteresse. De février à mai 158 millions ont été dépensés extraordinairement pour l'éventualité d'une guerre avec la Prusse. Du 1er avril au 15 mai on a augmenté les forces actives de 70000 hommes; on a 455 000 hommes sous les armes au lieu de 385 000. Le 14 mai, renvoi dans leurs foyers des soldats libérables le 31 décembre 1867. Le prix de l'exonération du service militaire fixé le 15 avril à 3000 fr., le 20 mai est abaissé à 2500. — On ne se montre plus si pressé de faire voter la loi mili-

taire sur laquelle il y a désaccord entre le gouvernement et la commission, l'un voulant 800 000 hommes, l'autre voulant réserver à l'Assemblée le droit de fixer le contingent annuel. Le projet amendé (Gressier rapporteur) est déposé le 8 juin. Le 12, dépôt du projet amendé sur le droit de réunion (Peyrusse rapporteur) ; le 15, du projet amendé sur la presse (Nogent-Saint-Laurens rapporteur) ; tous deux aussi ajournés par un ordre du jour voté le 21 (210 voix contre 34). L'autorisation, nécessaire encore pour fonder un journal, est refusée même à Emile Ollivier. Le projet sur l'armée donne lieu à beaucoup de publications intéressantes, notamment des généraux Trochu, Changarnier. — Discussions toujours irritantes sur le Mexique, d'où nos troupes sont rapatriées de février à mai. Les dépenses ont été pendant six ans de plus de 360 millions, les recouvrements seulement de 61 millions ; l'État a perdu 28 millions par l'exécution du traité Pinart et consorts du syndicat des banquiers, signé le 28 septembre 1865, sur lequel insiste surtout Berryer le 21 juin. Le 30 juin est connue la mort violente de l'empereur, Maximilien ; témoignages de regret par les présidents des deux assemblées le 1er juillet. Thiers, J. Favre, Berryer, Ernest Picard reprennent la question entière, à propos des lois de finances, à plusieurs fois, surtout les 9, 10, 11, 28 juillet : assaut soutenu par le ministre d'État. — Avec toutes ces pertes et dépenses, non prévues, non avouées, l'équilibre du budget est rompu. La discussion des lois de finances (Dumiral rapporteur) commencée le 28 juin ramène toutes les questions politiques du dedans et du dehors. La Tour-Du-Moulin, du tiers-parti, ouvre l'attaque non contre l'empereur, mais contre le ministre d'État peu sympathique aux réformes du 19 janvier. Le 2, celui-ci avoue un point noir (issue de l'intervention au Mexique) dans un tableau brillant. Ernest Picard, Lanjuinais, Buffet, Thiers sont les accusateurs les plus redoutables. Em. Ollivier, ardent aussi contre le ministre d'État (12 juillet), qu'il appelle un vice-empereur sans responsabilité, trouve incertaine et incomplète l'exécution des promesses du 19 janvier auxquelles il avait applaudi ; il réprouve la démocratie Césarienne. Le ministre d'État, répondant le 25 à J. Favre, déclare la majorité un corps indépendant, conservateur et libéral ; Vuitry et Baroche parlent beaucoup aussi. Dans le vote final des lois de finances, les 22 et 24, seulement 15 voix contre. Pour les divers parties du budget, sur 69 amendements présentés avec 132 signatures, 2 seulement ont été acceptés par la commission.—Au sénat, les quatre lois de finances sont votées en une seule séance, la dernière, le 27. Persigny s'inquiète de la responsabilité de l'empereur, qu'on tend à rendre trop effective, et voudrait qu'elle fût couverte par les ministres devant l'opinion publique. Et cependant il ne veut pas de ministres responsables devant les Chambres. — La plupart des projets de loi retournent devant les commissions pour être amendés. — Loi sur l'instruction primaire, pour en étendre le bienfait dans l'intérêt des filles aux communes de 500 âmes, améliorer la condition des maîtres et maîtresses, faciliter les voies à la gratuité ; soutenue au Corps législatif par le ministre Duruy en personne (1er-11 mars), votée à l'unanimité. Le principe de la gratuité, présenté sous forme d'amendement, n'a que 32 voix. Au sénat, elle a pour adversaire violent (29 mars) le baron de Vincent ; elle est l'occasion d'attaques contre Sainte-Beuve et contre Renan que Sainte-Beuve défend, par Ségur-D'aguesseau, Maupas, Le Verrier, Canrobert. On réprouve la composition des bibliothèques populaires (21 et 25 juin). Après le discours prononcé le 25 par Sainte-Beuve, l'École normale, qui l'en a félicité, est licen-

ciée jusqu'aux vacances. — L'abolition de la contrainte par corps, en matière civile et commerciale, est l'objet d'une loi fort débattue du 25 mars au 15 avril (Josseau rapporteur); votée par 112 voix contre 97. — La loi sur les attributions des conseils municipaux, discutée depuis le 8 avril, n'est votée que le 24 mai. La question des emprunts déguisés de la ville de Paris est abordée à propos des articles 16 et 17 surtout par Ernest Picard, J. Favre et Berryer : les bons de délégation sont dévoilés. Quand vient l'article 18, on demandé en vain pour les communes du département de la Seine, qui entourent Paris, le droit de nommer leurs conseils; cet article n'est voté (12 avril) que par 139 voix contre 81. Une commission administrative en cas de dissolution d'un conseil municipal pourra être maintenue en fonctions pendant trois ans (art. 22).—La révision des procès criminels et correctionnels est facilitée par une loi votée le 11 mai.—On pourra être naturalisé français avec trois ans de domicile, au lieu de dix, par la loi votée le 23.—Du 27 mai au 13 juin, est discutée une triple loi : 1° sur les sociétés en commandite, par actions ; 2° sur les sociétés anonymes à responsabilité limitée; 3° sur les sociétés à capital et personnel variables, sociétés coopératives (Mathieu rapporteur). Emile Ollivier prend grande part à la discussion ; le ministre Forcade de la Roquette est soutenu par Rouher et par Duvergier président de section au conseil d'Etat ; les sévérités de la loi sont provoquées contre les gérants et administrateurs des grandes entreprises, à cause des scandales qu'ont révélés les procès de finances, par Janzé, Marie, Brame, Pouyer-Quertier. — Une loi votée le 15 avril accorde à Lamartine, à titre de récompense nationale, une pension de 25 000 fr. (Em. Ollivier rapporteur). — Le Conseil d'Etat (26 avril-9 mai) rejette la requête du duc d'Aumale et de son éditeur Michel Lévy, demandant l'autorisation de poursuivre le préfet de police, pour la saisie administrative de son volume, imprimé mais non publié. — Le préfet de la Seine (janvier-juillet) est aux prises avec les usiniers de la zone annexée, réclamant l'exemption de taxes pour la houille consommée et pour les matières premières dénaturées dans les usines, d'après les promesses de 1860. Discussions et pétitions sur l'état financier et le régime politique exceptionnel de Lyon (juin-octobre). Toulouse se plaint de sa commission administrative. — Extension dangereuse du socialisme. A Roubaix (16 mars), actes de violence par 25 000 ouvriers tisseurs et fileurs; plusieurs seront condamnés en cour d'assises. Nombreuses grèves à Paris, à Amiens, à Marseille. La section parisienne de l'association internationale des travailleurs (Tolain, Fribourg, Malon, etc.), est mêlée à ce mouvement.— Exposition universelle d'industrie et des Beaux-Arts à Paris, au Champ-de-Mars, du 1er avril au 1er novembre. Le prince impérial, âgé de douze ans, est président d'honneur. Quand elle s'ouvre, on craint la guerre avec la Prusse à propos du Luxembourg; quand elle se ferme, la guerre serait possible avec l'Italie à cause de l'invasion du territoire pontifical par les Garibaldiens ; le jour où l'empereur distribue les récompenses (1er juillet) on apprend officiellement la mort de l'empereur Maximilien. Ceux qui dans tous les pays ont le plus contribué au développement de l'harmonie sociale et du bien-être des populations forment un groupe spécial d'exposants, le dixième. Les emper. de Russie et de France sont médaillés l'un pour l'aménagement de ses domaines, l'autre pour des modèles d'habitations ouvrières. On rattache à l'expos. une série de rapports volumineux sur les progrès des lettres, des sciences et des arts depuis cinquante ans. Paris attire les étrangers par ses merveilles et par les plaisirs qu'il leur offre. Y

viennent presque tous les souverains et un grand nombre de princes ; même le Sultan ; s'abstiennent les reines d'Angleterre et d'Espagne et le roi d'Italie. Dans une revue au bois de Boulogne, à laquelle assistent le roi de Prusse et son ministre Bismark, 6 juin, attentat sur Alexandre II par un Polonais de petite noblesse, Berezowski. — A propos de la fête impériale du 15 août, projet d'achèvement du réseau des chemins vicinaux. — Après une visite au frère du malheureux Maximilien l'empereur d'Autriche, à Salzbourg, l'empereur et l'impératrice parcourent les départements du nord ; dans ses discours à Arras, à Lille, à Amiens, l'empereur avoue des mécomptes, des échecs, des points noirs (fin d'août). Rouher inaugure à Nantes la statue de Billault son prédécesseur (15 septembre). Mort subite (5 oct.) de l'ancien ministre des finances, Achille Fould. — L'enquête internationale tout officieuse à laquelle se livrent des chambres de commerce de France, d'Angleterre, de Belgique, sur la crise commerciale qui s'étend à presque tous les pays, est mal vue du gouvernement (oct.). — Panique à la Bourse (début d'octobre) à cause de la mauvaise santé de l'empereur à Biarritz et des bruits d'alliance de la Prusse et de l'Italie, à la suite de la nouvelle échauffourée de Garibaldi sur la route du territoire pontifical, en violation de la convention du 15 septembre 1864 que le gouvernement italien ne suffit pas à faire respecter. — Nouvelle intervention française au profit du pape : le 28 octobre, nos troupes sont à Cività-Vecchia ; le 3 nov. plus de 2 000 chassepots « font merveille » avec 3 000 soldats pontificaux contre les Garibaldiens, à Monte-Rotondo ou Mentana, au N. E. de Rome. — Le 2 nov., jour de la fête des morts, au cimetière Montmartre, et le 4 sur les boulevards, manifestations révolutionnaire, notamment par des membres de l'association internationale, sous prétexte de désapprouver l'intervention en Italie ; quelques arrestations politiques, suivies de condamnations en police correctionnelle (nov.-déc.) : Acollas, Naquet, Verlière, Chouteau, etc. — Le 13 nov., le marquis de La Valette quitte le ministère de l'intérieur où le remplace un ancien magistrat Pinard ; Magne reçoit les finances ; Rouher n'est plus que ministre d'État. — Malaise résultant : 1° de la cherté du pain, non-seulement à Paris, 2° du mécontentement, à propos des droits d'octroi, des usiniers et industriels de la banlieue annexée à Paris en 1860 ; 3° de la mauvaise situation de la Compagnie immobilière à Paris et du Crédit mobilier. Par décret du 13 novembre sont suspendues les surtaxes établies sur les grains et farines importés par les navires étrangers. — Est fait sénateur le député Conneau, médecin dévoué de l'empereur depuis l'affaire de Boulogne en 1840 (18 nov.). — Le 18 nov. ouverture de la nouvelle session. Le discours de l'empereur ne dissimule pas les préoccupations du moment, mais signale la bonne entente qui règne entre les puissances, comme l'a dit le roi de Prusse, comme le dira la reine d'Angleterre ouvrant aussi leur parlement. Le gouvernement est interrogé sur l'entrevue de Salzbourg et sur la question romaine, surtout le 29 novembre au sénat ; au corps législatif, les 3, 4, 5 décembre, où J. Favre, J. Simon, Guéroult interpellent dans un autre esprit que Chesnelong et Thiers. Thiers et Rouher pour la première fois sont d'accord, afin de conserver au pape ce qui lui reste du pouvoir temporel. « Jamais, dit Rouher, la France ne permettra aux Italiens d'aller à Rome. » L'ordre du jour proposé par les députés de l'opposition radicale n'a que 17 voix, le 5. Le 9, Emile Ollivier accuse d'impuissance notre politique extérieure. — On discute enfin, depuis le 19 décembre, la loi sur l'armée et sur la garde nationale mobile. D'après le projet, beaucoup amendé et

qui va l'être encore (Gressier rapporteur), la durée du service sera de 9 ans, mais en temps de paix on ne passera que 5 ans sous les drapeaux, les hommes en congé pourront se marier dans les deux dernières années de service; il n'y aura plus de caisse de dotation de l'armée recevant les produits et faisant les frais des remplacements; les substitutions d'hommes et le remplacement seront autorisés conformément à la loi de 1832; on sera cinq ans garde mobile. Les ministres Rouher, Vuitry, Niel, beaucoup de membres de la commission et de la majorité, souvent en désaccord avec le gouvernement, prennent une part active aux débats. Il est beaucoup parlé de la situation politique et militaire de l'Europe qui est si tendue, des systèmes militaires de Suisse et de Prusse. On craint d'encourager, par l'augmentation d'un effectif permanent, le désir qu'on prête au gouvernement d'aventures extérieures qui détourneraient des institutions libérales. La plupart des députés de l'opposition, notamment Jules Simon, Pelletan, Garnier-Pagès, proposent un système d'armée défensive, de façon qu'au besoin on arme toute la nation et qu'on décrète la levée en masse. La minorité de la commission (Louvet, Buffet, etc.), ne voudrait que 8 ans de service et pas d'augmentation du contingent annuel; un amendement en ce sens est repoussé (27 déc.) par 177 voix contre 81. M. Thiers qui ne parle pas pour l'amendement critiquera plus tard la concession de 9 ans. L'autorisation de se marier est étendue aux trois dernières années du service dans l'armée (vote du 28). La garde mobile, qui paraît être comme une seconde armée, est beaucoup attaquée en principe. Un amendement de Léopold Javal, qui y interdit le remplacement, est voté le 2 janvier par 144 voix contre 105. Un autre amendement de Paulmier, Segris, Buffet, pour qu'on puisse s'y faire remplacer, est rejeté le 13, par 167 voix contre 76. Le 14, au vote sur l'ensemble, de la loi, 60 voix contre. — La loi, telle qu'elle vient d'être votée, est aussitôt imprimée, colportée, avec une brochure de source officieuse qui en fait ressortir les mérites, avant que le sénat l'ait examinée. Dix journaux, le 25 janvier, sont condamnés pour compte rendu inexact des discussions au Corps législatif. — Au sénat, on discute le 27 et le 28. Le sénateur baron Bernier, comme le député comte de La Tour, veut qu'à cause de l'état de l'Europe on soit armé fortement. Michel Chevalier parle pour le retour à la loi militaire de 1832 et au programme de Bordeaux : « l'Empire, c'est la paix. » Unanimité moins une voix. — La loi est promulguée le 1er février. — Bien des demandes d'interpellation sur des questions de politique intérieure ou sur les rapports avec l'Italie et l'Allemagne sont éconduites par les bureaux du Corps législatif (déc.) Langage scandaleux et grossier de la presse officieuse à l'égard des députés de l'opposition, notamment dans les nos du 7, du 14 et du 15 décembre du *Pays*. — La *Finance*, journal belge, accuse les journaux du parti libéral d'être vendus à la Prusse. — Mémoire du préfet de la Seine et rapport de Devinck au nom du comité des finances de la ville de Paris (déc.) : ils expliquent un traité projeté de 398 millions avec le Crédit foncier pour consolider des bons de délégation émis par les entrepreneurs qui se sont chargés des opérations de voirie; ces opérations ont excédé de 530 millions les prévisions de 1858. Les usiniers de l'ancienne banlieue obtiennent, pour les droits d'octroi, un système d'abonnement assez favorable (20 déc.). — Sont livrés à l'exploitation 1,236 kilomètres de chemins de fer, notamment de Boulogne à Calais, d'Amiens à Rouen et à Tergnier, de Vendôme à Tours, de Poitiers à Limoges; de Saintes à Rochefort et à Cognac, de Cognac à Angoulême, de Lourdes à Pau, de

Montrejeau à Lourdes, de Lunel à Arles. — Ouverture du musée Gallo-Romain, au château de Saint-Germain (mai).— Encouragements donnés aux cours littéraires et scientifiques d'enseignement secondaire pour les filles qui sont faits par des membres de l'Université (circ. minist. du 31 oct.); plaintes violentes de l'évêque d'Orléans Dupanloup; esprit plus conciliant de l'archevêque de Paris et de l'évêque de Châlons. — Progrès de l'enseignement secondaire spécial, notamment dans des centres industriels et métallurgiques. — En Algérie, non-seulement pertes matérielles, mais perte d'hommes par des secousses de tremblement de terre (2 et 4 janvier) dans la province d'Alger. Par décret du 9 janvier, Alger est érigé en archevêché; il y aura des évêques à Oran et à Constantine. Modification du régime commercial par la loi votée le 28 juin. A la fin de l'année, effroyable mortalité surtout chez les indigènes, par le froid et la faim. — Au Sénégal, lutte contre les partisans de Maba; il est repoussé dans son royaume de Rip (mars-avril). Il est pris et décapité (août). Fièvre jaune à Gorée, Dakar, Saint-Louis (oct.). — Sévérités du régime administratif à l'égard de la presse, à la Réunion (oct.), à la Martinique et à la Guadeloupe (déc.). — En Cochinchine, occupation aux dépens des Annamites, des trois provinces occidentales de Vinh-Long, Hangiang (Chaudoc) et Hatien, avec une certaine démonstration de forces par le vice-amiral de la Grandière (juin). Le 15 juillet traité avec le royaume de Siam, pour lui faire reconnaître le protectorat que la France exerce à l'égard du royaume Cambodge, et régler les relations de voisinage. — Mort de Victor Cousin à Cannes, âgé de 73 ans (14 janvier) auquel J. Favre succède à l'Académie française; du peintre Ingres, à Paris, âgé de 86 ans (14 janvier); des architectes Hittorff (mars) et Lebas (juin); des docteurs Jobert de Lamballe (avril), Trousseau (juin), Velpeau (août), Rayer (sept.); des poëtes Ponsard (juillet) et Barthelémy; de l'historien Th. Lavallée (août); de l'ancien ministre comte Duchatel; du Dr Véron; de l'abbé Bautain; du savant Flourens (déc.); du duc Albert de Luynes, dont la munificence a profité aux lettres et aux arts.

France, Luxembourg et Prusse. — Le gouvernement français, sensible plus qu'il ne l'avoue aux agrandissements de la Prusse, convoite la possession du grand-duché du Luxembourg pour garantir la frontière de ce côté, d'autant que la Prusse maintient une garnison dans Luxembourg comme si cette place était encore place fédérale. Il inspire au roi des Pays-Bas, grand-duc, des craintes pour son indépendance, et l'engage secrètement, dès la fin de février, à céder à la France le grand-duché, sans entente préalable avec la Prusse, se réservant, après la cession obtenue, de traiter avec cette puissance pour le retrait de la garnison. Le grand-duc, secrètement aussi, consulte la Prusse. Bientôt (mars) on en parle partout, en Hollande, en Allemagne, où le patriotisme s'échauffe pour la conservation d'une terre considérée comme allemande, en Angleterre même, plus qu'en France. Le ministre Bismark signale la question au Reichstag du nord le 18 mars, et en même temps, pour prouver sa force, livre à la publicité les traités secrets d'alliance offensive et défensive conclus au mois d'août 1866 avec la Bavière et avec Bade. Il accepte volontiers (1er avril) l'interpellation de M. de Bennigsen, Hanovrien devenu Prussien, qui le pousse avec toute l'Assemblée et avec la plus grande partie de la presse à revendiquer les droits militaires de l'Allemagne sur cette place et à ne pas laisser le grand-duc abandonner sa souveraineté sur le grand-duché. Interpellations sur

le même sujet à La Haye et à Londres le 5 avril. En France, le 8, par une communication tardive et peu exacte faite aux Chambres, le gouvern. les décide à ne pas consentir à une interpellation. Berryer et Thiers demandent en vain la communication des pièces. En France et en Prusse on arme en secret avec ardeur. Efforts, dans les deux pays, des organes des idées libérales pour prévenir une guerre qui nuirait à la cause de la liberté. Dès le 15, la France manifeste à l'Angleterre, comme à une des puissances signataires du traité de 1839 concernant le Luxembourg, des intentions pacifiques si la Prusse veut retirer sa garnison et si la place est démantelée. La Prusse, qui a déjà la satisfaction que la France n'acquiert pas le territoire du grand-duché, demande en outre, le 26 avril, qu'il soit neutre sous la garantie de ces puissances. Médiation non-seulement de l'Angleterre mais de l'Autriche, dont la Prusse a sondé les dispositions pour une alliance par la mission secrète du comte bavarois de Taufkirchen (17 avril), et de la Russie, qui déclare n'avoir pas d'engagement particulier avec la Prusse. Une conférence est convoquée à Londres par le roi des Pays-Bas, grand-duc, propriétaire du territoire en litige, le 1er mai; y sont appelées toutes les puissances signataires du traité de 1839, même la Belgique; l'Italie en outre, pas l'Espagne. Les points essentiels étant consentis par la France et la Prusse, il n'y a que trois séances du 7 au 11 mai, sous la présidence de lord Stanley, dont les discours, depuis, ont prouvé que la Prusse a voulu absolument la garantie collective des puissances pour la neutralité du territoire d'où elle allait retirer ses troupes. Dès le 4 juin, le parlement de Londres a toute la correspondance diplomatique. Le 5, le roi de Prusse et son ministre Bismarck sont à Paris pour l'Exposition universelle. Les canons prussiens Krupp y ont une grande médaille.

France et Mexique. — Évacuation par les troupes françaises (janvier); le mouvement de concentration de ces troupes entre Mexico et la Vera-Cruz s'accomplit sans grande difficulté militaire; le général Castelnau préside à l'embarquement achevé le 14 février. Bazaine n'a pu obtenir (10, 14 janvier) l'abdication et le départ de Maximilien. Maximilien, sur l'avis surtout de son ministre Lares et du général Marquez, continue une lutte désespérée. Les troupes juaristes, plus cruelles à mesure qu'elles réussissent, l'étreignent de tous côtés lorsqu'il quitte Mexico. Il se retire avec quelques débris à Queretaro, où il est assiégé pendant soixante-huit jours. Marquez, fait par lui lieutenant-général, resté longtemps encore à Mexico, par ses rigueurs achève de faire détester la cause impériale. Juarez, de la ville de Durango, avance de sa personne au centre du pays, refuse la proposition de congrès national et de toute transaction honorable venant de Maximilien. Escobedo, qui assiége Maximilien, dépasse en férocité l'impérialiste Marquez. Porfirio Diaz, qui prend d'assaut Puebla le 3 avril, n'est pas moins cruel. Vains efforts de la diplomatie autrichienne, anglaise et prussienne pour prévenir, par l'intermédiaire des États-Unis, la catastrophe sanglante que précipite (15 mai) la trahison vénale d'un officier. Maximilien, qui avec ses généraux Méjia, Miramon, Castillo, Avelano, tombe aux mains d'Escobedo, après un semblant de jugement militaire, où on lui oppose surtout son décret du 3 oct. 1865, qui ordonnait de passer par les armes tous les dissidents pris les armes à la main, suivant la volonté de Juarez, dont est l'interprète son ministre des affaires étrangères Tejada, condamné à mort le 14 juin, est passé par les armes le 19 à Queretaro avec Mejia et Miramon, les chefs militaires les plus ardents du parti clérical dont Maximilien ne

s'était pas fait le docile instrument. — Le 11 juin a été saisi sur la côte de l'Yucatan, Santa-Anna, parti de New-York le 22 mai. — La mort tragique de Maximilien est réprouvée non-seulement en France, mais en Angleterre. — Le corps de Maximilien réclamé tout d'abord par le ministre de Prusse, baron de Magnus, est refusé jusqu'à la mission de l'amiral Tegethof, le vainqueur de Lissa, qu'envoie exprès l'empereur d'Autriche ; restitué seulement le 12 novembre, il sera transporté le 4 décembre de la Havane en Europe. — Mexico ne se rend aux juaristes que le 27 juin ; bientôt après la Vera-Cruz. Marquez échappe. Beaucoup de représailles sanglantes à l'égard des généraux et officiers impérialistes mexicains. Les étrangers, Français, Belges, Allemands, sont épargnés. — Juarez rentre solennellement à Mexico le 15 juillet, après 4 ans et 45 jours d'absence ; il annonce la convocation prochaine d'un congrès. Les États-Unis, auprès desquels il a eu toujours un représentant (Romero), sont la seule puissance qui le reconnaisse. Les restes du général Comonfort, rapportés à Mexico, sont déposés au Panthéon. Effroyable état du pays avec tant de chefs armés ambitieux ou indociles et des bandes sans solde. En même temps qu'il annonce des élections générales pour le 22 septembre, et la réunion du congrès pour le 20 novembre, Juarez soumet au peuple, par une proclamation personnelle, le projet de quelques amendements à la constitution qui règlent le mode d'élection du président et en augmentent les pouvoirs. Le 6 oct., la nomination des électeurs présidentiels donne une très-forte majorité à Juarez sur Porfirio Diaz, son principal compétiteur. Le 7, Santa-Anna est condamné à huit ans d'exil. — Les 21 États sont représentés au congrès ouvert par Juarez le 8 déc. Ses projets d'amendement à la constitution, empruntés en partie à la constitution des États-Unis, mal accueillis sous la forme personnelle d'appel au peuple qu'il leur avait donnée, déjà discutés, sont déposés le 16 décembre par son ministre des affaires étrangères devant le congrès. Des tentatives de soulèvement à Jalapa pour P. Diaz, dans l'Yucatan pour Santa-Anna.

Grèce. — Tant que dure l'insurrection crétoise, agitation fièvreuse, coûteuse par les acquisitions de fusils, par les projets d'accroissement de l'armée et de la marine que vote la Chambre, stérile, puisque la France et l'Angleterre ne cèdent pas aux suggestions secrètes de la Russie : l'Italie même ne se laisse pas entraîner. Le vapeur grec, *Panhellenion*, continue ses allées et venues impunies de Grèce en Crète. Absence prolongée du roi (avril-déc.) faisant son tour d'Europe, terminé par son mariage avec une princesse russe (oct.). Encore en novembre, une taxe de 2 pour 100 sur tous les objets de consommation, par un vote de la Chambre, est destinée à entretenir l'émigration crétoise. Le roi, à son retour, est moins ardent que le ministre Comonduros qui voudrait affranchir la Crète en rompant avec la Turquie ; après bien des hésitations, changement de cabinet (fin de déc.). — Le général Kalergi meurt en avril. — Après la mort de l'ancien roi Othon en Bavière, le roi Georges Ier est reconnu par Pie IX.

Haïti. — Une nouvelle insurrection dont triomphe d'abord (fév.) le président Geffrard, lui coûte le pouvoir (mars). Au moins trois candidats à la présidence. Le général Salnave, élu en mai, a une guerre civile à soutenir. — Le président de la république dominicaine, Cabral, prétend intervenir par les armes (août-déc.). Il est accusé d'être disposé à vendre la baie de Samana aux Etats-Unis (oct.). — Soulouque meurt à 85 ans dans sa ville natale, Petit-Goiave (août).

Hollande. — L'accord était rétabli entre les chambres et le gouvernement, et la session de 1866-67 était presque terminée, lorsque éclata le conflit franco-prussien au sujet du Luxembourg. A propos du budget de la guerre, le ministre Van den Bosch développe le nouveau plan de défense, autour d'Utrecht d'abord, d'Amsterdam ensuite, avec un vaste système d'inondation et plusieurs forts à quelque distance de ces villes : beaucoup de vieilles forteresses deviendraient inutiles. Dans les principales villes sont créés des corps de tirailleurs volontaires. La discussion du système de cultures coloniales et de l'amodiation héréditaire des terres incultes de l'Inde amène encore le changement du ministre des colonies (juil.). — Choléra à Rotterdam et à Amsterdam. La reine visite les cholériques. — La session de 1867-68 est ouverte le 15 septembre. On s'applique à calmer les Belges inquiets et irrités des travaux de barrage de l'Escaut oriental. A l'occasion du budget des affaires étrangères, vifs débats rétrospectifs sur la conduite du cabinet actuel dans le projet de cession du Luxembourg à la France, du cabinet précédent dans les relations avec la Prusse au sujet du Limbourg. Ce budget étant rejeté, démission du cabinet (26 nov.) Le roi préfère, après la clôture de la session (27 déc.), garder ses ministres et recourir à de nouvelles élections.

Italie et **Rome.** — Le Parlement est rouvert le 11 janvier. Le projet d'adresse affirme de nouveau les aspirations nationales relativement à Rome, mais avec modération ; réponse du roi dans le même esprit. — On espère la réussite des négociations du commandeur Tonello avec la cour de Rome pour la nomination aux évêchés vacants dans le royaume. En effet, le 22 février, sont préconisés 15 évêques d'Italie. — Le projet d'arrangement amiable avec le clergé sur la question des biens de main-morte, désigné des noms du ministre des finances Scioloja et du ministre de la justice Borgatti est présenté aux députés (16, 17 janvier) : l'État laisserait au clergé les deux tiers de ses biens convertis en rentes perpétuelles; une maison de banque belge, Langrand-Dumonceau, se chargerait de l'opération de la vente et assurerait 600 millions au Trésor en 6 années. En général, ce projet est désapprouvé comme laissant trop de liberté et trop de ressources au clergé. La majorité des bureaux y est contraire. Rome de son côté le désavoue. L'exposé du ministre des finances établit que la guerre de 1866 a coûté 357 millions, qu'il y aura pour cette année, même avec la réduction du budget militaire, un déficit de 185 millions sur l'ensemble des recettes. A propos du rapport sur les conventions conclues avec l'Autriche, un incident relatif à l'exercice du droit de réunion dans la Vénétie pour discuter le projet Scialoja-Borgatti met le cabinet Ricasoli en minorité (11 février) ; un ordre du jour qu'il a combattu réunit 136 voix contre 104. Le roi préfère à la retraite de tout le cabinet la dissolution de la chambre et un remaniement du cabinet d'où sortent ces deux ministres; Depretis devient ministre des finances. Pendant la vacance des chambres, Garibaldi quitte sa retraite, traverse Florence, fait à Venise (fin de février une propagande violente contre le clergé. La session reprend le 22 mars. Bientôt Ricasoli (4-10 avril) fait place à Ratazzi comme chef de cabinet : les collègues de Ratazzi sont moins des hommes politiques que des chefs d'administration. Il promet l'exécution loyale de la convention de septembre 1864, et fait voter le 24 avril la convention du 7 décembre 1866 passée avec la France pour la répartition de la dette pontificale. — Approbation le 13 avril, du traité avec l'Autriche par les dé-

putés, à peu près sans discussion ; de même au Sénat le 16. Le 23, est conclu un traité de commerce avec l'Autriche. Des consulats italiens sont institués à Vienne, Trieste, Fiume, Raguse. — Le vaincu de Lissa, Persano, est condamné par le Sénat à la perte de son grade d'amiral, pour « désobéissance, impéritie, négligence », et non pour lâcheté (15 avril). — L'impôt sur la richesse mobilière est voté le 8 mai : les rentes sur l'Etat en seront exemptes. Rareté de la monnaie de cuivre. Grande détresse avec surabondance de papier-monnaie. Il y a 570 millions de découverts pour 1867. — Le nouveau plan financier, du ministre Ferrara, propose une taxe extraordinaire sur les biens immeubles du clergé qui serait escomptée par une société de banquiers, un emprunt de 600 millions sur les biens de la caisse ecclésiastique, et un impôt déjà projeté, le droit de mouture ; le cours forcé du papier cesserait à la fin de l'année (mai). — Mariage (30 mai) d'Amédée, duc d'Aoste, second fils du roi, âgé de 22 ans, avec la fille d'un représentant du vieux parti libéral dans le Piémont, la princesse Marie de la Cisterna. — La suppression des grands commandements militaires est votée le 25 juin ; il n'y aura plus que 16 divisions territoriales. — Le plan du ministre Ferrara étant transformé par la commission des finances, il quitte le cabinet le 5 juillet ; Rataxzi prend l'intérim, se met à peu près d'accord avec la commission pour la vente et la mise en usage du patrimoine de l'Église à l'exception des biens des paroisses ; le gouvernement pourra émettre des titres de rente 5 p. 100 jusqu'à concurrence de 400 millions ; ces titres seront acceptés pour leur valeur nominale en compte du prix d'achat des biens ecclésiastiques. Ratazzi espère que les nouveaux titres pourront être émis au-dessus de 80 francs : taux dont est loin le consolidé. — Vote final de la loi le 28 juillet par 204 voix contre 58 ; sont parmi les opposants tous les anciens chefs de la majorité, La Marmora, Minghetti, Peruzzi, Lanza, Sella, Pepoli. Dernière séance des députés le 1er août. Vote de cette loi par le Sénat, le 12 ; le roi, le 15, la sanctionne. La session est fermée le 19. Elle ne rouvrira qu'en novembre. — Mort de deux illustrations napolitaines, le député Charles Poerio (avril), le lieutenant-général Filangieri (oct.) ; du général piémontais Sonnaz (juin). — A Rome quelques réformes financières et économiques sur l'avis de trois nobles (consultés depuis septembre 1866 sur la situation désespérée de la Banque ; les monnaies d'or et d'argent seront au même titre que celles de l'Italie (5 février) ; suppression des droits de transit par chemin de fer (16 mars). Entente avec le général italien pour la répression du brigandage sur la frontière de Frosinone. — Dès le commencement d'avril, deux sociétés secrètes également radicales, adeptes de Garibaldi qui se regarde toujours comme le seul pouvoir légitime à Rome, le centre d'insurrection et le comité national romain, qui ont des ramifications à Florence surtout à Naples, préparent quelques mouvements. Il y a une tentative de réfugiés par Terni du côté de Viterbe ; ils sont arrêtés par le gouvernement italien le 21 juin. — Affluence d'évêques, de prêtres, d'étrangers à Rome, fêtes religieuses et municipales pendant plusieurs jours (fin de juin), à l'occasion de l'anniversaire de l'avénement de Pie IX, du centenaire de Saint-Pierre, de la canonisation de martyrs. Devant 400 évêques en consistoire, le pape affirme de nouveau les doctrines de l'Encyclique et du Syllabus, annonce un prochain concile œcuménique pour le jour de l'immaculée conception de la Vierge le 8 décembre 1868 ; il reçoit des adresses et des députations qui proclament son droit à être libre et puissant ; 17 questions sont déjà

formulées en vue du prochain concile (juillet). A cause de l'excès de population à Rome et dans les environs, le choléra sévit (juillet-août). — Le parti d'action s'agite. Le préfet italien de l'Ombrie (31 juillet) fait bonne garde. Les harangues et les lettres de Garibaldi jettent l'insulte au gouvernement italien, au parti libéral, à Napoléon III (juillet). On s'irrite en Italie de l'étrange inspection que vient passer à Rome, de la légion d'Antibes, le général Dumont détaché de l'armée de Lyon; interpellation à Florence le 22 et le 30; le 30 un ordre du jour demande que le gouvernement fasse rsspecter par la France le principe de non-intervention, Dumont ne quitte Rome que le 31 juillet. Garibaldi rôde autour de Rome, près de Sienne, et à Orvieto (août). Activité de la diplomatie française à Florence et à Rome. De Genève, dans le congrès de la paix, Garibaldi fait appel à tous les ennemis de la papauté (9 sept.). Le 14, il est à Florence. Enrôlements clandestins, rassemblements de jeunes gens, distributions d'armes et de chemises rouges sont l'objet de la surveillance du cabinet Ratazzi. Le cabinet, en même temps qu'il inscrit sur le Grand Livre, le 18, les titres nouveaux à émettre en vue de la liquidation des biens du clergé, contre laquelle le pape, le 20, se prononce énergiquement, le 21 lance une déclaration contre tout citoyen qui voudrait se placer au-dessus de la loi, manquer à la loyauté des stipulations et violer la frontière. Le 22, Garibaldi part de Florence pour Arezzo. A Turin même, manifestation pour la délivrance de l'Italie, les 21 et 22. Au sud-ouest d'Arezzo, Garibaldi sommé au nom de la loi de rétrograder, est arrêté dans le village d'Asinalunga le 24, conduit par chemin de fer dans la citadelle d'Alexandrie. Attroupements, démonstrations menaçantes partout du nord au sud, à Florence même, contre Ratazzi qui fait reconduire l'agitateur dans son île de Caprera. Des députés de la gauche prennent ouvertement parti pour leur collègue. Des tentatives d'insurrection sont renouvelées à la frontière du côté d'Orvieto. Perplexités du cabinet italien. L'empereur, alors à Biarritz, menace déjà d'une intervention armée sur les terres pontificales si la police et les troupes du roi ne suffisent pas à les garantir d'une agression organisée dans le royaume, le mouvement venant moins de la population romaine que du parti d'action italien et des volontaires de Garibaldi. Garibaldi s'échappe de Caprera; arrêté à Livourne (3 oct.) il est renfermé dans son île; ses proclamations n'en arrivent pas moins à tous les journaux. L'un de ses fils Ricciotti, alors en Angleterre, y trouve de très-chaleureux encouragements. L'autre Menotti avec deux députés, Acerbi et Salomone, et le colonel Nicotera, est à la tête des bandes qui ont chaque jour (oct.) des rencontres sanglantes avec les troupes pontificales dans la province de Viterbe et la Sabine au nord de Rome. L'armée du pape tient mieux qu'on ne s'y attendait. Elle est d'environ 12 000 hommes, aux ordres du Badois Kanzler, en deux divisions sous le comte de Courten et le marquis Zappi, les étrangers y dominent; des paysans volontaires rendent d'utiles services. Dans le royaume un comité central de secours pour les insurgés, dont font partie, outre Crispi, plusieurs députés et un sénateur; partout des comités d'enrôlements, de souscription pour les envahisseurs du territoire pontifical. Des centaines de garibaldiens partent par le chemin de fer de Florence. Il y a, dans les bandes, des uniformes de l'armée royale; un des commandants garibaldiens, Philip. Ghirelli, appartenait à un bataillon de la brigade piémontaise. La plupart des journaux voudraient que le gouvernement marchât en avant sans souci des menaces étrangères. Il est invité du moins à envoyer ses troupes ré-

gulières sur le territoire pontifical pour n'y pas laisser la direction aux radicaux qui sont hostiles même au pouvoir spirituel du pape. Il est question d'une intervention mixte franco-italienne, dont ne veut ni Ratazzi ni l'Empereur. L'idée d'une intervention française imminente (l'escadre et les troupes de débarquement attendent à Toulon), que Ratazzi s'efforce de conjurer par l'insistance quotidienne du ministre Nigra, d'abord à Biarritz puis à Saint-Cloud, surexcite beaucoup les esprits. On envisage la perpective d'une guerre avec la France. Le peuple même de Rome ne bouge pas. Combat acharné du 18 octobre : Nerola près de Monte-Libretti n'est pris sur les garibaldiens qu'au bout de cinq jours par des troupes du pape parties de Monte-Rotondo. Le roi, enveloppé d'influences contradictoires, après avoir songé à former un cabinet avec le général Menabrea qui est moins disposé que Ratazzi à céder au mouvement, quand il accepte définitivement le 20 oct. la démission de Ratazzi, pendant plusieurs jours, tarde à constituer un cabinet que devait diriger Cialdini; aussi du 19 au 26, il n'y a qu'un gouvernement extra-légal presque révolutionnaire, le comité de secours de Florence pour les blessés de l'insurrection. Le 21, Garibaldi qui s'est échappé de Caprera, est à Florence, il pousse la nation vers Rome. Le bruit se répand, à faux, ce même jour, d'un soulèvement de la ville pontificale; il n'y a que du 22 au 23 une tentative sur une des portes de Rome où meurt un des frères Cairoli. Garibaldi en personne pousse en avant par Foligno, Terni, Narni, Rieti, Monte-Rotondo. D'autres attaquent par Viterbe. Menotti se glisse jusqu'à 1 kil. et demi de la promenade du Pincio à Rome (25 oct.). Garibaldi est péniblement vainqueur le 27, à Monte-Rotondo à 21 kil. de Rome. Le 26 les troupes françaises commencent à partir de Toulon. Le 27, Menabrea est enfin chargé de former un cabinet qui désavoue les bandes de volontaires organisées et excitées par l'œuvre d'un parti : Mari, à la justice; à l'intérieur Gualterio qui a eu la main vigoureuse comme préfet à Naples; aux finances le maire de Florence, Cambray-Digny. La France, de son côté, tout en intervenant par les armes pour le maintien de la convention de septembre 1864, déclare n'avoir aucune pensée hostile à l'égard de l'Italie; elle paraît vouloir soumettre la question romaine à l'examen des puissances. Le sentiment national déborde partout en Italie, frémissant contre les Français. Menabrea y donne un peu satisfaction en faisant entrer les troupes régulières sur le territoire pontifical, pour qu'à l'arrivée des étrangers les insurgés puissent se replier derrière elles, et pour que l'intervention française soit de plus courte durée. Les journaux cléricaux en France voudraient que l'Italie fût ramenée au système fédératif du traité de Zurich de 1859. Le 29, le commandant en chef, de Failly, est à Civita-Vecchia; Dumont le 31 est à Rome avec la brigade Polhès. Pendant que les troupes françaises gardent la personne du pape, ses troupes peuvent, le 3 nov., attaquer Garibaldi entre le Monte-Rotondo et Corese (Cures), à Mentana; elles n'ont la victoire qu'avec l'aide des chassepots du général Polhès. Garibaldi s'échappe d'abord avec ses deux fils; mais les autorités italiennes les arrêtent le 5, et ils sont internés dans le fort de Varignano près de la Spezzia. Elles désarment des milliers de garibaldiens. Les troupes italiennes que commandait Cialdini quittent aussitôt la terre pontificale. Des tentatives de plébiscite dans de petites localités romaines pour l'incorporation au royaume sont non avenues. Une proclamation de Mazzini, datée du 8, jette l'anathème à la monarchie qui n'a pas répondu à l'appel des Romains : troubles sur quelques points;

manifestations hostiles à la France. A la fin de nov. Garibaldi est reconduit à Caprera. Les troupes françaises quittent Rome, se concentrent à Civita-Vecchia. L'idée d'une conférence européenne où seraient admis même des petits États, parce qu'ils sont catholiques, avorte, mal accueillie surtout par le cabinet anglais : les parties intéressées, l'Italie, Rome et la France ne s'étant pas entendues au préalable. Les débats passionnés dont la question romaine et même la question italienne sont l'objet en France, au Sénat le 29 et le 30 nov., au Corps législatif du 2 au 5 déc., et surtout le discours de Rouher le 5, ne disposent guère au calme les Italiens. — Le 5, le parlement est rouvert à Florence sans discours du trône. La dignité et les droits de la nation sont l'objet d'un ordre du jour voté par le Sénat le 7. Le piémontais Lanza, élu président par 194 députés contre 154 voix données à Ratazzi, affirme nettement, le 9, les droits de l'Italie sur Rome; mais ce même jour, une proposition Sella ayant pour but de renouveler avant tout le vote de mars 1861 qui demande Rome comme capitale est ajournée par 201 voix contre 176. Une interpellation adressée au ministère sur les derniers événements amène une discussion interminable du 9 au 22; plusieurs discours partagés en deux séances; beaucoup protestent contre l'attentat de l'Empire français; le ministre de l'intérieur Gualterio, détesté à Naples, est très-vivement attaqué; plusieurs orateurs expliquent, approuvent la conduite de l'ex-ministre Ratazzi qui parle longuement lui-même le 18, le 19, le 20, et fait consentir à la publication de tous les documents. Le ministre Menabrea est pour qu'on suspende le payement de la dette pontificale qui avait été convenu avec la France; ordre du jour dans ce sens le 21. Le 22 est close la discussion de l'interpellation; dix-neuf ordres du jour sont proposés. Celui que Menabrea déclare accepter, blesse le sentiment national en blâmant d'une façon directe tout ce qui a été fait illégalement au nom de ce sentiment par Garibaldi : il est repoussé par 201 contre 199. Le cabinet étant en minorité de 2 voix donne sa démission le 23. Menabrea est cependant reconnu seul possible parce qu'il représente le désir de ne pas rompre avec la France; long travail de remaniement, qui n'aboutira que le 6 janvier en laissant en dehors Gualterio. — Pour la mise à exécution de la loi du 15 août concernant les biens de l'Eglise, par l'intermédiaire de la banque (oct.-nov.), on met en vente 250 millions d'obligations, en titres au porteur, à 80 fr. pour 100 fr. capital nominal; il s'en écoule peu; les ventes de biens d'église, mis aux enchères, ont quelque succès. Il y aurait à aliéner encore pour un capital de 1 milliard 256 millions. — Le pape abolit (10 oct.) la légation apostolique de Sicile, qui remonte à 1088, plusieurs fois modifiée et même supprimée : ce tribunal étant accusé de s'immiscer dans les affaires ecclésiastiques et dans la discipline même des ordres religieux. — Le cardinal Andrea, évêque de la Sabine, abbé de Subiaco, qui malgré le pape vivait à Naples et semblait accepter la monarchie italienne, frappé par un bref pontifical du 29 sept., publié le 4 décembre, le 14 décembre va faire sa soumission à Rome.

Japon. — Le frère du nouveau taïcoun, quoique très-jeune, âgé de quinze ans, est à la tête de la mission envoyée en France qui se rend même en Prusse. — Les pouvoirs du taïcoun sont transformés de manière à ce qu'il puisse engager, au nom du mikado, des relations légales avec les puissances chrétiennes, en attendant que les questions fondamentales soient soumises aux décisions d'une grande assemblée nationale, c'est-à-dire d'une réunion des daïmios.

Portugal. — Sous le cabinet Aguiar, M. Fontes Pereira de Mello étant ministre des finances, en vue d'atténuer le déficit et de créer des ressources à affecter aux voies de communication (routes et chemins de fer), les députés discutent et votent (mars) la modification et l'accroissement des anciens impôts de toute nature, même la contribution foncière, et surtout le remaniement des impôts indirects; les impôts de consommation seront augmentés au profit des villes; les villes auront à leur charge toutes les dépenses locales. A la suite de ces réformes financières, troubles à Porto, énergiquement réprimés sans effusion de sang (22 avril). Toute l'administration civile est remaniée par une loi; on change les divisions territoriales (avril). On vote l'abolition de la peine de mort pour les crimes civils (21 juin). Les réformes administratives et l'établissement des impôts nouveaux sont l'occasion de nombreux désordres, même à Lisbonne. — Dans un traité de commerce avec la France (août) le gouvernement se réserve le droit de concéder au Brésil des avantages que la France ne pourra pas réclamer. L'Angleterre ne voulant pas réduire les droits sur les vins Portugais, il n'y a pas de traité (déc.).

Russie. — Le prince de Mingrélie, Dadian, vend ses droits de souveraineté (janv.). — L'assemblée de la province de Saint-Pétersbourg ayant demandé l'abrogation d'une loi de novembre 1866 concernant les impôts provinciaux, au bout de treize jours est dissoute comme coupable de critique illégale (janv.). — En Finlande, ouverture (janvier), de la Diète qui n'avait pas été réunie depuis 1863; on y distingue encore les quatre ordres, on y parle outre le russe et le finlandais le suédois et le français. — Premier compte rendu annuel général publié (avril) par le ministre de la justice, depuis la réorganisation judiciaire, l'établissement de la procédure orale, de la publicité des débats et l'institution du jury. — A partir du 1er septembre (ukase de juillet), on appliquera la procédure publique et orale même devant les autorités militaires. — Grande exhibition ethnographique à Moscou (avril-juin-mai) : on y réunit toutes les variétés, tous les souvenirs historiques de la race slave; à ces fêtes de Moscou et de Saint-Pétersbourg, viennent des slaves des provinces autrichiennes et turques, dont quelques-uns, des journalistes et des prêtres, même des membres de la diète de Bohême, saluent le czar comme le chef de leur race. L'empereur part le 30 mai pour un voyage de plus de quinze jours en occident, surtout à Paris à l'occasion de l'Exposition universelle de l'industrie et des beaux-arts; il va et revient par Potsdam. L'attentat à Paris (6 juin) d'un jeune Polonais de Volhynie Berezowki aboutira (15 juillet) devant la cour d'assises de la Seine à une condamnation aux travaux forcés à perpétuité. — Le titre de chancelier que portent Bismark et de Beust est attribué (23 juin) au prince Alexandre-Gortchakoff, ministre des affaires étrangères depuis 1856, à l'occasion de sa cinquantaine comme diplomate : le rescrit daté de Vilna, le félicite surtout d'avoir en 1863, désarmé, par « la force de la parole » les ennemis soulevés contre l'Empire, c'est-à-dire empêché les puissances occidentales de soutenir les Polonais révoltés. — Fiançailles, à Tzarkoë-Selo (8 juillet) du prince danois, roi de Grèce, avec la princesse Olga, fille du grand-duc Constantin, qu'il était venu voir à Saint-Pétersbourg le 15 mai; mariage, à la fin d'octobre. — On continue à supprimer toutes les institutions qui étaient particulières au royaume de Pologne : conseil d'Etat, commission administrative des finances et du trésor (mars), conseil d'administration (juin); les membres du clergé catholique ne pourront communiquer avec Rome, même pour les affaires de dogme et

de conscience, que par l'intermédiaire d'un collége dit ecclésiastique catholique romain constitué à Saint-Pétersbourg (ukase du 22 mai); l'évêché de Podlaquie est supprimé (22 mai); on enlève d'une ville de Podlaquie, Biala (juillet), les reliques d'un évêque polonais canonisé à Rome. — La langue russe imposée dans l'enseignement et le rit grec, par des efforts violents de propagande et des concessions de terres aux paysans qui se convertissent, envahissent non-seulement les provinces occidentales et la Pologne, mais les provinces allemandes et protestantes de la Baltique. — Dans les neuf provinces occidentales formées de la Lithuanie, de la Podolie, de la Wolhynie (nov.), on met en vente aux enchères publiques les biens appartenant à des propriétaires compromis dans l'insurrection depuis 1863 parce qu'ils ne les ont pas vendus eux-mêmes depuis deux ans; mais ils n'avaient été autorisés à les vendre qu'à des individus qui ne fussent ni d'origine polonaise ni catholiques; un impôt spécial levé sur les propriétaires fonciers polonais va fournir des ressources qu'on appliquera sur place pour la russification du pays. En Pologne (nov.) encore de nombreuses et larges donations en biens fonds et des majorats pour les généraux, fonctionnaires, et ministres russes qui se sont le plus signalés par leurs rigueurs. — Quelques mouvements militaires en Boukharie (juin-juillet). — Installation définitive des institutions russes dans les provinces du Caucase (déc.). — Une commission nommée en mai procède pendant un an à une enquête pour la révision du tarif de 1857 jugé trop exclusivement protecteur et, à ce titre, ne profitant pas assez au trésor.

Suède. — Le roi inaugure (19 janvier) l'assemblée des représentants, qui remplace les anciens États-généraux. La seconde Chambre, à l'unanimité moins une voix, vote l'admissibilité aux emplois sans distinction de culte, même pour les israélites; la première la refuse (février). On aime mieux, pour rétablir la balance du budget, augmenter quelques impôts, que recourir aux emprunts; on ne veut entreprendre de nouvelles voies ferrées qu'avec le revenu de celles qui sont en activité.

Suisse. — Un emprunt fédéral voté à la fin de 1866 en vue du renouvellement de l'armement, n'ayant pu être contracté à l'étranger, est l'objet d'une souscription nationale, qui dépasse de beaucoup le chiffre demandé (mars). — A Genève, aux élections pour le conseil d'État, animées mais non violentes, échec de M. James-Fazy, porté le dernier sur la liste des radicaux (10 nov.).

Turquie. — Le parti de la jeune Turquie, qui voudrait d'énergiques et promptes réformes avec un régime constitutionnel, est considérable autour du sultan, même parmi des généraux, des fonctionnaires élevés, et dans la maison impériale. Disgrâce à ce titre du frère du vice-roi d'Egypte, Moustapha-Fazil-Pacha qui avait été quelque temps ministre des finances de la Porte. Dans le changement de ministres du 11 février, Aali Pacha, de ministre des affaires étrangères, devient grand-vizir; Fuad-Pacha est aux affaires étrangères. Quelques arrestations de jeunes gens de distinction, et de hauts fonctionnaires (4 juin); trois journaux du parti de la jeune Turquie sont supprimés (mai). Une loi étend le droit de succession aux terres domaniales ainsi qu'aux propriétés rurales des Vakoufs coutumiers (propriétés religieuses, cédées aux mosquées mais avec le droit pour le cessionnaire d'exploiter lui-même son ancienne propriété par bail d'une durée illimitée) qui sont administrées par l'Etat: en compensation de cette extension du droit de succesion la redevance annuelle due aux mosquées est accrue dans une proportion

rationnelle suivant la valeur des immeubles. D'après une autre loi (18 juin) les étrangers pourront être propriétaires d'immeubles urbains ou ruraux partout excepté dans la province de l'Hedjaz. Le sultan part alors (20 juin) pour son voyage d'Europe, à l'occasion de la visite de l'Exposition universelle de Paris, il est absent quarante jours. Il va par Naples à Toulon; est à Paris le 30 juin : mais la nouvelle de la mort de Maximilien supprime les fêtes qu'on lui destinait. Il visite la reine d'Angleterre; revient par Bruxelles, Berlin, Nuremberg, Vienne, Pesth. Devant Belgrade, il n'a pas trouvé à sa rencontre le prince de Servie. A Roustchouck, il reçoit le prince de Roumanie. Le vice-roi d'Égypte l'avait précédé en France et en Angleterre; ils ont assisté ensemble à une fête navale à Portsmouth. Au retour, le sultan envoie par son ministre des affaires étrangères une lettre autographe au czar à Livadia en Crimée (21 août). — En son absence (juillet), nouvel emprunt contracté avec la société générale Ottomane, en partie pour rembourser des emprunts antérieurs; exil de soixante-dix des personnes impliquées dans l'affaire de la jeune Turquie ; suppression de la *Gazette du Levant* dès que ce journal reparaît après trois mois de suspension. — L'insurrection des Crétois n'a toujours que les sympathies déclarées mais impuissantes de la Grèce et des garibaldiens, et les sympathies cachées de la Russie. L'Angleterre verrait moins volontiers que la Russie, l'Autriche, la France, la cession de l'île à la Grèce. La France (marsmai) conseille que les populations soient consultées sur les causes de leurs maux et qu'on donne satisfaction à leurs intérêts. Les hostilités continuent dans les régions de Sphakia, Sélinos, Apokoronos; un gouvernement temporaire de sept membres s'installe à Agia-Roumelis. Cependant trente-cinq délégués de l'île dont dix-sept Grecs se décident à se rendre à Constantinople auprès du sultan (21 mars). La Porte envoie incessamment des renforts; 3 000 hommes avec Omer-Pacha (avril), 8 000 un peu après; on reproche aux Turcs de grandes cruautés (juillet). Le croiseur de la marine impérial *Izzédin* met enfin hors de combat (10 août), le vapeur Grec *Arcadion*, qui avait tant de fois forcé le blocus pour déposer des volontaires, des vivres, de la poudre, ou ramener à Syra des émigrants. Le grand vizir Aali-Pacha venu en Crète (octobre) essaye en vain encore des promesses de réforme et des menaces. Une déclaration, dont la Russie prend l'initiative, oubliant comment elle traite la Pologne depuis 1863, et à laquelle adhèrent l'Italie, la France, la Prusse, non l'Autriche et l'Angleterre (18/29 octobre) insiste sur la nécessité d'une enquête à laquelle seraient associées les grandes puissances, conseille une amnistie et des réformes organiques, sans cependant demander un appel au suffrage universel au profit des Crétois et en posant le principe de non intervention. Le 31 octobre, le grand-vizir annonce les dernières rigueurs envers ceux qui ne se soumettront pas. Il promet (fin de nov.) aux 75 délégués réunis à la Canée, des améliorations qui seront discutées avec eux. Zimbrakaki est le principal chef de la résistance qui continue sur quelques points. — Le calme est rendu au district Syrien de Kesrouan depuis que la diplomatie européenne a fait décider le départ pour l'Occident (fin de janvier) du maronite Joseph Karam, toujours disposé à résister au chef légal des chrétiens du Liban, Daoud-Pacha. — Les embarras incessants de la Porte profitent à l'extension des pouvoirs du vice-roi d'Egypte qui porte maintenant le titre éminent de Khedive (seigneur, maître). Ses troupes concourent à la répression de l'insurrection Crétoise. Il est courtisé par l'Italie, l'Angleterre, la France. A son retour de l'Europe occidentale

(sept.), un nouveau firman du Sultan lui confère presque tous les droits de la pleine souveraineté, sauf que les conventions douanières, les règlements sur la police des sujets Européens, pour le transit, pour les postes ne doivent pas avoir la forme ni le caractère de traités internationaux ou politiques. — Une goélette autrichienne est le premier bâtiment de commerce allant par le canal de Port-Saïd à Suez (février). Un emprunt de 100 millions est mis en souscription par la Compagnie du canal (sept.) pour activer l'achèvement des travaux. — Ouverture du chemin de fer de Gizeh à Minieh (juin). — La Bulgarie est agitée par les meneurs Russes et Serbes. — En Servie, la Porte renonce à tenir garnison à la forteresse de Belgrade (mars-avril); elle n'y a plus que son pavillon à côté du pavillon Serbe. Une conspiration ayant pour objet de réunir le Montenegro à la Servie coûte la vie à trois des coupables frappés par le gouvernement du prince Nicolas (août). Dans la réunion triennale de la Skuptchina à Kralojevacz (11-25 oct.), le prince Michel se félicite et est remercié de toutes les réformes entreprises. Après la démission du ministre des affaires étrangères Garaschanine qui était en charge depuis 1862 (nov.) le poste change de main deux fois en quelques jours. — Le prince Nicolas demande au Sultan à avoir un port sur l'Adriatique (nov.). — En Roumanie, les cabinets quels qu'ils soient et qui changent souvent ont de la peine à s'accorder avec les chambres notamment au sujet des nouvelles lois organiques, des emprunts, des concessions de chemins de fer, de la reconstitution de l'armée, de la translation à Jassy de la Cour de cassation. C'est le cabinet présidé par Golesco, ministre des affaires étrangères, dirigé par Jean Bratiano ministre de l'intérieur, qui fait, en décembre, des élections générales pour renouveler les deux chambres. Des persécutions très-violentes ont lieu fréquemment contre les Israélites, non-seulement par l'esprit fanatique des populations, mais à l'occasion de prétendues mesures générales d'hygiène et de police; beaucoup sont traités comme des vagabonds étrangers; réclamations des agents consulaires et du corps diplomatique; sir Moses Montefiore va, avec l'approbation du gouvernement Britannique, plaider la cause des Israélites auprès du gouvernement de Roumanie. Le prince Charles témoigne personnellement de sa bienveillance et de son respect pour leurs droits religieux à Jassy; à Bukarest (juillet). — A Tunis, le bey fait mourir de la façon la plus atroce à son palais du Bardo deux généraux comme complices de l'insurrection du chef des montagnards Sidi-el-Aadeel-Bey, et le prince lui-même (nov.).

Questions internationales. — Récolte insuffisante dans une partie de l'Europe occidentale, en Angleterre, en France, en Hollande, en Belgique, en Suisse. Partout la vie devient plus chère. Effets terribles de la faim, d'un hiver précoce, de la misère non-seulement en France et en Algérie, mais à l'est de la Prusse et en Finlande. — Ravages par le choléra dans toutes les parties du monde. — Dans tous les États de l'Europe, projet de réorganisation des armées, discuté par les chambres; généralement on veut le service obligatoire pour tous et pendant un grand nombre d'années sous le titre de réserve après quelques années de service actif; d'après le système Prussien et le système Suisse, chaque Etat, petit ou grand, aurait ainsi des forces numériques considérables. L'Angleterre garde son système qui repose sur les enrôlements volontaires. Concurrence entre plusieurs nouveaux modèles de fusils, surtout le *fusil* à aiguille Dreyse, le snider anglais, le chassepot français. — Trois sortes de congrès internationaux, en septembre : 1° congrès des catholiques

à Malines; des gens d'église et des laïques dans leurs discours, s'y posent en adversaires des réformés, des philosophes, des libéraux; 2° congrès des ouvriers à Lausanne, organisé par l'Association internationale des travailleurs dont le comité central est à Londres; on s'y déchaîne contre l'exploitation des travailleurs par les patrons et les capitalistes, contre l'inégalité des salaires, contre les religions établies; on y réclame l'émancipation politique des travailleurs comme inséparable de leur émancipation sociale; 3° congrès de la Paix à Genève où on vient, de tout pays, prêcher, presque exclusivement en langue française, des théories politiques, philosophiques, religieuses, qui amèneraient la guerre; Mazzini, qui juge inévitables la guerre et la révolution, refuse d'y venir; Garibaldi en est le tribun le plus violent contre la papauté. — Projets d'expédition scientifique dans les mers polaires du nord, conçus parallèlement par l'ingénieur français Gustave Lambert, le capitaine Sherard Osborne, le docteur Augustus Petermann.

1868.

Allemagne et Prusse. — On travaille, par des assemblées de toute nature, à constituer au plus vite l'Allemagne sous l'hégémonie de la Prusse. Les chambres prussiennes tiennent à Berlin jusqu'au 28 février. Puis, pendant que s'élaborent les lois d'élection dans les Etats du Sud pour la réunion du premier parlement douanier de l'Allemagne, et que les chambres particulières à ces États discutent les lois, d'ordre militaire surtout, qui préparent leur assimilation au régime de la Confédération du Nord, le chancelier Bismark ouvre à Berlin (2 mars) le conseil fédéral spécial aux affaires du Zollverein. Le 7 mars, s'ouvre la session du conseil fédéral de la Confédération du Nord; le 23, la session du Reichstag de la Confédération qui dure jusqu'au 20 juin. Dans l'intervalle, le 27 avril, le roi de Prusse ouvre en grande solennité le premier parlement douanier, dont la clôture est précédée et accompagnée de fêtes (21-24 mai) où même des orateurs de la gauche invitent tous les Allemands à ne former qu'une seule nation. — Discussion souvent renouvelée et irritante sur l'inviolabilité à laquelle ont droit la parole et la personne du député (proposition Lasker, nouvelle phase du procès Twesten), sur l'indemnité que pourraient comporter ces fonctions (proposition Waldeck) : la chambre des seigneurs prussienne et le conseil fédéral inclinent peu à des concessions dans le sens libéral. — La convention du 29 septembre 1867 avec les princes dépossédés, notamment la maison royale du Hanovre, objet d'un vif débat dans les deux chambres de la Prusse qui en même temps disposent sans façon du fonds provincial hanovrien, véritable propriété du royaume conquis, est presque aussitôt (2 mars) abandonnée à l'égard du roi Georges qui, à Hietzing près de Vienne, fait bruit de sa dynastie Guelfe, de sa légion hanovrienne que la France paraît encourager plus que l'Autriche. Condamnations politiques de Hanovriens, de Hessois, de Francfortois pour tentatives ou projets de trahison contre la Prusse (mars, mai, juillet). — Dans les élections faites au sud du Mein par le suffrage universel pour le parlement douanier, toutes les fractions sont représentées : conservateurs, ultramontains, nationaux libéraux, progressistes unitaires, démocrates. Les particularistes sont encore en majorité dans le Wurtemberg et la Bavière. Condition fort difficile des ministres des Etats du sud qui ne veulent pas livrer absolument leur pays à la Prusse. Le plénipotentiaire militaire prussien près de la cour de Bade y devient ministre de la guerre (23 février). A Darmstadt, démission (avril) du ministre de la guerre qui ne s'en-

tend pas avec le prince de Hesse, Louis, beau-frère du prince royal de Prusse (tous deux sont gendres de la reine Victoria). A Stuttgard, condamnation d'un journaliste pour offenses envers le gouvernement prussien (mars-avril). — De parti pris, la Prusse, dans les négociations engagées tardivement avec le Danemark au sujet de l'article 5 du traité de Prague, ne donne pas une base d'entente possible : l'Autriche qui seule a signé à ce traité déclare s'abstenir (avril) ; l'intervention même officieuse de la France, qui n'y a pas signé, n'est pas admise. — L'entrée dans le Zollverein du Mecklembourg, du Lauenbourg, et de Lubeck, des propositions d'impôt fédéral sur les tabacs, de tarifs de douanes, de conventions commerciales avec diverses puissances, notamment l'Autriche, sont préparées par le gouvernement prussien avant que s'ouvre le parlement douanier. Le 22 février a été conclu un traité avec les Etats-Unis au sujet des droits et des obligations des Allemands qui émigrent ou sont naturalisés en Amérique. — Le 22 avril, au Reichstag, échec pour la politique autocratique du gouvernement : malgré la résistance du chancelier Bismark, 131 voix contre 114 adoptent un amendement des nationaux libéraux qui veulent que les fonctionnaires chargés de l'administration de la dette fédérale soient déclarés responsables. Le chancelier retire alors de la discussion le projet d'emprunt, jugé nécessaire pour la marine. Le 7 mai, échec pour les unitaires qui, dans le parlement douanier, en demandant qu'on votât une adresse au roi de Prusse, tendaient à en faire déjà comme le chef politique unique de l'Allemagne; mécontentement accentué de journaux prussiens déclarant que les dispositions de l'étranger, c'est-à-dire de la France, ne sauraient être un motif de s'abstenir. L'extension de la compétence du parlement douanier au remaniement de la loi électorale ou du système des impôts en vigueur dans les Etats du Sud, provoquée pour la loi électorale par M. Miquel, pour les impôts par deux progressistes unitaires de la Hesse-Darmstadt, Bamberger et Metz (8 mai) est une véritable atteinte à leur autonomie. Le chancelier n'ayant pu obtenir le vote de l'impôt fédéral sur le pétrole (23 mai) retire tous les projets concernant les tarifs de douane. Au Reichstag qui continue après la clôture du parlement douanier, sous l'inspiration du chancelier qui se repose en Poméranie et que représentent le ministre de Roon et le chef d'état-major général de Moltke, entente entre le gouvernement et la plus grande partie de la Chambre pour qu'une loi spéciale statue sur l'emprunt, nécessaire à la marine fédérale du nord, et pour qu'on ajourne le règlement de l'administration de la dette fédérale sur lequel le 22 avril on a été en désaccord. Le général de Moltke défend énergiquement le projet; il fait allusion aux « belles idées de paix et de réduction de l'armée » qui n'ont de valeur que quand chacun est bien assuré de n'avoir rien à craindre (15 juin) ; nos voisins, dit-il, savent que nous ne voulons ni attaquer ni nous laisser attaquer.— La souscription à cet emprunt sera couverte et au delà en deux jours (21-22 juillet). — Le Reichstag, clos le 20 juin, après avoir voté l'emprunt et l'ensemble du budget fédéral, a supprimé la contrainte par corps, fermé des banques de jeu, adopté un nouveau système de poids et mesures avec le mètre comme base des mesures de longueur. — Le roi Guillaume entouré de princes protestants inaugure à Worms, ville de la Hesse dont le bourgmestre est un catholique, le monument élevé à Luther et aux autres promoteurs de la révolution du seizième siècle (22 juin). Après avoir reçu l'empereur de Russie à Schwalbach, non loin des eaux d'Ems (août), tout en donnant

des assurances pacifiques à la France (note du ministre de Thiele 28 août), il parcourt le territoire de la Confédération, de Dresde à Kiel, à Apenrade et Tondern (Schlesvig), à Hambourg, passant des revues, visitant ou faisant construire des casernes et arsenaux, montrant (son discours à Kiel, 14 sept.) « dans l'armée et la marine la force de la patrie qui ne craint pas alors d'accepter et de mener à bonne fin une lutte quand elle lui est imposée. » Les souverains de Prusse et de Russie se voient encore à Potsdam (27 septembre) au moment où l'empereur d'Autriche est aux prises avec les diètes de Gallicie, de Bohême, de Moravie. La Prusse paye au Danemark sa part de la dette afférente aux duchés; mais ses offres au sujet du Schlesvig-nord où elle ne veut pas abandonner au Danemark quelques parcelles de population allemande, sont déclarées inacceptables dans le discours du trône aux chambres de Copenhague (5 oct.). — Les gouvernements de Bade, Bavière et Wurtemberg arrêtent (10 oct.), après des conférences à Munich, mais tiennent secrètes les mesures à prendre pour la défense des forteresses du Sud. — Après des conférences à Mannheim (juillet-octobre) entre les six Etats riverains du Rhin, dont la France et les Pays-Bas, révision de la convention de Mayence du 31 mai 1831 qui déclarait la navigation libre jusque dans la mer (17 octobre). — Une étude géographique sur la Confédération de l'Allemagne du Nord, donnée dans le *Moniteur prussien* et officiellement traduite en français (oct.), semble indiquer qu'elle forme un tout homogène, qui peut se suffire, distincte de l'Allemagne du Sud. — La session des chambres prussiennes s'ouvre le 4 nov. Le discours du trône signale des questions de finances, des quest. de réformes dans l'administration, surtout pour la constitution des cercles ou arrond., des questions de législation. Étrange proposition Lasker tendante à ce que les recettes fédérales fussent élevées en même temps que les impôts pour la Prusse seraient diminués. Les deux députés du Schleswig-nord, qui ne veulent pas prêter serment, sont réduits à déposer leur mandat. Un vote donne tort au ministre de la justice (1er déc.) quand il prétend avoir le droit de remplacer des membres du tribunal suprême de Berlin, manquant à leurs fonctions comme députés, par des juges qui ne sont pas membres de ce tribunal. Le chancelier rentre à Berlin le lendemain et prend part aux discussions 1° sur la suppression que propose le baron de Hoverbeck de l'ambassade prussienne à Dresde, laquelle cependant est maintenue; 2° sur la translation du budget prussien au budget fédéral du département des affaires étrangères, dont le principe est admis; 3° sur la mise sous séquestre des biens de l'ex-électeur de Hesse pour un mémoire récent contre la conquête prussienne; elle est votée. La chambre des seigneurs rejette encore une fois (17 décembre) une proposition votée par les députés le 20 nov. (proposition Guerhard) pour garantir la liberté de la parole parlementaire et des votes. — Procès d'un vieil Hanovrien, professeur de théologie, Ewald, et de la *Gazette de Francfort* pour calomnies et outrages envers la Prusse. — A la fin de l'année l'organisation de l'armée du Nord y compris la landwehr est complète, conformément à la loi de nov. 1867. En cas de guerre avec la France, le plan est déjà tracé. — Projet d'une convention avec Bade pour que les nationaux fédéraux résidant dans ce pays et les nationaux badois résidant sur le territoire fédéral puissent remplir sur place les obligations du service militaire. — Les journaux allemands répudient l'idée anglaise (discours de lord Stanley) pour une médiation « sage et généreuse » entre la France et la Prusse (nov.-déc.). — Décret

en Bavière (1er octobre) établissant entre ce gouvernement et celui de la Prusse réciprocité pour la poursuite par les tribunaux des actes de haute trahison et des offenses dirigées par la presse contre le souverain et les fonctionnaires publics d'un pays comme de l'autre. — A Darmstadt le ministre de Dalwigk, qui se tient avec la Prusse dans la limite des traités mais résiste à l'incorporation, est encore assez fort pour faire condamner ceux qui offensent le ministère, même M. Bamberger (27 novembre). Dans les chambres du Wurtemberg, ouvertes le 4 décembre après de nouvelles élections, on ose encore défendre l'autonomie; mais le ministre de Varnbuhler écarte toute idée de confédération des Etats du Sud. — Cinquième congrès d'ouvriers allemands à Nuremberg (6 sept.), où ont été appelés mais où sont mal accueillis des Autrichiens, Français et Anglais. Les associations saxonnes de Leipzig y sont les plus ardentes avec le socialiste Bebel, député à l'assemblée fédérale du Nord; on y rédige un programme non seulement social mais politique, où sont condamnées les armées permanentes; les associations de 26 villes protestent. A la réunion des délégués du parti populaire ouverte le 20 septembre à Stuttgard, où préside Charles Mayer de Vienne, suivant le programme démocratique de Jacobi arrêté à Hambourg au mois de mai, les résolutions de Nuremberg sont débattues. Berlin (26 sept.) a son congrès d'ouvriers, mécaniciens surtout, convoqué par deux députés au Reichstag, Schweitzer et Fritzsche, où le docteur Hirsch propose un plan d'association des métiers. A Essen (province rhénane de Prusse) (29 nov.), réunion désordonnée de démocrates socialistes. — Dans le grand-duché de Bade, vaines menaces d'excommunication par l'administrateur de l'archevêché de Fribourg (déc.) contre quatre citoyens d'Offenbourg et de Constance, notamment le bourgmestre de Constance où des Tchèques sont venus faire une manifestation en souvenir de Jean Huss.

Amérique du Sud et Brésil. — Des trois Etats qui continuent la guerre contre le Paraguay, le plus troublé à l'intérieur est l'Uruguay où, peu après une insurrection (7 février) du fils du président Florès contre lui, Florès est assassiné (19 février) par des membres du parti Blanco. Ce parti qui aurait cessé la guerre avec le Paraguay ne réussit pas dans les nouvelles élections présidentielles (mars); le nouvel élu est le général Battla. Crise financière, monétaire et commerciale par suite de la reprise des payements en or (juin-juillet) : la Banque et les autres établissements contenant du numéraire sont en péril. — A Buenos-Ayres le choléra sévit depuis janvier. Le président Mitre est en suspicion auprès du congrès pour son traité secret avec le Brésil (juin), Urquiza se porte candidat à la présidence; l'élu n'est pas Urquiza mais le colonel Sarmiento, alors ministre à Washington, très-éclairé, qui partout, dans son pays, au Chili, aux Etats-Unis, a contribué à fonder des écoles, des bibliothèques, des journaux. Il est résolu à continuer la guerre : aussitôt (oct.) révolte de deux provinces. — Au Brésil, le papier-monnaie est un fléau toujours croissant depuis la guerre avec le Paraguay. Le ministère progressiste Zacharias, aux affaires depuis le 3 août 1866, quoique ayant la majorité, se retire (juillet) devant les attaques des conservateurs qui lui reprochent les dépenses qu'entraîne cette guerre. Le cabinet conservateur qui lui succède ne peut se faire une majorité, dissout la chambre. Encore (sept) une émission de papier-monnaie, et un emprunt par voie de souscription nationale. — Cette guerre contre le dictateur du Paraguay, Lopez, pour laquelle on est sans ardeur dans les

trois Etats, est continuée par les mêmes voies, avec des forces considérables surtout du Brésil. L'amiral Ignacio, avec les navires cuirassés remonte le Paraguay que longent les troupes du maréchal Caxias, en cherchant à atteindre au delà de la place d'Humaïta. Ténacité de Lopez qui se ravitaille sur la rive droite du Paraguay et, dans la région du Chaco : il est cruel envers tous ceux dont il se défie, même dans sa famille, et parmi ses ministres et ses officiers ; beaucoup d'exécutions ; le vice-consul de Portugal est fusillé ; la légation des Etats-Unis (M. Washburn) est violée. Humaïta a été enlevée enfin par un corps considérable du général Osorio (25 juillet). Tebicuary, Villeta, Angostura, sur le chemin de sa capitale sont disputés à Lopez. Six jours de combats acharnés et sanglants devant Angostura qui capitule enfin le 30 déc. La capitale l'Assomption se rend le 2 janvier. Lopez est en fuite. — Le choléra et la petite vérole ont décimé les armées des confédérés. — Dans les républiques du Nord et de l'Ouest, Vénézuela, Nouvelle-Grenade, Pérou et Bolivie, des insurrections, des révolutions, des changements de président. — Épidémie de fièvre jaune au Pérou (juin). — Pour la guerre qui, en fait, a cessé entre l'Espagne d'une part, de l'autre le Pérou, le Chili, l'Equateur, la Bolivie, il est question (août-sept.) ou d'une médiation anglo-française, ou de la médiation des Etats-Unis.

Angleterre. — La réforme électorale votée en 1867 pour l'Angleterre seule n'est étendue à l'Écosse, qui aura 7 députés de plus, et à l'Irlande que dans le courant de l'année par des discussions et des votes des deux chambres rentrées en session le 14 février. Ce n'est donc qu'à la fin de l'année que le parlement pourra être renouvelé par des élections générales en appliquant les bills de réforme qui appellent au suffrage un plus grand nombre de citoyens. — Les fénians, toujours redoutables par le ton incendiaire de leurs journaux dont les rédacteurs ou propriétaires sont envoyés devant le jury, par les actes de violence à main armée, isolés ou collectifs contre les personnes, sont contenus en Irlande par la suspension de *l'habeas corpus* votée de nouveau au début de la session. Beaucoup de procès criminels et de condamnations. Un fénian cherche à tuer dans l'Australie à Port-Jackson (12 mars) un fils de la reine, le duc d'Edimbourg. Un fénian assassine à Ottawa un des membres les plus distingués du parlement canadien, M. Darcy Mac-Gee (8 avril). — Lord Derby, depuis longtemps malade et étranger à la direction effective du cabinet représentant le parti conservateur, qui vient de donner une loi libérale d'élection parlementaire, la laisse officiellement (fin de février) au chancelier de l'Echiquier Disraëli. Disraëli devient premier lord de la Trésorerie et constitue le cabinet en gardant en partie les mêmes ministres : lord Stanley, fils de Derby, reste aux affaires étrangères ; G. Hardy est à l'intérieur ; sir Stafford Northcote est secrétaire d'Etat pour les Indes (c'est le moment de la guerre d'Abyssinie) ; G. Ward Hunt devient chancelier de l'Echiquier ; le comte Mayo est secrétaire d'Etat pour l'Irlande. — L'Irlande est l'objet de propositions de résolutions non-seulement en vue de garantir aux fermiers des indemnités pour les améliorations qu'ils auront faites sur les terres des propriétaires (projet Maguire) mais pour faire disparaître les priviléges de l'église établie, l'église protestante, qui en tire annuellement plus de 14 millions de francs par le produit des dîmes et par des revenus fonciers, pour supprimer cette église d'Etat. L'égalité des communions et la suppression des dotations ecclésiastiques en Irlande sont le fond des trois résolutions présentées aux communes par Gladstone, suivant

les idées produites par lord Russell à la chambre haute. Longue et ardente discussion, où Disraéli qui s'est toujours posé en représentant d'une race persécutée combat pour l'église de la majorité oppressive et tyrannique; où Gladstone, anglican convaincu, autrefois champion de l'union de l'Eglise et de l'Etat, sans prétendre les disjoindre en Angleterre, mène l'assaut contre l'église établie en Irlande, avec Bright, un démocrate, et des libéraux, Lowe, Horsman, Stuart Mill, Coleridge, Stansfeld, Goschen. Un amendement du ministre Stanley pour l'ajournement est rejeté par 330 voix contre 270 (4 avril). Pendant les fêtes de Pâques et au delà, des meetings en faveur des résolutions proposées par Gladstone. Quand la première résolution est votée (330 contre 265) dans les communes formées en comité (30 avril), le cabinet Disraéli (4 mai) déclare ne rester aux affaires que parce que la dissolution n'est pas possible, la réforme électorale étant encore pendante pour l'Irlande et l'Ecosse. Il obtient qu'on vote le budget et les subsides nécessaires. On apprend alors la prompte issue de la guerre d'Abyssinie. Les deux autres résolutions de Gladstone sont adoptées presque sans discussion et sans scrutin (8 mai). La discussion reprend quand Gladstone (13 mai) présente un bill pour qu'on suspende toute nomination dans l'église d'Irlande. Ce bill subit rapidement les trois épreuves de lecture. Le bill sur les trois résolutions, à la chambre des lords, défendu par le comte Russell, le duc d'Argyle, Granville, Clarendon, Kimberley, vivement combattu par des prélats, par le lord chancelier, par le lord du sceau privé Malmesbury, est rejeté, comme on s'y attendait, à une forte majorité (192 contre 97) le 30 juin. Le cabinet Disraéli n'en est pas plus solide. — Une loi défend d'avoir recours à la saisie mobilière et à l'emprisonnement contre ceux qui ne veulent pas payer la taxe affectée à l'entretien de l'église officielle en Angleterre. — On achève le vote des lois qui pour l'Angleterre même complètent la réforme électorale, concernant les circonscriptions des colléges de bourgs, l'enregistrement des électeurs, les préventions de corruption; en même temps que les lois spéciales à l'Irlande, à l'Ecosse. Quoique l'admission des femmes au droit de suffrage, demandée par M. Stuart Mill, n'ait pas été votée, quelques-unes prétendent se faire inscrire à Londres. — La session est close le 30 juillet; la dissolution est annoncée comme prochaine; à la fin d'août elle est fixée au 9 novembre. — En Irlande, encore des scènes de violence par des fénians, et des émeutes agraires; conflits sanglants entre des orangistes et des catholiques. En Angleterre, surtout dans le comité de Lancastre, Murphy prêche aux protestants et aux orangistes la guerre civile contre les catholiques (mai-sept.).— Dans tout le Royaume-Uni, on se prépare aux élections qui sont indiquées le 11 nov. pour le 16. Les candidats ont à se prononcer pour ou contre Gladstone, dont la devise est : justice en Irlande. Il a le concours, non-seulement des libéraux mais des radicaux, comme Bright qui invite en même temps le peuple à réclamer d'autres réformes. Sur quelques points, des candidatures ouvrières sont essayées; mais le nom, la richesse, l'éducation ont encore une influence prépondérante. Gladstone échoue dans sa circonscription du sud-ouest du Lancashire; il est élu à Greenwich. Quelques libéraux connus ne sont pas réélus. Deux seulement pour quatre siéges passent dans la cité de Londres, Goschen et Crawford; John Stuart Mill échoue à Westminster; Edm. Beales, le président du conseil de la ligue de la réforme, échoue dans le collége de Tower-Hamlets. Troubles graves dans quelques endroits, surtout en Irlande, 2 291 000 électeurs ont voté.

Un tiers des élus siégera pour la première fois. Les libéraux auront une majorité de 105 voix due surtout aux bourgs et aux villes; la politique de Gladstone a perdu des voix dans les comtés, par l'influence du clergé et de la grande propriété. — Dès le 3 décembre, Disraeli se sentant en minorité offre sa démission : il refuse la pairie. Gladstone, sur le refus de lord Russell, devient premier lord de la Trésorerie; il forme un cabinet où entrent Lowe libéral modéré et Bright le radical, son adversaire ardent en 1867 dans le débat de la réforme électorale; le premier est chancelier de l'Echiquier, le second président du bureau du commerce; Goschen, âgé seulement de 37 ans, député de la Cité, banquier et économiste distingué, est président du bureau des pauvres. Autres membres importants du nouveau cabinet : aux affaires étrangères, le comte de Clarendon; à l'intérieur, Bruce; à la guerre Cardwell; Granville aux colonies, aux Indes, le duc d'Argyle; à la direction générale des postes lord Hartington, âgé seulement de 35 ans; Chichester Fortescue, secrétaire en chef pour l'Irlande, lord Hatherley (récemment devenu sir William Page Wood) lord chancelier : sur les 15, 6 sont de la chambre des lords, 9 des communes. Le Parlement est ouvert sans discours du trône le 10 décembre; le 29, autre séance pour faire procéder à la réélection des membres du cabinet. Le Parlement s'ajourne au 16 février. Ainsi la réforme électorale accomplie en 1867-68 par les conservateurs a porté au pouvoir leurs adversaires tenus maintenant d'accomplir une autre grande réforme libérale. — La courte campagne d'Abyssinie a fait honneur au cabinet Disraeli. Sir Robert Napier, officier du génie, rompu aux guerres de l'Inde faites au milieu des montagnes, bien secondé par le colonel Staveley, conduit une armée composée en partie de soldats anglo-indiens. Zoulla, à la côte, est le point de départ et de concentration des troupes, le dépôt des approvisionnements. Trois divisions, chacune d'environ 1800 hommes avec de gros canons, dont le transport est fort difficile à travers des ravins, des chaînes escarpées et de mauvaises routes, marchent de Senafe par Addi-Grath à l'est d'Adouah, par Antalo, et la région du lac Ashangi, sans rencontre sérieuse jusqu'aux abords de Magdala, capitale de l'empereur Théodoros, qui est à 340 milles de Senafe. On n'a pas à combattre les chefs de tribus dont on traverse le pays (janvier-avril). On souffre du climat plus qu'on ne perd d'hommes dans la lutte. Elle est terminée par l'assaut donné à Magdala, au milieu duquel Théodoros se tue (13 avril). Les prisonniers, dont la délivrance était l'objet de la guerre, sont la plupart retrouvés vivants, et reconduits par Suez. L'armée est ramenée aussitôt à la côte. Le Parlement rend hommage à l'armée et à la flotte (2 juillet); leur chef devient lord Napier de Magdala. — Les luttes s'éternisent sans résultat dans la Nouvelle-Zélande, contre des tribus de cannibales. — Une compagnie anglaise de Melbourne acquiert quelques terres dans les îles Fidgi. — Des ingénieurs et ouvriers anglais retenus dans le Paraguay par le président Lopez lui sont réclamés. — On espère une solution de l'affaire de *l'Alabama* avec le nouveau ministre des Etats-Unis à Londres, Reverdy Johnson : projet de conférence à Londres ou à Washington (oct.-déc.). — La Nouvelle-Ecosse, par son parlement, tient bon pour ne pas faire partie de la confédération ou *Dominion* du Canada; sans vouloir se séparer de la métropole, elle incline pour ses intérêts de commerce du côté des Etats-Unis. — L'ancien gouverneur de la Jamaïque, Eyre, paraît encore devant le grand jury du comté de Middlesex, pour abus de pouvoir (mai-juin); il est absous. — Le budget des dépenses publi-

ques pour l'exercice 1868-69 subit des augmentations dont près de la moitié est pour le département de la guerre : solde de l'armée et de la milice, primes de recrutement, conversion des armes de petit calibre (on adopte un fusil où se combinent la culasse Martini, le canon Henry, la cartouche Boxer); et aussi pour l'organisation du corps des constables en Irlande, pour l'instruction publique, les sciences et les arts. On se plaint toujours de l'invasion des produits manufacturés de France, surtout des soies et des fers. — Le philanthrope américain Peabody fait aux pauvres une troisième donation de 100 000 liv. sterl. (déc.). — Pour ses grands travaux, le conseil métropolitain central de Londres qui a déjà emprunté des sommes considérables à la Banque d'Angleterre, à la Société d'assurances mutuelles du clergé, à la Société d'assurance économique, à la corporation des assurances sur la vie, vote encore (8 déc.) un emprunt de 8 millions 750 000 fr. — Explosions terribles dans des houillières près de Wigam (26 nov. et 30 déc.). — Souscriptions abondantes pour un projet d'internat de jeunes filles sur le modèle des colléges d'Oxford. — Mort de lord Brougham à Cannes (9 mai), illustration littéraire et scolaire autant que politique et oratoire.

Asie, Chine, Japon. — L'Afghanistan et le territoire de Balkh à l'entrée de la Boukharie orientale sont le théâtre de luttes entre des chefs indigènes, Shire-Ali émir de l'Afghanistan, qui est en bonnes relations avec les Anglais, Abdul-Rhaman-Khan, serdar du Turkestan, porté plutôt pour les Russes. Le dernier, vaincu (nov.-déc.), se retire sur le territoire britannique. — En Perse, un général anglais Salomons obtient le droit de construire un chemin de fer entre Teheran et Réianci. Rages ou Razi; ce sont quelques kilomètres. Le choléra qui sévit enlève l'héritier de la couronne. — Dans les deux royaumes de Siam mort des souverains. — En Chine les insurgés Nien-feï, renforcés par les insurgés mahométans, sont menaçants du côté de Tien-Tsin, plus que de Pekin. La première mission envoyée du Céleste Empire aux nations occidentales, présidée par un Américain devenu Chinois, Burlingame, qui était depuis sept ans ministre des Etats-Unis à Pekin, s'arrête d'abord (juin) à Washington où est signé un traité additionnel de commerce (28 juillet). Il est en novembre en Angleterre. Une mission protestante près de Chinkiang (août) est l'objet d'une attaque violente, contre laquelle le consul général de Shang-Haï va demander réparation à Nankin. — Au Japon révolution intérieure et guerre civile, au milieu desquelles les puissants daïmios du sud, qui paraissent avoir pris parti pour le jeune Mikado, monarque héréditaire, contre le taïcoun, ont à compter avec les daïmios du nord qui arment à leur tour, soit comme partisans ou parents de l'ancien taïcoun, soit pour garantir leur indépendance. Le Mikado triomphe des princes du nord (nov.-déc.). Neutralité absolue des étrangers qui occupent pour leur sûreté Yokohama. Depuis le 1er janvier, ils ont accès à Osaka ville voisine de la mer, à Hiogo ville maritime. Des attentats contre des Européens, le 4 février à Hiogo-Kobé, le 8 et le 23 mars devant Osaka, sont l'objet de réparations presque immédiates. Décrets du mikado (mars et 8 juin) pour interdire et punir parmi les indigènes l'extension de la religion chrétienne. Les Européens s'inquiètent de la prohibition de l'exportation du riz par Hiogo, et du projet de droits de sortie nouveaux sur les thés et les soies.

Afrique. — Dans l'empire du Maroc, impuissance du sultan Sidi-Muleh-Mohammed contre l'insoumission des tribus qui pillent les voyageurs, rançonnent les caravanes.

L'expédition qu'il conduit lui-même (fin de mars) contre les Zaïr au sud-est de Rabat faillit lui coûter la liberté et la vie. Ses troupes sont décimées par le choléra. Ce fléau après la famine s'étend partout, il emporte un fils de l'empereur. — Les Bassoutos, à la demande de leur chef Moshesh, sont annexés à la colonie anglaise du Cap (mars). L'Etat libre d'Orange, qui a 37 000 âmes, incline aussi vers l'annexion. — Des Hottentots de la tribu des Namaquas, se jetant, près de la baie de Walwich, sur un petit établissement européen y massacrent un secrétaire de la société des missions du Rhin allemand, le savant W. C. Palgrave et F. Green qui, depuis des années, parcourait le centre de l'Afrique. — A Tananarive une femme, Ramouna dite Ranavalo II, succède à la reine Rase-herina (avril). Sur des bruits de complot, plusieurs sentences de mort, peine changée en réclusion à la demande des agents et missionnaires européens. La France obtient (août) une convention de commerce plus avantageuse que celle de 1862, qui lui donne le droit de réprimer la traite. — La reine de Mohély, une des îles Comores, accepte le protectorat de la France.

Autriche et Hongrie. — Le feld-maréchal lieutenant de Kuhn devient le ministre de la guerre de l'empire pour les deux parties de la monarchie (janv.). L'empereur préside pour la première fois (14 janv.) les délibérations du cabinet cisleithan, dont le chef est le prince d'Auersperg. En même temps que se tiennent à Vienne les réunions : 1° de la délégation hongroise; 2° de la délégation des pays cisleithans, qui ont à examiner parallèlement puis de concert le budget des affaires communes, le Reichsrath se rouvre à Vienne. Les documents diplomatiques concernant l'année écoulée de nov. 1866 à déc. 1867 sont présentés aux délégations et aux chambres : c'est le livre *rouge*, comme l'Angleterre, la France, l'Italie ont annuellement leur livre bleu. A la délégation hongroise orage imprévu (11 mars), quand le représentant du ministère de la guerre, qui se trouve être un général croate ayant fait campagne contre les hongrois en 1848-49, attaque les droits de la Hongrie; il est vite calmé. Esprit de conciliation des deux délégations; elles votent les articles du budget commun de 1868 : l'empereur sanctionne leurs résolutions, leur session est close le 24 mars. — En Hongrie, où se rend l'empereur (mars), tandis que le premier procès de presse porté devant le jury se termine (février) par la condamnation de l'éditeur responsable d'une lettre de Kossuth, violente et injuste contre le gouvernement, langage conciliateur du général Türr au milieu des populations slaves du royaume, auxquelles il signale les plans ambitieux de la Russie. — Les réformes constitutionnelles, qui sont la révision indirecte du concordat de 1855 au sujet : 1° du mariage civil, 2° de la surveillance des écoles, et 3° de l'égalité de droits de toutes les confessions religieuses, dont les deux premières ont été déjà votées par les députés du Reichsrath, sont l'objet d'une solennelle discussion à la chambre des seigneurs; émotion populaire, légitime pendant ces débats; fermeté libérale et éclairée de tous les ministres, celui de l'intérieur Giskra contenant le clergé et les populations trop favorables à ses priviléges dans la Styrie, la haute Autriche, le Tyrol surtout, excité par l'abbé Greuter, membre du Reichsrath, Berbst et Hasner, comme le président du conseil le prince Auersperg, résistant par la parole aux adversaires les plus habiles et les plus ardents de ces lois dans la chambre des seigneurs, le cardinal archevêque de Vienne Rauscher, les comtes de Blome, Léon de Thun, Rechberg. Le comte Antoine Auersperg (qui est le poëte Anastasius Grün), se signale parmi les orateurs libéreux. La loi sur le mariage est

la première l'objet d'un double vote, le 21 mars (65 voix contre 45 qui avec M. de Mensdorff voulaient l'ajournement; 69 contre 34); ovation faite, le soir même, aux ministres et aux orateurs libéraux de la première chambre. La loi sur les écoles pour le droit de surveillance de l'Etat, et la direction morale et religieuse que doit recevoir l'éducation en laissant à l'Eglise la haute direction des exercices religieux, disputée par les mêmes orateurs, est votée le 31 mars. Ces deux lois, légèrement amendées, par les seigneurs, sont l'objet d'un nouveau vote par les députés. Le 3 avril, la seconde chambre vote la loi, qui règle les rapports des diverses confessions, sur le pied de l'égalité et du mutuel respect. Elle passe, le 14 mai, en troisième lecture à la chambre des seigneurs. Le 25 mai les trois lois sont sanctionnées par l'empereur. Le jour même, meurt le député Mühlfeld, intrépide champion de la liberté de conscience: ses obsèques ont le caractère d'un acte de reconnaissance nationale. Vaines résistances des évêques de Lintz, de Brünn, de Trieste, qui se mettent et invitent les populations à se mettre en dehors de la loi. Les négociations entreprises en secret auprès du gouvernement pontifical, pour lui faire accepter ces nécessités de l'esprit moderne par l'ambassadeur comte de Crivelli, qui meurt subitement le 2 mars, une dépêche fort sage du ministre de Beust du 17 juin, n'empêchent pas une allocution violente et intempestive du pape (22 juin); protestation du conseil municipal de Vienne le 2 juillet, et le 3 juillet du ministère. Il se montre résolu à faire exécuter les lois mais avec ménagement. — Au Reichsrath de Vienne soit dans ses commissions, soit en séance publique, les propositions financières, tendant ou à la conversion des dettes de l'Etat, ou à l'établissement d'impôts sur la fortune mobilière, même sur les lots des loteries et sur les rentes représentant des emprunts placés en partie à l'étranger, donnent lieu à beaucoup de controverses. Des deux rapports de la commission des députés, l'un au nom de la majorité, l'autre au nom de la minorité qui incline à frapper moins les rentes, le gouvernement soutient et fait prévaloir le second pour maintenir l'honneur de l'Etat et ne pas porter atteinte à son crédit. Le vote du 6 juin n'en émeut pas moins partout, même aux Etats-Unis, les détenteurs de titres autrichiens. Projets de remaniements des impôts indirects et d'émission de nouveaux titres de la dette publique. — Autres lois votées dans cette session close le 24 juin, qui reprendra le 17 octobre : sur la procédure à suivre dans la prestation du serment judiciaire devant les tribunaux, loi combattue par le parti clérical; sur l'introduction et la composition du jury pour les procès de presse, sur la création des juges de paix, sur l'abolition de la contrainte par corps pour dettes et des dispositions légales qui limitaient le taux à intérêt, sur le droit d'hérédité étendu aux biens des paysans. On promulgue en même temps la loi qui supprime le conseil d'Etat (juin). — Premier examen (juin) d'un projet de loi qui porterait pour toute la monarchie l'armée active à 800 000 hommes, la réserve, à 200 000 et fixerait ces chiffres pour une période de dix ans; on demande pour l'armée aux pays cisleithans représentés dans le Reichsrath un contingent de 56 000 hommes. — Nouveau système de recrutement qui atteint tous les hommes valides. — Le ministre de la guerre de l'empire, Kuhn, contribue en se rendant à Pesth, où l'empereur est venu encore en mai, à faire accepter à la diète (8 août) les principes de ce projet de loi militaire. Après le vote, la chambre des députés hongrois s'ajourne jusqu'au 16 septembre. Grand zèle des chefs des honveds à constituer la landwehr nationale. — On élabore (juillet) un projet d'union du royaume Croate-Sclavon-Dalmate, qui enverrait au

Reichstag hongrois 29 députés pour la discussion des affaires communes. — Les Tchèques se disent opprimés par les Allemands; un immense meeting à Prague (10 mai) réclame les droits reconnus à la Hongrie : l'empereur et le ministre de Beust se rendent vainement à Prague (juin) ; pélerinage à Constance, au rocher de Jean Huss (8 juillet); on y invoque les libertés nationales. Beaucoup de journaux tchèques sont saisis et condamnés, du 23 juin au 15 juillet. — Emeute à Trieste (12-14 juillet) reprochée aux fanatiques du parti clérical et panslaviste. — Cinq jours après la révélation faite (le 21 juill.) par le général La Marmora à la tribune de Florence de la note prussienne du 17 juin 1866, qui conseillait impérativement à l'Italie de lancer les garibaldiens sur la Hongrie et sur les pays autrichiens voisins de l'Adriatique, fêtes du tir national à Vienne du 26 juillet au 6 août. Dans ces banquets expansion d'idées de toute couleur au nom de la patrie allemande dont les Autrichiens ne se détachent pas, de l'indépendance, et des libertés intérieures; le ministre autrichien Giskra y parle, mais le gouvernement reste à l'écart de toutes les manifestations, qui sont assez nombreuses et ardentes contre la Prusse de la part d'orateurs venus des pays qu'elle a annexés ou des Etats du Sud; quelques déclamations de démocrates socialistes. Discours conciliateur du ministre Beust au dernier jour (6 août). — Les diètes des pays cisleithans convoquées le 15 juillet pour le 22 août, presque toutes s'occupent de la mise en pratique des trois nouvelles lois du 25 mai. Celle de Bohême peut à peine délibérer; les Tchèques n'y viennent pas et protestent. Dans celle de Moravie s'abstiennent aussi non-seulement l'archevêque d'Olmütz et l'évêque de Brünn, mais des membres du parti slave fédéraliste; leur déclaration est repoussée par la majorité (24 sept.). La majorité est énergique aussi dans la diète du Tyrol contre les opposants (22 septembre et 10 oct.). Dans la diète de Gallicie, comme les députés polonais au Reichsrath n'y ont pas voté la constitution du 21 déc. 1867, jugeant qu'elle empiète sur les libertés des nations représentées dans cette assemblée, et qu'ils font le même reproche à d'autres mesures du ministère cisleithan, un projet de rupture absolue avec le Reichsrath présenté par Smolka amène des débats au milieu desquels le prince Auersperg, accusé d'être trop centraliste, quitte la présidence du conseil cisleithan (24 sept.) et le comte Goluchowski se démet de ses fonctions de gouverneur de la province pour n'être pas suspect aux Polonais ses compatriotes. Il en résume les regrets et les vœux dans un banquet le 4 oct. Le voyage de l'empereur à Lemberg annoncé pour le 26 septembre n'a pas lieu. Mais la diète n'est pas brusquement dissoute; l'empereur sanctionne la loi qui établit la langue polonaise dans l'administration, les tribunaux, les écoles. La session de la diète est close le 10 octobre. Malgré l'accord qui y a régné pour la revendication des principes d'autonomie, les délégués polonais iront prendre leur place au Reichsrath. — Emeute à Prague et dans les districts contigus (4 et 11 octobre) : elle est réprimée par des mesures exceptionnelles avec un nouveau gouverneur. — La diète de Pesth et le Reichsrath de Vienne rentrent en session, l'une le 17 septembre, l'autre le 17 octobre. Le comte de Taaffe est le nouveau président du ministère cisleithan. A Pesth, tout en désirant le mariage civil on maintient provisoirement la juridiction spirituelle en matière de mariage; projet de loi délicat, dit des nationalités, pour déterminer les langues qui seront employées dans les affaires politiques et administratives, les Serbes, les Roumains, les Ruthènes se disant opprimés même par les Maggyars. A Vienne, le comité de la défense nationale dont le baron de Beust se fait

élire membre, élabore la loi militaire, sur l'armée active, la landwehr, la landsturm; il y aura trois ans de service dans les troupes de ligne, sept dans la réserve. Dans une séance très-animée du comité où est en question la motion d'un membre de la gauche, Rechhauer, réduisant l'armée à 600 000 hommes au lieu de 800 000 hommes et vantant le système de la nation armée et des levées en masse, au lieu d'armées régulières qui peuvent être des instruments de despotisme, de Beust, en défendant l'ensemble du projet, expose longuement la situation actuelle de l'Autriche et ses rapports avec ses voisins (26 oct.). Ce discours, prononcé dans un comité, fait assez de bruit pour qu'il le rétablisse exactement dans une circulaire diplomatique (le 30 oct.). Après un discours du ministre de Taaffe, la loi sur le recrutement donnant le contingent de 56 000 hommes est adoptée le 29. Quant à la grande loi militaire, elle ne vient en discussion devant l'assemblée qu'après l'adoption de la loi relative aux mariages mixtes (27 oct.), et le vote d'un bill d'indemnité pour les mesures exceptionnelles appliquées à l'émeute de Prague (6 nov.). Le gouvernement tient bon contre les adversaires les plus turbulents des lois confessionnelles, l'archevêque d'Olmutz et l'abbé Greuter député du Tyrol. Du 10 au 13 nov. solennel débat, où se jettent patriotiquement tous les ministres et tous les orateurs soucieux de l'indépendance et de la grandeur du pays, notamment un Polonais, Ziemakowski citant l'exemple de la Pologne à laquelle a manqué une armée permanente. Tout ce que le gouvernement demande est voté : un effectif de 800 000 hommes pour le pied de guerre sans la réserve, accordé pour dix ans; trois ans de service dans la ligne, sept dans la réserve. Les journaux prussiens, même français ont souci de cette reconstitution des forces de l'Autriche. — A ce moment, pour donner satisfaction au sentiment national des Hongrois, des titres officiels accentuent le dualisme politique : empire austro-hongrois, ou monarchie austro-hongroise; Sa Majesté l'empereur et roi; empereur d'Autriche et roi apostolique de Hongrie (*Gazette de Vienne*, 14 nov.). — Le Reichsrath est alors suspendu du 14 nov. au 14 déc., le temps que délibèrent les délégations cisleithane et hongroise, siégeant cette fois à Pesth, ce qui paraît dur aux Cisleithans, comme au début de l'année elles ont siégé à Vienne. La diète de Pesth n'est pas suspendue : à la suite d'un projet d'union adopté le 24 sept. par la diète d'Agram, les députés croates sont reçus à la diète de Pesth (24 nov.), et nomment les membres qui représenteront la Croatie à la délégation; dans le vote (le 28) du projet de loi concernant les nationalités ou langues, amélioré par Deak, on ne s'arrête pas à la résistance obstinée de quelques députés d'origine serbe ou roumaine. — Les deux délégations, après un examen séparé, se mettent promptement d'accord pour voter les budgets, ordinaire et extraordinaire, de 1868, propres aux affaires communes avec les modifications qui résultent de la nouvelle loi sur l'armée (5 déc.). — Le jour même de la sanction impériale de leurs décisions, et de la clôture de leur session, qui n'a duré que quelques jours, du 16 nov. au 5 déc., l'empereur, qui est à Bude, élève le chancelier de Beust dont l'habileté et le dévouement réussissent dans tout ce travail de reconstitution de la monarchie, à la dignité héréditaire de comte. — Son ordre du jour patriotique à l'armée est daté de Bude, 5 décembre. Un député croate est nommé ministre sans portefeuille, le 9, pour le royaume triple et un (Croatie, Esclavonie, Dalmatie). — Dans le discours de clôture de cette mémorable session de la diète de Pesth, le 10 déc., il rappelle toutes les réformes accomplies dans les deux parties de la monarchie, par suite de l'harmonie qui a été rétablie entre

elles. — D'importantes lignes de chemins de fer viennent d'être votées (déc.) pour l'est de la Hongrie dont on veut diriger les relations vers le centre de la monarchie, au lieu de la laisser incliner vers les Russes ; et un congrès va régler les rapports confessionnels, la participation aux affaires communales et aux bienfaits de l'instruction, des israélites qui sont 600 000 dans le royaume (déc.). — La Hongrie a conclu cette année un emprunt de 212 millions de fr. — Le 14 décembre, la session du Reichsrath est reprise à Vienne avec un projet d'exercice provisoire des des impôts jusqu'au mois de mars, et la présentation du projet de budget pour 1869 où un crédit supplémentaire est déjà inscrit pour le ministère de la défense nationale. — Plusieurs traités de commerce avec l'Allemagne du Nord, l'Angleterre, la Suisse ont passé au Reichsrath (mai-octobre). — Convention avec l'Italie (14 juillet) pour lui rendre des objets d'art, manuscrits, documents historiques et archives, qui faisaient partie des provinces cédées. — Mort de Giulay, qui commandait l'armée contre les Italiens en 1859 (septembre).

Belgique. — La question des écoles d'adultes, et la réorganisation de l'armée avec un contingent annuel de 12 000 hommes au lieu de 10 000, sont la cause de la crise ministérielle à la suite de laquelle M. Frère-Orban (4 janvier) forme un cabinet sans M. Rogier. On vote une loi sur l'extradition (mars-mai), sans prorogation de la loi sur les étrangers. La loi militaire passe dans les deux chambres, ainsi que l'augmentation du contingent : il y aura l'armée active et la réserve, le service militaire est de vingt-quatre mois. — Stagnation de l'industrie houillère et de la métallurgie, les exportations diminuent, les importations augmentent (janvier-février). Désordres graves dans plusieurs charbonnages du bassin de Charleroy (mars-octobre), notamment à Chatelineau et à Montigny-sur-Sambre, où il y a 8 morts et 10 blessés ; les gendarmes ne suffisent pas, les troupes sont nécessaires pour protéger les ouvriers qui veulent travailler ; la réduction de salaires, surtout dans les veines nouvelles qui s'annoncent abondantes, irrite les mineurs. — Des sociétés de finances ou de travaux publics sont l'objet d'affaires scandaleuses. Nombreux procès de presse ; arrestations, visites domiciliaires, saisies ; pétition de quatre-vingt-six journalistes à la seconde chambre, écartée par l'ordre du jour (17 déc.). — Maladie, depuis août, du fils unique du roi, âgé de neuf ans ; état désespéré (fin de décembre).

Danemark et Suède. — Fiançailles du prince héritier de Danemark avec la fille du roi de Suède Lovisa (15 juillet).

Danemark. — Le discours du trône (5 octobre) apprend au Rigsdag que les offres de la Prusse relativement au vote libre de la population du Nord-Schleswig, qui pourrait redevenir danoise d'après l'art. 5 du traité de Prague, sont inacceptables. La Prusse a payé dix millions de thalers pour sa part de la dette afférente aux duchés de l'Elbe. — Projet de loi sur l'obligation du service militaire.

Espagne. — Après le discours où la reine, ouvrant le parlement (fin de décembre), a déclaré renoncer aux pouvoirs extraordinaires dont le gouvernement avait été investi, et a annoncé l'offre faite à la France du concours de 40 000 hommes pour défendre le pape contre les garibaldiens, et des projets de réformes pour attendre, dans les écoles publiques et privées, tout enseignement immoral et antireligieux, la discussion de l'adresse (janvier) est toute empreinte, en ce qui touche la question romaine et les doctrines d'instruction et d'éducation, d'esprit et d'enthousiasme

clérical. Le ministre de l'intérieur Gonzalès Bravo suit dans cette voie le chef des néo-catholiques, Nocedal. La reine reçoit (8 février) une rose d'or bénite par le pape. Retour à une politique rétrograde et compressive. Rareté et cherté des subsistances; à Grenade, émeute sanglante (25, 26 février), aux cris de : pain et travail; à Barcelone, on refuse de travailler le lundi de Pâques (13 avril), graves désordres, état de siége. — Mort du chef du cabinet, Narvaez, après une courte maladie (23 avril). Gonzalez Bravo devient président du conseil. Loi antilibérale sur l'instruction publique; plus d'écoles normales primaires, beaucoup d'instituteurs seront supprimés. La session est suspendue le 20 mai. Grande influence du parti clérical, avec le jésuite Claret, confesseur de la reine, et de la camarilla avec l'intendant Parfonri. Le duc et la duchesse de Montpensier, qui ont essayé d'éclairer la reine, sont exilés par un décret signé d'elle (7 juillet); ils se rendent par Cadix à Lisbonne, d'où ils protestent; sorte de coup d'Etat qui déporte sans jugement aux Canaries, aux Baléares, plusieurs généraux qui sont de l'union libérale, le maréchal Serrano, Zabala, Dulce, etc. Un décret du 25 juillet autorise les communautés religieuses à acquérir et à posséder des biens contrairement aux lois. Même les généraux les plus dévoués, le marquis de Pezuela comte de Cheste, Pavia marquis de Novaliches, sont en désaccord avec le cabinet G. Bravo. Dès le commencement d'août, les partis s'agitent en secret pour quelque changement : il est question de l'union ibérique qui joindrait le Portugal (malgré lui) à l'Espagne; on prononce le nom de don Juan Prim, comte de Reuss, marquis de los Castillejos, alors encore à Londres; sur bien des points du territoire, des bandes d'insurgés on ne sait sous quel drapeau. Mutations fréquentes, dans les provinces où il y a des troubles, des chefs civils et militaires. Depuis le 10 août, la cour est à Lequeytio, sur la côte Basque, à l'ouest de Saint-Sébastien; le président du conseil, quelque temps à Madrid, va rejoindre la reine, qu'il ne décidera pas à revenir dans sa capitale, et qui trop tard aura recours au maréchal Concha, marquis de la Havane, pour former un nouveau cabinet; on sent une crise imminente; on ne sait que décider. — La révolution de septembre, qui va être un effondrement des institutions et de la dynastie, commence devant Cadix le 17 par le pronunciamento des équipages de deux frégates sous le capitaine Malcampo et le contre-amiral Topete, inspirés par Prim, venu de Londres, que joignent bientôt tous les généraux exilés en juillet. Les principales villes, même Cadix, hésitent, restent indifférentes devant une insurrection de généraux qui paraît ressembler à tant d'autres. La haine et le mépris pour la camarilla à la fois cléricale et corrompue dominent dans les manifestes, qui promettent toutes les libertés avec le suffrage universel, mais sans s'arrêter à aucune forme de gouvernement. Peu de sang répandu; il n'y a que deux généraux qui combattent pour la reine Isabelle : 1° Calonge, près de Lequeytio, où la reine est comme bloquée, devant Santander, qu'il reprend (24 septembre); 2° Pavia, marquis de Novaliches, pas loin de Montoro, où ses troupes ont fusillé un député partisan de l'union libérale, Valin, à Alcolea dans la Manche, à proximité de Cuidad-réal (28 septembre). Le combat d'Alcolea, gagné par Serrano, entraîne l'adhésion de toutes les villes, et la fuite de la reine. Le 30, elle entre en France. Du château de Pau, le même jour, elle adresse une protestation à son peuple, qui la renie, la chasse, et accable son nom d'outrages. Partout se forment des juntes, s'improvisent des gardes nationales et des volontaires de la liberté à sept réaux par jour (1 fr. 75). Madrid fait effort pour ne pas être effacé comme capitale. Chaque grande ville veut recevoir à son tour et accueillir

avec enthousiasme les généraux libérateurs, surtout Prim, Serrano et Topete. Topete n'est pas comme eux deux du gouvernement provisoire. c'est Olozaga qu'ils se sont adjoint; Serrano duc de la Torre est président du cabinet formé le 8 octobre, où Prim s'attribue le ministère de la guerre, qu'il saura garder toujours, où il met deux progressistes qui lui sont dévoués, Sagasta à l'intérieur, Ruiz Zorilla au *fomento*, qui comprend avec les travaux publics l'instruction publique; un autre progressiste, ancien député également, Figuerola, a les finances. Ce sont des membres de l'union libérale comme Serrano qui ont les autres ministères, Topete, Ayala, Romero Ortiz, et Lorenzana. Remaniement de tous les grands commandements et des hautes fonctions. Olozaga n'arrive de Paris, où il était ambassadeur, que le 18 octobre à Madrid. Espartero, vu son âge, s'abstient, reste à Logrono. — La révolution, cette fois, s'étend à tout, au nom de la souveraineté nationale, dont on attendra la manifestation régulière et générale, c'est-à-dire des Cortès constituantes pendant plus de quatre mois; elles ne s'ouvriront qu'en février 1869. Les démocrates radicaux et républicains qui n'étaient qu'en petit nombre font vite de la propagande dans les réunions publiques et les journaux, guidés par Orense marquis d'Albaïda, Rivero, Emilio Castelar, Figueras, Cristino Martos, Pi y Margal, qui est socialiste. L'idée d'une république fédérale gagne dans quelques provinces. Le parti carliste ose produire des manifestes de Charles VII, petit-fils de don Carlos; le prétendant ne se montre pas. Autour de ceux qui sont censés gouverner, mais dont on ignore les intentions (Prim surtout) quoiqu'ils multiplient les déclarations, on parle de la possibilité d'un roi; mais lequel? Le père du roi de Portugal pour préparer l'union ibérique? Le prince Alfred, duc d'Edimbourg? Léopold de Hohenzollern-Sigmaringen, beau-frère du roi de Portugal, qui est catholique? Le duc d'Aoste? Le duc de Montpensier, ou son fils mineur? Cependant la révolution a été faite aux cris de : A bas les Bourbons! Les juntes révolutionnaires des villes, puis les municipalités renouvelées toutes par le suffrage universel, et les ministres, chacun dans son département, multiplient, comme le gouvernement provisoire, les décrets qui effacent tout ce qui peut faire obstacle à l'égalité et à la liberté, notamment pour l'enseignement et la religion; prennent même des mesures financières, souvent ruineuses pour le Trésor des villes ou celui de l'Etat, sur les octrois, sur les douanes, sur le salaire des ouvriers organisés en ateliers municipaux ou nationaux. Faveurs de toutes sortes aux soldats qui ont laissé la révolution réussir. Indiscipline des masses populaires, partout armées. Plus d'associations religieuses, mais pas de violences contre les personnes. Quelques atteintes aux propriétés; des tentatives de jacquerie. Les hymnes de Riego et de Garibaldi, et la Marseillaise, sont de toutes les manifestations. Les membres du gouvernement ont incessamment à haranguer les foules, comme à Paris après février 1848. — Ce gouvernement de fait, non défini, est reconnu d'abord par les Etats-Unis (9 oct.), et à partir du 24 oct. successivement par toutes les puissances. — Il est réduit à avoir recours à des emprunts qui réussissent beaucoup moins par la voie de la souscription publique nationale, à laquelle, depuis le 28 octobre, on demande six cents millions de francs, que par des négociations avec des banquiers étrangers pour cent millions de francs. — Les élections générales des députations municipales et des députations provinciales qui précèdent, les unes en novembre, les autres en décembre, les élections aux Cortès constituantes sont l'occasion de déclarations de principes qui font gagner du temps aux républicains, même sur les pro-

gressistes, dont les unionistes, par suite, se rapprochent. Le décret du 9 novembre irrite la jeunesse portée aux idées radicales, en ne permettant d'être électeur pour les Cortès qu'à 25 ans. D'après ce décret, il y aura un député aux Cortès par 45 000 habitants, et un en plus par fraction dépassant 22 500; le nombre des députés sera de 350. Le 7 décembre seulement, les élections seront fixées au 15 janvier, pour que l'assemblée s'ouvre quatre semaines après. Le 15 novembre, à Madrid, immense meeting, à la fois démocratique et monarchique; on y entend des orateurs en renom de tous les partis et quelques cris de : Vive la République! Prim prétend penser comme le duc de la Torre Serrano. — Par suite de la propagande des idées républicaines, portant aux actes de spoliation agraire, les troubles commencent sur plusieurs points dans les provinces de Séville et de Malaga (novembre). Madrid, même avec un nouveau maire, le démocrate Rivero, qui remplace Madoz, est à la merci des volontaires de la liberté et de leur chef Escalante. Après la démission de celui-ci, la réduction par le maire du salaire des ouvriers municipaux amène quelques désordres, mais non sanglants par l'énergie et la modération de la garde nationale (7, 9, 10, 13 décembre); les volontaires ne se joignent pas aux ouvriers mécontents. L'union de ces deux éléments de désordre rend sérieuse l'insurrection de Port-Sainte-Marie et de Cadix, du 5 au 13 décembre. Le duc de Montpensier quitte Lisbonne pour offrir son concours contre les rebelles; on le refuse. Habilement attaqués et enveloppés par un des vainqueurs d'Alcolea, le général Caballero de Rodas, ils rendent leurs armes. Il réprimera de même une insurrection à Malaga, mais avec des pertes sérieuses des deux côtés (1er et 2 janvier). Le parti républicain a à Madrid son comité central d'élection pour les Cortès; il s'élève contre le projet de désarmement général des milices citoyennes, mais condamne le recours aux armes (manifeste du 27 décembre, publié le 4 janvier). Les anciens députés unionistes essayent de s'entendre. Républicains et progressistes songent à une liste de conciliation. Quelques menées et arrestations de carlistes. — Les abolitionnistes français et anglais sollicitent du gouvernement provisoire l'abolition de l'esclavage dans les colonies (oct.). — Porto-Rico, même avant la révolution de septembre, mais surtout Cuba, aussitôt après, se soulèvent. Ces colonies payaient des impôts considérables pour entretenir les fonctionnaires et les troupes envoyées d'Europe; des fils du pays aspirent à l'indépendance, vont y convier les mulâtres malgré l'antipathie de couleur, et les noirs en leur promettant la liberté. Le capitaine général Lersundi, qui avait été nommé par la reine, dissimule la chute, continue à gouverner, combat l'insurrection qui gagne l'île entière, en attendant son successeur désigné, le général Dulce. De riches planteurs, ayant beaucoup d'esclaves qu'ils sont disposés à affranchir, sont à la tête du mouvement avec un avocat de Bayamo, Carlos Cespedès. Il est président provisoire d'une république que les Etats-Unis même ne reconnaissent pas. On craint quelque mauvais dessein de flibustiers de l'Union ou du Mexique. C'est le début d'une guerre longue et sanglante, à laquelle ne prennent pas part volontiers les troupes incessamment envoyées d'Espagne. Une partie des rebelles se contenterait de libertés et de franchises comme dans la métropole.

Etats-Unis. — La réduction rapide de l'armée, de la flotte, de toutes les dépenses qu'avait entraînées la guerre civile, est l'objet de lois et de mesures pour lesquelles il y a accord entre le gouvernement et les chambres. Il y a moins d'entente même au sein des chambres sur la manière de payer et de transformer la dette pu-

blique qui est encore, au 1er janvier, de 2 milliards 651 millions de dollars. Le secrétaire d'État pour les finances, Mac-Culloch voudrait conserver la taxe intérieure, mise sur les fabriques de tissus américains et les tarifs douaniers dits Morrill qui montent jusqu'à 50 et 100 pour cent. Le président invoque le besoin d'économie autant que le principe démocratique de l'égalité, pour faire disparaître dans le Sud le régime exceptionnel et militaire, qui pèse sur les esclavagistes. Le régime civil et politique se reconstitue, partout où les conventions des Etats votent les amendements à la constitution adoptés par le congrès. Le président dans sa lutte contre le comité de reconstruction est soutenu par des conventions et des meetings démocratiques de plusieurs Etats du Nord. L'opposition qu'il a faite au bill sur les hauts offices publics dont il ne peut plus casser les titulaires sans le consentement du sénat, la destitution par lui du secrétaire de la guerre Stanton, la création d'un nouveau département militaire, comprenant le nord-est et les lacs avec Washington, à la tête duquel il appelle Sherman et, sur le refus de Sherman, Hancock, ses diatribes contre le congrès pendant son voyage de 1866, décident sa mise en accusation par les représentants (mars), devant le sénat. Ce procès dure trois mois. Les votes des 16 et 26 mai équivalent à une déclaration de non-culpabilité, parce que 35 membres seulement se prononcent pour l'affirmative contre 19 : or, aux termes de la constitution, les 2/3 des voix sont nécessaires pour la validité de la poursuite. Une voix le sauve. Butler et Bingham étaient les commissaires accusateurs de la chambre des représentants ; l'attorney général Stanbery était l'avocat du président; l'attitude du chief-justice Chase et les dépositions du général Shermann lui ont été favorables; Thaddeus Stevens est jusqu'à sa mort (août) un des sénateurs les plus ardents contre lui. — Le général Grant, depuis janvier, n'a que le commandement en chef de l'armée. Le général Scholfield, depuis avril, est ministre provisoire de la guerre — Sa nomination définitive (30 mai) est ratifiée par le sénat, après le procès. Le sénat désormais s'oppose à peu de nominations. Bill (juillet) pour l'abolition du bureau des affranchis à partir du 1er janvier 1869. La politique du congrès sur la reconstruction de l'Union triomphe finalement, puisque le 14e amendement à la constitution, dont les 4 points sont la négation absolue des prétentions des Sudistes, est ratifié par les 2/3 des Etats (juillet), quelque effort que fasse le président ; puisqu'on passe outre au véto qu'il oppose au bill voté par les deux chambres pour exclure des prochaines élections présidentielles les Etats qui n'auront pas été admis à la représentation au congrès conformément aux clauses de la loi de reconstruction (21 juillet); puisqu'on ne tient pas compte de ses propositions personnelles d'amendement à la constitution (21 juillet) au sujet des pouvoirs du président, de l'élection des sénateurs qui aurait lieu comme celle du président par le suffrage universel direct, de l'exercice des fonctions judiciaires. — Au 27 juillet, lorsque le congrès est ajourné pour deux mois, il n'y a plus que trois Etats en dehors de la constitution, la Virginie occidentale, le Mississipi, le Texas; ils auront un gouvernement provisoire, qu'institue un bill voté le 22. On est loin encore de l'ordre intérieur et de la conciliation des partis, même dans les autres Etats, surtout le Tennessee, la Géorgie; l'association secrète dite Kukluk-Khan, fait d'effrayants ravages ; atteintes fréquentes à la propriété et à la vie des citoyens dévoués à l'Union sans distinction de couleur, rixes sanglantes des blancs et des noirs ; on résiste à la levée des impôts ; plusieurs législatures déclarent les nègres inéligibles. Les

élections dans les anciens Etats sudistes se partagent entre les deux partis, démocrates, hostiles à la reconstruction, et républicains, partisans de l'Union réformée. — Dans les Etats du Nord, les élections locales qui commencent en mars marquent l'esprit des prochaines élections générales pour la présidence. On prépare ces élections générales dans les conventions : 1° de Chicago, pour la candidature républicaine du général Grant ; 2° de New-York, pour la candidature démocratique de M. Hocatio Seymour (mai). D'après ce dernier programme les Etats du Sud seraient rétablis dans tous leurs droits ; on payerait en papier-monnaie (greenbocks) toutes les obligations de la dette publique. — Les démocrates tiennent beaucoup au bill adopté en avril par les représentants en faveur des citoyens naturalisés américains, comme les fénians arrêtés pour rébellion en Angleterre, en faveur desquels on réclame la protection assurée partout en pays étranger aux citoyens nés aux Etats-Unis. Le sénat (fin de juillet) en adoucit un peu les termes. —Ce sont surtout les élections locales de septembre et d'octobre qui sont vivement disputées, particulièrement dans le Vermont, le Maine, la Pensylvanie et New-York, et souvent avec désordre, en vue des élections présidentielles. Le parti démocratique voudrait attirer à lui le général Mac-Clellan. Dans les 34 Etats votants (3, 4 nov.) sont choisis 206 électeurs républicains voulant Grant pour président, avec Colfax comme vice-président, 88 démocrates qui porteraient à la présidence Horatio Seymour de l'Etat de New-York. — Le congrès ne reprend session que le 7 déc. Le message du président Johnson (9 déc.) constate que les dépenses annuelles qui étaient, avant la lutte engagée en 1860 avec le Sud, de 63 millions de dollars, sont pour l'année actuelle du 1er juin 1868 au 1er juin 1869, de 372 millions de dollars ; que l'intérêt de la dette publique en emporte annuellement 150 ; il propose une sorte de banqueroute envers les obligataires de la dette nationale, que le congrès réprouve énergiquement. Une proclamation du président (déc.) amnistie sans condition tous ceux qui ont participé à la rébellion du Sud, même Jefferson Davis maintenant en Europe, ses généraux et diplomates. — Luttes fréquentes avec les Indiens qu'irrite le passage du railway du Pacifique à travers le Kansas, et contre ceux de l'Alkansas du Texas, du territoire du Dacotah. — Relations très-amicales 1° avec la Confédération de l'Allemagne du Nord, auprès de laquelle est ministre l'historien Bancroft ; traité de naturalisation du 22 février ; 2° avec la Russie qui pousse l'Union à réclamer l'ouverture libre des passages des Dardanelles et du Bosphore, qui lui vend le territoire d'Alaska dont Sitka devient le port d'entrée privilégié pour les Américains. L'achat de l'île danoise de Saint-Thomas n'est pas ratifié par les chambres. Projet d'acquisition de la baie Dominicaine (Haïti) de Samana. Extension des rapports avec le gouvernement des îles Sandwich ; avec la Chine (traité du 28 juillet).

France. — Le *Moniteur* du 31 déc. 1867 ayant donné le décret du 28 qui fixe le nombre des députés à élire et les circonscriptions électorales pour la prochaine période de cinq ans (1867-1872), des réclamations se produisent de tous côtés à la chambre et dans les journaux. Sur le nombre total de 292 députés, neuf départ. ont chacun un député de plus à élire ; il n'y a pas de changement pour le département de la Seine, le chiffre des électeurs n'ayant pas augmenté en proportion de l'augmentation de la population ; les remaniements de circonscriptions qui ont lieu à Paris et dans 34 autres départements, notamment dans des collèges de villes dont les députés ne sont pas favorables au gou-

vernement, semblent vouloir atteindre ces derniers. Le gouvernement se justifie par des communiqués aux journaux, par des réponses au Corps législatif, notamment le 14 juillet (discours du ministre de l'intérieur Pinard). — Poursuites contre seize journaux politiques, presque tous de Paris, pour avoir, dans la fin de décembre, pendant la discussion de la loi sur l'armée et la garde nationale mobile, publié des comptes rendus illicites, parasites, parallèles, autres que ceux qui sont autorisés par l'art. 14 du décret du 17 février 1852. Dix sont frappés, le 25 janvier, de 1000 francs d'amende, minimum de la peine, quoiqu'on ne leur reproche ni mauvaise foi, ni injure, ni diffamation. Les avocats libéraux ou démocrates, qui ont ou qui cherchent une réputation, sont mis en relief par ces procès. En appel, deux journaux seulement sont relevés des fins de la poursuite (3 avril); en cassation (3 juillet), un seul pourvoi est admis. — Le projet de loi sur la presse, occasion depuis des mois d'élucubrations de toute couleur dans les journaux et les revues (Persigny, 18 janvier, propose, en matière de diffamation, de substituer l'action publique à l'action privée) vient en discussion le 29 janvier (Nogent St-Laurens rapporteur); malgré la divergence des opinions soutenues par les députés (27 séances publiques), il y aura au vote (9 mars) unanimité moins une voix. Plusieurs journaux, pour ne pas tomber dans les comptes rendus illicites, autres, etc., ne rendent pas compte de ces importantes séances, mais traitent en articles distincts les points les plus importants. Par suite d'indisposition du président Schneider, il est suppléé souvent par les vice-présidents Alfred Le Roux, Jérôme David, Dumiral. Beaucoup d'idées exprimées dans des amendements que la commission n'avait pas admises se produisent à la tribune. Mathieu vient en aide au rapporteur pour empêcher le succès d'amendements qui rendraient la loi trop libérale en démolissant tout le décret du 17 février 1852. La discussion générale dure quatre jours. Les bons éléments dans la loi sont la suppression de l'autorisation préalable, et la substitution au régime des avertissements administratifs de la juridiction des tribunaux, police correctionnelle pour les délits, jury seulement pour les crimes. Le cautionnement et le timbre sont vivement attaqués comme des entraves fiscales au développement de la prese politique. Quoique les orateurs du tiers parti, défenseurs de la loi, comme Latour-du-Moulin, déplaisent au gouvernement autant que Pelletan, J. Simon, Thiers, Jules Favre, Ern. Picard, les ministres Pinard et Baroche, avec le rapporteur, défendent la loi contre Granier de Cassagnac et les membres de la réunion de la rue de l'Arcade, ultra-impérialistes, qui voudraient faire préférer par la majorité le régime discrétionnaire de 1852. Un amendement ou contre-projet d'Emile Ollivier, Maurice Richard, baron de Janzé, exposé par le premier (3 février) qui ne croit pas aux délits d'opinion et qui demande seulement le droit commun pour réprimer les écarts de la liberté de la presse, n'est même pas l'objet d'un scrutin. L'article 1er qui contient les parties libérales de la loi est défendu par le ministre d'Etat contre un ultra-impérialiste le baron de Benoist: Rouher entraîne le vote (4 février), 215 contre 7 que Granier de Cassagnac appelle les sept sages. Beaucoup de membres du tiers parti parlent sur les articles, pour soutenir ou améliorer la loi. Peu de scrutins. L'amendement qui veut le jury, le 8 février, n'a que 35 voix contre 199; 45 contre 190, le 10, voudraient qu'il n'y eût poursuite que dans un délai de trois mois, à partir du jour où aura lieu le dépôt du journal ou du livre. On renvoie à la commission l'article 11, par suite de la prise en considération d'un

amendement Beauverger pour le rétablissement des peines corporelles que la loi avait supprimées : on espère que s'il y a prison l'amende sera moins forte. On renvoie l'article 12, qui punit de la perte des droits électoraux pendant cinq ans; l'article 14, sur l'exécution provisoire des jugements et arrêts qui peut être ordonnée par disposition spéciale en ce qui touche la suspension ou la suppression ; l'article 15, concernant le brevet des imprimeurs et libraires. Berryer propose en vain (14 févr.) que, chaque année, le roulement pour la composition des diverses chambres (les délits de presse étant presque tous jugés à Paris par la sixième chambre de la police correctionnelle) se fasse en audience publique par la voie du tirage au sort et non par les soins du premier président et du procureur général. Deux amendements : 1° de Martel, Goerg et autres de la majorité, 2° de Marie et J. Favre pour qu'on ait le droit de prouver les faits diffamatoires, si on est accusé d'avoir diffamé des dépositaires ou agents de l'autorité ou toute personne ayant agi avec un caractère public, pour faits relatifs à leurs fonctions, n'ont que 44 voix contre 194. Un sous-amendement Berryer pour faire comprendre au même titre à côté des fonctionnaires les directeurs des grandes compagnies financières anonymes a 61 voix (15 février). L'amendement de Maurice Richard et Jules Brame pour que les annonces judiciaires ne soient plus à la discrétion des préfets, mais que le choix du journal soit laissé au gré des parties a 47 voix contre 186; celui de Berryer pour que cette désignation du journal soit faite par les tribunaux en a 101 contre 125. Des amendements dont l'initiative vient de l'opposition démocratique même soutenus par Emile Ollivier, par exemple, pour la publicité à donner aux procès de presse (19 février) ne réunissent que 30 à 32 voix. Des membres de la majorité, Pichon, comte de Chambrun, Martel, marquis de Tillancourt, demandant qu'on laisse aux magistrats la faculté d'interdire ou non le compte rendu des affaires de justice, n'obtiennent que 58 voix contre 164 (20 février). L'abrogation du décret du 11 août 1848 qui punit l'excitation à la haine et au mépris du gouvernement demandée par l'opposition démocratique n'est même pas l'objet d'un scrutin (20 février). La question fameuse des comptes rendus des séances des chambres, à propos d'un amendement Janzé, Maurice Richard, Emile Ollivier, est l'objet d'un long débat auquel Thiers prend part, et où Emile Ollivier reproche à Granier de Cassagnac d'insulter, dans le journal le *Pays* où écrit son fils, les avocats-députés (*sic*) Ern. Picard, Jules Favre, etc. ; le ministre d'État défend contre Thiers l'article 42 de la Constitution qui a créé le compte rendu officiel. L'amendement (24 février) a 66 voix contre 156; 39 abstentions. Dans la discussion d'un amendement analogue de Darimon, le ministre d'État raffermit le rapporteur hésitant; 129 voix contre, 62 pour; 69 abstentions. Le 24, on écarte par la question préalable (187 voix contre 47), deux amendements Janzé et Richard qui proposent de supprimer ou d'abaisser certaines pénalités inscrites dans les sénatus-consultes du 17 février 1858 et du 13 juillet 1866 : après Janzé, Lanjuinais et J. Favre soutiennent qu'une loi pénale est essentiellement l'œuvre du législateur, c'est-à-dire du Corps législatif et non du sénat ; le ministre d'État réclame pour le sénat le droit de donner une sanction à ses prescriptions. — Menace de duel de Granier de Cassagnac à Ern. Picard et à Em. Ollivier à propos de l'incident parlementaire du 22 février. — Le 24, Havin et Guéroult, rédacteurs en chef, l'un du *Siècle*, l'autre de l'*Opinion nationale* ne peuvent pas obtenir de Jérôme David, qui

préside, de porter à la tribune le résultat du jugement d'honneur rendu sous la présidence de Berryer au sujet des accusations dont s'était fait l'organe à la tribune, le 10 décembre 1867, Kervéguen du Var; il avait insinué d'après le journal belge la *Finance*, que leurs feuilles étaient vendues en 1860 à la Prusse ou à l'Italie. Fin de séance tumultueuse. La discussion est encore étouffée, 2 mars, sous la présidence de Dumiral. L'incident se prolonge, le *Pays* et un autre journal ultra-impérialiste, la *Situation*, enveloppant dans la même insinuation les *Débats*, la *Liberté*, l'*Avenir national* et la *Revue des Deux-Mondes*. Kervéguen reconnaît à demi son erreur. — Ces quatre feuilles obtiennent de la chambre (20 mars) l'autorisation de la poursuivre pour diffamation; en police correctionnelle il sera acquitté (17 avril) parce qu'on ne le regarde que comme un complice, le *Pays* ayant été le principal coupable en publiant des extraits de la correspondance de Charles de la Varenne, ami de Kervéguen. Kervéguen meurt peu de mois après à Madrid. — C'est le 5 mars que reviennent en discussion les articles de la loi sur la presse qui ont été renvoyés à la commission. La commission les a peu modifiés, et maintenant tient bon, écarte tout nouvel amendement, même venant des membres de la majorité ou du tiers parti, avec l'aide du président du conseil d'Etat Vuitry, comme du ministre de l'intérieur. La peine de la prison qui avait été enlevée du projet primitif est rétablie dans l'art. 6 concernant le timbre. Toute publication diffamatoire dans un écrit périodique, relative à un fait de la vie privée, sur la plainte de la partie intéressée, conformément à l'amendement Guilloutet, sera frappée de 500 francs d'amende; à cause de cette addition, l'article 11 n'est voté que par 135 voix contre 105. L'article 12, remanié, au sujet de la suspension des droits électoraux en cas de récidive, encore très-controversé, même entre les membres de la majorité, le rapporteur, Gressier, Mathieu, Segris, Mège, combattu par Ollivier, Berryer, Picard, finalement est rejeté par 134 voix contre 72 (7 mars). L'article relatif à l'exécution provisoire du jugement ou de l'arrêt qui prononce la suspension ou la suppression d'un journal ou écrit périodique n'est voté que par 181 contre 58. Berryer et J. Simon demandent encore pour les libraires et imprimeurs la liberté, sans brevets; un amendement de J. Simon a 72 voix; l'article voté autorise les gérants de journaux à établir une imprimerie *exclusivement* destinée à l'exploitation de leur journal. — A la suite de cette discussion fermée le 9 mars par un vote presque unanime, deux journaux demi-officieux, le *Figaro*, la *Situation*, à la demande du gouvernement (11 mars), avec l'autorisation qu'accorde la chambre le 12, sont poursuivis pour offenses graves envers le Corps législatif, dont ils accusaient la majorité comme animée d'un esprit moins libéral que l'empereur; et condamnés, le 24, le premier à deux mois de prison et 5000 francs d'amende, le second à 1000 francs d'amende. — Avant la discussion de la loi sur les réunions publiques on discute le 4 et le 9 mars la loi du contingent qui réclame tardivement 100 000 hommes sur la classe de 1867, de manière à ce que l'armée puisse être de 800 000 hommes. Le ministre d'Etat déclare qu'il n'y a plus de nuages à l'horizon. Le prince Napoléon parcourt alors l'Allemagne; il est le 4 à Berlin. Les radicaux n'ont que 12 voix en demandant, comme chaque année, la réduction des 100 000 hommes à 80 000. En mai, seront demandés 100 000 hommes sur la classe de 1868 pour les lever en 1869: il y aura 13 voix d'opposition. — Les opérations des conseils de révision spéciaux pour constituer

la garde nationale mobile, devant lesquels passent les trois classes antérieures à celle de 1867 (255 336 inscrits), ont lieu du 9 au 21 mars : c'est l'occasion de troubles assez graves, surtout à Montauban, Toulouse, Bordeaux, première émotion populaire après quinze ans d'un calme absolu; chants de la Marseillaise, cris de : Vive la République ! tentation d'exhibition de drapeau rouge, placards insurrectionnels. Plusieurs de ceux qu'on juge à ce sujet avaient déjà subi des peines : aucun nom politique connu. Quelque émotion de même à Grenoble; à ce sujet l'*Impartial Dauphinois* est poursuivi le 3 avril pour délit de fausses nouvelles; il est condamné en police correctionnelle le 8 avril, en appel le 25; la Cour de cassation rejette son pourvoi le 17 juillet. — La plupart des sociétés de francs-tireurs aiment mieux se dissoudre que de subir l'incorporation dans la garde nationale mobile. — Le gouvernement évite toute manifestation démocratique à propos de la translation de Paris en Italie des restes mortels de Manin (19 mars). — La discussion de la loi sur les réunions publiques occupe huit séances du 12 au 25 mars. L'opposition radicale, tout en la trouvant insuffisante, désire qu'elle soit votée. Le rapporteur (Peyrusse) est très-peu favorable à l'extension des libertés au delà de la nouvelle rédaction adoptée par la commission et le conseil d'Etat. La désignation du *droit* de réunion, que voudraient dans la loi Garnier-Pagès, Ern. Picard, Glais-Bizoin, J. Simon, même Emile Ollivier, est refusé par ceux de la majorité qui sont disposés à voter la loi pour satisfaire à la promesse impériale du 19 janvier 1867 (Josseau). Récriminations mutuelles de J. Favre et du ministre d'Etat, sur l'article 1er qui supprime l'autorisation préalable pour les réunions publiques, mais laisse soumises à cette autorisation les réunions ayant pour objet de traiter de matières politiques ou religieuses. L'article 2, qui exige une déclaration préalable, signée par sept personnes domiciliées dans la commune où doit avoir lieu la réunion, en leur faisant encourir des responsabilités pénales inscrites à l'article 9, ne rencontre au scrutin que 51 opposants : mais la commission, d'elle-même, demande à adoucir les rigueurs de l'article 9. Vives critiques contre l'article 6 qui attribue au commissaire de police, tenu d'assister aux réunions, le pouvoir de les dissoudre. L'amendement à l'article 8, de MM. Tillancourt, marquis d'Andelarre, Gœrg, défendu par Buffet et Ern. Picard, demandant que pour l'élection des membres du conseil général et du conseil d'arrondissement il y ait des réunions comme pour l'élection au Corps législatif, combattu vivement par le ministre Baroche, n'a que 65 voix contre 160. C'est cet article 8 qui impose cinq jours de retraite électorale, c'est-à-dire interdit toute réunion publique dans les cinq jours qui précèdent l'élection. Les radicaux seuls parlent contre la gravité des peines, amende et prison, qui peuvent atteindre (art. 10) tout membre du bureau ou de l'assemblée qui n'obéit pas à la réquisition faite à la réunion par le représentant de l'autorité d'avoir à se disperser. Ils n'obtiennent que 38 voix contre cet article. Marie, Ern. Picard et Em. Ollivier combattent vainement l'article 14, défendu par le ministre de l'intérieur, qui permet l'ajournement par le préfet, l'interdiction par le ministre de l'intérieur de toute réunion qui paraîtrait de nature à troubler l'ordre ou à compromettre la sécurité publique. Au scrutin d'ensemble le 25 mars, 22 voix contre. Les partisans de l'opposition, en général, se promettent beaucoup plus des réunions privées que des réunions publiques; ils ont l'espoir au moins d'éluder la loi en dissimulant le caractère public des réunions. — Au sénat où on ne se résigne qu'avec tristesse à ces deux lois, la loi

sur la presse a pour rapporteur le président Devienne, la loi sur les réunions M. Hubert Delisle, à la place de M. de Maupas d'abord désigné, mais qu'on savait par trop hostile aux réformes. On discute sur la presse du 4 au 7 mai : de Maupas, de Ségur-d'Aguesseau, le baron Brenier, Leroy de Saint-Arnaud parlent contre ; le rapporteur Ferdinand Barrot, Bonjean, le vicomte La Guéronnière, le ministre d'Etat montrent la nécessité de la nouvelle loi ; Sainte-Beuve, faisant des réserves en faveur de la liberté, est mal accueilli. Un cinquième des votants, 23 contre 94 voudraient le renvoi à une seconde délibération. La loi est promulguée le 11 mai. L'autre loi, 28-29 mai, a les mêmes adversaires au sénat ; elle est soutenue par Béhic, Quentin-Bauchart, Bonjean, le vice-amiral comte Bouët-Willaumez ; 24 voix contre. Elle est promulguée le 6 juin. — L'opposition voudrait, à cette occasion, que le personnel supérieur au ministère de l'intérieur, concernant la presse, fût remanié. Emile Ollivier reproche encore, le 6 juin, à Pinard, de n'être qu'un ministre de parade, le directeur de ce ministère M. de Saint-Paul étant inféodé au ministre d'Etat ; Rouher riposte à Em. Ollivier et à Latour-du-Moulin. Sages circulaires des ministres Pinard et Baroche, datées du 8 et du 4 juin, pour la mise en pratique de la loi sur la presse. — Au milieu de ces discussions (mars-mai) dans les deux chambres, il est bruit d'une dissolution un an avant le terme légal de l'expiration de la législature (1869) et du remplacement du ministre Duruy par De Parieu, qui serait plus agréable au clergé en cas de nouvelles élections. — Les *Titres de la dynastie Napoléonienne* sont une brochure semi-officielle qui est publiée sans timbre (18 mars). Le même jour, brochure d'opposition de l'économiste J. E. Horn, le *Bilan de l'Empire*, avec ses 31 milliards de dépenses publiques depuis 1852 et ses emprunts. La *France nouvelle*, de Prevost-Paradol, fait désirer d'autres réformes. L'édition populaire des deux ouvrages d'Eug. Tenot, rédacteur du *Siècle*, *Paris et la Province en décembre 1851*, ravive les haines contre l'empire et contre l'empereur. — Pour la première communion du prince impérial, aux Tuileries, tout le cérémonial des cours de l'ancien régime (7 mai). Pour la célébration du centième anniversaire de la naissance du général Hoche à Versailles (24 juin), on ne permet ni discours ni banquet, ni même les vers de Chenier ou de Ponsard. — De nouvelles feuilles, journaux ou revues, d'esprit démocratique sont annoncées aussitôt après la publication de la loi sur la presse. Le 30 mai, paraît le premier numéro de la *Lanterne*, petit cahier à couverture rouge, pamphlet hebdomadaire, qui a une grande vogue dès le début parce qu'il répand la raillerie et l'insulte avec une extrême violence sur tout ce qui tient au régime issu du 2 décembre 1851, ne ménageant pas les personnes plus que les institutions. L'auteur, Henri Rochefort, (comte de Rochefort-Luçay), déjà remarqué pour des articles incisifs donnés dans les journaux, notamment au *Figaro*, poussant à la révolution, devient populaire. La *Lanterne* ne sera saisie qu'au onzième numéro, 8 août. — La session, qui a été ouverte le 28 nov. 1867, ne sera close que le 18 juillet ; c'est la plus longue depuis 1852. Au Corps législatif, la session de 1867 (du 14 février au 24 juillet) avait eu 89 séances publiques ; celle de 1868 en a 141. Déjà en ont été employés 17 pour la loi concernant l'armée, 27 pour la presse, 8 pour les réunions publiques. Huit demandes d'interpellation auront employé 20 séances, dont 9 sur la situation économique de la France. Les diverses lois de finances et une discussion d'emprunt en prendront 26. Indépendamment des amendements, au nombre de 303, dont ont délibéré les commissions et qui ont été

soumis au conseil d'État, les députés ont proposé aux commissions 584 amendements dont 535 se rapportent aux projets de loi votés dans cette session. — Dix jours après l'interpellation de Jules Simon (20 mars) sur la manière dont sont appliquées les lois relatives aux conseils de prud'hommes, le ministre de Forcade, qui lui a répondu, publie le rapport où sont consignés et appréciés les vœux émis par les délégués des ouvriers à l'Exposition universelle de 1867 (30 mars). A cause de la crise alimentaire, industrielle, commerciale, de 1867-68, le régime économique résultant des traités de commerce depuis 1860 et des décrets pour leur mise en pratique est attaqué vivement. La demande d'interpellation déposée le 27 avril porte 28 signatures représentant des intérêts divers blessés par ce régime, autant que des principes économiques différents de ceux qui prévalent depuis huit ans. Kolb-Bernard, de Tillancourt, J. Brame, surtout Thiers et Pouyer-Quertier produisent l'interpellation : ils demandent la restitution pour les députés du droit d'être consultés quand on veut toucher aux tarifs ; ils réclament les travaux publics promis depuis huit ans, dont l'agriculture et l'industrie nationale ont besoin pour soutenir la concurrence. Emile Ollivier signale comme une des causes de la crise européenne la crainte de la guerre ; il n'y aura de paix, d'après lui, qu'avec le désarmement et des libertés intérieures. Très-habile et éloquente apologie du régime économique actuel, par le ministre d'État. L'âpreté des attaques par les orateurs protectionistes et par quelques radicaux, contestant au souverain le droit de faire les traités de commerce, décide la majorité à prononcer sans scrutin l'ordre du jour pur et simple (20 mai). — Le sénat a des discussions animées d'un autre genre (mars-mai), au sujet des pétitions, dites des pères de famille, qui demandent la liberté de l'enseignement supérieur surtout à cause des doctrines matérialistes imputées à beaucoup de professeurs de médecine et de doctrines antireligieuses reprochées à divers membres de l'enseignement public ; l'évêque d'Orléans et d'autres prélats signalaient comme impies les procédés de la ligue de l'enseignement qui réussit dans l'Est, et l'enseignement laïque des filles donné dans beaucoup de cours libres qu'encourage le ministre Duruy. Les pétitionnaires ont pour organes Charles Dupin, les cardinaux Bonnet, de Bonnechose, et Mathieu, même l'archevêque de Paris, le baron de Vincent, le comte de Ségur-d'Agueseau. La commission (Chaix d'Est-Ange, rapporteur) propose l'ordre du jour pur et simple, au lieu du renvoi au ministre, qui aurait été un blâme pour l'enseignement de l'État. Sainte-Beuve, Quentin-Bauchart, Michel Chevalier, le ministre Duruy, Ch. Robert son secrétaire général, commissaire du gouvernement, combattent le renvoi. Deux scrutins pour l'ordre du jour : 1° avec 81 voix contre 31, 2° avec 80 contre 43 (23 mai). Ovation bruyante faite par des étudiants à deux des professeurs incriminés et à Sainte-Beuve. Nouveau débat (9 juin) au sujet de pétitions concernant la composition de la bibliothèque scolaire d'Oullins (Rhône). — La discussion au Corps législatif des lois de finances annuelles, et de projets de loi, ou de projets d'emprunt qui engagent les intérêts du trésor et le crédit public, met en évidence une crise financière et industrielle, résultant surtout des charges qu'ont entraînées l'affaire du Mexique et les précautions militaires de 1867, de l'attribution téméraire faite chaque année à des dépenses extraordinaires d'excédents de recettes ordinaires qui étaient seulement présumés, de l'accroissement de la dette flottante et des découverts, de l'exagération des grands travaux publics à Paris où sont en péril deux institutions liées

l'une à l'autre, le Crédit mobilier, et la Compagnie immobilière : les Pereire sont vivement attaqués, même diffamés en pleine chambre. Un emprunt de 440 millions, quatre ans après un emprunt de 300 millions, a été annoncé dans le rapport du ministre Magne, le 27 janvier; projet de loi à ce sujet le 9 mars; rapport de Gressier le 28 mai, qui le réduit d'abord à 411 millions en rentes 3 pour cent; on le portera à 429 plus 21 millions pour les frais de l'opération. Quant à l'emprunt spécial à la ville de Paris qui a passé un traité de 398 millions avec le Crédit foncier pour les bons de délégation souscrits au profit des entrepreneurs des grands travaux publics, il est déjà l'occasion de discussions irritantes portant surtout sur le régime politique et financier exceptionnel de Paris, auxquelles Haussmann qui n'est que préfet mais non ministre ne peut pas prendre part. L'examen au fond et le vote en sont ajournés. De même pour l'affaire des terrains du Trocadero et pour l'aliénation d'une partie du jardin du Luxembourg à Paris. Le projet d'expropriation d'une partie du cimetière Montmartre et de l'établissement d'un grand cimetière hors du département pour la population parisienne est beaucoup reproché au préfet. On vote à l'unanimité après trois jours de discussion (28-30 mai) la création de deux caisses d'assurance, l'une en cas de décès, l'autre en cas d'accidents résultant de travaux agricoles et industriels (baron de Beauverger rapporteur); elles seront comme le complément des caisses d'épargne et de retraite; l'Etat les subventionne, elles seront gérées par la caisse des dépôts et consignations. Neuf projets de loi, entraînant pour l'État une dépense de 417 millions, à attribuer comme garanties aux grandes compagnies de chemin de fer ou de navigation, sont presque tous examinés dans cette session. Celui qui concerne la Compagnie du chemin de fer du Nord est ajourné. Chaque convention est l'objet d'une discussion à part. Flots d'amendements pour obtenir des lignes nouvelles : on les écarte presque tous. Les Compagnies de l'Ouest et du Midi, et la Compagnie Transatlantique sont surtout attaquées (juin-juillet). Pouyer-Quertier est un des plus ardents. La Compagnie du canal maritime de Suez, voulant faire un emprunt au moyen de titres remboursables avec lots par la voie du sort, a besoin d'y être autorisée par une loi. Cette loi est votée le 16 juin. Pour réaliser la promesse impériale du 15 août 1867 qui annonçait l'achèvement en dix ans des chemins vicinaux, on vote à l'unanimité (15 juin), après plusieurs jours de discussion, l'institution d'une caisse des chemins vicinaux où l'Etat versera 100 millions en 10 annuités. — Intéressante discussion des lois des finances : 1re, suppléments de crédit de 1867; 2e, budget rectificatif de 1868; 3e, budget ordinaire; 4e, budget extraordinaire pour 1869, qui dépassent chacun 2 milliards 200 millions, sur lesquels ont été présentés 92 amendements (Busson-Billault rapporteur); et du projet d'emprunt (du 29 juin au 27 juillet). Elle ramène toutes les questions politiques du dedans et du dehors. La responsabilité des ministres est demandée; on se plaint des préfets *à poigne*. Outre les orateurs en renom de toutes les opinions, Berryer, Thiers, Pouyer-Quertier, Magnin, Jules Favre, Emile Ollivier, Segris, Ern. Picard et Gressier, on entend tous les ministres moins Vaillant, âgé de 78 ans, et presque tous les membres de la commission du budget, qui sont des libéraux modérés, et qui voudraient des réformes et des économies. Quelques paroles violentes contre l'empereur, contre le préfet Haussmann, contre le banquier Jecker, dont les opérations usuraires au Mexique ont été l'occasion de la fatale intervention. On vote 4 millions de rente pour les indemnitaires français au Mexique

et les obligataires des emprunts Mexicains. La discussion spéciale sur l'emprunt, qui est de 429 millions, est rejetée, comme d'habitude, à la dernière séance : 16 voix contre. Les chiffres par lesquels l'opposition se manifeste sur les grandes lois de finances sont 15, 14, 11 voix ; quelques chiffres plus élevés sur des questions incidentes. — Au sénat (29 juillet) les quatre grandes lois de finances (marquis d'Audiffret-Pasquier rapporteur), sont votées presque sans discussion : le gouverneur de la Banque de France, Rouland, explique longuement la grève du milliard qui reste stagnant à la Banque ; au fond, dit-il, c'est « le cauchemar de l'incertitude », la possibilité d'une guerre entre la France et la Prusse, qui pèse sur nous. L'emprunt est voté par le sénat, le lendemain, 30, dernier jour de sa session. — Une loi a réduit de moitié la taxe des dépêches télégraphiques privées entre deux bureaux de départements différents. — Abrogation, par vote unanime, sans discussion (au Corps législatif, 27 juillet) de l'article 1781 du Code Napoléon, qui établissait une inégalité en justice entre les dépositions des ouvriers et celles des patrons. — Il y a eu pendant la session, peu d'élections partielles au Corps législatif. Une élection indépendante dans la Somme (le comte d'Estourmel), 29 juin. Ont été candidats sans succès, au nom de l'opposition, le marquis de Malleville pour un collége électoral de la Dordogne ; le fils de Charles de Rémusat, ancien ministre libéral, pour le conseil général de la Haute-Garonne. — Fréquents débats sur l'article 75 de la Constitution de l'an VIII, qui ne permet d'appeler en justice des fonctionnaires publics que si le conseil d'Etat autorise ; un agent de police est-il fonctionnaire public? (affaire d'Ulysse Parent et d'un agent).— Emotion et désordres dans des communes rurales de départements de l'ouest, Charente-Inférieure, Charente et Gironde, sur le bruit vague du rétablissement prochain des dîmes et des corvées (avril-mai). Les droits d'octroi que le préfet de la Seine réclamait des usiniers annexés à Paris depuis 1860, sont réduits par un système d'abonnement établi en mars. — Procès des membres du bureau parisien de la Société internationale des travailleurs, tour à tour en police correctionnelle, en appel, devant la Cour de cassation (février-nov.) ; ils sont condamnés comme membres d'une association non autorisée, quoiqu'en fait tolérés depuis trois ans. Tolain, Héligon, Murat, Varlin, présentent tour à tour la défense collective des 15 du bureau, des 9 de la commission qui a tenu lieu du bureau dispersé ; 3 mois de prison pour les membres de la commission dont font partie Varlin, Malon, Combault. Ce procès dévoile la part de l'Internationale dont le siége est à Londres, dans les grèves d'ouvriers et dans les congrès où se traitent les questions sociales, depuis trois ans, et sa propagation dans les principaux centres du travail français. — Dans toutes les occasions, l'empereur à Orléans le 18 mai, à Rouen le 31 mai, et, après la session, à Troyes (9 août) et à Châlons (11 sept.), promet une sage liberté, le progrès uni à la foi, et le maintien de la paix en Europe. Le prince Napoléon parcourt l'Allemagne, d'abord au nord (mars), puis au sud (juin), jusqu'en Hongrie et à Constantinople. Dans la ville de Luxembourg, un journal (21 avril) et un placard clandestin (6 juin) réclament l'annexion à la France. On presse activement la transformation générale de l'armement de l'infanterie avec le chassepot, fusil modèle de 1866 (rapport du ministre Niel, du 20 mai). Les troupes, par divisions ou par corps d'armée, se succèdent aux camps d'instruction de Châlons, Saint-Maur près de Paris, Sathonay près de Lyon, Lannemezan où se rend l'empereur venant de Biarritz (sept.), après s'être montré à Châlons en

juin et au commencement de septembre. Faveurs excessives accordées aux militaires rengagés : un décret du 24 octobre leur réserve un certain nombre d'emplois civils. Il y a un peu plus d'égalité entre la garde et les autres troupes (26 oct.). Bruit répandu d'un projet d'alliance intime entre la France, la Belgique et les Pays-Bas, sous forme d'alliance douanière (juillet-août), démenti officiellement à la Haye en novembre; le rédacteur en chef d'un des journaux officieux, la *France*, le vicomte de la Guéronnière, sénateur, a été envoyé (août) ministre en Belgique. Le *Pays* (journal de Granier de Cassagnac) plus encore que la *France* et la *Patrie*, pousse à la guerre contre la Prusse (fin d'août). Pourparlers essayés par la France, au sujet de la non-exécution de l'article 5 du traité de Prague, concernant le nord de Schlesvig. L'empereur, même au camp de Châlons (sept.) évite toute parole imprudente. Les deux gouvernements s'efforcent de paraître satisfaits de l'état actuel. Triple carte de la France, avec légende expliquant les frontières de 1868, comme plus avantageuses que celles de 1847, de 1815. L'Angleterre réprouve les armements qui ne cessent d'augmenter sur le continent (oct.-nov.). C'est à Saint-Pétersbourg que les diplomates de l'Europe prononcent l'interdiction des balles explosibles (nov.). Les troupes françaises ne quittent pas le territoire pontifical; demande d'évacuation par le gouvernement italien (22 août), refus catégorique de la France (31 oct.). Le prince Napoléon va à Turin (12 oct.), quelques jours après l'expulsion de la reine d'Espagne. On surveille en Roumanie et en Grèce les partis qui poussent à la fois à la révolution et à la guerre. A la fin de l'année, l'effectif réel de l'armée active sous les drapeaux est inférieur à l'effectif normal budgétaire. En ajoutant à cet effectif normal l'effectif de la réserve et les inscrits de la garde nationale mobile, dont les cadres d'officiers sont en partie constitués, on a sur le papier 1 028 980 hommes. Pas de changement sensible dans les forces de mer; il reste peu de navires à vapeur ou à voiles de la flotte antérieure à 1857. — L'emprunt des 429 millions, plus 21 millions et demi pour les frais de l'opération (loi du 1er août), mis en souscription publique presque aussitôt (août), en rentes 3 0/0 au taux de 69 fr. 25 c. pour faire 19 516 245 francs de rente, est l'objet de demandes représentant un capital de 15 milliards, 34 fois le capital demandé; il y a 832 725 souscripteurs; la somme de rentes souscrite est de 665 609 410 fr. Une somme égale a été déposée en espèces à titre de garantie. Il n'y a que les souscriptions de 5 francs de rente qui soient irréductibles; il en a été demandé pour 1/6 environ du total des 450 millions et demi.—Mort du comte Walewski, âgé de cinquante-sept ans, ancien ministre très-dévoué à la dynastie, sans influence apparente depuis qu'il a quitté la présidence du Corps législatif (27 sept.). — Manifestes qui provoquent à l'assassinat de l'empereur, attribués à Félix Pyat démocrate, réfugié à Londres (juillet-août). — La démocratie, presque seule, use de la nouvelle loi sur la presse. Des députés de l'opposition radicale fondent à Paris la *Tribune* (Glais-Bizoin, Pelletan, avec la collaboration d'André Lavertujon), l'*Electeur* (J. Favre, Henon, Ern. Picard, avec la collaboration de J. Ferry, d'André Pasquet). L'*Electeur* date du 25 juin; son premier numéro est saisi. Dans le *Réveil*, Delescluze relève, à Paris, le drapeau de la révolution; son premier numéro (2 juillet) est saisi. Le *Journal de Paris* (J.-J. Weiss), le *Gaulois* (Edm. About, Henri Pène, Tarbé) discutent et raillent avec moins d'âpreté. Violences du *Nain-Jaune*. Les publications nouvelles, les procès de presse, les duels pour articles de journaux se multiplient dans la province et à Paris. La presse officieuse

ou libérale modérée fait peu de progrès. La *Lanterne* dont l'auteur a tour à tour des procès et des duels, quoique saisie depuis le 8 août, jusqu'au 29 s'imprime encore à Paris, puis à Bruxelles, d'où elle rentre clandestinement en France; des colporteurs sont arrêtés et punis (sept.-oct.). Beaucoup de journaux, notamment le *Figaro*, sont condamnés pour diffamation ou pour compte rendu de procès en diffamation. On évoque le nom d'Eug. Cavaignac, et les souvenirs du 2 décembre 1851. — La loi sur les réunions publiques dont on essaye de faire usage à propos d'élections partielles, est l'occasion aussi de quelques désordres et de procès; dans le Gard, où sont candidats d'opposition Cazot et de Larcy, ancien député. L'union libérale, fusion des opposants de toutes nuances qui veulent l'accroissement des libertés publiques et des prérogatives parlementaires, réussit à faire nommer Grévy dans le Jura (août), mais non Dufaure dans le Var (sept.). Un républicain irréconciliable, Ferdinand Gambon, refusant le serment préalable, n'a que quelques voix aux élections de la Nièvre (sept.). Un candidat dynastique, mais non officiel, Laroche-Joubert, combattu par le gouvernement, passe dans la Charente (nov.). Des maires ne veulent plus être agents d'élection au bénéfice du candidat officiel : démission d'un maire du Doubs, Edouard Ordinaire (31 octobre). On se plaint à Bordeaux des nouvelles circonscriptions électorales (août-nov.). Dans la session des conseils généraux (fin d'août, début de sept.), les vœux politiques débordent, malgré la résistance des présidents de nomination officielle. — Le succès de la révolution de septembre en Espagne donne de l'audace à beaucoup de feuilles et de réunions démocratiques. Dans tout le midi, des réunions soi-disant privées entendent, en vue des prochaines élections générales, les chefs du parti démocratique, la plupart avocats de Paris. Jules Vallès, pour un chapitre très-violent de l'histoire du 2 décembre donné le 2 sept. au *Courrier de l'intérieur*, est condamné même à la prison (31 oct.). Ce sont les journalistes du parti libéral, comme Prevost-Paradol des *Débats*, qui portent les plus rudes coups au gouvernement personnel. — La manifestation faite, le 2 novembre, à l'instigation du *Réveil*, au cimetière Montmartre, à la tombe du représentant Baudin, tué sur les barricades le 3 déc. 1851 en protestant contre le coup d'Etat, mais oublié depuis 17 ans, est le commencement d'une période d'agitation révolutionnaire. Ch. Quentin, Peyrouton, Gaillard père et fils figurent dans cette journée. Six journaux, ou revues, ouvrent une souscription pour élever un monument à Baudin. Ils sont poursuivis en police correctionnelle pour manœuvres à l'intérieur et condamnés. Léon Gambetta devient populaire par son plaidoyer pour Delescluze du *Réveil*. Le droit à souscrire pour la mémoire de Baudin tué en défendant les lois est affirmé par beaucoup d'anciens représentants de 1851, qui donnent et expliquent leur signature, particulièrement Berryer (11 nov.), ainsi que par des journalistes qui ne sont que libéraux, à plus forte raison par les démocrates. — Procès de journaux de province, pour s'être associés à ce mouvement de souscription, la plupart condamnés; ceux que les premiers juges acquittent tombent en appel ou devant la Cour de cassation. L'attaque contre le 2 décembre 1851 et contre le régime qui en est issu est incessamment renouvelée par ces procès. Encore quelque tentative de désordre à Paris pour cet anniversaire des 2 et 3 décembre, nouvelle occasion des violences des journaux démocratiques à Paris et en province. Les démocrates du barreau de Paris, allant plaider partout, se rendent populaires. — Aux obsèques de Berryer (7 décembre), mort le 29 novembre au château d'Anger-

ville, témoignages de sympathie très-nombreux et très-divers; parmi les discours, le plus significatif est celui du bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris, le député Grévy. — Les condamnations infligées à la presse depuis la loi du 11 mai jusqu'au 10 décembre comportent, en 64 jugements, 121 957 francs d'amende et 66 mois de prison.—Le *Dix-Décembre* est le titre d'un nouveau journal ultra-impérialiste (Grenier rédacteur en chef) dont le programme est reproduit dans le *Moniteur du soir*, du 17 novembre. Le *Public*, journal du même esprit, est rédigé par Ernest Dréolle. Les propriétaires du *Moniteur Universel* n'étant plus imprimeurs du journal du gouvernement, et rendant leur feuille indépendante, le journal du gouvernement ne peut plus s'appeler *Moniteur* (jugement du 28 déc.); il s'appellera *Journal officiel* (1er janvier). — A Paris, les réunions publiques, qui n'ont pas besoin d'autorisation préalable pour traiter des questions sociales, sont très-nombreuses en oct., nov. et déc. Elles se tiennent surtout à la salle Molière (Quartier Ménilmontant), à la Redoute (rue J.-J. Rousseau), au Pré aux Clercs (rue du Bac); à la Reine-Blanche (Boulevard Clichy); au Vaux-hall (Quartier du Temple). Les orateurs socialistes et révolutionnaires qui attaquent le capital le tyran des salariés, la propriété, les impôts, surtout les octrois, le mariage avec ou sans divorce, les bases de la morale et de la religion, qui prétendent renouveler radicalement l'instruction et l'éducation, sont les plus écoutés: Raoul Rigault, Abel Peyrouton, Napoléon Gaillard, le menuisier Pindy de l'Internationale. Les mutuellistes Longuet, Briosne, Langlois, parlent en disciples de Prudhon. L'économiste hongrois Horn, fait trop de concession aux socialistes. Les économistes Joseph Garnier, Courcelle Seneuil, Frédéric Passy, Villaumé, Cernuschi, un des triumvirs de la révolution romaine en 1848, viennent discuter avec eux. Ed. Laboulaye et J. Simon sont écoutés sur un projet de Société coopérative entre les ouvriers maçons, à la salle du Vieux-Chêne, rue Mouffetard; mais on refuse d'y entendre Darimon, qui ne vote plus avec l'opposition radicale. Plusieurs poursuites pour violation de la loi; des condamnations en déc. et en janv. 1869. — Séjour de la cour à Compiègne (novembre-décembre) avec quatre séries d'invités, restant chacune environ quatre semaines. Chaque fois, des chasses, auxquelles prennent part des étrangers de distinction. — Deux ministres sont changés (17 décembre). Le marquis de Moustier, très-gravement malade au plus vif du conflit entre la Grèce et la Turquie, est remplacé aux affaires étrangères par le marquis de la Valette, dont le beau-fils est gendre du ministre d'Etat; à l'intérieur, Pinard a pour successeur le ministre des travaux publics, de Forcade; il refuse d'être sénateur, redevient simple avocat. Pour la première fois depuis 1852 un député devient ministre; les travaux publics sont donnés à Gressier, qui s'est montré impartial et ferme comme rapporteur de la loi sur l'armée et de la loi sur le dernier emprunt. — Le dernier décret préparé par de Forcade comme ministre du commerce (17 décembre) a trait aux acquits à caution; les tissus de coton écrus, admis temporairement en franchise de droits pour être teints ou imprimés, devront, comme on l'a décrété pour les fers, être réexportés dans un délai de quatre mois. Il a publié le rapport sur l'enquête agricole, œuvre d'une commission supérieure qui a centralisé les travaux de vingt-huit commissions départementales. Une société des agriculteurs de France, qui date du mois de mars, en décembre compte déjà mille sept cent quatre-vingts membres. — Au 31 décembre, l'impôt indirect a rendu un milliard deux cent quatre-vingt-six millions, vingt millions au-dessus des évaluations du budget (sans

compter les restants d'exercice); mais on est loin des excédants fournis par les années 1862, 1863, 1865. — Le ministre Duruy, par un rapport sur l'état matériel misérable et les lacunes de l'enseignement supérieur, fait un appel à l'opinion, comme par ses rapports antérieurs sur l'enseignement primaire et secondaire (novembre) : l'Allemagne est le modèle proposé. Non-seulement des évêques, mais le pape (25 novembre) signalent l'habileté perfide du ministre contre la religion, au sujet de l'enseignement laïque des filles.—A propos du futur concile au Vatican, l'*Univers* (L. Veuillot) attaque le doyen de la Sorbonne, Mgr de Sura, qui est résolu à y réclamer la liberté des délibérations et des votes (novembre). — Le P. Hyacinthe, carme déchaussé, prédicateur en renom, condamne la vieille organisation du catholicisme en Europe (novembre). — L'Algérie, qui souffre cruellement depuis deux ans de la sécheresse, d'invasions de sauterelles, du manque de récoltes et de fourrages, d'épidémies atteignant les hommes et les animaux, est l'objet d'abondants crédits supplémentaires et de souscriptions; on y organise des chantiers de travail, des orphelinats; émulation, quelquefois désaccord à ce sujet entre les pouvoirs militaire ou civil et le pouvoir religieux; les prêts faits par la Société générale algérienne, pour les grands travaux d'irrigation, sont encore peu considérables. Les vivacités de la presse locale sont réprimées toujours administrativement, car la loi du 11 mai n'est pas appliquée à l'Algérie. L'organisation municipale est portée dans les territoires militaires (arrêté du 20 mai); les adjoints indigènes reçoivent des pouvoirs étendus dans les communes où la population musulmane est nombreuse (décret du 18 août); les attributions des conseils municipaux, celles des préfets et des conseils de préfecture sont mieux définies (décret du 19 déc.). La direction donnée par le gouvernement à la colonisation européenne est l'objet de violentes controverses au Corps législatif. A l'Ouest, la rébellion après la mort de Si-Hamza (nov.) a encore deux chefs sérieux son frère Si-Caddour, son oncle Si-Lala. — Dans toutes les colonies, les plaintes, les insinuations et suspicions contre l'administration valent à la presse les rigueurs administratives. Un décret du 25 avril sanctionne enfin le vote du conseil général de la Guadeloupe du 11 déc. 1867, qui portait suspension de certains droits de douane, ce qui est conforme au sénatus-consulte du 4 juillet 1866. A la Martinique, est achevé (janvier) le bassin de radoub de Fort de France; production sucrière abondante. A la Réunion, tous les fléaux, crise agricole, industrielle, financière; imprudences du directeur de l'intérieur au milieu des attaques des journaux libéraux ou démocratiques contre les écoles et ateliers qu'entretiennent les congrégations religieuses; un commencement de désordre à Saint-Denis le 29 novembre, suivi d'une manifestation le 1er décembre, aboutit, le 2, à une répression sanglante; l'état de siége pour plusieurs mois. — En Cochinchine bonnes relations avec le roi de Cambodge et avec le sultan d'Hué Tuduc. Un poste français surpris par une bande d'Annamites (15 juin) perd plusieurs hommes; massacre de chrétiens indigènes dans le voisinage de deux forts français Chou-Thang et Thi-Tvng (9-10 juillet). — Après deux ans d'exploration scientifique dans la partie supérieure du Meinam-Kong ou Cambodge et une partie de la Chine occidentale, arrivent à Shang-hai (juin) les compagnons du capitaine de frégate Lagrée, mort le 12 mars, à vingt-cinq jours de marche du Yang-Tse-Kiang.—A Taïti, violence du commissaire impérial envers un fonctionnaire de la colonie qui lui fait de l'opposition (2 juillet). — Mort d'Athanase Coquerel, président du conseil presbytéral de l'église réformée (janvier); du savant physicien Léon

Foucault, âgé seulement de 49 ans (février); du conseiller d'Etat, vicomte de Cormenin, l'antagoniste des dotations des princes sous le roi Louis-Philippe, le peintre des *orateurs* des Chambres (mai); du poëte Viennet, âgé de 91 ans (juillet), qui a toujours ajouté à ses *épîtres* et à ses *fables*, satires politiques. Meurent à Paris, le compositeur Rossini (13 nov.), l'auteur de *Guillaume Tell* et du *Barbier de Séville*; le baron James Meyer de Rothschild (15 nov.), né à Francfort, la première puissance financière du monde, tous deux âgés de 76 ans.

Haïti. — Dans la république haïtienne, guerre civile non interrompue. Les insurgés Cacos sont très-dangereux pour le général Salnave. Par ses ordres, beaucoup de villes sont pillées, ou bombardées. Un de ses compétiteurs, Nissage-Saget, dispose d'une partie du sud; un autre, Dominguez, d'une partie du nord. — La République dominicaine flotte entre le général Cabral et Baez. Un troisième, le général Ogando prétend aussi au pouvoir par les armes.

Hollande. — Trois ministres sont changés, en janvier. De nouvelles élections (fév.) n'assurent pas au cabinet la majorité dans la seconde Chambre. On lui reproche sa conduite dans les questions du Limbourg et du Luxembourg. Le budget des affaires étrangères étant rejeté le 28 avril, il se retire. M. Van Reen ne parvient pas à en former un autre. M. de Thorbecke reprend la direction des affaires (8 juin). Nouvelle session ouverte le 21 septembre. L'accroissement des dépenses en vue de la défense du pays depuis 1866, est une des préoccupations budgétaires. Le règlement de la navigation du Rhin avec les puissances riveraines, n'amène pas de nouvelles complications. L'impôt sur les égouts est mal accueilli à Rotterdam; la police municipale ne suffit pas à y réprimer une émeute (31 oct.). Tout traité d'alliance avec la France et la Belgique est nié officiellement dans la seconde Chambre (26 nov.).

Italie et Rome. — Le nouveau ministère Menabrea n'est constitué que dans les premiers jours de janvier : sur le refus du comte Ponza di San-Martino chef du groupe piémontais important appelé la *Permanente*, le Piémontais Cadorna sénateur, ancien ministre de l'instruction publique sous Cavour, devient ministre de l'intérieur : le Florentin Cambray-Digny reste aux finances. L'ancien ministre de l'intérieur Gualterio devient ministre de la maison du roi; poste non politique. — Fiançailles du prince héritier Humbert (janv.), avec la fille du feu duc de Gênes, Marguerite, à laquelle les Chambres votent une dot. Par ressentiment de Mentana, quelques désordres à Padoue (janv.); à Bologne (mars) où on veut fêter les deux Joseph, Garibaldi et Mazzini. Cérémonie nationale de l'inhumation à Venise des corps de Daniel Manin, de sa femme, de sa fille, rapportés de France (21-23 mars). Fêtes du mariage à Turin 22 avril, puis à Florence : le prince royal de Prusse, un des vainqueurs de Sadowa, y est bien accueilli; les époux Humbert et Marguerite parcourent l'Allemagne, puis l'Italie. — Le gouvernement et les Chambres s'irritent des démonstrations des ministres et députés de l'Espagne, en faveur du pouvoir temporel du pape. — Le partage de la dette romaine que l'Italie aurait voulu ne plus payer depuis la seconde occupation de Rome par la France, est l'objet d'un protocole final entre la France et l'Italie (31 juillet). — Le déficit, accusé plus considérable dans le budget de chaque année sans compter les charges antérieures, nécessite de nouveaux impôts et des expédients financiers qu'examinent sérieusement les Chambres sans récriminations trop violen-

tes contre la présence des troupes françaises autour de Rome. Le général La Marmora produit à la tribune (21 juillet) une note prussienne du 17 juin 1866 qui ranime les débats politiques. On admet le principe de l'impôt sur la mouture ; on taxe les rentes, même celles qui sont placées à l'étranger ; on augmente les droits de timbre et d'enregistrement, et l'impôt foncier; 230 millions, qui sont nécessaires, pourront être obtenus presque immédiatement d'une compagnie autorisée à prendre à ferme les tabacs; la circulation des billets de banque est limitée à 750 millions, on voudrait arriver à en supprimer le cours forcé ; il y aura pour quelques millions des billets de banque de 5 fr. et même de 1 fr. ; loi sur les chemins vicinaux qui deviendront charge obligatoire pour les communes et les provinces moyennant une subvention de l'Etat ; vote d'une nouvelle convention, relative aux chemins de fer calabro-siciliens. Le président des députés Lanza, qui a combattu le projet de convention sur les tabacs, quand il est voté (8 août) se démet de la présidence. — Discussion moins longue au Sénat. La session est close le 31 août. — Le procureur du roi à Ravenne est assassiné (juin). — Convention (14 juillet) avec l'Autriche qui rend des objets d'art et manuscrits dépendant des musées de la Vénétie. — Une loi votée le 15 juillet restitue leurs biens, sous forme de rente, à deux princesses de la maison de Bourbon, mariées dans la maison d'Autriche. — Le séquestre est levé (25 sept.) sur les biens allodiaux de l'ex-duc de Modène, François V. — Le gouvernement pontifical travaille à constituer son armée, de 14 à 16 000 hommes, dont 8000 italiens. Des camps d'exercice ; matériel considérable de fusils et de canons, des plus récents modèles, par des dons de comités catholiques. Le denier de St-Pierre produit abondamment. Inauguration du canal d'Ostie (mai). Nouveau tarif de douanes (nov.) ; abaissement des droits d'entrée et de consommation. — C'est à la suite de la découverte faite par le gouvernement italien (août), d'une association formée pour la vendetta de Mentana que Garibaldi donne sa démission de député. Il sera réélu à la fin de décembre, en Sardaigne. — Congrès de sociétés ouvrières d'Italie à Gênes ; puis à Turin (oct.). — A Rome se termine (29 septembre) le procès de garibaldiens pour projet d'insurrection, d'incendie et de dévastation d'un édifice, dont l'explosion a causé la mort de plusieurs soldats. Nombreuses condamnations, dont deux à mort : Monti et Tognetti sont exécutés le 24 novembre. — En Italie, changement du ministre de l'intérieur ; au lieu de Cadorna, Cantelli (sept.). Excès scandaleux de la petite presse qui ne ménage pas le roi et la monarchie, surtout après la révolution de septembre en Espagne. Tout le pays de Naples est agité, meeting de députés de la gauche, proclamations clandestines adressées même à l'armée; comité révolutionnaire à Palerme. Énergie du général Escoffier dans les Romagnes. Quelques démonstrations le jour anniversaire de Mentana (3 nov.). Nouvelle saisie à Gênes du journal de Mazzini qui est retiré à Lugano. — Les Chambres rentrant en session le jour de l'exécution de Monti et Tognetti, l'opinion publique s'enflamme aussitôt; à la tribune des députés, violence extrême de langage, non-seulement contre Rome mais contre la France; un ordre du jour, le 25, exprime la réprobation de la Chambre et du ministère; une loi, votée le 1er décembre, étend les droits civils et politiques à tous les Italiens qui ne font pas partie du royaume. Souscriptions à 5 c. pour les familles des deux suppliciés; en quelques jours, elle donne 60 000 francs. Le prince Humbert et la princesse Marguerite sont alors à Naples, puis à Palerme. Réformes apportées au règlement de la Cham-

bre des députés : la vérification des élections, et la discussion préparatoire des projets de loi, se feront en comité général et à huis clos. On cherche des économies dans la réforme de l'administration centrale ; le tiers-parti et l'élément lombard voudraient, au lieu de sous-préfets, des délégations locales. Les députés, en comité, approuvent le projet ministériel qui retirerait aux jeunes gens se destinant au sacerdoce le bénéfice de l'exemption militaire. Comme il y a eu à Rome deux nouvelles condamnations politiques à mort (Ajani et Luzzi) que le gouvernement italien n'a pu empêcher, le 27 déc. une commission, à propos du bilan provisoire du 1er trimestre de 1869, dont le vote est indispensable, demande qu'on suspende le payement des intérêts de la dette pontificale (Cairoli rapporteur). Le chef du cabinet soutenu par Minghetti, combattu par Ratazzi, fait voter contre cet amendement le 21. — Eruptions de l'Etna (27 nov., 8 déc.); et un peu après, du Vésuve. — Mort à Rome (mai) du cardinal d'Andrea, qui avait été un instant populaire en Italie; du savant Manteucci, ancien ministre (juin); du député Cordova (16 sept.) qui avait été rapporteur de la commission d'enquête sur le cours forcé du papier.

Mexique. — Le gouvernement de Juarez reconnu par les Etats-Unis et par la Suisse ne parvient pas à dominer les partis. Des révoltes sur plusieurs points; de l'opposition même dans le congrès. Le parti clérical se rattache à Santa-Anna réfugié à Cuba, puis (oct.) à St-Thomas. Marquez qui a échappé à l'exécution du 19 juin 1867 et Zuloaga, réfugiés à la Havane, ont aussi des partisans. Il y a des mouvements militaires en faveur d'Ortega et des généraux juaristes, Negrete, Diaz. Beaucoup d'arrestations, mais il n'y a plus de représailles sanguinaires comme celles de Queretaro contre lesquelles on proteste en célébrant l'anniversaire à Mexico (19 juin). — Escobedo est le lieutenant le plus fidèle du président contre toute rébellion, autour de Queretaro et dans l'Etat de Tamaulipas. Fréquents changements de ministres. — Au volcan d'Intacihualt, voisin du Popocatepetl, s'ouvre un nouveau cratère (août). Tremblement de terre (20 déc.) à Colima et à Manzanillo.

Portugal. — Le nouveau régime administratif, la mise en pratique des nouveaux impôts votés en 1867, le manque de travail, et la rareté des subsistances, causent des mécontentements et des désordres, au milieu desquels les Cortès, ouvertes le 3 janvier, presque aussitôt, le 14, sont dissoutes; un décret retire les lois sur les nouveaux impôts. Le comte de Peniche et son fils, les deux frères Goulart Silveira, comme fauteurs des troubles, sont l'objet de procès politiques. A peine le ministère d'Avila a-t-il obtenu des Chambres (mai) un bill d'indemnité, qu'il fait place (juillet) à un cabinet de Loulé. Le comte d'Avila revient à la direction des affaires, puis presque aussitôt Sa-da-Bandeira. Les députés rejettent une convention préparée par le cabinet avec la compagnie du chemin de fer du sud-est, votent le projet de désamortissement des biens ecclésiastiques, auquel il était contraire, font une loi qu'il demandait pour la réduction du personnel et du matériel dans les divers ministères, afin de diminuer les charges du Trésor. Les Chambres sont closes le 29 août. — Négociation difficile d'un emprunt sur les places d'Angleterre et de France. — Pas de sympathie pour l'union Ibérique, pas même après la révolution de septembre en Espagne; démonstrations anti-espagnoles le jour anniversaire de la restauration de l'indépendance en 1640 (3 déc.). — Le massacre de plus de cinq cents Portugais par les sauvages dans la ré-

gion du Zambèze (oct.) nécessite un envoi de troupes.

Rome. — La bulle *Æterni Patris* datée du 29 juin, fête de saint Pierre et saint Paul, convoque un concile général au Vatican pour le 8 déc. 1869; les princes ou leurs ambassadeurs n'y sont pas appelés comme au seizième siècle; les représentants des communautés chrétiennes non catholiques qui y sont invités (13 octobre), ou ne répondront pas ou refuseront, comme fait aussitôt le patriarche de Constantinople.

Russie. — Désolation des gouvernements du nord, de la Finlande et de la région de la mer Blanche, par la famine, par le typhus; disette même au centre de l'empire : l'ivrognerie contribue à la mortalité. — Le nouveau gouverneur-général des provinces du nord-ouest Petapof, hetman des cosaques, ne vaut pas mieux que Mourawieff, qu'il assistait en 1863 : nobles, catholiques, habitants des villes, tous ceux qui parlent polonais lui sont suspects; cette langue est interdite dans tout lieu public ou privé (circul. du 22 mars et du 21 juillet). Un ukase du 12 mars supprime pour les dix gouvernements du pays Vistulien les derniers vestiges de l'administration spéciale du royaume instituée en 1815. Il ne reste au comte de Berg que le commandement des troupes de la circonscription de Varsovie. Les membres du comité constituant de Varsovie, qui ont travaillé à anéantir la Pologne, Milutine, le prince Tcherkaskoy, Solowieff, en reçoivent encore des dépouilles en terres, des villages confisqués (avril). Ils sont du jeune parti Russe, qui veut la russification à tout prix, le nivellement social, un czar démocrate, une politique d'action au dehors. — Cette politique d'action, contenue par les autres puissances, ne s'étend pas autant qu'elle veut, à l'égard des Roumains, des Bulgares, des Crétois, des Slaves de l'empire Turc ou de l'Autriche. De deux journaux ultra-panslavistes, le *Moscovite*, et la *Moskowa*, l'un est supprimé (25 février), l'autre suspendu pour six mois (nov.) : la *Moskowa* demandait la liberté de conscience, signalait l'infériorité morale de l'église orthodoxe russe et les progrès de la secte anti-sociale du nihilisme. Rigueurs administratives fréquentes contre la presse. Poursuites judiciaires dans les cas de mariage mixte. Le prétendu synode catholique, qui siége à Saint-Pétersbourg, est un instrument de persécution contre les évêques polonais. En Pologne la langue russe est imposée pour l'enseignement même dans les écoles allemandes, et pour les prières même des luthériens (avril-septembre). La *Gazette de Moscou*, de M. Katkoff, est l'organe le plus autorisé de toute cette politique d'unification russe. — Adoption tardive de modèles de fusils se chargeant par la culasse. — On prépare, après enquête, une révision des tarifs de douanes de 1857. — Campagne heureuse en Boukharie (mai), du général de Kaufmann, autour de Samarcande, qu'on occupe et qui n'est rendue que moyennant un tribut annuel et un traité de commerce très-avantageux.

Suisse. — Dans le canton de Berne un vote populaire (26 janvier) accueille une demande de révision de la Constitution fédérale. — Genève, où s'est tenu en 1867 non-seulement le Congrès de la Paix et de la Liberté mais celui de l'Association internationale des travailleurs, souffre de l'intervention de commissaires d'action désignés par le comité central de cette Association, dans un conflit prolongé (janvier-avril) entre les ouvriers et les patrons en bâtiment. Les trois commissaires, au nom de la solidarité et de l'égalité, invitent les autres corps de métiers à s'unir aux ouvriers en bâtiment. — Pour le renouvellement du grand conseil (nov.), les radicaux, parti Fazy, ne l'emportent

que dans les élections de la rive gauche, non sans tumulte et protestation. Le grand conseil s'est plaint de ce que le pape sans consulter l'autorité civile a conféré au curé de la ville le titre d'évêque. — Le saint-siége réclame sans succès auprès du conseil fédéral contre la suppression d'un couvent dans l'Argovie. — Dans le canton de Berne, les congrégations religieuses sont menacées de n'être plus libres d'enseigner. — Dans celui de Zurich, résolutions pour rendre obligatoire le mariage civil, adoptées par une assemblée constituante (juillet). — Le débordement des cours d'eau venant des Alpes, et la crue violente des lacs causent des pertes d'hommes et de biens (fin de sept.; début d'octobre), plus considérables qu'en 1834. Sur 14 millions de dommages, 8 incombent aux particuliers. Mesures de secours promptes et efficaces. — L'emprunt conclu en 1869 pour le renouvellement de l'armement y est employé avec activité.

Turquie et Grèce. — Dès le début de l'année le parti de la grande Serbie qui songe peut-être à faire roi le prince de Roumanie Charles de Hohenzollern, ayant pour lui beaucoup de journaux, produit des agitations, des armements, des provocations à la révolte ou à la guerre contre l'autorité ou la suzeraineté de la Porte en Servie, en Roumanie, en Bulgarie, en Bosnie, en Herzégovine, dans le Monténegro auquel les Turcs n'accordent pas de port sur l'Adriatique, dans la Servie autrichienne. Le ministère Roumain, dont le chef nominal est Etienne Golesco chargé des affaires étrangères, dont le chef réel est l'ardent Jean Bratiano tour à tour ministre des finances, de l'intérieur, de la guerre, encouragé par les élections générales favorables aux libéraux, même aux démocrates partisans de la guerre dans les deux Chambres (en janvier), présente des projets de loi pour la reconstitution d'une armée plus nombreuse et pour la défense nationale; des agents sont envoyés en mission extraordinaire à Saint-Pétersbourg, Berlin, Vienne. Des bandes de Bulgares armés semblent avoir pour complices les gouvernements roumain et serbe; on croit à des menées russes. L'Autriche, la France, l'Angleterre ne les encouragent pas. Toute l'Europe occidentale réprouve aussi les violences individuelles ou collectives dont les Israélites ne cessent d'être l'objet en Roumanie, et le projet de loi présenté en mars par 31 députés radicaux de Bukarest qui serait, contre cette population, une véritable loi de proscription. La question des Juifs et un conflit avec le Sénat produisent (mai-juin) un changement de ministres, mais Jean Bratiano rentre presque aussitôt aux affaires (milieu de juin). La loi sur l'armée alors promulguée doit donner en temps de paix 87 000 hommes, en temps de guerre 174000. — A ce moment le prince de Servie, Michel Obrenovitch, qui, bien vu des Russes, travaillait activement à accroître ses forces militaires, est assassiné en plein jour près de Belgrade dans le parc de Topchideré (10 juin). Un gouvernement provisoire de trois membres et la municipalité de Belgrade prennent l'initiative de la proclamation du neveu de Michel, Milano âgé de quatorze ans amené aussitôt de Paris, que la Skuptchina reconnaît le 2 juillet; trois régents sont nommés, dont Ristitch du parti de la grande Servie. Les gouvernements européens n'interviennent pas; la Turquie laisse faire et confirme le choix des Serbes (fin de juillet). Quatorze des meurtriers et de leurs complices, rapidement jugés, sont exécutés le 28 juillet. L'instigateur du crime, un compétiteur des Obrenovitch, Alexandre Kara Géorgewitch, alors en Hongrie, est l'objet de poursuites qui ne peuvent pas encore avoir d'effet. La Constitution réformée va être rendue démocratique (déc.); le sénat aura beaucoup moins

de pouvoir. — L'insurrection Crétoise, dont le succès était désiré dans la région du Danube, se continue sans espoir quoiqu'il y ait toute l'année encore des luttes partielles par le concours de révolutionnaires cosmopolites et des volontaires grecs. Les comités d'Athènes et de Syra s'opposent tant qu'ils peuvent au rapatriement des familles qui avaient quitté l'île. A Athènes le parti de la guerre est sur le point de faire admettre dans le parlement trois députés de la nation crétoise; la Turquie menace de rompre (30 avril); l'Angleterre et la France (9-11 mai) retiennent la Grèce. Le cabinet grec se décide à ne pas céder à la pression de ce parti (juillet). Constantin est le nom donné au premier fils du roi Georges (2 août). — L'incident du 18 juillet à Petrochany, où deux bandes de Bulgares armés tentent de passer de la rive roumaine de Giurgievo à Sistova sur la rive bulgare bien gardée par Midhat-Pacha, est l'occasion de plaintes vives contre la Roumanie adressées par Fuad-Pacha, ministre des affaires étrangères à toutes les puissances signataires du traité de 1856; l'Autriche et la France s'en émeuvent, ainsi que de transports d'armes clandestins. Le grand visir Aali-Pacha ayant écrit le 10 sept. au prince Charles, ce n'est pas ce prince, mais son ministre qui le 16 octobre répond à Savfet-Pacha alors ministre des affaires étrangères, sur un ton qui justifierait l'occupation militaire de la Roumanie par les Turcs. La Porte promet alors quelques satisfactions aux Bulgares pour leur église orthodoxe, pour leurs écoles. La propagande russe panslaviste est très-active en Bulgarie, en Servie, en même temps qu'un colonel prussien Krentski travaille à organiser l'armée roumaine. Les journaux officieux de l'Allemagne du nord condamnent toute cette agitation, que la France désapprouve hautement, dont font foi les pièces diplomatiques publiées par le *Livre-rouge* Austro-Hongrois (nov.) La Hongrie ne veut pas contribuer à réaliser le rêve formé à Bukarest, d'un grand empire Daco-Roumain. Jean Bratiano (28 nov.) quitte le ministère; mais ses partisans restent tout-puissants dans les deux Chambres, le ton des ministres est à peine changé, et dans une réunion populaire (28 déc.) il demande encore le prompt armement de la nation, appelant les Serbes, les Roumains, les Grecs autour du « petit-fils de Frédéric le Grand. » — La Grèce est plus turbulente encore que la Roumanie. Le ministre des affaires étrangères (10 nov.) prétend que l'opinion réclame l'incorporation de la Crète au royaume. A Athènes même (20 nov.) des centaines de volontaires avec Petropolaki, partant pour la Crète, bravent l'ambassadeur ottoman. La Porte paraît résolue à se faire justice elle-même immédiatement sans demander aucun avis (2 déc.) et en rappelant son ambassadeur d'Athènes. Hobhart-Pacha, sous-amiral, donne la chasse aux vaisseaux grecs surtout l'*Enosis* qu'il menacera de saisir de force (14 déc.) devant le port de Syra. Le ministre russe général Ignatieff décide alors les ministres français et anglais, Bourée et Elliot, moins disposés à soutenir l'incartade de la Grèce (5 déc.), à obtenir en commun que la Porte se contente d'abord d'adresser à la Grèce un ultimatum. Cet ultimatum daté du 11 est rejeté par la Grèce; les Grecs n'auront que quinze jours pour évacuer tout le territoire de l'empire. A Athènes, à Corfou, à Syra, quoique l'argent manque, démonstrations auxquelles s'associent la Chambre, le cabinet et le roi pour la guerre, que les grandes puissances veulent empêcher. La France et la Prusse invitent dès le 20 et le 21 les autres puissances signataires du traité de 1856, à se concerter pour une action diplomatique commune, que l'Angleterre voulait avec raison limiter aux trois puissances protectrices de la Grèce. Le 29, elles sont d'accord pour qu'une conférence réunie à

Paris en janvier traite exclusivement de ce conflit entre la Turquie et la Grèce; la Grèce n'y sera admise qu'avec voix consultative. Les ressources des Crétois rebelles et des volontaires qui les soutiennent sont à l'extrémité (fin de déc.). La Porte peut craindre quelque soulèvement de ses provinces d'Europe; mesures de surveillance militaire. — A Constantinople dans les hautes régions du gouvernement, quelques changements importants : Fuad-Pacha malade n'a plus que le titre de ministre des affaires étrangères (sept.), il voyage en Europe; on attend d'importantes réformes surtout concernant les wakoufs ou biens des mosquées, du conseil d'Etat composé partie de musulmans, partie de chrétiens, en exercice depuis le 10 mai sous la présidence de Midhat-Pacha; une autre institution nouvelle a pour objet le contrôle général des finances (juillet), elle est organisée par un arménien; un lycée pour les enfants des deux religions, avec des maîtres en partie français, fonctionne à Galata-Seraï depuis septembre; les journaux d'esprit européen, français ou anglais, se multiplient; la jeune Turquie se plaint surtout du mauvais emploi fait des emprunts contractés en Europe; la décadence financière de l'empire est signalée dans un discours de lord Stanley du 13 novembre. — Le droit pour les étrangers d'y acquérir des immeubles est l'objet de conventions avec plusieurs puissances. — L'interdiction du passage des détroits des Dardanelles et du Bosphore pour les bâtiments de guerre, contre laquelle réclament les États-Unis (juillet), est maintenue (oct.). — La coupole du Saint-Sépulcre est achevée par la Porte, la France, la Russie à frais communs. — Entente avec les puissances qui ont concouru en 1862 à l'organisation administrative du Liban pour limiter les pouvoirs du nouveau chef de la montagne à dix ans (juillet). — Le khédive d'Egypte, très-dévoué au sultan, dont le fils aîné par suite d'un firman impérial a été reconnu au Caire (4 août) comme héritier du trône, inaugure (8 sept.), la section de la voie ferrée d'Alexandrie à Suez, qui passe par Zagazig. Il négocie avec la France et l'Angleterre pour la réforme de la juridiction qui régit les étrangers. Il conclut un emprunt de 277 millions de francs. — Différends de Tunis avec la France, l'Angleterre, l'Italie au sujet du règlement des intérêts de deux emprunts qui sont placés surtout dans ces pays.

Questions internationales. — La Grèce adhère à la convention monétaire du 23 déc. 1865 commune à la France, à la Belgique, à l'Italie, à la Suisse. — Conférence à La Haye (13-21 août) entre la France, l'Angleterre, les Pays-Bas, la Belgique signataires de la convention du 8 nov. 1864, au sujet des droits sur les sucres, et la Prusse qui y avait été étrangère; on n'y prend qu'une résolution provisoire. — Conférence internationale des chemins de fer à Saint-Pétersbourg pour étudier les questions relatives au développement du trafic direct entre les lignes russes et les voies ferrées allemandes, belges et françaises (nov.). — Dans la même ville conférence internationale des gouvernements pour interdire l'usage des balles explosibles (oct.-nov.). — La convention internationale du 22 août 1864 pour les secours aux blessés est étendue aux armées de mer (20 oct. 1868). — La ligue internationale et permanente de la Paix tient séance à Paris (8 juin). — A Bruxelles, troisième congrès de l'Association internationale des travailleurs (6-13 sept.), sous la présidence de Dupont, délégué pour la France par le conseil général de l'association qui siége à Londres; Murat, Français, est vice-président. Les sections de Paris, Lyon, Rouen ont chacune leurs délégués spéciaux. Deux Belges, deux Allemands, trois Français, dont Tolain, composent la commission dont le rapport conclut

à l'absorption, dans tout pays, au nom de la collectivité, 1° des mines houillères et des chemins de fer, 2° de la propriété agricole, 3° des canaux, des routes, des lignes télégraphiques, 4° des forêts. On provoque l'extension des Trades-Unions et des sociétés de résistance avec des cotisations régulières, qui permettent de prolonger et d'universaliser les grèves, d'être maîtres du taux des salaires et du prix des marchandises; et l'affiliation, dans ce but, aux sociétés démocratiques ouvrières qui se sont réunies à Hambourg, Nuremberg, Gênes; on ne veut plus ni gouvernements, ni armées, ni religions; on déclare inutile la ligue de la Paix et de la Liberté. — Cette autre ligue internationale tient son congrès à Berne (22-26 sept); les notabilités les plus saillantes de la démocratie européenne n'y viennent pas; Chaudey, Barni sont les principaux rapporteurs; on y condamne tout culte officiel; on y préconise la fédération des Etats de l'Europe avec la forme républicaine; six nationalités sur onze y votent le maintien de la propriété individuelle condamnée au congrès de Bruxelles : de là, la démission des communistes Bakounine, Russe de la section des nihilistes, Jaclar, Albert Richard ouvrier français. Dans la cinquième et dernière séance plusieurs femmes parlent sur le principe de l'égalité des droits. — Du 13 au 15 août, tremblement de terre et soulèvement d'une montagne d'eau presque en même temps sur toute la côte américaine depuis la Californie jusqu'au Chili, en Australie, aux îles Sandwich qui avaient eu déjà un tremblement de terre désastreux du 2 au 8 avril. Pertes considérables d'hommes et de biens.

1869.

Afghanistan et Perse. — Des Anglais se trouvent enveloppés dans la guerre nouvelle de l'Afghanistan (février). — Ce sont 40 000 Persans qui forment l'armée de l'ancien émir de Caboul, menaçant Hérat (avril). — A Teheran, conflit sanglant entre plusieurs sectes religieuses : trois cents personnes sont tuées ou blessées, cinq cents sont arrêtées (24 avril).

Allemagne et Prusse. — La session des Chambres prussiennes continue jusqu'au 6 mars. On est peu zélé, peu nombreux pour y prendre part aux votes, surtout dans la Chambre des Seigneurs. Pour combler en partie le déficit du budget de 1869, le gouvernement veut disposer d'actions dont il est possesseur depuis le traité du 15 août 1866 avec la société du chemin de fer de Cologne à Minden. Ce traité qui alors (en 1865) ne fut pas soumis comme il aurait dû l'être à la ratification de la Chambre, est l'objet, sur la demande du ministre des finances, d'un vote favorable des députés (16 janvier). Un projet de loi relatif au remaniement des circonscriptions électorales formées pour composer la seconde Chambre donne lieu à comparer le mode d'élection indirecte et censitaire pratiqué dans ce cas et l'usage du suffrage universel direct adopté pour la composition du Reichstag fédéral du nord (28 janv.) : le projet après un premier vote défavorable est retiré par le gouvernement. Le 29, il obtient par 256 voix contre 70 la mise sous séquestre de la fortune de l'ex-roi de Hanovre auquel, d'après M. Waldeck chef de l'extrême gauche, on a eu tort de donner tant de millions comme compensation des domaines qui après la *révolution* (sic) de 1866, n'étaient pas sa propriété mais celle de l'État. Vote analogue le 30, à l'égard des biens de l'ex-électeur de Hesse, pour complots contre la Prusse. Le chancelier défend les deux projets, même à la Chambre des Seigneurs qui votent le 13 février. Le règlement de compte avec la ville de Francfort, tel qu'il est voté le 1er mars par les députés, n'est guère équitable; le roi, sur sa

cassette, a ajouté 1 million à 2 millions de florins. Un vote du 3 mars enterre l'interpellation Lowe au sujet de la convention de cartel conclue avec la Russie le 4 août 1857, qui expire le 4 octobre de cette année, et dont l'abandon profiterait cependant aux provinces orientales de la Prusse pour leurs intérêts de commerce et les communications avec leurs voisins. Abolition de la contrainte par corps (vote du 6 mars). La réorganisation de la constitution des cercles est ajournée. D'après un vote de février, le principe de la gratuité de l'enseignement primaire n'est maintenu que pour les écoles de l'Etat, qui sont de beaucoup les moins nombreuses. — Le conseil fédéral du Nord est ouvert le 15 février, le Reichstag depuis le 4 mars. Le chancelier livre peu de pièces diplomatiques. On vote des traités de poste conclus avec plusieurs Etats étrangers; on vote une loi électorale commune à tous les confédérés avec un amendement qui interdit le vote aux soldats seulement pendant le temps qu'ils sont sous les drapeaux; on admet une proposition Lasker pour que les membres du Reichstag ne soient pas poursuivis à cause de leurs discours ou leurs votes; une proposition Waldeck pour qu'ils aient des indemnités est rejetée en 3e lecture; le projet d'instituer un cabinet fédéral avec cinq ministres également responsables, présenté par MM. Twesten et Münster, est combattu par le chancelier (16 avril) qui veut bien seulement des ministres spéciaux, ce qui est voté sur la proposition de Lasker. On adopte, le 3 juin, la convention du 25 mai conclue entre Bade et la Prusse, pour que le temps de service actif dans l'armée fédérale puisse être passé indistinctement par les soldats des deux pays ou dans l'autre. Lois fédérales sur la liberté de l'industrie, sur la saisie des salaires, sur l'assistance judiciaire, sur les lettres de change; code de commerce; une haute Cour pour juger les affaires de commerce sera établie à Leipsig. Diverses propositions de taxes fédérales nouvelles, conséquence du déficit budgétaire des années 1868 et 1869 pour la Prusse, sont repoussées; notamment l'impôt sur les affaires de bourse, la surtaxe sur la drèche, la taxe sur les eaux-de-vie: à cause de cette opposition, à partir du 4 juin les autres lois d'impôts sont retirées de la discussion. — Ces deux assemblées tiennent encore jusqu'au 22 juin, concurremment avec le Parlement douanier ouvert à Berlin au nom du roi par M. Delbrück, le 3 juin, et qui fermera le même jour le 22. Il y a dans ce parlement quelques anti-Prussiens qui osent avouer leur préférence pour une confédération du sud, de Schrenk, de Neurath, etc.; au contraire le Bavarois Voelk préconise la formation d'un grand empire allemand. Le parti prussien voudrait étendre la compétence de ce Parlement, en la faisant voter non-seulement sur des tarifs douaniers, mais sur des impôts indirects, lesquels sont de la compétence des Chambres de chaque Etat. Irritation du chancelier quand on lui a refusé (16 juin) la taxe sur le pétrole. — Le roi de Prusse depuis le 13 juin visite ses nouvelles provinces, et la partie inférieure de l'Allemagne avec les ministres Bismark et de Roon, l'amiral Adalbert, les grands ducs de Mecklembourg, d'Oldenbourg Schwerin, et le prince Auguste de Wurtemberg; de Brême, où il est bien accueilli, il va inaugurer, le 17, le premier port de guerre allemand, entrepris depuis treize ans, Heppen appelé Willemshafen, dans la baie de Jahde; réception glaciale à Hanovre, meilleure à Osnabruck ancien foyer du national-verein. On a encore fêté, au début de juin, dans quelques villes du Hanovre, l'anniversaire de la naissance de l'ex-roi George; on y célèbre l'anniversaire de la bataille de Langensalza de 1866. Le 25 juin, quelques-uns des onze Hanovriens accusés de haute trahison devant la

haute Cour, sont condamnés à la prison. Après avoir clos en personne, le 22 juin, les assemblées qui siégent à Berlin, le roi de Prusse reprend sa tournée, s'arrête suivant son habitude, à des villes de bains, parcourt en sept. la Poméranie, où le chancelier Bismark est au repos à Varzin, va le 15 jusqu'à Kœnigsberg. — Un membre du Reichstag (Mende) qui s'est trouvé impliqué dans une scène de désordre à Dusseldorf est mis presque aussitôt en liberté sur la proposition faite au Reichstag (3 mai) par le député Bennigsen; il est condamné à un an de prison (17 juillet). Au bout de plus de deux ans, s'achève le procès engagé contre un député pour un discours prononcé devant ses électeurs à Kœnigsberg le 28 juin 1866 et qu'un journal avait publié; ce député Hoverbeck qui était accusé d'outrages envers le tribunal suprême, est acquitté en première instance (11 sept.); mais le rédacteur du journal est frappé d'une amende. — Dans les États du sud, la lutte continue entre les partis; les gouvernements, sauf celui de Bade, tiennent bon pour l'autonomie surtout dans le grand-duché de Hesse menacé plus immédiatement, sans s'écarter des traités conclus avec la Prusse, sans témoigner ou chercher aucune sympathie à l'étranger. En Wurtemberg plus qu'en Bavière, on est porté à s'unir à la Prusse. Les élections faites en mai pour renouveler la seconde chambre de Munich laissent encore la majorité aux particularistes et aux catholiques nommés par les populations rurales. On s'émeut des traités datés de Munich (6 juillet) qui reconnaissent à la Prusse un droit de co-propriété sur les forteresses fédérales du sud et établissent une commission des forteresses où un plénipotentiaire de Prusse aura voix consultative. Même dans les chambres de Carlsruhe où on est très-favorable à l'affermissement de la Confédération du nord, ni le discours du trône (24 sept.), ni les projets d'adresse (2-5 oct.) ne proposent l'abandon de l'autonomie. La seconde chambre de Bade admet l'usage du suffrage universel (29 octobre), l'obligation du mariage civil et de registres de l'état civil (27 nov.); en même temps qu'on vote le budget militaire, on prolonge de deux ans la loi du contingent (décembre). A Munich, les progressistes enclins à l'union avec le Nord disputent, emportent presque la nomination du président de la deuxième chambre (29-30 sept.). Elle est dissoute (6 oct.); le gouvernement modifie les circonscriptions électorales pour tâcher de déplacer l'opinion, qui porte trop de ce côté. Le chef du cabinet, prince de Hohenlohe, voyant les ultramontains en majorité, offre sa démission (27 nov.); la confiance que les libéraux ont en lui le maintient au pouvoir, deux autres ministres sont changés. — En Saxe, le roi et les chambres réunies depuis le 30 sept. s'efforcent de se tenir dans les limites des traités : là les progressistes, distincts des nationaux qui sont pour la fusion complète avec la Prusse, osent demander que la Confédération du nord réduise ses dépenses militaires, qu'on avise au désarmement général (3 nov.). Le vote favorable des députés sur ces deux points n'entraîne pas le roi; il déclare, le 13, qu'il ne donnera aucune suite à la motion de désarmement. — Les allées et venues, à travers l'Allemagne du sud, du chancelier de l'empire russe et du chancelier de l'empire austro-hongrois (sept.-octobre) n'ont pas d'effet sensible. — Les chambres prussiennes sont ouvertes le 6 octobre; le discours du trône, plein de confiance dans le maintien de la paix, insiste sur les questions intérieures, sur la nécessité d'augmenter les impôts, le Reichstag n'ayant pas augmenté les recettes de la Confédération de manière à alléger les charges fédérales de la Prusse. Les projets de finances du ministre Von der Heydt, et notamment un emprunt avec lots, étant combattus (26 oct.), il donne sa dé-

mission. Son successeur Kamphausen se met d'accord avec la commission du budget; il fait adopter un nouveau système d'amortissement de la dette, la conversion volontaire de la rente à 4 1/2, de manière à conduire à la consolidation et à l'unification des emprunts d'Etat (déc.). C'est avant ces votes importants qu'on a écarté par 215 voix contre 99, la proposition Virchow tendant à un désarmement général et à la réduction du budget de l'armée. Les chambres prussiennes subissent l'effet de la concurrence législative du Reichstag; l'examen de beaucoup de questions leur est soustrait. — La population danoise du Schleswig-nord ayant persisté à réélire (16 sept.) Krüger et Ahlemann, comme ils refusent toujours de prêter serment à la constitution prussienne, le 17 nov. leur élection est encore annulée. — En Hanovre, à Celle, un monument en mémoire de la bataille de Langensalza, renversé par l'autorité militaire prussienne, est l'occasion d'un incident politique irritant (oct.-déc.). — La Prusse a rappelé de Florence (février) son ministre, le comte d'Usedom l'auteur de la note de juin 1866 qui a fait scandale en juillet 1868. Le baron de Werther passe de l'ambassade de Vienne à celle de Paris, l'agent militaire de Prusse en Russie va ambassadeur à Vienne. Le prince royal de Prusse est reçu à la cour de Vienne (7 octobre) et ensuite, le 10, à Venise. — Le roi Guillaume et Alexandre II échangent (8-12 déc.) des témoignages de la fraternité des deux peuples et des deux armées qui remonte à 1814. — Dans le grand-duché de Bade où la célébration des fêtes et dimanches est prescrite par ordonnance (fév.), la justice réprime les écarts de l'autorité ecclésiastique à Constance (février). — En Bavière, l'auteur présumé de l'ouvrage *le Pape et le Concile*, le chanoine Doellinger, est un des plus hostiles à l'idée de l'infaillibilité pontificale. Un couvent de dominicains est assailli par la foule à Berlin (16 août). Meeting contre les moines à Dresde (sept.). Pétitions à la chambre prussienne contre l'accroissement d'influence des sociétés religieuses (oct.). Un synode extraordinaire de l'Eglise évangélique se tient à Cassel sous les auspices du roi (déc.). — Dans cette même ville à Cassel s'est tenu, en mai, un congrès de l'union allemande des travailleurs. — A Heidelberg (août) un congrès des juristes allemands. — Catastrophe dans une mine à Plauen près de Dresde, où périssent tous les ouvriers, 279 (2-3 août). — — Grève prolongée des mineurs de Waldenbourg en Silésie, à l'instigation des associations ouvrières d'Angleterre (déc.-janv. 1870).

Amérique du Sud et Brésil. — La guerre contre le président du Paraguay Lopez continue encore toute l'année : quoiqu'il ait perdu sa capitale Assomption, il se retranche dans les montagnes d'Ascurra, emmenant comme conseiller le ministre des Etats-Unis, Mac-Mahon, qui n'est libre de le quitter qu'en juillet. Les Paraguayens se battent pour lui sur le haut Paraguay, et le haut Parana, où se portent les bâtiments cuirassés du Brésil. Les troupes confédérées perdent beaucoup de monde, non-seulement dans les actions de guerre, mais par suite des chaleurs et du choléra qui envahit les villes d'Angostura, Humaïta, Assomption, presque vides d'habitants. Les forces brésiliennes n'ont plus pour commandant en chef le marquis de Caxias, élevé à la dignité de duc, mais le gendre de l'empereur, le comte d'Eu, fils aîné du duc de Nemours (avril). Le brésilien Paranhos travaille, au nom des alliés, à organiser au Paraguay un gouvernement provisoire avec lequel on puisse traiter; c'est à Buenos-Ayres qu'est conclue une convention à ce sujet (juin). Plus d'une fois, des milliers de Paraguayens de la population civile,

ture (19 juin) a lieu à 33 voix de majorité. La discussion en comité met en péril dans le détail chacun des articles ; plusieurs sont amendés. — Aussi après le vote en 3e lecture avec ces amendements (13 juillet), vote suivi d'une protestation de lord Derby et de 48 autres membres, la discussion recommence avec ardeur à la chambre des Communes. Enfin un compromis entre les chambres surtout au sujet de la disposition de l'excédant des biens liquidés et de la commutation que pourront faire les membres du clergé, c'est-à-dire, de l'échange de leurs droits viagers contre la valeur capitalisée de leurs annuités, préparé par le ministre lord Granville et un des opposants de la Chambre haute, lord Cairns, amène le vote final des chambres (23 juillet). La reine signe le bill le 26. — Immense meeting des protestants de l'Ulster, près de Clones (14 août), pour témoigner de leur indignation contre le nouveau bill. — Comme le corps gouvernant de l'église anglicane en Irlande va avoir sa charte le constituant en corps indépendant, les membres du clergé et les fidèles se concertent pour faire vivre leur église libre, au moyen de souscriptions volontaires. — De leur côté les évêques catholiques présidés à Maynooth par le cardinal de Cullen (18 août) affirment leurs tendances vers l'autocratie théocratique. Non-seulement en Irlande mais en Angleterre, démonstrations souvent violentes pour obtenir l'amnistie des fénians. Il y a 40 000 personnes aux funérailles d'un fénian à Londres (10 oct.). Un condamné fénian est élu au Parlement dans le comté irlandais de Tipperary (25 nov.). L'état de désordre est tel qu'il faut organiser des colonnes volantes pour protéger les personnes et les propriétés. — Dans cette session de février à août sont présentés les derniers comptes de l'expédition d'Abyssinie ; elle a coûté en tout 9 millions de liv. st., dont 4 600 000 n'étaient pas couverts. Le chancelier de l'Echiquier cherche quelques ressources dans le changement du mode de perception de l'impôt sur le revenu. Une loi modifie la pénalité appliquée aux récidivistes. Loi sur les écoles primaires dotées par l'État, soumises à l'inspection officielle. Une loi décide de l'achat des télégraphes par l'Etat (7 août). Bills discutés non votés : 1° sur la réorganisation des églises paroissiales en Ecosse ; 2° sur les emprunts du bureau des travaux publics de Londres ; 3° sur la création de 28 pairies viagères qui seraient choisies dans des catégories déterminées, suivant un projet de lord Russell ; 4° sur les associations ouvrières ; 5° sur le règlement des successions *ab intestat* afin que les biens-fonds ne passent pas exclusivement à l'aîné ; 6° sur la condition de la propriété de la femme mariée, condition actuellement très-désavantageuse. — La session est close le 11 août. — La grève des ouvriers tisserands de Preston recommence après une trêve de 15 ans (mars). Une émeute de mineurs dans le comté de Flint, à l'ouest de Chester (2 juin), coûte la vie à plusieurs personnes. Les effets du traité de commerce de 1860 avec la France sont très-controversés. Un vétéran du parti protectionniste, Newdegate demande une enquête aux Communes (juin) au nom de 22 000 ouvriers sans ouvrage à Coventry : l'enquête s'étendra à toutes les classes ouvrières des pays civilisés. Il se forme (sept.) une association pour la restauration de l'industrie nationale ; on demande ou la réciprocité complète en matière de tarifs, ou un droit de 25 pour 100 pour les produits manufacturés du royaume. A Manchester (sept.) un grand meeting sous la présidence de George Wilson, l'ancien président de la ligue contre les céréales, pour réagir contre ceux qui attaquent le libre échange sous prétexte du défaut de réciprocité ; réunis le 6 déc. les partisans de la réciprocité veulent

qu'une enquête parlementaire précède le renouvellement du traité décennal avec la France. — Procès des six directeurs de l'ancienne maison de banque de Londres Overend, Gurney et Cie, qui s'étant transformée en compagnie à responsabilité limitée en 1868, avait fait subir à ses actionnaires des pertes considérables; on l'accusait de manœuvres frauduleuses; ils sont acquittés (déc.). — La Colombie anglaise plutôt que d'être annexée au Canada, inclinerait comme la Nouvelle-Ecosse vers les Etats-Unis (déc.). — Mort, à 70 ans (23 oct.), du chef tory lord Derby, entré en 1821 à la chambre des Communes. Lord Stanley succède à son siége à la chambre des Lords. — Le *Morning Herald* qui datait de 1780 cesse de paraître (31 déc.) : il est continué par le *Standard* pour la défense des principes constitutionnels. — Fréquentes catastrophes dans les mines, ou par des explosions de poudre ou par le feu grisou.

Autriche-Hongrie. — Le Reichsrath de Vienne continue jusqu'au 14 mai l'œuvre des réformes libérales en rapport avec la constitution modifiée. C'est après que la chambre des Seigneurs, désertée par des membres ecclésiastiques à cause des lois sur le mariage et sur les rapports confessionnels, a reçu vingt nouveaux membres à vie, qu'est votée par elle (30 janvier) la loi qui introduit le jury dans les procès de presse. Le projet de loi sur les écoles primaires présenté aux députés le 2 mars laisse une certaine liberté à l'action législative des diètes. Les lois de finances, qui comprennent la vente de biens immeubles de l'Etat passent facilement. Le projet de loi sur la landsturm est écarté; on vote celui qui concerne la landwehr. — Difficultés constitutionnelles (depuis janvier) avec la Gallicie, à cause des résolutions de la diète de ce pays que les députés polonais voudraient faire soumettre aux délibérations du Reichsrath : ce qu'ils n'obtiennent pas. Ils restent cependant au Reichsrath. — La loi sur les écoles à la seconde chambre (avril) est l'occasion d'une manifestation des députés Polonais, Slovènes, Tyroliens, qui refusent d'en délibérer parce qu'elle ne laisse pas, d'après eux, une part assez large aux libertés locales. Elle est votée. Après le vote des Seigneurs (8 mars), l'empereur la sanctionne aussitôt. Il est question d'un projet de loi pour préparer l'abolition du concordat de 1855. Plusieurs membres de l'épiscopat se sont insurgés ouvertement contre les lois nouvelles, surtout l'archevêque prince de Schwartzenberg (9 janv.) et l'évêque de Lintz, qui sera traîné devant un tribunal (juin). Le discours impérial de clôture (14 mai), qui a été arrêté en conseil des ministres, insiste sur ce point que la paix est une condition indispensable à la prospérité de l'Autriche. — Les relations sont tendues avec la Prusse. Elle accuse l'ambassade autrichienne à Paris de complaisance pour la France dans son conflit avec la Belgique et la Hollande au sujet des chemins de fer du Luxembourg et du Limbourg (janvier-mai). Le chancelier de Beust (dépêche du 4 avril envoyée à Munich et à Stuttgard) s'abstient de toute démarche, qui tendrait à la formation d'un confédération dans l'Allemagne du Sud. Il relève par une circulaire du 6 mai adressée à toutes les missions de l'empire des attaques de la presse officieuse prussienne au sujet du rapport de l'état-major général autrichien sur la campagne de 1866. On se rapproche de l'Italie; il est question (mars) d'une entrevue des deux souverains; tout au moins, par des généraux qui les représentent : échange d'hommages et de décorations (mars-avril), à Vienne, à Trieste, où se rend l'empereur, à Florence. — Les Tchèques de Bohême sont restés en dehors du Reichsrath, et continuent à être hostiles comme ceux de Moravie. Le régime exceptionnel établi à Prague

le 10 octobre 1868, ayant cessé le 28 avril, les meetings et les manifestations de tout genre recommencent pour revendiquer les libertés nationales, suivant les traditions historiques, surtout en matière d'enseignement (mai-juin). Les jurés élus à Prague, pour juger les procès de presse, sont presque tous de ce parti. — En Moravie rassemblement tumultueux des ouvriers de Brünn (juin), grèves en permanence; répression sanglante des désordres (12 et 13 juillet). — En Hongrie, depuis janvier, on se prépare bruyamment et quelquefois avec des rixes sanglantes aux élections parlementaires du 10 mars, qui donnent une majorité moins considérable aux Deakistes : l'extrême gauche hostile à la transaction avec l'Autriche se renforce; elle s'irrite surtout de l'élection du général Klapka, elle traite comme des rénégats de la cause nationale MM. Tisza et Ghiczy qui sont de la gauche modérée. Le roi vient le 24 avril ouvrir le parlement à Ofen; il inaugure, le 26, le monument élevé à l'archiduc palatin Joseph, qui avait gouverné la Hongrie près de 50 ans. Des quatre projets d'adresse : 1° du parti Deak, 2° de la gauche modérée, 3° de l'extrême gauche, 4° du parti des nationalités, le premier passe enfin le 3 juin à la suite d'un discours de M. Deak. La session dure jusqu'au 15 juillet. Plusieurs scènes tumultueuses (25 juin, 3 juillet) à la chambre des députés dans la discussion du projet de loi sur la réforme judiciaire, qui doit supprimer les priviléges des comitats, reste de la féodalité : le ministre de la justice Horvath est violent comme ses adversaires. Les Saxons de Transylvanie défendent leur ancienne organisation aristocratique. Négociations du gouvernement avec la Servie, la Bosnie, le Monténegro, seulement pour des chemins de fer, des routes, des télégraphes. On contient les agitations des Roumains : il y aura, le 2 août, une rencontre de bandes à la frontière. — Le tribunal de l'empire, créé par une loi organique du Reichsrath pour décider dans les conflits qui s'élèvent soit entre la justice et l'administration soit entre les diètes provinciales et le ministère, pour prononcer sur les réclamations élevées contre l'État, entre en fonctions le 21 juin. — Dans la Dalmatie, pays cisleithan, désaccord entre le gouvernement et la diète sur la question des écoles supérieures (juillet). — Le parti ultra-catholique entretient l'agitation dans la Haute-Autriche à propos du procès intenté à l'évêque de Linz, que le jury condamne pour atteinte à la paix publique par la voie de la presse (12 juillet) à 14 jours de prison. Une ordonnance ministérielle (7 juin) interdit aux autorités politiques de prêter leur concours, ce qui avait eu lieu à Cracovie, à l'exécution des arrêts épiscopaux condamnant les prêtres à la réclusion dans les prisons du clergé. Une allocution de Pie IX (fin de juin) dénonçant tous les attentats du gouvernement autrichien contre la religion, une longue note diplomatique du chancelier (2 juillet) justifie la situation nouvelle. Pratique inouïe d'incarcération religieuse, découverte à Cracovie (22 juillet) dans un couvent de femmes; tous les couvents y sont menacés par la foule. Irritation de l'opinion à l'égard du régime claustral. Une ordonnance ministérielle du 7 août complète celle du 7 juin. A Trieste (2 août), manifestation outrageante du peuple à l'occasion de la première séance de l'union catholique. — Depuis le 11 juillet, s'ouvrent à Vienne concurremment la délégation du Reichsrath autrichien et la délégation hongroise, auxquelles sont soumises les questions d'intérêt commun, finances, politique étrangère, budget militaire. Dès le lendemain paraît le livre *rouge*, recueil des pièces diplomatiques, qui livrent aux délégations la situation des questions extérieures : à ce moment même, des notes du chancelier (8 et 29 juillet), relèvent des insinuations blessantes du pre-

mier ministre de Dresde, baron de Friesen, qui semble inspiré par la Prusse pour reprocher encore à l'Autriche son attitude dans le différend franco-belge. Une dépêche du ministre par interim des affaires étrangères à Berlin, adressée à l'ambassadeur prussien à Vienne (18 juillet) sur ce sujet, est de ton bien peu amical envers l'Autriche. Une autre du 4 août déclare que le traité de Prague ne fournit pas au chancelier d'Autriche même l'apparence d'un droit pour protester contre une alliance défensive des Etats du sud avec la Confédération du nord. Une circulaire du chancelier de Beust à ses agents diplomatiques constate sa réserve en face des attaques de plus en plus violentes de la presse officieuse prussienne (6 août). Les séances publiques pour la délégation hongroise commencent le 5 août; pour celle des pays cisleithans le 9. Elles revèlent mieux que les discussions des assemblées de Berlin, les dispositions réciproques des deux gouvernements. Dans la séance de la délégation du Reichsrath du 9 août, le docteur Rechbauer condamne la politique suivie en 1864 par le ministre comte de Rechberg, demande que l'Autriche marche avec l'Allemagne unifiée; même langage du docteur Sturm; le Polonais Ziemalkowski n'est pas pour l'alliance avec la Prusse l'alliée de la Russie: d'après M. Arneth et le docteur Kaiser, la Prusse est irréconciliable; le chancelier proclame l'utilité de la publication des pièces diplomatiques comme correctif à la politique des journaux, il se défend du reproche d'immixtion dans les affaires allemandes, d'inclination particulière pour la France. Le 13 et 14 août le chancelier et le ministre de la guerre Kuhn défendent le budget de la guerre contre les docteurs Rechbauer, Kaiser, Sturm, Figuly; il subit peu de réduction. Le régime militaire des confins est condamné comme devenu inutile. Une séance commune des délégations règle des points contestés, sur la subvention du Lloyd autrichien, sur les monitors à construire pour la navigation du Danube.—Le même jour leur session est close. — La réponse autrichienne du 15 août à la note prussienne du 4, clôt cette correspondance acrimonieuse. Les relations deviennent plus bienveillantes; visite du chancelier de Beust, après qu'il a vu les chefs de cabinet des quatre cours du sud, à la reine de Prusse à Bade (15 sept.); on annonce, le 26 septembre, un prochain voyage du prince héritier de Prusse à Vienne d'où doit être rappelé ensuite le ministre prussien, le baron de Werther, qui ne peut être agréable à l'Autriche puisqu'il y était déjà ministre avant la guerre de 1866. La visite a lieu en effet à Vienne les 6-8 octobre: quelques archiducs et archiduchesses s'abstiennent. — Des troubles à Trieste (10 août) comme en juillet 1868, à cause de l'animosité des italianissimes contre les territorialistes slaves. Efforts de rapprochement entre les allemands et les tchèques de Moravie; l'archiduc Charles-Louis, les ministres Giskra né en Moravie et Potocki viennent assister à une inauguration de chemin de fer (fin d'août). En Bohême, le parti tchèque (fin de sept.) organise, à l'occasion du 500e anniversaire de la naissance de Jean Huss, une fête qui a peu de retentissement; aux élections parlementaires des 21, 24 septembre, passent les 84 déclarants tchèques. Ni eux ni les évêques n'assistent à l'ouverture de la diète (30 sept.) pour laquelle viennent à Prague le chancelier, le comte de Taaffe, président du conseil cisleithan, les ministres Herbst, Plener, Hasner. En Gallicie, une motion de Smolka à la diète (21 sept.) pour qu'on n'envoie pas de représentants au Reichsrath de Vienne n'est pas accueillie, et quand la diète a à procéder (8 nov.) au choix de ces représentants, la majorité consent à le faire tout en renouvelant la résolution votée à la fin de 1868. En Dalmatie, aux bouches de Cattaro, au milieu des Morlaques de

même langue et de même religion que les Monténegrins, en partie pirates et brigands, exemptés du service de l'armée active, éclate, le 8 octobre quand on les appelle pour le recrutement de la landwehr, un soulèvement qui se prolonge pendant des semaines, et nécessite des forces considérables sous le général Auersperg, près de la côte, dans la montagne; des rayas d'Herzegovine et de Bosnie se joignent aux rebelles : à la fin de décembre, reste insoumis encore le district de Crivoscie. — L'empereur est parti néanmoins de Pesth pour l'Orient le 25 octobre emmenant le chancelier, le président du conseil hongrois comte d'Andrassy et plusieurs membres des deux cabinets. Par Routschouck, Guirgevo, Varna, il va à Constantinople; de là à Athènes (3 nov.), à Jaffa (8 nov.) où il a failli périr, à Jérusalem, en Egypte, où il assiste à l'inauguration du canal : il revient d'Alexandrie par Corfou et Trieste (30 novembre) tandis que le chancelier allait à Florence pour ménager une entrevue des deux souverains. Elle est ajournée à cause d'une maladie récente de Victor-Emmanuel. Le 6 déc. l'empereur est à Vienne. — A Pesth, s'est ouverte le 16 octobre la session des chambres. Les députés votent (10 déc.) l'abolition du droit de timbre sur les journaux. — Désormais le gouverneur du district de Fiume aura un siége à l'assemblée hongroise (fin de déc.). — Le ministère cisleithan, d'après les opinions exprimées par les diètes de Moravie, de haute et basse Autriche, a annoncé (10 nov.) un projet de loi pour que les élections au Reichsrath fussent partout directes et au scrutin secret et non faites par les diètes. Il est mentionné dans le discours de l'empereur, ouvrant le Reichsrath le 13 décembre, où il témoigne en même temps de sa sollicitude pour les vœux légitimes des royaumes et pays de la monarchie, qui aspirent à une certaine autonomie. Ce même jour 13 déc. à Vienne, manifestation révolutionnaire, non sanglante, de 30 000 ouvriers présentant aux ministres de Taaffe et Giskra, par douze délégués, une pétition qui pose tout un programme de réformes sociales, politiques, militaires dans l'esprit du congrès récent de Lausanne. — Le cabinet, qui a été homogène en face des attaques du parti clérical et féodal, est alors divisé sur la question des nationalités. Scission entre les ministres depuis le 19 décembre; deux groupes, cinq contre trois. Les cinq, Giskra, Herbst, Hasner, Plener, Brestl, qui ont une forte majorité au Reichsrath, sont pour le refus de toute concession aux tchèques et aux polonais, pour la nomination au Reichsrath sans le concours des diètes par voie d'élections directes. Les trois, comte de Taaffe, Potocki, Berger seraient disposés à satisfaire les tendances autonomiques, à chercher une entente avec les diètes. C'est une nouvelle crise grave pour la monarchie cisleithane. — Traité de commerce avec le roi de Siam (17 mai), avec la Chine (8 sept.). — Perte de la frégate *Radetzky* par l'explosion de la poudrière, en vue de Lissa (Illyrie) 20 février; peu d'hommes sont sauvés.

Belgique. — Le prince royal meurt à neuf ans (22 janvier). Il ne reste au roi que deux filles nées en 1858 et 1864. Le comte de Flandre son frère a un premier fils le 2 juin. — Le budget du ministère de la justice étant rejeté par le sénat le 24 janvier, le président du conseil le fait voter dès le lendemain par les représentants, et par ce vote l'impose presque au sénat; plaintes légitimes des membres de la droite, le baron d'Anethan, Malou, etc., le 9 mars; le 10 mars le vote est enlevé. — Les deux Chambres ont de la peine à se mettre d'accord (avril-juin) sur le projet de loi pour l'abolition de la contrainte par corps; pas de solution définitive. — Dans la province de Liége, par les menées

de l'Internationale des travailleurs, grève non-seulement des ouvriers puddleurs et lamineurs, mais des ouvriers houilleurs de plusieurs fosses; désordres et actes de violence autour de Seraing; tout le Borinage chôme pendant quelques jours; 4000 soldats sont sur pied; des condamnations en police correctionnelle (avril). — Pour les élections communales (oct.), dans les grands centres, coalition contre le ministère des cléricaux et des radicaux.

Belgique, France et Hollande. — Une convention de janvier 1868, par laquelle la société Guillaume-Luxembourg, en possession de l'exploitation des chemins de fer du territoire du Luxembourg belge ainsi que de la ligne Liége-Luxembourgeoise qui sur le territoire hollandais va jusqu'à Amsterdam, cédait son droit d'exploitation à la compagnie du chemin de fer de l'Est français, entrant en vigueur en janvier 1869, sans que les gouvernements aient été avertis, est cause d'émotion vive dans les deux pays. Ils redoutent pour leur indépendance l'intrusion d'une société puissante ayant son siége à l'étranger. En Belgique, en quelques jours (fév.) est votée une loi, exécutoire le 24, pour rendre nécessaire l'approbation du gouvernement. On s'étonne du procédé de la France qui aurait vu avec déplaisir la Prusse faire ce qu'elle tente de faire. A la Haye (17 mars), le ministre de l'intérieur déclare aux députés que le gouvernement n'a approuvé aucun contrat. La presse envenime la question en Belgique, en France. Les gouvernements la résolvent par un protocole signé à Paris le 27 avril, qui maintient le principe de la loi votée : une convention du 9 juillet indique des combinaisons pour faciliter le développement des rapports commerciaux par chemins de fer entre la Belgique, les Pays-Bas et la France. — Léopold II fait bon accueil (sept.) à Liége aux tireurs étrangers.

Danemark, Suède et Norwége. — A Stockholm (18 janv.) le discours du roi ouvrant la session, annonce la présentation d'un nouvel acte d'union avec la Norwége plus net et plus précis, la réorganisation de l'armée, un projet de loi pour la capitalisation de l'impôt foncier, un projet d'emprunt pour le chemin de fer du nord-ouest. — A Stockholm, à Copenhague, on vote (janvier) ici une dotation, là un douaire pour la princesse Lovisa de Suède, qui doit épouser le prince héritier de Danemark. Leur mariage (29 juillet) à Stockholm, fêtes nationales; ils sont reçus à Copenhague le 10 août. — En Danemark, trois ministres sont changés (24 sept.). — La ville de Goefle, au nord de Stockholm, est en partie détruite par un incendie.

Espagne. — Pendant toute cette année, la révolution de septembre 1868 n'étant pas enrayée, le pays est en proie aux désordres qui résultent de l'absence de gouvernement régulier, des prétentions et des espérances des partis les plus extrêmes : les républicains sont plus entreprenants que les carlistes, qui cependant prendront aussi les armes. Les élections aux Cortès constituantes (15 janvier) donnent la majorité au parti monarchico-démocratique, dans lequel paraissent s'être fondus les unionistes, les progressistes et les plus modérés des républicains. — D'utiles décrets (janvier-février) pour l'établissement d'écoles primaires et pour l'enseignement secondaire. — L'enlèvement accompli le même jour partout (25 janvier), par décret du ministre Zorilla du 18, de tous les objets de science, d'art, de littérature, étrangers ou inutiles au culte, qui se trouvent dans les cathédrales, chapitres, monastères ou ordres mili-

sires pour être classés, à titre de propriété nationale, dans les bibliothèques, archives et musées nationaux, est l'occasion de l'assassinat du gouverneur de Burgos au moment où il entre dans la cathédrale. Troubles à Madrid, devant la nonciature le 27. La garde civique par l'énergie du 1er alcade Rivero, membre du parti qui n'accepterait qu'une monarchie démocratique, y suffit à peu près au rétablissement de l'ordre. La sécurité des Cortès lui sera confiée. — Elles s'ouvrent le 11 février; Rivero est élu président; l'union libérale n'a pour elle qu'un des 4 vice-présidents. On adopte le règlement de 1854; il n'y a pas de serment. Serrano, le 25 février, devient chef du pouvoir exécutif, il garde les mêmes ministres. Une commission constituante est formée le 2 mars; Olozaga est le premier porté sur cette liste de 15 membres; on va faire une constitution, sans arrêter au préalable la forme du gouvernement, parce qu'on redoute que la solution formulée ne produise aussitôt la guerre civile. Les discussions des Cortès, les manifestations tumultueuses auxquelles s'associent des généraux et des députés ramènent incessamment cette question de monarchie et de république. Serrano, Topete et les unionistes sont accusés violemment de vouloir pour roi Montpensier, un Bourbon. On fait des émeutes, particulièrement sanglantes à Xérès (15-17 mars), au nom de l'abolition de la conscription, demandée aux Cortès, à laquelle résiste Prim, ministre de la guerre. — A la fin de mars est lu le projet de constitution. Principes essentiels: un roi, deux chambres dont un sénat éligible par les provinces pour 12 ans; le jury pour les délits politiques; le culte catholique est maintenu comme religion d'Etat, mais l'exercice des autres cultes est libre. Le clergé lui-même aurait préféré la séparation de l'église et de l'Etat, demandée par les radicaux, étant r de garder son influence sur une population catholique. — On cherche un roi : Fernando de Portugal qui plairait aux démocrates et à Prim refuse le 7 avril. Pendant longtemps on n'en cherche pas un autre. Quand la constitution est votée après bien des orages soulevés surtout par les orateurs républicains, au milieu desquels les vieilles traditions politiques, religieuses, sociales de l'Espagne ont d'ardents défenseurs (1er juin), on se contente de nommer (le 15) un régent avec le titre d'Altesse, Serrano duc de la Torre. Il est entouré, comme il le dit, d'institutions républicaines. On a débattu les questions du mariage civil, de l'abolition de l'esclavage, de la liberté du commerce, de la réduction des droits de douanes même dans les provinces d'outremer, de la suppression de la régie du sel, du remaniement ou de la suppression de beaucoup de taxes, d'un emprunt, d'un impôt très-lourd sur les rentes, de la vente des biens de la couronne, et des biens des corporations civiles ou religieuses. Depuis qu'il y a un régent, Prim est président du conseil; le 13 juillet il en est à son second ministère ; l'élément progressiste et démocratique y domine avec Sagasta, avec Zorilla qui est maintenant à la justice et qui veut réduire le budget des cultes, Echegaray, Becerra; Topete y reste encore. — Les Cortès s'ajournent du 16 juillet au 1er octobre. — Alors éclate un vaste mouvement carliste; et, peu après, la prise d'armes des républicains, avec 17 députés pour chefs, s'étend sur 29 provinces. Guerre civile partout; Madrid cependant ne se donne pas aux fédéralistes révoltés; en général, les troupes sont fidèles au parti unitaire progressiste que représente l'alliance de Serrano et Prim, et elles arrivent à triompher de l'insurrection en agissant par masses au lieu de se disséminer. Les Cortès à leur retour votent la suspension des garanties constitutionnelles (6 oct.).

L'insurrection des républicains de Valence est vaincue la dernière, le 16. — Prim, qui en sept. est venu conférer en France, propose alors comme roi le duc de Gênes, âgé de 15 ans, neveu du roi Victor-Emmanuel dont il n'a même pas le consentement, avec lequel la royauté serait longtemps mineure. Des scrutins, à ce sujet, dans les Cortès, 29 et 30 oct., n'aboutissent à rien; Topete, le seul unioniste important dans le cabinet, s'en retire le 4 nov. En face de cette candidature impuissante, impossible par le refus du roi d'Italie, connu à la fin de déc., les partis du fils d'Isabelle II, Alphonse, ou de Montpensier reprennent un peu faveur. Les 40 députés qui tiennent pour la république fédérale ne reparaissent aux Cortès que le 27 nov., la demandant encore dans un manifeste où cependant ils condamnent le recours aux armes. Ils se plaignent de l'emprisonnement prolongé des insurgés dont quelques-uns sont leurs collègues. Une loi présentée par Prim le 3 déc., votée le 10, lève l'état de siége. On vote en même temps l'aliénation des biens de la couronne, dont les joyaux qui ont disparu à diverses époques donnent lieu à des récriminations insultantes envers les Bourbons. Le 18, Prim répondant au républicain Castelar, déclare que, quand même le duc de Gênes ne viendrait pas, le gouvernement n'irait pas pour cela à la République. — Quant à l'union ibérique, que réclame durement le nouveau ministre des affaires étrangères Martos, un démocrate (nov.), les Portugais prouvent n'en pas vouloir en célébrant leur anniversaire de 1640 comme ils ont fait le 2 déc. 1868. — L'insurrection cubaine est toujours maîtresse de l'île, qui souffre à la fois des ravages de la guerre, du choléra et de la fièvre jaune. Le général Dulce envoyé d'Espagne après la révolution de septembre 1868, malgré ses promesses libérales, est impuissant (4 janv., 2 juin) non-seulement contre les rebelles, mais contre les volontaires armés pour combattre l'insurrection, qui commettent d'atroces cruautés à la Havane (janvier), deviennent un fléau pour tout le pays, et l'obligent à se rembarquer; ils menacent de mort leurs généraux. Dulce mourra en France à la fin de novembre. Son successeur Caballero de Rodas qui en déc. 1868 avait réprimé les insurrections de Cadix et de Malaga, ne réussit pas. Les insurgés, dont une seule armée, celle de Quesada, est assez bien constituée, mieux que celle de Cespedès leur président, sont en relation avec le sud des Etats-Unis, même avec New-York, où siége une ligue cubaine, en tirent des renforts en hommes et en argent, mais négocient en vain par un de leurs agents (Lemus), à Washington pour être reconnus comme belligérants. Les Cortès envoient toujours des renforts malgré l'opposition du parti républicain : le ministre Silvela répond éloquemment à Castelar le 3 oct. On accuse les républicains de complicité avec les rebelles. Représailles sanguinaires de part et d'autre. Las Tunas est un des points les plus vivement disputés par les rebelles (mai-octobre), à cause du voisinage de Puerto-Principe qu'ils n'ont pas non plus que la Havane; une garnison de 400 hommes s'y défend contre 5000 aventuriers, américains, mexicains, dominicains, flibustiers de tout pays. Juarez et le président du Pérou, la paix n'étant pas conclue encore avec l'Espagne, reconnaissent le président cubien Cespedès. — Porto-Rico qui a encore des mouvements d'insurrection envoie aux Cortès de Madrid 4 députés dont 2 seulement sont pour l'abolition immédiate de l'esclavage. Un projet de loi particulier à cette île, du nouveau ministre des colonies Becerra, qui est cependant un démocrate (24 novembre), n'a en vue que les hommes libres; par un autre projet (11 déc.), il y promet l'abolition de l'esclavage.

États-Unis. — Les chambres tiennent en échec mais sans violence le président Johnson dans les derniers mois de son pouvoir. Le sénat ne prend pas de parti au sujet de l'annulation, votée par les députés, de l'acte de *Tenure office*, qui avait été voté exprès pour lui enlever le droit de renvoyer arbitrairement les plus hauts fonctionnaires. Il laisse sans ratifications quantité de nominations civiles ou militaires que le président avait faites. Les trois Etats, Virginie occidentale, Mississipi, Texas, qui restent étrangers et hostiles à la reconstruction de l'Union, sont sous des commandants de districts. Le quinzième amendement à la constitution, voté par les chambres, qui aura besoin des 3/4 des voix des législatures des Etats, ne permet à aucun Etat de refuser aux noirs le droit de suffrage, en alléguant les différences de race, de couleur, de naissance, de propriété, d'éducation, de croyances religieuses. Plusieurs bills inspirés surtout par M. Schenck ont pour objet d'empêcher l'extension du papier-monnaie, de remettre en honneur le paiement en espèces métalliques ou en valeur égale de toutes les obligations de l'Union portant intérêt, de ne pas permettre au gouvernement de vendre en secret des bons d'Etat ou de l'or. Au 1er mars la dette publique est de 2 milliards 661 millions de dollars; il y a dans les caisses du trésor 98 millions et demi en espèces, 17 millions en papier-monnaie. Un bill relatif au tarif des cuivres subit deux fois les épreuves législatives, à cause du veto mis par le président. Le sénat désapprouve le traité de Londres du 14 janvier, qui préparait les voies à l'arrangement de l'affaire de l'*Alabama* avec l'Angleterre. Les chambres rejettent une proposition d'annexion ou de protectorat d'Haïti et de Saint-Domingue. — L'adresse d'adieu du président Johnson (4 mars) résume avec calme ses griefs contre le parti républicain et contre le congrès; il vante ses principes de tolérance, de magnanimité. Il prétend s'être tenu strictement dans la constitution. — Le nouvel élu, le général Ulysse Grant, de l'Illinois, un des vainqueurs des sudistes, qui s'était abstenu de parler pendant la période électorale, dans sa première proclamation (4 mars), expose avec franchise et simplicité ses obligations, promet le règne de la loi, se montre jaloux de l'honneur national au dedans et au dehors. Quelques tâtonnements dans la composition du nouveau cabinet; le secrétaire d'Etat est Hamilton Fish, ancien gouverneur de New-York, à défaut de Washburn désigné d'abord, qu'il envoie ministre à Paris; les finances qu'il voulait d'abord donner à Stewart de New-York, très-riche marchand libre échangiste, sont aux mains de Georges Boutwell, du Massachusetts, ancien commissaire du revenu intérieur, résolu à diminuer graduellement la quantité du papier-monnaie. L'historien Bancroft reste ministre à Berlin; l'historien Motley va *ministre* à Londres. Quelques noirs, et quelques chefs sudistes réconciliés reçoivent des postes importants. — Un accident de chemin de fer (10 juin) a failli coûter la vie au président et au ministre Boutwell. — Sherman est général en chef, Sheridan lieutenant général. Il n'y a un titulaire définitif au ministère de la guerre qu'en octobre. — Le quarantième congrès a une courte session du 4 mars au 10 avril. L'acte de *Tenure of office* fait contre le président Johnson n'est pas aboli mais modifié. On décide que le payement de la dette se fera en or. Un message du président au congrès (7 avril) indique des voies conciliantes pour faire rentrer au sein de l'Union les trois Etats réfractaires, la Virginie occidentale, le Mississipi, le Texas; il y aurait des votes successifs, séparés, sur les amendements à la constitution, sans l'adoption desquels ils ne peuvent être réintégrés. Bill dans ce sens voté le 10, et aussitôt signé du président. Le congrès accorde de nouvelles garanties d'in-

térêts pour la continuation des travaux du chemin de fer transcontinental dont la partie occidentale est faite jusqu'à Memphis. Le congrès (11 avril), ajourne au 7 décembre. — Le président décide, le 16 mai, qu'en Virginie on votera sur la nouvelle constitution le 6 juillet. Les élections de juillet, comme les élections de novembre, dans le Texas, sont favorables aux *conservateurs*, c'est-à-dire à ceux qui voudraient le respect de tous les droits des anciens sudistes, contrairement à ce que le congrès a décidé sous le président Johnson. Les élections dans le Mississipi (nov.) donnent la majorité aux partisans du congrès, aux *radicaux*. — Les élections locales (juillet-nov.) dans les Etats restés toujours fidèles à l'Union, ou réintégrés depuis peu, sont à l'avantage de beaucoup de démocrates qui, sans se refuser aux amendements de la Constitution, voudraient que les anciens rebelles fussent rétablis dans tous leurs droits politiques. A Washington (7 juin), des noirs ont troublé les élections; à Mobile dans l'Alabama (5 août) des noirs tenant tête à des démocrates blancs ont été tués. — Les surtaxes de pavillon afférentes aux marchandises importées des pays de production par navires français dans les ports de l'Union sont abolies (12 juin et 24 nov.) par proclamations du président. La France procède de même, par décrets, pour les navires américains. — La question de l'*Alabama*, envenimée par un discours très-violent de Charles Sumner en séance secrète du sénat (avril) reste suspendue, mais le sénat vote le traité de naturalisation auquel l'Angleterre avait consenti, et qui permet à tout natif du Royaume-Uni naturalisé américain, de jouir, s'il retourne dans son pays d'origine, des immunités du citoyen des Etats-Unis. — A ce titre (juillet) des fénians réclament l'action du gouvernement pour la mise en liberté de fénians irlandais-américains retenus prisonniers en Angleterre. — Malgré les dispositions manifestées par la chambre des représentants sur la proposition du major général Banks du Massachussetts, le 2 mars à la fin du quarantième congrès, et le 10 avril depuis que Grant est président, Grant résiste à ceux qui voudraient la reconnaissance du gouvernement des rebelles de Cuba comme d'un gouvernement de fait; il empêche autant qu'il peut qu'on leur envoie des hommes, des vaisseaux, de l'argent. — Le 4 décembre les chambres reprennent leur session. Message du président Grant : il propose de diminuer les droits d'importation, ce qui est une condamnation du tarif Morrill trop exclusivement protecteur; il indique ses efforts pour amener la réconciliation de l'Espagne avec le Chili et le Pérou, et l'impuissance de sa bonne volonté au Paraguay. Le quinzième amendement à la constitution ne réunit pas encore les suffrages exigés, les 3/4 des Etats de l'Union. La Virginie occidentale et le Texas n'ont pas encore leurs députés réadmis au congrès. La Géorgie ayant eu des élections troublées, violentes, est placée sous le régime militaire. Au congrès, un projet d'émission de 44 millions de dollars en papier-monnaie pour l'amortissement des bons d'Etat, désapprouvé par le gouvernement ne passe pas (11 déc.); la proposition d'un démocrate pour la répudiation de la dette nationale n'a qu'une voix. Une décision de la cour suprême (déc.) donne vigueur à la loi de juillet 1866 par laquelle un impôt de 10 p. 100 est prélevé sur les billets des banques d'Etat, afin d'obliger celles-ci à se transformer en banques nationales. — Question de frontière au nord de Dacotah : les habitants français de la région du Red-River, qui se confondent avec les Indiens du Winnipeg, sont en armes, et résistent à la cession de leur pays au Canada. — La Chambre des représentants ne veut pas renouveler (13 déc.) le traité de commerce avec le Canada. — Au lieu de l'acquisi-

tion du territoire dominicain, convenue le 29 novembre entre les deux présidents Grant et Baez, on se contente de louer la baie de Samana (déc.). — Huit directeurs de la compagnie du chemin de fer de l'Erié, dont Fish et Gould, sont accusés de malversations (nov.). — Mort de l'ancien président Pierce (oct.); du riche philanthrope, Georges Peabody, en Angleterre (nov.); de Stanton, qui a été si utile au ministère de la guerre sous le président Lincoln depuis janvier 1862 (décembre).

France. — Mort (1er janvier) d'un des députés de l'opposition, le vicomte de Lanjuinais. — On apprend (janvier) la démission de deux procureurs impériaux, donnée en décembre, à Vervins Edmond Turquet qui en faisant des cours aux prisonniers avait mérité les éloges de la presse libérale, à Toulouse le baron Séguier, dont les réquisitoires n'étaient pas sévères dans les procès de presse. Condamnation (16 janv.) en police correctionnelle de Félix Pyat et de deux complices pour publication et distribution de placards révolutionnaires et régicides; et le 27, de colporteurs de la *Lanterne* et d'écrits de même genre déjà condamnés. L'administration (1er janvier) commence à céder dans l'affaire de la saisie de l'ouvrage du duc d'Aumale auquel le tribunal donne enfin raison le 7 mai; l'ouvrage est publié. — Rapport fort prévoyant du ministre Magne (10 janvier). — Dès le 16 janvier la conférence de Paris a posé les principes de la solution du différent entre la Turquie et la Grèce. — La dernière session de la législature ouverte le 18 janvier, durera jusqu'au 26 avril pour le corps législatif, jusqu'au 30 pour le sénat. L'empereur déclare que, chef « responsable » d'un pays libre, il maintiendra hors de toute discussion les bases fondamentales de la constitution. Bethmont et Buffet n'obtiennent pas d'interpeller sur la politique intérieure; le baron de Benoist de la majorité (1er février) signale les dangers des réunions publiques. Au sénat, de Maupas discute (5 fév.) les effets de la loi sur la presse; il voudrait, pour couvrir l'empereur, la responsabilité ministérielle : embarras du président Troplong; le ministre d'Etat accusé de l'affaiblissement de l'autorité qui résulte des lois nouvelles, par dévouement accepterait la responsabilité qui est contraire à la Constitution. — Mort de Troplong (1er mars), quelques jours après la mort d'un autre serviteur de l'empereur, le marquis de Moustier, le lendemain de la mort de Lamartine (28 février). Différence de leurs obsèques : ni pompe ni discours pour le grand poète. — Un nouveau journal officieux, le *Peuple*, dirigé par Clément Duvernois (depuis février) réclame toutes les libertés de l'ordre matériel ou social compatibles avec le gouvernement personnel. L'ouvrage d'Emile Ollivier, sur *le 19 janvier* 1867, publié le 4 mars, plaît aux libéraux qui croient le gouvernement parlementaire possible avec l'empereur. — Les affaires de la ville de Paris arrivent enfin au Corps législatif. C'est d'abord le projet de loi pour valider les traités de la Ville avec le Crédit foncier, emprunt déguisé de 465 millions sous forme de bons de délégation reçus par les grands entrepreneurs de travaux publics (Dumiral rapporteur). Les propositions d'amendement contre la loi ne viennent pas tous de la gauche. Discussion publique depuis le 22 février, éclairée surtout par Thiers et par Ern. Picard, qui révèle des irrégularités nouvelles. Les orateurs du gouvernement, même le ministre de l'intérieur, tiennent bon d'abord. Les plaintes vives d'un membre de la majorité, Calley de Saint-Paul (25 février), ébranlent la masse. Alors, subitement, le ministre d'Etat avoue les irrégularités reprochées à l'administration du préfet Haussmann, consent au renvoi du projet à la commission. Le nouveau rapport

reconnaît tout le vice des opérations du Crédit foncier. La discussion reprise est favorable au principe d'un emprunt direct au lieu du trafic avec le Crédit foncier que le gouvernement veut faire valider. Un amendement dans ce sens, de Peyrusse et Pagezy de la majorité, sur lequel insistent Léopold Javal et Haentjens, malgré l'habileté du ministre d'Etat, a au moins une belle minorité 97 voix (2 mars). Le nombre des opposants diminue à mesure sur les autres amendements. Les députés de la gauche ne sont pas seuls à demander que Paris soit rendu aux Parisiens; un amendement, à ce sujet, de Martel, Chevandier de Valdrome, Talhouët, Goerg, a 56 voix. Marie insiste sur l'abus qui a été fait à Paris du droit d'expropriation pour cause d'utilité publique; Segris sur la responsabilité que, d'après la loi, va avoir le Corps législatif, à l'égard des travaux, dépenses et impôts de la ville de Paris. Dernière réclamation du tiers parti, sans effet, pour qu'on mette à l'*Officiel* les procès-verbaux des délibérations du conseil municipal de Paris. La loi est votée (6 mars) par 192 voix contre 41. — Vient ensuite la loi concernant les terrains du Trocadéro et du jardin du Luxembourg dont une partie est désaffectée et doit être aliénée. Elle est moins disputée (12-13 mars). Il y a encore dans deux scrutins, 54 et 49 voix d'opposition. — Le 10 mars, Maurice Richard est l'organe des réclamations au sujet du projet d'exproprier une partie du cimetière Montmartre, et du projet d'un cimetière parisien à Méry sur Oise. — Le gouvernement cherche la popularité en proposant la suppression du livret des ouvriers. — Les lois de finances sont l'occasion de projets d'amendements ou d'articles additionnels présentés par l'opposition libérale ou démocratique, qui ne sont discutés qu'après des interpellations à propos des élections prochaines, où Jérôme David est le principal orateur de la droite (31 mars), où Ern. Picard, Emile Ollivier, énergique contre les candidatures officielles, Thiers, qui demande la responsabilité ministérielle, Buffet, Jules Favre, sont combattus par le ministre d'Etat et le ministre de l'intérieur. Le ministère d'Etat et la garde impériale sont deux institutions fortement attaquées. On réclame le respect du domaine national, le jury pour les procès de presse, la suppression des lois d'exception de 1858. Les plaintes augmentent contre le traité de commerce de 1860: ardeur protectioniste de Thiers et de Pouyer-Quertier; on invoque le droit de la chambre à intervenir pour les modifications de tarifs. — La paix, paix armée, est un vœu émis dans le rapport des lois de finances (Busson-Billault rapporteur); dans la discussion de ces lois par les députés. Au sénat, Michel Chevalier fait scandale (9 avril) en s'élevant contre les gouvernements, qui veulent de grosses armées. Le lendemain, déclarations pacifiques du ministre des affaires étrangères au Corps législatif. Mais, le 11 avril le *Pays*, journal ultra-impérialiste, pousse l'opinion vers le Rhin. Le ministre de la guerre dit aux députés, le 12, qu'on peut être calme quand on est toujours prêt. Rien ne sera changé en Italie, répond le 30 avril le ministre des affaires étrangères au sénateur le comte Ségur-d'Aguesseau champion du pape. — Les lois sur les affaires de la ville de Paris portées au sénat fournissent au préfet-sénateur, auquel est favorable le rapport de Delangle, l'occasion de son apologie par lui-même (13 avril). Le ministre d'Etat rend hommage à la grandeur de l'œuvre du préfet. De Maupas accuse le ministre d'Etat de n'avoir pas à l'autre chambre couvert le préfet et l'empereur; il demande la responsabilité des ministres et la suppression du ministère d'Etat. Réponse habile du ministre. — Le projet d'une pension annuelle de 250 francs pour tout militaire de la

République et du premier Empire, à propos du centenaire (15 août) de Napoléon Ier, venant du gouvernement (12 avril), donne lieu aux objections de Buffet pour la partie financière. Le ministre des finances, qui n'a pas voulu laisser entamer le budget pour de vieux instituteurs qui sont sans pension de retraite, soutient ardemment le projet. Au scrutin, 26 avril, 6 voix contre. Quand elle a passé au sénat (30 avril), elle est promulguée le 5 mai, autre anniversaire mémorable. — Dans la dernière séance du sénat, le 30, on accueille fort mal les demandes de réformes de Michel Chevalier. — La perspective des élections a poussé beaucoup de députés à demander des améliorations conformes aux vœux nouveaux du pays, ou aux désirs de leurs départements respectifs. — Le 8 mai, six nouveaux sénateurs dont quatre ex-députés. — Le Crédit foncier tant attaqué dans cette session et la précédente, rendant ses comptes à ses actionnaires (29 avril), prétend ne mériter aucun reproche.—Pendant la session, très-nombreuses réunions publiques à Paris, où le parti révolutionnaire et socialiste, « le spectre rouge », est en fréquente contravention et subit les rigueurs de la loi, mais propage ses idées; les réunions organisées par l'union libérale, séries hebdomadaires, qui se tiennent surtout au théâtre du prince impérial, avec un caractère plus littéraire et plus calme agissent aussi sur l'opinion. Dans les unes et dans les autres, avec un esprit différent, on aborde toutes les questions sociales : les libéraux acceptent le concours de quelques-uns des démocrates en renom, que le parti radical commence à désavouer comme trop modérés. Nombreux procès de presse; peu de journaux sont épargnés en appel, procédure inflexible de la cour de cassation. Même un recueil périodique, la *Revue contemporaine* est poursuivie et punie (7 avril) pour avoir discuté la constitution. — Préparation directe aux élections. Le conseil municipal de Bordeaux réclame en vain contre les circonscriptions électorales. Des conseils municipaux et des maires ne veulent pas aider les candidats officiels. Le clergé s'engage peu. Assaut de brochures pour, contre le gouvernement. Une union napoléonienne est projetée mais n'arrive pas à se constituer. L'union libérale comprend les représentants des anciens partis, qui voudraient un gouvernement parlementaire sans renverser l'empire. Les démocrates radicaux répugnent au serment politique; quelques-uns accepteront un mandat impératif avec le programme de 1792. Sur peu de points, fâcheux appel à l'antagonisme des classes. Le *Constitutionnel* qui maintenant incline vers le régime parlementaire sert mieux l'empire que le *Pays*, qui ne veut pas plus des *revenans* de 1830 ou 1851, que des *revenans* de Lambessa de 1848. Les réunions électorales sont très-nombreuses partout : même les candidats officiels s'adressent directement aux électeurs. L'administration s'efforce surtout d'écarter de la chambre les députés sortants du tiers-parti, les candidats nouveaux des anciens partis. La France est couverte de professions de foi libérales ou démocratiques. Dans le parti de l'opposition, candidatures multiples pour suppléer au nombre, afin de donner lieu à des réélections. À Paris, pas de candidatures tout à fait officielles; la démocratie radicale socialiste n'y tolère que trois députés sortants, Ernest Picard, Jules Simon, Eugène Pelletan; elle oppose à Em. Ollivier un irréconciliable retiré à Bruxelles qui passera, Bancel; elle veut Rochefort (quartier latin), Gambetta (Belleville), Raspail (quartier du Temple), même le socialiste Cantagrel plutôt que Jules Favre. Avant le vote quelques désordres de rue dans les départements; à Paris scènes tumultueuses dans plusieurs quartiers et dans la prison de Sainte-Pélagie (15 mai) où étaient détenus pour délit

contre la loi des réunions Gustave Flourens, Rigault, Ch. Ferré, Napoléon Gaillard, Ch. Amouroux, etc. — Résultats des scrutins des 23-24 mai où sont élus 292 députés. A Paris, il n'y a d'élection définitive que pour Gambetta contre Carnot, Bancel, E. Picard, J. Simon, élu aussi à Bordeaux, E. Pelletan; Thiers, Raspail, élu dans le Rhône ainsi que Bancel, J. Ferry, J. Favre, tiennent la tête dans les quatre autres circonscriptions. Sur les 231 élections définitives, il y a 55 opposants de diverses couleurs ou nuances. Em. Ollivier a passé dans le Var. J. Favre et Thiers présentés dans plusieurs colléges arriveront à Paris au second tour (6-7 juin), le premier contre Rochefort, le second contre le candidat officieux Devinck, comme Garnier Pagès contre Raspail, comme J. Ferry contre A. Cochin, catholique indépendant, que le gouvernement eût préféré. Au second scrutin, en province, la majorité est à l'opposition qui a, en tout, environ 92 voix. Gambetta passe de nouveau à Marseille, E. Picard à Montpellier. Les grandes villes donnent moins que les campagnes au gouvernement. — A la suite du premier scrutin, des désordres à Toulouse, Lille et Saint-Etienne; à la suite du second à Paris du 7 au 11 juin où les curieux font durer l'émeute attisée par le *Rappel* et le *Réveil* qui veut Rochefort et Raspail, à Nantes, à Bordeaux, et autour de Saint-Etienne. — La république et la « rouge » deviennent les cris du parti révolutionnaire. Poursuites contre plusieurs journaux; détention prolongée, sans jugement, d'un rédacteur du *Réveil*, Ch. Quentin. — Agitation des classes ouvrières; grève et sédition dans le bassin des mines de Saint-Etienne, où n'a été élu qu'un seul candidat démocrate Dorian; l'*Eclaireur* pousse au désordre; à Ricamarie, le 16 juin les soldats de ligne faisant feu sur la foule, il y a douze victimes; la grève se renouvelle jusqu'à la fin de juillet; 56 grévistes sont condamnés le 6 août. Les grèves à Lyon sont encouragées par l'internationale des travailleurs. Grèves à Marseille, à Bességes près de Nismes, à Carmaux (Tarn). — Après les élections qui indiquent un mouvement prononcé de l'opinion pour un gouvernement plus libéral, Persigny voudrait quelque changement (lettre à Em. Ollivier 3 juin); l'empereur s'y refuse en présence de l'émeute (lettre à un député de la droite, de Mackau). — Au camp de Châlons, le 24 juin, jour anniversaire de Solferino, il préconise trop la guerre, condamnée le même jour dans la séance générale annuelle tenue à Paris, sous la présidence de Michel Chevalier, par la ligue internationale et permanente de la paix. Paix et liberté sont deux vœux généralement unis. — L'auteur de la *Lanterne*, qui est toujours à Bruxelles, par un jugement du 26 juin, est condamné à cause de cette publication non-seulement à l'amende et à la prison, mais à la perte des droits civiques. — Le 28 juin, session extraordinaire, uniquement pour la vérification des pouvoirs, ouverte sans discours du trône, par quelques mots du ministre d'Etat, qui promet pour la session ordinaire des résolutions et des réformes propres à réaliser les vœux du pays. Mais le tiers parti qui grossit en quelques jours et se coalise malgré les effort de l'extrême droite, est impatient que le pays soit associé d'une manière efficace à la direction de ses affaires; un projet d'interpellation prend corps dans des conférences particulières tandis que sont livrés les premiers assauts en séance publique contre les candidatures officielles par des députés de la gauche. La vérification des pouvoirs n'avance pas. Les adhérents à l'interpellation du tiers parti, le 6 juillet sont 116. Le gouvernement espère les désunir en différant la constitution définitive de la chambre. Ils tiennent bon, même après la réception du 8 à Saint-Cloud, chez l'empereur. Le 9, orages en séance publique par

l'expansion des opinions extrêmes. Le 10, on décide que la chambre se constituera le 12, et que les 55 élus non vérifiés pourront, en attendant la vérification de leurs pouvoirs, prendre part aux scrutins. Le 12, un message impérial annonce un projet de sénatus-consulte qui va concéder ce que demande le tiers parti : élection du bureau par les députés, facilités pour les amendements et les interpellations, possibilité pour le député d'être ministre; plus de modifications de tarifs sans des lois; vote du budget par chapitre. — Démission des ministres. Prorogation indéfinie de la chambre, en attendant le sénatus-consulte. La suppression du ministère d'Etat est jugée inévitable; on croit que seront ministres Em. Ollivier, Segris, le marquis de Talhouët, ou d'autres membres considérables du tiers parti. Les ministres nommés le 17 juillet ne forment pas un cabinet homogène; de Forcade, à l'intérieur, tient lieu de Rouher, qui devient, le 20, président du sénat; il n'y a que deux députés ministres, et dans des postes secondaires, Alfred Leroux de la droite et Bourbeau un des 116. La prorogation est maintenue. Les 116 persistent. La campagne du *Pays* contre 51 des 116 est maladroite, elle ne les ramène pas en arrière. — La gauche assiste, peu unie, à cet effort des libéraux modérés. — Le sénatus-consulte réformateur, sous la direction du nouveau président, ne s'élabore pas vite. Le rapport de Devienne n'est lu que le 25 août. — Mort regrettable du ministre de la guerre, le maréchal Niel (14 août), que remplacera, le 21, le général Lebœuf. — L'amnistie politique du 15 août, à l'occasion du centenaire de Napoléon Ier, ne calme pas les irréconciliables, les révolutionnaires : beaucoup de réfugiés prolongent un exil volontaire. La Corse berceau de la dynastie est visitée par l'impératrice et son fils; l'empereur est alors malade : c'est encore une circonstance défavorable. Dans la session des conseils généraux la discrétion ou l'énergie des présidents ne peut pas partout empêcher qu'on émette des vœux politiques. — Le sénatus-consulte est discuté du 1er au 6 septembre. Le prince Napoléon voudrait des réformes sans limites; il parle en démocrate, en révolutionnaire. Les amendements Bonjean demandant une part du pouvoir législatif pour le sénat, dont la moitié procéderait de l'élection, une part du pouvoir constituant pour le corps législatif, contre lesquels Delangle propose la question préalable, n'ont que 10 voix; mais on admet un amendement qui donne au sénat le droit de ne pas motiver le rejet des lois votées par les députés; on ne veut pas rétablir le droit d'adresse. Au scrutin d'ensemble, il y a 3 voix contre, 28 manquant. — Au début de septembre un congrès de la presse départementale, tenu à Lyon, reçoit, discute beaucoup de plans de réformes, dont quelques-uns viennent de libéraux des anciens partis et de catholiques; au congrès de l'Internationale des travailleurs à Bâle, s'étalent les théories de la République démocratique et sociale; au congrès de la ligue de la paix et de la liberté à Lausanne, mêmes tendances, il y a plus d'orateurs français, accueil enthousiaste fait à V. Hugo, on prêche la guerre et le socialisme. Les doctrines socialistes sont développées à Paris dans des réunions soi-disant non politiques, animées de l'esprit républicain et révolutionnaire; on y condamne la religion, le salariat, le mariage; Barbès, Tibaldi, Rochefort y sont célébrés; Heligon, Falcet, Vermorel, Humbert, Lefrançais, Ducasse, s'y font une réputation comme Briosne, Tolain, Lombard. Grèves de mineurs, pour des griefs quelquefois fondés, peu graves dans le bassin du Gier; violentes dans l'Aveyron, et dont la répression fait des victimes à Aubin, le 8 octobre. Toute la presse démocratique radicale de Paris prend feu. — La prorogation du corps législatif étant sans limites, la

proposition Kératry, lancée le 15 septembre, fixe une limite, le 26 octobre, c'est-à-dire à la fin du sixième mois depuis le décret de dissolution (25 avril) de la dernière chambre. On s'émeut de cet appel, qui peut provoquer une révolution; il ne trouve parmi ses collègues que quatre adhérents, Marion de l'Isère, Girault du Cher, Raspail et Gambetta. La prorogation indéfinie mécontentant les députés de tous les partis, un décret du 2 octobre fixe enfin la convocation au 29 novembre. Jules Ferry invite alors, le 5, ses collègues de l'opposition à se réunir à Paris dans le plus bref délai possible. La presse républicaine et socialiste tient à la journée annoncée du 26 octobre. Les réunions à Paris sont empreintes de cette exaltation révolutionnaire, pendant que les émeutiers des 8-12 juin passent devant le jury de la Seine. Les députés de l'opposition la plus avancée protestent, le 18, contre la journée révolutionnaire projetée : aussi sont-ils livrés à tous les outrages, même Bancel, par les orateurs (Vermorel, Lefrançais, Rigault, Briosne) et par le public d'une réunion privée au boulevard de Clichy. La question du mandat impératif est discutée dans les réunions et dans la presse. Raspail enfin, quelques jours avant le 26, déclare renoncer au projet de manifestation. Pendant ces semaines d'anxiété, les conseils tenus à Compiègne ne produisent rien; le ton de la presse et du parti réactionnaire ne change pas. Le 26 octobre est cependant franchi sans désordre. — Un décret du 27 fixe les élections complémentaires au 21 novembre. A Paris, nouvelle période d'agitation électorale dans quatre circonscriptions qu'a laissées vacantes l'option pour des colléges de province par Gambetta, Bancel, Ern. Picard, Jules Simon. Les révolutionnaires veulent quatre inassermentés; les irréconciliables, disponibles, s'ils consentent au serment, sont jugés insuffisants; on choisit Rochefort, Barbès, Ledru-Rollin, Félix-Pyat, alors tous absents. Rochefort se décide à prêter serment pour la première circonscription (Belleville où avait été élu Gambetta), mais il est compté comme inassermenté. A Paris, il supporte mal l'atmosphère des réunions publiques. Il se déclare pour le mandat impératif. La mission qu'il remplit à Londres auprès de Ledru-Rollin, pour le ramener à Paris, ne réussit pas. Félix-Pyat vient à Paris prêcher partout la révolution à la façon de 92 et 93. Les orateurs républicains et socialistes se donnent carrière dans les réunions électorales ; *citoyen*, *citoyenne* tiennent lieu dans les clubs de *monsieur* et *madame*. Gambetta est renié comme un modéré. Ern. Picard, E. Pelletan et d'autres députés de l'opposition servent la cause de la liberté et de l'ordre en protestant dans les journaux contre les théories révolutionnaires et antisociales. Les inassermentés cessent d'être candidats, mais ils continuent de près ou de loin à haranguer et à exciter le peuple : Félix Pyat, Barbès, Ledru-Rollin, Louis Blanc. Un long manifeste de 27 députés de la gauche, dont Gambetta, rédigé chez J. Favre, 15 octobre, condamne le mandat impératif, accentue toutes les questions dont ils se proposent de demander la solution à l'Assemblée. Colère du parti démagogique ; une sorte de verdict est prononcé, notamment contre Gambetta, par Lermina, Millière, etc. Ce parti, pendant les cinq jours qui précèdent l'élection, abuse encore du droit des réunions privées et lance un contre-manifeste, dirigé surtout contre Carnot opposé tardivement à Rochefort. Rochefort passe (21 novembre) ainsi que deux démocrates qui ont prêté serment, Crémieux et Emmanuel Arago. Au second scrutin pour la 4e circonscription (5-6 déc.), Barbès, quoique soutenu par Rochefort, n'est pas élu; c'est un ancien député de la gauche, Glais-Bizoin, qui profite de l'abstention de la moitié des élec

teurs inscrits. Pendant ces élections fiévreuses, où se produisent toutes les prétentions et les utopies de la République radicale et socialiste, pas de désordre matériel. — Avant la reprise de la session extraordinaire le 29 novembre, les 116 ne sont plus unis : Emile Ollivier, lié trop intimement avec Clément Duvernois du *Peuple*, devient le chef d'un centre droit qui incline vers la droite; 25 des 116 formant le centre gauche voudraient qu'on n'attendît pas la fin de la vérification des pouvoirs pour demander un véritable cabinet et une nouvelle loi électorale; le centre droit aime mieux attendre et l'emporte. — La session est ouverte le 29 nov. par un long discours de l'empereur : « L'ordre, j'en réponds; aidez moi à sauver la liberté... »; diverses réformes sont annoncées, notamment pour le choix des maires, pour la composition des conseils municipaux à Lyon par le suffrage universel, à Paris par la Chambre. Schneider est élu président; le centre gauche ne peut faire arriver à la vice-présidence ses candidats, Buffet et le comte *Daru*, un des plus résolus contre le coup d'Etat au 2 déc. 1851; même un membre de la droite pure, le baron Jérôme David est élu. Pendant les quatre semaines (déc.) où, en séance publique, on discute les 55 élections réservées, où les orateurs de la gauche et Thiers continuent à démolir le gouvernement personnel, jeu secret des partis, droite, centre droit, centre gauche se disputant la direction des affaires; désaccord fréquent entre les opinions qui sont émises pendant cette vérification des pouvoirs et les votes de beaucoup de membres des deux centres. Le centre droit se noie presque dans la droite. Il n'y a en tout que cinq députés dont l'élection soit cassée, un de la gauche (Marion, de l'Isère) pour son passé privé plutôt que pour ses actes politiques, un de la droite (Isaac Pereire, de l'Aude) pour abus d'influences de toutes sortes auprès des électeurs. Les députés fonctionnaires de la Couronne renoncent à ces charges pour conserver leur mandat. Le ministre de l'intérieur, de Forcade, avec des déclarations libérales, fait passer les candidatures officielles. Celle de Clément Duvernois (Hautes- Alpes) échappe avec peine à une enquête parlementaire. Le centre gauche manque de hardiesse; il ne maintient pas la priorité au projet de réforme électorale. Latour du Moulin est un des plus ardents contre la droite. Beaucoup de questions, de propositions venant de l'initiative des députés du tiers parti, du centre gauche, de la gauche à côté de laquelle Raspail et Rochefort siégent à part, n'aboutissent pas; les traités de commerce sont encore attaqués; les affaires de la ville de Paris pour un projet d'entrepôt à Bercy reviennent incidemment. — Pendant ces quatre semaines, rôle effacé du sénat. Le conseil d'Etat prend d'importantes décisions contre un projet que soutenait et favorisait Persigny, contre des résolutions et des exigences du préfet de la Seine, qui tient toujours aux droits sur les matières premières employées par l'industrie. — Renouvellement quinquennal des commissions municipale et départementale de la Seine, pour la dernière fois par l'administration (nov.). — Nouvel organe des idées révolutionnaires à Paris, depuis le 9 décembre, la *Marseillaise* de Rochefort, qui renchérit pour la violence sur le *Rappel* et le *Réveil*, avec Millière, Gustave Flourens, etc. Le 27, ils inaugurent la salle Rochefort à la Villette. Propagande de ces idées jusque dans l'armée et surtout beaucoup dans les ateliers et usines où on suscite des grèves. — Bruits incessants de modifications ministérielles. Daru, du centre gauche, voit une fois l'empereur le 10 décembre. Mais les combinaisons, avec Em. Ollivier comme nom dominant ou avec le ministre de Forcade qui songe à devenir député, tendent

vers la droite. — Rien n'est conclu, quand le 27 décembre, toutes les élections étant vérifiées, commence la session ordinaire de 1870. Une lettre de l'empereur à Em. Ollivier, en date de ce jour, le charge de former un cabinet homogène. On croit à la fin du gouvernement personnel qui date du 2 déc. 1851. Le 28, réélection du bureau : Schneider est encore président ; cette fois, Daru passe comme 4e vice-président après Jérôme David de la droite ; les deux autres qui ont eu un peu plus de voix sont le marquis de Talhouët et Chevandier de Valdrome du centre droit. Em. Ollivier, d'abord en prenant Magne pour conseiller, cherche des collègues trop exclusivement dans la droite. Cabinet mort-né du 31 décembre où restent d'anciens ministres : ébruité le 1er janvier, il ne résistera pas à l'opinion et fera place le 2 janv. à un cabinet parlementaire et libéral avec le même chef Em. Ollivier. — Avocats et magistrats, à Paris, célèbrent la cinquantaine professionnelle d'un des maîtres du barreau, Marie, ancien député de la gauche, qui n'est plus à la Chambre (fin de déc.). — Dans cette année si agitée, il n'y a que 4 conseils municipaux dissous ; il y en avait eu 25 en 1868. — La garde nationale sédentaire de Paris, dont le gouvernement ne se sert pas, a pour commandant en chef, depuis le 15 sept., au lieu du général Mellinet, le général d'Autemarre. Le régiment de gendarmerie de la garde impériale est supprimé (25 sept.). Le commandement de cette garde passe de Regnaud de St-Jean d'Angély à Bazaine (15 oct.). — D'après le rapport du ministre des finances Magne, en date du 11 décembre, les comptes de l'exercice 1868 donneront un boni, définitif, net, encaissé, de plus de 13 millions ; les dépenses ordinaires prévues au budget de 1871 dépassent de 23 millions et demi celles du budget primitif de 1870, mais il espère un excédant de recettes ordinaires de 97 millions ; la dette flottante est de 818 millions. — Un décret du 8 nov. affranchit de droits les sels destinés à l'alimentation du bétail, à la fabrication des engrais, à l'amendement direct des terres. — Un décret conforme à l'avis du conseil d'État (17-22 déc.) annule, pour cause d'excès de pouvoirs, une décision du garde des sceaux du 20 mars 1867 qui avait annulé une délibération du consistoire de l'église réformée (Caen), relative aux conditions de l'électorat ecclésiastique dans sa circonscription. — Le grand prix de l'empereur (100 000 fr.) est décerné par un jury d'artistes à l'architecte Duc pour ses travaux au Palais de justice de Paris (19 août). — La Compagnie immobilière de Paris étant obligée de se dissoudre, le Crédit mobilier, son principal créancier, qui se proposé de désintéresser dans une certaine proportion les actionnaires, modifie ses statuts (4 août) pour présenter des garanties meilleures au public. — Mirès dans son journal la *Presse* et dans des brochures (juillet-déc.) injurie et diffame les juges qu'il prétend complices de « crimes judiciaires » commis à son égard depuis 1860. — Les crimes de Troppmann dont on commence à découvrir les victimes à Pantin depuis le 20 septembre sont un aliment malsain pour la curiosité parisienne pendant trois mois, même au milieu des plus graves préoccupations politiques. — En Algérie, la ligne du sud, à 100 lieues du Tell, entre Géryville et Laghouat, est bien gardée par les commandants de ces deux postes, Colonieu et Sonis, contre la rébellion des Ouled-sidi-scheik, avec le concours de quelques chefs de cette tribu. La constitution de la colonie est toujours débattue dans les deux Chambres ; une commission spéciale est nommée à ce sujet par le ministre de la guerre (5 mai). Le chemin de fer d'Alger à Blidah est prolongé au sud de 40 kilom. (juillet). — Au Sénégal, expédition né-

cessaire contre un chef fanatique Ahmadou Sekhou aux confins du Cayor (juillet-septembre), et contre notre ancien allié Lat Dior uni à lui. Le choléra qui fait, comme en 1868, beaucoup de victimes sur le rivage et dans les terres, emporte le gouverneur Pinet-Laprade, colonel du génie (17 août). — Aux îles de la Société, l'étrange régime autocratique du commissaire impérial, de La Roncière, qui allait jusqu'à la cruauté à l'égard des coolies chinois, ne cesse que quand le temps de son commandement est expiré.—L'impératrice est allée assister à l'inauguration du canal de Suez (nov.). — Les princes d'Orléans se distinguent, le comte de Paris, par une publication sur les *Associations ouvrières* en Angleterre; son frère, le duc de Chartres, par une étude politique et militaire sur la région du *Rhin;* le comte d'Eu, fils du duc de Nemours, à la tête des armées de l'empereur du Brésil, son beau-père, contre le Paraguay. — Mort de Berlioz, compositeur et critique de musique (mars), de Sainte-Beuve, éminent critique de littérature, un libéral et presque un démocrate au sénat (13 oct.); d'Eugène Forcade, longtemps rédacteur de la chronique politique à la *Revue des Deux-Mondes* et rédacteur en chef de la *Semaine financière* (6 nov.); des sénateurs Bourqueney, ancien ambassadeur (26 déc.); Delangle, peu favorable au sénatus-consulte du 8 septembre (26 déc.). — Dans le port de Bordeaux, incendie par le pétrole causant de grandes pertes matérielles (fin de sept.). — Perte complète, de la corvette à vapeur *le Gorgone*, commandant Mage, sur les roches noires au sud d'Ouessant (18 déc.).

Grèce et Turquie. — Le conflit qui durait depuis l'insurrection Crétoise cesse aussitôt que les six puissances signataires du traité de 1856, réunies en conférence à Paris, montrent leur résolution d'y couper court : le ministre de Grèce, qui ne devait y siéger qu'à titre consultatif, refuse d'y venir. Six séances suffisent (du 9 au 16 janvier) pour arrêter une déclaration qui est signifiée au cabinet Bulgaris, afin que la Grèce ne favorise et ne tolère plus sur son territoire des agissements contre la Turquie. Bulgaris, du parti de la guerre, s'y refusant, c'est un cabinet Zaïmis qui y souscrit le 6 février, la Russie même n'osant encourager la résistance de la Grèce. La conférence réunie pour la dernière fois le 18 ne tient pas compte des réserves et des velléités de répétitions de la Grèce contre la Porte. Les relations officielles sont reprises presque aussitôt entre les deux gouvernements. Le sultan maintient la loi qu'il vient de rendre (19 janvier) pour interdire à ses sujets de se faire naturaliser à l'étranger sans son autorisation : ainsi resteront sous sa juridiction des milliers de Grecs qui y échappaient en se déclarant Hellènes sans remplir les formalités de naturalisation. L'insurrection crétoise s'éteint. Une tentative d'opposition des Hellènes des Sporades Turques leur fait perdre une partie de leurs priviléges.

Grèce. — Après la crise d'humiliation qu'il a fallu subir en face de l'Europe, le cabinet Zaïmis dissout la chambre (21 février), la renouvelle par élection, garde la majorité quoique tous les chefs des partis soient élus, Coumoundouros, Bulgaris, Délligeorgi, Christidès. La session dure du 17 juin au 2 déc. Le roi a un second fils, Georges, né à Corfou le 24 juin. Une loi sur la régence est votée le 1er déc. Misérable état des finances par suite des emprunts de 1868 demandés, employés en partie pour préparatifs de guerre; cours forcé du papier de la Banque nationale d'Athènes et de la Banque Ionienne, qui avaient prêté 21 millions. Le projet de percement de l'isthme de Corinthe a été adopté par la Chambre (26 oct.). — Un

tremblement de terre détruit en partie la ville de Sainte-Maure (28 déc.)

Haïti. — Toujours même impuissance du président Salnave contre ses ennemis armés. Plusieurs fois il bombarde les Cayes inutilement. Les partisans de Nissage-Saget surprennent et occupent, dans la nuit du 18 décembre, Port-au-Prince, sans effusion de sang. Ses derniers défenseurs capitulent près de là au fort Alexandre le 26 déc. Il échappe par la fuite jusqu'au 10 janvier 1870 où il est pris et fusillé.

Hollande. — Le timbre des journaux, attaqué par de nombreux comités, abandonné même par le ministre des finances, est aboli par un vote de la première chambre (7 avril). Les élections de la seconde chambre (juin) sont favorables aux libéraux. Bonne situation des finances présentée à l'ouverture de la session le 20 septembre. La seconde Chambre rejette (55 voix contre 4) ce que propose le ministre des colonies, d'employer aux dépenses de la métropole tous les excédants éventuels des revenus des colonies de l'Inde qui déjà y contribuent pour dix millions.

Italie et **Rome.** — L'application de l'impôt sur la mouture, aussitôt (début de janv.) dans toute la haute Italie cause des troubles, une résistance violente à laquelle les partis politiques paraissent étrangers : la répression, sur plusieurs points dans les provinces de Bologne, Parme, Reggio, entraîne l'effusion du sang. Le frère d'un ancien ministre de l'intérieur, le général Cadorna exerce jusqu'au 30 janvier des pouvoirs extraordinaires dans ces provinces, pour rétablir la paix publique. Les députés rentrés en séance le 13, le 26 bien conseillés par Ricasoli approuvent la conduite du ministre, blâmé par Ratazzi, Sella, Lanza, Chiaves et autres *Permanenti* piémontais toujours irrités de l'abandon de Turin. L'alliance républicaine universelle et les sociétés secrètes qui s'inspirent de Mazzini si voisin de la frontière à Lugano (Suisse) entretiennent l'agitation dans la province de Ravenne, où commande le général Escoffier, à Milan, à Florence même; arrestations à Florence. — La discussion de la loi désirée par le tiers parti pour la décentralisation administrative, et la substitution des délégations provinciales aux sous-préfectures n'avance pas. Le plan financier du ministère est exposé non discuté encore. On vote (20 avril) l'abolition de la loi qui exemptait du service militaire les jeunes gens destinés à la carrière ecclésiastique. Le sénat la votera le 20 mai. Les députés en comité (le comité tenant lieu des discussions préliminaires des bureaux) ont repoussé la proposition d'un catholique libéral d'Ondes-Reggio en faveur de la liberté de l'enseignement, parce qu'on craint que cette liberté ne profite qu'au parti clérical. Une loi votée le 29 avril fait inéligible au parlement tout individu ayant des intérêts personnels engagés dans les concessions, contrats, entreprises quelconques ayant quelque rapport avec l'État. — Remaniement du cabinet Menabrea pour y faire entrer des *Permanenti* piémontais, afin qu'il n'y ait plus à la chambre de groupes régionaux rivaux les uns des autres. Le cabinet du 13 mai réunit, sous Menabrea, et à côté du florentin Cambray-Digny qui reste aux finances, Ferraris l'un des membres les plus importants de l'association des *Permanenti* piémontais hostiles à la convention de sept. 1864, Minghetti qui l'avait signée, des membres du tiers parti Bargoni et Mordini depuis longtemps séparé de la gauche. Mais ce cabinet ne tient que six mois jusqu'au milieu d'octobre, arrêté court au début dans la réalisation de son plan financier par l'opposition des députés délibérant en co-

mité secret (21 mai), et, après la prorogation des chambres (17 juin), absorbé par l'importance donnée aux incidents qui se rapportent à deux députés, Civinini passé du parti avancé à la droite, Lobbia un Garibaldien. Ils sont l'occasion de manifestations, d'attroupements révolutionnaires surtout à Milan; Mazzini, qui est à Zurich et le gendre de Garibaldi à Gênes poussent au désordre; à Corte-Olona est élu député un détenu du complot mazzinien. Des obligations, représentation de biens ecclésiastiques, émises d'après la loi de 1867, et des obligations des tabacs donnent quelques ressources. On en est toujours au cours forcé des billets de Banque sans arrangement définitif avec les Banques. — C'est après la reconstitution du cabinet Menabrea sans le *Permanente* piémontais Ferraris (22 oct.) qu'une maladie en quelques jours met en danger la vie du roi (2-8 nov.); il se prépare à mourir en catholique, mais sans rétracter aucun des actes de son gouvernement: prompte guérison.—Le 11 nov. naît à Naples le prince de Naples, premier fils du prince Humbert. Le 13 janvier, était né à Gênes le duc de Pouille, fils du prince Amédée duc d'Aoste. Le 28 déc. l'ex-reine de Naples met au monde une fille à Rome. — A peine a commencé une nouvelle session (18 nov.) que l'élection du président de la Chambre des députés donne lieu à une crise ministérielle qui dure plus de trois semaines. Lanza Piémontais de la droite, hostile en 1868 au projet du ministre Cambray-Digny sur la régie des tabacs, ayant été élu président contre le candidat du cabinet Menabrea (Mari), n'arrive que le 14 déc. à grouper autour de lui comme ministres, Sella aux finances, Visconti-Venosta aux affaires étrangères, Correnti à l'instruction publique, Govone à la guerre, etc.; il prend pour lui l'intérieur; il déclare indispensables des économies dans le budget; il voudrait réduire autant que possible, sans affaiblir le pays, les dépenses de l'armée et de la marine. Le vote d'un trimestre d'exercice provisoire en attendant le budget de 1870 est moins disputé par les députés le 19, que le 22 par le sénat, où l'ex-ministre Cambray-Digny défend les mesures financières des cabinets dont il a fait partie. Le cabinet ne renonce pas à l'impôt sur la mouture. Il est question déjà d'abandonner le mode de discussion en comité, pratiqué cette année sans succès à la chambre des députés et de revenir à la constitution ancienne des bureaux qui se livraient à l'examen préalable des projets de loi. — Un décret de Minghetti ministre, en sept. règle le mode de surveillance des compagnies anonymes. — Les gouvernements d'Italie et d'Autriche sont au regret, l'un de l'attentat commis à Livourne (24 mai) sur la personne d'un général autrichien le comte de Crenneville, qui y avait commandé autrefois des troupes de ce pays; l'autre des violences exercées (août) sur l'équipage d'un bateau Italien à Sebenico entre Trau et Zara. Projet d'entrevue des deux souverains; elle est empêchée par la maladie de Victor-Emmanuel (nov.). — A Rome le tribunal suprême de la Sacrée Consulte a commué (24 fév.) la peine de mort prononcée contre Ajani et Luzzi à la fin de 1868 pour complots politiques. Le pape accorde une amnistie politique, reçoit les hommages de tous les souverains sans distinction de religion le jour anniv. de sa cinquantaine comme prêtre (11 avril). Le procès politique de l'affaire de la porte Saint-Paul du 22 oct. 1867 se termine en mai sans condamn. capitale. — Mort d'un des chefs du parti républicain fédéraliste Carlo Cattaneo, retiré à Lugano (fév.); du boulanger Dolfi qui avait contribué en 1860 à l'expulsion du grand-duc (juillet). — Mort (février) du sénateur Paleoccapa; (avril) du marquis Alfieri, ministre en 1848, long-

temps président du sénat; (mai) du général Jean Durando.

Japon. — Le Mikado, qui le 1er janvier ouvre aux étrangers le port de Niegata et la ville d'Yedo, dans cette dernière ville, proclamée officiellement la capitale de l'Est, reçoit en grande solennité (3 et 4 janv.) les ministres de la France, de l'Angleterre, de l'Italie, des Pays-Bas, de la Prusse, des Etats-Unis, et tient (mai-juin) une assemblée des daïmios, qui décident l'abandon de leur pouvoir féodal : ils ne sont plus que comme des préfets. La guerre avec les rebelles du nord, du parti des Kérais dans l'île d'Yeso, s'achève alors. Des Français se sont trouvés compromis lors de la prise par les troupes du Mikado de la ville d'Ilakodadi sur les rebelles; l'amiral français, en menaçant Yeddo même, obtient leur mise en liberté.

Mexique. — Le congrès discute, vote d'importantes lois d'affaires; il essaye d'effacer les souvenirs sanglants des dernières années, en votant l'amnistie pour les Mexicains qui ont adhéré au gouvernement de Maximilien (avril). La confédération de l'Allemagne du Nord négocie un traité de commerce. L'Angleterre attend des ouvertures du président Juarez pour renouer des relations (juin). Il y a des désordres, des prises d'armes dans le Tamaulipas; à Puebla et à Tlascala par le général Negrete. Des Etats du nord essayent de se former en confédération.

Portugal. — Un décret royal abolit l'esclavage dans les colonies (26 février). Dès le début de la session ouverte le 2 janvier, désaccord de la majorité avec le gouvernement surtout à cause du misérable état des finances. Le cabinet dirigé par le marquis Sa Da Bandiera, dès le 7 janv. annonce sa démission, mais il reste aux affaires; par un décret du 20 mars, il réduit le nombre des députés à élire le 11 avril de 179 à 107. Les chambres ne font cependant pas une opposition violente. Un projet d'emprunt nouveau trouve plus de résistance à la chambre des pairs qu'à la chambre des députés (juin-juillet). C'est sur une motion de blâme par les pairs (10 août), que tombe le cabinet le 12. Le duc de Loulé en forme un autre. La session est close. Les chambres et les journaux prennent souci des projets d'union ibérique qui en faisant roi d'Espagne ou le père ou le frère du roi pourraient amener un jour la subordination du Portugal à l'Espagne. Au lendemain de la célébration avec éclat (2 déc.) de l'anniversaire de 1640 à Lisbonne, démonstration hostile de quelques officiers contre le duc de Saldanha, alors ambassadeur à Rome, qu'on croit porté pour l'union : on proteste d'avance contre sa rentrée aux affaires.

Rome. — Le parti ultramontain qui tient à l'*Encyclique* et au *Syllabus errorum* de 1864, ayant surtout à Rome pour organe *la Civiltà cattolica*, journal rédigé par des jésuites, espère beaucoup du futur concile général. Dans tous les états catholiques ou non, excepté en Russie, liberté entière est laissée au clergé et aux fidèles de débattre d'avance les questions qui sont annoncées comme devant y être traitées, notamment l'infaillibilité pontificale. Les évêques Polonais ne pourront pas se rendre à Rome. La France laisse à Cività-Vecchia sa garnison, garantie de la sécurité matérielle du concile. Les gouvernements catholiques qui ont des concordats avec Rome se déclarent prêts à s'en armer dans le cas où des décisions du concile porteraient atteinte à leurs droits et à ceux de la société, mais ils déclinent la proposition d'une coalition préalable mise en avant par le ministre des aff. étr. en Bavière le prince de Hohenlohe. En Allemagne, on réchauffe par tous les moyens la foi luthérienne qu'on identifie avec l'indépendance natio-

nale : immense meeting à Worms (31 mai), prières décrétées par le roi de Prusse pour l'anniversaire de la naissance de Luther (oct.). Les universités catholiques et les théologiens de l'Allemagne et de l'empire austro-hongrois, même de simples fidèles réunis à Coblentz et à Bonn, à Mannheim, etc., invoquent l'indépendance de l'église et les droits des conciles contre les empiétements de Rome : on voudrait des synodes mixtes, de clercs et de laïques. Une partie de l'épiscopat allemand adhère (sept.) à une lettre pastorale datée de Fulda réclamant toute liberté pour le futur concile, organe de l'église, et lui demandant de respecter les besoins du temps présent. Beaucoup d'ouvrages et de brochures sur ces questions de controverse et d'histoire en Allemagne et en France : le chanoine bavarois Doellinger, l'évêque de Sura écrivent sur les libertés des conciles. L'évêque d'Orléans Dupanloup, l'évêque de Sura qui vont partir pour le concile, le comte de Montalembert, le P. Yacinthe, alors excommunié (18 oct.) par son supérieur le général des Carmes pour avoir quitté le couvent de son ordre à Paris, gallicans déclarés sont flagellés de Paris et de Rome par le rédacteur de l'*Univers* L. Veuillot. L'archevêque de Paris (lettre pastorale de nov.) espère que le concile saura concilier les droits de la société et de l'Église. Le pape ne promet rien d'avance (nov.) aux représentants des souverains, dont aucun n'aura rang officiel au concile. — Le concile est ouvert au Vatican, par le pape, le 8 déc. jour de la fête de l'Immaculée-Conception ; environ 700 pères sont présents ; c'est la moitié des membres de la hiérarchie catholique : beaucoup semblaient d'avance résolus à ne pas voter l'infaillibilité pontificale. Le pape s'est réservé de désigner directement les membres de la commission la plus importante, celle qui doit accueillir ou rejeter sauf son approbation suprême les questions dont les pères, ayant droit d'initiative, voudraient saisir l'assemblée. Les pères procèdent, depuis le 14, à la nomination des membres des 4 commissions : de la foi, de la discipline, des ordres religieux, des affaires orientales. Les 24 élus, de la foi, sont infaillibilistes. Le concile va siéger pendant plusieurs mois de 1870. — Le 8 déc. à Naples un concile d'athées, dissipé au bout des trois jours par le gouvernement ; à Florence, une manifestation sur la place où fut brûlé Savonarole.

Russie. — Rigueurs administratives contre la presse ; le journal de *Moscou* est supprimé (mai) ; la *Semaine* après un second avertissement (mars) en reçoit un troisième (mai) et est suspendu pour six mois. — Mais on laisse toute liberté à la *Gazette de Moscou*, rédigée par M. Katkoff, au *Goloss* de Saint-Pétersbourg, et à M. Samarine slavophile de Moscou, qui tendent à russifier les Allemands des provinces baltiques. — Plusieurs évêques de Pologne qui ne veulent pas reconnaître l'autorité du collége catholique de Saint-Pétersbourg condamné par le pape, sont persécutés ; l'un d'eux, l'évêque d'Augustowo, Constantin Lubieński, meurt sur le chemin de l'exil (19 juin). Varsovie n'a plus que 252 000 habitants, 40 000 de moins qu'en 1869 ; par un ukase de juillet beaucoup de villes de 3e ordre perdent leurs priviléges, tombent au rang de villages ; le royaume qui avait 450 villes n'en a plus que 100. L'université de Varsovie est transformée en université russe (juill.). L'Autriche, afin de prévenir toute difficulté avec la Russie et la Prusse, en juillet annonce l'interdiction de la fête commémorative qui devait avoir lieu à Lemberg le 11 août pour l'union de Lublin, union des Polonais, Lithuaniens, Ruthènes et Prussiens de 1569. — Mouvement armé des tribus nomades des Kalmouks et des Kirghiz (avril-août) ;

ils attaquent la ville d'Ouralsk; poursuivis, ils se retirent vers le territoire de Khiva. — L'émir de Boukhara (octobre) envoie une ambassade à Saint-Pétersbourg et donne un fils en otage; il est affaibli par la perte de la moitié de ses possessions, par le payement d'une lourde contribution de guerre, par les menées hostiles de son fils aîné. — Schamyl reçoit la noblesse héréditaire (11 sept.). — Des proclamations révolutionnaires du nihiliste Bakounine sont saisies à Moscou, Kiew, Charkow (déc.). — Ouvrage du général Fadéef sur les forces militaires de la Russie, publié en déc. — Déjà plus de la moitié des serfs et paysans affranchis par l'acte du 1er mars 1861 ont acheté leur demeure et leur champ en se servant du crédit du gouvernement que cet acte leur a ouvert.

Suisse. — A Genève pendant trois mois (février-mars-avril), la paix intérieure est troublée par les meneurs de l'Association internationale des travailleurs, la plupart étrangers français, recevant leur mot d'ordre ou de Londres ou de la section de Paris, qui suscitent la grève 1° de la société typographique; 2° des tailleurs de pierre et maçons. Ces meneurs qui ne veulent pas laisser les ouvriers s'entendre avec les patrons, ni travailler si bon leur semble, décrètent les grèves par des affiches pour le 21, et pour le 30 mars; ils annoncent des manifestations révolutionnaires; ils menacent les sarrasins (les traîtres). Leur journal l'*Egalité* demande une « révolution qui établisse la république de la démocratie socialiste. » Le conseil d'Etat refuse de sortir de ses attributions constitutionnelles et d'imposer des tarifs; les ouvriers modérés, défenseurs de leurs véritables intérêts contre la minorité violente qui entend les diriger, trouvent appui dans le bon esprit de la population. A peine quelques jours de prison prononcés par la justice de paix le 19 avril atteignent les plus coupables. — Les élections du canton de Genève pour le conseil national (1er nov.) sont favorables aux radicaux; pour le conseil d'Etat à la liste des indépendants ou conservateurs, en tête de laquelle est M. Chenevière. — A Berne, au conseil national, à propos d'une motion dont l'objet serait d'obtenir, par un simple arrêté du conseil fédéral qu'approuverait l'assemblée, une législation uniforme en matière de mariage dans tous les cantons, une autre motion est faite pour que le conseil présente à l'assemblée dans sa prochaine session un rapport sur la loi matrimoniale et sur la révision de la constitution: une partie des conservateurs désire cette révision. Après la conférence de Berne avec les représentants de l'Italie et de l'Allemagne au sujet du chemin de fer de Saint-Gothard (13-15 oct.), dans une session extraordinaire l'assemblée fédérale accorde la concession des chemins de fer du Saint-Gothard et du Splugen (19-21 octobre).

Turquie. — Le sultan que les puissances européennes ont débarrassé du conflit avec la Grèce par les résolutions promptes et énergiques de la conférence de Paris (janvier-février) paraît de plus en plus porté vers les idées de réforme, que travaille à réaliser le grand vizir Aali-Pacha. Aali est le digne continuateur de Fuad-Pacha, qui meurt alors à Nice (milieu de février). Provisoirement le grand vizir a les affaires étrangères; un ministère de l'intérieur est créé, duquel dépend la liste civile. Le gouverneur de Candie Hussein-Pacha a été fait par le grand-vizir Aali ministre de la guerre; Hobart-Pacha qui avait donné la chasse aux vaisseaux grecs sur la route de Candie devient grand amiral. Reconstitution des tribunaux à tous les degrés (avril) : conseil des anciens ou justice de paix, dans les cantons où siégent un caïmacan tribunaux de première instance; tri-

bunaux d'appel, là où sont des gouverneurs généraux, dans les chefs-lieux de vilayets. Un code civil (juillet), avec beaucoup d'emprunts faits au code français. Les étrangers ne seront pas admis sans passe-port; ils payeront un droit de séjour (25 août). — Les Bulgares ont vainement sollicité la Conférence de Paris (janvier) de s'intéresser à leur demande d'autonomie. La question de l'indépendance de leur église à l'égard du patriarche grec de Constantinople est traitée dans un synode à Saint-Pétersbourg (mars), et dans un synode à Constantinople où on est disposé à la reconnaître (juin). Pas de prise d'armes. — Les dissidents grégoriens de l'église arménienne souffrent de la préséance donnée au patriarche des catholiques, qui sont les moins nombreux (juin). — Un concile de la province catholique de Smyrne (avril) se préoccupe du futur concile du Vatican (avril). — Pendant le conflit greco-turc on s'étonne du voyage du prince de Montenegro, qui en décembre 1868 est allé par Vienne à Saint-Pétersbourg et en revient par Berlin, accompagné du prince Dolgorouki, aide de camp de l'empereur de Russie (février). Les Turcs fortifient les passages qui conduisent de Montenegro en Servie (janvier). — Les chrétiens de la Bosnie adressent leurs plaintes légitimes au sultan (fév.). — La Servie ne bouge pas, le régent du parti panslaviste Ristitch étant contenu par un de ses collègues Blasnawatz. La Skuptchina dans la révision de la constitution (juin-juillet), réduit le sénat presque à rien, donne plus d'importance au conseil d'Etat. En Hongrie où vit le prince Karageorgewitch le procureur général requiert contre lui la peine capitale (novembre) pour l'assassinat commis en juin 1868 contre le prince Michel. — La Roumanie ne remue pas non plus, contenue par le cabinet de Demeter Ghika et Cogolnitcheano, mais ce cabinet a de la peine à résister au parti d'agitation et d'action de l'ancien ministre Jean Bratiano, du rédacteur du *Romanul* Rosetti, puissant dans les chambres et dans la presse, très-animé contre l'Autriche, très-hostile aux Israélites. Une rivalité d'influence pour la reconstitution de l'armée entre le colonel prussien Krenski et la mission militaire française, qui quitte alors le pays (février), et la nomination d'un chef de l'armée Macedonsky mal vu de la gauche, sont l'occasion de la démission du cabinet (6 fév.). Quand il se décide à rester (le 10), il dissout la Chambre des députés. Le parti radical perd des voix non-seulement dans les élections parlementaires troublées surtout à Plojetchi, mais dans les élections communales. Les députés ont une courte session (11 mai-22 juin); on s'occupe de la condition des israélites, du privilége de la banque, des chemins de fer, d'un projet d'emprunt. Le sénat est dissous aussi. Tentative de meurtre (22 juin) sur le ministre Cogolnitcheano. Camp de grandes manœuvres sur les bords de Sereth où se rend le prince (juin). Le nouveau ministre de la guerre le colonel Manu est un élève de l'école d'artillerie de Berlin. Cogolnitcheano s'est rencontré à Berlin avec le ministre Gortschakoff. Danger de conflit avec l'Autriche (juin); négociations amicales avec la Russie au sujet de la juridiction consulaire (juillet). Le prince Charles, avec des façons de souverain indépendant mal vues à Constantinople, entreprend dans la compagnie de son ministre des affaires étrangères une tournée en Europe, qu'il commence (14 août) par Livadia, en Crimée, où il est reçu par Alexandre II. Il passe à Bukarest le temps d'ouvrir (6 sept.) une session de quinze jours. Il parcourt alors tout l'occident, voit à Bade le roi de Prusse chef de sa maison avant d'épouser en Suisse (16 nov.) la princesse Elisabeth de Wied. Rentré à Bukarest le 24, il ouvre la session le 27. Le cabinet dans les chambres

est accusé de ne pas arrêter ce qu'on appelle l'envahissement des Israélites. Une université est ouverte à Bukarest (26 décembre). — Le Khedive d'Egypte qui a été zélé pour son suzerain contre les Crétois le blesse en agissant comme un souverain indépendant. Après avoir ouvert (février) au Caire une assemblée de délégués qui est un semblant de Corps législatif et avoir échappé à une tentative d'assassinat (3 avril), il entreprend depuis le 17 mai avec son ministre des affaires étrangères Nubar-Pacha, sans passer par Constantinople, son tour d'Europe, pour inviter les têtes couronnées à l'inauguration du canal de Suez fixée au mois de novembre. Il est irrité de la faveur dont jouissent maintenant auprès du sultan deux de ses ennemis exilés d'Egypte, son frère Mustapha-Fazyl, qui va devenir ministre (juillet) et son oncle Halim-Pacha. Celui-ci se regarde comme le successeur légitime de Mehemet-Ali. Le Khedive propose à chaque Etat d'Europe la révision des anciennes capitulations pour les relations des chrétiens en Égypte. Il eût voulu que le canal de Suez fût déclaré neutre ; ce qui l'aurait soustrait à l'autorité du sultan. Il est de retour au Caire le 1er août. Situation très-tendue, échange de lettres entre le grand vizir (3 et 29 août) et le khedive (10 août). La lettre vizirienne du 29 exige du vice-roi la réduction de son effectif de guerre, de son matériel de fusils à aiguille et de navires cuirassés, l'envoi chaque année de son budget à la Porte, la défense de contracter des emprunts ou des engagements politiques avec aucun gouvernement sans l'autorisation du suzerain. Le Khedive dans sa réponse arrivée à Constantinople le 27 septembre demande à être libre pour le budget et pour les emprunts. Pas de solution avant l'inauguration du canal de Suez.— Elle a lieu au jour fixé (17 nov.) après dix ans de travaux de la compagnie universelle et du Français Ferdinand de Lesseps. Les lacs amers ont reçu depuis le 18 mars les eaux de la Méditerranée, depuis le 15 août celles de la mer Rouge ; depuis le 9 octobre un vapeur de Marseille est passé en dix-huit heures de la mer Rouge à Port-Saïd. Un mois avant l'inauguration est mort un des principaux ingénieurs du canal, Paul Borel. Le sultan ne quitte pas Constantinople. Il fête tous ceux qui se rendent à l'inauguration, princes, princesses, savants, dont beaucoup vont à Jérusalem, l'empereur d'Autriche, le prince de Prusse, etc. L'Angleterre est le seul grand Etat chrétien dont les princes manquent à l'inauguration. Une petite flotte européenne de trente bâtiments passe d'une mer à l'autre entre le 17 et le 20 nov. *Le Peluse* sur lequel sont les représentants de la compagnie a un léger accident au passage. *L'Aigle* qui portait l'impératrice Eugénie revient en quinze heures de Suez à Port-Saïd. Beaucoup de savants, d'artistes, de journalistes de tous les pays visitent aussi la haute Egypte. — Depuis le 28 octobre des délégués de toutes les puissances sont entendus au Caire sur la question de la réforme judiciaire en Égypte. — Le sultan obtient du khedive conseillé surtout par l'Angleterre qu'il cède. Celui-ci fait lire au Caire (9 déc.) le firman qui lui interdit d'établir de nouveaux impôts, de contracter des emprunts à l'étranger sans nécessité démontrée et sans autorisation spéciale. —Par des réformes analogues à celle de la France le sultan (juin-oct.) voudrait avoir, outre une armée active de 150 000 hommes, une réserve de 75 000 hommes et deux bans de rédifs donnant 240 000 hommes, une garde sédentaire de 320 000 hommes. La conscription est établie. Le service militaire dans l'armée de terre n'est obligatoire que pour les mahométans ; le service est dû pendant vingt ans dont quatre dans l'armée active. — Traité de rectification de frontières avec la Perse (juin). — L'Anglais sir Samuel Baker doit conduire au nom du khedive une expé-

dition pour occuper le territoire du Nil Blanc (juin).

Questions internationales. — Conférence internationale des gouvernements à Berlin (22-27 avril) pour organiser la mise en pratique de la convention de secours aux blessés des armées de terre et de mer, qui date du 22 août 1864. — Nouveau câble télégraphique de Brest à New-York par la voie de St-Pierre et Miquelon, œuvre d'une compagnie anglaise, société Erlanger, qui se sert pour dérouler le câble, du *Great-Estern*, employé en 1865 et en 1866; inauguration le 27 juillet. — A Berne, convention internationale arrêtée entre la Suisse, l'Italie et l'Allemagne (15 oct.) pour travailler en commun au percement des Alpes par le St-Gothard, en sauvegardant la neutralité de la Suisse (art. 6). — En Egypte, depuis le 7 nov., un congrès commercial international à l'occasion de l'inauguration du canal de Suez qui a lieu le 17. Ce canal est dû à dix ans de travaux d'une Compagnie universelle présidée par le Français Ferdin. de Lesseps. — Congrès international de statistique, à la Haye, clos le 11 sept. Les précédents s'étaient tenus depuis 1853 tour à tour à Bruxelles, Paris, Vienne, Londres, Berlin, Florence; on y étudie surtout l'état et la condition légale des propriétés de mainmorte. — L'Internationale des travailleurs, dont le rôle politique et révolutionnaire s'accentue davantage avec le concours de la presse radicale de tous les pays, et avec des organes spéciaux comme l'*International* de Bruxelles et l'*Égalité* de Genève, dirigée par le conseil général siégeant à Londres, provoque, entretient par des souscriptions des grèves en Belgique, à Bâle, à Genève, à Lyon, fait naître, encourage les fédérations internationales de sociétés ouvrières. Les membres français les plus actifs sont : Eugène Dupont, correspondant établi à Londres, Murat, Varlin, Aubry (section de Rouen), Richard, de Lyon; Bastelica. Le 4e congrès s'ouvre à Bâle le 5 sept. : les rapporteurs et orateurs sont moins des ouvriers que des avocats, des journalistes, des gens du monde; les rapports sont l'occasion de controverses acerbes, de personnalités violentes (surtout entre les Allemands Liebknecht et Schweizer); les collectivistes, mutuellistes, communistes des différentes sectes sont souvent en désaccord; mais le principe de la propriété individuelle est condamné par 54 voix contre 4; plusieurs veulent qu'on détruise les machines et qu'on repousse désormais les apprentis; les sociétés coopératives même sont dénoncées à l'hostilité populaire comme créant de nouvelles castes de bourgeois, de propriétaires, de privilégiés; cependant les doctrines ultra-révolutionnaires du nihiliste russe Bakounine appuyé par le Belge Hins et quelques Français, sont écartées par le vote d'un amendement du Suisse allemand Gœgg. La République démocratique et sociale est le cri final. — Le 3e congrès international de la Paix et de la Liberté, qui succède immédiatement à celui des travailleurs (14-18 sept.), se tient à Lausanne. Un comité central a mis à l'ordre du jour une série de questions politiques, sociales, économiques, qui ne pourraient se résoudre que par des révolutions et des guerres. On condamne le militarisme, la centralisation politique, le parlementarisme prêt à renaître en France; le fédéralisme est la panacée du jour; on glorifie 92 et 93. Les principaux orateurs sont les Suisses Eytel et Goegg et madame Goegg, des Français en grand nombre, philosophes, saint-simoniens, avocats, journalistes, notamment Albert Baume, secrétaire du *Rappel* de Paris; Charles Longuet, de la *Démocratie Rémoise;* Fribourg, un des fondateurs de l'Internationale; Sonnemann, banquier de Francfort, socialiste; Louis Simon, de Trêves et Jacob Venedey, irrités de la prus-

sification de l'Allemagne; surtout V. Hugo, président d'honneur, qui déclare être socialiste depuis 1828 et qui salue la révolution future : Jacobi et Garibaldi n'y viennent pas.

1870.

Allemagne France et Prusse. — La discussion engagée au Corps législatif le 20 juin, à propos de l'interpellation du député Mony, sur la convention conclue le 15 oct. 1869 entre la Confédération de l'Allemagne du nord, la Suisse et l'Italie pour faire en commun le chemin de fer du Saint-Gothard, et que le Reichstag a récemment discutée (25 mai), soulève les clameurs de l'opposition contre « cette même majorité qui a laissé faire Sadowa » dit Jules Ferry. Le 4 juillet, émotion vive aux Tuileries, quand on apprend l'acceptation de la candidature au trône d'Espagne par le prince Léopold de Hohenzollern-Sigmaringen, parent du roi de Prusse, dont la sœur est mariée au roi de Portugal, dont le frère règne en Roumanie. Malgré les liens de parenté qu'il a avec les Murat et les Beauharnais, c'est une candidature, prussienne combinée entre Prim, Bismark et le roi Guillaume à l'insu des diplomates de toutes les cours. Le gouvernement prussien feint, le premier jour, d'ignorer tout, et nie toute responsabilité. Sur une demande d'interpellation d'un député du centre gauche (Cochery), le ministre des affaires étrangères, de Gramont, lit au Corps législatif une déclaration délibérée en conseil des ministres : « Une puissance étrangère en plaçant un de ses princes sur le trône de Charles Quint, dérangerait à notre détriment l'équilibre..... » C'est un défi direct à la Prusse, qu'acceptent par leur silence les députés de la droite et des centres, contre lequel protestent divers membres de la gauche. En renonçant, tout d'abord, aux voies secrètes de la diplomatie, on rend la guerre presque inévitable. L'Angleterre, l'Autriche, l'Italie, après cet éclat, sont impuissantes à conjurer une rupture. Le ministre de France auprès de la Confédération du Nord, Benedetti, presse en vain le roi de Prusse à Ems, le 9 et le 11, de défendre à Léopold d'accepter. Léopold renonce de lui-même le 12. Le ministre de Gramont demande, le même jour, que le roi de Prusse s'excuse par écrit auprès de l'empereur et s'associe à la renonciation de Léopold pour le présent et pour l'avenir. Le roi, sur la promenade d'Ems, le 13, refuse absolument à Benedetti; il ne lui accordera plus d'audience. Dès le 12, le ministre Bismark, qui était en villégiature, arrive à Berlin, et bientôt le chef d'état major de l'armée, de Moltke; on appelle la landwehr, on rappelle tous les officiers en congé. En France on fait étalage des préparatifs de guerre sur terre et sur mer; au Sénat, au Corps législatif, dans la presse il n'y a pas que les ultra-impérialistes qui veuillent humilier la Prusse; on rappelle Sadowa comme si la France y avait été vaincue; on pousse au Rhin. Le chef du cabinet, d'abord partisan de la paix, se laisse entraîner par de Gramont et par l'entourage de l'empereur qui espère, par des succès militaires, affermir sa dynastie, que le plébiscite du 8 mai n'a pas suffi à consolider. La déclaration portée le 15 au Sénat par de Gramont, au Corps législatif par Em. Ollivier, demande la guerre non-seulement à cause des refus catégoriques du roi de Prusse concernant la candidature Hohenzollern, mais pour la manière outrageante avec laquelle il se serait conduit envers Benedetti, il aurait parlé de l'empereur. Les députés de la gauche réclament en vain avec insistance pour l'assemblée entière et pour le public la connaissance complète des documents, des pièces authentiques, communiqués seulement à la commission chargée d'examiner une demande de crédit de cinquante millions; Thiers lutte sans succès contre les fanati-

ques de la droite pour obtenir la communication des dépêches, c'est-à-dire les preuves de l'outrage, et conjurer la guerre; Ém. Ollivier accepte la responsabilité « d'un cœur léger. » Il fait voter contre une proposition de J. Favre appuyée par Buffet (159 voix contre 84). Les membres de la commission se font garants pour le gouvernement. Le bruit et les cris de la majorité enlèvent la clôture de la discussion dans cette séance du 15, qui décide du sort de la France; à la fin de la journée des bandes tentent d'envahir l'ambassade de Prusse, on prodigue les insultes à Thiers. Après le suprême effort de ceux qui voulaient empêcher la guerre, sont votées presque à l'unanimité les mesures nécessaires pour la faire, les 50 millions demandés, plus 16 millions pour la marine, l'appel à l'activité de la garde nationale mobile, le recours aux engagements volontaires; et bientôt, sur de nouvelles demandes du 18, un crédit supplémentaire de 500 millions sur l'exercice de 1870, une émission nouvelle de bons du trésor pour 300 millions; l'élévation du contingent de 1870 à 140000 hommes, etc. Le président du Sénat Rouher a dit à l'empereur le 16 : « Grâce à vos soins, la France est prête. » Au Corps législatif, le ministre de la guerre Lebœuf a répété plusieurs fois la même affirmation. — La Prusse, qui est réellement prête, contre cette provocation imprudente, résultant d'un incident diplomatique qu'elle a soulevé, fait appel au sentiment de nationalité, de droit, d'honneur et aux forces de l'Allemagne entière. Le roi Guillaume, qui a quitté Ems le 15 juillet, sur la route de Berlin, est accueilli partout avec enthousiasme; il convoque le Reichstag pour le 19; commence à mobiliser l'armée de la Confédération. Le conseil fédéral, qui représente tous les gouvernements confédérés, approuve la conduite tenue par son président (le roi de Prusse), déclare accepter la guerre offerte par la France. Quoique en Bavière, du 13 au 16, dans la seconde chambre et dans une partie de la presse, on fût opposé à la guerre, dès le 16 et le 17 les traités d'alliance offensive et défensive de 1866 s'exécutent en Bavière comme dans les Etats de Bade et Wurtemberg où le peuple et le roi prennent feu pour la défense nationale; leurs troupes sont mobilisées. Le président de la Confédération en accepte le commandement; il le donnera à exercer à son fils. — L'Angleterre a offert le 17 sa médiation; mais, comme la France ne prend pas l'initiative à ce sujet, le chancelier de la Confédération la refuse le 18. — Le 19, le jour où le roi Guillaume ouvre le Reichstag, reprochant au gouvernement français de chercher à exploiter dans un intérêt personnel le sentiment national facile à irriter entre deux grands peuples voisins, la déclaration de guerre de la France est remise au ministre des affaires étrangères de Prusse; elle s'adresse à la Prusse et à ses alliés qui combattraient avec elle. Le 19, le roi renouvelle l'ordre de la croix de fer. Le 20, il demande au Reichstag et obtient aussitôt un crédit de 120 millions de thalers. Le même jour, le 20, une circulaire de Bismark à ses confédérés a pour objet de faire ressortir les torts et la présomption du gouvernement français. Du 20 au 22 les chambres de Bavière, de la Hesse, du Wurtemberg votent les crédits nécessaires; celles de Bade ne sont pas alors réunies. Le Reichstag de Berlin est clos le 21; les chambres de Bavière sont ajournées le 22. Le 23, on arrête dans le Schleswig-nord et dans le Hanovre des personnes qu'on croit suspectes. — En France la session est close le 21; une députation du Corps législatif harangue l'empereur une dernière fois le 22. Le 23, dans une proclamation au peuple, il annonce qu'il va se mettre à la tête de l'armée emmenant son fils avec lui; Lebœuf sera son chef d'état-major; l'impératrice sera régente. On ne vou-

dait plus, maintenant, des démonstrations bruyantes pour la guerre et des chants révolutionnaires tolérés depuis le 6 juillet comme moyen d'échauffer le patriotisme à Paris. — Tous les gouvernements de l'Europe s'empressent de se déclarer neutres, la Suisse le 16, le 18 l'Italie et l'Autriche, l'Angleterre le 19, la Russie le 23, le Danemark et la Suède le 25, l'Espagne le 27; le pape, le 22, offre encore sa médiation. La Suisse met sur pied cinq divisions que commandera le colonel Jean Herzog d'Aarau (16-19 juillet). — Les belligérants promettent de respecter la neutralité belge ; il est question de celle du Luxembourg et de la Hollande; de part et d'autre seront observées les règles de la déclaration de 1856 touchant le droit des gens sur mer. — Guerre de plume, à la fin de juillet et au début d'août, entre les diplomates des deux cours, sur les projets ambitieux qu'elles avaient pu avoir autrefois et se communiquer l'une à l'autre au sujet de la Belgique, du Luxembourg, de la Hollande, de la partie du Rhin voisine de la France. — Le gouvernement français, qui avait cru avant de s'engager dans cette lutte, que quelques actions de guerre amèneraient vite une solution honorable, peut-être avec une rectification de notre frontière, a le pressentiment que la guerre, portée hors de nos frontières, sera « longue et pénible » (proclamation de l'empereur à l'armée du Rhin, quand il est arrivé à Metz le 28). L'armée du Rhin comprend cinq corps : 1° maréchal Mac-Mahon, appelé en hâte d'Algérie ayant son état-major à Strasbourg; 2° Frossard à Saint-Avold ; 3° maréchal Bazaine à Metz; 4° Ladmirault à Thionville ; 5° de Failly à Bitche. Ces cinq corps d'armée destinés à agir à l'est sont seuls à peu près constitués; mais ils n'ont ni l'organisation complète ni la force numérique des armées mobilisées de la Confédération d'Allemagne du Nord grossies de l'armée de l'Allemagne du Sud, qui, d'après des plans arrêtés d'avance, ont passé très-vite du pied de paix au pied de guerre. Derrière ces cinq corps qui devaient envahir, en seconde ligne le maréchal Canrobert en constituait un sixième à Châlons ; Félix Douay commandera de Belfort à un septième, qui, le 22 juillet, n'a encore ni sa composition ni sa destination certaine. Bourbaki commande la garde impériale. L'armée française, en tout, compte environ 567 000 hommes dont 230000 ne peuvent faire campagne ; on épuise les cadres des régiments. L'artillerie paraît formidable, avec des mitrailleuses de nouveau modèle. Le ministre de la guerre par intérim, Dejean, prescrit la mise en état de défense et l'armement des fortifications de Paris et des forts, le 25 juillet; le 28, commencent à partir pour le camp de Châlons les premiers bataillons de la garde mobile parisienne, habillés, mais non armés ni équipés, auxquels on osera à peine donner des fusils à cause de leur esprit d'indiscipline. Le vice-amiral Bouët-Willaumez a reçu le commandement de l'escadre du Nord destinée à attaquer les Etats de l'Allemagne ; dans la Baltique ou dans la mer du Nord (août) l'action des vaisseaux français sera sans efficacité à cause des désastres de nos armées. — L'Allemagne a tout d'abord en campagne trois armées s'élevant ensemble à 570 000 hommes et 1500 canons : la moins considérable est celle de la Sarre sous Steimetz (70 000 hommes, 1186 canons); les deux autres: 1° armée du Rhin sous le prince Frédéric-Charles, neveu du roi Guillaume ; 2° armée du Sud sous le prince royal de Prusse, sont d'égale force. La landwehr prussienne, du premier ban, comprenant les hommes de 25 à 35 ans, bien exercés mais dont beaucoup sont mariés, à elle seule compte 205 000 hommes. Chaque corps d'armée a sa landwehr régionale. Les uhlans (lanciers), qui avec les cuirassiers forment la grosse cavalerie, seront

redoutables par leur élan, et leur audace; jetés toujours en avant, ils prépareront les voies au gros des troupes; ils sont la plupart d'anciens hôtes de la France, en connaissent parfaitement les localités. — Le roi Guillaume, avec Bismark, de Moltke et de Roon, part, le 31 juillet, de Berlin pour l'armée; le roi, dans une courte proclamation, dit à son peuple : « Je vais combattre pour l'honneur de l'Allemagne; » à Mayence il dit aux soldats de toute l'Allemagne de l'armée de Frédéric-Charles : « Il s'agit de défendre notre patrie et nos foyers menacés. » — Cette guerre sans exemple dans l'histoire a duré six mois. — Dès le 16 juillet il y a eu une reconnaissance de uhlans du côté de Sierck : le 20, entre Forbach et Saarbrück (ville pruss.) quelques mouvements de troupes pour protéger ou pour attaquer le groupe des houillères; le 22, les Allemands font sauter le pont du chemin de fer de Kehl; du 24 au 26, des dragons badois percent impunément de Lauterbourg vers Niederbronn; dès le 26, on sent un véritable corps d'armée prussien au sud de Trèves; Saarbrück est le premier objectif des troupes françaises, tandis que des cavaliers bavarois et prussiens tentent une reconnaissance à l'ouest de Bitche le 1er août. Le 2 août, engagement heureux de trois divisions de Frossard sous les yeux de l'empereur et du prince impérial, à Saarbrück, qui est emporté. Le 4, la division Douay (Abel) du corps de Mac-Mahon est attaquée et vaincue à Wissembourg par des Prussiens et Bavarois, sous les yeux du prince royal de Prusse; ils enlèvent le mamelon du Geisberg derrière la ville; Douay est tué. La division badoise franchit la frontière, occupe Lauterbourg et pousse une reconnaissance jusqu'à Seltz. Le 6 août deux actions considérables : 1° Le corps de Mac-Mahon, quoique renforcé par des divisions du corps de de Failly, ne peut tenir tête à la 3e armée allemande que commande le prince royal de Prusse. C'est la bataille sanglante de Wœrth (chef-lieu de canton au confluent de la Sauer et du Salzbach), près des hauteurs de Frœschwiller et de Reichshoffen, où, avec 35 000 hommes, il eut à lutter contre plus de 100 000; brillantes charges de cavalerie, grands efforts de l'artillerie; mais la défaite est complète; les Allemands prennent 2 drapeaux, 6 mitrailleuses, 30 canons, font 4000 prisonniers. Cette armée est en retraite sur Niederbronn, Bitche, Saverne; 2° le corps du général Frossard, surpris à l'ouest de Saarbrück qu'il venait d'évacuer, est écrasé et mis en déroute pas loin de Forbach par les généraux de Kameke et de Gœben de l'armée de Steinmetz (1re armée). Les vainqueurs peuvent avancer en France. Le 7, Forbach, Sarreguemines, Haguenau sont occupés. Le roi de Prusse, qui a le 7 son quartier général à Hombourg (Palatinat), le 10 est à Saarbrück. Il déclare ne pas faire la guerre aux habitants paisibles. « La nation allemande, dit-il, désire vivre en paix avec le peuple français. » Depuis le 8, la cavalerie badoise est aux portes de Strasbourg dont le commandant Uhrich, proclame, le 9, la résolution de résister; dès le 9, des patrouilles prussiennes sont à 15 kil. de Metz. La cavalerie ennemie se porte, le 12, devant Metz, Pont-à-Mousson et Nancy. Nancy, qui est sans un soldat, reçoit l'ennemi le 12. Les 3 armées allemandes ont manœuvré de manière à envelopper Metz en privant la place de ses communications rapides avec Paris par Frouard. C'est dans la place de Metz que se concentrent les débris des corps français vaincus et les corps qui sont en formation (Canrobert, et Félix Douay), sans avoir été en état de défendre les Vosges. — Les populations n'ayant pas été armées, exercées et munies pour le cas d'une invasion, sont à la merci de l'ennemi qui se donne droit de mort sur les paysans ou bourgeois s'ils se défendent sans être des sol-

dats enrégimentés. Il contestera même aux gardes mobiles le caractère de militaires. Il pratique partout des réquisitions inouïes. — Le roi de Prusse, qui, le 11, est à Saint-Avold, le 13 est au château de Herny, à 30 kil. de Metz. — Bazaine commande en chef l'armée dite du Rhin. C'est autour de Metz que se passe la seconde série des grandes opérations militaires du 14 au 18, pendant que Strasbourg, Belfort, Phalsbourg, Bitche, Toul supportent des siéges et que des gouverneurs généraux (de Bonin, de Bismark-Bohlen) commencent à organiser l'administration allemande, le premier en Lorraine, le second en Alsace. Le 14, alors que Napoléon III avec son fils quitte Metz pour Verdun, a lieu le combat de Borny, au nord-est de Metz, où Decaen, qui a remplacé Bazaine dans le commandement du 3e corps, Frossard (2e corps), Ladmirault (4e corps) soutiennent péniblement l'effort de Steinmetz (1re armée allemande); les Français voulaient s'ouvrir une voie vers Châlons; ils sont réduits à abandonner la rive gauche de la Moselle et sont repoussés jusqu'aux glacis de Metz. La cavalerie prussienne se répand dans le département de la Meuse, occupe Commercy. Le 16, le roi de Prusse a son quartier général à Pont-à-Mousson. Ses trois armées, qui sont arrivées à se concentrer, engagent une furieuse journée de douze heures contre Decaen, Ladmirault, Frossard, Canrobert (6e corps), et la garde impériale (Bourbaki), pour les couper de la route de Verdun, sur laquelle Bazaine fait filer l'empereur, et les rejeter dans Metz. Le lieutenant général d'Alvensleben et le prince Frédéric-Charles surtout président à ces actions sanglantes du 16, livrées à l'ouest de Metz, à Gravelotte, à Rezonville, à Mars-la-Tour, à Doncourt et Vionville. Le roi de Prusse salue ses troupes sur le champ de bataille. — Napoléon III est à Châlons-sur-Marne lorsque se livre, le 18, la 3e grande bataille devant Metz, à l'ouest encore, entre St-Privat-la-Montagne et Amanvillers jusqu'aux carrières de Jaumont; on se bat pendant neuf heures; le roi commande. L'armée française, privée de ses communications avec Paris, est rejetée sur Metz; Bazaine y est enfermé avec 120 000 hommes. — La guerre, jusqu'ici, a coûté aux Allemands en tués, disparus, ou blessés, près de 150 000 hommes. Mais ils ont déjà une quatrième armée placée depuis le 19 sous le commandement du prince royal de Saxe; le grand-duc de Mecklembourg-Schwerin va amener contre la France les troupes qui sont inutiles sur les côtes de la mer du Nord et de la Baltique: le flot de l'invasion augmentera incessamment. Avec le prince royal ils se précipitent sur la route de Paris. La France, qui leur sera ouverte, n'a pas d'autre grande armée à opposer que celle de Bazaine. Le ministère du comte de Palikao improvise une armée confiée, dès le 24 août, à Mac-Mahon, qui réunit les débris de son corps vaincu le 6 août, le corps de de Failly, le 7e corps que commandait Félix Douay, et le 12e que devait former Trochu et qui passe, quand il est nommé, le 17, gouverneur de Paris, sous les ordres de Lebrun. Mais ces troupes, fatiguées et mal pourvues, qui n'ont même plus comme point de ralliement Châlons-sur-Marne, évacué par elles le 21, et au delà duquel se portent dès le 24 les avant-gardes de l'ennemi, au lieu d'être échelonnées en large ceinture autour de Paris, reçoivent du ministère Palikao la mission de rejoindre Bazaine, parce qu'il espère que Mac-Mahon et Bazaine ensemble étoufferont les armées allemandes au sein du pays qu'elles ont envahi. Cruelle anxiété pendant huit jours au sujet de la marche et de la conduite de cette armée. Les Allemands avancent toujours. Le 25, Vitry-le-Français se rend; ils entrent dans le département de l'Aube. Le roi, a,

le 26, son quartier général à Clermont en Argonne. — C'est dans la région des Ardennes que s'accomplit la troisième série des grandes opérations militaires. Il s'agit pour Mac-Mahon de joindre Bazaine qui compte se dégager et accomplir sa retraite par Montmédy, Verdun, Thionville, Metz, formant un quadrilatère stratégique. L'armée du prince royal de Prusse, la 3e, qui marche sur Paris par Troyes, a des moments de ralentissement et de retraite apparente selon le résultat des opérations des autres armées. La 4e, sous le prince Albert de Saxe, suit à la piste Mac-Mahon ondoyant de Reims à Sedan. La 1re de Steinmetz, la 2e du prince Frédéric-Charles surveillent Bazaine pour l'empêcher de sortir de Metz. Fausse sortie de l'armée de Bazaine le 26. Le 26, défaite d'un détachement de cavalerie de Mac-Mahon par de la cavalerie prussienne et saxonne à Buzancy, entre Vouziers et Stenay. Le 29, l'armée du prince royal de Saxe gagne sur lui un combat d'avant-postes à Nouart, entre Stenay et Buzancy. Le quartier général du roi de Prusse est le 29 à Grand-Pré, le 30 à Varennes. Le 30, l'armée du prince royal de Saxe, composée de Saxons et de Prussiens, avec le premier corps Bavarois, de l'armée du prince royal de Prusse, atteint à Beaumont, entre Stenay et Sedan, Mac-Mahon se dirigeant sur Metz; au début le corps de de Failly est surpris; les Français sont repoussés en partie jusqu'à Sedan, en partie jusqu'à Mouzon sur la rive droite de la Meuse, laissant beaucoup de canons et de prisonniers; il n'y a plus de jonction possible avec Bazaine. Les 3e et 4e armées, par leurs mouvements combinés (prince royal de Prusse, prince royal de Saxe), cernent Mac-Mahon dans la direction de Sedan le 30 août, le jour même où Bazaine engage toute son armée dans une lutte décisive contre le général de Manteuffel et le prince Frédéric-Charles pour essayer de sortir de Metz, au nord-est dans la direction de Thionville : c'est la bataille de Sainte-Barbe et de Noisseville sous Metz, rude particulièrement pour la landwehr prussienne. Elle dure trente heures (31 août, 1er sept.) et rejette Bazaine dans Metz. Le 1er septembre, autre lutte décisive, bataille plus effroyable encore, à Sedan : toute l'armée de Mac-Mahon est aux prises avec les 3e et 4e armées que commande en personne le roi Guillaume. Immense champ de bataille. Au milieu de l'action, Mac-Mahon étant grièvement blessé, Wimpffen appelé récemment d'Algérie, sur un ordre écrit de l'empereur, qui est présent mais qui ne commande pas, prend le commandement; il ne peut que voir se consommer le désastre auquel l'empereur attache son nom en demandant le lendemain, 2 sept., à capituler pour lui-même et pour toute son armée, que l'ennemi pourrait anéantir des hauteurs qui dominent Sedan. Depuis cinq jours l'ennemi avait déjà fait plus de 50 000 prisonniers, conquis un grand nombre de drapeaux et de canons. La capitulation livre aux Allemands avec la personne de l'empereur toute l'armée de Sedan, 85 000 hommes, tous les drapeaux, 70 mitrailleuses, 330 pièces de campagne, 150 pièces de rempart, 10 000 chevaux. 15 000 hommes échappent et se retirent sur le territoire belge où ils sont désarmés; quelques fugitifs, des officiers en assez grand nombre, serviront encore dans cette guerre. — L'armée de Mac-Mahon avait été en tout d'environ 150 000 hommes; le 13e corps (Vinoy) qui n'avait pas pris part à toutes ses opérations va être le premier noyau de l'armée de défense de Paris. — Même avant leur succès de Sedan, les Allemands étaient résolus à écarter toute intervention des puissances de l'Europe qui voudrait les empêcher de garder l'Alsace et une partie de la Lorraine avec Metz (réunion de notables de tous les

partis à Berlin, et proclamation du gouverneur-général de l'Alsace-Lorraine le 30 août). Strasbourg, bombardé depuis le 19 août, en partie détruit par le feu avant la catastrophe de Sedan, avec bien peu de ressources de défense, va souffrir longtemps encore pour la France. Le sort de Metz est lié à celui de l'armée de Bazaine, plus nombreuse que celle de Mac-Mahon. — — Napoléon III après une entrevue, le 2 sept. avec le roi de Prusse près de Sedan, reçoit pour résidence le château de Wilhelmshoehe voisin de Cassel. — Les Allemands reprennent la marche en avant sur Paris; le 5, le lendemain de la chute du trône impérial proclamée à Paris, le roi de Prusse est à Reims, le département de Seine-et-Marne est envahi. Alors que de tous les côtés en Allemagne est affirmée la résolution de garder comme fruit de la guerre l'Alsace et une partie de la Lorraine avec Metz, le 6, au nom du gouvernement de la défense nationale, le ministre des affaires étrangères Jules Favre écrit aux agents diplomatiques : « Nous ne céderons ni un pouce de notre territoire ni une pierre de nos forteresses. » Le 6 arrive à Paris le corps de Vinoy, qui n'avait été associé qu'en partie aux marches et aux opérations de Mac-Mahon. — En dix-sept jours depuis la capitulation de Sedan, les progrès de l'invasion sont si rapides que le 19 l'investissement de Paris va être complet. Le 9 a dû se rendre la place forte de Laon, dont la poudrière fait explosion pendant qu'y entre le duc Guillaume de Mecklembourg. Le 12 les Prussiens sont à Lagny; on fait sauter les ponts à leur approche dans le département de Seine-et-Marne. Le 12, M. Thiers commence une mission de dévouement suprême: au nom du gouvernement il part pour Londres, Saint-Pétersbourg et Vienne, cherchant pour la France auprès des puissances neutres quelque appui diplomatique, ou un concours moral. Le roi de Prusse est le 14 à Château-Thierry et le 15 à Meaux. Le 16 son ministre Bismark date de Meaux une circulaire où il rejette l'idée d'un armistice et d'un règlement de conditions de paix par l'intervention de puissances neutres. Paris a reçu environ 100 000 hommes de la garde mobile des départements, mais ni équipée, ni armée, ni exercée. Le 17 les hauteurs de Villeneuve-Saint-Georges sont prises; le chemin de fer de Paris à Orléans est coupé. Les populations circonvoisines affluent dans Paris. Le prince royal de Prusse est le 19 à Versailles, qui sera le quartier général de l'ennemi. Le 19, le combat de Châtillon sur un espace assez vaste au sud de Paris est la première sortie de l'armée de défense sous Vinoy; cette position si voisine des forts du midi reste à l'ennemi. Alors Paris est enveloppé de tous côtés. — Le siége de Paris domine la dernière période de la guerre, qui, pour les départements, doit être dirigée par une délégation du gouvernement de la défense, installée à Tours le 13 septembre. L'entrevue demandée par Jules Favre à Bismark et qui a lieu au château de Ferrières, le 19, le jour du combat de Châtillon, est sans effet, les conditions qu'admettrait le vainqueur pour un armistice devant comprendre déjà des cessions de territoire et mettre à sa merci le mont Valérien, la meilleure défense de la capitale qu'il n'a pas encore attaquée, et Strasbourg bombardé, incendié, mais qui résiste encore. Cette entrevue est expliquée contradictoirement dans des notes de J. Favre du 23, de Bismark du 27. L'armée de défense de Paris, le 22 (division Maudhuy) a occupé utilement le moulin Saquet, Villejuif et les Hautes-Bruyères. La reconnaissance sur Chevilly et l'Hay (Vinoy) le 30 est meurtrière et sans résultat. Toul bombardé depuis le 9 est pris le 23 par le grand-duc de Mecklembourg-Schwerin. Le 28, capitule Strasbourg presque détruit par le feu des Badois commencé le 10 août, après quarante-six jours de

siége et trente-sept de bombardement; le général Uhrich avec 17 000 hommes se rend au général Werder. Bitche est bombardée depuis le 11; Colmar est occupé depuis le 15, Mulhouse depuis le 16. Le bombardement de Metz a commencé le 9 sept. Les combats de sortie de l'armée de Bazaine deviennent rares; les derniers sont du 22 sept., du 2 et du 7 octobre; les approvisionnements manquent à la place investie. Les francs-tireurs et quelques détachements organisés livrent des combats aux Badois de Degenfeld dans les Vosges, 4 et 6 octobre. — Lorsque Gambetta vient se joindre aux délégués de Tours et prend la direction du gouvernement et de la guerre pour toute la province, l'ennemi couvre déjà la Somme, l'Eure, s'étend au large à l'ouest et au sud de Paris. Cruautés de l'ennemi partout où les populations osent se défendre (comme à Ablis près de Rambouillet 8 oct.); nombreux combats autour de Dreux. La délégation de Tours nomme Garibaldi au commandement en chef des troupes irrégulières de l'Est; il est presque aussitôt, le 15, à Besançon. Le *Nouvelliste de Versailles* rédigé en français, depuis le 15 octobre, est un journal prussien. Le 10 les Bavarois de la troisième armée (Von der Than), livrent combat à l'armée de la Loire à Arthenay près d'Orléans; ils emportent le 11 Orléans par un second combat et un assaut. Le 13, la tentative que fait l'armée de Paris (division Blanchard), pour reprendre la redoute et le plateau de Châtillon, ne réussit pas; le palais de Saint-Cloud est incendié. Le 16, Soissons capitule après trois semaines de siége. Le 18, une division du prince royal de Prusse n'entre dans Châteaudun (Eure-et-Loir) qu'après l'héroïque résistance des habitants; ils combattent encore au milieu des ruines de leur ville bombardée. Le 21, journée meurtrière et sans résultat pour l'armée de Paris (Ducrot) essayant de percer la ligne d'investissement, sous la protection et à l'ouest du mont Valérien, par le combat de Rueil, de la Malmaison, Bougival et la Jonchère. Le 24, Schelstadt capitule. Bazaine, qui a le tort d'engager depuis le 13 des négociations politiques avec le quartier général de Versailles, où il envoie le général Boyer, par la capitulation du 27, livre prisonnière de guerre toute son armée (173 000 hommes) avec un immense matériel et la place de Metz; l'armée qui l'assiégeait peut se porter contre le nord de la France. Metz a eu 5290 décès du 14 août au 1er nov. M. Thiers revenu à Tours le 21 après avoir visité les cours de Saint-Pétersbourg et de Vienne comme il était déjà allé à Londres, ne peut venir à Paris que le 29, avec un sauf-conduit prussien, pour rendre compte de sa mission. Ces trois puissances et l'Italie s'étaient concertées pour une proposition d'armistice ayant pour objet la convocation d'une assemblée nationale et pour base le ravitaillement de Paris: mais le 30 l'armée de Paris a un grave échec, elle perd le Bourget, près de Saint-Denis, qu'elle avait enlevé le 28; le 31 une insurrection est triomphante pendant quelques heures à l'hôtel de ville. C'est alors que M. Thiers retourne à Versailles porter l'acceptation au quartier-général de l'ennemi; ce même jour les Prussiens prennent Dijon. Aussi la Prusse refuse la condition du ravitaillement de Paris. Le gouvernement de la défense refuse l'armistice s'il n'y a pas de ravitaillement. Jules Favre le 7, Bismark le 21 s'expliquent sur ces refus. La guerre continue partout. M. Thiers revenu à Tours le 7 nov. n'a plus de rôle diplomatique. Il publie un mémoire sur sa mission. — M. de Chaudordy dirige la diplomatie de la Délégation. — Belfort est investi depuis le 3 nov. Cette place défendue par le colonel Denfert, bombardée depuis le 3 décembre, est la seule dans l'est, qui puisse tenir jusqu'à la fin de la guerre. Verdun, Neuf-Brisach avec le Fort-Mortier, Thion-

ville, La Fère succombent en novembre; Phalsbourg et Montmédy, en décembre; Mézières, le 2, Rocroy, le 5, Longwy, le 25 janvier. — Des corps de Français et d'auxiliaires qui se forment dans l'Est, en nov., inquiètent l'ennemi, dont on voudrait couper les derrières et intercepter les communications. L'ennemi irrité s'en prend même à la population civile, il enlève des notables de Bourgogne et de Franche-Comté comme otages et les emmène en captivité (2, 3 déc.). — Les départements dans un immense périmètre autour de Paris sont le théâtre d'opérations de guerre, de ravages et de réquisitions de l'ennemi; il veut empêcher à tout prix qu'une armée du dehors approche de Paris et puisse concerter avec les troupes du dedans quelque grande opération militaire, qui dégagerait la capitale : de là les faits d'armes en novembre, à Coulmiers près d'Orléans, à Orléans repris le 10 par le général d'Aurelle de Paladines, à Dreux, à Châteauneuf, à la Loupe, à Nogent-le-Rotrou, où combat le grand-duc de Mecklembourg; à Beaune-le-Roland, à l'Est de la forêt d'Orléans, le 28, entre l'armée de la Loire et celle du prince Frédéric-Charles; à Amiens, occupé le 28, par de Manteuffel, qui le 1er décembre se dirige sur Rouen. — Paris, de son côté, tente un grand effort: le 28, les marins du vice-amiral Saisset occupent le plateau d'Avron; le 29 et le 30 nov. Ducrot avait résolu d'ouvrir un passage par le sud-est; mais la Marne n'est pas franchie à temps, la bataille du 30 nov. à Bry et Champigny-sur-Marne donne des positions qu'une bataille plus acharnée, le 2 décembre, engagée par les troupes renforcées de Saxe et de Wurtemberg, oblige d'abandonner le lendemain; on repasse la Marne, on se cantonne sous la protection des forts. La violence du froid augmente le nombre des victimes et paralyse les opérations. Du 2 au 5 déc. quatre jours de rudes combats soutenus par d'Aurelle de Paladines livrent Orléans au prince Frédéric-Charles. Ce qui reste de l'armée de la Loire se décompose en deux commandements : l'armée de l'est sous Bourbaki, l'armée de l'ouest sous Chanzy. Le grand-duc de Mecklembourg, puis le prince Frédéric-Charles s'attachent à Chanzy qui manœuvre d'abord sur la Loire, ensuite dans le bassin du Loir. Depuis le 6, la délégation de Tours s'est transportée à Bordeaux. Chanzy, le 15, est obligé de se retirer sur le Mans; les Prussiens depuis le 13 ont Blois, le 15 ils entrent par un combat à Vendôme; ils sont sur les routes de Tours et du Mans. Au nord, depuis le 5, ils ont Rouen; depuis le 8, Dieppe; c'est le général Faidherbe qui réorganise la défense dans le bassin de la Somme, dans tout le nord-est. A l'est, combat dans les départements de la Haute-Marne et de la Côte-d'Or; la bataille de Nuits est soutenue contre la division badoise de Werder par le jeune général Cremer. — Encore un double effort de l'armée de Paris le 21 : à l'est, combat de Neuilly-sur-Marne; l'attaque sur le Bourget, bien plus importante, très-acharnée et sanglante, ne réussit pas. — Le 22, combat à Montoire, et le 31 plus près encore de Vendôme. Le 23, combat de Pont-Noyelles, près d'Amiens; après un autre combat le 28 à Longpré, entre Abbeville et Amiens, Péronne est investie le 29. Dans la crainte d'être surpris, le 27, les badois de Werder évacuent Dijon. — Le roi Guillaume le 19 déc. reçoit à Versailles, où les plénipotentiaires des Etats du Sud sont venus négocier (nov.) la création d'un nouvel empire allemand, l'adresse du Reichstag du Nord qui lui offre la dignité impériale. Les Allemands fêtent leur Noël à Versailles le 25. — Le 27, sachant Paris épuisé de vivres, ils commencent à employer le moyen *psychologique* (sic) pour en amener la reddition; ils démasquent plusieurs batteries de canons Krupp et ouvrent le bombardement sur les

forts de l'est de Paris : les troupes de Paris abandonnent le plateau d'Avron bombardé, le 29. Cette lutte suprême pour Paris séparé du monde, et pour la France va durer un mois encore. — Les Allemands se sont plaints souvent que l'Angleterre ait fait passer des munitions à la France; ils ont accusé aussi de violation de neutralité la Belgique et le Luxembourg.

Allemagne et Prusse. — Depuis le 1er janvier, la chancellerie fédérale du nord avec M. de Bismark ministre des affaires étrangères est l'organe de la politique extérieure prussienne. Le langtag prussien tient jusqu'au 12 février; le Reichstag ouvre à Berlin le 14.— Les ouvriers socialistes du nord sont réunis en congrès à Berlin : leur bannière est le drapeau rouge (fév.) avec un crêpe noir. — Dissensions au sein de ce parti : ils dédaignent l'apôtre de l'épargne Schultz-Delitsch; ils n'écoutent plus même le député démocrate Jacoby. Le chef du parti Lassallien, Schweitzer, porté au socialisme autoritaire, proclame au congrès la nécessité de la guerre sociale. Les collectivistes réunis à Halle lui opposent le député Prussien Fritz Mende; Bebel, ouvrier tourneur, est à la tête d'un autre groupe Saxon; Franz de Munich a le même rôle à Augsbourg. — Au Reichstag du nord, quand Lasker demande, à propos d'un traité de réciprocité en matière de recours judiciaires signé avec Bade, l'entrée de cet Etat dans la confédération, Bismark combat la mesure comme inopportune (24 février). Quand on discute le code pénal, Bismark se déclare contre l'abolition de la peine de mort, à laquelle est favorable le Reichstag à l'exemple de la 1re chambre de Saxe (7 janv.), de la 2e chambre de Bade (5 mars). Le Reichstag propose (5 mars) d'étendre aux Etats de l'Allemagne du sud l'application de la loi sur les poids et mesures. Le 8 avril il vote en 2e lecture le Code pénal. Il s'ajourne à partir du 21 avril jusqu'au 7 mai pendant le temps que dure une courte session du parlement douanier. — Les chambres de la Bavière et du Wurtemberg ont eu aussi chacune leur session (janvier-mars). A Munich l'opposition particulariste est assez bruyante dans la première chambre; le roi refuse (12 février) d'en recevoir l'adresse qu'ont votée même des princes de sa famille. Il les exclut de la cour. Le ministre modérateur, le prince de Hohenlohe, accusé de trop de condescendance envers la Prusse, odieux aux ultramontains à cause de sa circulaire de la fin de 1870 contre le projet de concile, étant l'objet d'un vote de défiance même dans la seconde chambre (12 février), donne sa démission. C'est le comte de Bray-Steinburg qui devient président du conseil (8 mars). A Stuttgard, dans la seconde chambre ouverte le 8 mars, c'est l'opposition démocratique qui redoute l'asservissement à la Prusse; elle voudrait que le service militaire effectivement obligatoire pour tous fût de courte durée; le désaccord avec le ministre de la guerre amène sa démission, mais le président du conseil de Varnbühler reste aux affaires. La chambre est prorogée à une époque indéterminée (24 mars) : le comité du parti populaire proteste contre l'ajournement par une proclamation au peuple (début d'avril). — A Berlin des membres du parti progressiste rédigent un programme (30 avril) qui demande la diminution des charges imposées par le système militaire en vigueur. — Dans la session du parlement douanier, à Berlin (21 avril-7 mai), sont adoptés des traités de commerce conclus avec le Mexique et avec le royaume Océanique des îles Hawaï. Le discours du roi à la clôture de cette première législature triennale (7 mai) résume l'œuvre de réforme douanière de ces trois sessions. — Le Reichstag reprend séance le 7 mai.

La question de la peine de mort qui était comprise dans la réforme du droit pénal de la confédération préoccupe le Reichstag et le conseil fédéral plus docile que le Reichstag aux désirs du ministre Bismark : le roi, le prince royal venu de Carlsbad, les ministres en conférent avant que viennent en discussion les amendements pour l'abolition, votés le 8 avril lors de la seconde lecture du Code pénal. Le ministre Léonhard, commissaire fédéral, le 21, demande que la mort soit réservée pour crime de meurtre ou pour la tentative de meurtre sur la personne du souverain. Vote dans ce sens le 23 (127 contre 119), complété le 24 par la mention du chef suprême de la confédération (128 contre 107). Le Code pénal, le 25, est adopté définitivement ainsi que la loi sur les sociétés par actions. On s'est occupé, le 25 mai, de la quote-part à fournir (10 millions de francs) pour la construction du chemin de fer du Saint-Gothard d'après la convention de Berne du 13 octobre 1869 avec la Suisse et l'Italie « notre amie pour longtemps », dit le ministre Bismark. Le 26 mai, le roi clot cette session qui termine aussi une première législature complète du Reichstag ; il résume les résultats obtenus : « L'Allemagne du nord, dans la réalisation de ses réformes intérieures et de son union nationale constitutionnelle avec l'Allemagne du sud, déploie la force nationale allemande, non pour menacer mais pour établir fortement la paix générale..... L'organisation de l'armée fédérale est terminée. » — L'Allemagne (nord et sud) est le pays de l'Europe, qui a la dette publique la moins élevée, 4 milliards de francs en capital : c'est par rapport au revenu à peine 1 pour cent. — Terrible effet des grèves ; dans la Silésie prussienne, à Waldenbourg 8 000 mineurs qui ont lutté six semaines contre leurs patrons (avril-mai) sont traqués, isolés par tous les moyens que donnent les lois : on leur refuse l'eau des puits, l'entrée des hôpitaux pour leurs malades ; ils demandent vainement secours à l'Internationale ; les patrons ne les reprennent qu'à la condition qu'ils rompent avec toute association, même avec celles qu'a organisées M. Schultze-Delitsch. — Pendant que l'empereur de Russie fait sa saison d'eau à Ems, le roi de Prusse avec Bismark, beaucoup de princes allemands, de Saxe-Weimar, de Hesse, d'Oldenbourg, viennent le visiter (2-3 juin). Le roi Guillaume part de Berlin le 19 juin pour aller faire sa saison à Ems. L'empereur de Russie fait visite à la cour de Stuttgard. La Bavière est le seul Etat du sud dont les chambres tiennent encore ; le comité de finances de la seconde chambre (11 juin) voudrait réduire à huit mois la présence des fantassins sous les drapeaux, supprimer quatre régiments de cavalerie, abolir des charges coûteuses d'officiers supérieurs. — La convention avec la Suisse et l'Italie pour le chemin de fer du Saint-Gothard est signée à Berlin le 20 juin ; la confédération du nord s'engage pour 10 millions de francs à payer d'ici au 31 janvier 1871. — Dès que la France, à propos de la candidature d'un Hohenzollern au trône d'Espagne, paraît vouloir la guerre, l'Allemagne tout entière l'accepte volontiers sous la direction de la Prusse. Beaucoup de princes, même des États du sud, y exercent des commandements importants. Cependant l'emprunt voté par le Reichstag du nord pour la guerre au taux de 88 francs en rente 5 0/0 n'est pas facilement couvert. Dans le sud comme dans le nord après les défaites de la France (août) des pétitions d'assemblées populaires réclament une extension de territoire, l'Alsace-Lorraine, comme garantie de l'unité de l'Allemagne contre les convoitises de la France qu'on avait déjà voulu démembrer en 1814. A Brunswick des socialistes ayant publié le 5 septembre

une adresse de sympathie pour la nouvelle république française et excitant les ouvriers allemands à se lever en masse pour protester contre la continuation de la guerre, sont arrêtés et emprisonnés par le général Falkenstein. De même à Kœnigsberg le 14, des socialistes protestent contre le démembrement de la France ; le député Dr Jacobi, pour un discours où il flétrit l'esprit de conquête, est arrêté le 20.— Le député libéral de Reichstag, Twesten, meurt le 14 octobre. — La langue allemande devient exclusivement la langue diplomatique. — Il est déjà question de négociations entre la Prusse et les Etats du sud, même de la Bavière (milieu de sept.), en vue d'une nouvelle organisation unitaire. Le baron de Moltke chef d'état major-général, le lendemain de la capitulation de Metz qui complète celle de Sedan, reçoit le titre de comte (28 oct.). Même avant cette capitulation c'est au quartier-général du roi Guillaume, à Versailles, que Bismark depuis le 20 octobre prépare avec les plénipotentiaires des Etats du sud la constitution de la nouvelle Allemagne qui tout entière relèvera de la Prusse. On procède (nov.) dans chaque Etat à de nouvelles élections pour que les assemblées s'inspirent de l'enthousiasme qui a précipité jusque devant Paris les soldats de la patrie allemande. Le 15 novembre Bade et la Hesse, le 23 la Bavière signent la convention qui prépare le régime nouveau en les assujettissant à la Prusse presque autant que les Etats du nord. Le 24 est ouvert le Reichstag du nord : le discours du trône, lu par M. Delbrück, insiste sur la nécessité pour l'Allemagne d'avoir une frontière capable de résister aux agressions de la France ; il mentionne les conventions du 15 et du 23, annonce que le Wurtemberg va imiter les autres Etats du sud : son traité est en effet du lendemain 25. Le ministre demande pour continuer la guerre un crédit de 100 millions de thalers qui est voté le 28 par 108 voix contre 8. Quelques voix qui s'élèvent le 26 et le 28 contre la continuation de la guerre sont accueillies par des témoignages d'indignation générale. C'est le roi de Bavière, resté paisiblement dans son royaume, mais le représentant du plus grand des Etats après la Prusse, qui, le 4 décembre, prend l'initiative et engage les princes allemands à offrir au roi de Prusse le titre d'empereur d'Allemagne. Le Reichstag à Berlin, le 6, discute les conventions conclues avec les Etats du midi, les accepte le 9 à une grande majorité. Le 10, il vote l'introduction dans la Constitution des termes d'empereur et d'empire, et une adresse qui doit être présentée à Versailles au chef de la confédération. Ce même jour, clôture du Reichstag. C'est ensuite le landtag prussien renouvelé par des élections du 16 novembre qui est ouvert par le ministre comte d'Itzenplitz, le 14 décembre. L'adresse du 10 novembre est présentée le 19 décembre à Versailles par les délégués du Reichstag. Du 13 au 31 décembre les chambres de Bade, Wurtemberg et Hesse acceptent les nouvelles conventions politiques et militaires conclues avec la Confédération du nord. Pour la Bavière, la première chambre vote, le 30, à l'unanimité moins une voix ; le vote de la première chambre aura lieu en janvier. — Le 14 décembre, le chancelier Bismark notifie à l'empereur d'Autriche la constitution nouvelle de l'Allemagne et manifeste le désir de relations amicales entre les deux empires. Le chancelier de Beust, le 26, répond favorablement. — La question religieuse n'en passionne pas moins l'Allemagne. Le dogme de l'infaillibilité pontificale proclamé au Concile du Vatican le 18 juillet. en Bavière surtout divise les catholiques ; l'archevêque de Munich publie le 18 août les décisions du Concile sans l'autorisation royale. Le 31 août, conférence à Fulda d'évêques allemands disposés à les accep-

ter ; dans cette même ville, une association de fidèles (12 oct.) proteste contre l'acte de spoliation que le pape subit de la part du gouvernement italien établi à Rome. Des membres du clergé de Posen et de Culm pétitionnent auprès du roi de Prusse à Versailles même (4 nov.) en faveur du pouvoir temporel du pape. L'évêque de Breslau et l'archevêque de Cologne (nov.) cassant des professeurs en théologie qui ne veulent pas de l'infaillibilité, le ministre des cultes de Prusse, de Mühler, condamne ces excès de pouvoir (28 et 30 déc.). Dans le royaume de Saxe, la lettre d'un évêque qui défend trop vivement les intérêts du pape, est interdite par le gouvernement (4 déc.).

Allemagne, Russie et Turquie. — La Russie ne dissimule pas ses sympathies pour la Prusse dans sa lutte contre la France ; en sept., plusieurs généraux allemands de marque sont nommés membres de l'ordre de Saint-Georges. Le 31 octobre, le prince Gortchakoff, assuré du bon vouloir de la Prusse, par une dépêche adressée aux grandes puissances, dénonce le traité de 1856 l'œuvre de la France et de l'Angleterre, alors puissantes protectrices de la Turquie, concernant la neutralisation de la mer Noire et les obligations de la Russie à ce sujet. Cette dépêche produit un effet de stupéfaction sur le gouvernement et sur le peuple anglais. Par le ton de sa réponse (10 nov.) lord Granville, ministre des affaires étrangères, paraît s'opposer aux prétentions de la Russie, mais il ouvre une voie par laquelle la Russie peut arriver à ses fins, en déclarant que le gouvernement anglais ne se serait pas refusé, d'accord avec les autres parties contractantes, à examiner des désirs ou des opinions au sujet du traité, si la Russie eût fait valoir de cette manière ses réclamations. La réponse de l'Autriche (16 nov.) est ce qu'elle peut être. Bismark alors propose (26 nov.), le lendemain du jour où tous les Etats du Sud de l'Allemagne ont consenti à s'unir sous le sceptre impérial de la Prusse, et les grandes puissances (sans la France) acceptent, le principe d'une conférence où sera débattue la question de la mer Noire. Le 30 novembre le conseil fédéral de l'Allemagne du Nord prend la résolution de présenter au Reichstag un exposé de l'affaire.

Amérique du Sud et Brésil. — Le congrès de la Nouvelle-Grenade adopte le projet de percer l'isthme de Darien (janv.). — Dans l'Etat de Vénèzuela, les insurgés s'emparent de Caracas (27 avril) après une lutte acharnée : le président Monagas, pris, est relâché sur parole ; le chef des rebelles, Guzman Blanco, se fait donner les pouvoirs de président provisoire (13 juillet). — Guerre civile, dans l'Etat de l'Uruguay. — Dans la République argentine le président de l'Entre-Rios, le général Urquiza, est assassiné en mai avec ses deux fils par une bande de trois cents hommes que conduit le général Lopez Jordan. Jordan se fait nommer gouverneur et déclare la guerre au pouvoir fédéral. — Au Paraguay, le président Lopez, traqué par les Brésiliens dans les forêts des montagnes du nord-ouest, vers les frontières de la Bolivie, ayant encore un millier d'hommes, livre son dernier combat à Aquidabanigui, refuse de se rendre, est tué (1er mars) avec son fils, le vice-président Sanchez et un de ses ministres. Dans le butin fait par le général brésilien Camara se trouvent sa mère, ses frères, ses neveux, 17 canons, beaucoup de munitions de guerre. Enthousiasme légitime à Rio-Janeiro ; on y fête beaucoup le commandant en chef, le gendre de l'empereur, le comte d'Eu, fils du duc de Nemours. Au Paraguay, il avait fait décréter l'abolition de l'esclavage ; en son honneur beaucoup de Brésiliens affranchissent leurs es-

claves. On prépare un traité de paix avec le gouvernement provisoire du Paraguay qui convoque une assemblée constituante. Des préliminaires sont signés le 20 juin à Buenos-Ayres; mais les convoitises territoriales exorbitantes des Argentins qui se sont déjà attribué 1200 milles carrés du territoire des missions empêcheront un traité définitif. Le Brésil négocie séparément avec le Paraguay. Le président élu du Paraguay, Rivarola, accepte l'idée de la triple alliance conclue à Buenos-Ayres le 1er mai 1865 pour la libre navigation au profit des nations confédérées du Parana supérieur et du Paraguay. — Au Brésil, à l'ouverture de la session (début de mai), le ministère, interpellé sur la question de l'abolition de l'esclavage, déclare ne pas vouloir de mesures immédiates, directes, générales. On demande au moins (proposition faite en juin) que les enfants à naître d'esclaves soient déclarés libres. Après un changement de cabinet (oct.), de plus amples réformes sont promises.

Angleterre. — Emeutes d'ouvriers à Thorncliffe, près de Sheffield (janv.). — L'association nationale de réforme tient une grande assemblée à Manchester et décerne au ministre Gladstone un vote de confiance (janvier). — Le Parlement ouvre le 8 février. Le ministre Gladstone propose aux communes d'annuler comme indigne l'élection qui a été faite à Tipperary, pour le Parlement, d'un fénian, Donnovan-Rossa, condamné aux travaux forcés à perpétuité: ce qui est fait par le vote du 10 fév. Le 15 févr. il propose un nouveau bill de réconciliation, pour l'Irlande, le land-bill jugé nécessaire dès 1833; il s'agit 1° de définir les rapports du propriétaire et du tenancier, pour que ce dernier ne puisse être expulsé à courte échéance et sans garantie, ni privé du bénéfice des améliorations faites sur la terre d'autrui; 2° de faciliter la vente des terres en offrant à ceux qui voudront acquérir une avance de fonds remboursable par annuité. Le vice-président de la commission de l'instruction publique Forster, le 19 février, empruntant les idées du comité exécutif de la Ligue d'éducation nationale dont est président le député Dixon, propose aux communes au nom du cabinet un bill pour qu'on établisse partout des écoles dont la fréquentation serait obligatoire; l'enseignement religieux ne comprendrait que des notions essentielles, générales, sans solidarité avec aucune confession distincte; ces écoles seraient sous la direction de conseils librement élus, mais inspectées et surveillées par l'Etat. — Dans une élection pour les communes à Southwark (Londres), l'ouvrier Odger ne manque que de 300 voix sur 12 000 votants. — Longue discussion du bill foncier irlandais par les communes; ce que veulent les fermiers, c'est la facilité d'occupation moyennant une rente équitable. Même en troisième lecture aux communes, les ministres Gladstone et Lowe ont à combattre énergiquement un amendement de Disraeli à la clause III. Disraeli, qui ne voudrait pas admettre comme absolu le droit du tenant de la terre à une compensation en cas d'éviction, a contre lui les votes du 4 et 5 avril. Le cabinet fait quelques concessions de détail aux adversaires du bill : la troisième lecture est adoptée le 30 mai. A la Chambre des lords cette question de compensation est aussi beaucoup débattue; ils votent la troisième lecture le 9 juillet. — Pendant qu'on s'occupe des tenanciers irlandais les mouvements des fénians, non-seulement en Irlande mais aux Etats-Unis, font voter par les communes (18 avril) la suspension du bill d'*habeas corpus*; huit contrées d'Irlande sont placées sous le régime exceptionnel. — Le bill de naturalisation concernant les Américains, voté par les communes, est adopté par les lords (9 mai). — La tentative de 2000 fé-

nians des Etats-Unis, partis de New-York, de Boston, de Buffalo, réunis au nord-ouest du Vermont pour se porter avec leur chef O'Neil sur le Canada, réprouvée énergiquement par le général Grant, est réprimée avant qu'ils aient franchi la frontière, par les troupes de l'Union (25 mai) : plusieurs sont arrêtés par les autorités fédérales. — Le projet de Forster sur les écoles est discuté par les communes depuis le 16 juin. Un amendement Richard pour la création d'écoles où l'enseignement ne serait pas religieux du tout, et serait obligatoire, est rejeté après quatre séances (421 contre 60). Un amendement Dixon pour la gratuité des écoles est rejeté (1er juillet) par 257 voix contre 32. On rejette un amendement de Bright demandant que l'enseignement religieux soit donné en dehors des classes et non payé par l'Etat. On décide que l'enseignement n'est ni obligatoire ni gratuit au nom de l'Etat, mais les conseils locaux (School boards) pourront exercer la « compulsion » avec sanction pénale, et exempter de la rétribution les enfants pauvres, et fonder des écoles gratuites (free schools). Le bill est adopté par les communes le 4 août; peu modifié par les lords, il reçoit la sanction royale le 9 août. Bientôt des membres du clergé anglican et de l'aristocratie forment une union d'éducation nationale pour résister à la sécularisation des écoles. Elle est inaugurée à Manchester le 3 novembre. — Quand le député de Newdegate demande aux communes que les couvents soient soumis à l'inspection des agents de l'autorité (2-3 mai), le ministre Gladstone résiste à l'inspection, qui ne serait légale que s'il y avait des plaintes formulées et prouvées contre leur régime intérieur; mais il ne s'oppose pas à une enquête sur la loi qui régit les couvents et les biens dont ils jouissent. — Une loi est votée pour protéger la femme contre l'abus du pouvoir marital. — La motion du député Taylor pour que les membres des communes reçoivent une rétribution est rejetée par elles (5 avril). — Lord Clarendon, ministre des affaires étrangères meurt après une courte maladie, à 70 ans (27 juin). Lord Granville lui succède, lord Kimberley remplace Granville aux colonies; lord Halifax devient lord du sceau privé; le vice-président de la commission de l'instruction publique, Forster, reçoit un siége dans le cabinet (4 juillet). — Désordres pendant plusieurs jours et conflits sanglants à Cork (Irlande) à propos d'une grève de tailleurs (fin de juin); troubles moins graves, produits par la grève d'ouvriers potiers à Yonghall (8 juillet). — L'Angleterre a fait tous ses efforts pour prévenir la guerre, entre la France et la Prusse : puis elle se déclare entièrement neutre; elle est soucieuse surtout que ni l'un ni l'autre des belligérants ne touche à la Belgique; un crédit extraordinaire pour pouvoir augmenter la flotte et avoir 20 000 hommes de terre de plus, est demandé le 1er août. D'après un vote des communes, le 4, il n'est pas défendu aux neutres de faire trafic d'armes et de munitions de guerre. — La session est close le 11 août, au terme ordinaire. — Les désastres de la France ne touchent pas l'Angleterre; même beaucoup de journaux s'en réjouissent. — L'ambassadeur allemand à Londres, de Bernstorff, se plaint fréquemment de l'exportation considérable pour la France d'armes, de munitions, de charbon (sept. et déc.). — Depuis le 29 octobre, la malle anglaise des Indes, qui passait par Calais, Paris et Marseille, va par Ostende, Cologne, Mayence, Munich, Insprück, Vérone, Brindisi. — Quand la neutralisation de la mer Noire est remise en question par la Russie (31 oct.), c'est l'Angleterre qui émet l'idée d'une conférence européenne (10 nov.). — Bright quitte le ministère le 20 décembre. — Des navires anglais étant coulés bas par des Allemands près de Duclair (Normandie), le 20 déc.,

bientôt des dommages-intérêts seront promis. — A l'ouest du Canada, les habitants du territoire de la Rivière Rouge, aux confins des Etats-Unis, à la suite d'une insurrection pendant laquelle un meurtre est commis au fort Garry, avec l'assentiment du parlement canadien se constituent en province séparée sous le nom de Manitoba. — Mort du romancier Charles Dickens (10 juin). — Un bâtiment de l'Etat le *Captain* se perd avec 500 personnes sur la côte occidentale de l'Espagne (6 sept.).

Autriche-Hongrie. — Le recensement du 31 déc. 1869 donne 35 943 592 âmes dont 20 420 041 pour la monarchie cisleithane. — La crise ministérielle à Vienne au sujet de la question des nationalités aboutit (17 janvier) à la démission du chef de cabinet de Taaffe, du comte Potocki et de Berger, qui sont en minorité. Les cinq centralistes qui restent sous la présidence de l'un d'eux, le docteur Hasner, sont impuissants en face du chancelier de Beust, qui leur est peu favorable, des Tchèques qui restent toujours en dehors du Reichsrath, des Tyroliens qui en sont sortis. L'un d'eux Giskra, ministre de l'intérieur, se retire (22 mars). Ils élaborent un projet de réforme électorale pour que les élections au Reichsrath, dans certains cas, puissent être « directes » c'est-à-dire faites par la population même et non par les diètes. Ce projet étant en désaccord avec la résolution de la diète de Lemberg, les députés polonais abandonnent aussi le Reichsrath, qui est déserté en outre par des députés de la Carniole, de la Bukowine, (1er avril), de la Styrie, de Trieste. Le 4 avril démission du cabinet. Le comte de Potocki préside un ministère provisoire; ce qui reste du Reichsrath est ajourné le 8 avril, dissous le 21 mai. Des conférences du ministre Potocki avec des chefs du parti tchèque à Prague ne réussissent pas; même le parti de la noblesse, féodal et clérical, s'unit au parti des déclarants tchèques de 1868. Des trois ministres nommés le 7 mai, le ministre de la défense du pays, Widmann, particulièrement impopulaire se retire le 21 juin; Petrino reste à l'agriculture, Holzgethan va rendre de grands services aux finances. Dans les élections qui renouvellent les diètes provinciales, la majorité n'est pas aux centralistes libéraux, mais plutôt aux catholiques dits cléricaux. Ce dernier parti, quand l'infaillibilité pontificale a été prononcée au concile le 18 juillet, s'irrite de la résolution de l'empereur d'abolir le concordat de 1855 : l'abolition est du 30 juillet. Quand la guerre est engagée entre la France et la Prusse, le cabinet Potocki, en vue de réagir avec l'aide des Tchèques et des Polonais contre le parti allemand trop porté vers la Prusse, dissout la diète de Bohême le 31 juillet, procède aussitôt à de nouvelles élections, espérant que les élus consentiront à envoyer des députés au Reichsrath. — Mais, à la nouvelle diète de Bohême ouverte le 30 août, le 14 septembre, 147 voix du parti Tchèque ou du parti féodal, contre 78 voix des Allemands, rejettent la proposition de procéder aux élections au Reichsrath; à la suite de ce vote, les Allemands quittent la salle, la majorité rédige une adresse où elle demande une union fédéraliste avec les autres provinces. Le Reichsrath est donc ouvert le 15 septembre sans les députés de la Bohême. Le 29, l'empereur somme la diète de Bohême de revenir sur son vote du 14; elle le renouvelle absolument le 6 octobre. Alors l'empereur ordonne en Bohême des élections « directes » pour le Reichsrath. Elles ont lieu le 7 nov.; donnent 24 membres du parti constitutionnel, 36 du parti tchèque : ces derniers refusent de se présenter au Reichsrath. — Le Reichsrath se rouvre le 8 nov. La Chambre des Seigneurs du Reichsrath, par une adresse, reproche aux Tchèques leurs tentatives fédéralistes, mais condamne les procédés prati-

qués par le cabinet Potocki. Le 23 nov., le Reichsrath est prorogé à une époque indéfinie, et le 23, le cabinet donne sa démission; mais il reste aux affaires jusqu'à ce qu'il soit remplacé : ce qui n'a lieu qu'au bout de six semaines, le 7 février 1871. — Dans un mémoire adressé le 8 déc. au chancelier de Beust, les Tchèques déclarent ne pas vouloir être Allemands. Le 14 déc. il les invite à ne pas dépasser les bornes de la tolérance très-large dont le gouvernement a usé vis-à-vis d'eux. — La Hongrie n'est pas troublée. Les députés de Pesth (17 mai) consentent à l'élévation de la quote-part contributive aux dépenses communes, occasionnées par l'assimilation des confins militaires aux autres provinces. Les délégations pour les affaires communes s'ouvrent à Pesth, le 24 nov.; elles tiendront deux mois. — Mort du maréchal Hess (13 avril). — Nombreuses grèves, surtout à Reichenberg (Bohême), centre d'industrie cotonnière, qui occupe 12 000 ouvriers sur place et environ 30 000 dans les campagnes voisines; ils ont recours à l'association des travailleurs de Vienne; conflits sanglants avec la troupe à Reichenberg (31 mars), le même jour à Swarow et Tannweld. Vienne et Pesth ont aussi leurs grèves avec les chants de l'hymne de l'Internationale. Quatorze ouvriers, prévenus de faire partie d'un comité d'agitation sociale et démocratique en Autriche et d'être en rapport avec des associations ouvrières à l'étranger, sont jugés à Vienne du 4 au 18 juillet; plusieurs condamnations, la plus élevée donne six ans de prison. A Vienne (14 août), démonstrations d'ouvriers, repoussées à la baïonnette.

Belgique. — Les deux chambres adoptent (mars) une nouvelle loi électorale. Le ministre Frère-Orban a déplu aux libéraux en maintenant des barrières au droit de suffrage. Une loi votée par les représentants (30 avril) abolit l'impôt sur le sel et sur le poisson, réduit la taxe des lettres, augmente le droit d'accise sur les alcools; une autre (15 mai) permet au gouvernement de reprendre un certain nombre de chemins de fer concédés. — Désordres à Verviers, causés par des membres de l'Internationale des travailleurs, section d'Ensival (11-12 mai). — Se termine en Cour d'assises à Bruxelles (fin de mai) par un acquittement éclatant, le procès d'un rédacteur de la *Cote libre*, qui depuis 1868 se faisait, au nom de la morale publique, l'écho de plaintes concernant les manœuvres employées par Langrand-Dumonceau pour faire valoir ses institutions de crédit foncier et toutes les affaires industrielles dont il était fondateur ou directeur; Langrand-Dumonceau ayant obtenu le 30 avril 1869 une ordonnance de non-lieu, le rédacteur s'en est pris au ministère public qui l'avait accordée; il est acquitté sur le chef d'outrages et d'injures à la magistrature. A la suite de cet acquittement, le procureur général frappé par l'opinion publique est révoqué (8 juin). — Les élections pour le renouvellement d'un tiers de la chambre (14 juin) donnent un résultat sans précédent depuis vingt-cinq ans, une grande majorité pour les catholiques par l'alliance des cléricaux et des radicaux. Par suite, démission du cabinet Frère-Orban, Bara, etc. Le 23 juin le roi appelle les chefs de la droite d'abord, le comte de Theux, puis le baron d'Anethan, vice-président du sénat, qui forme un cabinet le 1er juillet. Le 9, les chambres sont dissoutes. Les élections du 2 août pour les deux chambres sont très-favorables aux catholiques; il y a eu quelques désordres contre des couvents à Gand et à Bruxelles. — Verviers a encore des troubles (2 juin) causés par des miliciens en congé la plupart membres de l'Internationale. — Bismark s'efforce de persuader aux Belges, que la France, depuis 1864, voulait se les incorporer. — La neutralité de la Belgique n'est pas violée

par les armées de France et d'Allemagne. Des milliers de soldats français fugitifs surtout après Sedan rentrent par la Belgique en France. — L'instruction primaire pour laquelle en 1843 on dépensait 9 millions et demi, en 1870 en coûte 16 à l'Etat, aux provinces ou aux communes.

Chine. — L'ambassade chinoise présidée par Burlingane, qui à la fin de 1869 a été reçue aux Etats-Unis, en Angleterre et en France, passe en janvier à Berlin où est conclu un traité de commerce; en février à Saint-Pétersbourg où meurt Burlingane. — Les Européens sont en péril partout. A Tien-Tsin des Français, dont le consul, des PP. Lazaristes, et des sœurs de charité, et trois russes sont massacrés le 21 juin. Cette scène de massacre est exhibée partout en image comme pour provoquer à la renouveler. A Nankin, le consul anglais fait venir une canonnière pour protéger les étrangers (juillet); le gouverneur chinois est assassiné (22 août) à cause de la bienveillance qu'il leur a témoignée. Même surexcitation à Hong-Kong (août). Le gouvernement cependant, dès le mois de juillet, décide d'envoyer à la France une ambassade de réparation pour les attentats de Tien-Tsin. Ils sont punis (sept.) par quinze condamnations à mort. Le chargé d'affaire anglais, Wade, ne croit pas nécessaire une intervention militaire.

Danemark. — Le recensement du 1er février donne 1 783 565 âmes. — Le Landsting est plus favorable (mai) que le Folkething aux demandes de crédit du gouvernement pour exercer les bataillons de réserve et de renfort. Le refus qu'a fait le sénat de Washington de ratifier la convention négociée depuis longtemps pour la cession des îles Saint-Thomas et Saint-Juan amène la démission du ministère de la guerre. Bientôt (28 mai) se forme un nouveau cabinet sous la présidence du comte Holstein de Holsteinborg. — La session est close le 1er juillet. — La mission extraordinaire du duc de Cadore (1-12 août) pour attirer le Danemark dans l'alliance de la France contre la Prusse ne réussit pas; le grand-duc héritier de Russie est alors (7 août) à Copenhague. — Le Rigsdag est ouvert de nouveau le 3 octobre. Le gouvernement demande au Folkething un crédit extraordinaire pour les dépenses occasionnées par l'armement des fortifications de Copenhague et l'accroissement de la marine.

Espagne. — Désarroi dans le gouvernement, dès les premiers jours de janvier, par suite de l'abandon forcé de la candidature du duc de Gênes; les unionistes favorables à la candidature de Montpensier reprennent espoir, l'un d'eux, Topete, redevenant ministre de la marine en même temps que Rivero, des radicaux, accepte d'être ministre de l'intérieur. Une proposition Castelar pour exclure entièrement les Bourbons de la candidature au trône est rejetée le 23 janvier; la question du candidat est ajournée. — Montpensier tue en duel (12 mars) l'infant don Henri de Séville l'auteur de lettres outrageantes contre ses ancêtres, sa famille, sa personne; par décision d'un conseil de guerre (12 avril), suivant la loi, il sera éloigné à 10 lieues de Madrid pendant un mois et payera 30 000 francs d'indemnité. — Nouvelle rupture des ministres libéraux et radicaux sur une demande du ministre Prim pour être autorisé à réaliser des ressources financières indispensables : scène violente aux Cortès le 19 mars, surtout entre Prim qui a fait appel aux radicaux et les unionistes Topete, Rios-Rosas. Le 22 mars Topete n'est plus ministre. Cependant un de ses amis, Moret, jeune économiste et orateur distingué, devient ministre des colonies (avril). — Questions irritantes : le 19 mars, le clergé est sommé, par

décret, de prêter serment à la constitution dans un délai de deux mois; le 31 mars, est votée, malgré les républicains, la loi relative à l'ordre public; le 2 avril le ministre *del fomento*, accusé de vouloir supprimer la religion de l'enseignement public, n'échappe que de trois voix à un vote de censure. — Dans la séance du soir du 2 avril, ose se montrer un républicain, Suner Capdeville, député qui, avec plusieurs de ses collègues, avait été condamné à mort pour participation à l'insurrection républicaine de 1869, et avait été récemment réélu. — A l'occasion du tirage au sort pour avoir 40 000 hommes au lieu de 25 000, une insurrection dans les faubourgs de Barcelone dure du 4 au 9 avril; le général Baldrich emporte les faubourgs d'assaut. Troubles moins graves à Salamanca, Carthagène, Séville. — La loi sur le mariage civil est adoptée définitivement le 24 mai, mais ne sera en vigueur que le 18 sept. Après une vive discussion, on décide le 31 mai qu'il y aura des registres de l'état civil; mais on ne se hâte pas de les dresser. — Des brigands près de Gibraltar (fin de mai) renouvellent à l'égard de deux Français la scène d'enlèvement qui a eu lieu en Grèce à Marathon au mois d'avril; ce n'est que le 8 juin que 3 sur 4 de ces bandits sont tués près de Séville. — Prim, ayant mission spéciale de ses collègues du cabinet, cherche un roi. Espartero refuse (14 mai), étant trop âgé et sans enfant. Le mode d'élection du roi, quels que doivent être les candidats, est discuté avec passion, du 31 mai au 6 juin; on s'arrête, contre le vœu des Montpensiéristes, à la majorité absolue des députés élus dont l'élection a été validée (amendement de Roja-Arjas). Le 11 juin, Prim raconte, dans le détail, aux Cortès ses vains efforts pour trouver un roi, s'excuse de prolonger l'intérim, peut-être encore trois mois; avec ou sans roi, dit-il, la liberté est sauve. Un manifeste de Carlos, daté d'un village de Suisse 8 juin, se vend publiquement à Madrid sans danger. Le gouvernement s'est fait autoriser à appliquer, par anticipation, des lois non votées, notamment la loi sur le Code pénal; une proposition de censure à ce sujet, du républicain Pi-y-Margall, est rejetée (20 juin). — Sur la proposition de Martos faite le 21, cette session qui dure depuis le 1er octobre, et qui a compté 187 séances, sera suspendue le 24 juin et devra reprendre le 31 octobre. — Une des dernières lois votées, le 22 juin, a pour objet l'abolition de l'esclavage aux colonies d'après le projet du ministre d'outre-Mer Moret, lu le 28 mai; l'abolition ne sera immédiate que pour certaines catégories d'esclaves, et moyennant des indemnités pour les propriétaires d'esclaves restés pendant l'insurrection de Cuba et de Porto-Rico fidèles à la Métropole; tous les esclaves âgés de 60 ans seront mis en liberté. L'abolition immédiate sans distinction d'âge proposée par Castelar n'a que 48 voix contre 78. — L'insurrection de Cuba n'est pas terminée. On est sans pitié envers les rebelles; la peine du garrot est appliquée à plusieurs chefs cubains, notamment au fils de Cespedès (juin). Il vient encore des flibustiers du dehors (début de juin). Leur représentant auprès des États-Unis, M. Leymus, meurt (juin). Puerto-Principe est encore attaqué par les rebelles (27 juin); ils envahissent les districts de l'ouest. — Le 23 juin, Prim a fait rejeter par les Cortès une demande d'amnistie politique. — Le 25, le lendemain de la clôture des Cortès, le régent part pour la Granja. — Le 24 juin, à Paris, Isabelle abdique tous ses droits à la couronne en faveur de son fils Alphonse XII; sa mère et l'infant D. Sébastien sont présents, mais non son mari, ni sa fille mariée, ni son gendre. — Encore une émeute à Barcelone, les Catalans étant républicains et fédéralistes. Montpensier circule de San-Lucar à Madrid. Les

carlistes osent ouvrir à Madrid un nouveau Casino; un député de leur parti, Ochoa, en en sortant faillit être tué (2 juillet). — Au milieu de toutes ces compétitions des partis, Prim met la main sur le beau-frère du roi de Portugal, le prince Léopold de Hohenzollern-Sigmaringen, comme candidat à la couronne. Le 4 juillet il convoque les Cortès pour le 20 à ce sujet. Mais cette candidature faisant éclat en France le 6, le prince Léopold se désiste le 12, le 13 l'ordonnance pour la convocation des Cortès est rapportée. L'Espagne est encore sans candidat. Le 10 août est décrétée une amnistie politique complète. — Un mouvement carliste en Navarre et dans les provinces Basques (fin d'août et début de sept.) — La candidature du duc d'Aoste, second fils de Victor-Emmanuel maintenant maître de Rome, est arrangée diplomatiquement avant que rouvrent les Cortès le 31 octobre; elle est d'avance acceptée par la Prusse, par le cabinet Austro-Hongrois (25 octobre). — Les Cortès reprennent séance le 31 octobre. Prim leur notifie l'acceptation du duc d'Aoste. Le 7, Espartero écrit de nouveau qu'il ne veut pas être candidat. Le vote sur le choix d'un souverain a lieu le 16; la majorité exigée est de 173 voix. Le scrutin donne 191 voix au duc d'Aoste, 8 à Espartero, 2 au prince Alphonse, 63 à la République, 27 au duc de Montpensier, 1 à la duchesse de Montpensier, 19 bulletins blancs dont 12 des partisans de D. Carlos. Le duc d'Aoste est proclamé roi par le président des Cortès Zozilla. Le 24, la duchesse d'Aoste met au monde un fils à Turin. Le 24, les Cortès votent (137 voix contre 14) la proposition Robledo qui autorise le gouvernement à dissoudre les Cortès constituantes après l'arrivée du roi. Amédée quitte l'Italie. Pendant qu'il est en route, des assassins atteignent Prim de plusieurs coups de feu le 28 décembre, il meurt le 30. Topete est le président provisoire du conseil; Olozaga, aux Cortès, exprime l'espoir que le roi Amédée fondera une véritable monarchie constitutionnelle. Le gouverneur civil de Madrid dissout la garde nationale, ordonne la remise des armes immédiate. Le roi Amédée est à Carthagène le 30; il sera à Madrid le 2 janvier, comme son père vient d'entrer à Rome le 31 déc. — On ne sait rien du crime commis sur Prim.

Etats-Unis. — La réadmission au congrès de la Virginie occidentale, du Mississipi qui nomme un noir sénateur, du Texas, enfin de la Géorgie restée la plus troublée de tous les Etats du Sud, votée de janvier à avril, complète la restauration politique de l'Union. Les représentants adoptent une motion (13 mars) pour réduire d'un tiers le nombre des officiers de l'armée. — Le Congrès qui siége jusqu'au 16 juillet s'applique à remanier les impôts, notamment les droits de douane, les uns augmentés, les autres réduits qu'on maintient cependant comme source essentielle de revenus, et surtout discute le projet de M. Schenk, président du comité des voies et moyens, pour la consolidation de la dette publique. Les délégués des deux chambres se réunissent souvent pour l'examen de ce projet; on hésite à affranchir de tout impôt les obligations qu'il s'agit de créer, et à augmenter beaucoup le droit d'émission des Banques nationales; on est d'accord, le 12 juillet, pour que l'échange des obligations d'Etat actuelles contre les obligations à créer ne soit obligatoire que pour les banques nationales. Les deux chambres décident le 13 juillet qu'on émettra 1° des obligations jusqu'à concurrence de 1 milliard de dollars portant intérêt à 4 pour cent et remboursables en trente ans; 2° d'autres obligations pour 300 millions de dollars à 4 1/2 pour cent, remboursables en quinze ans; 3° une autre série d'obligations pour 200 millions de dollars à 5 pour cent

remboursables en dix ans; qu'il n'y aura pas d'agences étrangères pour la négociation de ces obligations, lesquelles pourront être échangées au pair contre les obligations dites 5/20 ou vendues au pair en espèces; que les sommes provenant de ces émissions seront appliquées au remboursement au pair des obligations 5/20. Les représentants ont adopté dès le 6 juin le bill des impôts par 150 voix contre 35. L'association du libre échange, formée en 1866 à New-York pour réagir législativement contre les tarifs Morrill de 1861 aggravés en 1864, commence à produire des effets sensibles. — La dette publique en quinze mois jusqu'à la fin de juin 1870 a été réduite de 139 millions de dollars. En cinq ans, depuis 1865 où elle était, en capital, de 15 milliards et demi de francs, elle est réduite de 2 milliards 250 millions de francs; la rente en a été réduite de 142 millions de francs. La charge annuelle par rapport au revenu est encore, comme celle de l'Angleterre, de 2 4/5 pour cent. — Les représentants ont adopté (24 mars) une loi contre l'usage de la polygamie chez les Mormons. — La vigilance du gouvernement (fin de mai) empêche les fénians de Malon, près de Huntingdon, au nord-ouest du Vermont, d'envahir le Canada. — Un projet de loi sur la naturalisation des étrangers (4 juillet) admet les nègres, mais laisse en dehors les Indiens et les Chinois malgré l'amendement de Sumner qui proposait au Sénat pour ces derniers la jouissance des droits civils. Les Chinois sont plus de 49 000 en Californie. — Le traité de naturalisation conclu avec l'Angleterre est ratifié par le Sénat (9 juillet). — Le président résiste aux opinions émises dans le congrès pour que le rang de belligérants fût accordé aux Cubains révoltés (juin); on l'invite du moins (16 juin) à protester contre les barbaries commises dans cette guerre; le sénateur Sumner (23 juin) flétrit le maintien de l'esclavage à Cuba. — Le Sénat qui n'a pas voulu ratifier (mars) l'achat de l'île danoise de Saint-Thomas, rejette (30 juin) le traité du 29 nov. 1869 relatif à l'annexion de la baie dominicaine de Samana que livrait volontiers le président Baez. — Le 25 juillet, la guerre étant imminente entre la France et la Prusse, le président présente aux chambres un projet de bill pour qu'il soit permis aux citoyens de l'Union d'acheter, de faire enregistrer comme américains, des bâtiments construits à l'étranger : le Sénat passe à l'ordre du jour; les représentants rejettent le projet par 95 voix contre 75. Le congrès s'ajourne sans fixer de jour. — Pendant cette guerre, les Allemands qui sont des millions en Amérique témoignent de leurs sympathies pour l'Allemagne, et en fêtent les prodigieux succès. Cependant il y a de considérables envois d'armes à destination de la France d'après des marchés conclus par son gouvernement sous l'empire comme sous la République. Aucune intervention officielle entre les belligérants. — Mort du général Lee le 12 octobre. — Aux élections partielles de nov. pour le congrès, les républicains ne l'emportent que de 1/6 sur les démocrates : l'État de New-York sur 31 membres envoie 15 démocrates. — Le congrès est ouvert le 5 déc. Le message annuel du président explique pourquoi il ne s'est pas entremis comme le gouvernement français lui demandait de le faire après le 4 septembre pour le rétablissement de la paix. — Les représentants le 12 déc. suppriment le bill-office qui avait été rendu contre le président Johnson pour l'empêcher de disposer arbitrairement des grandes fonctions de l'État. — Le recensement décennal donne 38 546 000 habitants, plus 75 000 dans le territoire d'Alaska. Il y a 4 887 000 personnes de couleur; la population noire a augmenté de 80 000 âmes dans les États essentiellement cotonniers ou partiellement producteurs de coton; elle a

diminué de 38 000 dans quatre Etats non cotonniers, les 2 Virginie, le Missouri, le Kentucky. Il y a 14 villes qui comptent plus de 100 000 habitants, 68 qui en comptent plus de 20 000.

France. — Le projet de cabinet du 31 décembre ayant avorté avant d'être publié comme ne répondant pas aux vœux de l'opinion, le surlendemain est formé le cabinet du 2 janvier où, sous la présidence d'Em. Ollivier du centre droit, sont réunis des membres de cette fraction parlementaire (Chevandier de Valdrôme, marquis de Talhouët, Louvet, Segris, Maurice Richard, chargé des beaux-arts), en plus grand nombre que du centre gauche (Daru, Buffet); mais ceux-ci ont deux ministères importants, les affaires étrangères et les finances. Restent dans leurs services respectifs trois membres du Sénat, Lebœuf, Rigault de Genouilly, Vaillant réduit à la maison de l'empereur, de Parieu président du conseil d'Etat. Haussmann, le 6, est remplacé à la préfecture de la Seine par H. Chevreau préfet du Rhône. Ce cabinet a contre lui les ultras de la droite renforcés de l'ancien ministre de Forcade, élu député le 9, et les agitateurs avides de révolutions. Son chef, ministre de la justice et des cultes, s'épuise en longs discours, surtout au corps législatif. — Un rédacteur de la *Marseillaise*, Victor Noir, ayant été tué d'un coup de pistolet par le prince Pierre Napoléon Bonaparte auquel il venait proposer, dans sa maison à Auteuil, un duel avec un autre journaliste révolutionnaire, Paschal Grousset (10 janvier), le jour de ses funérailles le 12 à Neuilly, plus de 100 000 mille hommes du peuple étant en mouvement, une insurrection était possible si le député Rochefort les avait poussés sur Paris. La grève du Creuzot éclate le 19, suscitée par l'Internationale des travailleurs; Assy est un des meneurs. Le 21 janv. banquets et toats (Pyat et Gromier) pour pousser au régicide. Le jour de l'arrestation du député Rochefort, que des procès antérieurs avaient fait condamner à la prison, 7 février, émeutes et quelques barricades dans les hauts quartiers de Belleville, La Villette, Ménilmontant (7 et 8 fév.); Gust. Flourens a soulevé Belleville. Mégy tue le 11 un inspecteur de police chargé de l'arrêter. — Le cabinet cherche à étendre son influence parmi les libéraux éclairés même des anciens partis, Odil. Barrot, Guizot, etc., en les admettant en grand nombre dans des commissions extra-parlementaires chargées de préparer des projets de réforme de décentralisation, de liberté d'enseignement supérieur, d'organisation municipale de Paris, etc. — Au Corps législatif, l'opposition de gauche pousse à la dissolution, réclame le pouvoir constituant. Un projet de loi est présenté par le cabinet pour rendre au jury les procès de presse et les délits politiques. Une partie de ce qui reste de la loi de sûreté générale de 1858 est abolie par une loi votée le 26 mars. — Le prince Pierre Bonaparte étant acquitté par la haute cour de Tours (27 mars), violence des journaux. — Depuis le 21 mars une lettre de l'empereur au chef du cabinet, garde des sceaux, demande un sénatus-consulte, qui devra contenir les dispositions fondamentales de la constitution réformée successivement depuis dix ans; cette constitution modifiée serait sanctionnée par un plébiscite. De là, pendant plus de six semaines, des discussions irritantes dans les chambres, dans les journaux. Tout d'abord dislocation et affaiblissement du cabinet, qu'abandonnent les deux membres du centre gauche Buffet et Daru (5 et 9 avril). La théorie de la république a son doctrinaire au Corps législatif même, Gambetta. La haine de l'empire et de toute forme monarchique éclate dans les feuilles démocratiques et socialistes. Même des libéraux s'irritent de ce droit absolu, indéfini, de recourir à des plébiscites, auquel prétend l'empereur,

et que lui reconnaît le sénatus-consulte voté très-vite, promulgué le 20 avril pendant une courte suspension du Corps législatif.—Le gouvernement demande à tous ses agents une « activité dévorante » en faveur du plébiscite. Des comités se forment partout, sous la direction de députés de la droite et du centre droit, de sénateurs, de journalistes, qui voudraient, par cette formule consacrant les libertés acquises depuis 1860 et enveloppant le nouveau sénatus-consulte, effacer les origines dictatoriales de l'empire, et le faire accepter comme une égide parlementaire contre les dangers et les menaces de subversion sociale. Le parti radical, les socialistes, l'Internationale, les associations ouvrières, ont leurs réunions, leurs manifestes, en dehors des députés de l'opposition désunis entre eux, et des libéraux qui se refusent à sanctionner l'empire. Toutes les opinions révolutionnaires et antisociales se donnent carrière dans la courte période de réunions plébiscitaires, qui précède le vote du 8 mai; elles se répandent dans l'armée. Ce que l'on apprend le 4 mai, un peu avant le vote, de complots contre la vie de l'empereur et contre la sûreté de l'État, de bombes explosibles, de grèves violentes, renouvelées en partie par l'Internationale à Paris, au Creuzot, à Saint-Quentin, à Fourchambault, aide au succès du plébiscite : 7 350 000 *oui*, 1 538 000 *non*.—Trois nouveaux ministres, le député Mège, ami du président du Sénat Rouher, qui remplace Segris passé de l'instruction publique aux finances; le député Plichon, qui remplace aux travaux publics le marquis de Talhouët; le duc de Gramont aux affaires étrangères (15 mai) : de Gramont, qui n'est ni sénateur ni député, a été ambassadeur en Autriche depuis 1861.— Le pays n'est pas plus calme après le plébiscite; beaucoup de procès de presse, de délits pour réunions, d'affaires de grèves. La majorité du cabinet Ollivier n'est pas plus solide. Le Corps législatif vote les lois projetées sur la presse, sur le timbre appliqué aux journaux et aux écrits politiques. Il se forme autour d'Ern. Picard une gauche moins radicale dite gauche ouverte, pour laquelle Ern. Picard répudie la dénomination de constitutionnelle; il est mal vu de beaucoup de députés de l'opposition. L'extrême droite reprend de l'audace; Clément Duvernois est en grande faveur, en dehors du cabinet. Les lois sur les conseils généraux, et sur la nomination des maires, longtemps discutées n'aboutissent que le 19 et le 20 juillet, quand la fin de la session est brusquée par la lutte résolue avec la Prusse; rien n'est décidé pour l'organisation municipale et les finances de la ville de Paris. On décide pour Lyon, le dernier jour de la session, 21 juillet. — Une interpellation au Sénat (14 juin) oblige le ministre des affaires étrangères, de Gramont, à s'expliquer sur les négociations engagées avec l'Espagne au sujet de la réforme judiciaire internationale.—Il est encore question des lois et décrets de sûreté générale de 1851, 52, 58, sans solution définitive (juin-juillet). — Un des adversaires les plus redoutés du gouvernement personnel rallié à l'empire parlementaire, Prévost Paradol, consent à le servir comme ministre aux Etats-Unis; nommé le 12 juin, il part le 2 juillet, apprend à son arrivée la guerre déclarée à la Prusse, se suicide le 20 juillet. — Les princes d'Orléans demandant à rentrer en France, le cabinet fait voter l'ordre du jour pur et simple (2 juillet); les 31 voix contraires et les abstentions appartiennent autant à la gauche, qui voit en eux les représentants d'une dynastie, qu'à la droite et au centre droit.—Les lois de finances (Chesnelong rapporteur) n'arrivant en discussion que le 4 juillet, et la déclaration du ministre de Gramont au sujet de la candidature Hohenzollern pour le trône d'Espagne étant faite aux chambres le 6, on les vote rapidement; et on accorde au

d'un comité de défense de Paris pris au sein de l'assemblée. — L'assemblée n'est pas en séance le dimanche, 14 août, pendant le coup de main, à la Villette, d'émeutiers républicains, instruments du parti Blanqui ; on veut enlever des armes dans une caserne de pompiers, un sergent de ville est tué, trois sont blessés par des coups de feu : réprobation générale. Dans les départements, sur quelques points, depuis les désastres du 6 août, agitation politique ou sociale, des actes de violence et de jacquerie; des départements même en dehors du théâtre de la guerre sont mis en état de siége. — On se déchaîne partout contre les espions allemands. — Au milieu des mesures votées pour la défense nationale, les députés de la gauche réclament la suppression de l'exemption du service militaire dont jouissent les membres du clergé ou ceux qui s'y destinent. Beaucoup s'offrent pour le service des ambulances. — C'est au moment des batailles que Bazaine est forcé de livrer devant Metz, du 14 au 18 août, qu'un décret de l'empereur à Châlons, le 17, fait Trochu gouverneur de Paris; dans la proclamation de Trochu du 18 aux Parisiens, le nom de l'empereur n'est pas prononcé. Les gardes mobiles parisiens reviennent de Châlons, camper aux environs de Paris. Ce sont surtout des marins qui sont chargés de la défense des forts extérieurs, sous le commandement du vice-amiral La Roncière le Noury. Un comité de la défense de Paris est formé, le 20, en dehors du Corps législatif, sous la présidence de Trochu. L'empereur, quoi qu'il n'ait plus l'exercice ostensible du commandement en chef, continue jusqu'au bout à diriger les opérations dont Mac-Mahon est chargé depuis le 21. Le président du Sénat, Rouher, étant pendant quelques jours à Reims auprès de l'empereur, sert d'intermédiaire entre lui et Palikao au sujet de la conduite à tenir par Mac-Mahon. C'est Palikao qui fait adopter la marche vers Metz pour tenter de rejoindre Bazaine. — Malgré les mauvaises nouvelles de la guerre, l'émission de l'emprunt par souscription publique en rente 3 p. 100 à 60 fr. 60 c., pour avoir 750 millions, est couvert et au delà en deux jours, 23 et 24 août.—Après d'irritantes discussions, le ministère consent, le 26, à ce que des députés comme des sénateurs fassent partie du comité de défense, non pas élus par leurs collègues, mais désignés par lui; c'est ainsi que Thiers y est admis le 27 août. Défiances réciproques de la gauche et du cabinet quand il s'agit des mesures de défense à prendre pour les départements, déjà couverts par l'ennemi ou menacés, et pour Paris; les ministres résistent aux empiétements de pouvoir par le Corps législatif. Ils envoient des conseillers d'État stimuler les départements. Désaccord flagrant entre Palikao le ministre et Trochu. On forme des régiments de garde mobile; une loi militaire est votée. — Mais rien n'est sérieusement prêt pour la défense des départements voisins de Paris et de Paris même quand la nouvelle du désastre et de la capitulation (1er-2 sept.) de Sedan, révélée dans la nuit du 3 sept. aux chambres, est annoncée à la population de Paris le 4 au matin par une proclamation des ministres. Comme c'est l'empereur surtout qui a voulu la guerre, la chute de l'empereur alors prisonnier des Allemands et de la dynastie, demandée par J. Favre dans la séance de nuit du 3 septembre, est consommée par le peuple, qui envahit le dimanche 4 sept. le Corps législatif. En quelques heures sans effusion de sang, une révolution. L'impératrice peut échapper des Tuileries, et prendre la direction de la Belgique où est son fils : ils se retireront en Angleterre. Des membres de la gauche, surtout les élus de Paris, vont à l'hôtel de ville proclamer la République; Thiers et

quelques députés, jusqu'à la fin de la journée du 4, font de vains efforts pour maintenir à l'assemblée le droit de disposer du gouvernement et de la défense du pays.—La République devient le gouvernement de fait pour toute la France ; il n'y aura nulle part de résistance au nom des Napoléon. Le gouvernement de la défense nationale ayant pour président Trochu, qui reste gouverneur de Paris, est composé de tous les députés élus depuis 1869 dans la Seine : Emman. Arago, Crémieux, J. Favre, J. Ferry, Gambetta, Garnier-Pagès, Glais-Bizoin, Eug. Pelletan, Ern. Picard, Rochefort, qui passe de la prison au pouvoir, J. Simon. Ce gouvernement dissout le Corps législatif et supprime le Sénat. Il nomme un cabinet présidé par Trochu : J. Favre a les affaires étrangères, Gambetta l'intérieur, le général Le Flô, une des victimes du 2 décembre 1851, la guerre; le contre-amiral Fourichon (qui commande dans la Baltique), la marine; Crémieux la justice; J. Simon, l'instruction publique et les cultes; E. Picard les finances; Dorian, député de la Loire, les travaux publics; Magnin député de la Côte d'Or, l'agriculture et le commerce. Amnistie politique complète. Etienne Arago est maire de Paris, il a pour adjoints deux ardents démocrates radicaux, Floquet et Brisson ; Kératry est préfet de police; Steenackers directeur des télégraphes. On déploie une grande ardeur pour la défense, et on croit que les désastres de l'empire peuvent encore être entièrement réparés par l'accord de toutes les forces de la nation, sollicitées et employées sans acceptation de parti au nom de la patrie en danger. Par l'abolition du timbre des journaux, par le droit d'affichage, par les clubs, c'est plus que de la liberté, c'est la licence extrême à Paris pour la presse et les partis révolutionnaires. Les radicaux, les socialistes, les membres de l'Internationale s'organisent. Le gouvernement prodigue les proclamations et les avis pour susciter et soutenir les courages. Un décret du 9 fixe au 16 octobre les élections d'une assemblée constituante. Dès le 10, la Suisse et l'Italie reprennent les relations officielles avec le nouveau gouvernement. Une délégation du gouvernement part pour Tours, le 13, composée de Crémieux et Glais-Bizoin, que rejoindra Fourichon. La mission de M. Thiers à Londres n'ayant rien produit, et la France ne devant compter que sur elle-même, par un décret du 17, les élections pour une assemblée constituante sont avancées, elles doivent avoir lieu le 2 au lieu du 16 octobre; circulaire de J. Favre à ce sujet. Mais le 23, ces élections sont ajournées à cause de l'investissement de Paris. Le gouvernement issu du 4 septembre assume une responsabilité écrasante. — L'investissement complet de Paris depuis le 19 n'est pas favorable à la paix intérieure; en face de l'ennemi on ne peut appliquer la rigueur des lois aux écarts d'une population fort mêlée, toute en armes, où il y a si peu de vrais soldats habitués et astreints à la discipline. Quelques milliers d'hommes de troupes organisées ou qu'on constitue à la hâte, les marins, les gendarmes et les gardes mobiles des départements, plus nombreux et moins indociles que ceux de Paris même, sont l'élément le plus solide de la défense; les sorties tentées au delà des forts entravent l'installation par l'ennemi des batteries de bombardement. Le service des remparts est fait par la garde nationale incessamment augmentée. D'admirables travaux mettent les fortifications de Paris en état de résister; il doit y avoir une seconde enceinte intérieure au moyen d'un système de barricades (commission spéciale, nommée le 18 sept. que présidera Rochefort); des milliers de canons sont forgés; on fabrique ou on transforme des centaines de mille de fusils; un approvisionnement immense de guerre est créé; on a à

pourvoir aussi au nom de la patrie à l'alimentation de deux millions de bouches qui ne peuvent plus tirer de ressources du dehors. — Dès le 30 sept. on fait réquisition des blés et farines. Le 18 octobre, la viande est rationnée à 100 grammes par jour et par personne. — La province où depuis le 4 septembre toute l'administration politique est renouvelée, était très-favorable à la réunion immédiate d'une assemblée; la défense n'y est organisée que par des mesures locales et partielles. La délégation de Tours, le 29 septembre, fixe encore les élections au 16 octobre; le gouvernement de Paris casse cette ordonnance. On n'a plus à Paris que de rares nouvelles de ce qui se passe au dehors, par des ballons surtout, à la fin par des pigeons; aucune entente militaire n'est possible. Les départements ne reçoivent une impulsion d'ensemble que lorsque Gambetta, parti de Paris en ballon le 7 octobre, va rejoindre la délégation de Tours. Il imprime un grand élan, il improvise des armées et des généraux; il contracte le 25 oct. un emprunt de 250 millions en Angleterre; ses proclamations demandent tous les sacrifices d'hommes et d'argent au nom de la patrie. Même alors il se forme des groupes ou ligues, du midi, du sud-ouest, de l'ouest, où les opinions de parti sont plutôt un embarras pour la défense. Lyon, Marseille, Toulouse sont presque des communes indépendantes; des jacobins et des socialistes dominent dans le sud-ouest. Parmi les corps francs ou régiments de mobiles levés de tous côtés, plusieurs seront peu engagés dans la guerre. — A Paris l'insuccès des sorties tentées et les mauvaises nouvelles de la province servent de prétexte aux manifestations armées du parti révolutionnaire; il crie à la trahison, prétend diriger la défense, demande qu'on se rue en masse contre l'ennemi, réclame l'élection de la Commune. Une tentative contre l'Hôtel de Ville avorte le 8 oct.; le jour où la capitulation de Bazaine à Metz est annoncée, le 31, les émeutiers (Flourens major des bataillons de Belleville, Pyat, rédacteur du *Combat*, etc.), l'envahissent, y tiennent prisonniers quelques membres du gouvernement; ils en sont chassés par les mobiles bretons et des bataillons de gardes nationaux. Cet état d'anarchie encourage l'ennemi à continuer la lutte sans pitié et à refuser ce qu'il paraissait disposé enfin à concéder aux neutres (Angleterre, Russie, Autriche, Italie) après les instances de M. Thiers, quelque proposition d'armistice. — Rochefort cesse de faire partie du gouvernement. — Le 1er novembre, le gouvernement décrète qu'on votera le 3 par oui ou par non sur le maintien de ses pouvoirs, et que le 5 aura lieu l'élection des maires et adjoints des vingt arrondissements de Paris. Le 3, au scrutin, 557 996 *oui*, 62 638 *non*. Clément Thomas est nommé, comme en 1848, commandant supérieur de la garde nationale. Après les élections du 5, qui n'ont un certain caractère révolutionnaire que dans quelques quartiers, sur la démission d'Etienne Arago, J. Ferry est nommé par le gouvernement maire de Paris. Après le refus par l'ennemi (5 oct.), du ravitaillement de Paris comme base d'un armistice, l'armée de Paris pour la défense et pour l'attaque est reconstituée et élargie en trois armées où devront prendre rang des bataillons de marche de la garde nationale, sous Clément Thomas, Ducrot et Trochu, qui reste investi du commandement en chef comme du gouvernement de Paris et de la présidence du gouvernement (6 oct.). En novembre, décembre et janvier, le manque d'alimentation et de chauffage à Paris cause de cruelles souffrances; la mortalité augmente dans d'énormes proportions. On n'a dans les derniers mois que de la viande de cheval, rationnée depuis le 15 décembre à 30 grammes par jour et par personne. L'éclairage par le gaz est presque supprimé. Paris ne

renonce pas absolument à sa vie habituelle : il y a des soirées musicales, des matinées dramatiques et littéraires. La Bourse ferme le 31 déc. à 51 fr. 65 c. pour la rente 3 pour 100; le cours le plus bas a été après la nouvelle de la capitulation de Metz. Libéralités renouvelées bien des fois à toute occasion jusqu'à la fin de cette agonie de Paris par un Anglais, Richard Wallace. La légation américaine (Washburn) a rendu de grands services. — La délégation de Tours, transférée à Bordeaux le 6 décembre, a promulgué un grand nombre de décrets-lois : notamment le 13 oct. pour suspendre les règles sur l'avancement dans l'armée et permettre d'accorder des grades temporaires, pour renvoyer devant un conseil de guerre tout chef de corps qui se sera laissé surprendre; le 2 nov. pour ordonner la levée en masse; le 11 nov. pour renvoyer devant les tribunaux militaires tout acte de nature à porter préjudice aux opérations des armées ; le 19 nov. pour régler la pénalité en matière de ravitaillement de l'ennemi ; le 25 déc. pour dissoudre les conseils généraux et les conseils d'arrondissement et instituer des commissions départementales : un des actes les plus reprochés à la dictature de Gambetta. — Ses principaux auxiliaires sont Clément Laurier pour les finances, Banc pour la sûreté intérieure, Freycinet et Lecesne pour les opérations militaires, l'armement et les approvisionnements de guerre. — La délégation par décret du 27 octobre a annulé l'impôt sur les valeurs mobilières et immobilières qu'avait voté d'une façon révolutionnaire la commission municipale de Lyon. — Elle s'est occupée beaucoup de l'Algérie. — Cette colonie n'a pas cherché à se soustraire à l'autorité française pendant que les troupes en étaient détachées pour la défense nationale. A la Martinique, à la nouvelle de la révolution du 4 sept., un soulèvement partiel de nègres, bientôt réprimé (26 sept.). — Le gouvernement, soit de Paris soit de Tours ou de Bordeaux, s'est approvisionné d'armes par des marchés avec l'industrie privée surtout en Angleterre et aux États-Unis. Quantité de marchés de toute sorte pour vêtir, équiper, munir du matériel de guerre les armées improvisées : charge nouvelle écrasante pour le trésor public. — La guerre, avec tant de batailles, de siéges et de bombardements de villes, a fait des vides effrayants dans la population virile, moissonné l'élite de l'armée et atteint beaucoup de chefs des gardes nationales mobilisées et des corps francs. — Meurt obscurement loin de Paris l'ancien ministre Baroche, presque en même temps que son fils était tué devant l'ennemi au Bourget (fin d'octobre), mort de Prosper Mérimée, romancier et historien. — Le savant Janssen a courageusement quitté Paris en ballon pour aller observer l'éclipse du 22 décembre.

Baroche

Grèce. — Sous le ministère Zaïmis qui date du 9 janvier, comme l'issue malheureuse de l'insurrection de Crète a rejeté sur la Grèce des centaines de forçats libérés et de malfaiteurs, le brigandage prend des proportions énormes. A Marathon, la bande des Arvanitis capture (11 avril) deux membres des légations d'Angleterre et d'Italie, trois voyageurs anglais et deux femmes, exige une énorme rançon, et, n'obtenant pas amnistie pour cet attentat, tue quatre de leurs captifs. Le roi et la reine, le 23 et le 25, assistent aux obsèques des victimes. Sept des brigands, pris après une lutte armée qui a coûté la vie à sept autres, condamnés en Cour d'assises à Athènes, sont exécutés le 18 juin. — D'autres brigands ont été traqués et tués dans les provinces d'Acarnanie et de Lépante (14 mai). — A la suite de cette catastrophe, le ministre de la guerre Soutzo (27 avril) a donné sa démission. Des chefs de l'opposition sont soupçonnés d'être de con-

nivence avec les brigands. L'enquête poursuivie sur les exigences de l'Angleterre, sous le cabinet E. Deligeorgis qui date du 22 juillet, fait connaître comme leurs protecteurs (août), des fonctionnaires et des gens de classe élevée. Delà un nouveau procès (déc.) comprenant 114 personnes, parmi lesquelles un Anglais ; mais celles qui ne sont pas de condition inférieure savent s'y dérober. Nouvelles plaintes de la légation anglaise. E. Deligeorgis tombe du pouvoir, est remplacé par Komonduros (17 déc.) A l'ouverture de la chambre le 21, le candidat du gouvernement à la présidence est élu. — Le recensement (mai) donne 1 457 894 âmes, dont 232 222 aux îles ioniennes; Athènes a 48 000 âmes ; la ville la plus peuplée ensuite est Patras qui en a 26 000.

Haïti. — Nissage-Saget, président provisoire de la République haïtienne même avant la mort de Salnave (janvier), est proclamé président pour quatre ans (20 mars).

Hollande. — Les deux chambres (mars-avril) votent une loi pour que les indigènes des colonies aux Indes aient le droit de prendre à cens les propriétés foncières. Elles votent l'abolition de la peine de mort, la 2e chambre le 20 mai, la 1re le 15 sept. — Peu de temps après l'ouverture de la nouvelle session (19 oct.), démission de quatre ministres (nov.). Le 24 déc. est voté le budget de 1871.

Italie et Rome. — Le parlement ajourné en janvier reprend séance le 5 mars. Les questions de finances occupent surtout la 2e chambre : le plan du ministre des finances Sella propose la sanction d'un traité par lequel on aurait de la Banque 122 millions, l'émission de 80 millions de consolidés, l'augmentation de quelques impôts, l'appropriation au Trésor de l'Etat de tout le produit de la contribution sur la richesse mobilière dont une partie jusqu'ici revient aux provinces et aux communes. D'après un vote obtenu le 3 avril avec le concours des amis du ministère précédent (Minghetti), quatre commissions se partageront l'examen de ce plan et se concerteront avant de le livrer à la discussion publique. Le chef du cabinet Lanza, ministre de l'intérieur, qui s'appuie sur les centres, fait écarter (1er avril) par la question préalable une proposition pour l'abolition du serment politique. — Il y a eu, à la fin de mars, des troubles à Parme, à l'occasion de l'impôt sur les moutures. — Dans le même temps, à Pavie, sédition de sous-officiers et soldats, du parti républicain. On saisit des munitions de guerre à Milan (17 avril). Le pays est agité, en mai, sur plusieurs points par des bandes mazziniennes, qui cherchent à entraîner les paysans ou les habitants des villes, dans le district de Nicastro (Catanzaro); dans le district de Volterra en Toscane, à Reggio, dans la province de Côme; désordre à Naples par les étudiants de l'université (13 mai) ; troubles à Lucques au début de juin. Des condamnations à mort (27 mai) sont prononcées pour la sédition militaire de Pavie. Menotti Garibaldi affiche son mépris pour le gouvernement. — Dans les discussions du plan de finances, les députés rejettent (24 juin) une proposition qui tendait à porter l'impôt sur la rente à 20 p. 100 ; le 28, ils votent 12 p. 100 de taxe sur la richesse mobilière ; le 22 juillet, par l'adoption d'une convention avec la Banque qui lui permet d'augmenter la circulation de ses billets, convention qu'approuve le Sénat le 6 août, est conjurée une crise monétaire. — Dès que la France se met en guerre avec la Prusse (18 juillet), juste au moment du vote de l'infaillibilité pontificale par le concile du Vatican, les troupes françaises évacuent les États pontificaux ; l'Italie, neutre entre la France

et la Prusse, se trouve en face de la convention du 15 sept. 1864 que le ministère Lanza voudrait exécuter encore, par égard pour la France. En cas d'éventualité, un crédit extraordinaire est demandé aux députés le 25 juillet, et des troupes sont concentrées sur la frontière romaine qu'on ne veut pas laisser envahir par des partisans de Garibaldi ou de Mazzini. Un député de la gauche, Laporta (2 août), déclare qu'il n'y a plus de convention de septembre. — La session, ce jour-là, est prorogée pour quinze jours. — Dans l'intervalle, des troubles sanglants à Gênes, le 3. Les désastres de la France enhardissent les partisans de l'annexion de Rome. Mazzini venu de Gênes à Palerme, y est arrêté le 14 août et dirigé sur Gaëte. — Quand la session reprend, le député Bertani interpelle le ministre Lanza sur cette arrestation le 16; le 19, le ministre des affaires étrangères, Visconti-Venosta, demande encore qu'on respecte la convention de septembre; Mancini réclame Rome, la capitale des Italiens; en même temps, le gouvernement sollicite un crédit de 40 millions à affecter au budget de la guerre, toujours pour assurer la neutralité entre la France et la Prusse. Le 24, le ministre Sella, plus ardent que ses collègues pour la solution de la question romaine, voyant 180 députés prêts à donner leur démission, les ramène par ses explications, obtient du Sénat qui discute cette demande de crédit un ordre du jour qui porte le gouvernement vers Rome pour ne pas la laisser enlever par le parti révolutionnaire. Minghetti et le général La Marmora reçoivent à ce sujet une mission extraordinaire, l'un à Vienne, l'autre à St-Pétersbourg. On continue les armements avec rapidité. Le parlement est ajourné le 31 août. — Toute l'Italie, même Naples, demande Rome comme capitale. — Le 3 septembre, Victor-Emmanuel écrit à Pie IX une lettre dont est porteur le comte de San-Martino, avec des instructions du chef du cabinet Lanza datées du 7 sept. Ils lui offrent de veiller à la sécurité du St-Siége, lui promettent des garanties pour l'indépendance de l'Eglise et pour l'exercice de son pouvoir spirituel en toute plénitude. En même temps plusieurs villes de l'Etat pontifical appellent des troupes italiennes. Le général Cadorna commande ces troupes qui entrent sur le territoire pontifical le 11 sept., le jour où San-Martino a une conférence inutile avec Pie IX. Le 16, Civita-Vecchia est occupé. Les zouaves et gendarmes pontificaux se retranchent dans quelques villes. Le pape ne fuit pas. Le 20 septembre, quand cinq divisions se présentent devant Rome, le ministre de Berlin, le comte d'Arnim, s'entremet sans résultat. Après une canonnade de quatre heures, Cadorna entre par la brèche. La cité Léonine n'est occupée que le 22. — Mazzini est alors à Florence, toléré par le gouvernement. — Le 21 sept., le cardinal Antonelli adresse une protestation à toutes les puissances; le 29, le pape écrit à tous les cardinaux qu'il est prisonnier dans sa maison. Le 2 octobre, le plébiscite des Romains donne 133 681 *oui*, 1 507 *non*; les Italiens entrent au château St-Ange. Le 8, le plébiscite est présenté à Victor-Emmanuel, à Florence; il dit sa tâche remplie par la réunion à l'Italie de « Rome, nom si cher à son cœur. » Des décrets du 9 accomplissent l'incorporation, le roi promet un loi de garanties pour l'indépendance du pape et le libre exercice de son autorité spirituelle. — Le 31 octobre, les chambres sont dissoutes: après de nouvelles élections, le parlement se réunira le 5 décembre. — Le second fils du roi, le duc d'Aoste accepte la candidature au trône d'Espagne (nov.). — Une encyclique papale du 1er nov. excommunie tous les auteurs et promoteurs de l'annexion de Rome; le 9, nouvelle protestation diplomatique

du cardinal Antonelli. Le 10, le gouvernement italien manifeste l'intention de payer directement la liste civile du pape : le pape ne l'acceptera pas. — Un décret du roi, le 14 nov., transforme l'université de Rome en véritable école supérieure. La législation qui règle la justice en Italie est introduite dans la nouvelle province (1er déc.).—Le roi ouvre le 5 déc. le parlement à Florence. La 2e chambre adopte, le 20, le budget de 1871. Elle vote, le 21, le projet de loi concernant l'annexion du territoire romain, le 23 la translation de la capitale à Rome dans un délai de six mois : une autre proposition réduisait le délai au 1er avril. Cette chambre s'ajourne au 6 janvier. Le Sénat vote l'annexion le 29 déc. Le 31 déc., Victor-Emmanuel passe une journée à Rome; une inondation venait d'y causer de grands ravages. Son fils, Amédée II, élu roi d'Espagne, est en route pour Madrid. — Le percement du Mont-Cenis pour le chemin de fer franco-italien, est achevé en moins de treize ans; le préfet de la Savoie assiste à l'inauguration (25 déc.). — Mort de Pacini, vice-président du Sénat (21 mai).

Mexique. — Condition toujours précaire du gouvernement de Juarez. Insurrections à San-Luis de Potosi, à Zacatecas, à Queretaro, Jalisco, Puebla. Ses troupes sont battues à San-Luis (14 janv.). Sa tête et celles de ses ministres sont mises à prix. Il recrute violemment des soldats. Il frappe les journaux. — L'Allemagne du Nord conclut un traité d'amitié, de navigation et de commerce qui est ratifié à Mexico le 28 août. — En faisant la clôture du congrès le 15 déc., il rappelle les réformes qu'il a accomplies notamment dans le droit civil ; il indique le projet de canal de Tehuantepec.

Portugal. — Les chambres ouvertes le 3 janvier sont dissoutes le 20 ; rouvertes le 31 mars. La responsabilité ministérielle est l'objet d'un projet de loi présenté par le ministère de Loulé. — Le dimanche de Pâques, 17 avril, un cyclone aux bouches du Tage aussi désastreux que celui de 1864. — Troubles à Madère (mai) qui nécessitent l'envoi de troupes. — Dans la nuit du 18 au 19 mai, le maréchal de Saldanha, âgé de 82 ans, avec des soldats, envahit le palais d'Ajuda, s'impose au roi, devient président d'un cabinet dans lequel il se réserve le ministère de la guerre. Indifférence, abstention de la population. Il ferme provisoirement les Cortès le 23 mai. Comme on le sait partisan de l'union ibérique quand même, les députés, avant de se séparer, jurent solennellement de défendre l'indépendance nationale ; elles condamnent son pronunciamento. En Espagne, le ministre de l'intérieur Rivero et Prim, qui désirent l'union ibérique, n'osent pas trop prendre parti pour cet auteur de capricieuses violences. Le 7 juin, il proroge les chambres au 30 octobre. Le 17 juin, à coups de décrets, il accorde le droit de pétition, le droit de réunion, le droit d'association, la liberté de l'enseignement, il supprime les pensions de demi-solde, abolit la peine de mort dans les colonies. Dans une circulaire diplomatique, il a résumé son programme en sept mots : religion, justice, moralité, trône, indépendance nationale, économies, liberté. Le 26 juillet, il dissout les Cortès. — Un mois après, il n'est plus ministre, mais ambassadeur à Londres (30 août). — Le nouveau cabinet est formé par le marquis de Sa Da Bandeira, le marquis de Bolaya, l'évêque de Vizeu, et M. Carlos Bento. — Les Cortès s'ouvrent le 15 octobre. Le 30 octobre, l'évêque de Vizeu devient chef d'un nouveau cabinet. Les Cortès sont closes le 24 déc.

Rome. — Le concile du Vatican, ouvert en déc. 1869 dure jusqu'au 20 oct., où il est suspendu par suite

de l'invasion des Italiens qui occupent Rome depuis le 27 sept. — Le droit de discussion pour les Pères est singulièrement restreint par un règlement du 20 février : la clôture peut être prononcée à la simple majorité si elle est demandée par 10 membres ; les décisions seront prises à la simple majorité, le vote sera secret. Le pape ne veut pas de l'intervention des laïques dans les affaires de l'Église. Comme au concile on touche beaucoup de questions de l'ordre civil et politique, la France aurait voulu avoir un ambassadeur spécial au concile (note du 20 fév. approuvée à Vienne et à Berlin) ; elle en fait la demande sans succès. Mais les ministres Daru, et Em. Ollivier ne rappellent pas les troupes. La politique française est toute d'abstention. Plusieurs prélats et théologiens français condamnent par avance la doctrine de l'infaillibilité pontificale, Maret, Dupanloup, P. Gratry, etc. Dans la séance du 22 mars, la modération de quelques Pères à l'égard des protestants les fait rappeler à l'ordre. Le 24 avril on confirme toutes les constitutions ou décrets qui condamnent les erreurs du temps frappées par le *Syllabus*. La discussion sur la primauté et l'infaillibilité du pape commence le 13 mai. L'archevêque de Malines Dechamps, l'archevêque de Westminster, Mermillod évêque auxiliaire de Genève, sont d'ardents infaillibilistes ; l'archevêque de Paris et l'évêque de Sura Maret, parlent contre l'infaillibilité ; quand la discussion générale est close par un vote de la majorité le 4 juin, il y avait encore 40 opposants inscrits ; 80 signatures protestent contre cette clôture précipitée. Le schema particulier à l'infaillibilité pontificale est discuté depuis le 15 juin ; au vote oral du 13 juillet, sur 600 présents, il y a 450 oui, 86 non, 62 oui conditionnels (juxtà modum) ; une députation de la minorité demande en vain au pape qu'on ajoute au mot : « infaillible » ceux-ci : « nixus testimonio ecclesiarum. » Quand le vote solennel définitif a lieu en sa présence, le lundi 18 juillet, 90 sont absents, il n'y a que 2 non. De ce jour, date la Constitution papale : *Pastor Æternus* concernant le pouvoir immédiat et absolu ainsi que l'infaillibilité doctrinale du pape. L'acceptation de ce dogme est obligatoire pour tous les catholiques, et il n'est pas nécessaire d'en donner avis aux gouvernements (note du cardinal Antonelli du 11 août). — L'église Arménienne catholique partagée entre le patriarche Hassoun et un délégué du pape Pluym, récemment nommé, est presque séparée de Rome.

Russie. — Le républicain socialiste Alexandre Herlzen, depuis longtemps retiré en Occident, et qui avait favorisé l'évasion de Bakounine de la secte des nihilistes, meurt à Paris (21 janv.). — Le doyen des églises catholiques, de Vilna, ayant en chaire (29 mars) engagé le peuple à brûler le rituel russe, est interné sans jugement dans le gouvernement d'Arkhangel. — Échange de visite entre l'empereur, le roi de Prusse, des archiducs d'Autriche (mai—juillet). — Tout en se déclarant neutre dans la guerre franco-allemande, Alexandre II est l'allié secret du roi Guillaume ; aussi peut-il (31 oct.) dénoncer le traité de Paris 1856 qui lui avait arraché sa puissance sur la mer Noire. — Il fait étudier un projet de réorganisation de l'armée sur la base du service obligatoire (nov.). Le 13 décembre, il demande pour le recrutement de 1871 6 hommes sur 1000. — Les états provinciaux (31 sur 33) demandent au gouvernement de n'exempter à l'avenir aucune classe sociale du payement de l'impôt.

Suède. — Le Rigsdag décide que les dissidents chrétiens et les israélites pourront être élus députés (fév.) : — Démission de quatre ministres (mai-juin). — Projet de loi sur la

réorganisation de l'armée (nov.); le service militaire serait obligatoire.

Suisse. — De janvier à juillet, nombreuses délibérations et résolutions au sujet de la mise en pratique, en ce qui concerne la Confédération, de la convention du 15 octobre 1869 avec l'Italie et les États d'Allemagne, pour l'établissement du chemin de fer du Saint-Gothard. La Confédération contribuera pour 20 millions de francs. Les votes 1° du conseil des États, le 14 juillet, 2° du conseil national, le 22 juillet, sont définitifs. — Quand la France a résolu la guerre contre la Prusse, la diète accorde au conseil fédéral pleins pouvoirs (16 juillet) pour assurer la neutralité de la Suisse : 10 000 hommes occuperont Bâle; le colonel Herzog est nommé, le 19, général en chef. — Dès le 8 sept. le conseil fédéral reconnaît la République proclamée le 4 à Paris. — Désaccord d'opinions dans plusieurs cantons après la proclamation par le concile du Vatican (18 juillet) du dogme de l'infaillibilité pontificale.

Turquie. — Une loi (21 janvier) autorise l'usage du système décimal pour les poids et mesures.—Le passage du Bosphore et des Dardanelles n'est plus interdit aux navires pendant la nuit (13 mai). — Le 5 juin, formidable incendie à Constantinople, dans le quartier des Arméniens, des Anglais et des Italiens, environ 1200 morts ; 60 000 personnes sont sans asile. — L'affaire de l'église Bulgare, pendante depuis dix ans, presque résolue par une commission mixte de membres du clergé et de représentants de l'autorité civile, est remise en question par l'opposition du patriarche de cette église qui ne veut pas d'un firman impérial, qui demande la convocation d'un synode (mars-avril). — Le Khédive d'Égypte ne souffre pas que les Italiens aient une station à la baie d'Ashab dans la mer Rouge (juin), il y envoie des troupes. Pendant sa visite à Constantinople (juillet) il paraît réconcilié avec Mustapha-Fazil son frère et le prince Halim son oncle. Le premier devient (19 août) ministre des finances de la Porte. La réforme de la justice internationale en Égypte étudiée par une commission internationale siégeant au Caire, du 18 oct. 1869 au 17 janvier, occupe une autre commission analogue siégeant à Paris depuis le mois de mars ; il est question d'un essai limité à cinq ans. — Insurrection en Arabie commencée en déc. 1870, terminée en janv. 1871. — En Roumanie, les crises ministérielles sont fréquentes; au moins quatre en un an. L'ex-prince Couza refuse le mandat de député qui lui est offert (1er mars). Les violences contre les juifs se renouvellent (fin d'avril). Des élections générales (juin) ne donnent pas plus de fixité aux partis. Nicolas Golesco, Jean Ghika, Jean Bratiano tentent sans succès à Plojesti (20 août) une révolution qui aurait fait M. Golesco régent.

1871.

Allemagne, France et Prusse. — Les réceptions officielles du jour de l'an par le roi de Prusse ont lieu au palais de Versailles, dans la galerie des glaces, pendant que se poursuit le bombardement des forts de l'est de Paris. Depuis le 2, Péronne aussi est bombardée. Elle capitule le 9. Le 5, commence le bombardement des forts du sud de Paris ; les obus dépassent déjà l'enceinte fortifiée. Le tir des batteries ennemies, peu à peu rectifié et allongé, par le sud, atteint jusqu'aux abords de la Seine ; il n'est pas suspendu la nuit; il dure vingt et un jours, il n'épargne même pas les hôpitaux et les ambulances. — Faidherbe, Chanzy, Bourbaki tiennent encore la campagne. Le premier livre les combats de Bapaume (2-3 janv.) contre de Gœben. Le second est aux prises avec le prince Frédéric-Charles du 6 au 12 surtout

pour la possession du Mans au delà duquel la deuxième armée de la Loire est rejetée en pleine déroute; le 14, les Allemands trouvent le camp de Conlie abandonné; ils occupent Alençon le 17, Tours, le 19. Le troisième, le 9, dispute à de Werder les hauteurs de Villersexel (Haute-Saône) pour tenter de se porter sur Belfort; le 13, un combat près de Montbéliard; du 15 au 17, Bourbaki attaque près de Belfort les positions de Werder, le 18 il se retire sur Besançon et vers la frontière suisse. Faidherbe est malheureux aussi: le 19 il est vaincu à Saint-Quentin; son armée, alors, est en retraite sur Lille, Valenciennes, Douai et Cambrai. — Le roi Guillaume prend possession à Versailles, le 18, de la dignité d'empereur d'Allemagne.—L'armée de Paris qui a fait un effort peu considérable en avant le 10 dans la direction de Clamart, le 13 vers Meudon et Clamart (au sud) et aussi vers le Bourget (à l'est), le 19 se déploie plus nombreuse à l'ouest au delà du mont Valérien, comme si en deux jours elle devait atteindre Versailles. Elle a de la peine à se concentrer, enlève dans la matinée la redoute de Montretout et la position de Buzenval, mais devant des travaux formidables et hérissés d'artillerie est ramenée en arrière par Trochu; la journée est sanglante surtout pour les gardes nationaux de marche et pour les mobiles. C'est la dernière sortie, dont la déplorable issue est aggravée par la demande que fait Trochu d'un armistice de deux jours pour enlever les blessés et enterrer les morts. Le bombardement de la ville de Saint-Denis commence le 21. La tentative nouvelle d'un coup de main des révolutionnaires sur l'Hôtel de Ville le 22 a le même effet que l'insurrection du 31 oct. 1870: les vainqueurs qui bombardent à outrance les forts et les quartiers du sud mais n'ont pas entamé le mont Valérien, mettent à profit l'anarchie autant que le dénûment absolu des Parisiens, quand le ministre J. Favre va en secret, le 23, demander à Bismark, à Versailles, une convention d'armistice. Le bombardement cesse dans la nuit du 26 au 27 janvier.—Cet armistice conclu le 28 janvier, véritable capitulation, s'étend à toutes les parties du territoire où opèrent les armées, hormis les départements du Doubs, du Jura, de la Côte d'Or et Belfort (l'ennemi espérant pouvoir y continuer à son profit les opérations de guerre, et écraser l'armée de l'est de Bourbaki); il donne au gouvernement 21 jours pour convoquer une assemblée, dont les élections seront libres partout même dans les départements envahis, qui, réunie à Bordeaux, aura à prononcer sur la question de la guerre à continuer ou des conditions de paix à accepter. Comme base de l'armistice et pour que Paris puisse se ravitailler à travers les lignes ennemies, tous les forts entourant Paris seront remis aux Allemands; l'armée de Paris, à l'exception de la garde nationale et d'une division de 12 000 hommes pour le maintien de l'ordre est prisonnière de guerre, elle livre ses armes, tout son matériel, mais reste dans la ville; l'enceinte de Paris est désarmée, tous ses canons sont livrés à l'ennemi (1959 canons); avant le 15e jour de l'armistice la ville de Paris payera une contribution de guerre de 200 millions; l'ennemi, pendant l'armistice n'entrera pas dans l'enceinte. Il y aura un service de lettres non cachetées entre Paris et les départements par l'intermédiaire du quartier général allemand. — Le 29 janvier, dans l'est, de Manteuffel donne la chasse à l'armée de Bourbaki non comprise dans l'armistice; par les combats de Dombacour et de Chaffais près de Pontarlier il lui enlève 10 canons, 7 mitrailleuses, lui fait plus de 4000 prisonniers. Cette malheureuse armée de l'est, poursuivie à outrance, canonnée le 30 et le 31, manquant de tout, encombrée de malades, sous son chef Clinchant, obtient enfin un asile de la neutralité Suisse: c'est un défilé pêle-mêle

pendant quarante-huit heures, de 2110 officiers, 82 270 sous-officiers et soldats avec 10 000 chevaux, avec plusieurs centaines de canons (1er-2 février); ils sont désarmés et répartis entre les cantons par le commandant en chef de la Confédération, général Herzog; ils reçoivent pendant deux mois la plus généreuse hospitalité. Garibaldi évacue Dijon le 1er février; en quelques jours toute la Côte d'Or est occupée par les troupes allemandes. Plus de résistance dans l'est. Belfort bombardé est seul à résister toujours. — Dans la campagne de 1870-71 l'armée mobilisée de la Confédération du Nord a été de 960 000 hommes répartis en 17 corps d'armée, et d'environ 200 000 chevaux; les États du Sud ont mis sur pied 214 000 hommes; les Allemands ont perdu 117 029 hommes, répartis en 19 297 tués, 6195 disparus, 91 537 blessés: ils ont capturé 59 aigles, 20 drapeaux, 5817 canons de tous calibres, surtout à Sedan, Strasbourg, Metz et Paris, 171 mitrailleuses, plus de 400 000 prisonniers en comptant l'armée de Paris comme prisonnière de guerre. — Une dépêche de Bismark datée de Versailles du 3 février demande, au nom de la liberté des élections stipulées dans la convention du 28 janvier, la révocation immédiate du décret de la délégation de Bordeaux du 31 janvier, qui déclare inéligibles à l'assemblée nationale des catégories entières de candidats. Au même moment une proclamation et un décret du gouvernement siégeant à Paris, le 4, portaient la condamnation et la révocation de ce décret. Comme l'armistice de vingt et un jours accordé le 28 janvier n'a pu être suffisant pour préparer les voies à une solution de la question de paix ou de guerre, trois jours après l'ouverture de l'assemblée de Bordeaux, Bismark le 15 février consent à une prolongation, mais de cinq jours seulement. L'armistice est alors étendu aux départements du Jura, du Doubs et de la Côte d'Or (où les Allemands ont pris depuis le 28 janvier tous les avantages qu'ils désiraient); ils laissent aux troupes françaises Bezançon et Auxonne; Belfort capitule, mais la garnison, si bien commandée par le colonel Denfert, sort de la place avec armes et bagages. Thiers, chef du pouvoir exécutif depuis le 19 fév., ayant Jules Favre pour ministre des affaires étrangères, et Bismark commencent à conférer le 21, pour établir des préliminaires de paix, qui doivent être soumis à l'assemblée de Bordeaux; l'armistice est prolongé seulement jusqu'au 26 février à minuit. — Le duc de Broglie, ambassadeur à Londres, a vainement essayé de faire admettre l'arbitrage des grandes puissances dans le règlement des conditions, notamment pour l'indemnité de guerre. L'Angleterre a craint un instant que l'Allemagne ne se fît céder des colonies. — Les préliminaires de paix sont signés à Versailles le 26 février à six heures du soir : les termes essentiels sont la cession à l'empire d'Allemagne de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine y compris Metz, et le payement d'une indemnité de guerre de cinq milliards de francs. L'armistice est de nouveau prolongé sous la condition qu'à partir du 3 mars il pourra être dénoncé par un avis donné trois jours d'avance. — L'assemblée vote le 1er mars (546 voix contre 107). Conformément à l'article 3 de ces préliminaires, les 30 000 Allemands qui sont entrés à Paris le 1er mars dans les quartiers du bois de Boulogne et de l'arc de l'étoile n'y restent que jusqu'à ce que le vote par l'assemblée (le 1er mars) ait pu être communiqué au quartier général ennemi. L'empereur Guillaume passe des revues de ses troupes à Longchamps le 1er et le 2 mars. Au milieu de la journée du 3 mars, Paris est évacué. — Par suite des préliminaires de paix, Bitche se rend le 6 mars après un siége de six mois par les Bavarois, qui l'ont bombardée si longtemps et détruite en partie : la garnison obtient les honneurs de la

guerre. Le 7 les Prussiens évacuent les forts parisiens de la rive gauche de la Seine. — Par suite de la signature de la paix tous les princes allemands quittent rapidement la France; Bismark est à Berlin le 9 mars, l'empereur Guillaume le 17, où il reçoit le lendemain les félicitations de l'empereur de Russie; Napoléon n'est plus prisonnier : le 19 mars, il quitte Wilhelmshohe (Cassel) pour se rendre en Angleterre où il se fixe à Chislehurst résidence de l'impératrice depuis la révolution du 4 septembre. — Le commandant en chef des armées d'occupation qui restent en France jusqu'au payement de l'indemnité, est d'abord un Saxon, le général Fabrice, qui, le 13 avril, transfère son quartier général, de Rouen, près de Paris. — Des conférences supplémentaires sont nécessaires au sujet de la délimitation des nouvelles frontières, du mode de payement de l'indemnité de guerre, de la garantie à trouver pour les intérêts privés dans les territoires détachés de la France, notamment en ce qui concerne la Société du chemin de fer de l'est, pour les indemnités particulières réclamées par l'Allemagne au nom de ses nationaux chassés de France, de ses marchands dont les bâtiments ont été capturés, etc. Des conférences s'ouvrent à Bruxelles, le 28 mars, en pleine insurrection parisienne : ce qui rend les chances moins favorables pour les négociateurs français. Elles sont transportées à Francfort où Bismark vient le 5 mai pour traiter lui-même assisté du comte d'Arnim. Il menace d'intervenir à Paris, soit seul, soit par une action commune, afin d'assurer par l'occupation de Paris l'exécution des préliminaires de paix. La paix définitive est donc signée à Francfort le 10 mai, par les ministres Jules Favre et Pouyer-Quertier assistés de MM. de Goulard et de Clercq : l'Alsace, Metz avec une partie de la Lorraine assez large du côté du Luxembourg, sont cédés, mais Belfort nous reste avec un rayon élargi, les cinq milliards seront payés en trois ans; et l'évacuation des parties du territoire, occupées comme garantie aux frais de la France, n'aura lieu que graduellement au fur et à mesure du payement; l'effectif de notre armée peut être augmenté, et une partie de nos prisonniers de guerre seront promptement rendus; de l'indemnité due, seront défalquées des sommes assez considérables que les Allemands, depuis l'armistice, avaient exigées comme impôts ou comme réquisitions; la Compagnie du chemin de fer de l'est, grâce à l'insistance du ministre Pouyer-Quertier, obtient comme indemnité 325 millions au lieu de 90 offerts d'abord. — Ce traité est signé le 15 mai par les représentants des Etats allemands, le 16 ratifié par l'empereur, le 18 voté par l'assemblée nationale de Versailles; l'échange des ratifications a lieu le 19 à Francfort. Les relations commerciales sont reprises entre les deux pays le 28 mai. — Le 19 juin, le commandement en chef de l'armée d'occupation passe au Prussien de Manteuffel. — Certaines dispositions du traité sont l'objet de nouvelles conférences depuis le 4 juin, d'abord à Francfort (juin-juillet) puis à Versailles (août-sept.) où vient le comte d'Arnim : la France voulant profiter du succès de l'emprunt de 2 milliards pour anticiper des termes de payement et libérer d'autant quelques parties du territoire, et régler la question douanière de l'Alsace-Lorraine, M. Thiers, président de la république depuis le 31 août, se fait autoriser par l'assemblée, le 15 septembre, le jour où elle suspend ses séances, à conclure des conventions que le ministre Pouyer-Quertier signe à Berlin le 12 octobre. L'échange des ratifications a lieu le 20; le traité de Berlin est promulgué en France le 31 octobre. Des conditions favorables ont été faites à l'industrie et au commerce de l'Alsace-Lorraine pour ses relations avec la France jusqu'au 31 déc. 1872 par la con-

vention douanière du 12 oct. La France payant le quatrième demi-milliard et 150 millions de francs qui forment le premier terme échéant le 2 mai 1872 des intérêts des trois milliards encore dûs par la France, en quinze jours les Allemands évacuent les départements de l'Aisne, de l'Aube, de la Côte-d'Or, de la Haute-Saône, du Doubs, du Jura; ils n'ont plus que cinquante mille hommes en France. Les soldats de ces quatre divisions, qui occupent encore la Marne, la Meurthe, la Haute-Marne, les Vosges, les Ardennes, la Meuse, et Belfort, sont logés en grande partie chez l'habitant; on organise quelques casernements et baraquements. — Il y a des actes accidentels de violence commis par des Français contre des Allemands. A Melun et à Paris deux Français auteurs d'assassinat sont acquittés par le jury. Aussitôt le 4 déc., le jour même où un ambassadeur français est désigné pour Berlin (le vicomte de Gontaut-Biron) sont rétablies toutes les rigueurs de l'état de siége, dans les départements occupés; et le 7 une dépêche de Bismark à d'Arnim, qui vient d'être nommé ambassadeur en France, déclare « qu'en France le sentiment du droit est éteint », menace, dans le cas où un Français coupable ne serait pas livré, d'emmener des otages, et au besoin « de recourir à des mesures plus étendues ». — Il y a encore une convention signée à Francfort le 11 décembre pour résoudre toutes les questions qui intéressent les habitants des territoires cédés. Elle sera l'objet d'une loi votée en France le 9 janvier 1872. — Les dépenses résultant de l'occupation par les Allemands ainsi qu'elle a été réglée par une convention du 11 mars 1871 ont monté pour la France pendant l'année 1871 à 248 millions 625 000 francs.

Allemagne et Prusse. — Le Code pénal voté en 1870 par le Reichstag du Nord, comme il a été convenu le 31 mai 1870, entre en vigueur le 1er janvier. — Le 17 janvier, le chef de la Confédération du Nord date de Versailles une proclamation au peuple allemand, par laquelle il déclare accepter la dignité impériale. Le 18, au château de Versailles, dans le salon des glaces, il prend solennellement possession de cette dignité; le 27, il y reçoit l'adresse votée par la chambre prussienne. La convention fédérale avec la Bavière, adoptée en déc. par la Chambre des seigneurs bavarois, que la 2e chambre de Munich a votée le 20 janvier, ratifiée à Berlin le 29, complétant l'union de tous les Etats du Midi avec le Nord, toutes ces conventions fédérales sont publiées le 30 janvier, en même temps que la loi sur les élections au Reichstag allemand. Le roi de Wurtemberg est à Versailles le 24 janvier. L'armistice ou capitulation de Paris, qui équivaut à des préliminaires de paix, porte la date de Versailles 28 janvier. — Quand M. de Bismark entre en conférences avec M. Thiers, traitant au nom de la France des préliminaires de paix (21 février), il appelle à Versailles le ministre d'Etat de Bade, Jolly, qui est en fonctions depuis février 1868, le ministre de Bavière, comte de Bray, le ministre de Wurtemberg Wachter. Ils signent au traité, le 26 févr. Le 1er mars, l'empereur passe la revue d'une partie de ses troupes dans Paris. Elles n'y ont séjourné que deux jours dans des quartiers déterminés entre Auteuil, le bois de Boulogne et la place qui conduit aux Tuileries. L'empereur ayant quitté Versailles le 7 mars, s'arrête jusqu'au 13 à Ferrières où il avait eu son quartier général avant l'investissement de Paris. Par Nancy, Francfort-sur-le-Mein, Gotha, Weimar, il arrive le 17 mars à Berlin; accueil enthousiaste fait à l'empereur, à son fils, et au prince Frédéric-Charles, de retour à Berlin le 19. — Depuis le 20 février commence à siéger à Berlin le conseil

fédéral de l'empire, qui représente toutes les souverainetés unies sous l'autorité impériale. Le premier Reichstag de l'empire est ouvert un mois après par l'empereur à Berlin, le 21 mars, en présence de beaucoup de princes allemands. Le même jour, le comte de Bismark reçoit la dignité héréditaire de prince; il recevra, en juin, une dotation territoriale dans le Lauenbourg. Les félicitations de la Russie, et celles du souverain de l'Autriche se suivent de près, le 18, et le 22 mars. Au vote de l'adresse du Reichstag, il y a 63 opposants, appartenant à la fraction du centre, aux ultramontains et aux radicaux ou socialistes. — Comme la paix définitive n'est pas encore signée avec la France, le gouvernement impérial demande au Reichstag un nouvel emprunt de 120 millions de thalers, qui est voté en troisième lecture le 24 avril. — Depuis le 14 avril est votée en troisième lecture la constitution de l'empire, à peu près calquée sur celle de la Confédération du Nord: quelques prérogatives sont encore laissées aux souverains du Sud, surtout au roi de Bavière. Cette loi du 16 avril, publiée le 20, est en vigueur depuis le 4 mai: dans le conseil fédéral, dont est président le chancelier de l'empire, il y a en tout 58 voix, la Prusse en a 17, la Bavière 6, le Wurtemberg 4 comme la Saxe, Bade et la Hesse en ont 3, tous les autres Etats ont chacun une voix; l'armée, les forteresses, la marine dépendent de l'empereur. Il y aura 17 corps d'armée partagés en quatre inspections; le Wurtemberg forme le 13e corps; Bade, le 14e; l'Alsace-Lorraine, le 15e; la Bavière, les 16e et 17e. — Le 15 mai, les représentants des Etats du Sud signent le traité de Francfort du 10 mai qui assure à l'Allemagne définitivement les avantages de la guerre avec la France. Le 9 juin, le Reichstag vote une loi concernant la réunion de l'Alsace-Lorraine à l'Empire : ce pays séparé de la France n'est pas incorporé à la Prusse, mais, jusqu'au 1er janvier 1873, a un régime exceptionnel dictatorial qui permet à la Prusse de le tenir étroitement. — Le petit duché de l'Elbe, Saxe-Lauenbourg, acquis depuis 1864, est incorporé à la Prusse. — Le Reichstag est clos par l'empereur le 15 juin. Le lendemain, entrée solennelle à Berlin des troupes des diverses parties de l'Allemagne qui ont fait la campagne de France; inauguration de la statue de Frédéric Guillaume III. La journée du 18 juin, onze mois après la déclaration de guerre par la France, est consacrée à des actions de grâces dans tout l'empire. — Les empereurs d'Allemagne et d'Autriche ont deux entrevues, d'abord à Ischl, puis à Salzbourg. Avant la dernière, qui est du 5 septembre, les ministres Bismark et de Beust se volent à Gastein, sous prétexte de l'arrangement d'une affaire de chemins de fer roumains, où se trouve engagé un Allemand. — Les sympathies des Alsaciens et des Lorrains pour la France dont ils sont violemment séparés, se manifestent à toute occasion, à Strasbourg et à Metz surtout; particulièrement dans les cérémonies commémoratives des batailles du 6 août 1870, et quand s'ouvrent en France des souscriptions pour les victimes de la guerre et pour la libération du territoire. — A Strasbourg, l'élu du conseil municipal désigné pour exercer la mairie pendant cinq ans, quoique connu comme hostile à l'annexion, est accepté par l'empereur (oct.). — Dans les Etats du Sud, changement de ministres. Le baron de Dalwigk, qui était le chef du cabinet à Darmstadt depuis 1866, s'est retiré en avril. De Bechtold, le nouveau ministre de l'intérieur, qui succède à son influence, avait gouverné avant la révolution de 1848. En Bavière, retraite du chef de cabinet, le comte de Bray, qui n'avait le pouvoir que depuis mars 1870; il est remplacé (21 août) par le comte de Hegnenberg-Dux; de Lutz, le

ministre des cultes et de l'instruction publique, engagé plus que de Bray dans les discussions entre les infaillibilistes et leurs adversaires, reste cependant, étant soutenu dans la défense des lois contre l'archevêque de Munich par l'université et le conseil municipal de cette ville. — Léopold, duc d'Anhalt, qui était le doyen des souverains de l'Europe, ayant commencé en 1817 à régner, meurt à 76 ans (22 mai); son fils qui lui succède a 40 ans. — La principauté de Lippe-Detmold reste sans députés, les électeurs refusant de voter suivant la loi électorale de 1836, réclamant celle de 1849 (oct.). — Dans plusieurs villes de l'Allemagne du nord, des grèves d'ouvriers, notamment à Berlin (sept.). Un congrès socialiste et démocratique s'ouvre à Dresde (12 août). Ce parti remue beaucoup. Les socialistes saxons Bebel et Liebknecht sont condamnés à la prison comme ennemis de l'ordre social. — Toute l'Allemagne est agitée par les prétentions qu'affiche le haut clergé catholique depuis les décisions du concile du Vatican. Les évêques veulent publier ces décisions sans l'autorisation préalable des gouvernements, même en Bavière, où les droits de l'État sont stipulés par l'édit royal de 1818, comme le Concordat de 1817 a donné certains privilèges au clergé. En mai, 18000 catholiques adressent au roi de Bavière une requête pour que les droits de l'État soient respectés; un professeur anti-infaillibiliste de Munich, auquel les sacrements étaient refusés, les reçoit d'un autre professeur excommunié au même titre, Friedrich. Il y a des meetings populaires hostiles aux doctrines nouvelles de Rome, à Bonn, à Cologne, à Munster, à Kempten, à Breslau, à Wurzbourg, comme à Gratz, à Vienne, à Prague, à Pesth. Ces doctrines ont aussi leurs défenseurs dans une réunion de catholiques romains à Mayence (sept.), où on attribue les crimes enfantés par l'insurrection parisienne aux erreurs des « idées modernes » accueillies par la classe bourgeoisie. A Munich, le 22 septembre, s'ouvre le premier congrès des vieux catholiques, sans représentant du haut clergé : il y vient 5 à 600 délégués des villes catholiques d'Allemagne, de Suisse, d'Angleterre, de l'église d'Utrecht, même de l'église Russe. Parmi les principaux orateurs, le chanoine bavarois Doellinger, d'autres professeurs bavarois, Huber, Friedrich, Michelis; le P. Hyacinthe. Doellinger voudrait qu'on se contentât d'en appeler au futur concile; on décide qu'on constituera des églises particulières partout où on le pourra. Des encouragements leur viennent de protestants libéraux allemands, de confessions diverses, réunis en congrès à Darmstadt (5 oct.); on y demande l'expulsion des jésuites. Les jésuites sont défendus au nom du principe d'association par M. Richter, membre du Landtag prussien, pasteur à Mariendorf près de Berlin. — Le 16 octobre, est rouvert le Reichstag de l'empire. Il adopte en troisième lecture, le 23 nov., le projet de loi relatif à l'établissement du chemin de fer du St-Gothard. On y discute la question des monnaies pour arriver, sinon à une seule et même monnaie, au moins à des principes communs. Les unitaires voudraient que le droit civil fût le même partout. Le plénipotentiaire bavarois propose une peine contre tout ecclésiastique qui, dans la chaire, aura traité des affaires publiques de manière à troubler la paix publique. Quand on discute le projet de loi concernant le crédit en bloc demandé pour une période de trois ans par le gouvernement de l'empire et destiné à subvenir à l'entretien du contingent présent sous les drapeaux en temps de paix, la réduction du service actif à deux ans au lieu de trois, et la diminution du nombre des hommes appelés sous les drapeaux sont défendues surtout par Hoverbeck du parti

progressiste et Richter auteur d'un ouvrage sur les finances de la Prusse: le président Delbrück et le ministre de la guerre de Roon réclament le maintien de la période, du crédit en bloc pour trois ans, ainsi que les trois ans de service actif, pour qu'en 1874, époque à laquelle doit avoir lieu le payement du dernier terme de la contribution de guerre française, l'Allemagne se trouve aussi complétement armée et préparée qu'aujourd'hui. Un amendement réduisant la période de crédit à trois ans est rejeté par 190 voix contre 84, le projet relatif au crédit pour trois ans est adopté par 150 voix contre 134 (30 nov.). — Le Landtag prussien a été ouvert le 27 nov. par un assez long discours du trône, où est distinguée l'œuvre qui incombe à cette assemblée, de celle du Reichstag « chargé de maintenir la puissance et la sécurité de la nation. » — Le recensement du 1er déc. donne pour tout l'Empire 41 107 849 habitants, dont 24 793 066 pour la Prusse, qui en 1816 en avait 13 402 631, et en 1861 18 411 220. Dans le chiffre total, l'Alsace-Lorraine compte pour 1 519 450 habitants.

Amérique du Sud. — Mouvement révolutionnaire dans l'Uruguay, même dans le voisinage de Montevideo (janvier); les insurgés sont défaits. — La république argentine, de janvier à avril, est décimée par la fièvre jaune, surtout la ville de Buenos-Ayres. — Au Pérou (mars), des inondations détruisent une ville (Ilupe), submergent les habitants d'une autre (Lambayeque), endommagent les travaux du chemin de fer d'Oraya qui doit franchir les Andes. — La médiation du Brésil (12 avril) fait conclure une convention d'armistice entre l'Espagne et les républiques occidentales avec lesquelles elle avait été en guerre, le Pérou, le Chili; les relations de commerce sont renouées. — La Bolivie a un nouveau président élu par le congrès, le 20 juin, provisoirement pour un an, le colonel A. Morales; le Chili a pour président depuis le 18 sept. F. Errazuriz.

Angleterre. — Le Parlement qui avait été clos suivant l'usage, au milieu d'août 1870, n'est pas rappelé plus tôt que d'habitude à cause des désastres de la France; il ne rentre en session que le 9 février. — A la chambre des lords, le ministre des affaires étangères lord Granville, au sujet de la neutralisation de la mer Noire, résolue au traité de Paris de 1856, dont la Russie demande l'abolition, allègue qu'elle est devenue de peu d'importance depuis que la Turquie a une flotte considérable, que lord Palmerston et lord Clarendon étaient de cet avis. — Le projet d'un impôt sur les allumettes cause à Londres de telles manifestations, hostiles au Parlement dont le palais est menacé, que le ministre Gladstone déclare y renoncer (27 avril); on élèvera l'income-tax de 2 pence par liv. st. — On discute (juin) des projets de réorganisation de l'armée. Le gouvernement n'ayant pu obtenir des chambres la suppression de la vénalité des grades, la décrète sans une loi, par warrant royal (20 juin); les chambres protestent; la mesure de suppression est maintenue. — A la suite d'une grande enquête parlementaire est voté le bill proposé par le ministre Bruce, qui fait disparaître les derniers vestiges des entraves mises par les lois aux coalitions d'ouvriers, et reconnaît une existence légale aux Trade's-unions; on a constaté l'heureuse influence des conseils d'arbitrage. — D'après un projet de réforme révolutionnaire de John Stuart Mill, la redevance de la terre serait assez vite abolie; beaucoup de terres considérées comme incultes seraient mises en valeur par l'État, il n'y aurait plus de droit de primogéniture, etc. — L'Internationale des travailleurs dont le conseil général siége toujours à Londres, très-peu de temps après la répression de l'insur-

rection parisienne qui est en partie son œuvre, lance des manifestes où tout ce que la Commune a fait à Paris, même les assassinats et les incendies, est approuvé. Il y a notamment une réunion du 17 sept. et des résolutions datées du 23 sept. signées même de plusieurs membres fugitifs de la Commune de Paris. — La grève des ouvriers de Newcastle (oct.) leur vaut la réduction de la journée de travail à neuf heures. — L'assassin du constable Talbot à Dublin, Robert Kelly, est acquitté par le jury. — Le conseil fédéral britannique de l'Internationale, sous la présidence d'un Français, Richard, tient à Londres, à Saint-Luke's, une grande réunion pour reconstituer la section britannique. Le secrétaire général de l'Internationale, John Hales, y assiste; on y préconise les idées d'un député de Londres, Ch. Dilke, qu'on voudrait faire président de la future république britannique. — Mort (octobre) du feld-maréchal sir John Burgoyne, âgé de 89 ans, qui avait commandé en Crimée contre les Turcs; du géographe et géologue Murchison, ami du voyageur David Livingston, âgé de 79 ans; du mathématicien Charles Babbage, âgé de 79 ans, qui occupait à Cambridge la chaire de Newton. — Le prince de Galles est si dangereusement malade (déc.) qu'on craint pour sa vie pendant plusieurs jours; l'anxiété et la sympathie sont générales. — Il y a une exposition internationale permanente de l'industrie et des beaux-arts, dont la première série dure du 1er mai au 1er octobre. — Dans cette année, il circule 75 millions de cartes-poste, imitées des Allemands depuis 1870, à un demi-penny. Il circule 915 millions de lettres, douze fois plus qu'avant la réforme postale de 1839. — Le recensement donne 31 817 108 habitants pour les trois royaumes.

Angleterre et États-Unis. — Le président Grant nomme le 10 février les membres de la commission chargée d'aviser aux moyens de régler les différends avec la Grande-Bretagne, le secrétaire d'Etat Fish, le général Schenck président du comité parlementaire des finances, le procureur général Hoare et deux sénateurs. A la chambre des lords, le 14 février, lord Granville ministre des affaires étrangères annonce la formation prochaine d'une commission à ce sujet. Le 8 mai, est signée la convention de Washington, dont la formule a été discutée pendant un mois, pour établir les conditions d'un arbitrage: dans l'article 1, l'Angleterre exprime le regret que l'*Alabama* et d'autres bâtiments destinés aux Sudistes soient sortis de ses ports; l'article 6 définit trois règles sur lesquelles les arbitres devront se guider pour rendre leur décision; ces trois règles qui constituent quelque nouveauté dans le code du droit des gens sont définies de telle manière qu'elles doivent aider à résoudre contre l'Angleterre les questions en litige; le tribunal arbitral se composera, outre les parties, du Brésil, de la Suisse et de l'Italie. Quant aux contestations sur la démarcation des frontières au nord-ouest de l'Union résultant de la convention du 15 juin 1866, l'empereur d'Allemagne doit être l'arbitre. (Cette dernière affaire n'est pas résolue encore au 1er octobre 1872.) Pour l'affaire de l'*Alabama*, les parties et les arbitres n'entrent en conférence à Genève que le 15 décembre, après des discussions véhémentes dans les chambres britanniques où on se plaint des termes de la convention du 8 mai comme outrageants et désavantageux, particulièrement à la chambre haute, lord Russell, le 12 juin, lord Cranmore, le 29 juin; aux Communes la convention est soutenue par le savant jurisconsulte sir Roundell Palmer, qui était attorney général quand l'*Alabama* sortit de Liverpool en 1861. Le gouvernement veut éviter une lutte ouverte avec les Etats-Unis. — En

1871, 252485 sujets britanniques ont émigré aux Etats-Unis : 102 452 de l'Angleterre, 19 282 de l'Ecosse, 71 067 de l'Irlande.

Angleterre, Prusse, Russie et Turquie. — Dès que les préliminaires de paix entre la France et l'Allemagne sont arrêtés, le 27 janvier l'empereur Guillaume en donne nouvelles à l'empereur de Russie; il se dit redevable à lui de ce que la guerre n'a pas pris d'autres proportions. Aussitôt en février commencent à Londres les conférences désirées par la Russie, accordées bien volontiers par la Prusse, que l'Angleterre n'a pu refuser, se trouvant seule à son tour, au sujet de la neutralisation de la mer Noire, garantie de l'indépendance et de la sécurité de l'empire turc. La France, avertie de ces projets pendant que Paris était bombardé et ne pouvant qu'émettre une opinion stérile (circulaire du ministre J. Favre aux agents diplomatiques, datée de Paris 12 janvier), ne s'y fait pas représenter au lendemain de la capitulation. Le traité de Paris de 1856, son œuvre autant que celui de l'Angleterre, est donc effacé en ce qu'il contenait de plus essentiel, sans qu'elle en ait délibéré; elle donne seulement sa signature, par le duc de Broglie, nouvel ambassadeur à Londres, le 13 mars, comme les puissances de 1856 dont trois ont depuis lors changé de condition et s'appellent maintenant : Italie, Autriche-Hongrie, empire d'Allemagne. Le 18 mars, Alexandre II notifie une convention additionnelle au traité du 18 mars 1856, qu'il a conclue avec la Porte au sujet du chiffre et de la force des vaisseaux de guerre que les deux nations pourront entretenir sur la mer Noire. Le 12 mai le sultan lui envoie la grand'croix de l'ordre impérial de l'Osmanie. L'empereur de Russie fait visite à Berlin (8 juin), en se rendant à Ems où les deux princes s'étaient vus il y a un an. La fête de saint George à Saint-Pétersbourg (déc.) est encore une occasion de témoigner de leurs sympathies; plusieurs princes prussiens s'y rendent avec le chef de l'état-major de Moltke; Alexandre II, comme avant la guerre franco-allemande, vante la confraternité d'armes qui les unit depuis si longtemps (1813).

Autriche-Hongrie. — Le chancelier de Beust explique (10 janvier) à la délégation cisleithane, qui se tient alors à Pesth comme la délégation hongroise, que, si on est resté neutre entre la France et la Prusse, ce n'était pas qu'on ne fût pas prêt à combattre. Il montre, le 17, l'utilité d'établir des relations amicales avec l'Allemagne telle qu'elle se reconstitue, comme on a fait avec l'Italie. — Les deux chambres de Hongrie votent la loi sur le recrutement (16-20 janvier). Le 26, le chef du cabinet hongrois, Andrassy, déclare aux députés que le cabinet approuve la réponse favorable faite par le chancelier de Beust au ministre Bismark annonçant que le roi Guillaume a été proclamé empereur. La 2e chambre vote la loi sur les honveds (1er mars). Mort du baron de Eotvos, membre du cabinet (3 févr.). — En Autriche, les ministres du cabinet Potocki, démissionnaires depuis le 23 déc., sont remplacés au bout de six semaines (7 février). Le comte de Hohenwart est chef du cabinet; Holzgethan reste aux finances. Le Reichsrath cisleithan se rouvre le 20 février; on espère le rétablissement de la paix intérieure, de quelque compromis avec les Tchèques. — Vingt-huit archevêques ou évêques demandant l'intervention du gouvernement en faveur du pape (mai), le gouvernement déclare qu'il ne changera pas de ligne de conduite. — Au Reichsrath, on est en défiance à l'égard des concessions que le cabinet paraît être disposé à faire aux Tchèques aux dépens de la constitution de 1867; un ancien ministre, le Dr Herbst, fait adopter (21

mai) par le comité constitutionnel un projet d'adresse à l'empereur dans ce sens Le cabinet, étant dans l'intention d'accorder des droits égaux à toutes les provinces de la Cisleithanie, renouvelle par élection les dix-sept diètes provinciales, pour leur soumettre une loi sur les nationalités et une loi électorale. Les diètes s'ouvrent au milieu de septembre. Ce sont alors des députés allemands, jaloux de l'inclination du cabinet à satisfaire les demandes des races non allemandes, qui se retirent des diètes de Moravie, Haute-Autriche, Carniole, Bohême; même en Hongrie, les Deakistes, maintenant satisfaits, trouvent qu'on accorde trop aux souvenirs de la couronne de Wenceslas. Quoique un rescrit impérial, adressé à la diète de Prague, reconnaisse le droit « public ou historique » de la Bohême, les Tchèques posent des conditions qui amèneraient, par un système de fédéralisme, la dissolution de l'Empire. L'empereur renonce alors au cabinet Hohenwart, qui l'a entraîné trop loin et sans résultat (fin d'octobre). Les trois ministres des affaires communes, de Beust, Lonyay, Kuhn, et le président du cabinet hongrois Andrassy, qui de son côté négocie en Croatie une entente avec le parti national ou panslaviste, rebelle au compromis de 1868, ne peuvent admettre que les concessions aux Tchèques soient le renversement de la constitution. — Un nouveau rescrit impérial adressé à la diète de Prague (nov.) ne la décide pas à envoyer des députés au Reichsrath. Elle est dissoute (8 novembre). La tentative pour former un cabinet cisleithan, sous la présidence du baron de Kellersperg, ancien gouverneur de la Bohême et de Trieste, ne réussit pas parce qu'on le sait disposé à s'appuyer sur le parti centraliste allemand. Au milieu de ces complications intérieures sans issue, le chancelier de Beust quitte la direction des affaires communes, mais non tout à fait le service de l'Autriche: il va ambassadeur à Londres. Il passe par Versailles où il voit le président de la République le 30 nov. — Ce n'est plus un Allemand, c'est un Magyar qui est le ministre des affaires étrangères austro-hongroises, le comte Andrassy. Andrassy est remplacé comme chef du cabinet hongrois par le ministre des finances hongroises, le comte Lonyay. Le nouveau chef du cabinet cisleithan est le prince Adolphe de Auersperg, que les fédéralistes regardent comme un ennemi, mais qui paraît disposé à chercher des voies de conciliation et qui est bien accueilli par les Polonais sinon par les Tchèques. Le 27 déc., le Reichsrath est réuni. Le discours impérial d'ouverture déclare excessives les prétentions des Tchèques, mais n'écarte pas les demandes des Polonais. Le frère du chef du cabinet, le prince Charles de Auersperg, est nommé président de la chambre des seigneurs. Comme les 38 députés galiciens sont présents, la seconde chambre est en nombre pour délibérer.—Aussitôt est présenté le budget pour 1872. Grâce à la bonne administration du ministre des finances de Holzgethan qui ne sera remplacé qu'en janvier 1872 par M. Depretis, la condition du trésor s'est améliorée. Le résultat réel de l'exercice de 1871 pour lequel il avait inscrit par prévision budgétaire un déficit de 41 millions de florins que le Reichsrath avait réduit à 11 millions, donne au contraire un excédant de recettes; le produit des impôts dépasse en 1871 de 27 millions de florins les prévisions du budget. Pour l'année 1872, M. de Holzgethan a porté le déficit présumé à 53 millions de florins; la commission financière de la chambre, après sa retraite en janvier, le ramènera à 28 millions. Depuis quatre ans, on n'a pas besoin de nouvel emprunt; bons effets de la vente d'une partie des domaines, de la conversion de

la dette, de sages économies, de réformes dans le système des impôts. — Les Croates rêvent toujours quelque grande union des Slaves méridionaux, à laquelle poussent l'agitateur de la Serbie hongroise (Neusatz) Miletitch et un des régents de Servie, Ristitch; il y a entente entre Agram et Belgrade, et peut-être entente des Slaves du sud avec les fédéralistes de la Cisleithanie. — Mort du vice-amiral Tegethoff (7 avril). — Une loi (23 juillet) introduit le système métrique. — Il est décidé qu'une exposition universelle de l'industrie et des beaux-arts aura lieu à Vienne en 1873.

Belgique. — Au début de l'année (janvier), à cause des combats qui sont livrés au nord-est de la France entre les Français et les Allemands, le gouvernement est forcé de concentrer des troupes sur la frontière comme en août et septembre 1870. — L'armée n'est mise sur le pied de paix que le 5 mars. — L'organisation militaire est discutée (mars). — L'influence de l'Internationale des travailleurs est sensible dans les grèves, aussi bien après la fin de l'insurrection parisienne qu'auparavant. — Incident politique grave (nov.) causé par le ministère Anethan, du parti de la droite : il a choisi pour un poste important, le gouvernement du Limbourg, M. de Decker, un des administrateurs supérieurs des entreprises de banque et des sociétés industrielles de Langrand-Dumonceau, qui était en faillite depuis déc. 1870. Plusieurs membres du cabinet avaient eu des fonctions dans les sociétés de Langrand, clérical avoué. Le député Bara, qui était ministre de la justice alors que se déroulaient devant les tribunaux les affaires Langrand en 1868 et 1869, propose un blâme sous forme d'ordre du jour. Pendant qu'on le discute, avant qu'il soit rejeté, et après le vote qui lui est contraire (66 voix contre 44), il y a des manifestations bruyantes, des émeutes à Bruxelles (22-24 nov.). La démission de M. de Decker des fonctions désignées ne suffit pas. La garde civique réunie par le bourgmestre Anspach ne peut empêcher des violences, notamment à la maison d'un des chefs du parti catholique Nothomb. Le renvoi du ministère est demandé par le parti libéral. Ces désordres se prolongent. Le roi n'assiste pas à la fête d'inauguration des boulevards de la Senne. Pour prévenir une insurrection, il exerce son droit constitutionnel : il change ses ministres, mais il en cherche les successeurs dans le même parti politique. Le nouveau chef de cabinet est un catholique de la droite : à défaut de M. de Thonissen, c'est M. de Theux qui prend pour collègues Malou, Delcour, professeur à l'université de Louvain, etc. Le député Coomans réclame le suffrage universel. — Bruxelles a un congrès de membres de l'Internationale (24 déc.) où dominent Paepe et Hins, qui avaient parlé en communistes au Congrès international de Bâle en 1869; certains membres français, J. J. Blanc, Fribourg, Ch. Limousin, sont exclus; on ne veut pas de journalistes français.

Brésil. — Le 7 mars se forme sous la présidence du sénateur vicomte Paranhos de Rio Branco un cabinet où est important aussi le ministre de l'intérieur de Oliveira. Les chambres, à leur début de session (3 mai), reçoivent du gouvernement des projets de réforme concernant la garde nationale, le recrutement de l'armée, l'esclavage.— Elles votent le 7 mai une loi qui confie le pouvoir pendant le voyage de l'empereur et de l'impératrice en Europe, à leur fille, mariée au comte d'Eu, fils du duc de Nemours. Ce voyage va durer toute la seconde partie de l'année et au delà. Ils sont à Rome le 27 nov. quand Victor-Emmanuel y ouvre les chambres italiennes; ils

sont reçus par le président de la république Thiers le 24 déc. — D'après la loi sur l'esclavage, que soutient habilement le ministre vicomte de Rio Branco (juin-juillet), l'émancipation sera progressive pour les esclaves nés avant la promulgation de la loi, au moyen de fonds votés exprès qui serviront à dédommager les propriétaires; les enfants d'esclaves qui naîtront après la promulgation naîtront affranchis, et à 21 ans ils seront tout à fait libres; il pourra se former des sociétés d'émancipation : la loi doit être en vigueur trois mois après avoir été votée. Elle est promulguée par la régente le 28 sept. Il y a encore un million et demi d'esclaves.

Chine et Japon. — Le gouvernement chinois déclare aux ministres étrangers ne pouvoir répondre des dispositions de la population envers leurs nationaux s'ils donnent un enseignement en contradiction avec la population du pays (mars); il voudrait que les missionnaires, excepté ceux qui se trouvent dans les ports, fussent considérés comme sujets chinois. En Angleterre, à la chambre des lords, le ministre des affaires étrangères émet l'avis (25 mars) que quand il survient quelque catastrophe atteignant les Européens, on ne laisse pas aux consuls le soin d'en décider avec les autorités locales, mais qu'on s'adresse directement à la cour de Pékin. — Traité du Céleste-Empire avec le Japon (nov.) : sorte d'alliance offensive et défensive.

Danemark. — Au Folkething, le ministre de la guerre (24 janv.) répond à ceux qui demandent des économies, que, malgré tout leur amour de la paix, les petits Etats pourraient être obligés, pour sauvegarder leur indépendance, de recourir aux armes.

Espagne. — Pas d'enquête sérieuse et qui répande la lumière sur l'assassinat de Prim. — Dès que le roi Amédée est arrivé à Madrid, il charge l'ex-régent Serrano duc de La Torre de former un cabinet (4 janvier). Dans ce premier ministère sont réunis Martos qui a les affaires étrangères, Sagasta l'intérieur, Zorilla, d'opinion démocratique plus avancée, qui a présidé les Cortès constituantes, les travaux publics et l'instruction publique, Moret les finances, Ayala les colonies, Beranger la marine. La minorité républicaine des Cortès constituantes, dans un manifeste du 3 février, décide qu'elle ne se retirera pas de la lutte électorale qui va s'engager pour élire les nouvelles chambres, mais en même temps demande la déchéance de la maison de Savoie. Le résultat des élections (11 mars) est favorable au ministère. La vie simple du roi et de la reine arrivée le 17 mars fait contraste avec le luxe habituel des souverains. Le roi ouvre les Cortès, le 3 avril : il annonce des réformes administratives et financières. Le lendemain, Olozaga est élu président par les députés. Le 22 mai, les députés républicains demandent qu'on annule l'élection du roi; tumulte violent à la fin de cette séance. Quand, aux derniers jours de mai, les fugitifs de la Commune de Paris vaincue viennent chercher asile en Espagne, le député Castelar demande qu'on les traite comme des exilés politiques; on discute les doctrines et les actes de la Commune; quelques membres les défendent, et dans un vote pour clore la discussion (30 mai) la minorité est de 25 voix. Les dépenses de l'année précédente sont un thème d'opposition (juin); une adresse en réponse au discours du trône étant défavorable au ministère, il donne sa démission. Luis Zorilla devient chef de cabinet : les zorillistes sont des démocrates qui inclinent vers la république. Le roi, avec Zorilla, parcourt les provinces. Zorilla n'ayant pu faire élire président du congrès Rivero, un démocrate de vieille date, sur lequel l'emporte de quelques voix Sagasta,

quitte le pouvoir. Les sagastistes qui inclinent vers le parti conservateur appuyent le nouveau cabinet, formé (6 oct.) par le contre-amiral Malcampo ami de Topete et de Serrano. Ce ministère Malcampo ne tient pas six semaines du 6 oct. au 18 nov. Il est question d'imposer de 18 pour cent les revenus de tous les emprunts, même la dette extérieure. Une discussion rétrospective irritante est engagée sur le projet qu'auraient eu de vendre aux États-Unis l'île de Cuba lorsqu'elle était en pleine insurrection, les chefs du parti démocratique radical Prim, Rivero, Martos, Becerra. Des députés de la minorité républicaine invoquent l'article de la constitution qui garantit les droits individuels en faveur des membres de l'Internationale; leurs doctrines et leurs actes sont combattus par des jurisconsultes éminents, Alonzo Martinez, Rios Rosas et les ministres. Un vote est favorable au ministère grâce au concours des conservateurs. Ces mêmes droits individuels sont réclamés par le député carliste Ochoa, qui fait valoir la liberté d'association, en faveur des jésuites et de la société de Saint-Vincent-de-Paul supprimés par décrets du gouvernement provisoire auquel M. Zorilla a appartenu. Le vote à ce sujet met en minorité le ministère par la coalition des carlistes et des républicains. Sept zorrillistes ont présenté une motion de censure contre le gouvernement; le 18 nov. après une séance de dix-huit heures très-agitée, la proposition de deux ministres portant qu'il n'y a pas lieu d'en délibérer est repoussée par 173 voix contre 118. D'après le vote qui le met encore en minorité, le ministère Malcampo devrait se retirer. Après avoir donné sa démission le soir même du 18, il essaye de rester en suspendant les Cortès; elles sont ajournées le 19 déc. Le cabinet se transforme: c'est Sagasta qui en devient le chef; avec l'assentiment des principaux unionistes, Malcampo garde la marine, Topete y prend le département des colonies. — Les nouveaux députés de Porto-Rico ont demandé aux Cortès et au roi (oct.-nov.) l'affranchissement des 32 000 esclaves de l'île. L'insurrection de Cuba n'est toujours pas réduite.

États-Unis. — Le président Grant demande au congrès (8 fév.) que, Berlin étant devenue capitale d'empire, la légation soit élevée au rang de mission de première classe; le 10 mars, recevant le ministre prussien qui lui notifie la nouvelle dignité prise par le roi Guillaume, il assimile aux efforts qu'ont faits les États-Unis pour conquérir leur indépendance le développement nouveau de l'Allemagne. — Le congrès vote de nouvelles mesures pour la consolidation de la dette publique (10 janv.). En deux ans et demi depuis l'installation du nouveau président (mars 1869-sept. 1871) la dette est réduite de 251 340 699 dollars. Les tarifs de douanes se détendent; le 28 février les représentants, à la majorité des deux tiers, adoptent la suppression du droit d'entrée sur les charbons; et aussi, le 13 mars, sur le sel, le thé, le café.— Point d'entente entre le président et le comité des affaires étrangères sur la question de l'acquisition de Saint-Domingue souhaitée par le président : les représentants décident le 10 janvier qu'une commission d'enquête sera envoyée dans l'île; le sénateur Sumner est si violent contre le président que le sénat lui retire la présidence du comité des affaires étrangères (mars). — La confédération secrète, qui répand la terreur dans la Caroline du nord, le *Kuklux*, est avertie par une proclamation présidentielle du 25 mars d'avoir à se dissoudre dans les vingt jours; le 20 avril une loi la déclare supprimée; ses membres seraient alors soumis aux dernières peines. — Le 10 avril les représentants, par 144 voix contre 46, adoptent un bill d'amnistie générale, qui rend les droits politiques à tous

ceux qui ont pris part à l'insurrection du sud, en n'exceptant que ceux qui faisaient partie du congrès des États-Unis, de l'armée ou de la marine et les membres de la convention qui a voté la séparation. — Les chefs polygames des Mormons sont recherchés au nom de la loi. — On découvre à New-York des actes de prévarication inouïs, ayant pour auteurs ou pour complices les agents de la municipalité, appartenant au parti démocrate auquel laissait le champ libre dans les élections l'abstention politique des classes supérieures : la dette de la ville de New-York, qui était le 1er janvier 1869 de 34 millions de dollars, est montée par sa mauvaise administration municipale le 31 juillet 1871 à 100 millions 955 mille dollars. — Chicago, ville de 310 000 âmes, est la proie pendant cinq jours, depuis le dimanche 8 octobre, d'un immense incendie, activé par un ouragan, qui fait périr 500 personnes et cause des pertes pour 200 millions de dollars ; il y a des tentatives de désordre ; on fait beaucoup d'arrestations, la ville est mise en état de siége, sous le commandement du général Sheridan. Il y a d'autres incendies dans le Michigan, dans le Wisconsin. Les souscriptions affluent en peu de temps ; il vient d'abondants secours aux incendiés, même de l'Europe.— Grant à la fin de l'année est de nouveau candidat à la présidence ; le parti démocratique est divisé sur le choix d'un candidat à lui opposer.

France. — Le gouvernement de la défense à Paris annonce le 1er janvier la résolution prise en conseil de guerre de continuer à résister à l'armée allemande, malgré le bombardement que subissent les forts de l'Est depuis le 27 déc. ; quand les quartiers de Paris commencent à être atteints par le bombardement le 6, le gouverneur de Paris déclare qu'il ne capitulera pas. Plusieurs maires ou adjoints voudraient quelque résolution héroïque désespérée, une sortie en masse pour tenter une trouée. Les fauteurs de désordre ne sont pas seuls à accuser Trochu d'impuissance. Les vivres et combustibles deviennent très-rares ; le pain est de qualité détestable quand il est soumis, le 19, à la ration de 300 grammes par tête. C'est moins le danger imminent d'une famine complète que l'échec militaire du 19 à Montretout et Buzenval qui sert de prétexte à l'émeute du 22 janvier où l'œuvre révolutionnaire du 31 octobre est reprise par les mêmes chefs ; quelques coups de feu autour de l'hôtel de ville : il est dégagé par des mobiles. Le 22, Trochu cesse d'être gouverneur de Paris et commandant en chef ; il n'est plus que président du gouvernement. Vinoy devient commandant en chef. Un décret supprime les clubs jusqu'à la fin du siége, le *Réveil* de Delescluze, le *Combat* de Félix Pyat. Les négociations de J. Favre à Versailles du 23 au 27, tenues secrètes, produisent un armistice, qui doit amener un large ravitaillement immédiat bien nécessaire puisqu'il ne restait de pain, véritable pain de siége, que pour dix jours. Il équivaut, pour Paris et ses forts, à une capitulation, et pour la France à la résolution de subir, par l'acquiescement d'une assemblée nationale qu'on va convoquer, les conditions implacables du vainqueur (28 janvier). La condition obtenue par J. Favre que la garde nationale seule garderait ses armes et ses canons, met Paris et le gouvernement qui n'ont plus d'armée à la merci des meneurs d'insurrection ; des forces militaires qui ont été impuissantes contre l'ennemi du dehors, sont déjà dans la main de comités occultes voués à la « sociale » et à l'Internationale. — Il est mort, dans Paris pendant la durée du siége du 19 sept. au 28 janvier 1871 47476 personnes, y compris les décès par blessures de guerre : 1976 soldats, 723 gardes nationaux, 144 victimes du bombardement qui a causé beaucoup de dégâts matériels.

— Par décret du gouvernement de la défense (le 29 janvier), les collèges électoraux sont convoqués à Paris pour le 5, dans toute la France pour le 8 février : daté qu'on adoptera aussi pour Paris; il y aura comme en 1849 un scrutin de liste par département; un décret du 30 déclare les préfets et sous-préfets non éligibles dans les départements où ils exercent leurs fonctions; il y aura 753 députés. Un membre du gouvernement, J. Simon, est aussitôt envoyé, le 30, pour faire connaître toutes ces décisions à la délégation de Bordeaux et la relever de son mandat. — La délégation de Bordeaux, inspirée par Gambetta, qui a ordonné par décret (5 janvier) la levée de toute la classe de 1871, pendant tout le mois de janvier, quoique connaissant les désastres des armées de Chanzy et de Faidherbe et ne pouvant espérer le salut de la France de celles de Bourbaki et de Garibaldi, pousse encore à la guerre à outrance, à la résistance jusqu'à complet épuisement. Venu à Lille le 21 janvier, Gambetta « déclare au nom de 38 millions de poitrines la patrie invincible. » A Lyon, où on est aussi pour la guerre à outrance, on voudrait une Convention composée des délégués des départements nommés dans les villes seulement, avec une commission permanente de trente mandataires du peuple. Un décret de la délégation (28 janvier) a déclaré déchus un grand nombre de magistrats qui avaient pris part aux commissions mixtes de 1852. — Quand elle apprend la capitulation du 28 janvier et la convocation d'une assemblée nationale, elle demande encore par une dépêche de Gambetta (du 30) l'armement immédiat de toute la France, et déclare inéligibles (décret du 31 janvier), les ministres, sénateurs, conseillers d'État de l'Empire et tous ceux qui ont été pendant cette période candidats du gouvernement ou de l'administration, ou candidats officiels. A Bordeaux, J. Simon lutte pendant trois jours pour amener la Délégation à se conformer aux décrets rendus à Paris. De Paris, le 4 février, une proclamation condamne et un décret annule le décret de Bordeaux du 31 janvier. Bordeaux, Lyon, Toulouse, Marseille sont encore pour la résistance, on forme des listes de comité de salut public. Le 4, trois membres du gouvernement de la défense, Pelletan, Garnier-Pagès, Emmanuel Arago, sont envoyés à Bordeaux pour renforcer J. Simon. Cette crise se termine sans guerre civile. Gambetta, le 6 février, donne sa démission du gouvernement et des ministères de la guerre et de l'intérieur, dont Emm. Arago prend l'intérim pour peu de jours; le 8 févr. le général Le Flô est ministre de la guerre. Pendant tout le temps qu'a duré cette lutte, le *Mot d'Ordre*, nouveau journal de Rochefort à Paris, a encouragé la résistance de la Délégation. — Le parti révolutionnaire a pour principaux organes à Paris le *Mot d'Ordre*, le *Vengeur* nouvelle feuille de Félix Pyat et le *Cri du Peuple* de Jules Vallès, qui prêche, outre la résistance à outrance, l'insurrection et la « sociale. » — Les élections du 8 février se font avec calme; la liste radicale a la majorité non-seulement à Paris où le dépouillement de 3000 noms est très-laborieux, mais dans plusieurs parties du midi qui a été très-peu éprouvé par les malheurs de la guerre, et aussi dans les territoires que l'Allemagne se propose de séparer de la France; la majorité se compose de conservateurs, légitimistes, ou monarchistes constitutionnels, ou républicains modérés. M. Thiers est élu dans 26 départements; le duc d'Aumale et le duc de Joinville qui n'avaient pu obtenir de servir contre l'ennemi sont élus dans deux départements; le duc de Chartres, frère du comte de Paris, qui avait servi incognito n'a pas été candidat. — Le ravitaillement de Paris est assez rapide. La population de Londres envoie des vivres fort généreusement ; mais par

suite des souffrances de toute nature d'un si long investissement la mortalité est encore considérable. — L'Assemblée nationale à Bordeaux a une première réunion peu nombreuse le 12 févr.. Dans la seconde, 13 février, le gouvernement de la défense nationale par l'organe de Jules Favre, dépose ses pouvoirs; Garibaldi y paraît pour apporter son vote à la République, il donne sa démission de député et de commandant de l'armée des Vosges; plaintes violentes de Victor Hugo, Félix Pyat, Rochefort, Floquet; des députés sont insultés par la foule. Le 16, séance très-orageuse, où sont validées les élections des 33 députés de la Seine, dont quelques-uns avaient pris part aux mouvements d'insurrection parisienne pendant le siége. Le bureau est constitué : Grévy est élu président par 519 voix sur 536 votants; les vice-présidents sont Martel, Benoît d'Azy, etc. Une proposition présentée par Dufaure, Grévy, de Malleville, Vitet et Barthélemy-St-Hilaire, a pour objet de nommer M. Thiers « chef du pouvoir exécutif de la République française en attendant qu'il soit statué sur les institutions de la France. » Cette proposition est votée le 17 février, à la presque unanimité sur le rapport de Victor Lefranc. Dans la séance du 17, Keller, au nom des députés du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Moselle et de la Meuse propose une protestation contre toute cession de territoire. M. Thiers demande que l'assemblée s'en remette à la sagesse et au patriotisme de ceux qui seront chargés des négociations. Le 19, il présente son ministère qui comprend diverses nuances du parti conservateur : trois des ministres du 4 sept. Jules Favre aux affaires étrangères, Ern. Picard à l'intérieur, Jules Simon à l'instruction publique; le général Le Flô à la guerre; un des marins qui ont défendu Paris, le contre-amiral Pothuau à la marine; Dufaure à la justice, Lambrecht au commerce, et de Larcy aux travaux publics (Pouyer-Quertier, un protectionniste ardent, sera nommé aux finances le 24 févr.); il demande qu'on s'occupe de la paix d'abord, ensuite de la réorganisation du pays, et plus tard, « lorsqu'on aura relevé ce noble blessé qui s'appelle la France » de la forme du gouvernement. L'Assemblée, le 19, nomme une commission de 15 membres chargée d'assister le gouvernement dans les négociations; ils sont pris dans la droite et le centre. Sur la proposition de M. Thiers, l'Assemblée s'ajourne jusqu'à la conclusion de la paix. Elle a décidé, ce même jour, le 19, que huit commissions de quarante-cinq membres chacune feront une enquête immédiate sur les ressources du pays, état militaire, marine, finances, commerce, chemins de fer, etc. — Le nouveau gouvernement est reconnu aussitôt par toutes les puissances; le duc de Broglie est envoyé à Londres comme ambassadeur. — Le 26 février au soir, à Paris on apprend que certains quartiers de la capitale subiront l'entrée des troupes ennemies, l'importante place de Belfort, qui a capitulé le 16 février avec les honneurs de la guerre, ne devant nous être rendue qu'à cette condition. Symptômes de sédition dans la nuit du 27 au 28 févr.; des bataillons de la garde nationale, qui maintenant doit obéir au gouverneur Vinoy, se réunissent sans ordre. Pendant que l'Assemblée de Bordeaux (28-29 févr. et 1er mars) discute les préliminaires de paix, les agitateurs ne cessent de provoquer à la révolte les soldats et les marins qui avaient défendu les forts. On traîne jusqu'à la Bastille, à Belleville et à Montmartre, des canons de la garde nationale qui étaient dans le quartier de l'Arc-de-l'Etoile où les Allemands doivent stationner. — Quand M. Thiers et les commissaires de l'Assemblée sont de retour à Bordeaux le 28 février, l'urgence sur le projet de loi concernant les pré-

liminaires est adoptée malgré les efforts de plusieurs membres de la gauche. Un député impérialiste de la Corse, Conti, ancien secrétaire de l'empereur, le 1er mars, voulant parler pour Napoléon III accusé d'être l'origine première de nos désastres, un grand tumulte est suivi d'un ordre du jour proposé par Target qui prononce la déchéance de Napoléon et de sa dynastie : cinq membres seulement se lèvent à la contre-épreuve. Victor Hugo, Quinet, Louis Blanc parlent contre le traité, désavoué avec émotion par l'alsacien Keller, défendu comme une nécessité inévitable par M. Thiers. L'Assemblée « subissant les conséquences de faits dont elle n'est pas l'auteur » ratifie les préliminaires de paix par 546 voix contre 107. Après le vote, tous les députés du Haut-Rhin, du Bas-Rhin et de la Moselle déposent une protestation. — La présence des troupes allemandes à Paris, dans les quartiers du bois de Boulogne, de l'Arc-de-l'Etoile et jusqu'à la place de la Concorde, du 1er au 3 mars, irrite la population. — Un comité central anonyme, auquel obéissent beaucoup de chefs de bataillons de la garde nationale, qui déjà ont été complices des insurrections d'octobre et de janvier, fait saisir les armes et les munitions, canons, fusils, approvisionnements de guerre qui sont considérables dans plusieurs dépôts ; les concentre dans les hauts quartiers foyers du parti révolutionnaire; au moyen d'affiches, des sous-comités pressent les gardes nationaux de s'organiser en fédération. Manifestations bruyantes, chaque jour, surtout à la Bastille. — A Bordeaux, les séances de l'Assemblée sont très-orageuses; le 3 mars, démission de Rochefort, de Ranc, de Malon de l'Internationale des travailleurs, du blanquiste Tridon, de Victor Hugo (Ledru-Rollin s'est déjà retiré). — Le 6 mars, Napoléon III proteste contre la décision de l'Assemblée du 1er mars qui a prononcé sa déchéance sans un plébiscite. — Le 10 mars, importante discussion sur la question de la translation de l'Assemblée à Paris, ce que demande la gauche radicale (Louis Blanc, Millière, etc.) : Fontainebleau était préféré par la commission (Beulé rapporteur). Cette majorité des *ruraux*, comme on les appelle, hostiles à Paris, adopte Versailles, préféré par M. Thiers parce qu'étant si près de la capitale on pourra contenir le ferment révolutionnaire à Paris et réorganiser l'administration. M. Thiers demande que toutes les questions de constitution politique sur lesquelles l'Assemblée et le pays sont divisés soient réservées : de là le pacte vague, dit de Bordeaux, résultant du discours de M. Thiers du 10 mars, comme de celui du 19 février. — L'Assemblée quitte Versailles le 11 mars, mais elle n'est réinstallée à Versailles que le 20 mars. — A Paris, la question des canons que la garde nationale ne veut pas rendre au gouvernement est l'objet de négociations pendant plus de huit jours. Enfin, le 18 mars, le général Vinoy tente de les faire enlever des hauteurs de Montmartre. Cette tentative armée ne réussit pas, une partie des troupes se joint aux émeutiers; animés déjà d'une férocité sauvage, ils fusillent le général Lecomte et l'ancien commandant en chef de la garde nationale Clément Thomas : le général Chanzy qui rentrait à Paris, échappe avec peine au même sort. Ce qui reste de troupes, tout le gouvernement et l'administration légale se retirent à Versailles. Paris est alors sous le joug du Comité central, qui fait tirer le 23 mars sur une manifestation du parti de l'ordre sans armes, et bientôt de la Commune de Paris à laquelle le Comité central a voulu donner les apparences d'un pouvoir régulier par des élections fixées d'abord le 21 pour le 22, faites le 26, auxquelles prennent part bien peu d'électeurs, et reniées par plusieurs des élus. La plus grande partie de la presse

parisienne se prononce contre le mouvement communal. A partir du 26, les gardes nationaux du parti de l'ordre renoncent à se rallier sous le commandement du vice-amiral de Saisset, un des défenseurs de l'enceinte de Paris contre les Allemands.—Ce régime de tyrannie et de terreur, avec le drapeau rouge, dure plus de deux mois jusqu'à la fin de mai. — Le Comité central reste en fonctions à côté de la Commune élue, constituée le 28 mars. — Les journaux rouges à 5 c. ou à 10 c. se multiplient. L'*Officiel* de la Commune enseigne le tyrannicide. Le *Mot d'ordre* de Rochefort lui est favorable. Les décrets de chaque jour s'inspirent des théories socialistes, des rancunes et de l'esprit de vengeance du prolétariat : ils ont pour objet de réaliser les rêves de l'Internationale des travailleurs, dont beaucoup de membres (français et étrangers) font partie de ce double gouvernement insurrectionnel, et de faire de la France une fédération de Communes se gouvernant par elles-mêmes. Au-dessus des communes fédérées, la Commune de Paris proclame la République universelle; elle fait appel surtout aux Polonais et aux Garibaldiens. La Commune se constitue en dix commissions qui sont comme des ministères; elle accapare les fonctions municipales dans les arrondissements. Plusieurs de ses chefs : Pyat, Delescluse, Rigault, Ferré, Protot, Vermorel, Cournet, Avrial, etc., sont sanguinaires comme leurs devanciers de 93. Presque toutes leurs délibérations les plus importantes sont prises secrètement, quoique les séances de la Commune aient été déclarées publiques. Blanqui, un de leurs élus, est en prison dans le midi. Ch. Beslay, un vétéran du socialisme, âgé de 75 ans, avec Jourde, est délégué aux finances, mais la Banque leur résiste; Theisz, de l'Internationale comme Jourde, est aux postes; Protot, jeune avocat, à la justice; Paschal Grousset, aux relations extérieures, qui se bornent à des échanges de notes avec les Prussiens maîtres autour de Paris et à la propagande en province; Rigault s'établit à la police, qu'il maniait déjà après le 4 septembre. Assi, président du comité central, commande à l'Hôtel-de-Ville; mais la Commune le fait arrêter, comme déjà a été arrêté Lullier, un des chefs du mouvement du 18 mars. Les pouvoirs de délégué à la guerre et de commandant de la place de Paris, deux fonctions séparées, changent souvent de main. Garibaldi, désiré, acclamé comme commandant en chef, ne vient pas. La solde retient, fait entrer dans la garde nationale, où sont confondus 25 000 repris de justice, des milliers de gens manquant d'ouvrage ou déshabitués du travail depuis le début de la guerre; des soldats et des marins en petit nombre y serviront la Commune. Il a été déclaré le 25 mars qu'il n'y avait plus d'armée permanente; le 29, qu'il n'y avait plus de conscription. — Lorsque la Commune de Paris, le 2 avril, commence la guerre avec les *Versaillais*, ou *ruraux* (*sic*), la Commune proclamée à Saint-Etienne y a été étouffée après l'assassinat du préfet l'Espée (26 mars); des mouvements de Limoges, Toulouse, Lyon, Marseille, il ne reste que l'insurrection de Marseille, jusqu'au 4 avril, avec Gaston Crémieux, etc. — Depuis le 10 mars, le gouvernement a pu réunir autour de Versailles assez de troupes pour être à l'abri d'un coup de main hardi des fédérés parisiens. — Mais par suite des événements de Paris, le rapatriement des prisonniers français, qui sont en Allemagne, est suspendu depuis le 21 mars. Heureusement, dans le courant de mars, ont commencé à rentrer les troupes de l'armée de l'Est, internées en Suisse depuis le 1er février. — Quand les gardes nationaux fédérés de la Commune attaquent, Cluseret est délégué à la guerre; le 2 avril a lieu un engagement à Courbevoie;

le 3, trois colonnes de fédérés se portent sur Versailles ; mais les troupes les canonnent du fort du Mont-Valérien sur la route de Rueil ; à la suite d'un engagement, Gust. Flourens est découvert et tué. Les hauteurs fortifiées de Châtillon sont reprises le 4 par l'armée, mais les fédérés ont tous les forts du sud (quant à ceux du nord et de l'est les Allemands les occupent toujours). L'armée s'empare aussi de Courbevoie ; les abords de Neuilly sont chaudement disputés. — Cluseret, le 4, réclame pour les bataillons de marche tous les hommes de 17 à 35 ans non mariés ; le 7 tous les hommes de 19 à 40 mariés ou non : ce qui décide des milliers de jeunes gens et d'hommes valides, de toute condition, à sortir de Paris à tout prix. — La loi des otages est décrétée par la Commune le 5 ; le 6 l'archevêque de Paris et beaucoup d'ecclésiastiques sont arrêtés, gardés prisonniers à titre d'otages, comme le président à la cour de cassation Bonjean. Les arrestations illégales se multiplient sous prétexte d'intelligences avec « l'ennemi. » Les *Débats*, le *Constitutionnel*, *Paris-Journal*, la *Liberté* sont supprimés ; on ne peut plus sortir de Paris sans un laisser-passer délivré au nom de la Commune ; la Commune, le 12 avril, décrète la démolition de la colonne Vendôme, monument de gloire nationale. — L'assemblée qui siége à Versailles depuis le 20 mars discute et vote d'importantes lois. Le 25 mars elle déclare nuls les décrets de la Délégation de Bordeaux des 28 janvier et 8 février 1871 prononçant la déchéance de quinze magistrats. Elle abroge le 29 mars l'article 2 du décret du 25 déc. 1870 de la Délégation sur la dissolution des conseils généraux et d'arrondissement et l'installation des commissions départementales. Dès le 6 avril elle met en demeure tous les fournisseurs des armées de la défense nationale, dont les réclamations diverses dépassent 500 millions, de les formuler et les préciser dans chaque préfecture. Elle vote le 14 avril, par 449 voix contre 18, la loi sur les élections municipales pour toute la France, conformément à l'idée résolûment soutenue par M. Thiers le 8 avril, que les maires ne seront élus par les conseils municipaux que dans les communes ayant moins de 20 000 âmes et qui ne sont pas des chefs-lieux de département ou d'arrondissement. Elle vote le 15 la loi qui détermine à nouveau les cas de poursuite en matière de délits de presse. Le 21, le 23 et le 26 avril elle vote des lois sur les loyers, sur les suspensions de payement, sur les échéances de commerce, questions tant débattues dans les clubs pendant le siége de Paris, sur lesquelles le gouvernement de la défense avait pris des résolutions provisoires et que la Commune de Paris tranche révolutionnairement. — Depuis le 11 avril, le maréchal Mac-Mahon prend le commandement de l'armée. Les généraux Cissey et Ladmirault commanderont sous ses ordres. Une convention, qu'on est en train de négocier à Bruxelles et qui ne sera définitive que le 10 mai à Francfort, avec le gouvernement allemand permettra de faire entrer sur le territoire de Paris 80 000 hommes au lieu de 40 000 accordés par les préliminaires de paix ; mais ce sera au prix de l'aggravation des conditions de la paix : on aura ces 80 000 hommes par le retour d'une partie de nos prisonniers de guerre. — Le siége de Paris par l'armée, malgré des actions de chaque jour, donne peu de résultats par le sud. Au nord, Asnières est occupé le 19. Les quartiers de Neuilly et d'Auteuil souffrent du bombardement par l'armée. La Commune institue, le 16, une Cour martiale, qui, sous la présidence de Rossel devenu de capitaine colonel pendant la guerre, prononce dès le 18 une condamnation à mort contre un chef de bataillon fédéré « coupable d'avoir refusé de marcher contre l'ennemi. » Les 31 élections complé-

mentaires du 16 avril qui doivent porter la Commune à 92 membres, par une décision du 19 sont validées à la majorité absolue des votants, qui sont fort peu nombreux, et quelques-unes même sans cette majorité. Le 18, sont supprimés encore 4 journaux, dont le *Bien public* de Vrigaault, très-courageux contre la Commune. La population de Neuilly a, le 25 avril, une suspension d'armes d'une demi-journée pour évacuer ce quartier bombardé. Une manifestation de francs-maçons, et diverses tentatives de prétendue conciliation par une Ligue des droits de Paris réchauffent le zèle pour la Commune. — L'insurrection reprend à Lyon le 30 avril. — Après l'arrestation de Cluseret par ordre de la commission exécutive le 30 avril, Rossel est délégué à la guerre, et un comité de salut public est nommé. Rossel imprime un grand élan : mais au bout de dix jours, le 9 mai, il résigne son commandement et demande à être enfermé à Mazas d'où cependant il s'évadera. M. Thiers, par une proclamation aux Parisiens le 8 mai les invite à secouer eux-mêmes le joug de la Commune. L'armée le 9 occupe le fort d'Issy. Le comité de salut public ordonne la destruction de la maison de M. Thiers, la saisie de ses biens ainsi que de ceux de plusieurs ministres. Le 5, le 11 et le 18 mai, sont supprimés tant de journaux qu'il ne reste plus que les journaux tout à fait révolutionnaires. L'ordre est donné de détruire la chapelle expiatoire de Louis XVI; plusieurs églises deviennent des clubs, leurs richesses sont pillées, leurs tombeaux outragés.—Depuis le 10 mai, Delescluze est délégué à la guerre ; depuis le 13, Ferré à la sûreté générale ; Dombrowski, un Polonais, commande en chef; un autre Polonais, Wroblewski, conduit aussi des régiments de fédérés. Depuis le 14, on ne circule plus dans Paris qu'avec une carte d'identité. Le 16, enquête est faite de tous les dépôts de pétrole. Paris est hérissé de barricades. La colonne Vendôme enfin est jetée bas. Le sort des otages illustres ou obscurs est discuté dans des séances publiques et dans des délibérations secrètes de la Commune. Elle manifeste encore plus d'exaspération sanguinaire après l'explosion (17 mai) de la cartoucherie de l'avenue Rapp. — Les pouvoirs et les commandements changent incessamment de mains par suite de défiances mutuelles, de soupçons ou de certitude de trahison. — Rochefort, dont le mot d'*Ordre* a toujours soutenu la Commune, la voyant près de succomber, sort de Paris; il est pris à Meaux, et retenu prisonnier comme un de ses complices. — L'armée ayant écrasé les forts du sud de projectiles et obligé les fédérés de les évacuer, tente d'entrer dans Paris le 21 mai par une porte de ce côté. Alors commence une effroyable guerre des rues, bataille de sept jours, au début de laquelle la Commune accomplit le massacre des otages, l'archevêque de Paris, un de ses vicaires, le curé de la Madeleine avec le président Bonjean, plusieurs prêtres, des dominicains, des jésuites, des sergents de ville et gendarmes, un rédacteur du *Siècle*, Chaudey disciple cependant de Proudhon; en même temps les insurgés incendient avec du pétrole non-seulement les monuments publics qu'ils ne peuvent plus défendre, les Tuileries, le Louvre, le Palais-Royal, l'Hôtel de Ville, le Palais de Justice, la Préfecture de police, le ministère des finances, le conseil d'État, etc.; mais des théâtres, des entrepôts de marchandises, des maisons de particuliers, voulant faire de Paris qui leur échappe « une Pologne ». Ils se défendent avec acharnement dans les quartiers extrêmes du nord-est et du sud-est de Paris, ayant jusqu'au bout de l'artillerie. Les hauteurs de Montmartre étaient occupées dès le 23 ; Belleville et les buttes Chaumont le sont seulement le 27, et le Père-Lachaise le 28. Quelques-uns des chefs sont tués sur les bar-

ricades ou fusillés aussitôt après : Delescluze, Dombrowski, Rigault, Millière, des milliers d'insurgés périssent, beaucoup de pétroleuses sont fusillées; plus de 30 000 prisonniers enlevés sur le moment ou peu de jours après sont dirigés sur Versailles ou sur les pontons pour être jugés par la justice militaire ; le désarmement de la population est immédiat ; les canons de Paris sont conduits à Versailles. La liberté d'entrée et de sortie est rétablie à Paris le 2 juin. Beaucoup des plus coupables, comme Pyat, échappent. — Dans les pays où se réfugient les membres de la Commune, leurs partisans, leurs soldats, dont beaucoup ont été auteurs ou complices d'incendies, d'assassinats, d'arrestations illégales, de pillage du trésor public, de spoliations et de détournements de toute nature, on hésite à leur appliquer à tous sans distinction les traités d'extradition. La Belgique (26 mai) a refusé protection aux membres déclarés de la Commune. Le conseil fédéral de Suisse décide, le 29 mai, qu'on examinera chaque cas particulier, qu'asile sera refusé aux criminels; la minorité républicaine dans les cortès d'Espagne (29 mai) leur est clémente; beaucoup passent en Angleterre et y restent. — Le gouvernement et l'Assemblée qui a décidé le 26 mai la reconstruction de la maison de M. Thiers aux frais de l'État s'empressent de rendre des hommages aux victimes de la Commune et de venir en aide à leurs familles. — Les doctrines de l'Internationale sont signalées dans une circulaire de Jules Favre ministre des affaires étrangères (6 juin) comme la cause principale de l'insurrection parisienne : la population ouvrière, tant accrue par l'extension énorme des travaux sous l'empire, depuis six mois avait des armes et des canons. — La police de Paris est reconstituée par le général Valentin qui en avait été nommé préfet le 15 mars; on augmente les gardiens de la paix, la garde de Paris et les gendarmes ; on laissera peu de troupes dans Paris, elles seront dans les forts et dans des campements. — Les élections municipales, qui ont eu lieu le 1er mai dans toute la France, ont donné la majorité au parti républicain modéré. Une lettre-manifeste du comte de Chambord (8 mai) à un membre de l'Assemblée nationale est sans effet sur l'opinion publique.—Le ministère du 19 févr. est modifié (5 juin) : le général de Cissey devient ministre de la guerre à la place de Le Flô nommé ambassadeur à Saint-Pétersbourg; Lambrecht remplace au ministère de l'intérieur Ern. Picard, qui nommé gouverneur de la Banque de France n'accepte pas et sera plus tard ambassadeur à Bruxelles. Léon Say, rédacteur des *Débats*, économiste distingué, député, devient préfet de la Seine. Le palais du Luxembourg, seul épargné par les incendiaires de la Commune, tient lieu de l'hôtel de ville. Le 12 juin les ministères recommencent à fonctionner à Paris, mais les ministres ont leur résidence à Versailles, siége du gouvernement comme de l'Assemblée.— Elle est peu disposée à revenir à Paris. — En vue de hâter l'évacuation d'une partie du territoire surtout autour de Paris, en devançant les termes de payement de l'indemnité de guerre, comme y autorise le traité de paix définitif de Francfort voté par l'Assemblée le 18 mai (440 voix contre 98), le ministre des finances Pouyer-Quertier présente le 6 juin un projet de loi pour un emprunt de 2 milliards et demi, — Un décret de M. Thiers, du 9 juin, fixe au 2 juillet les élections complémentaires aux cent douze siéges vacants à l'Assemblée nationale; ce qui reste à la France de l'arrondissement de Belfort aura un représentant à l'Assemblée. — Une loi du 21 juin attribue à titre gratuit cent mille hectares en Algérie aux Alsaciens ou Lorrains émigrants. — Le 8 juin une motion, demandant qu'il ne soit permis aux princes d'Orléans de revenir en France qu'après que le pays se sera donné une constitution défini-

tive, est rejetée par 429 voix contre 168. L'Assemblée supprime, à la majorité de 484 voix contre 103, les lois de bannissement portées contre les membres de la famille de Bourbon, et valide l'élection du duc d'Aumale (dans l'Oise), et du prince de Joinville (dans la Haute-Marne) par 448 voix contre 113. — L'Assemblée décide (du 13 au 29 juin) la formation de commissions pour l'examen : 1° des actes de la délégation de Tours et de Bordeaux; 2° des causes de l'insurrection du 18 mars; 3° des décrets du gouvernement de la défense nationale. Le 19 elle nomme une commission chargée de préparer la reconstitution des actes d'état civil de la ville de Paris, brûlés dans l'incendie du palais de justice.— Des propositions de députés ont pour objet l'une de faire durer deux ans le mandat de l'Assemblée et autant de temps les pouvoirs de M. Thiers; une autre (fin de juin) de faire nommer à jour fixe une commission chargée d'élucider la question du gouvernement définitif. — Une loi votée le 17 juin confère le droit de grâce au chef du pouvoir exécutif; sur son refus, l'Assemblée nomme, le 22, une commission de quinze membres qui décidera des grâces. — La loi d'emprunt de 2 milliards et demi est votée le 20 juin. Cet emprunt mis en souscription publique en rente 5 pour cent à 82 fr. 50 c., les 27 et 28 juin, est couvert plus de deux fois, presque exclusivement par la France et surtout par Paris. En trois mois, il montera à 91, 92 fr., il restera à ce cours tout l'hiver. Par suite de la quantité de numéraire qu'il faut réunir pour payer l'indemnité de guerre l'or fait pendant quelque temps 20 et même 24 fr. de prime par 1000 fr. — Le 29, grande revue des troupes passée au bois de Boulogne à Longchamp par M. Thiers et l'Assemblée nationale.— Dès la fin de juin, un discours du duc d'Audiffret-Pasquier, rendant compte des premiers travaux de la commission chargée de l'examen des marchés conclus pendant la guerre en France et à l'étranger, produit une grande impression sur l'Assemblée. — Le 28 juin, pour les actes de la Commune de Marseille, qui avait tenu du 24 mars au 4 avril et avait réduit le préfet, le contre-amiral Crosnier, un des vaillants défenseurs de Paris pendant le siége, à résigner ses pouvoirs (de là son suicide), Gaston Crémieux et deux autres sont condamnés à mort par le conseil de guerre; il y aura, le 2 sept. une quatrième condamnation à mort, d'un sous-intendant militaire. — Les élections parlementaires du 2 juillet donnent à Paris en majorité, par l'influence de l'union des journaux modérés, des députés enclins à la république conservatrice; Gambetta, qui était démissionnaire, est réélu. Un manifeste du comte de Chambord du 5 juillet, où il répudie absolument le drapeau tricolore et se déclare pour le pouvoir temporel du pape, le rend plus que jamais impossible.— Une loi sur les échéances, du 4 juillet, remplace celle qui avait été votée le 10 mars. Une loi du 12 juill. rétablit le droit au remboursement intégral en espèces des livrets des caisses d'épargne, que le décret du 17 sept. 1870 avait limité provisoirement à 50 fr. Une loi votée le 6 juillet rétablit le cautionnement pour les journaux et pour les écrits périodiques. — Une loi du 10 juillet donne les moyens de suppléer provisoirement aux actes de l'état civil pour Paris. — Le 19 juillet l'archevêque de Tours Guibert est nommé à l'archevêché de Paris. — J. Simon reste seul dans le ministère de tous les membres du gouvernement du 4 sept. par suite de la retraite de Jules Favre. Le 2 août, Ch. de Rémusat lui succède aux affaires étrangères; déjà le duc de Broglie est ambassadeur à Londres. Un arrêt de la Cour de cassation du 21 juillet déclare qu'il n'y a lieu à exercer aucune poursuite disciplinaire contre le premier président Devienne dont le nom s'était trouvé compromis dans des papiers concernant la vie

privée de l'empereur. — Une discussion sur le pouvoir temporel du pape, amenée par des pétitions que soutient le député Dupanloup évêque d'Orléans, est écartée par la réponse de M. Thiers (22 juillet), qui sacrifie ses préférences d'autrefois pour ne pas compromettre la politique de la France. — Par suite du décret du 8 juillet, ont lieu à Paris le 23 juillet les élections du conseil municipal, qui se composera de 80 membres, quatre par arrondissement, un par quartier, quelle que soit la population. Elles sont favorables à plusieurs des maires et adjoints élus depuis nov. 1870, quelques-uns du parti radical, qui, à l'abri de la ligue républicaine des droits de Paris, fait passer d'autres noms encore, même un élu de la Commune. — Depuis la défaite de l'insurrection, Paris, suivant la loi du 14 avril, a des maires et adjoints nommés par le gouvernement. — Le 6 août s'ouvre à Versailles le troisième conseil de guerre chargé de juger le procès de la Commune et du comité central ; le 7, est votée une loi qui règle l'organisation des conseils de guerre chargés du jugement des affaires se rattachant à l'insurrection de Paris. — Lois très-importantes votées en quelques jours : le 8 août pour attribuer 100 millions de dédommagement, de secours aux départements qui ont été envahis par les Allemands; le 8 août pour donner pouvoir à une commission de quinze membres nommés par l'assemblée de reviser les grades dans l'armée; le 10 août loi de décentralisation, sur les conseils généraux (Waddington rapporteur), combattue et non votée par une partie de la gauche. Ces conseils nommeront une commission permanente, sorte d'auxiliaire administrative des préfets, présidée par le doyen d'âge; mais les présidents ne seront pas autorisés, comme le demandait M. de Treveneuc, à prendre en main la direction des affaires publiques dans le cas de dispersion violente de l'Assemblée nationale. Une loi votée le 25 août autorise le pouvoir exécutif à dissoudre les gardes nationales dans toute la France. — Un arrêté de M. Thiers du 19 août suspend toutes les opérations relatives au recrutement de la classe de 1871, qu'avait réclamé par anticipation un décret de la délégation de Bordeaux du 5 janvier 1871. — Le 25 août une délibération du conseil municipal de Paris, réuni en session extraordinaire, et qui a choisi pour son président Vautrain, ancien maire élu du quatrième arrondissement en 1870 comme en 1848, républicain modéré, prépare une loi d'emprunt de 350 millions. — L'ordre est maintenu à Lyon par l'énergie du général Bourbaki. Le conseil municipal, qui en a banni les congrégations religieuses de l'enseignement primaire, y organise et célèbre, à la fin d'août, sans le consentement du gouvernement, une étrange fête des écoles. — La légitimité de la durée de l'Assemblée est toujours contestée par les radicaux, et sa dissolution est particulièrement réclamée depuis la conclusion définitive de la paix que ses ennemis considèrent comme le but unique de sa mission, d'autant qu'elle n'affecte pas le caractère d'assemblée constituante, qu'elle évite de se prononcer sur la forme définitive du gouvernement. Après bien des propositions, l'Assemblée s'arrête à celle dont Rivet a pris l'initiative, que Vitet transforme comme rapporteur de la commission. Par le vote du 30 août (434 voix contre 225), elle se reconnaît le pouvoir constituant; par celui du 31 août (480 voix contre 93 qui sont surtout des légitimistes et des radicaux), elle confère le titre et les pouvoirs de président de la République à M. Thiers; il pourra parler à l'Assemblée toutes les fois qu'il en aura prévenu le président. Malgré ce vote le pacte vague de Bordeaux, résultat des déclarations de M. Thiers dans les séances du 19 février et du 10 mars, subsiste ; la République n'est pas proclamée comme forme défini-

tive du gouvernement de la France. — Le président de la République adresse, le 1er sept. un message de remercîment à l'Assemblée. — Le 1er sept. est supprimé, pour des attaques incessantes contre l'assemblée et le gouvernement actuel, le journal d'Ed. Portalis, *la Vérité*, que la Commune, à cause de cet esprit, n'avait pas supprimé. — Un décret présidentiel du 2 septembre nomme Dufaure vice-président du conseil des ministres. — Une loi votée le 5 sept. réduit à 120 000 hommes le contingent de la classe de 1870 et détermine les conditions de sa répartition. La commission d'organisation militaire dont le travail n'est pas achevé a posé le principe du service obligatoire sans remplacement de 20 à 40 ans. — Une loi votée le 6 sept. rattache provisoirement au département de la Meurthe les débris du territoire de la Moselle qui nous restent; c'est l'arrondissement de Briey : le département s'appellera Meurthe et Moselle. — Une loi du 6 sept. autorise la ville de Paris à emprunter 350 millions d'après les conditions établies par la délibération du conseil municipal.— Une loi du 9 sept. proroge au 31 déc. 1871 les effets de la loi du 22 avril relative aux suspensions de payements.—Une loi votée le 11 sept. abroge les décrets d'octobre et de novembre 1870 sur la garde nationale mobilisée. — Beaucoup de lois fiscales en vue d'augmenter les ressources du trésor qui a besoin d'environ 480 millions d'impôts nouveaux pour suffire aux nécessités de l'année présente et aux besoins de la suivante; taxes et surtaxes (8 juillet) sur les denrées coloniales, sur les alcools, les huiles minérales, etc.; droits d'enregistrement remis en vigueur (23 août) conformément à l'article 14 de la loi du 2 juillet 1862; augmentation des taxes postales (24 août); nouveau tarif (1er sept.) pour le droit de circulation des vins, bières, cidres, poirés et hydromels; impôt (4 sept.) sur les allumettes, le papier, etc.; taxe (16 sept.) sur les huiles minérales, les abonnements des cercles, les billards, la circulation sur les chemins de fer. L'état du trésor, accusé par un premier rapport de Léon Say lu à Bordeaux le 11 mars, puis par des rapports de Casimir Périer et de La Bouillerie, par plusieurs mémoires du ministre Pouyer-Quertier, porte que le budget des recettes de l'année 1870, qui selon les prévisions établies sous l'Empire devait être de 1 milliard 815 millions, est tombé à 1 milliard 530 millions, que son budget des dépenses fixé à 1 milliard 812 millions est monté à 3 milliards 375 millions; que le budget des dépenses de 1871, évalué sous l'Empire le 27 juillet 1870 à 1 milliard 852 millions en est le 16 sept. 1871 à 3 milliards 197 millions, que les recettes de cette année qui devaient être de 1 milliard 881 millions sont fort au dessous : ainsi trois milliards de déficit en deux ans outre les cinq milliards d'indemnité de guerre et les deux milliards résultant de réquisitions et de déprédations subites par les départements envahis. Par l'emprunt sous toutes les formes, l'intérêt de la dette publique a presque doublé en un an, en comptant 150 millions pour les intérêts de 3 milliards dus encore à l'Allemagne; il sera bientôt de 707 millions; la Banque a fait des avances pour 1 milliard 300 millions. Pour l'exercice de 1871 le ministère de la guerre seul absorbe un milliard dont 410 millions pour les deux premiers mois avant la signature des préliminaires de paix et 256 millions pour l'insurrection parisienne. Jusqu'au 16 sept. ont été votés 389 millions d'impôts nouveaux dont un tiers pourra profiter à cet exercice. — Malgré cette immense pénurie, une loi a rétabli pour cinq grands théâtres de Paris les subventions qui avaient été supprimées après le 4 sept. 1870. — Après de nouvelles discussions qui remettent en question la durée de l'assemblée, elle adopte, le 8 sept. (432 voix con-

tre 90), la proposition Ravinel d'après laquelle l'Assemblée et le gouvernement doivent continuer à résider à Versailles. Le 12, par un message, le président de la République fait proposer la suspension des travaux de l'Assemblée. Cette proposition est adoptée; l'assemblée nomme le 15 une commission de permanence de 25 membres qui la représentera pendant les vacances. — Le dernier jour de cette laborieuse session, le 16 sept., est votée une loi qui détermine la composition du conseil général de la Seine, d'une façon provisoire jusqu'au 31 déc. 1872. Il comprendra, outre les 80 membres du conseil municipal de Paris, 8 membres élus dans les arrondissements de Sceaux et de Saint-Denis à raison d'un membre par canton conformément à la loi du 20 avril 1834. Le 16 sept. une loi autorise le Président à conclure avec le gouvernement allemand une convention complémentaire au sujet des rapports avec l'Alsace-Lorraine et du payement de l'indemnité. — Les vacances de l'Assemblée sont fixées du 16 sept. au 4 déc. — Beaucoup de commissions continuent leurs travaux pendant les vacances. — La France, dont 19 départements sont encore occupés, ne contribue pas aux frais de la fête d'inauguration du tunnel du Mont-Cenis (17 et 18 sept.); deux ministres cependant s'y rendent, Victor-Lefranc et de Rémusat. — L'emprunt de 350 millions de la ville de Paris, en obligations avec lots rapportant 4 1/2 pour cent, par souscription publique ouverte le 27 septembre, en un jour est couvert plus de quatre fois. — Le conseil municipal de Paris a une autre session extraordinaire du 29 sept. au 10 oct. particulièrement au sujet de réclamations concernant la révision des listes du jury. L'amnistie, la levée de l'état de siége sont des vœux quelquefois émis dans le conseil municipal par les radicaux. Ils ont un organe quotidien depuis le 5 octobre, la *Municipalité*, journal des libertés communales. Ce journal publie une enquête faite par lui-même sur la situation industrielle et commerciale de Paris. — Le conseil général de la Seine a une session du 23 oct. au 10 nov.; il s'occupe presque exclusivement d'affaires, s'abstient de questions politiques; en matière d'enseignement primaire, le vœu de laïcité absolue n'est repoussé que par 41 voix contre 37; le vœu d'amnistie présenté par deux radicaux est écarté. Le conseil municipal a depuis le 15 novembre une session ordinaire très-laborieuse remplie d'importantes délibérations. Des élections complémentaires du 26 nov. y renforcent la gauche. — Le décret de dissolution des gardes nationales est appliqué partout, sans troubles, malgré quelques protestations, même dans les départements du Rhône, de la Loire, du Gard (6 de sept.). — Un conseil d'enquête est constitué (30 sept.) devant lequel devront être envoyés les officiers de tout grade qui ont signé des capitulations avec les Allemands. — Les procès des membres de la Commune ou du comité central, et de leurs complices, pour insurrection, assassinats et incendies, ainsi que des officiers des gardes fédérés, vont se poursuivre devant les conseils de guerre siégeant à Versailles, et partout où sont réunis des prisonniers de la guerre civile, soit enlevés au moment de la lutte, soit découverts depuis. La mort, les travaux forcés à perpétuité, la déportation dans une enceinte fortifiée, la déportation simple sont des peines prononcées contre un très-grand nombre. Dès le 2 sept., sentence de mort contre Ferré, et Ch. Lullier, le 5 contre trois pétroleuses; le 8 contre le colonel Rossel; plusieurs membres de la Commune, Trinquet, Urbain, Verdure, Ferrat, Regère sont condamnés aux travaux forcés à perpétuité; Rochefort 21 sept., et Ch. Amouroux (30 oct.) chacun à la déportation dans une enceinte fortifiée; Gustave Maroteau, rédacteur

du *Père Duchesne*, est condamné à mort le 2 octobre. Le conseil de guerre de Lyon pour l'insurrection de la Guillotière du 30 avril ne prononce pas de sentence de mort. La commission des grâces à Versailles se réunit pour la première fois le 16 octobre. Une députation de la jeunesse des écoles de Paris se rend à Versailles le 24 nov. auprès du gouvernement en faveur de Rossel. Il y a mutation de peine, seulement pour Ch. Lullier et les trois pétroleuses; Rossel, Ferré et un sergent de ligne condamné à mort le 4 sept. sont passés par les armes à Satory le 28 nov. Le 30, Gaston Crémieux est exécuté à Marseille. Sept des complices de l'assassinat des généraux Lecomte et Clément Thomas sont condamnés à mort le 18 nov. La justice militaire poursuivra son œuvre pendant toute l'année 1872.—Comme des militaires de tous grades publient des livres ou écrivent dans les journaux à propos des opérations de la guerre contre les Allemands, un ordre du ministre de la guerre (21 oct.) rappelle les peines édictées dans le cas où l'autorisation préalable n'a pas été obtenue; il les applique à l'égard de quelques-uns. Le mécontentement de beaucoup d'officiers (surtout Cremer) vient des décisions de la commission des grades, qui ne leur laisse pas un avancement exagéré dû aux circonstances. Nombreuses cérémonies commémoratives (sept.-déc.), partout où des soldats, des citoyens sont tombés en combattant pour la patrie autour de Paris et dans les provinces. Gambetta y mêle la politique (16 nov.) à Saint-Quentin en apôtre de la démocratie radicale. — Le renouvellement (8 oct.) des conseils généraux élus, par application de la loi nouvelle, laisse la majorité aux conservateurs libéraux; les radicaux passent en nombre dans les grandes villes, Lyon, Toulouse, Marseille, Bordeaux; il y a presque autant de légitimistes que de radicaux; il y a une centaine de bonapartistes, notamment Conti et le prince Napoléon en Corse. Leur session s'ouvre le 23 octobre comme dans le département de la Seine. Elle est calme à peu près partout, excepté en Corse où les Bonapartistes autour du prince Napoléon cherchent une occasion de troubles. Le gouvernement tient la main à ce qu'ils ne dépassent pas leurs pouvoirs; des délibérations qui demandent la dissolution de l'Assemblée sont annulées; principaux vœux émis, pour l'instruction primaire obligatoire et gratuite, et pour le service militaire universel; il y en a moins qui demandent la séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'impôt sur le revenu. — Deux journaux bonapartistes de Paris, le *Pays* et l'*Avenir libéral* sont suspendus le 17 nov. pour leur relation des troubles d'Ajaccio. Clém. Duvernois a fondé dans le même esprit l'*Ordre*, depuis le 30 sept.; il demande un plébiscite. Des brochures impérialistes sont répandues parmi les troupes. — Le *Rappel* est suspendu pour excitation au mépris des juges des conseils de guerre; la *Cloche*, pour outrage de ce genre, est condamné par un conseil de guerre à 3 ans de prison et à 6000 fr. d'amende, sentence annulée finalement le 14 déc. — La *République française*, s'inspire des idées de Gambetta. — Une adresse de quarante-six députés, témoigne ses sympathies au pape, comme prince temporel; le pape, dans sa réponse (5 oct.), signale les doctrines perverses qui ont affaibli la foi et causé les maux de la France. — A la mort de Lambrecht (7 oct.), devient ministre de l'intérieur le fils de l'ancien ministre de Louis-Philippe, Casimir Périer, député de l'Aube, membre important de la commission des finances. La France a à Rome (nov.) un nouvel ambassadeur auprès du roi d'Italie, de Goulard, tout en maintenant son ambassadeur auprès du pape, le comte d'Harcourt. Un nouveau préfet de police est nommé à Paris (17

nov.). Kératry passe de la préfecture de Toulouse à la préfecture plus difficile encore de Marseille (nov.).—On négocie à Londres pour obtenir des modifications au traité de commerce (nov.), mais sans succès. — La France commence à se dégager un peu des Allemands : depuis le 22 juillet ils ont évacué Amiens et Rouen; le premier milliard de l'indemnité a été payé le 2 août : par suite de l'acquittement des obligations financières, comme le ministre de Rémusat l'a annoncé à l'Assemblée le 11 septembre, le 19 et le 20 septembre, un an juste après l'investissement de Paris, ils évacuent les départements de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise et de l'Oise, les forts du nord et de l'est de Paris. Du 8 au 12 oct., le ministre Pouyer-Quertier négocie à Berlin un traité qui lève les difficultés financières de l'évacuation, subordonnée au payement des termes d'indemnité, et établit une convention douanière pour rendre plus facile l'échange des produits de l'Alsace-Lorraine et ceux de la France au moins pendant quelque temps; le décret de promulgation est du 31 octobre. Six départements sont évacués par les Prussiens quinze jours après; mais le gouvernement prussien, irrité d'assassinats d'Allemands, laissés impunis par des jurys français, fait peser les rigueurs de l'état de siége sur tous les territoires que ses troupes occupent (4 déc.). — Par suite de la remise aux Allemands de quantité de numéraire, crise financière et monétaire. La Banque ne pouvant sans une loi émettre plus de billets ni faire de plus petites coupures, des établissements de crédit sont autorisés (22 nov.) à faire émission de billets de 10 fr., 5 fr., même au-dessous; le gouvernement hâte la fabrication de monnaie de billon, et laisse cours à la monnaie pontificale. — L'assemblée de Versailles reprend ses séances le jour fixé (4 déc.). Le bureau est réélu. Le message du président de la République (7 déc.) expose la situation politique, militaire, financière, en évitant les questions de constitution; son avis n'est pas favorable au système des armées prussiennes, avec l'obligation absolue pour un temps de service actif court; il préférerait cinq ans de service actif, trois ans de congé renouvelable; avec des contingents annuels de 90 000 hommes, il aurait 450 000 hommes sous les drapeaux, 350 000 dans leurs foyers; au jour de péril tout le monde serait appelé. Discussions irritantes, dès le lendemain, par des propositions de translation à Paris, d'amnistie, de levée d'état de siége, par des outrages à la commission des grâces, « bande d'assassins, » d'après Ordinaire (du Rhône), qui est frappé de censure.— Le ministre de la justice demande une loi qui permette de poursuivre les journaux qui ont offensé cette commission. — Le ministre Jules Simon présente un projet de loi (13 déc.) pour que l'instruction primaire soit obligatoire avec des degrés de pénalité; la gratuité ne serait pas absolue; les congréganistes devraient prendre le brevet, mais il y aurait tolérance pour les religieuses ayant en 1876 quatre ans d'exercice. — Comme le budget pour 1872 n'est pas voté, on accorde (18 déc.) un trimestre provisoire jusqu'au 1er avril. — Les députés duc d'Aumale et prince de Joinville, qui jusqu'à présent, pour ne pas créer d'embarras au gouvernement, se sont abstenus de siéger, rappellent leur droit dans une lettre du 18 déc. à leurs électeurs; l'Assemblée, par un ordre du jour, déclare n'avoir ni responsabilité à prendre ni avis à donner; ils viennent simplement siéger le lendemain, le 19. — L'Assemblée, le 20 déc., ne veut pas prolonger un incident provoqué par un membre de la droite (Raoul Duval) à l'égard d'un ancien membre de la gauche (Ranc) qui a été élu de la Commune. — Elle engage la discussion sur le plan financier du gouvernement, dont la commission repousse surtout

le projet d'impôt sur les matières premières; elle préfère (Léonce de Lavergne rapporteur), l'impôt sur le revenu ou sur les revenus. Cet impôt du revenu pour lequel parlent Léonce de Lavergne, Wolowski, Tolain porté même à l'impôt progressif, Langlois qui voudrait un impôt graduel s'élevant jusqu'à 25 pour cent du revenu, est combattu par Teisserenc de Bort et M. Thiers. Le principe en est rejeté le 26 déc. On vote le 26 déc. une loi urgente qui augmente la circulation des billets de la Banque de 400 millions, ce qui porte son maximum d'émission à 2 milliards 800 millions: c'est plus pour les besoins de l'Etat, qui aurait voulu pouvoir augmenter cette circulation de 200 millions par décret, que pour ceux de l'industrie et du commerce. La Banque devra faire pour 100 millions de coupures de 10 fr. et de 5 fr., de manière à ce que dans six mois disparaissent les petites coupures faites depuis le 22 nov. par des établissements de crédit. Une loi du 29 déc. rétablit l'exercice de la contrainte par corps pour le recouvrement des frais dus à l'Etat. — Une proposition est faite pour le retrait du décret de janvier 1852, qui a dépouillé la maison d'Orléans de son patrimoine. On trouve irrégulier que des princes d'Orléans (le duc d'Alençon fils du duc de Nemours, et le duc de Chartres) servent dans l'armée d'Afrique avec des grades sans solde. Le duc d'Aumale, l'auteur du livre *des Condé*, est élu le 30 déc. à l'Académie française par 28 voix sur 29 votants. — Des diverses réunions de députés représentant les partis politiques à l'Assemblée, il n'y en a qu'une, l'union républicaine, qui se tienne toujours à Paris; la gauche républicaine s'y tient quelquefois. Ces deux fractions voudraient que l'Assemblée quittât Versailles. — Le parti radical s'agite de nouveau à Paris pour préparer une élection complémentaire: par un décret du 12 déc., dix-sept siéges vacants dans quatorze départements seront l'objet d'élections, le 7 janvier 1872. A Paris, malgré l'état de siége, il y a liberté de réunion électorale; le club de la rue d'Arras (ancienne salle du club Blanqui), le comité de la rue Bréa, le comité des travailleurs, c'est-à-dire de l'Internationale, fusionnent pour arriver à un programme en quatorze articles qu'ils imposent, sous forme de mandat contractuel, à leur candidat, d'abord Ranc, puis Nadaud, puis Victor Hugo, qui signe ce mandat mais qui ne vient pas aux réunions; l'ex-général Cremer parle au comité rue d'Arras, au nom duquel Limousin, de l'Internationale, a négocié avec V. Hugo. Les « dessins et emblèmes de nature à troubler la paix publique » sont interdits par le gouverneur de Paris, Ladmirault (28 déc.), parce qu'on exhibait les portraits de Rossel, de Ferré, de Gaston Crémieux. Les électeurs de Paris qui ne veulent pas du candidat à mandat contractuel choisissent Vautrain, le président du conseil municipal. Les bonapartistes prononcent les noms de Duvernois ou d'Haussmann. — Il y a une manifestation (20 déc.) au cimetière près d'Alais où a été enseveli Rossel. A Marseille, la *République radicale* est interdite pour article outrageant du 22 déc. contre l'Assemblée; le préfet Kératry y est en conflit avec les membres de la commission permanente du conseil général, avec le conseil municipal d'Arles. A Bordeaux 20 déc. sont arrêtés un membre du conseil général, un membre du conseil municipal. — Des radicaux dans le conseil municipal de Paris ont le 15 déc. proposé que la révocation immédiate du directeur des travaux publics fût demandée. Pour les élections parlementaires du 7 janvier, Gambetta (fin de déc.) va avec un député de Marseille patronner des candidats auprès des électeurs des Bouches-du-Rhône et du Var. — A la fin de 1871, il ne reste pas un seul évêque en France qui n'ait accepté les décrets du concile du Vatican, admis

presque aussitôt par les opposants les plus illustres, l'archevêque de Paris Darboy et l'évêque d'Orléans. — Le P. Gratry rétracte par lettre adressée au nouvel archevêque de Paris tout ce qu'il avait écrit contre ces décrets (nov.); tout l'Oratoire se soumet. Le pape félicite le *Monde* de suspendre sa publication le dimanche. (20 déc.)—L'Algérie est troublée presque toute l'année, d'abord pendant plusieurs mois par des révoltes des tribus contre lesquelles le gouverneur général, contre-amiral Gueydon, demande des renforts (mai), puis par ses conflits avec les bureaux arabes, qu'il supprime (11 sept.), et, quand il y a eu élection (nov.) pour former les trois conseils généraux, par ses luttes avec le conseil général d'Alger, qu'il dissout le 20 déc. L'insurrection paraît terminée à la fin d'octobre. Au sud-ouest de Mégoub (province d'Oran), un chef des rebelles Si-Lala est tué (23 déc); Si-Kaddour blessé s'enfuit vers le sud-est. — A la Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) incendie désastreux (18 juillet). — Le président de la république reçoit (23 nov.) les excuses du gouvernement chinois et l'assurance qu'on a puni les auteurs du massacre des français à Tien-Tsin le 21 juin 1870. — Alexandre Dumas, âgé de 68 ans, romancier et auteur dramatique, meurt en dehors de Paris. Le jeune peintre Henri Regnault est tué à Buzenval le 19 janvier. — Mort du vice-amiral comte Bouët-Villaumez (sept). — Plusieurs accidents de chemins de fer entraînent mort d'hommes, notamment près de Seclin (Nord), et entre Sens et Montereau près de Pont-sur-Yonne (sept.). Le grisou, dans un puits près de Saint-Etienne, tue 42 ouvriers (8 nov.). — Froid extrême (déc.); le thermomètre à Paris dans la nuit du 8-9 décembre tombe à 21°5/10, presque aussi bas que le 31 déc. 1788. — Résumé des pertes faites par la France depuis juillet 1870. La guerre avec les Allemands a causé la mort de 92 000 combattants, et d'un nombre presque égal de soldats atteints en France ou en Allemagne par les privations ou les maladies; elle a coûté 10 milliards de francs; elle a séparé de la France 1 689 communes, 1 million 447 446 hectares, 1 597 228 habitants. La guerre civile a fait des milliers de victimes; Mgr Darboy, le président Bonjean, le P. Captier dominicain, le P. Ollivain jésuite, sont les plus illustres martyrs de la Commune.

Grèce. — Le cabinet Coumondouros, formé le 18 déc. 1870, soumet à la Chambre le 3 janvier un projet de réorganisation militaire avec le service obligatoire pour tout citoyen. Le ministre de la guerre change en février. Les budgets sont votés à la fin de mai, et la Chambre est close. — Le 9 nov., un nouveau cabinet Zaïmis, dans lequel Th. Delyannis est ministre des finances.

Hollande. — Un nouveau cabinet le 2 janvier, dont se détache presque aussitôt le ministre de la guerre. — L'ancien gouverneur des Indes Orientales, Rochussen, meurt le 21 janvier. — Le budget des colonies est toujours vivement discuté à la seconde Chambre (mars).

Italie et **Rome.** — Dès le 25 janvier, le prince héritier et la princesse Marguerite vont prendre séjour à Rome. Le Sénat, par 94 voix contre 39, vote le transfert de la capitale (26 janvier). Après ce vote, la loi retourne à la seconde chambre qui vote de nouveau le 1er février (232 voix contre 29). — Florence qui va cesser d'être la capitale du royaume a une Exposition maritime internationale (avril). — La loi concernant les garanties à accorder au pape, déjà votée par les députés, passe au Sénat (Mamiani rapporteur) le 2 mai. Il garde, moins le territoire, le caractère et les prérogatives de la souveraineté; il est indépendant et inviolable dans son action spirituelle, dans ses rapports avec les

nations catholiques; il reçoit des ambassadeurs, il envoie des nonces; l'inviolabilité est reconnue au collége des cardinaux, aux congrégations ecclésiastiques employées au ministère spirituel du Saint-Siége; la liberté des conclaves est garantie; le pape conserve ses gardes suisses, ses gardes nobles; il a une dotation de 3 millions 225 000 fr. inscrits au grand livre de l'Italie.—Des députés affectent de craindre encore quelque chose du gouvernement de la France pour l'unité nationale. Le 27 mai, Farini demande qu'on arme, alléguant les opinions tant de fois soutenues par M. Thiers sous l'Empire contre le mouvement italien; le ministre des finances déclare l'attaque et l'expression de défiance intempestives, et se fait l'organe des sentiments d'admiration de l'Italie pour l'œuvre patriotique de résurrection de la France qu'accomplit M. Thiers. — La loi concernant la participation de l'Italie à la construction du chemin de fer du Saint-Gothard rencontre assez de résistance pour que la question de cabinet soit posée les députés la votent le 16 juin (161 voix contre 55). — Pie IX célèbre le 25e anniversaire de son pontificat; presque toutes les puissances de la chrétienté lui envoient des félicitations; à cette occasion est reçu par le cardinal Antonelli même un envoyé du roi d'Italie, le général Bertoli-Viala. Le jubilé papal du 16 juin donne lieu à des manifestations hostiles, turbulentes, en Belgique, en Espagne. — Le 29 juin, Victor-Emmanuel quitte Florence pour se rendre à Rome; il visite d'abord Naples. L'entrée solennelle du roi d'Italie à Rome a lieu le 2 juillet; il occupe le Quirinal : le Pape reste au Vatican. — C'est sous la direction de la municipalité de Turin que l'Italie fête, sans bénédiction religieuse, l'inauguration du tunnel du Mont-Cenis (17 et 18 septembre), qui unit la France (station de Modane), et l'Italie (station de Bardonèche). Le gouvernement de la France y est représenté par le préfet de la Savoie, les ministres du commerce (Victor Lefranc) et des affaires étrangères (de Rémusat). — Les ouvriers socialistes se partagent entre l'Internationale des travailleurs, vers laquelle paraît porté Garibaldi, et les sociétés mazziniennes. Mazzini organise à Rome un congrès ouvrier (nov.); mais il y vient peu d'ouvriers. Les adhérents de l'Internationale projettent une assemblée à Bologne, qui n'a pas lieu; ils sont plus nombreux dans le Sud et en Sicile. — Les Chambres sont ouvertes pour la première fois à Rome en grande solennité par le roi d'Italie (27 nov.) : « Après de longues épreuves d'expiation, dit le roi, l'Italie est rendue à elle-même et à Rome... Ayant reconnu l'indépendance absolue de l'autorité spirituelle, nous pourrons être convaincus que Rome, capitale de l'Italie, continuera à être le siége pacifique et respecté du Pontificat. »

Japon. — Nouveaux colléges à Yedo; on y enseigne les sciences et les langues modernes; des ouvriers sont attirés d'Allemagne. Une ambassade destinée aux pays étrangers arrive à San-Francisco (23 déc.). On traduit le code pénal français. On avise à empêcher les familles pauvres de vendre leurs filles.

Mexique. — Juarez change trois de ses ministres en mars et en mai. Il a toujours pour ministre des finances depuis déc. 1867, Romero, qui propose au congrès, ouvert le 1er avril, un projet de consolidation de la dette publique. Il est question de laisser au clergé quelques attributions de juridiction. En juin, révolte à Tampico. Agitation générale, à cause de la proximité des élections qui doivent constituer le nouveau congrès et décider de la présidence : les pouvoirs conférés à Juarez pour quatre ans en déc. 1867 vont expirer en novembre. Ses deux principaux compétiteurs sont :

Don Sébastien Lerdo de Tejada, président de la cour suprême, qui l'a toujours servi jusqu'ici, et Porfirio Diaz, puissant dans l'Oaxaca, où son frère Félix Diaz est gouverneur. Des 227 députés élus le 25 juin, 67 seulement faisaient partie du précédent congrès. Aux élections présidentielles directes, aucun des trois candidats n'a la majorité absolue des voix. C'est le congrès alors, d'après la constitution, qui décide; Juarez est choisi. La guerre civile éclate sur plusieurs points, surtout par les Porfiristes. A Mexico même, il y a un pronunciamento militaire, le dimanche 10 octobre, sans aucun chef marquant avoué, d'issue sanglante pour les 800 insurgés suscités peut-être par le général Negrete.

Portugal. — Le cabinet formé par le comte d'Avila (30 janvier), ayant contre lui les Cortès, les dissout (3 juin). Il ne dure pas. Le 13 sept., nouveau ministère présidé par Fontes Pereira de Mello.

Russie. — Sur les propositions que publie le ministre de la guerre pour la réorganisation de l'armée, des commissions sont chargées d'étudier la constitution de la réserve et l'extension de l'obligation du service militaire à toutes les classes de la population, en réduisant la durée du service; dans les cas extrêmes, outre les troupes de réserve, on convoquerait une milice nationale. — Un ukase du 20 nov. 1870, publié le 2 mars, abolit l'esclavage dans le district du Sukhum-Kalé; il n'y a plus d'esclavage dans la région du Caucase. — Procès du sectaire nihiliste Netschaiew (oct.). — Premier télégramme, envoyé de Nagasaki (Japon) à Saint-Pétersbourg par Vladivostok (2 déc.); c'est une distance de 11 000 kilom. parcourue en dix heures cinq minutes. — La population totale de l'Empire est estimée depuis 1867 à 82 millions d'habitants. La flotte comprend 261 bâtiments, dont 25 navires blindés dans la Baltique, et 1585 canons; dans la mer Noire, qui ne sera plus neutre d'après la convention de Londres du 13 mars, la flotte n'est que de 32 bâtiments portant 87 canons.

Suède et Norvége. — Le roi ouvre le Rigsdag suédois. — Le Storthing norvégien, ouvert le 16 février, rejette le 17 avril après trois jours de discussion la proposition concernant la réunion à la Suède; il est clos le 7 mai. — Le Rigsdag vote (9 mars) la proposition du comité concernant les fortifications de Carlsborg et de Waxholm; les deux Chambres réunies votent le 11 mars le crédit demandé pour fortifier Carlscrona. Le roi, en faisant le 20 mai la clôture du Rigsdag, exprime le regret que les décisions votées n'aient pas permis d'exécuter le projet pour la réorganisation de l'armée.

Suisse. — Convention avec l'Autriche et la Bavière pour établir un chemin de fer autour du lac de Constance (janvier). — Quelques désordres sont causés par la présence en février et mars des 80 000 soldats français de l'armée de l'Est, admis en hâte sur ce territoire neutre pour qu'ils ne soient pas écrasés par l'ennemi ardent à profiter de ce que l'armée de l'Est n'était pas comprise dans l'armistice du 28 janvier. Les allemands de la Suisse fêtent bruyamment les succès de leurs souverains. — Le projet de révision de la constitution fédérale, avant d'être l'objet d'un scrutin populaire direct, donne lieu à des scrutins nombreux du Conseil national; on y adopte (11 et 12 déc.) les articles qui consacrent l'institution du mariage civil, la liberté de la presse, les droits d'association et de pétition.

Turquie. — Contre-coup direct de la guerre franco-allemande : la mer Noire cesse d'être neutre, d'après la convention de Londres, 13 mars,

qui efface en cela le traité de Paris de 1856 sur la demande et au profit de la Russie. — En Roumanie où règne un Hohenzollern, les allemands célébrant à Bukarest la fête de l'empereur Guillaume (22 mars), sont assaillis par la populace; le lendemain, démission du cabinet. Les nouveaux ministres étant l'objet d'un vote de méfiance des Chambres, elles sont dissoutes le 28 mars. Elles ne rentrent en session que le 5 juin. — Mort d'Omer Pacha (18 avril). — Perte plus grande pour la Turquie : en sept. meurt le grand vizir Aali-Pacha. Il avait continué tant qu'il avait pu, c'est-à-dire jusqu'aux désastres complets de la France, la politique de Reschid et de Fuad Pacha, l'alliance des puissances occidentales de la France et de l'Angleterre qui l'encourageaient dans la voie du progrès. L'influence Russe a déjà pris le dessus par l'ambassadeur, général Ignatieff, qui flatte un des désirs du sultan, le projet de changer la loi de succession au profit de son propre fils, âgé de treize ans, au détriment du fils aîné d'Abdul-Medjid, Murad Effendi, élevé dans les idées européennes. Le nouveau grand vizir (sept.), Mahmoud-Pacha, ancien gouverneur de Tripoli où il avait été sous le coup d'un enquête judiciaire, et ancien ministre de la marine, est du parti des vieux turcs; presque tous les ministres sont changés; il fait nommer ministre des affaires étrangères un ancien secrétaire d'ambassade à Saint-Petersbourg. Mahmoud Pacha signale ses neuf mois de gouvernement par des mesures réactionnaires ou violentes. — L'église Bulgare négocie pour avoir un exarque ne relevant plus du patriarche grec œcuménique. — Les Arméniens catholiques subissent un patriarche élu par les dissidents, excommunié par le Pape.

Questions internationales. — L'Association internationale des travailleurs, même après qu'a été réprimée l'insurrection parisienne qui est en partie son œuvre (mars-mai), envoie de partout, de l'Angleterre, de l'Espagne, de Genève, de Lausanne, des manifestes, posant les mêmes principes de guerre universelle au capital et à la bourgeoisie, et des témoignages d'approbation pour tout ce que la Commune a fait à Paris. Un des chefs des barricades de Paris, au congrès de Lausanne (sept.), déclare que le communisme et la liberté ne marchent pas ensemble : d'après lui « la liberté est une machine bourgeoise qui ne sert qu'à faire des esclaves. »

1872.

Allemagne et Prusse. — Le landtag prussien est en session jusqu'au 10 juin; il sera alors prorogé au 21 octobre. Le ministre de l'instruction publique et des cultes de Muehler qui était en fonctions depuis 1862, a pour successeur, le 23 janvier, un conseiller de justice, Falk, roturier comme les ministres Léonhardt et Camphausen nommés tous deux en 1867. A la seconde chambre, deux députés de la fraction centre, Mallinckrodt et Windthorst catholique hanovrien, se plaignent de la suppression récente de la direction catholique au ministère des cultes; ils attaquent le projet de loi sur l'inspection des écoles primaires, qui les met sous l'autorité absolue du gouvernement. Le ministre Bismark (31 janv. et 9 fév.) reproche à la faction centre d'appuyer les prétentions du clergé infaillibiliste et de la noblesse polonaise, qui ne veulent pas de l'enseignement en langue allemande; il traite les ultramontains « d'Internationale noire »; il appelle la presse de ce parti antiallemande; il ne veut de particularisme en rien. La loi sur l'inspection passe en seconde lecture le 10 février, les députés polonais du centre et les vieux conservateurs votent contre; en troisième lecture, le 13, il y a 207 voix contre 115. Bis-

mark soutient cette même loi à la chambre des seigneurs (6-8 mars), il donne peur aux conservateurs eux-mêmes de l'appui que les ultra-montains pourraient trouver en France : de là la majorité considérable au scrutin du 8 mars (127 voix contre 79). La loi est promulguée le 11 mars. — Le 5 mars est fondée une académie de marine à Kiel. — Une nouvelle organisation des cercles dans les six provinces de l'est de la monarchie, discutée pendant cinq jours dans la seconde chambre, ne doit pas être appliquée à la province de Posen jusqu'à nouvel ordre (article 165) parce que cette province n'est pas dévouée ; au scrutin du 23 mars les 61 voix d'opposition viennent des Polonais et du centre droit. — A l'occasion de l'anniversaire du 2 mars 1871 (préliminaires de paix avec la France), vingt chefs de l'armée victorieuse reçoivent des dotations : le prince Frédéric-Charles, les comte de Moltke et de Roon, le général de Manteuffel ont chacun 300 000 thalers, etc. — La loi du 11 mars sur l'inspection des écoles catholiques est l'objet d'une protestation de onze évêques de la monarchie, qui s'étaient réunis en conférence à Fulda pour aviser sur cette question et sur les peines disciplinaires à infliger aux prêtres anti-infaillibilistes. — Les vieux catholiques tolérés par le gouvernement prussien sont nombreux et influents surtout à l'ouest, à Cologne malgré l'archevêque, à Bonn, à Kaiserslautern (Palatinat), où viennent à un meeting (9 mars) des docteurs de Breslau et de Munich. Ils ont peu d'adhérents en Autriche où le ministre des cultes déclare nuls tous les actes religieux de leurs prêtres, peu en France, peu en Italie, où deux moines défroqués, dont Hyacinthe Loyson, fondent (janv.) un organe spécial, l'*Espérance de Rome*. Le 17 mars une conférence à Bonn de cent délégués de diverses villes décide la réunion pour le mois de septembre d'un grand congrès des vieux-catholiques à Cologne et l'envoi de pétitions au Reichstag contre les jésuites. — Le prince Frédéric-Charles parcourt l'Italie, la Sicile, l'Orient (février, mars, avril). Le prince Humbert d'Italie et la princesse Marguerite seront beaucoup fêtés à Berlin (mai). — Le Reichstag est ouvert à Berlin le 8 avril par le chancelier Bismark, le roi étant un peu malade ; il sera clos le 19 juin par le président Delbrück. Le parti national libéral qui défend la politique de Bismark y a une forte majorité. Le bureau élu se compose encore de Simson président, du prince de Hohenlohe et de Bennigsen vice-présidents. Des conventions postales avec la France et avec l'Espagne sont votées le 15 mai en troisième lecture. Une proposition Lasker dont l'objet est d'étendre la compétence de la législation de l'empire à l'ensemble du droit civil, du droit criminel et de la procédure criminelle, est votée à une grande majorité (fin de mai) malgré la protestation très-énergique du ministre de Wurtemberg M. de Mittnacht. L'Alsace-Lorraine pour laquelle a été dénoncé à Rome par l'autorité allemande (janvier) le concordat français de 1801 parce qu'elle veut y substituer une loi pour le règlement des rapports de l'Etat avec l'église romaine, d'après un projet de loi de (février) n'aura plus que la langue allemande pour les actes officiels. On ne la juge pas mûre pour un régime légal avec des députés au Reichstag. Un projet du gouvernement, combattu par le hanovrien Windhorst, y maintient le régime exceptionnel ; au scrutin sur ce projet en seconde lecture le 10 juin, il y a 78 voix d'opposition venant du centre et du parti progressiste. Le Reichstag alloue 500 000 thalers comme crédit extraordinaire pour l'université de Strasbourg, transforme en institut impérial l'institut archéologique de Rome, décide l'établissement à Athènes d'une branche de cet institut (mai).—Un projet de loi est pré-

senté en mal au sujet de l'emploi de l'indemnité de guerre française. Sur les deux milliards 404 millions de francs déjà reçus, y compris les intérêts et la contribution de guerre de la ville de Paris, on a prélevé pour les dépenses communes de l'empire en 1872 1 milliard 152 millions dont l'Allemagne du nord a reçu 1 milliard 2 millions, l'Allemagne du sud 150 millions. D'après la répartition du reste faite par la loi qui sera promulguée le 8 juillet, l'administration militaire, l'armement de l'Alsace-Lorraine, les sommes à payer pour dommages causés par la guerre, l'achat des chemins de fer de l'Alsace et les dotations aux généraux de l'empereur et de ses alliés en absorbent la plus grande partie. — Le budget de l'empire arrêté pour 1873 se solde en dépenses et en recettes par 118 840 489 thalers dont 90 millions et demi pour l'armée et plus de 12 pour les invalides de 1870-71. — Le gouvernement est très-ardent contre le parti catholique infaillibiliste, qui paraît dévoué à Rome plus qu'à la patrie allemande. Il est blessé du refus qu'a fait le pape (début de mai) d'agréer comme ambassadeur de l'empire le cardinal de Hohenlohe; il laisse maintenir cependant au budget le crédit habituel pour l'ambassade auprès du pape, dont la suppression était demandée. Des pétitions nombreuses contre les jésuites, dont les vieux-catholiques désirent se venger, donnent l'idée d'un projet de loi pour la suppression de l'ordre et de tout établissement ayant le même caractère qu'on suppose affilié à l'ordre, en s'appuyant sur l'article 4 de la Constitution. Le conseil fédéral et le Reichstag votent, rapidement, au gré du gouvernement la dissolution de tous les établissements de cet ordre dans le délai de six mois (juin) et l'expulsion de tous les jésuites; ils ne pourront vaquer à aucune œuvre dans l'église, dans l'école, ni faire des missions religieuses. La troisième lecture de cette loi est du 19 juin (181 voix contre 93). Cette loi du 4 juillet sera publiée le 10 juillet. Une motion relative à l'introduction du mariage civil obligatoire et à la tenue des registres de l'état civil par l'autorité laïque est adoptée, le 19 juin, par 151 voix contre 100. — Peu de temps après la clôture de la session, inauguration solennelle par l'empereur (début de juillet), à Nassau, de la statue du baron de Stein, qui a préparé en 1807-1808 la résurrection de la Prusse; Berlin élève une statue (août) à l'organisateur en 1807 des sociétés de gymnastique allemande, Jahn. A la quatrième fête du tir allemand fédéral, à Hanovre (juillet) les allemands d'Autriche sympathisent peu avec les allemands du nouvel empire. On réorganise l'artillerie; le fusil à aiguille est perfectionné pour avoir surtout un tir plus sûr. — Les chemins de fer du grand duché de Luxembourg, par des conventions de juin et juillet, sont partagés entre la direction allemande de Strasbourg avec garantie pour la neutralité du grand duché (art. 2 du traité) et la Belgique. — Grèves d'ouvriers constructeurs de machines à Berlin (juin) en même temps qu'à Londres; elles se prolongent. Grève de 12 000 ouvriers mineurs au cercle houiller de Dortmund (juin). Congrès commercial à Leipzig (juin); il y vient des délégués de quatre-vingt-une villes étudier les questions des banques et des chemins de fer. Congrès d'économistes allemands à Dantzig (août). Schultze-Delitsch le fondateur des sociétés coopératives et de banques du peuple renonce à la vie parlementaire (fin de sept.). — La mise à exécution de la loi du 4 juillet contre les jésuites et les congrégations qui leur sont affiliées donne lieu à des protestations et à des actes de résistance; troubles populaires à Essen (22 août); l'évêque de Mayence et la population hessoise témoignent leur mécontentement. — L'évêque d'Ermeland (Prusse occidentale) qui a excommunié des prêtres et profes-

seurs anti-infaillibilistes, depuis le mois d'avril est en lutte avec l'autorité civile, qui l'accuse de transgresser ses pouvoirs, de ne pas obéir aux lois. — L'empereur Guillaume et son fils, qui dans les inspections des corps d'armée du sud qu'il fait en qualité de feld-maréchal impérial est chaleureusement accueilli par les populations, se rendent aux villes d'eaux en Autriche (août). — L'empereur revenu à Berlin reçoit, du 5 au 10 sept. en grand apparat, au milieu de fêtes militaires, les souverains d'Autriche et de Russie accompagnés aussi de leurs ministres : c'est une sorte de conclave d'où ressort la pleine reconnaissance du nouvel empire allemand; l'entrevue des trois empereurs montre clairement « aux ennemis combien il leur serait difficile de troubler la paix, » dit le prince de Bismark à une députation communale de Berlin, le 10 sept. Les rois de Bavière, de Wurtemberg et Saxe n'y assistent pas. — En Bavière depuis plusieurs mois est vacant le poste de ministre des affaires étrangères; M. de Lutz reste seulement ministre des cultes et de l'instruction publique; M. de Gasser étant trop favorable aux ultramontains ne parvient pas à former un cabinet. A Darmstadt, depuis le 18 sept. est chef de cabinet le délégué de la Hesse au conseil fédéral de l'empire, Hoffmann, qui veut l'union avec la grande Allemagne, l'accord du prince, du peuple et de l'empereur. — Le 12 sept. le roi de Prusse va célébrer à Marienbourg près du Nogath (Pomérélie) le centenaire de l'acquisition de la Prusse occidentale, c'est-à-dire du premier démembrement de la Pologne. — L'évêque d'Ermeland qui n'a pas avant cette cérémonie « déclaré sans arrière pensée l'intention d'obéir entièrement aux lois de l'Etat » n'est pas admis à y assister. Le roi paraît disposé, au lieu de sévir contre lui, à remettre au Landtag le soin de réprimer par une loi les excès du pouvoir religieux. — Le second congrès général annuel des vieux-catholiques s'ouvre à Cologne (20 sept.), un an juste après celui de Munich. Il dure trois jours présidé par un juriste laïque de Prague, Von Schulte. Il y vient beaucoup de laïques comme le sénateur italien Mamiani; quantité de docteurs et professeurs d'Allemagne et d'Autriche, des représentants de tous les cultes chrétiens d'Angleterre, de Russie et des Etats-Unis. L'archevêque d'Utrecht, qui en juillet a parcouru le Palatinat et la Bavière pour donner la confirmation aux enfants des parents vieux-catholiques, y célèbre l'office divin. Dans les séances privées, plus encore que dans les séances publiques auxquelles assistent 4000 personnes, sont proposées les réformes les plus hardies : le recteur de l'université de Munich Doellinger est maintenant un modéré, un conservateur. On se préoccupe d'avoir la protection des gouvernements, une dotation de l'Etat. On projette de faire élire prochainement un évêque qui consacrerait les prêtres du culte vieux-catholique. Une commission doit travailler à tenter l'union avec les autres membres des églises chrétiennes. — Pendant que se tient ce congrès, sont en conférence à Fulda vingt-six archevêques et évêques catholiques de l'empire, soucieux de l'attitude des vieux-catholiques et aussi de la conduite du gouvernement à l'égard du clergé séculier et régulier. Dans leur mémoire, rédigé le 20 sept. bientôt publié à Paderborn, ils protestent contre les atteintes portées à la liberté des ordres religieux, à l'influence de l'église sur les écoles, au caractère sacré du mariage chrétien. — Mort (sept.) de Feuerbach, bavarois, auteur d'ouvrages de philosophie religieuse. — Le 1er octobre expire le délai pour l'option de la nationalité française que peuvent faire les populations de l'Alsace-Lorraine. L'émigration en masse en montre les sentiments.

Amérique centrale. — Le

Honduras est envahi et occupé par un Hondurien rival du président Medina, Don Juan Lopez qui y conduit des troupes du San-Salvador avec le concours de l'Etat de Guatemala (mai-juin). Il devient chef du gouvernement.

Amérique du Sud. — Au Pérou, catastrophe sanglante : les frères Guttierez, par un pronunciamento auquel ne s'associe pas la population de Lima, dépouillent du pouvoir (26 juillet) le président colonel Balta qui avait annoncé, le 20 juillet, l'intention de se démettre de ses fonctions le 2 août terme légal de la présidence. Les Guttierez craignaient le triomphe régulier du candidat populaire Pardo. Irrités de la résistance que leur fait la population, ils tuent Balta; mais ils sont aussitôt mis à mort. Le vice-président, colonel Herencia Cabellos, gouverne en attendant l'élection de Pardo. — On travaille, en employant des coolies indiens, à percer les Andes pour la ligne du chemin de fer de Lima à Oraya; un tunnel, construit à une altitude de 15 000 pieds, aura une longueur de 3000 pieds. — Le télégraphe relie depuis le 26 juillet Valparaiso et Montevideo.

Angleterre. — Expédition dans l'Inde contre les tribus rebelles du nord-est (janv.-févr.). Des cruautés sont commises à l'égard de l'une d'entre elles, les Kookas. Le gouverneur général, lord Mayo, est assassiné (8 février) par un musulman. Lord Northbrook le remplacera. — Meeting de 1880 délégués, représentant chacun des groupes considérables de non-conformistes, qui au nom de la liberté et de l'égalité religieuse réclament contre le bill d'éducation du 9 août 1870. — Le parti républicain tient un meeting à Londres (5 février), sous la présidence de l'ouvrier Odger; ils sont 14 000. — Le lendemain, 6 février, est ouvert le Parlement, qui tiendra jusqu'au 10 août. M. Brandt devient le speaker (président) des Communes. Dans les deux Chambres (févr.), le ministre Gladstone est attaqué pour une nomination, qui ne paraissait pas légale, d'un membre du comité judiciaire du conseil privé. Fête nationale avec cérémonie religieuse à Londres (27 février), pour le rétablissement de la santé du prince de Galles; il y a des accidents; un coup de feu est tiré sur la reine. Elle est l'objet de témoignages publics d'affection. — Dix mille ouvriers, fabricants de toile de lin à Leeds, se mettent en grève, pour obtenir que la journée de travail ne soit que de 9 heures. — L'association de Birmingham demande, avec les encouragements de Bright qui n'est plus ministre, la suppression de l'impôt du revenu; le chancelier de l'Echiquer Lowe en réclame le maintien. Le bill d'éducation de 1870, attaqué par le député Dixon, est défendu par Forster, membre du cabinet qui l'avait proposé; le blâme sollicité par Dixon est refusé (5 mars) par 355 voix, dont 240 de conservateurs, 115 de libéraux. Séance tumultueuse du 19 mars avec toute liberté de discussion : sir Charles Dilke, baronnet, représentant d'un des districts de Londres, qui a fait profession de foi républicaine au meeting de Chelsea, demande une enquête sur les dépenses de la cour et l'emploi de la liste civile; il n'est appuyé que par Auberon Herbert, représentant de Nottingham. A cette occasion, le Dr Fawcett revendique le droit de discuter même le choix de la forme du gouvernement : la motion n'a que deux voix. — Le 25 mars, le chancelier de l'Echiquier développe son projet de budget : la dette nationale, depuis 1869, a été réduite de 12 740 000 livr. st.; il fait voter, le 26, la réduction des droits sur le café et la chicorée, l'abolition des impôts sur les maisons, et la réduction de l'impôt sur le revenu, qui, au lieu de 6 pences par livre, ne

sera plus que de 4 pences 40 cents. Cet impôt a rendu dans le précédent exercice 225 millions de francs.— Le 26 mars, le Dr Fawcett demande que l'université de Dublin, réservée jusqu'ici aux catholiques, soit ouverte aux étudiants de toute confession religieuse : le ministre Gladstone, quand on en sera à la seconde lecture (25 avril), demandera l'ajournement. Dans un bill sur l'instruction primaire en Ecosse, l'enseignement religieux spécial est maintenu par le vote unanime des députés Écossais : ce qui est en désaccord avec les principes du bill d'août 1870. — Le projet de bill qui établit le scrutin secret pour les élections parlementaires est l'objet de discussions prolongées dans les deux Chambres, de février à juin ; il est voté en juillet, amendé sur bien des points. — Le parti conservateur a entendu plusieurs fois dans de grands meetings son chef le plus éloquent Disraeli, notamment à Manchester le 3 avril, et à la fin de juin. — La grève des ouvriers agricoles s'organise dans un meeting général tenu à Leamington (Warwickshire), sous la présidence de Joseph Arch, assisté du député Auberon Herbert, le 29 mars. Elle s'étend bientôt à plusieurs comtés ; en deux mois, de mars en mai, l'union agricole qui comptait 24 branches et 2000 membres, compte 50 branches et 6000 adhérents. Le 29 mai est tenu un congrès à Leamington, présidé par le député Dixon ; 18 comtes y sont représentés, une union nationale agricole est projetée, distincte des Trade's unions ; lors du meeting de Leamington le 18 juin, on les dit 150 000 associés. —Le 27 mai, 3000 ouvriers de Woolwich tiennent un meeting pour demander au gouvernement la réduction des heures de travail. Les ouvriers constructeurs de machines se mettent en grève, le 19 juin, à Londres en même temps qu'à Berlin. La section anglaise de l'Internationale, dans un congrès à Nottingham (22 juillet), rédige au nom du parti du travail, un programme radical et fédératif. Les membres de l'Internationale sont repoussés, en Irlande, des réunions des membres des Trade's unions. — En Irlande, agitation produite par le jugement qui suit l'élection parlementaire faite à Galway. Le juge Keogh (29 mai) censure dix-neuf prêtres et un évêque catholique pour la pression illégale qu'ils auraient exercée en faveur de leur candidat dont il annule l'élection. Le cabinet Gladstone, par ce fait, devient impopulaire. La Chambre des communes confirme le jugement en déclarant élu le compétiteur de celui dont l'élection a été annulée. Nombreux meetings de protestation ; des évêques s'y associent. — Dans cette session, un gouvernement responsable a été établi au Cap ; un traité d'extradition avec l'Allemagne a été ratifié (14 mai). — Les Indes redeviennent calmes. La situation y est prospère, mais les impôts y sont lourds : sur un budget de 50 millions de livr. st., 21 sont fournis par la contribution foncière, 6 par le sel, 8 par l'opium. — Les grèves de tous les corps d'industrie se multiplient. — En Irlande, les anniversaires (12 juillet et 12 août) des défaites des catholiques par les protestants sont l'occasion de processions religieuses, suivies de troubles sanglants, surtout à Belfast, centre protestant très-peuplé. — La première application du scrutin secret à une élection a lieu avec calme (16 août), quinze jours après la clôture du Parlement, dans le comté d'York. — Dès le début de l'année ont été achetés les établissements Hollandais, de la Côte d'Or de Guinée, et l'Angleterre règle par un traité avec cette puissance la condition des Anglo-Indiens à Sumatra. — Par le retour, en juillet, d'un voyageur que le *New-York Herald* avait envoyé à la recherche du Dr Livingstone, on a des nouvelles qui font connaître les résultats de ses explo-

rations jusqu'en mars 1872 autour des lacs du sud-est de l'Afrique.

Angleterre et États-Unis. — La question de l'*Alabama* menace de produire un véritable conflit, les Etats-Unis présentant (fév.) aux arbitres siégeant à Genève une demande de dommages-intérêts pour les pertes indirectes que la présence en mer des corsaires sudistes, sortis des ports de l'Angleterre, aurait fait subir au commerce de l'Union. Long travail des avocats des deux parties. La réunion des arbitres qui devait avoir lieu le 15 avril est ajournée au 15 juin. Les deux nations s'irritent. Cependant dès le 18 avril, à Washington, le comité des affaires étrangères du congrès reçoit un projet de résolution pour l'abandon des dommages indirects. Un article additionnel au traité de Washington du 8 mai 1871, dans ce sens, est voté par le sénat le 26 mai. Mais la forme projetée de cet article ne satisfait pas l'Angleterre dont les deux chambres, 5 et 6 juin, se montrent très-impatientes : on voudrait ajourner l'arbitrage à huit mois. Les arbitres qui commencent leurs séances le 15 juin sous la présidence du sénateur italien comte Sclopis, dès le 19 se prononcent contre les réclamations pour dommages-indirects; ils repoussent d'autre part, le 28, l'idée anglaise de l'ajournement. Les deux parties laissent faire les arbitres qui établissent, le 14 sept., la veille du jour qui leur avait été fixé comme limite extrême pour résoudre le différend, l'indemnité pécuniaire pour les dommages directs. C'est 3 millions 250 000 liv. st. équivalent à 15 millions et demi de dollars, 77 millions de francs environ que l'Angleterre aura à payer. Des cinq arbitres, l'anglais seul (sir Alexandre Cockburn, le lord chief-justice) n'a pas signé, ne trouvant pas justes les indemnités que les quatre autres accordent à l'Union pour des dégâts que n'avait pas causés l'*Alabama*, mais la *Florida*, etc. — L'Angleterre avait renoncé à rien réclamer de son côté pour la réparation des attaques à main armée commises par des fénians irlandais ou américains venus du territoire de l'Union sur le territoire anglais du Canada. Elle avait dû faire taire les plaintes légitimes du Canada dont le parlement et le gouvernement avaient adhéré (mai et juin) au traité de Washington : comme compensation, elle lui a donné une garantie de l'Etat pour ses chemins de fer.

Autriche-Hongrie. — Toujours les mêmes difficultés intérieures. Le cabinet Auersperg s'évertue à obtenir d'un sous-comité de la commission constitutionnelle du Reichsrath viennois un compromis qui satisfasse la Gallicie (fév.); mais les centralistes empêchent qu'aucune décision ne soit prise. Les deux chambres du Reichsrath votent une loi électorale d'après laquelle l'élection des députés serait directe. — A Pesth, est en jeu aussi un projet de loi électorale présenté le 22 février par le ministre de l'intérieur Toth, projet qui excluait des listes électorales beaucoup de citoyens inscrits et portait la durée de la diète à cinq ans au lieu de trois ans. La gauche fait une vive opposition. Quoique l'ensemble du projet, le 5 mars, ait 42 voix de majorité, à cause de l'agitation au dedans et au dehors, il est retiré par le ministère le 12 avril. La gauche s'unit aux Serbes et aux Roumains pour entraver le fonctionnement de l'accord austro-hongrois. Depuis février, est dissoute la diète de Croatie où les panslavistes écrasaient les unionistes fidèles au compromis de 1868. Le discours du roi, faisant le 16 avril la clôture de la diète hongroise pour laquelle expire la période triennale d'après la loi de 1848, signale les lois votées, sur l'organisation des tribunaux de première instance, sur la séparation de la justice et de l'administration, sur la constitution des municipalités. — La diète de Bohême, dissoute le 13 mars,

est renouvelée par des élections un peu plus favorables au parti allemand. Le président du conseil vient ouvrir cette diète le 24 avril : les tchèques n'y paraissent pas. — Le Reichsrath rouvre le 6 mai.—Les élections générales en Hongrie, comme d'habitude, sont très-agitées, mêlées de rixes, même de batailles sanglantes (juin). Les deakistes y ont encore la majorité. La diète de Croatie (juillet) paraît disposée à envoyer des délégués à la diète hongroise. — Il ne reste plus rien du régime militaire dans les confins du Banat (18 août). — Le gouvernement serbe ayant convoqué longtemps à l'avance les slaves des Etats voisins aux fêtes données à Belgrade pour la déclaration de majorité de leur prince Milan, la surveillance des frontières est nécessaire (août). — Dans l'Esclavonie à Carlowitz un congrès religieux de 75 membres, qui s'est réuni pour nommer le patriarche de l'église grecque orientale serbe, est aussitôt dissous par le gouvernement (août) dont le commissaire spécial n'y a pas été reçu.— La diète de Hongrie est ouverte le 4 sept. par le roi avant qu'il ne parte pour les conférences et fêtes de Berlin : « de nouvelles garanties, dit-il, lui permettent de compter sur la consolidation des bons rapports avec ses voisins. » Quand il est revenu de Berlin, où des vues de paix semblent inspirer les trois empereurs, le ministre des affaires étrangères comte d'Andrassy demande en vain à la délégation du Reichsrath cisleithan, qui siége alors à Pesth, une augmentation du budget de la guerre (fin de sept.).

Belgique. — L'ancien banquier Langrand-Dumonceau dont le nom a tant retenti depuis six ans, accusé de banqueroute frauduleuse, est condamné par défaut en cour d'assises, à dix ans de réclusion (11 mars).—Les élections provinciales, parlementaires, communales (mai-juillet) redonnent quelque avantage aux libéraux. Ils célèbrent un peu bruyamment leur succès dans l'élection des représentants, à Anvers, où plusieurs villes envoient des délégués.—Grève du Borinage (juillet). — La reine a une fille (30 juillet).

Brésil. — Peu de temps après le retour de l'empereur de son long voyage d'Europe, trois ministres sont changés (avril), et un quatrième en mai. La session est ouverte le 18 mai : le gouvernement recommande des projets de réforme électorale, d'organisation de la garde nationale et du recrutement. L'opposition domine dans la seconde chambre. Les chambres sont closes le 10 juin, et convoquées pour le 1er déc. après des élections générales. Ces élections (août) sont turbulentes, et même sanglantes sur quelques points. — Les difficultés persistantes avec la République argentine, qui paralysent le commerce, sont en voie d'arrangement (sept.).

Danemark. — Le Rigsdad est ouvert le 2 février. Le gouvernement demande des crédits pour des travaux de fortifications, pour le perfectionnement des armes, pour l'établissement d'écoles techniques ; on voudrait dans la réforme de l'enseignement primaire et de l'enseignement moyen faire prévaloir le principe de la séparation de l'église et l'Etat. Un projet du gouvernement pour fonder l'income-tax est rejeté par le Folketking (20 février) sous l'influence de M. Hansen, du parti des amis des paysans. Le Landthing vote (23 mars) un impôt sur les valeurs de bourse étrangères. Certains impôts, notamment sur l'eau-de-vie, ayant été refusés au ministre des finances, il donne sa démission (25 mars). — A Copenhague, 4 mai, la police urbaine interdit une réunion qui devait avoir lieu sous les auspices de l'Internationale; elle arrête, le lendemain, les membres du bureau de la section locale. — Le roi, qui vient de parcourir l'Italie, ouvre, le 13 juin, à

Copenhague, une exposition industrielle des États du nord. — Le ministre des finances démissionnaire en mars, devient ministre de la justice (1er juillet). Les élections pour le Folkething (sept.) y augmentent la majorité du parti de l'extrême gauche. Les chambres sont convoquées pour le 7 octobre.

Espagne. — La session de 1871 est déclarée close le 7 janvier. Les cortès ouvrent le 22 janvier. Tout aussitôt, pour un vote de censure, qui atteint, dans une séance extrêmement tumultueuse, un des vice-présidents dévoué au cabinet, le cabinet Malcampo dissout le 24 les cortès, fixe les élections au 2 avril, la convocation au 24. Le cabinet lui-même se reconstitue : il est présidé par Sagasta auquel Malcampo se subordonne. En vue des élections générales toutes les oppositions les plus contradictoires, radicaux, carlistes, alphonsistes se coalisent; on craint pour la dynastie une crise violente; il y a des troubles sur deux points. La majorité reste au cabinet. Un mouvement carliste éclate en Catalogne avec un manifeste de Charles VII, contresigné de l'ancien député ultramontain de Nocedal, à la veille de l'ouverture des cortès, 24 avril. Les chefs de l'opposition avancée Zorilla, Moret, etc., le 25 avril, vont faire acte d'adhésion auprès du roi, les chefs même du parti républicain refusent de seconder l'insurrection carliste. La Biscaye, et la Navarre sont les principaux théâtres de lutte : Don Carlos apparaît un instant; les rencontres d'Oroquieta et d'Ognate sont fatales aux siens. Mais le ministère Sagasta, ayant un échec pour une affaire de fonds secrets, tombe le 22 mai. Serrano, qui commande en Navarre est, de nom, chef de cabinet. On lui reproche une convention trop avantageuse accordée aux chefs carlistes de la Biscaye. Devant l'opposition violente du radical Zorilla, du républicain Castelar, il demande au roi à suspendre les garanties constitutionnelles. Le roi refuse, et s'adresse à Zorilla (13 juin), qui travaille à former un cabinet au milieu d'une crise à la fois dynastique, politique, financière. — Zorilla, qui avait donné sa démission de député et avait quitté Madrid, est reçu avec enthousiasme à son retour. Ses programmes promettent bien des réformes. On connaît alors un étrange manifeste daté d'avril, signé de plusieurs des auteurs de la révolution de sept. 1868, qui s'offraient à faire roi Alphonse, que Montpensier lui-même reconnaît. Les cortès sont dissoutes le 30 juin, et les élections fixées au 24 août. Un décret du 4 juillet supprime une circulaire du 26 avril 1871, qui avait dissous les ayuntamientos. Le roi et la reine, à Madrid, sont l'objet, dans la nuit du 18-19 juillet, d'une tentative d'assassinat à laquelle ils échappent. L'horreur qu'inspire le crime produit une explosion de témoignages de sympathie qui se renouvellent dans leur voyage au nord de l'Espagne à Santander, Santona, etc. Le roi rentre à Madrid quand y commencent les opérations électorales (24 août). — Il y a des grèves d'ouvriers sur plusieurs points, surtout à Malaga et dans la Catalogne où agit beaucoup l'Internationale. — Un décret est rendu pour l'émancipation graduelle de l'esclavage à Porto-Rico, et à Cuba où l'insurrection continue dans les montagnes et à l'est. — Les élections généralement calmes donnent une grande majorité aux radicaux, dans le sénat plus encore que dans la deuxième chambre : il y a 76 députés républicains ou fédéraux, très-peu d'alphonsistes et de conservateurs dynastiques. Des 191 membres des cortès, qui ont élu le roi Amédée en nov. 1870, 46 seulement sont élus; restent en dehors les unionistes ou progressistes Serrano, Santa-Cruz, Ayala, Herrera, Topete, Rios Rosas, Romero Robledo, même Sagasta, etc. Le 15 sept. les cortès sont ouvertes par un long discours du roi, où sont développées

les idées du programme Zorilla; il se montre résolu à maintenir tous les décrets légalement établis par la volonté de la nation, même ceux qui sont cause de l'interruption des relations avec la cour de Rome. — D'après le plan du ministre des finances, Ruiz Gomez, on ne payerait pas en numéraire tous les intérêts de la dette; une banque hypothécaire serait créée pour assurer le payement des coupons. Le nouvel ambassadeur à Londres, Moret, plusieurs fois ministre depuis 1868, y négocie quelque affaire de banque. Il n'y aurait plus de conscription pour former l'armée de terre ni d'inscription maritime. Un projet de loi du 29 sept. établit que la plus grande partie de la subvention nécessaire pour les frais du culte et pour le payement des curés et de leurs coadjuteurs serait fournie par les municipalités.

Etats-Unis. — Dès le début de l'année, domine la préoccupation de l'élection présidentielle. Ce n'est qu'en mai qu'une convention réunie à Cincinnati fait choix, au nom de la fraction libérale républicaine, du directeur d'un des principaux journaux de New-York, la *Tribune*, Horace Greeley, attaché à l'Union pendant la guerre de sécession, mais qui s'est prononcé de bonne heure pour l'oubli du passé et qui a demandé incessamment au gouvernement fédéral le rétablissement de l'égalité civile et politique pour tous les citoyens : il avait osé donner caution pour l'ex-président Jefferson Davis, et il s'était fait, dans le Sud, le défenseur des blancs. Plusieurs Etats dévoués au parti démocrate se prononcent pour lui. — Le congrès est en session jusqu'au 10 juin, où il s'ajourne *sine die*. L'abolition des droits sur le thé et le café, à laquelle fait un peu opposition le Sénat, est adoptée (février-mai). Les sénateurs Ch. Sumner, toujours ardent contre le président, et Karl Schurz, d'origine allemande, réclament avec passion une enquête sur la vente d'armes qui a été faite à la France pendant la guerre de 1870-1871 (mars-mai); la majorité de la commission (11 mai) décharge le département de la guerre de l'accusation de violation de neutralité. Le 31 mai, Ch. Sumner encore attaque vivement au Sénat la conduite du président à ce sujet. Le 10 mai, le Sénat rejette un projet de bill relatif à l'amnistie complète. — On discute longuement un bill relatif aux tarifs de douanes (avril-juin) : le concert s'établit par des conférences de comités des deux chambres. Le bill voté le 4 juin, et qui doit entrer en vigueur le 1er août, augmente certains droits, notamment sur les cuivres, réduit les droits sur les métaux et leurs produits manufacturés, sur les cotons, laines, verres et paille manufacturés; les livres imprimés depuis vingt ans ne payeront plus de droit; le papier à imprimer paye 25 pour cent., etc.—Un bill voté le 8 mai établit pour la nouvelle période décennale le nombre des représentants au futur congrès : ce nombre résulte du chiffre de la population, base variable de la représentation nationale. Les 38 millions et demi d'habitants auront 292 députés, c'est-à-dire neuf de plus. Les neuf Etats qui gagnent chacun un député sont les suivants : New-Hampshire, Vermont, New-York, Pensylvanie, Indiania, Tennessée, Louisiane, Alabama et Floride, qui jusqu'ici n'en avait qu'un. Le Delaware, Etat bien plus ancien que lui encore, reste avec un seul député, comme les Etats nouveaux Nébraska, Orégon, Nevada. La Virginie occid. n'a que 3 députés, tandis que la Virginie orient. en a 9. Le Tennessee, en en ayant un de plus, en a dix comme le Kentucky; l'Indiana, en ayant un de plus, en a 13 comme le Missouri. Les chiffres les plus élevés sont à l'Illinois, 19; à l'Ohio, 20; à la Pensylvanie, 27; à New-York, 33. Le Congrès adopte le 10 juin un bill relatif à la surveil-

lance des élections.—Les sympathies pour la race anglo-saxonne et surtout pour la race germanique sont entretenues par le mouvement incessant de l'émigration européenne, qui, en treize ans depuis 1860, a amené aux Etats-Unis 910 425 Allemands, 560 831 Irlandais, 751 769 Ecossais ou Anglais. — Une nouvelle charte constitutive de l'Etat de New-York est rejetée (30 avril) par le gouverneur, dont le vote est confirmé par l'assemblée des représentants à Albany. — Dans cet Etat, la violence continue du soleil pendant des semaines (juin-juillet) devient un fléau mortel : les insolations coûtent la vie à des centaines de personnes. — C'est après la clôture du congrès (10 juin) que les adversaires de Grant, candidat à une seconde présidence, agissent davantage. Les libres-échangistes jettent un instant les yeux sur Ch. Adams, petit-fils du président John Adams, naguère ministre en Angleterre. Les partisans de Greeley renouvellent leur programme de Cincinnati dans la convention nationale démocratique de Baltimore (juillet). Les sénateurs Ch. Sumner et Karl Schurz, l'ex-président Andrew Johnson, le général Banks, se déclarent pour lui. Les élections locales de juillet à septembre étant balancées ne laissent pas entrevoir ce que sera l'élection de novembre. — L'extension des lignes de chemins de fer est considérable depuis 1869; il y en a actuellement 60 852 milles. La ligne de New-York à San-Francisco est en exploitation; on parcourt en six jours et dix-sept heures 4800 kilom., en gravissant ou perçant des montagnes dont quelques parties sont hautes de 2500 m.

France. — Aux réceptions du 1er janvier à Versailles, siége du gouvernement, le président de la République évite de prononcer aucun discours dont il resterait des traces officielles au sujet de la politique du dedans ou du dehors. — L'assemblée tient séance sans interruption jusqu'au 30 mars où elle prendra trois semaines de repos; elle siégera à partir du 22 avril sans interruption jusqu'au 4 août où elle se mettra en vacances jusqu'au 11 nov. — Les élections complémentaires du 7 janvier donnent à Paris un républicain modéré, Vautrain, opposé à V. Hugo, à Marseille et à Toulon des radicaux.—La discussion sur les projets d'impôts nouveaux présentés par le gouvernement amène souvent à la tribune M. Thiers. Quand est voté un ordre du jour défavorable au principe de l'impôt sur les matières premières qu'il a vivement défendu, le 19 janvier, il se démet de ses pouvoirs de président : démission qu'il retire le lendemain sur les instances de toute la chambre. — Les agissements de Gambetta dans tout le sud-est pour préparer les élections du 7 janvier sont discutés à propos de la vérification de ces élections le 25 janvier. L'*Eclaireur* de Saint-Etienne est suspendu le 29 janvier. — Le 22 et le 25 janvier le conseil de guerre, à Marseille, condamne à mort pour faits d'insurrection dans cette ville, Landeck et Mégy de l'Internationale, délégués alors de la Commune de Paris, tous deux contumax.— L'Assemblée vote (3 février) la dénonciation du traité de commerce de 1860 avec l'Angleterre.— Une proposition Duchâtel pour le retour du gouvernement de l'Assemblée à Paris est rejetée (3 fév.). Le ministre de l'intérieur Casimir Périer, qui était favorable à cette proposition se retire du cabinet. Victor Lefranc passe du ministère du commerce à l'intérieur; M. de Goulard qui a négocié à Bruxelles et à Francfort en 1871 avec les Allemands, nommé ambassadeur près du roi d'Italie, devient ministre du commerce. — Le parti bonapartiste qui perd M. de Persigny (janv.) et bientôt M. Conti, le dernier secrétaire de l'empereur (fév.), obtient la réélection du prince Napoléon au conseil général d'Ajaccio (15 janvier)

et l'élection à l'Assemblée (11 fév.) de M. Rouher par un collége électoral de Corse. On signale dans la Charente-Inférieure un journal bonapartiste l'*Abeille*. Deux journaux de ce parti, le *Gaulois* et l'*Armée* sont interdits. *L'Etoile*, qui veut remplacer le *Gaulois* ne dure qu'un jour (21 fév.). — Le procès en cour d'assises, à Rouen, de Janvier de La Motte préfet de l'Eure sous l'Empire commence le 26 février; des membres de l'ancien conseil général de l'Eure viennent déposer pour lui, notamment Pouyer-Quertier, qui est ministre des finances. La déposition de Pouyer-Quertier, qui paraît acquiescer à la doctrine des virements allant jusqu'aux mandats fictifs, amène sa démission le 9 mars. Le ministre du commerce prend l'intérim des finances.— Le parti légitimiste, après un manifeste du comte de Chambord du 25 janvier, se compte dans l'Assemblée; 80 membres de la droite signent un manifeste tenu secret; des membres du centre droit en rédigent un autre un peu différent, inclinant aussi à la monarchie, tenu secret également, qui reçoit environ 250 adhésions. Auprès du comte de Chambord, à Anvers, en quelques jours, se succèdent des visiteurs en assez grand nombre, mais peu de députés; la population belge, le 21 février surtout, se montre très-peu sympathique et disposée même à la violence; du 23 au 27 février, l'assemblée des représentants de Bruxelles accueille des plaintes contre tout ce mouvement fait autour d'un prétendant. Le 27 février, il a quitté la ville. — Il est question en même temps de pétitions en faveur du pouvoir temporel du pape, que des députés soutiendraient à l'Assemblée de Versailles. Le gouvernement, pour prouver qu'il n'est pas hostile au gouvernement italien de Rome, nomme (26 février) l'ambassadeur qui doit le représenter auprès de Victor-Emmanuel, et l'envoie presque aussitôt occuper son poste, à côté de celui qui représente la France auprès du pape. — Les partisans de la maison d'Orléans paraissent se grouper autour du duc d'Aumale député, mais sans aucune manifestation politique. — L'idée d'une immense souscription nationale pour hâter la libération du territoire sous le patronage des Dames de France est lancée par un journal conservateur de Paris; ses adhésions sont recueillies partout et dans toutes les classes; mais le gouvernement n'en veut pas prendre la responsabilité, dans la crainte d'un insuccès presque inévitable quand il s'agit d'atteindre à des centaines de millions, et l'Assemblée décide (27 fév.) qu'elle n'interviendra pas. — Un projet de loi présenté par le ministre de l'intérieur le 21 février pour fournir à l'Assemblée nationale les moyens de défendre ses droits et son autorité, et pour protéger aussi le gouvernement issu des décisions du 17 février, du 1er mars et du 31 août 1871, donne lieu à d'irritantes discussions, qui sont longtemps sans résultat. Les passions extrêmes se font jour souvent; le 26 février, Gambetta est rappelé à l'ordre pour avoir dit à l'Assemblée : « Vous avez préféré la paix à l'honneur »; Brisson, autre radical, est frappé de la censure (11 mars), pendant qu'on discute une proposition du général Ducrot pour déférer aux tribunaux deux députés auteurs d'articles de journaux outrageants pour l'Assemblée. Plusieurs journaux du Midi et de l'Ouest, que le gouvernement a poursuivis à ce titre, seront acquittés. Trois organes de la presse radicale à Paris, le *Radical*, le *Peuple souverain*, la *République française*, sont condamnés en police correctionnelle le 28 février. La *Constitution*, autre journal parisien radical, est interdite le 26 mars.— Une loi, édictant des peines contre tout individu qui sera convaincu d'appartenir à l'association Internationale des travailleurs, est discutée longuement; le principe en est admis le 14 mars. — M. Thiers fait

accepter l'ajournement de la discussion des pétitions qui se prononcent en faveur du pouvoir temporel du pape : l'évêque Dupanloup (22 mars) y consent. — Les ministres s'étant mis d'accord d'avance avec les commissions de finances pour toutes les réductions possibles de dépenses, la discussion du budget de 1872 est courte et calme (fin de mars) ; l'équilibre budgétaire est établi sans qu'on ait recours à des impôts écrasants ; 200 millions sont destinés à l'amortissement de la dette. — Le 30 mars le président de la République fait à la tribune un exposé général de la situation à la veille des vacances de Pâques. — La justice militaire poursuit son œuvre à l'égard des attentats politiques et des crimes de la Commune; le 21 février sont exécutés trois des assassins des généraux Lecomte et Clém. Thomas. Des troubles ont lieu à la faculté de médecine de Paris (fin de mars), par animosité contre un professeur soupçonné d'avoir livré à l'armée de Versailles (fin de mai 1871) des fédérés blessés. Le 27 mars commence en cour d'assises à Paris le procès intenté par Trochu au *Figaro*, qui l'a appelé traître envers l'impératrice dans la journée du 4 sept. 1870, assassin dans l'affaire de Buzenval du 19 janvier 1871 : le directeur et le rédacteur sont acquittés pour diffamation, condamnés pour outrage (2 avril). Beaucoup d'illustrations du parti bonapartiste sont venus déposer. — En même temps que l'Assemblée suspend ses séances (31 mars), à la veille de Pâques, est close la session du conseil municipal de Paris, qui dure depuis nov. 1871. Les budgets qui montent à 510 millions sont votés; le budget extraordinaire est de 309 millions, comprenant la liquidation du déficit de 1871 évalué à 52 millions. La ville est en instance auprès de l'Etat pour être remboursée des 200 millions de contribution de guerre exigés par la capitulation du 28 janvier 1871. — Pendant les courtes vacances parlementaires jusqu'au 22 avril, session des conseils généraux partout, même à Paris; dans quelques-uns on a à statuer sur la présence ou la démission de conseillers frappés par une condamnation judiciaire. A Nîmes, conflit entre le conseil général et l'administration municipale, à Marseille entre la commission départementale tirée du conseil et le préfet; à Ajaccio outrage fait en plein jour par un conseiller au préfet. A Paris, au conseil municipal, la démission forcée d'un radical (5 avril) fait place (28 avril) à un autre radical; le 4 mai manifeste de radicaux, la plupart membres du conseil municipal, qui demandent à l'Assemblée de se dissoudre. — Les archevêques et évêques, dans des mandements multipliés, surtout à propos de Pâques, sans l'autorisation préalable du gouvernement exigée par les lois, déclarent obligatoires pour les fidèles les décisions du concile du Vatican. Le gouvernement ferme les yeux. — Le gouvernement allemand (mars-avril) interprète de de la façon la plus rigoureuse le traité de Francfort de mai 1871 à l'égard des habitants de l'Alsace-Lorraine, qui croyaient pouvoir opter pour la nationalité française sans élire domicile effectif en France, c'est-à-dire sans être exilés tout à fait de leur pays natal; le 1er octobre est le dernier délai pour l'option. Il convie professeurs et étudiants de toutes les universités, non-seulement de l'Allemagne mais de l'Autriche, à l'inauguration de l'université allemande de Strasbourg réorganisée à grands frais (1er mai). — On négocie alors avec l'empire allemand une convention postale, qui sera ratifiée par les assemblées des deux pays, le 15 et le 16 mai. — Quand l'Assemblée reprend séance le 22 avril, d'après le désir exprimé par M. Thiers, on ne discute pas tout de suite la loi sur l'armée. On commence la discussion du projet de loi sur le conseil d'Etat; tel que l'a constitué le rapport de la

commission, les membres en doivent être nommés non par le gouvernement, mais par l'Assemblée (art. 3). Le gouvernement combat en vain cet article (1er mai). Le désaccord entre la chambre et le gouvernement que signale le vote du 1er mai fait suspendre la discussion pour qu'on avise à quelque transaction. — Le public commence à avoir connaissance des décisions motivées du conseil de guerre, que préside le maréchal Baraguay-d'Hilliers, concernant la capitulation des diverses places fortes; bien peu des officiers qui y commandaient la défense ont une mention d'honneur pareille à celle qui a été accordée au commandant de la place de Phalsbourg. Tous les rapports prouvent dans quel état d'insuffisance étaient les places. Le ministre de la guerre hésite à laisser publier tous les travaux des commissions d'enquête sur les capitulations de Sedan, de Metz, comme le comporte la proposition Bamberger présentée à l'Assemblée ; le général Chanzy est le président de la commission chargée d'examiner cette proposition. — Le 4 mai, mémorable discours du duc d'Audiffret-Pasquier au nom de la commission chargée d'examiner les marchés qui ont été passés pour la guerre et pour la défense avant et après le 4 septembre 1870 ; il relève les états mensongers de nos ressources militaires, et recherche, depuis 1867, les fautes des ministres et des bureaux autant que les intrigues des fournisseurs. L'Assemblée décide que ce discours sera affiché dans toutes les communes. Le député Rouher demande à interpeller le gouvernement sur ce qu'il compte faire au sujet de ces prétendus scandales; l'interpellation est fixée au 21 mai. — Le 8 mai, l'Assemblée décide le renvoi à la commission qui est chargée d'examiner la proposition Bamberger du projet de loi du ministre de la guerre sur la constitution du conseil de guerre qui aura à juger Bazaine. — Le même jour, 8 mai, Chanzy, inaugurant sa présidence de la réunion des députés du centre gauche, indique le but à atteindre : « la réorganisation du pays par des institutions libérales et l'essai loyal de la République conservatrice, la constitution à donner à la France étant réservée. » — On vote une loi spéciale pour la constitution du conseil de guerre qui jugera Bazaine; les membres de l'Assemblée pourront en faire partie, suivant le scrutin du 16 mai (335 voix contre 303). Bazaine se constitue prisonnier à Versailles. — Quand Rouher développe son interpellation le 21 mai, il ne parvient pas à attirer à lui les membres de la majorité; d'Audiffret-Pasquier, qui lui répond le lendemain, enlève l'Assemblée par un langage plein d'émotion et de grandeur patriotique au détriment des souvenirs de l'Empire. Rouher et d'autres députés de la droite s'en prennent aux auteurs du 4 septembre, particulièrement à Gambetta qui riposte. Cette discussion est close (22 mai) par un ordre du jour exprimant la confiance de l'Assemblée dans toutes ses commissions (aussi bien celles qui ont à connaître du 18 mars et du 4 septembre, celle qui est chargée des enquêtes militaires, que la commission des marchés), et « sa résolution de poursuivre et d'atteindre toutes les responsabilités avant et après le 4 septembre. » — Le même jour, 22 mai, est publié le rapport du conseil de guerre (maréchal Baraguey-d'Hilliers, président), en date du 8 janvier, qui est si sévère pour le défenseur de Strasbourg, le général Uhrich. Des protestations viennent de tous côtés; Uhrich lui-même proteste. — A propos du rapport de la commission d'enquête sur la capitulation de Sedan, lettre de Napoléon, du 25 mai, où il déclare « n'accepter de jugement que celui que prononcerait la nation régulièrement consultée ; il a obéi, dit-il, à une inexorable nécessité, qui a laissé « sa conscience tranquille ».

— La commission de l'Assemblée chargée de l'examen du projet de loi sur le conseil d'Etat s'est mise d'accord avec le gouvernement : il est convenu qu'il n'en nommera pas les membres (art. 3), mais il lui donnera pour président le ministre de la justice, et il en désignera le vice-président et les présidents de section (art. 1 et art. 10) : la 3e lecture des articles contestés est votée presque sans discussion le 24 mai ; la loi est adoptée. — Le projet de loi sur la réforme de la magistrature, pris et repris, n'aboutit pas. On commence tard (15 mai), la discussion en séance publique d'un projet de révision ou d'abolition des articles 291-294 du Code pénal frappant les délits d'association. — L'Assemblée nomme, le 2 juin, la commission du budget de 1873, dont le travail ne sera produit qu'après les longues vacances d'août à nov. — La discussion de la loi militaire s'ouvre le 27 mai. Après une longue élaboration et des tiraillements avec le président, qui aurait désiré la durée de service actif de 7 ou de 8 ans suivant la loi de 1832, la commission a adopté le principe de l'obligation jusqu'à 40 ans et du non-remplacement, mais elle n'interdit pas des dispenses et exemptions : la durée de service serait dans l'armée active de 5 ans ; il n'y aurait pas de vote politique sous les drapeaux ; l'armée ne serait pas territoriale comme elle l'est en Prusse. Quoique le général Chanzy parlant le premier ait invité l'Assemblée à ne pas discuter longuement, la seconde lecture n'est votée que le 22 juin ; la troisième lecture est du 27 juillet. Plusieurs orateurs trouvent que la loi n'est pas assez égalitaire, assez démocratique ; Trochu et bien d'autres, surtout des membres de la gauche appartenant à la réunion de l'Union républicaine, voudraient seulement trois ans de service. On craint de former encore des armées gouvernementales. On attaque les propositions de substitutions et les sursis d'appel, les dispenses et exemptions. Beaucoup d'articles sont renvoyés à la commission. Dans la séance du 10 juin, à propos d'amendements qui réduiraient le service actif à 4 ans, le président de la République annonce que, s'ils passent, il se retirera, ne voulant pas être responsable de l'application d'une loi, suivant lui, funeste et impraticable. Orage violent que le président Grévy a de la peine à calmer. Le droit de substitution est l'objet de trois votes successifs qui l'écartent (14 juin). La loi forme des catégories très-larges de volontaires d'un an, parmi tous ceux qui donnent des garanties d'une instruction solide et élevée pouvant être utilisée dans les carrières civiles. Des amendements soutenus par l'évêque d'Orléans, Dupanloup, prolongent le sursis d'appel jusqu'à 24 ans dans l'intérêt des hautes études, et réservent une place pour les exercices religieux du dimanche. — Avant l'épuisement de la discussion et le vote en seconde lecture le 22 juin, un grave incident politique est amené par l'impression que produisent les élections complémentaires du 9 juin où un bonapartiste est élu député en Corse, où trois radicaux passent dans les départements du Nord, de la Somme, de l'Yonne. Le centre droit, enclin aux institutions monarchiques, n'ayant pu attirer à lui (18 juin) le centre gauche pour constituer une majorité qui en impose au président, tente avec des délégués de la droite, le 20 juin, d'obtenir du président quelque engagement qui renouvelle le pacte vague de Bordeaux ; la réponse de M. Thiers est plutôt dans l'esprit du programme de Chanzy du 8 mai : il croit devoir travailler à conserver le dépôt de la République qu'il a reçu. Alors le ministre des travaux publics, de Larcy, qui appartient à la droite, donne sa démission. — Il y a depuis le 24 avril un nouveau ministre du commerce, le député Teisserenc de Bort, hostile à l'impôt du revenu : il a remplacé de

Goulard, resté définitivement aux finances qu'il administrait depuis la démisssion de Pouyer-Quertier. Des préfectures et des ambassades sont données à des conservateurs et à des républicains modérés. Le gouvernement, qui s'était abstenu dans les élections parlementaires du 9 juin, se conforme à l'esprit des élections du conseil municipal de la ville de Lyon, quand il a à remplacer le maire qui vient de mourir, l'ancien député Hénon. Le procureur de la République nommé à Lyon le 10 sept. 1870 est changé. Le nouveau préfet du Rhône s'efforce de faire régner les lois; il prépare le partage des écoles primaires publiques entre les maîtres laïques et les congréganistes dépossédés après le 4 sept. 1870. Les traditions et les pratiques religieuses de chaque localité sont respectées. La presse radicale est atteinte encore à Paris; le *Peuple Souverain* est poursuivi, le *Radical* est supprimé (fin de juin). — Quoique des membres de l'Assemblée, même étrangers à la gauche, demandent l'amnistie ou la suspension des exécutions capitales, les sentences des conseils de guerre s'exécutent surtout à l'égard des assassins des otages et de ceux qui ont incendié Paris (mai-juillet); beaucoup de condamnations par coutumace. Ceux qui sont frappés de bannissement ne sont pas reçus volontiers dans les pays voisins, l'Angleterre s'en plaint. — Les rapports nombreux et circonstanciés de la commission parlementaire des marchés attestent le désordre et le gaspillage dans toutes les affaires après comme avant le 4 septembre, le concours qu'on acceptait des gens tarés, la concurrence que se faisaient aux dépens de l'intérêt public les diverses commissions formées par la délégation de Tours ou de Bordeaux. Des fournisseurs de l'armée du Nord sont condamnés en Cour d'assises. Un conseil de guerre, présidé par un maréchal de France, demande compte à deux officiers généraux de l'exécution trop prompte pendant les hostilités d'un marchand accusé d'espionnage. Des individus accusés d'avoir eu des intelligences avec l'ennemi comparaissent en Cour d'assises. — Une nouvelle convention, arrêtée à Versailles le 29 juin entre le ministre Rémusat et l'ambassadeur d'Arnim, modifie les conditions de payement des 3 milliards dus encore, exigibles au 2 mars 1874 : la France pourra en payer un par anticipation en deux termes avant le 1er février 1873, payer le second le 1er mars 1874 et le dernier le 1er mars 1875; deux départements seront évacués après le payement du premier milliard, deux autres après le payement du deuxième demi-milliard; mais quel que soit le nombre de ces derniers départements occupés comme gage par l'ennemi, l'armée d'occupation sera toujours de 50 000 hommes. Ce projet, bien peu discuté, est voté à l'unanimité moins 3 voix (De Broglie rapporteur), le 6 juillet, deux ans jour pour jour après la déclaration du ministre de Gramont à la tribune. Il est ratifié le 7 par le président et par d'Arnim. — Le 8 juillet le gouvernement demande à être autorisé à emprunter 3 milliards par souscription publique en rente 5 pour cent, et à conclure à ce sujet, avec la Banque et d'autres établissement de crédit, des conventions particulières destinées à faciliter les anticipations de versements qui donneront le moyen d'accélérer l'évacuation du territoire. La loi d'emprunt, votée le 15 juillet, établit qu'il y aura souscription publique conformément à la loi du 20 juin 1871. Un décret du 20 juillet fixe le taux de l'emprunt en rente 5 pour cent à 84 fr. 50 c., et autorise le dépôt, comme garantie, non-seulement de numéraire et de billets de banque, mais de titres d'effets publics. — Pendant trois semaines, jusqu'au 20 juillet, très-vive discussion des projets de nouveaux impôts. Le président parle plusieurs

fois, toujours hostile à l'impôt du revenu et peu disposé à accueillir des impôts sur certains revenus déterminés. Le ministre des finances déclare avoir besoin non plus seulement de 120 millions pour le déficit de l'année 1873 annoncé il y a six semaines, mais de 200 millions à cause des charges et dépenses que va causer le nouvel emprunt et des nécessités du budget de la guerre. L'impôt sur les créances hypothécaires est voté le 28 juin. L'impôt sur le chiffre des affaires, celui sur les bénéfices de la banque, de l'industrie et du commerce sont repoussés par le gouvernement. Pouyer-Quertier et le Président, le 12 juillet, ramènent leur projet d'impôt sur les matières premières, dont les libre-échangistes ne veulent pas puisqu'il est contraire à leurs doctrines, et que les traités de commerce l'empêcheront de produire les 93 millions que le gouvernement en attend. Malgré les efforts de plusieurs orateurs, surtout Rouher, Magne et le président de la commission Deseilligny, le principe en est admis par le scrutin du 20 juillet: 345 contre 248, dont beaucoup de membres de la gauche, quoique libre-échangistes, votent ce que demande le Président dans la crainte qu'il ne soit renversé par la droite qui, dans la séance du 12, a témoigné sa malveillance au gouvernement « de la République. » Depuis le scrutin du 20 juillet, long défilé des 247 articles portant fixation des tarifs sur les matières brutes, textiles et autres. — A la fin de juillet, sont élus par l'assemblée les vingt-deux conseillers d'Etat, dont quelques-uns candidats de la gauche et du centre-gauche; le gouvernement désigne comme vice-président Odilon-Barrot (31 juillet). — Démission du préfet des Bouches-du-Rhône, de Kératry, qui demandait la dissolution du conseil général (fin de juillet). — On saisit des brochures d'esprit révolutionnaire, contraires aux principes de toute organisation militaire, qui étaient répandues dans l'armée (juillet). — La loi militaire est adoptée en troisième lecture (27 juillet), et aussitôt promulguée. A ce sujet est institué par décret un conseil supérieur de la guerre. — Le 29 juillet, séance tumultueuse à propos d'un rapport sur les marchés passés pendant la guerre, auxquels s'est trouvée mêlée la commission d'étude des moyens de défense nommée par la délégation de Bordeaux. Les députés de la gauche s'abstiennent de prendre part à un scrutin demandé par la droite dans une intention de blâme. — La souscription à l'emprunt des trois milliards, en deux jours, 28 et 29 juillet, s'élève en capital à 42 milliards 641 millions, soit en rentes à 2 milliards 464 millions; il est souscrit plus de 12 fois. Strasbourg, Mulhouse, Colmar, Metz, donnent beaucoup. Paris et la France d'abord, mais aussi tous les pays du monde contribuent à ce succès, qui est inouï dans les annales des finances, et après une guerre aussi désastreuse. — Une proposition de prorogation est accueillie volontiers, elle est votée le 1er août. La prorogation durera du 4 août au 11 novembre. Le scrutin qui nomme le 2 août les 25 membres de la commission de permanence en donne dix de la gauche républicaine ou du centre gauche. On ajourne les projets de loi sur le jury criminel, sur l'instruction primaire, à propos de laquelle le rapport déposé ne maintient pas « l'obligation » inscrite dans le projet ministériel. Les budgets de 1873 ne sont pas votés. — Le conseil municipal de Paris et le conseil général de la Seine, presque en même temps, cessent leur session. — Après des mouvements de grève en Belgique, et dans le département du Rhône, le bassin houiller de Valenciennes à Douai est agité violemment (fin de juillet): des troupes sont nécessaires à la répression, qui est complète au moment de la prorogation. — Au 15 juillet les conseils de guerre établis à la suite de la Commune ont rendu

32 905 décisions judiciaires; il y a eu 9053 condamnations prononcées par jugements contradictoires dont 72 à mort, 191 aux travaux forcés, 952 à la déportation dans une enceinte fortifiée; 3080 à la déportation simple; 1130 à la détention; 302 au bannissement, etc. — Au lendemain de la prorogation, la réunion de la gauche républicaine publie un manifeste où elle déclare que la République est à la fois le fait et le droit, demande qu'une nouvelle assemblée soit chargée de pourvoir aux nécessités d'une situation entièrement renouvelée, et s'associe à l'œuvre du Président.—A Lyon le comité de l'alliance républicaine de la rue Grôlée, qui était affilié avec des comités de Villefranche et de Tarare, est acquitté en police correctionnelle (du 5 au 10 août) sur le chef de société secrète; il y a quelques condamnations à deux mois et quinze jours de prison pour association illicite.—On signale partout une magnifique récolte en céréales. — Les contributions indirectes pendant le 1er semestre rendent 88 millions de moins que ne portaient les prévisions budgétaires. — Le président de la République fait un assez long séjour à Trouville, passe au Havre, reste quelques semaines de sept. et d'oct. à Paris, à l'Elysée, occupé incessamment de réformes militaires, et de la réparation des maux causés par l'invasion ou la Commune. — Un demi-milliard est remis aux Allemands pour obtenir la libération anticipée des départements de la Marne et de la Haute-Marne; ils occupent encore quatre départements et Belfort dont ils arment les fortifications. Ils se décident à remettre en liberté un écrivain français enlevé près de Saverne (sept.) pour des articles de journaux de 1871. A l'approche de la date fatale, du 1er octobre, délai extrême pour l'usage du droit d'option, des milliers de familles d'Alsace-Lorraine émigrent en France. — Le gouvernement (8 sept.) renonce aux travaux qui devaient permettre de faire sauter par la mine le passage du chemin de fer du Mont Cenis du côté de la France. — Marseille et Lyon ont de nouveaux préfets. A Lyon s'accomplit sans désordre (2 sept.), le partage des écoles primaires entre les maîtres laïques et les congréganistes. A Narbonne, 6 août et 25 septembre, quelques actes d'outrages et de violences envers des soldats. — La session des conseils d'arrondissement, et celle des conseils généraux donnent lieu à peu d'incidents politiques; des vœux politiques de conseils d'arrondissement sont annulés; des conseillers généraux par des adresses collectives félicitent le Président de travailler à fonder la République conservatrice. Chanzy, un des membres les plus considérables du centre gauche est nommé au commandement du septième corps à Tours (16 sept.) en même temps que Ducrot au commandement du huitième à Bourges. Le gouvernement interdit toute manifestation pour les anniversaires du 4 sept. 1870 et du 22 sept. 1792. Peu d'incidents pour le 4, à Nismes, Sisteron (Basses-Alpes), Bordeaux; un commencement de désordre à Besançon. Pour le 22, plus d'effervescence de démocratie radicale et révolutionnaire; des lettres de V. Hugo et de L. Blanc; quelques banquets. Quatre jours après, le 26 sept., dans une réunion privée très-nombreuse à Grenoble, Gambetta flétrit la République conservatrice, constitutionnelle des « gens de Versailles; » il pousse à l'antagonisme des classes, au renversement de tous les trônes; il demande au suffrage universel une autre majorité qui fonde la République « définitive. » Le *Bulletin conservateur républicain* qui a commencé à paraître le 24 sept. relève vivement ce manifeste de la démocratie radicale.—Il y a quelque désordre au passage à Grenoble de pèlerins allant à la Salette, à Nantes de pèlerins allant à Lourdes où est organisée une grande fête religieuse pour le 6 octobre. — Le conseil général de la Seine

reprend séance le 30 sept. — Depuis la dénonciation des traités de commerce avec l'Angleterre et avec la Belgique, des négociations sont engagées pour des conventions nouvelles. Les passeports sont supprimés avec ces deux pays, le 20 avril : les frontières sont ouvertes aux Anglais sans passe-port du côté de la Suisse et de l'Italie (7 août). — Lyon a une exposition internationale de l'industrie depuis le 7 juillet. L'association française pour l'avancement des sciences tient pour la première fois session en province, à Bordeaux, du 6 au 12 sept. — L'évêque d'Orléans Dupanloup (janv.) donne sa démission de l'Académie française où avait été élu (fin de déc. 1871) un des chefs de l'école positiviste. Un prêtre auquel l'archevêque de Bordeaux a défendu de porter l'habit ecclésiastique parce qu'il s'est déclaré contre l'infaillibilité pontificale, ayant contrevenu à cet arrêté, est condamné en police correctionnelle (15 avril) ; et son appel comme d'abus contre l'archevêque est rejeté par le conseil d'Etat (sept.). Un abbé à Paris proteste contre l'infaillibilité (fév.). L'ex-carme déchaussé Hyacinthe Loyson se marie (3 sept.) et prétend rester prêtre catholique. — L'église réformée de France, pour la première fois depuis 1660, tient (juin-juillet) un synode général à Paris où viennent 108 délégués des 21 circonscriptions ; les orthodoxes y font adopter (20 juin) par 61 voix contre 45 une déclaration qui sera obligatoire (6 juillet) pour tout candidat aux fonctions de pasteur ; les libéraux qui se partagent dans cette assemblée en gauche et centre gauche soutiennent la lutte avec science et éloquence. — L'Algérie est généralement calme. Le nombre des subdivisions militaires est réduit (23 janvier). Un décret du 8 mai y jette les bases de l'organisation du service des contributions directes et des recensements. — Mort des maréchaux Vaillant et Forey (4 et 18 juin). Le duc d'Aumale perd (25 juillet) un fils unique de 18 ans.

Grèce. — Le roi a un troisième fils (22 janv.). Les élections parlementaires sont favorables au ministère Bulgaris. Les chambres sont ouvertes le 5 avril. D'après un arrangement conclu par le gouvernement avec la compagnie franco-italienne qui a acquis les mines du Laurium, il les reprendrait moyennant une indemnité de 16 millions à la compagnie. La chambre n'accepte pas cette solution : de là la retraite du cabinet (18 juillet). Nouveau ministère Deligeorgis. On négocie avec les gouvernements de France et d'Italie.

Hollande. — Les possessions de Guinée, dont l'entretien était coûteux, sont cédées aux Anglais. Les chambres adoptent le traité réglant les contestations avec l'Angleterre concernant l'île de Sumatra, où sera libre l'émigration des travailleurs anglo-indiens (janvier). — Elles votent (mars-avril) l'abrogation des décrets qui interdisent les coalitions d'ouvriers. — Un projet d'impôt sur les revenus, combattu dans la seconde chambre (avril), est retiré par le gouvernement qui l'avait présenté. Le ministre des finances offre sa démission. Il y a, le 29 juin, un nouveau cabinet présidé par le baron Devriès. — L'ancien ministre Thorbecke, chef du parti libéral, une des illustrations du pays, est mort le 4 juin, à 74 ans. — La session nouvelle est ouverte le 16 sept. : on se propose de fortifier les frontières de terre et de mer, de réorganiser la milice, de donner une extension modérée au droit électoral.

Italie et Rome. — Au début de l'année meurent deux généraux qui ont eu un rôle dans les grands événements de l'Italie depuis douze ans, de Govone (janvier), Cugia (février). Le 10 mars Mazzini meurt à Pise, regretté, au sein du Parlement, même de ceux qui ne sont pas portés vers la république, comme le représentant le plus tenace de l'idée de l'unité italienne et parce qu'il n'arbo-

rait pas le drapeau de l'Internationale ; ses obsèques ont lieu à Gênes, et le même jour, le 17 mars, à Rome son buste est porté au Capitole. — Le prince Frédéric-Charles de Prusse est à Rome en février ; il y voit le roi ; il parcourt l'Italie.— Les chambres discutent lentement les lois de finances. Le ministre Sella ne trouve pas de vive opposition. Les députés, souvent, ne sont pas en nombre pour voter. Ils tiennent séance jusqu'au 21 juin : le sénat un peu au delà, Le cabinet Lanza ne se fait pas solidaire de l'échec qu'éprouve le ministre de l'instruction publique à propos d'un projet de loi qui devait supprimer toute direction religieuse dans les écoles : ce ministre se retire seul le 18 mars. Il a pour successeur l'économiste Scialoja. Le cabinet ne s'oppose pas à la prise en considération (31 mai) d'une proposition de Cairoli demandant le suffrage universel pour les élections politiques. La proposition n'est pas votée. Il est question au Parlement d'un projet de loi qui enlèverait, à Rome, leur personnalité civile et juridique aux congrégations religieuses, frappées au même moment en Allemagne : on ne toucherait pas aux généralats d'ordres couverts par la loi de garanties papales votées en 1871. — Le prince Humbert et la princesse Marguerite sont beaucoup fêtés à Berlin (fin de mai).—Cent cinquante sociétés ouvrières tiennent, par délégués, un congrès fort paisible à Rome du 17 au 23 avril, sous la présidence du prince de Teano. — Le jury, à Rome, acquitte (13 juin) l'auteur de violences qui ont amené la mort d'un gendarme pontifical à la porte Cavalleggieri.—Un couvent de jésuites est exproprié, à Rome, pour qu'on y installe le génie militaire et l'état-major général. — Le Pape reçoit de toutes les parties de l'Europe des témoignages de sympathie, en mai quand il a 80 ans, et en juin pour sa 26e année de pontificat. — Presque tous les parlements ont discuté la question de la suppression de l'ambassade spéciale entretenue auprès du Pape. — Le 16 et le 25 juin il manifeste sa réprobation de l'abolition des congrégations projetée par le gouvernement italien, accomplie en Allemagne par une loi. — Les élections municipales, à Rome, auxquelles le Pape invite la population, même le clergé, à prendre part, sont favorables à la liste libérale (août).—Quatre institutions d'éducation tenues par des religieuses à Rome, pendant huit jours (14-22 août), sont sous le coup d'un décret de clôture, du ministre de l'instruction publique, parce qu'elles s'étaient refusées à l'inspection. — A Rimini (juillet-août) des sections italiennes de l'Internationale se forment un programme socialiste en dehors du conseil général de l'association qui siége à Londres. Des grèves d'ouvriers à Milan, d'ouvrières à Parme (août). — Eruption du Vésuve du 25 au 29 avril, suivant la même marche qu'en 1858, 1860, 1871 et 1872 ; elle entraîne la mort de quelques personnes.

Japon. — A Yeddo, un incendie s'étend sur deux milles carrés ; 350 personnes périssent, 30 000 sont sans asile, 10 000 maisons sont brûlées.— Le mikado prend toutes les allures des souverains qui exercent par eux-mêmes l'autorité temporelle. Le 28 juin, parti de Yeddo, il va avec huit vapeurs de guerre reconnaître lui-même Kioto et les autres districts du sud. Yeddo et Nangasaki sont reliés par le télégraphe à la côte d'Asie. Des jeunes gens sont envoyés pour étudier les lettres et les sciences en Europe. — Projet d'une religion officielle composée des enseignements les plus simples et les plus conformes au sens commun.

Mexique. — Juarez n'était reconnu en Europe que par l'Allemagne et par l'Espagne depuis peu de temps, et il y avait environ 30 000

rebelles, surtout du parti de Porfirio Diaz, lorsqu'il meurt (mars). Un de ses anciens ministres, qui avait été en 1871 candidat à la présidence, Lerdo de Tejada, chef du parti libéral modéré, est président intérimaire ; il proclame une amnistie générale, sans exception aucune, qu'accepte même Porfirio Diaz. Les élections pour la nomination définitive sont fixées au 27 octobre.

Russie. — Projets de réforme militaire : on doit constituer des milices nationales ; les Cosagues auront l'organisation et l'armement des uhlans prussiens. — En recevant les chefs cosaques du Don, le czar manifeste son désir du maintien de la paix, à la fin d'août, avant de se rendre à Berlin avec son ministre Gortschakoff pour les entrevues des trois empereurs (3-10 sept.). — Une nouvelle loi sur la presse (juillet) la livre plus encore que celle du 6 avril 1865 à l'arbitraire administratif notamment pour les livres et les revues. — Loi électorale pour la nomination dans les villes des magistrats urbains et des conseils. Sont électeurs tous ceux qui après un séjour de deux ans peuvent prouver qu'ils acquittent un impôt au profit de la ville. — Le chemin de fer de Poti à Tiflis est presque achevé ; il fera communiquer la mer Noire et la mer Caspienne. — L'extradition du nihiliste Netschajeff est demandée à la Suisse (août). — La Sibérie, depuis deux ans, est bien administrée par le général Sinelnickoff ; il tourne les populations vers les travaux agricoles ; on y emploie les forçats, payés comme des ouvriers libres. — Traité d'amitié et de commerce avec le Khan de Kachgar (21 mai, 16 juin). Un envoyé du Khan de Khiva qui demandait à Calcutta l'intervention anglaise (sept.) pour ne pas rendre des prisonniers russes reçoit de lui le conseil de se mettre en communication amicale avec le général russe siégeant à Tashkend. — Depuis juin, le choléra sévit dans les provinces européennes du sud, même du centre de l'Empire.

Suède et Norvége. — La diète en Suède est ouverte le 17 janvier, le storthing en Norvége, le 2 février. Le storthing adopte le budget militaire, mais il vote une motion de censure contre le ministère. Plusieurs villes protestent par des adresses. Il est dissous le 18 mai, deux jours après la clôture de la diète de Suède. La Norvége a, en juillet, un nouveau ministre des cultes, un nouveau ministre de la guerre. — Le 18 sept. le roi Charles XV, depuis longtemps malade, revenant des bains d'Aix-la-Chapelle, meurt. Comme il ne laisse qu'une fille, mariée au prince héritier de Danemark, il a pour successeur son frère le duc d'Ostrogothie, Oscar II.

Suisse. — L'élaboration de la révision de la constitution fédérale s'achève. Cette révision est faite dans un esprit de centralisation qui porterait atteinte aux droits particuliers des cantons pour l'enseignement, pour la législation civile et pénale : on y supprime le droit de *referendum* des conseils cantonaux comme s'il était une superfétation inutile à côté du *referendum* populaire. Elle est goûtée surtout des cantons allemands ou qui inclinent vers l'Allemagne ; la Suisse Romande y est peu portée. Un des membres du conseil fédéral, Dubs, à cause de ces tendances, étant attaché aux principes du fédéralisme, donne sa démission en février ; il reste cependant quelques mois encore. Au début de mars, le conseil national a adopté le projet par 66 voix contre 36 ; le conseil des États par 23 voix contre 18. Le 5 mai, dix mille Romands réunis à Yverdon protestent contre le projet de révision. Le 12 a lieu un double vote 1° par les cantons, 2° et par le peuple dans chaque canton. Le rejet est prononcé par 13 cantons contre 9, et par 261 096 voix contre 255 585. La majorité des *non* est de

51 511. Le conseil fédéral respecte cette décision. — Le 12 juillet Dubs est remplacé comme membre de ce conseil, après un laborieux scrutin des deux assemblées, par le colonel Scherer de Zurich, qui appartient au parti démocratiq. avancé. — C'est Staempfli du conseil fédéral qui siége comme arbitre à Genève dans l'affaire anglo-américaine de l'*Alabama* (juin-sept.). — A Genève, le grand conseil ayant prononcé le 3 février l'expulsion des corporations religieuses, le décret est exécuté le 29 juin; l'autorité pontificale proteste le 10 août. Le curé de Genève, Mermillod, reconnu comme tel par le conseil d'État en 1864, que le pape a fait en 1865 évêque d'Hébron et vicaire auxiliaire de l'évêque de Lausanne sans avertir le conseil d'Etat et en dehors même de toute initiative de l'évêque résidant à Fribourg, de qui relève d'après un bref de 1819 l'église catholique de Genève, non-seulement n'est pas reconnu comme tel; mais, comme il ne cesse pas d'exercer les fonctions épiscopales, le conseil d'Etat lui enlève, par une décision du 20 septembre, la cure de Genève. — Le conseil fédéral, le 19 sept., déclare nulle la ratification fédérale accordée le 15 mai 1868 pour la concession du chemin de fer du Valais en faveur de la compagnie de la ligne d'Italie par le Simplon (Adrien de la Valette) parce qu'elle n'a pas rempli et ne peut remplir ses engagements.

Turquie. — Pendant sept mois jusqu'à la fin de juillet, l'administration de la Porte est livrée aux caprices du grand vizir Mahmoud-Pacha; les changements de ministres sont très-fréquents. Dès la fin de janvier, Mustapha-Fazyl du parti de la jeune Turquie, ministre de la justice, qui avait été aux affaires avec Aali-Pacha, est disgracié; Midhat-Pacha est réduit à donner sa démission; le ministre des finances est changé (mai); de février à juillet le poste du ministre de la guerre passe dans trois mains. On contracte un emprunt auprès de la banque austro-ottomane (mars); un autre emprunt considérable de 10 millions de livres st. est négocié. La politique intérieure est tout en désarroi; et le sultan est malade. A ce moment le Khédive est à Constantinople pour aviser à la réforme de la justice concernant les étrangers (fin de juillet). Tout à coup (31 juillet) un revirement violent, heureux pour la Porte, enlève la direction à Mahmoud-Pacha; la donne à Midhat-Pacha, de l'école de Fuad et d'Aali-Pacha, qui venait d'être nommé, par disgrâce, au gouvernement d'Andrinople. Il est fait grand vizir, rappelle d'exil d'anciens ministres, Husseïn-Avni et Mehemed-Ruschdi-Pacha, auquel est confié le ministère spécial des mines et forêts séparées des finances; Kiamil Pacha devient président du conseil d'État; Djemil-Pacha de l'ambassade de Paris est appelé aux affaires étrangères. Désormais les procès de presse, qui devaient être jugés tous à Constantinople, seront jugés dans la localité où les journaux paraissent (sept.). On décide que le nouveau système des poids et mesures sera mis en vigueur en janvier 1873. Le ministre des affaires étrangères, Djémil-Pacha, va au sud de la Russie conférer (19 septembre) avec le czar revenu de Berlin où il a vu les deux autres empereurs. Djemil meurt subitement le 25, il est remplacé par Khalil-Pacha alors ambassadeur à Vienne. — L'ex grand-visir Mahmoud-Pacha, après délibération des ministres (24 sept.) est tenu d'indemniser le trésor du montant total d'une somme énorme attribuée par lui comme présent à un négociateur du dernier emprunt à Londres. — Pendant son gouvernement, des troupes turques ont pris possession de Sana, ville fortifiée dans l'Arabie (mai); il y a eu à Smyrne et à Marmara des désordres sanglants contre les Israélites; les changements qu'avait apportés au tarif du canal de Suez la Compa-

gnie universelle, après une longue enquête (déc. 1871-mars 1872), mal vus en Angleterre, sont désapprouvés par la Porte ; les délégués Bulgares ont obtenu du sultan (févr.) le droit d'élire un exarque pour leur église qui se sépare du patriarche œcuménique, il est investi solennellement le 15 avril ; est investi de même par le sultan (25 mai) le patriarche des Arméniens catholiques qui rejettent l'élu du pape Hassoun ; Hassoun, dont le gouvernement Turc ne veut pas, reçoit l'ordre de quitter le pays (15 juillet). — Le 3 septembre, l'archevêque de Smyrne fait lire dans toutes les églises catholiques de Constantinople l'excommunication majeure prononcée contre les anti-hassounites. Le conseil œcuménique de Constantinople, le 26, déclare l'église Bulgare schismatique ; un seul membre du concile, le patriarche de Jérusalem, a refusé de signer cet acte qui est lu dans l'église du Phanar, le 29 sept. — Une lettre et un firman du sultan qui confirment tous les pouvoirs accordés au Khédive sont lus solennellement au Caire le 30 sept. — Résultats incertains de l'expédition entreprise, depuis juin, au nom du Khédive sous les ordres du suisse Munziger contre le roi d'Abyssinie Kassa. — En Roumanie, se renouvellent les outrages sanguinaires contre les Israélites, à Ismail, à Vilcowo, à Kahul où 70 sont tués, 35 sont blessés (févr.). On se plaint de ces cruautés restées impunies, dans plusieurs parlements en Angleterre, en Allemagne ; les Etats-Unis (9 août) offrent leur concours à la France ; à la suite d'une protestation collective des consuls généraux à Bukarest, le ministre de la justice, Costaforo, cherche à disculper son gouvernement. La loi sur le timbre est mise en vigueur (14 sep.). Le chemin de fer de Bukarest à Pitesti est exploité (sept.). — En Servie, 22 août, pour célébrer la majorité du prince Milan, âgé de 18 ans, on fait appel à tous les slaves ; il y vient quelques représentants des municipalités d'Autriche et de Russie. Le pays paraît heureux, n'ayant pas de dette publique. Dans le cabinet qu'il forme, le prince garde les deux personnages les plus considérables de l'ex-régence. La Skuptchina est convoquée le 15 sept. pour le 6 octobre.

Questions Internationales. — C'est la puissance du crédit international qui produit le succès prodigieux de l'emprunt français de 3 milliards, qui en deux jours (28-29 juillet) monte à 42 milliards 641 millions de francs. — Nombreux congrès internationaux. Celui de Londres (3-13 juillet) étudie les questions du régime pénitentiaire ; celui de St-Pétersbourg (22-29 aout) est consacré à la statistique ; celui de Bruxelles depuis le 22 août à l'anthropologie et à l'archéologie préhistorique ; celui de Paris, depuis le 23 sept. à la question de l'unité de mesure, au mètre : tous les États de l'Europe et plusieurs Etats de l'Amérique sont représentés dans cette dernière conférence. — L'Internationale des travailleurs est redoutable pour tous les gouvernements. Celui de l'Espagne (février) invite les autres puissances à prendre contre elle des mesures communes. Comme elle ne s'est jamais mise en révolte contre les lois de l'Angleterre, les ministres de ce pays (mars-avril) s'y refusent. Bien des fois dans les Cortès, elle trouve des apologistes ; elle agite beaucoup l'Espagne par l'influence du gendre de Karl Marx, un des membres les plus influents du conseil général. Les affiliés en France sont l'objet d'une loi spéciale. Jusqu'en septembre, elle a encore son conseil général à Londres ; l'anarchie est sensible entre les chefs de cette grande association de socialistes. Dès le 18 mars, où ils célèbrent à Londres l'anniversaire de la Commune de Paris, une fraction proclame la déchéance du conseil général. Un meeting sépa-

ratiste a lieu à Londres le 14 avril. En août sont annoncés en même temps deux congrès, l'un convoqué par le conseil général à La Haye pour le 2 septembre, l'autre convoqué à Londres par les séparatistes pour le 16. — A La Haye, du 2 au 8 septembre, moins dans les séances publiques qui sont rares et peu suivies, que dans les séances privées, secrètes, éclatent entre les quatre-vingts délégués les rivalités de doctrines et de personnes. Les blanquistes ou politiques, qui la plupart ont été membres de la Commune de Paris ou l'ont servie, proclament la nécessité de l'emploi de la force, de la barricade, du fusil, la puissance politique devant être conquise par les prolétaires pour qu'ils puissent réaliser leur programme social. Ils tiennent pour l'omnipotence d'un conseil général reconstitué. Leurs adversaires sont fédéralistes. Les Italiens et les Jurassiens sont en scission, ne veulent plus du conseil. Karl Marx, qui avait été longtemps l'autocrate du conseil à Londres, demande que le siége de de l'Internationale avec son conseil renouvelé soit transféré à New-York pour qu'on s'y occupe des questions sociales et économiques. L'anti-congrès tenu à Londres, du 19 au 23 sept. s'appelle congrès fédéraliste universel : ces vingt-cinq délégués jettent l'anathème au congrès de La Haye, déclarent déchu le conseil général de Londres; leur programme ne pousse pas moins à la guerre civile ; il est du pur communisme.— Le Congrès de la Paix et de la Liberté tenu à Lugano (25-27 sept.) est moins agité. On loue Mazzini qui est mort en mars et Simon de Trèves, orateur habituel de ces réunions, qui vient de mourir ; on fait accueil à une lettre de Garibaldi; le Suisse Goegg raconte ses vains efforts en Amérique pour procurer aux États-Unis de l'ancien monde l'alliance des États-Unis du nouveau ; au milieu de beaucoup d'abstractions philosophiques, sont réclamées la suppression des armées permanentes et la formation d'une fédération républicaine des États de l'Europe.

LISTE CHRONOLOGIQUE

DES PRINCIPALES DYNASTIES

ET DES ÉTATS ANCIENS ET MODERNES

LES PLUS IMPORTANTS

DRESSÉE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

SUIVIE

DES TABLEAUX GÉNÉALOGIQUES DES PRINCIPALES MAISONS ROYALES D'EUROPE

LISTE CHRONOLOGIQUE

DE DYNASTIES ET D'ÉTATS

ANCIENS ET MODERNES

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

Afrique.

États anciens : Éthiopie, Égypte, Cyrénaïque, Carthage, Numidie, Mauritanie (voy. *Égypte, Carthage, Numidie, Mauritanie*).

Réunion de tout le nord de l'Afrique sous les Romains.

Royaume des Vandales, peuple germain et arien, depuis 429 après Jésus-Christ.

GENSÉRIC, maître de Carthage en...	439
HUNERIC, depuis.....	477
GUNDAMOND.....	484
THRASAMOND.....	496
HILDERIC.....	523
GÉLIMER.....	530

Conquête par Bélisaire, général de Justinien, 534, et réunion à l'empire grec.

Domination des Arabes musulmans, à Carthage, 698 ; dans la Mauritanie, 708. — Famille des Édrissites, à Fez, depuis 789 ; des Aglabites, à Kairoan, depuis 800. Les Fatimites se substituent aux Aglabites, 909 ; ils dominèrent plus longtemps en Égypte qu'en Afrique. Les Zéirides ont eu une partie de l'Afrique carthaginoise jusqu'en 1148. — Les Almoravides ont le siége de leur domination dans la Mauritanie, depuis 1069 ; Maroc sera leur capitale. Les Almohades commencent avec Al-Mahdy, en 1121, et prennent la place des Almoravides en Afrique et en Espagne. Dynasties indépendantes à Fez, Tlemcen, Tunis, etc., vers 1244. Le chef mérinide de Fez prend Maroc sur le dernier Almohade, 1269 ; les Mérinides passeront aussi en Espagne. — États barbaresques : Tripoli, Tunis, Alger, Oran, Tlemcen. — Les Mérinides de Maroc sont dépouillés par Ahmet et Méhémet, membres de la famille sacrée des schérifs, 1519. Les schérifs de Maroc s'emparent de Fez, 1550 ; succession des schérifs jusqu'à nos jours : MULEY-ABDER-RAHMAN règne depuis 1843. — Alger, occupée par HORUC BARBEROUSSE, 1516, placée par son frère CHÉREDDIN sous la protection du sultan de Constantinople 1532, a un dey depuis 1601. Domination française depuis 1830 ; formation successive des provinces militaires d'Alger, d'Oran, de Constantine (ancienne Cirta, capitale de la Numidie). — Tunis, soumise aux Turcs de Constantinople depuis 1574, Tripoli depuis 1556, l'Égypte depuis 1517, forment chacune une régence avec un bey, pacha ou v.-roi.

États indigènes non musulmans : République Noire de Liberia depuis 1847, royaume d'Abyssinie, empire de Bornou, empire des Fellatas, république de Fouta-Toro, empire d'Achanti, royaume de Dahomey, royaume des Malouas ; république blanche de Trans-Vaal, au nord du cap, depuis 1858 ; royaumes de l'île de Madagascar.

Possessions coloniales des Français (Algérie, Sénégal et île de la Réunion), des Anglais (Sénégambie, Sierra-Leone, le Cap, île Maurice), des Portugais (Madère, îles du cap Vert, Angola, Mozambique), des Espagnols (îles Canaries) ; comptoirs des Hollandais, des Danois et des Anglo-Américains.

Agrigente.

Voy. *Sicile.*

Alger.

Voy. *Afrique.*

Allemagne.

Ce pays forma, après Louis le Débonnaire, sous le nom de royaume de Germanie, un État composé de la partie orientale du territoire des Francs mérovingiens et carlovingiens. Charlemagne et Louis le Débonnaire n'ont pas porté le titre de rois de Germanie, mais ils sont les deux premiers chefs de l'empire germain d'Occident.

Maison carlovingienne :

CHARLEMAGNE, seul roi des Francs depuis.....	768
empereur l'an.....	800
LOUIS LE DÉBONNAIRE, seul roi et empereur.....	814

LOUIS II LE GERMANIQUE, roi de l'Allemagne proprement dite, confirmé dans ses possessions par le traité de Verdun..... 843
CHARLES LE CHAUVE est empereur, mais non roi de Germanie.
LOUIS III, roi de Saxe depuis..... 876
CARLOMAN, roi de Bavière, depuis. 876
CHARLES LE GROS, roi de Souabe depuis..... 876
seul roi d'Allemagne..... 882
troisième du nom comme empereur; déposé..... 887
ARNULF..... 887
LOUIS IV, dit L'ENFANT..... 899
CONRAD I, de Franconie, premier roi élu..... 911
Maison de Saxe :
HENRI I L'OISELEUR..... 919
OTHON I..... 936
roi d'Italie..... 951
empereur couronné à Rome.... 962
La dignité d'empire est attachée à la royauté d'Allemagne.
OTHON II..... 973
OTHON III..... 983
HENRI II LE SAINT, de Bavière..... 1002
Maison de Franconie :
CONRAD II..... 1024
HENRI III..... 1039
HENRI IV..... 1056
HENRI V..... 1106
LOTHAIRE II, de Saxe..... 1125
Maison de Souabe :
CONRAD III..... 1138
FRÉDÉRIC I BARBEROUSSE..... 1152
HENRI VI..... 1190
PHILIPPE..... 1198
OTHON IV de Brunswick, Welf.... 1198
mort seulement en..... 1218
FRÉDÉRIC II, fils de Henri VI..... 1212
mort seulement en..... 1250
GUILLAUME de Hollande..... 1247
RICHARD de Cornouailles..... 1257
ALPHONSE de Castille..... 1257
n'est jamais venu en Allemagne.
A la mort de Richard..... 1272
Interrègne jusqu'en..... 1273
RODOLPHE I de Habsbourg..... 1273
ADOLPHE de Nassau..... 1291
ALBERT I d'Autriche, fils de Rodolphe..... 1298
HENRI VII de Luxembourg..... 1308
LOUIS V, de la branche palatine de Bavière..... 1314
FRÉDÉRIC LE BEL, d'Autriche..... 1314
empereur nominal.
CHARLES IV, de Luxembourg-Bohême..... 1347
WENCESLAS, son fils..... 1378
ROBERT, de la branche palatine de Bavière, après la déposition de Wenceslas..... 1400
JOSSE, de Moravie..... 1410
SIGISMOND, frère de Wenceslas... 1411
Maison d'Autriche jusqu'en 1866 :
ALBERT II..... 1438
FRÉDÉRIC III..... 1440
Il érige l'Autriche en archiduché. 1453
MAXIMILIEN I..... 1493
CHARLES-QUINT..... 1519
abdique en..... 1556
FERDINAND I..... 1558
déjà roi de Hongrie et de Bohême depuis..... 1526
MAXIMILIEN II..... 1564
RODOLPHE II..... 1576
MATHIAS..... 1612
FERDINAND II..... 1619
FERDINAND III..... 1637
LÉOPOLD I..... 1658
JOSEPH I..... 1705
CHARLES VI..... 1711
mort..... 1740
CHARLES VII ALBERT, de Bavière.. 1742
La branche d'Autriche-Lorraine commence avec FRANÇOIS I, duc de Lorraine, époux de Marie-Thérèse, fille de Charles VI..... 1745
Mort de François..... 1765
de Marie..... 1780
JOSEPH II depuis..... 1765
LÉOPOLD II..... 1790
FRANÇOIS II..... 1792
Napoléon ayant pris le titre d'empereur des Français, François prend celui d'empereur d'Autriche..... 1804
Napoléon ayant constitué en dehors du corps germanique la confédération du Rhin, François II abdique le titre d'empereur d'Allemagne, et s'appelle FRANÇOIS I, empereur héréditaire d'Autriche..... 1806
Il réunit à la monarchie autrichienne le royaume lombardo-vénitien après la décision du congrès de Vienne (7 avril 1818), et constitue en royaume les provinces illyriennes (3 août 1816). Sa mort..... 1835
FERDINAND IV, I comme empereur d'Autriche..... (1835)
abdique, 2 déc..... 1848
FRANÇOIS JOSEPH I, son neveu, empereur..... de 1848 à 1866
où l'Autriche devient étrangère à l'Allemagne.
Pas d'empereur de 1866 à 1870; une confédération des États du Nord, sous l'hégémonie de la Prusse 1866-1870.
Maison de Prusse :
Guillaume Ier, empereur, dep. janv. 1871.

L'Allemagne était composée autrefois d'un très-grand nombre de principautés souveraines, parmi lesquelles on distinguait les électorats ecclésiastiques de Mayence, Cologne et Trèves, les électo-

rats laïques de Bohême, Brandebourg, Saxe, Bavière (branche palatine, puis branche ducale en 1623), Hanovre. — Elle a subi de Napoléon diverses transformations de territoire et d'organisation politique, de 1802 à 1806. En 1807, il a créé pour son plus jeune frère, Jérôme, le royaume de Westphalie. — Elle a été constituée par le congrès de Vienne (acte fédératif du 8 juin 1815), sous la présidence de l'empereur héréditaire d'Autriche, en trente-huit États, auxquels ont été ajoutées la principauté de Hesse-Hombourg, détachée du grand-duché de Hesse-Darmstadt (7 juillet 1817), et la seigneurie de Kniphausen (1826).

En 1815, l'empire d'Autriche comptait dans la confédér. pour l'archid. d'Autriche, les duchés de Salzbourg, de Styrie et de Carinthie, la Carniole, le Frioul, Trieste, le Tyrol, le royaume de Bohême, le margraviat de Moravie et la Silésie autrichienne. Les provinces du royaume de Prusse étaient presque toutes dans la confédé. excepté la Prusse propre et le duché de Posen (voy. *Prusse.*) Il y avait entre les royaumes de Bavière, Wurtemberg, Hanovre, Saxe (voy. *Bavière, Wurtemberg, Hanovre, Saxe*), les grands-duchés de Bade, de Hesse-Darmstadt, de Saxe-Weimar, de Mecklenbourg-Schwerin, de Mecklenbourg-Strélitz, de Holstein-Oldenbourg; le landgraviat de Hesse-Cassel ou la Hesse électorale; des duchés, des principautés; le landgraviat de Hesse-Hombourg; quatre villes libres. Le Danemark y comptait pour le Holstein; le roi de Hollande pour le Luxembourg.

Les États de Hohenzollern ont été réunis à la Prusse en 1850; Kniphausen à Oldenbourg, en 1855. La branche d'Anhalt-Coethen s'est éteinte en 1847, celle d'Anhalt-Bernbourg en 1863. — En 1866, le Holstein, enlevé comme le Schleswig aux Danois, est devenu prussien, en même temps que le roy. de Hanovre, la Hesse électorale, le duché de Nassau, la ville libre de Francfort; l'Autriche a été séparée de l'Allemagne.

Le nouvel empire d'Allemagne, constitué le 4 mai 1871 pour le roi de Prusse comprend 25 États :

Les royaumes : de Prusse, de Bavière, de Saxe, de Wurtemberg; les grands-duchés de Bade, Hesse-Darmstadt, Mecklenbourg - Schwerin, Mecklenbourg-Strelitz, Saxe-Weimar-Eisenach, Oldenbourg; les duchés : de Brunswick et Lunebourg, de Meiningen et Hildbourghausen, de Saxe-Altenbourg, de Saxe-Cobourg et Gotha, d'Anhalt; les principautés de Schwarzbourg - Rudolstadt, Schwarzb.-Sondershausen; de Waldeck et Pyrmont; de Reuss ligne aînée, ligne cadette; de Schaumbourg-Lippe, de Lippe-Detmold; les trois villes hanséatiques, Lubeck, Brême, Hambourg; plus l'Alsace-Lorraine (Strasbourg et Metz), gouvernée comme pays de conquête (loi du 9 juin 1871).

Amérique.

Découverte en 1492. Principaux États : États-Unis, Mexique, confédération de l'Amérique centrale, Haïti, républiques de Vénézuéla, de la Nouvelle-Grenade, de l'Équateur, du Pérou, de Bolivie, du Chili, confédération argentine, république Cisplatine, Paraguay, empire du Brésil. Voy. *États Unis, Mexique, Haïti, Amérique centrale, Amérique du Sud, Brésil.*

Possessions coloniales des Anglais (Canada, Nouvelle-Écosse, Nouveau Brunswick, la Jamaïque, la Guyane anglaise), des Espagnols (Cuba et Porto-Rico), des Français (Guyane-française, la Martinique, la Guadeloupe, les Saintes), des Hollandais (Guyane hollandaise, les îles Saint-Eustache, Curaçao), des Danois (le Groënland, Saint-Thomas), des Suédois (île Saint-Barthélemi). L'Amérique russe est aux États-Unis.

Amérique centrale.

Le Guatemala se sépare de l'Espagne, 1821, et forme la république fédérative de l'Amérique centrale, 1823. Actuellement, cinq États distincts : Costa-Rica, Guatemala, Honduras, Nicaragua, San-Salvador.

Amérique du Sud.

Républiques actuelles formées du démembrement de l'empire colonial de l'Espagne :

1° Venezuela, 2° Nouvelle-Grenade, 3° Équateur, affranchis de 1817 à 1819, réunis d'abord en république indivisible de Colombie, 1819, et, après la mort de Bolivar, 1830, séparés en trois États, 1831; l'Équateur date de 1832. 4° Pérou, affranchi en 1821. 5° Bolivie, formée du haut Pérou, ou Pérou méridional, 1825. 6° Chili, affranchi par le directeur O'Higgins, 1817; en république fédérative depuis 1826. 7° Confédération argentine; indépendance proclamée à Buenos-Ayres, 1816, confédération 1825; puissance du général Rosas, président depuis 1835; sa chute, par le concours qu'une armée brésilienne prête à l'insurrection du général Urquiza, févr. 1852. 8° République cisplatine, formée en 1826 de la Bande orientale et de Montevideo, séparées de l'Espagne. 9° Paraguay, la première colonie affranchie, 1813; le

docteur Francia, consul, 1813, dictateur 1814, despote redouté des étrangers autant que des indigènes, n'est mort qu'en 1840. — Le Brésil s'est séparé du Portugal en 1822 (voy. *Brésil*).

Angleterre.

Voy. *Grande-Bretagne*.

Aragon.

Voy. *Espagne* pour les temps antérieurs à 1137.

Depuis l'extinction de la maison d'Aznar jusqu'à la réunion à la Castille.

Maison de Barcelone :

RAYMOND-RÉRENGER, mari de Pétronille, fille de Ramire II..... 1137
ALPHONSE II..... 1162
PIERRE II..... 1196
JACQUES ou JAMES I..... 1213
PIERRE III..... 1276
ALPHONSE III..... 1285
JACQUES II..... 1291
ALPHONSE IV..... 1327
PIERRE IV..... 1336
JEAN I..... 1387
MARTIN..... 1395
réunit la Sicile à l'Aragon..... 1409

Maison de Castille :

FERDINAND I..... 1412
ALPHONSE V..... 1416
JEAN II, roi de Navarre par sa femme depuis 1425..... 1458
FERDINAND II LE CATHOLIQUE, marié à la reine de Castille depuis 1469... 1479
par suite roi de Castille en.... 1506
après lui, les royaumes réunis forment l'*Espagne*.

Arménie.

Des rois malconnus jusqu'au passage d'Alexandre. Elle est un des gouvernements distribués entre ses généraux; 323; reste aux Séleucides jusqu'en 189. Devenue indépendante, 189, elle forme deux royaumes : grande et petite Arménie. La grande Arménie, qui a depuis 149 des princes arsacides de la race royale des Parthes, est un théâtre de guerre entre les Romains et les Parthes. La petite Arménie est prov. romaine, 75 après Jésus-Christ. La grande Arménie passe aux Sassanides, rois de Perse, 232. Une partie des deux Arménies échappe à la domination musulmane, forme une principauté chrétienne indépendante, qu'occupe une famille grecque en 1079. Cette principauté devient importante pendant les croisades : LIVON II, de la famille de Rupen, prend la couronne royale, en 1197. Le dernier roi est LIVON VI, détrôné par les musulmans en 1374. Aujourd'hui l'Arménie est partagée entre les Turcs, les Perses et les Russes.

Assyrie.

Incertitude chronologique pour les siècles reculés, auxquels, d'après la Bible, appartient NEMROD, et, d'après les annales assyriennes, NINUS, que l'on fait suivre de SÉMIRAMIS et de NINYAS. Fin du premier empire assyrien avec SARDANAPALE, vers 759. — Deux royaumes assyriens simultanés jusqu'en 680, où celui de Babylone est conquis par celui de Ninive. A Babylone, douze rois nommés par le canon astronomique de 759 à 680.

Le 1er BÉLÉSIS..... 759
Le 2e NABONASSAR..... 747
première année de l'ère, dite de Nabonassar. A Ninive, cinq rois désignés par la Bible :
PHUL, vers..... 759
TÉGLAT-PHALASAR, avant..... 741
SALMANASAR vers..... 729
SENNACHÉRIB, avant..... 713
ASARHADDON..... 711
Il prend Babylone en 680. — Confusion après 680 : Babylone continue peut-être à avoir des rois : Ninive, dont le dernier roi est Sarac, est prise et détruite par Nabopolassar, gouverneur rebelle de Babylone, ou peut-être déjà roi indépendant depuis 625. — Le nouvel empire d'Assyrie, ou chaldéo-babylonien, a six rois :
Le 1er NABOPOLASSAR..... 606
Le 2e NABUCHODONOSOR II, ou NÉBUCHADNEZZAR..... 604 à 561
Le dernier, NABONID 1er, LABYNIT ou BALTHASAR, sur lequel le Perse Cyrus, conq. de la Médie, pr. Babylone, en 538

Athènes.

La plus célèbre de toutes les villes grecques, n'a de dates précises pour aucun de ses rois. Ils appartiennent à l'âge héroïque : célébrité de CÉCROPS qui a peut-être amené une colonie égyptienne; d'ERECHTHÉE, vers 1384; d'ÉGÉE; de THÉSÉE, vers 1226; de CODRUS, le dernier, qui meurt vers 1045.

Institution de l'archontat, d'abord à vie, 1045; décennal, 752; annuel, 683; accessible à toutes les familles nobles. Il sera partagé entre neuf membres. SOLON est archonte quand il réforme les lois, 593. La royauté n'a jamais été rétablie. Tyrannie de PISISTRATE, 560-527, de ses fils : HIPPARQUE, assassiné 514, HIPPIAS, chassé 510.

Athènes est la capitale du royaume actuel de Grèce.

Autriche.

Voy. *Allemagne*, pour les chefs de l'Empire allemand de 1438 à 1866. —

François-Joseph en cessant d'être empereur d'Allemagne en 1866, reste empereur héréditaire d'Autriche et roi de Hongrie.

Bactriane.

Royaume démembré de l'empire des Séleucides, au moins depuis 250 avant Jésus-Christ. — Tous les rois ont des noms grecs; Clinton n'ose pas donner de dates précises.

THÉODOTE ou DIODOTE I;
THÉODOTE II;
EUTHYDÈME, de Magnésie, jusqu'en 200?
DÉMÉTRIUS;
MÉNANDRE;
EUCRATIDAS I;
EUCRATIDAS II, jusqu'en 130, peut-être 120 avant Jésus-Christ, où la Bactriane, d'abord occupée par les Scythes vers 126 av. J. C. est réunie à l'empire des Parthes arsacides.

Bavière.

Maison palatine qui date de.....	1180
Branche aînée de Wittelsbach, depuis l'avénement à l'électorat de CHARLES-THÉODORE.....	1777
MAXIMILIEN-JOSEPH, déjà duc des Deux-Ponts, électeur depuis 1799, allié de Napoléon contre l'Autriche, est fait roi par le traité de Presbourg (26 déc. 1805), qui suit la bataille d'Austerlitz; prend possession de la royauté le 1 janv. 1806; mort en.....	1825
LOUIS I CHARLES-AUGUSTE.....	1825
abdique, 21 mars.....	1848
MAXIMILIEN II JOSEPH.....	1848
LOUIS II, son fils, roi actuel, dep..	1864

Belgique.

Partie de l'héritage des ducs de Bourgogne recueilli par la maison d'Autriche en 1477; elle a eu pour souverains les princes de la branche espagnole jusqu'en 1700; est échue à la branche allemande, seule subsistante, par les traités d'Utrecht et de Rastadt, 1713-1714. Envahie par les troupes de la France 1792, divisée en neuf départements français 1795, elle est réunie au royaume des Pays-Bas hollandais, constitué pour Guillaume I d'Orange, 1814; elle s'affranchit en 1830 et se donne un roi.

Maison de Saxe-Cobourg :

LÉOPOLD I.....	1831
LÉOPOLD II, roi actuel, dep.....	1865

Bithynie.

Trente-neuf rois jusqu'au cinquième siècle avant Jésus-Christ. Puis :

DYDALSUS, BOTEIRAS, BIAS, noms sans dates certaines.

ZIPÆTES, depuis.....	326
NICOMÈDE I.....	278
ZIELAS.....	?
PRUSIAS I.....	228
PRUSIAS II.....	180
NICOMÈDE ÉPIPHANE.....	149
NICOMÈDE PHILOPATOR.....	91
Il lègue ses biens aux Romains, avant Jésus-Christ.	75

Bohême.

Tschèques; dynastie de Prémysl.

BORZIWOF, I duc chrétien.....	894
SPITIGNEW; puis WRATISLAS, vers	913
St. WENCESLAS, vers.....	925
BOLESLAS I.....	936
BOLESLAS II.....	967
BOLESLAS III.....	999
abdique.....	1002
JAROMIR.....	1003
renversé.....	1012
UDALRIC.....	1012
BRZÉTISLAS I.....	1037
SPITIGNEW.....	1061
WRATISLAS II.....	1061
fait roi par l'empereur Henri IV.	1086
CONRAD I, duc.....	1093
BRZÉTISLAS II.....	1093
BORZIWOF.....	1100
déposé.....	1107
SWATOPLUK.....	1107
VLADISLAS I.....	1109
SOBIESLAS.....	1125
VLADISLAS II.....	1140
reçoit le titre de roi de l'empereur Frédéric I.....	1158
abdique.....	1173
SOBIESLAS II, duc.....	1174
déposé.....	1178
FRÉDÉRIC.....	1178
CONRAD II.....	1189
WENCESLAS II.....	1191
déposé.....	1192
BRZÉTISLAS HENRI.....	1193
VLADISLAS III; abdique.....	1197
PRÉMISLAS OTTOKAR I, duc dès..	1192
déposé.....	1193
rentre en Bohême.....	1197
Le titre de roi, qu'il reçoit..... de l'empereur Philippe de Souabe, reste à tous les princes.	1198
WENCESLAS III (I roi).....	1230
PRÉMISLAS OTTOKAR II.....	1253
WENCESLAS IV.....	1278
roi de Pologne.....	1300
WENCESLAS V, dern. roi Prémyslide.	1305
roi de Hongrie et de Pologne.	
RODOLPHE, d'Autriche.....	1306
HENRI, de Carinthie.....	1307
déposé.....	1310

Maison de Luxembourg :

JEAN L'AVEUGLE.....	1310

CHARLES..... 1346
empereur en..... 1347
WENCESLAS VI..... 1378
empereur..... de 1378 à 1400
SIGISMOND, empereur depuis 1410. 1419
ALBERT d'Autriche, son gendre... 1437
LADISLAS I ou WLADISLAS IV, fils posthume d'Albert..... 1440
GEORGE PODIEBRAD, Bohémien huesite..... 1458
LADISLAS II ou WLADISLAS V, Polonais..... 1471
LOUIS, son fils..... 1516
FERDINAND I, d'Autriche, gendre de Ladislas..... 1526
empereur, 1558, après l'abdication de son frère Charles-Quint.

La Bohême reste unie aux possessions de la maison d'Autriche.

Brésil.

Il se sépare du Portugal, 1822. DON PÉDRO, fils de Jean VI de Portugal, devient empereur héréditaire et constitutionnel, 1822; abdique, 1831. — Pédro II, son fils, âgé de cinq ans, empereur actuel (1872) dep. 1831.

Cappadoce.

Rois d'origine persique : DATAME; ARIAMNE; ARIARATHE I, mort en 322 en défendant son indépendance contre Eumène, un des généraux d'Alexandre. L'indépendance est affermie par ARIARATHE II, en..... 315
Dates incertaines pour ARIAMNE II et ARIARATHE III : celui-ci vers.... 248
ARIARATHE IV, depuis..... 220
ARIARATHE V PHILOPATOR, depuis. 163
ARIARATHE VI, depuis..... 130
ARIOBARZANE I, depuis..... 93
ARIOBARZANE II, depuis..... 63
ARIARATHE VII, depuis..... 42
ARCHELAOS, depuis..... 36
mort, ap. J. C..... 15
Province romaine..... 18

Carthage.

Colonie de Tyr. Son origine est, peut-être, bien antérieure à l'arrivée de Didon, sœur du roi tyrien Pygmalion, vers 880. Elle était gouvernée par des suffètes. Outre le navigateur Hannon vers 480, on connaît surtout Amilcar Barca, depuis 247; son gendre Asdrubal, depuis 229; son fils, le grand Annibal depuis 221, mort en 183. A la fin de la troisième guerre punique, 146, destruction de Carthage par les Romains, qui plus tard la relevèrent. Le territoire de Carthage forme aujourd'hui la régence turque de Tunis.

Castille.

Voy. *Espagne*, pour le royaume des Asturies, d'Oviedo ou de Léon, et sa réunion, à diverses époques, à la Castille, avant 1230.

Castille et Léon.

Réunis depuis 1230.
FERDINAND III, roi de Castille dès 1217
roi de Léon, réuni à la Castille. 1230
ALPHONSE X, le Sage..... 1252
SANCHE IV..... 1284
FERDINAND IV..... 1295
ALPHONSE XI..... 1312
PIERRE LE CRUEL..... 1350
HENRI II..... 1369
JEAN I..... 1379
HENRI III..... 1390
JEAN II..... 1406
HENRI IV..... 1454
ISABELLE I..... 1474
JEANNE LA FOLLE, fille d'Isabelle et de Ferdinand le Catholique, le roi d'Aragon..... 1504
PHILIPPE LE BEAU, d'Autriche, mari de Jeanne..... 1504
FERDINAND LE CATHOLIQUE, roi d'Aragon depuis 1479. FERDINAND V en Castille, depuis..... 1506
conquérant de la Navarre..... 1512
mort..... 1516
après lui, les royaumes réunis forment l'*Espagne*.

Chine.

Vingt-deux dynasties;
La 1re, celle des HIA, commence avec le souverain Yu avant J. C., en... 2205
La 2e, les CHANG..... 1783
La 3e, TCHÉOU comm. avec Swouwang..... 1122
La 4e, les THSIN..... 255 ou 249
La 5e, les HAN..... 202
La 6e, les TCHÉOU-HANG. ap. J. C. 220
La 7e, les TÇIN..... 264
La 8e, les SONG..... 419
La 9e, les TSI..... 479
La 10e, les LÉANG..... 502
La 11e, les TCHING..... 556
La 12e, les SOUI..... 589
La 13e, les TANG..... 610
La 14e, les HÉOU-LI-ANG..... 907
La 15e, les HÉOU-TANG..... 923
La 16e, les HÉOU-TÇIN..... 936
La 17e, les HÉOU-HANG..... 947
La 18e, les HÉOU-TCHÉOU..... 951
La 19e, les SONG..... 960
La 20e, les YEN, dynastie mongole, fondée par KUBLAI..... 1259
La 21e, les MING ou MIM, chinoise. 1368
La 22e, les TAÏ-TSING, ou TSIM, dynastie mantchoue, de la race des Tartares orientaux, aujourd'hui régnante. 1644
CHUN-TCHI..... 1644
HANG-HI (le Saint)..... 1662
HUNG-CHING (l'Immortel)..... 1723

KIEN-LONG (l'Eminent)..... 1736
KIA-KING (l'Humain)..... 1796
TAO-KWANG (Splendeur de la raison)..... 1820
Y-CHING (Hieng-Foung), son quatrième fils, depuis..... 1850
CHI-SIANG (Tsai-chun ou Toun-tchji), depuis..... 1861

Danemark.

Descendance incertaine du grand Odin, héros et demi-dieu.
Les Skioldungs, première dynastie de rois fondée par SKIOLD. On cite :
IVAR VIDFAME.....
HARALD HILDETAND (à la dent guerrière), son petit-fils, vers..... 735
SIGURD SNACK-ÆYE, mort..... 803
Il est le père de Ragnar Ledbrog.
GODFRIED, mort..... 810
HEMMING.....
HARALD KLAK, baptisé en 826
GORM LE VIEUX, païen.....855-936
HARALD BLAATAND (à la dent noire) 936
SUÉNON I (à la barbe fourchue), son fils..... 985
conquérant de la Norvége..... 1000
de l'Angleterre..... 1013
mort..... 1014
KANUT LE GRAND. Affermissement du christianisme..... 1014-1036
HARD KANUT..... 1036
MAGNUS DE NORVÉGE, LE BON..... 1042
Maison des Estrithides :
SUÉNON, fils d'Estritha, sœur de Kanut le Grand..... 1047
Ses cinq fils :
HARALD..... 1077
KANUT IV LE SAINT..... 1080
OLAF LE FAMÉLIQUE..... 1086
ERIC III LE BON..... 1095
mort..... 1103
Anarchie.
NICOLAS..... 1105
ÉRIC, neveu de Nicolas..... 1134
Un autre ERIC..... 1137
SUÉNON EMUNDSON..... 1147
Il a pour compétiteurs Valdemar et Kanut V.
Mort de KANUT V..... 1156
de SUÉNON..... 1157
VALDEMAR I, dit LE GRAND, seul..... 1157
KANUT VI..... 1182
VALDEMAR II LE VICTORIEUX..... 1202
Ses trois fils :
ERIC IV PLOGPENNING..... 1241
ABEL..... 1250
CHRISTOPHE..... 1252
ERIC V, GLIPPING (ou le Clignant).. 1259
ERIC VI..... 1286
CHRISTOPHE II..... 1320
mort..... 1334
Anarchie jusqu'en..... 1340
VALDEMAR III..... 1340
mort..... 1375
OLAF, né de sa fille Marguerite et du roi de Norvége Haquin..... 1376
MARGUERITE, à la mort d'Olaf..... 1387
reine de Norvége..... 1387
de Suède..... 1389
Union de Calmar..... 1397
mort de Marguerite..... 1412
ERIC IX le Poméranien..... 1412
déposé..... 1439
CHRISTOPHE III le Bavarois..... 1440
Rupture de l'union des trois royaumes..... 1448
Maison d'Oldenbourg :
CHRISTIAN I, roi de Danemark et de Norvége..... 1448
JEAN..... 1481
CHRISTIAN II..... 1513
déposé..... 1523
Branche de Holstein :
FRÉDÉRIC I..... 1523
CHRISTIAN III..... 1534
FRÉDÉRIC II..... 1559
CHRISTIAN IV..... 1588
FRÉDÉRIC III..... 1648
CHRISTIAN V..... 1670
FRÉDÉRIC IV..... 1699
CHRISTIAN VI..... 1730
FRÉDÉRIC V..... 1746
CHRISTIAN VII..... 1766
FRÉDÉRIC VI..... 1808
n'a plus la Norvége depuis..... 1814
CHRISTIAN VIII..... 1839
FRÉDÉRIC VII..... 1848
CHRISTIAN IX, de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Glucksbourg depuis 1863

Ecosse.

Le premier roi, Fergus, a, suivant les historiens écossais, 85 successeurs, avant Malcolm III, qui, en 1057, triomphe d'un prétendant, Macbeth.
MORT de MALCOLM..... 1093
DONALD VI, depuis..... 1093
DUNCAN II..... 1094
DONALD VI, rétabli..... 1095
EDGARD..... 1098
ALEXANDRE I..... 1107
DAVID I..... 1124
MALCOLM IV..... 1153
GUILLAUME..... 1165
ALEXANDRE II..... 1214
ALEXANDRE III..... 1249
MARGUERITE..... 1286
JEAN BAILLOL..... 1291
déposé..... 1296
ROBERT I BRUCE..... 1306
DAVID II BRUCE..... 1329
EDOUARD BAILLOL..... 1332
déposé..... 1342
DAVID II, rétabli..... 1342
Maison des Stuarts :

ROBERT II..... 1371
JEAN ROBERT III..... 1390
JACQUES I..... 1406
prisonnier des Anglais jusqu'en 1424
JACQUES II..... 1437
JACQUES III..... 1460
JACQUES IV..... 1488
JACQUES V..... 1513
MARIE STUART..... 1542
abdique..... 1567
morte..... 1587
HENRI STUART DARNLEY, son mari. 1565
JACQUES VI, leur fils..... 1567
En 1603, Jacques devient roi d'Angleterre, sous le nom de Jacques I. Réunion des deux couronnes et des deux parlements..... 1706

Égypte.

Dans les temps antédiluviens, déjà treize dynasties humaines successives d'après M. Lesueur; du déluge à Moïse, cinq autres dynasties. Le premier roi de la 18e dynastie, Amosis, chasse les rois pasteurs ou Hycsos. — Sortie des Hébreux sous la 18e ou sous la 19e dynastie.—Règne de SÉSOSTRIS entre le XVIIe et le XVIe siècle. — Plusieurs dynasties paraissent avoir été simultanées; cependant la plupart, de la 11e à la 21e, résident à Thèbes.

La 21e commence vers..... 1109
La 22e vers..... 970
La 23e vers..... 850
La 24e vers..... 762
La 25e vers..... 741
Elle donne trois rois éthiopiens.—Après le prêtre de Vulcain, Séthos, gouvernement des douze rois :
PSAMMITICUS, qui est l'un de ces douze princes, vers..... 670
règne seul et commence, en 650, l'époque glorieuse de la 26e dynastie, dont les rois sont, après Psammiticus,
NÉCHAO ou NÉCHOS..... 616
PSAMMIS..... 600
APRIÈS..... 594
AMASIS commence la 27e..... 569
PSAMMÉNIT, son fils..... 526
Conquête par le Perse Cambyse. 525
Fréquentes révoltes; essai de gouvernement national avec Inaros, 460; indépendance pendant soixante-dix ans, 414-344.
Conquête par Alexandre, 331. Dynastie gréco-macédonienne des Lagides, qui résident à Alexandrie :
PTOLÉMÉE I SOTER, fils de Lagus, gouverneur depuis..... 323
roi depuis..... 306
PTOLÉMÉE II PHILADELPHE..... 285
PTOLÉMÉE III EVERGÈTE..... 247
PTOLÉMÉE IV PHILOPATOR..... 222
PTOLÉMÉE V EPIPHANE..... 205
PTOLÉMÉE VI PHILOMÉTOR..... 181
PTOLÉMÉE VII EVERGÈTE OU PHYSCON 146
PTOLÉMÉE VIII SOTER OU LATHYROS 117
PTOLÉMÉE IX ALEXANDRE I..... 107
PTOLÉMÉE VIII SOTER, de nouveau. 88
PTOLÉMÉE X ALEXANDRE II..... 81
PTOLÉMÉE XI DIONYSIOS OU AULÈTE 81
PTOLÉMÉE XII et CLÉOPATRE..... 51
PTOLÉMÉE XIII et CLÉOPATRE..... 48
A la mort de Cléopâtre, 30, province romaine.
Conquête par les Arabes musulmans, 640. Domination 1e des califes électifs de la Mecque, des califes héréditaires de Damas et de Bagdad; 2e des fatimites d'Afrique depuis 909; ils changent leur titre de Mahadis en celui de califes, 969; résidence, le Caire; 3e des sultans ayoubites, dont le premier est Saladin, 1773; 4e des mameluks baharites, révoltés dès 1250, dont la dynastie commence avec Ibegk, 1254; 5e des Turcs ottomans, par la conquête qu'en fait le sultan de Constantinople Sélim I, 1517. Province ottomane, elle forme un pachalik ou vice-royauté rendue héréditaire dans la famille de Méhémet-Ali, mort en 1849, un peu après son fils Ibrahim. Abbas, l'un de ses petits-fils, lui a succédé. Auj. règne Said, fils de Méhémet.

Espagne.

Objet de guerre entre les Carthaginois et les Romains, déjà province romaine 197 av. J. C., elle est complétement réduite par la soumission des Cantabres et des Astures à l'empereur Auguste. 19 av. J. C. — Elle devient, au commencement du Ve siècle, le séjour de nations germaniques et scythiques, Alains, Vandales, Suèves, Visigoths. Les Alains sont détruits, 418; les Vandales passent en Afrique, 429. Les Suèves, établis depuis 411, ont des rois jusqu'en 585, où ils sont incorporés aux Visigoths. — Rois des Visigoths, depuis l'établissement fondé par Vallia pour les compagnons d'Alaric et d'Ataülf, 419 :
THÉODORIC I..... 420
THORISMOND..... 451
THÉODORIC II..... 453
EURIC..... 466
ALARIC II..... 484
GESALIC, usurpateur..... 507
AMALARIC, fils d'Alaric II..... 511
Depuis la mort d'Amalaric, 531, les rois sont rarement choisis dans la même famille. Élections fréquentes : anarchie. Sous RÉCARÈDE, le fils de LÉOVIGILDE qui avait réuni les Suèves, 585, adoption de la religion catholique à la place de l'arianisme, 587. Dernier roi élu, RODRIGUE,

après la déposition de VITIZA, 710.

Conquête des Arabes musulmans, 711.

Gouverneurs relevant des califes de Damas jusqu'en 755.

Rois omniades de Cordoue :

ABDÉRAME I	755
HESCHAM I, ou ISSEM, ou HECCHAM	788
AL-HAKKAM I	796
ABDÉRAME II, LE VICTORIEUX	822
MOHAMMED I	852
ALMOUNDHIR	885
ABDALLAH	885
ABDÉRAME III	912
prend le premier les pouvoirs religieux d'iman et le titre de calife.	
AL-HAKKAM II	961
HESCHAM II ou ISSEM	976

Il a pour général Mohammed Almanzor, dont la mort, 998, précipite la décadence du califat. Avant et depuis la mort d'Hescham II, 1015, succession d'usurpateurs. Abdication forcée du dernier calife ommiade, HESCHAM III, 1031. Démembrement; plusieurs petits royaumes musulmans. Tour à tour resserrée par les progrès des États chrétiens de la péninsule, et renouvelée par les invasions des Almoravides, des Almohades, et des Mérinides d'Afrique (voy. *Afrique*), la domination musulmane finit avec le royaume maure de Grenade, 1492.

Etats chrétiens modernes :

1° Royaume des Asturies créé par le chef des chrétiens PÉLAGE, 719; Oviédo, sa première capitale, fondée, 760, par le roi FROÏLA. ALPHONSE II LE CHASTE, huitième successeur de Pélage, de 797 à 842. Depuis ALPHONSE III LE GRAND, roi de 866 à 910, dix rois jusqu'à la fin du X^e^ siècle. Son second fils ORDOGNO II, roi depuis 914, réside à Léon, dont le nom reste au royaume.

2° Royaume de Navarre, formé de la Marche carlovingienne, qui avait Pampelune pour capitale; premier chef indépendant, AZNAR, mort vers 836; SANCHE LE GRAND, roi de 1000 à 1035.

3° Royaume de Castille, affranchi de la suzeraineté de la couronne de Léon, 1033, a pour premier roi FERDINAND, fils de Sanche de Navarre.

4° Royaume d'Aragon, a pour premier roi un autre fils de Sanche, RAMIRE, 1035.

5° Le comte de Portugal ne commence qu'en 1095 (voy. *Portugal*).

Réunion de Léon et Castille, 1037-1055, sous FERDINAND I; 1073-1157, sous ALPHONSE VI, la reine URRAQUE depuis 1107, ALPHONSE VII depuis 1126; définitivement en 1230, sous FERDINAND III.

Réunion d'Aragon et de Navarre, de 1076 à 1134, sous SANCHE RAMIREZ, PIERRE I depuis 1094, ALPHONSE I LE BATAILLEUR depuis 1104.

La maison d'Aznar, qui cesse de régner en Aragon depuis 1134, ne donne plus que trois rois à Navarre GARCIE V, 1134; SANCHE VI, 1150; SANCHE VII, 1194, mort en 1234.

Pour la suite des rois, voy. *Aragon*, *Castille*, *Léon* et *Navarre*. En 1516 les royaumes sont réunis; ils forment la couronne d'*Espagne*.

Maison d'Autriche :

CHARLES I, fils de Jeanne la Folle	1516
empereur (CHARLES V)	1519
abdique	1556
mort	1558
PHILIPPE II	1556
PHILIPPE III	1598
PHILIPPE IV	1621
CHARLES II	1665

Maison des Bourbons de France :

PHILIPPE V	1700
abdique	1724
LOUIS I	1724
PHILIPPE V, pour la seconde fois	1724
FERDINAND VI	1745
CHARLES III	1759
CHARLES IV	1788
abdique	1808
FERDINAND VII	1808
JOSEPH BONAPARTE	1808
FERDINAND VII, rétabli	1813
ISABELLE II, sa fille	1838

Révolution de septembre 1868.

Maison de Savoie :

AMÉDÉE I, roi actuel, depuis	1869

États-Unis.

Déclaration d'indépendance; affranchissement des treize colonies anglaises 7 juillet 1776

Adoption de la constitution 1789

Présidents de l'Union, élus pour 4 ans :

GEORGE WASHINGTON, de la Virginie	1789
réélu	1793
JOHN ADAMS, du Massachusets	1797
THOMAS JEFFERSON, de la Virginie	1801
réélu	1805
JAMES MADISON, de la Virginie	1809
réélu	1813
JAMES MONROE, de la Virginie	1817
réélu	1821
QUINCY ADAMS, fils de JOHN ADAMS	1825
ANDRÉ JACKSON, de la Caroline du s.	1829
réélu	1833
MARTIN VAN BUREN, de New-York	1837
HARRISON, de la Virginie	1841
meurt au bout d'un mois	1841
JOHN TYLER, vice-pr., lui succède	1841
JAMES POLK, du Tennessée	1845
LE GÉNÉRAL TAYLOR	1849-1850
FILMORE, vice-présid., à sa place	1850
FRANKL. PIERCE, du New-Hampshire	1853
BUCHANAN	1857

BENJAMIN LINCOLN, de l'Illinois... 1860
réélu..... 1864
assassiné..... 1865
ANDRÉ JOHNSON, de la Caroline, qui était vice-président..... 1865
Le général GRANT, de l'Illinois.. 1869

L'Union se compose aujourd'hui (1872) de trente-sept États : New-Hampshire, Massachusetts, Rhode-Island, Connecticut, New-York, New-Jersey, Pensylvanie, Delaware, Maryland, Virginie, Caroline du Nord, Caroline du Sud, Géorgie, qui sont les treize États primitifs, 1776; Vermont, admis comme État en 1791; Tennessée, en 1796; Kentucky, en 1796; Ohio, en 1802; Louisiane, en 1812; Indiana, en 1816; Mississipi, en 1817; Illinois, en 1818; Alabama, en 1818; Maine, en 1820; Missouri, en 1821; Arkansas, en 1836; Michigan, en 1836; Floride, en 1845; Texas, en 1846; Wisconsin, en 1846; Iowa, en 1846; Californie, en 1850; Minesota et l'Orégon, en 1858; le Kansas en 1861; le Nevada, en 1864; le Nebraska, en 1867; la Virginie occidentale ou Kanawka, séparée en 1863 de la Virginie pendant la guerre de la sécession. Il y a huit territoires constitués, le Nouveau Mexique et l'Utah (pays des Mormons), depuis 1850; le Washington, en 1853; le Colorado, en 1861; le Montana et l'Arizona, en 1863; le Dakotah et le Wyoming, en 1868. — District fédéral de Colombia, capit. Washington.

Ferrare.

Voy. *Modène, Ferrare* et *Reggio*.

France.

Incertitude sur les premiers chefs des Francs germains idolâtres qui, depuis 240, sont en guerre avec l'empire romain. L'un d'eux Arbogast, commandant de troupes auxiliaires, a fait un empereur, le rhéteur Eugène, en 392.

Rois de la tribu salienne :

PHARAMOND, peut-être vers..... 418
CLODION..... 428

I. Mérovingiens :

MÉROVÉE, son parent..... 448
CHILDÉRIC I..... 456
CLOVIS..... 481
baptisé en..... 496

Ses quatre fils :

THIERRY I, à Metz..... 511
il a un fils THÉODEBERT..... 534
qui a pour petit fils THÉODEBALD..... 548
CLODOMIR, à Orléans..... 511
CHILDEBERT, à Paris..... 511
CLOTAIRE I, à Soissons..... 511
Destruction du royaume de Bourgogne..... 534
CLOTAIRE I, seul..... 558 à 561

Ses quatre fils :

SIGEBERT II, en Austrasie..... 561
CARIBERT I, à Paris..... 561
GONTRAN, à Orléans et en Bourgogne..... 561
CHILPÉRIC I, à Soissons..... 561
Mort de CARIBERT..... 567
de SIGEBERT..... 575
de CHILPÉRIC..... 584
de GONTRAN..... 593
CHILDEBERT, fils de Sigebert et de Brunehaut, en Austrasie..... 575
en Bourgogne..... 593
mort..... 596

Ses deux fils :

THÉODEBERT II, en Austrasie, de 596 à..... 612
THIERRY II, en Bourgogne, de 596 à 613
CLOTAIRE II, fils de Chilpéric et de Frédégonde, en Neustrie..... 584
Mort de FRÉDEGONDE..... 597 ou 598
de BRUNEHAUT..... 613
CLOTAIRE II seul..... 613 à 628

Ses deux fils :

DAGOBERT..... 628
CARIBERT, en Aquitaine..... 628

Les descendants de Caribert gardent l'Aquitaine jusqu'à la mort de Waifre, 768

Les deux fils de Dagobert ?

SIGEBERT II, en Austrasie..... 638
CLOVIS II, en Neustrie et en Bourgogne..... 638
leur mort..... 656

Fils de Clovis II, tour à tour rois. 1° CLOTAIRE III; 2° CHILDÉRIC II; 3° THIERRY III, moins importants que le maire Ebroïn, l'évêque d'Autun saint Léger, le duc d'Austrasie Pépin d'Héristal. — DAGOBERT II, dernier mérovingien en Austrasie, 674-679. — Thierry III survit jusqu'en 690 en Neustrie et Bourgogne. Suite de Mérovingiens fainéants : Clovis III, 691; Childebert III, 695; Dagobert III, 711; Chilpéric II, 716; Clotaire IV. 717; Thierry IV, 720. Vacance de 737 à 742; CHILDÉRIC III, 742-752.

II. Carlovingiens :

Maison austrasienne qui a grandi avec Pépin d'Héristal, depuis la bataille de Testry, 687; Charles Martel, depuis 715; ses deux fils, Carloman et Pépin le Bref, depuis 741.

PÉPIN LE BREF, roi..... 752
CARLOMAN et CHARLEMAGNE ses fils. 768
CHARLEMAGNE seul..... 771
empereur..... 800
mort..... 814
LOUIS LE DÉBONNAIRE..... 814
CHARLES LE CHAUVE..... 840

Le traité de Verdun sépare la France des autres états carlovingiens.... 843

LOUIS II LE BÈGUE..... 877
LOUIS III et CARLOMAN, ses fils.... 879
Mort de LOUIS 288
Mort de CARLOMAN 884
CHARLES II LE GROS, de Souabe... 884
déposé 887
Epoque féodale :
EUDES, comte de Paris et duc de France, roi 887
CHARLES III LE SIMPLE, fils de Louis II le Bègue, son compétiteur, seul à sa mort 898
ROBERT, frère d'Eudes..... 922
RAOUL, duc de Bourgogne, gendre de Robert..... 923
CHARLES LE SIMPLE, deux fois déposé, meurt en captivité..... 929
LOUIS IV D'OUTRE-MER, son fils, avec le consentement d'Hugues le Grand, fils de Robert 936
LOTHAIRE, fils de Louis IV..... 954
LOUIS V, LE FAINÉANT, fils de Lothaire..... 986-987
III. Capétiens :
HUGUES CAPET, duc de France, fils d'Hugues le Grand..... 987
ROBERT II LE SAINT..... 996
HENRI I..... 1031
PHILIPPE I..... 1060
LOUIS VI LE GROS..... 1108
LOUIS VII LE JEUNE..... 1137
PHILIPPE II AUGUSTE..... 1180
LOUIS VIII LE LION..... 1223
LOUIS IX, SAINT LOUIS..... 1226
PHILIPPE III LE HARDI..... 1270
PHILIPPE IV LE BEL..... 1285
Ses trois fils :
LOUIS X LE HUTIN..... 1314
(JEAN I, fils posthume de Louis X, 1316)
PHILIPPE V LE LONG..... 1316
CHARLES IV LE BEL..... 1322
Branche des Valois :
PHILIPPE VI..... 1328
JEAN II LE BON..... 1350
CHARLES V LE SAGE..... 1364
CHARLES VI LE BIEN-AIMÉ..... 1380
CHARLES VII LE VICTORIEUX..... 1422
LOUIS XI..... 1461
CHARLES VIII..... 1483
Branche d'Orléans :
LOUIS XII..... 1498
Branche d'Angoulême :
FRANÇOIS I..... 1515
HENRI II..... 1547
Ses trois fils :
1° FRANÇOIS II..... 1559
2° CHARLES IX..... 1560
3° HENRI III..... 1574
Sa mort..... 1589
Branche des Bourbons :
HENRI IV..... 1589
LOUIS XIII..... 1610
LOUIS XIV..... 1643
LOUIS XV, son arrière-petit-fils... 1715
LOUIS XVI, petit-fils de Louis XV.. 1774
Déchéance, 10 août..... 1792
République, 21 sept. 1792. Mort de Louis XVI, 21 janv. 1793; son fils, Louis XVII, meurt en 1795. Gouvernement de la Convention, 1792-1795.
Gouvernement du Directoire, 1795-1799.
Gouvernement du Consulat, 1799-1804.
Empire :
NAPOLÉON Bonaparte..... 1804-1814
Première restauration des Bourbons :
LOUIS XVIII, frère de Louis XVI, roi de nom depuis 1795; en France, depuis avril 1814, roi constitutionnel.
Retour de Napoléon : Gouvernement des Cent-Jours, du 11 m. au 22 juin 1815; abdic. en faveur de son fils Napoléon II.
Seconde restauration :
LOUIS XVIII, depuis juin 1815, jusqu'à sa mort, 1824.
CHARLES X, son frère, roi constitutionnel..... 1824-1830
Révolution des 27, 28, 29 juillet 1830.
LOUIS-PHILIPPE d'Orléans, roi constitutionnel..... 1830-1848
Révolution des 23, 24 février 1848.
République :
LOUIS-NAPOLÉON Bonaparte, neveu de l'empereur, élu président de la république pour quatre ans le 10 déc. 1848, pour dix ans le 20 déc. 1851.
Empire :
LOUIS-NAPOLÉON (Napoléon III), depuis le 2 déc. 1852 jusqu'au 4 sept. 1870 Gouvernement de la défense nationale, du 4 sept. 1870 au 13 février 1871. Thiers chef du pouvoir exécutif de la République, le 17 février 1871, Président de la République, le 31 août 1871.

Gênes.

Tour à tour des consuls, podestats, capitaines; Doges depuis 1339. Le premier est SIMON BOCCANEGRA. La succession des doges est souvent interrompue. Protectorat ou domination de la France, 1396; du marquis de Montferrat, 1409; du duc de Milan, 1421; de la France, 1458; de Milan, de 1464 à 1477, et en 1487; de la France, 1499. Des doges bienniaux depuis 1528, gouvernement patricial créé par ANDRÉ DORIA. Lors de l'invasion française, république ligurienne, 1797; incorporation à l'empire de Napoléon, 1805. Réunion à la monarchie de Savoie-Sardaigne (déc. 1814).

Grande-Bretagne.

Formée de la réunion des royaumes d'Angleterre et d'Ecosse, qui n'a lieu qu'en 1603 et 1706 (voy. *Ecosse*).

Province romaine jusqu'aux monts Grampians, à l'entrée du pays des Calédoniens, 85 ap. J. C.

Invasion germanique, 448. Royaumes saxons : Kent, 455 ; Sussex, 491 ; Wessex, 516 ; Essex, 526. Royaumes angles : Northumberland, 547 ; Est-Anglie, 571 ; Mercie, 584

Dynastie anglo-saxonne. L'heptarchie anglo-saxonne est réunie par Egbert, roi de Wessex, vers 827.

Descendants d'Egbert :

ETHELWULF..... 836
ETHELBALD..... 857
ETHELBERT..... 857
ETHELBERT seul..... 860
ETHELRED..... 866
ALFRED LE GRAND..... 871
EDOUARD L'ANCIEN..... 901
ATHELSTAN..... 925
EDMOND I..... 941
EDRED..... 946
EDWY..... 955
EDGARD..... 957
EDOUARD II, LE MARTYR..... 975
ETHELRED II..... 978

Princes danois :

SUÉNON..... 1013
A la mort de Suénon, rétablissement d'ETHELRED II..... 1014-1016
KANUT LE GRAND..... 1015
EDMOND II, fils d'ETHELRED. 1016 à 1017
HAROLD I..... 1039
HARDI-KANUT..... 1039

Restauration anglo-saxonne :

EDOUARD LE CONFESSEUR..... 1042
HAROLD, fils de Godwin..... 1066

Dynastie normande :

GUILLAUME LE CONQUÉRANT..... 1066
GUILLAUME II LE ROUX..... 1087
HENRI I..... 1100
ETIENNE DE BLOIS..... 1135

Maison des Plantagenets :

HENRI II..... 1154
premier conquérant de l'Irlande.
RICHARD COEUR DE LION..... 1189
JEAN SANS TERRE..... 1199
HENRI III..... 1216
EDOUARD I..... 1272
conquérant du pays de Galles.
EDOUARD II..... 1307
EDOUARD III..... 1327
RICHARD II, son petit-fils..... 1377
déposé..... 1399
mort..... 1400

Branche des Lancastre :

HENRI IV..... 1399
HENRI V..... 1413
HENRI VI..... 1422
renversé..... 1461
mort..... 1471

Branche d'York :

EDOUARD IV..... 1461
EDOUARD V..... 1483
RICHARD III..... 1483
renversé..... 1485

Maison des Tudors :

HENRI VII..... 1485
HENRI VIII..... 1509
EDOUARD VI, fils de Jeanne Seymour 1547
MARIE, fille de Catherine d'Aragon. 1553
JEANNE GREY..... 1553
ELISABETH, fille d'Anne de Boleyn. 1558

Maison des Stuarts (voy. *Ecosse*) :

JACQUES I, roi d'Ecosse dep. 1567. 1603
Le même souverain désormais pour les deux pays : royaume de Grande-Bretagne.
CHARLES I..... 1625
Sa mort..... 1649
République de 1649 à 1660 ; protectorat d'OLIVIER CROMWELL, 1653-1658 ; de son fils RICHARD CROMWELL, 1658-1659
CHARLES II..... 1660
JACQUES II..... 1685
déposé..... 1689
GUILLAUME III D'ORANGE, premier roi constitutionnel..... 1689
ANNE STUART..... 1702

Maison de Hanovre :

GEORGE I..... 1714
GEORGE II..... 1727
GEORGE III, son petit-fils..... 1760
GEORGE IV..... 1820
GUILLAUME IV, frère de George IV. 1830
VICTORIA, nièce de Guillaume..... 1837

Grèce.

Dans les temps anciens, peuplée de Pélasges, d'Hellènes et de colonies étrangères, elle se partage en une multitude d'Etats.

Quelques villes, même après l'époque mythologique des héros, ont des rois ou des tyrans ; la plupart se gouvernent en république. Athènes, Sparte et Thèbes sont les plus célèbres (voy. *Athènes*, *Sparte*, *Thèbes*).

La Grèce devient province romaine, 146 av. J. C.

Elle fait partie de l'empire grec, tombe avec les autres provinces au pouvoir de Mahomet II, maître de Constantinople, en 1453.

Insurrection contre les Turcs. Acte d'indépendance, 1822 ; reconnu par le traité d'Andrinople, 1829. Un roi est accepté par les Grecs en 1832 :

OTHON, fils de Louis de Bavière, j. 1862.
GEORGES, de Danemark, roi élu en 1863.

Haïti.

Anciennement Saint-Domingue, une des grandes Antilles.

Proclamation de l'indépendance par les noirs de l'ouest et du centre, aux dépens de la France. 1798. Succession de

présidents, de rois ou d'empereurs au cap Haïtien. Le noir SOULOUQUE, président depuis 1847, empereur sous le nom de FAUSTIN Ier, août 1849. Sa chute 1859. Suite de présidents.

A l'est, dans la partie espagnole, s'est formée, depuis 1821, la république dominicaine dont le territoire retourne à l'Espagne seulement de 1860 à 1866.

Hanovre.

Terre électorale depuis 1692; possédé par la maison qui règne en Angleterre depuis 1714; érigé en royaume en oct. 1814. A la mort de GUILLAUME IV, qui régnait sur l'Angleterre et sur le Hanovre, 1837, son héritière, la plus proche, sa nièce Victoria, ne lui succède pas en Hanovre, où les femmes ne sont pas aptes à régner.

ERNEST-AUGUSTE, duc de Cumberland, roi de..... 1837-1851
GEORGE, son fils, roi depuis 1851 jusqu'en 1866 où il a été dépossédé par la Prusse.

Hébreux.

Voy. *Palestine*.

Hollande.

République fédérative des sept provinces-unies, détachées des Pays-Bas espagnols en 1579 : Hollande, Zélande, Gueldre, Utrecht, Frise, Over-Yssel, Groningue.

I. Stathouders :

GUILLAUME D'ORANGE, de la maison allemande de Nassau..... 1579
MAURICE, son fils..... 1584
FRÉDÉRIC-HENRI, frère de Maurice. 1625
GUILLAUME II, fils de Frédéric. 1647-1650
Pas de stathouder..... 1650-1672 :
JEAN DE WITT, grand pensionnaire depuis..... 1653
Invasion par Louis XIV, 1672.
GUILLAUME III, fils de Guillaume II, stathouder..... 1672
roi d'Angleterre en..... 1689
mort..... 1702
Pas de stathouder, 1702-1707 :
HEINSIUS, grand pensionnaire 1689-1720
Invasion par Louis XV, 1747.
GUILLAUME IV, stathouder avec titre héréditaire..... 1747
GUILLAUME V..... 1751

II. Invasion et conquête française, 1795; république démocratique, 1796; république batave, 1798. Nouvelle constitution, avec un grand pensionnaire :

SCHIMMELPENNINK..... 1805-1806
LOUIS BONAPARTE, roi..... 1806-1810
Réunion à l'empire français, 9 juill. 1810

III. Rois de la maison d'Orange :

GUILLAUME-FRÉDÉRIC, roi des Pays-Bas hollandais et belges..... 1814
s'appelle GUILLAUME I, 16 mars. 1815
La Belgique s'affranchit, 1830.
GUILLAUME I, abdique..... 1840
GUILLAUME II..... 1840
GUILLAUME III..... 1849

Hongrie.

Peuple d'origine scythique : aristocratie magyare.

I. Race d'Arpad :

ARPAD, premier duc, mort..... 907
SOLTAN, son fils; TOXUM; GEISA, baptisé en..... 996
WAÏC, ETIENNE LE SAINT, roi..... 1000
mort en..... 1038
PIERRE..... 1038
SAMUEL..... 1041
PIERRE, de nouveau..... 1044
ANDRÉ I..... 1046
BÉLA I..... 1061
SALOMON..... 1063
GEISA I..... 1074
LADISLAS I LE SAINT..... 1077
COLOMAN..... 1095
ETIENNE II..... 1114
BÉLA II..... 1131
GEISA II..... 1141
ETIENNE III..... 1161
LADISLAS II..... 1161
ETIENNE IV..... 1162
ETIENNE III, de nouveau..... 1163
BÉLA III..... 1173
EMERIC..... 1196
LADISLAS III..... 1204
ANDRÉ II..... 1205
BÉLA IV..... 1235
ETIENNE V..... 1270
LADISLAS IV..... 1272
ANDRÉ III, dit LE VÉNITIEN..... 1290
mort..... 1301
Extinction de la race d'Arpad.

II. Rois de diverses maisons étrangères :

WENCESLAS, de Bohême..... 1301
OTHON, de Bavière..... 1305
CHAROBERT, ou CHARLES-ROBERT, Angevin de Naples..... 1308
LOUIS I, son fils..... 1342
roi de Pologne en 1370.
MARIE, fille de Louis I..... 1382
SIGISMOND, de Luxembourg, époux de Marie, associé dès..... 1388
roi seul..... 1395
ALBERT, d'Autriche, gendre de Sigismond..... 1438
ELISABETH, veuve d'Albert..... 1439
WLADISLAS I, roi de Pologne..... 1440
LADISLAS V, fils posthume d'Albert. 1445
MATHIAS CORVIN, Hongrois, fils de Jean

Hunïade, régent en 1445, roi..... 1458
WLADISLAS II, de Pologne, roi de Bohême depuis 1471..... 1490
LOUIS II, fils de Wladislas..... 1516
mort..... 1526
III. Maison d'Autriche :
FERDINAND I, frère de Charles V, beau-frère de Louis II..... 1526
empereur en..... 1558
La couronne reste dans la maison d'Autriche, et est déclarée héréditaire en 1687 (voy. *Autriche*).
Les droits de la Hongrie (monarchie transleithane) ont été reconnus en 1867.

Indo.

Beaucoup d'États avant l'établissement des Européens, qui ne sont arrivés par le cap de Bonne-Espérance qu'en 1498.
Empire des grands Mogols, fondé par le cinquième descendant du Mongol Timour ou Tamerlan, MOHAMMED BABÂR, qui possède, en même temps que le Delhi, le Caboul et le Candahar; sa mort, 1530. Célébrité d'AKBAR, 1556-1605; d'AURENG-ZEB, 1659-1707. — Dans le centre de l'Indostan, habitent les Mahrattes. — Dans le sud, importance, au XVIIIe siècle, des rois de Mysore, ennemis des Anglais : HAYDER-ALI, 1760-1782; TIPPOO-SAEB, son fils, 1782-1799. — Domination actuelle des Anglais dans tout l'Indostan, dans presque tout le bassin de l'Indus, et sur les côtes occidentales de l'Indo-Chine.

Italie.

Voy. *Rome* pour les rois de Rome, les empereurs et les papes.
Domination des peuples germaniques.
I. Ostrogoths :
THÉODORIC, vainqueur de l'Hérule Odoacre..... 493
ATHALARIC..... 526
THÉODAT..... 534
VITIGÈS..... 536
HILDEBALD..... 540
ÉRARIC..... 541
TOTILA..... 541
TEIAS..... 552
Narsès, général de Justinien, réunit l'Italie à l'empire grec..... 554
II, Lombards, d'abord idolâtres ou ariens. Principaux rois :
ALBOIN, dans le nord de l'Italie (Lombardie)..... 568
CLEPH..... 573
Pas de rois jusqu'en 584.
AUTHARIS, mari de Theodelinde de Bavière..... 584
AGILULFE, duc de Turin, premier roi catholique..... 590
ROTHARIS, duc de Brescia..... 636
PERTHARIT, petit-neveu de Théodelinde..... 662
GRIMOALD, duc de Bénévent..... 664
PERTHARIT, de nouveau..... 688
ANSPRAND..... 712
LUITPRAND, son fils..... 712
RATCHIS, duc de Frioul..... 744
ASTOLPHE, son frère..... 749
DIDIER, duc d'Istrie..... 756
Royauté lombarde détruite par Charlemagne, 774.
III. Francs Carlovingiens.
CHARLEMAGNE, roi d'Italie depuis..... 774
empereur..... 800
PÉPIN, son fils, roi..... 781
BERNARD, fils de Pépin, roi..... 810
LOUIS LE DÉBONNAIRE, roi et empereur..... 814
LOTHAIRE..... 840
LOUIS II..... 855
CHARLES LE CHAUVE, roi de France depuis 840, empereur et roi d'Italie. 875
CARLOMAN, de Bavière..... 877
CHARLES LE GROS, de Souabe..... 880
déposé..... 887
IV. Rois de l'époque féodale.
GUY, duc de Spolète..... 888
BÉRENGER, duc de Frioul..... 888
LAMBERT, fils de Guy..... 891
ARNULF, roi de Germanie..... 896
LOUIS, roi de Provence..... 900
RODOLPHE, roi de Bourgogne transjurane..... 921
HUGUES, comte d'Arles..... 926
LOTHAIRE, son fils..... 947
BÉRENGER II, marquis d'Ivrée, et son fils ADALBERT..... 950
La royauté d'Italie est prise, dès 951, par le roi de Germanie Othon I : il est couronné empereur en 962.
V. Empereurs allemands (voy. *Allemagne*).
Voy. *Gênes*; *Mantoue* et *Montferrat*; *Milan*, *Modène*, *Ferrare* et *Reggio*; *Sardaigne*, *Toscane*, *Naples* et les *Deux-Siciles*; *Parme* et *Plaisance*; *Venise*.
VI. Dynastie nationale de Savoie-Carignan, choisie par le suffrage universel.
Victor-Emmanuel II, depuis 1861, qui a même Rome depuis sept. 1870.

Judée.

Voy. *Palestine*.

Lombards.

Voy. *Italie*.

Lydie.

Trois dynasties : les Atyades, à une époque inconnue; les Héraclides, dont l'avénement est placé vers le temps de la guerre de Troie; les Mermnades qui

commencent, vers 738 ou 720, avec Gygès, le meurtrier du roi héraclide Candaule : cinq rois, Gygès, Ardys, Sadyatte, Alyatte depuis 617, Crésus depuis 560. Conquête par le Perse Cyrus, 546 av. J. C.

Macédoine.

Caranos, Héraclide d'Argos, entre 799 et 791, d'après les chronologistes sacriens, Eusèbe et le Syncelle.
Cienos.
Thurimas.
Perdiccas I.
Argée.
Philippe I.
Æropé.
Alcetas.
Amyntas, vers 540
Alexandre I, vers..... 500
Perdiccas II, vers..... 454
Archélaos, depuis..... 413
Orestes et Oëropé..... 394
Pausanias..... 394
Amyntas II..... 393
Alexandre II..... 369
Ptolémée Alorite..... 367
Perdiccas III..... 364
Philippe II..... 359
Alexandre le Grand..... 330
Philippe III Arrhidée, son frère, et Alexandre Aigus, son fils..... 323
Cassandre, fils d'Antipater, général d'Alexandre, maître de la Macédoine depuis 315, roi en..... 306
Philippe IV, l'un de ses fils..... 296
Démétrius Poliorcète, fils d'Antigone, autre général d'Alexandre..... 294
Pyrrhus, roi d'Épire, en Macédoine pendant sept mois..... 287
Lysimaque, général d'Alexandre, déjà roi de Thrace, en Macédoine depuis. 286
Ptolémée Céraunus, fils du roi d'Égypte Ptolémée Lagus, assassin du roi Séleucus qui avait conquis les États de Lysimaque..... 280
Chefs militaires pendant l'invasion gauloise : Méléagre, Antipater, Sosthène; encore Pyrrhus de 280 à..... 277
Antigone Gonatas, fils de Démétrius Poliorcète, qui a le titre de roi depuis 283; il assure le trône à sa famille.
Démétrius II..... 239
Antigone Doson..... 229
Philippe V, appelé communément Philippe III, parce qu'on ne tient pas toujours compte de Philippe III Arrhidée, et de Philippe IV, fils de Cassandre..... 220
Persée, son fils..... 178
Bataille de Pydna, 168; défaite du prétendant Andriscos, 148; la Macédoine province romaine..... 143

Mantoue et Montferrat.

Le Montferrat a depuis le X^e^ siècle une succession de marquis : la branche des Paléologues commence en 1306 avec Théodore I. Il n'est réuni qu'en 1536 au duché de Mantoue.

A Mantoue, la maison de Gonzague commence avec Louis qui reçoit le titre de capitaine en 1328; Jean-François a le premier, 1433, le titre de marquis que portent :
Louis III..... 1444
Frédéric I..... 1478
François II..... 1484
Frédéric II..... 1519
il a, le premier, le titre de duc., 1530
il recueille l'héritage de son beau-frère, le marquis de Montferrat, 1536
François III..... 1540
Guillaume..... 1550
Le Montferrat est érigé pour lui en duché
Vincent I..... 1587
François IV..... 1612
Ferdinand..... 1612
Vincent II, cardinal..... 1626
Branche française de Gonzague-Nevers :
Charles I..... 1627
Charles II..... 1637
Charles III..... 1665-1708
A sa mort, 1708 l'empereur s'adjuge le fief de Mantoue et donne le Montferrat au duc de Savoie.

Maroc.

Voy. *Afrique*.

Mauritanie.

Des rois dès les temps les plus anciens : Bocchus, allié de Rome contre Jugurtha, l'an 106 av. J. C.; Juba, vaincu par César, 46. Province romaine, 42 ap. J. C. Aujourd'hui empire du Maroc.

Médie.

Elle est affranchie de la domination assyrienne, vers 759, par Arbacès. Cinq noms de princes ou de juges, avant Déjocès qui prend le titre de roi vers 735 ou 709 av. J. C. Cent quarante-huit ou cent cinquante ans de royauté, sans compter vingt-huit années de l'invasion des Scythes, à partager entre quatre princes :
Déjocès, peut-être depuis..... 709
Phraorte, peut-être depuis..... 656
Cyaxare, peut-être depuis..... 634
Astyage, peut-être depuis..... 585
Conquête de la Médie par le Perse Cyrus, 559.

Mexique.

Indépendant de l'Espagne depuis 1821, Iturbide se fait empereur sous le nom

d'Augustin I, 1822. Républ. fédérative en 19 Etats, 1824; républ. unitaire, 1835; retour au système fédératif en 1846. Santa-Anna a été plusieurs fois président. Présidents rivaux : Comonfort, Miramon, Juarez. Occup. française Un empereur désigné en 1863, Maximilien d'Autriche, fusillé en 1867. Juarez de nouveau président, mort en 1872. Tejada président en 1872.

Milan.

La plus importante cité de Lombardie, au moyen âge. Après la chute du pouvoir impérial de la maison de Souabe, elle est tombée sous l'autorité des maisons della Torre (Torriani) depuis 1257, et Visconti depuis 1276. Jean Galéas a le premier la dignité du duc, 1395. Sa maison finit avec ses deux fils : Jean-Marie Visconti, mort en 1412; Philippe-Marie, en 1447.

Maison ducale des Sforza :

François I	1450
Galéas Marie	1466
Jean Galéas	1476
Ludovic le More	1494
déposé	1500
Maximilien	1512
déposé	1515
domination française jusqu'en	1521
François II	1521-1535

Le Milanais, qui est encore alors fief d'empire, est réuni, à sa mort, 1535, aux possessions espagnoles; en 1706 aux possessions de la maison impériale d'Autriche. Noyau de la république cisalpine 1797, partie du royaume d'Italie formé par Napoléon 1805, puis du royaume lombard-vénitien érigé pour l'Autriche en 1815, il appartient depuis 1859 au Piémont.

Modène, Ferrare et Reggio.

Maison d'Este, à Ferrare, depuis 1196; à Modène, depuis 1288; à Reggio, depuis 1290. Nicolas III, avec le titre de marquis, 1393-1441; Lionel de 1441 à 1450; Borso d'Este, depuis 1450, avec le titre de duc pour Modène et Reggio depuis 1452, pour Ferrare, depuis 1471.

Succession de ducs :

Hercule I	1471
Alphonse I	1505
Hercule II	1534
Alphonse II	1558
César d'Este, son petit-fils	1597

il n'a plus Ferrare, réunie aux Etats de l'Église.

Alphonse III	1628
François I	1629
Alphonse IV	1658
François II	1662
Renaud	1694
François III	1737
Hercule III Renaud	1780

Occupation française de 1796 à 1814; réunion à la république cispadane, à la république cisalpine, au royaume d'Italie.

Branche autrichienne, issue de Marie-Béatrice d'Este, fille d'Hercule III, et de l'archiduc Ferdinand, fils de l'empereur Joseph II.

François IV, leur fils	1815
François V	1846

Réunion au Piémont en 1859.

Mongolie.

Témoudjin, Tchinghiz-khan (chef des chefs), ou Gengiskhan depuis 1206, mort 1227. Il a conquis un vaste empire qui couvre l'Asie, l'Inde, la Chine et atteint la Russie méridionale, Les grands khans, qui lui succèdent, résident en Chine : Oktaï, depuis 1229; Gaiouk, depuis 1242; Mangou 1250-1259. Dès 1227, dynasties mongoles distinctes, dans le Zagataï et le Kaptschak ou horde d'or. En 1259, démembrement de l'empire gengiskhanide : Kublaï commence la dynastie impériale des Tartares orientaux; Houlagou, la dynastie persane des occidentaux. C'est dans le Zagataï que Timour ou Tamerlan prend la dignité de khan, 1370; ses courses dévastatrices jusqu'à sa mort, 1405; il résidait à Samarcande. Ses descendants forment l'empire de Delhi, dans le nord de l'Inde.

Montferrat.

Voy. *Mantoue* et *Montferrat*.

Naples et les Deux-Siciles.

Normands de France :

Roger, comte de Sicile à la mort de son père Roger, 1101; maître en 1127, de la Pouille et de la Calabre quand s'éteint la race de son oncle Robert Guiscard mort en 1085; roi	1130
Guillaume I le Mauvais	1154
Guillaume II le Bon	1166

Allemands, de Souabe :

Henri (VI, en Allemagne), mari de Constance, fille du premier roi	1189
Frédéric (II, en Allemagne)	1197
Conrad	1250
Conradin	1254
Manfred	1258

Français, de la branche royale d'Anjou :

Charles I	1266

il perd la Sicile, qui passe aux Aragonais, par les vêpres siciliennes, 1282 Pour les rois de Sicile jusqu'en 1409, voy. *Sicile*.

Charles II	1285
Robert	1309
Jeanne I	1343

Branche Duras :
CHARLES III..... 1382
LADISLAS..... 1386
JEANNE II..... 1414
Aragonais :
ALPHONSE I, roi d'Aragon et de Sicile depuis 1416, roi de Naples..... 1435
Ses quatre successeurs ne sont que rois de Naples :
FERDINAND I, son fils naturel..... 1458
ALPHONSE II..... 1494
FERDINAND II..... 1495
FRÉDÉRIC I..... 1496
Conquête de Naples par le roi d'Aragon et de Sicile :
FERDINAND LE CATHOLIQUE..... 1504
Pour la suite des rois d'Espagne, de Sicile et de Naples jusqu'en 1713, v. *Espagne*.
Les traités d'Utrecht et de Rastadt, 1713-1714, donnent Naples à l'Autriche, la Sicile à la Savoie. — Celle-ci cède la Sicile à l'Autriche, 1720, et reçoit en échange la Sardaigne.
Des princes Bourbons d'Espagne deviennent rois de Naples et de Sicile :
DON CARLOS..... 1735
FERDINAND III..... 1759
n'a que la Sicile de..... 1806 à 1815
JOSEPH BONAPARTE, roi de Naples. 1806
JOACHIM MURAT, général et beau-frère de Napoléon, roi de Naples..... 1808
FERDINAND IV, roi depuis..... 1815
prend le titre de FERDINAND I, roi des Deux-Siciles..... 22 déc. 1816
FRANÇOIS..... 1825
FERDINAND II..... 1830
FRANÇOIS II..... 1860
déposé par le roi de Sardaigne en 1860
Voy. *Italie*

Navarre.

Voy. *Espagne*, tant que dure la maison d'Aznar.
Maison de Champagne :
THIBAUT I..... 1234
THIBAUT II..... 1253
HENRI I..... 1270
JEANNE I..... 1274
Maison royale de France :
PHILIPPE LE BEL, mari de Jeanne.. 1284
LOUIS LE HUTIN, à la mort de Jeanne sa mère..... 1305
JEAN I, son fils..... 1316
PHILIPPE LE LONG, roi de France.. 1316
CHARLES LE BEL, roi de France.... 1322
Maison d'Évreux :
PHILIPPE, marié à JEANNE II, fille de Louis le Hutin..... 1328
CHARLES II LE MAUVAIS, à la mort de sa mère Jeanne..... 1349
CHARLES III..... 1386
BLANCHE..... 1425
Maison d'Aragon :
JEAN II, mari de Blanche, reste roi au détriment de son fils DON CARLOS. 1425
ELÉONORE, sa fille..... 1479
Maison de Foix :
CATHERINE PHOEBUS, sœur de François..... 1483
FRANÇOIS PHOEBUS, petit-fils d'Éléonore..... 1479
Maison d'Albret :
JEAN, mari de Catherine..... 1484
La Navarre espagnole est conquise par le roi d'Aragon, fils de Jean II, Ferdinand le Catholique..... 1512
HENRI II d'Albret, roi de la basse Navarre ou Navarre française.... 1516
JEANNE III..... 1555
Maison de Bourbon-Vendôme :
ANTOINE, mari de Jeanne III..... 1555
HENRI III (HENRI IV de France).... 1572
Le titre de roi de Navarre a été porté par tous les rois de France de la branche aînée des Bourbons.

Norvége.

Descendance d'Odin.
I. Famille des Ynglings.
HARALD HAARFAGER (aux beaux cheveux), 1er roi connu..... 863
a réuni 29 petits États en..... 872
ÉRIC, son fils..... 933
HAQUIN LE BON, favorable au christianisme..... 936-950
HARALD II, GRAAFELD.
HAQUIN IARL.
OLAF TRYGGVESON..... 995-1000
Le roi de Danemark SUÉNON, conquérant de la Norvége..... 1000-1014
OLAF LE SAINT, descendant d'Harald I..... 1015
déposé..... 1028
tué..... 1030
SUÉNON, fils de Kanut le Grand, de Danemark, jusqu'en..... 1034
MAGNUS, fils d'Olaf..... 1034
roi de Danemark depuis..... 1042
mort..... 1047
HARALD HARDRADA..... 1047
MAGNUS II..... 1066
OLAF LE PACIFIQUE..... 1069
MAGNUS III..... 1093-1103
Ses trois fils :
1° OLAF, jusqu'en..... 1116
2° EYSTEIN, jusqu'en..... 1122
3° SIGURD, jusqu'en..... 1130
Succession sans intérêt :
Magnus IV; Harald IV; Hingo; Sigurd II; Eystein II; Magnus V; Haquin III; Sigurd III; Magnus VI.
SVERRE..... 1187-1202
HAQUIN IV..... 1202
GUTTORM..... 1204
HINGO II..... 1205
HAQUIN V..... 1217
son fils aîné, HAQUIN VI, est mort avant lui.

Magnus Lagaboter, son 2e fils .. 1263
Éric II, fils de Magnus..... 1280
Haquin VII, frère d'Éric..... 1290
à sa mort, extinction des Ynglings 1319
II. Princes de Suède :
Magnus Smeck (VIII; en Norvége), déposé..... 1319 1350
Haquin, son fils (VIII, en Norvége). 1350
Olaf, fils d'Haquin..... 1380
III. Domination danoise :
Marguerite, de Danemark, mère d'Olaf..... 1387
Réunion au Danemark jusqu'en 1814
IV. Réunion à la Suède depuis.. 1814

Numidie.

Des rois, surtout Massinissa, qui n'a plus à craindre Syphax depuis 203; Micipsa, roi, 148; Adherbal, Hiempsal et Jugurtha depuis 118. Province romaine, 46 av. J.C. Dans les temps modernes, régence d'Alger, aujourd'hui colonie française.

Orient grec.

I. Domination des Séleucides. Voy. *Syrie*. Résidence, Antioche.

II. Empire romain d'Orient, ou empire grec, depuis la mort de Théodose le Grand, 395. Résidence, Constantinople.

Maison de Théodose :
Arcadius..... 395
Théodose II..... 408
Marcien..... 450
Maison thrace :
Léon I..... 457
Léon II, son fils..... 474
Zénon l'Isaurien, son genre..... 474
Anastase..... 491
Seconde maison thrace :
Justin I..... 518
Justinien I, son neveu..... 527
Justin II, neveu de Justinien 565
Tibère..... 578
Maurice..... 582
Phocas..... 602
Maison des Héraclides :
Héraclius..... 610
Héraclius Constantin..... 641
Héracléonas..... 641
Constantin III..... 668
Justinien II..... 685
Déposé deux fois, 695, 698. Mort, 711.
Anarchie; trois princes de 711 à 717.
Maison isaurienne :
Léon III l'Iconoclaste..... 717
Constantin IV Copronyme..... 741
Léon IV Chazare..... 775
Constantin V..... 780
Irène, sa mère, dès 780, seule.... 797
Nicéphore..... 802
Deux princes, de 811 à 813.
Léon V l'Arménien..... 813
Maison phrygienne :
Michel II le Bègue..... 820
Théophile..... 829
Michel III l'Ivrogne..... 842
Maison macédonienne :
Basile I..... 867
Léon VI le Philosophe..... 886
Constantin VI Porphyrogénète.. 911
Romain I, Lécapène, Arménien, avec ses fils, dont un Constantin VII.... 919
Constantin VI, de nouveau..... 945
Romain II le Jeune, son fils..... 959
Nicéphore Phocas..... 963
Jean Zimiscès..... 969
Basile II et Constantin VIII, petits-fils de Constantin VI.. 976
Romain III Argyre, marié à Zoé, fille de Constantin VIII..... 1028
Deux autres maris de Zoé.....1034-1042
Zoé et sa sœur Théodora, avec un mari de Zoé, Constantin IV, Monomaque..... 1042
Théodora seule.....de 1054 à 1056
Michel VI..... 1056
Isaac Comnène..... 1057
Constantin X Ducas..... 1059
Sa veuve Eudoxie et ses fils, dont un Constantin XI..... 1067
Romain IV Diogène, fils de Romain Argyre..... 1068
Michel Parapinace, fils de Constantin X..... 1071
Deux princes, de.....1078 à 1081
Maison des Comnènes :
Alexis I..... 1081
Jean..... 1118
Manuel..... 1143
Alexis II..... 1180
Andronic I..... 1183
Isaac II l'Ange..... 1185
Alexis III l'Ange, son frère, usurpateur..... 1195
Isaac II, de nouveau..... 1203
Alexis IV, avec son père Isaac II. 1204
Ducas Murtzuphle, usurpateur .. 1204
renversé par les chevaliers de la quatrième croisade.
III. Empire latin, de 1204 à 1261.
Maisons françaises :
Baudoin I, de Flandre..... 1204
Henri, son frère..... 1206
Pierre de Courtenay, leur beau-frère..... 1216
Robert, fils de Pierre..... 1219
Baudoin II, frère de Robert.. 1228-1261
Jean de Brienne, roi titulaire de Jérusalem, tuteur de Baudoin 1229
empereur de..... 1231 à 1237
IV. Empire grec, reconstitué par les conquêtes des Grecs Lascaris, établis à Nicée:
Théodore I, depuis..... 1206
Jean Ducas Vatace..... 1222
Théodore II..... 1255
Jean Lascaris, encore enfant en 1259

au nom duquel MICHEL PALÉOLOGUE prend Constantinople..... 1261
Maison des Paléologues :
MICHEL..... 1261
ANDRONIC II..... 1283
ANDRONIC III..... 1328
JEAN I..... 1341
JEAN CANTACUZÈNE, usurpateur, de..... 1347 à 1355
MANUEL II..... 1391
JEAN II..... 1425
CONSTANTIN XII, son frère..... 1448
Prise de Constantinople, destruction de l'empire grec par le sultan Mahomet II, mai 1453 (voy. *Turquie*).

Orient musulman.

MAHOMET, né en Arabie, à la Mecque, 570, prophète depuis 610, retiré à Yatreb ou Médine depuis 622 (date de l'hégire, commencement de l'ère musulmane), mort 632.
Califes électifs :
ABOU-BEKRE..... 632
OMAR..... 634
OTHMAN..... 644
ALI..... 656
Califes héréditaires :
I. Ommiades, résidence Damas.
MOAVIAH..... 661
YÉSID I..... 681
MOAVIAH II..... 683
MERWAN I..... 684
ABDELMALEK..... 685
WALID I..... 705
SOLIMAN..... 715
OMAR II..... 717
YÉSID II..... 720
HESCHAM..... 724
WALID II..... 743
YÉSID III..... 744
IBRAHIM..... 744
MERWAN II..... 744
dernier Ommiade en Orient..... 750
Pour les Ommiades de Cordoue, voy. *Espagne*.
II. Abbassides, résidence Bagdad, depuis 762.
ABOUL-ABBAS..... 750
ABOU GIAFAR ALMANSOR..... 754
MOHAMMED-MAHADI..... 775
HADI..... 785
HAROUN-AL-RASCHID..... 786
Ses trois fils :
AMIN..... 809
MAMON..... 813
MOTASSEM..... 833
depuis sa mort..... 842
succession de neuf califes sans importance jusqu'en 908. Formation de plusieurs principautés indépendantes; affaiblissement du pouvoir central.
MOKTADER BILLAH..... 908
KAHER..... 932
RHADI BILLAH..... 934
Depuis ce règne, qui finit en 940, puissance des émirs Al-Omara. Succession sans importance jusqu'en 991.
KAHER BILLAH..... 904
KAIEM..... 1031
MOCTADI..... 1075
MOSTARHER..... 1094
Impuissance des califes contre les Turcs seldjoucides venus du Turkestan, contre les fatimites et contre les ayoubites, leurs successeurs depuis 1171 en Égypte, contre les hordes mongoles, conduites par les descendants de Gengiskhan, mort en 1227.
MOSTAZEM, dernier calife abbasside de Bagdad..... 1242-1258
Prise et destruction de Bagdad par le Mongol Houlagou, 1258.
Une seconde branche des Abbassides porte en Égypte la dignité du califat et l'y perpétue pendant tout le temps de la domination des mameluks; mort du dernier calife d'Égypte, 1538.
Pour la succession des sultans ottomans, qui commence à la mort d'Othman, 1326, voy. *Turquie*.

Ostrogoths.

Voy. *Italie*.

Palestine.

Principales dates avant l'établissement du peuple de Dieu dans la terre sainte :
ADAM, le premier homme..... 4138
Le déluge, époque de NOÉ, second père de la race humaine..... 2442
Vocation d'ABRAHAM; son entrée dans la terre de Chanaan..... 2054
Sortie d'Égypte; les Hébreux, sous la conduite de MOÏSE..... 1635
Mort de Moïse; entrée dans la terre promise avec JOSUÉ..... 1585
I. Depuis la mort de Josué, époque des juges..... 1560-1096
II. Établissement de la royauté :
SAÜL, depuis..... 1096
DAVID..... 1056
SALOMON..... 1016
Schisme des dix tribus, deux royaumes, depuis..... 976
III. Royaume de Juda :
Deux tribus, fidèles à la race de David, Juda et Benjamin.
ROBOAM..... 976
ABIAM..... 959
ASA..... 956
JOSAPHAT. Époque des prophètes Élie et Élisée..... 915
JORAM, marié à Athalie, fille d'Achab..... 891

Ochosias 884
Athalie 881
Joas 877
Amasias 837
Osias 808
Joathan 756
Achaz 741
Ézéchias. Époque du prophète Isaïe. 726
Sennachérib, roi d'Assyrie, envahit la Judée 713
Manassé 697
Ammon 642
Josias 640
Joachas, Joachim 609
Expédition de l'Assyrien Nébuchadnezzar ou Nabuchodonosor. Époque du prophète Jérémie 606
Sédécias 598
Destruction du royaume de Juda, de la ville et du temple de Jérusalem. Époque des prophètes Ézéchiel et Daniel 587

Royaume d'Israël :

Jéroboam I 976
Nadab 955
Baaza 953
Éla 931
Zambi, pendant sept jours ; Amri .. 930
Achab, fils d'Amri, mari de la Phénicienne Jézabel 919
Ochosias, leur fils 896
Joram *id.* 895
Jéhu 883
Joachaz 855
Joas 839
Jéroboam II 823
Zacharie, tous quatre de la race de Jéhu 771
Sellum, Manahem 770
Phacéia 759
Phacée 757
Osée 730
Prise de Samarie, après trois ans de siége, par le roi assyrien Salmanazar ; fin du royaume d'Israël 721

IV. Même quand l'édit du Perse Cyrus met fin à la captivité de soixante-dix ans à Babylone, 536, la Palestine reste sous la domination des Perses. — Elle est réunie à l'empire d'Alexandre, 332 ; obéit à son général, Ptolémée, gouverneur de l'Égypte, 312 ; à son général, Antigone, gouverneur de l'Asie Mineure et d'une partie de la haute Asie, 311-301 ; appartient aux Ptolémées, de 301 à 198 ; est conquise par les Séleucides, maîtres de la haute Asie et de l'Asie Mineure, 198. — Elle recouvre son indépendance par l'insurrection nationale que dirigent les Maccabées asmonéens depuis l'an 168.

V. Les Maccabées.

Ils ne sont d'abord que chefs militaires et pontifes.

Mathathias, père des Maccabées. 168
Judas Maccabée 166
Jonathas ou Jonathan 160
Simon 144
Jean Hyrcan 135
Aristobule I, roi 107
Alexandre Jannée 106
Alexandra 79
Hyrcan II 70
Aristobule II, son frère, et Antigone, fils d'Aristobule, compétiteurs, de 70 à 40.

VI. Princes étrangers.

Famille iduméenne :

Hérode, roi depuis 38
Archélaos, tétrarque de l'an I à .. 13
Philippe, tétrarque de l'an I à 34
Hérode-Antipas, tétrarque de l'an I à 39
Ponce Pilate, procurateur romain, de 27 à 36.
Agrippa I, roi depuis 39
Agrippa II le Jeune, roi depuis 44

Jérusalem, assiégée depuis 66, est prise par Titus, fils de l'empereur romain Vespasien ; ruine du second temple, dispersion des Juifs l'an 70 après Jésus-Christ.

VII. Domination romaine jusqu'à la conquête des Arabes musulmans en 638.

VIII. Domination musulmane jusqu'à la première croisade qui enlève Jérusalem aux Turcs en 1099

IX. Royaume latin de Jérusalem :

Godefroy de Bouillon 1099
Baudouin I, son frère 1100
Baudouin II, du Bourg, son cousin. 1118
Foulques d'Anjou, gendre de Baudouin 1131
Baudouin III, fils de Foulques 1142
Amauri I, frère de Baudouin III... 1162
Baudouin IV, fils d'Amauri 1173
Baudouin V, né d'une fille d'Amauri, Sibylle 1185
Guy de Lusignan, père de Baudouin V 1186

X. Domination musulmane.

Jérusalem est prise par Saladin. 1187
Mais le royaume latin subsiste jusqu'à ce que les chrétiens occidentaux soient chassés pour toujours par les musulmans de la Palestine et de la Syrie. 1291

Rois titulaires :

Conrad de Montferrat 1192
Henri de Champagne 1192
Amauri II de Lusignan 1197
tous trois successivement mariés à Isabelle, fille d'Amauri I.
Jean de Brienne, époux de Marie, fille d'Isabelle 1210
Frédéric II de Souabe, mari d'Yolande, fille de Marie 1225

qu'un marché a rendu pour quelque temps maître de Jérusalem..... 1228

Beaucoup de maisons d'Europe ont acquis, par alliance, le titre purement nominal de roi de Jérusalem, surtout la maison d'Anjou et la maison de Savoie-Sardaigne qui le porte encore avec le titre de roi de Chypre obtenu, en 1192, par la maison de Lusignan, privée de Jérusalem.

Papes.

Voy. *Rome*.

Parme et Plaisance.

Anciennes dépendances du Milanais, réunies au saint-siége sous Léon X, en sont détachées par le pape Paul III Farnèse, qui en fait un duché héréditaire.

Maison Farnèse :

PIERRE-LOUIS 1545
OCTAVE..... 1547
ALEXANDRE..... 1586
REINUCE I..... 1592
ODOARD..... 1622
REINUCE II..... 1646
FRANÇOIS..... 1694
ANTOINE..... 1727

Bourbons d'Espagne :

DON CARLOS..... 1731
DON PHILIPPE, son frère..... 1748
FERDINAND.....1765 à 1801

Réunion à la France, 1802; département français, 1808; données, après la chute de Napoléon, à l'archiduchesse Marie-Louise, 14 sept. 1815. MARIE LOUISE jusqu'à sa mort, déc. 1847.

Les Bourbons d'Espagne de nouveau :

CHARLES-LOUIS (CHARLES II), petit-fils de Ferdinand, renonce à son duché de Lucques en faveur de Léopold II, grand-duc de Toscane de la maison de Lorraine-Autriche, et devient duc de Parme et de Plaisance..... 1847
il abdique..... 1849
CHARLES III..... 1849
ROBERT..... 1854
dépouillé par le Piémont, 1859.

Parthie.

Royaume démembré de l'empire des Séleucides en 255 ou 250 av. J. C., fondé par ARSACE, d'origine scythique. Trente et un rois arsacides; chronologie très incertaine.

Réunion de la Bactriane, 130 ou 120.

Expéditions malheureuses du triumvir romain Crassus, 53; du triumvir Antoine, 36. Les Parthes sont assujettis aux Perses, qui forment le nouvel empire des Sassanides, 223-226 après J. C. (Voy. *Perses*).

Pays-Bas.

On a appelé ainsi les provinces belges et bataves que la maison d'Autriche a héritées de celle de Bourgogne en 1477. Après la séparation des sept provinces bataves, 1579, le nom en est resté aux dix provinces belges, sous la domination de l'Espagne jusqu'en 1700; sous celle de la maison impériale d'Autriche, depuis 1713. La république française fit la double conquête des Pays-Bas autrichiens et de la Hollande; l'incorporation des provinces belges a été décrétée bien avant celle de la Hollande, qui n'a lieu qu'après l'abdication du roi Louis Bonaparte, frère de l'empereur, 1810. Le nom de Pays-Bas a été ressuscité en 1814, lorsque Guillaume-Frédéric d'Orange réunit en royaume les provinces hollandaises et belges; mais en 1830 il perd la Belgique : le roi de Hollande garde toujours le titre de roi des Pays-Bas (voy. *Belgique* et *Hollande*.

Pergame.

Royaume formé aux dépens des Séleucides :

PHILÉTÈRE, roi depuis..... 283
EUMÈNE I..... 263
ATTALE I..... 247
EUMÈNE II..... 191
ATTALE II PHILADELPHE..... 159
ATTALE III PHILOMÉTOR..... 138
Il lègue ses biens aux Romains. 133
Province romaine..... 129

Perse.

I. Le Perse CYRUS devient roi des Perses et des Mèdes depuis..... 559
conquiert la Lydie..... 546
prend Babylone..... 538
rend l'édit en faveur des Juifs.. 536
CAMBYSE..... 529
SMERDIS, mage..... 522
DARIUS HYSTASPE, seigneur perse. 521
XERXÈS..... 485
ARTABAN; puis ARTAXERXÈS LONGUE-MAIN..... 465
XERXÈS II; puis SOGDIEN..... 425
DARIUS NOTHOS..... 424
ARTAXERXÈS MNÉMON..... 405
OCHUS..... 359
ARSÈS..... 338
DARIUS CODOMAN..... 336
Il meurt..... 331
Conquête d'Alexandre. La haute Asie reste à Séleucus depuis 311. Les Parthes les en dépouillent vers 250.

II. Rois sassanides, qui se substituent dans la haute Asie aux Parthes arsacides.

ARDSCHIR ou ARTAXERXÈS I, de Perse.....223 et 226
SCHAHPOUR I..... 238

HORMISDAS I..... 271
VARANE I BAHRAME..... 273
VARANE II..... 276
NARSI..... 294
HORMISDAS II..... 303
SCHAHPOUR II..... 31[illegible]
ARTAXERXÈS II..... 38
SCHAHPOUR III..... 384
VARANE III..... 389
IESDÉGERDE I..... 399
VARANE IV..... 420
IESDÉGERDE II..... 440
PÉROZES..... 457
BALASCÈS..... 488
KOBAD..... 491
KHOSROES LE GRAND..... 531
HORMISDAS III..... 579
KHOSROES II..... 589
SIROES..... 628
Sept princes en quatre ans, de 629 à 632
IESDÉGERDE III..... 632

A sa mort, 652, la Perse était déjà réunie à l'empire des Arabes musulmans.

III. Dynasties musulmanes, indépendantes du califat de Bagdad, depuis 820, dans le Khoraçan, la Perse, la Transoxiane : Tahériens, Saffarides, Samanides les Bouides, depuis 936; les Ghaznévides, depuis le sultan Mahmoud, 999; les Turcs seldjoucides, depuis Tegrul-Beg, 1035; les sultans du Kharisme, vers 1195; les descendants du Mongol Gengis-khan, depuis Houlagou-khan, 1259; les descendants du Mongol Timour ou Tamerlan, qui meurt en 1405; les Turcomans du Mouton-Blanc, qui commencent avec USSUM-CASSAN, 1466.

IV. Les Sophis :

SCHAH-ISMAEL I, arrière-petit-fils de Sophie, qui a restauré en Perse la secte d'Ali..... 1501
THAMAS..... 1523
ISMAEL II..... 1575
Trois princes, de.....1575 à 1585
ABBAS LE GRAND..... 1585
SOPHI, son petit-fils..... 1629
ABBAS II..... 1642
SOLIMAN..... 1666
HUSSEIN..... 1694
MAHMOUD, chef des Afghans rebelles..... 1722
déposé..... 1726
ASCRAF, son neveu..... 1725
SCHAH-THAMAS..... 1729
déposé..... 1732
ABBAS III, son fils, enfant...1732 à 1736

V. THAMAS-KOULI-KHAN, originaire du Khoraçan, Schah-Nadir dès 1732; seul de.....1736 à 1747
Divers prétendants..... 1747

VI. Dynastie turcomane des Kadjars.
MOHAMMED-HASSAN-KHAN, de 1748 à 1758.
KERIM, Walik, de.....1761 à 1779
AGA-MOHAMMED-KHAN..... 1794
FETH-ALI-SCHAH..... 1796
MOHAMMED-SCHAH..... 1834
NASR-ED-DIN..... 1848

Piémont.

Voy. *Sardaigne.*

Pologne.

Race slave. Noms des premiers chefs, sans certitude, LECH vers 550; CRACUS vers 600, etc.

Dynastie de PIAST, paysan, né à Cujavie, duc en..... 842
Trois princes, de.....861 à 992
MICISLAS, le premier baptisé en... 964
BOLESLAS I, CHROBRI ou l'Intrépide, son fils..... 962
MICISLAS II, roi..... 1025
Anarchie de.....1032 à 1041
CASIMIR I..... 1041
BOLESLAS II LE HARDI..... 1058
WLADISLAS II, son frère..... 1081
BOLESLAS III..... 1102
WLADISLAS II..... 1138
BOLESLAS IV..... 1146
MICISLAS III..... 1173
CASIMIR II LE JUSTE..... 1177
LECH V..... 1194
MICISLAS III, de nouveau..... 1199
WLADISLAS III..... 1202
BOLESLAS V..... 1227
LECH VI..... 1279
Interrègne de.....1289 à 1295
PRÉMISLAS II..... 1295
WLADISLAS IV LOKIETEK..... 1296
WENCESLAS IV, roi de Bohême, à sa place..... 1300
WLADISLAS, de nouveau..... 1305
CASIMIR III..... 1333
Avec lui s'éteint la dynastie..... 1370

Maison de Hongrie :

LOUIS, neveu de Casimir III..... 1370
HEDWIGE, fille de Louis..... 1382

Maison lithuanienne de Jagellon :

JAGELLON ou WLADISLAS V, marié à Hedwige..... 1386
WLADISLAS VI..... 1434
CASIMIR IV..... 1445
JEAN I ALBERT..... 1492
ALEXANDRE I..... 1501
SIGISMOND I..... 1506
SIGISMOND II AUGUSTE..... 1548

Union des nationalités de la Pologne et de la Lithuanie, qui avait continué à avoir des grands-ducs depuis 1387. 1569

La maison s'éteint avec Sigismond II..... 1572

Royauté élective depuis 1572 :

HENRI, frère du roi de France Charles IX..... 1573
ÉTIENNE BATHORI, de Transylvanie. 1575

SIGISMOND III, de Suède..... 1587
WLADISLAS VII, son fils..... 1632
JEAN-CASIMIR, frère de Wladislas. 1648
abdique..... 1668
MICHEL WISNIOVIECKI, Polonais... 1668
JEAN SOBIESKI, Polonais..... 1674
AUGUSTE II, électeur de Saxe..... 1697
STANISLAS LECZINSKI, Polonais.... 1704
AUGUSTE II, de nouveau..... 1709
STANISLAS, de nouveau, roi nominal..... 1733-1736
AUGUSTE III, fils d'Auguste II, son rival..... 1733
STANISLAS PONIATOWSKI, Polonais. 1764
Il assiste aux trois partages de la Pologne, 1772, 1793, 1795; abdique, 1795; meurt à Saint-Pétersbourg, 1798.

Essai de reconstitution par Napoléon en faveur de FRÉDÉRIC-AUGUSTE de Saxe, fait grand-duc de Varsovie en 1807. Depuis 1815, le titre de roi de Pologne est porté par l'empereur de Russie.

Cracovie, unique débris de l'ancienne Pologne, devient ville autrichienne, déc. 1846.

Pont.

Province de l'empire des Perses. Ses princes sont issus d'un des sept seigneurs qui renversèrent les mages en 521 av. J. C. Clinton cite :

ARIOBARZANE,
MITHRIDATE I,
ARIOBARZANE II, vers..... 362
MITHRIDATE II..... 337
Ce royaume n'est pas conquis par Alexandre.
MITHRIDATE III..... 302
ARIOBARZANE III..... 266
MITHRIDATE IV.....vers 240
PHARNACE.....vers 190
MITHRIDATE V EVERGÈTE.....vers 156
MITHRIDATE VI EUPATOR (Mithridate le Grand)..... 120 ou 123
province romaine, à sa mort.... 63
Son fils PHARNACE est autorisé à porter le titre de roi de Pont; il n'a plus que le royaume du Bosphore Cimmérien, après l'expédition de César en Asie. 47

Portugal.

Maison ducale de Bourgogne :

HENRI, comte..... 1095
ALPHONSE I..... 1112
reçoit le titre de roi..... 1143
SANCHE I..... 1185
ALPHONSE II..... 1211
SANCHE II..... 1223
ALPHONSE III..... 1248
DENYS..... 1279
ALPHONSE IV..... 1325
PIERRE I..... 1357
FERDINAND..... 1367

Branche bâtarde d'Avis :

JEAN I, régent.....
roi.....
ÉDOUARD.....
ALPHONSE V.....
JEAN II.....
EMMANUEL.....
maître du Brésil depuis.....
JEAN III.....
SÉBASTIEN.....
HENRI, cardinal.....
Domination étrangère : les rois d
pagne de 1580 à 1640.

Maison de Bragance :

JEAN IV..... 1
ALPHONSE IV..... 1
PIERRE II, régent depuis..... 1
roi à la mort d'Alphonse VI..... 1
JEAN V..... 1
JOSEPH..... 1
MARIE I, fille de Joseph..... 1
avec son époux PIERRE III qui me
en..... 1
JEAN VI, fils de Marie, régent dep
1792, se retire au Brésil lors de l'
vasion française, 1807; à la mort
sa mère, 1816, prend le titre de r
reste en Portugal jusqu'en 18
meurt, 1826. DON PEDRO, son fi
abdique en faveur de sa propre fill
DONA MARIA..... 18
elle a eu pour rival jusqu'en.... 18
son oncle, DON MIGUEL.
DON PEDRO V, fils de DONA MARIA, d
puis..... 18
D. LUIS I, frère de D. PEDRO, depuis. 18

Prusse.

Maison de Hohenzollern.

Électeurs de Brandebourg, souche la maison royale de Prusse :

FRÉDÉRIC I de la maison de Hohenzo
lern, burgrave de Nuremberg (Fra
conie)..... 13
électeur de Brandebourg..... 14
JEAN L'ALCHIMISTE, son fils..... 14
FRÉDÉRIC II, frère de Jean..... 14
ALBERT L'ACHILLE, leur frère..... 14
JEAN LE CICÉRON, fils aîné d'Albert. 14
JOACHIM I LE NESTOR..... 14
JOACHIM II..... 15
JEAN-GEORGES..... 15
JOACHIM-FRÉDÉRIC..... 15
JEA -SIGISMOND..... 16
I, réunit à l'électorat le duché
Prusse en..... 16
La Prusse, domaine de l'ordre teut
nique, a été sécularisée et convertie
duché héréditaire sous la suzeraineté
la Pologne par le grand maître ALBER
né du second fils d'Albert Achille, q
s'est fait luthérien, 1525. Son fils ALBER
FRÉDÉRIC lui a succédé, 1568, dans
duché. JEAN-SIGISMOND succède à Albe

Frédéric, son beau-pere..... 1618
Electeurs et ducs :
Georges-Guillaume..... 1619
Frédéric-Guillaume..... 1640
il s'affranchit de la suzeraineté de la Pologne..... 1657
Frédéric III..... 1688
Rois :
Frédéric III (Ier comme roi)..... 1701
Frédéric-Guillaume I..... 1713
Frédéric II (le grand Frédéric)... 1740
Frédéric-Guillaume II, neveu de Frédéric II..... 1786
Frédéric-Guillaume III..... 1797
Frédéric-Guillaume IV..... 1840
Guillaume I, son frère..... 1861
empereur d'Allemagne en..... 1871

Rome.

Sa fondation par Romulus. 754 av. J. C.

I. Sept rois :

Romulus, d'origine albaine..... 754
Numa Pompilius, Sabin..... 714
Tullus Hostilius, d'origine latine. 672
Ancus Martius, d'origine sabine.. 640
Tarquin l'Ancien, Etrusque..... 616
Servius Tullius, Latin ou Etrusque. 578
Tarquin le Superbe, Etrusque..... 534

II. Abolition de la royauté, 510; gouvernement républicain, jusqu'à la bataille d'Actium, gagnée par Octave, 31 av. J. C. Succession annuelle de deux consuls, rarement interrompue par l'usage de la dictature créée en 498; par le tribunal militaire ou consulaire de 444 à 366; par le décemvirat, charge exceptionnelle, 450 et 449; par l'opposition révolutionnaire du tribunat plébéien créé en 493. La dictature de Sylla, 82 à 79; le triumvirat de l'an 60, entre César, Crassus et Pompée, qui fut un instant seul consul l'an 52; la dictature de César, de 47 à 44; le second triumvirat de l'an 43, charge publique que se décernent Octave, Lépide et Antoine, n'empêche pas le consulat de subsister. Il a survécu à la république, comme fonction honorifique, et n'a été aboli que sous Justinien, 541 ap. Jésus-Christ.

III. Empereurs.

Six, de la maison de César :

Jules César, depuis..... 48
Auguste..... 30
Tibère, ap. J. C..... 14
Caligula..... 37
Claude I..... 41
Néron..... 54
Galba, Othon, Vitellius..... 68
Trois, de la maison flavienne :
Vespasien..... 69
Titus..... 79
Domitien..... 81
Sept, dits les Antonins :
Nerva..... 96
Trajan, Espagnol..... 98
Adrien..... 117
Antonin..... 138
Marc Aurèle et Vérus..... 161
Commode..... 180
Pertinax, Didius Julianus, Albinus, Niger..... 193
Maison syrienne :
Septime Sévère I, Africain..... 193
Caracalla et Géta, ses fils..... 211
Macrin..... 217
Héliogabale, réputé fils de Caracalla..... 218
Alexandre Sévère II, son cousin. 252
Maximin I, Thrace..... 232
Les deux Gordien, Maxime, Balbin..... 237
Gordien III..... 238
Philippe, Arabe..... 244
Décius..... 249
Gallus et Volusien..... 251
Émilien..... 253
Valérien..... 253
Gallien..... 260
Époque anarchique des trente tyrans, 260-268.
Claude II, Illyrien..... 268
Quintillus..... 270
Aurélien, Pannonien..... 270
Tacite et Florien..... 276
Probus, Pannonien..... 276
Carus..... 282
Carin et Numérien, ses fils..... 283
Dioclétien, Dalmate..... 284
Maximien Hercule, Pannonien... 286
ils abdiquent tous deux..... 305
Constance Chlore, césar 292; auguste..... 305
Galérius, césar en 292; auguste.. 305
Maxence, et Maximien, son père, de nouveau..... 306
Sévère III..... 306
Maximin Daia..... 306
Licinius..... 307
Maison de Constantin; cinq princes :
Constantin, fils de Constance Chlore..... 306
Constantin II..... 337
Constant I..... 337
Constance..... 337
Julien l'Apostat, césar 355; auguste..... 360
Jovien..... 363
Seconde maison flavienne; quatre princes :
Valentinien I, en Occident..... 364
Valens, son frère, en Orient....364-378
Gratien, en Occident.....375-383
Valentinien II, en Occident....375-392
Théodose I, en Orient.....379-395
Maxime, en Occident..... 383
Eugène le Rhéteur, en Gaule et en Italie..... 392

TABLEAUX GÉNÉALOGIQUES

DES

PRINCIPALES MAISONS SOUVERAINES

DE L'EUROPE.

FRANCE. — MÉROVINGIENS.

(La date qui suit chaque nom est celle de la mort.)

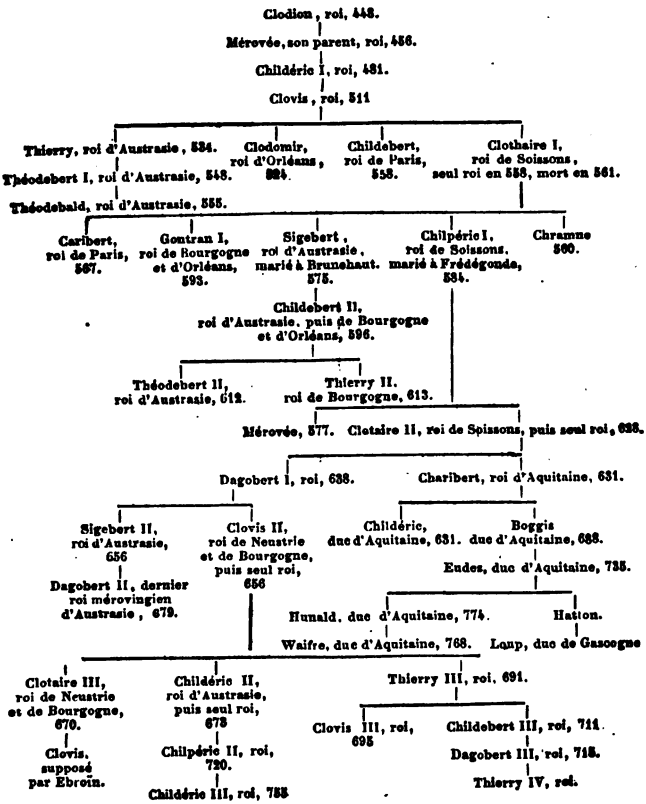

FRANCE. — CARLOVINGIENS.

(La date qui suit chaque nom est celle de la mort.)

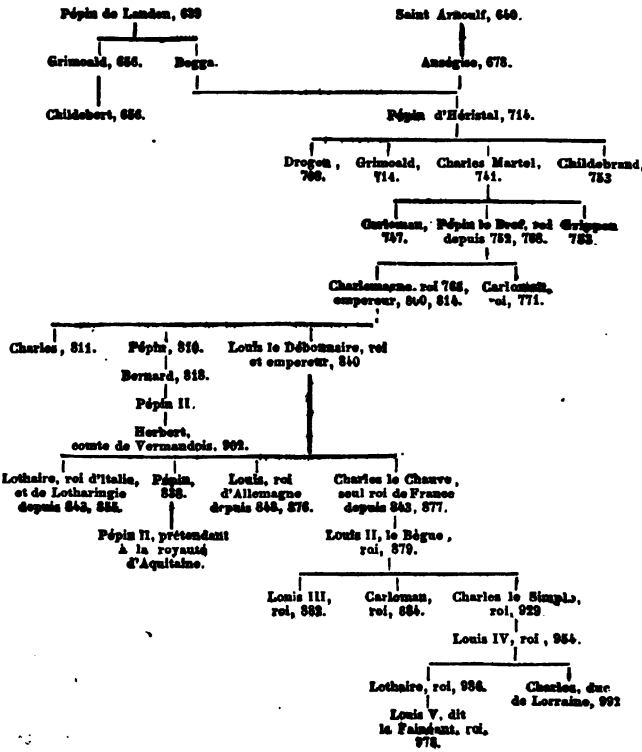

FRANCE. — CAPÉTIENS : BRANCHE AINÉE.

(La date qui suit chaque nom est celle de la mort.)

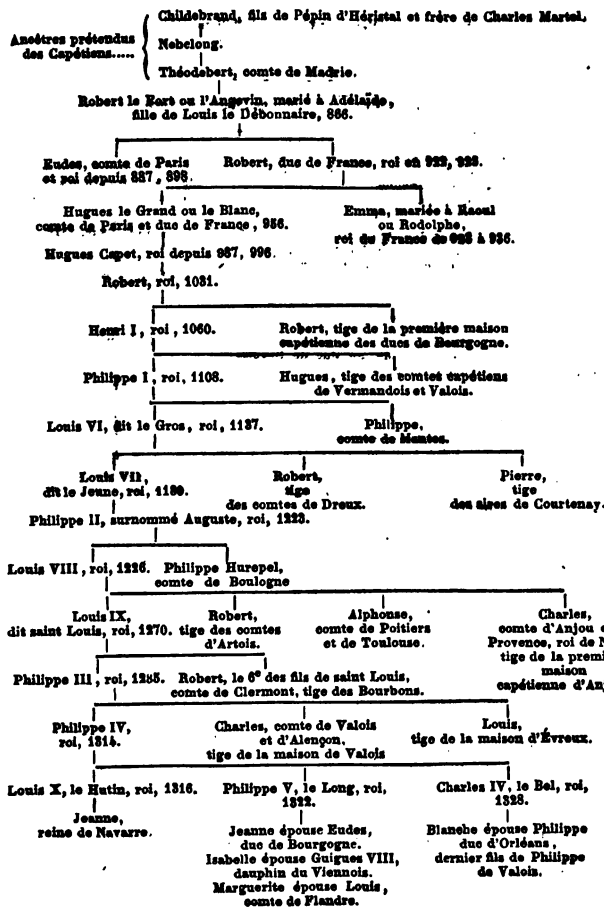

Usurpateurs :
BORIS GODUNOW, 1598 ; un faux DIMITRI, GRÉGOIRE OTRÉPIEF, 1605 ; WASILI CHOUISKI, 1606 ; VLADISLAS de Pologne, 1610.
Maison de Romanow :
MICHEL..... 1613
ALEXIS..... 1645
FÉDOR II..... 1676
PIERRE LE GRAND et IVAN..... 1682
Leur sœur SOPHIE, corégente... 1686
PIERRE LE GRAND, seul, depuis.... 1689
CATHERINE I..... 1725
PIERRE II ALEXIOWITZ..... 1727
ANNE IVANOWNA..... 1730
IVAN VI..... 1740
ELISABETH PETROWNA..... 1741
Branche de Holstein-Gottorp :
PIERRE III..... 1762
CATHERINE II, sa femme..... 1762
PAUL I..... 1796
ALEXANDRE I..... 1801
reconnu maître de la Pologne... 1815
NICOLAS..... 1825
ALEXANDRE II, depuis..... 1855

Sardaigne.

Ancienne maison des comtes de Maurienne, des comtes de Savoie, princes de Piémont.

Le premier duc de Savoie est AMÉDÉE VIII, 1416, ermite en 1434, pape du concile de Bâle de 1439 à 1449.

Succession des ducs :
LOUIS..... 1451
AMÉDÉE IX..... 1465
PHILIBERT I..... 1472
CHARLES I, son frère..... 1482
CHARLES II, fils de Charles I..... 1489
PHILIPPE II, fils de Louis..... 1496
PHILIBERT II, fils de Philippe II... 1497
CHARLES III..... 1504
EMMANUEL-PHILIBERT..... 1553
CHARLES-EMMANUEL I LE GRAND... 1580
VICTOR-AMÉDÉE I..... 1630
FRANÇOIS-HYACINTHE..... 1637
CHARLES-EMMANUEL II..... 1638
VICTOR-AMÉDÉE II..... 1675
Acquisition du Montferrat en..... 1708
Rois, avec la Sicile en 1713 ; avec la Sardaigne depuis 1720, à la place de la Sicile :
VICTOR-AMÉDÉE II, qui abdique... 1730
CHARLES-EMMANUEL III..... 1730
VICTOR-AMÉDÉE III..... 1773
CHARLES-EMMANUEL IV..... 1796
réduit à la Sardaigne par la conquête française.
VICTOR-EMMANUEL I, son frère.... 1802
rétabli à la fin de 1814 dans la Savoie et le Piémont, et mis par le congrès de Vienne en possession de Gênes (30 déc. 1814) ; il abdique en..... 1821
CHARLES-FÉLIX..... 1821
Branche Savoie-Carignan, issue d'un cinquième fils de CHARLES-EMMANUEL I :
CHARLES-ALBERT..... 1831
VICTOR-EMMANUEL II, son fils..... 1849
Roi d'Italie depuis..... 1861

Saxe.

Branche albertine depuis 1548 :
FRÉDÉRIC-AUGUSTE III, duc-électeur, 1763 ; fait roi par Napoléon sous le nom de FRÉDÉRIC AUGUSTE I, 11 déc..... 1806
mort..... 1827
ANTOINE, roi..... 1827
FRÉDÉRIC-AUGUSTE II, roi..... 1836
JEAN, son frère, depuis..... 1854

Sicile.

Époque grecque et carthaginoise. Parmi les colonies grecques, deux cités doriennes, Syracuse et Agrigente, ont dominé toutes les autres. Toutes deux, pendant l'époque la plus célèbre de leur histoire, ont eu des tyrans.

Agrigente :
PHALARIS, vers 570 ; ALCMANÈS et ALCANDER ; THÉRON, depuis 488 ; THRASYDÉOS, de 472 à 471. Rétablissement du gouvernement républicain en 471. — Elle avait contribué, avec Syracuse, à la victoire d'Himera, sur les Carthaginois, en 480 : elle est conquise par eux en 406. — Ils occupent une grande partie de l'île.

Syracuse :
GÉLON, roi de Géla depuis 491, tyran. 485
HIÉRON..... 478
THRASYBULE..... 467
Gouvernement républicain depuis. 466
DENYS L'ANCIEN..... 406
DENYS LE JEUNE..... 368
DION..... 356
CALLIPE..... 353
HIPPARINUS..... 352
Anarchie depuis..... 350
TIMOLÉON, de Corinthe, libérateur, de..... 344
à..... 337
il chasse définitivement Denys le Jeune..... 343
Obscures tyrannies depuis..... 337
AGATHOCLE, tyran..... 317
Divers gouvernements depuis..... 289
HIÉRON II, d'abord général, roi.... 270
HIÉRONYME, son petit-fils..... 219

Époque romaine. — Peu de temps après la mort d'Hiéronyme, 214, siége de Syracuse par les Romains, qui depuis 241 sont maîtres de la Sicile carthaginoise ; elle est prise en 212. Reddition d'Agrigente, 210. Soumission complète de l'île.

Domination des Vandales d'Afrique, depuis Genséric ; des empereurs de

FRANCE. — CAPÉTIENS : BRANCHES ROYALES DES VALOIS-ORLÉANS ET DES VALOIS-ANGOULÊME.

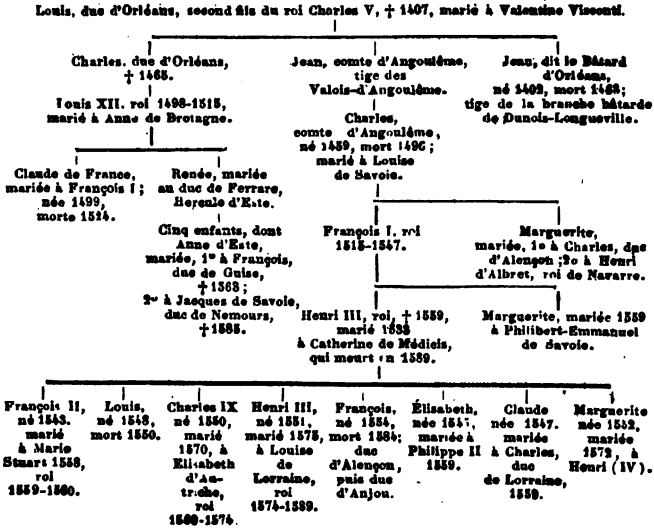

(ou roi de tribut), baptisé en 1001, établissement durable du christianisme.

Ayant réuni la Gothie, il prend, au lieu du titre de roi d'Upsal, celui de roi de Suède.

ANUND JACQUES, KOLBRENNER ou Brûleur de charbon,..... 1024
EMUND SLEMME, renversé..... 1060

III. Maison des Stenkil, 1060-1158 :

STENKILL jusqu'en 1060; Eric VII et Eric VIII; Haquin I; Halstan et Inge I ensemble; Philippe et Inge II ensemble.

IV. Succession alternative des rois goths et suédois, ou suéars :

D'abord ERIC IX, le Saint ou le Législateur, désigné par les Suédois, préféré à SVERTER, qu'avaient désigné les Goths..... 1150-1162
CHARLES VII, SVERKELSON ... 1162-1167
KANUT, ERICSON..... 1168
SVERKER II..... 1196
ERIC X, KANUTSON..... 1210
JEAN..... 1216
ERIC XI, LE BÈGUE..... 1250

V. Maison des Folkungs :

Régence de BIRGER..... 1251-1256
VALDEMAR I, son fils, roi depuis... 1276
règne..... 1290
est déposé..... 1274
MAGNUS LADULAS..... 1279
BIRGER II..... 1296
est déposé..... 1317
MAGNUS II, SMEK ou l'EFFÉMINÉ, roi de Norvége depuis..... 1319
roi de Suède..... 1327
partage avec ERIC XII de 1350 à. 1359
déposé..... 1362
ne mourra qu'en..... 1379
HAQUIN, son fils..... 1362
ALBERT DE MECKLENBOURG, neveu de Magnus II..... 1365

VI. Union avec le Danemark.

MARGUERITE, reine de Danemark, depuis..... 1380
reconnue..... 1388
victorieuse d'Albert..... 1389
Union de Calmar..... 1397
ERIC XIII, le Poméranien..... 1412
déposé..... 1439
CHRISTOPHE le Bavarois..... 1440

VII. De la rupture de l'union, 1448, à la dynastie de Wasa :

CHARLES VIII CANUTSON, roi, 1448 à 1457; 1463 à 1465; 1467 à 1470.
STENON I STURE, administrateur... 1471
JEAN, roi de Danemark, en Suède.. 1497
STENON STURE I, administrateur de nouveau..... 150.
SWANTE-NILSON-STURE, administrateur..... 1504
STENON II, administrateur..... 1512
CHRISTIAN I, roi de Danemark, en Suède..... 1520

VIII. Dynastie de Wasa :

GUSTAVE I..... 1523

Ses trois fils :

ÉRIC XIV..... 1560
déposé..... 1568
JEAN III..... 1568
SIGISMOND, fils de JEAN..... 1592
déposé..... 1604
CHARLES IX, frère de JEAN..... 1604
GUSTAVE II ADOLPHE, son fils..... 1611
CHRISTINE..... 1632
CHARLES X GUSTAVE, son cousin... 1654
CHARLES XI..... 1660
CHARLES XII..... 1697
ULRIQUE-ÉLÉONORE..... 1712
abdique en..... 1720

IX. Branche de Holstein :

FRÉDÉRIC I, mari d'Ulrique..... 1719
ADOLPHE FRÉDÉRIC..... 1751
GUSTAVE III..... 1771
GUSTAVE IV ADOLPHE..... 1792
abdique en..... 1809
CHARLES XIII..... 1809
acquiert la Norvége..... 1814

X. Maison française par adoption :

CHARLES-JEAN BERNADOTTE, CHARLES XIV, roi de Suède et de Norvége, par adoption..... 1818
OSCAR I, son fils..... 1844
CHARLES XV, fils d'Oscar..... 1859
OSCAR II, fils d'Oscar..... 1872

Suisse.

Ligue helvétique, indépendante de l'empire d'Allemagne composée seulement de treize cantons à la fin du XVIIIe siècle : Uri, Schwitz, Unterwalden réunis en 1308; Lucerne, admis en 1332; Zurich en 1351; Glaris en 1352; Zug en 1352; Berne en 1353; Soleure en 1481; Fribourg en 1481; Bâle en 1501; Schaffouse en 1501; Appenzell en 1513. — En présence des troupes de la république française, formation de la république helvétique, 1798. — Confédération des dix-neuf cantons, constituée par l'acte de médiation (19 février 1803); six cantons nouveaux : Argovie, Thurgovie, Saint-Gall, les Grisons, le pays de Vaud, le Tessin. — Nouvel acte constitutif, avec admission dans la confédération de trois cantons : Genève, le Valais, Neufchâtel (sept. 1814, mars 1815). — Depuis 1815, Bâle s'est divisée en Bâle Ville et Campagne; Unterwalden en haut et bas; Appenzell en Rhodes intérieur et extérieur. Mais le territoire helvétique ne s'est pas agrandi.

Point de président comme aux États-Unis. D'après la constitution de 1848 un conseil fédéral de sept membres

exerçant le pouvoir exécutif, une double assemblée fédérale, conseil national et conseil des États (sénat), à Berne.

Syrie.

I. Plusieurs États indépendants existaient avant l'époque des rois hébreux David et Salomon, à Arpad, Maacha, Robob, Sobah, Hamath, Gessur, Damas. Les rois de Damas sont les plus célèbres. Les royaumes syriens furent réunis à l'empire d'Assyrie, vers le temps de la destruction du royaume d'Israël.

II. Après avoir fait partie de l'empire des Perses, et de l'empire d'Alexandre, la Syrie devient la résidence des maîtres de la haute Asie, et de l'Asie Mineure : Antioche est la capitale du royaume gréco-asiatique des Séleucides. La Syrie et la Phénicie seront gardées par eux jusqu'à leur chute définitive, l'an 64.

Séleucides :

SÉLEUCUS I NICATOR, général d'Alexandre, gouverneur de Babylone depuis 320; l'ère des Séleucides date de 311. Séleucus prend le titre de roi en. 306
ANTIOCHUS SOTER..... 280
ANTIOCHUS II THÉOS..... 261
SÉLEUCUS CALLINICOS..... 246
SÉLEUCUS CÉRAUNOS..... 225
ANTIOCUS III LE GRAND..... 222
SÉLEUCUS PHILOPATOR..... 187
ANTIOCHUS ÉPIPHANE..... 175
ANTIOCUS EUPATOR..... 164
DÉMÉTRIUS SOTER..... 162
ALEXANDRE BALA, usurpateur..... 150
DÉMÉTRIUS NICATOR..... 146
DIODOTE TRYPHON, usurpateur.
ANTIOCHUS SIDETÈS..... 137
DÉMÉTRIUS NICATOR, de nouveau.. 128
ANTIOCHUS GRYPOS..... 123
ANTIOCHUS GRYPOS et ANTIOCHUS LE CYZICÉNIEN..... 111
ANTIOCHUS LE CYZICÉNIEN..... 96
Trois prétendants : Séleucus, Eusèbe, Philippe.
TIGRANE, le roi d'Arménie..... 83
ANTIOCHUS XIII L'ASIATIQUE..... 69
Province romaine..... 64

Thèbes.

Point de rois depuis les temps historiques. Les noms de Laïus, Œdipe, Etéocle et Polynice appartiennent à l'époque des héros. Célébrité des généraux Pélopidas, mort en 364, Epaminondos, mort en 362.

Thrace.

Époque historique :

TÉRÈS, roi, vers..... 431
SIRALCÈS, vers..... 428
SEUTHÈS I..... 424
Confusion jusqu'à :
COTYS I..... 380
KERSOBLEPTÈS..... 356
SEUTHÈS III..... 345
La Thrace enveloppée dans l'empire du roi de Macédoine, Alexandre le Grand, est gouvernée par un de ses généraux :
LYSIMAQUE..... 323-281
La Thrace subit l'invasion gauloise. 280, retourne à des chefs nationaux, survit aux grands États de l'Europe et de l'Asie, ne devient province romaine que l'an 45 après Jésus-Christ.

Toscane.

Gouvernée par des ducs-marquis depuis le IXe siècle, devenue un des fiefs les plus importants de la couronne d'empire, surtout sous la grande comtesse Mathilde de 1076 à 1115, elle est partagée en plusieurs républiques à la mort de l'empereur Frédéric II, 1250 : Florence, Pise, Sienne, Pistoia, Lucques, etc. Elle n'a recouvré l'unité de gouvernement que sous les Médicis, qui pendant le premier siècle, où s'exerce leur influence, laissent subsister à Florence les formes démocratiques. Succession de Médicis sans titre ducal :

JEAN DE MÉDICIS, le Père des pauvres, mort en 1428; COSME l'Ancien, de 1434 à 1464; PIERRE I, mort 1472; JULIEN I, mort 1478; LAURENT I le Magnifique, son frère, mort 1492; PIERRE II, chassé 1495; JULIEN II, ramené 1512; LAURENT II, mort 1519.

Expulsion des Médicis, 1527; leur retour, 1531.

Ducs.

1° Médicis :

ALEXANDRE, fils naturel de Laurent II..... 1531
COSME, fils de Jean le Grand Diable. 1537
premier grand-duc de Toscane... 1569
FRANÇOIS-MARIE, son fils..... 1574
FERDINAND I, frère de François.... 1587
COSME II, fils de Ferdinand..... 1609
FERDINAND II..... 1621
COSME III..... 1670
JEAN-GASTON..... 1723

2e Maison impériale de Lorraine-Autriche :

FRANÇOIS II..... 1735
LÉOPOLD I..... 1765
FERDINAND III..... 1790

3e Époque napoléonienne :

LOUIS I, de la branche espagnole de Parme, roi d'Étrurie..... 1801
LOUIS I, son fils mineur, sous la tutelle de sa veuve, Marie-Louise, fille du roi Bourbon d'Espagne..... 1803
Réunion à l'empire français, 1807 :
ÉLISA BONAPARTE, déjà princesse de Pismbino et duch. de Lucques en 1805, et de Massa Carrara en 1806, eut le titre de gr.-duch. de Toscane.... 1809

FRANCE. — BRANCHES PRINCIÈRES DES BOURBONS.

1° Branche ducale des Bourbons.

C'est la souche primitive.

Robert, comte de Clermont, et sixième fils de saint Louis, épouse Béatrix, héritière de la baronnie de Bourbon, meurt en 1317.

Louis I, duc de Bourbon et comte de La Marche, † 1341.

Pierre I, duc de Bourbon. † 1356.

Jacques, tige des comtes de La Marche.

Louis II. † 1410.

Jean I, † 1433.

Charles I, † 1456.

Louis, tige des comtes de Montpensier.

Jean II, † 1488. Mort sans postérité.

Pierre II, sire de Beaujeu, comte de La Marche en 1477, duc de Bourbon en 1488, épouse 1474 Anne, fille de Louis XI.

Suzanne, épouse, 1505, Charles de Montpensier, connétable de France, meurt 1521.

Marguerite, mariée à Philibert, comte de Bresse, duc de Savoie

Philibert, duc de Savoie, 1497-1504, marié à Marguerite d'Autriche.

Louise de Savoie, mère de François I.

Charles III, duc de Savoie. 1504-1553.

Philibert-Emmanuel.

Philiberte, mariée à Julien de Médicis, fait 1515 duc de Nemours.

Jacques de Savoie, duc de Nemours, marié à la veuve de François, duc de Guise.

2° Branche de La Marche.

Jacques, 3e fils du duc de Bourbon Louis I, † 1361.

Jean, † 1393, épouse l'héritière de Vendôme.

Jacques, tige de la branche de Préaux, qui s'éteignit en 1529 sans avoir fourni un seul personnage important.

Jacques II, † 1438.

Louis, tige de la branche de Vendôme.

Jean, tige de la branche de Carency, qui ne dépasse pas trois générations.

FRANCE. — BRANCHES PRINCIÈRES DES BOURBONS.

3e Branche de Montpensier.

Louis I, 3e fils du duc de Bourbon Jean I, † 1486

Gilbert, marié à Claire de Gonzague, † 1496.

Louis II, † 1501.	Charles III, né 1480, connétable de France, épouse Susanne, héritière de la maison ducale de Bourbon, morte 1521 ; meurt 1527.	Louise, mariée, 1504, à Louis, second fils de Jean, comte de Vendôme, qui est la tige d'une nouvelle branche de Montpensier, morte 1561.	Renée, mariée, 1515, à Antoine, duc de Lorraine, † 1539.	François, duc de Châtellerault, † 1515.

4e Branche de Vendôme.

Louis, 2e fils de Jean comte de La Marche, 1er comte de Vendôme, † 1446.

Jean, † 1477.

François, † 1495, épouse Marie de Luxembourg, comtesse de Saint-Pol, dame d'Enghien, etc.	Louis, tige des ducs de Montpensier, princes de La Roche-sur-Yon.	Jacques, seigneur de Bonneval, tige des seigneurs de Ligni.

Charles, né 1489, 1er duc de Vendôme 1515, marié à François d'Alençon, fille de René duc d'Alençon et de Marguerite de Lorraine, morte 1550 ; il meurt 1537.	Louis, cardinal, évêque de Laon, puis archevêque de Sens, † 1556.	François, comte de Saint-Pol, né 1491, épouse 1534 Adrienne d'Estouville, morte 1560 ; il meurt 1545. François II, duc d'Estouville, † 1546.		Antoinette, mariée 1513 à Claude, 1er duc de Guise, morte 1583.

Antoine, duc de Vendôme, épouse 1547 Jeanne d'Albret, reine de Navarre † 1562	François, comte d'Enghien, † 1545.	Charles, cardinal de Rouen, roi de la ligue, † 1590.	Jean, comte d'Enghien, † 1557.	Louis, tige de la branche de Condé.	Marguerite, mariée à François de Clèves-Nevers.	Deux autres fils et six autres filles.

Henri de Beaumont, mort jeune.	Louis, comte de La Marle, mort jeune.	Henri IV, tige de la branche royale des Bourbons.	Charles, fils naturel, archevêque de Rouen, † 1610.	Catherine, née 1558, mariée 1599 à Henri, duc de Bar, fils du duc de Lorraine, morte 1604.

5e Branche de Carenci.

Jean, fils de Jean I comte de La Marche, † vers 1458.

Jacques, † 1493.	Philippe, tige de la branche de Duisant (en Artois),
Charles, ses fils Bertrand et Jean ne laissent pas de postérité.	qui donne trois personnages peu connus.

FRANCE. — BRANCHES PRINCIÈRES DES BOURBONS.

6e Branche de Condé.

Louis I, fils de Charles de Bourbon, 7e duc de Vendôme, † 1569, a eu pour 2e femme Françoise d'Orléans Longueville.

- Henri I, † 1588, marié à Charlotte de la Trémouille.
- François, prince de Conti, marié à une fille du Balafré.
- Charles, cardinal de Bourbon, mort en 1594.
- Charles, né du second mariage, tige de la branche de Soissons.

Henri II, † 1646, époux de Charlotte de Montmorency, morte en 1650.

Éléonore, mariée 1606 au fils aîné de Guillaume I d'Orange.

- Louis II, dit le Grand Condé, marié à une nièce de Richelieu, mort 1686.
  - Henri-Jules, † 1709.
    - Louis III, † 1710.
      - Louis-Henri, † 1740 (M. le duc de Bourbon).
        - Louis-Joseph, † 1818.
          - Louis-Henri-Joseph, † 1830.
            - Louis-Antoine-Henri, duc d'Enghien, † 1804.
      - Henri, comte de Clermont, mort jeune.
      - Charles, comte de Charolais, † 1760.
      - Louis, comte de Clermont, mort en 1771.
      - Mademoiselle de Charolais, dite Mademoiselle.
- Armand, tige de la branche de Conti.
- Anne-Geneviève, née 1691, 2e femme (1642) du duc de Longueville Henri II, mariée 1663, morte 1679.
  - Louise-Anne-Bénédicte, mariée au duc du Maine, morte en 1753.
    - Louis-Auguste, prince de Dombes, † 1755.
  - Charles de Paris, comte de Saint-Pol, né 1649, dernier duc de Longueville, mort 1672.
    - Louis-Charles, comte d'Eu † 1755.

7e Branche de Conti.

Armand, second fils de Henri II, prince de Condé, † 1666, marié en 1654 à une nièce de Mazarin, Marie-Anne Martinozzi, morte 1672.

- Louis-Armand † 1685.
- François-Louis, † 1709.
  - Louis-Armand, † 1727.
    - Louis-François, † 1776.
      - Louis-François-Joseph, † 1814.

FRANCE. — BRANCHES PRINCIÈRES DES BOURBONS.

8e Branche des princes de La Roche-sur Yon, ducs de Montpensier.

Louis I, second fils de Jean comte de Vendôme, † 1521, marié à Louise de Bourbon, sœur du connétable Charles de Montpensier.

- Louis II, † 1582, 1er duc 1539, marié, 1° à Jacqueline de Longwy, morte en 1561; 2° 1570, à Catherine-Marie, fille de François duc de Guise, dont il n'eut pas d'enfants, morte en 1596.
  - François, † 1592.
    - Henri, † 1608, marié à Henriette-Catherine de Joyeuse, qui épousa en 1611 Charles, duc de Guise, et mourut en 1656.
      - Marie, épouse, en 1626, Gaston d'Orléans, et lui porte les biens et les titres de sa maison.
  - Charlotte, mariée à Guillaume I d'Orange, morte en 1582.
- Charles, prince de la Roche-sur-Yon, † 1565.
  - Henri, marquis de Beaupréau, † 1660.

9e Branches de Soissons et de Soissons-Savoie.

Charles, comte de Soissons, fils de Louis I prince de Condé et de Françoise d'Orléans-Longueville, marié 1601 à Anne, fille du comte de Montafié, en Piémont, mort en 1612.

- Louis, comte de Soissons, mort 1641 sans postérité.
- Louise, 1re femme (1616) de Henri II, duc de Longueville, morte en 1637.
  - Marie d'Orléans, mariée 1657 à Henri II, duc de Génevois et de Nemours, qui mourut en 1657; morte en 1707.
- Marie de Bourbon, mariée 1625 à Th.-Fr. de Carignan, 5e fils du duc de Savoie, Charles-Emmanuel, qui meurt en 1656.
  - Emmanuel-Philibert-Amédée, prince de Carignan, bégue, avec lequel se poursuit la branche de Carignan.
  - Eugène-Maurice, né en 1635, comte de Soissons-Savoie, marié à Olympe Mancini, qui mourut en 1708, mort 1673.
    - Louis-Thomas, comte de Soissons, mort en 1702.
      - Victoire de Savoie, héritière du prince Eugène.
    - Le prince Eugène, mort en 1736; la branche finit avec lui.

FRANCE. — CAPÉTIENS ; BRANCHE ROYALE DES VALOIS ET BRANCHE DUCALE DES VALOIS-BOURGOGNE.

(La date qui suit chaque nom est celle de la mort.)

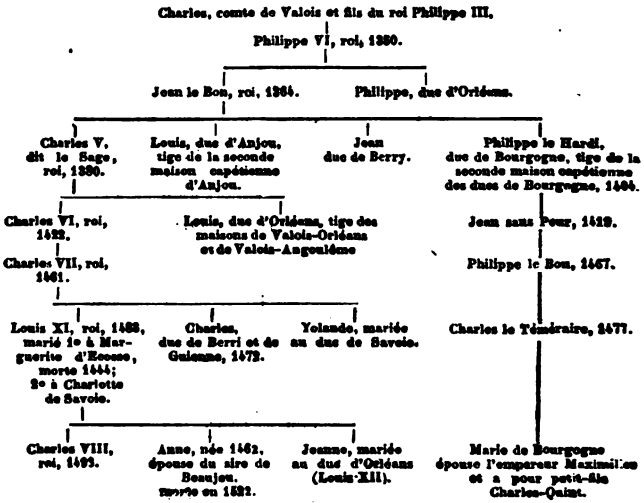

FRANCE. — CAPÉTIENS : BRANCHES ROYALES DES VALOIS-ORLÉANS ET DES VALOIS-ANGOULÊME.

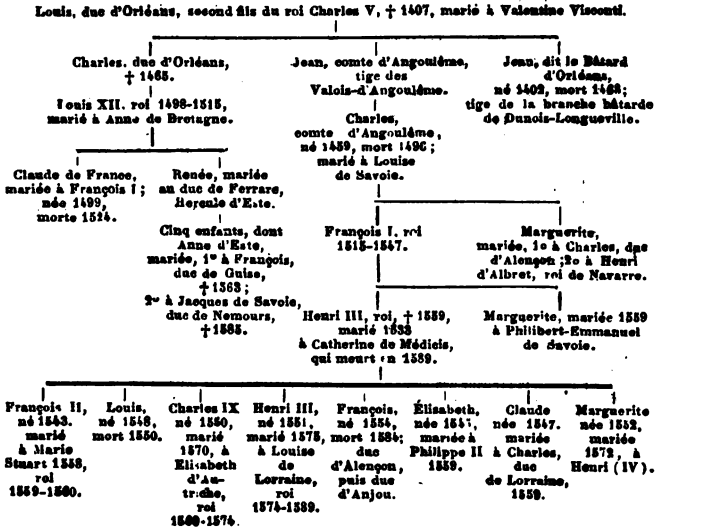

FAMILLE BONAPARTE.

Charles Bonaparte, mort en 1785, épouse Marie Letitia Ramolini, morte en 1839.

Joseph-Napoléon, né le 7 janv. 1767, roi de Naples, roi d'Espagne, a épousé Julie Clary ; mort en 1844.

Zénaïde, née en 1801, épouse Charles-Lucien, prince de Musignano, morte 1854 ; Charlotte, née en 1802, épouse Napoléon-Louis, morte en 1839.

Napoléon, né le 15 août 1769, empereur des Français, 1804, mort le 5 mai 1821 ; a épousé : 1° 1796, **Joséphine Tascher de La Pagerie**, veuve du vicomte de Beauharnais, morte en 1814 ; déjà mère de : 2° 1810, **Marie-Louise**, archiduchesse d'Autriche, morte en 1847.

Napoléon-François-Charles-Joseph, roi de Rome (Napoléon II), duc de Reichstadt, né 1811, m. 1832.

Lucien, né en 1775, prince de Canino, épouse Charlotte Boyer et Alexandrine de Bleschamps, veuve Jouberthon, morte en 1855 ; mort en 1840.

Charles-Lucien, prince de Canino et de Musignano, né en 1803, mort en 1857.

Louis-Lucien, né en 1813 ; Pierre-Napoléon, né en 1815 ; Antoine, né en 1816, et six filles, dont cinq mariées : Au prince Gabrielli, A lord Dudley Stuart, A M. Wise, Au comte Vincent Valentini, Au marquis Honorati. De Charles-Lucien, prince de Canino, sont nés : Joseph, en 1824, m. en 1865 ; Lucien, en 1828, cardinal en 1868 ; Napoléon, né en 1839 ; Charles-Albert, né en 1843, et six filles, dont Charlotte mariée au comte de Primoli.

Élisa, née le 3 janvier 1777, grande-duchesse de Toscane, épouse Baciocchi, prince de Lucques et de Piombino ; morte en 1820.

Napoléone-Élisa, épouse le comte de Camerata, morte en 1869.

Louis-Napoléon, né le 2 sept. 1778, mort le 25 juillet 1846, roi de Hollande, a épousé **Hortense Beauharnais**, fille de Joséphine, morte en 1837.

Napoléon-Charles, mort en 1807 ; **Napoléon-Louis**, mort en 1831 ; **Charles-Louis Napoléon**, né le 20 avril 1808, président de la république française depuis le 10 décembre 1848, empereur depuis le 2 déc. 1852 (Napoléon III), marié 30 janvier 1853 à Eugénie, fille du comte de Montijo, déchu 4 septembre 1870.

Napoléon-Eugène-Louis-Jean-Joseph, né le 16 mars 1856.

Pauline, princesse de Guastalla épouse le général Leclerc, et le prince Borghèse, morte en 1825.

Caroline, épouse, en janvier 1800, Joachim Murat, roi de Naples de 1808 à 1815, morte en 1829.

Achille Murat, mort en 1847, marié à une petite-fille de Washington, morte en 1867 ; Nap.-Lucien Murat, né en 1803, prince français depuis 1853, qui a cinq enfants ; Letitia, mariée, en 1822, au comte bolonais Pepoli, dont le fils **Joachim-Napoléon**, marquis de Pepoli, né en 1825, est marié, en 1844, à Frédérique de Hohenzollern-Sigmaringen ; Louise, mariée au comte Rasponi à Ravenne.

Jérôme, né le 15 nov. 1784, mort 24 juin 1861, a épousé : 1° déc. 1803, mademoiselle Paterson des États-Unis ; 2° août 1806, Catherine princesse de Wurtemberg, morte en 1835, roi de Westphalie 1807-1813.

1° Jérôme, époux de Suzanne May de Baltimore en 1829, mort en juin 1870 ; 2° Jérôme-Napoléon, né en 1814, mort en 1847 ; Mathilde, née en 1820, mariée au prince Demidof, qui meurt en mai 1870 ; Napoléon-Joseph, né en 1822, marié 1859 à Clotilde, fille du roi de Sardaigne Victor-Emmanuel, qui a plusieurs enfants.

Auguste, né en 1810, mort en 1835, 1er époux de dona Maria, reine de Portugal.

Le duc de Leuchtenberg, gendre du czar Nicolas, mort en 1852.

Joséphine-Maximilienne, épouse du roi de Suède et Norwége, Oscar.

Eugénie, morte en 1847, épouse du prince de Hohenzollern-Hechingen, qui meurt en 1869.

Amélie, épouse de don Pedro Ier, empereur du Brésil.

Théodelinde, morte en 1857, mariée, en 1841, au comte Guillaume de Wurtemberg, duc d'Urach, qui meurt en 1868.

Le prince Eugène, marié à Auguste-Amélie, fille du roi de Bavière, mort 1824 duc de Leuchtenberg.

La princesse Hortense, mariée à Louis de Hollande.

En vertu des sénatus-consultes du 28 floréal an XII et du 5 frimaire an XIII, l'hérédité dans la famille impériale devait passer, à défaut de la descendance mâle de Napoléon, dans celle de Joseph, et, à défaut de celle-ci, dans celle de Louis ; la branche de Lucien était écartée. Le décret organique du 18 déc. 1852 fait passer l'hérédité, à défaut d'héritier direct, légitime ou adoptif, de Napoléon III, dans la branche de son oncle Jérôme.

MAISON DE BRAGANCE AU PORTUGAL ET AU BRÉSIL.

(Elle date de 1640.)

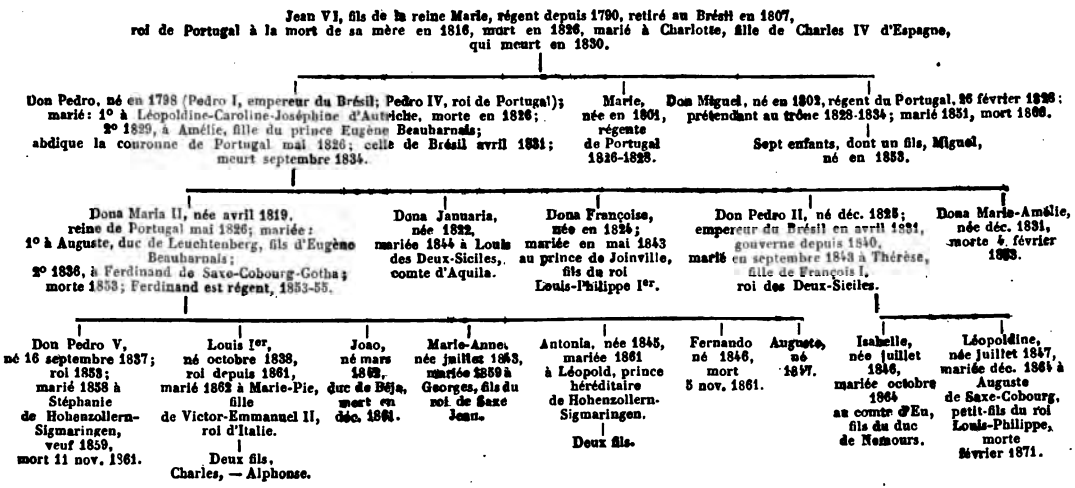

MAISON D'AUTRICHE,

DEPUIS L'ABDICATION DE CHARLES V, 1556.

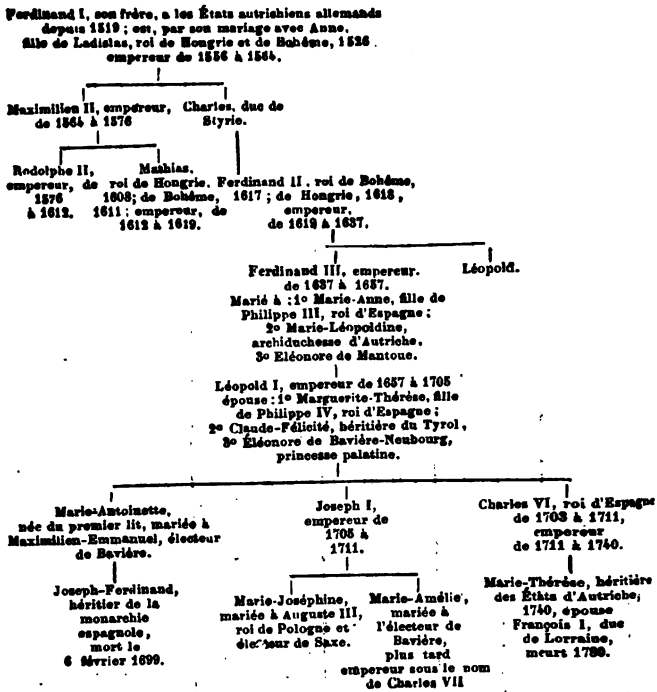

MAISON DE LORRAINE-AUTRICHE AVEC LES DEUX BRANCHES DE TOSCANE ET DE MODÈNE.

François I de Lorraine, époux de Marie-Thérèse, fille de Charles VI, morte en 1780, obtient, 1737, la Toscane en échange de la Lorraine; corégent dans les États héréditaires d'Autriche, 1740; empereur de 1745 à 1765.

Joseph II, empereur de 1765 à 1790, marié : 1° à une princesse de Parme, 2° à une princesse de Bavière.

Léopold II, grand-duc de Toscane, 1765, empereur de 1790 à 1792.

Ferdinand IV, roi de Sicile, marié à Marie-Caroline.

Ferdinand, né en 1754, † 1806, a épousé Marie-Béatrix d'Este, héritière de Modène, etc.

Maximilien; Elisabeth; Marie-Christine, mariée, 1766, à Albert, duc de Saxe-Teschen; Marie-Antoinette, mariée, 1770, à Louis XVI, roi de France, † 1793.

Marie-Thérèse, née en 1767, mariée à Antoine, roi de Saxe, † 1827.

François II, empereur d'Allemagne depuis 1792, empereur d'Autriche (François I), de 1804 à 1835, marié quatre fois.

Ferdinand III, grand-duc de Toscane, 1790 et 1814, † 1824.

Léopold II, grand-duc de Toscane, 1824, a réuni au grand-duché le duché de Lucques, octobre 1847, dépossédé par le roi de Sardaigne en 1859, mort en 1870.

Cinq enfants, dont Fréd.-Albert, Ferdinand, Guillaume.

Charles, général célèbre, † 1847.

Joseph, né en 1776, palatin de Hongrie, marié trois fois, † 1847.

Étienne, né en 1817, palatin de Hongrie 1847-1848, mort en 1867; Joseph, né en 1833; Marie, née 1836, mariée 1853 au prince royal de Belgique (Léopold II).

Jean, vicaire de l'empire d'Allemagne, du 29 juin 1848 au 20 décemb. 1849, mort en 1859.

Renier, mort en 1853.

Léopold, Ernest, Sigismond; Renier, marié en 1852; Henri.

Louis, mort en 1864.

Marie-Louise, mariée à Napoléon en 1810, duchesse de Parme, de 1814 à 1847.

Napoléon-François-Joseph-Charles, né en 1811, roi de Rome, duc de Reichstadt, mort en 1832.

Ferdinand I, empereur de 1835 à 1848.

Trois filles.

François-Charles épouse Sophie, princesse de Bavière, morte en 1872.

François-Joseph I, né en 1830, empereur depuis 1848, marié, 24 avril 1854, à Elisabeth duchesse de Bavière, a deux filles et un fils, Rodolphe, né le 21 août 1858; Ferdinand-Maximilien, né en 1832, marié, juill. 1857, à Charlotte, fille du roi des Belges Léopold, empereur du Mexique en 1864, mort en 1867; Charles-Louis, marié, 1° 1856, à Marguerite, fille du roi de Saxe, morte en 1858; 2° 1862, à Annonciade, fille de Ferdinand II, des Deux-Siciles; morte en 1871; Louis-Victor, né en 1842.

Quatre filles, trois fils; l'aîné, Ferdinand, né en 1835, marié : 1° 1856, à Anne, fille du roi de Saxe, morte en 1859, laissant une fille; 2° 1868, à Alice de Parme; Charles, marié, sept. 1861, à Marie, sœur du dernier roi de Naples, François II.

François (IV) d'Este, né en 1779, duc de Modène, 1815-1846, a épousé Marie-Béatrice, princesse de Sardaigne.

Marie-Thérèse, née en 1817, mariée au comte de Chambord en 1846, sans enfants; François V, né en 1819, duc de Modène depuis 1846, marié, sans enfants; Ferdinand, né en 1821, mort en 1849, **laisse une fille, Marie-Thérèse, mariée en 1868 à un prince de Bavière, Louis;** Marie-Béatrice, née en 1824, qui, en 1847, a épousé Jean, second fils de don Carlos d'Espagne; de ce mariage sont nés deux fils, **en 1848 et 1849.**

Maximilien, né en 1782, mort juin 1863.

MAISON DE HOHENZOLLERN, DANS LE BRANDEBOURG ET LA PRUSSE.

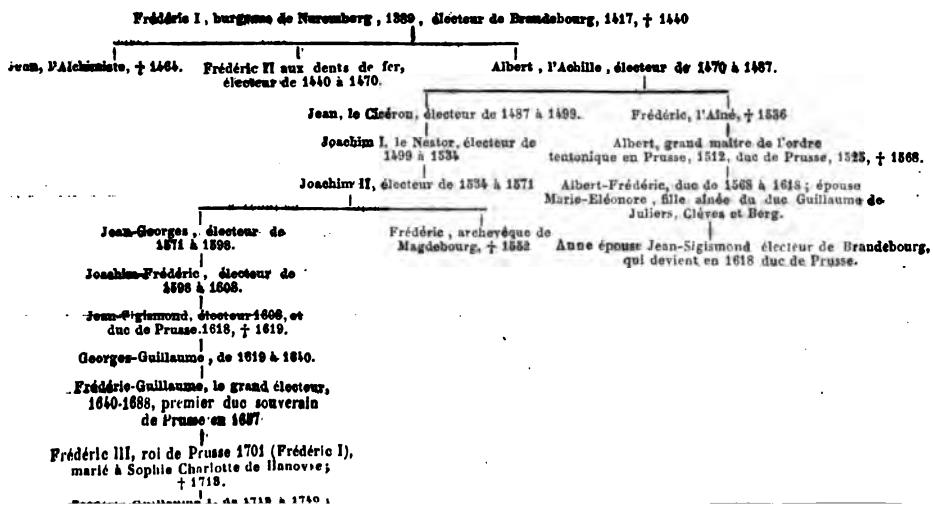

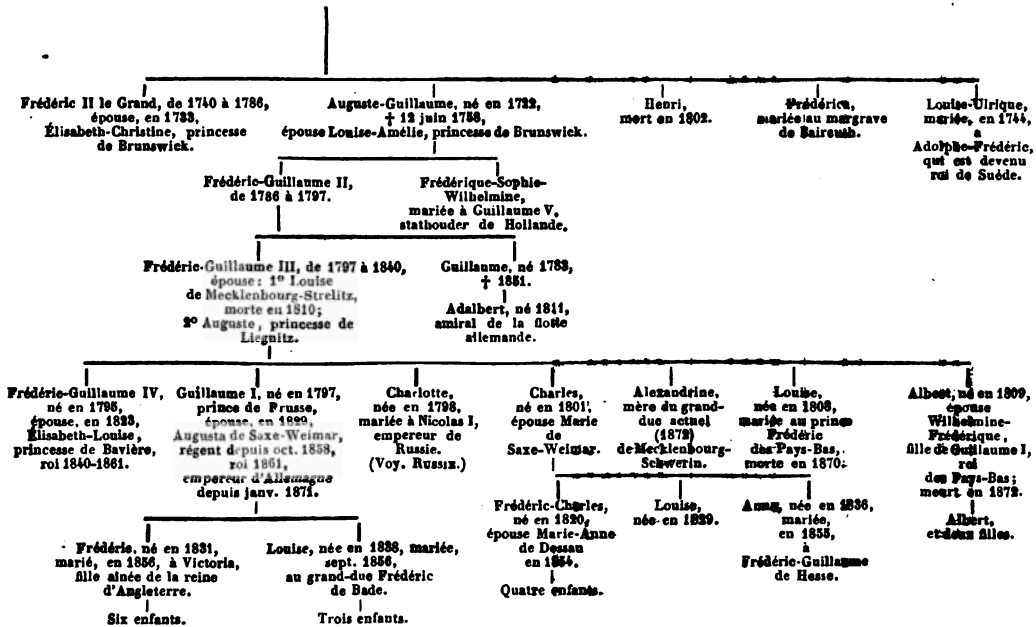
Frédéric II le Grand, de 1740 à 1786, épouse, en 1733, Élisabeth-Christine, princesse de Brunswick.
Auguste-Guillaume, né en 1722, † 12 juin 1758, épouse Louise-Amélie, princesse de Brunswick.
Henri, mort en 1802.
Frédérica, mariée au margrave de Baireuth.
Louise-Ulrique, mariée, en 1744, à Adolphe-Frédéric, qui est devenu roi de Suède.
Frédéric-Guillaume II, de 1786 à 1797.
Frédérique-Sophie-Wilhelmine, mariée à Guillaume V, stathouder de Hollande.
Frédéric-Guillaume III, de 1797 à 1840, épouse : 1° Louise de Mecklenbourg-Strelitz, morte en 1810; 2° Auguste, princesse de Liegnitz.
Guillaume, né 1783, † 1851.
Adalbert, né 1811, amiral de la flotte allemande.
Frédéric-Guillaume IV, né en 1795, épouse, en 1823, Élisabeth-Louise, princesse de Bavière, roi 1840-1861.
Guillaume I, né en 1797, prince de Prusse, épouse, en 1829, Augusta de Saxe-Weimar, régent depuis oct. 1858, roi 1861, empereur d'Allemagne depuis janv. 1871.
Charlotte, née en 1798, mariée à Nicolas I, empereur de Russie. (Voy. Russie.)
Charles, né en 1801, épouse Marie de Saxe-Weimar.
Alexandrine, mère du grand-duc actuel (1872) de Mecklenbourg-Schwerin.
Louise, née en 1808, mariée au prince Frédéric des Pays-Bas, morte en 1870.
Albert, né en 1809, épouse Wilhelmine-Frédérique, fille de Guillaume I, roi des Pays-Bas; meurt en 1872.
Albert, et deux filles.
Frédéric, né en 1831, marié, en 1856, à Victoria, fille aînée de la reine d'Angleterre.
Six enfants.
Louise, née en 1838, mariée, sept. 1856, au grand-duc Frédéric de Bade.
Trois enfants.
Frédéric-Charles, né en 1820, épouse Marie-Anne de Dessau en 1854.
Quatre enfants.
Louise, née en 1829.
Anne, née en 1836, mariée, en 1855, à Frédéric-Guillaume de Hesse.

FRANCE. — BRANCHES PRINCIÈRES DES BOURBONS.

1° Branche ducale des Bourbons.

C'est la souche primitive.

Robert, comte de Clermont, et sixième fils de saint Louis, épouse Béatrix, héritière de la baronnie de Bourbon, meurt en 1317.

Louis I, duc de Bourbon et comte de La Marche, † 1341.

Pierre I, duc de Bourbon, † 1356. — Jacques, tige des comtes de La Marche.

Louis II, † 1410.

Jean I, † 1433.

Charles I, † 1456. — Louis, tige des comtes de Montpensier.

Jean II, † 1488. Mort sans postérité.

Pierre II, dit de Beaujeu, comte de La Marche en 1477, duc de Bourbon en 1488, épouse 1474 Anne, fille de Louis XI.

Suzanne, épouse, 1505, Charles de Montpensier, connétable de France, meurt 1521.

Marguerite, mariée à Philibert, comte de Bresse, duc de Savoie

Philibert, duc de Savoie, 1497-1504, marié à Marguerite d'Autriche.

Louise de Savoie, mère de François I.

Charles III, duc de Savoie, 1504-1553.

Philibert-Emmanuel.

Philiberte, mariée à Julien de Médicis, fait 1515 duc de Nemours.

Jacques de Savoie, duc de Nemours, marié à la veuve de François, duc de Guise.

2° Branche de La Marche.

Jacques, 3e fils du duc de Bourbon Louis I, † 1361.

Jean, † 1393, épouse l'héritière de Vendôme.

Jacques, tige de la branche de Préaux, qui s'éteignit en 1429 sans avoir fourni un seul personnage important.

Jacques II, † 1438.

Louis, tige de la branche de Vendôme.

Jean, tige de la branche de Carency, qui ne dépasse pas trois générations.

FRANCE. — BRANCHES PRINCIÈRES DES BOURBONS.

3e Branche de Montpensier.

Louis I, 3e fils du duc de Bourbon Jean I, † 1486

Gilbert, marié à Claire de Gonzague, † 1496.

Louis II, † 1501.	Charles III, né 1480, connétable de France, épouse Suzanne, héritière de la maison ducale de Bourbon, morte 1521 ; meurt 1527.	Louise, mariée, 1504, à Louis, second fils de Jean, comte de Vendôme, qui est la tige d'une nouvelle branche de Montpensier, morte 1561.	Renée, mariée, 1515, à Antoine, duc de Lorraine, † 1539.	François, duc de Châtelleraut, † 1515.

4e Branche de Vendôme.

Louis, 2e fils de Jean comte de La Marche, 1er comte de Vendôme, † 1446.

Jean, † 1477.

François, † 1495, épouse Marie de Luxembourg, comtesse de Saint-Pol, dame d'Enghien, etc.	Louis, tige des ducs de Montpensier, princes de La Roche-sur-Yon.	Jacques, seigneur de Bonneval, tige des seigneurs de Ligni.

Charles, né 1489, 1er duc de Vendôme 1515, marié à François d'Alençon, fille de René duc d'Alençon et de Marguerite de Lorraine, morte 1550 ; il meurt 1537.	Louis, cardinal, évêque de Laon, puis archevêque de Sens, † 1556.	François, comte de Saint-Pol, né 1491, épouse 1534 Adrienne d'Estouville, morte 1560 ; il meurt 1545.		Antoinette, mariée 1513 à Claude, 1er duc de Guise, morte 1583.
		François II, duc d'Estouville, † 1546.		

Antoine, duc de Vendôme, épouse 1547 Jeanne d'Albret, reine de Navarre † 1562	François, comte d'Enghien, † 1545.	Charles, cardinal de Rouen, roi de la ligue, † 1590.	Jean, comte d'Enghien, † 1557.	Louis, tige de la branche de Condé.	Marguerite, mariée à François de Clèves-Nevers.	Deux autres fils et six autres filles.

Henri de Beaumont, mort jeune.	Louis, comte de La Marle, mort jeune.	Henri IV, tige de la branche royale des Bourbons.	Charles, fils naturel, archevêque de Rouen, † 1610.	Catherine, née 1558, mariée 1599 à Henri, duc de Bar, fils du duc de Lorraine, morte 1604.

5e Branche de Carenci.

Jean, fils de Jean I comte de La Marche, † vers 1458.

Jacques, † 1493.	Philippe, tige de la branche de Duisant (en Artois),
Charles, ses fils Bertrand et Jean ne laissent pas de postérité.	qui donne trois personnages peu connus.

FRANCE. — BRANCHES PRINCIÈRES DES BOURBONS.

6° Branche de Condé.

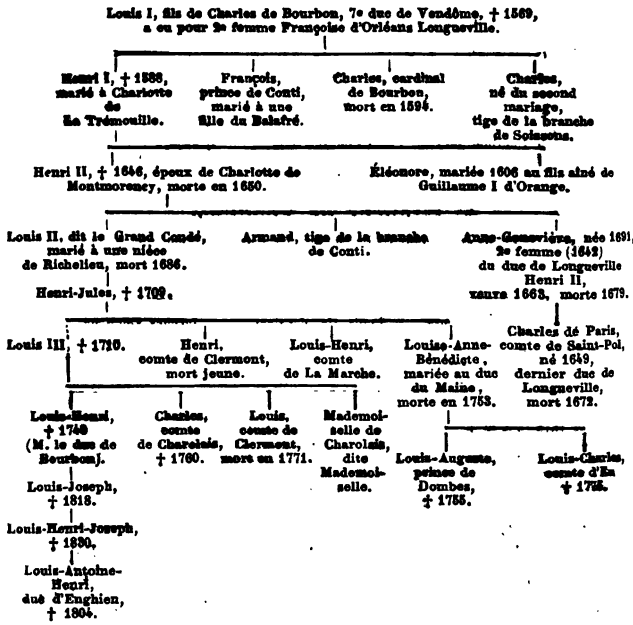

7° Branche de Conti.

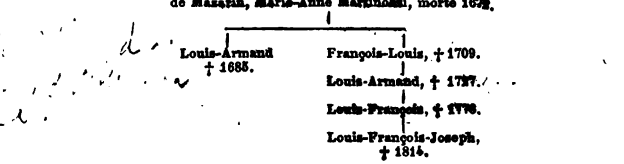

FRANCE. — BRANCHES PRINCIÈRES DES BOURBONS.

8e Branche des princes de La Roche-sur Yon, ducs de Montpensier.

Louis I, second fils de Jean comte de Vendôme, † 1521, marié à Louise de Bourbon, sœur du connétable Charles de Montpensier.

- Louis II, † 1582, 1er duc 1539, marié, 1° à Jacqueline de Longwy, morte en 1561; 2° 1570, à Catherine-Marie, fille de François duc de Guise, dont il n'eut pas d'enfants, morte en 1596.
  - François, † 1592.
    - Henri, † 1608, marié à Henriette-Catherine de Joyeuse, qui épousa en 1611 Charles, duc de Guise, et mourut en 1656.
      - Marie, épouse, en 1626, Gaston d'Orléans, et lui porte les biens et les titres de sa maison.
  - Charlotte, mariée à Guillaume I d'Orange, morte en 1582.
- Charles, prince de la Roche-sur-Yon, † 1565.
  - Henri, marquis de Beaupréau, † 1640.

9e Branches de Soissons et de Soissons-Savoie.

Charles, comte de Soissons, fils de Louis I prince de Condé et de Françoise d'Orléans-Longueville, marié 1601 à Anne, fille du comte de Montafié, en Piémont, mort en 1612.

- Louis, comte de Soissons, mort 1641 sans postérité.
- Louise, 1re femme (1616) de Henri II, duc de Longueville, morte en 1637.
  - Marie d'Orléans, mariée 1657 à Henri II, duc de Génevois et de Nemours, qui mourut en 1657; morte en 1707.
- Marie de Bourbon, mariée 1625 à Th.-Fr. de Carignan, 5e fils du duc de Savoie, Charles-Emmanuel, qui meurt en 1656.
  - Emmanuel-Philibert-Amédée, prince de Carignan, bégue, avec lequel se poursuit la branche de Carignan.
  - Eugène-Maurice, né en 1635, comte de Soissons-Savoie, marié à Olympe Mancini, qui mourut en 1708, mort 1673.
    - Louis-Thomas, comte de Soissons, mort en 1702.
      - Victoire de Savoie, héritière du prince Eugène.
    - Le prince Eugène, mort en 1736; la branche finit avec lui.

MAISON D'AUTRICHE,

DEPUIS L'ABDICATION DE CHARLES V, 1556.

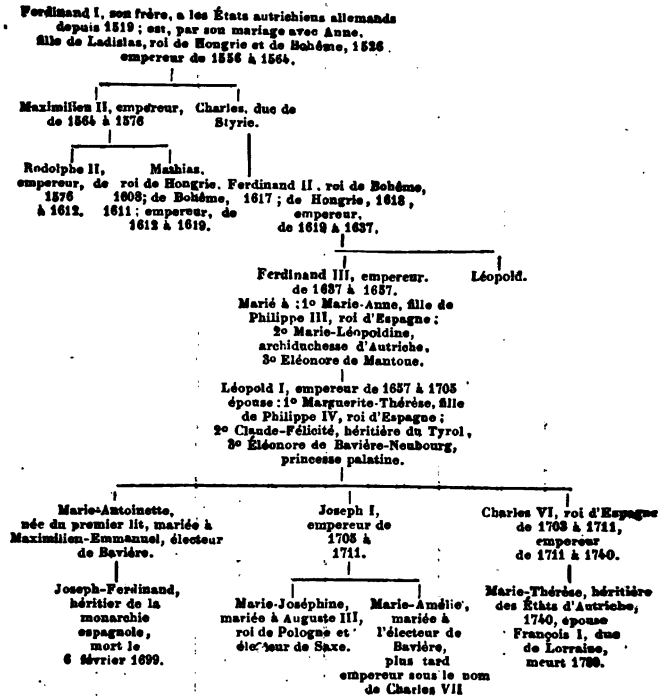

MAISON DE LORRAINE-AUTRICHE AVEC LES DEUX BRANCHES DE TOSCANE ET DE MODÈNE.

François I de Lorraine, époux de Marie-Thérèse, fille de Charles VI, morte en 1780, obtient, 1737, la Toscane en échange de la Lorraine; corégent dans les États héréditaires d'Autriche, 1740; empereur de 1745 à 1765.

Joseph II, empereur de 1765 à 1790, marié : 1° à une princesse de Parme, 2° à une princesse de Bavière.

- **Marie-Thérèse**, née en 1767, mariée à Antoine, roi de Saxe, † 1827.
- **François II, empereur d'Allemagne** depuis 1792, empereur d'Autriche (François I), de 1804 à 1835, marié quatre fois.
  - **Marie-Louise**, mariée à Napoléon en 1810, duchesse de Parme, de 1814 à 1847.
    - **Napoléon-François-Joseph-Charles**, né en 1811, roi de Rome, duc de Reichstadt, mort en 1832.
  - **Ferdinand I**, empereur de 1835 à 1848.
  - **Trois filles.**
  - **François-Charles** épouse **Sophie**, princesse de Bavière, morte en 1872.
    - **François-Joseph I**, né en 1830, empereur depuis 1848, marié, 24 avril 1854, à **Élisabeth** duchesse de Bavière, a deux filles et un fils, Rodolphe, né le 21 août 1858; Ferdinand-Maximilien, né en 1832, marié, juill. 1857, à Charlotte, fille du roi des Belges Léopold, empereur du Mexique en 1864, mort en 1867; Charles-Louis, marié, 1° 1856, à Marguerite, fille du roi de Saxe, morte en 1858; 2° 1862, à Annonciade, fille de Ferdinand II, des Deux-Siciles; morte en 1871; Louis-Victor, né en 1842.

Léopold II, grand-duc de Toscane, 1765, empereur de 1790 à 1792.

- **Ferdinand III, grand-duc de Toscane**, 1790 et 1814, † 1824.
  - **Léopold II, grand-duc de Toscane, 1824**, a réuni au grand-duché le duché de Lucques, octobre 1847, dépossédé par le roi de Sardaigne en 1859, mort en 1870.
    - **Quatre filles, trois fils; l'aîné, Ferdinand, né en 1835, marié : 1° 1856, à Anne, fille du roi de Saxe**, morte en 1859, laissant une fille; 2° 1868, à Alice de Parme; Charles, marié, sept. 1861, à Marie, sœur du dernier roi de Naples, François II.

Ferdinand IV, roi de Sicile, marié à Marie-Caroline.

- **Charles**, général célèbre, † 1847.
  - **Cinq enfants**, dont Fréd.-Albert, Ferdinand, Guillaume.
- **Joseph**, né en 1776, palatin de Hongrie, marié trois fois, † 1847.
  - **Étienne**, né en 1817, palatin de Hongrie 1847-1848, mort en 1867; Joseph, né en 1833; Marie, née 1836, mariée 1853 au prince royal de Belgique (Léopold II).
- **Jean**, vicaire de l'empire d'Allemagne, du 29 juin 1848 au 20 décemb. 1849, mort en 1859.

Ferdinand, né en 1754, † 1806, a épousé **Marie-Béatrix d'Este**, héritière de Modène, etc.

- **Renier**, mort en 1853.
  - **Léopold, Ernest, Sigismond; Renier**, marié en 1852; Henri.
- **Louis**, mort en 1864.
- **François (IV) d'Este**, né en 1779, duc de Modène, 1815-1846, a épousé **Marie-Béatrice**, princesse de Sardaigne.
  - **Marie-Thérèse**, née en 1817, mariée au comte de Chambord en 1846, sans enfants; François V, né en 1819, duc de Modène depuis 1846, marié, sans enfants; Ferdinand, né en 1821, mort en 1849, laisse une fille, Marie-Thérèse, mariée en 1868 à un prince de Bavière, Louis; Marie-Béatrice, née en 1823, qui, en 1847, a épousé Jean, second fils de don Carlos d'Espagne; de ce mariage sont nés deux fils, en 1848 et 1849.

Maximilien; Élisabeth; Marie-Christine, mariée, 1766, à Albert, duc de Saxe-Teschen; **Marie-Antoinette**, mariée, 1770, à Louis XVI, roi de France, † 1793.

- **Maximilien**, né en 1782, mort juin 1863.

MAISON D'AUTRICHE,

DEPUIS L'ABDICATION DE CHARLES V, 1556.

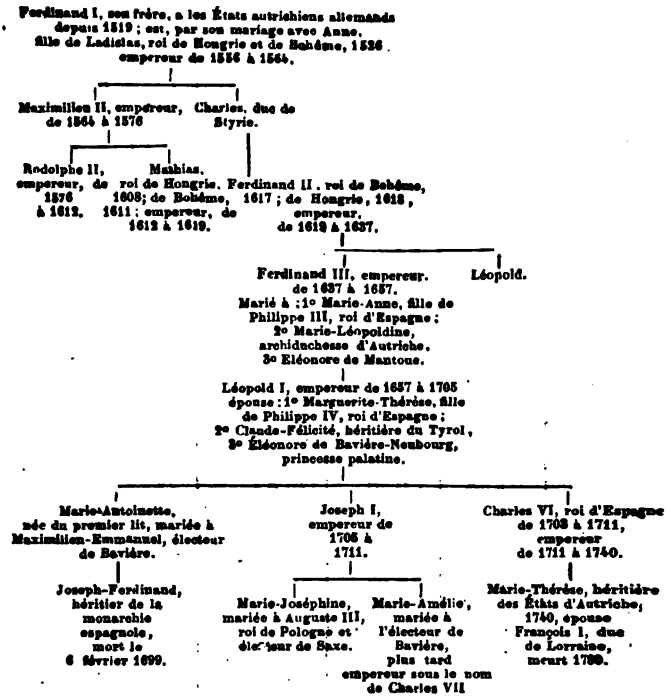

MAISON DE LORRAINE-AUTRICHE AVEC LES DEUX BRANCHES DE TOSCANE ET DE MODÈNE.

François I de Lorraine, époux de Marie-Thérèse, fille de Charles VI, morte en 1780, obtient, 1737, la Toscane en échange de la Lorraine; corégent dans les États héréditaires d'Autriche, 1740; empereur de 1745 à 1765.

Joseph II, empereur de 1765 à 1790, marié : 1° à une princesse de Parme, 2° à une princesse de Bavière.

Léopold II, grand-duc de Toscane, 1765, empereur de 1790 à 1792.

Ferdinand IV, roi de Sicile, marié à Marie-Caroline.

Ferdinand, né en 1754, † 1806, a épousé Marie-Béatrix d'Este, héritière de Modène, etc.

Maximilien; Elisabeth; Marie-Christine, mariée, 1766, à Albert, duc de Saxe-Teschen; Marie-Antoinette, mariée, 1770, à Louis XVI, roi de France. † 1793.

Marie-Thérèse, née en 1767, mariée à Antoine, roi de Saxe, † 1827.

François II, empereur d'Allemagne depuis 1792, empereur d'Autriche (François I), de 1804 à 1835, marié quatre fois.

Ferdinand III, grand-duc de Toscane, 1790 et 1814, † 1824.

Léopold II, grand-duc de Toscane, 1824, a réuni au grand-duché le duché de Lucques, octobre 1847, dépossédé par le roi de Sardaigne en 1859, mort en 1870.

Quatre filles, trois fils; l'aîné, Ferdinand, né en 1835, marié : 1° 1856, à Anne, fille du roi de Saxe, morte en 1859, laissant une fille; 2° 1868, à Alice de Parme; Charles, marié, sept. 1861, à Marie, sœur du dernier roi de Naples, François II.

Charles, général célèbre, † 1847.

Cinq enfants, dont Fréd.-Albert, Ferdinand, Guillaume.

Joseph, né en 1776, palatin de Hongrie, marié trois fois, † 1847.

Étienne, né en 1817, palatin de Hongrie 1847-1848, mort en 1867; Joseph, né en 1833; Marie, née 1836, mariée 1853 au prince royal de Belgique (Léopold II).

Jean, vicaire de l'empire d'Allemagne, du 29 juin 1848 au 20 décemb. 1849, mort en 1859.

Renier, mort en 1853.

Léopold, Ernest, Sigismond; Renier, marié en 1852; Henri.

Louis, mort en 1864.

François (IV) d'Este, né en 1779, duc de Modène, 1815-1846, a épousé Marie-Béatrice, princesse de Sardaigne.

Marie-Thérèse, née en 1817, mariée au comte de Chambord en 1846, sans enfants; François V, né en 1819, duc de Modène depuis 1846, marié, sans enfants; Ferdinand, né en 1821, mort en 1849, laisse une fille, Marie-Thérèse, mariée en 1868 à un prince de Bavière, Louis; Marie-Béatrice, née en 1824, qui, en 1847, a épousé Jean, second fils de don Carlos d'Espagne; de ce mariage sont nés deux fils, en 1848 et 1849.

Maximilien, né en 1782, mort juin 1863.

Marie-Louise, mariée à Napoléon en 1810, duchesse de Parme, de 1814 à 1847.

Napoléon-François-Joseph-Charles, né en 1811, roi de Rome, duc de Reichstadt, mort en 1832.

Ferdinand I, empereur de 1835 à 1848.

Trois filles.

François-Charles épouse Sophie, princesse de Bavière, morte en 1872.

François-Joseph I, né en 1830, empereur depuis 1848, marié, 24 avril 1854, à Elisabeth duchesse de Bavière, a deux filles et un fils, Rodolphe, né le 22 août 1858; Ferdinand-Maximilien, né en 1832, marié, juill. 1857, à Charlotte, fille du roi des Belges Léopold, empereur du Mexique en 1864, mort en 1867; Charles-Louis, marié, 1° 1856, à Marguerite, fille du roi de Saxe, morte en 1858; 2° 1862, à Annonciade, fille, de Ferdinand II, des Deux-Siciles; morte en 1871; Louis-Victor, né en 1842.

MAISON DE HOHENZOLLERN, DANS LE BRANDEBOURG ET LA PRUSSE.

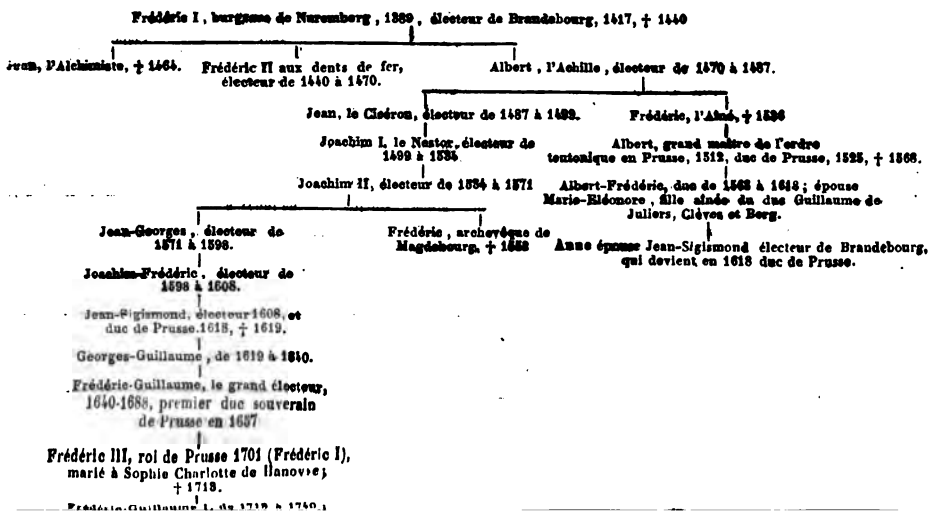

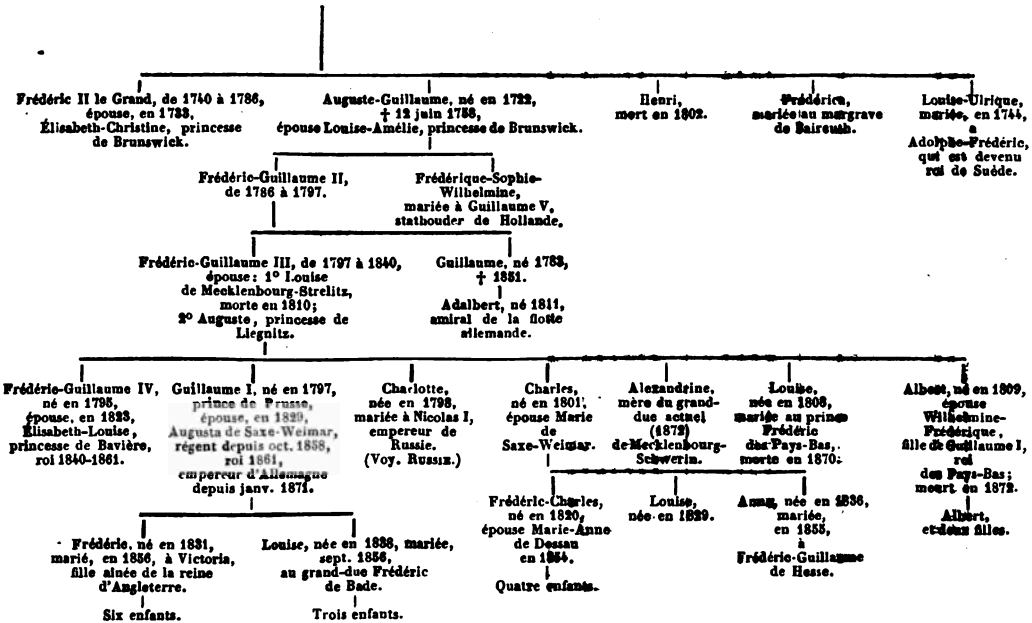
Frédéric II le Grand, de 1740 à 1786, épouse, en 1733, Élisabeth-Christine, princesse de Brunswick.
Auguste-Guillaume, né en 1722, † 12 juin 1758, épouse Louise-Amélie, princesse de Brunswick.
Henri, mort en 1802.
Frédérique, mariée au margrave de Baireuth.
Louise-Ulrique, mariée, en 1744, à Adolphe-Frédéric, qui est devenu roi de Suède.
Frédéric-Guillaume II, de 1786 à 1797.
Frédérique-Sophie-Wilhelmine, mariée à Guillaume V, stathouder de Hollande.
Frédéric-Guillaume III, de 1797 à 1840, épouse : 1° Louise de Mecklenbourg-Strelitz, morte en 1810; 2° Auguste, princesse de Liegnitz.
Guillaume, né 1783, † 1851.
Adalbert, né 1811, amiral de la flotte allemande.
Frédéric-Guillaume IV, né en 1795, épouse, en 1823, Élisabeth-Louise, princesse de Bavière, roi 1840-1861.
Guillaume I, né en 1797, prince de Prusse, épouse, en 1829, Augusta de Saxe-Weimar, régent depuis oct. 1858, roi 1861, empereur d'Allemagne depuis janv. 1871.
Charlotte, née en 1798, mariée à Nicolas I, empereur de Russie. (Voy. Russie.)
Charles, né en 1801, épouse Marie de Saxe-Weimar.
Alexandrine, mère du grand-duc actuel (1872) de Mecklenbourg-Schwerin.
Louise, née en 1808, mariée au prince Frédéric des Pays-Bas, morte en 1870.
Albert, né en 1809, épouse Wilhelmine-Frédérique, fille de Guillaume I, roi des Pays-Bas; meurt en 1872.
Albert, et deux filles.
Frédéric, né en 1831, marié, en 1856, à Victoria, fille ainée de la reine d'Angleterre.
Six enfants.
Louise, née en 1838, mariée, sept. 1856, au grand-duc Frédéric de Bade.
Trois enfants.
Frédéric-Charles, né en 1820, épouse Marie-Anne de Dessau en 1854.
Quatre enfants.
Louise, née en 1829.
Anna, née en 1836, mariée, en 1858, à Frédéric-Guillaume de Hesse.

BRANCHE DE HOHENZOLLERN-SIGMARINGEN
(CATHOLIQUE).

Elle a abdiqué sa souveraineté en faveur du roi de Prusse le 7 déc. 1849. Par ordre royal du 20 mars 1850, le chef de la branche a reçu le titre d'*Altesse*, et les prérogatives d'un *prince* du sang de la maison royale, et, par décret du 15 octobre 1861, le titre d'*Altesse royale*.

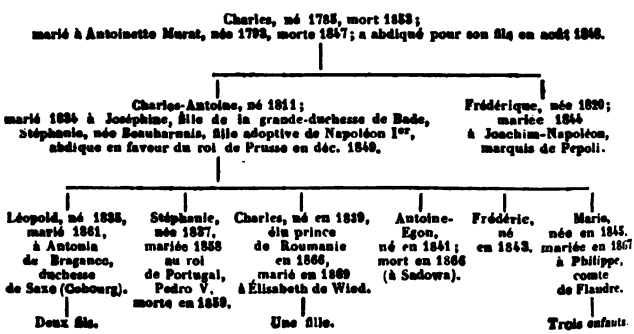

MAISON DE SAXE-COBOURG (SAALFELD-GOTHA). DYNASTIE DE BELGIQUE.

Elle est issue de la branche Ernestine ou branche ainée de Saxe.

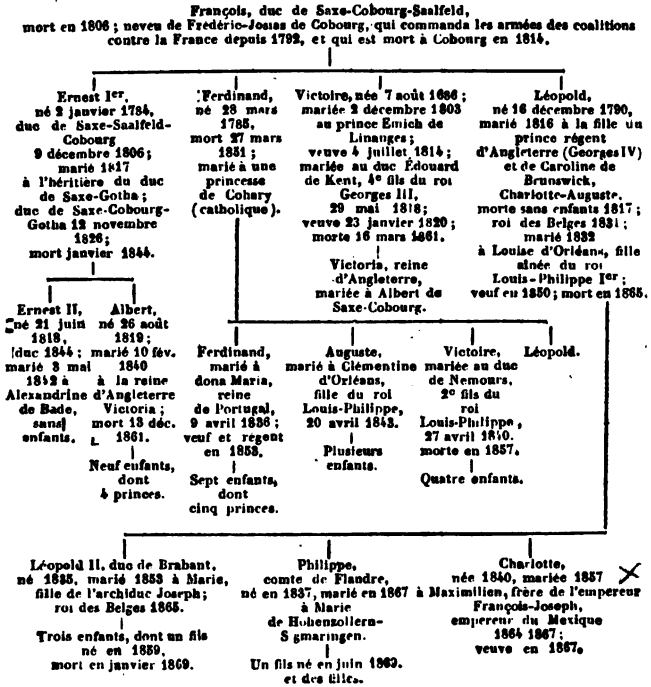

MAISON ROYALE DE SAXE.

La branche Albertine, branche cadette, a été en possession de la dignité électorale depuis le duc Maurice en 1548.

Frédéric-Auguste Ier,
électeur de Saxe depuis 1695; roi de Pologne depuis 1697; mort 1733.

Frédéric-Auguste II,
électeur de Saxe et roi de Pologne 1733-1763.

- Frédéric-Chrétien, électeur de Saxe, mort en 1763.
- Quatre autres fils.
- Six filles, dont la mère de Louis XVI, Louis XVIII et Charles X, rois de France.

Frédéric-Chrétien, électeur de Saxe, mort en 1763.

- Frédéric-Auguste III, né 1750, électeur depuis 1763; roi de Saxe 1806 (Frédéric-Auguste I), et grand-duc de Varsovie 1807-1814; mort 1827.
- Antoine, roi de Saxe 1827-1836; marié à l'aîné des enfants de Léopold II d'Autriche, Marie-Thérèse.
- Maximilien renonce, en sept. 1830, à ses droits au trône, en faveur de son fils.

Frédéric-Auguste III, né 1750, électeur depuis 1763; roi de Saxe 1806 (Frédéric-Auguste I), et grand-duc de Varsovie 1807-1814; mort 1827.

- Deux filles.
- Frédéric-Auguste II, né 1797, corégent 1830, roi depuis 1836; marié, 1819, à Caroline d'Autriche, puis, 1833, à Marie de Bavière; mort 9 août 1854.
- Jean, né 1801; roi depuis 1854; marié à Amélie de Bavière en 1822.

Frédéric-Auguste II, né 1797, corégent 1830, roi depuis 1836; marié, 1819, à Caroline d'Autriche, puis, 1833, à Marie de Bavière; mort 9 août 1854.

- Albert, né en 1828; marié en 1853 à Carola Wasa, petite-fille de la grande-duchesse Stéphanie de Bade.
- Élisabeth, née en 1830; mariée en 1850 à Ferdinand, prince de Sardaigne et duc de Gênes, frère du roi Victor-Emmanuel, veuve en 1855.
- Georges, né en 1832, marié en 1859 à Marie-Anne, fille de la reine de Portugal dona Maria et de Ferdinand de Saxe-Cobourg. Deux fils, deux filles.
- Cinq filles, dont l'aînée, Marie, née en 1827, est morte en 1857; Sidonie, née en 1834, est morte en 1862; Marie est morte en 1858. femme de l'archiduc Charles-Louis d'Autriche; Anna est morte en 1859, femme du grand-duc Ferdinand de Toscane; Sophie est morte en 1867, femme du duc Charles-Théodore de Bavière.

MAISON DE BAVIÈRE. — BRANCHE ROYALE ET BRANCHE DUCALE DE BAVIÈRE.

La Maison ducale des Deux-Ponts a hérité, depuis 1777, de la branche aînée de Wittelsbach, électorale en Bavière.

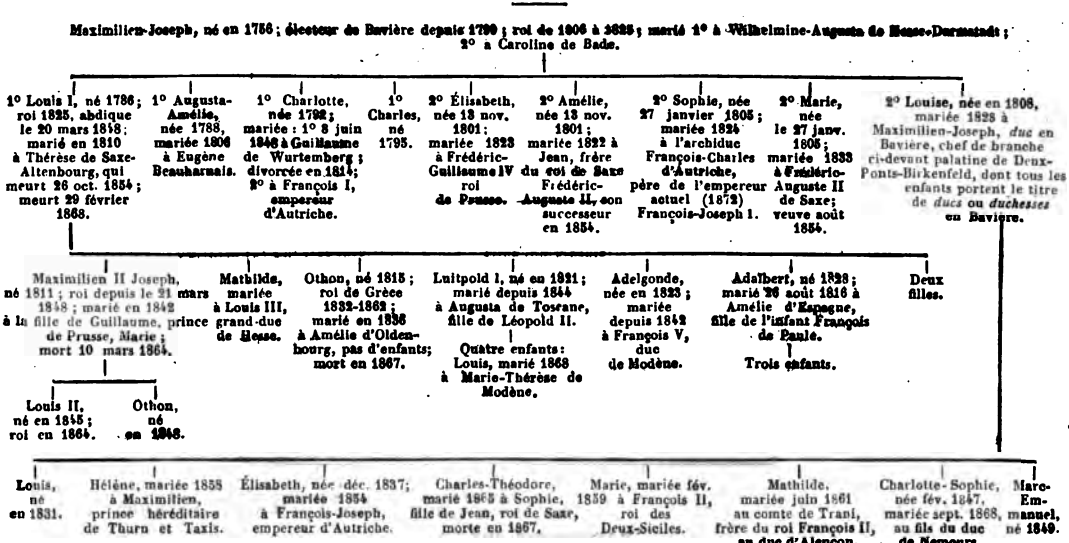

MAISON DE HOLSTEIN.

3° En Russie.

MAISON DE ROMANOW ET DE HOLSTEIN-GOTTORP.

Féodor Romanow, allié par sa femme, Axinia Féodorovna, au czar Féodor I, dernier prince de la dynastie de Ruriek. † patriarche, 1633.

Michel III, Féodorovitch, czar 1616, † 1645.

Alexis Michaïlovitch, czar de 1645 à 1676.

Féodor Alexiévitch, czar de 1676 à 1682.

Ivan Alexiévitch, czar 1682-1689, † 1696.

Sophie, reléguée dans un couvent, † 1680.

Pierre I Alexiévitch le Grand, seul czar depuis 1689, empereur 1721, mort 1725 ; marié, 1° à Eudoxie ; 2° 1707, à Catherine, impératrice de 1725 à 1727.

Catherine, épouse Charles-Léopold, duc de Mecklenbourg-Schwerin.

Anne (Élisabeth-Catherine-Christine), épouse Antoine-Ulric de Brunswick-Wolfenbuttel.

Ivan I, empereur au berceau, 1740, détrôné en 1741.

Anne, duchesse de Courlande, impératrice, de 1730 à 1740.

1° Alexis Pétrovitch, mort 1718, a épousé Charlotte-Christine-Sophie de Brunswick.

Pierre II Alexiévitch, empereur, de 1727 à 1730.

2° Anne Pétrovna, épouse 1725 Charles-Frédéric, duc de Holstein-Gottorp.

Pierre III (Charles-Pierre-Ulric), duc de Holstein-Gottorp, empereur de janvier à juillet 1762.

Catherine II (Sophie-Auguste-Frédérique d'Anhalt-Zerbst), sa femme, lui succède, de 1762 à 1796.

Paul I Pétrovitch, empereur de 1796 à 1801, marié : 1° à une princesse de Hesse-Darmstadt ; 2° à une princesse de Wurtemberg.

2° Élisabeth, impératrice de 1741 à 1762.

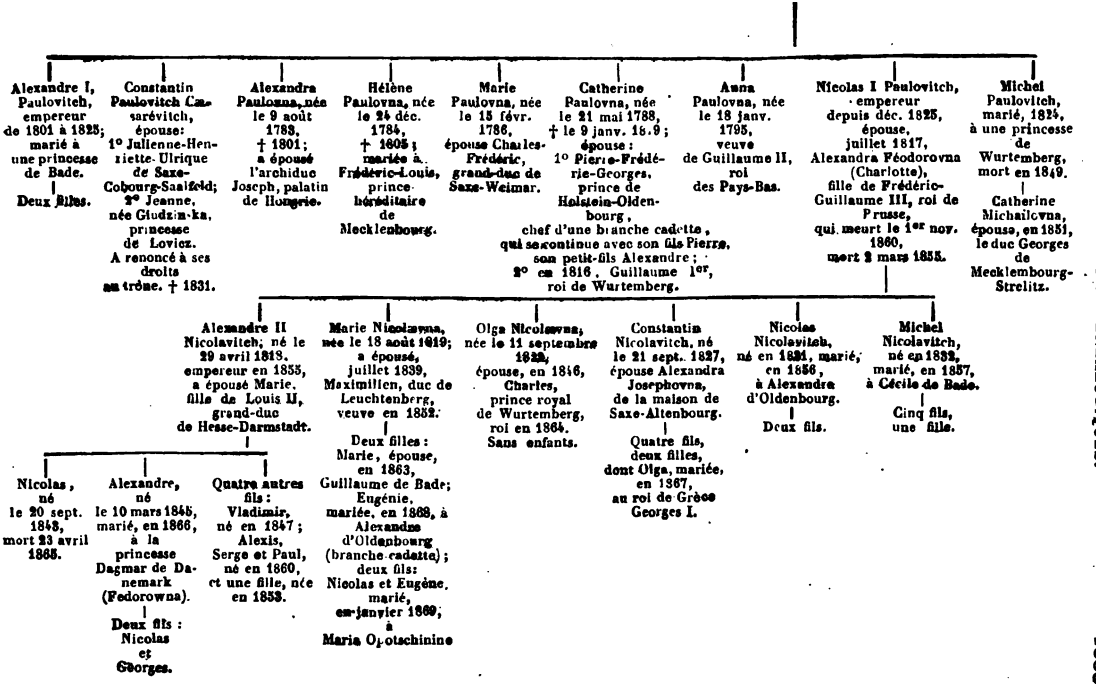
Alexandre I, Paulovitch, empereur de 1801 à 1825; marié à une princesse de Bade.
Deux filles.
Constantin Paulovitch Czarévitch, épouse: 1° Julienne-Henriette-Ulrique de Saxe-Cobourg-Saalfeld; 2° Jeanne, née Gludzim-ka, princesse de Loviez. A renoncé à ses droits au trône. † 1831.
Alexandra Paulovna, née le 9 août 1783, † 1801; a épousé l'archiduc Joseph, palatin de Hongrie.
Hélène Paulovna, née le 24 déc. 1784, † 1803; mariée à Frédéric-Louis, prince héréditaire de Mecklenbourg.
Marie Paulovna, née le 15 févr. 1786, épouse Charles-Frédéric, grand-duc de Saxe-Weimar.
Catherine Paulovna, née le 21 mai 1788, † le 9 janv. 1819; épouse: 1° Pierre-Frédérie-Georges, prince de Holstein-Oldenbourg, chef d'une branche cadette, qui se continue avec son fils Pierre, son petit-fils Alexandre; 2° en 1816, Guillaume 1er, roi de Wurtemberg.
Anna Paulovna, née le 18 janv. 1795, veuve de Guillaume II, roi des Pays-Bas.
Nicolas I Paulovitch, empereur depuis déc. 1825, épouse, juillet 1817, Alexandra Féodorovna (Charlotte), fille de Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse, qui meurt le 1er nov. 1860, mort 2 mars 1855.
Michel Paulovitch, marié, 1824, à une princesse de Wurtemberg, mort en 1849.
Catherine Michailovna, épouse, en 1851, le duc Georges de Mecklembourg-Strelitz.
Alexandre II Nicolaviteh, né le 29 avril 1818, empereur en 1855, a épousé Marie, fille de Louis II, grand-duc de Hesse-Darmstadt.
Marie Nicolaevna, née le 18 août 1819; a épousé, juillet 1839, Maximilien, duc de Leuchtenberg, veuve en 1852.
Deux filles: Marie, épouse, en 1863, Guillaume de Bade; Eugénie, mariée, en 1868, à Alexandre d'Oldenbourg (branche cadette); deux fils: Nicolas et Eugène, marié, en janvier 1869, à Maria Ototschinine
Olga Nicolaevna, née le 11 septembre 1822, épouse, en 1846, Charles, prince royal de Wurtemberg, roi en 1864. Sans enfants.
Constantin Nicolavitch, né le 21 sept. 1827, épouse Alexandra Josephovna, de la maison de Saxe-Altenbourg.
Quatre fils, deux filles, dont Olga, mariée, en 1867, au roi de Grèce Georges I.
Nicolas Nicolavitch, né en 1831, marié, en 1856, à Alexandra d'Oldenbourg.
Deux fils.
Michel Nicolavitch, né en 1832, marié, en 1857, à Cécile de Bade.
Cinq fils, une fille.
Nicolas, né le 20 sept. 1843, mort 23 avril 1865.
Alexandre, né le 10 mars 1845, marié, en 1866, à la princesse Dagmar de Danemark (Fedorowna).
Deux fils: Nicolas et Georges.
Quatre autres fils: Vladimir, né en 1847; Alexis, Serge et Paul, né en 1860, et une fille, née en 1853.

MAISON DE BRUNSWICK-LUNEBOURG, EN ANGLETERRE ET EN HANOVRE.

Elle descend de la fille aînée du roi Stuart Jacques I, Élisabeth, mariée en 1613 à Frédéric V, l'électeur palatin, dont la troisième fille, Sophie, a épousé Ernest-Auguste, duc de Hanovre, électeur en 1692. Elle mourut un peu avant la reine Anne Stuart, 1714.

George I, né en 1660 succède à son père dans le Hanovre, 1698, roi de Grande-Bretagne, 12 août 1714, à la mort d'Anne Stuart, † 1727; épouse Sophie-Dorothée, princesse de Brunswick-Lunebourg-Zell.

George II, roi de 1727 à 1760; marié à Caroline d'Anspach.

Sophie-Dorothée épouse, 1706, Frédéric-Guillaume, I roi de Prusse.

Frédéric-Louis, prince de Galles, † 1751, épouse Augustine de Saxe-Gotha.

Anne épouse Guillaume IV, stathouder héréditaire des Pays Bas.

Guillaume-Auguste, duc de Cumberland, mort en 1767.

Marie, épouse Frédéric II, de Hesse-Cassel.

Louise, épouse Frédéric V, de Danemark.

George III, roi de 1760 à 1820. Roi en Hanovre depuis 1814.

George IV, Frédéric-Auguste, régent en 1811, roi de 1820 à 1830; en 1795 épouse Caroline, fille de Ferdinand de Brunswick.

Charlotte, épouse, en 1816, Léopold, prince de Saxe-Cobourg, qui a été roi des Belges depuis 1830; est morte en 1817.

Frédéric, duc d'York, mort en 1826.

Guillaume IV, Henri, duc de Clarence, roi de 1830 à 1837.

Charlotte-Auguste-Mathilde, seconde femme de Frédéric I, roi de Wurtemberg.

Édouard-Auguste, duc de Kent, † 1820; a épousé 1818 Victoire de Saxe-Cobourg-Saalfeld (veuve depuis 1814 du prince de Linange Emich-Charles dont elle a des enfants).

Alexandrine-Victoria I, née en 1819, reine depuis 1837; elle commence la branche d'Angleterre depuis 1837; mariée 10 février 1840 au prince Albert de Saxe-Cobourg-Gotha, qui meurt en déc. 1862.

Ernest Auguste, duc de Cumberland, qui commence la branche de Hanovre depuis 1837; roi 1837-1851.

George, son fils, roi jusqu'à la conquête prussienne, 1866.

Auguste-Frédéric, duc de Sussex.

Adolphe-Frédéric, duc de Cambridge, mort en 1850.

Marie, veuve Sophie, du duc de Gloucester depuis 1834, m. 1857.

Georges, duc de Cambridge, né 1819.

Augusta, mariée au grand-duc héréditaire de Mecklembourg-Strelitz en 1843.

Marie.

Victoria, née 21 nov. 1840, mariée 1858 à Frédéric, prince de Prusse.

Albert, prince de Galles, né le 9 novembre 1841, marié à Alexandra de Danemark mars 1863.

Alice, née 1843, mariée à Louis, héritier du grand-duc de Hesse-Darmstadt Charles, juillet 1862.

Alfred, né 1844, duc d'Édimbourg.

Helena, née 1846, mariée en 1866 à Christian de Schleswig-Holstein.

Luisa, née 1848, mariée en 1871 au marquis de Lorn.

Arthur, né 1850.

Léopold, né 1853.

Béatrice, née 1857.

MAISON DE SAVOIE.

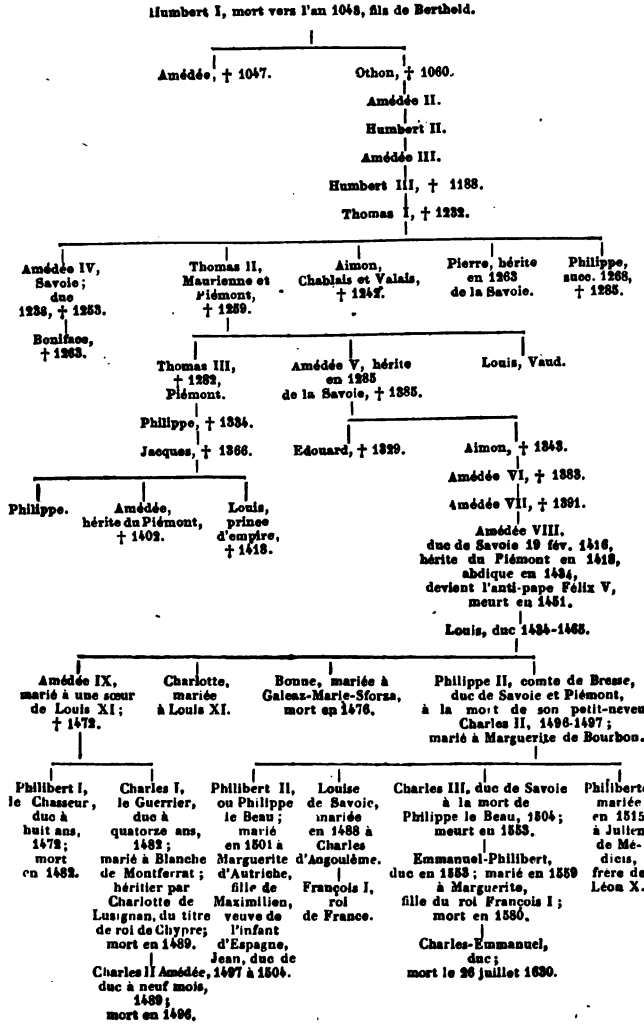

MAISON DE SAVOIE AVEC LA BRANCHE DE SAVOIE-CARIGNAN EN ITALIE ET EN ESPAGNE.

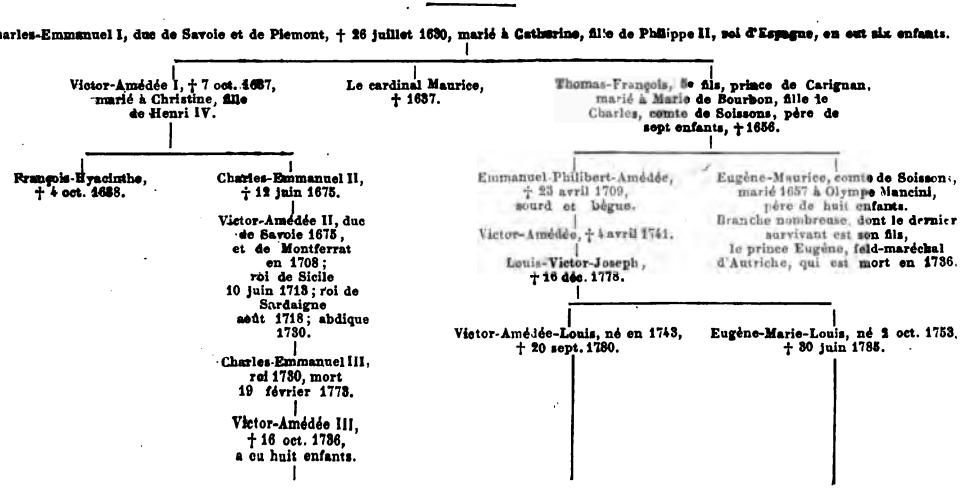

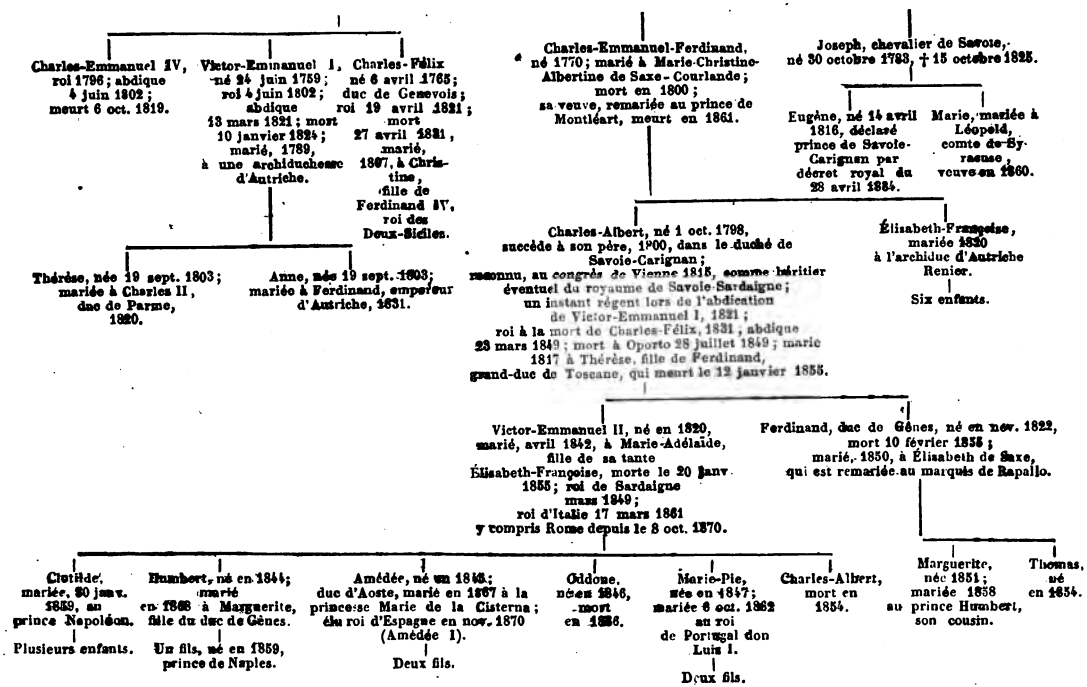
Charles-Emmanuel IV, roi 1796 ; abdique 4 juin 1802 ; meurt 6 oct. 1819.
Victor-Emmanuel I, né 24 juin 1759 ; roi 4 juin 1802 ; abdique 13 mars 1821 ; mort 10 janvier 1824 ; marié, 1789, à une archiduchesse d'Autriche.
Charles-Félix né 6 avril 1765 ; duc de Genevois ; roi 19 avril 1821 ; mort 27 avril 1831, marié, 1807, à Christine, fille de Ferdinand IV, roi des Deux-Siciles.
Thérèse, née 19 sept. 1803 ; mariée à Charles II, duc de Parme, 1820.
Anne, née 19 sept. 1803 ; mariée à Ferdinand, empereur d'Autriche, 1831.
Charles-Emmanuel-Ferdinand, né 1770 ; marié à Marie-Christine-Albertine de Saxe-Courlande ; mort en 1800 ; sa veuve, remariée au prince de Montléart, meurt en 1861.
Joseph, chevalier de Savoie, né 30 octobre 1763, † 15 octobre 1825.
Eugène, né 14 avril 1816, déclaré prince de Savoie-Carignan par décret royal du 28 avril 1834.
Marie, mariée à Léopold, comte de Bylandt, veuve en 1860.
Charles-Albert, né 1 oct. 1798, succède à son père, 1800, dans le duché de Savoie-Carignan ; reconnu, au congrès de Vienne 1815, comme héritier éventuel du royaume de Savoie-Sardaigne ; un instant régent lors de l'abdication de Victor-Emmanuel I, 1821 ; roi à la mort de Charles-Félix, 1831 ; abdique 23 mars 1849 ; mort à Oporto 28 juillet 1849 ; marié 1817 à Thérèse, fille de Ferdinand, grand-duc de Toscane, qui meurt le 12 janvier 1855.
Élisabeth-Françoise, mariée 1820 à l'archiduc d'Autriche Renier.
Six enfants.
Victor-Emmanuel II, né en 1820, marié, avril 1842, à Marie-Adélaïde, fille de sa tante Élisabeth-Françoise, morte le 20 janv. 1855 ; roi de Sardaigne mars 1849 ; roi d'Italie 17 mars 1861 y compris Rome depuis le 8 oct. 1870.
Ferdinand, duc de Gênes, né en nov. 1822, mort 10 février 1855 ; marié, 1850, à Élisabeth de Saxe, qui est remariée au marquis de Rapallo.
Clotilde, mariée, 30 janv. 1859, au prince Napoléon.
Plusieurs enfants.
Humbert, né en 1844 ; marié en 1868 à Marguerite, fille du duc de Gênes.
Un fils, né en 1869, prince de Naples.
Amédée, né en 1845 ; duc d'Aoste, marié en 1867 à la princesse Marie de la Cisterna ; élu roi d'Espagne en nov. 1870 (Amédée I).
Deux fils.
Oddone, né en 1846, mort en 1866.
Marie-Pie, née en 1847 ; mariée 6 oct. 1862 au roi de Portugal don Luis I.
Deux fils.
Charles-Albert, mort en 1854.
Marguerite, née 1851 ; mariée 1858 au prince Humbert, son cousin.
Thomas, né en 1854.

MAISON D'ORANGE-NASSAU, DANS LES PAYS-BAS.

Guillaume-Frédéric, né le 24 août 1772, roi des Pays-Bas, Hollande et Belgique, en 1814 (Guillaume Ier), perd la Belgique en 1830; abdique le 7 octobre 1840, meurt le 12 décembre 1843; marié, en octobre 1791, à Wilhelmine, fille du roi de Prusse Frédéric-Guillaume II, morte en 1837.

- **Guillaume II, prince d'Orange, né 6 déc. 1792; roi 1840-1849; marié, en 1816, à Anna de Russie.**
  - **Guillaume III, prince d'Orange, né 19 févr. 1817, roi depuis mars 1849, marié, 18 juin 1839, à Sophie de Wurtemberg.**
    - **Guillaume, prince d'Orange, né 6 septemb. 1840.**
    - **Alexandre, né 25 août 1851.**
  - **Henri, prince des Pays-Bas, né 1820, marié, en 1853, à Amélie de Saxe-Weimar, morte en 1872.**
  - **Marie, née en 1824, mariée, en 1842, à Charles-Alexandre, actuell. gr.-duc régnant (1872) de Saxe-Weimar-Eisenach.**
- **Frédéric, prince des Pays-Bas, né le 28 février 1797, marié, en 1825, à Louise de Prusse, morte en 1870.**
  - **Louise, mariée au prince royal de Suède, 1850, morte en 1871.**
  - **Marie, mariée, en 1871, à Guillaume, prince de Wied.**
- **Marianne, princesse des Pays-Bas, née le 9 mai 1810, mariée, le 24 sept. 1830, à Frédéric-Henri-Albert de Prusse, divorcée en 1849.**

MAISON FRANÇAISE DE BERNADOTTE, EN SUÈDE.

Charles-Jean Bernadotte, maréchal de France, prince de Ponte-Corvo, né en 1778, marié à Eugénie-Bernardine-Désirée Clary, belle-sœur de Joseph Bonaparte; adopté, le 21 août 1810, par Charles XIII, roi de Suède, qui devient, en 1814, roi de Norvége, lui succède dans ces deux royaumes, en 1818, sous le nom de Charles XIV. Il meurt en 1844.

- **Oscar Ier, roi de 1844 à 1859, a épousé, en 1823, Joséphine-Maximilienne, fille d'Eugène de Beauharnais, duc de Leuchtenberg.**
  - **Charles XV, roi de 1859 à 1872, né en 1826, duc de Scanie, marié, en 1850, à Louise, princesse d'Orange, morte en 1871.**
    - **Lovisa, mariée, en 1869, au prince héritier de Danemark, Frédéric.**
      - **Un fils.**
  - **Gustave, duc d'Upland, mort en 1852.**
  - **Oscar II, roi depuis la mort de son frère, 18 septembre 1872, né en 1829, duc d'Ostrogothie, marié, en 1857, à Sophie de Nassau.**
    - **Quatre fils; l'aîné, Gustave, duc de Vermeland, est né en 1858.**
  - **Charlotte-Eugénie, née en 1830.**
  - **Auguste, duc de Dalécarlie, né en 1831, marié à Thérèse de Saxe-Altenbourg.**

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES TABLEAUX GÉNÉALOGIQUES.

	Pages
Autriche (maison d')	1324
Autrichiens de Modène	1325
Autrichiens de Toscane	1325
Bavière (branche royale et branche ducale)	1331
Bernadotte (maison de Suède)	1340
Bonaparte (famille)	1322
Bourbons (branche ducale)	1316
Bourbons (branches princières) : *Bourbon*, *Carenci*, *Condé*, *Conti*, *Marche* (*La*) *Montpensier*, *Roche-sur-Yon* (*La*), *Soissons* et *Soissons-Savoie*, *Valois* et *Vendôme*	1316-1319
Bourbons (branche royale)	1314
Bourbons (br. cad. d'Orléans)	1315
Bourbons d'Espagne	1320-1321
Bourbons de Lucques	1320-1321
Bourbons de Naples	1320-1321
Bourbons de Parme	1320-1321
Bragance au Brésil	1323
Bragance au Portugal	1323
Brunswick-Lunebourg : Angleterre	1336
Brunswick-Luneb. : Hanovre	1336
Capétiens (branche aînée)	1311
Carenci	1317
Carlovingiens	1310
Condé	1318
Conti	1318
Hohenzollern : Brandebourg et Prusse	1326-1327
Hohenzollen-Sigmaringen	1328
Holstein : Danemark	1332-1333
Holstein : Grèce	1332-1333
Holstein : Russie	1334-1335
Holstein : Suède	1333
Lorraine-Autriche	1325
Marche (La)	1316
Mérovingiens	1309
Montpensier	1317
Orange-Nassau dans les Pays-Bas	1340
Roche-sur-Yon (La)	1319
Romanow	1343
Saxe-Cobourg-Saalfeld-Gotha	1329
Saxe (maison royale)	1330
Savoie	1337
Savoie et Savoie-Carignan	1338-1339
Soissons	1319
Soissons-Savoie	1319
Valois	1312
Valois-Angoulême	1313
Valois-Bourgogne (branche ducale)	1312
Valois-Orléans	1313
Vendôme	1317

FIN.

PARIS. — TYPOGRAPHIE LAHURE
Rue de Fleurus, 9

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

DUE APR 17 1930

DUE MAY 17 1930

Widener Library
3 2044 098 625 106